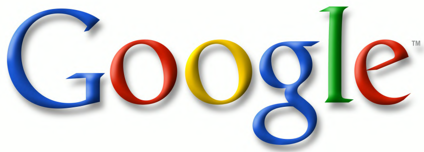
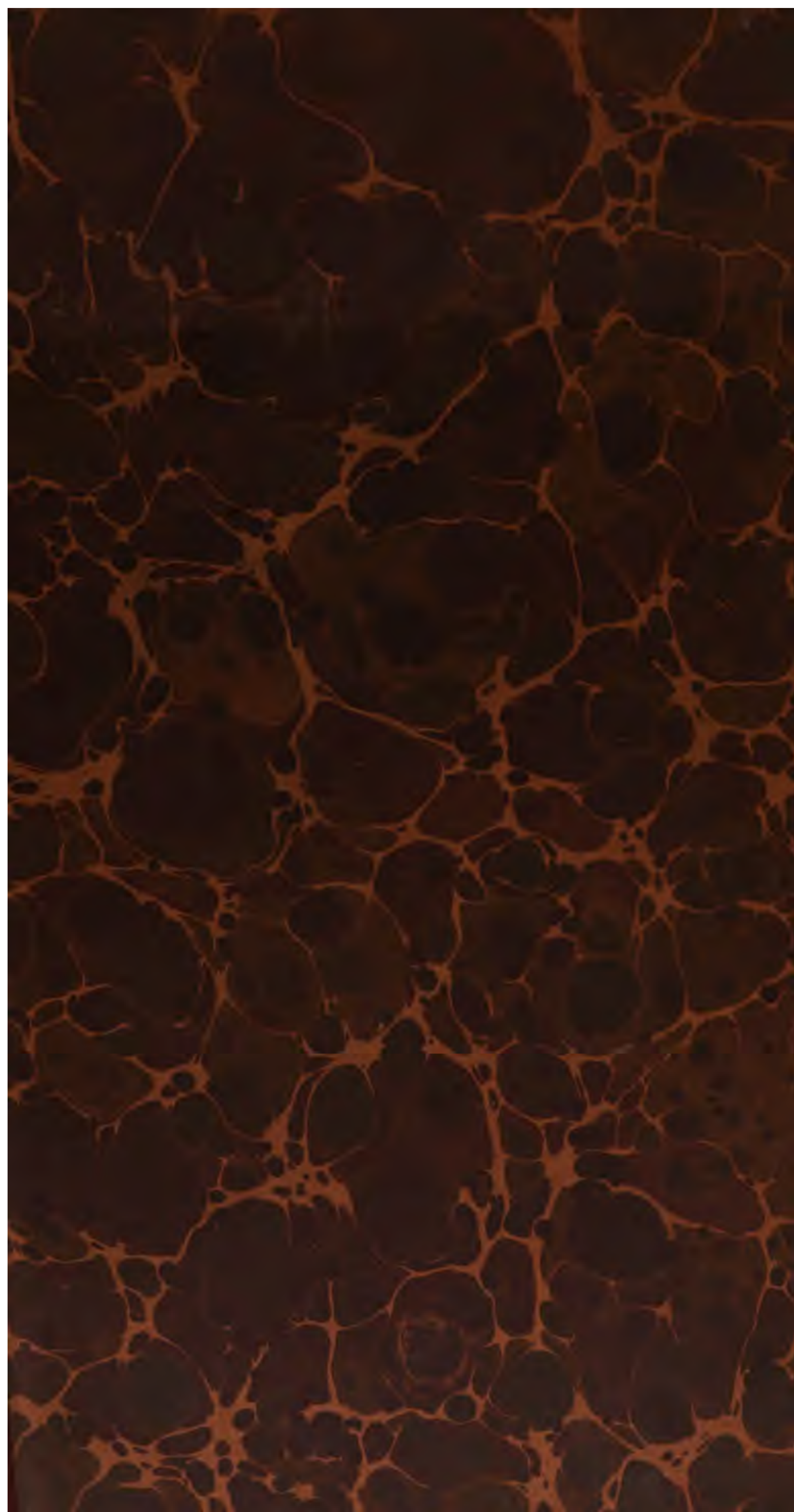

Google



ANNALES

DES

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES,

D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE.

Lyon. — Impr. de BARRET, rues Pizay, 11, et Lafont, 8.

ANNALES

DES

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES,

D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE,

PUBLIÉES PAR

La Société nationale d'Agriculture, etc.,

DE LYON.



Deuxième Série.

TOME II.

1850.

LYON,

CHEZ BARRET, EDITEUR,

11, rue Pizay, et 8, rue Lafont.



PARIS,

TREUTTEL ET WURTZ, LIBRAIRES,

17, rue de Lille.

SPECIES

DES

COLÉOPTÈRES TRIMÈRES SÉCURIPALPES,

PAR

M. E. MULSANT,

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE LYON.



PARIS,
MAISON, Libraire,
Rue Christine, 3.

LYON,
Charles SAVY Jeune, Éditeur,
Place Bellecour, 14.
1850.

PRÉFACE.

Lorsqu'après la publication de l'Histoire naturelle des Coléoptères Sécuripalpes de France, j'ai entrepris de compléter, par la description des espèces étrangères, la Monographie des insectes de cette Tribu, je ne me suis pas dissimulé la rudesse de la tâche ; j'avais appris déjà combien les Coccinellides, par la presque similitude de leurs formes extérieures, par la variation souvent si extraordinaire du dessin de leur robe, offrent de difficultés pour la classification et pour la recherche des caractères spécifiques. Peut-être aurais-je dû laisser ce travail à des mains plus habiles. Des circonstances particulières, des invitations amicales, des offres encourageantes, m'ont poussé presque malgré moi à me charger de ce fardeau. J'ai dit déjà, dans la préface de mon premier travail, que les Trimères de la collection Dejean, aujourd'hui propriété de la ville de Lyon, et ceux du Muséum de Paris, avaient été mis à ma disposition : les premiers, par M. le docteur Jourdan, les seconds par M. Milne-Edwards, qui l'un et l'autre, dirigent d'une manière si intelligente les établissements confiés à leurs soins. La collection Dejean, à laquelle a donné un prix particulier le catalogue destiné à la faire connaître, est précieuse non-seulement par le

grand nombre des espèces et des individus qu'elle renferme, mais encore par les types envoyés, de diverses contrées, à l'auteur du species des Carabiques. Celle du Muséum de Paris, dont l'importance augmente chaque jour, renferme la plupart des Coccinellides mentionnées dans les grands voyages, publiés en France, depuis quelques années, avec le concours ou aux frais du gouvernement.

D'autres conservateurs, dans une même pensée d'intérêt pour la science, m'ont donné des témoignages de confiance aussi honorables. Ainsi, M. Schioedte, que son esprit observateur a placé au rang des premiers entomologistes, M. Ménétriés, dont les savants voyages ont popularisé le nom, M. Ch. Bohéman, l'associé des glorieux travaux de Schoenherr, m'ont permis de mettre à profit les Coccinellides des Muséums de Copenhague, de St-Pétersbourg et de Stockholm : le premier, montre encore avec orgueil une partie des espèces décrites dans les ouvrages de Fabricius ; le second est précieux par les moissons entomologiques recueillies par divers voyageurs, dans les nombreuses provinces de cette Russie asiatique qui sert de limites à vingt royaumes ; le troisième est riche surtout des découvertes faites, il y a quelques années, dans le pays de Natal et près du cap de Bonne-Espérance, par l'intrépide voyageur, M. Wahlberg.

Un séjour de quelques semaines en Angleterre m'a offert de nouveaux et riches matériaux ; j'ai pu examiner, à la Société linnéenne, les types laissés par le Pline du Nord, cet immortel Père de la science, et les individus décrits par Fabricius, dans la collection de Banks. Au Muséum britannique, où sans cesse affluent des envois d'insectes, j'ai vu les Coccinellides de la Faune de l'Amérique du Nord, du R. W. Kirby, et la plupart de celles indiquées par M. Hope dans les Miscellanées de M. Gray. A la société zoologique, j'ai pu visiter les cartons reçus par cette compagnie de diverses parties du monde. Toutes les faci-

lités de travail désirables m'ont été donné dans ces établissements publics, de la part de MM. Gray, Doubleday, White, Mitchell, Smith et autres conservateurs. M. Hope, alors absent, m'avait envoyé une grande partie de ses Sécuripalpes; M. Westwood avait mis les siens entre mes mains; MM. Stephens et Stevens ont fait passer sous mes yeux ceux de leur collection. Je ne saurais dire combien mes relations ont été agréables à Londres, soit avec les personnes que je viens de nommer, soit avec d'autres entomologistes tels que MM. Newport, Parry et Newman; j'ai trouvé partout un accueil bienveillant et cordial qui ne s'effacera pas de ma mémoire, et dans la compagnie de M. le docteur Schaum, des agréments qui ont doublé pour moi les plaisirs du voyage.

A Liverpool, m'attendait chez M. Melly une hospitalité qui fait encore le charme de mes souvenirs. M. Melly, que le génie des opérations commerciales ne peut heureusement arracher tout entier à la science qu'il cultive avec un esprit si éclairé, a mis à ma disposition tous les trésors de son cabinet entomologique, l'un des mieux tenus et le plus riche peut-être qui soit entre les mains d'un particulier.

Diverses autres collections, tant nationales qu'étrangères me sont venues en aide pour l'œuvre que j'ai entreprise. Parmi celles de France, combien de matériaux n'ai-je pas trouvé dans les cartons de M. Chevrolat, parmi lesquels figurent plusieurs des types d'Olivier; de M. Guérin, dans lesquels j'ai pu examiner les espèces décrites par ce savant, dans le Voyage autour du monde de la corvette la *Coquille*, dans son Iconographie du *Règne animal* de Cuvier, dans les Voyages de M. Ad. Delessert dans les Indes, et de MM. Th. Lefebvre, A. Petit et Quartin-Dillon en Abyssinie; de M. Reiche, contenant les Coccinellides du voyage en Abyssinie de MM. Ferret et Galinier; de M. Dupont, malheureusement aujourd'hui perdus pour la France; de MM. Buquet, Deyrolle, Doué, Javet,

Perroud, Saucerotte et Solier, qui, à divers titres, se recommandent par le nombre ou par la beauté de leurs insectes; de M. Duméril, dans lesquels Olivier avait décrit une espèce restée à peu près inconnue depuis cette époque ; de MM. Mocquerys, Pilate, Sallé, Trobert, voyageurs aussi actifs qu'intelligents, qui ont rapporté, de leurs explorations dans les contrées lointaines, des Coccinellides plus ou moins intéressantes.

Parmi les collections des entomologistes étrangers à la France, que de ressources ne m'ont pas offertes celle de MM. Germar et Schaum, contenant les types des Sécuripalpes décrits par le premier, et quelques-uns ayant passé sous les yeux de Fabricius ; de M. Dohrn, président de la Société entomologique de Stettin, dont le zèle et l'obligeance m'ont toujours été si utiles ; de M. de Kiesenwetter, dont les voyages ont acquis à la science une foule d'insectes nouveaux ; de M. Westermann de Copenhague, si remarquable par la beauté des espèces et la bonne conservation des individus ; de M. J. Leconte, de New-Yorck, à qui j'ai dû la connaissance de quelques espèces difficiles de Say et de Randall ; de M. Guex, du même pays, l'un des entomologistes les plus zélés et les plus actifs ; de Schoenherr enfin, ce savant de regrettable mémoire, qui, peu de mois avant sa mort, a bien voulu me communiquer la plupart des Coccinellides décrites dans son ouvrage sur la Synonymie des insectes.

Si mon travail est moins incomplet, je le dois aux personnes obligeantes que j'ai nommées. Puissent-elles trouver dans ces lignes l'expression de ma profonde reconnaissance !

Lyon, 29 décembre 1818.

TABLE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CITÉS DANS CE VOLUME (1).

(1) Voyez en outre la liste donnée dans mon *Histoire naturelle des Coléoptères de France*.

sur la corvette la *Coquille*, pendant les années 1822-1825.) *Paris*, 1832, in-fol.

— Partie entomologique des Souvenirs d'un voyage dans l'Inde, exécuté de 1834 à 1839, par M. Adolphe Delessert. *Paris*, 1843, in-8.

— Partie entomologique du Voyage en Abyssinie exécuté pendant les années 1839-1843, par une Commission scientifique, composée de MM. Th. Lefebvre, A. Petit et Quartin-Dillon. *Paris*, 1847 et suiv. in-8.

Haworth (A.-H.). An account of the genus Coccinella. (*In* the Trans. of the entomological Society. t. 1, (1812), in-8.)

Hoffmansegg (J.-C. de). Entomologische Bemerkungen bei Gelegenheit der Abhandlungen über amerikanische Insecten. (*In* zoolog, Magazin herausgegeren von E. R. W. Wiedmann. *Kiel*, 1817, t. 1, in-8).

Hope (F.-W.). On the Entomology of China, etc. (*In* Trans of Linn. Soc., t. 4, 1845.)

— Synopsis of the new Species of Nepaul Insects. (*In* Gray's zoological Miscellany.)

Johansson (B.) Centuria insectorum quam proposuit. (*In* C. Linn. Amænit. academic.)

Klug (le d^r F.) Bericht ueber eine auf Madagascar veranstaltete Sammlung, etc. (*In* Abhandl. der k. Akad. d. Wissensch. z. Berlin (1832), 1834, in-4°.)

— Insecten beschrieben. (*In* Reise um die Erde durch Nord-Asien und die beide Oceane in den Jahren 1828-1829-1830, aufgeführet von Adolph Erman. *Berlin*, 1835, in-fol.)

Latreille (P.-A.). La partie entomologique du Recueil d'Observations de Zoologie et d'Anatomie comparée, faites dans l'Océan atlantique, dans l'intérieur du nouveau continent et dans la mer du Sud, pendant les années 1799-1800-1801-1802 et 1803, par Alex. de Humboldt et A. Bonpland. *Paris*, t. 1 (1811), et t. 2 (1832).

Lucas (H.). Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1842, in-4°.

Mac Leay (W.-S.) Catalog of Insects collected by Capitain King *in*

Narrative of a Surray of the intertropical and western Coasts of Australia performed betwen the years 1818-1822. *London*, 1827, t. 2. in-8.

Magazin (the). Of natural History and Journal of Zoology, Botany, Mineralogy, Geology and Meteorology conducted by J.-C. Loudon. *London*, 1829 et suiv.

Mannerheim (le comte C.-G.). Beytrag zur Kaeferfauna der aleutischen Inseln, der Insel Sitka, und neu Californiens. (*In* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc., t. 16, 1843.)

— Lettre au directeur de la Société. (*In* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc., t. 7, 1834.)

Ménétriés (G.-H.-G.). Description des Insectes recueillis par M. Lehmann. (*In* Mem. de l'Acad. i. des Sc. de St-Pétersb. t. 7.)

Motschoulsky (V. de). Énumération systématique des Insectes décrits et figurés par T. Victor dans les Mémoires et les Bulletins de la Soc. i. d. Nat. de Moscou, depuis 1836 jusqu'à 1840. (*In* Bullet. t. 13, 1840.)

— Insectes du Caucase et des provinces transcaucasiennes. (*In* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Moscou, t. 12 et t. 13.)

— Observations sur le Musée entomologique de l'Université impériale de Moscou. (*In* Bullet., t. 18.)

Newman (E.) A species of Coccinella new to Britain. (*In* Entomolog. Magazin, t. 4.)

Pallas (P.-S.). Reise durch verschiedene Provinzien des Russichen Reichs. *St-Pétersbourg*, 1771-1776, 3 vol. in-4°.

Perty (M.). Delectus Animalium articulatorum quæ in itinere per Brasiliam ann. 1817-1820 jussu et auspiciis Maximiliani-Josephi I. collegerunt J.-B. de Spix et C.-F.-Ph. de Martius. *Monachii*, 1830, in-4°.

— Observationes nonnullæ in Coleoptera Indiæ orientalis. *Monachii*, 1831, in-4°.

Randall (J.-W.). Descriptions of new Species of Coleopterous Insects inhabiting the State of Massachusetts. (*In* Boston journ. of Nat. History. *Boston*, 1838-1839, t. 2.)

— Descriptions of new Species of Coleopterous Insects inhabiting the State of Maine. (*In* Boston journal, t. 2.)

Redtenbacher. Beschreibung der von der B. v. Hügel aus seiner Reise in Kaschmir und den Hymalaye Gebirge gesammelten Insekten. *Vien*, 1846, in-4°.

Reiche. Partie entomologique du voyage en Abyssinie, etc., par MM. Ferret et Galinier. *Paris*, 1847 et suiv., in-8.

Rosenhauer (W.-G.) Beitraege z. Insecten-fauna Europas. in-8.

Say (Th.), Descriptions of Coleopterous Insects collected in the late Expedition to the Rocky Mountains, under the command of major Long. (*In* journal of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, t. 4, 1824.)

— Descriptions of new North American Coleopterous Insects. (*In* Boston Jòurnal of nat. History. *Boston*, 1837, t. 1.)

— Descriptions of new Species of Coleopterous Insects inhabiting the United States. (*In* Journ. of the Academy of nat. Sciences of Philadelphia. 1824, t. 5.

— Œuvres entomologiques recueillies et traduites par M. A. Gory. *Paris*, 1837, in-8.

Sturm (J.). Catalog. der Kaefer-sammlung von J. Sturm. *Nürnberg*, 1843, in-8, fig.

Thunberg (C.-P.). Coleoptera capensia antennarum clavo-solida et perfoliata, collecta, recensita et descripta. (*In* Mem. de l'Acad. des Sc. de St-Pétersb., t. 7, 1815-1816-1820.)

Waterhouse (G.-R.). Descriptions of Coleopterous Insects collected by Charles Darwin in the Galopagos Islands. (*In* the Annals and Magaz. of natur. Histor. conducted by sir W. Jardin, etc., t. 16, 1845.)

White (A.). Description of new Species of *Coccinella* from new Zeland. (*In* the Annals and Mag. of nat. History, etc., 2e série, t. 1, p. 66.)

— The Zoology of the voyage of H. M. S. Erebus and Terror, part. IX.

Wiedemann (G.-R.-C.) Neue exotische Kaefer beschrieben. *In* Germar's Magaz., t. 4.)

Zoubkoff (B.). Nouveaux Coléoptères recueillis en Turcménie et décrits. (*In* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc., t. 6, 1833.)

SPECIES

DES

COLÉOPTÈRES TRIMÈRES SÉCURIPALPES,

PAR

M. E. MULSANT.

Présenté à la Société nationale d'agriculture le 2 juin 1848.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA TRIBU.

Tarses de trois articles ; garnis, sous les deux premiers, de poils chargés de remplir les fonctions de brosses ou d'éponges ; à deuxième article plus large, ordinairement obtriangulaire, sillonné en dessus pour loger une partie du dernier : celui-ci offrant à sa base un nodule à petit article, parfois peu distinct. *Palpes maxillaires* à dernier article visiblement le plus long de tous, et en général fortement sécuriforme, quelquefois gros et subconique. *Antennes* insérées sur les côtés de l'épistome, près du point de jonction de celui-ci avec les joues ; repliées ou cachées sous la tête en état de repos ; très-rarement aussi longuement prolongées que le bord postérieur du prothorax ; le plus souvent de onze articles, quelquefois seulement de dix ou même d'un plus petit nombre ; terminées en massue. *Prothorax* deux fois au moins aussi large que long ; non creusé de deux sillons. *Premier arceau ventral* offrant presque toujours sous chaque cuisse une ligne en relief, en forme d'arc ou d'espèce de V. *Cuisses* comprimées, longitudinalement sillonnées : sillon des quatre dernières creusé sur le côté latéral postérieur, près de l'arête inférieure et presque parallèlement à celle-ci. *Ongles* rarement simples, plus ordinairement munis d'une dent, ou bifides. *Corps* subhémis-

phérique dans un grand nombre, en ovale court ou allongé chez les autres, oblong chez quelques-uns de ces insectes (1).

Ils se divisent en deux groupes.

		Groupes.
Elytres	Glabres, ou n'offrant au plus qu'un peu de duvet près des épaules, chez quelques espèces ayant la partie antérieure de la tête en forme de chaperon.	GYMNOSOMIDES.
	Couvertes sur toute leur surface d'un duvet plus ou moins court, et plus ou moins épais. . .	TRICHOSOMIDES.

PREMIER GROUPE.

LES GYMNOSOMIDES.

CARACTÈRES. Élytres glabres, ou n'offrant qu'un peu de duvet près des épaules, chez quelques espèces ayant la partie antérieure de la tête en forme de chaperon.

Ils composent trois familles :

			Familles.
Elytres	arrondies ou subarrondies à l'extrémité; non creusées de fossettes profondes sur leur repli, lorsqu'il est étroit. Yeux ordinairement arrondis.	Epistome libre, séparé des joues, laissant à découvert la base des antennes.	COCCINELLIENS.
		Epistome confondu avec les joues, pas plus saillant qu'elles, et composant avec celles-ci un chaperon en forme de tranche assez large jusqu'à la moitié externe des yeux, que cette sorte de rebord semble couper en deux parties. Antennes courtes, à base voilée par le chaperon, à massue fusiforme.	CHILOCORIENS.
	Ordinairement obtuses ou obtusément tronquées à l'extrémité ; à repli généralement étroit et creusé de fossettes profondes pour loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures. Antennes à peine aussi longues que la largeur du front ; à massue fusiforme ; à base ordinairement découverte, quelquefois voilée par une sorte de chaperon, mais chez lequel l'épistome s'avance plus que les joues. Yeux ovales, subparalèles à leur bord interne, peu ou point saillants. . . .		HYPÉRASPIENS.

(1) Voyez, pour des détails plus étendus relatifs à l'organisation extérieure, etc., de ces insectes, mon *Histoire naturelle des Coléoptères de France* (Sécuripalpes).

PREMIÈRE FAMILLE.

LES COCCINELLIENS.

Forment deux divisions :

Élytres	à base souvent anguleuse ou plus avancée au devant du calus qu'à l'angle huméral, d'autrefois presque droite ou un peu courbée en arrière, mais sans former un angle rentrant au devant du calus ; à repli subhorizontal, rarement incliné, et dans ce cas, n'offrant pas simultanément le tiers externe de leur base relevé.	1re division.
	à base jamais anguleusement saillante au devant du calus, toujours relevée dans son tiers externe, qui souvent est avancé de manière à former le côté d'un angle rentrant très-ouvert, au-devant du calus ; à repli toujours fortement incliné, dépassant l'extrémité des cuisses.	2me division.

PREMIÈRE DIVISION.

Caractères. *Élytres* à base souvent anguleuse ou plus avancée au-devant du calus qu'à l'angle huméral, d'autres fois presque droite ou un peu courbée en arrière, mais sans former un angle rentrant au-devant du calus ; à repli subhorizontal, rarement incliné, et, dans ce cas, n'offrant pas simultanément le tiers externe de la base relevé.

Les Coccinelliens de cette première division ont en général un facies particulier, qui permet de les distinguer au premier coup-d'œil de ceux de la suivante. Ils ont le prothorax parfois sans échancrure bien sensible au bord antérieur, et dans tous les cas la partie médiaire de cette échancrure peu ou point arquée ; en arc assez faiblement dirigé en arrière et souvent bissinueux, à son bord postérieur ; jamais creusé d'une fossette vers l'angle antéro-interne de son repli. Les élytres sont généralement inclinées aux épaules ; elles n'offrent pas le tiers externe de leur base plus avancé, de manière à former un angle rentrant au-devant du calus, et, si ce tiers basilaire externe est relevé chez quelques Coccinelliens ayant leur bord latéral en gouttière, le repli subhorizontal ne permet pas de se laisser induire en erreur par cette sorte d'anomalie. Ce repli est parfois incliné chez un petit nombre d'espèces fallacieuses qui, par là, sembleraient devoir être placées dans la deuxième division, mais que leurs épaules abaissées

et que la direction du bord basilaire des élytres rattachent à la première. Les antennes égalent toujours en longueur au moins la moitié des bords latéraux du prothorax, et n'ont jamais la massue fusiforme comme on en voit des exemples chez les espèces de la division suivante, qui se rapprochent des Chilocoriens. Le mésosternum est souvent entier. Les cuisses, dans le plus grand nombre, dépassent le bord latéral des élytres. Leur corps, rarement suballongé, est parfois oblong, ordinairement en ovale plus ou moins court, quelquefois orbiculaire; mais les antennes sont alors plus allongées, à massue soit subdentelée, soit en partie dentelée avec le dernier article aplati en forme de disque, caractères divers que les antennes présentent très-rarement dans la division suivante.

A cette première coupe appartiennent tous les Coccinelliens d'Europe; elle se divise en cinq branches.

Branches

- Antennes
  - De onze articles; n'offrant pas le dernier aplati en forme de disque.
    - Plaques pectorales et abdominales, nulles ou rudimentaires. . . . . HIPPODAMIAIRES.
    - Plaques pectorales et abdominales existantes.
      - Ecusson très-apparent, au moins aussi large que la 10e partie de la base d'une élytre.
        - Antennes à peine plus longuement prolongées que la moitié des bords latéraux du prothorax; à massue ordinairement assez courte, tronquée, composée d'articles serrés, transversaux. . . COCCINELLAIRES.
        - Antennes souvent presque aussi longuement prolongées que les bords latéraux du prothorax; à massue allongée, composée d'articles généralement plus longs que larges, et dont le dernier au moins, par sa base plus étroite que l'extrémité du précédent, se détache visiblement de celui-ci. HALYZIAIRES.
      - Écusson peu apparent, à peine aussi large que la douzième partie de la base d'une élytre. Languette échancrée. . . . . MICRASPIAIRES.
  - Seulement de neuf à dix articles apparents, dont les 3e et 5e parfois très-petits; dentées ou subdentées vers l'extrémité; à dernier article aplati en forme de disque. . , . . . DISCOTOMAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES HIPPODAMIAIRES.

Caractères. *Plaques pectorales et abdominales* nulles ou rudimentaires, c'est-à-dire n'offrant les unes ou les autres de leur existence, que de légères traces n'atteignant jamais le bord postérieur de l'arceau. *Mésosternum* généralement étroit, entier ou à peine échancré. *Cuisses* dépassant notablement les côtés du corps, peu faites conséquemment pour se coller à la poitrine, peu creusées de sillons pour recevoir la jambe. *Élytres* sensiblement anguleuses à la base, au-devant du calus. *Partie antéro-médiaire du premier segment ventral* en ogive. *Corps* oblong ou en ovale allongé.

Cette branche comprend les genres suivants :

			Genres.
Ongles	Bifides	Prothorax offrant la partie médiaire de sa base en arc dirigé en arrière, tronqué ou sinueux, au devant de l'écusson. Élytres arrondies postérieurement. Corps suballongé.	Eriopis.
		Prothorax offrant la partie médiaire de sa base en arc dirigé en arrière, ni sinueux, ni tronqué au-devant de l'écusson. Élytres en ogive ou subacuminées postérieurement. Corps oblong ou ovale.	Hippodamia.
	Munis d'une dent à la base interne de chacun de leurs crochets.		Megilla.
	Entiers ou n'offrant qu'une dent rudimentaire. . . .		Næmia.

Genre *Eriopis*, Eriopis.

(*Eriopis* non mythologique.)

Caractères. *Ongles* bifides. *Prothorax* à peine ou point échancré en devant, arqué et étroitement relevé en rebord sur les côtés; à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; coupé transversalement sur les côtés de la base; en arc faible, postérieurement dirigé et subéchancré au-devant de l'écusson, dans le milieu de ladite base; faiblement convexe en dessus. *Élytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; trois fois aussi longues que

lui; subarrondies aux épaules; arrondies ou subarrondies postérieurement. *Corps* suballongé.

Les ♂ des espèces connues ont le premier article des tarses antérieurs ovale, sillonné en dessous; l'épistome bordé de jaune ou de jaune pâle. Chez les ♀, le premier article des tarses antérieurs est étroit, obtriangulaire, peu ou point distinctement sillonné en dessous; l'épistome est noir ou peu distinctement bordé de jaune, ou de jaune pâle.

Les espèces de ce genre semblent, jusqu'à ce jour, particulières à l'Amérique.

1. **E. opposita**; Chevrolat, inéd. Guérin. *Suballongée. Prothorax et élytres noirs : le premier paré d'une bordure latérale et d'une tache au milieu des bords antérieur et postérieur, jaune (la postérieure plus large et tronquée ou subéchancrée en devant) : les secondes ornées chacune à l'épaule d'une bordure submarginale, et de six taches subpunctiformes, jaunes : une au milieu de la base (ordinairement liée à l'humérale), deux aux deux cinquièmes, deux aux trois quarts, une apicale. Rebord et repli noirs.*

Hippodamia opposita, Chevrolat inéd., Dej. Catal., p. 456. — Guérin-Méneville, Icon. du règne anim. de Cuv., p. 321.

État normal. *Prothorax* noir; orné sur les côtés d'une bordure jaune, assez large, rétrécie dans son milieu; paré en outre de deux taches de même couleur, liées au milieu : l'une, du bord antérieur : l'autre, de la base : l'antérieure en forme de demi-cercle, d'arc ou de triangle dirigé en arrière, et prolongée jusqu'au quart ou au tiers : la postérieure, élargie d'arrière en avant, couvrant le tiers ou les deux cinquièmes postérieurs de la ligne médiane, tronquée ou échancrée en devant. *Élytres* noires; ornées chacune de sept taches jaunes ou d'un jaune orangé : la première subarrondie, presque aussi étendue que la moitié de la largeur, liée au milieu de la base, distante de l'écusson du tiers environ de son diamètre, ordinairement unie à la seconde : celle-ci, en forme de bordure humérale prolongée latéralement jusqu'au quart du bord externe, dont le rebord reste noir dans toute la périphérie : les troisième et quatrième, subarrondies obliquement situées : la troisième vers les deux cinquièmes, au moins aussi rapprochée de la suture que la première : la quatrième liée au rebord externe, vers la moitié de la longueur : les cinquième et sixiè-

me subarrondies, subtransversalement placées vers les trois quarts : la cinquième, oblique, à même distance de la suture que les première et troisième : la sixième, liée au rebord externe : la septième, placée à l'angle sutural dont le bord apical, et moins étroitement le sutural, restent noir.

Variations du Prothorax.

Obs. Quand les taches jaunes ont plus de développement, le prothorax semble jaune, paré d'une sorte d'M noire.

Le rétrécissement de la bordure latérale est dû à une sorte de point intimément lié à la partie noire, qui forme ainsi une saillie anguleuse dans le milieu de son côté externe.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Première tache des élytres, séparée de l'humérale.*

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Quelques-unes des taches liées ensemble.*

Obs. Ce sont ordinairement les cinquième et sixième qui ont le plus de tendance à s'unir.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0090$ (3 à 4 l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0048$ (1 1/2 à 2 1/8 l).

Corps suballongé. *Tête* ponctuée; noire, avec le côté externe des mandibules, le bord antérieur du labre et les joues, jaunes ou d'un jaune orangé. *Antennes* d'un jaune rouge avec la base souvent obscure et l'extrémité noire. *Palpes maxillaires* en grande partie obscurs ou noirs. *Prothorax* superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Écusson* triangulaire; noir. *Élytres* assez faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes, subarrondies postérieurement; faiblement ou médiocrement convexes, superficiellement pointillées; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous* du corps noir, avec les épimères des médi et postpectus, et la moitié postérieure des postépisternums, jaunes. *Pieds* noirs.

Patrie : le Chili (collections Chevrolat, Dejean, Dupont, Perroud, Reiche, Solier; Muséum de Paris); île Juan Fernandez (Guérin) (*type*).

2. **E. connexa**, Germar. *Suballongée. Prothorax et élytres, noirs : le premier paré d'une bordure latérale et d'une tache au milieu des bords antérieur et postérieur, d'un jaune pâle (la postérieure en*

ogive ou subarrondie en devant) : les secondes, ornées chacune à l'épaule d'une bordure submarginale et de six taches subpunctiformes, d'un jaune pâle : une au milieu de la base (ordinairement liée à l'humérale), deux aux deux cinquièmes, deux aux trois quarts, une apicale. Rebord et repli au moins en grande partie, d'un jaune pâle.

État normal. ***Prothorax*** **noir ; orné sur les côtés d'une bordure flave ou d'un blanc flave, et paré de deux taches de même couleur, liées au milieu : l'une, du bord antérieur : l'autre, de la base : l'antérieure, en arc, en demi-cercle ou en triangle, dirigée en arrière : la postérieure en triangle, à côtés curvilignes, ou arrondie en devant.** ***Élytres*** **noires, ornées chacune de sept taches d'un blanc flave : la première subarrondie, plus étendue que la moitié de la largeur, assez peu distante de l'écusson d'une part, liée à la base et à la seconde : celle-ci en forme de bordure humérale, prolongée sur le bord externe jusques au-delà du quart de la longueur : la troisième, ovalaire, un peu plus voisine de la suture que la première, placée du quart aux deux cinquièmes : la quatrième en demi-ovale transversal, placée à la moitié de la longueur, sur une ligne subtransversale ou un peu oblique, liée au rebord externe qui est d'un blanc flave, depuis l'humérale jusqu'à la sixième tache et souvent jusqu'à l'apicale : la cinquième subarrondie, au moins aussi voisine de la suture que la troisième, placée vers les deux tiers : la sixième plus petite, un peu plus postérieure, liée au bord externe : la septième subarrondie, apicale, presque liée à la suture, à l'angle sutural.**

Coccinella connexa, Germar, Spec. nov. p. 621. 889. — Guérin. Icon. du règn. anim. de Cuv. p. 321.

Coccinella 16-pustulata, Latr. Recueil d'observ. faites par Humbold et Bonpland, t. 2. p. 26. 81. pl. 1. (31) fig. 13.

Hippodamia clathrata, Dej. Catal. p. 456.

Variations du Prothorax.

α. Tache du milieu du bord antérieur, dilatée en forme de bordure et liée à la bordure latérale.

Variations des Élytres.

Var. A. ***Deux des taches liées ensemble.***

Obs. Ce sont ordinairement les cinquième et sixième, et troisième et quatrième qui ont le plus de tendance à s'unir.

Var. B. *Taches des élytres liées ensemble, au nombre de plus de deux.*

Obs. Ce sont généralement les troisième et quatrième d'une part, et les cinquième et sixième de l'autre, qui sont unies. Les élytres sont alors d'un jaune pâle, avec la suture et trois bandes anguleuses, noires, plus ou moins rétrécies, et n'atteignant pas quelquefois les unes ou les autres le bord extérieur.

Coccinella chilensis. Eschsch. Inéd. Dej. Catal. p. 456.
Hippodamia peruviana. Reiche, *in* collect.

Variations du dessous du corps.

Var. C. *Extrémité seulement des postépisternums d'un blanc jaunâtre.*

Long. 0^m,0045 à 0^m,0060 (2 à 2 3/4 l). — Larg. 0^m,0018 à 0^m,0027 (7/8 à 1 1/4 l).

Corps suballongé ou oblong. *Tête* ponctuée; noire, avec le côté externe des mandibules, le bord antérieur du labre et les joues, d'un blanc flave. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve à extrémité obscure. *Prothorax* pointillé; luisant; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* assez faiblement élargies jusques aux trois cinquièmes; subarrondies postérieurement; faiblement ou médiocrement convexes en dessus; pointillées; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, et dernière moitié des postépisternums, d'un blanc jaunâtre. *Pieds* noirs.

Patrie : le Chili (collect. Buquet, Dejean, Dupont, Melly, Perroud, Solier, Trobert); Monte-Video (Perroud); le Brésil (Chevrolat, Germar (*type*) Melly etc.); le Pérou (Chevrolat, Reiche, Trobert, etc.); Équateur (Dej.); la Colombie (Perroud, Reiche, Muséum britannique); la Californie (Dupont).

Obs. Elle se distingue de la précédente par sa taille ordinairement moins grande; par la couleur d'un jaune pâle ou d'un blanc jaunâtre, des taches du prothorax et des élytres; par la forme de la tache basilaire du prothorax; par le rebord externe et le repli des élytres, d'un jaune pâle ou d'un blanc jaunâtre, au moins jusqu'à la sixième tache, c'est-à-dire jusqu'à la latérale de la deuxième rangée.

Genre *Hippodamia*, Hippodamie, Chevrolat.

Caractères. *Ongles* bifides. *Prothorax* peu ou point échancré en devant, paraissant tronqué quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; arqué et relevé assez étroitement en rebord sur les côtés; à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; coupé presque en ligne transversalement droite sur les côtés de la base, en arc postérieurement dirigé dans la partie médiaire de celle-ci; faiblement convexe en dessus. *Elytres* d'un tiers environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; arrondies ou subarrondies aux épaules; munies sur les côtés d'un rebord étroit; postérieurement en ogive étroite ou subacuminée. *Corps* oblong ou en ovale allongé.

Le premier article des tarses antérieur est ovale, et muni en dessous de ventouses chez les ♂; graduellement élargi de la base à l'extrémité, et dépourvu de ventouses chez les ♀. L'avant-dernier arceau de l'abdomen est échancré en arc chez ceux-là; sans échancrure chez celles-ci.

Les espèces de ce genre habitent principalement les contrées des deux continents situées sous la zône tempérée boréale.

A. Prothorax n'offrant pas sur la partie noire de son disque deux lignes blanches.

B. Prothorax jaune ou blanc sur toute la longueur de ses bords latéraux.

1. H. tredecim-punctata; Linn.

Hippodamia 13-*punctata*, Muls. *Hist. nat.* (Sécuripalpes) p. 31.

Ajoutez à la synonymie : *Coccinella tibialis*, Say. Descr. of Col. ins. *in* Journ. of the Acad. of Philadelphie, t. 4. p. 94. 4.

Patrie : l'Europe et l'Amérique boréale (Dejean, Guex, Kirby, Leconte, Melly).

2. H. xanthoptera. *Oblongue. Prothorax noir, paré en devant et plus largement sur les côtés d'une bordure d'un jaune pâle : les latérales marquées chacune d'un point noir. Elytres d'un rouge jaune sans taches. Dessous du corps, cuisses et ongles noirs, épimères des médi et postpectus blanches. Côtés du ventre, jambes et tarses, d'un fauve jaune.*

Hippodamia xanthoptera, Mannerh. Inéd. Dej. Catal. p. 456.

Coccinella signata Falderm. Inéd. Ménétriés, Catal. p. 240. 1153.

Hippodamia signata, Falderm, Faun. ent. transcaucas. *in* Nov. Mem. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. t. 4. 2me part. p. 398. 572. pl. 15. fig. 2.

Long. 0m,0056 à 0m,0061 (2 1/4 à 2 3/4l). — Larg. 0m,0030 à 0m,0033 (1 1/3 à 1 1/2l).

Corps oblong ou en ovale allongé. *Tête* noire, parée d'une tache triangulaire flave au milieu du front : labre de cette dernière couleur. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* pointillé; marqué sur son disque de quatre fossettes punctiformes plus ou moins apparentes; noir sur sa partie médiaire, paré en devant et sur les côtés, d'une bordure d'un jaune pâle : les latérales, beaucoup plus développées, marquées chacune d'un point noir vers le milieu de la longueur : la partie noire, couvrant la moitié médiaire environ de la base, rétrécie en ligne droite, d'arrière en avant, avancée jusqu'au sixième antérieur. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, sans taches. *Dessous du corps* et cuisses, noirs : côtés du ventre et jambes d'un jaune fauve.

Patrie : les provinces méridionales de la Russie d'Asie (collect. Dejean, Motschoulsky; Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. J'ai été obligé d'adopter le nom du catalogue Dejean, Olivier ayant plus antérieurement appliqué à une autre espèce la dénomination spécifique donnée par Faldermann.

Cette espèce a la plus grande analogie avec l'*H.* 13-*punctata*; elle en diffère par son prothorax marqué de petites fossettes punctiformes, paré d'une tache noire analogue à celle de la variété de celle-ci désignée sous le nom de *padana*; par l'absence de taches ou de points noirs sur les élytres. Elle semble du reste avoir le corps un peu plus large et moins convexe que celui de l'*H.* 13-*punctata*.

4. **H. 7-maculata** Linné, innommée, de Geer. *Oblongue. Prothorax noir, paré en devant et aussi étroitement sur les côtés, d'une bordure d'un jaune flave. Elytres d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune, parées ordinairement chacune de six taches punctiformes noires, et d'une scutellaire commune, le plus souvent liée à la juxta-suturale antérieure. Extrémité des jambes et partie des tarses d'un jaune fauve.*

État normal. *Prothorax* noir; paré en devant et aussi étroitement sur les côtés, d'une bordure d'un jaune flave ou orangé, plus ou

moins sensiblement rétrécie dans le milieu de ceux-ci. *Elytres* d'un rouge jaune, ou d'un jaune fauve ou testacé; parées d'une tache suturale noire, linéaire, subparallèle, formant depuis la base une bordure suturale jusqu'au quart de la longueur, où elle se lie ordinairement à un point de même couleur, voisin de la suture, bilobée alors postérieurement, ou figurant une sorte de feuille de trèfle ou de cœur renversé; ornées chacune en outre de cinq autres taches punctiformes ou points, noirs : le premier, arrondi, sur le calus huméral : le deuxième, petit, rapproché du bord externe, au quart ou au cinquième de la longueur : le troisième, en ovale subtransversal ou un peu oblique, situé un peu après la moitié de la longueur, éloigné de la suture d'un cinquième ou d'un sixième de la largeur, distant de deux cinquièmes du bord externe : le quatrième, un peu plus postérieur, subarrondi, aussi voisin du bord externe que le deuxième : le cinquième, subarrondi ou en ovale transversal, aux quatre cinquièmes de la longueur, plus rapproché de la suture que du bord externe.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Elytres sans taches, ou seulement avec la partie basilaire de la suture, noire.*

Coccinella 7-maculata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 206. 45. var. *p*.

Var. B. *Elytres n'offrant chacune que deux des taches indiquées dans l'état normal.*

α. La scutellaire (soit dépourvue du point postscutellaire, soit isolée de ce point ou liée à lui) et celle du calus.

Coccinella 7-maculata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 206. 45. var. *o*.

β. Celle du calus et la juxta-suturale médiaire.

Coccinella notata, Schneid. Mag. p. 146. 10. var. *e*.

Coccinella 13-punctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 326. 79. var. 3.

Coccinella 7-maculata, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 174. 57. var. *η*.

Var. C. *Elytres n'offrant chacune que trois des taches indiquées dans l'état normal.*

γ. La scutellaire, celle du calus et la juxta-suturale médiaire.

a. Tache scutellaire linéaire, étroite, simple, c'est-à-dire non liée à un point postscutellaire.

Coccinella 7-maculata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 206. 45. var. *n*.

aa. Tache scutellaire isolée du point postscutellaire.

Coccinella 7-maculata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 205. 45. var. *i.*

aaa. Tache scutellaire normale.

Coccinella 7-maculata. Payk. Faun. suec. t. 2. p. 44. 45. Obs. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 205. 45. var. *f.*

Var. D. *Elytres n'offrant chacune que quatre des taches indiquées dans l'état normal.*

δ. 1° La scutellaire (soit dépourvue de point postscutellaire, soit isolée de ce point, soit liée à lui); 2° celle du calus; 3° la juxta-suturale médiaire; 4° la subapicale.

ε. Semblable à la var. δ, mais offrant la quatrième tache ou l'externe de la rangée médiaire, à la place de la subapicale ou parfois de la scutellaire.

Var. E. *Elytres offrant chacune une tache de moins que celles indiquées dans l'état normal.*

ζ. Tache scutellaire nulle, toutes les autres existantes.

Coccinella 7-maculata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 296. 45. var. *m.*

η. Point subhuméral juxta-marginal, nul; tous les autres existants et isolés.

b. Tache scutellaire simple, dépourvue du point postscutellaire.

Coccinella notata, Schneid. Mag. p. 146. var. *d.*

Coccinella 7-maculata, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 174. 57. var. ζ. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 205. 45. var. *k.*

bb. Tache scutellaire isolée du point postscutellaire.

Coccinella 7-maculata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 205. 45. var. *h.*

bbb. Tache scutellaire normale.

Coccinella oblonga, Herbst, Arch. p. 43. 7. pl. 22. fig. 4. d. — *Id.* Trad. fr. p. 98. 8. pl. 22. fig. 4. d. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1653. var. β.

Coccinella notata, Schneid. Mag. p. 145. 10. var. *c.*

Coccinella 13-punctata, Illig. Kaef. preuss. p. 425. 14. var. β. ? — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 56. var. *b.* ? — Herbst, Nat. t. 5. p. 325. 79. var. 1.

Coccinella 7-maculata, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 44. 45. *Obs.* — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 174. 57. var. β.

ι. Point subhuméral juxta-marginal nul: troisième et quatrième taches unies en forme de bande raccourcie à ses deux extrémités.

Coccinella... Linn. Faun. suec. p. 545. n° 2271.

Coccinella 7-maculata. De Geer, Mem. t. 5. p. 373. 5. — Fabr. Gen. ins. mant. p. 217. 13-14. — *Id.* Spec. 1. p. 97. 22. — *Id.* Mant. ins. 1. p. 57. 37. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 275. 42. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 363. 53. — Retz. Gen. et spec. p. 170. 1109. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1650. 78. — De Vill, C. Linn. Entom. t. 1. p. 107. 33. et t. 4. p. 237. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 59. 51. — Herbst, Nat. t. 5. p. 364. 93. — Panz. Ent. Germ. p. 137. 19. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 43. 45. — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 52. 157. —

SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 174. 57. *α*. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 204. 45. var. *d*. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 438. 22.

Coccinella notata, SCHNEID. Mag. p. 145. 10. var. *b*.

État normal.

c. Tache scutellaire simple, c'est-à-dire dépourvue du point noir postscutellaire.

Coccinella 7-maculata. GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 205. 45. var. *k*.

cc. Tache scutellaire, isolée du point noir postscutellaire.

Coccinella 7-maculata, GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 205. 45. var. *g*.

ccc. Tache scutellaire normale.

Coccinella notata, LAICHART. Tyr. Ins. t. 1. p. 119. 5. — SCHNEID. Mag. p. 145. 10. a?.

Coccinella 13-punctata, SCHRANK, Enum. p. 55. 102. a? — HERBST, Nat. t. 5. p. 325. 79. var. 2.

Coccinella 7-maculata, ILLIG. Kaef. preuss. p. 424. 13. *α*. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 44. 45. *Obs.* — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 55. 13. *a*. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 174. var. *δ*. et *γ*. — DUMÉRIL, Dict. des Sc. nat. t. 9. p. 494. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 204. 45. *a*. — STEPH. Syn. t. 4. p. 389. 29. — REDTENB. Tent. p. 21. 1. — *Id. in* GERMAR's. Zeitsch. t. 5. p. 126. 1.

Hippodamia 7-maculata, DEJ. Catal. p. 436. — STEPH. Man. p. 317. 250.

Variations des Elytres (par excès).

Var. F. *Élytres marquées des taches noires indiqués dans l'état normal, et offrant quelques-unes d'entre elles liées ensemble.*

κ. Troisième et quatrième taches unies en forme de bande raccourcie à ses deux extrémités; quelquefois fortement dilatées.

Coccinella 13-punctata, SCHRANK, Enum. p. 55. 102. *α*?

Coccinella segetalis, NAEZ. *in* Act. Holm. 1792. p. 170. pl. 7. fig. 1. 2.

Coccinella 7-maculata, ILLIG. Kaef. preuss. p. 424. 13. var. *β*. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 55. 13. var. *b*. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 174. 57. var. *ε*. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 205. 45. var. *c*.

λ. Point noir du calus lié à la tache scutellaire, et au point postscutellaire uni à cette tache.

Obs. Parmi les *Hippodamia 13-punctata* de la collection Dejean, appartenant aujourd'hui au Muséum de Lyon, existe un exemplaire que sa forme, le dessin de son prothorax et ses pieds noirs rattachent évidemment à cette espèce, et qui doit se rapporter à la variété *λ*. Cet individu a la tête noire, parée d'une tache flave en losange, dont la moitié antérieure repose sur l'épistome et la postérieure sur le front; l'extrémité des antennes et des palpes noirs; le point noir subhuméral des élytres moins petit qu'il ne l'est habituellement; le prothorax entièrement noir en devant; le ventre noir; les spongioles des tarses, roussâtres. Cet exemplaire provient de l'Amérique septentrionale, et avait été envoyé à Dejean par M. Leconte.

Long. 0^m,0067 (3[1]). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4[1]).

Corps oblong. *Tête* assez finement ponctuée; généralement d'un jaune fauve sur la labre, l'épistome, les joues, et sur un espace triangulaire ou mitréforme de la partie antérieure du front, noire sur le reste. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune fauve. *Prothorax* assez finement ponctué; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive étroite, ou subacuminées, postérieurement; assez faiblement convexes en dessus; un peu moins finement ponctuées que le prothorax; indistinctement pointillées ou paraissant lisses dans les intervalles; à calus huméral à peine saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, flaves, et les côtés du ventre ordinairement tachés de flave ou flave fauve. *Pieds* noirs : extrémité des jambes, dessous et le plus souvent partie du dessus des tarses d'un roux fauve, ou d'un fauve jaune.

Cette espèce se trouve en Angleterre et dans quelques parties de l'Allemagne, mais plus particulièrement dans le nord de l'Europe.

Obs. Linné, sans lui donner de nom spécifique, la fit connaître dans l'appendice de sa *Fauna suecica*, dans lequel il ajouta les descriptions d'un certain nombre d'animaux qu'il n'avait pas eu l'occasion de soumettre à un examen approfondi. Elle ne se trouve pas mentionnée dans son *Systema naturæ;* peut-être, ce Père de la science, la regarda-t-il comme une variété de la 13-*punctata;* car, avec celle-ci, se trouvent dans sa collection, deux individus appartenant à l'*H.* 7-*maculata*.

BB. Prothorax paré seulement aux angles de devant d'une tache jaune ou pâle.

5. **H. quinque-signata**; Kirby. *En ovale allongé. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache obtriangulaire, d'un blanc sale. Elytres d'un jaune rouge, ornées d'une bande subbasilaire transversalement étendue d'un calus à l'autre, et chacune des deux taches, noires : la première, vers les trois cinquième du disque, plus grosse, oblique, échancrée en devant : la seconde, punctiforme, aux quatre cinquièmes de la longueur. Dessous du corps et pieds, noirs. Epimères blanches.*

♂. Prothorax bordé de blanc en devant, entre les taches des angles.

♀. Prothorax non bordé de blanc en devant, d'une tache à l'autre des angles.

Coccinella 5-signata, Kirby, Faun. boreali-americ. p. 230. n. 312. pl. 7. fig. 7.

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps oblong ou en ovale allongé. *Tête* noire, parée d'une bordure d'un blanc sale au bord antérieur du labre, et d'une tache de même couleur, presque obcordiforme, sur le milieu du front. *Antennes* d'un jaune testacé, à massue noire. *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé, à dernier article brun. *Prothorax* pointillé; noir, paré aux angles de devant, d'une tache blanche ou d'un blanc sale, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et de là un peu curvilinéairement jusqu'aux deux cinquièmes du bord externe; offrant en outre dans le ♂, le bord antérieur paré d'une tache à l'autre, d'une bordure blanche plus ou moins étroite. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, en ogive postérieurement; assez médiocrement convexes en dessus; au moins aussi finement pointillées que le prothorax; d'un rouge jaune; parées d'une bande subbasilaire, commune aux deux étuis, extérieurement raccourcie, et chacune de deux taches noires : la bande, située au sixième de la longueur, prolongée d'un calus à l'autre, un peu en arc dirigé en arrière, n'offrant pas d'avant en arrière un sixième de la longueur : la première tache, plus grosse, située vers les trois cinquièmes, comme formée de deux points inégalement gros, unis entre eux et composant une sorte de bande raccourcie à ses deux extrémités, à peine distante de la suture d'un sixième de la largeur, et un peu moins du bord externe, obliquement dirigée d'avant en arrière, de dedans en dehors, plus grosse près de la suture, sensiblement sinueuse dans le milieu de son bord antérieur : la deuxième tache punctiforme, située aux quatre cinquièmes de la longueur, une fois plus rapprochée de la suture que du bord externe. *Dessous du corps* et *pieds*, noirs. *Epimères* des médi et postpectus, blanches. Plaques rudimentaires.

Patrie : l'Amérique septentrionale, vers le 65e degré de latitude (Muséum britannique) (*type*).

Obs. Cette espèce, aux yeux de M. Hope, constituerait un nouveau genre qu'il nomme *Hemisphærica* (Coléopt. man. 3e part. p. 157), mais dont il n'indique pas les caractères.

6. **H. extensa.** *En ovale allongé. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache obtriangulaire d'un jaune rouge. Elytres d'un rouge fauve, ornées d'une bande subbasilaire, couvrant sur la suture à partir de l'écusson, un cinquième de la longueur, graduellement rétrécie et transversalement étendue sur les côtés, jusqu'à la partie postérieure de chaque calus. Dessous du corps et pieds noirs. Epimères blanches.*

Long. 0^m,0055 (2 1/2'). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3').

Corps en ovale allongé. *Tête* pointillée ; noire, ornée sur le milieu du front d'une tache en losange, couleur de chair ou d'un flave carné. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave carné, à extrémité obscure ou noire. *Prothorax* pointillé ; noir, paré aux angles de devant d'une tache triangulaire, d'une pâle couleur de chair, étendue au côté interne jusqu'à la sinuosité postoculaire, et prolongé sur les côtés jusqu'au milieu des bords latéraux. *Ecusson* petit ; noir, triangulaire. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs, en ogive ou subacuminées dans leur seconde moitié ; médiocrement convexes ; à calus huméral peu prononcé ; d'un fauve rouge, parées d'une bande transversale noire, commune aux deux étuis, extérieurement raccourcie, plus étendue d'avant en arrière sur la suture qu'elle couvre depuis la partie postérieure de l'écusson jusqu'au cinquième ou au quart de la longueur, transversalement étendue en se rétrécissant graduellement, jusqu'à la partie postérieure du calus où elle se termine, un peu en arc dirigé en arrière à son bord antérieur, et laissant entre ce bord et la base de chaque élytre, un espace transversalement oblong qui semble plus clair que le reste des étuis. *Dessous du corps* et *pieds* noirs. Epimères des médi et postpectus, blanches. Mésosternum creusé en devant d'une fossette pour recevoir la pointe du prosternum.

PATRIE : la Californie septentrionale (Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la précédente, et peut-être, n'en est-elle qu'une variété dont les deux taches des élytres auraient disparu ; mais outre l'absence de ces signes dont il n'existe pas les moindres traces, l'exemplaire unique dont j'ai eu la communication, m'a paru avoir la partie médiaire du bord antérieur du prothorax plus arquée, la tache des élytres plus allongée, les élytres plus étroites à la base.

Les plaques abdominales sont également rudimentaires comme dans l'espèce précédente.

AA. Prothorax offrant sur la partie noire de son disque deux lignes blanches obliques.

7. **M. glacialis**; Fabricius. *Oblongue. Prothorax noir, paré sur le disque de deux traits obliques, d'un blanc flave, et d'une bordure de même couleur, sur les côtés et en devant : l'antérieure à peine anguleusement dirigée en arrière dans son milieu. Elytres d'un jaune rouge, ornées chacune de quatre points noirs : un petit sur le calus : deux gros généralement liés en forme de bande oblique et raccourcie, après le milieu : un gros près de l'extrémité. Ventre noir, bordé de fauve. Pieds noirs.*

État normal. *Prothorax* noir; paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave : l'antérieure plus étroite, à peine anguleusement prolongée en arrière dans son milieu : les latérales très-sensiblement rétrécies dans leur milieu; orné de deux lignes de même couleur, assez courtes, obliques, convergeant en arrière sans se réunir, à peu près aussi distantes de la base par l'une de leurs extrémités, que de la bordure antérieure par l'autre. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, ornées près de l'écusson ou dans le milieu de la base de chacune, d'une tache flave, parfois à peine apparente; marquées chacune de quatre points noirs : le premier sur le calus, les deuxième et troisième, gros, aux quatre septièmes sur une ligne un peu obliquement transversale; rarement libres, ordinairement liés ensemble : le troisième un peu plus postérieur, plus rapproché du bord externe que le deuxième ne l'est de la suture, ordinairement lié avec celui-ci en une bande raccourcie et plus ou moins étranglée dans son milieu : le quatrième en ovale transversal, aux cinq sixièmes de la longueur, gros, à peu près aussi distant du bord externe que de la suture.

Coccinella glacialis, Fabr. Syst. ent. p. 80. 12. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 96. 19.— *Id.* Mant. 1. p. 56. 34. — *Id.* Ent. syst. 1. 274. 59. — *Id.* Syst. El. 1. p. 364. 50. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 237. 7. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1648. 67. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 57. 46. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1,007. 29. pl. 5. fig. 68.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Elytres dépourvues du point noir situé sur le calus.*

Coccinella abbreviata, Fabr. Mant. 1. p. 54. 14. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 269. 19.

— *Id.* Syst. El. 1. p. 360. 27. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1646. 63. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 52. 20. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1,006. 28. pl. 3. fig. 26. — Schoenh. Syn. t. 2. p. 158. 32.

Coccinella glacialis, Herbst, Nat. t. 5. p. 265. 4. pl. 55. fig. 4.

Coccinella remota, Weber, Obs. Ent. p. 49. 2.

Hippodamia abbreviata, Dej. Cat. p. 456.

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. ***Deuxième, troisième et quatrième points noirs des élytres réunis en forme de tache trilobée.***

Long. 0m,0076 (3 1/2l). — Larg. 0m,0049 (2 1/4l).

Corps en ovale allongé. *Tête* noire, avec les joues, le bord antérieur du labre et de l'épistome et une bande sur la suture frontale, d'un blanc flave : cette bande généralement trilobée, mais offrant le lobe médiaire beaucoup plus développé, en espèce de losange, dont l'une des moitiés repose sur le front et l'autre sur l'épistome (♂), ou n'offrant ordinairement que de faibles traces des lobes latéraux, ou même réduite au losange précité (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve jaune, avec l'extrémité obscure. *Prothorax* pointillé, coloré et peint comme il a été dit. *Écusson* en triangle un peu plus long que large; noir. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, en ogive étroite, ou subacuminées postérieurement; assez médiocrement convexes en dessus; au moins aussi finement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessus du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, et ordinairement l'extrémité des postépisternums blanches, et les côtés du ventre parés de taches ou d'une bordure de largeur variable, testacées. *Pieds* noirs : les spongioles des tarses fauves.

Patrie : les environs de New-Yorck et diverses autres parties de l'Amérique septentrionale (coll. Chevrolat, Dejean, Doubleday, Dupont, Guex, Leconte, Reiche, Sallé, Solier, Westwood.— Muséums de Paris et de Londres).

Obs. La bordure testacée des côtés du ventre est quelquefois très-étroite ou même peu distincte.

Fabricus, après avoir décrit d'après un exemplaire de la collection de Drury, sa *Cocc. glacialis*, fit connaître plus tard sa *Cocc. abbreviata*, qui n'est qu'une variété de la première.

8. **H. quindecim-maculata.** *Oblongue. Prothorax noir, paré sur le disque de deux lignes assez courtes, obliques, d'un blanc flave, et d'une bordure de même couleur, sur les côtés et en devant : l'antérieur anguleusement dirigé en arrière, dans son milieu jusqu'au quart ou au tiers de la longueur. Elytres d'un rouge jaune, ornées d'une tache scutellaire linéaire, et ordinairement chacune de six taches ou points, noirs ; le juxta-sutural antérieur dilaté, paraissant composé de deux. Ventre et pieds, noirs.*

État normal. *Prothorax* noir; paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave : l'antérieure plus étroite, anguleusement prolongée en arrière dans son milieu, jusqu'au quart ou au tiers de la longueur : les latérales très-sensiblement plus étroites dans leur milieu, prolongées sur une partie du côté de la base; orné sur le disque de deux lignes de même couleur, obliquement dirigées de dehors en dedans, du tiers aux trois quarts de la longueur, convergeant en arrière sans se réunir, à peu près aussi distantes de la base par l'une de leurs extrémités, que de la bordure antérieure, par l'autre. *Elytres* d'un rouge jaune, d'un roux jaune ou d'un jaune rouge, ornées dans le milieu de la base de chacune d'une tache flave; marquées d'une tache scutellaire linéaire, prolongée en forme de bordure suturale jusqu'au cinquième environ de la longueur; parées en outre chacune de six taches, noires : la première punctiforme, sur le calus : les deuxième et troisième sur une ligne subtransversale, au tiers de la longueur : la deuxième, paraissant composée de deux taches, formant une sorte de bande transversale raccourcie, naissant au côté interne vers l'extrémité de la tache scutellaire, avec laquelle elle est souvent liée, et prolongée au côté externe jusqu'aux deux tiers de la largeur : la troisième, punctiforme, entre la bande précitée, et le bord externe auquel elle est souvent presque unie : la quatrième, en ovale un peu obliquement transversal, souvent irrégulière, située vers le milieu de la longueur, près de trois fois aussi rapprochée de la suture que du bord externe : la cinquième, aux quatre septièmes de la longueur, voisine du bord extérieur, punctiforme ou souvent irrégulière : la sixième, en ovale ou en triangle transversal et dirigé en arrière, placée vers les quatre cinquièmes, sensiblement plus rapprochée de la suture que du bord externe.

Hippodamia 15-maculata. Dej. Catal. 456.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Tache scutellaire nulle.*

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Quatrième et cinquième taches liées ensemble, et formant une bande noueuse et transversalement un peu oblique.*

Var. C. *Deuxième tache des élytres liée à la scutellaire, et quelquefois presque aussi à la troisième.*

Long. 0^m,0067 (3 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps en ovale allongé. *Tête* noire, avec les joues et une bande trilobée sur la suture frontale, d'un blanc flave : le lobe médiaire de cette bande moins petit, en ovale longitudinal, dont la moitié antérieure repose sur l'épistome. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve jaune, avec l'extrémité parfois obscure. *Prothorax* pointillé ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large; noir. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, en ogive étroite, ou subacuminées postérieurement; médiocrement convexes en dessus; moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus et l'extrémité des postépisternums, blanches. *Pieds* noirs : spongioles des tarses, fauves.

Patrie : les bords du Missouri, dans l'Amérique septentrionale (coll. Dejean (*type*), Reiche, etc.).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la précédente; elle en diffère néanmoins par une taille un peu moins grande; par la partie médiaire du bandeau blanc du front moins anguleusement prolongé en arrière; par la bordure antérieure du prothorax, émettant en arrière dans son milieu une ligne moins brièvement prolongée; par les angles postérieurs du prothorax moins arrondis, plus prononcés; par l'existence des deuxième et troisième taches punctiformes, et ordinairement de la tache scutellaire; par son ventre noir. Elle a non moins d'analogie avec la suivante, dont elle semble s'éloigner par sa taille ordinairement un peu plus grande; par les lignes obliques du prothorax plus longuement prolongées; par ses élytres moins acuminées; ses taches punctiformes plus grosses, et par la forme de la seconde, dilatée au côté externe en espèce de bande raccourcie.

9. **H. convergens**; Klug, Inéd. Guérin. *Oblongue. Prothorax noir, paré sur le disque de deux lignes assez courtes, obliques, d'un blanc flave, et d'une bordure de même couleur sur les côtés et en devant : l'antérieure à peine anguleusement dirigée en arrière dans son milieu. Elytres d'un rouge jaune, ornées d'une tache scutellaire linéaire, et ordinairement chacune de six petits points, noirs. Ventre et pieds noirs.*

État normal. *Prothorax* noir; paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave : l'antérieure plus étroite, à peine anguleusement prolongée en arrière dans son milieu : les latérales sensiblement rétrécies dans leur milieu; orné de deux lignes de même couleur, assez courtes, obliques, convergeant en arrière sans se réunir, à peu près aussi distantes de la base par l'une de leurs extrémités, que de la bordure antérieure par l'autre. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune, ornées près de l'écusson d'une tache flave parfois peu apparente; marquées d'une tache scutellaire noire, linéaire, prolongée en forme de bordure suturale, jusqu'au sixième environ de la longueur; parées en outre chacune de six points, également noirs : le premier sur le calus, les deuxième et troisième sur une ligne subtransversale : le deuxième, voisin de la suture, au quart de la longueur : le troisième un peu plus postérieur, ordinairement plus petit, situé près du bord externe : les quatrième et cinquième sur une ligne plus obliquement transversale que les précédents : le quatrième, habituellement le moins petit de tous, un peu moins voisin de la suture que le deuxième, placé aux quatre septièmes : le cinquième à peine aussi voisin du bord externe que le troisième, situé aux trois cinquièmes : le sixième aux quatre cinquièmes de la longueur, un peu moins voisin du bord externe que de la suture.

Obs. Ces points varient de grosseur suivant les individus.

Hippodamia convergens, Guérin. Iconogr. p. 321.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Elytres sans taches.*

Coccinella convergens, Klug, inéd.

Obs. La couleur des élytres varie du jaune rouge ou du rouge jaune au rouge fauve, plus ou moins foncé. Dans le premier cas, les taches flaves juxta-scutellaires de la base sont parfois peu apparentes.

Var. B. *Élytres marquées de la tache scutellaire ci-dessus indiquée, et sans traces des points noirs.*

Hippodamia praticola, Chevrolat, Dej. Catal. p. 456.

Var. C. *Élytres marquées de la tache scutellaire et d'un nombre de points noirs au-dessous du chiffre normal.*

Obs. Quelquefois les élytres ne présentent qu'un ou deux points noirs. C'est ordinairement le deuxième, l'huméral et le troisième qui sont les moins sujets à manquer.

Variations des Élytres (par excès).

Var. D. *Élytres maculées de taches noires irrégulièrement placées.*

Long. $0^m,0051$ à $0^m,0067$ (2 1/4^l à 3^l). — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0048$ (1 2/3^l à 2 1/8^l).

Corps en ovale allongé. *Tête* noire, avec le labre ordinairement fauve (♂); ornée sur la suture frontale d'une bande d'un blanc flave, trilobée en devant, un peu inégale postérieurement : le lobe du milieu plus développé et plus étendu sur l'épistome que sur le front. Joues d'un blanc flave. *Antennes* et *Palpes maxillaires* fauves avec l'extrémité noire ou obscure. *Prothorax* pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir. *Élytres* faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, en ogive étroite, ou subacuminées postérieurement; médiocrement convexes; un peu moins finement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus et l'extrémité des postépisternums, blanches. *Pieds* noirs : spongioles des tarses fauves.

Patrie : le Mexique (coll. Dejean, Germar, etc.); la Louisiane (Chevrolat, etc.); les Florides (Doubleday, Muséum britannique); New-Yorck et diverses autres parties des États-Unis (Guérin (*type*) Guex, Leconte, Perroud, Sallé, Muséum de Paris, etc.); la Californie (Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. Dans cette espèce comme dans les *H.* 5-*signata* et *extensa*, les plaques sont parfois légèrement apparentes ou rudimentaires. Ces hippodamies semblent ainsi conduire à la branche suivante.

Genre *Megilla*, Mégille.

(*Megilla*, nom mythologique.)

Caractères. *Ongles* munis d'une dent à la partie interne de la base de chacun des crochets. *Corps* oblong.

Prothorax bissubsinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire au moins aussi avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; arqué et relevé assez étroitement en rebord sur les côtés; émoussé aux angles, à peine plus large aux postérieures qu'à ceux de devant; bissubsinueusement en arc dirigé en arrière; faiblement convexe en dessus. *Elytres* d'un tiers ou de deux cinquièmes plus larges en devant que le prothorax : trois fois à trois fois et demie aussi longues que lui; arrondies aux épaules; élargies presque en ligne droite jusqu'aux quatre septièmes, postérieurement en ogive à côtés presque droits ou faiblement courbes; étroitement relevées en rebord sur les côtés, médiocrement convexes en dessus.

Les espèces connues de ce genre ont le front paré d'un trait longitudinal, d'un rouge jaune ou d'une teinte rapprochée.

Les ♂ ont le premier article des tarses antérieurs dilaté, et garni inférieurement de sortes de ventouses, ainsi que le second; l'avant dernier article du ventre échancré.

Les ♀ se distinguent par l'absence de ces caractères.

Les espèces de ce genre sont, jusqu'à présent, particulières à l'Amérique.

A. Prosternum noir.

1, **M. innotata.** *Ovale. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure fauve : l'antérieure anguleusement prolongée en arrière dans son milieu. Elytres d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune sans taches. Dessous du corps et pieds noirs.*

Coccinella marginicollis. Latr. Inéd.

Hippodamia innotata. Klug, Inéd. Dej. in collect.

Long. 0m,0061 (2 3/4 l). — Larg. 0m,0039 (1 3/4 l).

Corps ovale ou en ovale allongé. *Tête* ponctuée, plus légèrement sur le disque que sur les côtés; noire, avec la base des mandibules, l'épistome et une tache oblongue longitudinalement placée sur le

milieu du front, fauves. *Joues* noires. *Yeux* assez faiblement échancrés. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve jaune, à extrémité obscure. *Prothorax* plus légèrement pointillé que la tête; noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure fauve ou d'un fauve jaune : l'antérieure, moins étroite, anguleusement prolongée en arrière dans son milieu, jusqu'à la moitié de la longueur. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; obscur. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, sans taches. *Dessous du corps* et *Pieds* entièrement noirs : spongioles des tarses obscurément fauves.

Patrie : les Antilles (coll. Dejean (*type*); Muséum de Paris, qui l'avait reçue de Maugé).

Obs. Elle avait depuis long-temps été désignée par Latreille, dans les cartons du Muséum, sous le nom de *C. marginicollis*, qui depuis a été donné à d'autres espèces de nos Sécuripalpes. Elle avait été envoyée à feu le comte Dejean, par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

AA. Prosternum d'un blanc sale ou jaunâtre.

2. M. quadrifasciata; Schoenherr. *Oblongue. Prothorax noir, avec les côtés et une ligne sur le disque, interrompue dans son milieu, rouge. Elytres rouges, avec la suture et quatre bandes onduleuses noires.*

Coccinella 4-fasciata, Schoenherr (décrite par Thunberg), Syn. ins. t. 2. p. 178. 69.
Coccinella 5-fasciata, Sturm, Catal. (1826) p. 82. pl. 4. fig. 39.
Coccinella zebra, Escsscholtz, Inéd. Dej. Catal. p. 456.
Anisosticta 4-fasciata, Dej. Catal. p. 456.

Long. $0^m,0057$ à $0^m,0076$ (2 1/2 à 3 1/2^l). — Larg. $0^m,0039$ à $0^m,0051$ (1 3/4 à 2 1/4^l).

Corps oblong. *Tête* ponctuée; garnie d'un duvet court et clairsemé; noire, avec le bord du labre rougeâtre; parée sur le milieu du front d'une ligne rouge non prolongée jusqu'au vertex. *Joues* noires. *Yeux* à peine échancrés. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* superficiellement pointillé; noir, avec ses côtés ornés d'une bordure, et sa partie longitudinalement médiaire parée d'une ligne, rouge ou d'un rouge jaune : les bordures latérales, rétrécies : la ligne, interrompue dans le milieu. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir. *Elytres* chargées d'un calus

huméral, rendu plus saillant par une fossette basilaire, qui parfois semble faire paraître un autre calus plus interne; rouges ou d'un rouge tirant sur le jaune; parées d'une bordure suturale étroite, et chacune de quatre bandes onduleuses, noires : la première de celle-ci, au cinquième de la longueur, plus renflée sur le calus huméral qu'elle couvre : la seconde, un peu avant la moitié, unisinueuse antérieurement près du bord externe, bissinueuse postérieurement et plus fortement près de la suture : la troisième, vers les deux tiers, rétrécie dans son milieu et vers le bord externe qu'elle atteint à peine : la dernière, aux quatre cinquièmes, en forme d'arc : les première et deuxième prolongées sur le repli. *Dessus du corps* noir, avec le prosternum blanc. *Pieds* noirs.

Patrie : le Brésil (coll. Buquet, Chevrolat, Dejean, Dupont, Germar et Schaum, Guérin, Melly, Reiche, Schoenherr) (*type*); Monte-Video (Guérin).

Elle avait été envoyée à M. Schoenherr, par Lund.

3. **M. octodecim-pustulata.** *Oblongue. Prothorax noir, avec les côtés et une ligne sur le disque, interrompue dans son milieu, d'un rouge carné. Elytres noires, parées chacune de neuf taches d'un rouge de chair : les huit premières, disposées par paires : la dernière, apicale : celle-ci et les autres internes à égale distance de la suture : les externes liées au bord extérieur.*

Anisosticta 18-pustulata, Dej. Catal. p. 456.

Etat normal. *Prothorax* noir; paré de chaque côté d'une bordure rétrécie dans son milieu, d'un rouge de chair; orné sur la ligne médiane, d'une ligne ou d'un trait de même couleur interrompu dans son milieu. *Elytres* noires; parées chacune de neuf taches d'un rouge de chair, d'un rouge pâle ou d'un blanc rougeâtre : les huit premières, transversalement rangées par paires : la neuvième, terminale : toutes les internes, à peu près aussi voisine de la suture les unes que les autres : les externes liées au bord extérieur : la première, subarrondie, attenant à la base, souvent liée à la deuxième qui forme une bordure humérale étroite : la troisième, en ovale transversal du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, en moitié d'arc : la cinquième, la plus grande, en forme d'arc obliquement dirigé en arrière, située vers la moitié ou un peu plus de la longueur : la sixième, en espèce de triangle émoussé : la septième,

irrégulièrement subarrondie vers les trois quarts : la huitième, subhémisphérique : la neuvième, irrégulièrement subarrondie, liée au bord apical.

Variations du Prothorax.

a. Ligne carnée et longitudinalement médiaire du prothorax, parfois peu ou point interrompue dans son milieu; d'autrefois longuement interrompue, réduite postérieurement à une tache ponctiforme.

Variations des Élytres.

Var. A. *Tache humérale, nulle ou réduite à une très-étroite bordure.*

Var. B. *Quelques-unes des taches des élytres dilatées et liées ou confondues ensemble, par le rétrécissement ou l'interruption du réseau noir.*

Obs. Ce sont ordinairement les septième et huitième; cinquième et sixième; troisième et cinquième, qui paraissent les plus sujettes à s'unir.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0071 (2 1/2 à 3 1/2 l).— Larg. 0^m,0033 à 0^m,0039 (1 1/2 à 1 3/4 l).

Corps oblong. *Tête* ponctuée; noire, avec le bord du labre et de l'épistome rougeâtre; parée sur le milieu du front d'une tache elliptique de même couleur. *Joues* noires. *Yeux* à peine échancrés. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* superficiellement pointillé. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : prosternum d'un blanc carné. *Pieds* noirs.

PATRIE : Buénos-Ayres (coll. Chevrolat); Monte-Video (Guérin, Trobert); le Brésil (Buquet, Dejean (*type*), Melly, Reiche, Solier, etc.); le Chili (Muséum de Paris, envoyée par M. Gay).

Obs. La couleur d'un rouge de chair, occupe ordinairement sur les élytres une surface plus étendue que la noire, en sorte que les élytres semblent d'un rouge de chair ornées chacune d'un réseau noir, parfois assez rétréci, formé de quatre bandes transversales, un peu flexueuses, et de deux bandes longitudinales : l'une suturale, commune aux deux étuis : l'autre, partant de la base, passant sur le calus et prolongée jusqu'à la partie postéro-externe; quelquefois au contraire le réseau noir est plus dilaté.

Elle a été découverte par M. Vauthier.

4. **M. maculata**; De Geer. *Oblongue. Prothorax noir, orné en devant et sur les côtés d'une bordure rouge : l'antérieure prolongée en arrière dans son milieu en forme d'angle, ou linéairement jusqu'à la base. Elytres rouges, ou parfois d'un rouge jaune ou rose, parées ensemble de neuf à onze taches noires, selon que les deux dernières des trois suturales sont communes ou divisées.*

Etat normal. *Prothorax* rouge ou d'un rouge jaune, paré de deux grosses taches presque en forme de triangle, dont la base regarderait la ligne médiane, où elles restent ordinairement séparées : ces taches liées à la base et n'atteignant pas le bord antérieur. *Elytres* rouges ou parfois d'un rouge jaune, roses, ou plus rarement d'un jaune rouge, ornées chacune de six taches noires, dont deux sont communes aux deux étuis : la première, scutellaire, ordinairement obtriangulaire ou en losange : la deuxième, subarrondie sur le calus : la troisième, ordinairement la plus grosse, située sur le disque aux deux cinquièmes de la longueur, en ovale transversal irrégulier, ordinairement aussi distante du bord externe que de la suture : la quatrième, placée aux quatre septièmes, sur la suture, commune, formant sur chaque élytre une tache semi-circulaire : la cinquième, subarrondie, voisine du bord externe, sur la même ligne transversale que la précédente : la sixième, plus petite, subarrondie, située aux cinq sixièmes, isolée de la suture et des bords externe et apical.

Variations du Prothorax (par défaut).

α. Taches du prothorax peu développées, reduites à deux taches ovales, isolées l'une de l'autre.

Coccinella oblonga. Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 61. 60. etc.

Variations du Prothorax (par excès).

β. Taches du prothorax plus ou moins développées, couvrant parfois toute la surface de celui-ci qui paraît alors noir, moins une bordure antérieure et latérale d'un rouge de nuance variable : l'antérieure quelquefois plus large, d'autres fois plus étroite que les latérales : celles-ci rétrécies dans leur milieu.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Deuxième tache commune, divisée en deux taches subarrondies, dont chacune se détache plus ou moins de la suture. Troisième tache en ovale transversal moins développé, offrant souvent à son côté externe un petit point noir, isolé ou presque isolé d'elle.*

Coccinella bis-sex-punctata. Latr. *in* Recueil d'observ. faites par A. de Humbold et A. Bonpland, t. 2. p. 37. n° 91. pl. 2. fig. 10.

Anisosticta 12-maculata Sturm, Catal. (1843) p. 308.

Var. B. *Deuxième tache peu distinctement divisée en deux. Troisième tache se rapprochant par son étendue de l'état normal.*

Coccinella 11-maculata. Klug, Inéd. teste D. Schaum.

État normal.

Chrysomela 10-maculata. Fabr. Syst. entom. p. 103. 60.— *Id*. Spec. Ins. 1. p. 131. 85. — *Id*. Mant. 1. p. 75. 112. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1682. 137.

Coccinella 10-maculata. Fabr. Spec. t. 1. p. 98. 29. — *Id*. Mant. t. 1. p. 57. 41. *Id*. Ent. syst. t. 2. p. 276 50. — *Id*. Syst. El. t. 1. 367. 63. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1651. 83. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 61. 58. — *Id*. Entom. t. 6. p 1016. 43. pl. 3. fig. 10. a. b.— Herbst, Natur. syst. t. 5. p. 266. 5. pl. 55. fig. 5.— Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 178. 68.

Coccinella oblonga. Oliv. Ency. méth. l. c.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. *Tache discale liée à la scutellaire.*

Var. D. *Tache apicale, liée à la suture ou composant avec sa pareille une tache suturale commune.*

Coccinella maculata. De Geer, Mem. t. 5. p. 392. 1. pl. 16, fig. 22. — Goeze. Ent. Beytr. t. 1. p. 239. 17. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1123.

Var. E. *Taches plus développées que dans l'état normal : la troisième prolongée jusqu'au bord externe.*

Var. F. *Troisième tache en forme de bande irrégulière, prolongée du bord externe à la suture : quatrième et cinquième taches, souvent liées ou presque liées ensemble.*

Long. 0m,0056 à 0m,0078 (2 1/2 à 3 1/2l). — Larg. 0m,0029 à 0m,0045 (1 1/3 à 2l).

Corps oblong. *Tête* finement ponctuée; noire, avec le bord du labre et de l'épistome, rouge ou d'un rouge jaune; ornée sur le front d'une tache de même couleur, en triangle dirigé en arrière, parfois prolongée jusqu'au vertex, d'autres fois linéaire et raccourcie. *Joues* noires. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé, à extrémité noire. *Prothorax* superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir. *Elytres* aussi superficiellement pointillées que le prothorax; colorées et pein-

tes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : prosternum d'un blanc carné : côtés ou partie des côtés du ventre, d'un jaune rouge.

PATRIE : les diverses parties des deux Amériques, depuis le Chili jusqu'à New-York et même plus au nord.

Elle a été prise par M. Sallé, en juillet et en novembre, dans les terres tempérées de la province de Caracas; en avril, dans la province de Guatemala; au printemps et en été, à la Louisiane; dans ce dernier pays on la trouve sur les feuilles dans la belle saison, et sous les écorces pendant l'automne et l'hiver.

Elle a été découverte à Surinam par Rolander.

Obs. Les taches orangées ou d'une teinte rapprochée, qui parent les côtés du ventre dans l'état normal, disparaissent souvent chez les variétés ayant les taches noires des élytres très-développées.

Les élytres offrent, prises ensemble, dix taches noires 3, 2, 3, 2, à l'état normal; onze, c'est-à-dire 3, 2, 4, 2, dans la variété B, et surtout dans la variété A (quelquefois même, chez celles-ci, elles en présentent treize, savoir : 3, 4, 4, 2.); neuf, c'est-à-dire 3, 2, 3, 1, dans la variété D.

Genre *Nœmia*, NÆMIE.

(*Næmia*, nom Mythologique.)

CARACTÈRES. *Ongles* simples. *Corps* en ovale oblong. *Mésosternum* très-légèrement échancré ou creusé d'une fossette plus ou moins apparente, pour recevoir la pointe du prosternum.

Prothorax bissinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire à peine plus avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; arqué et étroitement ou à peine relevé en rebord sur les côtés; à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; bissinueusement en arc dirigé en arrière, à la base; faiblement convexe en dessus. *Elytres* d'un tiers environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois ou un peu plus aussi longues que lui, arrondies aux épaules; faiblement élargies et en ligne peu courbe jusques à la moitié ou aux trois cinquièmes de la longueur, postérieurement en ogive à côtés presque droits; médiocrement convexes en dessus; moins finement pointillées que le prothorax.

Les ♂ ont le premier article des tarses antérieurs plus élargi, et garni en dessous de sortes de ventouses, ainsi que le second; l'avant dernier arceau du ventre, plus ou moins sensiblement échancré.

Les espèces de ce genre sont, jusqu'à ce jour, exclusivement américaines.

A. Point de trait d'un jaune pâle sur le front, épinières du postpectus, roses.

1. **N. litigiosa.** *Oblongue. Prothorax paré en devant et sur les côtés d'une bordure, et marqué au milieu de la base d'une tache d'un rouge rosé, noir sur le reste : partie noire quadrilobée en devant. Élytres d'un rouge rosé, ornées de trois taches communes, et chacune de trois autres, noires : celles-ci formant le plus souvent une chaîne depuis le calus jusqu'à la suturale postérieure. Epimères du postpectus, roses. Côtés du ventre roussâtres.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* bordé de rouge ou de rouge rosé, en devant et sur les côtés, et ordinairement paré d'une tache de même couleur au milieu de la base; noir sur le reste de sa surface : cette partie noire quadrilobée en devant, et lobée sur les côtés; paraissant composée de deux taches liées ensemble. *Elytres* rouges, d'un rouge rosé ou d'un rouge flave, parées de trois taches communes et chacune de trois autres, noires : la première des taches communes, scutellaire, ordinairement en ovale plus ou moins allongé, prolongée jusqu'aux trois huitièmes; la seconde, ovale ou suborbiculaire, placée sur la suture aux quatre septièmes, presque égale à la troisième avec laquelle elle est le plus souvent unie : cette dernière non prolongée jusqu'à l'extrémité : la première des trois autres, subarrondie, couvrant le calus : la seconde, obliquement ovale de dehors en dedans, et d'avant en arrière, aux trois septièmes de la longueur, à peu près aussi distante du bord externe que de la suture, ordinairement liée à celle du calus par son bord antéro-externe : la troisième, oblongue, plus voisine du bord externe que la précédente, habituellement liée à celle-ci par sa partie antérieure, et à la dernière suturale, par sa partie postérieure.

Coccinella litigiosa, LATR. Inéd.
Anisosticta litigiosa, DEJ. Catal. p. 456.
Anisosticta sejuncta, REICHE, *in* Collect.

Variations du Prothorax.

Obs. Parfois le prothorax est noir, avec une bordure rouge ou d'un rouge rosé

sur les côtés et en devant : la partie noire est alors faiblement quadrilobée en devant et peu ou point sur les côtés. Ordinairement les lobes antérieurs et le latéral sont bien marqués, et la partie médiaire de la base offre une tache rouge triangulaire, ou de forme variable quand elle est plus développée. La partie noire semble alors formée de deux taches unies entre elles par leur partie médiaire interne, et leur lobe antéro-externe semble n'être dû qu'à un point noir lié à chacune d'elles. Chez quelques individus ce point est isolé.

Variations des taches des Elytres (par défaut).

Var. A. *Les trois taches particulières à chaque élytre, isolées les unes des autres, et la dernière détachée de la suturale postérieure.*

Var. B. *Une ou deux taches particulières à chaque élytre, isolée au moins de l'une de ses voisines.*

Obs. C'est ordinairement la troisième qui est la plus sujette à se montrer séparée soit de la seconde, soit de la suturale postérieure.

Variations des taches des Elytres (par excès).

Var. C. *Tache scutellaire liée à la seconde commune, par une bordure suturale graduellement rétrécie dans le milieu de l'espace qui les sépare.*

Long. $0^m,0060$ à $0^m,0067$ (2 1/4 à 3 l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0042$ (1 1/2 à 1 7/8 l).

Corps oblong. *Tête* ponctuée; garnie de poils courts et clair-semés; noire, avec le labre et l'épistome d'un rouge rosé, plus ou moins obscur. *Antennes* et *Palpes maxillaires*, d'un rouge rosé, avec l'extrémité peu ou point obscure. *Prothorax* plus finement pointillé que la tête; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle; noir. *Elytres* légèrement subsinueuses un peu avant l'angle sutural; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec le prosternum et les épimères du postpectus roses, et les côtés du ventre d'un jaune testacé. *Pieds* noirs, avec les jambes antérieures et intermédiaires, la base des postérieures, et les tarses roussâtres, ou d'un testacé ordinairement plus clair chez le ♂ que chez la ♀

Patrie : la Colombie (coll. Melly); le Mexique (Reiche); diverses parties de l'Amérique du nord (Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Guex, Sallé, Solier, Trobert, etc.).

M. Sallé l'a prise en juillet, sur les arbres, dans les environs de la Nouvelle-Orléans, et l'a trouvée à bord, où les vents l'avaient poussée, à une distance assez éloignée de la terre.

Obs. Dans l'état normal, cette espèce a quelque analogie avec certains individus de la *Megilla maculata ;* elle s'en distingue facilement par ses ongles dépourvus de dent à la base ; par son mésosternum creusé d'une fossette ; sa forme plus allongée ; l'intermédiaire des taches non communes, obliquement subtransversale. Les plaques abdominales sont souvent rudimentaires, et les pectorales ordinairement plus ou moins apparentes.

AA. Un trait longitudinal d'un jaune pâle sur le front.

B. Épimères noires.

2. **N. vittigera;** MANNERHEIM. *Oblongue. Prothorax noir, bordé de jaune pâle en devant et sur les côtés, et paré longitudinalement dans son milieu d'une bande de même couleur, moins étroite dans sa seconde moitié. Elytres d'un jaune pâle, avec la suture et une bande longitudinale sur chacune, noires.*

Hippodamia vittigera, MANNERH. Beytrag zur Kaeferfauna, etc. Bulletin de la Soc. imp. des nat. de Moscou, 1843. t. 16. p. 312. 297. — GUÉRIN, Iconogr. p. 332.

Anisosticta trivittata, KLUG, inéd. — DEJ. *in* collection.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0061 (2 1/2 à 2 3/4 l). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0033 (1 1/3 à 1 1/2 l).

Corps oblong, subelliptique. *Tête* ponctuée ; noire, avec le côté externe des mandibules, le bord du labre, parfois de l'épistome, et les joues, flaves ; ornée sur le milieu du front d'une ligne longitudinale non prolongé jusqu'aux vertex, et d'un point de chaque côté, au-dessus de l'insertion des antennes, de même couleur. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave fauve, à extrémité obscure. *Prothorax* pointillé ; noir, avec une bordure sur les côtés et en devant, et une ligne longitudinale dans son milieu, d'un jaune pâle ; la ligne généralement moins étroite ou plus large dans sa seconde moitié : les bordures latérales, rétrécies dans leur milieu : la bordure antérieure souvent plus étroite dans la partie correspondante aux angles antéro-internes des taches noires. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* d'un jaune pâle, parées chacune de deux bandes longitudinales graduellement rétrécies, noires : l'une suturale, commune aux deux étuis : l'autre naissant du calus n'atteignant pas la base, un peu plus rapprochée du bord externe que la bande commune, et aboutis-

sant un peu au-devant de l'angle sutural. *Dessous du corps* noir : prosternum d'un blanc flave. *Pieds* noirs.

Patrie : le Mexique (coll. Buquet, Dejean, Dupont, Germar et Schaum, Reiche, Westwood, etc.); la Californie (Guérin (*type*), Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. La partie noire du prothorax est plus ou moins développée suivant les individus, et rétrécit alors d'une manière variable la bordure jaune.

BB. Épimères d'un jaune orangé.

3. **N. episcopalis**; KIRBY. *Oblongue. Prothorax et Elytres d'un jaune pâle, parés de deux sortes de crosses épiscopales noires, dont la tête repose sur le premier et la tige sur la partie longitudinalement médiaire de chacune des secondes. Pieds d'un fauve flave.*

Coccinella episcopalis, KIRBY, Fauna Boreali-Americ. p. 228. n. 309. pl. 5. fig. 4.

Long. $0^m,0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^m,0022$ (1 l).

Corps oblong, subelliptique. *Tête* ponctuée; noire, ornée d'une tache punctiforme d'un jaune testacé au côté interne de chaque œil, et d'une ligne ou tache oblongue, de même couleur, prolongée du milieu du front au vertex : labre d'un jaune roux. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune roux, à extrémité un peu obscure. *Prothorax* pointillé; d'un jaune testacé; orné de deux signes noirs, liés à la base par leur partie postérieure, rapprochés du bord antérieur par leur extrémité opposée, situés de chaque côté de la ligne médiane, représentant deux espèces de crocs disposés en regard l'un de l'autre, ou deux têtes de crosses épiscopales. *Ecusson* triangulaire; noir; petit. *Elytres* jaunes ou d'un jaune testacé; ornées d'une bordure suturale noire, étroite, commune aux deux étuis, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu moins; parées chacune sur leur partie longitudinalement médiaire, d'une bande noire n'égalant pas le tiers de la largeur, graduellement et faiblement rétrécie d'avant en arrière, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu moins, antérieurement liée à la base du signe en forme de croc qui lui correspond sur le prothorax, et avec lequel elle forme une sorte de crosse épiscopale. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, bord antérieur de l'antépectus, côtés du ventre et bord des trois der-

niers arceaux, d'un jaune testacé ou orangé. *Pieds* d'un jaune orangé.

Patrie : l'Amérique méridionale. Trouvée sur le chemin de New-Yorck à Cumberland-House (Muséum britannique, *type* donné par le R. Kirby).

A la branche des Hippodamiaires ou aux premiers genres de la branche suivante paraît se rapporter l'espèce suivante que je n'ai pas vue.

Coccinella multiguttata; Randall. *En ovale allongé. Tête flave, avec les yeux et les deux côtés de la base, noirs. Palpes et antennes pâles. Prothorax flave; paré de chaque côté de la ligne médiane d'une tache noire trilobée ou comme formée de la réunion de trois taches. Elytres flaves; ornées chacune de sept, huit ou neuf taches noires, plus ou moins confluentes. Ventre noir, avec les bords testacés. Pieds d'un flave fauve.*

Long. 0^m,0045 (2 1/2 l) ou à peu près.

Coccinella multipunctata, Randall, Descrip. of new spec. of Coleopt. in Journ. of nat. Hist. of Boston, t. 2. p. 51.

Patrie : l'Amérique du nord, Etat de Massachusetts.

Obs. Suivant l'auteur, elle a de l'analogie avec les *Coc. tibialis* et *Coc. parenthesis* de Say, et avec la *Coc. 10-maculata* de Fabr.

SECONDE BRANCHE.

LES COCCINELLAIRES.

Caractères. *Plaques pectorales* et *abdominales* existantes. *Ecusson* très-apparent, au moins aussi large que la dixième partie de la base d'une élytre. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié des bords latéraux du prothorax; à massue ordinairement assez courte, tronquée, composée d'articles transversaux. *Yeux* peu ou point voilés par le prothorax. *Partie antéro-médiaire* du premier anneau ventral, subarrondie ou arrondie. *Plaques abdominales* rarement effacées à leur côté externe.

Nous les diviserons en deux rameaux :

Rameaux.

Plaques abdominales.
- En arc transversal ou presque en demi-cercle régulier, à peine étendu au-delà des deux tiers ou des trois quarts du premier arceau ventral . . . . ADONIATES.
- Soit en courbe irrégulière, ayant le côté externe sinueux, oblique ou oblitéré, soit en forme de V; dans le premier cas, généralement liées ou à peu près au bord postérieur du premier arceau ventral . . COCCINELLATES.

PREMIER RAMEAU.

LES ADONIATES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* en arc ou en demi-cercle régulier, ne dépassant pas ordinairement les deux tiers ou les trois quarts de la longueur de l'arceau ventral.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

GENRES.

Angles postérieurs du prothorax
- dirigés en arrière en forme de dent courte. Corps oblong. Ongles simples. . . . . *Anisosticta.*
- non dirigés en arrière en forme de dent.
  - Ongles bifides . . . . *Adonia.*
  - Ongles munis d'une dent à la base de chacun de leurs crochets.
    - Corps oblong. Prothorax bissinueusement tronqué en devant; peu ou point émoussé aux angles postérieurs . . . . . . *Hysia.*
    - Corps ovale. Prothorax échancré en devant.
      - Mésosternum entier. Elytres subarrondies à l'angle huméral. . . *Adalia.*
      - Mésosternum creusé d'une fossette. Elytres non émoussées à l'angle huméral; à repli incliné . . . *Nesis.*
  - Ongles simples. Corps brièvement ovale. Plaques abdominales parfois un peu irrégulières ou presque liées au bord postérieur de l'arceau . . . . *Bulæa.*

Genre *Anisosticta*, ANISOSTICTE; Chevrolat.

CARACTÈRES. *Angles postérieurs du prothorax* dirigés en arrière en forme de dent courte. *Corps* oblong. *Ongles* simples.

1. A. novemdecim-punctata ; Linné.

Anisosticta 19-punctata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes) p. 36.

Ajoutez après la var. C.

J'ai reçu en communication du Muséum impérial de St-Pétersbourg une variété se rattachant à celle-ci, offrant les deux points intermédiaires noirs de la rangée antérieure unis à ceux de la postérieure, de telle sorte que le segment prothoracique n'offre que quatre taches noires unies les unes aux autres en rangée transversale : les deux médiaires très-grosses, ovales, attenant d'une part à la base et avancées en devant jusqu'au sixième de la longueur, enchaînées l'une à l'autre à l'aide d'une très-petite tache ovalaire située sur la ligne médiane aux trois cinquièmes de la longueur, et unies chacune à leur côté externe avec la tache punctiforme voisine des bords latéraux ; les taches des élytres généralement plus grosses : la troisième de celle-ci ou la juxta-suturale antérieure courbée vers la suture et remontant le long de cette dernière jusqu'à la base, c'est-à-dire en se confondant avec la tache juxta-scutellaire : les septième et huitième taches unies par une partie de leur côté interne : le corps plus large ou moins allongé ; le prothorax marqué sur chacune des taches noires médiaires de deux très-petites fossettes sans doute accidentelles; le prosternum flave, sauf l'extrémité. On serait tenté au premier coup-d'œil de considérer cet exemplaire comme devant constituer une espèce différente ; mais la disposition des taches des élytres est si exactement la même avec celle de l'état normal, qu'il est impossible de regarder cet individu comme spécifiquement différent.

Le prosternum, dans divers autres exemplaires, est également flave au lieu d'être noir, comme il se montre généralement.

Genre *Adonia*, Adonie ; Mulsant.

Caractères. *Angles postérieurs du prothorax* non dirigés en arrière en forme de dent. *Ongles* bifides.

Prothorax faiblement échancré ou bissinueusement tronqué en devant, avec la partie médiaire aussi avancée ou à peine moins avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; arqué sur les côtés, bissinueusement en arc dirigé en arrière à la base ; étroitement relevé en rebord sur les côtés ; faible-

ment convexe. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; trois fois environ aussi longues que celui-ci dans son milieu; ovales ou en ovale oblong, en ogive dans leur seconde moitié; médiocrement convexes en dessus; un peu moins finement pointillées que le prothorax; à calus apparent.

Les ♂ ont le premier article des tarses antérieurs ovale, garni en dessous de sorte de ventouses, ainsi que le deuxième; le cinquième arceau ventral plus ou moins sensiblement en arc rentrant.

Les ♀ ont le premier article des tarses antérieurs rétréci d'avant en arrière, dépourvu de ventouses; le cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

Les espèces de ce genre habitent principalement les contrées des deux continents situées sous la zône tempérée boréale.

A. Prothorax paré sur son disque de deux points blancs ou d'un blanc jaunâtre, placés un de chaque côté de la ligne médiane.

1. **A. Doubledayi.** *Ovale-oblongue. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure, d'un trait postérieurement raccourci sur la ligne médiane, et d'un point de chaque côté de celle-ci, blancs. Elytres d'un jaune fauve, ornées d'une tache scutellaire, et chacune de quatre points (sur le calus, au-dessous, près de la suture, et du bord externe aux deux septièmes), et de trois taches (deux transversalement après la moitié, dont l'interne remonte le long de la suture et une subapicale), noires. Les deux taches postmédiaires souvent unies entre elles et même au point du calus.*

État normal. *Elytres* d'un jaune fauve ou d'un fauve jaune, parées d'une tache scutellaire obcordiforme ou obtriangulaire, et chacune de sept autres taches, noires, d'inégale grandeur : la première sur le calus, punctiforme, postérieurement liée à une autre également punctiforme : la deuxième punctiforme, rapprochée de la suture aux deux septièmes de la longueur : la quatrième presque sur la même ligne transversale, plus rapprochée du bord externe que la deuxième l'est du bord interne : ces deuxième et troisième taches formant avec celle qui est liée à la tache du calus une rangée transversale un peu arquée : la cinquième grosse, irrégulière, située vers les quatre septièmes de la longueur, liée d'une part à la suture, le long de laquelle elle remonte jusqu'au cinquième antérieur, en formant une bordure suturale graduellement rétrécie, d'autre part étendue au

moins jusqu'à la moitié de la largeur, et liée à peu près à une tache subpunctiforme, subarrondie, un peu plus postérieure et presque aussi rapprochée du bord externe que la quatrième : la septième, subarrondie aux quatre cinquièmes de la longueur, à peu près à égale distance du bord externe et de la suture, mais un peu plus distante du bord postérieur.

Var. A. *Tache du calus prolongée jusqu'à la partie antéro-interne de la cinquième, et couvrant la troisième qui n'est plus distincte.*

Obs. La cinquième tache est généralement alors liée à la quatrième, de telle sorte que chaque élytre présente un dessin à trois branches et trois taches (non comprise la scutellaire) dont les deux antérieures punctiformes, noires.

Long. 8^m,0073 (3 1/4l).

Corps ovale ou ovale oblong. *Tête* jaune; parée à la partie antérieure et médiaire du front d'une tache noire ordinairement bidentée postérieurement; ornée sur le vertex d'un bandeau noir. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune fauve, avec l'extrémité obscure. *Prothorax* noir, paré sur les côtés et plus étroitement en devant d'une bordure flave ou d'un jaune testacé : l'antérieure offrant postérieurement dans sa partie médiaire un prolongement linéaire plus ou moins court; orné de deux points ou taches punctiformes également d'un jaune testacé, situés un de chaque côté de la ligne médiane, à peu près à égale distance de cette ligne et de la bordure latérale. *Écusson* triangulaire, noir. *Elytres* parées et peintes ainsi qu'il a été dit. *Dessous du corps* noir : hanches antérieures, épimères des médi et postpectus, blanches, ainsi qu'une bordure étroite de l'extrémité du postépisternum. *Pieds* noirs : jambes antérieures fauves, avec la tranche supérieure en partie noire : extrémité des intermédiaires et plus brièvement des postérieures, fauve.

Patrie : l'Indoustan? (Muséum britannique, donnée par M. le major général Hardwicke).

Obs. Les plaques abdominales sont médiocrement marquées et presque aussi écrasées que dans les Hippodamiaires qui offrent les mêmes signes d'une manière rudimentaire. Cette espèce fait donc une transition naturelle entre les deux branches.

J'ai dédié cette belle *Adonie* à mon ami, M. Edward Doubleday, conservateur-adjoint du Muséum britannique, auteur d'un magnifique Genera des Lépidoptères diurnes et de plusieurs autres ouvrages.

2. A. mutabilis ; SCRIBA.

Adonia mutabilis, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de France (Sécuripalpes), p. 59.

Ajoutez, après la synonymie se rattachant à l'état normal :

Variations des Elytres (par excès).

Var. I. *Quatrième et cinquième points noirs des élytres liés ensemble.*

Var. J. *Quatrième, cinquième et sixième points noirs des élytres réunis, et souvent dilatés de manière à former une tache laissant à peine apparaître dans son milieu la couleur foncière.*

Obs. J'ai vu sous les noms de 13-*signata*, REICHE et *dissimilis*, CHEVROLAT, des individus provenant du Sénégal, d'une taille un peu plus grande (2 à 2 1/2[l]), ayant les pieds entièrement d'un jaune testacé (♂), avec les cuisses postérieures en partie noires (♀); les points noirs des élytres plus gros, ce qui semble assurer à leur nombre plus de fixité; mais ces individus, sous le rapport du dessin du prothorax et des élytres, offrent tant de ressemblance avec l'*A. mutabilis* à l'état normal, qu'il semblent évidemment n'en être qu'une variété méridionale. Cette opinion se trouve confirmée par les modifications que présentent dans la coloration de leurs pieds, les exemplaires provenant des parties les plus chaudes de l'Europe; chez celles-ci, les cuisses même les postérieures, sont fauves ou d'un fauve testacé à la base, et le plus souvent aussi à l'extrémité. La belle collection de M. Reiche possède, de l'Abyssinie, un individu analogue, par la taille et la grosseur des points, à ceux du Sénégal; mais ayant les pieds colorés comme ceux de l'Italie, c'est-à-dire n'ayant les cuisses testacées qu'à leurs extrémités.

AA. Prothorax n'offrant pas sur son disque deux petits points blancs ou flaves.
B. Epimères blanches.

3. A. parenthesis ; MELSH. inéd. SAY. *Ovale. Prothorax noir, paré de bordures antérieure et latérales, et d'une ligne longitudinalement médiaire interrompue, flaves. Elytres d'un jaune flave, ornées d'une tache scutellaire ordinairement obcordiforme, d'une tache sur le calus, et d'une tache en ligne oblique sur le disque, noires : la dernière souvent liée à un arc plus postérieur également noir, avec lequel elle forme (quand cet arc existe) une sorte de parenthèse, n'atteignant pas la suture. Epimères blanches. Côtés du ventre flave ou carné.*

Etat normal. *Prothorax* noir ; paré en devant et sur les côtés d'une bordure flave ; orné sur la partie médiane d'une ligne plus ou moins étroite, attenante à la bordure antérieure et postérieurement prolongée jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, et d'une tache basilaire ordinairement carrée, mais de forme variable, également flaves. *Elytres* jaunes ou d'un jaune flave ou testacé ; parées d'une tache scutellaire, et chacune de trois ou quatre taches, noires : la tache scutellaire, commune, prolongée jusqu'au tiers, postérieurement dilatée ensuite de chaque côté, comme si elle était liée à un gros point noir : la première de chaque élytre assez grosse, punctiforme, ou plutôt en carré allongé, située sur le calus : la seconde, en forme de point très-petit, située près de la partie postéro-externe de la première, et souvent nulle : la troisième, ordinairement plus grosse que celle du calus, oblongue, obliquement placée sur le disque, vers le milieu de la longueur, mais plus rapprochée de la suture que du bord externe : la quatrième, en forme d'arc un peu obliquement longitudinal, naissant vers les trois cinquièmes de la longueur, presque parallèle au bord externe, plus rapproché de celui-ci que la partie extérieure de la tache discale, un peu plus voisin que celle-ci de la suture, à sa partie postérieure, qui se termine aux cinq sixièmes, ou aux six septièmes de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. Le plus souvent le prothorax présente l'état indiqué, mais la tache du milieu de la base qui semble la continuation de la ligne flave médiaire, varie de forme ou d'étendue. Quelquefois elle est isolée du bord postérieur. Mais chez un assez grand nombre d'individus, surtout chez les ♂, les bordures flaves sont moins étroites ; chaque plaque noire tend à se montrer bilobée en devant. Enfin d'autres fois la ligne flave médiaire s'est élargie, les taches noires couvrent une surface moins étendue, et le prothorax paraît alors flave en grande partie.

Var. A. *Elytres dépourvues de la quatrième tache ou de celle qui est en forme d'arc, et ordinairement alors du point noir situé près de la partie postéro-externe de la tache du calus.*

Obs. La tache scutellaire est alors généralement linéaire.

Var. B. *Elytres dépourvues du point noir, voisin de la tache du calus.*

Var. C. *Tache scutellaire linéaire, c'est-à-dire sans dilatation. Point noir, voisin de la tache du calus, soit existant, soit nul.*

Etat normal.

Coccinella parenthesis, Melsh. Catal. Say, Descript. of Coleopt. Ins. *in* Exped. to Rocky Mountains, *in* the Journ. of the Acad. of Philadelph. t. 4. p. 93. 3.

Coccinella 7-lunata, Eschsch. inéd. Dej. Catal. p. 456.

Hippodamia fastidita, var. Dej. Catal. p. 456.

Coccinella tridens, Kirby, Faun. Boreali-Amer. p. 229, n° 311 (suivant le type existant au Muséum britannique).

Hippodamia lunato-maculata, V. Motsch. Bullet. de Mosc. 1845. p. 382. 78. pl. 7. f. 8. 8.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. *Arc postérieur lié à la tache discale, et formant avec elle une sorte de parenthèse.*

Coccinella parenthesis, Melsh. Catal. Say, *in* Journ. of the Acad. of Philadelph. t. 4. p. 93. 3. — *Id.* Edit. Gory, p. 301. 3.

Hippodamia fastidita. Dej. Catal. p. 456.

Hippodamia curvata, Chevrol. inéd. Dej. Catal. p. 456.

Long. 0m,0045 à 0m,0051 (2 à 2 1/2 l). — Long. 0m,0033 (1 1/2 l)

Corps ovale. *Tête* carnée sur le labre, noire sur le reste de sa surface, parée d'une bordure flave à la partie antérieure de l'épistome, et de trois taches de même couleur, situées sur la suture frontale, ordinairement unies entre elles par le milieu de leurs côtés, savoir : une subpunctiforme au bord interne de chaque œil, une médiaire, en losange, mais parfois sublinéairement prolongée jusqu'au vertex (♂), ou, sans bordure au-devant de l'épistome, et n'offrant ordinairement qu'une très-petite tache au côté interne de chaque œil (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé ou d'un rougeâtre livide, à extrémité un peu obscure. *Prothorax* à peine plus finement pointillé que la tête ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, blanches : côtés du ventre d'un jaune testacé. *Pieds* noirs : jambes antérieures, parfois partie des intermédiaires, tarses antérieurs et intermédiaires, et spongioles des postérieurs, d'un jaune roussâtre.

Patrie : les Etats-Unis (coll. Guex, Leconte, etc.) ; la Californie (Dej., etc.) ; la Nouvelle Helvétie (Muséum de St-Pétersbourg, etc.).

4. **A. amoena;** Faldermann. *Ovale. Prothorax noir, paré de bordures antérieure et latérales, et d'une ligne longitudinalement mé-*

diaire, courte ou très-interrompue, flaves. Elytres d'un jaune flave, ornées d'une tache scutellaire très-dilatée transversalement à son extrémité, suivie d'une bordure suturale graduellement rétrécie, d'une tache sur le calus liée à un point externe, et, après le milieu, d'une sorte de parenthèse atteignant ordinairement la bordure suturale, noires. Epimères blanches.

Coccinella amœna, Falderm. Coleopt ab illust. Bungio, etc., *in* Mémoires de l'Acad. de St-Pétersbourg (savants étrangers), t. 2. p. 453. 96.

État normal. *Prothorax* noir; paré en devant et sur les côtés d'une bordure flave; orné sur la partie médiaire d'une ligne longitudinale de même couleur prolongée jusqu'aux deux cinquièmes, et parfois d'une tache vers le milieu de la base, également flaves. *Elytres* jaunes ou d'un jaune flave; parées d'une tache scutellaire, d'une tache sur le calus, et d'une sorte de parenthèse, noires: la tache scutellaire commune, prolongée presque jusqu'au tiers, extérieurement dilatée transversalement vers son extrémité, et souvent jusqu'à la tache du calus avec laquelle elle se lie, suivie d'une bordure suturale étroite et graduellement rétrécie, n'atteignant pas l'extrémité: la tache du calus en parallélipipède longitudinal, deux fois aussi longue que large, prolongée jusqu'au quart, liée à sa partie postéro-externe à une sorte de point noir qui reste séparé du bord extérieur: la parenthèse, formée d'une tige oblique naissant un peu avant le milieu de la longueur, aux deux cinquièmes externes de la largeur, et prolongée jusqu'à la bordure suturale, un peu après le milieu de la longueur, liée à sa partie postéro-externe à un arc bifestonné dirigé en arrière, d'une manière longitudinalement oblique, rapproché du bord externe à sa partie antéro-externe et presque lié à son autre extrémité à la bordure suturale, vers les quatre cinquièmes de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. Le prothorax offre tantôt l'état indiqué, tantôt la partie noire représente de chaque côté de la partie médiaire deux taches bilobées en devant, unilobées postérieurement (le lobe postérieur lié à la base) et unies entre elles dans leur milieu.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Tache scutellaire à peine prolongée jusqu'à celle du calus.*

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Tache du calus longitudinalement prolongée jusqu'à la partie antéro-externe de la tache en forme de parenthèse.*

Var. C. *Semblable à la var. précédente; mais offrant de plus la branche inférieure de l'espèce de parenthèse liée à la bordure suturale*, *et formant alors une véritable boucle.*

Long. 0^m,0045 (2[l]). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3[l]).

Corps ovale. *Tête* carnée sur le labre, jaune sur l'épistome et sur une partie du front; parée dans le milieu de la partie antérieure de celui-ci d'une bordure noire arquée, et ornée à la partie postérieure d'un bandeau de même couleur bidenté, en devant, ou, se montrant noire, marquée d'une raie médiane longitudinale et d'une tache au côté interne de chaque œil, jaunes. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge livide ou carné, à extrémité peu ou point obscure. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, blanches, et les côtés du ventre marqués de taches carnées. *Pieds* noirs : tarses, jambes antérieurs, moins longuement des intermédiaires et la partie postérieure au plus des dernières, d'un fauve testacé.

Patrie : la Sibérie orientale (Muséum de St-Pétersbourg, etc.).

Elle a été trouvée dans les environs d'Irkutzk, par M. Turczchaninoff.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*A. parenthesis;* elle s'en distingue par son prothorax offrant rarement la tache basilaire chez les individus à bordure jaune étroite; par ses élytres parées d'une bordure suturale, offrant la tache scutellaire plus dilatée au côté externe, et se liant généralement à celle du calus; par cette dernière moins courte, moins ovale ou plus parallèle, unie à un point externe plus gros; par l'espèce de parenthèse liée ou à peu près par sa branche antérieure à la bordure suturale, et offrant à la partie antéro-externe de l'arc postérieur une sorte de feston très-marqué.

BB. Epimères noires.

6. **A. arctica**; Paykull, inéd. Schneider. *Ovale. Prothorax noir, paré de bordures antérieure et latérales, et d'une ligne médiaire interrompue, jaunes. Elytres jaunes, ornées d'une bordure suturale*

dilatée en losange vers le quart de la longueur, et postérieurement rétrécie; d'une bande longitudinale passant sur le calus, liée à un point externe au quart, subparallèle au bord externe jusqu'aux trois cinquièmes où elle forme deux branches réunies en boucle à la suture. Epimères noires.

Coccinella arctica, Payk. inéd. Schneid. Mag. p. 148. 13. — Herbst, Nat. t. 5. p. 373. 104. et p. 383. 114. pl. 59. fig. 10. — Fabr. Ent. syst. app. t. 4. p. 466. 105-106. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 382. 140. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 40. 41. — Illig. Mag. t. 1. p. 246. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 199. 142. — Oliv. Ent. t. 6. p. 1050. 97. pl. 7. fig. 109. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 213. 49. — Zetterst. Faun. lapp. p. 347. 20. — Herrich-Schæffer, Syn. *in* Faun. germ 128.

Coccinella lapponica, Westman *in* Thunb. Dissert. ac. 9. p 113. et ed. Gott. p. 122.

Coccinella dubia, Weber. Obs. ent. p. 50. 4.

Hippodamia arctica, Dej. Catal. p. 456.

Long. 0m,0039 (1 3/4l). — Larg. 0m,0025 (1 1/8l).

Corps ovale. *Tête* carnée sur le labre; jaune sur l'épistome et sur une partie du front; parée dans le milieu de la partie antérieure de celui-ci d'une bordure noire arquée et ornée à la partie postérieure d'un bandeau de même couleur bidenté en devant, offrant alors sur l'épistome et le front une croix jaune ou d'un jaune testacé dont la ligne transversale couvre à peu près la suture frontale; quelquefois noire, avec une ligne longitudinale et une tache au côté interne de chaque œil, jaune, quand les dents du bandeau postérieur se lient aux extrémités de la bordure arquée. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé. *Prothorax* noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure jaune; orné longitudinalement dans son milieu d'une ligne de même couleur prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ou presque à la moitié de la longueur, et d'une tache également jaune liée ou à peu près au milieu de la base et paraissant être la continuation de la ligne interrompue. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* parées d'une bordure suturale noire, plus longue dans sa première moitié et dilatée en losange vers le quart de la longueur, étroite dans sa seconde moitié et parfois à peine prolongée jusqu'à l'extrémité; ornées d'une bande de même couleur, longitudinale, naissant de la base, couvrant le calus huméral, liée à un petit point externe vers le quart de la longueur, prolongée d'une manière subparallèle au bord externe ou en s'écartant graduellement un peu plus de lui jusqu'à la moitié de la longueur ou un peu après, où elle se divise en deux branches :

l'une obliquement dirigée vers la bordure suturale qu'elle atteint de la moitié aux cinq septièmes de la longueur : l'autre en arc uni ou bifestonée rejoignant la suture des trois quarts aux sept huitièmes de la longueur, et formant ainsi avec la précédente une boucle obliquement ovale. *Dessous du corps* noir. *Pieds* noirs : tarses, jambes antérieures, majeure partie des intermédiaires et quelquefois partie des postérieures, d'un fauve jaune.

Patrie : la Laponie.

Obs. Elle est un peu plus petite que les deux précédentes. Le dessin de ses élytres rappelle celui de l'*A. amœna* var. B; mais la tache scutellaire n'est pas prolongée jusqu'à celle du calus. Elle a d'ailleurs les épimères noires.

Le prothorax offre peut-être comme dans les précédents des exemples d'un rétrécissement de la partie noire; mais je n'en ai pas eu d'exemples sous les yeux.

Les élytres offrent à peu près autant de noir que de jaune sur leur surface, et peuvent également être caractérisées de la manière suivante : noires, avec une bande longitudinale juxta-suturale flexueuse ou presque en forme de botte, prolongée jusque vers le milieu de la longueur, une bande oblique naissant vers la moitié de la largeur un peu après le milieu de la longueur et prolongée vers la suture qu'elle atteint aux trois quarts, et une bordure extérieure de largeur inégale, jaune.

Peut-être faut-il placer ici l'espèce suivante qui m'est inconnue.

Coc. strigata; Westman. *Oblongue. Prothorax noir, avec les côtés et la partie longitudinalement médiaire, flaves. Elytres flaves, ornées chacune d'une bande longitudinalement comme composée de cinq taches, naissant du milieu de la base et subterminale; d'une bordure sinueuse à la partie antérieure de la suture, et postérieurement d'un point, noirs. Pieds flaves.*

Coccinella strigata, Westman, Ins. suec. *in* Thunb. Dissert 9. p. 113 et ed. Gottig. p. 123.— Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 213. 50. — Zetterst. Faun. lapp. p. 437. 21.

Corps ayant pour la forme de l'analogie avec celui de l'*A. arctica*, mais plus petit et moins oblong. *Tête* pointillée; flave, ornée sur le vertex d'un bandeau bidenté, de telle sorte que la partie jaune paraît émettre postérieurement trois rameaux dont le médiaire plus long

atteint presque le vertex. *Yeux* noirs. *Antennes* pâles. *Prothorax* peu profondément échancré en devant; arrondi sur les côtés; obsolètement pointillé; noir avec les côtés et la partie longitudinalement médiaire flave, ou, flave paré de chaque côté d'une grosse tache noire, sinueuse, postérieurement rétrécie et liée à la base. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* ovales; moins étroitement ou plus largement relevées en rebord et moins subacuminées que dans l'espèce précédente; faiblement convexes; plus sensiblement ponctuées que le prothorax; flaves, parées chacune d'une bande longitudinale noire, naissant du milieu de la base, arcuément prolongée presque jusqu'à l'extrémité, comme composée de cinq taches, dont les antérieures plus grosses; parées sur la suture d'une bordure commune aux deux étuis, bisanguleuse latéralement, prolongée depuis la base jusqu'au delà du milieu, et postérieurement suivie d'un point juxta-sutural, également noirs. *Dessous du corps* noir, avec le bord antérieur de l'antépectus, flave. *Pieds* presque entièrement flaves.

Patrie : les parties septentrionales de la Laponie.

Genre *Hysia*, Hysie.

(Nom géographique.)

Caractères. *Corps* oblong. *Prothorax* bissinueusement tronqué en devant; peu ou point émoussé aux angles postérieurs : ceux-ci non dirigés en arrière en forme de dent. *Ongles* munis d'une dent à la base de chacun des crochets.

Prothorax bissinueusement tronqué, c'est-à-dire peu ou point échancré en devant, avec sa partie médiaire aussi avancée que les angles quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; bissinueusement en arc dirigé en arrière, à la base. *Elytres* d'un tiers environ plus larges en devant que le prothorax; subarrondies aux épaules; faiblement convexes; sensiblement anguleuses chacune au-devant du calus.

Port des *Megilla;* mais plaques marquées et apparentes.

1. **H. endomycina**; Dupont, inéd. Boisduval. *Oblongue. Prothorax d'un noir luisant, paré aux angles de devant d'une tache carrée d'un rouge jaune. Elytres d'un rouge jaune, avec la suture et trois bandes, noires : les deux premières plus larges que les intervalles :*

l'antérieure n'atteignant pas le bord externe, courbée à sa partie postéro-externe, et parfois au point de s'unir à la seconde : celle-ci transversale : la dernière, apicale, subpunctiforme.

Coccinella endomycina, Dupont, inéd. Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 603. 22.

État normal. *Prothorax* d'un noir luisant; paré aux angles de devant d'une tache d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, quadrangulaire, étendue en devant jusqu'au côté interne des yeux ; à angle postéro-interne droit; aboutissant latéralement à la moitié de la longueur des côtés. *Elytres* d'un rouge jaune luisant; ornées d'une bordure suturale assez étroite et de trois bandes attenants à celle-ci, noires : la première prolongée du sixième aux deux cinquièmes de la longueur, arquée à son bord antérieur, un peu sinueuse près de la suture où elle se lie à l'écusson, n'atteignant pas le bord externe, courbée postérieurement à son extrémité externe, plus large à celle-ci que près de la suture : la seconde presque en ovale transversal, liée au rebord externe, plus ou moins rétrécie vers la suture et occupant à celle-ci des trois septièmes aux trois quarts de la longueur : la dernière en forme de tache subpunctiforme couvrant l'angle apical : les deux bandes antérieures plus larges ou souvent une fois aussi larges que les parties intervallaires d'un rouge jaune.

Variations des Elytres.

Var. A. *Partie postéro-externe de la bande noire antérieure liée à la seconde bande, et divisant ainsi l'intervalle qui sépare ces deux bandes en deux taches, d'un rouge jaune.*

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 1/2 à 3l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3).

Corps oblong. *Tête* pointillée; garnie de poils peu apparents; noire, avec le labre et l'épistome d'un fauve jaune. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve jaune. *Prothorax* plus finement pointillé que la tête; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* faiblement élargies des épaules aux quatre cinquièmes, en ogive étroite postérieurement, avec l'angle sutural émoussé ; moins densement et presque aussi finement pointillées que le prothorax ; luisantes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec la moitié antérieure de l'antépectus et les côtés du ventre, d'un roux fauve ou d'un fauve jaune. *Plaques abdominales* à peine prolongées au-delà de la moitié de l'arceau. *Pieds* allongés,

noirs : arête inférieure des jambes de devant, partie des intermédiaires et tarses, d'un fauve livide, au moins chez les ♂.

PATRIE : Nouvelle Guinée (collect. Dupont (*type*), Boisduval); Célèbes (Guérin, Westermann).

Genre *Adalia*, ADALIE; Mulsant.

Obs. J'ai remplacé, par cette dénomination, celle d'*Idalia* déjà employée, pour désigner un genre de Lépidoptères.

CARACTÈRES. *Corps* ovale. *Prothorax* échancré en devant, subarrondi aux angles postérieurs. *Ongles* munis d'une dent à la base de chacun de leurs crochets.

Prothorax échancré en devant, c'est-à-dire offrant les angles plus avancés que la partie médiaire de l'échancrure, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; subarcuément élargi et étroitement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés; en arc assez faiblement dirigé en arrière, et plus ou moins sensiblement bissinueux, à la base. *Elytres* ordinairement d'un quart ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax; offrant, prises ensemble, un ovale plus ou moins régulier, tronqué en arc rentrant, en devant; subarrondies aux épaules; étroitement rebordées ou relevées en rebord; médiocrement convexes; chargées d'un calus peu saillant, peu ou point anguleuses ordinairement au-devant du calus; généralement pointillées moins finement que le prothorax.

Les ♂ ont le premier article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni en dessous de sortes de ventouses, ainsi que le deuxième. Chez les ♀, le premier article est rétréci d'avant en arrière, et simplement spongieux, ainsi que le suivant.

La plupart des espèces de ce genre habitent les parties tempérées ou septentrionales de l'Europe et de l'Asie; quelques autres appartiennent à d'autres pays.

A. Repli des élytres subhorizontal.

B. Prothorax d'un blanc jaunâtre ou testacé, sur toute la longueur de ses côtés.

1. **A. obliterata**; LINNÉ. *Corps ovale ou ovale oblong; d'un flave cendré, en dessus. Prothorax ordinairement marqué d'une M noire ou noirâtre. Elytres souvent parées de deux bandes longitudinales d'un gris olivâtre, dont l'externe est parfois terminée par une tache*

noire ; quelquefois même brunes ou noires , avec quelques taches d'un jaune testacé.

Coccinella obliterata, Linn. Faun. suec. p. 58. 497. — *Id.* Syst. nat. t. 1. 584. 59. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1660. 59.

Coccinella livida, de Geer, etc.

Idalia livida, Mulsant, Hist. nat. des Coléoptères de Fr. (Sécuripalpes), p. 44. 1.

J'ai restitué à cette espèce le nom donné par Linné, ayant eu l'occasion de voir l'exemplaire typique, dans la collection de la Société linnéenne de Londres.

Elle paraît rare en Angleterre, voyez à ce sujet Newman *in* Entom. Mag. t. 4. p. 83.

2. **A. Bothnica** ; Paykull.

Idalia Bothnica, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes) p. 48. 2.

Ajoutez à la synonymie de l'état normal.

Coccinella Faldermanni, Hummel, Essais, n. 5. p. 58. (suivant un exemplaire reçu de M. Ménétriés).

Patrie : les parties orientales et froides de la France, la Suisse, le nord de l'Europe et quelques parties du nord de l'Asie.

3. **A. stictica.** *Ovale ; médiocrement convexe. Prothorax flave, marqué de sept points noirs. Elytres d'un rouge jaune, parées chacune de huit points noirs : trois près de la base (un juxta-scutellaire, en forme de trait oblique, un sur le calus, un intermédiaire plus postérieur) : trois en rangée transversale aux trois septièmes : deux en rangée transversale un peu après les deux tiers. Pieds et côtés du ventre d'un rouge jaune.*

Coccinella stictica, Chevrolat, *in* collect.

Long. $0^m,0051$ (2 1/4l). — Larg. $0^m,0039$ (1 3/4l).

Corps ovale; médiocrement convexe. *Tête* carnée sur le labre, flave ou d'un blanc flave sur le front, avec un bandeau noir bifestonné sur la partie postérieure. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge jaune livide à extrémité un peu obscure. *Prothorax* très-superficiellement pointillé; luisant; flave ou d'un blanc flave, paré de sept points noirs : quatre sur une rangée transversale, à peu près vers le milieu de la longueur : trois postérieurs (les deux externes liés à la base vers le quart, ou entre le milieu et les angles postérieurs : l'intermédiaire, détaché de ladite base au-devant de l'écusson) : cha-

cun des basilaires externes formant, avec les intermédiaires et externes de la rangée antérieure qui leur correspondent, une disposition en triangle renversé. *Ecusson* triangulaire, obscur. *Elytres* en ogive dans les trois septièmes postérieurs; à peine émoussées à l'angle sutural; garnies d'un rebord relevé aux épaules, et formant une gouttière étroite, graduellement affaiblie, indistincte vers l'extrémité; ponctuées; luisantes; d'un rouge jaune, parées chacune de huit points noirs : le premier, lié par sa base au milieu des côtés de l'écusson, linéaire, formant avec son semblable un Λ : le deuxième, sur le calus : le troisième, intermédiaire entre le juxta-scutellaire et celui du calus, ou un peu plus rapproché de ce dernier, plus postérieur, et formant avec les deux autres une rangée en arc dirigé en arrière : les quatrième, cinquième et sixième formant une rangée subtransversale, aux trois septièmes ou un peu après les deux cinquièmes de la longueur : le quatrième le plus petit, ovalaire, séparé de la suture par un espace égal à son diamètre, placé vers les deux cinquièmes, ou un peu plus antérieur que les deux autres : le cinquième, intermédiaire, le plus gros, subarrondi : le sixième, presque carré, plus rapproché du bord externe que le troisième de la suture : les septième et huitième, composant une rangée un peu obliquement transversale entre les deux tiers et les trois quarts de la longueur : le septième à peine aussi voisin de la suture que le quatrième : le huitième un peu moins rapproché du bord externe que le sixième : ces deux points formant avec leurs semblables une rangée arquée. *Dessous du corps* noir, avec les côtés et l'extrémité du ventre, d'un jaune testacé. *Pieds* d'un rouge jaune.

PATRIE : Trébisonde (coll. Chevrolat).

4. **A. fasciato-punctata**; FALDERMANN. *Ovale. Prothorax noir, paré sur les côtés d'une bordure plus ou moins large et souvent d'une ligne médiane raccourcie, d'un blanc flave. Elytres d'un rouge jaune, ornées chacune d'une tache sur le calus, ordinairement liée à une scutellaire, et de cinq à six points noirs : trois en rangée transversale aux deux cinquièmes, deux aux deux tiers : ces rangées souvent transformées en bandes : le sixième, apical, souvent nul. Epimères noires.*

Coccinella fasciato-punctata, FALDERMANN; Coleopt. ab. ill. Bongio collect. *in* Mém. de l'Acad. de St-Pétersb. (Sav. étrang.), t. 2. p. 455. 98.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* marqué de chaque côté d'une bordure d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et postérieurement aussi large que le cinquième ou le sixième de la base; noir dans la partie intermédiaire, mais paré sur celle-ci d'un trait blanc naissant du milieu du bord antérieur, et souvent longitudinalement prolongé jusqu'après le milieu de la longueur. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, ornées chacune 1° d'une tache scutellaire noire, oblongue, liée à la base, sur la suture, dont elle s'éloigne un peu postérieurement; 2° d'une tache noire située sur le calus, prolongée au côté interne, le plus souvent unie à la tache scutellaire, et formant avec elle une bande subbasilaire extérieurement raccourcie; 3° de six taches punctiformes, également noires : les première, deuxième et troisième taches placées sur une ligne un peu obliquement transversale, aux deux cinquièmes de la longueur : les première et troisième punctiformes, petites : la première, un peu plus antérieure, à peine séparée de la suture par un espace égal à son diamètre : la troisième aussi voisine du bord externe que la première l'est de la suture : la deuxième, en forme de tache subarrondie, entre les deux précédents : les quatrième et cinquième sur une ligne transversale aux deux tiers environ de la longueur : la quatrième, ordinairement en forme de point assez gros, à peu près aussi rapprochée de la suture que la première : la cinquième, habituellement plus petite, de moitié moins voisine du bord externe que la troisième : la sixième, à l'angle sutural, petite, commune aux deux étuis, souvent nulle.

Variations du Prothorax.

α. Prothorax n'offrant point de traces de la ligne médiane d'un blanc flave.
β. Bordure latérale d'un blanc flave plus ou moins rétrécie.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Tache apicale nulle.*

Obs. Peut-être quelquefois les élytres présentent-elles les taches punctiformes noires au-dessous du nombre de cinq; mais je n'ai pas vu d'exemple de cette variation : la cinquième ou externe de la rangée postérieure est quelquefois très-petite.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Deuxième tache où l'intermédiaire de la première rangée liée à l'une de ses voisines.*

Obs. C'est avec l'interne qu'elle a plus de tendance à s'unir.

Var. C. *Quatrième tache ou l'interne de la rangée postérieure, transversalement dilatée au côté interne, et liée avec la cinquième tache.*

Var. D. *Quatrième tache transversalement dilatée du côté externe jusqu'à la cinquième ou jusque près de celle-ci, et émettant souvent un rameau antérieur parfois prolongé jusqu'à la deuxième tache ou intermédiaire de la première rangée.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2'). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2').

Corps ovale; médiocrement convexe. *Tête* pointillée; noire, avec le bord antérieur du labre et de l'épistome et une bordure au côté interne des yeux, d'un blanc flave. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge jaune : les premières noires à l'extrémité. *Prothorax* pointillé; luisant; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* en ogive dans les trois septièmes postérieurs; émoussées à l'angle sutural; garnies d'un rebord relevé aux épaules, et formant une gouttière étroite, graduellement affaiblie, indistincte vers le milieu; ponctuées; luisantes; chargées d'un calus huméral assez saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs, avec les tarses d'un fauve livide : jambes antérieures et moins complètement les intermédiaires, de la même couleur (♂).

Patrie : les environs d'Irkutzk, en Daourie (coll. Dejean, Reiche); diverses parties de la Sibérie (Chevrolat, Guérin, etc.)

5. **A. hyperborea**; Paykull. *Ovale. Prothorax flave, paré d'une M et latéralement d'un point, noirs, ou, noir avec les côtés bordés de flave. Elytres d'un rouge fauve, bordées de flave, ornées chacune de deux rangées de points noirs : ordinairement trois, presque à la moitié, et deux, un peu après les deux tiers de la longueur : ces rangées souvent transformées en bandes noires bordées de flave.*

Etat normal. *Prothorax* flave ou d'un blanc flave, paré sur sa partie médiane d'une sorte d'M noire, laissant en devant une bordure étroite et une tache triangulaire flave entre les branches convergeantes, liée à la base par les branches externes, et laissant postérieurement aux convergeantes une tache flave géminée, bifide ou bilobée en devant, et comme formée de deux taches subpunctiformes unies postérieure-

ment; orné de chaque côté, près du milieu des bords latéraux, d'un point noir lié ou presque lié aux branches latérales de l'M. *Elytres* rouges, d'un rouge fauve ou d'un rouge jaune, ordinairement avec le bord externe, plus rarement et moins distinctement le sutural, flaves; marquées chacune de cinq taches punctiformes ou points noirs généralement entourés d'un cercle flave : les premier, deuxième et troisième, disposés en rangée transversale ou un peu oblique aux trois septièmes de la longueur : le premier ou interne, plus antérieur que le troisième ou externe, et moins voisin de la suture que celui-ci du bord externe (ces trois points formant avec leurs semblables un arc très-faible) : les quatrième et cinquième en rangée transversale, ou un peu oblique, un peu après les deux tiers de la longueur : le quatrième ou interne, moins voisin de la suture que le premier : le cinquième, à peine aussi voisin du bord externe que le troisième.

Coccinella hyperborea, Zetterst. Faun. lapp. p. 431. 5. var. *g* (pour le dessin du prothorax).

Variations du Prothorax.

Suivant le développement qu'à pris la matière noire, les deux points latéraux se lient davantage aux branches externes de l'M noire; la tache flave située antérieurement entre les branches convergeantes se rétrécit, la partie noire se montre quadrilobée en devant; bientôt la tache antérieure disparaît, il ne reste que la bordure flave qui, elle-même, est envahie; les taches postérieures se rappetissent, se montrent isolées de la suture sous la forme de deux points flaves; enfin chez quelques individus le prothorax est noir, paré seulement sur les côtés d'une bordure flave rétrécie dans son milieu.

Coccinella hyperborea, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 165. 17. var. *h*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 431. 5. var. *i*.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. ***Les deux rangées de points incomplètes.***

a. L'antérieure réduite à deux points, la postérieure nulle.

Obs. Ce sont ordinairement les deux points internes de la rangée interne qui existent.

β. Les deux points de la rangée antérieure libres.

Coccinella hyperborea, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 159. 33. var. *δ*. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 165. 17. var. *i*.

Coccinella intermedia, Dej. Catal. p. 456. (en partie).

ββ. Les deux points de la rangée antérieure unis.

Coccinella hyperborea, Zetterst. Faun. lapp. p. 432. 5. var. *l*.

xx. L'antérieure réduite à deux points, libres ou unis, la postérieure à un seul.

Obs. C'est ordinairement les deux internes de la rangée antérieure et l'interne de la postérieure qui existent.

Var. B. ***L'une des deux rangées incomplète.***

y. L'antérieure réduite à deux (généralement les deux internes), la postérieure complète.

δ. Ces deux points libres, ainsi que ceux de la rangée postérieure.

Coccinella hyperborea, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 165. 17. var. *h*.

δδ. Ces deux points libres : ceux de la rangée postérieure unis.

ε. Les deux points de la rangée antérieure unis : les postérieurs, libres.

Coccinella hyperborea, Schoenh. Syst. ins. t. 2 p. 159. 33. var. *η*. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 165. 17. var. *g*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 432. 5. var. *k*.

εε. Les deux points de la rangée antérieure unis, ainsi que les deux de la postérieure.

yy. La rangée antérieure complète : la postérieure réduite à un point.

Obs. C'est ordinairement l'interne de la rangée postérieure qui est le plus constant.

ζ. Points de la rangée antérieure libres.

ζζ. Points de la rangée antérieure unis en partie ou en totalité.

Coccinella hyperborea, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 159. 33. var. *y*. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 164. 17. var. *o*.

État normal.

Coccinella arctica, Westman, *in* Thunb. Dissert. acad. t. 9. p. 108 et ed. Gott. p. 118.

Coccinella hyperborea, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 159. 33. var. *ζ*. — Gyll. Ins. suec. t. 4. p. 165. 17. var. *f*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 431. 5. var. *h*.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. ***Deux des points noirs de la rangée antérieure liés ensemble.***

η. Les deux internes unis. Points de la rangée postérieure, libres.

Coccinella hyperborea, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 59. 38. obs. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 159. 33. var. *ε*. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 165. var. *e*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 431. 5. var. *e*.

ηη. Les deux internes unis. Points de la rangée postérieure, liés ensemble.

Coccinella frigida, Payk. inéd. Schneid. Mag. p. 172. 29.

Coccinella hyperborea, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 59. 38. obs. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 159. 33. var. *δ*. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 165. 17. var. *d*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 431. var. *d*.

θ. Les deux points externes de la rangée antérieure liés ensemble et séparés de l'interne. Points de la rangée postérieure libres.

θθ. Les deux points de la rangée antérieure liés ensemble et séparés de l'interne. Points de la rangée postérieure unis.

Coccinella hyperborea, Zetterst. Faun. lapp. p. 431. 5. var. *c*.

Var. D. *Les trois points de la rangée antérieure liés ensemble.*

ι. Les points de la rangée postérieure libres.

Coccinella hyperborea, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 39. 58. obs. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 159. 33. var. *β*. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 164. 17. var. *b*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 431. var. *b*.

ιι. Les points de la rangée postérieure également unis. (Chaque élytre présente alors deux bandes noires bordées de flave, ne touchant ni à la suture ni au bord externe).

Coccinella hyperborea, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 38. 38. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 159. 33. *a*. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1000. 19. pl. 5. fig. 63. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 164. 17. *a*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 431. 5. *a*. — Steph. Syn. t. 4. p. 386. 23. — *Id.* Man. p. 316. 2494.

Long. 0m,0036 à 0m,0048 (1 2/3l à 2 1/8l). — Larg. 0m,0022 à 0m,033 (1 à 1/2l).

Corps ovale; médiocrement convexe. *Tête* pointillée; noire, avec le bord antérieur du labre et de l'épistome, les joues et une tache au côté interne de chaque œil, d'un blanc flave. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* noirs ou noirâtres. *Prothorax* pointillé; luisant; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire; rougeâtre ou souvent obscur ou noirâtre. *Elytres* en ogive postérieurement, peu sensiblement anguleuses à la base; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : spongioles des tarses d'un fauve roussâtre.

Patrie : la Laponie (coll. Dejean, etc.); la Daourie (Reiche, etc.); la Californie septentrionale (Muséum de St-Pétersbourg).

6. **A. ophthalmica.** *Ovale; médiocrement convexe. Prothorax noir, étroitement paré en devant et largement sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave : les latérales marquées chacune dans leur milieu d'une tache arrondie, noire. Elytres d'un jaune rouge, ornées chacune de deux points noirs : l'un moins petit sur le disque, vers les deux cinquièmes de l'autre, à peine plus antérieur, entre celui-ci et la suture.*

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps ovale; convexe; pointillé. *Tête* noire, parée d'une bordure d'un blanc flave à la partie antérieure du labre et à celui de l'épistome et d'une tache de même couleur au côté interne des yeux. *Antennes* d'un jaune roux à extrémité noire. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* noir, paré en devant d'une bordure très-étroite d'un blanc flave; orné sur les côtés d'une bordure de même couleur, dépassant en devant au côté interne la sinuosité postoculaire, aussi large environ à la base que le tiers de celle-ci : cette bordure latérale marquée dans son milieu d'une tache noire arrondie. *Ecusson* triangulaire noir. *Elytres* subarrondies dans leur moitié postérieure; d'un jaune rouge, ornées de deux points noirs : l'un, moins petit, sur le disque, vers les deux cinquièmes de la longueur : l'autre, à peine plus antérieur, petit, situé entre celui du disque et la suture. *Dessous du corps* et pieds noirs; spongioles des tarses roussâtres.

Patrie : l'Amérique du Nord (Muséum britannique).

7. **A. Hopii.** *Ovale; médiocrement convexe. Prothorax noir, bordé de blanc en devant et sur les côtés : la bordure antérieure étroite : les latérales rétrécies vers les deux tiers, par une dilatation anguleuse de la partie noire. Elytres d'un rouge fauve, ornées chacune de deux taches noires, subpunctiformes, obliques : l'une plus petite, aux deux cinquièmes, près de la suture : l'autre, sur le disque, vers le milieu. Epimères noires.*

♂ Bordure blanche de la partie antérieure du prothorax, moins étroite.

♀ Bordure blanche de la partie antérieure du prothorax, très-étroite.

Coccinella tetraspilota, Hope, Synopsis of the new species, etc., *in* Gray's Zoological Miscellany, p. 31.

Long. 0m,0045 à 0m,0050 (2 à 2 1/4l). — Larg. 0m,0036 à 0m,0039 (2 2/3 à 2 3/4l).

Corps ovale. *Tête* pointillée; noire, avec le bord du labre, celui de l'épistome, et une tache au côté interne de chaque œil, blancs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* carnés, à extrémité noirâtre. *Prothorax* pointillé; noir; paré en devant et sur les côtés d'une bor-

dure blanche ou d'un blanc flave : l'antérieure étroite : chacune des latérales un peu moins large à la base que le tiers de celle-ci, rétrécie vers le tiers de sa longueur, par une dilatation anguleuse de la partie noire, comme si un point noir se trouvait uni à la partie médiaire. *Ecusson* triangulaire, obscur. *Elytres* subarrondies postérieurement; d'un rouge fauve; parées chacune de deux taches noires subpunctiformes, obliques : la première, ovale, plus petite, située près de la suture, vers les deux cinquièmes de la longueur : la deuxième, un peu plus grosse et plus postérieurement placée, sur le disque, presque au milieu de sa longueur. *Dessous du corps* noir, avec le bord du ventre d'un rouge fauve. Epimères noires. *Pieds* noirs, avec les tarses et la partie inférieure des jambes antérieures fauve et surtout chez le ♂.

PATRIE : le Nepaul, d'où elle a été apportée par le major général Hardwicke (Muséum britannique, *type* donné par M. Hope).

J'ai été obligé de changer son nom, M. Hope ayant antérieurement donné la même dénomination à une autre espèce de nos Sécuripalpes.

8. **A. bipunctata**; LINNÉ.

Adalia bipunctata, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 53. 3.

Ajoutez :

1° A la synonymie de l'état normal.

Coccinella bioculata, SAY, Descript. of Coleopt., etc. *in* Journ. of the Acad. of Philad. t. 4. p. 94. 5. — *Id.* édit. GORY, p. 305. 5.

Obs. Les exemplaires américains offrent souvent la tache punctiforme noire des élytres entourée d'un cercle flave.

2° A la synonymie de la var. E, β.

Coccinella intermedia, DEJ. Catal. p. 436 (en partie).

Obs. Des deux individus existant sous ce nom dans la collection Dejean, l'un appartient à la variété ci-dessus ; l'autre, à la variété A, β, de l'*A. hyperborea* : le dessin du prothorax ne laisse aucun doute à cet égard.

3° Après la variété K.

Var. K bis. *Semblable à la var. J; mais offrant près de la suture, vers les deux tiers de la longueur, une bande raccourcie extérieurement, étendue jusqu'aux deux tiers de la largeur, formant avec sa semblable une tache obtriangulaire prolongée jusqu'à l'angle sutural.*

Obs. Cette variété est un passage à la *Coccinella annulata*, dont elle diffère par l'arc postérieur à la ligne transversale, incomplet dans sa courbure, c'est-à-dire dans sa partie externe et par la bordure suturale noire qui se prolonge jusqu'à l'extrémité.

4° A la synonymie de la var. N, γ.

Coccinella dorsimacula, FABR. Suppl. p. 77. 13. 14.— *Id*. Syst. El. t. 1. p. 239. 18.

Obs L'exemplaire typique dont je dois la communication à l'amitié de M. Schiœdte, offre sur chaque élytre un trait scutellaire court et postérieurement divergeant, une bande transversale suivie d'un demi-anneau, noirs : le signe annulaire couvre la moitié externe de la largeur, et après s'être lié à la suture se prolonge en une bordure suturale étendue jusqu'à l'extrémité.

5° Après la variété Q.

A cette variété s'en rattachent diverses autres plus ou moins singulières, telles que la suivante :

Elytres d'un rouge fauve, ornées chacune d'un trait scutellaire court et postérieurement divergeant, et d'une bande longitudinale sinueuse, noirs : la bande naissant sur le calus, étendue jusqu'au cinquième interne, à peu près liée à son angle antéro-interne à l'extrémité du trait scutellaire, longitudinalement prolongée sur une largeur égale jusqu'au tiers de la longueur, transversalement dilatée ensuite jusqu'au rebord externe et un peu moins postérieurement jusque près de la suture, offrant postérieurement à cette sorte de bande transversale un arc ou demi-anneau isolé du bord externe et lié par son extrémité à la suture vers les deux tiers ou trois quarts de la longueur.

9. **A. rufo-cincta**. *Brièvement ovale. Dessus du corps noir, luisant. Prothorax paré en devant et moins étroitement sur les côtés d'une bordure testacée. Elytres ornées latéralement d'une bordure d'un jaune roux ou d'un testacé flave occupant plus de la moitié de la largeur à la base, le tiers vers le quart et peu sensiblement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural. Dessous du corps et épimères, noirs.*

Long. 0^m,0033 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0022 (1^l).

Corps brièvement ovale; luisant. *Tête* noire; superficiellement pointillée. *Joues* flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve testacé. *Prothorax* très-étroitement rebordé ou relevé en rebord, latéralement; superficiellement pointillé; noir, paré sur les côtés et plus étroitement en devant, d'une bordure rousse, d'un fauve

jaune ou d'un fauve flave. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* noires; parées latéralement d'une bordure rousse, fauve jaune ou fauve flave, occupant à la base plus de la moitié externe de la largeur, au moins aussi large, au quart de la longueur, que le tiers de la largeur, et faiblement rétrécie de ce point à l'angle sutural qui reste noir. Repli d'un fauve jaune. *Dessous du corps*, y comprises les épimères, noir. *Pieds* noirs : quatre premiers articles des tarses fauves, ainsi que la partie inférieure des jambes antérieures et plus brièvement des postérieures.

Cette belle espèce a été découverte sur le Mont-Rose par M. Melly, de Liverpool, qui a bien voulu me la donner quoiqu'elle fut unique dans sa collection; elle a été prise par M. Godart sur le versant occidental des montagnes qui forment le bassin du lac du Bourget. J'en ai vu dans la collection de M. Truqui de Turin deux autres exemplaires provenant des Appenins.

BB. Prothorax bordé de jaune ou de blanc sur une partie seulement de la longueur de ses côtés.

C. Épimères noires.

10. **A. alpina**; Villa.

Idalia alpina, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 61. 4.

Ajoutez à la synonymie :

Coccinella picta, Ziegler, inéd. Dej. Catal. p. 456.

Patrie : les Alpes françaises; la Suisse; la Styrie; la Carniole.

CC. Epimères blanches.

11. **A. flavo-maculata**; de Geer. *Ovale. Prothorax noir, orné de deux points sur le dos, et paré en devant et sur la moitié antérieure des côtés, d'une bordure, flaves. Elytres flaves, avec le rebord externe, la suture, et sur chacune deux bandes attenant à celle-ci (l'antérieure subbasilaire, onduleuse : l'autre, submédiaire plus courte), et trois taches rapprochées du bord externe, noirs : les deux taches antérieures subpunctiformes, avant et après la seconde bande : la postérieure oblongue, réniforme.*

État normal. *Prothorax* d'un noir luisant, paré en devant d'une bordure flave ou d'un flave jaune, prolongée un peu moins étroitement sur les bords latéraux, jusqu'à la moitié environ de la

longueur de ceux-ci; orné sur le dos de deux taches ou points flaves, transversalement situés, un de chaque côté de la ligne médiane. *Elytres* flaves ou d'un flave jaune, avec le rebord externe, et sur chacune deux bandes attenant à la suture, et trois taches, noirs : la bande antérieure liée à la suture du sixième au tiers, ou un peu moins de la longueur, onduleuse, remontant vers le calus qu'elle couvre à son extrémité, émettant en devant entre le calus et l'écusson une dent plus ou moins prononcée : la seconde, liée à la suture de la moitié aux quatre septièmes environ de la longueur, rétrécie à son côté interne, plus courte et moins onduleuse que l'antérieure, presque en ovale transversal, occupant les trois cinquièmes internes de la largeur : la première tache, subarrondie, ou en ovale transversal, placée entre les deux bandes, mais plus voisine de la seconde, débordant extérieurement l'antérieure, dépassant la seconde des deux tiers de sa largeur, presque liée à l'angle antéro-externe de celle-ci : la seconde, ovalaire ou subarrondie, au moins aussi voisine du bord externe que la première, située vers les deux tiers, rapprochée de l'angle postéro-externe de la seconde bande : la troisième, généralement plus grande, oblongue, réniforme, placée au-dessous du milieu de la seconde tache, longeant la suture, à peine aussi voisine de la bordure suturale que de la deuxième bande, du bord apical, et de la tache intermédiaire.

Coccinella rivularis, Fabr. Mant. 1, p. 54. 19. — *Id.* Ent. syst. 1. 270. 24. — *Id.* Syst. El. 1. 361. 32. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1649. 77. — Oliv. Encyc. méth t. 6. p. 54. 26. — Herbst, Nat. t. 5. p. 369. 97. — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 169. 41.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Dent de la bande antérieure prolongée jusqu'à la base en forme de rameau, enclosant une tache flave, arrondie, juxta-scutellaire.*

Coccinella macularis, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 63. 70. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1026. 58. pl. 3. fig. 39. a, b. — Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 604. 25.

Var. B. *Semblable à la précédente, mais offrant en outre la première tache liée à la seconde bande.*

Coccinella flavo-maculata, de Geer, Mem. t. 7. p. 665. 71. — Retz. Gen. et Spec. p. 173. 1135.

Coccinella caffra, Thunb. Mus. nat. acad. upsal. append. 1. p. 113.

Coccinella sibellina, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 79. 133.

Long. 0m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0m,0041 (1 7/8 l).

Corps ovale, ordinairement un peu plus large après le milieu; luisant, et comme vernissé en dessus. *Tête* pointillée; noire, avec le bord du labre et de l'épistome, les joues et une tache punctiforme au côté interne de chaque œil, flave ou d'un flave jaune. *Antennes* roussâtres, à extrémité parfois obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax; subarrondies postérieurement; aussi superficiellement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, d'un blanc flave. *Pieds* noirs : spongioles des tarses, roussâtres.

Patrie : le Cap de Bonne-Espérance (de Geer, Olivier, etc); les Indes orientales (coll. Chevrolat, Germar, etc.); la Nouvelle-Hollande (Boisduval, Muséum de St-Pétersbourg).

12. **A. inquinata**; Chevrolat, inéd. Mulsant.

Idalia inquinata, Muls. Hist. nat. des coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 67. 6.

Patrie : diverses parties de la France; la Suisse; la Styrie (Germar et Schaum); la Hongrie (Dejean).

13. **A. undecim-notata**; Schneider.

Idalia 11-notata, Muls. Hist. nat. des coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 63. 5.

Patrie : différentes parties de la France; l'Allemagne; l'Autriche; la Dalmatie.

AA. Repli incliné.

Obs. Le repli incliné donne à ces espèces un facies particulier. Leur corps est brièvement ovale, en ogive peu sensiblement sinueuse à l'extrémité des élytres qui semblent subacuminées.

Les espèces de cette division semblent particulières à l'Amérique méridionale.

D. Prothorax non paré sur son disque de deux taches punctiformes blanches.

14. **A. deficiens.** *Brièvement ovale. Prothorax noir, bordé de jaune pâle en devant et sur les côtés. Elytres d'un rouge jaune, sou-*

vent ornées de trois sortes de bandes noires : les deux premières rac-courcies extérieurement, formant sur la suture une tache obtriangulaire commune : la postérieure linéaire, subapicale, non liée à la suture : l'antérieure enclosant de chaque côté de l'écusson une tache en ovale transversal d'un jaune pâle : cette bande parfois réduite à une tache suturale cordiforme : les deux autres souvent nulles ou incomplètes. Mésosternum flave.

État normal. **Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure flave : chaque bordure latérale étendue en dedans jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, mais rétrécie dans son milieu par un point noir lié d'une manière plus ou moins complète à la partie noire du disque. *Elytres* d'un rouge jaune, ornées chacune à la base d'une tache flave, en ovale transversal, étendue depuis l'écusson presque jusqu'au milieu de la largeur ; parées chacune de trois sortes de bandes noires : la première naissant à la suture au-dessous de l'écusson, enclosant par son bord antérieur la tache flave, c'est-à-dire étendue jusqu'au calus, prolongée dans ce point jusqu'au milieu de la base, et souvent dilatée postérieurement, formant avec sa pareille sur la suture un triangle dirigé vers l'extrémité et prolongé jusqu'au tiers au moins de la longueur, subparallèlement plus étroite entre ce triangle et le calus : la deuxième, naissant à la suture vers la moitié de la longueur, formant également avec sa semblable un triangle dirigé en arrière et prolongé jusqu'aux six septièmes de la longueur et étendu à sa base jusqu'au quart de la largeur, étroite dans ce point, puis graduellement dilatée en avant dans sa direction transversale et formant aux deux cinquièmes externes une saillie anguleuse presque liée au prolongement postérieur de la partie noire du calus (servant ainsi avec la bande antérieure à enclore une sorte d'ovale interrompu à son côté externe, sous le calus, et à son côté interne ou sutural entre l'extrémité de la tache subscutellaire en triangle et la naissance de la seconde bande), offrant postérieurement une dent un peu moins prononcée et plus extérieure que la saillie antérieure, prolongée ensuite en forme de carré allongé jusqu'aux six septièmes de la largeur ; notées enfin vers les neuf dixièmes de la longueur d'une bande noire ou d'un trait transversal partant ou à peu près du bord externe et n'arrivant pas tout-à-fait à la suture, qui, dans ce point, est d'un blanc jaunâtre ou d'un jaune pâle ainsi que la partie apicale qui suit la dernière bande.**

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois la matière noire s'est étendue davantage que dans l'état normal, et chaque bordure flave latérale est d'une largeur presque uniforme, c'est-à-dire laisse peu distinguer l'espèce du point noir qui souvent est presque détaché de la partie discale.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Bande intermédiaire réduite à deux taches : l'une formant avec sa pareille un triangle plus ou moins étroit et dirigé en arrière : l'autre, détachée de celle-ci, et de forme variable.*

Var. B. *Bande intermédiaire nulle.*

Obs. La bande antérieure n'offre pas ordinairement alors de prolongement sous le calus.

Var. C. *Bande intermédiaire nulle. Bande antérieure raccourcie extérieurement, n'arrivant pas au calus et non liée à la base au-devant de celui-ci.*

Obs. La bande antérieure forme alors avec sa semblable une sorte de cœur plus ou moins élargi.

Var. D. *Semblable à la précédente, mais manquant de plus de bande subapicale.*

Obs. L'extrémité des élytres est alors concolore au reste, c'est-à-dire n'est pas d'un jaune pâle comme dans l'état normal.

Coccinella albofasciata, Chevrolat, *in* collect.

Variations des Élytres (par excès).

Var. E. *Deuxième bande prolongée presque jusqu'au bord externe.*

Obs. Quelquefois la bande intermédiaire se dilate à son extrémité au point de se rapprocher de très-près du bord externe. La bande subapicale est alors ordinairement moins étroite et renflée vers la suture qu'elle n'atteint pas.

Long. $0^m,0045$ à $0^m,0057$ (2 à 2 1/2). — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0045$ (1 2/3 à 2^l).

Corps brièvement ovale ; convexe ou médiocrement convexe, lisse et luisant, en dessus. _Tête_ noire, parée d'une bordure à la partie antérieure du labre et d'une transversale sur le front, d'un jaune pâle : cette bande frontale ordinairement rétrécie dans son milieu ou réduite à deux taches en triangles opposés (♀). _Antennes_ et _Palpes_

maxillaires d'un testacé pâle, à extrémité obscure ou noirâtre. *Prothorax* arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs; presque lisse, très-superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* peu sensiblement subsinueuses près de l'extrémité qui semble légèrement subacuminée; étroitement rebordées et assez faiblement relevées en gouttière des épaules au milieu de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit; à calus huméral apparent. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, la moitié postérieure des postépisternums, le mésosternum et la moitié postérieure d'un blanc flave : le prosternum souvent entièrement noir : le mésosternum plus rarement obscur. *Pieds* noirs, avec les tarses et parfois l'extrémité des jambes et moins brièvement des antérieures, surtout chez le ♂, fauves.

PATRIE : le Chili (coll. Chevrolat, Guérin, Perroud, etc.); Montevidéo (Reiche); Guatemala (Melly).

DD. Prothorax paré sur son disque de deux taches subpunctiformes d'un jaune pâle.

15. **A. angulifera.** *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure et de deux traits obliques sur le disque, d'un jaune pâle. Elytres jaunes, ornées chacune de trois sortes de bandes noires, laissant la suture de couleur foncière : la bande antérieure formée de deux taches : l'une juxta-suturale, obtriangulaire : l'autre, subpunctiforme sur le calus, ces taches enclosant une espace juxta-scutellaire flave, en ovale transversal; la deuxième, composée de trois taches : l'interne, obtriangulaire, juxta-suturale : l'intermédiaire anguliforme ayant son côté externe parfois prolongé jusqu'à la bande postérieure : l'externe, petit : la troisième bande arquée, subapicale.*

Coccinella angulifera, CHEVROLAT, *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* d'un jaune rouge, jaunes ou d'un jaune pâle; parées chacune de trois sortes de bandes irrégulières, noires, n'arrivant pas tout-à-fait à la suture qui reste sur toute sa longueur, munie d'une bordure uniformément large, de la couleur foncière : la bande antérieure composée 1° d'une tache postscutellaire, égalant à sa partie antérieure, c'est-à-dire au-dessous de l'écusson avec le-

quel elle est liée, le tiers de la largeur de l'étui, rétrécie d'avant en arrière, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ou trois septièmes de la longueur; 2° d'une tache punctiforme placée sur le calus, unie à l'angle antéro-externe de la tache juxta-suturale et prolongée obliquement jusqu'à la base à sa partie antérieure : ces deux taches composant la première bande enclosant une tache basilaire flave, en ovale transversal, située au côté de l'écusson et étendue jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur : la deuxième bande, formée 1° d'une tache juxta-suturale obtriangulaire, commençant aux deux cinquièmes ou trois septièmes et prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, rétrécie d'avant en arrière, étendue en devant jusqu'au quart ou un peu plus de la largeur de l'étui, un peu avancée en forme de dent à son angle antéro-externe; 2° d'un signe en forme d'accent circonflexe ou plutôt d'angle plus antérieur, uni par son côté interne, qui est le plus court, à la tache juxta-suturale, offrant son côté externe plus ou moins prolongé longitudinalement en arrière sur le milieu environ de la largeur de l'élytre; 3° d'une petite tache presque en triangle dont la base serait tournée vers le côté externe, liée ou presque liée par son angle interne, vers les trois cinquièmes de la longueur, au prolongement de la tache anguliforme précitée, aussi rapprochée du bord externe qui reste de couleur foncière que la tache juxta-suturale l'est de la suture : la troisième bande, presque en forme de C couché, lié ou presque lié à l'extrémité de la deuxième tache juxta-suturale, et dont l'une des extrémités aboutit presque à l'angle sutural, et l'autre près du bord externe, aux quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Quelques-uns des signes un peu incomplets.*

Obs. Ainsi, quelquefois la tache juxta-suturale antérieure est à peine liée à celle du calus, à peine unie postérieurement à la deuxième juxta-suturale; ainsi, la tache angulaire de la seconde bande se prolonge quelquefois à peine plus postérieurement que la tache externe; la deuxième juxta-suturale ne se lie pas à la troisième bande, etc.

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Côté externe de la tache angulaire ou de l'intermédiaire de la deuxième bande prolongé jusqu'à la bande postérieure, enclosant avec celle-ci et avec la juxta-suturale un ovale longitudinalement un peu oblique.*

Var. C. *Dessin des élytres offrant de plus que dans la variété précédente la partie saillante de la tache angulaire nébuleusement liée à la tache du calus.*

Coccinella angulifera, Chevrolat, in collect.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0027 (1 1/4l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe, lisse et luisant, en dessus. *Tête* noire, très-étroitement bordée de flave à la partie antérieure de l'épistome; ornée transversalement sur le milieu du front d'un bandeau également flave, un peu anguleusement allongé en arrière au côté interne des yeux. *Antennes* d'un fauve livide. *Palpes maxillaires* de même couleur ou plus ou moins obscurs. *Prothorax* noir; paré aux bords latéraux et antérieur, et quelquefois plus étroitement à celui-ci, d'une bordure flave; orné sur son disque de deux lignes raccourcies de même couleur, situées, une, de chaque côté de la ligne médiane, obliquement dirigées de dehors en dedans en suivant la direction d'une ligne qui partirait de l'angle antérieur pour aboutir au milieu de la base. *Ecusson* petit, noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit; à calus huméral apparent. *Dessous du corps* noir, avec les pro et mésosternum, les épimères des médi et postpectus et l'extrémité des postépsternums, d'un blanc flave. *Pieds* noirs : partie postérieure, au moins des jambes et des tarses, d'un flave fauve.

Patrie : le Chili (coll. Chevrolat, Guérin; Muséum de Paris); île Fernandez (Guérin).

Cette espèce a été découverte par M. Gay.

Obs. Quelquefois le prosternum et plus rarement le mésosternum sont plus ou moins obscurs.

Genre *Nesis*, Nesis.

(Nom mythologique.)

Caractères. *Corps* assez brièvement ovale. *Prothorax* échancré en devant, peu émoussé aux angles postérieurs. *Elytres* peu ou point émoussées à l'angle huméral; à repli très-incliné, presque creusé d'une fossette ou rétréci vers les cuisses postérieures. *Mésosternum*

creusé d'une fossette pour recevoir l'extrémité postérieure du prosternum. *Ongles* munis à la base de chacun de leurs crochets d'une dent parfois peu prononcée.

Prothorax subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière et peu sensiblement rebordé sur les côtés ; à angles antérieurs avancés en espèce de dent ; peu ou point émoussé aux postérieurs ; en arc dirigé en arrière, à la base ; convexe. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax ; offrant prises ensemble une sorte d'ovale échancré en arc rentrant en devant ; plus larges vers les trois septièmes, en ogive subacuminée postérieurement ; sans rebord bien marqué sur les côtés ; convexes ; à calus peu saillant ; non anguleuses au-devant de celui-ci ; à peine moins finement pointillées que le prothorax.

La seule espèce qui jusqu'à ce jour compose ce genre, semble par son repli très-incliné, par ses élytres débordant plus sensiblement le prothorax et non émoussées à l'angle huméral, s'éloigner encore plus que celles du genre précédent du facies des Coccinelliens de la première division ; mais la forme des plaques et les élytres non relevées dans le tiers externe de leur base, indiquent ici sa place.

1. **N. sycophanta.** *Ovale. Prothorax d'un noir verdâtre, paré aux angles de devant d'une tache d'un jaune pâle, irrégulièrement quadrangulaire, étendue jusqu'à la moitié des bords latéraux. Elytres d'un violet métallique changeant en vert. Antépectus et pieds de devant d'un noir verdâtre : autres parties du dessous du corps d'un jaune rouge.*

Long. 0^m,0048 (2 1/8 l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps assez brièvement ovale ; convexe ; pointillé ; luisant en dessus. *Tête* d'un noir violâtre ou verdâtre, orné d'une tache punctiforme blanche, au côté interne de chaque œil. *Antennes* d'un fauve livide. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* d'un noir violâtre ou verdâtre, paré aux angles de devant d'une tache d'un jaune pâle, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, irrégulièrement quadrangulaire, peu prolongée en dedans à son angle postéro-interne qui est très-ouvert. *Ecusson* triangulaire. *Elytres* irrégulièrement et assez finement ponctuées ; d'un violet métallique changeant en vert, suivant la

manière dont on les regarde. *Repli* d'un jaune rouge. *Propectus* et *pieds antérieurs* d'un noir verdâtre : *pieds intermédiaires* et *postérieurs*, *méso*, *métapectus* et *ventre* d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune. *Mésosternum* faiblement échancré en arc rentrant, creusé d'une fossette.

PATRIE ? (collect. Dupont.)

Genre *Bulæa*, BULÆA.

(*Bulæa*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Angles postérieurs du prothorax* non dirigés en arrière, en forme de dent. *Corps* brièvement ovale. *Plaques abdominales*, parfois un peu irrégulières ou presque liées au bord postérieur de l'arceau. *Ongles* simples, c'est-à-dire dépourvus de dent à la base de leurs crochets.

Prothorax échancré en devant, avec les angles antérieurs en forme de dent peu ou point émoussée, inclinés et par là à peine plus avancés que la partie médiaire de l'échancrure, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; subarcuément élargi d'avant en arrière et étroitement relevé en rebord, sur les côtés; en arc dirigé en arrière, à la base; convexe. *Elytres* d'un cinquième plus larges aux épaules que le prothorax; trois fois environ aussi longues que lui; offrant, réunies, la forme d'un ovale assez court, tronqué en devant, mais en arc rentrant dans ses deux tiers médiaires, et en ogive parfois subacuminée dans sa moitié ou les trois septièmes postérieurs; émoussées aux épaules; faiblement relevées vers celles-ci en une gouttière rudimentaire, peu distincte après le milieu de la longueur; assez médiocrement convexes; à calus médiocrement saillant; moins finement pointillées que le prothorax. *Mésosternum* entier ou peu sensiblement et très-étroitement entaillé à son rebord antérieur.

A. Elytres marquées de points noirs ou obscurs.

B. Poitrine en partie noire.

1. **B. novemdecim-notata**; STEVEN, inéd. GEBLER. *Prothorax flave, marqué de sept taches punctiformes noires (une anté-scutellaire, quatre en rangée semi-circulaire au-devant de celle-ci, deux latérales). Elytres roses ou d'un rose flave; à rebord sutural noir; ornées d'un point juxta-scutellaire et chacune de neuf autres, noirs : un sur le calus et quatre autres voisins du bord externe : trois près de la su-*

ture : un entre les troisième externe et deuxième interne. Poitrine et ventre en grande partie noirs.

Coccinella 19-notata, Steven, inéd. Gebler, Bemerk. ueber die Ins. sibir. *in* Lerebours Reise t. 2. p. 223. 14.— Besser, inéd. Krynicki, Enumerat. Coleopter, etc. *in* Bullet. de la Soc. des Nat. de Moscou, t. 5. p. 177. — Dej. Catal. p. 457.

Coccinella Lieketschowii Hummel, Ess. 6. 43.

Coccinella 19-maculata Hummel, Dej. Catal. p. 457.

État normal. *Prothorax* flave, parfois d'un flave rosé, paré de sept taches subpunctiformes ou punctiformes noires : 1° une petite, punctiforme, placée au-devant du milieu de la base; 2° quatre disposées en rangée semi-circulaire au devant de celle-ci, et de la moitié médiaire de la base : les deux postérieures irrégulières, ordinairement les moins petites, liées à la base entre le milieu de celle-ci et les angles postérieurs : les antérieures obliques, situées de chaque côté de la ligne médiane; 3° deux latérales, punctiformes, placées une de chaque côté, près du milieu du bord latéral. *Elytres* roses, d'un rose pâle ou d'un rose flave, parées d'une bordure suturale noire, étroite, ne couvrant que le rebord; ornées d'une petite tache scutellaire, composée de deux taches punctiformes divergeantes, et chacune de neuf points, également noirs : le premier, sur le calus : les deuxième et troisième, en rangée un peu obliquement transversale et presque triangulairement disposés avec le précédent : le deuxième, presque au quart de la longueur, presque au tiers de la largeur : le troisième, aux deux septièmes, lié par son côté externe au pli marginal : les quatrième, cinquième et sixième, formant une rangée transversale ou légèrement arquée vers la moitié de la longueur : le quatrième, un peu plus rapproché de la suture que le deuxième : le sixième, au moins aussi voisin du bord externe que le troisième : le cinquième, oblong, un peu plus antérieur, intermédiaire entre les deux précédents : les septième et huitième, en rangée transversale, aux deux tiers : le septième, aussi voisin de la suture que le quatrième: le huitième, à peine aussi rapproché du bord que le sixième : le neuvième, aux six septièmes, presque aussi voisin de la suture que du bord externe, aussi rapproché de celle-là que le deuxième.

Variations du Prothorax.

a. Points noirs du prothorax au-dessous du nombre normal.

Obs. C'est ordinairement l'anté-scutellaire qui est le plus sujet à disparaître.

Variations des Élytres (par excès).

Var. A. *Un ou quelques-uns des points noirs plus ou moins liés à leurs voisins.*

Obs. C'est généralement celui du calus qui a le plus de tendance à se dilater vers le troisième.

Long. $0^m,0045$ à $0^m,0051$ (2 à 2 1/4 l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0036$ (1 1/2 à 1 2/3 l).

Corps brièvement ovale. *Tête* assez finement ponctuée; flave, parée sur sa partie postérieure de deux taches punctiformes, noires. *Antennes* et *Palpes* d'un flave rose. *Prothorax* assez finement ponctué; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec la majeure partie de l'antépectus, les méso et métasternum, les épimères des médi et postpectus, les postépisternums, la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, le bord postérieur et souvent les côtés des arceaux abdominaux, flave ou d'un flave rosé. *Pieds* d'un rose pâle ou d'un rose flave.

PATRIE : les parties méridionales de la Sibérie et de la Russie, la Turquie, l'Egypte, la Perse, etc. (Coll. Dejean, Chevrolat, etc.)

Obs. Je l'ai vue dans quelques collections, sous le nom de *Coccinella salina*, STEVEN.

BB. Poitrine pâle.

2. B. Bocandei. *D'un fauve flave livide ou d'un flave rouge livide en dessus. Prothorax marqué de sept taches subpunctiformes noires (une anté-scutellaire, quatre en rangée semi-circulaire au-devant de celle-ci, deux latérales). Elytres à rebord sutural noir; ornées d'une tache juxta-scutellaire et chacune de neuf gros points, noirs : un sur le calus, trois autres le long du bord externe, trois le long de la suture, un subapical, un entre les troisième externe et deuxième interne. Dessous du corps d'un flave rougeâtre. Ventre à deux rangées de points noirâtres.*

Coccinella Bocandei, DEJ. *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un fauve jaune livide ou légèrement

rosé, paré de sept taches subpunctiformes, noires : 1° une petite, punctiforme, au-devant du milieu de la base; 2° quatre, disposées en rangée semi-circulaire au-devant de celle-ci, et de la moitié médiaire de la base : les deux intermédiaires ou antérieures en parallélogramme, un peu obliquement longitudinal de chaque côté de la ligne médiane : les deux postérieures presque carrées, liées à la base, entre le milieu de celle-ci et les angles postérieurs; 3° deux latérales, punctiformes, petites, placées, une de chaque côté, près du milieu du bord latéral. *Elytres* d'un fauve flave livide, ou d'un flave rouge livide ou légèrement rosé, ornées d'une bordure suturale noire, étroite, ne couvrant que le rebord; parées chacune d'une tache juxta-scutellaire, postérieurement divergeante, et de neuf autres subarrondies, ou de neuf gros points, noirs : le premier, sur le calus : les deuxième et troisième, ordinairement un peu moins obscurs, formant une rangée transversale vers le quart de la longueur : le deuxième, aussi rapproché de la suture que la moitié de son diamètre : le troisième, aussi voisin du bord externe que l'autre l'est de la suture : les quatrième, cinquième et sixième, formant une rangée transversale ou légèrement arquée vers la moitié de la longueur : le quatrième, de moitié plus rapproché de la suture que le deuxième : le sixième, sensiblement plus voisin du bord externe que le troisième : le cinquième, oblong, un peu plus antérieur, intermédiaire entre les deux précédents : les septième et huitième, en rangée transversale aux deux tiers : le septième, aussi voisin de la suture que le quatrième : le huitième, un peu moins rapproché du bord externe que le sixième : le neuvième un peu en arc transversal, plus voisin de la suture que du bord externe et surtout de l'apical.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les taches juxta-médiaires sont unies aux postérieures de la rangée semi-circulaire.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Taches punctiformes au-dessous du nombre normal.*

Obs. Ce sont ordinairement les deuxième, troisième et neuvième qui sont les plus sujettes à faire défaut. Quelquefois les septième, huitième ou neuvième, ou même toutes, sont simplement obscures.

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Quelques-unes des taches liées ou presque liées ensemble.*

Obs. Ce sont ordinairement les troisième, cinquième et sixième qui ont le plus de tendance à s'unir.

Long. 0^m,0048 (2 1/8[l]). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3[l]).

Corps brièvement ovale ; convexe. *Tête* pointillée ; de la couleur du prothorax ; parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, bidenté en devant. *Antennes* et *Palpes* d'un fauve flave. *Prothorax* aussi finement pointillé que la tête ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire ; d'un fauve flave. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* d'un flave rouge, plus livide sur le ventre que sur les pieds : ventre paré, de chaque côté, d'une rangée longitudinale de taches subpunctiformes ou obtriangulaires, noires ou obscures, plus voisines du bord latéral que du milieu.

Patrie : le Sénégal. (collect. Dejean, Reiche, etc.)

Elle a été découverte par M. Bocandé.

Obs. Elle se distingue de la *B.* 19-*notata*, par sa forme un peu plus brièvement ovale, plus convexe ; sa couleur moins rosée, plus livide ; ses taches punctiformes plus grosses ; la position plus voisine de la suture et du bord externe des quatrième et sixième taches ; la couleur du dessous du corps ; les rangées de points sur le ventre.

AA. Élytres non marquées de points obscurs.

3. **B. pallida.** *Brièvement ovale et d'un blanc flave. Prothorax orné de sept points noirs (un anté-scutellaire, quatre moins petits en rangée semi-circulaire au-devant de celui-ci, un près du milieu de chaque bord latéral). Elytres à rebord sutural noir. Dessous du corps d'un blanc flave. Ventre marqué de deux rangées de points obscurs.*

Coccinella pallida, Friwaldski, inéd.

Coccinella suturella. Dej. Catal. p. 457.

Long. 0^m,0045 (2[l]). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3[l]).

Corps brièvement ovale ; convexe et d'un blanc flave luisant, en dessus. *Tête* parée sur sa partie postérieure, de deux taches subpunctiformes, noires, parfois nébuleusement et longitudinalement prolongées sur le front. *Antennes* et *Palpes* d'un blanc flave. *Prothorax*

en arc légèrement bissubsinueux à la base; aussi finement pointillé que la tête; paré de sept points noirs : un petit, au-devant du milieu de la base : quatre notablement plus gros, disposés en rangée semi-circulaire au-devant de celui-là, et de la moitié médiaire de la base (les deux postérieurs de cette rangée semi-circulaire, liés à la base entre le milieu de celle-ci et les angles postérieurs) : les deux autres placés, un, de chaque côté, près du milieu du bord latéral. *Ecusson* petit; triangulaire; flave, bordé de noir ou d'obscur, quelquefois entièrement flave ou obscur. *Elytres* postérieurement en ogive étroite; très-légèrement subsinueuses près de l'extrémité, et paraissant par là subacuminées; d'un flave pâle, parées d'une bordure suturale noire, très-étroite, ne couvrant que le rebord. *Dessous du corps* d'un flave ou d'un flave livide, avec la moitié postérieure du métasternum moins pâle. Ventre marqué de deux rangées longitudinales de points obscurs, sur chaque arceau, plus rapprochées chacune du bord latéral que du milieu. *Pieds* moins pâles que le dessous du corps.

PATRIE : la Turquie. (collect. Aubé, Dejean, etc.)

SECOND RAMEAU.

LES COCCINELLATES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* soit en courbe irrégulière, ayant le côté externe sinueux, oblique ou oblitéré, soit en forme de V; dans le premier cas, généralement liées ou à peu près au bord postérieur du premier arceau ventral.

Les ♂ ont les deux premiers articles des tarses antérieurs garnis en dessous de ventouses, et le cinquième arceau ventral ordinairement en arc rentrant.

A ce rameau se rapportent les genres suivants :

			GENRES.
Ongles	munis d'une dent basilaire.	Mésosternum échancré, rarement entier ou à peu près; mais alors plaques abdominales, en forme de V, c'est-à-dire peu ou point arquées au côté interne, plus ou moins distantes du bord postérieur de l'arceau.	*Harmonia.*
		Mésosternum entier. Plaques abdominales à côté interne arqué; généralement liées au bord postérieur de l'arceau.	*Coccinella.*
	simples.		*Cisseis.*

Genre *Harmonia*, Harmonie ; Mulsant.

Caractères. *Plaques abdominales* parfois arquées à leur côté interne, avec l'externe sinueux, oblique ou oblitéré, et alors presque liées au bord de l'arceau; souvent en forme de V, c'est-à-dire peu ou point arquées au côté interne, et plus ou moins distantes du bord postérieur de l'arceau. *Mésosternum* échancré, rarement entier ou à peu près, mais alors plaques abdominales en forme de V, et plus ou moins courtes. *Ongles* munis d'une dent à la base de chacun de leurs crochets.

Prothorax échancré en devant, ordinairement d'une manière peu ou médiocrement profonde; subarcuément élargi d'avant en arrière, et assez étroitement relevé en rebord sur les côtés ; peu émoussé en général aux angles de devant qui ont la forme d'une sorte de dent, émoussé ou subarrondi aux postérieurs; en arc assez faible, dirigé en arrière et offrant le plus souvent une bissubsinuosité plus ou moins sensible; faiblement ou médiocrement convexe. *Elytres* d'un quart environ plus larges en devant que le prothorax; en ovale, de forme et de longueur variable, tronqué assez faiblement en arc rentrant, en devant; émoussées ou subarrondies aux épaules; rebordées ou relevées en rebord assez étroit, quelquefois légèrement en gouttière vers l'angle huméral; médiocrement convexes; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax.

Les espèces de ce genre sont disséminées dans les diverses parties du monde.

1. **H. Sommeri.** *Ovale. Prothorax d'un rouge flave, orné ordinairement de sept taches subpunctiformes noires ou obscures : une anté-scutellaire : quatre en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base : une de chaque côté. Elytres à bordure suturale noire ; d'un jaune testacé le long de la suture et du bord externe, d'un rouge roux sur le reste de leur surface.*

Anisosticta Sommieri, Dej. *in* collect.
Hippodamia suturata, Reiche, *in* collect.

Long. $0^{m},0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^{m},0024$ (1 1/10 l).

Corps ovale; pointillé. *Tête* d'un flave rouge. *Antennes* et *Palpes*

maxillaires, d'un flave rougeâtre : les premières noires, les seconds parfois obscurs à l'extrémité. *Prothorax* en arc bissinueux, à la base; d'un rouge flave ou d'un rouge roux livide, paré de quatre taches punctiformes ou subpunctiformes noires, disposées en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base : les deux antérieures punctiformes : les deux postérieures triangulaires, liées à la base chacune vers le point intermédiaire, entre le milieu de celle-ci et l'angle postérieur; laissant souvent apparaître trois autres taches punctiformes nébuleusement indiquées : l'une, anté-scutellaire, entre les deux basilaires, formant avec les deux antérieures un triangle renversé : les deux autres, placées, une de chaque côté, près du milieu des bords latéraux. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* ovales, faiblement élargies jusqu'à la moitié ou aux quatre septièmes de la longueur, en ogive postérieurement; parées d'une bordure suturale noire; d'un rouge roux ou d'un rouge flave, longitudinalement dans leur milieu, d'un jaune testacé le long des bords latéraux et sutural, et souvent dans toute leur périphérie. *Dessous du corps* noir sur les deux derniers segments pectoraux, et les deux premiers arceaux du ventre, d'un flave rougeâtre sur les derniers arceaux de celui-ci et sur l'antépectus. Epimères des médi et postpectus, et extrémité des postépisternums, flaves.

PATRIE : le Brésil (collect. Guérin, Reiche); Mozambique (Buquet, Dejean).

Obs. Les plaques abdominales sont souvent oblitérées ou peu apparentes au côté externe; mais l'étroitesse de son mésosternum et le repli des élytres à peine incliné ou légèrement relevé en dehors, ne rendent pas douteuse la place de cette espèce.

2. H. rufescens. *Ovale; d'un rouge jaune ou d'un roux testacé luisant, en dessus, avec les bords antérieur et latéraux du prothorax tirant davantage sur le jaune. Dessous du corps et pieds de couleur analogue. Mésosternum peu ou point sensiblement échancré.*

Coccinella rufescens, DEJ. Catal. p. 456.

Coccinella ovata, KLUG, inéd. DEJ. Catal. p. 456.

Coccinella rufina, CHEVROL. *in* collect. et DEJ. Catal. p. 456.

Long. 0^m,0067 (3 l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps ovale; pointillé, d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune lui-

sant, en dessus. *Tête* unicolore. *Antennes* et *Palpes* d'un fauve jaune ou d'un jaune fauve. *Prothorax* en arc bissinueux à la base ; tirant davantage sur le jaune près des bords antérieurs et latéraux que sur le reste de sa surface. *Ecusson* petit ; concolore. *Elytres* ovales, faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive postérieurement, légèrement subsinueuses un peu avant l'angle sutural qui est ordinairement un peu émoussé ; unicolorées. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune, plus livide sur le premier que sur les seconds.

Patrie : le Sénégal (coll. Chevrolat, Dejean (*type*), etc.); Sennâr (Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. Le mésosternum est à peine ou peu sensiblement échancré.

3. **H. arcuata**; Fabricius. *Ovale. Prothorax et élytres d'un rouge jaune, parfois sans taches : le premier, ordinairement paré sur sa partie médiaire d'une grosse tache noire ou réduite à quatre traits rayonnants en demi-cercle : les secondes ornées de deux points au-dessous de la base, de deux bandes transversales noueuses, d'une tache apicale et d'une bordure suturale, noirs : les bandes parfois réduites à des taches punctiformes, ou même variablement ou entièrement nulles, ainsi que les autres signes. Epimères, jambes et tarses d'un rouge jaune.*

État normal. *Prothorax* marqué, dans ses trois cinquièmes médiaires, d'une tache noire, attenante à la base, non prolongée jusqu'au bord antérieur, couvrant en devant plus de la moitié médiaire de la largeur, souvent presque carrée ou irrégulièrement et faiblement rétrécie d'avant en arrière, ordinairement subarrondie sur les côtés et comme liée à un point noir, tronquée en devant, et souvent plus ou moins légèrement entaillée dans son milieu ; d'un rouge jaune, d'un rouge testacé ou d'un fauve jaune sur les côtés et plus étroitement à sa partie antérieure. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un roux testacé, ornées d'une bordure suturale, et chacune de deux points au-dessous de la base, de deux bandes formées de taches punctiformes unies et d'une tache punctiforme apicale, noirs : les points subbasilaires situés, l'un, sur le calus, l'autre, légèrement plus postérieur, aux deux cinquièmes de la distance qui sépare le précédent de la suture : la bande antérieure, située subtransversalement aux

deux cinquièmes de la longueur, formée de trois taches punctiformes, l'interne, liée à la bordure suturale, ordinairement séparée de l'intermédiaire, celle-ci, un peu plus postérieure, liée à l'externe qui est plus antérieure, et qui reste distante d'un huitième ou d'un dixième du bord externe : la seconde bande, placée un peu après les deux tiers de la longueur, liée d'une part à la bordure suturale et presque liée de l'autre au rebord externe, paraissant composée de deux taches, l'interne, plus grosse unie à la bordure qui semble se dilater en ce point pour l'atteindre, l'externe plus petite et ordinairement confondue avec elle : la tache apicale en forme de point plus ou moins gros, placée à l'angle sutural et liée à la bordure suturale qui se rétrécit ordinairement en se rapprochant de cette tache.

Variations du Prothorax.

Obs. Nous avons indiqué l'état que nous considérons comme normal ; mais selon que la matière noire a été plus ou moins abondante, la partie noire du disque présente dans sa forme des modifications plus ou moins sensibles. Quand le pigmentum a trouvé des circonstances favorables pour se développer, la partie noire est bissinueusement courbée sur les côtés, comme si un point noir se trouvait lié et confondu avec le milieu de ses bords latéraux, et l'entaille ou la raie du milieu de la partie antérieure a disparu. Quand au contraire la matière noire a fait défaut, la tache discale présente de chaque côté une entaille obliquement dirigée d'avant en arrière ; chez d'autres individus cette entaille est plus considérable, et la partie noire se trouve transversalement partagée en deux taches dont l'antérieure est elle-même divisée longitudinalement ; chez d'autres exemplaires on ne voit plus que quatre traits courts rayonnant en demi-cercle, noirs, obscurs ou nébuleux ; enfin ces traits eux-mêmes disparaissent, et le prothorax est entièrement d'un rouge jaune, sauf la partie antérieure qui tire un peu plus sur le jaune.

Ces variations coïncident en général avec les modifications des signes des élytres, mais ce n'est pas une règle sans exceptions.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. ***Elytres unicolores, d'un rouge jaune ou d'un roux testacé.***

Coccinella philippensis, Chevrolat, inéd. Dej. Catal. p. 457 (*T*).

Obs. Le prothorax est ordinairement alors sans taches ou seulement marqué de traits nébuleux.

Var. B. ***Elytres n'offrant les bandes représentées que par des points, et manquant de quelques-uns des autres signes mentionnés dans l'état normal.***

α. Elytres manquant de la bordure suturale et n'offrant chacune pour représenter les autres signes que trois ou quatre taches punctiformes noires ou obscures.

Obs. Les points subbasilaires, les bandes et la tache apicale se trouvent alors partiellement et variablement indiqués.

β. Elytres manquant généralement de la bordure suturale et offrant chacune cinq à sept taches punctiformes noires ou obscures.

Obs. C'est alors variablement la tache interne ou la médiaire de la première bande, ou la tache apicale, qui sont les plus sujettes à faire défaut.

γ. Elytres manquant généralement de la bordure suturale et offrant chacune huit taches punctiformes noires ou obscures.

Obs. Tous les signes, moins ordinairement la bordure suturale, sont alors indiqués. Dans ces diverses variétés, le prothorax est parfois unicolore; d'autres fois, il offre pour représentant de la partie noire quatre traits tantôt subpunctiformes, nébuleux, obscurs ou noirs, tantôt étroits, rayonnant en demi-cercle; quelquefois ces traits sont moins linéaires; plus rarement enfin la tache se rapproche de l'état normal.

Var. C. *Elytres parées de la bande postérieure; manquant de l'autre bande et de quelques-uns des autres signes indiqués dans l'état normal.*

Obs. Ordinairement la bordure suturale manque ou offre comme vestiges de son existence un petit point noirâtre subscutellaire, et divergeant, et, indépendamment ou à l'exclusion de celui-ci, une tache nébuleuse ou obscure, située vis-à-vis la seconde bande. Quelquefois la tache apicale ou l'un des points subbasilaires sont variablement nuls ou nébuleusement indiqués. D'autres fois enfin, la bande postérieure est réduite à deux taches punctiformes unies ensemble.

Var. D. *Elytres parées de la bande postérieure; manquant de l'antérieure et seulement d'un des autres signes.*

δ. Bordure suturale nulle.

Coccinella cingulata, Fabr. Mant. 1. p. 55. 24. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 279. 29. — *Id.* Syst. El. 1. p. 362. 39. (suivant le type existant dans la collection de M. Germar). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1629. 72. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 55. 34. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 170. 49.

Coccinella ungulata (pour *cingulata* par erreur typographique), Herbst, Naturs. t. 5. p. 293. 42.

Coccinella postica, Dej. Catal. p. 456 (*type*).

Obs. L'un des deux points de la base et plus rarement tous les deux ou la tache apicale ne sont parfois que nébuleusement représentés. Chez la plupart des individus, la bande postérieure est isolée de la suture; chez d'autres elle semble s'y lier par une tache suturale nébuleuse.

Var. E. *Elytres parées de la bande postérieure, offrant l'antérieure représentée par deux ou trois points, et manquant en totalité ou partie de l'un des autres signes.*

ε. Bordure suturale plus ou moins incomplète.

θ. Tache apicale parfois un peu apparente.

Var. F. *Elytres offrant l'état normal, moins la bande antérieure qui n'est représentée que par deux ou trois points et la bordure suturale qui est sans renflement vis-à-vis la seconde bande.*

Coccinella 8-maculata, Fabr. Spec. 1. p. 97. 25. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 40. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 276. 46.— *Id.* Syst. El. t. 1. p. 365. 57.— Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1650. 81. — Herbst, Nat. t. 5. p. 295. 45. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 59. 54. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1010. 98. 34. pl. 3. fig. 43. — Schoenh Syn. ins. t. 2. p. 177. 62.

Obs. J'ai eu sous les yeux, dans la collection de Banks appartenant à la Société Linnéenne de Londres, l'exemplaire typique décrit par Fabricius ; mais ni la description de cet auteur, ni celle d'Olivier qui l'a suivi, ne sont bien exactes. La première bande, dans l'exemplaire typique, est représentée par les deux points extérieurs unis et l'interne libre, ce que ne disent pas ces auteurs. La figure d'Olivier est conforme au modèle et non à sa description.

Dans toutes ces variétés par défaut, les cuisses, même les postérieures, sont en général au moins en partie d'un rouge jaune, ou d'un fauve jaune chez les individus les moins éloignés de l'état normal ; tous les pieds et le dessous du corps sont entièrement de cette dernière couleur, chez les exemplaires qui se rapportent aux premières variétés.

Var. G. *Semblable à la précédente, mais offrant la bordure suturale renflée vis-à-vis la seconde bande à laquelle elle est liée.*

Coccinella 12-notata, Oliv. Ent. t. 6. p. 1011. 35. pl. 5. fig. 71.

État normal.

Coccinella arcuata, Fabr. Mant. 1. 55. 21. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 1. 271. 26.— *Id.* Syst. El. t. 1. 361. 34. (suivant le type existant dans la collection du Muséum de Copenhague). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1649. 75. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 53. 28. — Herbst, Nat. t. 5. p. 292. 40. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 170. 44. — Boisduval. Voy. de l'Astrol. p. 591. 4.

Variations des Elytres (par excès).

Var. H. *Points noirs de la base unis ensemble.*

Obs. Cette variation se montre aussi parfois dans les variétés précédentes.

Var. J. *Bande antérieure offrant les trois points liés ensemble.*

Var. K. *Tache apicale liée à la bordure suturale ainsi que les deux bandes.*

Obs. Dans ces variations par excès la bordure suturale est ordinairement moins étroite ; les bandes, de même que dans l'état normal, se rapprochent davantage du bord externe que dans les premières variétés ; les cuisses antérieures et même une partie des jambes sont noires.

Long. 0m,0058 à 0m,0073 (2 1/2 à 3 1/3l). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2l).

Corps brièvement ovale ; pointillé ; médiocrement convexe. *Tête* d'un roux testacé ou d'un rouge jaune, parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, parfois peu apparent ou voilé par le bord du prothorax. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé : les premières souvent obscures à l'extrémité. *Prothorax* relevé latéralement en un rebord assez étroit, prolongé sur les côtés de la base ; en arc bissubsinueux à cette dernière ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* ovales, élargies jusqu'à la moitié de la longueur, en ogive postérieurement ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* ordinairement noir, avec les épimères des médi et postpectus et les côtés du ventre d'un fauve jaune ; seulement taché de noir dans quelques variétés, ou même entièrement d'un rouge ou d'un roux testacé, avec les épimères flaves, dans les premières variétés. *Mésosternum* faiblement entaillé. *Cuisses* noires : partie des antérieures, surtout chez les ♂, jambes et tarses d'un fauve jaune.

Patrie : le Cap (coll. Buquet) ; les Indes (Fabricius, Germar, etc.) ; Java (Dejean, Melly, Westermann, etc.) ; Manille (Reiche) ; les îles Philippines (Chevrolat, Muséum de St-Pétersbourg, etc.) ; la Chine (Fabricius, Perty).

Obs. Cette espèce varie considérablement ; néanmoins la forme du corps, celle des plaques, la position des signes des élytres quand ils existent, et surtout la forme de l'échancrure du mésosternum aident assez facilement à rapporter au type les différentes variétés qui s'y rattachent.

4. **H. ampla.** *Largement ovalaire. Prothorax et élytres d'un flave testacé ou d'un jaune cendré : le premier paré de chaque côté de la ligne médiane de deux bandes longitudinales noires : les secondes ornées chacune de deux points près de la base, de trois points aux deux cinquièmes, et de deux taches aux quatre cinquièmes, noirs. Dessous du corps et pieds d'un rouge jaune.*

Coccinella ampla, Chevrolat, *in* collect.

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps ovalaire, plus large après la moitié de la longueur, pointillé; médiocrement convexe. *Tête* flave, ou d'un flave testacé; parée sur le vertex de deux points noirs, et notée vers le bord antérieur de l'épistome de deux taches punctiformes, analogues mais moins marquées. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave testacé: les premières, à extrémité obscure. *Prothorax* en arc bissubsinueux à la base; d'un flave testacé peu luisant; paré de chaque côté de la ligne médiane (qui reste étroitement et un peu inégalement de la couleur foncière presque jusqu'à la base) d'une bande longitudinale, d'un noir assez luisant, étendue en devant presque jusqu'à la sinuosité postoculaire, n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur, subparallèle dans ses deux premiers cinquièmes, graduellement élargie postérieurement, se réunissant à la base avec sa pareille. *Ecusson* d'un noir luisant. *Elytres* émoussées ou subarrondies aux épaules; élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou vers la moitié de la longueur, largement en ogive postérieurement; d'un flave testacé ou d'un jaune cendré peu luisant; parées chacune de sept points ou taches, bruns ou noirs: deux petits points près de la base: le deuxième sur le calus: le premier entre le calus et la suture, mais plus rapproché de celui-là que de celle-ci: trois petits points transversalement placés aux deux cinquièmes de la longueur: le troisième ou interne un peu plus voisin de la suture que le premier: le cinquième ou externe très-rapprochée du rebord externe: le quatrième situé entre les troisième et cinquième: deux taches subtransversalement placés aux quatre cinquièmes de la longueur: l'interne plus grosse, presque liée à la suture et prolongée jusqu'à la moitié de la largeur: l'externe irrégulièrement subarrondie, aussi voisine d'une part du bord externe que de la tache interne de l'autre, formant presque avec celle-ci une bande à peine interrompue. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge.

Patrie: les environs de Mexico (coll. Chevrolat).

5. **H. cyanoptera.** *Largement ovalaire. Prothorax d'un flave carné, paré sur son milieu de deux traits noirs, liés à la base et, entre*

eux, sur celle-ci, prolongés en devant presque jusqu'au bord antérieur. Elytres bleues ou d'un bleu verdâtre, ornées chacune d'une tache orangée, en ovale transversal, liée au bord postérieur, près de l'angle sutural. Dessous du corps et pieds orangés.

Coccinella cyanoptera, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0m,0052 (2 1/3l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Corps ovalaire, plus large après la moitié de la longueur; pointillé; médiocrement convexe. *Tête* d'un flave rougeâtre; marquée sur le milieu du front de deux taches postérieurement unies, noires. *Antennes* et *Palpes maxillaires* orangés. *Prothorax* en arc légèrement bissubsinueux, à la base; d'un flave carné, paré de deux lignes ou traits, noirs, égaux chacun au sixième de la largeur du segment thoracique, prolongés en devant presque jusqu'au bord antérieur, postérieurement unis et imparfaitement liés à la base, laissant entre eux presque jusqu'à cette dernière, une ligne médiane d'un flave carné, graduellement moins étroite à sa partie postérieure. *Ecusson* d'un bleu vert foncé. *Elytres* élargies ensuite jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, largement en ogive postérieurement; à angle sutural aigument ouvert; d'un bleu foncé et légèrement verdâtre, parées chacune, près de l'angle sutural, d'une tache orangée en ovale transversal, liée au bord postérieur. *Dessous du corps* et *Pieds* orangés.

PATRIE : le Mexique (collect. Chevrolat).

6. **H. notulata.** *Largement ovalaire. Prothorax et élytres d'un jaune testacé ou d'un rouge de chair : le premier tantôt orné de quatre taches noires, tantôt noir avec quelques taches ou seulement les bords antérieur et latéraux, couleur de chair : les secondes ordinairement parées de quatre taches, (deux basilaires, deux un peu avant le milieu, dont l'interne en virgule renversée), et d'un arc subapical, noirs ; parfois noires, avec une bande carnée ou jaunâtre, liée au milieu du bord externe, raccourcie au côté interne, échancrée ou divisée en deux taches.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* parfois d'un jaune testacé, plus ordinairement d'un rouge de chair ou d'une teinte moins pâle : le *prothorax*, paré de quatre taches noires, en forme de virgule ou d'accent renversé : deux situées près du bord antérieur, naissant

chacune au-dessous de la sinuosité postoculaire, convergeant postérieurement sans s'unir vers le milieu de la ligne médiane : les postérieures, une fois moins allongées, unies postérieurement ou à peu près au milieu de la base, latéralement prolongées, en se détachant de celle-ci jusqu'au sixième externe : les *élytres* ornées chacune de quatre taches et d'une sorte de bande, noires : les deux taches antérieures subpunctiformes ou presque en carré long, situées au-dessous de la base : la deuxième ou externe sur le calus : la première, entre celle-ci et la suture : la troisième, formant sur l'élytre droite une virgule renversée, dont la tête s'étend presque jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur, vers les trois septièmes de la longueur, et dont la queue remonte environ jusqu'au sixième antérieur en se rapprochant de plus en plus de la suture, dont elle n'envahit pas le rebord, formant avec sa pareille une sorte d'accent circonflexe : la quatrième, ovalaire ou subarrondie, plus grosse que les première et deuxième et que la tête de la précédente, à peine moins distante que celle-ci du bord externe, située des deux septièmes à la moitié de la longueur : la bande, en espèce d'arc dirigé en arrière, un peu obliquement transversal, ou, de virgule obliquement transversale, un peu plus rapprochée du bord externe que la quatrième tache, couvrant dans ce point les cinq et six septièmes de la longueur, liée à son autre extrémité à la suture, un peu au-devant de l'angle apical qu'elle atteint quelquefois, émettant à sa partie antéro-interne un prolongement formant une bordure suturale graduellement rétrécie d'arrière en avant et prolongée un peu au-delà de la moitié antérieure, c'est-à-dire un peu au-delà de la partie postéro-interne de la tache virguliforme.

Coccinella notulata, Dej. Catal. p. 457.

Coccinella circumflexa, Chevrol. *in* collect.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches antérieures s'unissent souvent entre elles, vers le milieu de leur côté interne ; parfois elles se lient également aux postérieures ; d'autres fois enfin, la matière noire s'étend davantage, déforme le dessin primitif, au point que le prothorax se montre noir, paré de bordures antérieure et latérales, et souvent d'une ligne médiane interrompue ou même réduite à de faibles traces, d'un rouge de chair ou d'une teinte rapprochée.

Variations des Élytres.

Var. A. *Tache du calus unie à la quatrième, c'est-à-dire à l'externe*

de la deuxième rangée, et quelquefois celle-ci liée à la partie antérieure de la bande.

Var. B. *Elytres noires, d'un noir violâtre ou d'un noir verdâtre luisant, parées chacune d'une bande rarement d'un jaune testacé, ordinairement d'un rouge de chair, liée au milieu du bord externe, transversalement ou un peu obliquement étendue d'arrière en avant vers la suture, dont elle reste distante d'un tiers de la largeur, fortement échancrée en devant ou irrégulièrement rétrécie et paraissant parfois formée de deux sortes de triangles liés par leur sommet.*

Obs. Quelquefois on voit, en outre, de légères taches rougeâtres vers l'angle apical.

Je n'ai pas eu l'occasion de voir des transitions plus graduelles entre les variétés A et B, mais il est évident que la seconde n'est qu'une modification de la première; telle est aussi l'opinion de deux naturalistes, de MM. Schaum et Sallé, qui ont eu l'occasion d'observer ces insectes sur les lieux.

Coccinella funerea, Latr. inéd.

Coccinella subfasciata, Dej. Catal. p. 457.

Coccinella bidentata, Chevrolat, *in* collect.

Var. C. *Semblable à la précédente, mais offrant la bande réduite à deux taches isolées l'une de l'autre, et dont l'externe souvent n'est pas liée au bord extérieur.*

Obs. Dans ces deux dernières variétés le prothorax est toujours noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure couleur de chair.

Long. 0^m,0059 à 0^m,0070 (2 2/3 à 3 1/8^l). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0051 (2 à 2 1/4^l).

Corps ovalaire, ordinairement plus large vers les deux tiers de la longueur; pointillé; médiocrement convexe. _Tête_ noire, avec le bord du labre, de l'épistome et le côté interne des yeux, roses ou flaves. _Antennes_ et _Palpes maxillaires_ flaves ou d'un rouge de chair, à extrémité noire. _Prothorax_ en arc à peine bissubsinueux à la base; coloré et peint comme il a été dit. _Ecusson_ triangulaire; noir. _Elytres_ élargies jusque vers le milieu de la longueur, subarrondies ou largement en ogive postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit: repli sans traces des taches. _Dessous du corps_ et _Pieds_, noirs: épimères des médi et postpectus et extrémité des postépisternums, flaves.

Patrie : la Louisiane et diverses autres parties de l'Amérique du nord (coll. Dejean (*type*), Chevrolat (*T*), Guex, Sallé, etc.).

Suivant M. Sallé, à la Louisiane, elle se trouve en mars, sur les jeunes saules.

8. **H. duodecim-maculata**; Gebler. *Ovale, médiocrement convexe. Prothorax paré de deux grosses taches noires ne laissant qu'une bordure et une ligne médiane carnées, étroites. Elytres couleur de chair, ornées de trois taches suturales (l'antérieure subscutellaire, la postérieure aux cinq huitièmes, la dernière apicale), et chacune de quatre grosses taches subarrondies, noires : une sur le calus : deux transversalement aux trois huitièmes : une sur la ligne de la suturale postérieure.*

Coccinella 12-maculata, Gebler, Notice sur les Coléopt., etc. in Nouv. Mém des nat. de Moscou, t. 2. p. 76. 3.

Coccinella duodenaria, Eschscholtz, inéd. Dej. Catal. p. 457.

Coccinella daurica, Dej. inéd. Catal. p. 457. (*type*).

Coccinella incarnata, Kirby, Faun. Amer. bor. p. 231. n. 315. pl. 7. fig. 7 (suivant le type existant au Muséum de Londres).

Long. $0^m,0050$ à $0^m,0056$ (2 1/4 à 2 1/2 l). — Larg. $0^m,0042$ à $0^m,0045$ (1 7/8 à 2 l).

Corps ovale; pointillé; médiocrement convexe, en dessus. *Tête* noire, avec le labre, le bord de l'épistome, le côté externe des mandibules, les joues et une bordure au côté interne de chaque œil, roses ou couleur de chair. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune rouge. *Prothorax* en arc à peine bissubsinueux à la base; rose, paré de deux grosses taches noires, ne laissant dans la périphérie qu'une bordure rose ou couleur de chair, assez étroite, presque interrompue derrière le milieu du bord postérieur de chacune de ces taches, à la base, et une ligne longitudinale dans le milieu, également rose. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* assez brièvement ovales, élargies jusqu'à la moitié de la longueur, subarrondies ou largement en ogive, postérieurement; couleur de chair, roses ou d'un rouge rose, ornées de trois taches suturales et chacune de quatre autres, grosses, noires : la suturale antérieure, ovale, commune aux deux étuis, subscutellaire, prolongée depuis l'écusson jusqu'au cinquième ou au quart de la longueur : la suturale intermédiaire arrondie, des cinq

huitièmes, aux quatre cinquièmes de la longueur : la postérieure paraissant moins suturale, placée à l'angle sutural qu'elle n'atteint pas ordinairement ou qu'elle atteint à peine : la première de chaque élytre, couvrant le calus huméral, un peu obliquement transversale, très-rapprochée par son bord interne de la suturale antérieure ou quelquefois liée à elle : les deuxième et troisième forment une rangée transversale vers les trois huitièmes de la longueur : la deuxième subarrondie, ordinairement un peu plus grosse et à peine plus postérieure, voisine de la suture : la troisième, presque liée à la deuxième d'une part et voisine du bord externe, de l'autre : la quatrième, sur la ligne transversale de la suturale postérieure, voisine du bord externe. *Dessous du corps* noir, avec les côtés et l'extrémité du ventre, d'un rouge jaune : épimères du médipectus, parfois de la même couleur, au moins en partie. *Mésosternum* profondément entaillé. *Pieds* noirs, avec les jambes, les tarses et souvent les genoux et une partie des hanches d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune.

Patrie : la Kamtschatka, la Daourie (coll. Dejean, etc., Muséum de St-Pétersbourg); l'Amérique septentrionale (Muséum britannique).

9. **H. contexta.** *Ovale. Prothorax flave, à six taches noires : deux discales, convergentes postérieurement sur la ligne médiane en forme de V bifestonné au côté interne : deux basilaires : une de chaque côté, trilobée. Elytres flaves, à deux bandes noires extérieurement raccourcies, situées au tiers et au deux tiers, paraissant formées chacune de trois taches punctiformes : ces bandes liées ensemble par une ligne longitudinale naissant du calus. Pieds d'un rouge jaune.*

Coccinella contexta, Chevrolat, *in* collect.

Long. $0^m,0045$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0039$ (1 3/4 l).

Corps ovale; pointillé; médiocrement convexe et luisant, en dessus. *Tête* d'un rouge jaune sur le labre, flave sur le reste de sa surface, parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, bidenté en devant, et de deux rangées longitudinales de même couleur, correspondant à chaque dent du bandeau, et formées chacune d'un petit point voisin de la dent et d'un autre plus allongé, lié au bord antérieur de l'épistome. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave rougeâtre, à extrémité plus rougeâtre. *Prothorax* en arc bissubsinueux,

à la base; flave, paré de six taches noires ornées ou composées; ou en offrant trois de chaque côté de la ligne médiane : une oblique, liée à la base entre le milieu de celle-ci et l'angle postérieur : une sur le milieu, oblique, bifestonnée à son bord antéro-interne, convergeante à son extrémité postérieure avec sa semblable, et formant avec elle une sorte de V terminé par un petit point : une, vers le milieu du côté externe, paraissant formée de trois taches punctiformes liées ensemble, dont deux du côté externe et une plus petite, voisine de l'angle antéro-externe de la basilaire. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* en ovale oblong, faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, en ogive postérieurement; flaves ou d'un jaune testacé, parées chacune de deux bandes noires liées à la suture, n'atteignant pas le bord extérieur, paraissant formées chacune de trois taches punctiformes; ces deux bandes unies l'une à l'autre au tiers externe de la largeur : l'antérieure en arc dirigé en arrière, semblant composée de trois espèces de points : le juxta-sutural, du cinquième au deux cinquièmes de la longueur, un peu oblique, formant avant son semblable une sorte d'accent circonflexe : l'intermédiaire un peu plus postérieur : l'externe, sur le calus, mais de celui-ci part une ligne qui se lie au côté externe du point intermédiaire et se prolonge jusqu'à l'angle antéro-externe du point intermédiaire de la deuxième bande : le juxta-sutural de celle-ci situé aux deux tiers, formant avec son pareil une tache en losange : l'intermédiaire ovale, plus gros : l'externe, presque en triangle, un peu oblique, plus rapproché du bord externe que celui du calus, et composant avec les deux précédents une bande faiblement en arc dirigé en arrière. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, avec l'antépectus, les pro et mésosternum, deux taches oblongues convergeantes en devant à la partie antérieure du métasternum, les épimères des médi et postpectus et les postépisternums, flaves. *Ventre* d'un rouge jaune, avec la partie médiaire de chaque anneau, noir. *Pieds* d'un rouge jaune.

Patrie : le Mexique (coll. Chevrolat).

Obs. Le mésosternum n'a dans son milieu qu'une petite échancrure, correspondante à la pointe du prosternum. Les plaques abdominales ont de l'analogie avec celles des insectes du genre *Coccinella*.

10. **H. margine punctata**; Schaller.

Harmonia margine-punctata. Muls. Hist. natur. des Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 108.

Ajoutez à la var. A :

Coccinella obliterata, DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 111. 50.

11. **H. quinque-lineata**. *En ovale allongé, médiocrement convexe. Prothorax et élytres d'un flave jaune ou d'un jaune flave : le premier, orné de quinze à dix neuf taches punctiformes noires, dont quatre disposées en demi-cercle, au-devant de la moitié médiaire de la base, et une au-devant de l'écusson : les secondes, parées d'une ligne suturale et chacune de deux autres longitudinales, noires : l'interne de celles-ci, naissant du calus, plus large et liée avec l'autre, aux sept huitièmes de la longueur.*

Coccinella 5-lineata, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. $0^m,0057$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0039$ (1 3/4^l).

Corps en ovale allongé ; pointillé ; médiocrement convexe ; lisse et luisant, en dessus. *Tête* noire, avec le bord antérieur du labre, fauve; parée transversalement sur le front de trois taches flaves : une, au côté interne de chaque œil : l'intermédiaire, lancéolée ou mitréforme. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave rougeâtre, à extrémité obscure. *Prothorax* en arc bissinueux à la base ; flave ou d'un flave jaune, ordinairement marqué de dix-neuf points noirs : un, au devant du milieu de la base : quatre, disposés en un demi-cercle enclosant celui-ci, dont les postérieurs ou externes plus oblongs, presque au-devant du milieu de la base de chaque élytre : sept autres, de chaque côté, disposés de la manière suivante : les deux plus internes, sur la même ligne longitudinale que le postérieur du demi-cercle : le plus voisin du bord antérieur, en forme de ligne transversale courte, au milieu du bord postérieur de laquelle se trouve lié le second, qui est punctiforme : trois, petits, punctiformes, formant une rangée longitudinale, au côté externe de la tache semi-circulo-postérieure, qu'elle dépasse un peu : deux, plus externes, longitudinalement rapprochés ou presque unis, à quelque distance du bord externe. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* en ovale-oblong, faiblement élargies jusqu'au milieu, en ogive postérieurement; d'un flave jaune, parées d'une bordure suturale noire et chacune de deux lignes longitudinales, de même couleur, postérieurement unies aux sept huitièmes de la longueur : la plus interne naissant sur le calus, plus large,

sensiblement plus dilatée du quart aux deux cinquièmes de la longueur, où elle a le tiers de la largeur de l'étui : l'externe commençant un peu au-dessous du calus, située entre la précédente et le bord externe, qu'elle suit parallèlement jusqu'à sa jonction avec l'interne. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, bord postérieur des postépisternums, antépectus, mésosternum et deux taches oblongues réunies à la partie antérieure du métasternum et postérieurement divergeantes, d'un blanc flave. *Pieds* noirs, avec l'extrémité des jambes, surtout des antérieures, obscurément testacée.

PATRIE : le Mexique (coll. Chevrolat).

Obs. Le mésosternum est peu sensiblement échancré ; les plaques abdominales offrent quelque équivoque ; mais sa forme générale et surtout celle de son prothorax, lui assignent ici sa place.

12. **H. impustulata**; LINNÉ.

Harmonia impustulata, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 112. 2.

Ajoutez :

1° Après la var. η p. 114.

Suivant le catalogue de MM. Villa, il faudrait peut-être placer ici,

Coccinella specularis, BONELLI, Spec. Faun. subalp. p. 180. 30. pl. VI. fig. 30.

2° A la page 116, après la synonymie de la *Cocc. impustulata*, var. F.

A cette espèce se rapporte visiblement la description d'Olivier, dans l'Encyclopédie méthodique, car il est question du point noir placé sur la bordure jaune des côtés du prothorax ; mais probablement cette description avait été copiée sur une autre, plutôt que faite d'après l'insecte, car cet auteur rapporte la *C. impustulata* de l'Encyc. méth. à celle de son Entomologie ; or, dans ce dernier ouvrage, Olivier paraît n'avoir pas connu la véritable *Cocc. impustulata* de Linné, car l'insecte qu'il décrit sous ce nom, n'est autre que l'*Exochomus auritus ;* aussi ne fait-il plus mention du point noir.

13. **H. buphthalmus.** *Ovale ; couleur de chair livide, en dessus ; ornée sur le prothorax de sept taches, et de huit sur les élytres, indiquées par leur pourtour nébuleux ou d'un roux brunâtre : quatre de*

celles du prothorax disposées en demi-cercle au-devant de l'anté-scutellaire : six de celles des élytres disposées par paire : deux au-dessous de la base, deux près du tiers, deux vers les deux tiers, formant une rangée oblique avec la juxta-suturale postérieure : une plus grosse près du milieu de la suture. Côtés du ventre et pieds, d'un fauve jaune ou testacé.

État normal. ***Prothorax*** **couleur de chair livide, paré de sept taches souvent peu apparentes, ou rendues seulement apparentes par leur pourtour d'un roux brunâtre, savoir : une au-devant du milieu de la base : quatre disposées en demi-cercle au-devant de celle-ci : les deux antérieures ou intermédiaires, en forme de trait court et oblique, presque convergeantes postérieurement sur la ligne médiane : les deux postérieures, situées entre l'angle externe et le milieu de la base, aussi rapprochées de celle-ci que la tache anté-scutellaire : les deux externes situées, une de chaque côté, vers le milieu du côté extérieur.** ***Elytres*** **couleur de chair livide, ornées chacune de huit taches, dont le pourtour est nébuleux ou d'un roux brunâtre et le centre couleur du fonds : deux, subbasilaires : la première, subcirculaire, un peu plus rapprochée de la suture que de la base, à peine prolongée au-delà du cinquième de la longueur : la deuxième, obliquement allongée, couvrant antérieurement le calus, et postérieurement liée ordinairement à l'angle postéro-interne de la première : les troisième et quatrième, parialement placées au tiers de la longueur : la quatrième ou externe, presque liée au bord extérieur, séparée par un espace étroit de la troisième, dont le côté interne arrive à peine à la moitié de la largeur : la cinquième, ordinairement la plus grosse, en ovale ou en triangle transversal irrégulier, située vers le milieu de la longueur, à peine aussi rapprochée de la suture que la première, et dépassant à peine le milieu de la largeur à son côté externe : les sixième et septième, placées subparialement aux deux tiers de la longueur, unies ou presque unies vers leur partie interne postérieure : la sixième, un peu plus antérieure : la huitième, subarrondie aux quatre cinquièmes de la longueur, de moitié plus rapprochée de la suture que la cinquième, formant avec les sixième et septième une rangée oblique d'avant en arrière et de dehors en dedans.**

Coccinella buphtalmus, Fischer, inéd. Dej. Catal. p. 458 (*type*).

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les taches anté-basilaires du demi-cercle sont liées par une ligne nébuleuse à l'anté-scutellaire, et celle-ci se trouve elle-même unie aux intermédiaires ou antérieures. D'autres fois, quelques-unes des taches, les latérales surtout, sont peu apparentes.

Variations des taches des Elytres.

Obs. Les taches des élytres varient un peu dans leur forme; parfois la bordure qui les indique est interrompue; quelquefois même l'une d'elles ou plusieurs sont peu apparentes, au moins en partie.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0042 (1 1/2 à 1 7/8 l). — Larg. 0^m,0026 à 0^m,0028 (1 1/4 à 1 1/3 l).

Corps un peu brièvement ovale; pointillé; couleur de chair livide, luisant, en dessus. *Tête* unicolore, ou nébuleusement bordée à la partie antérieure du labre. *Antennes* et *Palpes* d'un carné livide. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire. *Elytres* en ovale, un peu plus larges après la moitié, largement en ogive postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un brun noirâtre sur la poitrine et sur le milieu du ventre; épimères des médi et postpectus, périphérie du ventre et *Pieds* d'un fauve jaune. Mésosternum peu profondément échancré.

Patrie : la Bucharie (collect. Dejean).

La disposition des taches est à peu près la même que dans l'*H. impustulata*.

14. **H. Doublieri**; Mulsant, Hist. nat. des Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 118. 3.

15. **H. duodecim-pustulata**; Fabricius.

Harmonia 12-pustulata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 121. 4.

16. **H. lyncea**; Olivier. *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré d'une ligne médiane postérieurement raccourcie, d'une bordure antérieure étroite et d'une bordure latérale large, formant une tache irrégulièrement quadrangulaire, prolongée jusqu'aux angles postérieurs, flaves. Elytres ornées d'un réseau noir étroit, enclosant six taches d'un jaune pâle : trois marginales ou liées au bord externe qui reste*

flave : trois internes (la deuxième subréniforme), en quinconce avec les précédentes. Trochanters, jambes et tarses, d'un flave testacé.

Coccinella lyncea, OLIV. Entom. t. 6. p. 1056. 106. pl. 7. fig. 115.

Long. 0^m,0036 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0027 (1 1/4^l).

PATRIE : le Portugal (Olivier); l'Espagne (collect. Dejean).

Obs. Elle a une si grande analogie avec l'*H*. 12-*pustulata*, qu'elle n'en est à mes yeux qu'une variété méridionale, remarquable par la ligne flave et médiane du prothorax, le réseau noir des élytres plus étroit, et les jambes entièrement d'un flave testacé. Je n'ai eu, du reste, pour asseoir ce jugement, qu'un individu ♀ sous les yeux.

Genre *Coccinella*, COCCINELLE; Linné.

CARACTÈRES. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Mésosternum* entier. *Plaques abdominales* courbées à leur côté interne, et généralement liées ou à peu près au bord postérieur de l'arceau, à côté externe oblique, généralement apparent.

Prothorax échancré en devant; subarcuément élargi d'avant en arrière et étroitement rebordé ou relevé en rebord latéralement; ordinairement peu émoussé aux angles de devant et émoussé ou subarrondi aux postérieurs; en arc dirigé en arrière et généralement bissinueux d'une manière plus ou moins sensible; convexe. *Elytres* un peu plus larges que le prothorax; trois fois environ aussi longues que lui; subarrondies généralement aux épaules; en ovale tronqué en arc rentrant, ou moins insensiblement échancré dans la partie médiaire de cet arc; étroitement rebordées ou relevées en rebord chez presque toutes les espèces; un peu moins finement pointillées que le prothorax; plus ou moins convexes.

Les espèces de ce genre sont disséminées sur toutes les parties du globe.

A. Prothorax soit à fond de couleur claire, soit noir et bordé d'une couleur claire jusqu'aux cinq sixièmes au moins de la longueur des côtés.

B. Prothorax paré d'une bordure claire jusqu'aux cinq sixièmes seulement des côtés.

1. **C. quatuordecim-pustulata**; Linné.

Coccinella 14-pustulata Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 93. 6.

BB. Prothorax soit à fond clair, soit noir et paré latéralement d'une bordure claire sur toute la longueur des côtés..

2. **C. variabilis**; Illiger.

Coccinella variabilis, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 95. 7.

P. 93, après la var. η, retranchez les citations de Linné et autres.

P. 104, var. j ξξ, après *Coccinella variabilis*, Illig. var. ω, etc., ajoutez :

Coccinella oncina, Oliv. Entom. t. 6. p. 1048. 93. pl. 7. fig. 108.

Obs. Suivant l'exemplaire typique d'Olivier, qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. Chevrolat.

3. **C. ancoralis**; Germar. *Brièvement ovale. Prothorax noir, luisant, bordé de flave en devant et sur les côtés, et noté sur le disque de deux points de même couleur. Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale et chacune de deux grosses taches, noires : la bordure anguleusement dilatée après l'écusson et au-devant de l'angle apical, et curvilinéairement rétrécie dans son milieu : les taches, situées l'une après l'autre, longitudinalement sur le disque, et souvent liées ensemble.*

État normal. *Prothorax* d'un noir brillant, paré en devant et sur les côtés d'une bordure flave : celle des côtés moins étroite ; noté de deux points également flaves, situés chacun sur la ligne longitudinale des yeux, à égale distance à peu près du bord antérieur et de la base. *Elytres* flaves ou d'un flave jaune ; ornées d'une bordure suturale et chacune de deux taches, noires : la bordure, assez étroite à l'écusson, graduellement et fortement élargie en ligne courbe rentrante jusqu'au sixième ou au cinquième de la longueur, offrant dans ce point une dilatation anguleuse prolongée jusqu'au tiers de la largeur, rétrécie ensuite en ligne longitudinalement courbe, c'est-à-dire s'élargissant graduellement à partir des deux tiers, et présentant de nouveau aux six septièmes de la longueur ou plus, une dilatation anguleuse prolongée jusqu'aux deux tiers de la largeur, et un peu obliquement coupée de ce point à la suture, un peu au-devant de l'angle sutural : la tache antérieure irrégulière, presque en triangle plus long que large, naissant antérieurement au côté interne du calus, également distante sur ses côtés, soit de la dilatation suturale antérieure, soit

du bord externe, obliquement coupée et échancrée à son bord postérieur, plus longue à son côté interne, prolongée à son angle postéro-interne jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur : la postérieure, s'étendant des deux cinquièmes jusques au-delà des deux tiers, plus grosse, occupant au moins les deux tiers de la largeur, irrégulièrement subarrondie, anguleusement saillante en devant et un peu échancrée au côté antéro-externe de cette saillie anguleuse, également rapprochée sur les côtés de la suture marginale qui est plus étroite dans cet endroit, et du bord extérieur, un peu moins voisine postérieurement de la dilatation suturale postérieure qui se courbe en arc rentrant après elle.

Coccinella ancoralis, GERMAR, Spec. Ins. p. 620. 887.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Taches des élytres liées ensemble.*

Obs. Cette réunion a lieu par l'angle postéro-interne de la tache antérieure, et la saillie anguleuse de la postérieure.

Coccinella ancoralis, var. GERMAR, l. c.

Long. 0^m,0039 (1 3/4^l). — Larg. 0^m,0025 (1 1/8^l).

Corps brièvement ovale, médiocrement convexe, peu distinctement pointillé, lisse, brillant et comme vernissé, en dessus. *Tête* flave, parée d'un bandeau noir à sa partie postérieure, et souvent de deux points obscurs à la partie antérieure du front (♂), ou noire, avec le bord antérieur du labre et de l'épistome, et une bordure moins étroite au côté interne des yeux, flaves (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave roussâtre. *Prothorax* bissinueux à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* subarrondies aux épaules; en ovale assez court, en ogive postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères du médipectus, flaves. *Pieds* noirs : cuisses antérieures flaves dans leur moitié longitudinalement médiaire et jambes de devant, et extrémité des intermédiaires d'un flave testacé (♂), ou cuisses noires et jambes de devant roussâtres dans leur moitié longitudinalement inférieure (♀).

PATRIE : le Chili (collect. Chevrolat); Buénos-Ayres (Dejean, etc.); Monte-Vidéo (Trobert); le Brésil (Germar (*type*) etc.).

4. **C. Lucasii**. *Ovale. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'un bordure flave, noté sur son disque de deux taches punctiformes de même couleur. Elytres vernissées, jaunes, marquées d'une tache flave juxta-scutellaire, parées d'une bordure suturale noire, dilatée en losange vers son extrémité, assez brièvement et obliquement croisée au tiers de la longueur, et ornées chacune de deux taches, également noires : l'une, sur le calus : l'autre paraissant composée de deux, aux deux tiers.*

Long. 0m,0039 (1 3/4l). — Larg. 0m,0027 (1 1/4l).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; pointillé ; lisse et luisant en dessus. *Tête* noire, avec le bord antérieur du labre, et une tache punctiforme au côté interne de chaque œil, d'un blanc flave. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune fauve, à extrémité légèrement obscure. *Prothorax* bissubsinueux à la base ; convexe ; noir, paré sur les côtés et au bord antérieur d'une bordure flave, peu large sur les premiers, plus étroite encore sur le dernier ; orné de deux taches de même couleur, chacune en forme de point ovale et un peu oblique, situé sur le disque au-dessous de l'angle rentrant de l'échancrure du prothorax. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* arrondies aux épaules ; en ogive dans leur dernier tiers, d'un jaune rouge ; parées à la base de chaque côté de l'écusson, d'une tache flave se confondant presque d'une manière insensible dans sa périphérie avec la couleur foncière ; parées d'une bordure suturale noire assez étroite, d'une largeur uniforme jusque près de l'extrémité, où elle forme une dilatation anguleuse latéralement, ou un losange dont la partie postérieure atteint à peine l'angle sutural ; notées chacune en outre de trois taches, également noires : la première, subpunctiforme sur le calus : la deuxième, en forme de bande courte, liée à la suture vers le tiers de la longueur, presque égale ou légèrement dilatée de dedans en dehors, obliquement dirigée d'avant en arrière jusqu'au milieu environ de la largeur, tronquée obliquement à son extrémité et formant avec sa semblable une sorte de croix sur la bordure suturale : la troisième, placée vers les deux tiers, formée de deux taches (dont l'externe plus grosse) subpunctiformes, ou plutôt anguleuses en devant, liées ensemble et couvrant du tiers ou des deux cinquièmes internes aux cinq sixièmes externes de la largeur. *Dessous du corps* noir : épimères du médi-

pectus, d'un blanc flave. *Pieds* noirs : jambes antérieures, moins l'arête, extrémité des intermédiaires, et tarses, d'un fauve jaune.

PATRIE : les Cordillières (Muséum de Paris).

J'ai dédié cette jolie espèce, dont je n'ai vu que l'un des sexes, à M. Lucas, attaché au Muséum de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages justement estimés.

5. **C. emarginata.** *Largement ovale. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure flave; noté sur son disque de deux taches punctiformes de même couleur. Elytres d'un jaune rouge, ornées, de chaque côté de l'écusson, d'une bande étroite ou d'un trait flave, prolongé seulement jusqu'au milieu de la base. Epimères des médi et postpectus, blanches.*

Coccinella emarginata, DEJ. *in* collect.

Long. 0^{m},0036 (1 2/3 l). — Larg. 0^{m},0026 (1 1/4 l).

Corps largement ovale; convexe; superficiellement pointillé; lisse et luisant en dessus. *Tête* pointillée; noire, avec le côté externe des mandibules, le bord antérieur de l'épistome, et une tache au côté interne de chaque œil, d'un blanc flave (♀), offrant de plus chez le ♂ le bord antérieur de l'épistome, une tache intermédiaire entre les deux interoculaires et liée à celle-ci, et parfois toute la tête moins deux lignes longitudinales rétrécies ou interrompues sur le front, d'un blanc flave. *Antennes* et *Palpes maxillaires* fauves ou d'un fauve jaune, à extrémité obscure. *Prothorax* bissinueux à la base; d'un noir luisant; paré sur les côtés et au bord antérieur d'une bordure flave; peu large sur les premiers, plus étroite encore sur le dernier; orné de deux taches de même couleur; chacune en forme de point ovale, situé sur le disque au-dessous de l'angle rentrant de l'échancrure du prothorax. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* arrondies aux épaules; en ogive dans les deux derniers cinquièmes, en général plus ou moins légèrement sinueuse, près de l'angle apical; d'un jaune rouge, ou d'un rouge jaune, ou d'un rouge fauve, ornées seulement sur la moitié interne de la base, d'une bande étroite ou d'un trait, flave. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, blanches ou d'un blanc flave. *Pieds* noirs : jambes antérieures, moins l'arête, et extrémité des intermédiaires (♂), ou extrémité seulement des antérieures (♀), et tarses d'un fauve testacé.

PATRIE : le Mexique (collect. Dejean, etc.); Guatemala (Sallé).

6. **C. Petitii.** *Ovale. Prothorax noir, paré en devant et moins étroitement sur les côtés d'une bordure jaune et de deux sortes de points allongés et de même couleur, sur le disque. Elytres jaunes ou d'un jaune testacé, ornées d'une sorte de réseau noir, formant une bordure suturale inégale et divisant la surface de chacune en cinq aréoles : deux basilaires : deux obliquement disposées : une apicale, ou, trois liées au bord externe que n'atteint pas le réseau : la seconde des juxta-suturales, subarrondie : les autres irrégulières.*

Coccinella Petitii, Dej. Catal. p. 456.

Long. 0^m,0045 (2l). — Larg. 0^m,0029 (1 1/3l).

Corps ovale; convexe: très-superficiellement ou peu distinctement pointillé, lisse et luisant, en dessus. *Tête* noire: bord antérieur du labre et de l'épistome, joues et une tache au côté interne de chaque œil, jaune ou flave. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* émoussé aux angles postérieurs; à peine bissubsinueux à la base; noir, paré en devant et moins étroitement sur les côtés d'une bordure jaune ou d'un jaune pâle; orné sur son disque de deux points elliptiques de même couleur, quelquefois prolongés ou à peu près jusqu'au bord antérieur derrière la sinuosité postoculaire, et paraissant alors avec la bordure latérale figurer une sorte d'ovale interrompu à sa partie postéro-interne et enclosant une grosse tache noire. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* en ogive postérieurement; jaunes ou d'un jaune flave, parées d'une sorte de réseau formant une bordure suturale inégalement étroite, et divisant la surface de chacune en cinq aréoles : l'un des traits de ce réseau naissant à la base, vers le calus huméral, longitudinalement prolongé jusque vers les trois septièmes de la longueur et courbé du côté interne, où il se lie à la bordure suturale; émettant du côté externe, au cinquième de la longueur, un rameau obliquement dirigé vers le bord externe, auquel il ne s'unit pas tout-à-fait, vers le tiers de la longueur: l'autre trait, lié à la suture vers les trois quarts de la longueur, courbé vers la partie postéro-externe de celui qui part du calus, et auquel il se lie ordinairement, émettant un peu au-dessous de sa partie antérieure, un rameau n'arrivant pas tout-à-fait au bord externe vers les trois cinquièmes de la longueur et longeant le bord en se rétrécissant, jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur : ces

traits de largeur inégale, enclosant cinq aréoles ou sortes de taches jaunes : les première et deuxième, basilaires : la première, en ovale, allongé, voisine de la suture, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes : la deuxième, presque de moitié plus courte, entre le calus et le bord externe : la troisième, inégalement en carré long, située le long du bord externe, au-desous de la deuxième, et graduellement un peu plus large d'avant en arrière : la quatrième, subarrondie, placée après la première, formée au côté interne par la bordure suturale qui est plus étroite que dans le tiers antérieur de la longueur, et de l'autre par l'angle postéro-interne de la troisième : la dernière, obliquement elliptique ou en ovale allongé, aboutissant à l'angle sutural. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus, flaves. *Pieds* noirs.

Patrie : Amérique méridionale (collect. Dejean, Dupont).

Elle paraît avoir été dédiée par Dejean à feu Petit, enlevé si malheureusement à la science, en décembre 1843 (1).

7. **C. areata.** *Ovale. Prothorax noir, bordé de jaune flave sur les côtés et plus étroitement en devant. Elytres noires, parées dans leur périphérie d'une bordure et chacune de quatre taches subarrondies, d'un flave testacé : la première, subarrondie, basilaire et juxta-scutellaire : les deuxième subarrondie, et troisième irrégulière, presque contiguës, en rangée transversale un peu avant la moitié de la longueur : la quatrième irrégulière, des deux tiers aux quatre cinquièmes.*

Long. $0^m,0036$ (1l 2/3). — Larg. $0^m,0026$ (1 1/5 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* noire; parée d'une tache d'un blanc flave au bord interne de chaque œil, et d'une sorte de trait de même couleur, sur le front, entre les deux précédentes. *Antennes* et *Palpes maxillaires* fauves ou d'un fauve obscur, à extrémité noirâtre. *Prothorax* à angles postérieurs un peu émoussés; bissubsinueux, à la base; convexe; noir, avec le bord antérieur étroitement et les côtés assez largement flaves : bordure des côtés rétrécie dans son milieu par une sorte de point noir, lié à la partie noire du disque. *Ecusson* en triangle; noir. *Elytres* en ogive presque subacuminée, dans leur seconde moitié;

(1) Il fut emporté par un crocodile, en traversant le Nil.

noires, avec une bordure suturale, une bordure externe et quatre taches subarrondies, d'un jaune testacé mat : la bordure suturale uniforme, plus étroite que l'extérieure : celle-ci, un peu élargie vers l'épaule et vers l'extrémité : la première tache subarrondie, liée, à la base, d'une part à l'écusson, et de l'autre à la bordure externe au-devant du calus huméral : la deuxième, subarrondie ou très-brièvement ovale, presque liée à la bordure suturale un peu avant le milieu de la longueur : la troisième, sur la même ligne transversale que la précédente, un peu plus grande, moins régulière, liée à la bordure extérieure et séparée de la deuxième tache par un intervalle très-étroit : la quatrième, à peu près de la grosseur des précédentes, mais plus irrégulière, s'étendant des deux tiers aux quatre cinquièmes, un peu moins rapprochée de la suture que la deuxième; à peu près à égale distance de la bordure extérieure que de la suture; repli d'un flave testacé. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus seulement, blanches. Mésosternum très-faiblement échancré. *Pieds* noirs, avec les jambes antérieures, au moins dans leur moitié longitudinalement inférieure, l'extrémité des intermédiaires et les tarses, excepté le dernier article, d'un fauve jaune.

Patrie : Chuquisaca (Muséum de Paris, découverte par M. d'Orbigny).

Obs. Le mésosternum est très-légèrement échancré en arc. Les taches des élytres sont assez grosses pour que la partie jaune offre une superficie plus grande que la partie noire.

8. **C. eryngii.** *Brièvement ovale; médiocrement convexe. Prothorax noir, paré à ses bords antérieur et latéraux d'une bordure flave presque uniforme. Elytres jaunes ou d'un jaune orangé, ornées chacune de deux taches ou bandes raccourcies, noires, situées : l'une, au tiers : l'autre, aux deux tiers, assez brusquement renflées près de la suture. Epimères du médipectus, blanches.*

Coccinella eryngii, Eschscholtz, inéd. Dejean, Catal. p. 456.

Var. A. *Tache antérieure unie par son angle postéro-interne à l'angle antéro-interne de la postérieure.*

Long. $0^m,0045$ à $0^m,0053$ (2 à 2 1/3 l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0039$ (1 1/2 à 1 3/4 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe, superficielle-

ment pointillé et luisant, en dessus. *Tête* noire, avec le bord antérieur du labre et de l'épistome, les joues et deux points (♀), ou une bande transversale sur le front (♂), jaunes. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune rouge, à extrémité obscure. *Prothorax* à peine bissubsinueux, à la base; noir, paré à ses bords antérieur et latéraux d'une bordure flave, un peu plus étroite au premier qu'au second. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* subarrondies postérieurement; jaunes, d'un jaune roux ou d'un jaune rouge, parées chacune de deux taches ou sortes de bandes raccourcies, noires: l'antérieure, située au tiers, étendue du huitième voisin de la suture aux deux tiers externes: la postérieure, placée vers les deux tiers, étendue du huitième interne au sept huitièmes externes: ces taches assez brusquement plus grosses de dehors en dedans, paraissant presque composées chacune d'une tache allongée voisine de la suture et d'un point plus extérieur: la partie juxta-suturale de l'antérieure prolongée du huitième aux trois septièmes de la longueur: celle de la postérieure, des quatre septièmes aux sept huitièmes: l'extrémité externe de cette bande aboutissant au bord interne de la raie marginale. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs: épimères du médipectus, d'un blanc flave.

PATRIE: le Chili (coll. Dejean (*type*), à qui elle avait été envoyée par Eschscholtz; Trobert, etc.).

9. **C. fulvipennis.** *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave, presque d'égale largeur, égale en devant au quart de la longueur médiaire: partie noire coupée en ligne droite en devant (♀) ou offrant deux entailles (♂). Elytres d'un roux ou d'un fauve jaune, sans taches. Epimères du médipectus, blanches. Pieds noirs.*

Coccinella fulvipennis, REICHE, *in* coll. (♀).

Long. $0^m,0052$ (2 1/3 l). — Larg. $0^m,0039$ (2 2/3 l).

Corps brièvement ovale; convexe; très-superficiellement pointillé et luisant, en dessus. *Tête* noire, avec le bord antérieur du labre, de l'épistome, les joues, le côté externe des mandibules et une tache au côté interne de chaque œil, flaves (♀), ou parée de plus, sur la moitié antérieure du front, d'un bandeau flave paraissant quelquefois composé de trois taches (♂). *Antennes* testacées, à massue noirâtre.

Palpes maxillaires d'un flave testacé, à dernier article noir et à extrémité moins obscure. *Prothorax* bissinueux à la base; noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave : la bordure antérieure égale environ au quart de la longueur du prothorax dans son milieu, et presque à la moitié de celui-ci sur les côtés : les latérales égales à peu près dans la seconde moitié à l'antérieure dans son milieu : partie noire courbée sur les côtés, coupée en ligne droite en devant (♀), ou offrant (♂) deux entailles prolongées jusqu'aux trois cinquièmes, placées chacune après la sinuosité postoculaire : celle de gauche figurant une virgule longitudinale flave, liée à la bordure antérieure. *Ecusson* noir; petit; triangulaire. *Elytres* en ogive postérieurement; d'un fauve jaune, d'un roux jaune ou d'un rouge jaune, sans taches. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs. Épimères du médipectus, blanches.

Patrie : le Chili (coll. Melly, Perroud); Monte-Vidéo (Reiche).

Obs. Elle se distingue de la variété à élytres sans taches de la *Cocc. Menetriesi*, par son corps plus brièvement ovale, plus convexe; par la bordure flave de la partie antérieure du prothorax. La largeur de cette bordure, la manière dont se trouve coupée en devant la partie noire, sa courbure en dehors sur les côtés, servent à distinguer cette espèce de toutes les autres de ce genre.

10. **C. pulchella**. *Presque orbiculaire. Prothorax noir sur les trois cinquièmes longitudinalement médiaires, paré sur les côtés d'une large bordure d'un blanc flave, rétrecie vers les trois cinquièmes, par une dent latérale de la partie noire. Elytres rouges ou d'un rouge jaune, parées chacune de trois taches orbiculaires d'un blanc flave, entourées d'un cercle noir : la première, à côté de l'écusson : les deuxième et troisième, liées au bord postérieur, l'une vers la moitié de la longueur, l'autre près de l'angle apical.*

Coccinella pulchella, Latr. inéd. Dej. *in* collect. et Catal. p. 458.
Coccinella perspicillata, Klug, inéd. Dej. Catal. l. c.

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8 l).

Corps presque orbiculaire; médiocrement convexe; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* noire, avec le côté externe des mandibules, et une tache au côté interne de l'épistome, blancs ou d'un blanc flave, et le labre parfois d'un brun rouge (♀) ou blan-

châtre, avec un bandeau noir bilobé à la partie postérieure de la tête, avec le bord de l'épistome et deux raies longitudinales attenant à celui-ci, postérieurement raccourcies et plus ou moins rudimentaires ou punctiformes, brunes, et enfin avec l'épistome d'un brun rouge ou d'un rouge brun (♂). *Antennes* et *Palpes maxillaires* fauves ou d'un fauve jaune, à extrémité obscure. *Prothorax* émoussé aux angles de devant; arrondi ou subarrondi aux postérieurs; bissinueux à la base; sans rebord apparent, mais légèrement relevé en rebord latéralement; faiblement moins court dans son milieu que sur les côtés; paré de chaque côté d'une large bordure d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, c'est-à-dire égalant à peu près le quart de la largeur, offrant sa partie longitudinalement médiaire, noire : celle-ci émettant latéralement sur la bordure blanche, aux trois cinquièmes de la longueur, une dent ou une dilatation plus étroite chez les ♂ que chez les ♀, laquelle ressemble souvent à un point noir lié à la partie médiaire de même couleur; pointillé sur la partie noire, vernissé sur la bordure latérale. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* offrant, prises ensemble, une figure presque orbiculaire largement en ogive dans sa seconde moitié, et échancrée en arc rentrant, en devant; plus larges dans leur milieu que longues; relevées sur les côtés, à partir du milieu de leur base en une gouttière assez étroite s'effaçant graduellement en se rapprochant de l'angle apical; convexes; rouges, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, parées chacune de trois taches orbiculaires d'un blanc flave, entourées d'un cercle noir : la première, joignant l'écusson, séparée seulement de sa pareille par son cercle noir et étendue avec celui-ci jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur : la deuxième, liée à la gouttière latérale vers le milieu de la longueur, unie par un espace noir à la troisième : celle-ci subapicale ou séparée seulement par son cercle noir du bord apical et un peu moins étroitement de la suture. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus (et parfois celles du postpectus, au moins en partie (♂), d'un blanc flave. *Pieds* noirs. Jambes antérieures, moins l'arête, et l'extrémité des intermédiaires (♂), ou extrémité seulement des antérieures (♀) et tarses, d'un fauve testacé.

Patrie : le Brésil (Dejean, etc.).

Obs. Cette espèce, par son faciès, semble s'éloigner de ce genre et appartenir à la seconde division; mais ses élytres un peu moins avan-

cées aux épaules qu'au-devant du calus, à repli subhorizontal; son mésosternum entier, lui assignent ici sa place.

11. **C. Menetriesi.** *Ovalaire. Prothorax noir, paré sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave, plus large en devant, plus étroite sur les deux cinquièmes. Elytres d'un jaune rouge, flaves sur les côtés de l'écusson; parfois unicolores, ordinairement marquées d'une tache scutellaire et chacune de cinq points, noirs : un sur le calus, et deux paires obliques, d'avant en arrière, de dehors en dedans : les externes, vers les deux septièmes et deux tiers de la longueur. Epimères des médi et postpectus, blanches.*

État normal. *Prothorax* noir, paré sur les côtés d'une bordure flave, inégale, étendue en devant à peu près jusqu'à la sinuosité postoculaire, subsinueusement rétrécie jusqu'aux deux tiers des côtés, où la partie noire semble liée à un point de même couleur confondu avec elle, assez étroite et subparallèle ensuite jusqu'aux angles postérieurs. *Elytres* d'un jaune fauve, d'un jaune rouge ou d'un fauve jaune; parées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache flave, parfois peu apparente; ornées d'une tache scutellaire et chacune de cinq points, noirs : la tache scutellaire, liée à la partie postérieure de l'écusson, obcordiforme ou parfois formée de deux taches ovalaires ou oblongues, postérieurement divergeantes, ou s'éloignant un peu de la suture : le premier point, petit, sur le calus : le deuxième et le troisième, disposés sur une rangée obliquement transversale, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : le deuxième, aux deux septièmes, rapproché du bord externe d'un sixième environ de la largeur : le troisième, le plus gros en ovale transversal, aux trois septièmes de la longueur, couvrant au moins le quart de la largeur, vers le cinquième, voisin de la suture : les quatrième et cinquième, en rangée obliquement transversale, à peu près parallèle à la précédente : le quatrième, au moins aussi rapproché du bord externe que le deuxième, vers les deux tiers de la longueur : le cinquième, à peine aussi voisin de la suture que le troisième, presque aux trois quarts de la longueur.

Variations du Prothorax.

α. Prothorax offrant de faibles traces d'une bordure flave, dans la partie médiaire de son bord antérieur, c'est-à-dire dans la partie qui correspond à l'échancrure.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Elytres dépourvues de tous les points indiqués dans l'état normal, ou n'offrant de quelques-uns que des traces rougeâtres, peu distinctes.*

Var. B. *Elytres dépourvues de quelques-uns des points indiqués dans l'état normal.*

Obs. Le point du calus semble celui qui a le plus de disposition à faire défaut.

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2 l). — Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 1/2 à 2 l).

Corps ovale, médiocrement convexe; pointillé et luisant en dessus. *Tête* noire, avec les joues, une tache presque en triangle allongé et oblique, au côté interne de chaque œil, le bord de l'épistome et du labre, d'un blanc flave. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* noirs, à extrémité blanchâtre. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Écusson* petit; triangulaire; noir. *Élytres* en ogive dans leur seconde moitié; médiocrement convexes; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* noirs; spongioles des tarses d'un gris rougeâtre.

PATRIE : la Californie septentrionale (Muséum de St-Pétersbourg); elle paraît aussi se trouver en Asie (Muséum de Paris).

Obs. Elle a la plus grande analogie avec le *C. 11-punctata*, dont elle se distingue facilement par la bordure flave des côtés du prothorax.

Je l'ai dédiée à M. Ménétriés, naturaliste attaché au Muséum de St-Pétersbourg, connu par ses voyages scientifiques dans différentes parties du monde, et par des ouvrages estimés.

BB. Prothorax noir, non paré d'une bordure claire sur toute la longueur de ses côtés.

12. C. undecim-punctata ; LINNÉ.

Coccinella 11-punctata, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes). p. 71. 1.

13. C. hieroglyphica ; LINNÉ.

Coccinella hieroglyphica, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes). p. 87. 5.

14. **C. Mannerheimii.** *Ovale; médiocrement convexe. Prothorax noir, paré, aux angles de devant, d'une tache presque obtriangulaire ou très-inégalement quadrangulaire, flave. Elytres d'un fauve jaune, ornées d'une bande noire, commune, extérieurement raccourcie, postérieurement onduleuse, et limitée au tiers de la longueur, tricuspide en devant, et chacune d'une tache de même couleur, presque obtriangulaire, ou comme formé de deux taches unies, située des quatre septièmes aux trois quarts de la longueur. Epimères noires.*

Coccinella bicincta, Mannerheim, inéd. Dej. Catal. p. 456.

Coccinella terminalis, Faldermann, inéd. Dej. Catal. p. 456.

Coccinella Mannerheimii, Dej. Catal. p. 456.

Long. 0m,0051 (2 1/4 l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2 l).

Corps ovale, médiocrement convexe. *Tête* pointillée; noire, avec les joues et une tache punctiforme, au côté interne de chaque œil, flaves. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* peu émoussé aux angles postérieurs; d'un noir luisant, paré aux angles antérieurs d'une tache jaune ou flave, obtriangulaire, étendue en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et coupée de ce point à la moitié ou aux trois cinquièmes des bords latéraux, en ligne oblique ou offrant souvent une dent plus ou moins faible, et formant alors une tache très-inégalement quadrangulaire. *Ecusson* triangulaire, noir. *Elytres* d'un jaune fauve, ou parfois d'un rouge jaune, parées d'une bande noire, commune aux deux étuis, extérieurement raccourcie et tricuspide en devant, et chacune d'une tache presque obtriangulaire, de même couleur : la bande noire, non prolongée tout-à-fait jusqu'au bord externe, dont elle reste distante d'un neuvième environ de la largeur, ayant son bord postérieur au tiers de la longueur, onduleux, c'est-à-dire coupé un peu en arc dirigé en devant après le calus, en angle obtus et postérieurement dirigé vers les deux cinquièmes internes, et delà remontant vers la suture jusqu'au quart de la longueur, offrant en devant trois dents : une un peu obtuse sur chaque calus : l'intermédiaire plus aiguë, commune, prolongée jusqu'à l'écusson : la tache, transversalement étendue du sixième interne au huitième externe, et des quatre septièmes aux trois quarts environ de la longueur, presque en forme de

triangle renversé, en général visiblement composée de deux taches liées ensemble, l'interne, beaucoup plus grosse, en ovale transversal, à bord antérieur droit ou subéchancré, l'externe plus petite, subarrondie. *Dessous du corps* (les épimères comprises) et *Pieds*, noirs.

Patrie : la Daourie et quelques autres parties de la Sibérie (collect. Dejean, etc.).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. tricuspis*; mais d'après les individus que j'ai eu sous les yeux, elle s'en distingue principalement par le bord postérieur onduleux de la bande antérieure des élytres, et par les épimères noires.

Elle a été dédiée par feu Dejean à M. le comte de Mannerheim, l'un des entomologistes les plus distingués de l'Europe.

15. **C. tricuspis**; Kirby. *Ovale. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache quadrangulaire, et, entre chacune de celles-ci, d'une bordure étroite, flaves. Elytres d'un fauve jaune, ornées d'une bande noire, commune, extérieurement raccourcie, postérieurement presque droite et limitée au tiers de la longueur, tricuspide en devant, et chacune d'une tache de même couleur, obtriangulaire, située des trois aux quatre cinquièmes de la longueur. Epimères du médipectus, blanches.*

Coccinella tricuspis, Kirby, Fauna boreal. Amer. p. 231. n° 314.

Long. $0^m,0039$ à $0^m,0045$ (1 3/4 à 2^l). — Larg. $0^m,0029$ (1 1/3^l).

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique; pointillé. *Tête* noire, avec le bord antérieur de l'épistome, et une sorte de point au côté interne de chaque œil, blancs. *Antennes* d'un flave roux, à dernier article nébuleux ou obscur. *Palpes maxillaires* à dernier article brun ou noir. *Prothorax* à peine bissubsinueux, à la base; noir; paré à sa partie antérieure d'une bordure flave étroite, beaucoup plus développée d'avant en arrière, sur les côtés où elle forme une tache quadrangulaire étendue en devant, depuis le bord externe jusques un peu en dedans de la sinuosité postoculaire, longitudinalement prolongée de ce point jusqu'à la moitié de la longueur, et coupée un peu en arc de cet angle postéro-interne aux trois cinquièmes du bord externe. *Ecusson* noir; triangulaire. *Elytres* d'un jaune fauve; parées d'une bande noire commune aux deux étuis, extérieurement raccourcie et

tricuspide en devant, et chacune d'une tache obtriangulaire, de même couleur : la bande noire non prolongée jusqu'au bord externe, dont elle reste environ distante d'un sixième, ayant son bord postérieur au tiers de la longueur, assez droit, offrant en devant trois dents : une, obtuse sur chaque calus : l'intermédiaire plus aiguë, commune, prolongée jusqu'à l'écusson : la tache, en forme de triangle dirigé en arrière et à angles émoussés, située environ des trois aux quatre cinquièmes, ayant son extrémité interne éloignée de la suture, d'un sixième, et son extrémité externe distante environ d'un huitième du bord externe. *Dessous du corps* noir. Epimères du médipectus, blanches. *Pieds* noirs : tarses fauves en dessous et souvent obscurs en dessus, surtout les postérieurs.

Patrie : l'Amérique septentrionale. Elle a été trouvée entre New-Yorck et Cumberland-House. (Muséum britannique, *type* donné par le R. Kirby.)

16. **C. Withii.** *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache blanche quadrangulaire, étendue sur les côtés jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur. Elytres d'un rouge fauve, ornées d'une tache scutellaire, et chacune de deux autres subovalaires, un peu inégalement grosses, noires : l'antérieure oblique : la postérieure transversale.*

Long. $0^m,0061$ à $0^m,0067$ (2 3/4 à 3^l). — Larg. $0^m,0027$ à $0^m,0030$ (2 1/4 à 2 1/3^l).

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique ; pointillé. *Tête* noire, avec une tache au côté interne de chaque œil, blanche. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* à dernier article obscur. *Prothorax* émoussé aux angles postérieurs ; légèrement bissubsinueux, à la base ; noir, paré de chaque côté aux angles de devant d'une tache quadrangulaire, d'un blanc flave, étendue en dedans jusqu'à la sinuosité postoculaire, et prolongée au côté externe jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur. *Ecusson* noir ; triangulaire. *Elytres* subarrondies postérieurement ; convexes ; d'un rouge fauve, parées d'une tache scutellaire et chacune de deux autres taches, noires : la scutellaire presque obcordiforme, prolongée jusqu'au cinquième ou au quart de la longueur : la tache antérieure de chaque élytre, presque en ovale ou légèrement en arc dirigé en arrière, obli-

quement prolongée d'avant en arrière et de dehors en dedans, du quart vers la moitié de la longueur, et occupant plus de la moitié médiaire de la largeur : la tache postérieure, un peu moins grosse, en ovale transversal, vers les deux tiers de la longueur, presque également distante de la suture et du bord externe. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : spongioles des tarses roussâtres.

PATRIE ? (Muséum britannique.)

J'ai dédié cette espèce à M. A. White, conservateur-adjoint au Muséum britannique, auteur de travaux entomologiques estimés.

17. **C. nivicola.** *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache flave, subtriangulaire ou très-inégalement subquadrangulaire. Elytres d'un jaune rouge, ornées d'une tache flave près de l'écusson, d'une tache scutellaire subcordiforme noire, et chacune de deux taches de même couleur : l'antérieure en triangle allongé et obliquement renversé : la postérieure, subarrondie ou obtriangulaire.*

Coccinella nivicola, ESCHSCHOLTZ, inéd. Dej. Catal. p. 457.

Long. 0^m,0061 à 0^{m}0067 (2 3/4 à 3^l). — **Larg.** 0^m,0045 à 0^m,0049 (2 à 2 1/4^l).

Corps subhémisphérique; pointillé. *Tête* garnie de poils courts et clairsemés; noire, avec le bord antérieur du labre et de l'épistome, le côté externe des mandibules, les joues et une tache punctiforme au côté interne de chaque œil, flaves ou jaunes. *Antennes* d'un jaune testacé à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* peu sensiblement bissinueux, à la base; noir, paré à chacun des angles de devant d'une tache flave, subtriangulaire ou parfois irrégulièrement quadrangulaire, couvrant les angles de devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et coupée de ce point aux quatre septièmes ou trois cinquièmes de la longueur des bords latéraux, d'une manière subsinueuse ou parfois en offrant un angle saillant vers le disque, ce qui lui donne une forme inégalement quadrangulaire. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* en ogive dans leur seconde moitié; d'un jaune rouge, parées à la base, près de l'écusson, d'une tache flave parfois peu apparente; ornées d'une tache scutellaire subcordiforme, commune, prolongée jusques au-delà du quart de la longueur, et chacune de deux autres taches, toutes noires : l'antérieure, en espèce de triangle

allongé et obliquement renversé, dont l'un des angles de la base touche la partie postérieure du calus huméral, et l'autre avoisine le bord externe vers le tiers de la longueur, dont le côté extérieur est souvent plus ou moins courbe, dont le sommet converge vers la suture qu'il n'atteint pas, vers les trois septièmes de la longueur : la postérieure, irrégulièrement subarrondie, ou plutôt en espèce de triangle renversé et à côtés subcurvilignes, aussi rapprochée de la suture que la précédente, un peu moins voisine du bord externe et couvrant les cinq et six septièmes de la longueur. *Dessous du corps* noir : épimères du médipectus, blanches. *Pieds* noirs.

Patrie : le Kamtschatka (coll. Dejean, Chevrolat, etc.); Sitka (Muséum de St-Pétersbourg).

18. **C. californica**; Eschscholtz, inéd. Mannerheim. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc flave, irrégulièrement quadrangulaire. Elytres d'un fauve roux, ornées d'une tache scutellaire ovale ou en losange, noire, avec le reste du rebord sutural obscur. Epimères du médipectus flaves.*

Coccinella californica, Eschscholtz, inéd. Dej. Catal. p. 457. — Mannerheim, Beytrag, *in* Bullet. de la Soc. imper. des nat. de Mosc. 1843. t 16. p. 312. 298.

Var. A. *Tache juxta-scutellaire d'un flave blanchâtre, peu ou point apparente.*

Coccinella californica, var. Mannerh. l. c.

Long. 0^m,0063 (2 7/8 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps subhémisphérique ou plutôt brièvement ovale et médiocrement convexe. *Tête* noire, avec le côté externe des mandibules, le bord antérieur de l'épistome et souvent du labre, les joues et une tache punctiforme au côté interne de chaque œil, flaves ou jaunes. *Antennes* d'un jaune testacé, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* à peine subbissinueux, à la base; convexe; d'un noir luisant, paré à chacun des angles antérieurs d'une tache d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, prolongée jusqu'à la moitié de la longueur à son côté interne, et jusqu'aux trois cinquièmes sur le bord latéral, faiblement échancrée à son bord postérieur. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* d'un cinquième plus large en devant que le prothorax; en ogive dans

leur seconde moitié, avec les côtés de celle-ci très-légèrement sinueux; médiocrement convexes en dessus; d'un fauve roux, marquées de chaque côté de l'écusson d'une tache d'un flave blanchâtre; ornées d'une tache scutellaire noire, ovale ou plus ordinairement en losange, à peine prolongée jusqu'au sixième de la longueur; parées ensuite d'une bordure suturale très-étroite, noire ou noirâtre et souvent peu apparente. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus, d'un blanc flave. *Pieds* noirs : hanches antérieures marquées d'un point flave (♂).

Patrie : la Californie (collect. Dejean, Doubleday, etc.).

19. C. quinque-punctata; Linné.

Coccinella 5-punctata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 76. 2.

20. C. Saucerottii. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache blanche, irrégulièrement quadrangulaire, extérieurement prolongée jusqu'aux deux tiers des bords latéraux. Elytres d'un rouge fauve, ornées d'une tache scutellaire suborbiculaire, et chacune de quatre autres, noires : la première, ponctiforme, sur le calus : la deuxième, grosse, en ovale transversal, une fois plus voisine de la suture que du bord externe, un peu avant le milieu : les troisième et quatrième, punctiformes, en rangée transversale un peu oblique : la troisième, aux deux tiers, rapprochée du bord externe : la quatrième, un peu plus postérieure, au quart interne. Épimères noires.*

État normal. *Prothorax* noir; paré aux angles antérieurs d'une tache d'un blanc flave, irrégulièrement quadrangulaire, étendue en devant du sommet de l'angle à la sinuosité postoculaire, longitudinalement prolongée de ce point jusqu'aux trois septièmes ou un peu moins de la longueur, à côté interne presque droit, ou en offrant une courbure rentrante ou une sinuosité au côté interne, ayant le bord postérieur légèrement arqué ou dirigé presque en ligne droite, de l'angle postéro-interne qui est obtusément ouvert, aux deux tiers des bords latéraux, en laissant au-devant de ce point le rebord extérieur assez brièvement noir. *Elytres* rouges ou d'un rouge fauve; ornées d'une tache flave de chaque côté de l'écusson; parées d'une tache scutellaire commune, et chacune de quatre autres taches, noires : la tache scutellaire, suborbiculaire ou un peu plus large que longue,

attenant à la moitié postérieure de l'écusson, prolongée environ jusqu'au cinquième de la longueur : la première des taches des élytres, punctiforme, placée sur le calus ou plutôt un peu au côté postéro-interne de celui-ci : la deuxième, suborbiculaire ou en ovale transversal, parfois un peu oblique d'avant en arrière, de dedans en dehors, aussi grosse que la scutellaire, située un peu avant le milieu, une fois au moins plus rapprochée de la suture que du bord externe, couvrant le tiers environ de la largeur : les quatrième et cinquième, punctiformes, placées sur une rangée un peu obliquement transversale, formant avec leurs semblables une rangée en arc faible dirigé en arrière : la troisième, plus petite, voisine du bord externe d'un sixième de la largeur, vers les deux tiers de la longueur : la quatrième, un peu plus grosse, située vers les trois quarts de la longueur, distante de la suture d'un quart de la longueur.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0067$ (2 1/2 à 3 l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0051$ (2 à 2 1/4 l).

Corps subhémisphérique ; pointillé. *Tête* noire, avec le côté externe des mandibules, les joues, une bordure très-étroite à la partie antérieure du labre et de l'épistome, et deux petits points sur le milieu du front, blancs. *Antennes* obscures. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* légèrement bissinueux à la base ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit ; triangulaire ; noir. *Elytres* peu émoussées aux épaules ; en ogive dans leur seconde moitié, et parfois légèrement subsinueuses sur les côtés, avant l'angle sutural, qui paraît alors très-faiblement subacuminé ; convexes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : dessous des tarses un peu moins obscur.

Patrie : Kiakhta (Muséum de St-Pétersbourg).

J'ai dédié cette espèce à M. Saucerotte de Lunéville, entomologiste distingué, versé dans l'étude de la plupart des branches de la zoologie.

21. **C. divaricata**; Oliv. *Brièvement ovale. Prothorax noir; peu émoussé aux angles ; paré à ceux de devant d'une tache quadrangulaire, subéquilatérale, blanche, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des côtés. Elytres subacuminées postérieurement; d'un rouge jaune, flaves sur les côtés de l'écusson, marquées d'une tache scutellaire et*

chacune de trois autres, irrégulières, noires : deux également rapprochées du bord externe : l'une, ordinairement en losange, aux deux septièmes, l'autre, aux deux tiers : la troisième, voisine de la suture, presqu'aux deux cinquièmes : ces taches souvent étendues. Epimères du médipectus, blanches.

État normal. *Prothorax* paré aux angles antérieurs d'une tache blanche ou d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire ou presque jusqu'au côté interne des yeux, presque carrée ou irrégulièrement quadrangulaire, à peine prolongée latéralement jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, en laissant noir une partie du rebord externe, obtuse ou tronquée à son angle postéro-interne. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge; parées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache flave, en demi-ovale transversal; marquées chacune d'une tache scutellaire noire, largement obcordiforme ou comme bilobée postérieurement; notées chacune de trois taches ou sorte de gros points irréguliers, également noirs, disposés en triangle inéquilatéral, dont la base regarde le côté externe : le premier de ces points rarement subarrondi, ordinairement en losange plus ou moins allongé ou plus ou moins irrégulier, placé aux deux septièmes de la longueur, à peu près lié au bord interne du léger sillon longitudinal qui correspond au bord interne du repli : le deuxième, irrégulièrement arrondi, situé presque aux deux cinquièmes, presque aussi voisin de la suture que le précédent l'est du bord extérieur : le troisième, plus irrégulièrement arrondi, ordinairement allongé en queue courte, soit postérieurement, soit plus ordinairement du côté interne, aussi voisin du bord externe que le premier, offrant son milieu placé environ aux deux tiers de la longueur, plus éloigné du deuxième que celui-ci ne l'est du premier.

Obs. Ces sortes de points n'offrent jamais de forme régulière, et varient respectivement de grosseur, surtout les deux derniers.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Tache scutellaire subcirculaire et souvent prolongée postérieurement en forme de queue raccourcie.*

Var. B. *Deux des taches des élytres liées entre elles.*

α. La scutellaire avec la deuxième ou juxta-suturale.

Obs. Ce sont ordinairement ces deux taches qui ont le plus de tendance à s'unir.

β. La deuxième ou juxta-suturale et la postérieure.

γ. La deuxième ou juxta-suturale et la première.

Var. C. ***Trois des taches des élytres liées ensemble.***

δ. Les scutellaires, juxta-suturale et postérieure.

Coccinella divaricata, OLIV. Entom. t. 6. p. 1001. 21. pl. 5. fig. 67.

Obs. C'est généralement la première tache qui reste isolée, tandis que la matière colorante noire semble avoir coulé plus ou moins irrégulièrement de la scutellaire, et souvent en se divisant, avant d'arriver à la juxta-suturale, et de là jusqu'à la postérieure, qui s'est alors, ainsi que la précédente, agrandie et déformée.

Var. D. ***Toutes les taches des élytres liées ensemble.***

Coccinella confusa, WIEDEMANN.

Obs. La première est tantôt largement unie à la juxta-suturale, tantôt liée seulement par un prolongement graduellement rétréci ou sublinéaire, à la tache postérieure; le plus souvent elle est liée à toutes les deux. Quelquefois alors la tache postérieure est presque détachée de la juxta-scutellaire. Toutes les taches sont plus ou moins dilatées et déformées.

Var. E. ***Taches des élytres tellement étendues et confondues que les élytres sont noires, moins la partie externe de la base, une bordure inégale dans la périphérie, quelquefois une bordure étroite dans une partie de la suture, et parfois quelques petites taches sur le disque.***

Long. $0^m,0057$ à $0^m,0078$ (2 1/2 à 3 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0057$ (2 à 2 1/8 l).

Corps **brièvement ovale; convexe et luisant, en dessus.** ***Tête*** **noire, avec les joues et une tache punctiforme blanche, ou d'un blanc flave au côté interne de chaque œil; parée (♂) à la partie antérieure du labre et de l'épistome d'une bordure de même couleur, peu ou point distincte (♀).** ***Antennes*** **d'un fauve jaune ou livide, à extrémité obscure, à premier article, noir ou obscur au moins en partie.** ***Palpes maxillaires*** **noirs.** ***Prothorax*** **émoussé aux angles postérieurs; bissubsinueux à la base; coloré comme il a été dit.** ***Ecusson*** **en triangle subéquilatéral, noir.** ***Elytres*** **en ogive à l'extrémité; parfois très-légèrement sinueuses près de l'angle apical; convexes, colorées et peintes comme il a été dit.** ***Dessous du corps*** **noir. Epimères du médipectus, blanches : celles du postpectus ciliées de poils d'un blanc sale.** ***Pieds*** **noirs : spongioles des tarses rougeâtres.**

PATRIE : l'île de Naxos (Olivier, col. Chevrolat (*type*), la Grèce

continentale (Latreille, coll. Dejean); l'Orient, le Bengale. (Hope, Perroud, Westermann, etc.)

Obs. Quoiqu'elle ait la plus grande analogie avec la *C. 7-punctata*, dont il est quelquefois difficile de la distinguer, elle semble constituer une espèce différente. Elle a le corps généralement plus ovale; les élytres en ogive plus étroite et subsinueuse; les taches blanches du prothorax un peu plus étendues au côté interne; les taches noires des élytres ordinairement irrégulières, souvent difformes ou variablement liées entre elles : la première ou juxta-marginale antérieure, est le plus souvent en losange ou anguleuse soit en devant, soit en arrière : la deuxième ou juxta-suturale, semble un peu moins postérieure que dans la *C. 7-punctata*, de sorte que les première et deuxième, forment, avec leurs semblables, un arc moins fortement dirigé en arrière.

22. C. septem-punctata; Linné.

Coccinella 7-punctata, Mulsant, Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 79. 3.

Retranchez de la var. G, la citation d'Olivier, qui appartient à l'espèce précédente.

Obs. J'ai vu dans la collection du Muséum de St-Pétersbourg, un exemplaire provenant de l'île St-Georges, qui semblerait devoir constituer une espèce particulière (*Coccinella dubia*), si les caractères qu'il présente se trouvaient répétés sur un certain nombre d'individus. Il a la coupe de la *C. divaricata*, c'est-à-dire les élytres en ogive plus étroite, ou subacuminées à leur partie postérieure; mais il diffère de celle-ci et de la *C. 7-punctata*, par la forme de la tache blanche du prothorax. Cette tache est prolongée plus postérieurement, c'est-à-dire presque jusqu'aux deux tiers du bord latéral, en ligne presque droite à son bord interne, très-sinueuse à son bord postérieur, de telle sorte que la partie noire forme une dent ou une saillie très-prononcée, près de l'angle postéro-interne qui est peu émoussé. Les taches noires des élytres disposées comme dans la *C. 7-punctata*, sont : la première ou antérieure juxta-marginale, punctiforme : la deuxième ou subdiscale, assez grosse, orbiculaire : la troisième, en triangle dont le côté postérieur forme la base; mais je suppose que la forme de la tache prothoracique qui offre seule un caractère distinctif un peu saillant, est une de ces anomalies qui ne sont pas très-rare dans cette famille.

23. C. labilis; Erichson, inéd. Mulsant.

Coccinella labilis, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 84. 4.

24. C. monticola. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache irrégulièrement quadrangulaire, d'un*

blanc flave, prolongée jusqu'aux deux tiers des bords latéraux. Elytres d'un fauve jaune, ornées d'une tache scutellaire obcordiforme, et chacune de deux bandes raccourcies, noires : l'antérieure, plus large, oblique, vers le tiers : la postérieure, droite, un peu après les deux tiers. Epimères du médipectus, blanches.

Long. 0^m,0072 (3 1/4[l]). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2[l]).

Corps subhémisphérique. *Tête* noire; ornée sur le front de deux taches punctiformes d'un blanc flave, situées, une au côté interne de chaque œil. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* noir; paré à chacun des angles de devant d'une tache d'un blanc flave, prolongée jusqu'à la sinuosité postoculaire, un peu obtusément ouverte à son angle postéro-interne qui est situé aux deux cinquièmes de la longueur, un peu en arc de ce point à l'angle postéro-externe, situé vers les deux tiers des bords latéraux, en laissant au-devant une partie assez courte du rebord, noire. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un fauve jaune; ornées d'une tache scutellaire noire, assez grosse, presque obcordiforme, ou plutôt coupée en arc dirigé en arrière, à sa partie postérieure; ornées en outre chacune de deux bandes également noires : l'antérieure, obliquement dirigée d'avant en arrière, de dehors en dedans, du tiers externe aux deux cinquièmes internes, en restant éloignée d'un cinquième de la largeur de la suture, et autant du bord externe, comme composée d'une petite bande et d'un point plus externe avec lequel elle est imparfaitement liée : la postérieure, un peu plus rapprochée du bord externe que l'antérieure, et sensiblement moins de la suture, transversale sans obliquité, située vers les deux tiers ou un peu après. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : épimères du médipectus d'un blanc flave.

Patrie : les montagnes rocheuses, dans l'Amérique septentrionale (collect. Leconte).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. transversalis*. Elle s'en distingue par la tache blanche du prothorax plus postérieurement prolongée sur les côtés, à bord postérieur oblique; par l'absence du point noir sur le calus; par la bande antérieure, c'est-à-dire par le point auquel elle se lie moins rapproché du bord externe; par la bande postérieure transversale au lieu d'être oblique. Je n'ai eu sous les yeux qu'un seul exemplaire présentant ces différences, qui pourraient peut-être n'être qu'une anomalie.

25. **C. transversalis**. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache irrégulièrement quadrangulaire, d'un blanc flave, à peine prolongée après le milieu de la longueur des bords latéraux. Elytres d'un fauve jaune, ornées d'une tache scutellaire et chacune de quatre autres, noires. La première, punctiforme, sur le calus : la deuxième, punctiforme, vers le tiers externe : les troisième et quatrième, deux fois aussi larges que longues : la troisième, juxta-suturale, vers la moitié : la quatrième, vers les deux tiers, plus rapproché du bord externe que de la suture. Epimères du médipectus, blanches.*

Coccinella transversalis, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. $0^m,0060$ à $0^m,0072$ (2 3/4 à 3 1/4 l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0053$ (2 à 2 3/8 l).

PATRIE : le Mexique (collect. Chevrolat).

Obs. Elle a tant d'analogie avec la *C. transverso-guttata*, qu'elle semble n'être qu'une variété méridionale. On sait en effet que dans les pays chauds le corps des insectes se desséchant plus promptement, quand ces petits animaux passent de l'état de nymphe à leur état parfait, la matière colorante a moins de disposition à s'étendre. On dirait donc que la bande subbasilaire s'est réduite à une tache punctiforme sur le calus et à une tache scutellaire; mais cette dernière, au lieu de s'étendre et de se lier presque avec celle du calus comme dans la var. B. de la *C. transverso-guttata*, s'est montrée si régulièrement en ovale plus ou moins transversal, sur les divers individus soumis à mon examen, que j'ai hésité à adopter une réunion qui, pour être motivée, réclamerait des exemples plus décisifs et surtout des observations locales.

26. **C. transverso-guttata**; FALDERMANN. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache irrégulièrement quadrangulaire, d'un blanc flave, à peine prolongée après le milieu de la longueur des bords latéraux. Elytres d'un fauve jaune, ornées d'une bande subbasilaire, s'étendant d'un calus à l'autre, et chacune de trois taches, noires : la première, punctiforme, vers le tiers externe : les deuxième et troisième, deux fois aussi larges que longues : la deuxième, juxta-suturale, vers la moitié : la troisième,*

vers les deux tiers, plus rapprochée du bord extérieur que de la suture. Epimères du médipectus au moins, blanches.

État normal. *Prothorax* noir, paré aux angles antérieurs d'une tache d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'au sinus postoculaire de l'échancrure antérieure, irrégulièrement quadrangulaire, à côté interne plus court, prolongée jusqu'au milieu ou un peu plus de la longueur des côtés, en laissant noir une partie du rebord externe. *Elytres* d'un rouge jaune, d'un jaune rouge ou d'un fauve jaune; ornées de chaque côté de l'écusson d'une tache flave; parées d'une bande subbasilaire, et chacune de trois taches, noires : la bande, commune aux deux étuis, étendue d'un calus à l'autre en se liant à la base par l'écusson, ordinairement un peu prolongée sur la suture au-dessous de celui-ci : la première tache, petite, punctiforme, située près du bord externe, vers le tiers de la longueur : la deuxième généralement en forme de trait, ou de bande transversale raccourcie, prolongée du cinquième interne aux trois cinquièmes de la largeur, vers le milieu de la longueur : la troisième, de forme analogue (ou comme composée de deux taches punctiformes réunies, dont l'interne plus grosse), placée aux deux tiers ou un peu plus de la longueur, occupant dans ce point environ la moitié de la largeur, mais plus rapprochée du bord externe, à l'une de ses extrémités, que de la suture, à son extrémité interne.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Première tache, ou la punctiforme voisine du bord externe, nulle.*

Coccinella 5-notata, Kirby, Faun. boreal. Amer. p. 230. 313. C. 5. (Suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum britannique).

Coccinella ephippiata, Westermann, inéd. Dej. Catal. p. 457.

Var. B. *Bande subbasilaire divisée, offrant sa partie médiaire détachée du calus qui reste marqué d'un point noir.*

État normal.

Coccinella transverso-guttata, Say, inéd. Falderm. Coleopt. ab. illust. Bungio, etc. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersbourg (Savants étrangers). t. 2. p. 454. 97.

Coccinella perplexa, Dej. Catal. p. 457 (*type*).

Variations des Élytres (par défaut).

Var. C. *Elytres marquées en outre d'un petit point noir, voisin de la première tache, ou de l'antéro-externe.*

Long. 0m,0056 à 0m,0078 (2 1/2 à 3 1/2 l). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2 l).

Corps subhémisphérique. *Tête* noire, avec le côté externe des mandibules, le bord antérieur de l'épistome, les joues et une tache subpunctiforme, au côté interne de chaque œil, flaves. *Antennes* d'un jaune testacé, à extrémité ordinairement obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* émoussé aux angles postérieurs; légèrement bis-subsinueux, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* d'un quart environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; en ogive dans leur moitié postérieure; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. Epimères du médipectus, blanches. Epimères du postpectus parfois blanchâtres, surtout chez les ♂ : hanches antérieures, noires (♀), ou marquées d'un point blanc (♂).

PATRIE : les environs d'Irkutsk, où elle a été découverte par M. Turczchaninoff; diverses autres parties de la Sibérie; les îles Behring et Kouriles (Muséum de St-Pétersbourg); le Groënland (Dejean, Westermann, etc.); le Canada (Kirby, Muséum de Londres).

Suivant Faldermann le prothorax serait légèrement frangé de flave en devant. Ce caractère n'existe pas sur un exemplaire de la collection Dejean, qui paraît avoir été envoyé à l'entomologiste parisien, par Faldermann lui-même.

27. **C. trifasciata**; LINNÉ. *Subhémisphérique. Prothorax noir; paré aux angles de devant d'une tache sinueusement triangulaire, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux, et (♂) d'une bordure antérieure, flaves. Elytres d'un jaune rouge, ornées chacune d'une tache flave sur les côtés de l'écusson, et de trois bandes noires, extérieurement raccourcies et dont l'antérieure seule est prolongée jusqu'à la suture. Epimères blanches.*

Coccinella trifasciata, LINNÉ, Faun. suec. p. 154. 475. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 580. 13. — FAB. Syst. ent. p. 80. 9. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 95. 14. — *Id.* Mant. 1. p. 55. 26. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 95. 14. — *Id.* Syst. el. 1. p. 363. 42. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. 1. p. 1648. 13. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 97. 10.— OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 55. 31. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1003. 24. pl. 3. fig. 37. — HERBST. Nat. t. 5. p. 330. 81. pl. 57. fig. 13.— PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 17. 17. GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 166. 18. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 432. 7. (♂) et var.

B. (♀). — Herrich-Schaeff. Syn. gen. Cocc. 128. pl. 4. fig. 10. — Steph. Synop. t. 4. p. 381. — *Id.* Man. p. 315. 2486.

Var. A. *Bande du milieu divisée, formée d'une tache ou bande courte, au côté interne, et d'un point noir, au côté externe, ou quelquefois réduit à la bande courte.*

Coccinella trifasciata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 166. 18. var. B.

Long. 0m,0045, 0m,0056 (2 à 2 1/4 l).

Corps subhémisphérique. *Tête* flave ou jaune, ornée d'un bandeau noir, à sa partie postérieure (♂), ou noire, avec le côté externe des mandibules, les joues, une tache punctiforme au côté interne de chaque œil, et ordinairement une bordure étroite à la partie antérieure du labre et de l'épistome, flaves ou jaunes (♀). *Antennes* jaunâtres, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires*, noirs. *Prothorax* émoussé aux angles postérieurs; noir, luisant, paré à chacun des angles de devant d'une tache flave ou jaune, couvrant les angles jusques un peu après la sinuosité postoculaire, et obliquement coupée de ce point aux trois cinquièmes de la longueur des bords latéraux, formant ainsi une sorte de triangle dont le côté interne, le plus grand, présente un angle rentrant près de son extrémité antérieure; paré en outre chez les ♂, d'une bordure antérieure également flave ou jaune, liant les deux taches angulaires. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax, subarrondies dans leur seconde moitié; d'un rouge jaune ou plus ordinairement d'un jaune rouge, ornées à la base, près de l'écusson, d'une tache flave; parées chacune de trois bandes arrondies à leurs extrémités, graduellement moins distantes du bord externe de la première à la dernière : l'antérieure, au-dessous de la base, liée à la suture où elle se recourbe jusqu'à l'écusson, aboutissant au calus huméral à son extrémité externe, aussi épaisse que l'espace qui la sépare de la seconde : la seconde, vers la moitié de la longueur ou un peu avant, faiblement oblique, aussi voisine de la suture à l'une de ses extrémités, que du bord externe de l'autre, un peu étranglée avant cette dernière : la troisième, vers les trois quarts de la longueur, un peu plus distante de la seconde que celle-ci ne l'est de la première, à peu près aussi voisine du bord externe que l'intermédiaire, moins rapprochée qu'elle de la suture. *Dessous du corps* noir; épimères des médi et postpectus, blanches ou flaves : premier arceau ventral, marqué de chaque côté,

d'une tache flave. *Pieds* noirs : hanches antérieures ornées d'un point flave (♂) : spongioles des tarses obscurément roussâtres.

PATRIE : les diverses parties du nord de l'Europe et de la Sibérie (collect. Linné (*type*), Dejean, Chevrolat, etc.); Amérique boréale (Germar et Schaum).

Obs. Parfois les bandes des élytres, surtout les intermédiaires et postérieures sont plus grêles que dans l'état normal; dans ce cas, la bordure antérieure du prothorax est ordinairement moins étroite; la dent que forme en arrière la tache flave des angles vers son point de liaison avec la bordure antérieure est plus prononcée; et quelquefois les deux dernières bandes, surtout l'intermédiaire (ou sa division interne, quand elle est partagée) se rapprochent moins de la suture.

Il faut probablement rapporter à cette espèce la *Coccinella cimifugae*, PALLAS, Voyage, t. 3. p. 477. 46 (éd. in-4, de 1788-93), et t. 8. p. 127. 138 (éd. de 1794); mais dans l'insecte décrit par le naturaliste russe, les deux taches ou bandes courtes qui suivent l'antérieure sont bordées de blanc.

La *Cocc. trifasciata* a beaucoup d'analogie avec la *C. transverso-guttata*; mais elle s'en distingue facilement par sa taille plus petite; par la forme de la tache des angles; par la bande intermédiaire plus rapprochée de la suture; par la couleur du front et par la bordure antérieure du prothorax des ♂.

28. **C. novem-stigma.** *Subhémisphérique. Front noir, à deux points blancs. Prothorax noir, paré en devant d'une bordure flave étroite, liée de chaque côté à une tache de même couleur, irrégulièrement quadrangulaire, couvrant les angles antérieurs jusqu'aux deux tiers des bords latéraux. Elytres d'un jaune rouge, ornées d'une tache scutellaire et chacune de quatre autres, noires : une sur le calus : deux presque également rapprochées du bord externe : l'antérieure au tiers : la postérieure grosse, orbiculaire vers les deux tiers : une autre subdiscale aux trois septièmes, rapprochée de la suture. Epimères du médipectus blanches : celles du postpectus blanchâtres.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré dans la partie médiaire de son bord antérieur, c'est-à-dire derrière l'échancrure, d'une bordure flave, égalant environ la huitième partie de la longueur, liée de chaque côté à une tache de même couleur, irrégulièrement quadran-

gulaire, couvrant les angles de devant, depuis le sommet de ces angles, jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée longitudinalement jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, à côté interne à peu près droit, à bord postérieur en arc rentrant, aboutissant vers les deux tiers postérieurs, en laissant au-devant de ce point le rebord externe brièvement noir. *Elytres* d'un jaune rouge ou d'un jaune roux, avec une tache flave de chaque côté de l'écusson; ornées d'une tache scutellaire et chacune de quatre autres, noires : la scutellaire, obcordiforme, prolongée environ jusqu'au cinquième de la longueur : la première, un peu moins grosse, subarrondie, sur le calus : la deuxième, la plus petite, punctiforme, voisine du bord externe dont elle est à peine distante d'un douzième, située au tiers environ de la longueur : la troisième, grosse, en espèce d'ovale transversal un peu oblique, placée des deux cinquièmes presque au milieu de la longueur, rapprochée de la suture d'un septième environ de la largeur, et prolongée extérieurement jusqu'aux quatre septièmes : la quatrième, suborbiculaire, plus longue mais moins large que la précédente, un peu moins voisine du bord externe que la deuxième, étendue au moins jusqu'au tiers interne, couvrant en longueur depuis un peu avant les deux tiers jusqu'aux six septièmes.

Variations des Élytres (par excès).

Var. A. *Tache du calus liée à l'angle ou à la partie antéro-interne de la tache subdiscale, c'est-à-dire de la troisième.*

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0052 (2 1/3l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant. *Tête* noire; marquée d'une tache punctiforme d'un blanc flave au côté interne de chaque œil. *Antennes* fauves, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires*, noirs. *Prothorax* légèrement bissubsinueux, à la base; convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* en ogive postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. Épimères du médipectus blanches, épimères du postpectus et extrémité des postépisternums, blanchâtres. *Pieds* noirs : spongioles des tarses roussâtres.

Patrie : la province d'Irkutsk (Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. Elle a tant d'analogie avec la *C.* 9-*notata*, qu'elle semble n'en

être qu'une variété. L'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux, s'en distingue par la tête marquée seulement de deux points d'un blanc flave, sur le front; par le prothorax plus étroitement bordé de flave dans la partie médiaire de son bord antérieur, orné de chaque côté, aux angles, d'une tache moins régulièrement quadrangulaire, plus courte à son côté interne, plus longue à son côté externe; par les élytres n'ayant pas le rebord sutural noir ou obscur, offrant la tache subdiscale plus large et un peu plus antérieure, et la postérieure arrondie.

29. C. novem-notata; HERBST. *Subhémisphérique, front flave. Prothorax noir, paré en devant d'une bordure flave, liée de chaque côté à une tache quadrangulaire de même couleur, couvrant les angles antérieurs jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux. Elytres d'un jaune rouge, avec le rebord sutural noirâtre, ornées d'une tache scutellaire et chacune de quatre sortes de points noirs : un sur le calus : deux également rapprochés du bord externe : l'antérieur au tiers, plus petit, le postérieur transversal aux deux tiers : un plus gros placé près de la suture aux trois septièmes. Épimères des médi et postpectus blanches.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré dans la partie médiaire de son bord antérieur, d'une bordure flave égalant au moins le sixième de la longueur, liée de chaque côté à une tache de même couleur en carré large, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux; offrant la partie noire souvent entaillée dans son milieu (♂). *Elytres* d'un jaune rouge ou d'un jaune roux, avec une tache flave de chaque côté de l'écusson, et le rebord sutural obscur ou plus ou moins noir; ornées d'une tache scutellaire obcordiforme ou renflée postérieurement, et chacune de quatre autres taches, subponctiformes, noires : la première, sur le calus : la deuxième, ordinairement la plus petite, rapprochée du bord externe, au tiers de la longueur : la troisième, habituellement grosse, subarrondie ou en ovale transversal, un peu moins rapprochée de la suture que la deuxième l'est du bord externe, aux trois septièmes de la longueur : la quatrième, presque aussi grosse que la précédente, placée vers les deux tiers, en forme de bande transversale raccourcie, aussi rapprochée du bord externe que la deuxième, une fois plus distante de la suture à son autre extrémité.

Coccinella 9-notata, Herbst, Nat. t. 5. p. 269. 8. pl. 55. fig. 8. — Fabr. Suppl. p. 78. 48-49. — *Id.* Syst. El. 1. p. 366. 60. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 177. 66. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1012. 36. pl. 5. fig. 72.

Variations des Élytres (par excès).

Var. A. *Point noir du calus lié avec l'externe antérieur.*

Long. 0m,0060 à 0m,0068 (2 2/3 à 3l). — Larg. 0m,0047 à 0m,0052 (2 1/8 à 2 1/3l).

Corps **subhémisphérique; pointillé; luisant.** ***Tête*** **rousse sur le labre, jaune sur le front; ornée d'une bordure noire à la partie antérieure de l'épistome; parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, bidenté ou bifestonné (♂), uni (♀).** ***Antennes*** **d'un flave roux à extrémité obscure.** ***Palpes maxillaires*** **noirs.** ***Prothorax*** **émoussé aux angles postérieurs; légèrement bissinueux à la base; coloré et peint comme il a été dit.** ***Ecusson*** **triangulaire; noir.** ***Elytres*** **en ogive dans leur seconde moitié; convexes; colorées et peintes comme il a été dit.** ***Dessous du corps*** **noir. Épimères des médi et postpectus, et extrémité des postépisternums, blanches.** ***Pieds*** **noirs. Spongioles des tarses roussâtres.**

Patrie : les différentes parties des États-Unis (collect. Dejean, Doubleday, Guex, etc.); le Mexique (Westwood); Guatemala (Sallé).

Obs. **Elle a quelque analogie avec les individus de la** ***C. transverso-guttata*** **chez lesquels la tache punctiforme du calus n'est pas unie à la scutellaire; mais la couleur de son front et surtout la bordure jaune de la partie antérieure du prothorax suffisent pour la distinguer.**

30. C. repanda; Casstroem. *Subhémisphérique. Prothorax noir, avec une tache irrégulièrement quadrangulaire aux angles de devant; et (♂) une bordure antérieure, jaunes. Elytres jaunes, ornées d'une bordure suturale formant une tache scutellaire et une tache en losange subapicale, et parées chacune d'une ou de deux bandes raccourcies en forme d'accent circonflexe et postérieurement d'une tache liée au bord postéro-externe, noires : ces bandes et taches, surtout les deux postérieures, souvent unies à la bordure. Épimères flaves.*

État normal. ***Prothorax*** **noir, luisant, paré de chaque côté, aux**

angles antérieurs d'une tache jaune, inégalement quadrangulaire, étendue en devant à peu près jusqu'au côté interne des yeux, à peine prolongée jusqu'à la moitié de la longueur à son côté interne, sensiblement plus dévelopée à son côté externe, sinueuse dans le milieu de son bord postérieur; orné ordinairement en devant (♂) d'une bordure jaune, étroite, servant à lier les taches précitées. *Elytres* jaunes, parfois d'un jaune rouge, ornées d'une bordure suturale et chacune de deux sortes de bandes raccourcies, et postérieurement d'une tache subpunctiforme, noires : la bordure suturale, inégale, renflée vers l'écusson où elle forme avec sa pareille une tache scutellaire, soit ovalaire, soit obcordiforme ou brusquement rétrécie postérieurement, sublinéaire après cette tache, puis plus ou moins sensiblement renflée en ellipse dans son milieu, dilatée enfin en forme de losange élargi, un peu avant l'extrémité qu'elle n'atteint pas : la bande antérieure tricuspide, en forme d'accent circonflexe ou comme formée de trois points noirs, l'antérieur, situé vers le calus, lié postérieurement d'une part à un second, prolongé jusqu'au tiers ou presque jusqu'aux deux cinquièmes et peu distant du bord extérieur, et d'autre part à un troisième qui reste ordinairement distant de la suture du cinquième de la largeur : la seconde bande, ordinairement un peu plus rapprochée de la suture, vis-à-vis le renflement elliptique, ayant de l'analogie pour sa forme avec la précédente, mais moins anguleuse, peu saillante en devant, placée un peu avant les deux tiers de la longueur : la tache subpunctiforme, parfois subarrondie, souvent quadrangulaire, liée au bord externe, aux quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur, sur la même ligne transversale que le renflement en losange de la bordure suturale.

Variations du Prothorax.

a. Bordure jaune antérieure nulle ou peu distincte.

Obs. Cette variation se rencontre principalement chez les ♀.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Bande antérieure, c'est-à-dire tache en accent circonflexe, nulle.*

α. Seconde bande et tache postérieure comme dans l'état normal.

β. Seconde bande liée à la bordure suturale. Tache postérieure comme dans l'état normal.

Coccinella varians, Fabr. Supplém. p. 78. 29—30. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 363. 41. (Suivant l'exemplaire typique de la collection de Daldorff, faisant partie de celle de Copenhague.) — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 170. 54.

Obs. Fabricius après avoir indiqué dans son Ent. syst., que sa *C. tricincta* manquait parfois de la bande antérieure ou tricuspide, a plus tard constitué avec cette variété, sa *C. varians*.

Cette dernière montre quelquefois à la base un ou deux points qui seraient les rudiments de la tache en accent circonflexe.

γ. Seconde bande et tache postérieures liées à la bordure suturale.

Coccinella tricincta, var. Fabr. Ent. syst. 1. p. 374.

Var. B. *Bordure suturale noire peu renflée vers la base et vers l'extrémité, n'offrant qu'à l'état plus ou moins rudimentaire les taches scutellaires et en losange. Bandes et tache comme dans l'état normal.*

Var. C. *Bordure suturale nulle entre les taches scutellaire et en losange, qui existent comme à l'état normal.*

État normal.

Coccinella contempta, Dej. Catal. p. 457 (*type*).

Coccinella tongataboae, Boisduv. Voy. de l'Astrol. p. 593. 12. pl. 8. fig. 24. (Suivant l'exemplaire typique existant dans la collection du Muséum de Paris.)

Coccinella tricincta, Erichs. Beytrag, etc. *in* Archiv. v. Wiegmann, t. 8. p. 124. var. *a*.

Variations des Elytres (par excès).

Var. D. *Partie en losange de la tache suturale plus dilatée et liée à la tache subpunctiforme.*

Var. E. *Seconde bande liée à la bordure suturale.*

δ. Tache postérieure isolée, comme dans l'état normal, de la tache suturale en losange.

Coccinella tricincta, Oliv. Enc. méth. t. 6. p. 54. 27. var. pl. 245. fig. 23. — *Id.* Entom. t. 6. p. 997. 14. pl. 1. fig. 7. a. 6.

Coccinella transversalis, Fabr. Spec. 1. p. 97. 24. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 39. — *Id.* Ent. syst. 1. 1. p. 275. 45.— *Id.* Syst. El. 1. p. 365. 56. (Suivant l'exemplaire typique que j'ai eu l'occasion d'examiner à Londres dans la collection de Banks). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1650. 80. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 59. 53. — Herbst, nat. t. 5. p. 270. 9. pl. 53. fig. 9. (dans la figure la tache postérieure ne se montre pas isolée). — Schoenh. Syn. insect. t. 2. p. 177. 61.

Obs Illiger avait déjà remarqué (Magaz. t. 1. p. 299. 56) que la *C. transversalis*, Fab. ne devait être qu'une variété de la *C. tricincta* du même auteur.

δδ. Tache postérieure liée comme dans la var. *b.* à la partie en losange de la bordure suturale, et constituant ainsi une sorte de bande.

Coccinella repanda, Casstroem, *in* Thunb. Dissert. acad. 1. p. 18. fig. 25. — *Id.* Ed. Gott. p. 159. pl. 7. fig. 23. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1657. 109. — Herbst, Nat. t. 5. p. 281. 23. pl. 56. fig. 7. — Thunb. Insect. cap. *in* Mém. de l'Acad. de St-Pétersbourg. 6e série. t. 7. p. 367.

Coccinella tricincta, Fabr. Mant. 1. p. 55. 20. — *Id.* Ent. syst. 1. 271. 25. — *Id.* Syst. El. 1. p. 361. 33. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1649. 76. — Herbst, Nat. t. 5. p. 291. 39. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 169. 42. — Perty, Obs. p. 27. — Erichson, l. c. var. *β*.

Var. F. *Semblable à la var. E δ, c'est-à-dire seconde bande et tache postérieures liées à la bordure suturale, mais dilatées de telle sorte que l'espace compris entre la seconde bande et la tache postérieure se trouve raccourci au côté interne, et que la partie apicale est toute noire.*

Coccinella signata, Herbst, Nat. t. 5. p. 304. 60. pl. 56. fig. 15.

Var. G. *Première, seconde bandes, et parfois tache punctiforme, liées à la bordure suturale.*

Obs. Cette variété offre de plus que la var. E δ la bande antérieure plus ou moins liée à la partie postéro-externe de la tache scutellaire.

Coccinella contempta, Boisduval, voy. de l'Astrolabe, p. 592. 5.

Long. 0m,0059 (2 2/3l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Corps subhémisphérique. *Tête* ordinairement noire, avec le bord de l'épistome et une tache punctiforme au côté interne de chaque œil, jaunes (♀), habituellement d'un jaune obscur sur le labre, d'un jaune plus clair sur le reste, marquée sur le vertex d'une tache noire avancée jusqu'au milieu du front, tronquée en devant et souvent sinueuse latéralement (♂). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé, obscurs : les premières à l'extrémité, les seconds au côté interne de l'article sécuriforme. *Prothorax* légèrement bissinueux, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* en ogive dans leur seconde moitié, avec les côtés de celles-ci subsinueux près de l'angle apical; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, l'extrémité des postépisternums et une tache sur les côtés du premier arceau ventral, flaves ou d'un roux flave. *Pieds* noirs : tranche inférieure des jambes antérieures et intermédiaires et tarses des mêmes pieds ordinairement fauves, surtout chez le ♂.

Patrie : les Indes (collect. Dejean, Germar, Perroud, etc.); Java (Buquet, etc.); Triton-Bay (Muséum de Paris); Nouvelle-Hollande (Chevrolat, Melly, Reiche, etc.); Van Diémen (Westermann); autres îles de l'Australie (Westwood).

Obs. M. Costa a vraisemblablement commis une erreur (Atti dell' Accad. di Napol. t. 4. Zool. p. 157) en lui donnant aussi l'Europe pour patrie.

31. **C. leonina** ; Fabricius. *Subhémisphérique ; d'un noir brillant, en dessus. Prothorax orné aux angles de devant d'une tache jaune en carré large. Elytres parées chacune de huit taches jaunes de formes variées : deux liées à la base (l'une obliquement juxta-suturale, l'autre humérale) : trois, transversalement aux trois septièmes (les deux externes très-voisines) : deux vers les trois quarts : une apicale. Epimères noires.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un noir brillant : le *prothorax* paré de chaque côté, aux angles de devant, d'une tache jaune, en carré transversal, prolongée jusqu'à la moitié des bords latéraux : les *élytres* ornées chacune de huit taches jaunes : les première et deuxième liées à la base : la première, joignant l'écusson, allongée, subgraduellement rétrécie d'avant en arrière, longitudinalement oblique, divergeant avec sa semblable, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : la deuxième aussi longue, bordant l'angle huméral : les troisième, quatrième et cinquième transversalement situées aux deux cinquièmes ou aux trois septièmes de la longueur : la cinquième presque en carré long, plus étroite antérieurement, liée au rebord marginal : la quatrième subarrondie ou ovale, voisine de la précédente, et ne dépassant pas les deux cinquièmes externes de la largeur : la troisième rapprochée de la suture, parfois dilatée postérieurement et paraissant ainsi plus postérieure que les deux précédentes : les sixième et septième en rangée transversale vers les trois quarts de la longueur : la septième un peu plus antérieure, presque en forme de triangle allongé et renversé : la sixième presque semi-lunaire ou en triangle renversé plus large que long, à peu près aussi rapprochée de la suture que la troisième : la huitième apicale, en carré long plus étendu sur le bord externe que sur la suture.

Obs. La plupart des taches sont sujettes à varier un peu de forme.

Coccinella leonina, Fabr. Syst. entom. p. 87. 54. — *Id*. Spec. 1. p. 107. 74. — *Id*. Mant. 1. p. 61. 100.— *Id*. Ent. syst. 1. 1. p. 291. 118.— *Id*. Syst. El. 1. p. 386. 161. (Suivant le type existant dans la collection de Banks, à Londres). — Gmelin, C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1665. 151. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 80. 137. — *Id*. Ent. t. 6. p. 1059. 111. pl. 2. fig. 21. a. b. — Herbst, Nat. t. 5. p. 212. 73 — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 202. 160.

Coccinella Tasmanii, White, the Zoology of the Voyage of H. M. S. Erebus and Terror, part. IX. p. 25 (T).

Variations des Elytres.

Var. A. *Quatrième et cinquième taches, ou les deux externes de la deuxième rangée, liées ensemble.*

Long. 0^m,0045 à 0^m,0051 (2 à 2 1/4^l). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0039 (1 2/3 à 1 3/4^l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; convexe et d'un noir brillant, en dessus. *Tête* noire, avec le bord du labre et de l'épistome (parfois d'une manière peu apparente), le côté externe des mandibules, les joues et une tache punctiforme au côté interne de chaque œil, jaunes. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge jaune à extrémité noire. *Prothorax* bissubsinueux à la base; convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir; *Elytres* en ogive dans leur seconde moitié; convexes; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs.

Patrie : la Nouvelle-Hollande (collect. Banks); Nouvelle-Zélande (Hope, Melly, Muséum britannique).

Genre *Cisseis*, Cisséis.

(*Cisseis*, nom mythologique.)

Caractères. *Ongles* simples. *Antennes* ne paraissant avoir que dix articles. *Epistome* à côtés parallèles. *Mésosternum* entier.

Prothorax échancré en devant; subarrondi aux angles postérieurs; arcuément élargi et étroitement rebordé sur les côtés qui sont assez courts; convexe. *Elytres* d'un quart environ plus larges à la base que le prothorax; en ovale échancré en arc rentrant, en devant; subarrondies aux épaules; étroitement rebordées latéralement; convexes.

1. **C. furcifera** ; Guérin. *Subhémisphérique. Prothorax et élytres noirs : le premier orné d'une bordure antérieure à cinq dents dirigées en arrière : les secondes parées d'une bordure marginale postérieurement liée à une ligne irrégulièrement juxta-suturale, bifurquée en devant ou plutôt en forme de boucle, entière ou interrompue dans le milieu de ses côtés, et, d'un trait longitudinal postérieurement raccourci, situé entre cette ligne et la bordure, d'un jaune rouge ou testacé.*

Coccinella furcifera, Guérin. Hist. nat. des Ins. recueillis dans le Voy. de la Coquille. p. 152. — Icon. du règne animal de Cuv. pl. 51. fig. 1. — Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 602. 20. — Germar, Beytraege zur Insectenfauna van Adelaïde, in Linn. Entom. t. 3. p. 245. 182.

Long. 0m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique. *Tête* noire, avec le bord du labre, de l'épistome et une bande transversale sur le milieu du front, d'un jaune testacé : cette bande ordinairement sinueuse antérieurement dans son milieu et tridentée postérieurement. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé. *Prothorax* en arc prononcé et presque en demi-cercle dirigé en arrière, à la base ; noir, paré en devant d'une bordure d'un jaune rouge ou testacé, offrant postérieurement cinq sortes de dents dirigées en arrière, plus profondes: la dent intermédiaire en forme de ligne médiaire prolongée jusqu'aux deux tiers ou trois quarts (♂), plus courte (♀) : les submédiaires incourbées surtout chez le ♂ : les externes formant sur les côtés une bordure prolongée jusqu'aux deux tiers de ceux-ci environ : partie noire, quadrilobée en devant. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* subarrondies postérieurement ; d'un noir un peu soyeux, parées chacune de divers signes d'un flave ou d'un jaune testacé ou rougeâtre : 1° d'une bordure marginale naissant aux deux cinquièmes externes de la base, laissant le rebord extérieur obscur, non prolongée tout-à-fait jusqu'à l'angle apical, transversalement dirigée au-devant de celui-ci jusqu'à la suture, où elle se lie à une ligne irrégulièrement juxta-suturale, bifurquée vers les deux septièmes antérieurs, formant une boucle oblongue prolongée jusqu'à la base, parfois entière, souvent interrompue dans le milieu de ses côtés, surtout de l'externe : 2° d'un trait longitudinal, très-légèrement courbé en dedans, prolongé du tiers jusques un peu après les

deux tiers de la longueur, plus rapproché de la bordure marginale que de la juxta-suturale : repli flave ou testacé, avec le rebord rougeâtre. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus et extrémité des postépisternums, d'un blanc flave. *Pieds* noirs (♀) : cuisses antérieures, jambes antérieures et intermédiaires, en partie d'un roux testacé (♂).

Patrie : la Nouvelle-Hollande (collect. Guérin (*type*), Dupont).

Obs. A cette branche se rattachent probablement quelques espèces dont je reproduirai la description à la fin du groupe des Gymnosomides.

TROISIÈME BRANCHE.

LES HALYZIAIRES.

Caractères. *Plaques pectorales* et *abdominales* existantes. *Ecusson* très-apparent, au moins aussi large que la dixième partie de la base d'une élytre. *Antennes* ordinairement grêles et prolongées au moins jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax, assez souvent plus longuement prolongées que ceux-ci; à massue plus ou moins allongée, composée d'articles généralement plus longs que larges, et dont le dernier au moins, par sa base plus étroite que l'extrémité du précédent, se détache visiblement de celui-ci. *Yeux* habituellement en partie voilés par le bord antérieur et souvent translucide du prothorax : côtés de celui-ci généralement peu déclives et relevés en rebord. *Elytres* ordinairement en gouttière plus ou moins large, sur les côtés; souvent rousses ou blondes, parées de gouttes blanches, parfois d'une couleur claire, soit d'un blanc flavescent, flave ou jaune, soit plus rarement de l'une des nuances du rouge, ornées de points ou de taches noires.

Cette branche se partage en deux rameaux.

		Rameaux.
Antennes	parfois à peine aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax ; à dernier article tronqué (presque toujours en biseau), ordinairement un peu écointé, c'est-à-dire obliquement coupé sur l'un des côtés ou sur tous les deux. .	Myziates.
	en général plus longuement prolongées que les côtés du prothorax, à massue allongée, à dernier article soit arrondi, soit obliquement coupé à son extrémité et terminé par un angle.	Halyziates.

PREMIER RAMEAU.

LES MYZIATES.

Caractères. *Antennes* parfois aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax; à dernier article tronqué (presque toujours en biseau), ordinairement un peu écointé, c'est-à-dire obliquement coupé sur l'un des côtés ou sur tous les deux.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

GENRES.

Massue des Antennes

- à articles courts : les premier et deuxième de ladite massue ou les neuvième et dixième de l'antenne obtriangulaires, en forme de dent ou sensiblement plus dilatés au coté interne qu'à l'externe. Prothorax assez fortement échancré, à angles antérieurs sensiblement incourbés, à angles postérieurs peu émoussés. Mésosternum échancré jusqu'au tiers. . . . . *Anatis.*
- à articles ordinairement assez allongés; quelquefois courts, mais alors neuvième article de l'antenne peu sensiblement plus dilaté au côté interne et non en forme de dent. Prothorax à angles antérieurs peu inclinés, à angles postérieurs subarrondis; mésosternum non échancré jusqu'au tiers.
  - Ongles à crochets courts, dépassant peu notablement la dent située à la base de chacun d'eux . . . . *Cleis.*
  - Ongles à crochets allongés et dépassant au moins de la moitié de leur longueur la dent dont ils sont armés.
    - Massue des antennes à articles assez allongés : le premier de ladite massue généralement plus long que large.
      - Ongles armés d'une dent naissant vers le milieu de leurs crochets. Prothorax arrondi aux angles postérieurs . . . . . *Mysia.*
      - Ongles armés d'une dent basilaire. Elytres ornées de gouttes blanches.
        - Mésosternum entier.
          - Plaques abdominales atteignant le bord postérieur de l'arceau. . . . . . *Sospita.*
          - Plaques abdominales n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau . . . . . *Myrrha.*
        - Mésosternum échancré. . . . *Calvia.*
    - Massue des antennes à articles assez courts. Elytres à taches ou à signes noirs ou obscurs.
      - Plaques abdominales atteignant à peu près vers le quart de la largeur le bord postérieur de l'arceau. Corps brièvement ovale . . . . *Egleis.*
      - Plaques abdominales n'atteignant que vers les côtés le bord postérieur de l'arceau. Corps ovale oblong . . . . *Cleodora.*

Les ♂ des insectes compris dans ce rameau et dans le suivant, se

distinguent encore, en général, par les espèces de ventouses qui garnissent la partie inférieure de leurs tarses antérieurs, et par l'échancrure du cinquième arceau ventral; mais ces caractères sont ordinairement moins prononcés que chez les Coccinellaires, et souvent peu marqués.

Genre *Anatis*, ANATIS; Mulsant.

CARACTÈRES. *Massue des antennes* à articles courts : le premier de ladite massue ou le neuvième de l'antenne, obtriangulaire, en forme de dent ou sensiblement plus dilaté au côté interne qu'à l'externe. *Prothorax* assez profondément échancré en devant; peu émoussé aux angles antérieurs et postérieurs : les premiers sensiblement incourbés; subcurvilinéairement élargi, muni d'un rebord étroit et relevé, sur les côtés; en arc dirigé en arrière, à la base, et d'une manière légèrement sinueuse près des angles de derrière. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax; ovalaires, tronquées en arc rentrant, en devant; rebordées et relevées sur les côtés, de manière à former une gouttière déclive, indistincte après la moitié de la longueur; convexes. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers et déprimé plus postérieurement. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Corps* ovalaire.

Les espèces connues de ce genre ont les élytres d'un rouge ou testacé de nuance variable, marquées de points noirs; elles habitent les contrées tempérées et froides de l'hémisphère boréal.

1. **A. quindecim-punctata**; OLIV. *Ovale. Prothorax noir, paré de deux taches à la base, et d'une bordure latérale flave ou jaune : celle-ci notée d'un point noir. Elytres d'un rouge obscur, marquées d'une tache juxta-scutellaire et chacune de sept autres punctiformes noires : une sur le calus : trois en rangée transversale au tiers : trois en rangée analogue aux deux tiers. Jambes et tarses roux.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré en devant, derrière la partie médiaire de l'échancrure, d'une bordure d'un blanc flave très-étroite : celle-ci liée à une bordure latérale large, subfestonnée et anguleusement dilatée dans le milieu de son côté interne, extérieurement échancrée par une sorte de point noir, lié au bord latéral un peu après la moitié de la longueur; marqué au-devant de la base de deux

taches subpunctiformes ou peu allongées, de même couleur, situées, une de chaque côté de la ligne médiane. *Elytres* d'un rouge obscur, d'un rouge brunâtre ou d'un rouge obscur légèrement vineux; ornées d'une tache juxta-scutellaire et chacune de sept autres punctiformes, noires : la première, ordinairement la moins petite, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, en rangée transversale, ou plutôt un peu en arc dirigé en arrière, au tiers de la longueur : la deuxième, un peu plus antérieure, voisine de la suture : la troisième, plus postérieure, située entre la deuxième et la quatrième : celle-ci, presque sur la même ligne que la deuxième, sur la limite du bord interne de la gouttière et parfois dilatée presque jusqu'au rebord : les cinquième, sixième et septième, disposées en une rangée transversale ou peu sensiblement arquée, aux deux tiers de la longueur : la cinquième, au moins aussi voisine de la suture que la deuxième : la septième, sur les limites internes de la gouttière : la sixième, légèrement plus antérieure, faiblement plus rapprochée de la septième que de la cinquième.

Coccinella 15-punctata, Oliv. Entom. t. 6. p. 1027. 57. pl. 6. fig. 83.
Coccinella mali, Say, Descrip. of Coleopt. Ins. etc *in* Journ. of the Acad. of Philad. t. 4. p. 93 2. — *Id.* édit. Gory, p. 304 2.
Coccinella rubripennis; Chevrol. inéd. Dej. Cat. p. 458.

Variations des Élytres.

α. Quelquefois les élytres, quand la matière colorante n'a pas pu se développer, sont décolorées, d'un flave livide, d'un flave testacé ou d'un rouge testacé.

Var. A. *Points noirs des élytres en partie peu apparents.*

Var. B. *Points noirs des élytres entourés d'un cercle flave.*

Coccinella mali, Say, l. c. var. b.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4^l). — Larg. $0^m,0061$ à $0^m,0072$ (2 3/4 à 3 1/4^l).

Corps ovale ou assez brièvement ovale; pointillé; assez médiocrement convexe. *Tête* noire, parée de deux taches jaunes ou flaves sur le front, situées, une au côté interne de chaque œil; ordinairement ornée d'une bordure très-étroite, de même couleur, à la partie antérieure du labre et de l'épistome ♂. *Joues* jaunes. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune rouge ou testacé : les seconds souvent obscurs à l'extrémité. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson*

triangulaire ; noir. *Élytres* largement en ogive à l'extrémité ; colorées et peintes comme il a été dit : repli unicolore. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus, et les côtés du ventre flaves, ou d'un flave roux. *Cuisses* noires : jambes et tarses roux, ou d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune.

Patrie : l'Amérique du nord et quelques îles des Antilles.

Obs. Elle se distingue de l'*A. ocellata*, par sa forme plus élargie dans son milieu, plus ogivale à l'extrémité, et surtout par l'absence d'une bordure de duvet vers l'extrémité de la suture.

Obs. Aux *A.* 15-*punctata*, dans la collection Dejean, se trouve mêlé un individu qui devrait constituer une espèce particulière, (*A. signaticollis*), si les caractères qui le distinguent ne sont pas l'effet d'une anomalie. Il se rapproche de l'*A. ocellata* par ses élytres offrant vers l'extrémité de la suture une bordure de duvet, et présentant sur le rebord externe une tache subpunctiforme noire, faisant suite à la première rangée ; mais par sa forme plus large, en ovale plus régulier et plus ogival postérieurement, par le rétrécissement peu prononcé de la partie postérieure de la bordure flave des côtés du prothorax, par les élytres non rebordées de noir et colorées comme dans l'*A.* 15-*punctata*, il se rattache à celle-ci ; il s'éloigne de l'une et de l'autre par la plus grande dimension des taches juxta-basilaires, situées dans la partie noire, et surtout par la forme de cette partie, qui au lieu de présenter en devant un angle très-ouvert, dont le sommet se rapproche davantage du bord antérieur que les côtés qui servent à former cet angle, est entaillée et figure une M dont les branches sont peu grasses.

Cet individu avait été envoyé à Dejean, par M. Leconte.

2. A. ocellata ; Linn.

Anatis ocellata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 133. 1.

Genre *Cleis*, Cléis.

(*Cleis*, nom mythologique.)

Obs. Je forme ici une coupe avec l'espèce suivante, quoique je n'aie pu en étudier qu'imparfaitement les caractères, l'exemplaire unique, dont j'ai eu la communication, étant privé de ses antennes. Cet indi-

vidu se rapproche des Mysies par son prothorax faiblement échancré en devant et surtout de la *M. notans*, par sa forme; mais il s'en éloigne par ses ongles; il a les crochets de ceux-ci à peine moins courts que la dent basilaire. Il diffère des Anatis par la faiblesse de l'échancrure prothoracique, par les angles antérieurs du même segment très-émoussés et les postérieurs subarrondis.

1. **C. humilis.** *Assez brièvement ovale. Prothorax d'un flave tirant sur le rougeâtre, en devant et plus largement sur les côtés, et presque insensiblement d'un rouge fauve inégalement, brunâtre sur le reste de sa surface, marqué d'un point obscur sur les bordures latérales. Elytres d'un rouge brun ou d'un rouge roux obscur, ou inégalement brunâtre, parées sur les côtés d'une bordure flave, sinueusement élargie vers l'extrémité, égale au moins au quart de la largeur, vers la moitié de la longueur.*

Long. $0^m,0056$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0045$ (2^l).

Corps assez brièvement ovale; médiocrement convexe; superficiellement pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un roux fauve, ornée postérieurement d'une tache flave en demi-cercle. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* faiblement échancré en devant, avec les sinuosités de l'échancrure peu prononcées; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière, et assez étroitement relevé en rebord sur les côtés; émoussé aux angles de devant, subarrondi aux postérieurs; bissubsinueusement en arc dirigé en arrière, à la base; d'un flave tirant sur le rougeâtre en devant et plus largement sur les côtés, passant presque insensiblement sur le reste de sa surface au rouge roux inégalement obscur; marqué d'un point nébuleux vers les trois cinquièmes de la bordure latérale, et paraissant noté sur le disque de quelques taches peu distinctes. *Ecusson* triangulaire, à côtés subcurvilignes; d'un rouge roux foncé. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus larges que le prothorax; émoussées ou subarrondies aux épaules; largement en ogive postérieurement; relevées, à partir des deux cinquièmes externes de la base, en un rebord formant sur les côtés une gouttière faible; d'un rouge brunâtre, tirant sur le roux ou d'un rouge roux inégalement foncé ou brunâtre, parées sur les côtés d'une bordure flave commençant aux deux cinquièmes externes de la

base, sinueuse près de l'angle sutural, de largeur presque uniforme dans le reste de sa longueur, égalant vers la moitié de la longueur le quart au moins de la largeur; marquées près du rebord et plus distinctement près du bord interne de cette bordure de points formant une série graduellement moins simple et moins étroite, en se rapprochant de l'extrémité : repli d'un flave rougeâtre. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge roux ou testacé. Mésosternum échancré jusqu'au quart de la longueur.

Patrie : l'île St-Vincent, dans les Antilles (coll. Hope).

Genre *Mysia*, Mysie; Mulsant.

Caractères. *Ongles* armés d'une dent naissant vers le milieu de chacun de leurs crochets. *Antennes* à massue assez allongée. *Prothorax* faiblement ou peu profondément échancré en devant, avec les sinuosités postoculaires peu prononcées; subarrondi aux angles postérieurs, ordinairement émoussé aux antérieurs; arqué ou subarqué et relevé en rebord latéralement; bissubsinueusement ou bissinueusement en arc dirigé en arrière, à la base; médiocrement convexe. *Elytres* arrondies ou subarrondies aux épaules; en ovale tronqué en arc rentrant, en devant, et de forme un peu variable suivant les espèces; relevées latéralement en rebord formant une gouttière plus ou moins prononcée; médiocrement convexes. *Corps* ovalaire.

Les espèces connues de ce genre, habitent les parties tempérées ou froides de l'hémisphère boréal.

1. **M. notans**; Randall. *Ovale. Prothorax noir, paré étroitement en devant et largement sur les côtés, d'une bordure flave : les latérales marquées dans leur milieu d'une tache subponctiforme, noire. Elytres d'un roux fauve, avec les côtés de l'écusson et les côtés externes sur la largeur du repli, subgraduellement d'un jaune testacé.*

Coccinella notans, Randall, Descr. of new spec. of Coleopt. Ins. of Massachusetts, in Boston Journal of nat. Hist. t. 2. p. 49. 26.

Long. $0^m,0067$ (3^l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2^l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* aspèrement ponctuée; noire, parée au côté interne de chaque

œil, d'une tache subpunctiforme flave. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité noirâtre. *Palpes maxillaires* fauves, à extrémité obscure. *Prothorax* médiocrement échancré; subarcuément élargi et peu largement relevé en rebord, sur les côtés; bissubsinueux à la base; étroitement bordé en devant et largement paré sur les côtés d'une bordure flave : celle-ci notée sur la partie médiaire de ses deux aux quatre cinquièmes, d'une tache subpunctiforme noire; également noir sur la majeure partie de sa surface : celle-ci, couvrant les deux tiers médiaires de la base, rétrécie d'arrière en avant, dans la direction de la sinuosité postoculaire, extérieurement un peu élargie à sa partie antéro-latérale, tronquée en devant et séparée du bord antérieur par la bordure flave qui égale environ le sixième ou le cinquième de la longueur. *Ecusson* noir; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un quart plus larges en devant que le prothorax; subarrondies ou largement en ogive postérieurement; d'un roux fauve, avec la base (moins la partie située au-devant du calus), le bord extérieur jusqu'aux deux tiers ou trois quarts, et sur une largeur parallèle à celle du repli, subgraduellement un peu plus jaune ou d'un jaune testacé, mais d'une manière peu nettement limitée : repli d'un jaune testacé ou d'un jaune rougeâtre. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : épimères du médipectus, flaves. Mésosternum à peine échancré jusqu'au quart.

PATRIE : l'Amérique septentrionale (collect. Melly).

2. **M. subvittata.** *Brièvement en ovale large, et en ogive postérieurement. Prothorax paré d'une large bordure flave sur les côtés, orné de deux bandes noires longitudinalement en angle rentrant, prolongées chacune de la sinuosité postoculaire au quart externe de la base; d'un blond testacé entre les bandes. Elytres d'un blond testacé, ornées chacune de trois bandes longitudinales noirâtres : les deux internes interrompues vers le cinquième : l'interne prolongée jusque vers la moitié : l'intermédiaire jusqu'aux cinq sixièmes : la troisième jusqu'aux quatre cinquièmes, antérieurement raccourcie.*

Coccinella subvittata, REICHE, *in* collect.

Long. 0^m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0^m,0070 (3 1/8 l).

Corps brièvement en ovale large; médiocrement convexe; très-superficiellement ou peu distinctement pointillé et brillant, en dessus.

Tête brunâtre ou obscure, avec le bord antérieur de l'épistome et du labre, et une tache au côté interne de chaque œil, d'un flave testacé ou d'un testacé, livide. *Antennes* et *Palpes* de cette dernière couleur. *Prothorax* faiblement échancré ; bissinueux à la base ; d'un roux testacé livide ou d'un blond testacé sur la ligne médiane, et plus largement dans la seconde moitié que dans la première ; orné de deux bandes longitudinales noires, naissant chacune de la sinuosité postoculaire, parallèlement prolongées jusqu'au milieu de la longueur, obliquement dirigées ensuite de ce point à l'espace intermédiaire entre le milieu de la base et les angles postérieurs ; flave sur les côtés : cette bordure latérale flave, formant de chaque côté une tache ovalaire égale dans son milieu au tiers de la largeur du segment prothoracique. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; d'un roux testacé. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax, presque en hémisphère tronqué en arc rentrant, en devant, en ogive dans leurs trois derniers septièmes ; d'un blond roussâtre ou testacé, ou d'un roux testacé livide, parées chacune de trois bandes longitudinales, noirâtres, d'inégale longueur, et dont les deux premières sont interrompues : la première, naissant vers le tiers interne de la base, prolongés jusqu'à la moitié de la longueur ou un peu après en se rapprochant légèrement de la suture, interrompue du sixième aux deux sixièmes : la deuxième, naissant du calus prolongée jusqu'aux cinq sixièmes, dont la direction de l'angle sutural, interrompue comme la précédente : la troisième, plus étroite, parallèle à la deuxième, dont elle est de moitié plus rapprochée que du bord externe vers le milieu de la longueur de celui-ci, prolongée du sixième aux quatre cinquièmes. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé livide. Mésosternum échancré.

Patrie : les parties occidentales de l'Amérique du nord (collect. Reiche).

3. **M. ramosa**; Mannerheim, inéd. Faldermann. *Ovale; noire en dessus. Prothorax largement bordé de blanc flave sur les côtés et étroitement en devant. Elytres ornées chacune d'une tache punctiforme juxtascutellaire, d'une bordure marginale assez large, et de trois lignes antérieurement raccourcies, d'un blanc flave : la ligne interne, juxtasuturale : les deux autres, obliques, liées à celle-ci, l'une vers les deux tiers, l'externe à l'angle sutural.*

Coccinella costata, Faldermann, inéd. Dej. Catal. p. 457.

Coccinella Gebleri, Faldermann, inéd. Dej. Catal. p. 457.

Coccinella ramosa, Mannerh. inéd. Falderm. Species novæ, etc. *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. de Moscou, t. 6. p. 71. pl. 5. fig. 7. — Mannerheim, Lettre, etc. Bullet. de Mosc., t. 7. p. 390. — Gebler, Notæ et additamenta, etc. *in* Bullet. de Moscou, t. 14 (1841). p. 622.

Long. 0m,0059 à 0m,0072 (2 3/4 à 3 1/4 l). — Larg. 0m,0040 à 0m,0045 (1 3/4 à 2 l).

Corps ovale; pointillé. *Tête* noire, avec le bord du labre et de l'épistome et une bordure au côté interne des yeux, flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* fauves ou d'un fauve obscur, surtout à l'extrémité : les seconds parfois entièrement noirs ou noirâtres. *Prothorax* faiblement échancré; bissinueusement en arc dirigé en arrière, à la base; noir, paré sur les côtés et sur toute la longueur de ceux-ci d'une tache d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, un peu moins large à la base; orné en devant d'une bordure plus ou moins étroite, d'un blanc flave, et souvent marqué, chez le ♂, d'une tache de même couleur presque carrée ou bifide, au-devant du milieu de la base. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax, subarrondies ou largement en ogive à leur extrémité; noires, ornées chacune d'une tache punctiforme juxta-scutellaire, d'une bordure marginale, et de trois lignes antérieurement raccourcies, d'un blanc flave : la bordure marginale assez large, naissant au tiers externe de la base et prolongée jusqu'à l'angle sutural, où elle se lie à la ligne interne : celle-ci beaucoup plus étroite, parallèle à la suture qui reste noire, prolongée jusqu'au cinquième ou sixième antérieur : la ligne externe naissant au-devant du calus huméral et obliquement dirigée vers l'angle sutural, où elle se lie à peu près à la bordure marginale : la ligne intermédiaire parallèle à la précédente, un peu plus rapprochée à sa naissance de celui-ci, que de la juxta-suturale à laquelle elle s'unit vers les deux tiers de la longueur. *Dessous du corps* pointillé; parcimonieusement pubescent; noir, avec les épimères du médipectus, blanches, et le bord postérieur des arceaux du ventre souvent d'un rouge plus ou moins obscur. Mésosternum à peine échancré, mais souvent déprimé jusqu'au milieu de sa longueur. *Pieds* noirs.

Patrie : la Sibérie (coll. Dejean); Kiachta, dans la Daourie (Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. Elle a quelque analogie avec la var. *sex-lineata* de l'*Anatis ocellata*, mais les caractères génériques indiqués, l'en distinguent suffisamment.

Faldermann paraît l'avoir appelée successivement *costata*, *Gebleri* et enfin *ramosa*, nom dont la priorité a été réclamée par M. le comte de Mannerhein.

4. M. oblongo-guttata; Linné.

Mysia oblongo-guttata Muls. Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 129. 1.

Ajoutez après la variation E.

Coccinella 8-guttata, Fabr. Mant. 1. p. 59. 71. — *Id*. Entom. syst. t. 1. p. 284. 81. *Id*. Syst. El. 1. p. 374. 102. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 70. 96. pl. 244. fig. 31. — *Id*. Entom. t. 6. p. 1034. 70. pl. 2. fig. 10. a, b. — Herbst, Nat. t. 5. p. 302. 56. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 190 111.

Coccinella camtschatcensis, Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1658. 124.

Obs. L'exemplaire typique, décrit par Fabricius, et que j'ai vu à Londres, dans la collection de Banks, offre la partie médiaire du prothorax noirâtre ou plus obscure qu'elle ne l'est ordinairement, en laissant au-devant de l'écusson une tache subcordiforme flavescente, rendue plus claire et plus tranchée par l'obscurité des parties voisines.

Genre *Sospita*, Sospita; Mulsant.

Caractères. *Massue des antennes* à articles assez allongés. *Prothorax* médiocrement ou peu profondément échancré en devant; subcurvilinéairement élargi et étroitement relevé en rebord sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs; bissubsinueusement en arc dirigé en arrière, à la base. *Elytres* d'un quart plus larges en devant que le prothorax; ovalaires, tronquées en arc rentrant, en devant; subarrondies aux épaules, plus larges vers la moitié ou les quatre septièmes, en ogive postérieurement; assez étroitement relevées en rebord sur les côtés, ou en gouttière graduellement peu marquée après la moitié. *Mésosternum* entier ou à peu près. *Plaques abdominales* courbes à leur côté interne, prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Corps* ovale, médiocrement convexe.

Les espèces de ce genre et des deux suivants forment un petit groupe remarquable par le prothorax et les élytres ornés de taches ou de gou-

tes blanches, sur un fond ordinairement d'un roux testacé de nuance variable, quelquefois noir.

1. S. tigrina; Linné.

Sospita tigrina, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 137.

Ajoutez à la synonymie :

Coccinella tigrina, Rydbeck, *in* C. Linn. Amœnit. Acad. t. 5. p. 232 et suiv. pl. 3. fig. 198. 49.

Obs. Dans l'exemplaire interfolié du *Systema Naturæ* réservé pour son usage, et qui appartient aujourd'hui à la Société linnéenne de Londres, Linné avait mis en note, après la description de la *Coc. tigrina : an sexu diversa à 20-guttata?* et après celle de la *Coco. 20-guttata : habitat cum tigrina.*

2. S. chinensis. *Ovale. Dessus du corps d'un roux testacé. Prothorax paré aux angles de devant d'une tache subarrondie, blanche. Elytres ornées chacune de cinq gouttes ovalaires également blanches : deux rapprochées de la suture, à la base, et un peu après le milieu : deux, près du bord externe, l'une presque au tiers, l'autre presque aux deux tiers : la cinquième, aux cinq sixièmes, à égale distance de la suture et du bord externe.*

Coccinella chinensis, Dej. Catal. p. 458.

Long. 0m,0056 à 0m,0061 (2 1/2 à 2 3/4l). — Larg. 0m,0039 à 0m,0045 (1 3/4 à 2l).

Corps assez brièvement ovale ; pointillé en dessus. *Tête* d'un roux testacé, avec la moitié postérieure du front blanche ou blanchâtre. *Antennès* et *Palpes maxillaires* d'un roux testacé. *Mandibules* noires à l'extrémité. *Prothorax* faiblement échancré en devant; parfois obtus au-devant de l'écusson, à la base ; d'un roux testacé ou d'un rouge jaune, paré de chaque côté, aux angles de devant, d'une tache blanche ou d'un blanc flavescent, arrondie ou subarrondie, prolongée d'une part jusqu'à la sinuosité postoculaire, et de l'autre jusqu'à la moitié environ de la longueur des bords latéraux. *Ecusson* triangulaire ; d'un fauve jaune. *Elytres* d'un roux fauve ou d'un roux testacé luisant ; parées chacune de cinq gouttes blanches ou d'un blanc flavescent : la première, subarrondie, liée à la base sur le côté de l'écusson dont elle reste faiblement séparée : la deuxième, ovale ou subarrondie, située sous le calus, prolongée jusqu'au tiers

de la longueur, à peine aussi distante du bord externe que la largeur de son diamètre : la troisième, ovale ou ovale-oblongue, prolongée des trois septièmes aux trois cinquièmes ou un peu plus, à peu près aussi rapprochée de la suture que la première : la quatrième, ovale ou subarrondie, prolongée des quatre septièmes presque aux deux tiers, un peu plus voisine du bord externe que la deuxième : la cinquième, subarrondie, quelquefois plus ou moins petite, située vers les cinq sixièmes, ordinairement un peu plus rapprochée de la suture par son extrémité interne que du bord extérieur par l'autre. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un fauve jaune : antépectus blanchâtre ou d'un blanc tirant sur le fauve. Mésosternum entier ou faiblement en arc rentrant, avec le rebord affaibli ou légèrement échancré dans son milieu.

Patrie : la Chine (collect. Dejean et Westermann, *types*).

Obs. Elle avait été envoyée à Dejean par M. Westermann.

Genre *Myrrha*, Myrrha ; Mulsant.

Caractères. *Massue des antennes* à articles allongés. *Prothorax* peu profondément échancré en devant; subcurvilinéairement élargi et assez étroitement relevé en rebord sur les côtés ; subarrondi aux angles postérieurs ; bissinueusement en arc dirigé en arrière, à la base. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax ; en ovale échancré dans ses deux tiers médiaires, en devant ; subarrondies aux épaules, en ogive dans les trois derniers septièmes ; munies sur les côtés d'un rebord faiblement relevé. *Mésosternum* entier. *Plaques abdominales* non prolongées jusqu'au bord postérieur de l'arceau, ordinairement peu courbes à leur côté interne. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Corps* ovale ou ovale-oblong.

1. M. octodecim-guttata; Linné.

Myrrha 18-guttata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes) p. 125.

Genre *Calvia*, Calvie ; Mulsant.

Caractères. *Massue des antennes* à articles généralement assez allongés, rarement assez courts, mais alors le neuvième de l'antenne

ou le premier de la massue peu dilaté en forme de dent, au côté interne. *Prothorax* assez médiocrement ou faiblement échancré en devant, et dans le second cas offrant les sinuosités postoculaires peu prononcées, subcurvilinéairement ou subarcuément élargi et assez étroitement relevé en rebord sur les côtés; émoussé ou subarrondi aux angles de derrière, en arc dirigé en arrière et parfois d'une manière bissubsinueuse. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax, en ovale court ou en hémisphère tronqué en arc rentrant, en devant; étroitement relevées en rebord et présentant le plus souvent sur les côtés une faible gouttière plus affaiblie ou moins distincte après la moitié de la longueur; moins finement pointillées que le prothorax. *Mésosternum* plus ou moins échancré. *Plaques abdominales* arquées au côté interne; prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Corps* brièvement ovale ou subhémisphérique.

A. Mésosternum entaillé jusqu'au tiers au moins de sa longueur.

B. Massue des antennes à articles courts. Prothorax assez profondément échancré. Elytres subarrondies postérieurement.

1. C. quatuordecim-guttata; Linné.

Calvia 14-guttata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 140.

Ajoutez après la synonymie :

Var. A. *Quelques-unes des taches blanches plus ou moins unies entre elles.*

Obs. Ce sont ordinairement les deuxième et cinquième, les deuxième et troisième, les deuxième, troisième et cinquième qui paraissent les plus disposées à présenter ces variations d'ailleurs assez rares.

Var. B. *Taches des élytres entourées d'un cercle obscur.*

Var. C. *Semblable à la précédente sous le rapport des taches, mais avec le fond des élytres ayant plus ou moins de la tendance à s'obscurcir; offrant le prothorax paré de deux taches ovalaires situées une de chaque côté de la ligne médiane, et de deux points placés chacun près du milieu du bord externe, noirs; les médi et postpectus, moins les épimères et le milieu du ventre, sont également noirs.*

Var. D. *Prothorax noir, paré sur les côtés d'une bordure formant aux angles postérieurs une tache punctiforme, d'un blanc flavescent;*

orné longitudinalement sur la ligne médiane d'une bande rétrécie dans son milieu, d'un rouge blanchâtre. Elytres à fond inégalement brun; ornées des taches d'un blanc flavescent indiquées dans l'état normal, souvent entourées d'un cercle un peu plus obscur; à rebord externe en partie blanchâtre surtout vers l'extrémité. Dessous du corps comme dans la variété C.

Var. E. *Prothorax noir, paré latéralement d'une bordure d'un blanc flavescent, et longitudinalement dans son milieu d'une ligne assez régulièrement étroite, d'un rouge jaune. Elytres noires; ornées des taches d'un blanc flavescent indiquées; à rebord externe d'un blanc flavescent et moins étroitement vers l'extrémité. Dessus du corps offrant de plus que dans la var. D, l'antépectus en partie noir.*

Obs. **Les var. C à E paraissent exclusivement propres aux contrées boréales. Les exemplaires que j'ai eus sous les yeux provenaient des environs d'Archangel et d'Irkutsk; je les avais reçus du Muséum de St-Pétersbourg.**

BB. Massue des antennes à articles assez allongés.

C. Corps brièvement ovale. Elytres subarrondies postérieurement.

D. Prothorax assez profondément échancré en devant.

2. C. decem-guttata; Linné.

Calvia 10-guttata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes). p. 143.

DD. Prothorax faiblement échancré en devant.

3. C. bis-septem-guttata; Schaller.

Calvia bis-7-guttata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes) p. 144.

Obs. **dans la collection de M. Reiche, j'ai vu, sous le nom de *Coccinella guttipennis*, un individu qui s'éloigne de cette espèce par son corps moins brièvement ovale, offrant vers les deux cinquièmes ou les trois septièmes des élytres sa plus grande largeur; par la gouttière des étuis moins déclive et paraissant plus étroite parce que le rebord externe est plus brusquement et plus sensiblement relevé; par son mésosternum moins profondément échancré en arc rentrant; par sa teinte générale moins blonde; mais, sous le rapport du nombre, de la forme et de la disposition des taches blanches des élytres et du prothorax, il a tant de ressemblance avec la *Cocc. bis-guttata*, que**

malgré la diversité de patrie, les caractères qui le distinguent, m'ont paru trop faibles et surtout avoir besoin de se montrer les mêmes sur un certain nombre d'exemplaires, pour acquérir une importance spécifique réelle.

Cet individu provient de Cayenne.

CC. Corps subhémisphérique. Elytres en ogive dans leur moitié postérieure.

4. **C. albolineata**; Schoenherr. *Subhémisphérique ; d'un rouge roux ou d'un rouge testacé en dessus. Elytres parées chacune de quatre lignes longitudinales subparallèles : les deux internes unies entre elles à la base et vers les deux tiers de la longueur : la troisième divisée autour du calus qu'elle enclot, et postérieurement, en forme de carré, avant l'angle sutural où elle se termine : la quatrième, juxta-marginale, prolongée à peine jusqu'aux deux tiers. Dessous du corps et pieds plus pâles.*

Coccinella albo-lineata, Schoenherr (décrite par Gyllenhal), Syn. ins. t. 2. p. 158. 30.
Coccinella flavo-lineata, Dejean, catal. p. 458 (T).

Long. 0m,0051 à 0m,0056 (2 1/4 à 2 1/2 l). — Larg. 0m,0045 (2 l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Yeux* noirs. *Prothorax* très-étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés; émoussé aux angles postérieurs; d'un rouge roux ou d'un rouge testacé plus pâle latéralement, offrant au bord antérieur des angles de devant et ordinairement sur toute la longueur des côtés, une bordure flavescente très-étroite, souvent peu apparente, surtout près des angles postérieurs. *Ecusson* en triangle plus long que large; ordinairement d'un rouge testacé, parfois obscur ou noirâtre. *Elytres* d'un quart plus larges à la base que le prothorax; convexes; d'un rouge roux ou d'un rouge testacé, ornées chacune de quatre lignes longitudinales flaves ou d'un flave testacé chez les exemplaires foncés en couleur, blanchâtres ou d'un blanc flavescent chez les individus à teinte plus claire : la première naissant sur les côtés de l'écusson, la deuxième vers les deux cinquièmes environ de la base, ces deux lignes liées antérieurement, subparallèles dans la plus grande partie de leur étendue, puis convergentes et unies ensemble vers les deux tiers ou un peu plus de la longueur; quelquefois émettant de ce point un prolongement plus

ou moins distinct qui semble les lier postérieurement à la troisième : celle-ci naissant de la base, vers les trois cinquièmes de la largeur, divisée ensuite pour enclore le calus qu'elle entoure d'une sorte d'anneau obtriangulaire, subparallèle ensuite à la deuxième jusqu'à la partie postérieure de celle-ci, divisée de nouveau et formant une sorte de carré, puis dirigée vers l'angle sutural où elle se termine : la quatrième souvent moins étroite, subsinueuse, très-voisine du bord externe dont elle s'écarte plus sensiblement vers les deux cinquièmes pour s'en rapprocher ensuite vers les trois cinquièmes ou deux tiers où elle se termine. *Dessous du corps* et *Pieds* plus pâles que le dessus, avec les épimères d'une teinte plus flavescente. Ventre parfois accidentellement maculé de noirâtre.

PATRIE : la Chine (Dejean, Schoenherr (*type*), Westermann, etc.).

AA. Mésosternum faiblement échancré. Prothorax faiblement échancré. Corps subhémisphérique. Elytres en ogive dans leur seconde moitié.

5. **C. Blanchardi.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un blanc flave sur les côtés, avec sa partie médiaire d'un roux testacé, sinueusement très-rétrécie dans son milieu. Elytres d'un blanc flave, avec une bordure suturale et chacune trois bandes irrégulièrement sinueuses, d'un roux testacé : l'antérieure isolée de la suture : les deux autres liées à celle-ci.*

Long. 0^m,0059 (2 2/3 l). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8 l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant en dessus. *Tête* d'un blanc sâle. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un roux pâle. *Yeux* noirs. *Prothorax* largement d'un blanc flave sur les côtés, paré sur sa longueur d'une sorte de bande rousse ou d'un roux testacé occupant au bord antérieur toute la partie comprise entre les deux yeux, graduellement rétrécie jusques vers le milieu de la longueur, où elle n'occupe environ que le quart médiaire de la largeur, puis arcuément élargie presque jusques vers les angles postérieurs. *Ecusson* petit, en triangle un peu plus long que large ; d'un roux fauve. *Elytres* d'un blanc sale ou flavescent, peu distinctement d'un roux fauve sur le rebord externe ; parées d'une bordure suturale et chacune de trois sortes de bandes irrégulièrement sinueuses, également rousses ou d'un roux testacé : l'antérieure formée de deux taches : la première ou interne, grosse suborbiculaire, liée au calus par sa partie antéro-externe et pro-

longée au côté interne, environ jusqu'au quart de la largeur : la deuxième ou externe, un peu moins longue, en ovale allongé, à peine liée à la précédente vers le tiers de son côté interne et restant distante du bord externe d'un espace presque égal à sa largeur : l'intermédiaire, irrégulièrement trisinueuse à ses bords antérieur et postérieur, paraissant formée de trois taches : la première, liée à la bordure suturale vers le tiers de la longueur, élargie de dedans en dehors, confondue avec la deuxième : celle-ci, la plus large, plus postérieure, en forme d'arc épais, dont les extrémités forment postérieurement deux saillies anguleuses : la troisième un peu moins antérieure que la juxta-suturale, ovalaire, imcomplètement liée avec sa voisine, plus rapproché du bord externe que la tache de la bande antérieure : la bande postérieure liée à la bordure suturale vers les deux tiers de la longueur, en espèce d'arc épais, incliné en arrière ayant son extrémité externe aux quatre cinquièmes de la longueur, vers les deux tiers externe, uni par cette extrémité avec une tache ovalaire, antérieurement divergente un peu moins rapprochée du bord externe que la tache de la bande intermédiaire. Poitrine d'un roux fauve, avec les épimères plus flavescentes. Ventre d'un roux jaune plus pâle sur les côtés que sous sa partie antéro-médiaire. *Pieds* d'un roux fauve. Mésosternum peu profondément échancré.

Patrie : Valle Grande (Muséum de Paris).

J'ai dédié cette espèce à M. E. Blanchard, aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, auteur de plusieurs ouvrages d'Entomologie et de travaux d'un ordre plus important sur le système nerveux et sur le système de circulation des animaux invertébrés.

6. **C. cajennensis**; Gmelin. *Subhémisphérique, d'un rouge roux en dessus. Prothorax paré latéralement d'un angle à l'autre d'une tache ovale d'un blanc flave. Elytres ornées chacune d'un cercle huméral un peu incomplet, lié à un demi-cercle plus interne et plus postérieur, et de six taches punctiformes, d'un blanc flave : la première tache juxta-scutellaire : les deuxième, troisième et quatrième, en rangée obliquement transversale des quatre septièmes internes aux trois cinquièmes externes : la cinquième, aux quatre cinquièmes près de la suture : la sixième, liée au bord postérieur subapical.*

Coccinella 12-guttata, Fabr., Mant. t. 2. append. p. 379. 51-52. — *Id.* Ent.

syst. t. 1. 1. p. 284. 84. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 374. 104. — HERBST, Natur. t. 5. p. 302. 57. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 191. 114.

Coccinella cajennensis, GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1660. 156.

Coccinella connata, OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 71. 103.

Long. 0m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent, avec le labre (♂ ♀), et le bord antérieur de l'épistome d'un roux testacé (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un roux testacé : les premières plus pâles à la base. *Prothorax* d'un rouge roux ou d'un roux fauve, paré d'un angle à l'autre, sur les côtés, d'une tache d'un blanc flave, ovalaire, occupant chacune dans leur milieu plus du quart de la largeur. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; d'un rouge fauve. *Elytres* d'un rouge roux ou d'un roux fauve, ornées chacune de six taches punctiformes et de deux signes, l'un ovale, l'autre semi-circulaire, liés l'un à l'autre, d'un blanc flave : le signe ovale ou presque circulaire, naissant sur le calus, limité du côté de la base par la gouttière qu'il suit dans le contour de l'épaule, et le long du bord externe jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur où il se recourbe en dedans, puis remonte vers la partie postérieure du calus, formant ainsi un ovale en général assez brièvement ouvert sous le calus, au tiers externe de la largeur ou un ovale incomplet, lié par l'extrémité qui s'avance sous le calus, à une courbe ou à une sorte de demi-cercle, un peu plus postérieurement prolongé et dont l'extrémité interne s'arrête au tiers interne de la largeur et au quart ou un peu plus de la longueur : la première tache, la moins petite, ovale, très-voisine de l'écusson : les deuxième, troisième et quatrième formant une rangée obliquement transversale, d'avant en arrière, de dedans en dehors : la deuxième, deux fois aussi longue que large, en forme de trait raccourci, séparée de la suture par un espace à peine égal à sa largeur, prolongée environ des trois aux quatre septièmes : la quatrième, orbiculaire, punctiforme, liée à la gouttière marginale, aux trois cinquièmes ou un peu plus : la troisième, plus petite, intermédiaire entre les deux autres : la cinquième, orbiculaire, punctiforme, au moins aussi voisine de la suture que la deuxième, aux quatre cinquièmes de la longueur : la sixième, un peu moins voisine de la suture, liée près de l'extrémité, au bord postérieur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune, plus clair sur le ventre que sur les pieds.

Patrie : Cayenne.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois, d'après la collection de Rohr, par Fabricius, qui lui appliqua à tort le nom spécifique de 12-*guttata*, sous lequel était depuis long-temps connue une autre espèce signalée par Poda. Gmelin, pour éviter la confusion, lui donna la dénomination que j'ai conservée.

7. **C. fulgurata.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un roux testacé, paré en devant et sur les côtés d'une bordure, et sur le disque de deux traits obliques, d'un blanc flave. Elytres d'un rouge roux ou d'un roux testacé, ornées chacune d'un réseau d'un blanc sale, formé d'une bordure basilaire et marginale, d'une ligne juxta-suturale, liée au-devant de l'angle sutural à un autre partant du calus, et de quelques lignes irrégulièrement transversales, divisant la surface en six mailles inégales : l'antéro-interne très-anguleusement prolongée en arrière.*

Coccinella fulgurata, Reiche, *in* collect.

Long. $0^m,0058$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0050$ (2 1/4 l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* et *Palpes maxillaires* roux ou d'un fauve roux. *Antennes* d'un roux moins pâle à la massue que plus inférieurement. *Prothorax* d'un roux testacé, bordé en devant et moins étroitement sur les côtés de blanc flavescent, et paré de deux lignes ou traits raccourcis, obliques, de même couleur, situés, un de chaque côté, sur le disque, dirigés des angles antérieurs vers les trois quarts de la ligne médiane qu'ils n'atteignent pas, isolés également de la bordure antérieure. *Ecusson* en triangle, à peine aussi long que large; d'un fauve roux. *Elytres* d'un rouge roux ou d'un roux testacé; parées chacune à la base et sur les côtés d'une bordure d'un blanc sale ou flavescent, et d'une sorte de réseau de même couleur, divisant leur surface en six aires irrégulières et inégales. Ce réseau formé 1° de deux lignes longitudinales : l'interne, liée à la bordure basilaire sur les côtés de l'écusson, prolongée le long de la suture en se rapprochant graduellement de celle-ci dont elle reste faiblement distante aux neuf dixièmes de la longueur, où elle atteint à peu près la bordure marginale au-devant de l'angle sutural, et s'unit dans ce point avec une autre ligne qui remonte jusqu'au calus presque parallèlement au bord externe; 2° de lignes

plus ou moins irrégulièrement transversales : la première, liée à peine au quart de la longueur à la ligne juxta-suturale d'une part, et à celle du calus de l'autre, mais anguleusement prolongée postérieurement jusqu'à la moitié au moins de la longueur : la deuxième, transversalement unie vers le quart de la longueur à la ligne du calus et à la bordure marginale : la troisième, unie à la ligne juxta-marginale vers les trois cinquièmes de la longueur, un peu obliquement transversale et un peu en arc dirigé en arrière, liée vers les deux tiers de la longueur à la ligne du calus : la quatrième, unie à cette dernière vers les trois cinquièmes de la longueur et un peu plus postérieurement à la bordure marginale. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : Cayenne (collect. Reiche, Buquet).

Genre *Egleis*, Egléis.

(*Egleis*, nom mythologique.)

Caractères. *Massue des antennes* à articles assez courts, mais dont le premier de ladite massue ou le neuvième de l'antenne est peu dilaté, et ne forme pas une dent au côté interne. *Prothorax* médiocrement échancré en devant, avec les angles antérieurs avancés, et le paraissant d'une manière d'autant plus sensible, qu'ils sont en général peu ou point incourbés ; subcurvilinéairement élargi et relevé en rebord sur les côtés ; émoussé d'une manière plus ou moins prononcée, aux angles postérieurs ; en arc assez faible et plus ou moins sensiblement bissinueux, à la base ; moins long ou à peine plus long dans son milieu que sur les côtés ; deux fois et demie à trois fois aussi large à la base que long dans son milieu ; médiocrement convexe. *Elytres* presque en ovale ou en hémisphère ogival, au moins dans ses deux derniers cinquièmes, tronqué en devant en arc faible ou en angle rentrant très-ouvert ; d'un tiers au moins plus larges en devant que le prothorax ; de deux tiers plus larges que lui dans leur plus grande largeur ; arrondies ou subarrondies aux épaules ; relevées latéralement en gouttière étroite, graduellement et sensiblement plus rétrécie après le milieu. *Mésosternum* faiblement ou peu profondément échancré. *Plaques abdominales* arquées au côté interne, atteignant ou à peu près vers le quart de la longueur le bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent. *Corps* brièvement ovale ; assez médiocrement convexe.

Les espèces connues de ce genre et du suivant, sont parées de taches ou de signes noirs ou obscurs sur un fond jaune, flave ou d'un blanc flavescent, réduit quelquefois à un réseau étroit. Elles appartiennent à l'Amérique méridionale ou à l'Australie.

1. **E. Fischeri.** *Ovale. Prothorax flave, marqué de sept taches noires ou brunâtre assez grosses : trois basilaires : quatre plus antérieures en rangée transversale, disposées en quinconce avec les basilaires. Elytres ornées d'un réseau flave, inégalement étroit ; parées d'une bordure suturale, remontant de l'angle apical jusqu'au cinquième postérieur du bord externe, et chacune de sept à neuf taches d'un brun roux, irrégulières : trois subbasilaires (la juxta-suturale presque carrée, l'externe allongée, liée sur le calus à l'intermédiaire, celle-ci unie par son extrémité interne à la deuxième juxta-suturale) : trois postmédiaires (les internes et externes formant une bande interrompue par l'intermédiaire qui est très-allongée) : deux subapicales réunies en forme de* V.

État normal. *Prothorax* flave ou d'un flave livide, marqué de sept taches noires, brunes ou d'un brun roux : trois, basilaires : l'intermédiaire de celles-ci, petite, subpunctiforme, placée au-devant de l'écusson : les latérales, grosses, couvrant chacune le tiers médiaire de l'espace existant entre le milieu et l'angle postérieur : quatre, plus antérieures, disposées sur une rangée transversale : les intermédiaires, obtriangulaires, placées de chaque côté de la ligne médiane, du septième aux quatre septièmes de la longueur : les latérales, ovales, situées près du bord externe, du septième aux deux tiers ou un peu plus de la longueur. *Elytres* flaves ou d'un flave livide, ou plutôt parées d'un réseau de cette couleur et variablement étroit : ce réseau, laissant une bordure suturale d'un brun roux, naissant à la partie postérieure de l'écusson, et, de l'angle apical, remontant en se rétrécissant jusqu'au cinquième postérieur du bord externe, et divisant la surface de chaque étui en sept ou neuf taches d'un brun roux, qui couvrent la plus grande partie de leur surface : la première, presque carrée, voisine de la bordure suturale et de la base, prolongée à peine jusqu'au cinquième de la longueur et la moitié de la largeur : la deuxième, limitée à ses côtés externe et antérieur par le sommet du calus, en forme de bande longitudinale prolongée jusqu'aux deux septièmes ou un peu plus de la longueur, trois fois aussi longue que large, dilatée à

son angle postéro-interne, liée et confondue par cette partie à une troisième tache, obtriangulaire, postérieurement obtuse, placée après la première, aussi voisine que celle-ci de la suture, prolongée presque jusqu'à la moitié de la longueur : la quatrième, liée par son angle antéro-interne à celle du calus, ne laisant entre elle et la partie périphérique qui l'avoisine, qu'une bordure flave assez étroite, prolongée en suivant le contour de l'épaule jusqu'à la moitié environ de la longueur, en forme de bande graduellement élargie et tronquée à son extrémité : les cinquième et septième taches formant vers les trois cinquièmes une bande transversale interrompue dans son milieu par la sixième tache : la cinquième liée à la bordure suturale, des quatre septièmes aux deux tiers ou un peu moins, étendue jusqu'à la moitié environ de la longueur de l'élytre en se renflant un peu antérieurement, sinueusement arrondie à son bord externe : la septième, liée au bord externe un peu avant les quatre septièmes jusqu'aux deux tiers, sensiblement rétrécie de dehors en dedans, obtusément terminée au tiers externe : la sixième, allongée, naissant aux deux cinquièmes environ du disque, entourée de trois côtés à son extrémité antérieure par les quatrième, deuxième et troisième taches, tronquée en devant, rétrécie d'avant en arrière et d'une manière subsinueuse à son côté externe, longitudinalement prolongée sur le disque, jusqu'aux cinq septièmes, en séparant les cinquième et septième : les huitième et neuvième ne composant qu'une tache en forme de V, enclosant entre ses branches l'extrémité de la sixième : cette tache, en forme de V, également rapprochée du bord externe, de la bordure suturale et de l'apicale. Ces diverses taches, séparées par un réseau formant sur chaque étui, 1° une bordure basilaire, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du bord externe, où elle se lie à une figure en forme de cœur, enclosant la tache en forme de V; 2° une ligne longitudinalement subsinueuse, partant du calus et aboutissant entre les branches de la tache postérieure : cette ligne unie à la bordure externe par un rameau séparant la quatrième tache de la septième, émettant au côté interne un autre rameau servant à séparer la sixième tache des deuxième et troisième; ce rameau remontant d'une part le long de la bordure suturale pour s'unir à la quatrième figure carrée qui enclot la première tache, et s'unissant imparfaitement d'autre part avec la figure cordiforme pour enclore la cinquième tache.

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps ovale; pointillé; médiocrement convexe; luisant en dessus. *Tête* flave, ornée sur sa partie postérieure de deux taches subponctiformes noires, linéairement prolongées chacune jusqu'à la partie antérieure du front : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rougeâtre ou testacé. *Prothorax* subarrondi aux angles postérieurs, bissubsinueux, à la base, plus sensiblement déclive sur les côtés et surtout aux angles de devant que chez les autres espèces du genre; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire, obscur. *Elytres* subcordiformes, en ogive dans leurs deux tiers postérieurs; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé : antépectus, méso et métasternum, partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, épimères des médi et postpectus, flaves.

Patrie : le Brésil (Muséum de St-Pétersbourg).

J'ai dédié cette espèce, remarquable par la singularité du dessin de ses élytres, au savant doyen des entomologistes russes, M. le comte Fischer de Waldheim.

2. E. varicolor. *Assez brièvement ovalaire. Prothorax carné ou d'un flave rougeâtre, orné de cinq taches noires disposées en forme d'M. Elytres subcordiformes, d'un flave cendré; noires sur le rebord sutural et moins étroitement sur une partie du bord externe, parées au côté interne de celui-ci, d'une bordure d'un rouge carné limitée par la gouttière latérale; marquées chacune de trois points noirs : un sur le calus, un près de l'écusson, un vers les trois septièmes externes.*

Coccinella varicolor, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0053 (2 1/3l).

Corps assez brièvement ovale; pointillé; luisant en dessus. *Tête* d'un testacé rougeâtre, presque couleur de chair. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un testacé livide, à extrémité plus ou moins obscure. *Prothorax* bissubsinueux à la base; plus court dans son milieu que sur les côtés; carné, d'un flave rougeâtre ou d'un rougeâtre inégalement flave, paré de cinq taches noires disposées presque en forme d'M : les deux antérieures en forme de trait, naissant chacune au cinquième de la longueur, derrière la sinuosité postoculaire, oblique-

ment prolongées jusqu'aux deux tiers, en convergeant vers la ligne médiane qu'elles n'atteignent pas, vers laquelle elles se lient presque à une tache punctiforme, plus postérieure, placée sur cette ligne au-devant de l'écusson : les deux autres en forme de point oblong, liées, chacune à la base, dans la partie de celle-ci intermédiaire entre l'écusson et les angles postérieurs. *Ecusson* triangulaire ; d'un gris obscur. *Elytres* subcordiformes, en ogive dans leurs deux tiers postérieurs ; d'un flave cendré ou d'un testacé cendré ; à rebord sutural noir, parées sur le tiers externe de la base, et sur le rebord latéral d'une bordure de même couleur, moins étroite à partir du cinquième de la longueur ; ornées au côté interne de celle-ci d'une bordure d'un rouge carné limitée par la gouttière ; marquées en outre chacune de trois points, noirs : le premier, près de l'écusson ; un peu moins rapproché de la suture que de la base, un peu plus voisin de celle-ci que le deuxième, qui est situé sur le calus : le troisième, placé aux trois septièmes environ de la longueur, voisin de la bordure rougeâtre : repli d'un blanc carné, bordé de noir. *Dessous du corps* d'un blanc carné ou légèrement rougeâtre sur l'antépectus, le médisternum, les épimères et des médi et postpectus et les postépisternums; noir sur les parties centrales des médi et postpectus. Ventre d'un rouge jaune. Médisternum assez fortement échancré. *Pieds* d'un rouge jaune, avec l'extrémité des cuisses, et moins brièvement des postérieures que des antérieures, noires : jambes noirâtres ou obscures sur les arêtes.

Patrie : l'Australie (collect. Reiche).

Obs. Les élytres du seul exemplaire que j'ai vu, étaient en partie maculées de taches obscures. Peut-être la couleur normale des étuis est-elle d'un blanc carné comme celle du repli.

La dent des ongles est rapprochée du milieu de chaque crochet.

3. **E. constellata.** *Suborbiculaire, et d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax à six taches punctiformes noires : deux près de la base : quatre en rangée transversale plus antérieure. Elytres ornées chacune de huit taches punctiformes, noires : une sur le calus : une entre celle-ci et le bord externe : trois en rangée arquée en arrière vers les deux cinquièmes : deux vers les deux tiers : une subapicale.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2'). — Larg. 0^m,0047 (2 1/8').

Corps très-brièvement ovale ou suborbiculaire ; superficiellement pointillé ; d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête* ornée à sa partie postérieure de deux taches noires en forme d'accent, graduellement rétrécies d'avant en arrière, et convergeantes sur le vertex. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un blanc testacé. *Prothorax* subarrondi aux angles postérieurs ; peu sensiblement bissubsinueux à la base ; orné de six taches noires, subpunctiformes : deux, subarrondies, presque liées à la base, vers le point de celle-ci intermédiaire entre le milieu et les angles postérieurs : quatre plus antérieures sur une rangée transversale : les externes, punctiformes, voisines du milieu de chaque côté externe : les intermédiaires situées de chaque côté de la ligne médiane, formant avec les basilaires une rangée semi-circulaire : l'intermédiaire de droite en forme de virgule. *Ecusson* petit ; triangulaire ; noir. *Elytres* ornées chacune de huit taches punctiformes, noires : la première, sur le calus : la deuxième, un peu plus postérieure, entre celle-ci et le bord externe : les troisième, quatrième et cinquième en rangée transversale un peu en arc dirigé en arrière, vers les deux cinquièmes de la longueur : la troisième, voisine de la suture : la cinquième distante du bord externe d'un espace presque égal à son diamètre, mais prolongée jusqu'à ce bord et paraissant parfois composée de deux taches unies : la quatrième, un peu plus postérieure et plus rapprochée de la troisième que de la cinquième : les sixième et septième vers les deux tiers ou un peu avant : la sixième distante de la suture d'un espace égal à peu près à son diamètre : la septième très-voisine du bord externe : la huitième aux sept huitièmes de la longueur, une fois plus voisine du bord externe que de la suture. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flavescent : épimères des médi et postpectus et postépisternums plus pâles : arceaux du ventre, ou du moins les trois premiers, marqués de chaque côté d'une tache subpunctiforme, noirâtre. Mésosternum peu profondément échancré.

PATRIE : Mato grosso, Brésil (Muséum de Paris, voyage de M. de Castelnau).

Les première, quatrième, sixième et huitième taches des élytres forment une rangée longitudinales faiblement arquées en dedans.

4. **E. adjuncta.** *Brièvement ovale, d'un blanc flavescent, en des-*

sus. Prothorax paré de quatre taches noires subpunctiformes, disposées en demi-cercle. Elytres ornées chacune de neuf à onze taches analogues, disposées sur quatre rangées : la première subbasilaire, formée de quatre taches, dont les deux intermédiaires liées ou parfois confondues : la deuxième, vers le tiers, composée de trois : la troisième, vers les trois cinquièmes, de deux taches, dont l'interne ordinairement prolongée postérieurement et confondue avec l'interne de la rangée postérieure : suture à bordure noire antérieurement raccourcie.

Psyllobora adjuncta, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0051 (2 1/4l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Corps brièvement ovale; pointillé; luisant; d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête* ornée à sa partie postérieure de deux taches noires, souvent voilées ou peu marquées. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un blanc testacé, à extrémité noirâtre. *Prothorax* subarrondi aux angles postérieurs; en arc dirigé en arrière à peine bissubsinueux et sensiblement échancré ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base; orné de quatre taches subpunctiformes noires, disposées en demi-cercle : les deux externes ou postérieures en forme de triangle un peu allongé, liées ou à peu près à la base et situées chacune au milieu de l'espace compris entre l'écusson et l'angle extérieur : les deux antérieures ou internes un peu plus petites, obtriangulaires, placées chacune près de la ligne médiane du quart à un peu plus de la moitié de la longueur. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* ornées d'une bordure suturale assez étroite, ne commençant qu'au sixième de la longueur, et chacune de neuf à onze taches subpunctiformes ou en forme de points allongés, noirs : les taches disposées sur quatre rangées transversales : savoir : quatre, trois, deux, deux : la première tache de la rangée antérieure, distante de la suture d'environ un quart de la largeur, aussi rapprochée de la base que le calus, en forme de trait raccourci et légèrement oblique : la deuxième, ordinairement liée ou confondue par son côté externe à la troisième située sur le calus : la quatrième en forme de trait raccourci, entre le calus et la gouttière: les cinquième, sixième et septième formant, environ vers le tiers de la longueur, la deuxième rangée transversale, en forme de points allongés : la cinquième, un peu plus rapprochée de la suture que la première : la septième atteignant la gouttière par son côté externe :

la sixième, ordinairement plus ovale ou moins en forme de trait raccourci, intermédiaire entre les deux autres : les huitième et neuvième, vers les trois cinquièmes : la neuvième ou externe, plus petite, au moins aussi rapprochée du bord externe que la septième : la huitième moins voisine de la suture que la cinquième, correspondant presque à l'intermédiaire de la rangée précédente, assez grosse, oblique, ordinairement prolongée et confondue avec la dixième qui alors semble ne plus exister : la onzième ou externe de la dernière rangée, aux cinq sixièmes environ de la longueur, aussi voisine du bord externe que la neuvième : repli d'un blanc flavescent. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, pro, méso et métasternums, blancs : ces derniers parfois obscurs, au moins en partie chez les ♀. Mésosternum faiblement échancré. *Pieds* noirs : genoux, extrémité des jambes et tarses des pieds antérieurs, d'un blanc roux (♂).

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Dupont, Guérin); Santa-Fé de Bogota (Reiche); le Mexique (Muséum de Paris).

5. **E. Edwardsii.** *Brièvement ovale ; jaune en dessus. Prothorax orné d'une bordure basilaire, et au tiers de la longueur, d'une ligne transversale parallèle raccourcie extérieurement, unies par trois lignes longitudinales (dont les deux externes obliques), noires. Elytres bordées de noir dans leur périphérie ; parées chacune d'une ligne juxta-marginale interrompue dans son milieu et prolongée jusqu'aux cinq sixièmes, d'une ligne juxta-suturale s'unissant aux cinq sixièmes avec une autre partant du calus : celle-ci émettant au côté interne un rameau naissant du calus et un autre plus postérieur, d'abord parallèle au premier, puis courbé et longitudinalement prolongé en arrière.*

Long. $0^m,0065$ (3^l). — Larg. $0^m,0046$ (2^l).

Corps brièvement ovale ; pointillé et d'un beau jaune (paraissant souvent légèrement verdâtre par l'effet du contraste des couleurs), en dessus. *Tête* d'un jaune flave sur le front, d'un flave carné sur le labre et marqué d'une tache transversale noire sur l'épistome. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un roux testacé : les premières obscures vers l'extrémité. *Prothorax* bissinueusement en arc faible dirigé en arrière, à la base ; bordé de noir à la partie antérieure qui correspond à l'échancrure ; peu distinctement bordé de même couleur

sur la moitié postérieure de la partie la plus externe de son rebord latéral; paré à la base d'une bordure noire graduellement plus étroite de chaque côté, à laquelle sont liées trois lignes longitudinales, prolongées d'arrière en avant jusqu'à une ligne transversale située au tiers antérieur, mais raccourcie de chaque côté et n'arrivant pas tout-à-fait au bord interne de la partie relevée en rebord : les lignes longitudinales situées : l'une sur la ligne médiane, dilatée de chaque côté en devant : chacune des deux autres naissant au point intermédiaire entre le milieu de la base et l'angle postérieur, oblique, dirigée vers l'angle antérieur. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* d'un beau jaune ou d'un jaune légèrement verdâtre; parées d'une bordure noire dans leur périphérie : cette bordure très-étroite à la base, ne couvrant à la suture que le rebord sutural, moins étroite sur les côtés à partir du cinquième de la longueur, d'où elle se rétrécit faiblement jusqu'à l'angle sutural, ornées de plusieurs lignes également noires : la plus extérieure naissant au côté externe du calus, prolongée dans la gouttière parallèlement au bord externe, jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, mais interrompue dans son milieu, vers lequel elle est graduellement plus large : la plus interne naissant vers la base, près de la suture qu'elle suit parallèlement presque jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, où elle se lie à la subexterne qui remonte un peu sinueusement jusqu'au calus : de celle-ci part 1° un rameau obliquement dirigé du calus vers les deux septièmes de la ligne juxta-suturale qu'il n'atteint pas; 2° un second rameau naissant presque au quart de la longueur, parallèle au précédent jusqu'à la moitié de l'espace existant entre la ligne du calus à laquelle il est lié et la juxta-suturale, puis courbé en angle très-ouvert et postérieurement prolongé en forme de ligne longitudinale presque jusqu'au point de réunion des deux autres par lesquels cette ligne anguleuse est enclose : repli jaune, bordé de noir. Mésosternum peu profondément échancré. Poitrine noire, avec les côtés du propectus et les épimères du médipectus d'un flave testacé. Ventre d'un flave testacé ou rougeâtre, avec la partie médiaire du premier arceau, noire. *Pieds* bruns, avec les tarses, les jambes antérieures, l'extrémité des intermédiaires et partie des cuisses de devant, plus clairs.

Patrie : l'Australie (Muséum de Paris, envoi de M. Verreaux).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Milne Ewards, membre de

l'Institut, professeur administrateur au Jardin-des-Plantes de Paris, et dont l'obligeance égale le savoir.

Genre *Cleodora*, Cléodore.

(*Cleodora*, nom mythologique.)

Caractères. *Massue des antennes* à articles assez allongés. *Prothorax* assez faiblement échancré en devant, avec les angles antérieurs médiocrement avancés et peu incourbés; subarcuément élargi et largement relevé, sur les côtés; peu émoussé aux angles de derrière; bissinueusement en arc faible et dirigé en arrière, à la base; faiblement convexe; plus de deux fois aussi large à la base que long dans son milieu. *Elytres* en ovale ou ovale-oblong, en ogive dans ses quatre derniers septièmes, tronqué en devant et faiblement en arc rentrant dans sa moitié médiaire; arrondies aux épaules; relevées à celles-ci en une gouttière qui s'efface graduellement après le milieu de la longueur. *Mésosternum* échancré au moins jusqu'au quart. *Plaques abdominales* arquées au côté interne, mais n'atteignant ou à peu près les bords de l'arceau que vers les côtés du ventre. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Corps* en ovale oblong; médiocrement convexe.

1. **C. Mellyi.** *Ovale-oblong; d'un jaune citron, en dessus. Prothorax orné de six taches noires : deux paires séparées par la ligne médiane : deux, bordant chacune la partie postérieure des côtés. Elytres parées chacune d'un arc passant sur le calus; d'une bande transversale, onduleuse ou bissubsinueuse en devant, située aux deux cinquièmes; de deux taches (quelquefois réunies en forme de bande) aux deux tiers, et d'une, aux cinq sixièmes, noirs.*

Long. $0^m,0067$ à 0^m0078 (3 à 3 1/2 l). — Larg. $0^m,0054$ à $0^m,0059$ (2 1/3 à 2 2/3 l).

Corps ovale-oblong; médiocrement convexe; pointillé et d'un beau jaune, luisant, en dessus. *Tête* ornée au côté interne des yeux d'une tache noire, graduellement élargie vers le vertex; parée au bord antérieur de l'épistome (♀) d'une bordure noire bidentée en

arrière, ordinairement peu marquée (♂). *Antennes* et *Palpes maxillaires*, d'un jaune roux : les premières, à massue noire : les seconds, à extrémité obscure. *Prothorax* largement et assez faiblement relevé sur les côtés; paraissant creusé d'une fossette arrondie et peu profonde, au-devant des angles postérieurs, à l'extrémité de l'espèce de sillon juxta-marginal; orné de six taches noires : quatre, situées, deux de chaque côté de la ligne médiane dont elles restent peu éloignées à leur bord interne : celles de devant en forme d'arc, situées peu après le bord antérieur : les postérieures liées à la base, en forme de triangle inéquilatéral, à côté interne le plus court : deux latérales presque en demi-cercle, liées chacune au bord latéral, des trois cinquièmes aux angles postérieurs. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* parées d'une bordure suturale, et chacune de deux bandes et de trois taches, noires : la bordure suturale, dépassant à peine en largeur celle de l'écusson, parfois ovalairement renflée sur celui-ci : la première bande, en forme d'arc, ayant son sommet sur le calus, paraissant formé de la réunion de deux taches, dont l'interne est subarrondie, distante d'un sixième de la suture, dont l'externe suit depuis le calus le bord interne de la gouttière jusqu'au quart environ de la longueur : la deuxième bande, située environ aux deux cinquièmes de la longueur, le plus souvent liée ou à peu près au bord externe, ainsi qu'à la bordure suturale, quelquefois détachée de l'une et de l'autre, transversalement bissinueuse en devant, avec sa partie médiaire anguleusement avancée, trisinueuse à son bord postérieur : les première et deuxième taches, transversalement placées aux deux tiers : la première, irrégulièrement subarrondie, un peu variable dans sa forme, très-voisine de la bordure suturale, étendue jusqu'au milieu de la largeur : la deuxième, obliquement dirigée de dedans en dehors, et d'avant en arrière très-rapprochée du bord extérieur à sa partie postéro-externe ou parfois étendue jusqu'à lui, quelquefois liée à sa voisine et constituant alors une bande presque en forme d'accent circonflexe : la troisième en forme d'arc, aux cinq sixièmes de la longueur, n'arrivant ni à la bordure suturale, ni au bord externe, constituant avec sa pareille un demi-cercle élargi et interrompu dans son milieu. *Dessous du corps* noir, avec les épimères et une rangée de points de chaque côté du ventre, jaunes; *Pieds* d'un jaune testacé, avec les cuisses obscures ou noirâtres vers leur extrémité et sur une étendue graduellement moindre, des postérieures aux anté-

rieures : arête des jambes surtout des intermédiaires et postérieures noirâtres.

Patrie : Nouvelle-Hollande (collect. Melly, etc.); Tasmanie (Muséum de Paris); Van Diémen (Guérin).

J'ai dédié cette charmante espèce à M. Melly, de Liverpool, possesseur de l'une des plus riches et des plus belles collections entomologiques, et qui, par un privilége assez rare, unit au génie commercial, le goût le plus éclairé des sciences naturelles.

SECOND RAMEAU.

LES HALYZIATES.

Caractères. *Antennes* en général plus longuement prolongées que les côtés du prothorax, à massue allongée, à dernier article soit arrondi, soit obliquement coupé à son extrémité et terminé par un angle.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

				GENRES.
Prothorax	échancré en devant en arc rentrant faible et régulier, sans sinuosités postoculaires marquées.	Élytres à tranche large, ordinairement subhorizontale, parfois faiblement en gouttière, mais alors prothorax notablement bissinueux, à la base		*Halyzia.*
		Élytres à tranche en gouttière médiocre ou assez étroite. Prothorax faiblement ou à peine bissubsinueux à la base.	Gouttière des élytres régulièrement concave	*Psyllobora.*
			Gouttière des élytres à rebord brusquement relevé	*Vibidia.*
	plus ou moins fortement échancré en devant, à sinuosités postoculaires marquées.	Prothorax faiblement échancré ; à angles antérieurs émoussés ; à sinuosités postoculaires faiblement marquées. Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale		*Thea.*
		Prothorax fortement échancré ; à angles antérieurs avancés en espèce de dent ; à sinuosités postoculaires très-prononcées. Corps ovale.	Mésosternum à peine échancré	*Cleis.*
			Mésosternum échancré jusqu'au tiers. . .	*Propylea.*

Genre *Halyzia*, Halyzie; Mulsant.

Caractères. *Prothorax* à peine échancré en devant, en arc rentrant régulier, sans sinuosités postoculaires marquées. *Elytres* à tranche large, ordinairement subhorizontale; quelquefois faiblement en gouttière, mais alors prothorax notablement bissubsinueux, à la base. *Antennes* à dernier article environ une fois plus long que large. *Mésosternum* entier ou légèrement échancré. *Corps* ovale ou ovale-oblong, médiocrement convexe.

Prothorax assez fortement élargi et en ligne peu courbe d'avant en arrière, et largement mais assez faiblement relevé en rebord sur les côtés; bissinueusement ou bissubsinueusement en arc faible et dirigé en arrière à la base; peu convexe ou subdéprimé. *Elytres* d'un tiers ou d'un quart plus larges en devant que le prothorax; en ovale tronqué en devant; arrondies ou subarrondies aux épaules; médiocrement convexes, avec les côtés formant une tranche large, moins finement pointillées que le prothorax.

A. Tranche des élytres faiblement en gouttière.

1. **H. Perroudi.** *Ovale; d'un jaune testacé, en dessus. Prothorax paré ordinairement de quatre taches punctiformes noires disposées en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de sa base. Elytres ornées chacune de neuf taches punctiformes ou subpunctiformes, noires: deux subbasilaires (une sur le calus, l'autre près de la suture): trois en rangée transversale un peu oblique, du tiers externe aux deux cinquièmes internes: trois en arc aux deux tiers: une subapicale: quelques-unes parfois liées entre elles.*

État normal. *Prothorax* d'un jaune testacé, avec les bords latéraux et moins sensiblement l'antérieur pâles ou subtranslucides; paré de quatre taches punctiformes noires, disposées en demi-cercle au-devant de la moitié médiaire de la base: les deux postérieures ordinairement plus grosses, presque liées au bord postérieur chacune vers le quart externe de celui-ci: les deux antérieures généralement plus petites, placées vers le milieu de la longueur, une de chaque côté de la ligne médiane. *Elytres* d'un jaune testacé, ornées chacune de neuf taches punctiformes ou subpunctiformes, noires: deux punctiformes près de

la base : la deuxième ou externe, sur le calus : la première ou interne, un peu plus postérieure, et plus rapprochée de la suture que du calus : trois, disposées sur une ligne un peu obliquement transversale, du tiers externe aux deux cinquièmes internes : la troisième ou interne, ordinairement un peu plus grosse que les deux suivantes, subarrondie ou parfois plus irrégulière et un peu allongée, voisine de la suture : la cinquième ou externe, dans la gouttière, liée ou à peu près au bord extérieur : la quatrième ou intermédiaire, rapprochée de celle-ci sur la même ligne transversale : trois, disposées en arc, vers les deux tiers de la longueur : la sixième ou interne, ovalaire, aussi voisine de la suture que la troisième : la huitième ou externe, dans la gouttière, presque liée au bord externe, irrégulièrement arrondie, un peu moins postérieure que la sixième : la septième ou intermédiaire, petite, subtriangulaire, plus rapprochée de la huitième que de la sixième, et la dépassant antérieurement de presque toute sa longueur : la neuvième, ovalaire, placée aux sept huitièmes, presque également distante de la suture et du bord postérieur, mais plus éloignée de l'externe : les neuvième, septième, quatrième et troisième taches disposées en une rangée longitudinale.

Coccinella 20-notata, Perroud et Reiche, *in* collect.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. Quelquefois les deux points noirs et juxta-médiaires du prothorax sont très-petits, nuls ou peu apparents. Parfois quelques-unes des taches punctiformes des élytres sont liées ou à peu près. Ce sont ordinairement les quatrième et cinquième, septième et huitième, et surtout sixième et neuvième qui ont le plus de tendance à s'unir.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0086 (3 1/2 à 3 3/4 l). — Larg. 0^m,0059 à 0^m,0062 (2 2/3 à 2 3/4 l).

Corps ovale ou ovale-oblong; pointillé; d'un jaune testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs; bissinueux à la base; peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; concolore. *Elytres* un peu anguleusement avancées dans le milieu de leur base; arrondies aux épaules; en ogive postérieurement; relevées latéralement en gouttière large et progressivement rétrécie après le milieu; peintes comme il a

été dit : repli marqué d'une tache noire, correspondant à la cinquième tache. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave testacé.

Patrie : la Colombie (collect. Perroud et Reiche).

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. Perroud, auteur de descriptions très-soignées d'insectes nouveaux, faisant partie de sa belle collection, et dont les talents promettent à la science des travaux consciencieux.

AA. Tranche des élytres subhorizontale.

3. **H. sedecim-guttata**; Linné.

Halyzia 16-guttata, Muls. Hist. nat. des col. de Fr. (Sécuripalpes) p. 148.

2. **H. straminea**; Hope. *Ovale; d'un jaune flave en dessus. Prothorax paré de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache rousse allongée, liée à la base et raccourcie en devant. Elytres ornées d'une bordure suturale et chacune de quatre taches rousses, disposées en quinconce : les première et troisième subarrondies, plus grosses, voisines de la bordure : les troisième et quatrième ovalaires, liées ou presque liées au repli submarginal.*

Coccinella straminea, Hope, *in* Gray's Zoological Miscellany, p. 31.

Long. $0^{m},0072$ (3 1/4 l). — Larg. $0^{m},0056$ (2 1/2 l).

Corps ovale; pointillé. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un roux jaune. *Prothorax* subarrondi aux angles postérieurs; bissinueux à la base; d'un jaune flave ou citron, paré de chaque côté de la ligne médiane d'une sorte de bande rousse longitudinale, une fois plus longue que large, liée à la base et prolongée jusqu'au tiers antérieur. *Ecusson* jaune. *Elytres* arrondies aux épaules, largement en ogive dans la seconde moitié; relevées dans leur périphérie, à partir de la moitié de la base, en une tranche subhorizontale, faiblement relevée en gouttière aux épaules, subtranslucide, offrant sa plus grande largeur vers les deux cinquièmes de la longueur, égalant dans ce point au moins le cinquième de la largeur de chaque étui; d'un jaune flave ou citron, ornées d'une bordure suturale rousse assez large, à peine prolongé jusqu'à l'angle sutural ou n'arrivant pas jusqu'à lui; marquées en outre chacune de quatre taches de même couleur, parfois un peu décolorées et disposées en quinconce : la pre-

mière, subarrondie, ordinairement la plus grosse, du dixième au quart de la longueur, voisine à son côté interne de la bordure suturale et couvrant de sa partie antéro externe le calus huméral : la seconde, ovalaire, liée extérieurement au bord du repli de tranche marginale, au tiers de la longueur : la troisième, subarrondie, à la moitié de la longueur, aussi rapprochée de la suture que la première, qu'elle égale presque en diamètre : la quatrième, ordinairement la moins grosse, ovalaire, voisine du repli submarginal, un peu après les deux tiers. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave testacé ou d'un flave roux. *Epimères* du médipectus flaves ou quelquefois concolores, après la mort de l'insecte.

PATRIE : le Nepaul (collect. Hope (*type*); Muséum britannique).

Genre *Psyllobora*, PSYLLOBORE; Chevrolat (1).

(ψύλλα, puceron; βορά, nourriture).

CARACTÈRES. *Prothorax* à peine échancré en devant, en arc rentrant régulier, sans sinuosités postoculaires marquées. *Elytres* à tranche en gouttière médiocre ou étroite, régulièrement creusée. *Mésosternum* entier ou légèrement échancré. *Corps* suborbiculaire ou assez brièvement ovale; médiocrement convexe.

Prothorax assez fortement élargi et en ligne peu courbe d'avant en arrière, et plus ou moins sensiblement relevé en rebord sur les côtés; assez faiblement émoussé aux angles postérieurs; en arc souvent peu sensible ou ordinairement peu prononcé et légèrement bissinueux, à la base; faiblement ou très-faiblement convexe. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; offrant, réunies, une figure ovale ou souvent presque orbiculaire, tronquée en devant.

1. **P. galbula**. *Ovale. Prothorax et Elytres jaunes : le premier, orné d'une tache triangulaire noire, couvrant les deux tiers médiaires de la base, et prolongée jusqu'au milieu du bord antérieur : les secondes, parées d'une bordure suturale, d'une bande basilaire prolongée d'un calus à l'autre, d'une bande transversale unidentée en devant et bissinueuse postérieurement, vers le milieu, et d'une tache apicale, noires. Dessous du corps et pieds, noirs.*

(1) *Dictionn. univ d'Hist. nat.*, t. 10 p. 606.

Long. 0m,0048 (2 1/8l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

Corps ovale; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, jaunes : labre obscur. *Prothorax* légèrement relevé en rebord sur les côtés; très-faiblement convexe ou subdéprimé; jaune, paré d'une tache triangulaire noire, ayant son sommet au milieu du bord antérieur, prolongée jusqu'à la base dont elle couvre les deux tiers médiaires, en formant en outre, jusqu'aux angles postérieurs, une bordure très-étroite. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* jaunes, ornées d'une bordure suturale, de deux bandes et d'une tache apicale, noires : la bordure suturale, presque uniformément assez étroite entre la première et la seconde bande, graduellement rétrécie entre la deuxième et la tache apicale : la première bande, couvrant la base d'un calus à l'autre sur un cinquième environ de la longueur : la deuxième, subtransversale, située d'un tiers ou un peu plus, presque aux deux tiers du bord externe, un peu plus postérieure sur la suture, bissinueuse à son bord postérieur, offrant à son bord antérieur une dent correspondant à l'angle postéro-externe de la bande antérieure : la tache apicale subarrondie, liée à la bordure suturale : repli étroitement bordé de noir à l'extrémité de la bande médiaire et noir à l'extrémité. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : côtés de l'antépectus, jaunes.

Patrie : l'Australie (Muséum de Paris).

Obs. L'exemplaire unique, d'après lequel a été faite cette description, était dépourvu de ses antennes.

A. Dernier article de la massue des antennes, ovoïde, court (G. *Egleis*).

2. E. cincta: Fabricius. *Ovale. Prothorax flavescent, marqué de deux taches punctiformes noires, liées au quart externe de la base. Elytres d'un roux flave ou flavescentes, sans taches. Dessous du corps et pieds d'un flave roux.*

Coccinella cincta. Fabr. Suppl. Ent. syst. p. 77. 8—9. *Id*. Syst. El. t. 1. p. 558. 11. (11 bis). (Suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 152. 9.

Coccinella discolor. Dej. Catal. p. 457.

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2l). — Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 2/3 à 2l).

Corps ovale; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Pal-*

pes, de même couleur. *Prothorax* relevé en rebord sur les côtés; faiblement bissubsinueux à la base; faiblement convexe; flavescent à rebords subtranslucides, paré de deux taches noires, subpunctiformes, liées ou à peu près à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci. *Écusson* triangulaire, unicolore. *Elytres* d'un roux flave, testacées, d'un testacé flave, ou même flavescentes. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave testacé : postpectus et milieu du ventre, d'une teinte ordinairement plus rousse ou moins pâle.

PATRIE : les Indes orientales (Daldorff, Fabricius (*type*), Westermann, etc.); Java (Dejean, etc.).

Obs. Suivant Fabricius, les élytres sont parfois marquées d'un ou de deux points noirs : ces taches ne sont qu'accidentelles et de position variable.

En indiquant quatre points noirs au prothorax, l'entomologiste de Kiel a été visiblement induit en erreur par la transparence du bord antérieur qui laisse percer la couleur des yeux; car l'exemplaire typique n'offre que deux taches punctiformes noires.

Quelquefois, surtout, quand elles sont simplement flavescentes par le peu de développement de la matière colorante, les élytres sont moins pâles dans leur périphérie, ou le paraissent telles par l'effet de la lumière; c'est là le cas dans lequel se trouve l'exemplaire typique; ce qui a fait dire à Fabricius : *margo elytrorum parum obscurior*. Trompé par l'inexactitude de la description, Dejean a considéré cette espèce comme étant la *Coccinella discolor* de l'auteur danois, et, dans sa collection, a inscrit avec doute cette dernière sous le nom de *Micraspis cincta*.

3. **P. bistigmosa.** *Brièvement ovale. Prothorax d'un blanc flavescent, à bords translucides, marqué de deux taches noires, liées à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci et avancées jusqu'à la moitié de la longueur. Elytres d'un roux jaune, sans taches. Médi et postpectus et cuisses, bruns.*

Long 0^{m},0036 (1 2/3^{l}). — Larg. 0^{m},0028 (1 1/3^{l}).

Corps brièvement ovale; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* relevé en rebord sur les côtés; faiblement bissubsinueux à la base;

d'un blanc flavescent, orné de deux taches noires, liées à la base, chacune vers le quart interne de celle-ci, faiblement moins larges d'arrière en avant et prolongées jusqu'à la moitié antérieure. *Ecusson* d'un roux flave. *Elytres* d'un roux jaune. *Dessous du corps* brun sur les médi et postpectus, et sur le milieu du premier arceau ventral : autres parties du ventre d'un flave roux : épimères flaves. *Pieds* d'un flave roux : cuisses brunes.

Patrie : Penang ou île du prince de Galles (collect. Hope).

Obs. Elle a tant d'analogie avec la précédente, qu'elle semble lui appartenir ; cependant, outre la différence de couleur du dessous du corps et des cuisses, l'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux paraît se distinguer par une forme plus brièvement ovale et par ses taches prothoraciques plus rapprochées, de grosseur et de forme différentes. Cet exemplaire offre sur les élytres un ou deux points noirs accidentels.

AA. Dernier article de la massue des antennes une fois plus long que large (*G. psyllobora*).

4. **P. Cosnardi.** *Ovale ou brièvement ovale. Prothorax d'un blanc flavescent, marqué d'une tache obtriangulaire sur la ligne médiane et d'une bordure subbasilaire raccourcie, formé de deux traits obliquement réunis au-devant de l'écusson, d'un roux testacé. Elytres d'un roux jaune ou testacé, ornées chacune d'une bordure périphérique plus étroite à la suture qu'au côté externe, d'une bande sublinéaire prolongée de l'angle huméral à la suture près de l'angle apical, croisée vers le milieu de la longueur par une ligne transversale semblable, et de deux lignes, naissant l'une de l'écusson, l'autre du côté interne du calus et convergeantes vers le milieu de la longueur, d'un blanc flavescent ou roussâtre.*

Coccinella Cosnardi, Chevrolat, *in* collect.

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

Corps ovale ou assez brièvement ovale ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* flavescente ou d'un blanc roussâtre. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* flave, d'un blanc flavescent ou roussâtre, plus pâle vers les bords antérieur et latéraux ; orné de deux signes

d'un roux testacé, paraissant chacun formé de la réunion de deux autres : le basilaire composé de deux traits, naissant chacun au quart de la largeur et aux trois cinquièmes de la longueur, obliquement prolongé de ce point au milieu du bord postérieur où ces deux traits ou lignes s'unissent : l'antérieur, obtriangulaire, naissant à peine au tiers de la longueur, couvrant moins du tiers de la largeur, prolongé en se rétrécissant jusqu'à la partie antéscutellaire du signe subbasilaire. *Ecusson* triangulaire; d'un roux jaune ou testacé. *Elytres* largement en ogive postérieurement; convexes ou médiocrement convexes; d'un roux jaune ou testacé, ornées chacune d'une bordure périphérique, d'une ligne ou bande étroite croisée et d'un signe en forme de V, d'un blanc flavescent : la bordure périphérique étroite et commune sur la suture, moins étroite à la base, plus large au côté externe ou elle couvre toute la gouttière, c'est-à-dire presque le sixième de la largeur, vers le milieu de la longueur : la ligne croisée, formée d'un bande étroite, liée à la bordure basilaire, au côté externe du calus, longitudinalement et un peu obliquement prolongée jusqu'à la bordure suturale aux six septièmes ou cinq sixièmes de la longueur, croisée par une bande également étroite, partant de la bordure externe vers la moitié de la longueur, et prolongée jusqu'à la bordure suturale vers les quatre septièmes de la longueur : le signe en forme de V, formé de deux branches postérieurement convergeantes vers le milieu de la longueur : l'interne, naissant du côté de l'écusson : l'externe, de la bordure basilaire, au côté interne du calus. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux flave ou d'un flave roussâtre.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

Elle a été dédiée à M. Cosnard, entomophile plein de zèle, mais plus connu comme poète.

5. **P. lata.** *Suborbiculaire; convexe et d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax bissinueux, marqué de cinq points noirs ou roussâtres. Elytres ornées chacune, vers les deux cinquièmes de la longueur, d'un point juxta-sutural et d'une bande liée au bord externe et prolongée jusqu'aux deux cinquièmes internes, et d'un point vers les six septièmes, noirs : repli marqué d'une tache punctiforme, noire.*

Psyllobora lata, PERROUD, *in* collect.

Long. 0m,0051 (2 1/3 l). — Larg. 0m,0045 (2 l).

Corps suborbiculaire ; convexe ; d'un blanc flavescent ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* bissinueux, à la base ; marqué de cinq points noirs, d'un brun roux ou parfois seulement roussâtres, au moins en partie : un, antéscutellaire : quatre, disposés en rangées semi-circulaire au-devant de celui-ci : les deux postérieurs placés vers le quart externe de la base. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* une fois plus larges que le prothorax dans leur plus grande largeur ; en ogive dans les trois derniers cinquièmes ; parées chacune d'une bande raccourcie et de deux points, noirs : la bande liée au bord externe du deuxième au trois septièmes de la longueur, irrégulièrement renflée dans son milieu et transversalement prolongée jusqu'aux deux cinquièmes internes : le premier point, voisin de la suture, sur la même ligne transversale : le deuxième point, aux six septièmes de la longueur, plus voisin de la suture que du bord externe : repli marqué, sur sa moitié externe, d'une tache punctiforme, noire, correspondant à l'extrémité de la bande. *Dessous du corps* noir, sur le milieu des postpectus et premier et deuxième arceaux du ventre, d'un flave testacé ou roussâtre sur les autres parties : épimères des médi et postpectus, et postépisternums, flaves. *Pieds* d'un roux jaune.

Patrie : la Colombie (coll. Perroud).

6. **P. dissimilis.** *Suborbiculaire ; convexe et d'un blanc flavescent ou d'un blanc testacé, en dessus. Prothorax orné de quatre à cinq points noirs. Elytres parées chacune de dix points noirs : deux subbasilaires (un sur le calus, un, plus interne et plus postérieur) : quatre en rangée transversale vers les deux cinquièmes, parfois unis en forme de bande : quatre plus postérieurs en croix (l'antérieur de ceux-ci parfois nul) : les dixième, septième, quatrième et deuxième formant une rangée longitudinale.*

Psyllobora dissimilis, Dej., *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent ou d'un blanc testacé, peu ou point translucide aux bords antérieurs et latéraux ; paré de cinq points noirs ou bruns : deux liés à la base près de la sinuosité ou vers le quart externe : deux placés, un, de chaque côté de

la ligne médiane vers le tiers de la longueur : un, antéscutellaire. *Élytres* de la couleur du prothorax; ornées chacune de dix points noirs ou bruns : deux, subbasilaires : quatre en rangée transversale : quatre plus postérieurs disposés en croix : le deuxième ou externe des subbasilaires, placé sur le calus : l'interne, plus postérieur, plus rapproché de la suture que du deuxième : les troisième, quatrième, cinquième et sixième en rangée transversale vers les deux cinquièmes ou parfois un peu oblique, plus antérieure au côté externe : le troisième, plus voisin de la suture que le premier : le sixième, réduit à un demi-point sur le rebord externe et la gouttière : le septième, sur le milieu de l'élytre aux trois cinquièmes : les huitième et neuvième, en rangée transversale un peu après les deux tiers : le huitième, un peu moins voisin de la suture que le troisième : le neuvième, à peine aussi rapprochée du bord externe que le huitième de la suture : le dixième, aux sept huitièmes, de près de moitié plus voisin de la suture que du bord extérieur : les dixième, septième et quatrième, formant avec celui du calus une rangée longitudinale.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. Parfois le point antéscutellaire est indistinct. Quelquefois le septième des élytres a disparu. Souvent le sixième est lié ou confondu avec le cinquième. Plus rarement les troisième à sixième sont liés de manière à former une sorte de bande. C'est principalement chez les exemplaires présentant cette variation, que le septième point se montre effacé.

Long. 0m,0052 (2 1/3l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps suborbiculaire; convexe ou médiocrement convexe; pointillé; luisant, d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires* de même couleur. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* peintes comme il a été dit : repli marqué d'une tache noire correspondant à l'externe de la deuxième rangée. *Dessous du corps* et *Pieds* flavescents ou d'un flavescent roussâtre; postpectus noir : épimères des médi et postpectus et postépisternums, d'un flave jaune.

PATRIE : la Colombie (collect. Dejean, etc.). Elle a été découverte par M. Lebas.

7. **P. margine-notata.** *Suborbiculaire; convexe. Prothorax*

jaune ou d'un blanc flavescent, marqué d'un point noir près de chaque sinuosité basilaire. Elytres d'un blanc flavescent, ornées chacune de quatre points noirs disposés le long du bord externe : sur le calus, vers le tiers, les deux tiers et les cinq sixièmes : les deux médiaires un peu plus rapprochés du bord externe : le postérieur ordinairement le plus petit. Dessous du corps et pieds, d'un blanc flavescent.

Psyllobora margine-notata, Dej. *in* collect.

Etat normal. *Prothorax* d'un jaune citron pendant la vie, mais d'un blanc flavescent ou d'une pâle couleur de chair après la mort, avec les côtés et le bord antérieur translucides; marqué de deux points noirs, presque liés à la base, chacun vers le quart externe de celle-ci. *Elytres* d'un blanc flavescent ou d'une pâle couleur de chair ; ornées chacune de quatre points noirs, disposés le long du bord externe : le premier, le moins petit, sur le calus : le deuxième presque égal au précédent, vers le tiers de la longueur, lié ou à peu près à la limite interne de la gouttière : le troisième, parfois aussi gros, souvent plus petit que le précédent : le quatrième, ordinairement le plus petit que le troisième, vers les cinq sixièmes de la longueur, aussi distant du bord externe que celui du calus, un peu plus rapproché de la suture que du bord externe.

Long. 0^m,0036 (1 2/3 l). — Larg. 0^m,0029 (1 1/3 l).

Corps suborbiculaire; convexe ou médiocrement convexe; pointillé; luisant; d'un blanc flavescent, ou d'une pâle couleur de chair. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires*, de même couleur. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; concolore. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flavescent.

Patrie : Madagascar (coll. Dejean, *type*).

8. **P. punctella.** *Brièvement ovale ; médiocrement convexe et d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax marqué de cinq points noirs. Elytres ornées chacune de quatre à cinq points noirs ou roussâtres : deux subbasilaires (l'externe sur le calus) : un, près de la suture, aux trois septièmes : deux moins rapprochés du bord externe : l'antérieur, souvent nul, vers les deux septièmes : le postérieur, presque aux deux tiers.*

Coccinella punctella, Hope, *in* collect.

Etat normal. *Prothorax* et *élytres* d'un blanc flavescent : prothorax marqué de cinq points noirs : un, antéscutellaire : quatre disposés en rangée semi-circulaire au-devant de celui-ci, à la base : les deux postérieurs de ceux-ci placés vers la sinuosité basilaire : les antérieurs placés, un de chaque côté de la ligne médiane, aux deux cinquièmes de la longueur. *Elytres* notées de quatre à cinq points noirs : deux, subbasilaires : le deuxième, le plus gros, sur le calus : le premier ordinairement peu marqué et surtout peu nettement limité, n'offrant souvent pour vestiges que deux à cinq points atomiques d'un roux brunâtre : le troisième, rapproché de la suture d'une distance égale à son diamètre, vers les trois septièmes de la longueur : le quatrième, ordinairement très-petit, souvent à peine marqué ou peu apparent, vers les deux septièmes de la longueur et le cinquième externe de la largeur : le cinquième, à même distance du bord externe, un peu avant les deux tiers de la longueur.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. Les points noirs du prothorax varient de couleur, sont parfois seulement roussâtres ou même quelquefois sont peu marqués. Les élytres n'offrent souvent d'une manière assez distincte que le point du calus : le troisième et plus faiblement le cinquième : le premier et surtout le quatrième sont généralement ceux qui ont le plus de tendance à disparaître.

Long. $0^m,0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^m,0028$ (1 1/4 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant et d'un blanc flavescent en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolore : ceux-ci parfois d'un roux flave. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un blanc flavescent ou d'un roux blanchâtre : épimères des médi et postpectus et postépisternums plus pâles.

Patrie : l'île Saint-Vincent, dans les Antilles (collect. Hope).

Obs. Elle se distingue facilement des *P. lata*, *dissimilis* et *luctuosa*, par sa poitrine pâle ; des autres espèces voisines, par le petit nombre et la disposition des points des élytres.

9. **P. confluens**; Fabricius. *Suborbiculaire ; convexe et d'un*

blanc sale ou flavescent. Prothorax marqué ordinairement de cinq points noirs ou obscurs. Elytres ornées chacune de dix taches noires ou d'un roux brunâtre : deux, subbasilaires : trois en rangée transversale un peu oblique, vers le tiers : quatre plus postérieures, disposées en croix : une, souvent nulle, au milieu de celle-ci, l'intermédiaire de la rangée, ordinairement liée à celle du calus et à l'antérieure de la croix.

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent ou roussâtre, subtranslucide sur les bords latéraux et antérieur; paré de cinq points noirs, d'un noir brun, d'un brun rouge ou même d'un roux brunâtre : un, au-devant de l'écusson : quatre, situés en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base : les deux postérieurs liés à celle-ci chacun vers le quart externe : les deux antérieurs, placés, un de chaque côté de la ligne médiane, au tiers de la longueur. *Elytres* d'un blanc flavescent ou roussâtre, ornées chacune de dix taches de formes diverses et variables, d'un noir brun, d'un brun rouge, ou d'un roux brunâtre ou grisâtre : deux subbasilaires : trois en rangée transversale un peu oblique, du tiers ou des deux cinquièmes externes aux trois septièmes internes : quatre, plus postérieures, disposées en croix, et la cinquième, plus petite, au milieu de celles-ci : la deuxième, ou subbasilaire externe, sur le calus, en parallélipipède, longitudinalement prolongée jusques au quart ou un peu plus de la longueur, ordinairement coupée obliquement à sa partie postéro-interne : la première, un peu plus antérieure, plus courte postérieurement, entre celle-ci et la suture : la troisième ou interne de la rangée oblique, ovalaire, au moins aussi voisine ou plus voisine de la suture que la première, située aux trois septièmes de la longueur, laissant plus d'espace entre elle et la première, qu'il n'y en a entre les deuxième et quatrième : la cinquième ou externe, en demi-ovale, placée vers le tiers longitudinal ou un peu plus postérieure, presque liée au sillon submarginal : la quatrième ou intermédiaire, en forme de parallélogramme, à côtés un peu obliques, ordinairement unie à la deuxième ou à celle du calus par une ligne courte, ou par un prolongement de l'angle postéro-externe de celle-ci à son angle antéro-externe : cinq, disposées en croix : la sixième ou antérieure, subarrondie ou plus souvent en parallélogramme transversal, habituellement liée à la quatrième ou intermédiaire de la rangée précédente, par son angle antéro-externe : les septième, huitième et neuvième,

en ligne transversale, vers les deux tiers ou un peu après : les septième et neuvième, généralement subovalaires, obliquement dirigées d'une manière convergeante postérieurement, séparées par la huitième qui est petite et punctiforme : la dixième, subarrondie, placée aux cinq sixièmes de la longueur, sur la même ligne longitudinale que les sixième, quatrième et deuxième.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. ***Toutes les taches des élytres isolées les unes des autres, plus petites, plus punctiformes.***

Obs. Dans cette variation, l'intermédiaire de la rangée oblique ou l'antérieure de la croix, montrent le plus souvent la tendance qu'elles ont à s'unir.

Var. B. ***La huitième ou centrale de la croix, nulle ou indistincte.***

Obs. Quelquefois cette tache, comme dans la *P. decipiens*, avec laquelle elle semble lier cette espèce, est nulle alors même que toutes les taches composant la croix sont isolées ; d'autrefois elle disparaît par l'union des taches qui forment la partie transversale de la croix, ou en se liant à la postérieure ; parfois, quelques-unes des taches, surtout des postérieures, sont d'une teinte si pâle qu'elles sont peu distinctes.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. ***Taches des élytres offrant des liaisons plus nombreuses que dans l'état normal.***

α. La quatrième liée à la sixième par ses angles postéro-externe et postéro-interne, au lieu de l'être seulement par le premier.

β. La quatrième liée à la partie médiaire interne de la troisième.

Obs. Souvent avec cette disposition se présente la précédente.

Coccinella confluens, Fabricius, Syst. El. t. 1. p. 373. 95. (suivant l'exemplaire typique conservé dans le Muséum de Copenhague). — Schoen. Syn. ins. t. 2. p. 190. 105.

γ. La quatrième prolongée par son angle postéro-externe jusqu'à la neuvième.

δ. Les septième et neuvième liées à la huitième, qui disparaît alors comme dans la variation B, ou se confond avec les deux autres.

ε. La dixième ou postérieure liée à la huitième ou centrale de la croix, etc.

Obs. Les taches ont en général d'autant plus de tendance à s'unir et à se déformer qu'elles sont d'une teinte plus claire ; mais elles laissent toujours reconnaître le dessin primitif.

Var. D. ***Offrant de plus que dans l'état normal quelques petites taches irrégulièrement situées.***

Obs. Ces taches sont rarement répétées sur l'autre élytre.

Long. 0^m,0036 (1 2/3[1]). — Larg. 0^m,0030 (1 2/5[1]).

Corps suborbiculaire; convexe ou médiocrement convexe; pointillé; d'un blanc sale, flavescent ou roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires*, d'un blanc sale. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir, brun ou d'un brun rouge. *Elytres* peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flavescent.

PATRIE : l'Amérique méridionale (Fabricius (*type*)); la Colombie (collect. Dejean, etc.); le Brésil (Muséum de Paris, etc.); Cayenne (Buquet).

Elle parait avoir été découverte par Smidt.

10. **P. decipiens.** *Suborbiculaire; convexe et d'un blanc sale ou flavescent. Prothorax marqué ordinairement de cinq points noirs ou obscurs. Elytres ornées chacune de dix taches brunes ou d'un brun roux : deux subasilaires : quatre en rangée transversale un peu oblique, vers le tiers : quatre, plus postérieures, disposées en croix : l'externe de la rangée, marginale : la subexterne, ordinairement liée à l'antérieure de la croix.*

Long. 0^m,0036 (1 2/3[1]). — Larg. 0^m,0030 (1 2/5[1]).

Elle a la taille, le port et à peu près la disposition des taches de la *P. confluens ;* mais elle en diffère 1° par l'absence d'une tache au milieu de la croix; 2° par l'existence d'un point marginal formant une quatrième tache à la rangée ; 3° et surtout par les proportions des taches. Dans la *P. confluens*, la tache du calus est généralement une fois plus longue que large et se lie, ordinairement, par son angle postéro-externe à l'angle antéro-externe de la tache intermédiaire de la rangée ; cette tache du calus est presque une fois aussi prolongée en arrière que la subbasilaire interne, en sorte que l'espace vide qui sépare celle-ci de la troisième ou première de la rangée, est à peu près une fois plus considérable que la distance qui existe entre celle du calus et l'intermédiaire de la rangée. Dans la *P. decipiens*, au contraire, la tache du calus est à peine plus prolongée en arrière que la subbasilaire interne; elle est presque carrée, et ne se lie pas à la

subexterne de la rangée ; en sorte que l'espace qui sépare la première de la troisième est faiblement plus grand que celui qui existe entre la deuxième et la quatrième.

Dans la *P. confluens*, l'intermédiaire de la rangée est plus large que longue et la cinquième ou externe de ladite rangée a presque son milieu vers le point qui lie celle du calus à la quatrième. Dans la *P. decipiens*, la quatrième est plus longue que large, et la cinquième est faiblement plus avancé antérieurement que celle-ci. Enfin les taches disposées en croix sont généralement plus grosses dans la *P. decipiens*.

Cette dernière offre parfois les taches transversales de la croix liées ensemble ; quelquefois elle montre, surtout vers l'angle huméral, une tache supplémentaire.

Patrie : le Brésil (coll. Hope, etc.) ; la Colombie (Dejean, etc.).

Obs. Elle était confondue dans la collection Dejean, avec la *P. confluens*, dont elle me paraît devoir être distinguée spécifiquement.

11. **P. lenta**. *Suborbiculaire ; flave ou d'un blanc flave, en dessus. Prothorax à cinq points noirs. Elytres ornées chacune de onze taches noires : trois subbasilaires punctiformes, dont l'intermédiaire sur le calus : trois en rangée transversale du tiers interne aux deux cinquièmes externes, dont l'intermédiaire en forme d'accent circonflexe : un trait transversal après celle-ci : trois vers les deux tiers, dont l'intermédiaire allongée et incourbée vers la suture : une vers les six septièmes, près du bord externe.*

Long. 0^m,0033 (1 1/2'). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3').

Corps suborbiculaire ; convexe ; pointillé ; flave ou d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* paré de cinq points noirs : trois basilaires : l'intermédiaire placé au-devant de l'écusson : chacun des latéraux, vers le quart externe de la base : deux, vers le milieu de la longueur, situés, un, de chaque côté et assez près de la ligne médiane. *Elytres* ornées chacune de onze taches noires : trois, punctiformes, situées près de la base : la deuxième sur le calus : la première entre celle-ci et la suture : la troisième entre le calus et le bord externe : trois en rangée transversale du tiers interne aux deux cinquièmes externes : la qua-

trième, punctiforme, aussi voisine de la suture que la première : la cinquième, en forme d'accent circonflexe, sur la ligne longitudinale de celle du calus : la sixième, près du bord externe : la septième, en forme de trait transversal court, peu après la cinquième : les huitième et neuvième, punctiformes, vers les deux tiers : la huitième, rapprochée de la suture : la neuvième un peu moins voisine du bord externe : la dixième, formant sur l'élytre droite une sorte de virgule, naissant un peu moins antérieurement que les deux précédentes et entre celles-ci, et dirigée postérieurement vers la suture : la onzième, subpunctiforme, près du bord externe, vers les six septièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flave.

Patrie : la Colombie.

12. P. luctuosa. *Très-brièvement ovale ; médiocrement convexe et d'un blanc sale en dessus. Prothorax paré de quatre taches noires : trois basilaires : une obtriangulaire sur la ligne médiane. Elytres ornées chacune de onze taches noires, généralement assez grosses, ovalaires ou allongées, disposées sur trois rangées longitudinales, ou trois en rangée subbasilaire (l'externe petite, en dehors du calus) : trois en rangée transversale vers le tiers : trois en arc transversal vers les deux tiers : deux postérieures : plusieurs de ces taches liées longitudinalement. Dessous du corps noir.*

État normal. *Prothorax* d'un blanc sale ou flavescent, avec les côtés, et moins souvent le bord antérieur, translucides; paré de quatre taches noires : trois, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base : l'intermédiaire, située au-devant de l'écusson, triangulaire, liée par son sommet à une tache obtriangulaire, couvrant de sa base le tiers médiaire antérieur, paraissant formée de la réunion de deux taches presque contiguës à la ligne médiane : chacune des basilaires latérales avancée jusqu'à la moitié de la longueur, ne laissant entre elles et les médiaires qu'un espace triangulaire, flavescent. *Elytres* d'un blanc sale ou flavescent ; ornées chacune de onze taches noires : trois, subbasilaires : trois, en rangée transversale vers le tiers : trois, en arc vers les deux tiers : deux, postérieures : la deuxième ou intermédiaire de la rangée antérieure, située sur le calus, en ovale ou presque en parallélipipède allongé : la troisième, petite, punctiforme, liée au côté externe de la précédente : la pre-

mière, ovalaire, presque liée à l'écusson à sa partie antérieure, un peu oblique ou divergeante postérieurement, très-rapprochée de la suture et de la deuxième : la quatrième ou interne de la deuxième rangée, allongée, ne laissant entre elle et la suture qu'une ligne flavescente très-étroite : la cinquième ou intermédiaire, un peu moins longue postérieurement, faiblement rétrécie d'avant en arrière, de moitié plus longue que large, généralement liée par sa partie antérieure à la partie postérieure de celle du calus : la sixième ou externe, plus courte, ovalaire, unie au côté externe au sillon de la gouttière : la septième ou interne de la troisième rangée, liée à la quatrième, aussi longue et aussi voisine de la suture que celle-ci : la huitième ou intermédiaire subarrondie, plus antérieure, liée à la cinquième ou intermédiaire de la rangée précédente, et moins largement par sa partie postéro-interne avec la septième : la neuvième, sur la même ligne transversale que la septième, ovalaire, un peu oblique, isolée de la huitième, liée à la ligne marginale interne : les dixième et onzième, à peu près sur la même ligne transversale, aux cinq sixièmes de la longueur : la dixième ou interne, une fois plus longue que large, obliquement dirigée du disque vers la suture dont elle se rapproche à son extrémité postéro-interne, presque autant que la septième : la onzième, subpunctiforme, liée à sa partie extérieure à la ligne marginale interne.

Obs. Je n'ai eu l'occasion de voir qu'un seul exemplaire de cette espèce ; peut-être dans d'autres, les taches sont-elles isolées.

Long. $0^m,0029$ (1 1/3 l). — Larg. $0^m,0025$ (1 1/8 l).

Corps très-brièvement ovale ou suborbiculaire; médiocrement convexe; pointillé; luisant; d'un blanc sale ou flavescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires* concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus et extrémité postérieure des postépisternums, blanches. *Pieds* flavescents.

Patrie : la Colombie (coll. Buquet).

Obs. Les élytres présentent trois rangées longitudinales : l'intermédiaire, droite, formé des deuxième, cinquième, huitième et dixième : les deux autres un peu courbes : la juxta-suturale compo-

sée des première, quatrième et septième : l'externe des troisième, sixième, neuvième et onzième taches.

13. **P. nana.** *Brièvement ovale; médiocrement convexe et d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax paré de cinq taches punctiformes, noires. Elytres ornées d'un rebord sutural, de deux taches communes (au tiers et aux deux tiers) et chacune de neuf autres taches, noirs : trois de celles-ci, près de la base (celle du calus liée à l'externe) : la quatrième, petite, juxta-marginale, au tiers : la cinquième, grosse, subtriangulaire et subdiscale presque à la moitié: la sixième, sur le disque, postérieurement liée à la septième : celle-ci, juxta-marginale, aux deux tiers : les huitième et neuvième, obliquement disposées vers les cinq sixièmes. Postpectus noir : postépisternums blancs.*

État normal. *Prothorax* blanc ou d'un blanc flavescent, ordinairement avec les bords latéraux et moins sensiblement l'antérieur translucide ou subtranslucide; paré de cinq taches noires : une anté-scutellaire et quatre autres entourant celles-ci, disposées en demi-cercle au-devant de la moitié médiaire de la base : l'anté-scutellaire petite; punctiforme, liée ou à peu près à la base : les postérieures de celles en demi-cercle, liées ou à peu près à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci, presque en forme de point allongé en devant et obliquement dirigé vers le côté externe : les deux antérieures presque en forme d'accent, subconvergeantes ou obliquement situées de chaque côté de la ligne médiane, du cinquième ou un peu plus aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* blanches ou d'un blanc flavescent; ornées d'une bordure suturale très-étroite, ne couvrant que le rebord, de deux taches communes et chacune de neuf autres taches, de couleur noire : la première tache commune, placée sur la suture, vers le tiers de la longueur, ordinairement en losange : la deuxième, vers les deux tiers, généralement moins petite ou plus grosse, soit en losange, soit paraissant plus visiblement formée de deux taches punctiformes réunies sur la suture : la première des neuf taches particulières à chaque élytre, presque en carré allongé, antérieurement aussi rapprochée de l'écusson que de la base, plus voisine de la deuxième vers son milieu, obliquement dirigée de dedans en dehors presque jusqu'au cinquième de la longueur; la deuxième, subarrondie, plus grosse, voisine de la précédente, extérieurement li-

mitée par le sommet du calus : la troisième, petite, punctiforme, isolée ou liée à la deuxième par sa partie antéro-interne, postérieurement divergeante et joignant extérieurement le sillon de la gouttière : la quatrième, petite, punctiforme, placée au-dessous de la troisième, et comme elle liée au sillon de la gouttière, vers le tiers ou un peu moins de la longueur sur la même ligne transversale que la suturale antérieure : la cinquième, la plus grosse de toutes, située aux deux cinquièmes de la longueur, presque en forme de triangle moins long que large, étendue des deux cinquièmes externes de la largeur jusqu'au sixième interne : les sixième et septième disposées avec la suturale postérieure en espèce d'arc transversal : la sixième, subpunctiforme, placée sur le disque, aux trois cinquièmes de la longueur, liée ou du moins ordinairement, par sa partie postéro-externe avec la septième : celle-ci ordinairement un peu plus grosse, subpunctiforme ou en forme de point un peu obliquement allongé, liée à la raie submarginale vers les deux tiers de la longueur ou sur la même ligne transversale que la suturale postérieure : les huitième et neuvième, disposées d'une manière à peu près parallèle aux sixième et septième, vers les cinq sixièmes de la longueur : la huitième, en ovale oblique, au moins aussi voisine de la suture à sa partie postéro-externe que la cinquième, et presque au milieu de la largeur à sa partie antéro-externe : la neuvième, petite, punctiforme, entre la huitième et la partie postéro-externe des élytres.

Psyllobora nana, Dej. Catal. p. 458 (en partie).

Long. 0^m,0022 à 0^m,0025 (1 à 1 1/8 l). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0019 (2/3 à 3/4 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant; blanc ou d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires* concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur le postpectus et un peu moins obscur sur le ventre : antépectus, mésosternum, épimères des médi et postpectus et postépisternums moins quelquefois leur bord antérieur, d'un blanc livide. *Pieds* d'un blanc livide.

Patrie : Cuba (collect. Chevrolat, Dejean).

Obs. Elle se trouvait confondue dans la collection Dejean, avec la *P*. 20-*maculata*, dont elle me paraît très-distincte.

14 **P. viginti-maculata**; Say. *Brièvement ovale; médiocrement convexe, blanche ou d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax paré de cinq points noirs ou bruns. Elytres ornées chacune de neuf taches subpunctiformes, noires, brunes ou parfois d'un roux obscur: deux subbasilaires : trois en arc transversal dirigé en arrière, vers le tiers : quatre postérieures disposées en croix : plusieurs souvent variablement unies : la postérieure parfois divisée. Postpectus et moitié antérieure des postépisternums, noirs ou bruns.*

Coccinella 20-*maculata*, Knoch, *in* Melsheim. Catal. inéd. Say, Descript. of Coleopt. Ins. etc. *in* Journ. of the Acad. of nat. Sc. of Philadelph. t. 4. p. 96. 9. — *Id*. Edit. Gory, p. 307. 9.

Psyllobora nana, Dej. Catal. p. 458 (en partie).

Coccinella punctella, Klug, inéd. Dej. Catal. p. 458.

État normal. *Prothorax* d'un blanc ou d'un flave roussâtre sur le disque, graduellement blanc ou d'un blanc flavescent sur ses bords latéraux et antérieur, un peu translucide à ceux-là, et moins sensiblement à celui-ci; paré de cinq points noirs, bruns ou roussâtres : un, au-devant de l'écusson : quatre situés en demi-cercle au-devant de celui-ci : les deux postérieurs presque liés à la base, chacun vers le quart externe de celle-ci : les deux antérieurs, placés, un de chaque côté de la ligne médiane, aux trois septièmes de la longueur. *Elytres* blanches ou d'un blanc flavescent; ornées chacune de neuf taches de formes variables, noires, brunes, d'un roux plus ou moins obscur : deux subbasilaires : trois en arc transversal dirigé en arrière vers le tiers de la longueur : quatre postérieures, disposées en forme de croix : la deuxième, sur le calus, presque en parallélipipède longitudinalement un peu oblique, souvent dilatée à son angle antéro-externe comme si un point se trouvait uni à elle : la première, aussi voisine de la base que la deuxième, un peu moins rapprochée de celle-ci que de la suture, postérieurement plus courte, plus punctiforme, un peu oblique ou subconvergeante avec les précédentes : la troisième, subpunctiforme ou ovalaire, située un peu avant le tiers, très-voisine et plus rapprochée que la première de la suture dont elle n'envahit pas le rebord : la cinquième, subpunctiforme, sur la même ligne transversale que la précédente, liée à la

raie de la gouttière, ou plus rapprochée du bord externe : la quatrième ou intermédiaire, plus postérieure, à peine plus voisine ou parfois un peu moins voisine de la cinquième que de la troisième, le plus souvent liée par sa partie postéro-externe à la sixième : celle-ci subpunctiforme, petite, située sur le disque aux trois septièmes ou environ de la longueur : les septième et huitième sur la même ligne transversale, vers les deux tiers, ovalaires, irrégulières : la septième au moins aussi voisine de la suture que la première : la huitième plus rapprochée du bord externe que la cinquième : la neuvième, subpunctiforme, à peu près sur la même ligne longitudinale que les deuxième, quatrième et sixième, placés vers les sept huitièmes de la longueur, un peu plus voisine de la suture que du bord externe, paraissant composée de deux taches unies.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches punctiformes disparaissent parfois, en partie ou en totalité.

Variations des Élytres.

Obs. Les élytres montrent ordinairement le dessin que j'ai indiqué ; mais celui-ci, suivant les individus, présente des modifications nombreuses. Parfois, quoique assez rarement, une grande partie des taches font défaut, et dans ce cas, les deux subbasilaires et la postérieure sont généralement les plus persistantes. Quelquefois, au contraire, le nombre des taches s'est augmenté par la division de la postérieure. Le plus souvent, les modifications sont dues à l'union variable des taches punctiformes. Ainsi, parfois les quatrième et sixième forment, en s'unissant, un arc, soit isolé de la septième, soit lié à celle-ci ; d'autrefois cet arc au lieu de s'unir à la septième, se prolonge jusqu'à la huitième, ou se lie à l'une et à l'autre ; moins souvent les quatrième et sixième forment avec les septième et huitième, d'une part, et avec les troisième et cinquième, de l'autre, une sorte d'*x*, dont les troisième ou cinquième peuvent être détachées ; parfois les cinquième, quatrième, sixième et huitième, figurent un arc dont la partie ouverte regarde le côté externe ; plus rarement les deuxième, cinquième, quatrième et sixième composent entre elles une bande longitudinale dentée, etc.

Long. $0^m,0021$ à $0^m,0023$ (1 l). — Larg. $0^m,0017$ à $0^m,0018$ (2/3 l).

Corps brièvement ovale ; convexe ou médiocrement convexe ; pointillé ; luisant ; blanc ou d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* coloré et peint comme il a

été dit. *Ecusson* triangulaire; concolore. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun sur le postpectus et sur la moitié antérieure des postépisternums; d'un flave roussâtre ou roux plus ou moins obscur sur le ventre; blanc ou d'un blanc flavescent sur les autres parties.

PATRIE : les Etats-Unis (Say, collect. Leconte, etc.); le Mexique (Westwood); la Colombie (Dejean).

Obs. Elle diffère de la *P. nana* par le rebord sutural de couleur foncière; par ses troisième et septième taches ne reposant pas sur la suture; par le défaut du point huméral détaché de la tache du calus; par sa quatrième tache à peine plus grosse que la troisième, ordinairement liée à la sixième; par la neuvième rarement divisée en deux; par la moitié antérieure de ses postépisternums, noire; par le ventre généralement moins obscur.

Elle s'éloigne des *P. confluens* et *decipiens* avec lesquelles elle a quelque analogie, par une taille plus petite, par la disposition des taches, par la couleur de ses postpectus et postépisternums. Ce dernier caractère suffit pour la faire séparer, dans ses variétés par défaut, des *P. modesta* et autres, dont les élytres n'offrent qu'un très-petit nombre de taches punctiformes.

15. **P. lineola**; FABRICIUS. *Ovale; médiocrement convexe : d'un jaune pale, marquée de quatre ou cinq points bruns ou d'un roux brunâtre sur le prothorax et de dix sur les élytres : deux, subbasilaires : deux, liés à la suture, au quart et aux trois cinquièmes : deux, aux mêmes distances, rapprochés du bord externe : deux, sur le disque parfois au tiers et aux quatre cinquièmes : deux postérieurs : quelques-uns peu apparents : ceux de la suture ordinairement liés par une bordure suturale : ceux du disque habituellement linéairement unis entre eux, et souvent à chacun de leurs voisins, ou seulement avec quelques-uns de ceux-ci.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune pâle ou parfois d'un blanc flavescent, avec les bords antérieur et latéraux translucides; orné de cinq points bruns, d'un brun roux ou d'un roux brunâtre : un, antéscutellaire, souvent peu marqué : quatre, disposés en rangée semi-circulaire, au-devant de la moitié médiaire de la base : les deux postérieurs, ordinairement un peu isolés de celle-ci, chacun vers le quart

externe : les antérieurs, rapprochés chacun de la ligne médiane, vers le tiers de la longueur. *Elytres* d'un jaune pâle ou d'un blanc flavescent, parées chacune de dix points d'un brun roux ou d'un roux brunâtre, dont quelques-uns unis ensemble par une ligne de même couleur : les deux premiers, subbasilaires : le deuxième, sur le calus : le premier, entre celui-ci et la suture, mais faiblement plus rapproché de celle-ci : les troisième, quatrième et cinquième, disposés en rangée transversalement arquée en arrière ou presque obtriangulaire : le troisième, joignant la suture, vers le quart ou un peu plus de la longueur : le cinquième, longitudinalement placé sous celui du calus, au cinquième de la longueur, aussi rapproché que lui du bord externe : le quatrième, sur le disque, au tiers de la longueur, ordinairement uni par une ligne avec le cinquième, et quelquefois, mais plus rarement et moins complètement avec le troisième : les sixième, septième, huitième, disposés en une rangée transversalement arquée ou presque triangulaire : le sixième, voisin de la suture, aux trois cinquièmes, lié avec le troisième, par une ligne formant une bordure suturale : le huitième, également aux trois cinquièmes de la longueur, sur la même ligne longitudinale que le cinquième, aussi rapproché que lui du bord externe : le septième, sur le disque, aux quatre septièmes de la longueur, lié par une ligne droite avec le quatrième d'une part, et ordinairement avec les sixième et huitième de l'autre : les neuvième et dixième, plus postérieurs, obliquement disposés : le neuvième, aux trois quarts de la longueur, sur la même ligne longitudinale que les septième et quatrième, formant avec les septième, sixième et huitième une croix plus large que longue : le dixième, un peu plus postérieur, entre celui-ci et le bord externe.

Variations du Prothorax.

Obs. La couleur varie du jaune pâle au blanc plus ou moins flavescent. Les points dont la teinte varie également, sont quelquefois peu marqués.

Variations des Elytres.

Var. A. *Points, au-dessous du nombre normal.*

a. Troisième et huitième points, nuls ou peu apparents. Quatrième et septième points, seuls unis par une ligne.

Coccinella lineola, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 1. p. 283. 77. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 373. 96. (suivant le type conservé dans le Muséum de Copenhague). — Herbst, Natura. t. 5. p. 300. 53. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 190. 106.

β. Neuvième et dixième points, nuls ou peu apparents.

γ. Quelques-uns des autres points, nuls ou peu apparents.

Var. B. *Quelques-unes des lignes servant à unir les points, nulles ou peu apparentes.*

Obs. Dans l'état normal, les troisième et sixième points sont liés par une bordure suturale; les troisième, quatrième et cinquième, sixième, septième et huitième sont unis par des lignes formant une sorte d'X; mais ordinairement le quatrième n'est pas uni au troisième ou ne l'est qu'incomplètement; souvent le septième ne l'est pas, soit avec le sixième, soit avec le huitième, ou parfois ne l'est ni avec l'un ni avec l'autre; quelquefois enfin le cinquième ne se trouve pas lié au quatrième; enfin la bordure suturale disparaît aussi chez divers individus : c'est en général la ligne servant à unir les quatrième et septième qui fait le moins défaut.

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0016 (2/3 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; d'un jaune pâle ou d'un blanc flavescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* obscur ou parfois concolore. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flavescent, moins pâle sur les médi et postpectus.

Patrie : les îles de l'Amérique (Fabricius (*type*); collect. Dejean, etc.).

16. P. Roei. *Suborbiculaire; médiocrement convexe et d'un blanc flavescent. Prothorax paré de cinq points bruns. Elytres ornées chacune d'une figure en ovale allongé et de huit taches subpunctiformes ou suballongées, de couleur rousse : l'ovale, sur le disque, du tiers aux deux tiers : les taches, situées : deux au-dessous de la base : trois en rangée transversale un peu oblique vers le tiers : une entre la suture et l'ovale : deux en dehors de celui-ci (l'externe petite, marginale) : deux subconvergeantes, après l'ovale : une postérieure, subtransversale.*

Cocinella Roei, Hope, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un blanc sale ou flavescent, luisant, avec les côtés et le bord antérieur paraissant plus ou moins translucide; paré de cinq taches brunes ou d'un brun noir, punctiformes : une, antéscutellaire : quatre, disposées en demi-cercle au-devant de

la partie médiaire de la base : les deux postérieures, presque liées à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci : les antérieures, plus petites, placées une de chaque côté de la ligne médiane, aux deux cinquièmes de la longueur. *Elytres* d'un blanc flavescent; ornées chacune d'un ovale allongé et de huit taches, de couleur rousse ou d'un rouge testacé : les première et deuxième taches, presque en forme de parallélipipède longitudinal, subbasilaires : la deuxième, sur le calus : la première, sur la même ligne transversale que la précédente, entre celle-ci et la suture : les troisième, quatrième et cinquième, sur une ligne transversale un peu oblique, du tiers externe environ, aux deux cinquièmes internes : la cinquième ou externe, en forme de point plus obscur situé sur la gouttière et lié ou à peu près au rebord marginal : la quatrième, presque en forme de parallélipipède longitudinal une fois plus long que large, entre la précédente et l'ovale allongé : celui-ci, naissant sur le disque, à peine au tiers de la longueur, un peu moins longuement prolongé que les deux tiers, deux fois aussi long que large : la troisième, de forme analogue à la quatrième, mais plus petite, antérieurement raccourcie, un peu moins voisine de la suture que de la figure ovale : les sixième et septième, placées à peu près sur la même ligne transversale aux deux tiers de la longueur, presque en forme de virgule ou d'accent, dirigées d'une manière postérieurement convergeante, sans toutefois s'unir, dépassant de leur partie antérieure l'extrémité de la figure ovale, qu'elles embrassent latéralement d'assez près : la huitième ou postérieure, transversale, occupant la moitié médiaire des élytres vers les sept huitièmes ou six septièmes de la longueur, ordinairement liée vers son milieu antérieur, avec l'extrémité de la septième, c'est-à-dire de l'externe des deux précédentes.

Obs. Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette espèce; les taches punctiformes du prothorax doivent parfois être, au moins en partie, peu distinctes; la couleur de celles des élytres est peut-être sujette à des variations de teintes, c'est-à-dire à se montrer quelquefois plus ou moins obscure.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0027$ (1 1/4 l).

Corps orbiculaire, ou à peu près; médiocrement convexe; pointillé; luisant; d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un blanc flavescent. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; d'un blanc roux, bordé de noirâtre.

Elytres colorées et peintes comme il a été dit : repli marqué d'un point noir, correspondant au point externe de la deuxième rangée. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flavescent : épimères des médi et postpectus et postépisternums, blanchâtres.

Patrie : le Mexique (collect. Hope).

17. **P. rufosignata.** *Brièvement ovale; médiocrement convexe et d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax orné de cinq taches rousses. Elytres à huit ou neuf taches rousses ou brunâtres, de formes diverses : trois, voisines de la suture : deux, moins rapprochées du bord externe : quatre (ou trois quand les deux antérieures sont confondues), dans la direction du calus à l'angle sutural : cinq sur la première moitié, quatre, presque en forme de croix oblique sur la seconde : l'antérieure ou médiaire de cette croix, obliquement transversale, sur le disque, et presque liée à angle droit avec l'interne.*

Psyllobora rufosignata, Dej. Catal. p. 458.

État normal. *Prothorax* flavescent, d'un blanc flave, d'un blanc roussâtre, ou parfois d'un jaune flave, avec le rebord latéral et moins sensiblement l'antérieur, translucides; paré de cinq taches rousses ou d'un roux brunâtre : une, petite, située au-devant de l'écusson, vers les deux tiers de la longueur : quatre, rayonnant au-devant des deux tiers médiaires de la base : les deux postérieures, les plus grosses, presque en forme de triangle, à côté externe le plus court, liées à la base près de la tache antéscutellaire et prolongées chacune jusques au-delà du point intermédiaire entre le milieu et l'angle postérieur, souvent liées entre elles et couvrant la tache antéscutellaire : les deux antérieures, subpunctiformes ou obtriangulaires, placées du quart aux trois cinquièmes, joignant presque chacune la ligne médiane, souvent unies ensemble en forme de tache transversale et liées postérieurement ou à peu près à la tache antéscutellaire. *Elytres* flavescentes, d'un blanc flavescent, à rebord subtranslucide; ornées chacune de huit ou neuf taches rousses ou en partie brunes ou d'un roux brunâtre : trois près de la suture, ne laissant entre elles et celle-ci qu'une bordure très-étroite de la couleur du fonds : trois ou quatre longitudinalement disposées du calus à l'angle apical : deux près du bord externe : la première, ordinairement oblongue ou en ovale-oblong, s'écartant graduellement de la suture d'avant

en arrière, à peine prolongée au-delà du huitième de la longueur : la deuxième, sur le calus, subpunctiforme, mais souvent liée à la quatrième : les troisième, quatrième et cinquième en rangée transversale : la troisième, naissant au-dessous de l'écusson ou parfois entre la suture et la première tache, souvent liée alors au côté antéro-interne de celle-ci, presque en forme d'accent renversé et allongé, c'est-à-dire élargie d'avant en arrière, prolongée jusqu'aux trois septièmes, arrondie à son extrémité : la quatrième en forme de bande longitudinale, graduellement un peu plus large d'avant en arrière, tronquée à sa partie postérieure, prolongée du quart à la moitié, mais souvent liée et confondue avec celle du calus : la cinquième ou externe, en carré plus ou moins allongé, du quart aux deux cinquièmes ou un peu plus, plus voisine de la quatrième que du bord externe : les sixième et septième sur la même ligne transversale à partir des quatre septièmes de la longueur : la sixième, oblongue, presque liée par son extrémité externe à l'angle postéro-externe de la quatrième, prolongée en ligne transversalement oblique, jusqu'aux deux tiers ou un plus de la longueur, vers le quart interne de la largeur où elle se lie à la huitième : la septième, un peu plus postérieurement prolongée que la sixième, mais sur la même ligne longitudinale que la cinquième : les huitième et neuvième, presque sur la même rangée transversale : la huitième, subparallèle, prolongée parallèlement à la suture des trois cinquièmes aux cinq sixièmes ou un peu plus, liée ou presque liée par son angle antéro-externe à la partie postérieure de la sixième avec laquelle elle forme un angle très-ouvert : la neuvième, un peu plus postérieure à ses parties antérieure et postérieure, en ovale rétréci en devant, presque dans la direction des septième et cinquième, mais un peu moins rapprochée du bord externe.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les taches au lieu d'être séparées, sont plus ou moins liées ensemble, de telle façon que les trois basilaires forment une bordure couvrant les deux tiers médiaires de la base et les antérieures une tache obtriangulaire. Quelquefois même ces taches sont toutes liées et presque entièrement confondues ensemble.

Variations des Élytres.

Var. A. *Une ou plusieurs taches liées ensemble.*

Obs. Souvent, ainsi que je l'ai dit, la tache du calus s'unit avec la quatrième ou intermédiaire de la deuxième rangée, de manière à n'en former qu'une, et les élytres, suivant l'une ou l'autre de ces circonstances, présentent huit ou neuf taches ; quelquefois la quatrième se lie encore par sa partie postérieure avec la sixième ou interne de la troisième rangée, qui souvent s'unit elle-même à la huitième. Parfois la cinquième s'allonge jusqu'à l'angle antéro-externe de celle du calus ; enfin, plus rarement la huitième se lie presque à la partie interne postérieure de la neuvième.

Long. 0^m,0045 (2^l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3^l).

Corps très-brièvement ovale ; médiocrement convexe ; pointillé ; luisant et d'un blanc flavescent en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire ; roux. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un roux flave. *Pieds* d'un blanc flave ou d'un flave roussâtre.

PATRIE : le Brésil, province de Serra d'Estrella (collect. Dejean (*type*), Muséum de Paris, etc.).

Obs. Les taches des élytres couvrent une plus grande surface que le fonds ; quelques-unes, les deux juxta-suturales antérieures surtout, sont parfois brunes ou brunâtres, et sembleraient indiquer que les autres peuvent quelquefois aussi avoir une teinte moins claire.

18. **P. divisa** ; FABRICIUS. *Suborbiculaire ; médiocrement convexe et d'un blanc roussâtre en dessus. Prothorax paré de quatre à cinq taches brunes ou d'un roux brunâtre, ces taches souvent unies. Elytres ornées chacune de huit (ou sept quand celle du calus se confond avec la suivante) taches : quatre prolongées jusqu'à la moitié de la longueur : trois en arc transversal couvrant des quatre septièmes aux deux tiers : une postérieure subarrondie : trois des antérieures souvent liées entre elles, ainsi que celles de l'arc.*

ÉTAT NORMAL *Prothorax* d'un blanc flavescent ou d'un blanc roussâtre, avec les bords extérieur et moins sensiblement l'antérieur, subtranslucides ; paré de quatre taches brunes, d'un brun roux ou d'un roux brunâtre, rayonnant en demi-cercle au-devant des deux tiers médiaires de la base : les postérieures triangulairement élargies de dedans en dehors, liées ou à peu près à la base : les antérieures,

obtriangulaires, voisines chacune de la ligne médiane; offrant parfois la trace d'une petite tache antéscutellaire. *Elytres* d'un blanc flavescent ou roussâtre, avec le rebord de la gouttière subtranslucide; ornées chacune de huit taches brunes, d'un brun roux ou d'un roux brunâtre (souvent réduites à sept par l'union intime de celle du calus avec celle qui la suit postérieurement) : quatre, sur la première moitié de chaque étui et quatre sur la seconde : la première en parallélogramme allongé, près de trois fois aussi longue que large, ne laissant entre elle et la base d'une part et la suture de l'autre qu'une bordure étroite, prolongée jusqu'à la moitié de la longueur : la deuxième, en forme de gros point, sur le calus : la troisième, en forme de parallélogramme de moitié plus long que large, longitudinalement placée au-dessous de celle du calus, et souvent confondue avec elle, un peu moins large que la première, à peine séparée de celle-ci avec laquelle elle s'unit souvent : la quatrième à peu près égale à la troisième, un peu moins postérieurement prolongée, à peine séparée d'elle, limitée au côté externe par le sillon de la gouttière : les cinquième, sixième et septième, disposées en rangée transversale arquée, limitée en devant aux quatre septièmes de la longueur, un peu plus postérieure au côté interne : la cinquième, oblongue ou faiblement rétrécie d'avant en arrière, ne laissant, comme la première, entre elle et la suture qu'une bordure étroite de la couleur foncière, prolongée des trois aux quatre septièmes de la longueur, presque une fois plus longue que large, souvent liée à la sixième : celle-ci, suborbiculaire ou irrégulière, ne dépassant pas à son côté externe celui de la troisième : la septième, de forme et de grandeur presque égale à la quatrième, prolongée des quatre septièmes aux trois quarts, limitée extérieurement par le sillon de la gouttière : la huitième, subarrondie ou parfois presque en triangle étroit et allongé vers les cinq sixièmes.

Variations du Prothorax.

Obs. Parfois les deux postérieures forment, en s'unissant, une bordure basilaire sur les deux tiers médiaires de la base; souvent alors les antérieures s'unissent entre elles; quelquefois enfin les unes et les autres se lient de manière à laisser peu distinct le dessin primitif.

Variations des Élytres.

Var. A. *Deux ou plusieurs des taches des élytres liées entre elles, mais de manière à permettre encore de reconnaître le dessin typique.*

Obs. Ce sont ordinairement les première et troisième, cinquième et sixième, et quelquefois, mais plus rarement, les troisième et quatrième qui s'unissent ainsi.

Var. B. *Deux ou plusieurs taches des élytres liées entre elles de manière à ne plus laisser reconnaître le dessin primitif.*

α. Troisième tache prolongée jusqu'à la deuxième, avec laquelle elle se confond.

Obs. Souvent alors les deuxième et troisième ainsi confondues se lient avec la première, dont elles rappellent la forme et la grandeur, et la cinquième s'unit à la sixième. Les élytres semblent alors sur la majeure partie de leur surface, brunes, d'un brun roux ou d'un roux brunâtre, ordinairement d'une teinte plus pâle postérieurement, ornées d'une bordure basilaire et d'une suturale étroites, d'une bordure externe limitée par la gouttière, d'une bande transversale postmédiaire et un peu arquée, et de la partie postérieure moins une tache subarrondie, d'un blanc roussâtre.

Coccinella divisa, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 382. 138. (suivant le type conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 199. 140.

β. Cinquième et sixième taches unies en forme de triangle, dont le côté le plus large regarde la partie postéro-externe.

γ. Troisième et quatrième confondues, ainsi que les cinquième et sixième.

Obs. Dans cette variété, comme dans les précédentes, les deuxième et troisième intimement liées entre elles, se confondent presque aussi avec la première.

Long. 0^m,0034 à 0^m0045 (2 à 2 1/2^l). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0036 (1 1/3 à 1 2/3^l).

Corps suborbiculaire; médiocrement convexe; pointillé; luisant; d'un blanc flavescent ou roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire, brun ou roussâtre. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un roux brunâtre sur les médi et pospectus et la partie médiaire des deux ou trois premiers arceaux : épimères des médi et postpectus et postépisternums, flaves : côtés du ventre d'un flave roussâtre. *Pieds* roux ou d'un roux brunâtre plus ou moins pâle.

Patrie : l'Amérique méridionale (Fabricius (*type*); le Brésil (collect. Germar et Schaum); Surinam (Hope).

Obs. Les taches sont en général d'une teinte d'autant plus foncée qu'elles se rapprochent davantage de l'état normal; la couleur perd en intensité ce qu'elle gagne en étendue.

19. **P. intricata.** *Suborbiculaire ; médiocrement convexe et d'un blanc flavescent ou roussâtre. Prothorax orné de quatre taches d'un roux brun, disposées presque en carré, sur le tiers médiaire. Elytres parées chacune de huit taches également d'un roux brun : deux, subbasilaires, subparallèlement prolongées sur le tiers interne jusqu'aux deux cinquièmes : deux, sur le tiers médiaire, longitudinalement liées chacune à une suivante, du quart aux trois quarts : la postérieure interne, oblique, presque unie à une juxta-suturale : la dernière, dans l'espace angulaire formé par la postérieure externe et l'oblique : ces taches laissant du tiers aux deux tiers, un espace ovalaire et juxta-sutural de couleur foncière.*

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent, translucide à son bord antérieur et jusqu'au tiers environ de la largeur des latéraux ; paré de quatre taches d'un brun roux ou d'un roux brun ou brunâtre, presque disposées en carré : les postérieures moins petites, liées à la base, sensiblement plus rapprochées chacune du milieu de celle-ci que de l'angle postérieur : les antérieures, subpunctiformes, placées du quart ou un peu plus aux quatre septièmes de la longueur, plus voisines de la ligne médiane que les postérieures. *Elytres* d'un blanc flavescent ou roussâtre, avec la tranche translucide; parées chacune de huit taches d'un brun roux, d'un roux brun ou brunâtre : les première et deuxième, naissant très-près de la base, sur le tiers interne de celle-ci, longitudinalement et subparallèlement prolongées jusqu'aux deux cinquièmes : la première, moins étroite d'avant en arrière, séparée de la suture et de la deuxième par un espace linéaire très-étroit : la deuxième, de largeur à peu près égale, peu sensiblement arquée en dehors : les troisième et quatrième, naissant vers le quart de la longueur, occupant le tiers médiaire ou un peu plus, longitudinalement et parallèlement prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus : la troisième ou interne, un peu plus antérieurement et postérieurement prolongée, curvilinéairement rétrécie au côté interne de sa moitié postérieure, presque liée en devant à la moitié postéro-externe de la deuxième, séparée de la quatrième par un intervalle linéaire : les cinquième et sixième, liées chacune à l'extrémité postérieure de l'une des précédentes : la sixième ou externe paraissant former la continuation de la quatrième, dont elle est rendue distincte par le rétrécissement qui indique leurs limites, pro-

longée au moins jusqu'aux trois quarts de la longueur : la cinquième ou interne, unie à la troisième, obliquement dirigée d'avant en arrière jusqu'au quart interne, et tronquée obliquement à son extrémité presque aux trois quarts de la longueur : la septième, voisine de la suture, dont elle n'est séparée, comme la première, que par une bordure suturale très-étroite, de couleur foncière, prolongée des deux tiers ou un peu plus, aux cinq sixièmes, arquée à son bord externe, liée ou à peu près, dans sa moitié antéro-externe, à la partie postérieure de la cinquième, la huitième, petite, presque en triangle allongé, placée dans l'écartement angulaire existant entre les sixième, cinquième et septième, séparées de celles-ci par un intervalle linéaire : les diverses taches laissant de la couleur foncière 1° une bordure étroite le long de la suture et sur le tiers interne de la base interne ; 2° une bordure externe égale en devant aux deux tiers de la largeur, et à peu près égale au tiers à partir des deuxième et troisième taches ; 3° un espace juxta-sutural prolongé du tiers aux deux tiers, sur les trois septièmes internes de la largeur; 4° l'intervalle linéaire séparant les première et deuxième taches ; 5° l'intervalle également linéaire et postérieurement bifurqué, séparant les quatrième et sixième taches, d'une part, des troisième et cinquième et huitième, d'autre part, et les cinquième et huitième.

Long. $0^m,0039$ (1 3/4l). — Larg. $0^m,0034$ (1 1/2l).

Corps suborbiculaire; pointillé; d'un blanc flavescent ou roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* brun ou obscur. *Elytres* relevées extérieurement en une tranche faiblement déclive, égale au septième environ de la largeur, à la moitié de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roussâtre.

PATRIE : la Colombie. (collect. Buquet).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *P. graphica ;* mais elle s'en distingue facilement par son corps moins ovale, par ses côtés largement translucides ; par les taches postérieures du prothorax plus rapprochées du milieu ; par la disposition de celles des élytres ; par la largeur de la tranche de ces dernières parties.

20. **P. graphica.** *Brièvement ovale ; médiocrement convexe et d'un*

blanc flavescent ou roussâtre. Prothorax à quatre taches d'un brun roux, disposées en rangée semi-circulaire. Elytres ornées chacune de huit taches également d'un brun roux ou d'un roux brunâtre, quatre (dont les extrêmes moins antérieures), longitudinales (libres entre elles, et dont la troisième pas plus postérieurement prolongée) sur la première moitié : quatre: sur la seconde : l'externe de celle-ci longitudinalement unie à l'externe des antérieures : une, juxta-suturale des quatre aux cinq sixièmes : deux intermédiaires, dont l'antérieure liée à la subexterne de celles de devant, et dont la postérieure à peine plus postérieure que l'externe : ces taches laissant des quatre septièmes aux quatre cinquièmes, un espace juxta-sutural de couleur foncière.

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent ou roussâtre, avec les côtés peu ou point translucides; paré de quatre taches noires disposées en demi-cercle au-devant de la moitié médiaire de la base : les deux postérieures, moins petites, presque en forme de triangle inéquilatéral à côté externe plus court, liées ou à peu près à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci : les antérieures, plus petites, obtriangulaires, situées une de chaque côté de la ligne médiane, du quart à la moitié ou un peu plus de la longueur. *Elytres* d'un blanc flavescent ou roussâtre, à rebord subtranslucide; ornées chacune de huit taches d'un brun roux ou d'un roux brunâtre : quatre, allongées sur la moitié antérieure : quatre, plus ou moins courtes sur la moitié postérieure : la première, naissant au sixième de la longueur, prolongée jusqu'aux quatre septièmes, quatre à cinq fois aussi longue que large, graduellement moins étroite et moins rapprochée de la suture d'avant en arrière : la deuxième, la plus antérieure, commençant près de la base, moins distante dans ce point de la suture que la largeur de son diamètre, graduellement rétrécie d'avant en arrière, prolongée jusqu'aux trois septièmes, n'offrant pas en largeur en devant le tiers de sa longueur : la troisième, à peine aussi antérieure que la deuxième, naissant sur le calus, un peu plus rétrécie au-dessous de celui-ci (et peut-être chez d'autres exemplaires constituant deux taches, dont une punctiforme, sur le calus), progressivement élargie ensuite au côté interne, prolongée aussi postérieurement, mais pas plus que la première, obliquement tronquée à son extrémité, et terminée à sa partie postéro-interne en angle aigu rapproché de la partie postéro-externe de la première, en enclosant incomplètement la deuxième : la quatrième,

placée en dehors de celle du calus, dont elle reste uniformément très-rapprochée, en ligne faiblement arquée à son côté externe, distante du bord extérieur d'un espace égal à son diamètre, naissant au cinquième de la longueur, deux fois aussi longue que large, obliquement tronquée, et dans le même sens que la troisième, dans les trois quarts externes de son extrémité, liée, par la partie postéro-interne de cette extrémité, à la huitième ou externe des quatre postérieures : la cinquième ou interne de celles-ci, en ovale allongé, deux fois environ aussi longue que large, très-voisine de la suture, des quatre aux cinq sixièmes de la longueur, correspondant à peu près à la première, en laissant entre les première et sixième taches et la suture, un espace égal au sixième environ de la longueur et aux deux septièmes de la largeur : les sixième et septième, obliquement transversales, placées au-devant l'une de l'autre : la sixième, ou antérieure, liée par sa partie antéro-externe à l'angle postéro-externe de la troisième, dont elle reste séparée ensuite par un espace linéaire, subtriangulaire, graduellement moins étroite du dehors en dedans jusqu'aux deux septièmes internes, où elle s'arrête : la septième, presque en carrée oblique, séparée par un espace linéaire des cinquième, sixième et huitième, qui l'enclosent de trois côtés, un peu moins postérieurement prolongée que la cinquième : la huitième, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, dans la direction de la quatrième, dont elle ne paraît distincte que par le rétrécissement ou l'entaille qui indique leurs limites, à peine moins postérieurement prolongée à son angle postéro-interne que la septième à son angle postéro-externe : ces diverses taches laissant de la couleur du fonds 1° une bordure étroite le long de la suture et sur les trois quarts internes de la base ; 2° une bordure externe égale au cinquième ou au sixième de la largeur vers le tiers de la longueur ; 3° un espace irrégulier occupant des quatre septièmes aux cinq sixièmes de la longueur, sur les deux septièmes internes ; 4° deux lignes postérieurement convergeantes enclosant la deuxième tache ; 5° une ligne longitudinale séparant les quatrième et huitième taches d'une part, des troisième, sixième et septième, de l'autre : 6° deux lignes courtes et obliquement transversales : l'une, moins oblique, séparant la majeure partie de l'extrémité de la troisième, de la sixième : l'autre, séparant la sixième de la septième tache ; 7° enfin, une ligne ou espace étroit entre le côté externe de la cinquième et le côté interne des sixième et septième.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches sont souvent plus ou moins liées entre elles.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0026 (1 1/5l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé; d'un blanc flavescent ou roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* roussâtre. *Elytres* offrant, à partir de l'angle huméral, une gouttière à rebord peu large; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc sale et roussâtre : épimères des médi et postpectus, et postépisternums plus pâles que les autres parties pectorales.

Patrie : le Brésil (collect. Reiche).

21. **P. hybrida.** *Très-brièvement ovale. Médiocrement convexe et d'un blanc flavescent ou roussâtre. Prothorax à quatre taches d'un brun roux, disposées en rangée semi-circulaire. Elytres ornées chacune de huit taches brunes ou d'un roux brunâtre, quatre (dont l'externe moins antérieure) allongées (les première et deuxième liées à leurs extrémités, et la troisième plus postérieurement prolongée) sur la première moitié : quatre sur la seconde : l'externe de celles-ci longitudinalement unie à l'externe des antérieures : une juxta-suturale, des deux tiers aux sept huitièmes : deux intermédiaires, dont l'antérieure liée à la subexterne de celles de devant, et dont la postérieure de moitié au moins plus postérieure que l'externe : ces taches laissant, de la moitié aux deux tiers, un espace juxta-sutural de couleur foncière.*

Psyllobora hybrida, Dej. Catal. p. 458.

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent ou roussâtre, avec les côtés et moins largement le bord antérieur, translucides; paré de quatre taches brunes, d'un brun roux ou d'un roux brunâtre, disposées en rayonnant ou en demi-cercle, au-devant des trois cinquièmes au deux tiers médiaires de la base : les deux postérieures, liées à celle-ci et ordinairement unies entre elles, graduellement moins étroites du milieu presque au tiers externe : les deux antérieures, obtriangulaires, situées, une de chaque côté de la ligne médiane, du sixième aux trois cinquièmes de la longueur; offrant souvent une très-petite tache au-devant du point de réunion des deux basilaires.

Elytres d'un blanc flavescent ou roussâtre ; parées chacune de huit taches brunes, d'un brun roux ou d'un roux brunâtre : quatre, allongées sur la moitié antérieure ; quatre, de formes diverses sur la moitié postérieure : les première et deuxième, naissant près de la base, longitudinalement prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus de la longueur, sur les deux cinquièmes internes, liées à leurs deux extrémités : la première, séparée par une espace linéaire de la suture et de la deuxième, graduellement moins étroite d'avant en arrière : la deuxième, progressivement rétrécie d'avant en arrière : la troisième, naissant également près de la base, couvrant le calus qui la limite à son côté externe, prolongée longitudinalement, en droite ligne à son côté externe, en arc faible et rentrant à son côté interne, séparée de la deuxième par un espace linéaire, obliquement terminée à son extrémité postérieure, plus postérieurement prolongée à son angle postéro-interne que les première et deuxième : la quatrième, placée en dehors de celle du calus dont elle reste uniformément très-rapprochée, naissant au cinquième de la longueur, en ligne faiblement arquée à son côté externe, distante du bord extérieur d'un espace au moins égal à son diamètre, linéairement séparée de la troisième, deux fois au moins aussi longue que large, liée par sa partie postérieure à la huitième, ou externe des quatre postérieures : la cinquième, ou interne de celle-ci, trois fois environ aussi longue que large, très-voisine de la suture des trois cinquièmes ou un peu plus aux sept huitièmes de la longueur, correspondant à peu près à la première, laissant entre la partie postérieure de celle-ci, les angles internes des troisième et cinquième, et la suture, un espace à peine égal au sixième de la longueur et au quart ou un peu plus de la largeur : les sixième et septième, obliquement transversales, placées au-devant l'une de l'autre : la sixième ou antérieure, liée par sa partie antéro-externe à l'angle postéro-externe de la troisième, dont elle reste ensuite séparée par un espace linéaire, subtriangulaire, graduellement élargie de dehors en dedans jusqu'aux deux septièmes ou au quart interne où elle s'arrête : la septième, en virgule renversée, graduellement élargie d'avant en arrière, séparée par un espace linéaire des cinquième, sixième et huitième, au moins aussi postérieurement prolongée que la cinquième, et presque des trois quarts de sa longueur plus que la huitième : celle-ci, pareille à la quatrième, à laquelle elle ne tient que par la partie interne de son bord antérieur, en demi-ovale longi-

tudinal, prolongée jusqu'aux trois quarts : ces diverses taches laissant de la couleur du fonds 1° une bordure étroite le long de la suture et sur la moitié interne de la base, et moins étroite sur le quart suivant; 2° une bordure externe égale au cinquième ou au sixième de la largeur vers le tiers de la longueur ; 3° un espace juxta-sutural occupant de la moitié aux deux tiers, ou un peu moins de la longueur sur les deux septièmes de la largeur ; 4° une ligne servant à séparer les première et deuxième taches, excepté à leurs extrémités ; 5° une ligne longitudinale, séparant les quatrième et huitième taches d'une part, des troisième, sixième et septième de l'autre ; 6° deux lignes courtes, obliquement transversales : l'une, moins oblique, séparant la majeure partie de la troisième de la sixième : l'autre, séparant la sixième de la septième tache ; 7° enfin, une ligne ou espace étroit entre le côté externe de la cinquième, et le côté interne de la sixième et de la septième.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches sont souvent plus ou moins liées ou confondues entre elles.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Quelques-unes des taches liées entre elles, au moins en partie.*

Obs. Ce sont ordinairement les troisième et quatrième, sixième et troisième, sixième et cinquième qui ont le plus de tendance à s'unir, et dont les intervalles linéaires qui les séparent dans l'état normal, tendent le plus facilement à disparaître, au moins en partie.

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0036$ ($1\ 2/3^l$).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé; d'un blanc flavescent ou roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; brun. *Elytres* offrant, à partir de l'angle huméral, une gouttière à rebord peu ou médiocrement large; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave ou d'un roux testacé : épimères des médi et postpectus, et postépisternums, d'un blanc flave.

Patrie : diverses parties du Brésil (collect. Dejean (*type*), Germar et Schaum, Muséum de Paris, voyage de MM. de Castelnau et Deville).

Obs. Elle a tant d'analogie pour le dessin des élytres avec la *P. graphica*, qu'on serait tenté de la considérer comme une variété de celle-ci ; mais, outre qu'elle est moins petite et plus arrondie, les exemplaires assez nombreux que j'ai eus sous les yeux, m'ont tous offert les caractères distinctifs suivants : 1° les première et deuxième taches égales en longueur, ne dépassant pas la moitié de l'élytre et liées à leurs extrémités : 2° la troisième, plus postérieurement prolongée à son angle postéro-interne que les deux précédentes : 3° la cinquième, beaucoup plus longue et plus étroite : 4° la septième, de forme différente et dépassant environ des trois quarts de sa longueur l'extrémité postérieure de la huitième.

22. P. Mocquerysii. *Suborbiculaire; médiocrement convexe et d'un blanc flavescent. Prothorax à quatre taches d'un roux brun, disposées en rangée semi-circulaire. Elytres ornées chacune de six taches brunes, trois (dont l'externe moins antérieure) allongées, (la première couvrant les deux cinquièmes internes, à peine moins postérieurement prolongée) sur la première moitié : trois sur la deuxième : l'externe de celle-ci longitudinalement unie à l'externe des antérieures : une en arc longitudinalement oblique, liée à l'intermédiaire des antérieures : la sixième placée dans l'angle formé par les deux autres, beaucoup plus postérieure que l'externe sous laquelle elle se recourbe : ces taches laissant, de la moitié aux cinq huitièmes, un espace juxta-sutural de couleur foncière.*

Long. 0^m,0052 (2 1/3 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Patrie : Bahia. Découverte par M. Mocquerys, de Rouen, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Elle a tant d'analogie avec la *P. hybrida*, qu'elle semble n'en être qu'une variété, dont les première et deuxième taches d'une part, et les sixième et cinquième de l'autre, se seraient confondues ; cependant l'exemplaire unique dont j'ai eu la communication m'a paru s'en distinguer par une taille moins petite, une forme encore plus arrondie, c'est-à-dire plus éloignée de l'ovalaire ; par la tache intermédiaire et qui serait la troisième de la *P. hybrida*, à peine plus postérieurement prolongée que la première ; par l'espace servant à séparer cette tache intermédiaire de la suivante, moins linéaire, moins étroit ; par l'espace juxta-sutural de couleur foncière, plus restreint ;

et, surtout, par la forme de la tache intermédiaire postérieure et de l'espace linéaire qui sépare cette tache de sa voisine interne : dans la *P. hybrida*, la raie de couleur foncière qui sépare les quatrième et huitième d'une part, des troisième, sixième et septième de l'autre, est en ligne droite jusqu'à l'extrémité; dans la *P. Mocquerysii*, cette ligne se recourbe en dehors, parce que la tache intermédiaire (la correspondante de la septième), qui est plus postérieurement prolongée, se recourbe elle-même sous l'externe : dans la *P. hybrida*, l'espace linéaire qui sépare la septième, de la sixième d'une part et de la cinquième de l'autre, est formé de deux lignes qui se rencontrent à angle ouvert; dans l'espèce qui nous occupe cette ligne est faiblement arquée; il ne serait pas impossible cependant que ces différences ne fussent qu'une anomalie.

23. **P. Germari.** *Brièvement ovale; médiocrement convexe et d'un blanc sale ou flavescent. Prothorax orné de quatre taches subpunctiformes d'un brun roux. Elytres parées chacune de deux grosses taches d'un noir brun, ne laissant de la couleur foncière qu'une bordure périphérique, étroite à la base et surtout le long de la suture, limitée par la gouttière au côté externe, et une bande au moins aussi large que cette dernière bordure, obliquement transversale des trois septièmes externes aux quatre septièmes internes.*

Long. $0^m,0052$ (2 1/3l). — Larg. $0^m,0042$ (1 7/8l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé; d'un blanc sale, flavescent ou roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, concolores. *Prothorax* marqué de quatre taches subpunctiformes, brunes, d'un brun roux ou d'un roux brunâtre, disposées presque en carré : les postérieures, liées ou à peu près à la base, sur le tiers médiaire ou un peu plus de celle-ci : les antérieures, plus rapprochées de la ligne médiane : ces taches parfois étendues et décolorées. *Ecusson* triangulaire; d'un brun noir. *Elytres* d'un blanc sale ou flavescent, ornées chacune de deux grosses taches noires ou brunes, couvrant la majeure partie de leur surface, de telle sorte qu'il ne reste de la couleur foncière qu'une bordure suturale étroite, une bordure basilaire à peine moins étroite, une bordure externe ayant pour limite le côté interne de la gouttière et une bande obliquement transversale, dirigée environ des trois septièmes externes aux

quatre septièmes internes, sensiblement plus large à ses extrémités, surtout à l'interne, égalant vers la suture le sixième médiaire de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roux ou testacé : épimères des médi et postpectus et postépisternums, flavescents.

PATRIE : le Brésil (collect. Germar).

Je l'ai dédiée au savant professeur de Halle, à qui l'Entomologie doit de nombreux et utiles travaux.

Obs. La tache postérieure a en devant, vers son quart externe, une très-légère entaille qui pourrait faire soupçonner que cette tache est formée de la réunion et de la confusion de plusieurs; dans tous les cas, la largeur, la position et la direction de la bande transversale, rendent cette espèce distincte entre toutes les autres.

A cette division appartiennent peut-être les espèces suivantes que je n'ai pas vues.

Coccinella pusilla; CASSTROEM. *Convexe; glabre et d'un flave pâle, en dessus. Elytres parées chacune de quatre taches punctiformes noires, disposées presque en carré.*

Coccinella pusilla, CASSTROEM, Nov. Ins. Spec. *in* THUNB. Dissert. Acad. p. 16. pl. fig. 32. — *Id.* Edit. Gott. p. 138. pl. 7. fig. 32. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1636. 107. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 82. 5. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 190. 107.

Long. 0m,0016 (3/4 l) environ.

Obs. A en juger par la figure, le corps est suborbiculaire; paré sur chaque élytre de deux points noirs, situés près de la suture, vers le tiers et les deux tiers, et de deux taches subpunctiformes ou de deux traits courts, de même couleur, disposés avec les points en carré oblique : ces traits représentant une ligne prolongée du calus aux trois quarts de la longueur, et interrompue dans son tiers médiaire.

Le prothorax, quoique l'auteur n'en parle pas, doit vraisemblablement offrir les traces de quatre ou cinq points roussâtres.

Coccinella nassata; ERICHSON. *Hémisphérique. Front et Prothorax blanchâtre : celui-ci à cinq taches noires. Elytres flaves, ornées chacune de neuf taches noires : deux, trois, trois, une. Dessous du corps noir. Jambes et tarses, flaves.*

Coccinella nassata, ERICHSON, Beytr. zur Insectenfaun. v. Angola, *in* WIEGMANN'S Arch. t. 9. première part. p. 266. 122.

Long. 0^m,0028 (1 1/3 l).

Corps pointillé. *Antennes* flaves. *Tête* blanche en dessus, noire en dessous. *Prothorax* blanchâtre, orné de cinq taches noires : trois basilaires : deux sur le milieu. *Elytres* flaves, parées chacune de neuf taches noires assez grandes : deux, près de la base : trois vers le milieu de la longueur, dont l'externe prolongée jusqu'au bord : trois après le milieu, dont l'interne suturale et commune aux deux étuis : une près de l'extrémité. Poitrine et abdomen, noirs : méso et métasternums et épimères des médi et postpectus, blancs. Cuisses noires, à base blanche ; jambes et tarses flaves.

PATRIE : le royaume d'Angola.

Genre *Vibidia*, VIBIDIE ; Mulsant.

CARACTÈRES. *Prothorax* échancré en devant en arc faible et régulier, sans sinuosités postoculaires marquées. *Antennes* à dernier article une fois plus long que large. *Elytres* à gouttière étroite, à rebord brusquement relevé. *Corps* ovale. *Mésosternum* entier.

Prothorax assez élargi d'avant en arrière sur les côtés, en ligne à peine courbe dans les deux premiers tiers, subarrondi aux angles postérieurs ; relevé en rebord subtranslucide, latéralement et sur les côtés de la base ; bissinueusement en arc faible et dirigé en arrière, à celle-ci; peu convexe. *Elytres* d'un quart à un tiers plus larges en devant que le prothorax ; en ovale tronqué ou faiblement en arc rentrant dans leur moitié médiaire, en devant ; subarrondies aux épaules ; subarrondies ou largement en ogive, à l'extrémité ; convexes ou médiocrement convexes ; assez brusquement relevées sur les côtés en une gouttière étroite, et graduellement rétrécie après la moitié de la longueur.

1. **V. duodecim-guttata** ; PODA.

Vibidia 12-guttata, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes). p. 150. 1.

2. **V. bis-octo-notata.** *Ovale ; d'un flave tirant sur le roux ou sur le blanc, en dessus. Prothorax orné de cinq points bruns ou roux.*

Elytres ornées chacune de huit à neuf taches subpunctiformes assez petites, noires : deux, subbasilaires : trois, en rangée transversale faiblement arquée en arrière, au tiers : deux, aux deux tiers, avec les traces d'une tache juxta-suturale complétant cette rangée transversale : une, subapicale.

Coccinella bis-8-notata, REICHE, *in* collect.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2^l). — Larg. $0^m,0025$ (1 1/8^l).

Corps ovale; pointillé; flave ou d'un flave blanchâtre, en dessus. *Tête* concolore : labre. *Antennes* et *Palpes* d'un roux flave : yeux noirs. *Prothorax* flave ou d'un blanc flavescent, subtranslucide à son bord antérieur; marqué de cinq points roux ou d'un roux fauve (et probablement bruns ou noirs dans l'état normal) : un, au-devant de l'écusson : quatre en rangée semi-circulaire au-devant de celui-ci : les postérieurs, liés à la base, chacun vers la sinuosité ou le quart externe de celle-ci : les antérieurs, voisins chacun de la ligne médiane, vers les deux cinquièmes de la longueur. *Ecusson* triangulaire; concolore. *Elytres* flaves, d'un flave blanchâtre ou roussâtre; ornées d'une bordure suturale d'un roux flave (qui peut-être acquiert d'autres fois une teinte moins claire), et chacune de huit ou neuf taches subpunctiformes et en général assez petites, noires : deux, près de la base : trois, ordinairement les moins petites, en rangée transversale, légèrement arquée en arrière, au tiers : trois, (dont l'interne à peine marquée) en rangée faiblement arquée, vers les deux tiers : une, subapicale : la première, étroite, oblique, postérieurement divergeante avec sa semblable, plus rapprochée de la suture que de la deuxième : celle-ci, subarrondie, sur le calus : la troisième ou interne de la première rangée, ovalaire, aux deux cinquièmes, aussi rapprochée de la suture que la partie postérieure de la première : la quatrième, un peu plus postérieure que les deux autres, subtriangulaire ou irrégulièrement arrondie : la cinquième, presque carrée ou subarrondie, généralement moins petite, un peu plus antérieure, même que la première, atteignant à peu près à son côté externe les limites de la gouttière : la sixième, punctiforme, aux deux cinquièmes internes de la largeur : la septième, à peu près semblable à celle-ci, aussi rapprochée du bord externe que la cinquième : la huitième, sur le disque, aux cinq sixièmes de la longueur; paraissant offrir les traces

d'une neuvième tache, voisine de la suture, qui formerait une troisième tache à la deuxième rangée. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux flave : épimères des médi et postpectus, et postépisternums d'un blanc flavescent.

PATRIE : l'Arabie (collect. Reiche).

Obs. Elle a beaucoup de rapport par le dessin de ses élytres, avec la *Thea variegata*, mais ses taches sont généralement petites ; l'interne de la troisième rangée est peu ou point apparente ; l'intermédiaire de la première rangée est un peu plus postérieure, de manière à donner à cette rangée une disposition légèrement arquée en arrière ; elle diffère d'ailleurs de cette espèce, par un corps moins brièvement ovale ou moins rapproché de la forme hémisphérique ; par sa bordure suturale roussâtre ; par la disposition des points noirs représentant les neuvième, septième, quatrième et troisième de la *T. variegata*, points qui dans la *bis-8-notata*, forment une rangée longitudinale sensiblement arquée en dedans, au lieu d'être rectiligne.

Genre *Thea*, THÉA ; Mulsant.

CARACTÈRES. *Prothorax* faiblement échancré en devant ; à angles antérieurs émoussés, à sinuosités postoculaires faiblement marquées. *Antennes* à dernier article comprimé, à peine de moitié plus long que large. *Corps* subhémisphérique ou brièvement ovale. *Mésosternum* entier.

Prothorax assez fortement élargi d'avant en arrière sur les côtés, en ligne peu courbe dans les deux premiers tiers, subarrondi aux angles postérieurs ; relevé latéralement en rebord peu large ; en arc faible dirigé en arrière et légèrement bissubsinueux, à la base ; convexe. *Elytres* d'un quart à un tiers plus larges en devant que le prothorax ; brièvement en ovale tronqué ou légèrement en arc rentrant, en devant ; en ogive, postérieurement ; convexes, relevées latéralement en une gouttière étroite, graduellement affaiblie après la moitié de la longueur.

1. **T. variegata**; FABRICIUS. *Brièvement ovale ; jaune, en dessus. Prothorax orné de cinq points noirs. Elytres parées chacune de neuf taches subpunctiformes assez grosses ou presque en carré plus ou moins*

long, noires : deux, subbasilaires : trois, très-rapprochées, en rangée transversale ou faiblement arquée, au tiers : trois en rangée presque semblable, aux deux tiers : une, subapicale, parfois liée à l'interne postérieure.

Coccinella variegata, Fabr. Spec. ins. 1. p. 99. 33. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 49. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 1. 278. 56. — *Id.* Syst. El. 1. p. 368. 69. (suivant le type existant dans la collection de Banks, à Londres). — Gmelin, C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1652. 86. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 63. 68. pl. 244. fig. 15. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1026. 57. pl. 2. fig. 20, *a*, *b*. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 297. 48. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 181. 77. — Thunb. Insect. capens. *in* Mém. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7. p. 366.

Coccinella 18-notata, Oliv. Entom. t. 6. p. 1029. 63. pl. 6. fig. 86. (suivant l'exemplaire typique existant au Muséum de Paris).

Coccinella cognata, Dej. Catal. p. 457. (*type*).

Long. 0^m,0039 (1 3/4 l). — Larg. 0^m,0029 (1 1/3 l).

Corps brièvement ovale ; pointillé ; luisant. *Tête* flave ou d'un jaune flave, marquée à sa partie postérieure de deux points noirs, souvent voilés en partie par le bord du prothorax (♂), ordinairement notée sur le milieu de l'épistome d'une tache également noire, prolongée sur une partie du front (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires*, d'un flave roussâtre. *Prothorax* jaune ou d'un jaune flave, paré de cinq taches ou points noirs : l'un petit, ovalaire, placé au-devant de l'écusson : les quatre autres disposés en rangée semi-circulaire, au-devant de celui-ci : les postérieurs, ordinairement moins petits, liés ou presque liés à la base, chacun vers le quart externe de celle-ci. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* jaune ou d'un jaune flave, ornées chacune de neuf taches noires, assez grosses : deux, près de la base : trois, en rangée transversale, un peu arquée, au tiers : trois, en rangée semblable vers les deux tiers : la dernière, subapicale : la première, ovalaire ou elliptique, oblique, postérieurement divergeante avec sa semblable, plus voisine de la suture que de la deuxième : celle-ci, subarrondie, sur le calus : la troisième ou interne de la rangée transversale, aux deux cinquièmes, voisine de la suture, en carré long : la quatrième, un peu plus antérieure que les deux autres, en carré moins étroit et plus régulier : la cinquième, subarrondie, liée ou à peu près au bord externe : la sixième ou interne de la seconde rangée, linéaire, petite, étroite, presque liée à la suture : la septième, un peu plus antérieure, la plus grosse de la rangée, irré-

gulière, subarrondie ou presque obtriangulaire : la huitième, arrondie, presque attenante au bord externe : la neuvième, subarrondie aux cinq sixièmes ou un peu plus de la longueur, un peu plus rapprochée de la suture que du bord extérieur, ayant ordinairement de la tendance à se rapprocher de la sixième, ou parfois liée à celle-ci : repli marqué d'une tache noire, correspondant à la cinquième tache, ou à l'externe antérieure. *Dessous du corps* noir, sur les médi et postpectus : épimères et postépisternums, flaves : ventre d'un flave roux, avec le milieu de ses premiers arceaux obscur, sur une assez faible (♂) ou sur une plus grande étendue (♀). *Pieds* d'un flave roussâtre (♂) : cuisses brunâtres ou brunes, au moins dans leur seconde moitié, sur une étendue graduellement plus grande et d'une manière plus marquée, des antérieures aux postérieures (♀).

Patrie : le Cap de Bonne-Espérance (Fabricius, collect. Banks (*type*), Dejean); la Nouvelle-Hollande (Muséum de Paris).

Obs. Olivier, après avoir donné la description et la figure de la *Cocc. variegata*, d'après l'exemplaire de la collection de Banks, paraît n'avoir plus reconnu cette espèce dans un individu qui se trouvait au Muséum de Paris, car il a décrit de nouveau ce dernier, sous le nom de *Cocc. 18-notata.*

Les neuvième, septième, quatrième et deuxième taches, forment une rangée longitudinale en ligne droite.

2. T. vigintiduo-punctata ; Linné.

Thea 22-punctata, Muls Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes) p. 159. 1.

Genre *Cleis*, Cléis.

(*Cleis*, nom mythologique.)

Caractères. *Prothorax* fortement échancré en devant; à angles antérieurs, avancés en forme de dent; à sinuosités postoculaires très-prononcées. *Elytres* en ogive postérieurement. *Corps* ovale. *Mésosternum* à peine échancré.

Prothorax assez fortement élargi d'avant en arrière sur les côtés, en ligne peu courbe dans les deux premiers tiers, subarrondi aux angles postérieurs; peu largement relevé en rebord subtranslucide, latéralement; bissubsinueusement en arc faible et dirigé en arrière,

à la base; médiocrement convexe. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus large que le prothorax; en ovale tronqué en devant; émoussés aux épaules; en ogive postérieurement; médiocrement convexes; relevées en rebord subtranslucide, sur les côtés.

1. **C. mirifica.** *Ovale. Prothorax d'un blanc flavescent, orné de sept taches brunes : trois triangulaires, couvrant les deux tiers médiaires de la base et quatre punctiformes, plus antérieures en rangée transversale. Elytres brunes, parées chacune de deux taches ovales ou subarrondies, voisines de la suture, (l'antérieure basilaire : la postérieure vers la moitié) et de trois taches marginales, d'un blanc flavescent (l'antérieure humérale, liée à la deuxième semi-orbiculaire, se terminant aux trois cinquièmes : la postérieure apicale).*

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent, orné à la base de trois taches triangulaires, et de quatre taches punctiformes en rangée transversale plus antérieure, noires : les taches triangulaires, couvrant les deux tiers médiaires de la base : l'intermédiaire ou antéscutellaire plus courte : les externes, avancées jusqu'à la moitié de la longueur, et souvent liées ou presque liées à une ligne, ou plutôt à une tache étroite, obtriangulaire, naissant un peu après la sinuosité postoculaire, de telle sorte que chacune de ces taches paraît s'avancer presque jusqu'au bord antérieur : les taches punctiformes intermédiaires placées une de chaque côté, et très-près de la ligne médiane, formant un quinconce avec l'antéscutellaire, encloses latéralement par le prolongement des triangulaires latérales, et en devant par une trace ou sorte de bande obscure, et peut-être accidentelle, parallèle au bord postérieur de l'échancrure : les latérales, près des trois cinquièmes du bord externe. *Elytres* brunes, parées chacune de deux taches subarrondies, voisines de la suture et de trois taches marginales, d'un blanc flavescent : la tache juxta-suturale antérieure, subarrondie, liée ou à peu près à la base dont elle occupe à peu près la moitié de la largeur, presque attenante à l'écusson : la postérieure, un peu plus grosse, plus ovale, située vers le milieu ou à peu près de la longueur, à peu près aussi voisine de la suture que la précédente : la marginale antérieure, naissant au tiers externe de la base, prolongée en se dilatant un peu jusqu'au quart du bord externe, liée sur cette partie à la suivante par une largeur double de celle du rebord : la deuxième, irrégulièrement semi-orbiculaire,

bornée aux trois cinquièmes : la troisième couvrant le tiers postérieur du bord externe, en laissant l'angle sutural étroitement bordé de brun, presque égale en largeur à l'humérale, un peu inégalement subparallèle au bord apical.

Obs. Les taches triangulaires externes du prothorax doivent probablement quelquefois être détachées de l'espèce de ligne qui leur sert de prolongement antérieur, et celle-ci être réduite à un point plus ou moins petit.

Long $0^m,0030$ (1 1/3l). — Larg. $0^m,0018$ (7/8l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent; ornée à sa partie postérieure de deux taches triangulaires brunes, et notées de deux rangées longitudinales et parallèles de points de même couleur, sur le front et sur l'épistome. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; brun. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit : repli, antépectus, pro, méso et métasternum, épimères des médi et postpectus, flaves. Médi, postpectus et ventre, bruns ou d'un brun noir. *Pieds* d'un flave testacé. Mésosternum à peine échancré.

Patrie : Mexique? (collect. Dupont).

2. C. Lynx. *Ovale; d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax orné de sept taches noires : trois, triangulaires couvrant les deux tiers médiaires de la base, et quatre punctiformes, plus antérieures, en rangée transversale. Elytres parées chacune 1° de deux bandes deux fois rétrécies : l'une naissant du calus, courbée en dedans : l'autre transversale presque aux deux tiers, enclosant près de l'écusson et vers le milieu, un ocelle marqué d'un point; 2° de deux petites taches : l'une, latérale vers le quart : l'autre, moins externe vers les trois cinquièmes; 3° d'une tache semi-lunaire et subapicale, d'un roux brunâtre.*

État normal. *Prothorax* d'un blanc flave, orné à la base de trois taches triangulaires et de quatre taches punctiformes en rangée transversale plus antérieure, noires : les taches triangulaires, couvrant les deux tiers médiaires de la base : l'intermédiaire ou antéscutellaire plus courte : les externes, avancés jusqu'à la moitié de la lon-

gueur et presque liées à un trait ou à une ligne courte naissant un peu après la sinuosité postoculaire : les taches punctiformes intermédiaires placées, une de chaque côté et très-près de la ligne médiane, formant un quinconce avec l'antéscutellaire, bornées ou encloses latéralement par le trait situé au-devant des triangulaires externes, presque liées à ce trait. *Elytres* d'un blanc flave ou flavescent, ornées chacune de deux bandes et de cinq taches d'un roux brunâtre : la bande antérieure, arquée, paraissant formée de trois taches unies ensemble : l'antéro-externe, punctiforme, sur le calus : l'intermédiaire, assez grosse, sur le disque, liée à la partie postérieure de la précédente : l'interne, formant avec sa pareille une tache suturale en losange : cette première bande courbée en demi-cercle au bord postérieur de la tache intermédiaire et anguleusement rétrécie au point de jonction de celle-ci et de la suturale, formant par son bord antérieur plus d'un demi-cercle dirigé en arrière, jusqu'au quart de la longueur, naissant du calus et remontant le long de la suture jusqu'au-dessous de l'écusson, enclosant une tache subarrondie et ocellée : la bande postérieure, transversale, paraissant également composée de trois taches : l'externe, ovale, liée au bord extérieur, des quatre septièmes aux trois quarts de la longueur : l'intermédiaire, la plus grosse, étendue du tiers externe jusque près de la suture, arquée et presque parallèle à la précédente à son bord postérieur, anguleusement avancée en devant au-dessous de la courbure de la tache intermédiaire de la bande antérieure, obliquement coupée d'avant en arrière et de dehors en dedans à son bord antérieur, c'est-à-dire rétrécie à son point de jonction avec la tache interne ou suturale : celle-ci réduite à une sorte de bordure très-étroite et liée ou à peu près en devant avec la tache en losange, progressivement et faiblement élargie jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur et rétrécie ensuite jusqu'aux cinq sixièmes : cette tache suturale formant ainsi avec l'intermédiaire, à leur bord antérieur, un demi-cercle dirigé en arrière, correspondant au demi-cercle dirigé en avant formé par le bord postérieur des taches correspondantes de la bande antérieure, et composant entre elles un cercle à peu près complet sur la suture, mais ouvert au côté externe, enclosant une tache ocellée et plus petite que celle qu'enferme le cercle antérieur : des trois autres taches, la première, petite, obtriangulaire, liée au bord externe, vers le quart de la longueur : la deuxième, plus

petite, étroite, presque en forme de trait assez court, près de la partie postéro-externe de la tache intermédiaire antérieure, aux trois cinquièmes de la longueur : la troisième, en forme d'arc dirigé en arrière, entre la bande postérieure et le bord apical, un peu plus rapprochée, de ce dernier.

Obs. Les taches triangulaires externes du prothorax doivent vraisemblablement être quelquefois liées à la tache petite et subpunctiforme antérieure située derrière la sinuosité postoculaire.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0020$ (7/8 l).

Corps ovale; assez médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent; ornée à sa partie postérieure de deux taches triangulaires noires, et notée de deux rangées longitudinales et parallèles de points de même couleur, sur le front et sur l'épistome. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire; d'un blanc flave, bordé ou taché de roux brunâtre dans sa seconde moitié. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit : repli, antépectus, pro, méso et métasternums, épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* d'un flave testacé. Mésosternum à peine échancré.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont).

Genre *Propylea*, Propylée; Mulsant.

Caractères. *Prothorax* fortement échancré; à angles antérieurs avancés en espèce de dent; à sinuosités postoculaires très-prononcées. *Elytres* subarrondies postérieurement. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers. *Corps* ovale.

1. P. quatuordecim-punctata; Linné.

Propylea 14-punctata, Mulsant. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes) p. 152. 1.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES MICRASPIAIRES.

Caractères. *Antennes* de onze articles, n'offrant pas le dernier

aplati en forme de disque. *Plaques pectorales* et *abdominales* existantes, atteignant à peu près le bord de l'arceau. *Ecusson* peu apparent, à peine aussi large que la douzième partie de la base d'une élytre. *Languette* échancrée.

Genre *Micraspis*, MICRASPE; Chevrolat.

Voy MULS. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 162.

1. **M. phalerata**; DAHL, inéd. LUCAS. *Subhémisphérique; flave en dessus. Prothorax orné de six points noirs : deux basilaires, quatre en rangée transversale. Elytres parées d'une bordure suturale étroite et chacune de deux bandes longitudinales, noires : la bande externe naissant sur le calus, prolongée jusqu'aux sept huitièmes : l'interne un peu moins antérieure, prolongée jusqu'aux trois quarts.*

♂ Tête et antépectus, entièrement flaves, méso et métasternums, de même couleur. Pieds flaves : cuisses postérieures marquées d'une tache noire, sur leur partie inférieure, près du genou.

♀ Tête flave, marquée d'une tache obscure sur le milieu du labre; ornée sur le tiers médiaire de l'épistome d'une tache en carré long ou parfois semi-lunaire, de même couleur; parée à sa partie postérieure d'un bandeau également noir, bidenté en devant, paraissant souvent réduit à deux taches quelquefois presque liées à celle de l'épistome. Antépectus noir, bordé de flave en devant. Sternums noirs. Pieds flaves : cuisses noires sur leur partie médiaire et plus longuement sur les postérieures.

Var. a. Cuisses intermédiaires et surtout antérieures très-parcimonieusement ou parfois même peu distinctement marquées de noir.

Micraspis phalerata, DAHL, inéd. DEJ. Catal. p. 459. — Ach. COSTA, Bullet. dell' Accad. d. Aspir. natur. t. 1. p. 106. — *Id*. Annal. dell' Accad. d. Aspir. natur. t. 1. p. 83. — LUCAS, Expl. sci. de l'Alger. Hist. nat. des anim. ar.t. t. 2. p. 554. n. 1466. pl. 47. fig. 12 (♂).

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0023 (1l).

Corps analogue par sa forme à celui de la *M. 12-punctata*; subhémisphérique; pointillé; luisant, flave ou d'un jaune pâle, en dessus. *Tête* colorée comme il a été dit. *Antennes* et *Palpes* flaves. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés ;

paré de six taches noires : deux basilaires, les moins petites, souvent inégalement quadrangulaires, généralement subtriangulaires quand elles sont plus développées, liées à la base, chacune vers l'espace intermédiaire entre l'angle externe et le milieu, ou plutôt un peu plus voisine de celui-ci, paraissant quelquefois unies l'une à l'autre par une bordure noire très-étroite, prolongée un peu en dehors du côté externe de chacune : quatre, subpunctiformes, disposées sur une rangée transversale. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax; subarrondies ou largement en ogive à l'extrémité; convexes, étroitement rebordées; parées d'une bordure suturale et chacune de deux bandes longitudinales, noires : la bordure suturale, à peine plus large en devant, sur chaque élytre, que la base de l'écusson, souvent rétrécie près de celui-ci, parfois presque réduite au rebord, ordinairement graduellement et faiblement rétrécie du sixième de la longueur à l'angle apical : les bandes particulières à chaque élytre, égales chacune au sixième environ de la largeur de chaque étui, irrégulièrement rétrécies vers leur tiers postérieur : l'externe, naissant sur le calus, subparallèle au bord externe, un peu courbée en dehors, prolongée jusqu'aux sept huitièmes environ de la longueur, sur le milieu de la largeur de l'élytre : l'interne, naissant un peu moins antérieurement, située entre la précédente et la bordure suturale, prolongée jusqu'aux trois quarts environ de la longueur. *Dessous du corps* noir, avec les variations indiquées : épimères des médi et postpectus et postépisternums, flaves. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : la Sicile (collect. Dejean, etc.); l'Algérie (Lucas).

2. **M. duodecim-punctata**; Linné.

Micraspis 12-punctata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 163.

TROISIÈME BRANCHE.

LES DISCOTOMAIRES.

Caractères. *Antennes* seulement de neuf à dix articles apparents, dont les troisième et cinquième, parfois très-petits; dentées ou subdentées, au moins vers l'extrémité; à dernier article aplati en forme

de disque. *Yeux* entiers. *Mésosternum* entier. *Plaques abdominales* généralement en forme d'arc plus ou moins régulier. *Prothorax* peu profondément échancré, avec la partie postérieure de l'échancrure plus ou moins sensiblement arquée ; faiblement élargi d'avant en arrière, presque en ligne droite dans la partie médiaire des côtés, émoussé ou subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs ; en angle très-ouvert, obtus au-devant de l'écusson, et subsinueux sur les côtés, à la base ; faiblement ou très-médiocrement convexe ; moins déclive et assez étroitement ou peu largement rebordé ou relevé en rebord, latéralement. *Elytres* d'un quart à un tiers plus larges en devant que le prothorax ; en ovale plus ou moins court, tronqué en devant ou en arc rentrant dans ses deux tiers médiaires ; subarrondies aux épaules ; relevées sur les côtés en une gouttière déclive ou plus prononcée, généralement peu large et graduellement rétrécie après le milieu ; moins finement pointillées que le prothorax ; médiocrement ou assez médiocrement convexes ; chargées d'un calus huméral ordinairement assez saillant.

Les ♂ ont ordinairement la partie inférieure des tarses de devant garnie de sortes de ventouses.

Les insectes de cette branche, faciles à reconnaître par leurs caractères distinctifs et par un faciès particulier, semblent jusqu'ici être propres aux contrées intertropicales de l'Amérique méridionale.

Ils se répartissent dans les genres suivants :

			GENRES.
Antennes	de dix articles distincts : les six premiers grêles.	Ongles bifides.	*Discotoma*.
		Ongles munis d'une dent basilaire. . . .	*Selusia*.
	Profondément dentées à partir du quatrième ou du sixième article ; n'en offrant que huit ou neuf apparents : les troisième et cinquième étant ordinairement très-petits. Ongles munis d'une dent basilaire.		*Macaria*.

Genre *Discotoma*, Discotome.

(δίσκος, disque ; τομή, section).

Caractères. *Antennes* de dix articles distincts : les six premiers grêles : les trois derniers, en massue subdentelée. *Ongles* bifides.

1. **M. ornata.** *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une bordure rousse, rétrécie de dehors en dedans. Élytres ornées d'une bordure suturale dans le premier et le dernier quart, d'une bande obliquement transversale et graduellement moins étroite, du quart interne au tiers externe, et d'un rebord externe postérieur, noirs; rousses de la base à la bande et dans le dernier quart, d'un roux brunâtre entre les deux parties.*

Coccinella ornata, Buquet, *in* collect.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2[l]). — Larg. $0^m,0050$ (2 1/4[l]).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe; superficiellement pointillé sur la tête et le prothorax, assez grossièrement et peu densement sur les élytres; luisant, en dessus. *Tête* rousse ou d'un fauve jaune, ornée d'un bandeau noir à sa partie postérieure. *Antennes* et *Palpes* roux : les premières, à massue obscure. *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une bordure rousse, graduellement rétrécie de l'extrémité externe à la sinuosité postoculaire. *Écusson* noir. *Elytres* largement en ogive, postérieurement ornées, à partir de la base, d'une bordure suturale noire, assez étroite, prolongée jusqu'au quart ou jusqu'aux deux septièmes de la longueur, d'où elle se dirige vers le tiers externe, en formant une bande un peu obliquement transversale et graduellement moins étroite, parées à partir de cette bande, d'une bordure noire, ne couvrant que le rebord, prolongée jusqu'à l'angle apical, d'où elle remonte jusqu'au quart postérieur; rousses ou d'un jaune fauve depuis la base jusqu'à la bande noire et dans le dernier quart de la longueur, d'un roux plus foncé ou brunâtre, entre la bande et le quart postérieur. *Dessous du corps* d'un roux brunâtre. *Pieds* un peu plus clairs.

Patrie : Cayenne (collect. Buquet).

Genre *Selasia*, Selasie.

(*Selasia*, nom mythologique.)

Caractères. *Antennes* de dix articles, distincts : les six premiers grêles : les trois derniers, en massue dentelée ou subdentelée. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

1. S. nigricollis. *Ovalaire. Tête et prothorax, noirs : celui-ci étroitement bordé de blanc sale aux angles de devant. Elytres d'un rouge jaune, graduellement un peu plus jaunes sur le dos que sur les côtés. Dessous du corps et Pieds, noirs.*

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0052 (2 1/3l).

Corps ovale; médiocrement convexe; superficiellement pointillé; brillant ou luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, noirs. *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une bordure étroite, d'un blanc livide. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive très-ouverte et postérieurement obtuse à l'angle sutural; d'un rouge jaune vernissé, brillant, graduellement plus jaunes sur le dos, plus rouges sur les côtés et postérieurement. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont).

2. S. maculicollis. *Ovalaire. Prothorax et élytres roux, ornés l'un et l'autre, et près de leur base, de quatre points noirs, qui se correspondent.*

Coccinella maculicollis, Dej. Catal. p. 458.

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0048 (2 1/8l).

Corps ovalaire; pointillé; roux ou d'un fauve jaune luisant, en dessus. *Tête* marquée d'un gros point noir sur le milieu de sa partie postérieure, et d'un plus petit sur l'épistome. *Antennes* noires. *Palpes maxillaires* roux, à dernier article noir. *Prothorax* orné de quatre taches noires, disposées en rangée transversalement arquée en arrière : les externes, punctiformes, placées entre la sinuosité postoculaire et la basilaire : les intermédiaires, ovales ou oblongues, ou de moitié au moins plus longues que larges, un peu plus rapprochées de la base, prolongées d'arrière en avant, jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs. *Ecusson* noir. *Elytres* assez largement en ogive, postérieurement; densement et peu finement ponctuées; ornées, prises ensemble, de quatre points noirs, situés près de leur base et correspondant à peu près à ceux du prothorax : les externes, placés au côté interne du calus : les internes, entre l'externe et la suture.

Dessous du corps noir sur les médi et postpectus : antépectus, ventre et partie des épimères du médipectus, roux. *Pieds* noirs.

PATRIE : le Brésil (collect. Dejean).

Elle a été découverte par M. Lacordaire.

3. **S. rubripennis.** *Ovalaire ; vernissée en dessus. Prothorax noir, avec les côtés largement d'un blanc flave. Elytres d'un rouge carmin, avec l'extrémité d'un blanc flave. Dessous du corps et Pieds, noirs.*

Coccinella rubripennis, DEJ. Catal. p. 458.
Coccinella fungicola, GERMAR et SCHAUM *in* collect.

Long. 0^m,0067 (3 l). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8 l).

Corps ovalaire; pointillé; luisant et comme vernissé, en dessus. *Tête* noire, avec le bord du labre et de l'épistome obscurément blanchâtres. *Antennes* et *Palpes maxillaires* noirs : celles-là, avec leurs premiers articles obscurément fauves. *Prothorax* noir, paré de chaque côté et sur toute la longueur de ceux-ci d'une bordure blanche ou d'un blanc flavescent : la partie noire, égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie un peu en arc rentrant d'avant en arrière, couvrant les trois cinquièmes ou presque les deux tiers médiaires de la base, et même parfois prolongée en bordure graduellement plus étroite, soit jusqu'aux angles postérieurs, soit sur le côté interne de ceux de devant. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; d'un beau rouge carmin, avec le dernier dixième d'un blanc flavescent. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

PATRIE : le Brésil (collect. Dejean (*type*), Germar et Schaum).

4. **S. bicincta.** *Ovalaire. Prothorax d'un jaune testacé sur les côtés, avec la partie médiaire noire, couvrant en devant la partie postérieure de l'échancrure, et postérieurement les deux tiers médiaires de la base. Elytres noires, ornées de deux larges bandes transversales d'un blanc flavescent et dentées : l'antérieure liée par ses dents à la base : la suivante, placée de la moitié aux trois quarts de la longueur. Poitrine noire.*

Coccinella bicincta, DEJ. Catal. p. 458.

Long. $0^m,0067$ (3[l]). — Larg. $0^m,0045$ (2[l]).

Corps ovalaire; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un jaune rouge ou testacé. *Antennes* et *Prothorax* d'un rouge jaune : les premières, avec les trois derniers articles, noirs. *Prothorax* noir, avec les côtés et une bordure rétrécie à ses extrémités sur la partie médiaire du bord antérieur, d'un jaune rouge ou testacé : la partie noire, égale en devant à la partie postérieure de l'échancrure, bis-subsinueusement élargie d'avant en arrière, couvrant les deux tiers médiaires au moins de la base, offrant au-devant de celle-ci une petite dilatation, paraissant formée par un point noir lié à cette partie noire. *Ecusson* d'un jaune rouge. *Elytres* largement en ogive, postérieurement; noires, à rebord marginal d'un rouge jaune; parées de deux bandes transversales, larges, d'un blanc flavescent et dentées : l'antérieure, tridentée en devant et en arrière, presque également liée ou à peu près à la base par ses dents antérieures, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur : la deuxième, antérieurement tridentée, et sinueuse dans le milieu, et plus fortement dentée dans le milieu de sa partie postérieure, couvrant le côté externe, de la moitié ou un peu plus, aux trois quarts. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un jaune testacé, avec les médi et postpectus et la base des cuisses, noirs.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean, *type*).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *S. albofasciata;* elle s'en distingue par sa poitrine et l'extrémité de ses élytres, noires; par ses antennes moins grêles, noires seulement sur les trois derniers articles, et surtout par son prothorax noir dans sa partie médiaire, et n'offrant pas de traces des deux points existants dans l'espèce suivante.

5. **S. albofasciata**. *Ovalaire. Prothorax d'un rouge jaune, marqué sur son disque de deux points noirs. Elytres noires, avec le dernier cinquième d'un rouge jaune, marqué d'un point noir subapical; ornées antérieurement de deux larges bandes transversales d'un blanc flave et dentées : l'antérieure liée par deux de ses dents à la base : la suivante, placée de la moitié aux trois quarts de la longueur. Dessous du corps d'un jaune rouge.*

Coccinella albofasciata, Dupont, *in* collect.

Long. 0^m,0067 (3 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps ovalaire; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un rouge jaune. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge jaune : les premières avec les cinq derniers articles, noirs. *Prothorax* d'un rouge jaune, paré, de chaque côté, sur son disque, d'un point noir, un peu plus rapproché du bord externe que de la ligne médiane. *Ecusson* d'un rouge jaune. *Elytres* en ogive, postérieurement; noires, à rebord marginal d'un rouge jaune; parées de deux bandes transversales larges, d'un blanc flave, dentées : l'antérieure, tridentée en devant et en arrière, liée à la base par la dent intermédiaire et surtout par l'extérieure ou humérale; prolongée jusqu'au quart ou aux deux septièmes de la longueur : la suivante, tridentée en devant, sinueuse dans le milieu et faiblement dentée aux extrémités de sa partie postérieure : la partie noire qui la suit tronquée et terminée aux quatre cinquièmes : le dernier cinquième d'un rouge jaune, marqué d'un point noir près de l'angle apical. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge : base des cuisses, genoux et moitié antérieure de l'arête des jambes, noirs.

Patrie : la Colombie ? (collect. Dupont).

Genre *Macaria*, Macarie (1).

(*Macaria*, nom mythologique.)

Caractères. *Antennes* profondément dentées à partir du quatrième ou du sixième article; n'en offrant souvent que huit ou neuf apparents (les troisième et cinquième étant ordinairement très-petits). *Ongles* munis d'une dent basilaire.

A. Plaques abdominales détachées du bord postérieur de l'arceau et en arc plus ou moins régulier.

1. **M. erotyloides** ; Guérin. *Ovalaire. Prothorax et élytres d'un rouge carmin : le premier, plus pâle vers les angles de devant : les secondes, ornées de neuf gouttes d'un blanc flave, entourées chacune d'un cercle noir : trois à la base : trois en rangée subtransversale*

(1) Coupe indiquée dans le Catalogue Dejean, p. 458.

vers les trois septièmes de la longueur : trois, unies presque en triangle renversé : la dernière de celles-ci, liée au bord postérieur.

Coccinella erotyloides, Guérin, Icon. p. 321.

État normal. *Elytres* d'un rouge carmin, ornées chacune de neuf gouttes ou taches subarrondies blanches et assez grosses, entourées chacune d'un cercle noir : les trois premières liées entre elles et à la base, dont elles occupent toute la largeur : la juxta-scutellaire et l'humérale, entaillées postérieurement : la deuxième ou intermédiaire, moins postérieurement prolongée : les quatrième, cinquième et sixième, arrondies, également liées entre elles et formant une rangée transversale, des deux cinquièmes externes aux trois septièmes internes : les septième et huitième, liées entre elles et formant vers les deux tiers de la longueur une rangée étendue du bord externe aux cinq sixièmes ou un peu plus de la largeur : la neuvième, subapicale, liée aux deux précédentes.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Couleur rouge des élytres et cercles des taches en partie effacés et remplacés pas une couleur uniforme d'un blanc flavescent.*

Obs. Ordinairement c'est à la partie antérieure des élytres que se montre cette altération de la couleur ; souvent il ne reste comme vestiges de l'état normal, que la tache apicale et la partie postérieure des cercles noirs des septième et huitième taches.

Long. 0^m,0059 (2 2/3[l]). — Larg. 0^m,0045 (2[l]).

Corps ovalaire ; pointillé ; lisse et comme vernissé, en dessus. *Tête* d'un rouge carmin. *Antennes* et *Palpes* d'un blanc rosé : les premières, avec leurs cinq derniers articles : les seconds, avec le dernier, noirs. *Prothorax* d'un rouge carmin, graduellement plus pâle ou blanchâtre, vers les angles antérieurs. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* obtusément arrondies, postérieurement ; colorées et peintes comme il a été dit : repli d'un blanc flavescent ou rosé. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge pâle ou rosé : tarses noirs ou obscurs.

Patrie : la Colombie (Dejean, Guérin (*type*) Reiche, etc.).

2. **M. rosea.** *Ovalaire. Prothorax d'un rouge ou rose livide, mar-*

qué de deux taches subarrondies, noires. Elytres d'un rose pâle, ornées chacune de sept taches noires : deux basilaires (l'externe sur le calus, l'interne liée presque au milieu de la base) : une suturale au quart : une subdiscale au tiers : une subfasciale liée au bord externe aux trois huitièmes : une discale, grosse, aux deux tiers : une en forme de trait court longeant le bord externe aux quatre cinquièmes de la longueur.

Long. $0^m,0067$ (3 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps ovalaire, pointillé; lisse et comme vernissé, en dessus. *Tête* d'un rose livide, ornée de deux points noirs, vers sa partie postérieure. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un livide jaunâtre ou d'un testacé livide : les premières, avec les dents des cinquième à neuvième articles et le dernier, noirs : les seconds, noirs ou obscurs à l'extrémité. *Prothorax* d'un rouge ou d'un rose livide, orné de deux taches noires subarrondies, du quart aux cinq sixièmes de la longueur, situées, une de chaque côté de la ligne médiane, faiblement plus distantes entre elles que du bord extérieur. *Ecusson* d'un rose pâle. *Elytres* en ogive émoussée, postérieurement; d'un rose pâle, parées chacune de sept taches noires : deux, basilaires : la deuxième, punctiforme, sur le calus : la première, entre celle-ci et l'écusson, mais presque de moitié plus rapprochée du calus, allongée, liée à la base, vers les trois septièmes ou les deux cinquièmes internes de celle-ci : la troisième, au quart de la longueur, unie à la suture et formant avec sa pareille une tache ovalaire, commune : la quatrième, subarrondie, sur le disque vers le tiers de la longueur, de moitié plus rapprochée de la suture que du bord externe : la cinquième, aux trois huitièmes, liée au bord externe et prolongée en forme de bande transversale raccourcie, jusques un peu au-delà du tiers externe de la largeur : la sixième, la plus grosse, subarrondie, située sur le disque vers les deux tiers, d'un diamètre plus large que l'espace qui la sépare de la suture ou du bord externe : la septième, petite, en forme de trait longitudinal joignant le bord extérieur aux quatre cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge, avec le postpectus et la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, noirs : épimères du médipectus et surtout postépisternums, obscurs.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet).

Obs. Je n'ai vu qu'un exemplaire de cette espèce; peut-être la couleur est-elle moins pâle, pendant la vie de l'insecte.

3. **M. serraticornis.** *Brièvement ovale. Prothorax et élytres d'un rouge rosé ou testacé : le premier marqué de deux taches punctiformes noires, une de chaque côté de la ligne médiane : les secondes ornées chacune de neuf points de la même couleur : deux à la base (l'externe huméral, l'interne vers le milieu) : quatre en rangée un peu obliquement transversale (souvent les intermédiaires unis, et l'interne commun) : deux transversalement aux trois cinquièmes; un aux quatre cinquièmes.*

Macaria serraticornis, Dej. Catal. p. 458.

État normal. *Elytres* d'un rouge carmin, ou d'un rouge rosé ou un peu pâle, surtout près des bords; parées chacune de neuf points noirs : deux à la base : quatre en rangée un peu obliquement transversale : deux en rangée transversale vers les trois cinquièmes : un aux quatre cinquièmes : les deux basilaires, situés : le premier, entre l'écusson et l'épaule, un peu plus rapproché de celui-là, non lié à la base : le deuxième, uni au bord huméral après l'angle postérieur du prothorax : les troisième, quatrième, cinquième et sixième, composant une rangée un peu obliquement transversale et très-légèrement en arc dirigé en arrière : le troisième, très-voisin de la suture ou lié à elle et formant alors une tache commune au cinquième de la longueur : les quatrième et cinquième, très-rapprochés l'un de l'autre, dans le milieu de la distance existante entre le troisième et le sixième : celui-ci uni au bord externe au tiers de la longueur : les septième et huitième disposés en rangée transversale vers les trois cinquièmes : le septième aussi rapproché de la suture que le huitième l'est du bord externe, près d'une fois aussi distant l'un de l'autre : le neuvième sur le milieu de chaque étui aux quatre cinquièmes de la longueur.

Variations des Elytres.

Var. A. *Troisième point ou l'interne de la seconde rangée, confondu avec son semblable en un point ou tache suturale, commun aux deux étuis.*

Var. B. *Quatrième et cinquième points, liés ou confondus en un seul.*

Obs. Cette variation se rencontre ordinairement avec la précédente.

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0048 (2 1/8l).

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un rouge pâle, blanchâtre sur le bord antérieur du labre et de l'épistome. *Antennes* noires, avec les premiers articles couleur de chair, au moins au côté externe. *Palpes maxillaires* carnés, à dernier article noir. *Prothorax* d'un rouge graduellement plus pâle sur les côtés; paré de deux taches punctiformes ou de deux points, noirs, situés, un de chaque côté de la ligne médiane, des deux cinquièmes aux quatre cinquièmes de la longueur. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive émoussée, postérieurement; convexes ou médiocrement convexes; colorées et peintes comme il a été dit: repli offrant la marque du point marginal de la seconde rangée. *Dessous du corps* d'un rouge pâle et mat. *Pieds* noirs (♀), avec une partie de la première moitié des cuisses de devant, d'un rouge pâle (♂): tarses d'un brun rougeâtre.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean (*type*), Germar et Schaum, Reiche, etc.).

Elle a été découverte par M. Lacordaire.

4. **M. Schaumii.** *Brièvement ovale. Prothorax noir dans son tiers médiaire, d'un rose pâle passant au blanc rosé sur les côtés. Elytres d'un rouge rosé, parées chacune de cinq taches noires : les première et deuxième, punctiformes, subbasilaires : la troisième suturale formant avec sa pareille une tache obcordiforme, vers le tiers : la quatrième à peine plus postérieure, subarrondie, voisine du bord : la cinquième brièvement transversale presque sur le milieu, aux trois quarts de la longueur.*

Long. 0m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps assez brièvement ovale; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un rouge pâle. *Antennes* d'un rose carné : la plupart des premiers articles noirs au côté interne, et les derniers entièrement de cette couleur. *Palpes maxillaires* noirs, à premiers articles en partie couleur

de chair. *Prothorax* noir dans son tiers médiaire, avec les côtés d'un rouge très-pâle, passant successivement au blanc livide ou rosé, en se rapprochant des bords latéraux. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies postérieurement; d'un rouge rosé, parées chacune de cinq taches noires : les première et deuxième, subbasilaires, petites, punctiformes : la deuxième, sur le calus : la première ou interne, entre celle-ci et la suture dont elle est un peu plus rapprochée : la troisième, unie ou à peu près à la suture, formant avec sa pareille une grosse tache obcordiforme, commune, du cinquième aux trois huitièmes de la longueur : la quatrième, faiblement plus postérieure, subarrondie, unie par son côté externe au pli marginal : la cinquième, un peu obliquement et subarcuément transversale, sur le disque, vers les trois quarts de la longueur, moins voisine de la suture que du bord externe, au moins une fois aussi large que l'espace qui la sépare de ce dernier. *Dessous du corps* d'un rouge rose. *Pieds* noirs.

Patrie : le Brésil (collect. Germar).

J'ai dédié cette belle espèce à mon jeune ami, M. Schaum, qui vient de parcourir la plupart des parties de l'Europe et de l'Amérique septentrionale, et que ses travaux critiques ont placé au rang des plus habiles entomologistes de l'Europe.

5. **M. diluta.** *Subhémisphérique. Prothorax noir dans sa moitié longitudinalement médiaire, d'un blanc flave sur les côtés. Elytres rouges, ornées chacune de huit gouttes arrondies, roses : deux à la base : trois en rangée un peu obliquement et subarcuément transversale du tiers externe à la moitié interne : deux en rangée transversale aux deux tiers : une à l'angle apical.*

Macaria diluta, Lacordaire, inéd. Dej. Catal. p. 458.

Long. 0^m,0056 (2 1/2^l). — Larg. 0^m,0045 (2^l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un fauve livide. *Antennes* et *Palpes*, noirs; en partie au moins, d'un fauve livide à leurs premiers articles. *Prothorax* noir dans sa moitié longitudinalement médiaire, avec les côtés d'un blanc flave. *Ecusson* obscurément rougeâtre ou noir. *Elytres* subarrondies postérieurement; marquées de points peu rapprochés; d'un rouge de groseille,

ornées chacune de huit taches roses ou d'un rose pâle, arrondies : les première et deuxième, à la base : la première, juxta-scutellaire : la deuxième, sur le calus : les troisième, quatrième et cinquième, disposées en rangée transversale un peu obliquement et faiblement arquée : la troisième, liée au bord externe : la quatrième, à peu près sur la même ligne transversale au milieu de la largeur : la cinquième, plus postérieure, très-voisine de la suture, vers la moitié de la longueur : les sixième et septième, en rangée transversale aux deux tiers : la sixième, aussi rapprochée de la suture que la cinquième : la septième, liée ou à peu près au bord externe : la huitième, dans l'angle sutural qu'elle ne touche pas. *Dessous du corps* d'un rouge plus pâle. *Pieds* antérieurs tirant davantage sur le rose. *Plaques abdominales* en arc irrégulier.

Patrie : Cayenne (collect. Dejean, *type*).

Elle a été découverte par M. Lacordaire.

AA. Plaques abdominales liées ou à peu près au bord postérieur de l'arceau, coupées en arc rentrant à leur côté externe.

6. **M. sigillata.** *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré sur les côtés d'une assez large bordure blanche. Elytres rouges, avec le tiers postérieur noir. Dessous du corps d'un rouge pâle. Pieds noirs.*

Coccinella sigillata, Lacordaire, inéd. Dej. Catal. p. 458.

Long. 0^m,0059 (2 2/3 l).

Corps suborbiculaire; pointillé; brillant. *Tête* noire : bord du labre et de l'épistome d'un blanc livide. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un blanc livide : les premières avec la moitié postérieure : les seconds avec le dernier article, noirs. *Prothorax* noir, paré sur les côtés et sur toute la longueur de ceux-ci d'une bordure blanche ou d'un blanc sale ou livide, un peu plus large postérieurement et égalant dans son milieu le sixième de la largeur du segment thoracique : cette bordure laissant le rebord externe noir. *Ecusson* noir. *Elytres* assez grossièrement et peu densement ponctuées; rouges, avec le tiers postérieur noir. *Dessous du corps* d'un rouge pâle : médi et postpectus un peu obscurs : pro et mésosternums et *Pieds* noirs.

Patrie : Cayenne (collect. Dejean, *type*).

DEUXIÈME DIVISION.

Caractères. *Elytres* à base jamais anguleusement saillante au-devant du calus, toujours relevée dans son tiers externe, qui souvent est avancé de manière à former le côté d'un angle rentrant très-ouvert, au-devant du calus; à repli toujours fortement incliné, dépassant l'extrémité des cuisses.

Les caractères que je viens d'indiquer suffisent pour faire généralement distinguer au premier aspect les Coccinelliens de cette division de ceux de la première. Le bord antérieur de leur épistome est le plus souvent avancé à ses extrémités en forme de dent plus ou moins saillante et parfois, par suite du développement plus considérable de ces dents, ce bord antérieur se montre échancré en arc ou presque en demi-cercle. La massue des antennes, chez plusieurs de ces insectes, surtout chez ceux des dernières branches, s'éloigne de la forme obtriangulaire pour se rapprocher de celle d'un fuseau ou d'un ovale plus ou moins allongé; quelquefois même alors, ces organes rappellent par leur brièveté ceux des Chilocoriens et des Hypéraspiens. Le prothorax est toujours fortement ou assez fortement échancré en devant, avec la partie médiaire, c'est-à-dire le bord postérieur de cette échancrure sensiblement ou assez notablement courbé; ordinairement en arc assez prononcé à son bord postérieur; creusé, sur son repli, chez un grand nombre, d'une fossette le plus souvent suborbiculaire et située vers l'angle antéro-interne. Les élytres au lieu d'être inclinées aux épaules, s'éloignent sous ce rapport des Coccinelliens de la première division; habituellement elles sont relevées extérieurement, de manière à constituer soit brusquement une tranche subhorizontale, soit une tranche moins déclive que les côtés de leur surface, concave ou en gouttière; leur repli toujours incliné et cachant l'extrémité des cuisses, généralement assez large et quelquefois au point d'égaler le tiers de la largeur de l'arrière poitrine, est parfois creusé de fossettes, mais jamais ou très-rarement aussi prononcées ou aussi profondes que chez les Hypéraspiens. Le mésosternum presque entier dans un petit nombre, est ordinairement profondément échancré. Leur corps souvent presque orbiculaire ou hémisphérique, s'éloigne d'autrefois de cette forme pour se rapprocher de l'ovale.

Les premier et deuxième articles des tarses antérieurs sont encore garnis en dessous chez les ♂ d'espèces de ventouses qui manquent aux ♀.

Ces insectes tous étrangers à l'Europe, se partagent de la manière suivante :

				Branches.
Antennes	très-sensiblement plus longues que la largeur du front.	Prothorax non creusé, vers l'angle antéro-interne de son repli, d'une fossette subarrondie, excepté chez un très-petit nombre d'espèces ayant la tranche des élytres large et déclive, le repli de celles-ci égal au moins au tiers de la largeur de l'arrière-poitrine.	Écusson notablement plus large que le dixième de la base d'une élytre.	Cariaires.
			Écusson à peine aussi large que le douzième de la base d'une élytre.	Alésiaires.
		Prothorax creusé, vers l'angle antéro-interne de son repli, d'une fossette arrondie. . . .		Cœlophoraires.
	Antennes à peine aussi longues que la largeur du front, à massue fusiforme.			Cydoniaires.

SIXIÈME BRANCHE.

LES CARIAIRES.

Caractères. ***Antennes*** **très-sensiblement plus longues que la largeur du front.** ***Prothorax*** **non creusé, vers l'angle antéro-interne de son repli, d'une fossette subarrondie, excepté chez un très-petit nombre d'espèces ayant la tranche des élytres large et déclive, le repli de celles-ci égal au moins au tiers de la largeur de l'arrière poitrine.** ***Ecusson*** **notablement plus large que la dixième partie de la base d'une élytre.**

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

GENRES.

- Plaques abdominales
  - ne formant pas un arc régulier, et atteignant ou à peu près le bord de l'arceau.
    - Ongles bifides. Corps suborbiculaire. Elytres à large tranche . . . . . *Synonycha*.
    - munis d'une dent basilaire.
      - Prothorax creusé d'une fossette sur son repli ; arqué sur les côtés et souvent d'une manière sinueuse, près des angles de devant. Elytres à repli large ; à tranche déclive, à limites non brusquement déterminées . . . . *Caria*.
      - Prothorax non creusé d'une fossette sur son repli.
        - Prothorax arqué sur les côtés et souvent d'une manière sinueuse, offrant vers le tiers ou au plus vers la moitié de la longueur de ceux-ci, le commencement du rétrécissement. Elytres arrondies postérieurement, à tranche déclive et peu développée ou presque nulle . . . . *Leis*.
        - Prothorax généralement élargi en ligne peu courbe sur plus de la moitié antérieure des bords latéraux ; très-rarement arqué, mais alors élytres à large tranche et en ogive postérieurement.
          - Prosternum uniformément relevé en carène jusqu'à son bord antérieur. . . . . . *Pelina*.
          - Prosternum en carène affaiblie vers son bord antérieur.
            - Elytres à tranche large et subhorizontale . . . . . *Neda*.
            - Elytres à tranche étroite . . *Daulis*.
  - en forme d'arc régulier, dépassant à peine les trois cinquièmes de l'arceau. *Isora*.

Genre *Synonycha*, Synonycha ; Chevrolat (1).

(σὺν , ensemble ; ὄνυξ , ongle).

Caractères. *Plaques abdominales* ne formant pas un arc régulier, et atteignant ou à peu près le bord de l'arceau. *Ongles* bifides. *Antennes* à massue subdenticulée au côté interne. Epistome bidenté. *Prothorax* sinueusement arqué et assez largement relevé en rebord, sur les côtés. *Elytres* près de moitié plus larges en devant que le prothorax ; convexes, dilatées dans leur périphérie en une tranche sans rebord, peu déclive, légèrement en gouttière, égale au cinquième de la largeur d'un étui, vers les deux cinquièmes de la longueur : repli très-large, celui de chaque élytre égal, sur les côtés

(1) Dej. Catal. p. 460. — Dict. univ. d'hist. nat. de d'Orbigny, t. 4. p. 43, et t. 12. p. 132.

du postpectus, environ aux deux cinquièmes de la largeur de celui-ci ; creusé de fossettes peu prononcées. *Mésosternum* échancré presque jusqu'à la moitié. *Corps* suborbiculaire.

1. **S. grandis**; Casstroem. *Suborbiculaire ; médiocrement convexe. Prothorax et élytres d'un jaune testacé ou rougeâtre : le premier, marqué sur son tiers médiaire d'une tache noirâtre presque carrée, n'atteignant pas le bord antérieur : les secondes, ornées de trois taches suturales et ordinairement communes (la première, obcordiforme, la plus grosse, au tiers : la deuxième, aux deux tiers : la troisième, apicale), et chacune de cinq autres, punctiformes, noires : deux, au tiers et aux deux tiers, liées au bord externe : trois, en rangée longitudinalement médiaire, sur le calus, aux deux cinquièmes, aux deux tiers.*

État normal. *Prothorax* et *élytres* d'un jaune rougeâtre, d'un jaune rouge ou d'un jaune testacé : le premier, paré dans son tiers médiaire d'une tache noire, attenante à la base, presque carrée, prolongée en devant jusqu'au tiers antérieur : les secondes, ornées chacune de huit taches, la plupart en forme de gros points, noires : la première, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, formant, vers le tiers de la longueur, une rangée transversalement en arc dirigé, en arrière : la deuxième, la plus grosse de toutes, sur la suture, formant avec sa pareille une tache souvent obcordiforme, commune aux deux étuis : la quatrième, située au côté interne du sillon de la tranche et prolongée ou à peu près jusqu'au bord externe : la troisième, un peu plus postérieure, située sur le disque, aux deux cinquièmes, entre les deux précédentes : les cinquième, sixième et septième, disposées en rangée transversale, vers les deux tiers : la cinquième, punctiforme, commune aux deux étuis : la septième, analogue à la quatrième, et liée comme elle au bord externe : la sixième, intermédiaire entre les deux précédentes : la huitième, petite, à l'angle apical.

Coccinella grandis, Casstroem, *in* Thunb. Dissert. Acad. 1. p. 12. pl. 13. — *Id.* Ed. gott. p. 133. pl. 7. fig. 16. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1656. 101. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 56. 38.

Coccinella ursicolor, Fab. Mant. 1. p. 58. 53. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1653. 92. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 63. 76. pl. 244. fig. 17.

Coccinella versicolor, Fab. Ent. syst. 1. p. 279. 62. — *Id.* Syst. Eleuth. 1. p. 369. 78. — Herbst. Nat. t. 5. p. 298. 50. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 182. 86. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1019. 47. pl. 3. fig. 28. — Perty, Obs. p. 27. — Guérin et Percheron, Genera, 4e livr.

Coccinella imperialis, Herbst, Nat. t. 5. p. 261. 1. pl. 55. fig. 1.

Variations du Prothorax.

Obs. Quand la matière noire a été peu abondante ou a fait en partie défaut, la tache discale présente de chaque côté une entaille obliquement dirigée d'avant en arrière ; d'autres fois, cette entaille est plus considérable et la tache se trouve partagée transversalement en deux parties, dont l'antérieure est elle-même divisée longitudinalement. Dans ces variations, la dégradation de la couleur suit en général les modifications de la forme et les divisions de la tache, au lieu d'être d'un noir prononcé, se montrent brunes ou d'une teinte moins sombre.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Point noir apical nul ou peu apparent.*

Long. 0^m,0136 (5 1/2l).

Corps suborbiculaire; pointillé; convexe; d'un jaune testacé ou d'un jaune rouge. *Tête* concolore. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé, à extrémité souvent obscure. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* ordinairement concolore ou bordé de noir, quelquefois entièrement noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit : repli offrant des traces très-marquées de la tache marginale antérieure, et peu apparentes de la postérieure. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune testacé.

Patrie : la Chine, (Muséum de Copenhague, *type* de Fabricius etc.), Manille (Perroud), Java (Dejean, etc.).

Genre *Caria*, Carie.

(*Caria*, nom mythologique.)

Caractères. *Plaques abdominales* ne formant pas un arc régulier, et atteignant ou à peu près le bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Antennes* à massue plus ou moins distinctement subdenticulée au côté interne. *Prothorax* arcuément élargi, et souvent

d'une manière sinueuse vers les angles de devant; en arc dirigé en arrière, à la base; médiocrement convexe; creusé de chaque côté, sur son repli, d'une fossette de forme variable. *Elytres* au moins d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; convexes, dilatées dans leur périphérie en une tranche peu ou médiocrement déclive, offrant souvent dans sa plus grande largeur, le cinquième ou presque le cinquième de celle de chaque étui : repli ordinairement très-large : celui de chaque élytre, le plus souvent égal, sur les côtés du postpectus, au tiers ou aux deux cinquièmes de la largeur de celui-ci. *Corps* suborbiculaire, convexe.

Les espèces de ce genre semblent jusqu'à ce jour exclusivement propres aux chaudes contrées de l'Asie et de l'Afrique.

A. Fossette prothoracique allongée, occupant la majeure partie de la largeur du repli, prolongée jusqu'au niveau des hanches de devant (G. *Caria*).

α. Base du prothorax tronquée ou émoussée au-devant de l'écusson.

β. Côtés du prothorax sinueux.

1. **C. dilatata**; Fabricius. *Orbiculaire; convexe. Prothorax et élytres d'un jaune testacé, ou d'un rouge jaune : le premier, orné de deux taches subpunctiformes noires, liées à la base chacune vers le quart externe de celle-ci : les secondes, à large tranche, marquées chacune de cinq gros points noirs : un sur le calus : les autres, disposés par paires sur deux rangées transversales, au tiers et aux deux tiers.*

Coccinella dilatata, Fabr. Syst. ent. p. 82. 18. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 98. 50. — *Id.* Mant. t. 1. p. 57. 45. — *Id*, Ent. syst. t. 1. 1. p. 277. 52.— *Id.* Syst. El. t. 1. p. 367. 65. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1651. 84. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 61. 61. pl. 244. fig. 12. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1013. 58. pl. 2. fig. 13. — Herbst, Nat. t. 5. p. 296. 47. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 178. 71. — Perty, Observ. p. 27.

Coccinella aucta, Illig. Mag. t. 1. p. 179. 11. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 178. 172. — Perty, Observ. p. 27?

Coccinella 12-maculata, Dej. Catal. p. 457 (*T*).

Long. 0^m,0112 (5^l).

Corps suborbiculaire; convexe; pointillé; luisant; d'un rouge jaune ou jaune rouge, en dessus. *Tête* ordinairement marquée sur le

milieu du front d'une ligne transversale ou de deux points, obscurs (♀) : épistome bidenté. *Antennes* et *Palpes maxillaires*, d'un jaune rouge. *Prothorax* muni d'un rebord étroit et obscur, paré de deux taches noires, subponctiformes ou presque en losange, liées à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci. *Ecusson* à côtés curvilignes ; noir. *Elytres* peu ou point émoussées à l'angle huméral ; à tranche sans rebord, médiocrement déclive, égale au cinquième de la largeur, très-étroitement et peu sensiblement obscures à leur bord extérieur ; ornées chacune de cinq points noirs assez gros : le premier, sur le calus : les deuxième et troisième, formant avec leurs pareils de l'autre élytre, une rangée en arc : le deuxième, à peine aussi distant de la suture que la largeur de son diamètre, aux deux septièmes : le troisième, un peu plus postérieur, placé au tiers, voisin du sillon de la tranche marginale : les quatrième et cinquième, disposés sur une rangée analogue à celle des précédents : le quatrième, un peu plus rapproché de la suture que le deuxième, situé aux deux tiers : le cinquième, à peine plus postérieur, un peu moins voisin du sillon de la tranche, mais plus rapproché du bord externe que le troisième : repli large ; creusé de fossettes ; marqué d'un point noir, correspondant au troisième ou submarginal antérieur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge.

Patrie : Java (collect. Dejean, Germar et Schaum, etc.) ; le Bengale (Westermann, etc.) ; la Chine (Muséum de Paris).

Obs. Le prothorax et même les élytres sont parfois enfumés ou noirâtres dans leur périphérie ou près de celle-ci. Il faut rapporter à cette variation accidentelle la première description de Fabricius, publiée dans son Systema Entomologiæ. Dans son Entomologia systematica, il commença à donner l'exemplaire décrit dans ses premiers ouvrages, comme une variété dépourvue de la bordure noire du prothorax et des élytres ; il n'a plus parlé de ces signes dans son Systema Eleutheratorum.

Fabricius avait donné à cette espèce l'Amérique méridionale pour patrie : M. Perty a relevé cette erreur.

2. C. Duvaucelii. *Subhémisphérique ; convexe. Prothorax d'un rouge testacé, paré de deux taches noires, liées à la base, chacune sur le côté de la troncature basilaire. Elytres à tranche médiocre ; d'un*

rouge plus vif sur la majeure partie de leur surface, graduellement d'un rouge jaune vers l'angle apical; ornées chacune de cinq taches punctiformes noires : une sur le calus : une juxta-suturale, au cinquième : une juxta-marginale, aux trois septièmes : une assez près de la suture, aux quatre septièmes : une sur le disque, aux quatre cinquièmes.

Long. 0m,0085 (3 3/4l). — Larg. 0m,0078 (3 1/2l).

Corps suborbiculaire; convexe ou peu fortement convexe; pointillé, luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un rouge testacé; parée d'une bordure brunâtre à la partie antérieure du labre et d'un bandeau de même couleur sur le vertex, ou de deux taches brunes, placées chacune au côté postéro-interne des yeux. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* d'un rouge testacé, paré de deux taches noires, liées à la base, chacune sur le côté de la troncature antéscutellaire, obliquement prolongées dans la direction de l'angle antérieur, égales au tiers ou un peu plus de la longueur, presque uniformément de moitié moins larges. *Ecusson* d'un rouge testacé. *Elytres* émoussées ou subarrondies aux épaules; à tranche médiocrement déclive, faiblement en gouttière, égale à peine au septième de la largeur vers le tiers de la longueur; d'un rouge testacé sensiblement plus vif que celui du prothorax sur la majeure partie de leur surface, passant graduellement au rouge jaune, vers l'extrémité; ornées chacune de cinq taches punctiformes, noires : la première, la plus grosse, sur le calus : la deuxième, la moins grosse, ovale, liée ou à peu près à la suture vers le cinquième de la longueur : les troisième et quatrième, sur une ligne un peu obliquement transversale : la troisième, presque en ovale transversal, presque aussi grosse que celle du calus, située aux quatre septièmes de la longueur, séparée de la suture par un espace égal à la moitié de son diamètre, étendue jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur : la quatrième, suborbiculaire, un peu plus antérieure, aux trois septièmes de la longueur, liée au sillon de la faible gouttière : la cinquième, suborbiculaire, sur le disque, aux quatre cinquièmes environ de la longueur : repli plus obscur; creusé de fossettes : celui de chaque élytre à peine plus large que le quart de la largeur du postpectus. *Dessous du corps* d'un testacé plus obscur ou brunâtre sur le milieu des parties pectorales et ventrales, jaunâtre sur les parties latérales. *Pieds* d'un testacé obscur ou brunâtre.

Patrie : l'Asie (Muséum de Paris).

Rapportée par M. Duvaucel à qui je l'ai dédiée.

3. **C. sex-spilota** ; Hope. *Suborbiculaire ; médiocrement convexe. Prothorax noir, paré sur toute la longueur des côtés d'une large bordure flave. Elytres à large tranche ; rouges, ornées d'une bordure suturale prolongée jusqu'aux deux cinquièmes, et chacune de trois points assez gros, noirs : un sur le calus, étendu jusqu'à la base : deux en rangée transversale, vers la moitié de la longueur, l'interne, sur le disque, l'autre, un peu plus extérieur, prolongé jusqu'au bord externe.*

Coccinella sex-spilota, Hope, *in* Gray's, Zoolog. Miscell. p. 30. (*T*).

Long. 0m,00112 (5^{l}).

Corps suborbiculaire ; médiocrement convexe ; pointillé ; brillant. *Tête* d'un flave testacé ; *Antennes* à extrémité obscure. *Palpes maxillaires*, noirs. *Prothorax* noir, paré sur les côtés et sur toute la longueur de ceux-ci d'une bordure flave, formant une tache ovale, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, avec le bord extérieur très-étroitement noir, au moins depuis les angles postérieurs jusqu'à sa sinuosité : la partie noire, égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie en arc rentrant, d'avant en arrière, étendue à la base sur les trois cinquièmes médiaires de celle-ci, en se prolongeant parfois très-étroitement jusqu'aux angles postérieurs. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche peu déclive, égale à environ au quart de chaque élytre, vers le milieu de la longueur où elle offre sa plus grande largeur ; d'un rouge de cerise ou d'un rouge tirant faiblement sur le jaune, parées d'une bordure suturale noire, commune, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes, et ornées chacune de trois taches punctiformes, également noires : la première, sur le calus, prolongée jusqu'à la base : les deuxième et troisième, en rangée transversale, à la moitié de la longueur : la deuxième, punctiforme, sur le disque : la troisième, naissant au tiers externe ou un peu avant, et étendue en s'élargissant, jusqu'au bord externe, en forme de bande raccourcie : repli large ; à fossettes peu marquées ; rouge, avec sa moitié interne tirant davantage sur le jaune. *Dessous du corps* noir, avec les côtés du ventre d'un flave roux. *Pieds* noirs.

Patrie : le Népaul (collect. Hope (*type*), Muséum britannique).

Obs. Je n'ai vu que la ♀ ; le mâle offre peut-être sur la tête, au moins, des variations de couleur.

ββ. Côtés du prothorax non sinueux.

4. **C. Commingii.** *Orbiculaire; convexe. Prothorax et élytres d'un rouge jaune : celles-ci à large tranche, parées chacune de trois gros points, noirs : les deux antérieurs au tiers de la longueur, l'un, voisin de la suture, l'autre, presque lié au bord externe : le dernier, un peu moins rapproché du bord externe, au trois quarts de la longueur. Dessous du corps et pieds d'un rouge jaune.*

Coccinella Commingii, Hope, *in* collect.

Long. 0^m,0090(4^l).

Corps subhémisphérique ou orbiculaire; convexe; pointillé et d'un rouge jaune, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes*, *Prothorax* et *Ecusson*, concolores. *Elytres* émoussées aux épaules ; à tranche sans rebord, peu incliné, légèrement en gouttière, plus large vers les deux cinquièmes de la longueur, où elle égale au moins le cinquième de la largeur; parées chacune de trois taches punctiformes, noires : les première et deuxième, sur la même ligne transversale, au tiers de la longueur : la première, à peine distante de la suture de la moitié de son diamètre : la seconde, moins arrondie, située au côté interne du sillon de la tranche et dilatée presque jusqu'au bord externe : la troisième, arrondie, située presque toute entière au côté interne du sillon de la tranche, aux trois quarts de la longueur : repli marqué de la tache antéro-externe, couvrant toute sa largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un roux jaune.

Patrie : Manille (collect. Hope).

Obs. Je n'ai vu que le ♂.

αα. Base du prothorax non tronquée au-devant de l'écusson.

5. **C. duodecim-spilota;** Hope. *Orbiculaire; médiocrement convexe. Prothorax et Elytres d'un jaune pâle : le premier orné de chaque côté de la ligne médiane d'une grosse tache noire attenante à la base, presque en quart de cercle, prolongée jusqu'au cinquième anté-*

rieur : les secondes, à large tranche, parées, prises ensemble de dix grosses taches noires, rondes, quatre disposées en croix sur chaque élytre et deux communes, l'antérieure subscutellaire, la postérieure subapicale.

Coccinella 12-spilota, Hope, in Gray's, Zoolog. Miscell. p. 31. (*T*).

Long. $0^m,0067$ ($3\,^1$).

Corps orbiculaire; pointillé; luisant; médiocrement convexe. *Tête* d'un flave testacé, avec le bord du labre et de l'épistome moins clairs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave roussâtre. *Prothorax* sinueux sur les côtés des angles de devant, marqué d'une fossette allongée sur le milieu de ses rebords latéraux; d'un jaune pâle, flave ou d'un flave testacé, paré de deux taches noires, situées, une de chaque côté et très-près de la ligne médiane : ces taches, presque en quart de cercle, liées à la base, prolongées en devant jusqu'au cinquième ou presque au sixième antérieur, et latéralement jusqu'au sixième externe de la largeur. *Ecusson* flave. *Elytres* subarrondies aux épaules; à tranche sans rebord, sensiblement en gouttière aux épaules et un peu après, faiblement inclinée ensuite, plus large vers la moitié de la longueur, où elle égale presque le quart de la largeur; moins finement pointillées sur celle-ci que sur le reste de leur surface; flaves, d'un jaune pâle ou d'un flave testacé; ornées sur la suture de deux taches communes, arrondies, grosses, noires, et chacune de quatre taches semblables crucialement disposées : les taches suturales situées : l'antérieure, au-dessous de l'écusson et prolongée jusques après le tiers : la postérieure, depuis les trois quarts ou un peu avant jusque près de l'angle sutural : la première de celles particulières à chaque élytre, couvrant le calus, prolongée en s'élargissant, au côté postéro-interne : la seconde, presque liée au bord externe, aux deux cinquièmes de la longueur : la troisième, un peu plus postérieure, la plus grosse, voisine de la suture, vers la moitié de la longueur, étendue jusqu'au milieu de la largeur : la quatrième, la moins grosse, liée au sillon de la tranche, vers les deux tiers : repli à fossettes nulles ou peu marquées; flave, offrant des traces plus ou moins faibles de la tache marginale antérieure. *Dessous du corps* noir : antépectus, épimères des médi et postpectus et côtés du ventre, d'un flave roussâtre. *Pieds* d'un roux flave.

Patrie : Népaul (collect. Hope, *type*).

Obs. Je n'ai vu que le ♂.

AA. Fossette prothoracique plus ou moins petite, ordinairement ovalaire, située vers l'angle antéro-interne du repli (G. *Harma*).

γ. Côtés du prothorax sinueux. Elytres gibbeuses.

6. **C. regalis**; Olivier. *Suborbiculaire; obtusément conique. Prothorax et élytres d'un rouge roux foncé ou d'un rouge testacé : le premier, paré dans sa moitié longitudinalement médiaire d'une tache noire entaillée en devant et n'atteignant pas le bord antérieur : les secondes, à large tranche, ornées de deux taches suturales subarrondies (au quart et aux trois quarts), et chacune de cinq points, disposés en croix, noirs : un, sur le calus : trois, dont l'intermédiaire très-petit, situés transversalement vers la moitié : le dernier, aux quatre cinquièmes, lié au bord extérieur, ainsi que l'externe de la rangée précédente.*

Coccinella regalis, Oliv. Entom. t. 6. p. 1020. 48. pl. 6. fig. 77.

Long. 0^m,0101 (4 1/2 l).

Corps suborbiculaire, en cône obtus; pointillé; luisant; d'un rouge plus ou moins foncé tirant sur le roux, sur le testacé ou sur le jaune. *Antennes* et *Palpes maxillaires* un peu plus pâles. *Prothorax* subsinueux sur les côtés des angles de devant; rouge ou d'un rouge tirant sur le jaune, orné sur la moitié médiaire ou un peu moins de la base d'une large bande noire, prolongée, en se rétrécissant un peu, presque jusqu'au bord antérieur, entaillée peu profondément (♀) ou presque jusqu'à la moitié de la longueur (♂), dans le milieu de son bord antérieur. *Ecusson* noir. *Elytres* offrant dans leur périphérie une tranche large, moins déclive, d'une largeur presque uniforme jusqu'aux deux tiers, égalant dans le milieu au moins le cinquième de la largeur; rouges ou d'un rouge tirant sur le jaune; parées de deux taches suturales, communes, et chacune de cinq taches, noires : les taches suturales, subarrondies, plus grosses, placées l'une vers le quart, l'autre vers les trois quarts de la longueur : les taches particulières à chaque élytre, disposées en croix : la première, punctiforme, assez grosse, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, sur une ligne à peu près trans-

versale : la deuxième, plus petite que la première, placée au tiers voisin de la suture, un peu avant la moitié de la longueur : la troisième, petite, souvent peu apparente, un peu plus postérieure, entre la précédente et la quatrième : celle-ci, triangulaire, liée par sa base au bord externe, vers les trois septièmes de la longueur, transversalement étendue jusqu'aux limites internes de la tranche : la cinquième, située au côté interne du sillon de la tranche, arrondie, et prolongée ensuite jusqu'au bord externe, vers les quatre cinquièmes de celui-ci, obliquement avancée de dehors en dedans et d'arrière en avant : repli à fossettes peu prononcées ; marqué d'une tache noire, correspondant à la marginale antérieure. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge ou d'un jaune testacé : épimères des médi et postpectus et postépisternums ordinairement plus pâles.

PATRIE : les Indes orientales (Olivier) ; Madagascar (collect. Buquet, Chevrolat, Guérin ; Muséum de Paris).

γγ. Côtés du prothorax non sinueux.

δ. Fossette du repli très-apparente. Base du prothorax non émoussée au-devant de l'écusson.

7. **C. dorsalis** OLIVIER. *Prothorax noir, paré en devant d'une bordure étroite d'un flave livide, dilatée de chaque côté en une tache couvrant les trois cinquièmes antérieurs des bords latéraux. Elytres à tranche assez large ; d'un rouge de sanguine, ornées d'une bordure noire sur la tranche marginale et d'une autre une fois plus large sur la suture.*

Coccinella dorsalis, OLIV. Entom. t. 6. p. 1039. 78 pl. 6. fig. 94. (suivant l'exemplaire typique, rapporté par Palisot de Beauvois, faisant partie de la collection de M. Chevrolat).

Coccinella pallipes, PALISOT DE BEAUVOIS, inéd. DEJ. Catal. p. 458.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3 l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant. *Tête* d'un roux livide ; labre noir : épistome ordinairement marqué (♀) d'une tache également noire ; bidenté ou plutôt échancré en arc rentrant. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave testacé. *Prothorax* arqué, peu ou point sensiblement subsinueux et sans rebord marqué, sur les côtés ; noir ; paré à sa partie antérieure d'une bordure flave ou d'un blanc

livide ou flavescent, étroite, extérieurement dilatée, et formant aux angles de devant une tache prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux. *Ecusson* noir. *Elytres* peu ou point émoussées aux épaules; à tranche sans rebord, assez inclinée, d'une largeur presque uniforme au moins jusqu'au milieu, égale dans ce point environ au cinquième de la largeur de chaque étui, rétrécie postérieurement; presque d'un rouge de sanguine ou plutôt d'un rouge testacé brunâtre, ornées d'une bordure de largeur couvrant la tranche marginale et d'une bordure suturale une fois environ plus large, noires. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux livide ou d'un livide roussâtre.

Patrie : le royaume de Bénin (collect. Chevrolat, *type* d'Olivier), la côte de Guinée (Dejean; Muséum de Paris).

δδ. Fossette du repli prothoracique faiblement marquée. Base du prothorax émoussée, au-devant de l'écusson.

8. **C. abbreviata.** *Subhémisphérique. Dessus du corps d'un rouge de cerise. Prothorax peu distinctement paré d'une bordure noire, sur les deux tiers médiaires de sa base. Elytres à tranche assez large ; ornées d'une bordure suturale sensiblement dilatée au tiers et aux deux tiers, d'une bordure périphérique étroite, d'une tache liée au milieu de la base et chacune de deux bandes, noires : la bande antérieure, transversale, au tiers : l'autre aux deux tiers, non prolongée jusqu'à la suture.*

Long. $0^m,0101$ (4 1/2 l).

Corps subhémisphérique ou presque orbiculaire; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune, variable. *Prothorax* sans sinuosité sur les côtés des angles; d'un rouge de cerise graduellement un peu moins vif ou plus pâle près des bords antérieur et latéraux; paré sur les deux tiers médiaires de la base d'une bordure noire ou obscure, peu apparente. *Ecusson* noir. *Elytres* peu émoussées aux épaules; à tranche assez déclive et très-légèrement relevée en gouttière, égale vers les deux cinquièmes, où elle offre sa plus grande largeur, environ au cinquième ou au sixième de la largeur de chaque élytre; d'un rouge de cerise plus vif que le prothorax; parées d'une bordure suturale, moins étroite ou dilatée vers les tiers et deux tiers, d'une bordure extérieure ne

couvrant aux épaules que le bord externe et moins étroite vers l'angle apical où elle se lie à la bordure suturale, et chacune d'une tache basilaire et de deux bandes , dont la postérieure raccourcie au côté interne, noires : la tache basilaire, en forme de gros point, situé au côté interne du calus dont son bord antéro-externe couvre le sommet, et prolongée jusqu'à la base : la bande antérieure, transversalement et un peu irrégulièrement prolongée du bord externe à la suture, vers les deux tiers de la longueur, un peu plus renflée au quart interne de son bord postérieur, rétrécie de ce point aux deux tiers externes, où elle est un peu sinueusement ou un peu anguleusement dirigée en arrière, sensiblement plus large ou moins étroite de ce point au bord externe : la bande postérieure, prolongée des deux tiers du bord externe, jusqu'au tiers interne de la largeur, un peu plus avancée dans ce point, où elle se termine par un renflement subpunctiforme : repli offrant des traces de la bordure externe et des deux bandes. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé : postpectus, noirs, fossette du repli prothoracique petite, subarrondie, peu marquée, située vers l'angle antéro-interne.

Patrie : l'Afrique (Muséum de Paris).

Obs. L'inégalité de la largeur des bandes, semblerait indiquer que chez quelques autres individus elles pourraient se trouver remplacées : l'antérieure, par une tache en carré large, liée au bord externe et par une tache liée à la bordure suturale : la postérieure, par un point assez gros, situé vers les deux tiers ou un peu avant de la longueur et plus rapproché de la suture que du bord extérieur.

Genre *Leis*, Léis.

Leis, nom mythologique.)

Caractères. *Plaques abdominales* ne formant pas un arc régulier, et atteignant ou à peu près le bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Antennes* à massue obtriangulaire, peu distinctement denticulée. *Epistome* en général faiblement ou parfois à peine bidenté. *Prothorax* arqué sur les côtés et souvent d'une manière sinueuse près des angles de devant, offrant vers le tiers ou au plus vers la moitié de ceux-ci le commencement du rétré-

cissement; étroitement rebordé latéralement; en arc dirigé en arrière, à la base; non creusé d'une fossette sur son repli. *Elytres* ordinairement d'un tiers ou d'un quart plus larges en devant que le prothorax; tronquées en devant en arc rentrant; arrondies ou subarrondies postérieurement; convexes; à tranche déclive, peu développée ou presque nulle; à repli d'une largeur assez grande, mais variable. *Corps* quelquefois subhémisphérique, plus ordinairement en ovale plus ou moins court; convexe.

Les espèces de ce genre semblent jusqu'à ce jour, particulières à l'Asie et à l'Afrique.

A. Corps presque orbiculaire. Ecusson moins long que large, subsinueux près de son angle postérieur qui est en pointe.

1. **L. dimidiata**; Fabricius. *Suborbiculaire; convexe. Prothorax d'un rouge jaune. Elytres à tranche assez large et déclive; d'un rouge de sang en devant, noires le long de la suture et dans leurs deux cinquièmes postérieurs : cette partie noire coupée antérieurement en arc rentrant environ de la moitié ou des trois cinquièmes de la suture à la moitié du bord externe.*

Coccinella dimidiata, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 94. 5. — *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 53. 7. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 268. 10. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 358. 15. — Gmel. C. Linn. t. 1. p. 1645. 55. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 50. 9. pl. 243. fig. 2. — *Id.* Entom. t. 6. p. 993. 7. pl. 3. fig. 31. Herbst, Nat. t. 5. p. 288. 34. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 155. 15.

Long. 0m,0067 (3l).

Corps orbiculaire; convexe; superficiellement pointillé et luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune. *Prothorax* peu ou point sinueux et étroitement rebordé sur les côtés d'un rouge jaune, sans taches. *Ecusson* d'un rouge jaune. *Elytres* convexes, à tranche moins déclive, peu nettement limitée, égale environ au sixième de la largeur d'une élytre, vers le tiers de la longueur; d'un rouge de sang, en devant; d'un noir luisant le long de la suture et dans leur moitié ou leurs deux cinquièmes postérieurs : cette partie noire, coupée en arc rentrant environ de la moitié de la suture aux trois septièmes du bord externe. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune.

Patrie : les Indes (collect. de Banks à Londres, *type*).

2. L. basalis; REDTENBACHER. *Suborbiculaire; convexe. Prothorax d'un jaune roux, orné de deux traits noirs liés à la base. Elytres à tranche assez large et déclive; d'un jaune ou d'un rouge testacé, en devant, noires le long de la suture et postérieurement : cette partie noire coupée antérieurement en arc rentrant du quart interne au tiers externe.*

Coccinella basalis, REDTENB. *in* HUGEL'S, Caschmir Reise t. 4. p. 565. 1.

Coccinella dimidia, HOPE, *in* GRAY'S, Zoolog. Miscell. p. 31 (*T*).

Long. 0^m,0078 (3 1/2^l). — Larg. 0^m,0072 (3 1/4^l).

Corps suborbiculaire, plus large vers les quatre septièmes ou trois cinquièmes des élytres; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un jaune roux. *Prothorax* peu ou point sinueux et étroitement rebordé, sur les côtés; d'un roux jaune luisant; paré de deux taches ou traits noirs, naissant chacun au tiers de l'espace intermédiaire entre le milieu et l'angle postérieur, et obliquement prolongé d'arrière en avant, de dedans en dehors jusqu'au tiers postérieur ou un peu moins de la longueur. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement et paraissant ainsi plus larges vers les trois cinquièmes de la longueur; convexes ; munies d'une tranche moins déclive, légèrement en gouttière, peu nettement limitée, égale environ au sixième de la largeur ou au tiers de la longueur, rétrécie graduellement à partir de la moitié, très-étroite à l'angle sutural; d'un jaune testacé ou d'un rouge testacé, en devant, avec le rebord marginal obscur ou noirâtre, d'un noir luisant le long de la suture et dans les deux tiers postérieurs environ : la partie noire formant de la base au quart de la longueur, une bordure suturale égale d'abord à la largeur de l'écusson, graduellement élargie à partir du cinquième, coupée en arc rentrant du quart interne au tiers externe environ, en offrant ordinairement vers le tiers externe, une entaille légère et une autre moins prononcée vers le tiers interne : repli d'un jaune roux ou d'un jaune testacé, à rebord noir; souvent un peu obscur dans la partie correspondante à la région noire du dessus. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune roux, plus rougeâtre sur le postpectus et sur la partie médiaire du ventre : épimères du médipectus flaves.

PATRIE : le Népaul (collect. Hope (*type*); Muséum britannique).

Obs. Peut-être, malgré sa taille un peu plus grande, les deux taches punctiformes qui parent son prothorax, et le développement plus grand sur les élytres de la matière colorante noire, la *L. basalis* se rattache-t-elle à la *L. dimidiata;* mais n'ayant pas les deux espèces sous les yeux, je ne puis émettre à ce sujet que des doutes.

3. **L. inflata.** *Hémisphérique; très-bombée; d'un rouge roux, en dessus. Elytres à tranche peu large, inclinée et très-faiblement en gouttière, ornées chacune de quatre taches punctiformes, noires : la première, sur le calus : les deuxième et troisième en rangée transversale vers le tiers : la deuxième voisine de la suture : les troisième et quatrième, liées obliquement au bord externe et dans une direction convergeante : la troisième, au tiers : la quatrième, aux trois quarts de la longueur. Postpectus marqué de deux taches noires.*

Long. 0^m,0078 à 0^m,0101 (3 1/2 à 4 1/2^l).

Corps orbiculaire; très-bombé; pointillé; luisant; d'un rouge roux, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de la même couleur ou un peu plus pâles. *Prothorax* sans sinuosité, et étroitement rebordé, sur les côtés; peu distinctement émoussé au-devant de l'écusson, à la base; offrant parfois d'une manière nébuleuse et peu distincte, les traces d'une petite tache antéscutellaire, et de quatre autres, disposées en rangée semi-circulaire ou figurant une sorte d'M, au-devant de la moitié médiaire de la base. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies, postérieurement; très-bombées ou largement convexes en dessus et subperpendiculaires, sur les côtés; à tranche moins déclive, assez faiblement relevée en gouttière, peu nettement limitée, offrant vers le tiers de la longueur, environ le sixième de la largeur; d'un rouge roux; ornées chacune de quatre taches punctiformes ou gros points, noirs : le premier, lié au calus par son côté externe, un peu avancé en angle en devant, et rapproché de la base dans ce point : les deuxième et troisième, sur la même ligne transversale, vers le tiers : le deuxième, subarrondi, séparé de la suture par un espace à peine plus large que la moitié de son diamètre : le troisième, en carré large, obliquement lié au bord externe, de dedans en dehors, d'arrière en avant : le quatrième, en carré large lié au bord externe, obliquement en sens contraire, c'est-

à-dire d'arrière en avant, de dehors en dedans, vers les trois quarts de la longueur à son côté interne, aux cinq sixièmes de la longueur au côté externe : repli noté de taches noires ou obscures, correspondant aux points externes des élytres. *Dessous du corps* roux testacé : postpectus marqué de chaque côté d'une tache noire au-devant des hanches postérieures ; épimères des médi et postpectus, partie des postépisternums, et côtés du ventre, graduellement d'un roux jaunâtre ou d'un jaune testacé. *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : Madagascar (Muséum de Paris).

4. **L. javana.** *Subhémisphérique ; d'un flave rougeâtre en dessus. Prothorax sinueux sur les côtés ; paré près de la base au-devant de l'écusson de deux gros points noirs, peu obliques. Elytres à gouttière, ornées chacune de cinq gros points noirs : le premier sur le calus : le deuxième au quart, formant souvent avec son semblable une tache suturale commune : les troisième et quatrième en rangée transversale vers la moitié : le troisième près de la suture : le quatrième un peu plus antérieur, lié au bord externe : le cinquième, vers les quatre cinquièmes, au milieu de l'élytre.*

Coccinella javana, Dej. Catal. p. 457.

Long. $0^m,0082$ (3 2/3 l). — Larg. $0^m,0078$ (3 1/2 l).

Corps subhémisphérique ; d'un jaune testacé, rougeâtre, d'un flave rougeâtre, ou presque couleur de chair, en dessus. *Tête* et *Antennes* de la même couleur. *Palpes maxillaires* à dernier article obscur. *Prothorax* sinueux sur les côtés ; creusé latéralement d'une fossette allongée qui le fait paraître incomplètement relevé en rebord ; paré près de la base, au-devant de l'écusson, de deux taches ovales ou espèces de gros points noirs, un peu obliquement dirigée de dehors en dedans, d'arrière en avant. *Ecusson* d'un carné rougeâtre. *Elytres* émoussées aux épaules, subarrondies postérieurement ; convexes, à gouttière inclinée, égale vers le tiers, au septième de la largeur, presque nulle à l'angle sutural ; parées chacune de cinq taches ou sortes de gros points, noirs : le premier, en ovale transversal, sur le calus : le deuxième, ovalaire, au quart de la longueur, joignant la suture et formant avec son pareil tantôt une tache suturale commune, tantôt deux taches distinctes séparées

seulement par le rebord sutural qui reste de la couleur du fond : les troisième et quatrième, formant une rangée un peu obliquement transversale, ou, avec leurs semblables, un arc faiblement en arc dirigé en arrière ; le troisième, le plus gros, en ovale transversal, rapproché de la suture, vers la moitié de la longueur : le quatrième, un peu plus antérieur, également en ovale transversal, lié à la gouttière et même d'une manière plus ou moins complète au bord externe : le cinquième subarrondi, vers les quatre cinquièmes de la longueur, à peine aussi voisin de la suture que du bord externe, mais de moitié au moins plus distant du bord apical : repli ordinairement marqué d'une tache obscure, correspondant au quatrième point noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé : épimères du medipectus plus pâles.

Patrie : Java (collect. Dejean, *type*) ; île du prince de Galles (Hope).

5. **L. quindecim-maculata** ; Hope. *Subhémisphérique ; d'un fauve jaune. Prothorax marqué de chaque côté de la ligne médiane de deux taches noires triangulaires liées à la base et antérieurement raccourcies. Elytres à tranche extérieure inclinée, ornées chacune de sept taches subarrondies, noires : la première, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, en rangée transversale vers le tiers (la deuxième liée au rebord sutural : la troisième, la plus petite : la quatrième, unie au bord externe) : les cinquième et sixième, en rangée transversale occupant presque toute la largeur, vers les deux tiers : la septième, à l'angle sutural.*

Coccinella 15-maculata, Hope, *in* Gray's, Zoolog. Miscell. p. 30. (*T.*)

État normal. *Elytres* d'un fauve jaune, d'un rouge roux ou d'un roux rouge, ornées chacune de sept taches inégales, noires : la première, sur le calus, suborbiculaire : les deuxième, troisième et quatrième en rangée transversale des deux cinquièmes internes aux tiers externes : la deuxième, la plus grosse, irrégulièrement suborbiculaire, joignant à peu près le rebord sutural, étendue jusqu'au tiers de la largeur : la quatrième, naissant aux deux tiers de la largeur, presque en forme d'ovale, dilatée du côté du bord externe qu'elle atteint : la troisième, la plus petite, en forme de point ovale, moins étendue en devant que les deux autres, plus voisine de la quatrième

que de la troisième : les cinquième et sixième, en rangée transversale vers les deux tiers : la cinquième, suborbiculaire, liée ou à peu près au rebord sutural, d'un diamètre égal aux deux cinquièmes de la largeur, émettant souvent du milieu de son côté externe un appendice court qui l'unit à la sixième : celle-ci, égale à la moitié de la largeur, irrégulièrement en ovale transversal, prolongée jusqu'au rebord extérieur qu'elle ne couvre pas : la sixième, subarrondie, à l'angle sutural, formant avec sa pareille une tache apicale commune, presque en demi-cercle.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Taches des élytres en partie liées ensemble.*

Obs. J'ai eu sous les yeux un exemplaire se rapportant à cette variation, chez lequel la matière colorante noire moins nettement limitée avait coulé ou s'était étendue de telle sorte, que, sur une élytre, se trouvaient liées : la tache du calus à la troisième, celle-ci à la cinquième, et la deuxième à la quatrième ; tandis que sur l'autre élytre, la quatrième seule se prolongeait jusqu'à la sixième. La couleur du fond des étuis était d'un fauve jaune plus foncé. Les taches du prothorax en s'étendant également, avaient obscurci la surface de ce segment.

Long. $0^{m},0090$ (4 l). — Larg. $0^{m},0085$ (3 3/4 l).

Corps hémisphérique ; luisant ; pointillé ; d'un roux jaune, d'un rouge roux ou d'un roux rouge, en dessus. *Tête* concolore ; labre et bord antérieur de l'épistome, noirâtres. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un roux fauve. *Prothorax* sans sinuosité, sur les côtés ; arrondi ou à peu près aux angles postérieurs ; peu distinctement émoussé au-devant de l'écusson ; paré de deux taches oblongues ou allongées, liées à la base chacune vers le point de celle-ci correspondant au côté externe de la base de l'écusson, et prolongées environ jusqu'au tiers antérieur, en se rétrécissant obtusément. *Ecusson* noir. *Elytres* à peine émoussées aux épaules, subarrondies postérieurement ; relevées au moins à partir du tiers externe de la base, et latéralement en une gouttière faible et inclinée, plus large vers les deux cinquièmes, où elle égale environ le huitième de la largeur, indistincte vers l'angle sutural ; convexes ; colorées et peintes comme il a été dit : repli marqué d'une tache noirâtre correspondant à l'externe de la rangée antérieure. *Dessous du corps* et *Pieds* roux ou d'un roux testacé : épimères du médipectus, jaunes :

arceaux du ventre plus clairs sur les côtés ou paraissant ornés d'une tache d'un jaune roux en ovale transversal.

PATRIE : le Népaul (collect. Hope, *type*).

AA. Corps ovalaire. Écusson presque équilatéral, non subsinueux sur les côtés près de son angle postérieur qui n'est pas rétréci en pointe.

6. **L. quindecim-spilota ;** HOPE. *Presque hémisphérique ; d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, en dessus. Elytres à tranche extérieure inclinée ; parée chacune de sept points, noirs : un sur le calus : trois vers le tiers, en rangée transversale faiblement arquée en arrière : deux vers les deux tiers, formant avec leurs semblables une rangée arquée en avant : un à l'angle apical : celui du calus ou l'apical, parfois nuls. Ecusson noir.*

Coccinella 15-spilota, HOPE, *in* GRAY'S, Zoolog. Miscell. p. 30. (*T.*)

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* **d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, marqué de deux taches noires, liées à la base, naissant chacune, sur la partie de celle-ci correspondante au côté externe de l'écusson, prolongées jusqu'à la moitié antérieure, triangulaires, en ligne droite au côté interne, arquées au côté externe.** *Elytres* **d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune; ornées d'un point noir souvent commun aux deux étuis, situé sur la suture au-devant de l'angle sutural qu'il atteint à peine ; parées en outre chacune de six points également noirs : le premier, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, formant une rangée transversale en arc dirigé en arrière : le deuxième rapproché de la suture d'environ la moitié de son diamètre, presque vers le tiers de la longueur : le quatrième, situé un peu après le tiers de la longueur, naissant un peu plus en dedans que les limites internes de la tranche, et prolongé jusqu'au bord externe : le troisième, un peu plus petit, plus postérieur, plus voisin du quatrième que du deuxième : les cinquième et sixième, formant avec leurs semblables de l'autre élytre une rangée faiblement arquée en avant : le cinquième, moins rapproché de la suture que le deuxième, placé presqu'aux deux tiers, sur la ligne oblique partant du calus pour aboutir au point sutural voisin de l'angle apical : le sixième, un peu plus postérieur, dépassant à peine à son côté externe les limites internes de la tranche extérieure.**

Variations du Prothorax.

Obs. Le prothorax est parfois dépourvu des deux taches noires indiquées dans l'état normal ou n'en offre que des marques peu apparentes; d'autres fois au lieu des deux taches normales il offre les traces nébuleuses de cinq taches : une antéscutellaire et quatre disposées en demi-cercle au-devant de la moitié médiaire de la base. Quelquefois ces taches semblent se lier et figurer une M. Quand les deux taches normales, qui correspondent aux basilaires de la rangée semi-circulaire, sont bien marquées, les traces nébuleuses des autres taches ont disparu, comme si ces taches basilaires avaient absorbé toute la matière colorante des autres.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres manquant de l'un des points noirs indiqués dans l'état normal.*

β. L'apical.

Coccinella 10-notata, Dej. Catal. p. 457 (*type*).

γ. Celui du calus.

Var. B. *Elytres manquant du point du calus et de l'apical.*

Coccinella Kirbyi, Hope, *in* collect.

Long. 0^m,0078 (3 1/2[l]).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale, en ogive postérieurement; superficiellement pointillé; d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* subsinueux et très-étroitement rebordé, sur les côtés; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* émoussées aux épaules; largement en ogive dans leur seconde moitié; convexes, à tranche sans rebord apparent, moins inclinée et légèrement en gouttière, plus large vers le tiers, égale dans ce point au septième environ de la largeur, rétrécie après la moitié, nulle à l'angle sutural; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune plus pâle : épimères du médipectus, flaves. Mésosternum échancré à peine jusqu'au quart de la longueur.

Patrie : le Népaul (collect. Hope, *type*); le Bengale (Westermann, etc.); Java (Dejean (*T*'), etc.).

7. **L. coryphæa**; Guérin. *Brièvement ovale; très-convexe; d'un*

rouge de nuance variable ou d'un jaune d'ocre. Prothorax paré de quatre taches noires subpunctiformes, disposées en demi-cercle. Elytres ornées chacune de onze taches noires, de grosseur différente et disposées sur quatre rangées transversales : trois, punctiformes subbasilaires : trois, grosses, au tiers : trois, grosses, vers les deux tiers : deux, inégales, aux cinq sixièmes : les intermédiaires des deuxième et troisième rangées ordinairement moins grosses que leurs voisines : les externes des mêmes rangées étendues jusqu'au bord marginal.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un rouge de nuance variable, tantôt rapproché du rouge de cerise, tantôt d'un rouge testacé, quelquefois d'un jaune d'ocre : le *prothorax* marqué de quatre taches subpunctiformes noires disposées en demi-cercle : les postérieures ou externes, moins petites, plus allongées, rapprochées de la base chacune vers le quart externe : chacune des deux autres, près de la ligne médiane, vers les deux cinquièmes de la longueur : les *élytres* parées chacune de onze taches, également noires, disposées sur quatre rangées transversales : les première, deuxième et troisième taches, punctiformes, formant une rangée subbasilaire en ligne droite : la deuxième, ovalaire, moins petite, sur le calus : la première, de moitié environ plus rapprochée de la suture que de la deuxième : la troisième, la plus petite, située entre la deuxième et la gouttière : les quatrième, cinquième et sixième, composant une rangée en ligne droite ou très-faiblement arquée en arrière, vers le tiers de la longueur : la quatrième, la plus grosse de toutes, suborbiculaire, plus rapprochée de la suture que la première, étendue jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur : la cinquième, moins grosse, suborbiculaire ou brièvement ovale, très-voisine de la précédente, séparée de ses voisine par un espace moindre que son diamètre : la sixième, commençant un peu avant les trois quarts de la largeur, et prolongée en s'élargissant légèrement, jusqu'au bord marginal : les septième, huitième et neuvième, formant une rangée sensiblement arquée, vers les trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur : la septième, ordinairement d'une grosseur analogue à la cinquième, plus voisine de la suture que la quatrième, généralement rétrécie d'avant en arrière : la huitième, suborbiculaire ordinairement d'une grosseur à peu près égale à la précédente, plus antérieure, à peine plus voisine de la septième que de la neuvième : celle-ci prolongée jusqu'au bord mar-

ginal, mais entaillée et rétrécie en devant dans la partie de son bord antérieur correspondant à la gouttière : les dixième et onzième, aux cinq sixièmes de la longueur : la dixième, en ovale oblique, à peu près de la grosseur de la cinquième, à peine aussi voisine de la suture ou un peu moins rapprochée d'elle que la première : la onzième, punctiforme, ordinairement la plus petite, placée à une distance intermédiaire entre la précédente et la gouttière : les dixième, huitième, cinquième et deuxième, disposées en rangée longitudinale presque droite, ou plutôt les dixième, huitième et cinquième formant une ligne droite aboutissant à l'espace intermédiaire entre les deuxième et troisième.

Obs. Les cinquième et huitième ont parfois de la propension à se montrer plus petites que dans l'état normal : les quatrième, sixième et dixième à paraître plus grosses.

Coccinella coryphæa, Guérin, Iconog. p. 320.
Coccinella 22-maculata, Dejean, Catal. p. 457 (en partie).

Variations du Prothorax.

a. Taches intermédiaires ou antérieures du prothorax parfois peu apparentes ; d'autrefois unies de manière à figurer une sorte d'M

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Quelques-unes des taches des élytres dilatées et liées à leurs voisines.*

Obs. Ce sont ordinairement les quatrième et cinquième qui ont le plus de tendance à s'unir, ainsi que les dixième et onzième. Quelquefois les quatrième, cinquième et sixième, ainsi que les dixième et onzième sont liées ensemble ; d'autres fois les sixième et neuvième se joignent également sur le bord externe ; mais ces unions ne sont jamais assez complètes pour dénaturer le dessin normal.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0101$ (4 à 4 1/2 l). — Larg. $0^m,0072$ à $0^m,0078$ (3 1/4 à 3 1/2 l).

Corps brièvement ovale, très-convexe; lisse, luisant; variant d'un rouge presque de cerise, au rouge roux, au jaune fauve ou même au jaune d'ocre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve jaune, épistome à peine bidenté. *Prothorax* ordinairement très-légèrement subsinueux et étroitement rebordé sur les côtés; plus ou moins distinctement émoussé ou tronqué au-devant

de l'écusson, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un rouge roux. *Elytres* émoussées aux épaules ; subarrondies postérieurement; très-convexes ; à tranche à peine rebordée, assez inclinée et légèrement en gouttière, égale vers les deux cinquièmes, à environ un dixième de la largeur, rétrécie et plus déclive ensuite jusqu'à l'angle sutural; colorées et peintes comme il a été dit; repli offrant souvent d'une manière plus ou moins nébuleuse ou obscure les traces des sixième et neuvième taches. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux rougeâtre : épimères des médi et postpectus et une tache en ovale transversal sur les côtés de chacun des arceaux du ventre, flaves ou flavescentes. *Mésosternum* échancré environ jusqu'au quart.

Patrie : Madagascar (collect. Buquet, Guérin (*type*), etc).

8. **L. viginti duo-maculata**; Fabricius. *Brièvement ovale ; très-convexe. Prothorax d'un rouge flave. Elytres d'un jaune testacé ou d'un jaune d'ocre, ornées chacune de onze taches noires, de grosseur différente, disposées sur quatre rangées transversales : trois, subpunctiformes et subbasilaires : trois, grosses, au tiers : trois, grosses, vers les deux tiers : deux, inégales aux cinq sixièmes : les intermédiaires des deuxième et troisième rangées plus grosses que leurs voisines : les externes des mêmes rangées non prolongées jusqu'au bord marginal.*

Coccinella 22-*maculata*, Fabr. Ent. syst. t. 1. p. 281. 70. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 371. 88 (suivant le type existant au Muséum de Copenhague). — Herbst, Naturs. t. 5. p. 299. 51. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 186. 99.

Long. 0^m,0093 (4 1/8 l). — Larg. 0^m,0078 (3 1/2 l).

Patrie : la Guinée (Muséum de Copenhague, Westermann, etc.).

Obs. Elle a tant d'analogie avec la *L. coryphæa*, sous le rapport de la forme du corps, de la convexité, du nombre et même de la disposition des taches des élytres, qu'elle semble ne constituer, avec celle-ci qu'une même espèce. La *L.* 22-*maculata*, à en juger par les individus que j'ai eus sous les yeux, se distingue ordinairement par un prothorax offrant sur les côtés, parallèlement à son rebord, une très-légère raie, en dehors de laquelle il est moins déclive et légèrement relevé en rebord médiocrement large ; par la teinte d'un rouge flave presque uniforme de ce segment, ou ne montrant que d'une

manière nébuleuse les traces des quatre taches disposées en demi-cercle; par ses élytres d'un jaune d'ocre ou d'un jaune cendré; par les sixième et neuvième taches, arrondies, dépassant à peine les limites internes de la gouttière ou non liées au bord marginal; par les cinquième et huitième ou intermédiaires des deuxième et troisième rangées un peu plus grosses que leurs voisines; mais toutes ces différences n'ont ni assez d'importance, ni la plupart assez de constance, pour ne pas laisser des doutes sur la validité de cette espèce, doutes que fortifie la forme de la septième tache des élytres, qui, dans les *coryphæa* et *22-maculata* est rétrécie d'avant en arrière.

9. **L. clathrata.** *Brièvement ovale; convexe; d'une jaune testacé, en dessus. Prothorax à six taches punctiformes noires: deux basilaires: quatre plus antérieures en rangée transversale. Elytres ornées chacune de onze taches subpunctiformes noires disposées sur quatre rangées transversales: les trois premières, de trois taches chacune: les externes des deux rangées intermédiaires au moins, liées au bord externe: ces taches ordinairement en partie unies et parfois de telle sorte que les élytres semblent noires, parées chacune de neuf taches d'un jaune orangé ou testacé, n'atteignant ni la suture ni le bord externe: un, deux, trois, deux, un.*

État normal. *Prothorax* roux, d'un jaune rouge ou d'un jaune testacé, orné de six taches subpunctiformes noires: deux rapprochées de la base, chacune vers le quart externe de celle-ci: quatre, plus antérieures, disposées en rangée transversale. *Elytres* d'une couleur analogue à celle du prothorax; ornées chacune de onze taches punctiformes noires, disposées sur quatre rangées transversales: les première, deuxième et troisième taches forment une rangée subbasilaire, en ligne droite: la deuxième tache sur le calus, mais plus étendue au côté interne: la première à égale distance de la suture et des côtés de l'écusson: la troisième située au côté externe de la deuxième, très-voisine de celle-ci, souvent liée à elle et prolongée un peu au-delà de la limite interne de la gouttière, ou atteignant le bord externe: les quatrième, cinquième et sixième, formant une rangée transversale en ligne droite, à peu près aux deux cinquièmes de la longueur, la quatrième, suborbiculaire, à peine aussi voisine de la suture que la première: la cinquième dé-

formée, un peu plus grosse vers le milieu de la largeur : la sixième, plus petite, commençant un peu après les trois quarts de la largeur et prolongée jusqu'au bord externe, en s'élargissant de dedans en dehors : les septième, huitième et neuvième, un peu avant les deux tiers de la longueur; la septième, presque liée au rebord sutural : la neuvième, analogue à la sixième, commençant vers les trois quarts ou un peu après de la largeur et prolongée jusqu'au bord externe en s'élargissant de dedans en dehors : la huitième, plus voisine de la septième que de la neuvième : les dixième et onzième, formant presque avec leurs semblables une sorte de parallélipipède transversal : la dixième, au cinq sixièmes de la longueur, formant avec les huitième, cinquième et troisième une rangée en ligne droite, une fois au plus moins voisine de la suture, que celle des juxta-suturales qui en est la plus voisine, liée ou à peu près à la dilatation de la bordure suturale qui dans ce point est plus foncée qu'ailleurs : la onzième, en carré allongé et longitudinalement un peu oblique, liée au bord postérieur dans la direction d'une ligne qui partirait de la première en passant sur la huitième : la plupart de ces taches unies entre elles, savoir : la deuxième liée ou confondue avec la troisième : les quatrième, cinquième et sixième : les septième, huitième et neuvième ou seulement les deux externes et les dixième et onzième; offrant de plus la deuxième longitudinalement unie à la cinquième ou intermédiaire de la deuxième rangée; présentant, en outre, une ligne ou sorte de bande parallèle au bord externe, naissant de l'espace intermédiaire entre les cinquième et sixième, et prolongée, parallèlement au bord extérieur, jusqu'à la suture, en croisant le lien qui unit les huitième et neuvième et en passant sur la dixième tache; notée sur la suture, vers le point où aboutit la ligne précitée, d'une tache noirâtre, presque en losange, seule partie foncée d'une bordure suturale qui commence à se montrer, et qu'on voit parfois très-développée chez des individus offrant à peine des modifications plus avancées; noires à l'extrémité de l'angle apical.

Obs. Tel est l'état le plus simple de la composition des élytres que j'ai eu sous les yeux. Il est fort possible et même probable qu'on peut trouver des individus, chez lesquels les taches punctiformes noires des élytres soient moins généralement unies ou peut-être même chez lesquels elles ne le seraient pas.

Variations des Élytres (par excès).

Obs. Réseau quelquefois dilaté de telle sorte que les étuis sont noirs, parés chacun de neuf taches d'un jaune orangé : la première à la base, à côté de l'écusson, limitée postérieurement par les taches du calus et juxta-suturale qui se sont unies ; les deuxième et troisième, en rangée transversale vers le quart de la longueur : la deuxième ou interne, en espèce d'ovale offrant un prolongement du côté de la suture qui reste noire dans toute sa longueur : la troisième, en ovale offrant également un prolongement du côté du bord externe qui reste noir dans toute sa longueur : les quatrième, cinquième et sixième, en rangée transversale vers le milieu de la longueur : la quatrième, plus grosse, suborbiculaire ou un peu en ovale transversal, voisine de la suture : la cinquième, ovalaire, moins rapprochée de la quatrième que de la sixième : celle-ci, presque carrée : les septième et huitième, en rangée transversale vers les trois quarts : la septième, presque en carré oblique, un peu plus rapprochée de la suture que la quatrième : la huitième presque liée au bord externe : la neuvième suborbiculaire, à peu près de la grosseur des cinquième, sixième, septième et huitième, vers l'angle sutural, qui reste postérieurement bordé de noir.

Long. 0^m,0090 (4 1/2^l). — Larg. 0^m,0072 (3 1/4^l).

Corps analogue à celui de la 22-*maculata*, mais un peu moins convexe. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune testacé.

PATRIE : la Guinée (collect. Buquet, Westermann).

Obs. Elle se distingue facilement des *L. coryphæa et 22-maculata* par le nombre des taches punctiformes du prothorax et par son écusson noir. Elle a au contraire, sous ce rapport, beaucoup d'analogie avec la *L.* 22-*signata*, dont elle pourrait paraître n'être qu'une variété; elle semble néanmoins s'en éloigner par son corps moins rapproché de la forme hémisphérique, par son prothorax offrant chacune des taches juxta-basilaires plus rapprochée de l'intermédiaire que de l'externe; par la onzième tache des élytres plus rapprochée de l'angle apical; d'ailleurs, outre les liaisons et les lignes que nous avons signalées, outre l'extension des sixième et neuvième taches jusqu'au bord externe, elle présente une bordure suturale plus ou moins apparente, ou au moins, pour représenter celle-ci, une tache suturale noire, située entre le dixième point de chaque élytre et l'angle apical, qui sont également noirs.

10. **L. vinginti duo-signata.** *Subhémisphérique, d'un jaune*

testacé, en dessus. Prothorax paré de six taches punctiformes noires: quatre en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base : deux près du milieu du bord externe. Ecusson noir. Elytres ornées chacune de onze points, ou taches punctiformes presque égales, disposées sur quatre rangées transversales : trois, subbasilaires : trois, au tiers : trois, vers les deux tiers : deux, aux cinq sixièmes.

Coccinella 22-*maculata*, Dejean (en partie), Catal. p. 457.

Long. 0m,0078 (3 1/2l). — Larg. 0m,0067 (3l).

Corps subhémisphérique; luisant, vernissé; d'un jaune rouge, d'un jaune testacé ou d'un flave rouge, en dessus. *Tête* parfois un peu obscure sur le labre et l'épistome (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé. *Prothorax* à peine subsinueux et étroitement rebordé sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson, à la base; d'un jaune testacé ou d'un flave rouge; paré de six taches punctiformes, noires : deux, presque liées à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci : quatre, plus antérieures, disposées en rangée transversale. *Ecusson* noir. *Elytres* émoussées aux épaules; subarrondies postérieurement; très-convexes; offrant une tranche assez inclinée et faiblement en gouttière, à peine rebordée, égale vers les deux cinquièmes à environ un dixième de la largeur; d'un jaune testacé ou d'un flave rouge; ornées chacune de onze taches punctiformes, noires, disposées sur quatre rangées transversales : les première, deuxième et troisième taches, ordinairement presque égales et un peu plus petites, formant une rangée subbasilaire en ligne droite : la deuxième, sur le calus, mais plus développée au côté interne : la première, plus voisine de la suture que de la deuxième : la troisième, liée ou à peu près aux limites internes de la gouttière, un peu plus rapprochée de la deuxième que du bord externe : les quatrième, cinquième et sixième, souvent à peu près égales en grosseur aux précédentes, ou parfois moins petites, composant vers le tiers de la longueur, une rangée presque en ligne droite ou un peu plus postérieure vers le bord externe : la quatrième, souvent moins petite, un peu plus rapprochée de la suture que la première, non étendue jusqu'au tiers interne : la sixième, commençant environ aux trois quarts de la largeur et prolongée extérieurement jusqu'à la moitié de la gouttière : la cinquième, intermédiaire entre les deux précédentes ou un peu plus rapprochée de la

sixième, séparée de ses voisines par un espace à peu près égal à son diamètre : les septième, huitième et neuvième, à peu près de la grosseur des précédentes, formant une rangée presque droite vers les deux tiers de la longueur : la septième, presque liée au rebord sutural, plus rapprochée de celui-ci que les première et quatrième : la neuvième, non moins voisine du bord externe que la septième l'est de la suture, un peu plus postérieure que les deux autres : la huitième, deux fois au moins plus rapprochée de la septième que de la neuvième, et quelquefois même liée à celle-ci : les dixième et onzième, formant avec leurs pareilles de l'autre élytre une rangée en demi-cercle : la dixième, aux cinq sixièmes de la longueur, moins voisine de la suture que la première, quelquefois liée à la onzième : celle-ci, plus postérieure et plus externe, voisine du bord postéro-externe. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave rouge : épimères des médi et postpectus et postépisternums, flaves.

Patrie : Sierra-Leone (collect. Dejean (*type*), Hope).

Obs. Un exemplaire de cette espèce porte dans la collection Dejean le nom de *Cocc. 22-maculata*, conjointement avec un exemplaire de la *L. coryphæa*.

Elle diffère de ces deux dernières espèces par sa taille un peu moins grande, sa forme plus arrondie ou plus brièvement ovale; par son prothorax paré de sept taches punctiformes, noires; par son écusson noir; par ses élytres plus arrondies postérieurement, surtout moins fortement convexes; parées de taches punctiformes noires, plus petites, de grosseurs moins inégales, à troisième rangée peu ou point arquée, et dont la tache intermédiaire ou la huitième est notablement plus rapprochée de la septième que de la neuvième.

11. **L. Thonningii**. *Brièvement ovale; convexe; d'un rouge roux, en dessus. Prothorax marqué de deux taches ovalaires, subpunctiformes, presque liées à la base, chacune vers le quart externe de celle-ci. Elytres ornées chacune de douze points noirs : trois, subbasilaires : quatre, vers le tiers, en rangée transversale, irrégulièrement arquée en arrière près du bord externe : quatre en rangée faiblement arquée vers les trois cinquièmes : une voisine du bord externe, aux sept huitièmes.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un rouge roux : le *Prothorax*

paré de deux taches noires, subpunctiformes, ovales, presque liées à la base, chacune sur le quart externe de celle-ci : les *Elytres*, parées chacune de douze taches punctiformes ou points noirs : les premiers, deuxième et troisième à peu près égaux, constituant une rangée subbasilaire : le premier, séparé de la suture et de la base par un espace à peine plus grand que son diamètre, à peu près une fois plus éloigné du deuxième : celui-ci situé sur le calus, ou plutôt en majeure partie sur le côté interne de ce dernier : le troisième, entre le deuxième et la gouttière : les quatrième, cinquième, sixième et septième légèrement plus gros que les précédents, disposés en rangée transversale irrégulièrement en arc dirigé en arrière : le quatrième, aux deux septièmes de la longueur, un peu moins voisin de la suture que le premier : le cinquième, un peu plus postérieur, placé sur le disque : le septième, le plus gros, du sixième externe presque au bord extérieur, vers le tiers de la longueur : le sixième, presque obtriangulaire, placé entre les cinquième et septième, mais un peu plus voisin de ce dernier et plus postérieur de la moitié au moins de sa longueur : les huitième, neuvième dixième et onzième, à peu près égaux, mais sensiblement plus petits que les précédents, disposés en rangée transversale légèrement et irrégulièrement arquée : le huitième aussi voisin de la suture que le cinquième, aux trois cinquièmes de la longueur : le neuvième, plus antérieur de la majeure partie de son diamètre aux deux cinquièmes internes de la largeur : le dixième, sur la même ligne transversale que le huitième, aux deux tiers ou un peu plus de la largeur : le onzième, sur la même ligne, aussi rapproché du bord externe que le septième : le douzième, sur les limites internes de la gouttière à peu près aussi voisin du bord marginal que le onzième, aux sept huitièmes ou un peu plus de la longueur.

Long. $0^m,0090$ (4^l). — Larg. $0^m,0067$ (3^l).

Corps brièvement ovale; convexe; très-superficiellement pointillé; luisant et d'un rouge roux, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* étroitement rebordé et non sinueux sur les côtés; émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* de la couleur des élytres ou un plus foncé. *Elytres* émoussées aux épaules; subarrondies postérieurement; convexes, à tranche un peu moins inclinée et très-légère-

ment en gouttière, offrant vers le tiers de la longueur le douzième environ de la largeur, graduellement rétrécie postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge roux : épimères du médipectus à peine plus pâles. Mésosternum peu profondement échancré.

Patrie : la Guinée (Muséum de Copenhague). Elle a été rapportée par M. Thonning, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Les deuxième, cinquième et neuvième taches, sont à peu près placées sur une ligne dirigée du calus à l'angle sutural : les troisième, sixième, dixième et douzième forment une rangée longitudinale à peu près droite.

12. **L. instabilis**. *Subhémisphérique ; d'un jaune testacé en dessus. Prothorax à quatre taches punctiformes noires, disposées en rangée semi-circulaire. Ecusson noir. Elytres à dix points noirs : les neuf premiers sur trois rangées, de trois points chacune. La première, sur la ligne du calus : la deuxième, vers le tiers : la troisième, un peu avant les deux tiers, légèrement arquée : le dixième, près du bord externe, aux sept huitièmes.*

Cocinella, *25-punctata*, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un jaune testacé, légèrement et souvent indistinctement bordé de noir au-devant de l'écusson; paré de quatre taches punctiformes également noires, disposées en demi-cercle au-devant de la moitié médiaire de la base. *Elytres* d'un jaune testacé, ornées chacune de dix points noirs : les premier, deuxième et troisième, formant une rangée transversale subbasilaire : le premier, séparé de la suture par un espace à peine égal à son diamètre, et presque également rapproché des côtés de l'écusson et de la base : le deuxième, sur le calus : le troisième, entre ce dernier et le bord externe : les quatrième, cinquième et sixième, en rangée transversale vers le tiers de la longueur, ou un peu après du côté externe : le quatrième, ordinairement le moins petit, au moins aussi voisin ou un peu plus rapproché de la suture que le premier : le sixième, un peu plus voisin que le troisième du bord externe, dont il reste distant d'un espace à peu près égal à son diamètre : le cinquième, peu sensiblement plus postérieur, intermédiaire entre les quatrième et sixième ou un peu plus voisin du dernier : les septième, huitième et

neuvième, en rangée transversale et très-légèrement arquée, un peu avant les deux tiers de la longueur : le septième, plus rapproché de la suture que le quatrième : le neuvième, plus petit que le sixième, un peu plus voisin que lui du bord externe : le huitième, plus antérieur, un peu moins rapproché du neuvième que du septième : le dixième, le plus petit, parfois à peine marqué, aussi voisin du bord externe que le sixième, vers les sept huitièmes de la longueur : les neuvième, cinquième et premier, formant une rangée oblique sensiblement plus droite que dans les espèces précédentes : les huitième, cinquième et deuxième, presque en rangée longitudinale droite, dirigée vers l'angle sutural, mais le cinquième un peu situé en dehors.

Variations du Prothorax.

a. Disque parfois obscur et rendant peu distinct les points intermédiaires.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres manquant de quelques-uns des points noirs indiqués dans l'état normal.*

Obs. Ce sont ordinairement les dixième, troisième et quelquefois le cinquième, qui sont les plus sujets à faire défaut.

Long. $0^m,0081$ (3 2/3 l). — Larg. $0^m,0074$ (3 1/3 l).

Corps subhémisphérique; luisant; pointillé; d'un jaune testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de la même couleur. *Prothorax* légèrement subsinueux, étroitement rebordé et sensiblement relevé en rebord, sur les côtés; au-devant de l'écusson, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* brièvement émoussées ou subarrondies aux épaules, largement en ogive postérieurement, ou d'autres fois plus arrondies, ce qui leur donne une forme plus large; convexes, à tranche moins déclive et presque sans rebord, légèrement en gouttière inclinée, égalant vers le tiers de la longueur environ le huitième de la largeur, graduellement affaiblie après la moitié et nulle vers l'angle sutural; à calus huméral assez prononcé; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave rouge : épimères du médipectus flaves : arceaux du ventre marqués de chaque côté d'une tache plus pâle, souvent peu apparente. Mésosternum échancré à peine jusqu'au quart.

PATRIE : le Cap de Bonne-Espérance (collect. Hope, Perroud, Reiche).

Obs. Les premier, quatrième et septième points des élytres, forment une rangée longitudinale à peu près parallèle à celle que composent les deuxième, cinquième et huitième, ou plutôt légèrement convergeante postérieurement : celle des troisième, sixième et neuvième est un peu arquée en dehors et plus rapprochée en devant qu'en arrière de la précédente.

13. **L. conformis**; DEJEAN, inéd. BOISDUVAL. *Ovale, jaune ou d'un jaune roux, en dessus. Prothorax orné d'un point antéscutellaire, d'une tache punctiforme près de chaque bord externe, souvent unie postérieurement à une tache juxta-médiaire, obliquement prolongée du quart de la base presque jusqu'au bord antérieur, noirs. Elytres parées de deux taches suturales : l'une scutellaire : l'autre, vers les deux tiers, et chacune de huit taches, noires : une, obliquant en dedans, sur le calus : une, basilaire plus extérieure : trois, subarrondies, en rangée transversale vers les deux cinquièmes : deux, formant avec la suturale postérieure une rangée un peu arquée, avant les deux tiers : une, subtransversalement arquée vers les cinq sixièmes.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* jaune, d'un jaune roux, d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, orné d'une tache petite, subpunctiforme ou ovalaire, au-devant de l'écusson et de quatre autres taches assez grosses, noires : deux, punctiformes ou ovalaires, situées, une, de chaque côté, près du bord extérieur, vers les trois cinquièmes ou les deux tiers de la longueur : deux, plus internes, liées chacune au point de la base intermédiaire entre le milieu et l'angle externe, obliquement prolongées d'arrière en avant et en dedans jusqu'au quart antérieur, où leur côté antéro-interne se trouve très-rapproché de la ligne médiane. *Elytres* de la couleur du prothorax, ornées de deux taches suturales communes, et chacune de huit autres grosses ou assez grosses, noires : la suturale antérieure subarrondie ou ovalaire, naissant vers le milieu des côtés de l'écusson, prolongée jusqu'au sixième ou un peu plus : la suturale postérieure, suborbiculaire, vers les deux tiers ou un peu avant de la longueur : la première, particulière à chaque élytre, en ovale oblique (ou parfois comme com-

posée de deux taches unies), dont la partie antéro-externe repose sur le calus, dont la partie opposée est plus interne et plus postérieure : la deuxième, subarrondie, subovalaire ou subtriangulaire, entre celle du calus et le bord externe, à peine séparée de l'une et de l'autre par un espace égal à la moitié de son diamètre : les troisième, quatrième et cinquième, formant une rangée transversale en ligne droite, du tiers interne ou un peu plus aux deux cinquièmes externes : la troisième, subarrondie, plus ou moins rapprochée de la suture suivant son développement, extérieurement prolongée jusqu'au tiers environ de la largeur : la cinquième, subarrondie, un peu moins grosse, liée ou à peu près au bord externe : la quatrième, irrégulière, parfois presque en triangle dont la base regarderait le côté externe, presque intermédiaire entre les deux précédentes, un peu plus voisine de la cinquième, dont elle n'est guère séparée que par le quart de son diamètre : les sixième et septième, formant, avec la suturale postérieure, une rangée transversale sensiblement arquée, un peu avant les deux tiers de la longueur : la sixième, suborbiculaire, plus antérieure que les suturale ou septième, en quinconce avec les troisième et quatrième : la septième, ovalaire, liée au bord externe par un appendice plus ou moins court : la huitième, vers les cinq sixièmes de la longueur, subtransversale, arquée et comme composée de deux taches unies, à peu près aussi voisine de la suture par son bord interne que la troisième, et aussi rapprochée du bord postéro-externe, par son autre extrémité : les première, troisième et suturale postérieure : les deuxième, quatrième et sixième : les première, quatrième et septième se correspondant en ligne droite.

Variations du Prothorax.

α. Tache antéscutellaire nulle ou peu apparente.

β. Taches juxta-médianes respectivement unies chacune par leur partie postéro-externe avec la tache punctiforme voisine du bord externe, de manière à constituer une grosse tache profondément entaillée en devant, ou presque en forme de V.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Tache scutellaire plus ou moins étroite ou elliptique.*

Obs. Les autres taches varient aussi de grosseur et rendent par conséquent plus ou moins étroit l'espace qui les sépare.

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Elytres parées d'une bordure suturale noire, plus ou moins étroite, prolongée tantôt seulement de la première à la seconde tache commune, tantôt sur toute la longueur, mais alors généralement plus étroite après la tache suturale postérieure, ornées à l'angle apical d'une bordure moins étroite et quelquefois seulement de cette dernière.*

Coccinella conformis, Dej. inéd. Boisduval, Voy. de l'Astrol. 2e partie, p. 604. 24. — Erichson, Beytrag zur Insecten-Fauna v. Vandiemensland, in Wiegemann's Arch. t. 8. p. 121.

Var. C. *Taches noires des élytres plus ou moins grossies, en partie liées entre elles.*

Obs. Ce sont ordinairement les troisième, quatrième et cinquième, ou les trois de la seconde rangée, les suturale ou postérieure et sixième, qui ont le plus de tendance à s'unir.

Avec cette variation se présente généralement la précédente.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0072$ (3 à 3 1/4^l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2^l).

Corps assez brièvement ovale ; convexe ; luisant ; pointillé ; jaune, d'un jaune rouge, d'un jaune roux, d'un rouge jaune ou d'un roux jaune, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de même couleur : la première, notée de deux petits points sur le front, avec le bord antérieur du labre et de l'épistome, noirâtres (♀). *Prothorax*, sans sinuosité et étroitement rebordé sur les côtés ; émoussé au-devant de l'écusson, à la base ; convexe ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir, ou parfois avec la base de la couleur du prothorax. *Elytres* émoussées aux épaules ; convexes, faiblement moins déclives extérieurement, ou offrant une tranche assez étroite, légèrement en gouttière, égale vers les deux cinquièmes de la longueur au dixième ou au douzième de la largeur, plus étroite à partir du milieu de la longueur et presque nulle à l'angle sutural ; colorées et peintes comme il a été dit : repli marqué d'une ou de deux taches noires ou noirâtres correspondant aux externes des deuxième et troisième rangées. *Dessous du corps* noir sur les côtés du médipectus, sur le postpectus et le milieu du ventre, d'un jaune testacé sur les côtés du ventre, le bord postérieur des arceaux et sur le milieu du postpectus, dans l'état normal ; parfois entièrement noir, sauf les

côtés du ventre, ou la partie antérieure de ces derniers, d'un jaune fauve, dans les variétés par excès : épimères des médi et postpectus, flaves. Mésosternum peu profondément échancré. *Pieds* d'un jaune testacé ou d'un jaune fauve, avec la moitié postérieure ou externe des cuisses, noire.

Patrie : la nouvelle Hollande (collect. Dejean (*type*), Germar), la nouvelle Wallis (Erichson); van Diémen (Chevrolat; Muséum de Paris, etc.).

14. **L. novemdecim-signata**; Faldermann. *Ovale; convexe. Prothorax noir paré au moins d'une large bordure, sur les côtés, parfois d'une antérieure étroite, et d'une tache antéscutellaire, flaves. Élytres d'un jaune rouge ou testacé, ornées d'une tache scutellaire et chacune de neuf autres, punctiformes, noires : deux subbasilaires : trois en rangée arquée en arrière, aux tiers : trois en rangée transversale, aux deux tiers : une subapicale : ces taches parfois liées soit entre elles, soit à peu près à la suture ou au bord externe.*

Coccinella 19-signata, Faldermann, Coléopt. ab ill. Bungio, etc., *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. (Savants étrangers), t. 2. p. 456. 99.

Coccinella 19-maculata, Mannerh. inéd. Dej. Catal. p. 457.

État normal. *Prothorax* noir, paré en devant et plus largement sur les côtés, d'une bordure d'un jaune testacé : la partie noire, couvrant au moins les deux tiers médiaires de la base, et même prolongée en bordure étroite jusqu'aux angles postérieurs, rétrécie d'arrière en avant et d'une manière bissubsinueuse, jusqu'au sixième ou un peu moins de la longueur, égale en largeur dans ce point à la partie postérieure de l'échancrure : cette partie noire ordinairement divisée longitudinalement dans sa moitié antérieure par une ligne flave, et marquée au-devant de l'écusson d'une tache de même couleur, bifide en devant, ou en demi-cercle dirigé en arrière; offrant alors l'apparence d'une sorte d'M à grosses branches. *Elytres* ornées d'une tache scutellaire ou juxta-scutellaire, et chacune de neuf autres punctiformes ou subpunctiformes, noires : les première et deuxième, en rangée transversale, près de la base : la deuxième, sur le calus : la première, entre celle-ci et la suture, mais de moitié plus éloignée de la suture : les troisième, quatrième et cinquième formant une rangée en arc irrégulier dirigé en arrière : la troisième, à peine plus distante de la suture que le tiers de son

diamètre, au tiers de la longueur : la cinquième, légèrement plus postérieure, couvrant de son milieu la limite interne de la gouttière et ordinairement non prolongée jusqu'au rebord externe : la quatrième, très-sensiblement plus postérieure que la cinquième, dont elle est de moitié plus voisine que de la troisième : les sixième, septième et huitième, en rangée transversale un peu avant les deux tiers, formant avec leurs pareilles une rangée légèrement arquée : la sixième, au moins aussi voisine de la suture que la troisième, habituellement la plus grosse de la rangée : la huitième, dépassant à peine du côté externe la limite interne de la gouttière : la septième, entre celle-ci et la précédente : la neuvième, ordinairement la plus grosse, près de l'angle sutural, dont elle est ordinairement isolée.

Variations du Prothorax.

Obs. Suivant le développement que prend la matière noire, la ligne raccourcie qui la divisait disparaît, la tache flave antéscutellaire s'efface, la bordure de couleur foncière qui restait en devant est envahie ainsi qu'une partie des côtés, de telle sorte que le prothorax est parfois noir, paré sur les côtés d'une bordure flave étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie d'avant en arrière jusqu'au milieu de la longueur des côtés et presque uniformément étroite ensuite jusqu'aux angles postérieurs.

Variations des Élytres (par excès).

Var. A. *Quelques-unes des taches liées ensemble.*

Obs. Ce sont ordinairement les deux basilaires, les sixième et septième, ou septième et huitième, qui ont le plus de tendance à s'unir. Souvent alors, les deux premières, après s'être liées, s'avancent jusqu'à couvrir le tiers externe de la base, et les voisines de la suture et du bord extérieur envahissent ces parties, qui parfois semblent alors légèrement obscures dans les espaces intermédiaires. D'autres fois la tache scutellaire s'allonge en forme de bordure suturale jusqu'à la troisième, avec laquelle elle se lie et semble constituer une tache obcordiforme. Quelquefois enfin, les taches des rangées sont liées de manière à représenter des bandes plus ou moins étranglées.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0072$ (3 à 3 1/4 l). — Larg. $0^m,0050$ à $0^m,0056$ (2 1/4 à 2 1/2 l).

Corps ovale ; convexe ; pointillé et luisant, en dessus. *Tête* noire, avec le bord du labre, de l'épistome, le côté externe des mandibules et une tache lunulée ou en arc dirigé en arrière et placée sur le

front, flaves : cette tache frontale parfois très-réduite dans les variétés par excès. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune testacé. *Prothorax* arqué, sans sinuosité et étroitement rebordé, sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* ordinairement d'un jaune testacé, généralement obscur ou noir dans les variétés extrêmes. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères du médipectus, flaves : ventre largement bordé de roux testacé chez les individus à l'état normal, d'une manière très-étroite ou même peu distincte, chez les dernières variétés. *Pieds* d'un roux testacé ou d'un roux fauve, parfois bruns ou même d'un brun noir, avec les tarses d'un roux testacé plus ou moins foncé, suivant les variétés. Mésosternum très-faiblement et souvent peu distinctement échancré.

Patrie : les environs d'Irkutsk et de Kiachta (Muséum de St-Pétersbourg ; Dejean, etc.).

15. **L. axyridis**; Pallas. *Ovale ; convexe. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une large bordure d'un blanc flave. Elytres ornées d'une bordure suturale et ordinairement d'un réseau, noirs, divisant la surface de chacune en six taches d'un jaune orangé : une juxta-suturale, une humérale, une discale après le calus, deux (l'une juxta-suturale, l'autre subexterne) un peu après la moitié, une subapicale : ces taches parfois dilatées et confondues de telle sorte que les élytres sont d'un jaune orangé, parées d'une bordure suturale et chacune d'une tache basilaire couvrant le calus, de trois taches en arc dirigé en arrière vers les deux cinquièmes, d'une bande en arc interrompu vers les deux tiers, et d'une bordure postéro-externe, noires.*

État normal. *Prothorax* noir, à côtés d'un jaune pâle : la partie noire couvrant les deux tiers médiaires de la base; rétrécie d'arrière en avant dans sa moitié ou ses trois cinquièmes postérieurs, subparallèle dans ses deux cinquièmes antérieurs, de manière à offrir latéralement un angle rentrant très-ouvert ou un arc courbé en dedans; égale en largeur, en devant, au bord postérieur de l'échancrure; atteignant ce bord (♀), ou laissant ordinairement une bordure flave plus ou moins étroite et parfois interrompue dans son milieu (♂), quelquefois divisée en outre par une ligne médiaire, longitudinale, flave, plus ou moins raccourcie (♂). *Elytres* noires, ornées chacune de six taches d'un jaune testacé ou jaune orangé, ordinaire-

ment moins développées et conséquemment séparées par un réseau noir plus large (♀) : la première, presque en parallélogramme allongé, un peu rétrécie d'avant en arrière, ou parfois réduite à une forme presque linéaire, liée ou à peu près à la base, à côté de l'écusson, graduellement plus voisine de la suture, d'avant en arrière, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur : la deuxième, parfois en parallélogramme allongé, rétrécie d'arrière en avant, parfois subtriangulaire, naissant peu après le niveau du calus, située entre celui-ci et le bord externe, liée à ce bord ou à la bordure noire marginale, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur : la troisième, irrégulièrement orbiculaire, moins arrondie postérieurement, placée sur le disque au-dessous du calus ; vers les deux septièmes de la longueur, ordinairement à une distance à peu près égale des première et deuxième, quatrième et cinquième, généralement un peu plus grosse que chacune de celles-ci, un peu plus voisine du bord marginal à son côté externe que de la suture à l'interne : les quatrième et cinquième, transversalement en rangée aux quatre septièmes de la longueur : la quatrième, à peu près aussi rapprochée de la suture que la première, suborbiculaire ou souvent irrégulière, séparée de la cinquième par un espace à peine aussi grand ou moins grand que son diamètre, et de la sixième, par un espace à peine plus grand : la cinquième, suborbiculaire ou irrégulière, ordinairement de grosseur analogue à la quatrième, au moins aussi rapprochée du bord externe que celle-ci l'est de la suture : la sixième, la plus grosse, suborbiculaire ou en ovale transversal, subapicale, presque aussi voisine de la suture que les première et quatrième, ordinairement un peu moins rapprochée à son côté externe du bord marginal, et encore moins, à sa partie postérieure, du bord apical.

Coccinella axyridis, PALLAS, Voy. (édit. 1788-93), t. 3. p. 477. 44. — *Id*. édit. in-8 (1794). t. 8. p. 126. 136.

Coccinella russica, HERBST, Arch. 5e cah. p. 49. 34. pl. 22. fig. 26. — *Id*. Trad. fr. p. 102. 53. pl. 22. fig. 26.— *Id*. Kurz. Einleit. p. 87. 6. (9). pl. 10. fig. 7.— GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1661. 140. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 85. 18. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 200. 152.

Coccinella bis-sex-pustulata, HERBST, Naturs. t. 5. p. 303. 59. pl. 56. fig. 14.

Variations des taches des Elytres.

Var. A. *Taches des élytres plus ou moins déformées.*

Obs. C'est, en général, la sixième tache ou la subapicale qui a le plus de tendance à se modifier dans sa forme; parfois elle est réduite à un arc étroit, qui semble suivi d'une tache apicale noire subarrondie. Les autres taches montrent aussi des changements plus ou moins remarquables; ainsi, la juxtasuturale se rétrécit; la deuxième ou humérale, se réduit parfois à une sorte de point; la troisième quitte sa forme orbiculaire pour prendre celle d'un arc; la quatrième devient quadrangulaire; la cinquième affecte des figures variables. Le réseau noir se dilate ou se rétrécit suivant que les taches se rapetissent ou s'agrandissent.

Var. B. *Quelques-unes des taches plus ou moins complètement liées ensemble, sans cesser d'être reconnaissables.*

Coccinella vinculata, MANNERHEIM, *teste* D. Ménétriés.

Obs. C'est ordinairement la troisième qui a le plus de tendance à s'unir, soit à la cinquième, soit à la quatrième, soit à la deuxième, quelquefois à toutes les trois. Les quatrième et cinquième montrent déjà de la tendance à s'unir, ou même commencent à se lier entre elles.

Var. C. *Taches des élytres liées de manière à ce qu'il n'est plus possible de reconnaître la forme et les limites de plusieurs.*

Obs. Les liaisons indiquées dans la variété précédente se montrent plus complètes; les quatrième et cinquième s'unissent souvent alors en forme de large bande transversale. Souvent les élytres se montrent alors dans les trois cinquièmes antérieurs, d'un jaune testacé, parées d'une bordure suturale, d'une tache commune vers le tiers, et chacune d'une tache sur le calus liée à la tache commune, et de deux petites taches en carré élargi, noires : l'externe de celles-ci, liée au bord extérieur vers le tiers : l'autre, un peu plus postérieure, sur le disque. Quelquefois la cinquième tache se trouve en outre liée ou presque liée à l'apicale.

Var. D. *Taches des élytres dilatées et confondues ensemble de telle sorte qu'il n'est plus possible d'en connaître le nombre normal.*

Obs. Les élytres sont alors d'un jaune testacé sur la majeure partie de leur surface, ornées : d'une bordure suturale, d'une bordure extérieure parfois nulle ou très-étroite dans les deux cinquièmes antérieurs; d'une tache basilaire couvrant le calus, d'une rangée de trois points en arc transversal dirigé en arrière, d'une bande arquée et interrompue, noires : la tache basilaire étendue sur les trois cinquièmes externes de la base, couvrant le calus, anguleusement rétrécie dans le milieu de son côté interne, échancrée en arc postérieurement, presque en ligne droite à son bord externe : la rangée antérieure ou en arc dirigée en arrière, composée de trois taches : l'interne, liée à la bordure suturale vers le tiers ou un peu après, formant souvent avec sa pareille une tache obcordiforme commune : l'externe, à peu près sur la même ligne, petite, en carré élargi, liée à la bordure ou au rebord marginal : l'intermédiaire, plus postérieure, à peine moins petite, également en carré large : la seconde bande, formée d'un arc lié à

la suture et prolongé jusqu'à la moitié de la largeur, paraissant parfois composé de deux taches punctiformes unies, et d'une tache punctiforme liée à la bordure marginale : cette bande interrompue enclosant incomplètement en devant la tache postérieure : celle-ci limitée sur les côtés et postérieurement par les bordures suturale et marginale, et offrant soit sa forme suborbiculaire, soit plus ordinairement cette forme plus ou moins échancrée en arc, postérieurement. Quelques-unes de ces variétés ont tant d'analogie avec certaines de la *L. 19-signata*, qu'on serait tenté de les rapporter à cette espèce ; mais elles s'en distinguent facilement par leurs bordures suturale et externe, noires : l'externe très-marquée au moins depuis la deuxième rangée, jusqu'à l'extrémité ; par la tache basilaire couvrant plus de la moitié externe de la base ; par la forme, en carré large de la tache intermédiaire de la première rangée, et par la position de cette tache aussi distante de l'externe que de l'interne ; par la deuxième bande interrompue, arquée au lieu d'être en ligne droite.

Long. $0^m,0061$ à $0^m,0078$ (2 3/4 à 3 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0059$ (2 à 2 2/3 l).

Corps ovale; convexe; pointillé et luisant, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave roux (♂), ou noire, ornée sur la partie postérieure du front d'une tache lunulée et d'une bordure à la partie antérieure du labre et de l'épistome, flaves (♀) : le dernier peu ou point bidenté. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roux. *Prothorax* à peine subsinueux sur les côtés et émoussé au-devant de l'écusson : coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus avec les épimères de ces parties, flaves : postépisternums parfois roussâtres (♂) : ventre noir sur son disque, orné de chaque côté de taches ou d'une bordure d'un roux flave (♀), plus largement bordé (♂) ou quelquefois noir seulement sur le disque des trois premiers arceaux, ou même marqué assez rarement sur la partie antéro-médiaire du premier d'une tache d'un roux flave. *Pieds* parfois entièrement d'un roux flave, ou plus ordinairement avec une partie des cuisses et l'arête des jambes intermédiaires et postérieures, obscures (♂), ou avec les cuisses noires ou obscures (♀).

PATRIE : la Sibérie (collect. Dejean, Dohrn, etc.); la Daourie, Irkutsck (Muséum de St-Pétersbourg).

Elle est, suivant Pallas, commune près de Jénissey sur l'*Axyris amarantoides*, LINN.

16. **L. bis-sex-notata.** *Ovale ; convexe. Prothorax et élytres*

d'un noir luisant : le premier, orné aux angles de devant d'une tache irrégulièrement quadrangulaire étendue jusqu'aux deux tiers des côtés et d'un trait raccourci sur la ligne médiane, d'un blanc flavescent : les secondes, parées chacune de six taches de même couleur, disposées sur deux rangées longitudinales : celles de l'externe liées à la gouttière : celles de l'interne alternativement moins rapprochées de la suture : deux, basilaires : les autres en quinconce.

Coccinella bis-6-notata, MANNERH. ; inéd. DEJ. Catal. p. 457.

Long. 0m,0051 (2 1/4 l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

Corps ovale ; convexe ou médiocrement convexe ; pointillé ; luisant, en-dessus. *Tête* blanche : bord postérieur du labre, bord antérieur de l'épistome, partie postérieure du front parée d'un bandeau bidenté en devant, noirs : *Antennes* et *Palpes* d'un blanc flavescent ou roussâtre. *Prothorax* arqué et très-étroitement rebordé sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson, à la base ; noir, paré d'une tache irrégulièrement quadrangulaire aux angles de devant et d'une ligne raccourcie sur la ligne médiane, d'un blanc flavescent : la tache étendue en devant jusqu'à la sinuosité post-oculaire ou jusqu'au côté interne des yeux, à bord interne un peu obliquement dirigé au quart de la largeur vers la moitié environ de la longueur, à angle postéro-interne ouvert, à bord postérieur très-légèrement arqué, aboutissant aux deux tiers des côtés : la ligne ou espèce de trait prolongé en se rétrécissant, du bord antérieur à la moitié environ de la longueur. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un sixième ou d'un septième plus large en devant que le prothorax ; subarrondies postérieurement ; convexes ou médiocrement convexes ; relevées extérieurement en une gouttière assez étroite et presque égale jusqu'à l'angle sutural ; d'un noir luisant, parées chacune de six gouttes blanches ou d'un blanc flavescent : les première et deuxième, basilaires : la première, subarrondie, éloignée de la suture d'un espace égal à peine à la moitié de son diamètre, étendue jusqu'à la moitié de la largeur : la deuxième, oblongue, occupant à l'épaule tout l'espace compris entre le calus et le rebord qui reste noir, prolongée longitudinalement jusqu'au cinquième environ : la troisième, en ovale transversal, au tiers environ de la longueur, très-sensiblement moins rapprochée de la suture que la première, étendue un peu au-delà de la moitié de la largeur : la quatrième, la moins petite, subarrondie, située de la moitié aux

quatre septièmes, liée à la gouttière, couvrant du côté interne un tiers de la largeur : la cinquième, subarrondie, un peu plus petite que la première, placée à peu près à la même distance que celle-ci de la suture, vers les deux tiers de la longueur : la sixième, liée à la gouttière, aux six septièmes de la longueur, aussi distante de la suture que la troisième : ces taches formant deux rangées longitudinales : l'externe liée à la gouttière : les gouttes de l'interne alternativement un peu moins rapprochées de la suture : repli d'un blanc flavescent, paré extérieurement d'une bordure noire plus dilatée, dans les parties qui ne correspondent pas aux taches. *Dessous du corps* entièrement noir. *Pieds* noirs : genoux, majeure partie des jambes antérieures, extrémité des autres et tarses, d'un blanc roussâtre, au moins dans l'un des sexes.

PATRIE : Daourie (collect. Dejean, *type*).

Genre *Pelina*, PELINA.

(*Pelina*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* ne formant pas un arc régulier, et atteignant ou à peu près le bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Epistome* bidenté. *Prothorax* assez fortement échancré en devant; élargi en ligne peu courbe, peu ou point subsinueuse sur plus de la moitié antérieure de ses bords latéraux; peu émoussé aux angles postérieurs; bissubsinueusement en arc dirigé en arrière, à la base; convexe; non creusé d'une fossette sur son repli. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; arrondies ou subarrondies aux épaules; en ovale tronqué en arc rentrant, en devant; à large tranche; à repli médiocrement incliné. *Prosternum* uniformément relevé en carène jusqu'à son bord antérieur. *Mésosternum* assez profondément échancré.

A. Massues des antennes dentelées au côté interne. Elytres en gouttière. (G. *Pelina*).

1. **N. Lebasii.** *Ovale. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache d'un jaune pâle, obtuse postérieurement, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur. Elytres à tranche large et*

sensiblement en gouttière ; d'un jaune pâle, ornées d'une bordure suturale étroite, d'une moins apparente dans leur périphérie, et chacune de huit taches punctiformes, noires : une sur le calus, trois en rangée transversale au tiers, trois en rangée semblable aux deux tiers, une apicale : l'interne de chaque rangée, commune aux deux étuis.

Coccinella Lebasii, Reiche, *in* collect.

État normal. *Elytres* d'un jaune pâle, parées d'une bordure suturale, d'une autre plus étroite sur le bord de leur périphérie, et chacune de huit taches punctiformes, noires, dont deux communes aux deux étuis : la bordure suturale, étroite, mais un peu renflée à l'écusson : la première tache, sur le calus, liée à la base : les deuxième, troisième et quatrième, formant une rangée subtransversale au tiers de la longueur : la deuxième, plus grosse, placée sur la suture, commune aux deux étuis : la quatrième presque carrée, liée au bord externe : la troisième, un peu plus postérieure, subarrondie, placée entre les précédentes auxquelles elle est presque unie : les cinquième, sixième et septième, composant une rangée transversale, aux deux tiers : la cinquième arrondie, plus grosse, commune aux deux étuis : la septième, presque carrée, liée au bord externe : la sixième, subarrondie, plus petite, entre les deux précédentes auxquelles elle est presque unie : la huitième, apicale.

Long. $0^{m},0101$ ($4\ 1/2^{l}$). — Larg. $0^{m},0080$ ($3\ 2/3^{l}$).

Corps ovale; convexe, mais le paraissant moins, en raison de la largeur de la tranche; pointillé, en dessus. *Tête* noire (♀). *Antennes* d'un jaune testacé, à extrémité noirâtre. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* très-étroitement rebordé, sensiblement en gouttière et par là assez largement relevé en rebord, sur les côtés; noir, paré de chaque côté d'une tache flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ovalaire ou obtusément tronquée postérieurement, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux, en laissant le bord extérieur noir, et d'une manière graduellement plus étroite d'arrière en avant. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive obtuse dans leur seconde moitié; sans rebord apparent; convexes, relevées dans leur périphérie en une tranche sensiblement en gouttière, égale environ au cinquième de la largeur, vers les deux cinquièmes de

la longueur, graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural; colorées et peintes comme il a été dit : repli flave, avec une large tache noire, correspondant à la marginale antérieure. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Reiche).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

AA. Massue des antennes peu sensiblement dentelée. Elytres à tranche plane. (G. *Palla*).

2. P. hydropica. *Ovale. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache flave, ovalaire ou irrégulière, prolongée jusqu'aux deux tiers de la longueur. Elytres d'un jaune d'ocre à tranche marginale noire, large et subhorizontale, sensiblement dilatée vers les deux cinquièmes.*

Coccinella hydropica, Dupont, *in* collect.

Coccinella dilatata, Reiche, *in* collect.

Long. $0^m,0101$ à $0^m,0112$ (4 1/2 à 5 l). — Larg. $0^m,0090$ à $0^m,0101$ (4 à 4 1/2 l).

Corps ovale; convexe, mais le paraissant moins, en raison de la largeur de la tranche; pointillé; vernissé; luisant, en dessus. *Tête* noire, avec les joues flaves; parée (♂) à la partie antérieure du labre et de l'épistome d'une bordure de même couleur. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve livide ou d'un jaune testacé, obscurs à l'extrémité. *Prothorax* très-étroitement rebordé, sensiblement en gouttière et par là assez largement relevé en rebord, sur les côtés; noir; paré de chaque côté, aux angles de devant, d'une tache flave, ovalaire ou irrégulière, étendue en devant jusqu'à la sinuosité post-oculaire, prolongée postérieurement jusqu'aux deux tiers de la longueur, en laissant ordinairement (surtout chez les ♀), et d'une manière graduellement plus étroite d'arrière en avant, une partie du rebord latéral, noir; orné en outre d'une bordure flave étroite à sa partie antérieure (♂). *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive postérieurement; convexes, mais relevées en une tranche subhorizontale ou peu inclinée, nettement limitée, plus large vers les deux cinquièmes de la longueur, égale dans ce point au sixième ou au cinquième de la largeur; d'un jaune d'ocre, quelquefois d'un roux testacé avec les

parties voisines de la tranche plus jaunes ou plus claires, parées d'une bordure très-étroite autour de l'écusson (♀), et d'une bordure extérieure couvrant la tranche marginale, noires (♂ ♀) : repli d'un jaune fauve, bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

PATRIE : le Mexique (collect. Dupont, Reiche).

Genre *Neda*, NÉDA.

(*Neda*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* ne formant pas un arc régulier, et atteignant ou à peu près le bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Antennes* à massue obtriangulaire. *Epistome* bidenté. *Prothorax* échancré en devant; assez fortement élargi d'avant en arrière, en ligne presque droite ou peu courbe et parfois légèrement subsinueuse, jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur des côtés, arrondi ensuite aux angles postérieurs, en arc dirigé en arrière et peu sensiblement bissubsinueux, à la base ; convexe. *Elytres* plus larges en devant que le prothorax, du tiers au moins de leur largeur; ordinairement peu émoussées aux épaules; tronquées ou très-légèrement en arc rentrant, en devant; convexes, mais relevées latéralement à partir des deux cinquièmes externes de leur base, en une tranche plus ou moins large, subhorizontale ou peu inclinée : repli large : celui de chaque élytre égal au quart et plus souvent au tiers au moins de la largeur du postpectus. *Mésosternum* échancré largement, et ordinairement, au moins jusqu'au quart de sa longueur. *Corps* hémisphérique ou suborbiculaire et assez convexe.

La couleur du dessus du corps passe assez facilement, chez diverses espèces de ce genre, du jaune d'ocre au roux plus ou moins testacé et même au roux rouge assez foncé.

A. Tranche des élytres plane, subhorizontale ou peu inclinée et nettement limitée.
B. Élytres régulièrement convexes, subarrondies postérieurement. Epistome bidenté.

1. **N. marginata**; LINNÉ. *Hémisphérique. Prothorax noir sur sa partie médiaire : cette partie égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie, à partir du milieu, en arc rentrant, jusqu'aux*

angles postérieurs, laissant sur les côtés une large bordure ou tache ovale jaune ou flave; à rebord externe très-étroitement noir en partie. Elytres variant du roux foncé au jaune d'ocre, parées, à partir des deux cinquièmes externes de la base, d'une bordure noire prolongée jusqu'à l'angle apical sur la largeur de la tranche.

♂. Tête jaune ou flave, ordinairement marquée sur le front de deux rangées longitudinales de points noirs ou obscurs : bord antérieur de l'épistome et labre souvent obscurs. Prothorax orné en devant d'une bordure flave étroite, et paré d'une ligne médiaire de même couleur, prolongée du bord antérieur jusqu'à la moitié environ de la largeur. Epimères des anté et médipectus, tache subhumérale du repli des élytres, hanches de devant, côté antérieur des quatre premières cuisses, et des mêmes jambes, flaves.

Coccinella pectoralis, CHEVROL. DEJ. Catal. p. 458.
Coccinella Chevrolatii, DEJ. Catal. p. 458.

♀. Tête noire; bord antérieur du labre et de l'épistome, joues et bordure au côté interne de chaque œil, flaves. Partie médiaire du prothorax, dessous du corps et pieds, entièrement noir.

α. Prothorax paré d'une bordure flave, étroite, à son bord antérieur.

β. Prothorax offrant en outre sur la ligne médiane, le commencement d'une ligne flave.

γ. Epimères du médipectus, flaves.

Coccinella marginata, LINN. Syst. nat. 1. p. 579. 1. — FABR. Syst. ent. p. 79. 1. — *Id*. Spec. ins. t. 1. p. 93. 1. — *Id*. Mant. t. 1. p. 53. 1. — *Id*. Ent. syst. t. 1. 1. p. 266. 1. — *Id*. Syst. El. t. 1. p. 356. 1. — GOEZE, Ent. Beytr. t. 1. p. 215. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1644. 1. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 49. 1. — *Id*. Entom. t. 6. p. 990. 1. pl. 4. fig. 15. — HERBST, Nat. t. 5. p. 286. 29. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 151. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 282. 1. — HOPE, Coléopt. man. t. 3. p. 157.

Long. 0^m,0101 (4 1/2 l).

Corps **hémisphérique; pointillé; luisant.** *Tête* **colorée comme il a été dit.** *Antennes* **et** *Palpes maxillaires* **d'un jaune testacé : avec l'extrémité souvent obscure.** *Prothorax* **à peine rebordé latéralement, mais sensiblement relevé en rebord médiocrement large; jaune ou flave sur les côtés, noir dans sa région médiaire : celle-ci, aussi large en devant que la partie postérieure de l'échancrure, de largeur**

presque égale jusqu'à la moitié de la longueur, élargie ensuite en arc rentrant de ce point aux angles postérieurs, où elle forme, près de ceux-ci, une bordure basilaire graduellement plus étroite; cette partie noire laissant sur les côtés une bordure jaune ou flave, en forme de tache ovale, prolongée des angles antérieurs presque à la base: rebord externe noir, depuis les angles postérieurs, presque jusqu'à ceux de devant. *Ecusson* noir (♀), ordinairement d'un jaune testacé ou roux, bordé de noir (♂). *Elytres* convexes, mais relevées extérieurement en une tranche plane, subhorizontale ou peu inclinée, d'une largeur presque uniforme, égale environ au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; ordinairement d'un roux foncé ou tirant sur le rouge, quelquefois d'un roux ou même d'un jaune testacé; dans le premier cas surtout, généralement jaunes sur les parties de la base voisines de l'écusson, et autour de celui-ci (♂); parées, à partir du tiers externe de la base, d'une bordure noire couvrant la tranche marginale et prolongée jusqu'à l'angle apical: repli noir. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs, avec les variations sexuelles indiquées.

PATRIE : le Brésil (collect. Linné, aujourd'hui propriété de la société linnéenne de Londres (*type*), Dejean, etc.).

Obs. Quelquefois la matière colorante a fait défaut, les parties claires du corps sont d'un flave livide, et les parties noires plus ou moins obscures.

2. **N. miniata**; HOPE. *Hémisphérique. Prothorax jaune, avec le tiers médiaire noir. Elytres d'un rouge jaune, parées d'une bordure suturale, d'une basilaire et d'une externe très-étroite, noires.*

Coccinella miniata, HOPE, *in* GRAY's, Zoolog. Miscell. p. 30. (*T*).

Long 0m,0123 (5 1/2l). — Larg. 0m,0112 (5l).

Corps hémisphérique; pointillé; luisant. *Tête* noire : bord antérieur de l'épistome et deux points sur le front, jaunes. *Prothorax* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, avec son tiers longitudinalement médiaire, noir. *Elytres* d'un rouge jaune, parées d'une bordure suturale, d'une bordure basilaire et d'une bordure marginale très-étroite, noires. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs. Mésosternum faiblement échancré.

PATRIE : le Népaul (Muséum britannique).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

3. **N. marginalis.** *Hémisphérique. Prothorax et Élytres d'un jaune d'ocre, d'un jaune roux ou d'un roux rouge. Le premier, avec la majeure partie du rebord externe et une bordure basilaire égale ou moins étroite au-devant de l'écusson, noires : les secondes avec le rebord sutural et une bordure externe couvrant la tranche marginale, noires.*

(♂) et (♀) distingués relativement à la couleur des parties pectorales et des pieds, par des caractères analogues à ceux de l'espèce précédente.

Coccinella marginalis, HOEPFNER, DEJ. Catal. p. 458.

Coccinella circumvaga, CHEVROL. *in* collect.

Coccinella circumdata, REICHE, *in* collect.

Long. $0^{m},0101$ (4 1/2 l).

Corps hémisphérique. *Tête*, *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune d'ocre : les palpes et le plus souvent les antennes, obcurs à l'extrémité. *Prothorax* à peine rebordé, mais non relevé en rebord, sur les côtés ; d'un jaune d'ocre ou parfois d'un roux rouge de nuance variable, en dessus ; paré d'une bordure basilaire sensiblement moins large que la tranche des élytres, ordinairement égale, ou moins étroite dans sa partie médiaire que sur les côtés ; à rebord sutural noir jusque près des angles de devant. *Ecusson* de la couleur du prothorax, très-étroitement bordé de noir. *Elytres* à tranche égale au dixième environ de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, un peu moins étroite vers les deux tiers et rétrécie de ce point, à l'angle apical ; ordinairement d'un jaune d'ocre, parfois d'un roux foncé ou tirant sur le rouge ; parées d'une bordure suturale noire, très-étroite, ne couvrant que le rebord ; ornées, à partir du tiers externe de la base, d'une bordure noire couvrant la tranche marginale et prolongée jusqu'à l'angle apical : repli d'un rouge jaune, bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs, avec les variations sexuelles indiquées.

PATRIE : le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean (*type*), Reiche, etc.).

Obs. Quelquefois le prothorax est d'un jaune d'ocre, tandis que les élytres passent au roux rouge ou au rouge roux, surtout en s'é-

loignant de la base. Il semble alors que la couleur plus foncée des élytres absorbe le noir de la bordure, car celle-ci passe au brun.

J'ai vu dans la collection de M. Dupont, sous le nom de *Coccinella nudicollis*, un individu offrant la bande basilaire du prothorax graduellement plus étroite du quart externe au milieu du bord postérieur, au lieu d'être égale ou un peu moins développée sur les côtés. Cet exemplaire ne me semble qu'une variété de cette espèce, dont il a d'ailleurs tous les autres caractères.

4. **N. princeps.** *Hémisphérique. Prothorax d'un flave rouge, avec le disque graduellement d'un rouge roux livide; paré à la base et latéralement presque jusqu'aux angles de devant, d'une bordure noire de largeur à peu près égale. Élytres d'un rouge roux, ornées d'une bordure suturale et basilaire étroite et d'une bordure externe couvrant la tranche marginale, noires.*

Coccinella princeps, Hope, *in* collect.

Long. $0^{m},0101$ (4 1/2 l).

Corps hémisphérique; pointillé. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux testacé. *Prothorax*, à peine rebordé, mais relevé en rebord sur les côtés; bissubsinueux à la base; paré à celle-ci d'une bordure noire renflée aux deux légères sinuosités; orné sur les côtés d'une bordure noire, au moins aussi large que la basilaire, couvrant toute la largeur de la partie relevée en rebord et prolongée jusqu'au sixième antérieur; d'un flave rougeâtre ou d'un jaune rougeâtre sur les côtés, en dedans des bordures noires et plus étroitement à la base, au-devant de la basilaire, graduellement ou subgraduellement d'un rouge flave ou d'un rouge pâle sur le disque. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* à tranche égale, près de sa moitié, au dixième ou au neuvième de la largeur, rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural; d'un rouge roux; ornées d'une bordure suturale et d'une basilaire, étroites, et parées à partir du tiers externe de la base d'une bordure plus large couvrant la tranche marginale, noires; marquées, au moins chez le ♂, en dedans de la bordure noire, d'une bordure (peut-être nulle chez d'autres exemplaires) d'un flave rougeâtre, plus étroite et d'une largeur plus uniforme près de la suture que près de la tranche : repli d'un jaune rouge, bordé de noir. *Dessous du corps*, noir sur le postpectus, obscur sur le milieu du

premier arceau ventral, d'un jaune rouge ou testacé sur le reste : épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* d'un rouge jaune (♂) : cuisses et jambes postérieures, noires.

PATRIE : port Esington, nouvelle Hollande (collect. Hope).

Obs. La bordure flave qui joint la bordure marginale noire, n'est peut-être qu'un reste de la couleur flave ou d'un jaune d'ocre qui pare le fond des élytres de quelques autres individus.

5. **N. ochracea.** *Très-brièvement ovale ; convexe. Prothorax paré d'une bordure basilaire noire ; d'un flave roussâtre sur sa partie médiaire, flave, sur les côtés : la partie roussâtre, égale au bord postérieur de l'échancrure, séparée de la partie flave par une ligne noire non prolongée jusqu'à la bordure basilaire. Elytres d'un jaune roussâtre, ornées d'une bordure suturale faiblement plus large vers les deux cinquièmes et d'une bordure externe couvrant la tranche, noires.*

Long. 0^m,0072 (3 1/4 l). — Larg. 0^m,0061 (2 3/4 l).

Corps brièvement ovale ; convexe ; superficiellement pointillé, vernissé, luisant. *Tête* flave ou d'un blanc flavescent. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* très-étroitement rebordé sur les côtés ; émoussé ou obtusément tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; d'un jaune roussâtre sur son tiers longitudinalement médiaire, flave sur les côtés : la région roussâtre égale en devant à la partie postérieure de l'échancrure, sensiblement élargie et faiblement en arc rentrant d'avant en arrière, couvrant les deux cinquièmes médiaires ou un peu plus de la base, séparée de la partie flave par une raie noire, naissant du bord antérieur, vers la sinuosité postoculaire, prolongée en se rétrécissant graduellement jusqu'aux deux tiers de la longueur ; orné d'une bordure basilaire noire, à peu près égale à la tranche des élytres, graduellement et faiblement rétrécie en se rapprochant des angles postérieurs. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes, à tranche égale environ au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur ; d'un jaune roussâtre ou d'un jaune d'ocre, parées d'une bordure suturale et d'une bordure externe, noires : la bordure suturale à peu près égale en devant à la base de l'écusson, légèrement et graduellement renflée vers les deux cinquièmes, rétrécie ensuite de ce point à l'angle sutural : la bor-

dure marginale, couvrant la tranche : repli jaune ou d'un jaune pâle ou testacé, bordé de noir. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, d'un blanc flave ou livide. *Pieds* noirs : genoux antérieurs, partie inférieure des jambes de devant et du milieu et tarses, d'un blanc roussâtre.

PATRIE : la Colombie (Muséum de Paris).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

6. **N. Orbignyi.** *Très-brièvement ovale ; convexe. Prothorax noir sur sa partie médiaire : cette partie égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie en arc rentrant des deux tiers de la longueur aux angles postérieurs qui sont bordés de noir, laissant sur les côtés une large bordure ou tache ovalaire jaune ou d'un jaune flave. Elytres d'un rouge carmin, ornées d'une bordure suturale dilatée en devant du tiers antérieur aux épaules et d'une bordure marginale couvrant la tranche, noires.*

Long. 0^m,0078 (3 1/2l).— Larg. 0^m,0072 (3 1/4l).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale ; convexe ; superficiellement pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* noire, parée d'une bordure blanchâtre, étroite au côté interne des yeux. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé, à extrémité noire ou obscure. *Prothorax* très-étroitement rebordé sur les côtés ; obtusément tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; noir sur sa région médiaire : cette région égale en devant à la partie postérieure de l'échancrure, graduellement et assez faiblement élargie et presque en ligne droite jusqu'aux deux tiers de la longueur, élargie ensuite en arc rentrant de là aux angles postérieurs ; aussi largement bordé de noir sur le tiers postérieur des côtés, dont le reste du rebord est obscur : cette région noire laissant latéralement une bordure ou tache ovalaire jaune ou d'un jaune flavescent. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes, à tranche égale environ au septième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur ; d'un rouge carmin ; ornées d'une bordure suturale noire, couvrant toute la base, subgraduellement rétrécie des épaules au tiers de la longueur, où elle est à peu près égale à la tranche et faiblement rétrécie ensuite de ce point à l'angle apical ; parées d'une bordure extérieure également noire, couvrant la tranche :

repli bordé de noir, d'un rouge jaune jusqu'aux deux tiers de sa moitié interne. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs.

PATRIE : la Colombie (Muséum de Paris).

Elle a été découverte par M. d'Orbigny, à qui je l'ai dédiée.

7. **N. peruviana.** *Très-brièvement ovale ; convexe. Prothorax noir sur sa partie médiaire : cette région égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie, à partir du milieu, en arc rentrant, jusqu'aux angles postérieurs, laissant sur les côtés une large bordure ou tache ovale d'un jaune pâle ; à rebord externe noir postérieurement. Elytres rousses ou d'un roux testacé, parées d'une bordure suturale presque égale au sixième de la largeur un peu après l'écusson et graduellement rétrécie ensuite, et d'une bordure externe couvrant la tranche, noires.*

Obs. Je n'ai vu que la ♀. Les différences extérieurement caractéristiques du ♂ doivent être analogues à celles des espèces précédentes.

Coccinella peruviana, MANNERHEIM, inéd. REICHE, in collect.

Long. $0^m,0090$ (4 [1]).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale ; convexe ; très-superficiellement pointillé ; vernissé ; brillant, en dessus. *Tête* noire, parée (♀) d'une bordure au côté interne des yeux, d'une tache oblongue sur le milieu du front, d'un blanc flavescent. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* très-étroitement rebordé sur les côtés ; émoussé au-devant de l'écusson, à la base ; noir sur sa partie médiaire : cette partie égale en devant à la partie postérieure de l'échancrure, élargie ensuite en arc rentrant, n'offrant à partir des deux tiers médiaires de la base jusqu'à l'angle postérieur qu'une bordure basilaire graduellement rétrécie, prolongée sur la partie postérieure du rebord externe : cette partie noire, laissant de chaque côté une bordure ou tache ovale d'un blanc flave ou d'un jaune pâle. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes, à tranche égale environ au huitième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur ; rousses ou d'un roux testacé ; ornées d'une bordure suturale noire, graduellement élargie de l'écusson au huitième de la longueur, égale dans ce point au sixième environ de la largeur, rétrécie ensuite jus-

qu'à l'angle sutural; parées d'une bordure extérieure également noire, couvrant la tranche : repli d'un roux testacé, bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : épimères du médipectus, flaves.

PATRIE : le Pérou (collect. Reiche).

8. **N. tricolor**; FABRICIUS. *Brièvement ovale; convexe; jaune ou d'un jaune orangé, en dessus : Prothorax orné de deux lignes longitudinales, et de bordures latérales et basilaire inégalement étroites, noires. Élytres parées d'une bordure étroite et de deux taches suturales, vers le tiers et les deux tiers, noires, et chacune de cinq taches subarrondies, rouges (trois rapprochées de la suture, deux sur la tranche, correspondant aux deux juxta-suturales antérieures); marquées d'une bordure basilaire extérieurement raccourcie, d'une ligne longitudinale prolongée jusqu'aux deux cinquièmes, et de deux taches marginales, vers le tiers et vers les deux tiers, noires.*

Coccinella tricolor, FABR. Mant. t. 1. p. 59. 69. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 1. p. 283. 78. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 373. 97. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1656. 98. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 69. 94. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1015. 41. pl. 2. fig. 18. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 301. 53. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 190. 108. — BOISDUV. Voy. de l'Astrol. p. 606. 31.

Long. $0^m,0078$ (3 1/2^l). — Larg. $0^m,0072$ (3 1/4^l).

Corps suborbiculaire ou brièvement ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, jaunes ou d'un jaune flave. *Prothorax* émoussé ou légèrement tronqué au-devant de l'écusson, à la base; relevé en rebord latéralement; jaune ou d'un jaune orangé; bordé de noir sur les côtés et à la base, peu distinctement ou très-étroitement dans la moitié antérieure des premiers et sur le quart externe au moins de la seconde; paré de deux lignes également noires, naissant de la bordure basilaire, chacune à un sixième ou un cinquième de distance du milieu, graduellement et peu sensiblement rétrécies d'arrière en avant, un peu irrégulièrement longitudinales, n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur, vers la sinuosité postoculaire. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* à tranche subhorizontale ou peu déclive, égale environ au quart de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, convexes sur le reste de leur surface; jaunes ou d'un jaune orangé; ornées d'une bordure et de deux taches suturales, noires; la bordure, étroite,

mais sensiblement et graduellement moins étroite vers l'angle apical : les taches, communes, situées : l'une, au tiers, ovalaire : l'autre vers les deux tiers, cordiforme ; marquées chacune d'une bordure basilaire extérieurement raccourcie, d'une ligne longitudinale courte et de deux taches, noires : la bordure, étendue, de l'écusson jusqu'au-devant du calus : la ligne longitudinale, naissant de cette bordure et prolongée, en passant sur le calus, jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur : les taches, situées sur la tranche au tiers et vers les deux tiers : l'antérieure, en triangle transversalement allongé, dont le sommet se lie presque à l'extrémité de la ligne longitudinale et dépasse à peine la largeur de la tranche : la postérieure en triangle plus ouvert terminé au bord interne de la tranche, mais offrant un appendice subfiliforme ; parées enfin chacune de cinq taches subarrondies rouges : trois rapprochées de la suture : l'intermédiaire plus voisine de l'antérieure que de la postérieure : deux sur la tranche, sur la ligne transversale correspondant à peu près aux deux juxtasuturales antérieures : repli flave, bordé de rouge orangé ; marqué d'une tache noire correspondant à l'antérieure des marginales. Antépectus flave, à partie médiaire, noire. Médi et postpectus, noirs ; épimères du premier, flaves. Ventre d'un jaune rouge, à partie médiaire noire et bord des anneaux d'un flave rouge. Mésosternum fortement échancré. *Pieds* d'un flave jaune : cuisses postérieures noirâtres sur la tranche inférieure.

Patrie : l'île d'Amsterdam, au nord ouest de Ceylan (collect. Banks *type*).

9. **N. Perrisii.** *Brièvement ovale ; convexe. Prothorax noir dans sa moitié médiaire, d'un blanc flave, sur les côtés. Elytres d'un rouge roux, parées d'une large bordure externe d'un blanc flave, et ornées chacune de deux grosses taches noires, subarrondies, situées moitié sur la bordure, moitié sur la partie discale, l'une, au tiers, l'autre, un peu après les deux tiers.*

Long. $0^m,0073$ (3 1/3^l). — Larg. $0^m,0066$ (3^l).

Corps suborbiculaire ou brièvement ovale ; convexe ; pointillé ; luisant. *Tête* d'un blanc flave. *Antennes* et *Palpes* d'un roux flave. *Prothorax* émoussé ou obtusément tronqué au-devant de l'écusson,

à la base; d'un blanc flave ou flavescent sur les côtés, noir sur sa région médiaire : celle-ci aussi large en devant que la partie postérieure de l'échancrure, élargie, d'avant en arrière, et couvrant, à la base, la moitié médiaire de celle-ci. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive dans leur moitié ou leur quatre septièmes postérieurs; convexes, à tranche légèrement en gouttière, égale environ au cinquième ou au sixième de la largeur, vers le cinquième de la longueur, graduellement rétrécie ensuite et nulle ou à peu près à l'angle apical; d'un rouge roux, parées d'une bordure d'un blanc flave ou flavescent, commençant à la moitié externe de la base, égale, vers la moitié de la longueur, aux deux septièmes de la largeur et faiblement rétrécie ensuite jusqu'à la suture dont elle couvre le huitième postérieur : cette bordure, roussâtre sur le rebord; ornées chacune de deux taches noires, placées moitié sur la couleur discale et moitié sur la bordure : l'antérieure, en ovale transversal, vers le tiers, couvrant du quart aux deux cinquièmes de la longueur et des deux cinquièmes internes à peu près, à un peu plus des quatre cinquièmes du côté externe : la postérieure, un peu moins grosse, irrégulièrement en ovale longitudinal, des trois cinquièmes ou un peu plus, aux quatre cinquièmes de la longueur, des deux cinquièmes internes environ, aux quatre cinquièmes du côté externe : repli d'un blanc flave. Antépectus, épimères des médi et postpectus, flaves : mésosternum, ventre et pieds roux : postpectus et milieu des deux premiers arceaux du ventre, noirs.

Patrie : la Colombie (Muséum de Paris).

Obs. Je n'ai eu l'occasion de voir que le (♂); le prothorax offre en devant une bordure flave très-étroite et des traces d'une ligne de même couleur sur la partie longitudinalement médiane qui doivent manquer à la ♀ : celle-ci doit probablement offrir en outre, dans la coloration de la tête, et dessous du corps, quelques différences.

J'ai dédié cette belle espèce à M. Perris, de Mont-de-Marsan, l'un de nos entomologistes les plus habiles à étudier les mœurs et les habitudes des insectes.

BB. Elytres convexes, mais sensiblement en toit; largement en ogive postérieurement.

Obs. Leur tranche généralement large et subhorizontale fait paraître le corps un peu moins convexe qu'il l'est réellement.

10. **N. Reichii**. *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, avec les côtés, moins le rebord, d'un roux orangé. Elytres d'un roux orangé, ornées d'une bordure suturale dilatée vers les deux cinquièmes et les deux tiers, d'une bordure externe élargie des épaules à l'angle apical, et d'un réseau, noirs : celui-ci, divisant la surface de chacune en cinq aréoles : deux basilaires, deux sur la région médiaire : une apicale, plus grande, obtriangulaire.*

État normal. ***Prothorax*** **noir dans sa partie médiaire, d'un rouge orangé sur les côtés : la partie noire égalant en devant le bord postérieur de l'échancrure, couvrant les cinq sixièmes de la base et prolongée, sur la partie externe de celle-ci, en une bordure très-étroite, qui s'élargit aux angles postérieurs et de là remonte en se rétrécissant, presque jusqu'aux angles antérieurs, enclosant ainsi entre la région médiaire et la bordure marginale une tache oblongue d'un roux orangé.** ***Elytres*** **d'un roux orangé, parées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune d'un réseau, noirs : celui-ci, partageant la surface de chacune en cinq aréoles : la bordure suturale dilatée aux deux cinquièmes et avant les deux tiers, dans les points où le réseau vient aboutir jusqu'à elle : la bordure extérieure, naissant à la moitié externe de la base, étroite à l'angle huméral, couvrant à peu près le quart de la tranche et graduellement élargie de ce point à l'angle sutural, où elle la couvre entièrement : le réseau formé de deux branches transversales et d'une longitudinale : celle-ci, naissant à la moitié de la base, longitudinalement prolongée jusqu'à la première branche transversale où elle semble s'arrêter, recommençant un peu plus extérieurement de cette première branche à la deuxième, rétrécie dans son milieu entre celles-ci : la branche transversale antérieure, naissant presque au tiers du bord externe, transversalement prolongée jusqu'à la moitié de la largeur, continuée par un autre un peu plus antérieure dirigée transversalement vers les deux septièmes de la suture : la bande postérieure, située un peu avant les deux tiers de la longueur, dirigée en forme d'arc du bord externe à la suture qu'elle atteint à peine : ce réseau enclosant cinq aréoles : deux basilaires : l'interne, subarrondie ; l'humérale presque carrée, prolongée un peu plus postérieurement : deux médiaires, suborbiculaires : une, postérieure plus grande, presque obtriangulaire.**

Long. $0^m,0135$ (6 [l]). — Larg. $0^m,0120$ (5 1/3 [l]).

Corps suborbiculaire ; convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* noire : joues et bordure antérieure de l'épistome, flaves. *Antennes* d'un roux testacé. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* sinueusement arqué ; à peine rebordé, mais assez largement relevé en rebord sur les côtés ; émoussé ou obtusément tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; médiocrement convexe ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir ; en triangle moins long que large, à côtés subsinueux. *Elytres* convexes, un peu en toit ; à tranche égale environ au quart de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur, graduellement et assez faiblement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle apical ; colorées et peintes comme il a été dit : repli d'un roux jaune, bordé de noir, orné d'une bande transversale de même couleur correspondant à la bande antérieure. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : côtés du ventre parés de taches d'un roux jaune.

Patrie : Java (collect. Reiche).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Reiche, auteur de travaux nombreux, et l'un des entomologistes les plus éclairés de la capitale.

Obs. Les côtés du prothorax rappellent par leur sinuosité et leur arcuité, la disposition qu'on observe chez les Cariens ; mais sa forme générale, celle de la tranche, celle des élytres qui sont en ogive postérieurement et un peu en toit, lui assignent ici sa place.

Je n'ai vu que l'un des sexes.

11. **Amandi.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré sur les côtés d'une tache jaune irrégulière. Elytres jaunes, ornées chacune de sept taches noires : une, sur le calus : trois, en rangée transversale vers le tiers : trois, en rangée arcuément transversale vers les deux tiers : les internes de chaque rangée communes aux deux étuis : celle du calus et l'intermédiaire des deux autres rangées, punctiformes, plus petites, formant une rangée longitudinale.*

♂ Prothorax orné derrière la partie postérieure de l'échancrure d'une bordure jaune, assez étroite ; offrant la région noire entaillée dans le milieu de son bord antérieur.

♀ Prothorax sans bordure jaune en devant.

Coccinella Amandi, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté, d'une tache jaune ou d'un jaune rougeâtre, irrégulière, étendue en devant du bord externe à la sinuosité postoculaire, longitudinalement prolongée de ce point jusqu'à la moitié environ de la longueur, où elle forme un angle ouvert, obliquement dirigée de là vers le sixième externe et les trois quarts de la longueur, où elle offre un autre angle ouvert, dont le côté extérieur remonte de là vers les deux tiers du bord externe. *Elytres* jaunes; parées de deux taches suturales communes, et chacune de cinq autres noires : la première des suturales, la plus grosse de toutes, obcordiforme, placée vers le tiers : la seconde, située vers les deux tiers, subpunctiforme, mais prolongée en se rétrécissant jusqu'à l'angle sutural : la première de chacune des taches particulières à chaque élytre, punctiforme, sur le calus : les deuxième et troisième, formant avec la suturale antérieure une rangée transversale, vers le tiers de la longueur : la troisième, située au bord interne du sillon de la tranche, mais prolongée sur celle-ci jusqu'au bord externe, en s'élargissant graduellement : la deuxième, punctiforme, intermédiaire entre la troisième et la suturale : les quatrième et cinquième, formant avec la suturale postérieure une rangée transversalement arquée, vers les deux tiers ou un peu plus de la longueur : la cinquième, analogue à la troisième : la quatrième, punctiforme, entre les cinquième et suturale postérieure, mais plus antérieure, formant avec la deuxième et celle du calus, une rangée longitudinale en ligne droite.

Long. $0^{m},0090$ (4^{l}).

Corps suborbiculaire; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* jaune ou d'un jaune rougeâtre, parée à sa partie postérieure de deux taches ou d'un bandeau assez peu apparent, noirs : labre en partie obscur (♂), ou, noire, marquée d'une tache au côté interne de chaque œil et du labre, jaunes (♀). *Antennes* et *Palpes* jaunes, à extrémité obscure. *Prothorax* étroitement rebordé et relevé, et plus sensiblement aux angles postérieurs, en rebord médiocrement large; coloré et peint comme il été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes, un peu en toit; à tranche presque égale au quart de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur, graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural; convexes sur le reste de

leur surface ; colorées et peintes comme il a été dit : repli jaune, offrant des traces noirâtres des deux taches marginales. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs (♀) : antépectus, moins la ligne sternale, épimères du médipectus, côté antérieur des cuisses de devant et partie de celui des intermédiaires, flaves (♂).

PATRIE : la Colombie (collect. Reiche ; Muséum de Paris).

12. **N. Norrisii** ; GUÉRIN. *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré d'une tache jaune, aux angles de devant. Elytres jaunes ou orangées, ornées chacune d'une bordure marginale et de deux bandes, au tiers, et vers les deux tiers, noires : la bande antérieure un peu en arc dirigé en arrière, plus avancée sur la suture et formant un angle avec sa pareille : la postérieure souvent raccourcie au côté interne et isolée d'une tache suturale : celle-ci prolongée en se rétrécissant jusque vers l'angle apical : repli noir.*

♂ Tête jaune, ordinairement marquée de deux points noirs sur le vertex et le plus souvent de deux autres à la partie antérieure du front; ces points parfois assez développés pour ne laisser qu'une croix jaune. Tache subhumérale du repli, épimères du médipectus, un point sur les hanches de devant, côté antérieur des cuisses et d'une partie des jambes antérieures, partie du côté antérieur des cuisses intermédiaires, flaves.

♀ Tête noire : labre et épistome, ordinairement bordés de jaune. Dessous du corps et pieds, noirs.

α. Épimères du médipectus, flaves.

Coccinella Norrisii, GUÉRIN, Icon. du Règn. anim. p. 320 (*type*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de chaque côté, d'une tache jaune, de forme et de grandeur très-variables, tantôt réduite à une bordure plus ou moins étroite des angles de devant, tantôt irrégulière, subarrondie, et prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux. *Elytres* de couleur variable, jaunes, d'un jaune testacé, d'un jaune rouge ou d'un rouge roux, à rebord sutural obscur et moins étroitement dans le quart antérieur; ornées vers les deux tiers d'une tache suturale commune, prolongée en se rétrécissant graduellement jusque vers l'angle apical; parées chacune d'une bordure marginale et chacune de deux bandes noires : la bordure naissant au tiers externe de la base et couvrant la tranche marginale : la bande anté-

rieure, liée à la bordure marginale vers le tiers, transversalement en arc dirigé en arrière, plus antérieure sur la suture, où elle forme avec sa pareille un angle obtus dirigé en avant : la postérieure, également liée à la bordure marginale presque aux trois quarts, obliquement dirigée de dehors en dedans et d'arrière en avant jusqu'au tiers ou presque au quart interne, ou elle semble se terminer par une tache punctiforme, isolée de la tache suturale placée près d'elle.

Variations des Élytres (par excès).

Var. A. *Bande postérieure prolongée jusqu'à la tache suturale.*

Long. 0m,0090(4l).

Corps ayant la forme de la précédente. *Ecusson*, *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs, avec les variations sexuelles indiquées.

Patrie : la Colombie (collect. Guérin (*type*), etc.).

Obs. Elle a tant d'analogie avec la *N. Amandi*, qu'elle semblerait n'en être qu'une variation par excès, si elle n'en différait par l'absence d'un point noir, sur le calus et par son repli noir.

13. **N. Bremei.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré d'une tache jaune aux angles de devant. Elytres d'un rouge roux, ornées d'une tache obtriangulaire commune, couvrant la base et prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la suture, et chacune d'une bordure marginale de deux bandes, au tiers et aux deux tiers, noires : la bande antérieure un peu en arc dirigé en arrière, plus avancée sur la suture et formant un angle avec sa pareille : la postérieure liée ou à peu près à une tache suturale prolongée en se rétrécissant jusqu'à l'angle sutural : repli noir sur sa moitié externe, d'un rouge jaune sur l'interne.*

Patrie : la Colombie (collect. Reiche).

Elytres ornées comme chez la précédente d'une bordure suturale noire, étroite, prolongée de l'écusson à la bande antérieure.

Obs. Elle semble n'être qu'une variété de la *N. Norrisii*; elle n'en diffère essentiellement que par la couleur du repli.

Elle a été dédiée à M. le marquis de Brême, de Turin, auteur de

plusieurs bons travaux descriptifs sur les Coléoptères, et possesseur de l'une des plus riches collections d'insectes.

14. **N. finitima.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré d'une tache jaune aux angles de devant. Elytres d'un rouge roux, ornées d'une tache basilaire commune et chacune d'une bordure marginale et d'une bande transversale, noires : la tache, obtriangulaire, étendue d'un calus à l'autre et liée aux épaules à la bordure marginale et sur la suture à la bande : celle-ci, au tiers de la longueur, faiblement en arc dirigé en arrière : repli noir.*

Patrie : la Colombie (collect. Chevrolat).

Obs. **Elle n'est vraisemblablement qu'une variété de la** ***Fasciolata.***

15. **N. fasciolata.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré d'une tache aux angles de devant. Elytres rousses ou d'un jaune testacé, parées chacune d'une bordure marginale et d'une bande transversale, noires : celle-ci, au tiers de la longueur, formant, avec sa pareille, un angle sur la suture : repli noir.*

Patrie : la Colombie.

Obs. **Elle semble n'être qu'une variété de la** *N. Norrisii*, **manquant de la bande postérieure et de la tache suturale.**

16. **N. subdola.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré d'une bordure jaune aux angles de devant. Elytres parées d'une tache basilaire, obtriangulaire, étendue d'une épaule à l'autre et prolongée sur la suture jusqu'aux deux cinquièmes, et chacune d'une bordure marginale et de deux taches subpunctiformes : la première, au tiers, liée à la bordure : la deuxième, isolée de celle-ci, vers les deux tiers, noires : repli noir, avec son bord interne graduellement d'un rouge roux.*

Patrie : la Colombie (collect. Buquet).

Obs. **On croirait reconnaître encore ici les éléments du dessin de la** *N. Norrisii ;* **seulement les deux bandes sont réduites chacune à une tache punctiforme ; la tache suturale postérieure a disparu, et par contre les élytres se sont parées à la base d'une tache obtriangulaire commune, couvrant la base, liée à la bordure marginale et graduellement rétrécie des épaules ou du calus aux deux cinquièmes de la suture.**

17. **N. Chevrolatii.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache jaune. Elytres d'un rouge roux ou d'un jaune d'ocre, ornées chacune d'une bordure suturale et de deux taches subpunctiformes, noires : l'une, vers le tiers, liée à la bordure : l'autre, un peu plus antérieure, très-voisine de la suture : repli de la couleur des élytres, bordé de noir.*

Coccinella Chevrolatii, Guérin, Icon. du Règn. anim. p. 321.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Guérin (*type*), etc.).

Obs. On dirait voir en elle une *N. fasciolata*, dont la bande est réduite à deux taches punctiformes ; mais la couleur du repli est différente.

Elle a été dédiée à M. Chevrolat, l'un des entomologistes de Paris les plus éclairés, auteur de nombreux travaux, et possesseur de l'une des plus riches collections de l'Europe.

18. **N. perfida.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache jaune. Elytres variant du rouge roux au jaune d'ocre ; parées d'une tache obtriangulaire commune, couvrant la base et prolongée en se rétrécissant jusqu'aux deux cinquièmes de la suture, et chacune d'une bordure marginale, noires : repli noir.*

Patrie : la Colombie (collect. Reiche ; Muséum de Paris).

Obs. L'un des exemplaires que j'ai eu l'occasion d'observer, porte de la tache juxta-marginale antérieure que présente la *N. Chevrolatii*, des traces qui semblent faire soupçonner qu'elle pourrait n'être qu'une variété de celle-ci ; mais le repli est noir.

Toutes ces Neda, depuis la *Norrisii*, ont une taille variant entre $0^{m},0078$ et $0^{m},0090$ ou un peu plus, la même patrie, des élytres d'une couleur passant du jaune de nuances diverses au roux rouge ou au rouge roux, et tant d'analogie entre elles, par leur forme, la convexité un peu en forme de toit de leurs élytres, etc., que peut-être se rattachent-elles toutes à la même espèce. Des observations locales pourront seules résoudre ce problème.

19. **N. andicola.** *Suborbiculaire, un peu en toit. Prothorax noir sur sa partie médiaire : cette partie égale en devant au bord postérieur*

de l'échancrure, élargie à partir du milieu, en arc rentrant jusqu'aux angles postérieurs, laissant sur les côtés une large bordure ou tache ovale, flave. Elytres à tranche large et légèrement en gouttière, d'un rouge de laque carminée, ornées chacune de six points noirs : un, sur le calus : trois, en rangée transversale en arc dirigé en arrière, au tiers : deux, vers les deux tiers.

♂. Tête flave. Prothorax paré en devant d'une bordure flave très-étroite et offrant sur la ligne médiane des traces d'une ligne de même couleur. Epimères des anté et médipectus, tache humérale du repli, hanches, côté antérieur des cuisses et d'une partie des jambes de devant, une tache sur les cuisses intermédiaires, flaves.

♀. Tête flave, ornée longitudinalement sur le milieu du front et du labre, d'une ligne noire, graduellement élargie sur le premier, d'arrière en avant. Prothorax et pieds, noirs : épimères du médipectus, au plus, flaves.

Coccinella andicola, Reiche, *in* collect.

État normal. *Elytres* d'un rouge de laque carminée, ornées chacune de six points noirs : le premier, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, en rangée transversale en arc dirigé en arrière : le deuxième, rapproché de la suture aux deux septièmes de la longueur : le troisième, sur le disque, au tiers ou un peu après : le quatrième, un peu moins postérieur que le précédent, sur le bord interne de la tranche marginale : le cinquième, aux deux tiers, sur le disque, un peu plus rapproché de la suture que du bord interne de la tranche : le sixième, petit, un peu plus postérieur, entre le précédent et le pli de la tranche marginale.

Var. A. *Points noirs des élytres au-dessous du chiffre normal.*

Obs. C'est ordinairement le sixième habituellement le plus petit, qui est le plus sujet à faire défaut.

Long. 0^m,0090 (4 l).

Corps suborbiculaire ou plutôt brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé. *Tête* colorée comme il a été dit. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* à peine rebordé, mais sensiblement relevé en rebord médiocrement large, creusé d'une ligne longitudinale aux angles postérieurs; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* à tranche peu inclinée

et légèrement en gouttière, égale au cinquième environ de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, graduellement et faiblement rétrécie ensuite jusque près de l'angle sutural qu'elle n'atteint pas; colorées et peintes comme il a été dit : repli concolore. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs, avec les variations indiquées.

PATRIE : le Chili (collect. Chevrolat, Reiche).

20. **N. Jourdani.** *Suborbiculaire, en toit. Prothorax noir sur sa partie médiaire : cette partie égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie, à partir des deux cinquièmes de la longueur, presque jusqu'aux angles postérieurs, laissant sur les côtés une large bordure ou tache ovalaire, jaune. Elytres jaunes, parées d'une tache suturale orbiculaire, au tiers, d'une petite tache apicale et chacune de deux autres, noires : l'antérieure, en forme de bordure basilaire externe : l'autre, vers les deux cinquièmes, liée au bord externe.*

♂ Prothorax paré en devant d'une bordure flave étroite, et offrant sur la partie antéro-médiane des traces d'une ligne de même couleur. Épimères des anté et médipectus, hanches de devant, côté antérieur des cuisses de devant, partie des intermédiaires et ordinairement des jambes de devant et moins distinctement des intermédiaires, flaves.

♀ Dessous du corps et pieds noirs : épimères du médipectus, flaves.

Chilocorus nobilis, DEJ. *in* collect.

Long. $0^m,0067$ (3').

Corps suborbiculaire; médiocrement convexe; pointillé; luisant. *Tête* flave ou d'un flave jaune : épistome presque échancré en arc. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre, à extrémité obscure. *Prothorax* très-étroitement rebordé et à peine relevé en rebord; noir, avec les côtés jaunes; la région noire, égale en devant à la partie postérieure de l'échancrure, subparallèle jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, élargie ensuite ou un peu en arc rentrant, couvrant les quatre cinquièmes médiaires de la base, ou même étendue en bordure très-étroite jusqu'aux angles postérieurs. *Ecusson* triangulaire; noir. *Elytres* convexes, un peu en toit; à tranche subhorizontale, égale vers les quatre cinquièmes de la longueur au cinquième,

ou presque au quart de la largeur, rétrécie ensuite graduellement jusqu'à l'angle apical qu'elle atteint à peine; colorées et peintes comme il a été dit : repli d'un jaune flave, offrant les traces des taches noires. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs, avec les variations indiquées.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Dejean).

J'ai dédié cette belle espèce à M. le docteur Jourdan, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de cette ville, créé par ses soins, et disposé d'après une classification nouvelle, ayant pour base principale le système nerveux.

AA. Elytres assez régulièrement convexes, en ogive postérieurement, à tranche faiblement en gouttière et sensiblement inclinée.

21. N. calispilota; Guérin. *Suborbiculaire; convexe. Prothorax jaune, bordé de noir à la base et paré dans sa partie longitudinalement médiaire, d'un réseau de même couleur, en forme d'M, enclosant trois aréoles. Elytres d'un jaune flave ou d'un jaune rouge, marquées chacune de huit points noirs : un, sur le calus : trois, en rangée transversale faiblement arquée en arrière, au tiers : trois, en rangée transversale aux deux tiers : un, subapical : l'interne de la seconde rangée ordinairement commun aux deux étuis : l'externe des rangées et le postérieur, liés au bord externe.*

♂ Tête flave. Sternums des anté, médi et postpectus, épimères des anté et médipectus, souvent épimères du postpectus, hanches antérieures, pieds (excepté la seconde moitié des cuisses postérieures, et ordinairement l'arête des jambes), flaves.

♀ Tête flave, marquée d'une tache ou de deux rangées de points sur le front, et ordinairement d'une tache sur le labre, flaves. Dessous du corps noir : épimères du médipectus, flaves. Pieds noirs.

x. Pieds en partie d'un roux flave, obscur, sur les hanches antérieures et intermédiaires et une partie des jambes des mêmes pieds.

Coccinella calispilota, Guérin, Icon. du Règn. anim. p. 320. (*T*).
Coccinella aulica, Dej. Catal. p. 457. (*T*).

Long. $0^m,0072$ à $0^m,0078$ (3 1/4 à 3 1/2 l).

Corps suborbiculaire; médiocrement convexe; pointillé et luisant,

en dessus. *Tête* colorée comme il a été dit : épistome fortement bidenté ou presque échancré en arc. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roux, à extrémité obscure. *Prothorax* étroitement rebordé, relevé en rebord, plus étroitement et moins sensiblement près des angles postérieurs ; jaune ou d'un jaune flave ; orné d'une bordure basilaire, noire, étroite ; paré, sur sa partie longitudinalement médiaire, d'un réseau de même couleur figurant un M, ayant chacune des branches externes longitudinalement prolongées en arc rentrant, de la sinuosité postoculaire au point de la base intermédiaire entre le milieu et l'angle postérieur, et les branches intermédiaires pourvues après leur réunion aux deux tiers de la longueur, d'un prolongement linéaire jusqu'au-devant de l'écusson : ce réseau noir enclosant trois aréoles : une antérieure, obtriangulaire : deux subbasilaires, un peu obliquement ovales. *Ecusson* triangulaire ; noir. *Elytres* assez régulièrement convexes, à tranche faiblement en gouttière, peu nettement limitée, égale environ au cinquième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, graduellement rétrécie ensuite, nulle à l'angle sutural ; variant du flave jaune au rouge jaune ; parées chacune de huit points noirs : le premier, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, formant vers le tiers de la longueur une rangée transversale un peu en arc dirigé en arrière : le deuxième rapproché de la suture d'un espace moindre que son diamètre : le troisième, un peu plus postérieur, entre le deuxième et le quatrième : celui-ci, placé sur les limites internes de la tranche, mais prolongé jusqu'au bord externe : les cinquième, sixième et septième, en rangée transversale vers les deux tiers : le cinquième, ordinairement lié ou presque lié à la suture et constituant dans le premier cas, avec son semblable, une tache suturale commune : le sixième, intermédiaire entre le cinquième et le septième : celui-ci, vers le cinquième ou presque le quart externe, mais prolongé jusqu'au bord extérieur comme le quatrième : le huitième, sur le disque, vers les cinq sixièmes de la longueur, prolongé en se rétrécissant à peu près jusqu'au bord apical. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs, avec les variations indiquées : bord postérieur des arceaux du ventre en partie d'un jaune fauve, surtout chez les ♂.

Patrie : le Brésil (collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum); le Mexique (Buquet, Guérin (*type*), Hope).

Genre *Daulis*, Daulis.

(*Daulis*, nom mythologique.)

Caractères. *Plaques abdominales* ne formant pas un arc régulier, et atteignant ou à peu près le bord de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Antennes* à massue obtriangulaire. *Épistome* bidenté, mais quelquefois très-faiblement. *Prothorax* échancré en devant; assez fortement élargi en arrière en ligne presque droite ou peu courbe (mais peu ou point sinueuse), jusqu'aux deux tiers de la longueur des côtés, arrondi ensuite ou subarrondi aux angles postérieurs; en arc dirigé en arrière et peu sensiblement bissubsinueux, à la base; convexe. *Elytres* ordinairement d'un tiers ou d'un quart plus larges en devant que le prothorax; en ovale court ou parfois à peu près en hémisphère tronqué en arc rentrant, en devant; convexes, latéralement rebordées ou relevées en un rebord étroit et généralement en gouttière réduite au rebord, vers l'angle apical : repli assez large, mais offrant rarement ou n'offrant pas le tiers de la largeur du postpectus, sur les côtés de ce segment. *Mésosternum* généralement échancré, mais parfois très-légèrement ou même à peu près entier. *Corps* brièvement ovale ou hémisphérique.

1. **D. sedecim-notata**; Fabricius. *Subhémisphérique; d'un jaune rouge, en dessus. Prothorax souvent marqué sur le disque de deux taches punctiformes, noires. Elytres ornées chacune de huit points noirs : deux, subbasilaires (un, de chaque côté du calus : trois, en rangée transversale vers le tiers : deux, avant les deux tiers : un, aux cinq sixièmes) : les huitième, sixième et premier éloignés de la suture, disposés en ligne droite, et formant une croix avec les troisième et quatrième.*

État normal. *Prothorax* d'un jaune rouge, d'un jaune testacé ou parfois d'un flave roux en dessus, ordinairement un peu plus jaune près des bords antérieur et latéraux; paré de deux taches subpunctiformes ou presque en forme de parenthèses, noires, placées sur le disque, presque de la moitié aux trois quarts de la longueur, sensiblement plus rapprochées de la ligne médiane que du bord externe. *Elytres* de la couleur du prothorax, ornées chacune de huit points

noirs : le premier, au côté interne, le deuxième, au côté externe du calus : les troisième, quatrième et cinquième, formant, vers le tiers de la longueur, une rangée transversale, ou un peu plus postérieure au côté externe : le troisième, séparé de la suture par un espace à peu près égal à son diamètre : le cinquième, sur le sillon de la gouttière, quelquefois un peu étendu vers le bord externe : le quatrième, à peu près intermédiaire entre les deux autres ou un peu plus rapproché du cinquième : les sixième et septième, formant avec leurs semblables, un peu avant les deux tiers, une rangée faiblement arquée : le septième, à peu près aussi voisin du bord externe que le cinquième : le sixième, à peu près intermédiaire entre le septième et la suture, ou un peu moins rapproché de celle-ci : le huitième, aux sept huitièmes au moins de la longueur, plus rapproché de la suture que du bord externe et autant que du bord apical. Les premier, sixième et huitième, disposés en ligne droite, formant une croix avec les troisième et quatrième : les septième, quatrième et premier, formant avec les sixième, quatrième et deuxième, une croix de Saint-André.

Coccinella 16-notata, Oliv. Entom. pl. 6. fig. 85. (non le texte).

Variations du Prothorax.

α. Taches punctiformes indistinctes ou peu apparentes.

Coccinella 16-notata, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 370. 83. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 184. 92. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1029. 62. (la planche représente l'état normal).

Coccinella multipunctata, Dej. Catal. p. 458. (*type*).

Long. 0^m,0060 (2 2/3 l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; luisant; pointillé; d'un jaune rouge, d'un flave roux ou d'un rouge jaune, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de même couleur. *Prothorax* assez étroitement relevé en rebord sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* émoussées aux épaules, subarrondies ou largement en ogive, parfois subsinueuses, dans leur seconde moitié; à peine rebordées; convexes; à tranche légèrement en gouttière, égalant environ le septième ou huitième de la largeur vers le tiers de la longueur, graduellement rétrécie dans la moitié postérieure; colorées

et peintes comme il a été dit : repli parfois marqué d'une tache obscure correspondant au point externe de la deuxième rangée. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roux, plus clair que le dessus : épimères des médi et postpectus, flaves ou flavescentes : arceaux du ventre ornés de chaque côté d'une tache plus jaune que le reste de la surface. Mésosternum échancré jusqu'au quart.

PATRIE : Amboine (Fabricius), Java (collect. Chevrolat, Dejean, Germar, Schaum et Westermann, etc.).

2. **D. separata.** *Subhémisphérique ; d'un jaune rouge ou testacé, en dessus. Prothorax orné de six points noirs. Elytres parées chacune de sept points noirs assez petits : un, sur le calus : un, plus interne et plus postérieur : trois, en rangée transversale ou à peine en arc dirigé en arrière, vers les deux cinquièmes : deux, vers les trois quarts : les internes de chaque rangée, assez distants de la suture, en rangée faiblement arquée en dedans : les septième et quatrième, formant avec celui du calus une rangée longitudinale à peu près droite.*

Coccinella separata, REICHE, *in* collect.

Cocinella, 18-*punctata*, HOPE, *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune rouge ou testacé, parfois d'un flave roussâtre ; orné de six points, assez petits, noirs : quatre disposés en rangée transversale : les deux intermédiaires un peu avant la moitié de la longueur, situés, un de chaque côté de la ligne médiaire : les externes, moins petits, rapprochés du bord externe, vers les deux tiers de la longueur : deux, subbasilaires, vers le quart externe. *Elytres* de la couleur du prothorax, parées chacune de sept points noirs, assez petits : le deuxième, sur le calus : le premier, un peu plus postérieur, moins rapproché de la suture que du calus : les troisième, quatrième et cinquième, formant une rangée transversale assez faiblement en arc dirigé en arrière des deux cinquièmes aux trois septièmes de la longueur : le troisième, presque au tiers interne, aussi distant de la suture que le premier l'est du calus : le cinquième, séparé de la gouttière par un espace à peine moins petit que son diamètre : le quatrième, plus postérieur, presque de moitié plus voisin du cinquième que du troisième ; les sixième et septième, en rangée transversale, vers les trois quarts de la longueur : le sixième, à peine aussi rapproché de la suture que le troisième : le

septième, assez sensiblement moins près du bord externe que le cinquième, formant, avec le quatrième et celui du calus, une rangée longitudinale à peu près droite : les premier, troisième et sixième, formant une rangée longitudinale un peu arquée en dedans.

Variations du Prothorax.

a. Points noirs, en partie peu marqués.

Long. 0^m,0056 (2 1/2'). — Larg. 0^m,0045 (2').

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; convexe; pointillé; luisant; d'un jaune rouge, d'un jaune testacé ou d'un flave roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de même couleur. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés, bissubsinueux à la base; convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* ordinairement un peu obscur. *Elytres* peu émoussées aux épaules, subarrondies ou largement en ogive postérieurement; convexes; extérieurement relevées en une gouttière étroite, égalant, vers le tiers de la longueur, le douzième à peine de la largeur, postérieurement affaiblie, nulle ou à peu près à l'angle sutural; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roux ou d'un flave rougeâtre, épimères du médipectus, jaunes: arceaux du ventre ornés de chaque côté d'une tache jaune, souvent peu distincte. Mésosternum à peine échancré jusqu'au quart.

Patrie : la Colombie (collect. Guérin, Hope, Reiche, etc.).

Obs. Ces deux espèces ont quelque analogie avec la *Leis instabilis* et quelques autres, par la couleur et le dessin de leur robe; les côtés de leur prothorax présentent même dans l'arcuité de leurs côtés des caractères équivoques; mais leurs élytres postérieurement en ogive semblent indiquer ici leur place.

3. **D. devestita.** *Subhémisphérique; d'un flave testacé en dessus. Prothorax marqué de quatre petits points noirs, disposés en rangée semi-circulaire au-devant de la partie médiaire de la base. Elytres sans taches.*

Long. 0^m,0050 (2 1/5'). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8').

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant; blond ou d'un flave

testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* légèrement subsinueux, très-étroitement rebordé et sensiblement relevé en rebord sur les côtés; marqué de quatre points disposés en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base : les antérieurs ou intermédiaires, placés aux trois septièmes de la longueur, un, de chaque côté de la ligne médiane, à peu près aussi distants l'un de l'autre qu'ils le sont chacun du postérieur. *Elytres* sans taches : repli un peu plus pâle. *Dessous du corps* et *Pieds* à peu près de même couleur que le dessus.

PATRIE : la Colombie (collect. Dupont).

4. **D. testudinaria.** *Brièvement ovale. Prothorax et Elytres flaves : le premier, orné de deux lignes noires prolongées de la sinuosité postoculaire au quart externe de la base, en formant dans leur milieu un angle rentrant : les secondes, parées sur la suture et dans leur périphérie d'une bordure noire, et d'un réseau de même couleur, formé de deux lignes transversales : l'antérieure, au tiers : la postérieure, un peu avant les deux tiers, ordinairement incomplète ou effacée dans la moitié interne ; et d'une ligne longitudinale naissant de la moitié de la base, passant sur le calus et longitudinalement prolongée sur le milieu de l'élytre jusqu'à la ligne transversale postérieure.*

Long. $0^m,0067$ (3 l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2 l).

Corps ovale ou brièvement ovale ; convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* flave : épistome et labre ordinairement d'un flave roussâtre. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune pâle. *Prothorax* étroitement relevé en rebord, sur les côtés; médiocrement convexe : jaune ou d'un jaune pâle, paré à la base d'une bordure noire, plus étroite à ses extrémités et prolongée sur la moitié postérieure du rebord latéral; orné de deux lignes longitudinales sinueuses, également noires, naissant chacune de la sinuosité postoculaire ou un peu au côté interne de celle-ci, prolongées jusqu'au milieu de la longueur un peu obliquement de dehors en dedans, graduellement un peu dilatée et subarrondie au côté interne dans cette moitié de la longueur, obliquement dirigée ensuite de dedans en dehors et liée à la bordure basilaire, vers le quart externe. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive dans leur quatre septièmes postérieurs; convexes; relevées laté-

ralement en une gouttière, très-étroite, égalant environ le douzième de la largeur au tiers de la longueur, rétrécie postérieurement et réduite au rebord à l'angle sutural; jaunes ou flaves ou d'un jaune ou flave roussâtre souvent plus pâle sur les côtés et graduellement plus roux sur le dos, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et d'un réseau ordinairement incomplet, noirs : la bordure suturale, ne dépassant pas en devant la largeur de l'écusson, graduellement et faiblement rétrécie postérieurement : la bordure périphérique, plus étroite à la base, moins étroite à partir des épaules où elle dépasse un peu la tranche marginale, couvrant le bord externe jusqu'aux deux tiers, où elle se détache un peu de ce bord, jusqu'à l'angle sutural : le réseau, formé de deux lignes transversales et d'une ligne longitudinale étroites, se croisant à peu près à angles droits : la ligne longitudinale, naissant du milieu environ de la base, où elle se lie à l'extrémité de la ligne du prothorax qui lui correspond, obliquement dirigée de dedans en dehors sur le calus, et de là longitudinalement prolongée sur le milieu de l'élytre, jusqu'à la deuxième ligne transversale : celle-ci, naissant du bord externe un peu avant les deux tiers, souvent un peu interrompue de ce point au milieu de la largeur, où elle rencontre la ligne longitudinale, ordinairement effacée de ce point à la suture : la ligne transversale antérieure, naissant au tiers de la longueur, généralement un peu interrompue de la moitié de la largeur à la suture : ce réseau s'il était complet diviserait ainsi la surface de chaque élytre en cinq aires, dont la dernière obtriangulaire : repli d'un jaune pâle, extérieurement bordé de noir, et d'obscur au côté interne. *Dessous du corps* noir ou obscur sur les médi et postpectus, avec les épimères flaves; d'un jaune rouge sur le ventre, avec le premier arceau noir ou obscur. *Pieds* d'un brun livide ou d'un jaune testacé brunâtre.

Patrie : la nouvelle Hollande (collect. Melly; Muséum de Paris).

5. **D. reticulata**; Fabricius. *Brièvement ovale; convexe; d'un beau jaune en dessus. Prothorax orné dans son milieu d'une bande longitudinale étroite et d'une bordure bidentée sur la moitié médiaire de la base, noires. Elytres à rebord externe noir, parées d'une bordure suturale, d'une basilaire et chacune d'un réseau, noirs : celui-ci partageant la surface de chacune en cinq aires.*

Coccinella reticulata, Fabr. Syst. Eleuth. t. 1. p. 362. 36. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 170. 47. — Boisduval, Voy. de l'Astrolabe, p. 605. 27.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps brièvement ovale ; convexe ; pointillé et d'un beau jaune luisant, en dessus. *Tête* d'un jaune carné sur le labre et l'épistome. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rougeâtre. *Prothorax* étroitement relevé en rebord, sur les côtés ; tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; longitudinalement paré sur son milieu d'une bande noire, couvrant à peine en devant la moitié médiaire de l'échancrure, sensiblement rétrécie d'avant en arrière dans son tiers antérieur, ovalairement et faiblement dilatée dans le milieu, postérieurement liée à une bordure bidentée couvrant au moins la moitié médiaire de la base, formée de deux taches triangulaires, situées chacune vers le quart externe de la base, liées entre elles et à la bande longitudinale et figurant avec celle-ci une espèce d'ancre. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive postérieurement ; convexes, mais offrant extérieurement une tranche faiblement moins déclive et peu sensiblement en gouttière, rétrécie à partir des épaules, nulle à l'angle sutural ; d'un beau jaune ; à rebord externe noir ou obscur ; parées d'une bordure suturale, d'une bordure basilaire et d'un réseau, noirs : la bordure suturale, à peine plus large en devant que la base de l'écusson, graduellement rétrécie jusqu'à l'angle sutural : la bordure basilaire, environ de moitié moindre, un peu renflée près du calus, rétrécie de là à l'épaule qu'elle atteint à peine : le réseau, formé d'une ligne longitudinale et de deux transversales, anguleuses : la longitudinale, naissant de la base, passant sur le calus, prolongée parallèlement au bord externe jusqu'au tiers environ de la longueur, dirigée anguleusement, de ce point, en arrière et en dedans, aux trois septièmes de la longueur et à la moitié de la largeur, et, de là longitudinalement jusqu'aux deux tiers environ du disque, où elle rencontre la deuxième ligne transversale : la première de celle-ci, naissant du bord externe au tiers de la longueur, prolongée transversalement ou en se dirigeant un peu en avant, jusqu'à l'angle antérieur formé par la ligne longitudinale, partant ensuite de l'angle postérieur de cette ligne, pour se prolonger au tiers de la suture : la seconde ligne transversale, naissant des deux tiers ou un peu plus du bord externe, prolongée jusqu'à la suture en formant un arc ou plutôt un angle très-ouvert, vers le point où elle se lie à la bande longitudinale, vers le milieu de la largeur : ce réseau divisant ainsi la surface de

chacune en cinq aréoles : deux basilaires, prolongées jusqu'au tiers : l'interne, de moitié environ plus large : deux, presque égales, du tiers au deux tiers : une postérieure : repli jaune, offrant des traces des deux lignes transversales. *Dessous du corps* roux sur le postpectus et sur le milieu du premier arceau ventral, jaune ou d'un jaune rougeâtre sur le reste : épimères des médi et postpectus, d'un jaune plus pâle. Mésosternum échancré jusqu'au quart.

PATRIE : Java (collect. Westermann); les îles de la mer Pacifique (Fabricius).

6. **D. Sallei.** *Subhémisphérique, jaune en dessus. Prothorax à sept taches noires : trois, basilaires : quatre, plus antérieures. Elytres ornées de deux taches suturales (l'antérieure scutellaire, la postérieure cordiforme vers les deux tiers), et chacune de sept points assez gros, noirs : un, sur le calus : trois, en rangée transversale en arc dirigé en arrière, vers le tiers : deux, en rangée transversale, vers les deux tiers : un, subapical.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* jaune, avec les bords postérieur et latéraux étroitement rougeâtres; paré de sept taches subpunctiformes, noires : trois, postérieures : l'intermédiaire de celles-ci, en forme de trait court, située au-devant de l'écusson : les deux externes, les moins petites, un peu obliques, liées ou à peu près à la base, chacune vers le quart externe : quatre, antérieures, disposées en rangée transversale. *Elytres* jaunes, avec leur périphérie étroitement rougeâtre; ornées de deux taches suturales communes et chacune de sept taches subpunctiformes, assez grosses, noires : la suturale antérieure, scutellaire, ovalaire : la suturale postérieure, cordiforme, vers les deux tiers : la première des taches particulières à chaque élytre, sur le calus, mais plus étendue au côté interne de celui-ci : les deuxième, troisième et quatrième, formant, vers le tiers de la longueur, une rangée en arc dirigé en arrière : la deuxième, ovale, voisine de la suture dont elle est séparée par un espace égal au quart ou au tiers de son diamètre : la quatrième, sur la même ligne transversale, plus étroite, distante du bord externe d'un espace égal aux deux tiers de son diamètre : la troisième, subarrondie, plus postérieure de la moitié de son diamètre, plus voisine de la quatrième que de la troisième : les cinquième et sixième, subarrondies, dis-

posées en rangée transversale, à peu près sur la même ligne que la suturale postérieure : la cinquième, un peu moins grosse ou plus petite, presque au milieu de l'élytre : la sixième, entre celle-ci et le bord extérieur : la septième, plus grosse, subarrondie, entre la rangée précédente et l'angle apical.

Long. 0m,0050 (2 1/4l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps subhémisphérique; pointillé; jaune; luisant, en dessus. *Tête* d'un jaune un peu rougeâtre, surtout sur le labre; marquée sur le front de deux rangées de points rougeâtres. *Antennes* et *Palpes*, d'un jaune rouge. *Prothorax* en arc dirigé en arrière et peu sensiblement bissubsinueux; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive dans leur moitié postérieure; convexes, mais latéralement relevées en une gouttière égalant le dixième environ de la largeur au tiers de la longueur, sensiblement rétrécie après le milieu; colorées et peintes comme il a été dit : repli jaune bordé de rougeâtre. *Dessous du corps* et *Pieds* rougeâtres ou d'un rouge jaune; épimères des médi et postpectus et postépisternums jaunes. Mésosternum échancré.

Patrie : la Colombie (collect. Sallé), découverte par ce naturaliste dans les environs de Caracas, en terre froide et dans le mois de juillet.

Obs. Les première, troisième, cinquième et septième taches forment une rangée longitudinale à peu près droite, du calus presque à l'angle sutural : les deuxième, troisième, cinquième et septième, composent à peu près une rangée circulaire avec leurs pareilles.

J'ai dédié cette charmante espèce à M. Auguste Sallé, connu par ses voyages dans les deux Amériques, d'où il a rapporté une foule d'objets nouveaux pour les sciences naturelles.

7. **D. amabilis.** *Subhémisphérique ; d'un jaune orangé en dessus. Prothorax à six taches subpunctiformes, noires : deux, basilaires ; quatre, plus antérieures, en rangée transversale. Élytres ornées chacune de sept taches punctiformes noires, sur trois rangées transversales : deux, un peu plus obliquement disposées près de la base : trois, vers le milieu : deux, aux quatre cinquièmes : l'externe des premières et dernières rangées et l'intermédiaire de la deuxième, en rangée longitudinalement droite.*

État normal. *Prothorax* d'un jaune orangé, avec le rebord latéral rougeâtre ou obscur, paré de six taches subpunctiformes, noires : deux, basilaires, petites, subtriangulaires, liées ou à peu près à la base, chacune vers le quart externe : quatre, antérieures, les deux intermédiaires, situées, une de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart, aux trois cinquièmes de la longueur : les deux autres, latérales. *Elytres* de même couleur que le prothorax, avec la suture et la périphérie très-étroitement rougeâtre ; parées chacune de sept taches punctiformes, noires : la deuxième, sur le calus ; la première, un peu plus postérieure, entre la deuxième et la suture : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée à peu près transversale, vers le milieu ou un peu moins de la longueur : la troisième, un peu moins distante de la suture que la première, à peu près à égale distance de la suture que de la quatrième : celle-ci, presque vers les deux tiers de la largeur : la cinquième, un peu plus petite et un peu plus antérieure, entre la quatrième et le bord externe : les sixième et septième, de la grosseur de la cinquième, en rangée transversale vers les quatre cinquièmes de la longueur : la cinquième, à peine aussi rapprochée de la suture que la première : la septième, entre la sixième et le bord externe, formant avec la quatrième et celle du calus une rangée longitudinale droite.

Long. 0^m,0060 (2 2/3 l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2 l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant ; d'un jaune orangé. *Tête* marquée sur le front de deux rangées longitudinales de points rougeâtres. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune. *Prothorax* légèrement bisubsinueux à la base ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive postérieurement ; latéralement relevées en une gouttière sensiblement rétrécie après le milieu ; colorées et peintes comme il a été dit : *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge pâle ou d'un rouge testacé : épimères du médipectus, jaunes. Mésosternum échancré.

Patrie : la Colombie (collect. Sallé) ; prise par ce naturaliste dans les environs de Caracas, en terre froide, et dans le mois de juillet.

Obs. Les première, troisième et sixième taches forment une rangée longitudinale un peu arquée en dedans : les deuxième, quatrième et septième, une rangée droite.

Je n'ai vu que le ♂ ; chez la ♀, les lignes frontales sont probablement plus marquées.

8. **D. dilychnis.** *Subhémisphérique. Prothorax flave, paré de sept taches d'un brun roux : une, antéscutellaire : quatre, disposées en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base : deux, latérales. Elytres à tranche assez étroite et faiblement inclinée ; d'un jaune roux, ornées chacune de six taches flaves : deux, vers le tiers (l'externe plus antérieure sur la gouttière, l'interne aux trois cinquièmes) : trois, en rangée transversale vers les trois cinquièmes : la dernière couvrant l'angle apical.*

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l).

Corps hémisphérique ou à peu près ; très-superficiellement pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent, marquée d'une tache sur le labre, et sur le front de deux rangées longitudinales de points, d'un jaune testacé (♂). *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* flave ou d'un jaune pâle, marqué de sept taches subpunctiformes d'un brun roux ou d'un roux brunâtre : trois, basilaires : l'intermédiaire, petite, étroite, antéscutellaire : les latérales, subtriangulaires, liées au bord postérieur, chacune vers le quart externe : quatre, antérieures : les intermédiaires, ordinairement obliquement dirigées vers les trois cinquièmes de la ligne médiane, disposées en rangée semi-circulaire avec les latérales postérieures, souvent liées avec celles-ci et avec l'antéscutellaire, de manière à figurer une sorte d'M : deux, punctiformes, près du bord externe. *Ecusson* d'un jaune roux. *Elytres* en ogive dans leur seconde moitié ; convexes, mais relevées extérieurement en une gouttière égale environ au huitième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur, graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural ; d'un jaune roux, parées chacune de six taches flaves, souvent peu nettement limitées et peu marquées : les première et deuxième, subpunctiformes, sur une ligne un peu obliquement transversale : la première, aux trois cinquièmes de la largeur, à partir de la suture, et aux deux septièmes environ de la longueur : la deuxième, à peine au quart, sur la gouttière : les troisième, quatrième et cinquième, subpunctiformes, en rangée un peu obliquement transversale, des quatre septièmes externes aux trois cinquièmes internes : la troisième,

à peine séparée de la suture par un espace égal à son diamètre : la cinquième, sur la gouttière : la quatrième, entre les deux autres : la sixième, plus grosse, couvrant l'angle apical sur un dixième ou un peu plus de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune roux : épimères du médipectus, à peine plus pâles. Mésosternum échancré jusqu'au tiers.

PATRIE : Cayenne (collect. Buquet).

9. **D. viginti-duo-notata.** *Subhémisphérique, jaune en dessus. Prothorax à six taches noires : deux, basilaires : quatre, plus antérieures. Elytres ornées chacune de onze taches subarrondies, assez grosses, disposées sur quatre rangées : trois, subbasilaires : trois, vers les deux cinquièmes, en rangée faiblement en arc dirigé en arrière : trois, en rangée semblable presque aux deux tiers : deux, aux cinq sixièmes : quelques-unes, parfois unies.*

Coccinella 22-notata, DEJ. Catal. p. 457.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune de nuance un peu variable, paré de six taches noires assez grosses : quatre, plus antérieures, disposées en rangée transversale : les intermédiaires, voisines chacune de la ligne médiaire, du quart aux deux tiers de la longueur : deux, subtriangulaires ou en parallélogramme incliné, liées à la base par leur angle postéro-externe, chacune vers le quart interne. *Elytres* d'un jaune semblable à celui du prothorax, ornées d'une tache scutellaire suborbiculaire ou obcordiforme et chacune de onze taches subarrondies, noires, disposées sur quatre rangées transversales : les première, deuxième et troisième, formant une rangée subbasilaire arquée : la première, subarrondie, ou subovalaire, un peu oblique d'avant en arrière, de dedans en dehors, placée sur la même ligne que la troisième, aux deux cinquièmes internes : la deuxième, sur le calus, plus antérieurement prolongée que les deux autres et un peu moins postérieurement, presque en carré long : la troisième, ovalaire ou subarrondie, distante du bord externe des deux tiers de son diamètre : les quatrième, cinquième et sixième, en rangée transversale ou très-légèrement en arc dirigé en arrière, du tiers interne presque aux deux cinquièmes externes : la quatrième, ou juxta-suturale, subarrondie, de moitié au moins plus voisine de la suture que la première : la sixième, irrégulière, extérieurement plus dilatée et presque liée au bord marginal : la cinquième, généralement un peu

plus grosse que les deux autres, intermédiaire entre celles-ci, subarrondie, faiblement plus postérieure : les septième, huitième et neuvième, en rangée parallèle à la précédente, entre les trois cinquièmes et les deux tiers de la longueur : la septième, ovalaire, plus étroite dans sa seconde moitié, très-voisine de la suture : la neuvième, subarrondie, à peine moins voisine du bord externe que la sixième : la huitième, subarrondie, intermédiaire entre les deux autres, un peu plus postérieure et ordinairement un peu plus grosse : les dixième et onzième, formant avec leurs semblables une rangée en demi-cercle, vers les cinq sixièmes : la dixième, subarrondie ou brièvement ovale, un peu oblique, à peu près aussi voisine de la suture que la quatrième : la onzième, un peu plus postérieure, entre celle-ci et le bord externe : les neuvième, cinquième et première, d'une part, et dixième, huitième et deuxième, d'autre part, se correspondant directement.

Variations du Prothorax.

α. Taches intermédiaires et basilaires confondues, ne formant chacune, avec celle qui lui correspond, qu'une tache obliquement dirigée de dedans en dehors, d'avant en arrière. Base ordinairement bordée alors de noir au-devant de l'écusson ou même un peu plus largement que celui-ci.

Variations des Élytres (par excès).

Var. A. *Bord marginal et surtout suture, d'une teinte plus rouge : la suture parfois obscure ou noire, surtout après l'écusson et à l'angle sutural.*

Var. B. *Quelques-unes des taches liées entre elles.*

Obs. C'est ordinairement celle du calus et la troisième, ou celle du calus et la première, qui ont le plus de tendance à s'unir ou même à se confondre. Quelquefois les deux postérieures ou les dixième et onzième, d'autrefois les septième et huitième se lient également; parfois quelques-unes se lient à la suture ou au bord marginal : ainsi, les sixième et neuvième se prolongent assez souvent jusqu'à ce dernier : ainsi, la septième s'unit à la suture et forme avec sa semblable une tache commune.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique; pointillé; luisant; jaune ou d'un jaune rougeâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*

d'un jaune rougeâtre ou testacé. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés; émoussé ou légèrement tronqué au-devant de l'écusson, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* parfois jaune, quelquefois noir. *Elytres* émoussées aux épaules, arrondies ou largement en ogive postérieurement; convexes; relevées extérieurement en une gouttière étroite, égalant environ le septième de la largeur vers le tiers de la longueur, sensiblement rétrécie à partir du milieu de la longueur, nulle ou à peu près à l'angle sutural; colorées et peintes comme il a été dit : repli marqué d'une et parfois de deux taches noires, correspondant à la sixième et à la neuvième des élytres. *Dessous du corps* parfois roux, avec les côtés des médi et postpectus et le milieu du ventre, bruns ou noirâtres; quelquefois brun ou noir, avec quelques taches sur les côtés et sur la surface, rousses : épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* d'un flave roux ou d'un jaune testacé, offrant souvent et principalement chez les variétés par excès (et surtout chez les individus ♀), une tache noire aux cuisses ou même la moitié postérieure des cuisses, noires, et parfois une tache de même couleur vers la base des jambes postérieures. Mésosternum légèrement échancré.

Patrie : Cayenne (Dejean); Chili, (Chevrolat); nouvelle Hollande (Chevrolat).

10. **D. graphiptera**. *Subhémisphérique ; d'un jaune pâle, en dessus. Prothorax orné de sept taches d'un roux fauve : trois, basilaires : quatre, plus antérieures. Elytres parées d'une bordure suturale étroite, un peu dilatée vers les deux tiers, d'une bordure marginale et chacune de huit taches, d'un roux fauve : deux basilaires (l'une, sur le calus, l'autre, plus interne), postérieurement unies en demi-cercle : trois, en rangée transversale ou en arc dirigé en arrière, vers le tiers : deux, vers les deux tiers (l'interne liée à la dilatation suturale) : la dernière, aux cinq sixièmes.*

Coccinella graphiptera, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un jaune pâle, paré de sept taches d'un roux fauve : quatre, plus antérieures, disposées en rangée transversale : les deux intermédiaires, oblongues ou pyriformes, presque convergeantes postérieurement, prolongées du quart aux deux tiers environ : les externes, punctiformes, chacune près du milieu du bord latéral : trois, basilaires, formant une bordure tridentée

couvrant les deux tiers médiaires de la base : l'intermédiaire plus petite. *Elytres* d'un jaune pâle ; ornées d'une bordure suturale, d'une bordure extérieure et chacune de huit taches, d'un roux fauve : la bordure suturale, à peine plus large en devant que la base de l'écusson, dilatée un peu avant les deux tiers et graduellement rétrécie de ce point à l'angle sutural : la bordure externe, ne dépassant pas ou dépassant à peine les limites internes de la tranche marginale : les première et deuxième taches, presque en forme d'accent ou en triangle allongé dirigé en arrière, subbasilaires, obliques, postérieurement convergeantes, formant, réunies, une sorte de demi-cercle dirigé en arrière : la deuxième, naissant sur le calus : la première entre celle-ci et la suture : les troisième, quatrième et cinquième, disposées en rangée transversalement en arc dirigé en arrière : la troisième, subelliptique, une fois plus longue que large, séparée de la suture par un intervalle moindre que son diamètre, prolongée du cinquième ou parfois du quart, presque à la moitié de la longueur : la quatrième, suborbiculaire, de moitié moins avancée, de moitié plus postérieure : la cinquième, un peu moins postérieure et moins avancée que la troisième, longitudinalement droite à son bord interne, arquée extérieurement, séparée du bord marginal par un espace à peine plus grand que la moitié de son diamètre : les sixième et septième, transversalement en rangée vers les deux tiers ou un peu avant de la longueur : la sixième, en ovale transversal ou plus étroite dans sa moitié interne, liée au renflement de la bordure suturale, étendue, jusqu'à la moitié de la longueur ; la septième, irrégulière, tantôt presque carrée, plus ordinairement droite à son côté interne, en demi-cercle à l'externe, au moins aussi rapprochée du bord externe que la cinquième : la huitième, petite, suborbiculaire ou presque en losange, située sur le milieu de l'élytre, aux cinq sixièmes, derrière l'espace qui sépare les deux précédentes, à une distance à peu près égale de celles-ci et de l'angle apical.

Variations des Elytres.

Var. A. *Quelques-unes des taches liées ensemble.*

Obs. Quelquefois les taches se trouvent plus ou moins dilatées et déformées et plus ou moins liées ensemble, mais jamais de manière à faire méconnaître le dessin normal. Ce sont ordinairement les première et deuxième, troisième et quatrième, quatrième et sixième, sixième et septième, qui ont le plus de disposition à s'unir.

Long. 0^m,0052 à 0^m,0056 (2 1/3 à 2 1/2). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0048 (2 à 2 1/8 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* d'un jaune pâle. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* assez étroitement relevé en rebord sur les côtés ; émoussé ou obtusément tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un roux fauve. *Elytres* convexes ; relevées latéralement en gouttière, égale environ au dixième de la largeur, au tiers de la longueur, presque nulle à l'angle sutural ; colorées et peintes comme il a été dit : repli flave, bordé de roux. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roux ou d'un jaune roux. *Epimères* des médi et postpectus, flaves. Mésosternum à peine échancré jusqu'au quart.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Reiche).

11. **D. tredecim-signata.** *Subhémisphérique. Prothorax jaune, paré de six taches d'un roux fauve. Elytres à gouttière très-étroite, jaunes, ornées d'une tache scutellaire, d'une bordure suturale dans leur seconde moitié, d'une bordure marginale souvent réduite à une tache juxta-humérale, et chacune de six taches, d'un roux fauve : une juxta-suturale suborbiculaire : trois, en rangée transversale : deux, en rangée plus postérieure : ces taches séparées par un réseau jaune étroit.*

Coccinella 13-signata, Dej. Catal. p. 457. (*T*).

Long. 0^m,0074 (3 1/3 l). — Larg. 0^m,0060 (2 2/3 l).

Corps subhémisphérique ; superficiellement pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* jaune ou d'un roux flave ; marquée (♀) de deux rangées longitudinales de points noirs sur le front. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux. *Prothorax* subarcuément élargi et étroitement rebordé sur les côtés ; jaune, paré de six taches d'un roux fauve ou d'un rouge roux ; deux, triangulaires, liées à la base, chacune vers le quart externe : quatre, plus antérieures, disposées sur une rangée transversale : les deux intermédiaires, rétrécies d'avant en arrière, parfois unies : les externes, ovalaires, près du bord externe. *Ecusson* d'un roux fauve. *Elytres* en ogive postérieurement ; convexes ; relevées

extérieurement en une gouttière très-étroite vers les épaules, nulle vers l'angle apical; jaunes, parées d'une tache scutellaire, d'une bordure suturale dans la seconde moitié de leur longueur, et chacune d'une bordure externe de laquelle se détache une tache juxta-humérale et de six taches ou sortes de plaques d'un roux fauve ou d'un rouge roux : la tache scutellaire, ovalaire, commune, prolongée jusqu'au sixième : la bordure suturale, naissant vers la moitié de la longueur, où elle égale à peine le sixième de la largeur, prolongée jusqu'à l'angle sutural : la bordure externe, souvent nulle et réduite à une petite tache placée près de l'angle huméral : la première des taches particulières aux élytres, suborbiculaire ou un peu en ovale transversal, étendue du cinquième interne au côté externe du calus, et prolongée presque jusqu'au quart de la longueur : les deuxième, troisième et quatrième, en rangée transversale, formant en devant un arc rentrant, presque également terminées postérieurement vers les trois cinquièmes de la longueur : la deuxième, naissant au cinquième, très-voisine de la suture, allongée, rétrécie d'avant en arrière, obliquement coupée en devant : la troisième, naissant aux deux septièmes, presque en carré long, à peine moins voisine de la deuxième que de la quatrième : celle-ci, naissant au sixième à peine de la longueur, étroite, trois fois aussi longue que large, un peu élargie d'avant en arrière : les cinquième et sixième, en rangée subtransversale : la quatrième, obtriangulaire, placée derrière la troisième, prolongée presque des trois cinquièmes un peu au-delà des quatre cinquièmes : la sixième, située derrière la quatrième, naissant sur la même ligne que la cinquième, plus postérieurement prolongée, sensiblement rétrécie d'avant en arrière : ces taches séparées par un réseau jaune inégalement étroit, offrant une bordure suturale depuis la tache scutellaire jusqu'à la moitié, et laissant ensuite entre elle et la suture la bordure d'un roux fauve; une bordure basilaire ou subbasilaire; une bordure externe, débordant la gouttière au côté interne; un cercle irrégulier, entourant la première tache; une ligne transversale, séparant les deuxième, troisième et quatrième taches, des cinquième et sixième; deux lignes un peu obliquement longitudinales : l'externe, prolongée presque de l'angle huméral à la bordure juxta-suturale, aux sept huitièmes de la longueur : l'interne, parallèle à la précédente, naissant de la partie postéro-interne de la ligne circulaire et liée à la bordure juxta-

suturale, vers les quatre septièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux flave, plus foncé sur le postpectus.

PATRIE : le Brésil (Buquet, Dejean (*type*); Muséum de Paris, etc.).

12. **D. conjugata.** *Brièvement ovale. Prothorax et Elytres flaves : le premier, orné de sept taches d'un roux brun ou brunâtre : trois, basilaires, quatre, plus antérieures : les secondes parées chacune de six taches d'un brun roussâtre, irrégulières, inégalement grosses, séparées par un réseau étroit : deux, subbasilaires, deux, médiaires, deux, subapicales : l'externe de celle-ci, la plus petite.*

Coccinella conjugata, DEJEAN, Catal. p. 457. (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave roussâtre, paré de sept taches d'un roux brun ou d'un brun roux livide : quatre, plus antérieures, disposées en rangée transversale : les deux intermédiaires, pyriformes, placées, une de chaque côté et très-près de la ligne médiane, prolongées du sixième aux deux tiers de la longueur : les externes, subpunctiformes, chacune près du bord latéral : trois basilaires, formant une bordure tridentée couvrant les deux tiers médiaires de la base : l'intermédiaire, plus petite, souvent liée ou presque liée avec la partie postérieure des intermédiaires antérieures. *Elytres* d'un flave roussâtre, à rebords sutural et marginal très-étroitement et souvent peu distinctement d'un brun roux; ornées chacune de six taches d'un brun roussâtre : ces taches couvrant une beaucoup plus grande partie de la surface que le réseau d'un flave roussâtre qui les sépare : les première et deuxième, subbasilaires, la deuxième, sur le calus, étendue presque depuis la moitié interne jusqu'aux cinq sixièmes de la largeur, prolongée au-delà du quart de la longueur, droite à son côté interne, presque en demi-cercle ou arqué extérieurement : la première, entre la deuxième et la suture, irrégulièrement et un peu obliquement ovalaire, un peu moins prolongée postérieurement que la deuxième, plus rapprochée de celle-ci que de la suture, à peu près aussi éloignée de la base que de la suture : les troisième et quatrième, en rangée irrégulièrement transversale : la troisième, à son angle antéro-interne de moitié plus voisine que la première de la suture, dont elle s'éloigne un peu postérieurement, prolongée le long de celle-ci du quart ou un peu moins aux trois cinquièmes, obliquement coupée en arc rentrant en devant, presque droite à son bord externe et aussi étendue du côté externe

que la première, subarrondie postérieurement : la quatrième, presque obtriangulaire, subarrondie et échancrée en devant, presque droite ou légèrement arquée longitudinalement à son bord interne, obliquement coupée à son bord externe, moins antérieurement avancée à son angle antéro-externe que la troisième à son angle antéro-interne, d'un tiers plus prolongée en arrière que celle-ci, séparée de sa voisine par un espace égal à celui des première et deuxième, atteignant extérieurement les limites de la gouttière : les cinquième et sixième, en rangée transversale : la cinquième, un peu obliquement ovale, aussi voisine de la suture dans le milieu de son bord interne, que la troisième, séparée en devant de celle-ci par un espace égal, plus voisine encore de la quatrième par sa partie antéro-externe, prolongée des trois cinquièmes aux cinq sixièmes : la sixième, petite, presque en forme de gros point irrégulier, entre la cinquième et le bord externe, vers les trois quarts de la longueur : le réseau forme le long de la suture, du bord externe et de la base une bordure inégale, et présente en dedans diverses lignes : une, longitudinale ou légèrement arquée extérieurement, naissant du milieu de la base, séparant les première et deuxième, troisième et quatrième, et prolongée jusqu'à la partie médiaire antérieure de la cinquième : une ligne en arc dirigé en arrière, presque du tiers externe au quart ou au cinquième interne, séparant les première et deuxième des troisième et quatrième, et croisée par la ligne longitudinale précitée : une ligne longitudinalement oblique et arquée en dedans, dirigée des trois cinquièmes externes à l'angle sutural, séparant la sixième des quatrième et cinquième : une ligne circulaire entourant la cinquième, se confondant extérieurement avec la précédente, au côté interne avec la suturale, et séparant en devant la cinquième des troisième et quatrième.

Variations des Élytres.

Var. A. *Quelques-unes des taches liées ou presque liées ensemble.*

Obs. Je n'ai eu l'occasion de voir que la quatrième liée par sa partie postéro-interne à la partie antéro-externe de la cinquième.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0045$ (2^l).

Corps brièvement ovale; pointillé; brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* étroitement relevé

en rebord, sur les côtés; émoussé ou obtusément tronqué au-devant de l'écusson, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un roux brun. *Elytres* en ogive dans leur trois septièmes postérieurs; colorées et peintes comme il a été dit : repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, roux, d'un roux pâle ou un peu livide : épimères des médi et postpectus, flaves. Mésosternum échancré jusqu'au tiers environ.

PATRIE : le Brésil (collect. Dejean, *type*).

13. **D. Boulardi.** *Ovalaire; d'un flave testacé, souvent partiellement d'un rouge testacé, en dessus. Prothorax étroitement bordé de noir à la base et latéralement presque jusqu'aux angles de devant. Élytres subcordiformes, à tranche faible et inclinée; marquées sur les limites internes de celle-ci et plus distinctement près de la suture, d'une rangée de petits points nombreux presque striément disposés; parées à la suture et dans leur périphérie d'une bordure noire étroite, ne couvrant que le rebord.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2^l). — Larg. 0^m,0045 (2^l).

Corps ovalaire; assez médiocrement convexe; pointillé; luisant; d'un flave testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, concolores. *Prothorax* sensiblement relevé en rebord, sur les côtés; graduellement plus rougeâtre sur le disque; parfois nébuleusement marqué d'une petite tache antéscutellaire et de quatre autres disposées en demi-cercle au-devant de la moitié médiaire de la base; paré à celle-ci d'une bordure noire très-étroite, prolongée sur le rebord des côtés jusque près de l'angle antérieur. *Ecusson* noir ou obscur. *Elytres* subcordiformes; subarrondies aux épaules; rétrécies en ogive à partir du tiers de leur longueur; assez médiocrement convexes; marquées à partir du quart externe de la base, de petits points plus nombreux, presque sérialement disposés, correspondant au bord interne du repli et servant à indiquer les limites d'une sorte de tranche faiblement moins déclive que le reste, à peine sensible et fortement rétrécie; notées près de la suture, d'une rangée de petits points très-serrés disposés presque sérialement, ou formant presque une strie parallèle à la suture; d'un flave testacé, souvent graduellement rougeâtres sur le disque ou vers la suture; parées à celle-ci,

à la base et au côté externe, d'une bordure noire, étroite, réduite au rebord : bordure marginale commune au repli. *Dessous du corps* et *Pieds* roux ou d'un roux un peu pâle : épimères du médipectus, flaves. Mésosternum échancré jusqu'au tiers.

PATRIE : Guam, île des Mariannes (Muséum de Paris).

J'ai dédié cette espèce à M. D. Boulard, membre de la société entomologique de France, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

14. **D. abdominalis**; SAY. *Brièvement ovale ; d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax orné de sept taches punctiformes noires : trois, basilaires : quatre, plus antérieures : les intermédiaires de celles-ci parfois liées avec les basilaires. Elytres à rebord sutural et externe très-étroitement noir ou obscur ; ornées chacune de huit taches subpunctiformes, noires : quatre, en rangée subbasilaire : trois, en rangée transversale aux deux cinquièmes : une, vers les deux tiers du bord externe : quelques-unes de ces taches, ou parfois toutes, nulles.*

Coccinella abdominalis, SAY, Descript. of Coleop. Ins. etc. *in* Journ. of the Acad. of the nat. Scienc. of Philadelphia. t. 4. p. 95. 7. — *Id.* Edit. GORY, p. 306. 7.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un blanc flavescent, paré de sept taches subpunctiformes noires : trois, basilaires : quatre, plus antérieures : l'antéscutellaire, ordinairement liée à la base qui souvent est bordée de noir au-devant de l'écusson et jusqu'aux basilaires latérales : celles-ci, liées ou à peu près à la base, chacune vers le quart externe : les intermédiaires de la rangée, placées, une, de chaque côté et près de la ligne médiane, vers les deux cinquièmes de la longueur : les externes, chacune près du bord latéral. *Elytres* d'un blanc flavescent, avec les rebords sutural et externe très-étroitement ou peu distinctement obscurs ou noirâtres ; ornées chacune de neuf taches noires : quatre, punctiformes, formant une rangée subbasilaire : la première, près de la suture, au huitième de la longueur : la troisième, sur le calus : la deuxième, un peu plus postérieure, entre les première et deuxième, et un peu plus voisine de la première : la quatrième, entre celle du calus et le bord externe : les cinquième, sixième et septième, en rangée transversale, aux deux cinquièmes de la longueur : la cinquième, moins voisine de la suture que la première, ordinairement lunulée, parfois subpunctiforme : la sixième, le plus souvent punctiforme, parfois plus ou moins dilatée, corres-

pondant longitudinalement à celle du calus : la septième, entre la sixième et le bord externe, de forme variable, souvent dilatée extérieurement, parfois échancrée en devant : la huitième, située vers les trois quarts de la longueur, formant avec la sixième et celle du calus une rangée longitudinale à peu près droite.

Variations du Prothorax.

Obs. Parfois les trois taches postérieures sont détachées de la base : le plus souvent elles se lient à celle-ci ; d'autrefois les taches intermédiaires de la rangée s'unissent aux basilaires de manière à figurer un M.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres sans taches.*

Obs. Les rebords sutural et extérieur sont alors ordinairement peu obscurs. Les taches du prothorax sont généralement plus punctiformes, et les trois postérieures détachées de la base.

Var. B. *Taches des élytres au-dessous du nombre normal.*

Obs. Ce sont ordinairement les sixièmes ou intermédiaires de la deuxième rangée et la huitième, qui sont les plus sujettes à faire défaut.

Variations des Élytres (par excès).

Var. C. *Elytres parées en outre d'un petit point plus interne que la huitième tache, et à peu près sur la même ligne paralèlle.*

Var. D. *Quelques-unes des taches des élytres unies entre elles.*

Obs. Ce sont ordinairement les cinquième et sixième, qui ont le plus de tendance à s'unir ; tantôt en formant un signe d'interrogation ou une ∞ transversalement placée, tantôt une demi-lune, un arc dirigé en arrière, ou tout autre signe : la huitième tache manque alors assez souvent.

Long. 0m,0051 (2 1/4 l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8 l).

***Corps* brièvement ovale ; convexe ; superficiellement pointillé ; brillant et d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête* concolore ; parée postérieurement d'un bandeau noir bidenté, souvent voilé par le prothorax. *Antennes* et *Palpes* d'un blanc roussâtre, rousses ou obscures à l'extrémité. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés ; émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* concolore,**

souvent bordé de noir ou noirâtre. *Elytres* en ogive dans leur moitié postérieure; rebordées ou plutôt relevées en rebord graduellement affaibli des épaules à l'angle sutural; convexes; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* ordinairement d'un flave ou d'un jaune testacé : postpectus et ventre parfois obscurs ou même noirs : épimères des médi et postpectus, postépisternums et sternums, toujours flaves.

Patrie : les États-Unis, le Mexique (collect. Guex, Westwood, etc.).

15. **D. viridula.** *Subhémisphérique. Prothorax et Elytres d'un beau vert de gris, pendant la vie, ou d'un flave testacé, après la mort : le premier, orné de cinq à sept taches noires, trois, basilaires, deux ou quatre, en rangée transversale : les secondes, sans taches, munies d'un rebord ne formant pas une gouttière.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un beau vert de gris pendant la vie; d'un jaune testacé, d'un jaune flave ou d'un flave presque cendré ou grisâtre, quelquefois maculé de taches verdâtres, après la mort : le *Prothorax* paré de sept taches noires : trois, postérieures : l'antéscutellaire, petite : les latérales assez grosses, triangulaires, liées au bord postérieur, chacune vers le quart externe : quatre, antérieures : les intermédiaires presque aussi grosses que les basilaires latérales, placées, une de chaque côté et près de la ligne médiane, du sixième presque aux trois cinquièmes de la longueur, presque en forme d'accent : les externes, petites, punctiformes, placées chacune près du bord externe, vers les trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* sans taches, pendant la vie; maculées parfois de taches verdâtres ou d'un vert grisâtre après la mort.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les taches latérales de la rangée ont disparu et les autres sont petites, presque égales, punctiformes.

Coccinella puncticollis, Dej. Catal. p. 458 (*type*).

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps subhémisphérique ou plutôt très-brièvement ovale; superficiellement pointillé; luisant; d'un beau vert de gris pendant la vie; d'un jaune testacé ou d'une teinte rapprochée après la mort. *Tête*,

Antennes et *Palpes* concolores. *Prothorax* étroitement rebordé sur les côtés; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson, à la base; convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; convexes, munies extérieurement d'un rebord ne formant pas gouttière et graduellement affaibli; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge ou d'un jaune testacé, au moins après la mort: épimères des médi et postpectus flaves (et probablement vertes pendant la vie). Mésosternum faiblement échancré.

Patrie : les environs de la Guayra (collect. Sallé); Carthagène (Dejean).

Elle a été prise par M. Sallé, sur des arbustes, en terre chaude, dans le mois d'août. Vivante, elle est suivant ce naturaliste, d'un beau vert de gris, dont il ne reste souvent point de traces après la mort.

16. **D. erythroptera.** *Brièvement ovale; médiocrement convexe. Prothorax noir, paré en devant d'une bordure d'un blanc sale, un peu moins étroite aux angles antérieurs et prolongée en se rétrécissant jusqu'au milieu des bords latéraux. Elytres étroitement relevées en rebord; rousses ou d'un roux rouge, sans taches.*

Coccinella erythroptera, Dej. Catal. p. 458. (*T*).

Long $0^m,0060$ (2 3/4[l]). — Larg. $0^m,0052$ (2 1/3[l]).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* noire : bord antérieur de l'épistome et parfois majeure partie de ce dernier, d'un blanc sale ou roussâtre. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge brun, à extrémité noire. *Prothorax* médiocrement échancré en devant; relevé aux angles de devant en rebord graduellement affaibli jusqu'à la sinuosité postoculaire d'une part, et jusqu'à la moitié des bords latéraux d'autre part, étroitement rebordé ensuite jusqu'aux angles postérieurs; émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base; médiocrement convexe; noir; paré en devant d'une bordure d'un blanc sale ou livide, prolongée, en se montrant un peu moins étroite aux angles de devant, jusqu'à la moitié des bords latéraux, vers laquelle elle est graduellement rétrécie. *Ecusson* rougeâtre ou obscur. *Elytres* émoussées aux épaules, lar-

gement en ogive dans leur seconde moitié; médiocrement convexes, relevées extérieurement en un rebord formant aux épaules une gouttière très-étroite et graduellement affaiblie jusqu'à l'angle sutural; rousses ou d'un roux rouge, sans taches : repli concolore. *Dessous du corps* parfois noir, avec la partie médiaire du premier arceau ventral et le bord des autres, d'un rouge testacé; d'autres fois d'un rouge testacé, avec les côtés du postpectus, ceux du premier arceau ventral et les arceaux suivants, moins le bord postérieur, noirs : épimères des médi et postpectus, d'un flave ou blanc rougeâtre. *Pieds* noirs. Mésosternum assez faiblement échancré.

Patrie : Buénos-Ayres (collect. Chevrolat, Dejean, *type*).

Obs. Cette espèce s'éloigne un peu des autres, par son corps moins convexe; son prothorax moins profondément échancré en devant; ses élytres moins fortement relevées sur les côtés, à repli moins incliné.

17. **D. puncticollis.** *Brièvement ovale ; assez médiocrement convexe. Prothorax d'un roux pâle sur sa moitié médiaire, flave sur les côtés ; orné de chaque côté de la ligne médiane de quatre taches noires, subpunctiformes, presque disposées en croix transversale, et dont l'extérieure repose presque au milieu de la partie flave. Elytres d'un roux pâle, avec les côtés subgraduellement plus flaves.*

Long. $0^m,0060$ (2 3/4 l). — Larg. $0^m,0052$ (2 1/4 l).

Corps brièvement ovale; assez médiocrement convexe; superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un flave roux ou d'un roux flave : épistome peu ou point bidenté. *Prothorax* assez étroitement et presque uniformément relevé en rebord, sur les côtés : à peine émoussé au-devant de l'écusson, à la base; d'un roux flave sur sa moitié médiaire, flave latéralement sur le quart de sa largeur; marqué de chaque côté de la ligne médiane de quatre taches, noires, presque disposées en croix transversale : la plus rapprochée de la ligne médiane, presque en forme d'accent, un peu obliquement prolongée du cinquième à la moitié ou un peu plus de la longueur : la deuxième, punctiforme, placée au cinquième de la longueur, après la sinuosité postoculaire : la troisième, en forme de parallélogramme allongé, isolée de la base, au-devant du quart externe

paraissant presque former avec la deuxième une ligne longitudinale interrompue : la quatrième, subpunctiforme, sur la partie flave, moins rapprochée du bord externe que de la partie rousse vers la moitié de la longueur. *Ecusson* d'un roux testacé. *Elytres* en ogive dans leur seconde moitié ; peu fortement convexes, relevées extérieurement en un rebord formant aux épaules une gouttière étroite et graduellement affaiblie jusqu'à l'angle sutural ; d'un roux flave ou pâle, avec les bords subgraduellement plus flaves. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux pâle, ou testacés : épimères des médi et postpectus, d'un blanc flave. Mésosternum très-faiblement échancré.

PATRIE : Cayenne (collect. Chevrolat).

18. **D. Menonii.** *Subhémisphérique ou brièvement ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, large et ovalaire. Elytres noires, ornées chacune d'une tache jaune orbiculaire, couvrant du cinquième interne au septième externe de la largeur, et du cinquième aux quatre septièmes de la longueur.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0050 (2 1/4 l).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale ; convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* flave : labre obscur. *Antennes* et *Palpes* flaves, à extrémité obscure. *Prothorax* à peine rebordé, peu sensiblement relevé en rebord ; noir, à côtés flaves : la partie noire égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie en arc rentrant à partir du tiers de la longueur, et couvrant les deux tiers médiaires au moins de la base, ou même étendue en bordure graduellement étroite jusqu'aux angles postérieurs, laissant de chaque côté une bordure flave en forme de tache ovalaire, prolongée du bord antérieur jusqu'à la base. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive postérieurement ; convexes, relevées latéralement en tranche un peu moins déclive et faiblement en gouttière, égale environ au septième ou presque au sixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur ; d'un noir luisant, souvent un peu violacé ; parées chacune d'une tache jaune, orbiculaire, étendue depuis le cinquième interne jusqu'aux limites de la tranche, et du cinquième ou un peu plus aux quatre septièmes de la longueur : repli d'un jaune roux, bordé de noir. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir sur les parties pec-

torales : épimères du médipectus, flaves : ventre d'un jaune roux avec la partie médiaire des premier et deuxième segments, noirs. *Pieds* d'un testacé livide : cuisses et arête supérieure des jambes, noires, au moins en partie. Mésosternum à peine échancré.

PATRIE : ? (collect. Dupont, Hope).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Hénon, l'un des naturalistes les plus distingués de la ville de Lyon.

Obs. Quelquefois le dessous du corps et les pieds, par un défaut de la matière colorante, sont d'un testacé livide sur les parties qui sont d'un jaune roux dans l'état normal, et souvent à peine obscurs sur celles qui devraient être noires.

19. **D. binotata.** SAY. *Largement ovalaire ; assez convexe. Prothorax noir, étroitement bordé de flave en devant et plus largement sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune d'une tache rouge ordinairement subarrondie, située sur le disque aux deux cinquièmes de la longueur. Ventre d'un rouge jaune. Tarses d'un blanc flave.*

Coccinella binotata, MELSH. Catal. SAY, Descript. of new spec. of Coleopt. Ins. *in* the Journ. of the Acad. of Philadelph. t. 5. p. 302. 2.

Coccinella vulnerata, DEJ. Catal. p. 458. (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure blanche ou d'un blanc flave, graduellement très-étroite vers le milieu du bord antérieur, ordinairement entaillée (ou émettant en arrière sur la ligne médiane, dans la partie correspondante au bord postérieur de l'échancrure, un trait plus ou moins court de même couleur), couvrant l'angle antérieur, depuis la sinuosité postoculaire, et les côtés jusqu'à la base, mais rétrécie vers les trois cinquièmes des bords latéraux par une dilatation semblable à un point noir qui serait lié au reste de la région noire. *Elytres* noires ; ornées chacune d'une tache rouge, située sur le milieu de leur largeur et vers les deux cinquièmes environ de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. J'ai décrit l'état qui semble se présenter habituellement ; mais j'ai eu sous les yeux un individu, montrant que la région noire doit être parfois réduite à sept taches noires, en partie unies ensemble : une antéscutellaire confondue avec ses voisines ; quatre disposées en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base, et une punctiforme, de chaque côté.

Variations des Élytres.

Obs. La tache rouge est quelquefois réduite à une sorte de trait oblique ; d'autres fois elle se montre suborbiculaire, soit plus ou moins régulièrement, soit découpée ou entaillée : elle prend souvent alors plus de développement et se prolonge parfois du cinquième aux trois septièmes de la longueur.

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps brièvement ovale, plus large après la moitié de la longueur; assez convexe ; superficiellement pointillé ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un blanc flave, parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir bidenté ou bilobé en devant, mais souvent voilé par le bord antérieur du prothorax ; marquée d'une bordure ou de deux traits courts, prolongés de l'épistome jusqu'à la moitié du front, également noirs (♂), ou noire, ornée de deux taches d'un blanc flave (♀). *Antennes* et *Palpes* flaves, à extrémité roussâtre : épistome légèrement bidenté. *Prothorax* étroitement relevé en rebord, sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson, à la base ; convexe ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive postérieurement; assez convexes, munies extérieurement d'un rebord peu ou point relevé en gouttière aux épaules et graduellement affaibli ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un rouge jaune sur le ventre ; à poitrine noire : épimères des médi et postpectus, souvent l'extrémité des postépisternums, deux tiers antérieurs du repli prothoracique, bord antérieur de l'antépectus, et souvent une ligne sur le prosternum, d'un blanc flave. *Pieds* noirs : extrémité des jambes et tarses d'un blanc flave.

PATRIE : l'Amérique septentrionale (collect. Leconte, Dejean, Solier, etc.).

20. **D. ferruginea** ; OLIVIER. *Subhémisphérique. Dessus du corps d'un rouge testacé brun ou brunâtre, sans taches.*

Coccinella ferruginea, OLIVIER, Entom. t. 6. p. 991. 3. pl. 5. fig. 56.

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0050 (2 1/4 l).

Corps subhémisphérique ; superficiellement pointillé ; luisant ; entièrement d'un rouge presque de sanguine, d'un rouge testacé brun

ou brunâtre ou d'un rouge vermillon obscur ou brunâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* étroitement rebordé sur les côtés, jusques un peu après les angles postérieurs. *Elytres* arrondies postérieurement; convexes; rebordées ou relevées sur les côtés en un rebord formant à peine aux épaules une gouttière très-étroite, et graduellement réduite à un simple rebord. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge moins obscur ou d'un rouge testacé plus ou moins foncé. Mésosternum assez largement échancré jusqu'au quart.

PATRIE : St-Domingue (collect. Dejean, Melly, etc.).

21. **D munda**; SAY. *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré d'une bordure d'un blanc flave en devant et sur les côtés : l'antérieure, à trois prolongements postérieurement dirigés (les latéraux paraissant formés chacun d'un point blanc lié à la bordure antérieure). Élytres d'un roux jaune, ornées d'une tache flave sur les côtés de l'écusson. Genoux, jambes et tarses d'un roux testacé.*

♂. Tête d'un blanc flavescent, offrant ordinairement deux rangées longitudinales de petits points obscurs ou noirâtres, prolongés de l'épistome sur une partie du front; parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, souvent voilé par le bord du prothorax. Partie antérieure de l'antépectus, prosternum, épimères du médipectus et un point sur les hanches antérieures, blancs. Pieds roux ou d'un roux testacé : majeure partie des cuisses postérieures, noire.

♀. Tête d'un blanc flavescent, ornée d'une tache obtriangulaire noire, naissant très-près du bord antérieur de l'épistome et prolongée jusqu'au bandeau du vertex, en laissant une bordure flavescente au côté interne de chaque œil. Dessous du corps entièrement noir. Cuisses noires : genoux (et moins brièvement les antérieurs), jambes et tarses, roux ou d'un roux testacé.

Coccinella munda, SAY, Descript. of new North Amer. Coleopt. Insect. *in* Boston Journ. of nat. Hist. t. 1. p. 202. 1. (♀).

Long. $0^m,0045$ à $0^m,0050$ (2 à 2 1/4^l). — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0039$ (1 2/3 à 1 3/4^l).

Corps brièvement ovale; assez médiocrement convexe; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* colorée comme il a été dit. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* étroitement

rebordé ou relevé en rebord sur les côtés ; non émoussé au-devant de l'écusson, à la base ; médiocrement convexe ; noir, paré d'une bordure antérieure à trois prolongements et d'une bordure latérale, d'un blanc flavescent : région noire quadrilobée en devant : chacune des bordures latérales, continuée sur le septième externe de la base, aussi large à peu près que l'antérieure : celle-ci égale environ au cinquième de la longueur, émettant en arrière trois prolongements : l'intermédiaire en forme de dent ou en forme de trait graduellement rétréci, dépassant à peine le tiers ou les deux cinquièmes (♀) ou souvent la moitié de la longueur (♂) : chacun des latéraux, prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, un peu courbé en dedans, faiblement renflé à son extrémité. *Ecusson* noir. *Elytres* émoussées aux épaules ; à peine relevées sur les côtés de leur base ; en ogive dans leur moitié postérieure ; assez médiocrement convexes ; extérieurement relevées en un rebord, formant à peine vers les épaules une étroite gouttière postérieurement indistincte ; rousses ou d'un roux testacé, ornées chacune à la base, sur les côtés de l'écusson, d'une tache flave, ordinairement plus développée (♂), se confondant graduellement avec la couleur foncière. *Dessous du corps* noir, avec les variations indiquées. *Pieds* colorés comme il a été dit. Mésosternum entier ou très-faiblement échancré.

Patrie : l'Amérique du nord (collect. Dejean, Leconte, Melly, Perroud, etc.).

Obs. Cette espèce offre quelque ambiguité relativement à la place qu'elle doit occuper. Par son faciès et par ses élytres peu sensiblement relevées sur les côtés de leur base, elle se rapproche des Coccinelliens, particulièrement de la *Cocc. fulvipennis;* mais par son repli incliné et en raison de ses rapports avec la *Daulis sanguinea*, j'ai pensé qu'elle serait ici plus naturellement placée. Elle a, en effet, tant d'analogie avec la dernière, par le dessin de sa robe, que les entomologistes l'ont généralement prise pour celle-ci ; Olivier et Dejean l'ont confondue avec elle, et, même dans le pays qu'elle habite, ses caractères spécifiques semblent n'avoir pas été reconnus. Je l'ai reçue de M. Leconte fils, sous le nom de *Cocc. immaculata*, Fabr., et Say lui-même a indiqué comme lui appartenant, des variétés qui vraisemblablement lui sont étrangères. Les variétés suivantes indiquées par cet auteur, α aux pieds entièrement noirs, et β, aux pieds antérieurs seulement d'un jaune roux, originaires du

Mexique, appartiennent probablement à la *D. sanguinea*. A en juger cependant par un assez grand nombre d'individus que j'ai eu sous les yeux, elle paraît se distinguer facilement de cette dernière, par ses genoux, ses jambes et ses tarses entièrement d'un roux jaune ou testacé, dans les deux sexes. Les ♀ ont d'ailleurs, comme les ♂, la bordure d'un blanc flavescent à la partie antérieure du prothorax, bordure qui manque ou qui n'existe que d'une manière incomplète chez les ♀ de l'espèce précitée, et elles offrent, de plus, le prolongement sur la ligne médiane qui manque toujours aux ♀ de la *D. sanguinea*.

22. **D. sanguinea**; Linné. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré sur les côtés d'une bordure et marqué en dessus de deux points, d'un blanc flavescent : ceux-ci parfois prolongés jusqu'au bord antérieur, rarement jusqu'à la base ; orné de plus, chez le ♂, d'une bordure antérieure et d'un prolongement sur la ligne médiane, également blanc. Élytres d'un rouge de nuance variable, le plus souvent marquées d'une petite tache flave à l'angle interne de leur base.*

♂ Tête d'un blanc flavescent, offrant ordinairement deux rangées longitudinales de points obscurs ou noirâtres, prolongées de l'épistome sur une partie du front; parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, souvent voilé par le bord du prothorax. Celui-ci, orné en devant d'une bordure d'un blanc flavescent, émettant sur la ligne médiane, jusqu'à la moitié environ de la longueur, un appendice presque linéaire. Moitié antérieure au moins de l'antépectus, prosternum, épimères du médipectus et un point sur les hanches antérieures, blancs.

♀ Tête noire, ornée d'une bordure au côté interne de chaque œil et d'une bordure très-étroite à la partie antérieure du labre et de l'épistome, d'un blanc flavescent. Prothorax sans prolongement d'un blanc flavescent sur la ligne médiane et généralement sans bordure antérieure. *Dessous du corps* entièrement noir.

État normal. *Corps* subhémisphérique. *Prothorax* noir, paré, de chaque côté, d'une bordure, et marqué sur sa partie discale, de deux points blancs ou d'un blanc flavescent : chaque bordure latérale naissant vers la partie du bord antérieur correspondant au milieu des yeux, graduellement élargie jusqu'à l'angle antérieur, aussi large

vers le quart de la longueur des côtés que le cinquième de la longueur de ceux-ci, graduellement rétrécie ensuite, prolongée un peu après l'angle postérieur sur le sixième ou le cinquième externe de la base, souvent terminée par un léger renflement punctiforme : cette bordure laissant, surtout chez la ♀, le rebord externe noir, depuis les angles postérieurs jusque près des antérieurs : chacun des points blancs, occupant le tiers médiaire ou un peu moins de la longueur, dans la direction de la sinuosité postoculaire au quart externe ou à peu près de la base; orné de plus, chez le ♂, de la bordure antérieure et du prolongement indiqué. *Elytres* très-sensiblement relevées sur les côtés de leur base; extérieurement munies d'un rebord paraissant assez épais et formant à peine aux épaules une gouttière étroite, postérieurement réduite au rebord; ordinairement d'un rouge de carmin, mais parfois décolorées après la mort au point d'être d'un roux jaune; à peine marquées (♂) à l'angle interne de leur base, d'une petite tache flave, ordinairement peu distincte (♀); à rebord externe noir ou obscur.

Obs. Tel est l'état normal ou plutôt l'état de coloration le plus avancé des individus généralement désignés dans les collections sous le nom de *Cocc. sanguinea*. Les ♀ ont les pieds entièrement noirs, ou montrent au plus les tarses d'un rouge brun. Les pieds des ♂ sont aussi parfois entièrement noirs, sauf de légères traces rougeâtres ou d'un blanc rougeâtre sur les cuisses antérieures ; mais ordinairement celles-ci sont d'un blanc ou flave roussâtres, soit entièrement, soit à l'exception des arêtes ou de l'une d'elles qui restent noires : les hanches des pieds intermédiaires et une partie des jambes de devant sont aussi souvent alors d'un flave roussâtre; d'autrefois les pieds antérieurs et les cuisses intermédiaires sont entièrement ou moins les arêtes, d'un flave roussâtre, et les jambes intermédiaires se montrent souvent aussi, au moins en partie, de la même couleur : les pieds postérieurs restent généralement noirs.

Tous les individus que j'ai eu l'occasion de voir provenaient de Cuba, de St-Domingue, de la Guadeloupe et des autres îles de la chaîne des Antilles.

La collection Dejean en possède un exemplaire, envoyé par M. Klug comme étant la *Cocc. marginata* du professeur de Kiel.

Les individus auxquels se rapportent la *Coccinella immaculata* de Fabricius et, si ma mémoire est fidèle, la *Coccinella sanguinea* de Linné, ont généralement le corps moins hémisphérique ; les bordures latérales blanches du prothorax avancées jusqu'à la partie antérieure du bord de ce segment correspondante au côté interne des yeux, prolongées jusqu'aux tiers externe de la base; le rebord latéral coloré en noir sur une moins grande étendue ; les taches punctiformes blanches moins petites ; les élytres moins fortement relevées sur les côtés de la base, munies d'un rebord paraissant moins épais, offrant une gouttière moins

incertaine, dépourvues de bordure extérieure noire, moins vivement colorées en rouge, ordinairement d'une nuance intermédiaire entre le carmin et le vermillon ou offrant les divers degrés entre cette nuance et le jaune roux, montrant d'une manière plus distincte la petite tache flave ; mais ces différences n'ont rien de constant, sont d'ailleurs presque toutes les conséquences d'un développement moins considérable de la matière colorante, et les pieds subissent la même influence. Chez les ♂, les antérieurs au moins sont en partie ou en totalité d'un rouge très-pâle ; souvent les hanches ou même les cuisses, et jambes et les tarses intermédiaires sont en partie ou entièrement d'une couleur semblable ou rapprochée ; d'autres fois même, les tarses et plus rarement la région longitudinalement médiaire des cuisses et des jambes des postérieurs, sont d'un rouge testacé, ou plus ou moins obscurs. Chez les ♀, les pieds sont ordinairement noirs, mais souvent tous les tarses sont rougeâtres ; quelquefois même une partie des cuisses de devant, une partie ou la totalité des jambes de la même paire et l'extrémité des jambes intermédiaires offrent l'une des nuances du rouge ou du rouge testacé.

Les individus en très-grand nombre que j'ai eu l'occasion d'examiner étaient tous originaires de l'Amérique continentale, depuis le Chili jusqu'aux États-Unis et à la nouvelle Helvétie.

Coccinella immaculata, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 1. p. 267. 5 (♀). — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 357. 7. (♀) (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). Herbst, Naturs. t. 5. p. 287. 31. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 151. 4.

Coccinella sanguinea, Johansson, Centur. Insect. p. 10. 11. (♀). — C. Linn. Amaenit. Acad. t. 6. p. 393. 11. (♀). — *Id.* Syst. nat. t. 1. p. 579. 3. (♀). — Fab. Syst. Entom. p. 79. 3. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 93. 5. — *Id.* Mant. t. 1. p. 53. 5. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 267. 8. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 358. 12. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1645. 3. (♀). — Herbst, Naturs. t. 5. p. 288. 33. (♀). Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 153. 11. — Oliv. Entom. t. 6. p. 991. 4. pl. 3. fig. 4. *a*, *b*. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 282. 2.

Variations du Prothorax.

Obs. Les individus qui se rattachent à cette catégorie présentent quelques variations dans le dessin du prothorax. Ainsi, quelquefois les ♀ montrent, à la partie antérieure de ce segment, une bordure blanche très-étroite, mais que je n'ai jamais vue envahir la ligne médiane. D'autres fois ces variations sont indépendantes de celles qui servent à caractériser les ♂ et les ♀. Dans l'un et l'autre sexe, mais surtout chez le premier, la tache punctiforme d'un blanc flavescent se prolonge parfois jusqu'au bord antérieur et reproduit à peu près le dessin de la *D. munda*; plus rarement, cette tache s'étend aussi jusqu'à la base, en sorte que la partie noire placée en dehors de cette sorte de bande blanche, se trouve isolée et réduite à une tache noire. Le segment prothoracique semble alors paré de chaque côté d'une large bordure d'un blanc flavescent, sur le milieu de laquelle se dessine une tache noire, subponctiforme ou en losange.

A cette dernière variété se rapporte la *Coccinella cicura*, Klug, inéd.
Dej. Catal. p. 458.

Long. 0m,0050 à 0m,0061 (2 1/4 à 2 3/4 l). — Larg. 0m,0042 à 0m,0053 (1 7/8 à 1 2/5 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* colorée comme il a été dit. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé ou d'un flave rougeâtre. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés; convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive dans leurs trois septièmes postérieurs; convexes; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les variations sexuelles indiquées. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : la plus grande partie des deux Amériques.

Obs. Avec cette espèce, se trouvent confondues dans la collection Dejean, les *D. munda* et les *Cocc. emarginata* et *fulvipennis*.

La *Cocc. pulchella* serait peut-être plus naturellement placée ici.

23. **D. pallidula**. *Subhémisphérique. Prothorax ordinairement roux, paré de chaque côté d'une tache flavescente, subarrondie, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée à peu près jusqu'à l'angle postérieur. Élytres à rebord relevé en gouttière étroite et postérieurement nulle; d'un flave roussâtre, d'un flave cendré ou d'un blanc sale, sans taches.*

Coccinella pallidula, Reiche, sa collect.

Long. 0m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0m,0054 (2 2/5 l).

Corps subhémisphérique; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave roussâtre. *Antennes* et *Palpes* testacés. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés; ordinairement roux, dans sa partie longitudinalement médiaire : cette partie égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, subparallèle ou légèrement rétrécie jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, élargie ensuite en arc rentrant, couvrant aux cinq sixièmes de la longueur les deux tiers médiaires de la base, puis étendue en bordure graduellement rétrécie jusqu'aux angles postérieurs; laissant, de chaque côté, une tache subarrondie ou briève-

ment ovale, flave, d'un flave blanchâtre ou d'un blanc sale. *Ecusson* roussâtre. *Elytres* largement en ogive postérieurement; convexes; latéralement relevées à partir des épaules en une gouttière étroite, graduellement affaiblie, nulle à l'angle sutural; testacées, d'un flave roux ou d'un flave presque cendré, sans taches. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge, parfois plus ou moins livide : épimères des médi et postpectus et souvent postépisternums, flaves. Mésosternum échancré jusqu'au tiers.

Patrie : Cayenne (collect. Buquet); le Brésil (Chevrolat; Muséum de Paris).

Obs. Elle diffère de la *D. gutticollis* par une taille un peu plus grande; par l'absence de bordure noire enclosant au moins au côté interne la tache flave, etc.

Il est assez difficile de dire, d'après les individus morts et desséchés, quelle doit être, dans l'état de vie, la couleur des élytres; il ne serait pas impossible qu'elles fussent vertes.

Souvent la couleur de la partie médiaire du prothorax pâlit et celle des latérales devient livide, au point de rendre peu distinctes les taches des côtés. Les élytres passent aussi, dans ce cas, au blanc sale ou flavescent.

24. **D. deflorata.** *Subhémisphérique. Prothorax roux ou d'un roux rougeâtre, paré de chaque côté d'une tache flavescente, subarondie, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée à peu près jusqu'à l'angle postérieur. Elytres à rebord relevé en gouttière étroite et postérieurement nulle; d'un testacé rougeâtre, sans taches.*

Long. $0^m,0078$ (3 1/2 l). — Larg. $0^m,0075$ (3 2/5 l).

Elle a la plus grande analogie avec le *D. pallidula*, dont elle paraît cependant se distinguer par une taille d'un tiers plus grande, par ses élytres moins pâles, plus rougeâtres; par ses médi et postpectus d'un rouge très-pâle; par ses cuisses plus rougeâtres; par son mésosternum plus fortement entaillé. Elle a les épimères des médi et postpectus, flavescentes; le ventre d'un jaune rouge.

Patrie : la Colombie (collect. Dupont).

25. **D. bis-trisignata.** *Subhémisphérique. Prothorax flave sur*

les côtés , d'un roux fauve dans sa partie longitudinalement médiaire : celle-ci couvrant les deux tiers médiaires de la base , rétrécie en arc rentrant d'arrière en avant et bordée de noir latéralement. Elytres d'un jaune pâle , étroitement bordées de noir à la suture et au bord externe , parées chacune de trois taches noires ou d'un brun noir : la première subpunctiforme sur le calus : la deuxième , suborbiculaire , plus grosse , juxta-suturale, vers le tiers : la troisième , allongée , étroite , de la moitié aux trois quarts , dans la direction du calus à l'angle sutural.

Long. $0^m,0059$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0052$ (2 1/3 l).

Corps subhémisphérique , en ogive postérieurement ; pointillé ; luisant , en dessus. *Tête* , *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord , latéralement ; convexe ; flave sur les côtés , roux ou d'un roux testacé dans sa partie longitudinalement médiaire : cette partie à peine aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure , élargie en arc rentrant , couvrant au moins les deux tiers médiaires de la base, ou même étendue ensuite en forme de bordure basilaire étroite et graduellement affaiblie, jusqu'aux angles postérieurs ; orné d'une bordure noire, servant à séparer de chaque côté la partie rousse de la flave, couvrant les côtés de la base et s'avançant, sur le rebord seulement, presque jusqu'à l'angle antérieur, enclosant ainsi la partie flave, qui a la forme d'une tache ovale, prolongée de l'angle de devant presque jusqu'à la base. *Ecusson* roux ou d'un roux obscur. *Elytres* en ogive dans leurs deux cinquièmes ou presque trois septièmes postérieurs ; convexes ; munies extérieurement d'un rebord graduellement affaibli ; d'un jaune pâle ou d'un flave testacé ; parées à la suture et extérieurement d'une bordure noire ou noirâtre , étroite , ne couvrant que le rebord ; ornées chacune de trois taches brunes on d'un brun roux : la première , punctiforme , sur le calus : la deuxième , subarrondie , près d'une fois plus grosse , à peine isolée du rebord sutural , couvrant plus du quart de la largeur , vers le tiers ou un peu plus de la longueur : la troisième , en forme de trait ou de bande courte et étroite , quatre fois environ aussi longue que large , prolongée de la moitié ou des quatre septièmes à un peu plus des trois quarts de la longueur, sur la moitié de la largeur ; repli flave , à bordure marginale commune. *Dessous*

du corps et *Pieds* d'un testacé pâle ou d'un testacé flave. Mésosternum échancré jusqu'au quart.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

26. **D. gutticollis.** *Subhémisphérique. Prothorax roux, paré de chaque côté d'une tache flave, ovale, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée à peu près jusqu'à l'angle postérieur, bordée de noir au côté interne et sur la seconde moitié du rebord externe. Elytres à gouttière étroite et postérieurement nulle ; rousses, à rebord sutural noir ou obscur, parées d'une petite tache de chaque côté de l'écusson et d'une bordure étroite bordant la gouttière, flaves.*

Coccinella gutticollis, DEJ. Catal. p. 458. (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* roux ou d'un roux testacé sur sa partie longitudinalement médiaire : cette partie égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie d'avant en arrière, en arc rentrant, couvrant aux quatre cinquièmes de la longueur les deux tiers médiaires environ de la largeur, étendue ensuite en bordure graduellement rétrécie jusqu'aux angles postérieurs; laissant, de chaque côté, une sorte de tache ovale, flave ou d'un blanc flavescent, prolongée de l'angle antérieur jusqu'à la base ou à peu près, séparée de la partie rousse par une ligne noire, linéaire, naissant de la sinuosité postoculaire, courbée postérieurement au-devant de la base et s'avançant des angles postérieurs jusqu'à la moitié ou au tiers antérieur, en se rétrécissant graduellement. *Elytres* rousses; à rebord sutural noirâtre ou obscur; parées d'une tache flavescente de chaque côté de l'écusson et d'une bordure de même couleur, étroite, égalant à peine, vers la moitié de la longueur le dixième de la largeur d'une élytre, naissant aux épaules ou sur le côté externe de la base, suivant le bord interne de la gouttière et prolongée jusqu'à l'angle sutural, où elle s'élargit un peu.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0051$ (2 1/4^l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* rousse, parée d'une ligne blanche au côté interne de chaque œil. *Antennes* et *Palpes* roux ou d'un jaune testacé. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés; non émoussé au-devant de l'écusson; convexe;

coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* concolore. *Elytres* largement en ogive, postérieurement; convexes; latéralement relevées en un rebord formant à partir des épaules une sorte de gouttière étroite, graduellement affaiblie, nulle à l'angle sutural. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux jaune, moins clair sur le postpectus. Mésosternum peu profondément échancré.

Patrie : l'Amérique méridionale (collect. Dejean, *type*).

27. D. melanocera. *Subhémisphérique. Prothorax roux, paré sur les côtés d'une tache flave, ovale, prolongée presque jusqu'à l'angle postérieur, non bordée de noir au côté interne. Elytres à gouttière étroite et postérieurement nulle; rousses, parées extérieurement d'une bordure d'un flave testacé, égale à la largeur du repli. Massue des antennes, noire.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0051 (2 1/4 l).

Elle a la plus grande analogie avec le *D. gutticollis;* elle semble cependant s'en distinguer par son prothorax à peine moins court dans le milieu que sur les côtés, paré latéralement d'une tache d'un jaune blanc ou d'un blanc jaunâtre, à limites indécises au côté externe, c'est-à-dire non entourée de noir; par ses élytres plus visiblement ponctuées sur les côtés, parées d'une bordure d'un jaune ou flave testacé correspondant à la largeur du repli; par le dessous de son corps marqué sur les côtés du ventre de taches plus jaunes que le reste de chaque arceau.

Patrie : la Colombie (collect. Dupont).

28. D. conspicillata. *Subhémisphérique, obtusément arrondie, postérieurement. Prothorax et Élytres variant du roux brunâtre au roux ou jaune testacé : le premier, paré latéralement d'une bordure flave, marquée d'un point noir : les secondes, ornées chacune de cinq gouttes ou points, flaves : le premier, voisin de l'écusson : les deuxième et troisième, vers le tiers (l'interne un peu plus antérieur au milieu de la largeur, l'externe entre celui-ci et le bord externe) : le quatrième, vers les deux tiers : le cinquième, près du bord postérieur, plus rapproché de la suture que les quatrième et deuxième, formant avec ceux-ci une rangée un peu obliquement longitudinale.*

Coccinella conspicillata, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un roux variant du jaune ou roux testacé au roux brunâtre, dans sa partie longitudinalement médiaire : cette partie au moins égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, élargie d'avant en arrière et un peu en arc rentrant, couvrant environ les deux tiers médiaires de la base, ou même étendue, en bordure graduellement rétrécie jusqu'à l'angle postérieur ; laissant de chaque côté une sorte de tache ovalaire, d'un blanc flavescent, prolongée depuis l'angle antérieur jusqu'à la base : cette tache, séparée de la partie rousse par une ligne noire, ordinairement d'une teinte plus affaiblie postérieurement, et qui au lieu de se prolonger d'arrière en avant jusqu'au bord antérieur, se courbe en dehors, derrière la sinuosité postoculaire, et forme une sorte de dent prolongée jusqu'à la moitié de la largeur de la bordure d'un blanc flavescent. *Elytres* d'une couleur analogue au milieu du prothorax, parées chacune de cinq petits points flaves : le premier, lié ou à peu près à la base et aux côtés de l'écusson : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou légèrement arquée : le deuxième, sur le milieu de la largeur, un peu avant le tiers de la longueur : le troisième, à peine plus postérieur, entre le précédent et le bord externe : le quatrième, aux deux cinquièmes ou trois septièmes internes, vers les deux tiers de la longueur : le cinquième, très-près du bord postérieur, un peu plus rapproché de la suture que le quatrième : les deuxième et quatrième, placés sur la ligne qui du calus aboutirait à l'angle apical : les cinquième, quatrième et deuxième formant avec le calus une rangée légèrement arquée en dedans.

Variations du Prothorax.

Obs. J'ai vu, sur un exemplaire, des taches obscures ou nébuleuses, qui pourraient paraître des traces de ces taches punctiformes que présentent souvent d'autres espèces, disposées au nombre de quatre, en rangée semi-circulaire autour d'une antéscutellaire; mais l'une des postérieures manquait, ce qui ferait supposer que les autres qui d'ailleurs n'avaient rien de régulier, n'étaient qu'accidentelles.

Variations des Élytres.

Obs. Quand la couleur des élytres est d'un roux testacé, quelques-unes des taches flaves pâlissent parfois et deviennent moins visibles. Ce sont surtout la juxtascutellaire et la postérieure, dont la teinte se montrent le plus souvent affaiblie.

Long. $0^m,0059$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0059$ (2 2/3 l).

Corps subhémisphérique, presque plus large sur les trois cinquièmes des élytres et obtusément arrondi postérieurement; pointillé; brillant, et d'une couleur variant du jaune testacé ou du roux testacé au roux brunâtre. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* étroitement relevé en rebord, sur les côtés; émoussé ou tronqué audevant de l'écusson, à la base : coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* concolore. *Elytres* offrant leur plus grande largeur vers les quatre septièmes ou presque trois cinquièmes, obtusément arrondies postérieurement; convexes; relevées latéralement à partir des côtés de la base, en une gouttière très-étroite aux épaules, graduellement affaiblie et à peu près nulle après le milieu; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'une couleur analogue à celle du dessus : épimères à peine plus pâles. Mésosternum faiblement échancré.

PATRIE : Cayenne (collect. Buquet, Reiche).

29. **D. mæander.** *Hémisphérique. Prothorax et Élytres d'un blanc flavescent : le premier, paré de sept taches brunes : une, antéscutellaire ; quatre, en rangée semi-circulaire au-devant de la moitié médiaire de la base, souvent liées ou presque confondues ensemble : une punctiforme, de chaque côté : les secondes, ornées d'une bordure suturale, d'une externe plus pâle et chacune de cinq grosses taches, brunes : la première, paraissant composée de deux, du calus presque jusqu'à la suture : les deuxième, troisième et quatrième, en rangée transversale un peu arquée en arrière : la cinquième, obtriangulaire : celles de la rangée, parfois unies et confondues jusqu'à la suture avec la première.*

Coccinella mæander, LACORDAIRE, inéd. DEJEAN, Catal. p. 458.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un blanc flavescent, paré de sept taches brunes ou d'un brun roux : trois, basilaires : l'intermédiaire, petite : les latérales, subtriangulaires, assez grosses, liées chacune à la base, presque depuis le milieu de celle-ci, jusqu'aux deux cinquièmes voisins de l'angle extérieur : quatre, antérieures : les deux intermédiaires, assez grosses, obtriangulaires, rétrécies d'avant en arrière, situées, une, de chaque côté et très-près de la ligne médiane, du

sixième aux quatre septièmes de la longueur, disposées en rangée semi-circulaire avec les postérieures externes, presque liées à celles-ci ou séparées par un intervalle très-faible : les latérales, petites, punctiformes, souvent moins obscures, situées chacune vers les trois cinquièmes, près du bord externe. *Elytres* d'un blanc flavescent; parées d'une bordure suturale, et chacune de cinq grosses taches brunes, et d'une bordure extérieure brune ou brunâtre : la bordure suturale, dépassant faiblement la largeur de la base de l'écusson, prolongée d'une manière presque uniforme ou faiblement rétrécie jusque près de l'angle sutural qu'elle atteint à peine : la première tache, en espèce d'ovale transversal, entaillée en devant, étendue du cinquième interne aux trois quarts externes ou un peu plus de la largeur, presque depuis la base jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur, paraissant composée de deux taches confondues ensemble et dont l'extérieure couvrirait le calus : les deuxième, troisième et quatrième, presque en forme de carré plus ou moins allongé, disposées en rangée subtransversale : la deuxième, deux fois et demie au moins aussi longue que large, liée à la bordure suturale par sa partie antéro-interne, étendue, du quart aux trois cinquièmes de la longueur : la troisième, de deux tiers plus large, un peu moins antérieurement mais un peu plus postérieurement prolongée, séparée de la deuxième et de la quatrième par un intervalle étroit : la quatrième, un peu plus antérieurement et moins postérieurement prolongée que la troisième, étendue du tiers aux trois cinquièmes de la longueur, égale à peu près en largeur à la deuxième, presque une fois moins voisine de la gouttière à son côté externe que de la troisième à son côté interne : la cinquième, en triangle subéquilatéral dirigé en arrière, à peine plus distante de la gouttière que la quatrième tache, séparée de la troisième et de la bordure suturale par un espace un peu plus étroit : la bordure externe, d'un testacé brunâtre, couvrant la tranche.

Variations du Prothorax.

Obs. Le plus souvent les taches basilaires s'unissent entre elles de manière à former sur les trois cinquièmes médiaires de la base une bordure graduellement rétrécie dans son milieu. D'autres fois les cinq taches sont liées de telle sorte, qu'elles semblent constituer une seule tache brune, couvrant les trois cinquièmes ou presque les deux tiers médiaires de la base, graduellement rétrécie de la

base au sixième antérieur, marquée sur la ligne médiane d'un signe presque en forme de ⊥, prolongé jusqu'aux deux tiers de la longueur; quand la matière colorante s'est étendue d'avantage, ce signe lui-même disparaît ou ne laisse sur la ligne médiane qu'une ligne flavescente à peine marquée.

Variations des Élytres.

Var. A. *Une ou plusieurs des taches liées entre elles.*

Obs. Suivant le développement plus ou moins grand de la matière colorante brune, la tache antérieure se montre prolongée jusqu'à la suture, les trois taches formant une rangée, sont également liées entre elles et à la suture : la postérieure paraît avoir moins de tendance à se dilater ; mais quelquefois les taches sont unies de telle sorte, que la première, l'interne et la majeure partie de l'intermédiaire de la rangée, se confondent ensemble jusqu'à la suture : la postérieure se lie alors aussi à celle-ci.

Dans ces variations par excès la bordure marginale est ordinairement moins pâle.

Long. $0^m,0045$ à $0^m,0056$ (2 à 2 1/2 ^{l}). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0056$ (2 à 2 1/2 ^{l}).

Corps hémisphérique; luisant; pointillé. *Tête* d'un blanc flavescent; ordinairement marquée (♀) sur le front, de deux taches punctiformes, testacées, et d'une autre de même couleur, sur le labre. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave testacé. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés; convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* brun; en triangle un peu moins long que large à la base, et subsinueusement rétréci en pointe à son extrémité. *Elytres* subarrondies dans leur seconde moitié; convexes, mais relevées extérieurement à partir des épaules, en une tranche subhorizontale, égale environ au huitième de la largeur, vers le tiers de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit : repli d'un blanc flavescent, bordé de roux livide; parfois marqué dans son milieu d'une tache correspondant à la quatrième. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux livide ou d'un testacé pâle : épimères des médi et postpectus et postépisternums, plus pâles ou d'un blanc flavescent.

Patrie : Cayenne (collect. Buquet, Dejean, *type*); le Mexique (Hope).

Obs. Il serait peut-être possible de trouver quelques individus ayant la première tache des élytres divisée en deux taches très-rapprochées, mais distinctes.

30. **D. lorata.** *Très-brièvement ovale. Prothorax et Élytres d'un blanc flavescent : le premier, paré de sept taches brunes (trois, formant ordinairement une bordure tridentée, sur les trois cinquièmes médiaires de la base : deux, antérieures, juxta-médiaires : deux, latérales : les secondes, ornées chacune de quatre sortes de bandes brunes, longitudinales ou un peu obliques, séparées par des lignes étroites : (la première, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes, contribuant à enclore presque la deuxième, conjointement avec la troisième : celle-ci prolongée jusqu'aux neuf dixièmes, mais fortement entaillée vers son extrémité : la quatrième trilobée extérieurement, aussi longuement prolongée.)*

Coccinella lorata, Germar et Schaum, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent, paré de sept taches brunes : trois, dont l'antéscutellaire plus petite, formant sur les trois cinquièmes médiaires de la base une bordure tridentée en devant : quatre, antérieures : les intermédiaires, obtriangulaires, placées, une, de chaque côté et très-près de la ligne médiane, presque du bord antérieur aux trois cinquièmes de la longueur : les deux autres, punctiformes, ordinairement moins obscures, placées, une, de chaque côté, près du bord externe, vers les trois cinquièmes. *Elytres* d'un blanc flavescent, ornées chacune de quatre sortes de bandes longitudinales brunes, séparées entre elles par des lignes étroites de couleur foncière : la première, naissant presque de la base, égale en devant à un sixième ou un peu plus de la largeur, graduellement élargie d'avant en arrière à son côté externe, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes environ de la longueur, en ne laissant entre elle et la suture qu'une bordure uniformément étroite, un peu courbée en dehors et détachée de la suture, à son extrémité : la deuxième, naissant aussi très-près de la base, plus large que la précédente, étendue extérieurement jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur, longitudinalement prolongée jusqu'à la moitié de la longueur, presque en ligne droite à son côté interne, sensiblement arquée à son côté externe, et conséquemment renflée dans son milieu et rétrécie à son extrémité : la troisième, à peu près égale en devant à la première, un peu plus antérieure ou presque liée à la base, extérieurement limitée par le côté interne du calus, longitudinalement et un peu arcuément prolongée à son bord externe jusqu'aux neuf dixièmes

de la suture, subparallèle dans son tiers antérieur, graduellement élargie ensuite en courbe rentrante à son côté interne, jusqu'aux deux tiers de la longueur, contribuant avec la première à enclore presque entièrement, vers les trois cinquièmes ou deux tiers, la deuxième bande, entaillée ensuite et ne tenant que par un lien étroit à sa partie postérieure ou paraissant liée dans cette partie à une tache obtriangulaire : la quatrième, sensiblement moins rapprochée de la base, à sa partie antérieure, séparée de la troisième par une ligne flavescente uniformément plus étroite, tri-festonnée à son côté externe, à peine moins longuement prolongée que la troisième, à festons un peu inégaux (l'antérieur le plus court, l'intermédiaire le plus grand), laissant entre elle et la gouttière au moins le sixième de la largeur de couleur foncière : ces bandes, séparées par un réseau formé de lignes étroites d'un blanc flavescent, offrant 1° une bordure suturale étroite, émettant d'avant en arrière, vers les trois cinquièmes un rameau prolongé dans l'entaille de la troisième bande ; 2° deux lignes figurant une ellipse, enclosant la deuxième bande, lesquelles après s'être réunies postérieurement, se prolongent linéairement jusqu'au milieu du rameau sutural, en séparant la première de la troisième bande ; 3° une ligne plus étroite séparant la troisième de la quatrième bande, longitudinalement et un peu arcuément dirigée du calus à l'angle sutural.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Quelquefois la couleur des taches du prothorax et des bandes des élytres est moins foncée, d'un roux brunâtre ou d'une teinte rapprochée. Les taches punctiformes des côtés du prothorax sont alors parfois peu apparentes.

Long. $0^m,0045$ (2 l). — Larg. $0^m,0036$ (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale ; pointillé ; luisant et d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête* marquée ordinairement sur le labre d'une tache roussâtre et de deux rangées longitudinales de points de même couleur, sur le front. *Antennes* et *Palpes* d'un testacé pâle. *Prothorax* subarcuément élargi et étroitement relevé en rebord, sur les côtés ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* parfois d'un blanc flavescent bordé de brun, plus ordinairement de cette dernière couleur. *Elytres* assez largement en ogive dans leur seconde moitié ; convexes ; offrant latéralement une tranche subhori-

zontale ou peu déclive, égale environ au douzième de la largeur vers le tiers de la longueur, graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural; colorées et peintes comme il a été dit : repli d'un blanc flavescent bordé de roussâtre. *Dessous du corps* d'un roux brunâtre sur les parties pectorales, roux sur le ventre : épimères du médipectus et prosternum, flaves. *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum; Muséum de Paris).

31. **D. rubida**. *Hémisphérique. Prothorax et Elytres d'un rouge carmin : le premier, largement flave sur les côtés : les secondes, sans taches.*

Coccinella rubida, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0045 (2 l).

Corps hémisphérique ou à peu près; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre : les premières, ordinairement obscures à l'extrémité. *Prothorax* très-étroitement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson, à la base; d'un rouge carmin, mais souvent pâle ou un peu obscur dans sa partie longitudinalement médiaire, flave sur les côtés : la région rouge, égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, longitudinalement en arc rentrant et à peine aussi large au milieu qu'en devant, couvrant postérieurement la moitié médiaire de la base. *Ecusson* rouge. *Elytres* largement en ogive dans leurs trois derniers septièmes; convexes, relevées aux épaules en une gouttière inclinée, étroite, graduellement affaiblie ensuite et nulle à l'angle sutural; d'un rouge carmin, sans taches : repli plus pâle : celui de chaque élytre, égal, sur les côtés du postpectus, au quart de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé ou d'un rouge jaune, moins pâle sur le postpectus, plus jaune sur les épimères et les côtés du ventre. Mésosternum à peine échancré.

Patrie : Cayenne (collect. Reiche).

32. **D. vigilans**. *Hémisphérique. Prothorax et Élytres d'un rouge presque carmin : le premier, largement flave et marqué d'une pupille rougeâtre, sur les côtés : les secondes, sans taches.*

Long. 0m,0045 (2 l).

Corps hémisphérique ou à peu près; superficiellement pointillé;

luisant, en dessus. *Tête* d'un roux testacé, ornée d'une tache flave au côté postéro-interne de chaque œil. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* très-étroitement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés; émoussé ou obtusément tronqué au-devant de l'écusson, à la base : d'un rouge presque carmin et parfois un peu obscur, sur sa partie médiaire : flave et ocellé de chaque côté : la région rouge ou rougeâtre égale en devant à la partie postérieure de l'échancrure, élargie en arc rentrant d'avant en arrière, couvrant la moitié médiaire au moins de la base, et prolongée en bordure graduellement rétrécie jusqu'aux angles postérieurs, laissant ainsi de chaque côté une large bordure flave, formant un cercle autour d'une pupille d'un rouge obscur, occupant les deux cinquièmes médiaires ou un peu plus de la longueur. *Ecusson* rouge. *Elytres* largement en ogive dans leur seconde moitié; convexes; relevées aux épaules en une gouttière inclinée, étroite, graduellement affaiblie ensuite, et nulle à l'angle sutural; d'un rouge presque carmin, sans taches; repli concolore : celui de chaque élytre, égal, sur les côtés du postpectus, au quart de la largeur de ce segment. *Dessous du corps* d'un rouge jaune : épimères des médi et postpectus, postépisternums et *Pieds*, d'un jaune rouge. Mésosternum peu ou point échancré.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Melly).

Genre *Isora*, Isora.

(*Isora*, nom mythologique.)

Caractères. Plaques abdominales en forme d'arc régulier, dépassant à peine les trois cinquièmes de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Prothorax* non creusé de fossettes sous son repli.

Le caractère que présentent les plaques abdominales suffit pour permettre de reconnaître entre tous ceux de cette branche, les insectes de cette coupe générique.

1. **I. anceps.** *Subhémisphérique; d'un jaune pâle en dessus. Prothorax orné de six gros points noirs : deux, basilaires : quatre, en rangée transversale. Elytres parées d'une bordure suturale assez étroite et chacune de neuf taches suborbiculaires, noires : trois, près*

de la base en rangée arquée (l'intermédiaire sur le calus) : trois, en rangée transversale vers la moitié : deux, vers les deux tiers : une, aux six septièmes.

Coccinella anceps, DEJEAN, Catal. p. 457. (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* jaune, paré de six taches ou sortes de points noirs, assez gros : deux, presque carrés, liés à la base, chacun vers le quart externe : quatre, plus antérieurs, en rangée transversale. *Elytres* jaunes ou d'un jaune pâle, parées d'une bordure suturale et chacune de neuf taches suborbiculaires ou sortes de gros points noirs : la bordure suturale, faiblement et ovalairement renflée à l'écusson, graduellement rétrécie ensuite : les première, deuxième et troisième taches, formant, au-dessous de la base, une rangée arquée : la deuxième, ovalaire, sur le calus : la première, plus postérieure du tiers de sa longueur, plus voisine de la deuxième que de la bordure suturale : la troisième, plus postérieure que la deuxième de la moitié de la longueur de celle-ci, au moins aussi rapprochée d'elle que la première, extérieurement bornée par la limite interne de la gouttière : les quatrième, cinquième et sixième, formant une rangée transversale ou peu sensiblement arquée vers la moitié de la longueur, à peine séparées les unes des autres : la quatrième ou interne, liée ou à peu près à la bordure suturale : la cinquième ou intermédiaire, plus grosse, plus antérieure : la sixième, extérieurement limitée par le bord interne de la gouttière : les septième et huitième, en rangée transversale vers les deux tiers : la septième, aussi rapprochée au moins de la bordure suturale que la première : la huitième, un peu plus grosse que la septième, presque liée à celle-ci : la neuvième, en ovale transversal, vers les six septièmes de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les taches basilaires sont unies par une bordure basilaire très-étroite : d'autres fois ces taches basilaires s'unissent aux intermédiaires et plus rarement aussi aux externes de la rangée antérieure.

Variations des Élytres.

Obs. Ordinairement le rebord externe est obscur; parfois les taches sont à peu près libres, souvent quelques-unes sont plus ou moins distinctement liées à leurs

voisines : les cinquième et sixième, deuxième et troisième, semblent avoir le plus de tendance à ces liaisons : la quatrième s'unit souvent aussi à la bordure suturale.

Long. 0m,0033 (1 1/2l).— Larg. 0m,0025 (1 1/8l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* flave (♂) ; ornée d'un dessin noir presque en fer à cheval ou en carré long (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive postérieurement ; convexes, extérieurement relevées en une gouttière déclive et assez étroite ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* d'un jaune testacé (♂) : cuisses, et surtout les postérieures, nébuleuses ou obscures, au moins dans leur partie médiaire (♀).

Patrie : le Cap (collect. Dejean, *type*) ; la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

LES ALESIAIRES.

Caractères. *Antennes* très-sensiblement plus longues que la largeur du front ; à massue obtriagulaire. *Epistome* faiblement bidenté, *Ecusson* petit, parfois à peine distinct, à peine aussi large que le douzième de la base d'une élytre. *Prothorax* élargi en ligne peu courbe sur plus de la moitié antérieure de ses bords latéraux, arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs, en arc dirigé en arrière, à la base. *Elytres* d'un cinquième au moins plus larges en devant que le prothorax. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

Cette branche se partage en deux genres.

		Genres.
Corps	subhémisphérique. Elytres extérieurement relevées en une tranche plane, subhorizontale ou peu inclinée.	*Alesia*.
	ovale. Elytres extérieurement relevées en une tranche formant une gouttière assez étroite aux épaules, postérieurement affaiblie, et réduite au rebord vers l'angle apical.	*Verania*.

Genre *Alesia*, Alesie.

(*Alesia*, nom mythologique.)

Caractères. *Corps* subhémisphérique. *Elytres* extérieurement rele-

vées en une tranche nettement limitée, plane, subhorizontale ou peu inclinée.

Les insectes de cette coupe semblent jusqu'ici particuliers à l'Afrique.

1. **D. torquata.** *Subhémisphérique; d'un blanc roussâtre ou sale, en dessus. Prothorax paré ordinairement d'une bordure basilaire subgraduellement renflée vers le quart externe, et de deux taches discales punctiformes, noires. Elytres ornées d'une bordure suturale et d'une bordure externe, noires.*

Micraspis torquata, Chevrolat, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un blanc roussâtre ou d'un blanc sale, ou flavescent, en dessus; paré d'une bordure basilaire noire, à peine égale au sixième de la longueur au-devant de l'écusson, subgraduellement et sensiblement plus développée vers le point intermédiaire entre le milieu de la base et l'angle postérieur, faiblement dentée en devant vers ce point intermédiaire, progressivement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle postérieur; noté de deux taches subpunctiformes également noires, placées, une de chaque côté et assez près de la ligne médiane, des deux septièmes aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* de même couleur que le prothorax, paraissant ordinairement un peu veinées, par l'inégale répartition de la matière blanchâtre; parées d'une bordure suturale réduite au rebord, et d'une bordure externe couvrant la tranche, noires.

Variations du Prothorax.

Obs. Le prothorax offre quelquefois la bordure basilaire atteignant à peine l'angle postérieur; d'autrefois cette bordure et les taches punctiformes font défaut; mais ordinairement il en reste des traces nébuleuses plus ou moins distinctes.

Variations des Élytres.

Obs. La bordure externe est parfois réduite au rebord au lieu de couvrir toute la tranche. Souvent cette modification se présente alors même que la bordure basilaire du prothorax est très-marquée.

Long. $0^m,0051$ à $0^m,0056$ (2 1/4 à 2 1/2^l). — Larg. $0^m,0045$ (2^l).

Corps subhémisphérique; peu distinctement pointillé; luisant et

d'un blanc roussâtre ou d'un blanc sale ou flavescent, en dessus. *Prothorax* et *Elytres* peints comme il a été dit : tranche de ces dernières d'une largeur presque uniforme jusqu'aux trois quarts, égale environ au douzième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* noirâtre ou obscur, avec les épimères des médi et postpectus, d'un blanc sale. *Pieds* d'un blanc sale ou roussâtre.

Patrie : le Cap (collect. Chevrolat, Muséum de Paris); la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Obs. Le ventre est parfois d'un blanc roussâtre livide, avec les côtés et l'arrière poitrine obscurs ou un peu grisâtres. Cette variation produite par un défaut de la matière colorante, se montre ordinairement chez les individus offrant les élytres plus pâles et la bordure marginale réduite au rebord.

2. A. **Guerini.** *Brièvement ovale; d'un jaune roux, en dessus. Prothorax orné sur les trois cinquièmes médiaires de sa base d'une bordure à trois dents, dont la médiaire courte; marqué d'un trait oblique aux angles postérieurs, et noté sur le disque de deux taches obtriangulaires, noirs. Élytres parées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et d'un point sur le disque de chacune, également noirs.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un jaune roux : le *Prothorax*, paré d'une bordure tridentée sur les trois cinquièmes médiaires de sa base, d'une tache sublinéaire liée aux angles postérieurs, d'une bordure sur la moitié postérieure du rebord latéral et de deux taches obtriangulaires placées sur le disque près de la ligne médiane, noires : la bordure, très-étroitement et peu distinctement prolongée jusqu'à la tache des angles postérieurs : celle-ci, en forme de trait court et oblique, paraissant formée d'un point noir lié à l'angle : les taches obtriangulaires, prolongées chacune du quart aux trois cinquièmes, voisines de la ligne médiane, presque aussi largement étendues à leur côté externe que le bord postérieur de l'échancrure : les *Elytres*, ornées d'une bordure suturale à peine plus large que l'écusson et graduellement rétrécie, d'une bordure marginale crouvrant la tranche et d'une tache punctiforme, sur le milieu de chacune, noires.

Obs. J'ai décrit, tel qu'il se trouve, l'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux ; le dessin du prothorax n'offre peut-être chez cet individu que l'état incomplet d'une bordure basilaire à cinq dents.

Long. $0^m,0042$ (1 7/8 l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; très-superficiellement pointillé; brillant, et d'un jaune roux, en dessus. *Tête* parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir entaillé dans son milieu et en partie voilé par le bord du prothorax. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche d'une largeur presque uniforme jusqu'aux trois quarts, égale environ au douzième de la largeur d'une élytre, vers les deux cinquièmes de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit: repli bordé de noir. *Dessous du corps* noir: épimères du médipectus flaves: côtés du prothorax, sur les deux tiers antérieurs, d'un flave roux. *Pieds* noirs: un point sur les hanches antérieures, genoux, extrémités des jambes et tarses, d'un jaune roux.

PATRIE: ? (collect. Guérin).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

J'ai dédié cette espèce à M. Guérin-Méneville, l'un de nos entomologistes les plus zélés et les plus instruits, auteur de nombreux travaux, et qui depuis quelques années se livre plus spécialement à l'application de la science à l'art agricole et à la sériciculture.

3. **A. Bohemani**. *Subhémisphérique; flave en dessus. Prothorax paré d'une bordure basilaire à cinq dents et de deux taches discales subpunctiformes, noires: celles-ci parfois liées entre elles et aux dents médiaires. Élytres ornées d'une bordure suturale, d'une marginale et d'un réseau, noirs: celui de chacune offrant un anneau naissant sur le calus et largement ouvert à son côté antéro-externe, lié postérieurement à une bande courbée vers les quatre cinquièmes de la suture, et deux rameaux, l'un, parfois nul, prolongé du côté postéro-interne de l'anneau à la suture, l'autre, de la bande, vers les trois quarts, aux cinq sixièmes du bord externe.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave, paré d'une bordure noire à cinq dents, couvrant toute la base, graduellement plus développée de la dent médiaire aux externes, et de deux taches subpunctiformes, également noires, placées sur le disque, une, de chaque côté et près de la ligne médiane. *Elytres* flaves, parées d'une bordure suturale un peu plus large en devant que la base de l'écusson, graduellement et

assez faiblement rétrécie jusqu'à l'angle apical, d'une bordure marginale couvrant la tranche et chacune d'un réseau, noirs : celui-ci, assez large, formé 1° d'un cercle naissant sur le calus, étendu jusqu'au tiers interne de la largeur, jusqu'à la moitié environ de la longueur, presque lié à la bordure marginale, et largement ouvert ou incomplètement fermé vers sa partie antéro-externe : ce cercle intimement lié ou confondu à son côté interne à une ligne longitudinale un peu plus courte; 2° d'une bande transversale unie à angle droit à l'extrémité de la ligne précitée et prolongée jusqu'à la bordure suturale, aux trois septièmes de celle-ci; 3° d'une bande naissant du milieu postérieur de l'anneau, courbée vers la bordure suturale à laquelle elle se lie des quatre à cinq sixièmes : cette bande souvent anguleuse, principalement à son côté externe, aux quatre cinquièmes de la longueur, et aux trois cinquièmes internes de la largeur; 4° d'une autre bande naissant de l'angle précité, obliquement prolongée jusqu'au bord marginal, aux cinq sixièmes de la longueur : ce réseau divisant la surface de chaque élytre en quatre aréoles flaves : une, presque en forme de fer à cheval sur la moitié antérieure, trois, sur la moitié postérieure.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches punctiformes s'unissent parfois soit entre elles, soit aux deux dents juxta-médiaires, et probablement aussi quelquefois à l'intermédiaire.

Variations des Elytres.

Obs. Le réseau est parfois un peu moins large, ou incomplet. J'ai vu un exemplaire chez lequel faisait défaut la petite bande transversale liée aux trois septièmes de la bordure suturale, et chez lequel le côté postéro-externe de l'anneau restait assez notablement éloigné de la bordure marginale.

Long. $0^m,0045$ (2 l). — Larg. $0^m,0036$ (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; assez médiocrement convexe; superficiellement pointillé; d'un flave luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche d'une largeur presque uniforme jusqu'aux trois quarts, nulle à l'angle sutural, égale environ au dixième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur; colorées et peintes comme il a été

dit : repli bordé de noir. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, d'un blanc flave. *Pieds* d'un roux flave ou d'un rouge jaune : cuisses postérieures noires ou marquées d'une tache noire dans leur seconde moitié (♂).

PATRIE : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Obs. Je n'ai vu que le ♂ : la ♀ doit avoir une tache noire sur le front, et les cuisses intermédiaires et antérieures tachées de noir.

J'ai dédié cette espèce au savant M. Charles Boheman, l'un des collaborateurs de Schoenherr, professeur, et directeur du Muséum entomologique à Stockholm.

4. **A. annulata**; REICHE. *Subhémisphérique ; flave, en dessus. Prothorax paré d'une bordure basilaire à cinq dents et de deux taches discales subpunctiformes, noires : celles-ci souvent liées entre elles et aux dents médiaires. Élytres ornées d'une bordure suturale, d'une marginale et d'un réseau, noirs : celui de chacune formé d'une bande naissant du milieu de la base, divisée bientôt pour former un anneau sur la moitié antérieure, et réunie de nouveau pour se partager en deux branches aboutissant, l'une à la suture, l'autre au bord externe, vers les cinq septièmes.*

Micraspis annulata, REICHE, Voy. en Abyssin. par MM. Ferret et Galinier. Mss.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave, paré d'une bordure basilaire noire à cinq dents, progressivement plus développée de la dent antéscutellaire aux externes, prolongée sur une partie du bord latéral en bordure graduellement moins distincte; orné sur le disque, de deux taches subpunctiformes également noires, placées, une, de chaque côté et assez près de la ligne médiane. *Elytres* flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune d'un réseau, noirs : la bordure suturale, une fois au moins plus large que la base de l'écusson, d'une largeur presque uniforme jusqu'aux quatre cinquièmes, rétrécie en se rapprochant de l'angle apical : la bordure extérieure, couvrant la tranche : le réseau formé d'une ligne ou bande naissant du milieu de la base, divisée ensuite en deux pour constituer un cercle dont la partie orbiculaire flave ou interne occupe du quart à la moitié de la longueur, sur un peu plus de la moitié presque médiaire (plus portée du côté externe) de la largeur, réunie, puis divisée de nouveau en deux branches, aboutissant, l'une aux cinq sep-

tièmes de la bordure marginale, l'autre aux quatre cinquièmes de la suturale : ce réseau laissant de la couleur flave, 1° deux bandes longitudinales, prolongées de la base aux trois quarts de la longueur, curvilinéairement rétrécie chacune dans leur côté voisin du cercle noir, enclosant celui-ci; 2° une maille orbiculaire discale; 3° une aréole subapicale, transversalement oblongue.

Variations du Prothorax.

Obs. Taches subpunctiformes unies entre elles et aux trois dents médiaires de la bordure basilaire, constituant avec celles-ci un réseau presque en forme d'M, sur le disque : ce réseau, présentant, à la place des deux taches, une bande égale en largeur à l'échancrure, un peu échancrée elle-même en arc rentrant, en devant, et laissant entre elle et le bord antérieur une bordure flave et formant postérieurement six espèces d'aréoles ovalaires graduellement plus grandes des médiaires, seules complètement closes, aux externes.

L'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux présentait cette disposition, qui n'est, à n'en pas douter, qu'une modification de l'état normal que j'ai indiqué.

Long. 0^m,0059 (2 2/3^l). — Larg. 0^m,0052 (2 1/3^l).

***Corps* subhémisphérique ou brièvement ovale; médiocrement convexe; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* flave, marquée d'une tache noire couvrant presque entièrement le labre et d'une autre tache obtriangulaire de même couleur, prolongée du bord antérieur de l'épistome au vertex (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche presque uniforme jusqu'aux trois quarts, égale environ au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : colorées et peintes comme il a été dit : repli bordé de noir et étroitement dans la seconde moitié de son bord interne. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, flavescentes. *Pieds* noirs : jambes et tarses d'un roux flave ou livide.**

Patrie : l'Abyssinie (collect. Reiche, *type*).

***Obs.* Le ♂, que je n'ai pas vu, doit offrir dans la coloration de la tête et des pieds les différences que présentent chez le même sexe, les espèces voisines.**

5. A. inclusa. *Subhémisphérique. Prothorax flave, paré d'une bordure basilaire à cinq dents et de deux taches discales subpunc-*

tiformes, noires : ces taches souvent liées entre elles et aux dents médiaires. Élytres ornées d'une bordure suturale, d'une marginale et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci naissant du milieu de la base prolongée jusqu'aux six septièmes de la suture, divisée pour former sur la moitié antérieure un anneau incomplet au milieu de son côté externe; à fond flave, paré de deux bandes d'un rouge testacé, ou parfois à fonds de cette couleur.

Micraspis inclusa, Reiche, *in* collect.
Micraspis conspicillata, Chevrolat, *in* collect.

État normal. *Prothorax* flave ou d'un flave rougeâtre, paré d'une bordure basilaire à cinq dents et de deux taches punctiformes, noires : la bordure, égale, couvrant au-devant de l'écusson le quart environ de la longueur, offrant sa dent externe avancée presque jusqu'à la moitié : les taches punctiformes, situées une de chaque côté et près de la ligne médiane du quart aux quatre septièmes de la longueur. *Elytres* parées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et d'une bande longitudinale mi-bouclée, noires ; à fond flave, ordinairement orné de deux bandes longitudinales d'un rouge testacé ou d'un rouge rosé, peu nettement limitées : la bordure suturale commune, dépassant faiblement la largeur de la base de l'écusson, presque égale ou graduellement et légèrement rétrécie d'avant en arrière : la bordure marginale, couvrant la tranche : la bande noire, paraissant naître sur le calus, mais liée au milieu de la base par un appendice ou rétrécissement graduel, formant du calus presque à la moitié de la longueur : une sorte de boucle ou d'ovale, assez largement interrompu dans le milieu de son côté externe et couvrant environ du tiers interne aux cinq sixièmes externes de l'espace compris entre les bordures : cette bande égale environ, après l'anneau, au quart de la largeur de l'étui, prolongée ensuite en se rétrécissant graduellement et subparallèlement au bord externe, jusqu'aux six septièmes environ de la bordure suturale sur laquelle elle s'unit à sa pareille.

Variations du Prothorax.

Obs. Souvent les deux taches punctiformes s'unissent et se lient aux trois dents intermédiaires de la base, en figurant une sorte d'M, et laissant de la couleur du fond et sous la forme de petites taches plus ou moins rondes, les espaces compris entre les dents submédiaires et la médiaire.

Variations des Élytres.

Obs. Souvent les sortes de bandes d'un rouge testacé sont indistinctes; cette teinte se confond avec la couleur flave, et le fond des élytres varie du flave rougeâtre au rouge testacé ou au rouge rosé. Quelquefois la bande noire n'arrive pas jusqu'à la base; d'autres fois l'anneau qu'elle forme est à peine incomplet ou presque entièrement fermé par un prolongement graduellement plus étroit des deux extrémités, qui dans l'état ordinaire sont plus éloignées l'un de l'autre.

Long. 0^m,0052 (2 1/3 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps subhémisphérique ou plutôt brièvement ovale; médiocrement convexe; peu distinctement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave (♂), marquée d'une tache sur le labre et d'une autre obtriangulaire sur le front (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche presque uniforme jusqu'aux trois quarts, égale environ au dixième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* d'un roux flave souvent plus ou moins livide; cuisses postérieures marquées d'une tache noire (♂) ou noires sur un espace graduellement moins grand des postérieures aux antérieures (♀).

Patrie : la cap de Bonne Espérance (collect. Chevrolat, Hope, Reiche); la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

6. **A. hamata;** Schoenherr. *Subhémisphérique. Prothorax flave, paré d'une bordure basilaire à cinq dents, dont l'externe est aussi complètement liée à sa voisine que les autres, et de deux points sur le disque, noirs. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'une marginale et chacune d'uue bande longitudinale, noires : cette dernière courbée extérieurement en croc à sa naissance, et prolongée jusqu'aux huit neuvièmes; parées de chaque côté de celle-ci, d'une bande d'un rouge testacé sur un fond flave, ou parfois presque uniformément d'un rouge testacé : côtés du ventre au moins et pieds, de cette dernière couleur.*

Coccinella hamata, Schoenherr (décrite par Thunberg). Syn. ins. t. 2. p. 158. pl. 29. pl. 4. fig. 5 (suivant l'exemplaire typique qu'à eu la bonté de me communiquer M. Schoenherr).

Coccinella striata, Oliv. Entom. t. 6. p. 993. 8. pl. 5. fig. 59.

Micraspis striata, Dej. Catal. 459 (en partie, et indiquée d'une manière dubitative).
Micraspis vittata, var. *limbata*, Dej. Catal. p. 459.

État normal. *Prothorax* flave ou d'un flave roussâtre ou rougeâtre, paré d'une bordure basilaire à cinq dents et de deux taches punctiformes, noires : la bordure couvrant la base jusqu'aux angles postérieurs où elle se détache du bord latéral, graduellement un peu plus développée du milieu aux extrémités, à cinq dents dont l'anté-scutellaire ordinairement peu prononcée ou parfois à peu près nulle, dont les externes séparées des intermédiaires par une entaille ou une échancrure régulière et peu profonde : les taches punctiformes, situées, une, de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart aux trois cinquièmes environ de la longueur. *Elytres* flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et chacune d'une bande longitudinale, noires, et de deux bandes longitudinales d'un rouge testacé ou rosé : la bande suturale, à peine plus large que la base de l'écusson, de largeur presque uniforme ou faiblement rétrécie et plus sensiblement dans sa seconde moitié : la bordure marginale, couvrant la tranche : la bande noire, naissant sur le calus où elle se courbe en dehors en forme de croc ou de hameçon court, longitudinalement prolongée sur le milieu de l'élytre ou un peu plus en dehors en se courbant postérieurement vers la bande suturale, sur laquelle elle se lie à sa pareille, vers les huit neuvièmes environ de la longueur, ordinairement plus large sur le calus, faiblement rétrécie ensuite, légèrement renflée dans son milieu et sensiblement plus large dans ce point que la bordure suturale commune, rétrécie ensuite graduellement jusqu'à son extrémité : les bandes rouges, peu nettement limitées, ordinairement plus larges au milieu et à peine plus longues que la noire : l'interne, naissant aussi près de la base, longitudinalement prolongée sur le milieu, ou à peu près, de l'espace existant entre cette dernière et la bordure suturale, rétrécie postérieurement : l'externe, liée au croc de la bande noire, prolongée parallèlement au bord externe et près de la bordure marginale, postérieurement liée à la rouge interne, en enclosant la noire.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les taches punctiformes, par un excès de la matière colorante, s'unissent soit par la partie postérieure de chacune à la dent médiaire devenue souvent plus distincte ou représentée par une tache punctiforme, ou, plus rare-

ment, soit entre elles sur la ligne médiane et postérieurement aux trois dents médiaires. D'autrefois, suivant que la matière noire a fait un défaut plus ou moins grand, le dessin prothoracique s'altère ou devient même peu ou point distinct. Ainsi, chez les uns, les dents externes seules se montrent décolorées; chez les autres (et c'est là le cas dans lequel se trouve l'exemplaire décrit par Thunberg), toutes les dents de la bordure basilaire sont rougeâtres, peu marquées. Plus rarement, par une modification plus profonde, le prothorax présente deux ou trois taches basilaires et quatre points plus antérieurs, disposés en rangée transversale, c'est-à-dire qu'alors la bordure est représentée par une tache antéscutellaire, très-petite ou nulle, deux taches triangulaires, liées à la base, figurant les dents juxta-médiaires ordinairement les plus tenaces, et deux points montrant chacun les vestiges de la dent externe : ces points sont souvent, non-seulement complètement détachés de la base, mais paraissent même un peu plus antérieurs que l'est communément l'extrémité des dents externes. Ces dernières modifications se montrent généralement chez des individus dont les élytres présentent des variations par défaut.

Variations des Élytres.

Obs. Chez quelques individus, les bandes rouges ont à peu près disparu et le fond des élytres est flave ou même, mais rarement, d'un blanc flavescent; chez d'autres, au contraire, la matière colorante rouge s'est étendue, et a donné aux étuis une teinte générale d'un rouge testacé ou d'un rouge rosé, laissant à peine ou ne laissant plus distinguer les espèces de bandes flaves, qui semblent constituer la couleur foncière de l'état normal. D'autres fois, c'est la matière noire qui a fait en partie défaut, et la bande de chaque élytre au lieu de se prolonger jusqu'à la suture, en reste plus ou moins distante. Enfin, quelquefois, la matière noire au lieu de couvrir toute la tranche, ne couvre que le rebord.

Long. 0^m,0042 à 0^m,0059 (1 7/8 à 2 2/3 l). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0056 (1 2/3 à 2 1/2 l).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale; assez médiocrement convexe; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave; marquée d'une tache noire sur le milieu du front et d'une autre, sur le labre (♀); parée (♂ et ♀) à sa partie postérieure d'un bandeau noir, ordinairement voilé par le prothorax. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* faiblement relevé en rebord sur les côtés et en général moins étroitement vers les angles de devant; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche presque uniforme jusqu'aux trois quarts, égale au douzième ou au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et

Pieds généralement d'un rouge testacé pâle ou d'un rouge flave : épimères des médi et postpectus, d'un blanc flavescent : postpectus et trois cinquièmes médiaires du ventre, parfois d'un testacé brunâtre ou même noirâtre : cuisses souvent marquées alors, sur une partie de leur longueur, d'une raie moins obscure.

Patrie : le Sénégal (collect. Dejean, Germar et Schaum etc.).

Obs. L'insecte que Dejean dans son catalogue considérait comme étant la *Coccinella limbata* de Fabricius, insecte qu'il regardait comme une variété de la *C. vittata* de cet auteur, n'est qu'un individu de notre *A. hamata*, chez lequel la couleur rouge des bandes s'est fondue avec la couleur flave du fond.

7. **A. striata;** Fabricius. *Subhémisphérique. Prothorax flave, paré d'une bordure basilaire à cinq dents, dont l'externe en forme de trait oblique et presque complètement séparée de sa voisine, et de deux points sur le disque, noirs. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'une marginale et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bande sans courbure à sa naissance, prolongée jusqu'aux huit neuvièmes; parées de chaque côté de celle-ci d'une bande d'un rouge testacé sur un fond flave, ou souvent uniformément d'un rouge testacé. Ventre et partie au moins des cuisses postérieures, noirs.*

Micraspis striata, Dej. Catal. p. 459 (en partie).

Micraspis nigro-vittata, Chevrolat, *in* collect.

Elle a tant d'analogie avec l'*A. hamata*, qu'elle semble ne constituer avec elle qu'une seule espèce. Voici les caractères qui m'ont paru les plus propres à la distinguer de celle-ci : la bande des élytres au lieu de former extérieurement une sorte de croc, est sans courbure à sa naissance, et ne se prolonge pas généralement jusqu'à la bordure suturale; la dent externe du prothorax au lieu de n'être séparée de sa voisine que par une échancrure ou une entaille peu profonde de la bordure basilaire, a la forme d'un trait court et oblique, presque entièrement isolé de la dent juxta-médiaire; le dessous du corps, sauf les épimères, est noir, tandis que dans l'*A. hamata* il est habituellement d'un rouge testacé et ne montre que très-rarement les parties pectorales et les trois cinquièmes médiaires du ventre obscurs ou noirâtres; les pieds ont les cuisses postérieures marquées d'une tache noire (♂), ou toutes, au moins en partie, noires (♀). Mais

ces caractères sont-ils assez constants pour établir la séparation des espèces? Quoique je n'aie pas eu sous les yeux toutes les transitions qui auraient pu servir à résoudre le problème, il me reste encore des doutes que des observations locales peuvent seules éclaircir.

Le prothorax offre les mêmes variations de dessin que chez l'*A. hamata*, et les élytres qui montrent parfois aussi comme chez celle-ci les deux bandes d'un rouge testacé sur un fond flave, sont le plus souvent d'une couleur foncière d'un rouge testacé de nuance variable.

Patrie : la Guinée (collect. Germar et Schaum); le cap de Bonne-Espérance (Chevrolat, Dejean, etc.); les côtes orientales de l'Afrique, la Cafrerie, port Natal, (Dohrn; Muséum de Paris, Muséum de Stockholm).

Obs. Les individus d'après lesquels j'ai tracé la diagnose de cette espèce, me semblent présenter l'état normal de la *Coccinella striata* de Fabricius; voici la description de l'exemplaire décrit par cet auteur :

Long. 0^m,0048 (2 1/8 l). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8 l).

Corps subhémisphérique. *Prothorax* d'un flave rougeâtre, paré de cinq taches punctiformes; une, antéscutellaire, détachée de la base, très-petite, obscure, peu apparente : les quatre autres, noires ou d'un brun noir : deux, ovalaires, liées à la base, chacune vers l'un des points de celle-ci intermédiaire entre l'angle postérieur et le milieu, ou plus rapprochée de ce dernier : deux, placées une de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart à la moitié environ de la longueur. *Elytres* ornées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale couvrant la tranche, et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci, sans courbure et très-obliquement coupée à sa partie antérieure, prolongée jusqu'aux huit neuvièmes environ de la longueur, terminée sur le milieu de la largeur; ornées, en outre, sur un fond d'un flave rougeâtre, de deux bandes d'un rouge testacé, l'interne naissant au tiers interne de la largeur, l'externe près de la bande noire vers laquelle elle se courbe à sa base, prolongées sur la moitié environ de la largeur de chaque espace flave, réunies à l'extrémité de la bande noire qu'elles enclosent. *Dessous du corps* d'un brun de poix, avec les côtés du ventre presque graduellement d'un roux livide ou d'un flave rougeâtre, ou comme paré de

taches de cette couleur et sur le cinquième à peine de la largeur : partie du médipectus et antépectus d'un roux livide ou flave roussâtre : épimères des médi et postpectus, partie des postépisternums, pieds antérieurs et intermédiaires de même couleur : pieds postérieurs moins clairs.

Coccinella striata, Fabr. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 269. 17. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 360. 25 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 157. 26.

Le dessin du prothorax est visiblement incomplet; mais il montre ostensiblement quatre taches punctiformes noirâtres, et non deux seulement, comme le dit Fabricius : la tache antéscutellaire est moins distincte, mais apparente; et même, de l'un des côtés, on peut, à un examen attentif, voir des traces de la dent externe. Les élytres sont à l'état normal. Le dessous du corps, en raison du peu d'abondance de la matière noire, se rapproche de la couleur de la même partie chez l'*A. hamata;* et les pieds de cet exemplaire qui est un ♂, ont les cuisses postérieures sans taches, comme les autres.

8. **A. larvalis.** *Subhémisphérique. Prothorax flave, paré d'une bordure basilaire à cinq dents, dont la médiaire forme le pied d'une tache presque en forme de coupe, noires. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'une marginale et chacune d'une bande longitudinale, noires : cette dernière sans courbure à sa naissance, prolongée jusqu'aux trois quarts; parées de chaque côté de celle-ci d'une bande d'un rouge testacé sur un fond flave. Ventre noir. Cuisses en partie noires.*

L'exemplaire unique d'après lequel a été faite cette description a tant d'analogie avec les *A. hamata* et *striata*, qu'il semble n'être qu'une nouvelle preuve des variations nombreuses que peut subir le dessin de la robe chez les insectes de cette tribu.

La bordure basilaire a cinq dents, mais les externes sont moins fortement colorées, moins prononcées, par suite d'une moins grande abondance de la matière noire; elles se détachent davantage par là des juxta-médiaires que dans l'*A. hamata*, et semblent montrer une modification intermédiaire entre la forme qu'elles ont chez celle-ci et celle qu'elles affectent chez l'*A. striata.* La dent antéscutellaire s'est transformée en une bande plus large que la bordure suturale des élytres, servant de pied à une tache presque en forme de coupe, presque égale en largeur à l'échancrure, couvrant du quart aux trois cinquièmes

de la longueur, un peu anguleusement avancée à son bord antérieur, rétrécie de ses angles latéraux à la partie antérieure du pédicule. Cette tache dont on retrouve souvent la forme chez les Cydonies, est-elle ici à son état normal? n'est-elle que le produit de la transformation des deux taches punctiformes qui se montrent dans le dessin ordinaire des deux précédentes? La partie anguleusement avancée de son bord antérieur laisse à ce sujet des doutes, qu'affaiblissent cependant l'identité de patrie et les rapports frappants qui semblent la rattacher à l'*A. striata*. Les élytres ont le même dessin, seulement la bande noire très-obliquement coupée en devant, arrive jusqu'à la base et se prolonge un peu moins en arrière; le ventre est noir; les pieds colorés comme chez la ♀ de cette même espèce.

PATRIE : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Vraisemblablement à ce genre se rapporte l'espèce suivante :

Coccinella univittata; HOPE. *Subhémisphérique. Prothorax jaune, paré d'une bordure basilaire noire, unie à deux points discaux confondus avec elle. Elytres d'un rouge jaune, parées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci, passant sur le calus, et prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur.*

Coccinella univittata, HOPE, *in* GRAY'S, Zoolog. Miscell. p. 31.

Long. $0^m,0036$ (1 2/3^l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2^l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* jaune ou d'un jaune testacé. *Prothorax* jaune ou d'un jaune testacé, paré d'une bordure basilaire noire, couvrant sur les côtés les deux cinquièmes postérieurs de la longueur, liée, à deux points discaux confondus avec elle. Cette bordure presque quadrilobée en devant : les lobes intermédiaires, représentant les points du disque, séparés par la ligne médiane et avancés jusqu'au quart antérieur. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un rouge jaune, parées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale couvrant la tranche, et comme celle-ci rétrécie postérieurement, et chacune d'une ligne longitudinale, noires : cette ligne, naissant presque de la base,

passant sur le calus et prolongée sur le milieu de la largeur environ, jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur : repli bordé de noir. *Dessous du corps* noir : Epimères des médi et postpectus, d'un blanc flave. *Pieds* d'un roux flave : cuisses noires au moins en partie. Mésosternum faiblement échancré.

Patrie : le Népaul (Hope).

Obs. L'insecte décrit ou signalé par M. Hope paraît être une ♀. Probablement chez d'autres exemplaires, le prothorax doit montrer des variations moins avancées que celles que j'ai décrites.

Genre *Verania*, Veranie.

(*Verania*, nom mythologique.)

Caractères. *Corps* ovale. *Elytres* en ogive plus ou moins étroite postérieurement; extérieurement relevées en une tranche formant une gouttière assez étroite aux épaules, postérieurement affaiblie, et réduite au rebord vers l'angle apical.

Les insectes de cette coupe ont principalement pour patrie l'Afrique, la Nouvelle-Hollande et les Iles au sud ou sud-est de l'Asie.

1. **V. comma;** Casstroem. *Ovale; médiocrement convexe, d'un jaune testacé, en dessus. Prothorax paré d'une bordure basilaire à cinq dents et de deux points sur le disque, noirs. Elytres ornées d'une bordure suturale renflée après l'écusson, d'une bordure marginale dilatée des deux aux trois cinquièmes et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci extérieurement courbée en croc à sa naissance prolongée jusqu'aux sept huitièmes, égale au quart de la largeur.*

Coccinella comma, Casstroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. p. 20. pl. fig. 30. — *Id.* Édit. Gotting. p. 141. pl. 7. fig. 30. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p.1637. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 50. 11. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 285. pl. 56. fig. 12.— Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 157. 28. — Thunb. Coleopt. capens. *in* Mém. de l'Acad. de St-Pétersb. 1820. t. 7. p. 367.

Miscraspis sobrina, Dej. Catal. p. 459.

Micraspis vittata, Dej. Catal. p. 459. (en partie).

État normal. *Prothorax* d'un flave ou d'un jaune testacé, orné d'une bordure basilaire à cinq dents et de deux taches plus anté-

rieures et subponctiformes, noires : la bordure, à peine prolongée jusqu'à l'angle externe, vers lequel son côté extérieur se détache du bord latéral, graduellement plus développée de la dent médiaire à l'externe : celle-ci avancée au moins jusqu'à la moitié de la longueur : les taches subponctiformes, un peu obliques, obtriangulaires, situées, une, de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart à la moitié de la longueur. *Elytres* flaves, d'un flave roux ou d'un jaune testacé, parées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure suturale, ovalairement renflée de l'écusson à la moitié de la longueur, égalant dans la plus grande largeur de cet ovale le quart de la largeur, à peine une fois plus large que l'écusson à partir de la moitié, faiblement et graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle apical : la bordure marginale, couvrant la tranche et assez brusquement dilatée sur les élytres, vers les deux septièmes de la longueur, où elle égale souvent un cinquième, mais souvent moins de la largeur, souvent presque égale jusqu'aux trois cinquièmes, et graduellement rétrécie ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de la longueur, où elle est réduite à la tranche : la bande, naissant sur le calus, ou plutôt au côté interne du calus, sur lequel elle se courbe en dehors en forme de croc, longitudinalement prolongée en se courbant très-légèrement en dehors, jusqu'aux sept huitièmes de la longueur, vers le quart interne, d'une largeur presque uniforme, égale au moins au quart de la largeur, vers la moitié de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. Ordinairement les taches punctiformes sont isolées de la bordure ; mais parfois chacune d'elle se lie postérieurement à la dent médiaire, ou, par suite d'un développement plus grand de la matière colorante, elles s'unissent entre elles et aux trois dents médiaires ; quand au contraire la matière noire a été moins abondante, la bordure est plus ou moins incomplète et le dessin primitif est devenu plus ou moins méconnaissable. Quelquefois le prothorax ne montre que deux petites taches triangulaires noires, liées à la base, et quatre points de même couleur, disposés sur une rangée transversale. Dans ce cas, la dent médiaire s'est effacée ou n'est représentée que par un point très-petit, peu apparent, isolé du bord postérieur ; les taches triangulaires représentent les dents juxta-médiaires et les points externes de la rangée sont l'extrémité ou les vestiges des dents externes de la base qui ont disparu. En général ces dernières modifications ne se montrent qu'avec les variations par défaut du dessin des élytres.

Variations des Élytres.

Obs. Quelquefois la matière colorante a abondé, la bordure suturale est peu rétrécie après le renflement, et la bande s'est élargie au point de se lier ou à peu près à la dilatation marginale. D'autres fois, par un défaut de la matière noire, le renflement de la bordure suturale est moins développé; plus rarement il est peu marqué et même nul; et dans ce cas, la dilatation de la bordure marginale disparaît assez souvent, et même celle-ci est réduite, chez quelques individus, à ne couvrir que le rebord. Ces dernières modifications se montrent généralement avec l'état très-incomplet du dessin du prothorax.

Long. $0^m,0045$ à 0^m0051 (2 à 2 1/2 l). — Larg. $0^m,0033$ (2 1/4 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; superficiellement pointillé; d'un jaune testacé, en dessus. *Tête* unicolore (♂); marquée d'une tache noire, sur le front et sur l'épistome (♀). *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* peintes comme il a été dit: repli bordé de noir. *Dessous du corps* noir: épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* d'un roux flave: cuisses postérieures marquées d'une tache noire (♂), ou, toutes les cuisses en partie noires, et sur une étendue graduellement moins grande, des postérieures aux antérieures (♀).

Patrie: le Cap, port Natal, la Cafrerie (collect. Dejean, Dohrn, Hope; Muséum de Stockholm); Java (Chevrolat, Melly, Dejean).

Obs. Dans ses variations, même les plus éloignées de l'état normal, elle se distingue facilement de l'*A. striata*, par son corps ovale, moins convexe, en ogive à l'extrémité; par la teinte de ses élytres, et surtout par la largeur de la bande de celle-ci.

2. **V. lineata**; Casstroem. *Ovale; médiocrement convexe. Prothorax flave, paré d'une bordure basilaire et de deux points sur le disque, souvent liés à celle-ci, noirs. Elytres flaves ou d'un rouge testacé, ornées d'une bordure suturale dilatée vers le cinquième de la longueur, d'une bordure marginale étroite et chacune d'une bande longitudinale prolongée au-delà des trois quarts, ordinairement presque égale à la moitié de la largeur.*

Coccinella lineata, Casstroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. p. 21. pl. 1. fig 51. (♀). — *Id.* Édit. Gott. p. 141. pl. 7. fig. 51. (♀). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1657. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 50. 12. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 157. 25. — Thunb. Coleopt. capens. *in* Mém. de l'Acad. St-Pétersb. t. 7. p. 367.

Coccinella limbata, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 359. 24 (♂), (suivant le type conservé au Muséum de Copenhague).

Coccinella striata, Herbst, Naturs. t. 5. p. 273. 13. pl. 55. fig. 13. — Goldfuss, Enumer. Ins. p. 40. pl. fig. 2.

Coccinella vittata, Oliv. Entom. t. 6. p. 994. 9. pl. 5. fig. 60.

Micraspis vittata, Dej. Catal. p. 459 (en partie).

État normal. *Prothorax* flave, d'un flave rougeâtre, ou d'un rouge testacé pâle; paré d'une bordure basilaire et de deux points, noirs : la bordure, étendue jusqu'aux angles postérieurs, égale environ au tiers de la longueur au-devant de l'écusson, presque uniforme ou peu distinctement festonnée à son bord antérieur, graduellement et à peine plus développée du milieu au cinquième externe, curvilinéairement rétrécie à ses extrémités : les points, situés, un, de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* parées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et chacune d'une bande longitudinale, noires, sur un fonds d'un flave testacé, plus ordinairement d'un rouge testacé de nuance variable près de la bande, passant graduellement au flave ou au flave testacé près des bordures et surtout à la base, quelquefois entièrement d'un rouge testacé ou presque d'un rouge de chair : la bordure suturale, assez brusquement dilatée de l'écusson au cinquième de la longueur, plus large dans ce point où elle égale environ le cinquième de la largeur, graduellement rétrécie ensuite et plus sensiblement près de l'angle sutural : la bordure marginale, ne couvrant guère que le rebord de la tranche : la bande, naissant sur le calus, prolongée ordinairement jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur, faiblement arquée à son côté externe, parallèlement au bord extérieur, une fois au moins plus rapprochée de celui-ci que de la bordure suturale, presque droite au côté interne, souvent peu nettement limitée à celui-ci, offrant vers le tiers sa plus grande largeur, égale dans ce point aux deux cinquièmes ou à la moitié de la largeur, graduellement et faiblement rétrécie ensuite, très-obtuse à son extrémité.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches punctiformes sont parfois isolées de la bordure; mais souvent elles se lient à elle. Quand la matière noire s'est étendue elles s'unissent entre elles et à la bordure qui a pris plus de développement : celle-ci, présente alors, sur sa partie médiaire, un avancement formé de l'union des points dis-

caux aux trois dents intermédiaires de la base, prolongé jusqu'au sixième antérieur. Le plus souvent néanmoins ces diverses unions permettent de reconnaître le dessin normal.

Variations des Élytres.

Obs. Les parties noires des élytres subissent aussi des variations. Parfois la bordure suturale graduellement élargie jusqu'au cinquième de la longueur, égale à peine dans ce point le septième de la largeur ; d'autres fois au contraire elle se dilate brusquement à partir de la base et couvre dans sa plus grande largeur, le quart environ de chaque élytre. La bordure marginale, souvent réduite au rebord de la gouttière, empiète un peu d'autres fois sur celle-ci. La bande varie du quart aux trois cinquièmes de la largeur, et son extrémité ordinairement prolongée jusqu'aux cinq sixièmes s'étend parfois un peu plus ou d'autres fois ne dépasse pas les trois quarts ; quand elle a un grand développement, parfois elle se lie par son angle antéro-interne à l'angle antéro-externe de la bordure suturale, vers le point de la dilatation la plus considérable de celle-ci (l'exemplaire typique de Fabricius présente un exemple de cette variation).

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0036$($1\ 2/3^l$).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; densement pointillé ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un roux flave ou testacé (♂) ; marquée de deux taches noires, l'une sur le front, l'autre, sur l'épistome (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit : repli souvent à peine bordé de noir. *Dessous du corps* noir, parfois brun sur le ventre, avec les côtés d'un testacé brunâtre : épimères des médi et postpectus d'un flave roussâtre. *Pieds* d'un roux testacé, avec les cuisses postérieures seulement marquées d'une tache noire (♂) ; ou avec toutes les cuisses en partie noires et sur une étendue graduellement moins considérable des postérieures aux antérieures (♀).

Patrie : le cap de Bonne Espérance (Muséum de Copenhague, *type* décrit par Fabricius) ; Java (collect. Dejean, Westermann, etc.) ; Australie (Doué).

3. **V. frenata**; Erichson. *Ovale ; médiocrement convexe. Prothorax paré d'une bordure basilaire noire, quadrilobée, couvrant souvent plus de la moitié de la longueur ; d'un flave testacé en devant. Elytres d'un jaune testacé, parées d'une bordure suturale graduellement dilatée dans son milieu, d'une bordure marginale couvrant à peine la*

gouttière et d'une bande longitudinale, noires : celle-ci égale au moins au quart de la largeur, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, coudée à angle droit au côté interne à son extrémité antérieure, extérieurement courbée en croc à son extrémité postérieure.

Coccinella frenata, Erichs. Beytr. zur Insecten-Fauna v. Vandiemensland *in* Wiegm. Arch. t. 8. p. 239. 195.

Chilomenes liturata, Mac-Leay, inéd. Dej. Catal. p. 459. (*T*).

État normal. *Prothorax* flave, d'un flave roussâtre, d'un flave ou jaune testacé; paré d'une bordure basilaire noire et de deux taches punctiformes de même couleur, liées à celle-ci par leur partie postérieure : la bordure, presque uniforme, prolongée jusqu'aux angles postérieurs où elle se détache du bord latéral, égale environ au tiers de la longueur au-devant de l'écusson, et presque à la moitié au cinquième externe : les taches punctiformes, placées, une, de chaque côté et assez près de la ligne médiane, postérieurement liées ou presque confondues avec la bordure basilaire. *Elytres* flaves, d'un flave rougeâtre, d'un flave ou jaune testacé ou d'un rouge flave ou testacé, parées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et chacune d'une bande longitudinale courbée ou coudée en sens contraire à ses extrémités, noires : la bordure suturale, graduellement dilatée de la base au milieu de la longueur, égale dans ce point au quart de la largeur et progressivement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle apical : la bordure suturale, couvrant la gouttière et graduellement moins étroite en approchant de l'angle sutural : la bande, naissant sur le calus, longitudinalement prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes environ de la longueur, d'une largeur à peu près uniforme, égale au quart ou un peu plus de la largeur vers la moitié de la longueur, de moitié plus voisine du bord externe que de la suture, un peu avancée en forme de dent à son angle antéro-externe, coudée à angle droit à son extrémité antérieure jusqu'au quart interne de la largeur, extérieurement courbée en forme de croc ou de hameçon à son extrémité postérieure, figurant ainsi sur l'élytre droite une sorte de Z très-allongé.

Variations du Prothorax.

Obs. Dans l'état normal, les taches punctiformes quoique liées à la bordure, permettent de concevoir leur isolement, et, dans tous les cas, laissent reconnaître les deux points noirs qu'on observe chez la plupart des autres espèces de ce genre ;

mais quand la matière noire a pris plus de développement, les liens qui les unissent à la bordure deviennent plus intimes : celle-ci, paraît alors quadrilobée en devant et ses extrémités latérales s'étendent jusqu'aux bords latéraux dont elles étaient détachées; les lobes intermédiaires sont d'abord profondément divisés; mais quand la matière noire s'est montrée en excès plus considérable, la bordure s'avance jusque près du bord antérieur qui reste seul d'un flave de nuance variable, et les lobes sont à peu près égaux et très-affaiblis.

Variations des Élytres.

Obs. Les parties noires des élytres subissent aussi des variations. Parfois la bordure suturale égale à peine le septième de la largeur dans sa partie la moins étroite, d'autres fois elle en a un peu plus du quart; la bordure marginale dépasse quelquefois les limites de la tranche ou souvent n'en couvre que le rebord; la bande se ressent aussi de ces variations, qui coïncident en général avec celles du prothorax.

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; d'un jaune ou flave testacé brillant, en dessus. *Tête* unicolore (♂); presque entièrement noire sur le labre, et marquée d'une grosse tache également noire, sur l'épistome et le front (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit : repli étroitement bordé de noir. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* d'un roux flave : cuisses noires (♀); les antérieures en grande partie et parfois entièrement, les intermédiaires plus ou moins brièvement, d'un roux flave (♂).

Patrie : nouvelle Hollande (collect. Dejean, Melly); van Diemen (Erichson); Australie (Muséum de Paris, etc.).

4. **V. trivittata**; Reiche. *Ovale; médiocrement convexe; d'un flave roussâtre ou testacé, en dessus. Prothorax paré d'une bordure basilaire noire bidentée, couvrant la moitié médiaire au moins de la base et de quatre taches subpunctiformes en rangée transversale. Elytres ornées d'une bordure suturale ovalairement renflée sur les trois cinquièmes antérieurs, étroite postérieurement, et chacune d'une bande naissant sur le calus, égale aux deux cinquièmes de la largeur, longitudinalement prolongée jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur, terminée extérieurement en forme de hameçon.*

Micraspis trivittata, Reiche, Voy. en Abyssin., par MM. Ferret et Galinier. Mss.

Long. 0^m,0058 (2 3/5 l) — Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps ovale ; médiocrement convexe; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* d'un flave roussâtre ou testacé ; marquée à la partie antérieure de l'épistome d'une bordure noire, paraissant formée de deux taches punctiformes unies ; notées d'une bordure de même couleur, à la base du labre. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* d'un flave roussâtre ou testacé ; paré d'une bordure basilaire noire, couvrant la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la base, bidentée vers ses extrémités, prolongée en forme de bordure très-étroite jusqu'aux angles postérieurs et sur le rebord d'une partie du bord latéral ; noté d'une très-petite tache noire ou trait court au-devant de la partie antéscutellaire de la bordure ; orné de quatre taches subpunctiformes également noires, disposées en rangée transversale : les intermédiaires, subarrondies, situées, une, de chaque côté et très-près de la ligne médiane, du sixième aux trois cinquièmes de la longueur, presque liées ou liées chacune à la dent de la bordure qui leur correspond : les latérales, allongées, occupant la moitié médiaire de la longueur, à peu près dans la direction de l'angle antérieur, au sixième de la base. *Ecusson* noir. *Elytres* médiocrement convexes ; extérieurement relevées en rebord, ou en gouttière étroite; d'un flave roussâtre ou testacé ; à rebord obscur ; parées d'une bordure suturale et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure, naissant à l'écusson, renflée en ellipse ou en ovale très-allongé sur les trois premiers cinquièmes de la longueur, égale environ au quart de la largeur dans leur point le plus large, vers les deux cinquièmes de la longueur, presque uniformément étroite des trois cinquièmes à l'angle sutural : la bande, naissant sur le calus, mais avancée en se rétrécissant jusqu'à la base, couvrant en devant les troisième, quatrième et cinquièmes de la largeur, longitudinalement prolongée jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur, dans la direction de l'angle sutural, c'est-à-dire en s'éloignant graduellement un peu du bord externe, graduellement et faiblement rétrécie d'avant en arrière jusqu'aux trois quarts de la longueur, extérieurement dilatée ou comme liée à un appendice, en forme de hameçon à son extrémité, *Dessous du corps* noir : antépectus, épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* : cuisses noires : jambes et tarses d'un flave roussâtre.

PATRIE : l'Abyssinie (collect. Reiche, *type*).

Obs. J'ai décrit, tel qu'il est, l'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux ; mais il serait possible que le prothorax se montrât paré chez d'autres d'une bordure basilaire à cinq dents : la petite tache isolée au-devant de la partie médiaire, doit parfois former une dent antéscutellaire, et les taches externes semblent composées chacune de l'union de deux taches subpunctiformes, dont la postérieure peut constituer une dent basilaire externe, quand la bordure a acquis un développement plus grand.

5. **V. strigula**; BOISDUVAL. *Ovale; médiocrement convexe; d'un roux testacé, en dessus. Prothorax paré de deux taches triangulaires noires, liées souvent entre elles et formant sur la moitié médiaire de la base une bordure bidentée, et de quatre points noirs, disposés en rangée transversalement arquée, et parfois indistincts. Elytres ornées d'une bordure suturale égale à l'écusson, d'une bordure marginale étroite et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci prolongée du calus aux cinq sixièmes de la longueur, à peine égale au huitième de la largeur.*

Coccinella strigula, BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol. p. 601. 19. pl. 8. fig. 27 (suivant le type conservé au Muséum de Paris).

Micraspis oblita, LATREILLE, inéd. DEJ. Catal. p. 459. (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un roux flave ou testacé; paré de deux taches triangulaires, liées à la base chacune vers l'un des points de celle-ci intermédiaire entre le milieu et l'angle postérieur, souvent unies entre elles et constituant une bordure basilaire bidentée, très-étroite au-devant de l'écusson et à ses extrémités, couvrant les deux tiers médiaires de la base; marqué de quatre points noirs, disposés en rangée transversalement arquée : les intermédiaires, placés, un, de chaque côté et près de la ligne médiane, vers les deux cinquièmes de la longueur : les externes, près du bord externe, vers les deux tiers de la longueur. *Elytres* d'un roux flave ou testacé, ornées d'une bordure suturale égale, de la largeur de l'écusson, d'une bordure externe couvrant la tranche, et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci, naissant sur le calus ou parfois avancée presque jusqu'à la base, uniformément égale au huitième ou au dixième de la largeur de l'élytre, vers la moitié de la longueur, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes, dans la direction de l'angle sutural.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches basilaires du prothorax au lieu de se lier ensemble, se montrent isolées l'une de l'autre. La bordure externe est réduite parfois au rebord et même peu apparente. Les points noirs, surtout les externes, sont parfois peu apparents, ces points externes semblent les représentants de la dent basilaire externe que montrent plusieurs autres espèces, mais qui paraît ne se développer jamais complète chez celle-ci.

Long. 0^m,0045 (2^l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2^l).

Corps ovale; assez médiocrement convexe; pointillé; d'un roux testacé luisant ou brillant, en dessus. _Tête_ unicolore (♂); noircie de deux taches, l'une sur le labre, l'autre sur le front (♀). _Antennes_ et _Palpes_ d'un roux flave. _Prothorax_ peint comme il a été dit. _Ecusson_ noir. _Elytres_ peintes comme il a été dit. _Dessous du corps_ noir ou d'un brun noir : épimères des médi et postpectus, flaves. _Pieds_ d'un roux testacé livide : cuisses noires, en partie (♂), ou presque en totalité (♀).

PATRIE : nouvelle Hollande (collect. Chevrolat, Dupont; Muséum de Paris, _type_).

6. V. striola; SCHOENHERR. ***Ovale; médiocrement convexe; d'un roux testacé, en dessus. Prothorax paré sur les trois cinquièmes médiaires de la base d'une bordure bidentée et de deux points sur le disque, noirs. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale plus étroite, et chacune de deux lignes, noires et courtes, paraissant chacune les extrémités d'une bande dirigée du calus jusque près de l'angle sutural et interrompue dans ses trois cinquièmes médiaires.***

Coccinella lineola, FABR. Syst. Ent. p. 79. 5. — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 94. 6. — *Id.* Mant. Ins. t. 1. p. 53. 9. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 1. p. 268. 12. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 359. 17 (suivant l'exemplaire typique conservé dans la collection de Banks). — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1646. 57. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 51. 15. pl. 243. fig. 6. — *Id.* Entom. t. 6. p. 995. 10. pl. 3. fig. 33. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 287. 35. — BOISDUV. Voy. de l'Astrol. p. 605. 26.

Coccinella striola, SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 156. 17.

ÉTAT NORMAL. _Prothorax_ d'un roux testacé, marqué de quatre taches noires : deux, triangulaires, situées chacune vers l'un des points intermédiaires entre l'angle postérieur et le milieu de la base,

liées entre elles et constituant sur les trois cinquièmes médiaires de la base une bordure bidentée vers ses extrémités : deux, punctiformes, situées, une, de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* d'un roux testacé ou d'un roux fauve, ornées d'une bordure suturale de la largeur de l'écusson, d'une bordure marginale étroite et chacune de deux lignes ou traits, noirs : l'antérieure de ces lignes, prolongée du calus jusqu'au quart à peu près de la longueur; la postérieure, des trois quarts ou environ, jusque près de l'angle sutural : ces deux lignes représentant les extrémités d'une bande étroite partant du calus, prolongée jusque près de l'angle apical parallèlement au bord externe, et interrompue dans sa moitié ou ses trois cinquièmes médiaires.

Long 0^m,0056 (2 1/2^l). — Larg. 0^m,0045 (2^l).

Corps ovale; assez médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Prothorax* peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* peintes comme il a été dit. *Dessous du corps noir* : épimères du médipectus, flaves. *Pieds* d'un roux testacé livide : cuisses en partie noires, et sur une étendue moins grande des postérieures aux antérieures.

Patrie : la nouvelle Hollande (collect. Banks, *type* décrit par Fabricius).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la précédente et semblerait presque n'en être qu'une variété, chez laquelle la bande des élytres serait interrompue dans son milieu; cependant dans la *V. striola* cette bande paraît un peu plus longuement prolongée que chez la *V. strigula;* n'ayant pas eu en même temps les individus sous les yeux pour les comparer, il me serait difficile d'émettre à cet égard une opinion positive.

7. **V. uniramosa;** Hope. *Ovale; médiocrement convexe; d'un flave testacé en dessus. Elytres parées d'une bordure suturale étroite, d'une bordure basilaire et chacune d'une ligne ou bande longitudinale, noires : celle-ci naissant du calus, prolongée jusqu'aux trois quarts, émettant au côté interne un rameau terminé aux trois septièmes de la longueur et au milieu de la largeur.*

Coccinella uniramosa, Hope, in Gray's, Zoolog. Miscell. p. 31.

Long. 0m,0059 (2 2/3 l). — Larg. 0m,0050 (2 1/4 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; d'un jaune testacé ou d'un roux flave, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* sans taches, ou n'offrant que des taches nébuleusement indiquées. *Ecusson* obscur. *Elytres* parées d'une bordure suturale étroite, d'une bordure basilaire moins étroite au-devant du calus, et chacune d'une ligne ou bande longitudinale, noires : celle-ci, naissant du calus, prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur, en se rétrécissant graduellement et se rapprochant légèrement du bord externe, émettant, à partir du cinquième de la longueur, un rameau obliquement dirigé en dedans jusqu'aux trois septièmes de la longueur, terminé au milieu de la largeur. *Dessous du corps* d'un fauve jaune, plus pâle sur les côtés : épimères du médipectus, d'un blanc flave. *Pieds* d'un flave roussâtre.

PATRIE : le Népaul (Muséum britannique, *type* donné par M. Hope).

8. **V. discolor**; FABRICIUS. *Ovale; médiocrement convexe. Prothorax d'un roux flave, parfois marqué de sept taches punctiformes noires : trois, basilaires : quatre, en rangée transversale : les latérales de celles-ci, souvent nulles ou peu apparentes : les basilaires, parfois confondues avec les discales, et formant une bordure noire avancée dans sa moitié médiane jusque près du bord antérieur. Elytres rousses, ornées d'une bordure suturale assez étroite et d'une bordure marginale ne couvrant que le rebord : les bordures parfois nulles. Ventre noir, à côtés d'un jaune roux.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave roussâtre ou d'un roux flave, paré de sept taches subpunctiformes noires ou nébuleuses : trois, basilaires : l'intermédiaire, antéscutellaire, petite, en général, simplement nébuleuse ou obscure : les latérales, triangulaires, les moins petites et habituellement les plus foncées, liées à la base, chacune vers le quart externe : quatre, formant une rangée transversale plus antérieure : les intermédiaires, punctiformes, situées, une, de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart à la moitié de la longueur, généralement bien marquées : les latérales, punctiformes, le plus souvent nébuleuses ou peu apparentes, placées chacune près du bord externe, vers les trois cinquièmes ou deux

tiers de la longueur. *Élytres* d'un roux foncé, rousses ou d'un roux testacé, plus rarement d'un jaune testacé ou d'un testacé livide, sans taches, parées d'une bordure suturale, et d'une bordure externe, noires : la bordure suturale, à peine plus large en devant que la base de l'écusson, graduellement et très-faiblement moins étroite jusque vers les deux cinquièmes ou trois septièmes, et rétrécie, ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure externe, très-étroite, ne couvrant que le rebord de la tranche, et celui de la base, jusqu'à l'écusson.

Variations du Prothorax.

α. Taches latérales indistinctes, ainsi que souvent l'antéscutellaire.

β. Semblable à la précédente, mais taches basilaires liées ensemble.

Coccinella fimbriata, Goldfuss, Enum. p. 39. pl. fig. 1.
Coccinella cincta, Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 602. 21.
Micraspis cincta, Dej. Catal. p. 459. (*T*).

Obs. Les taches basilaires, en s'unissant, forment d'abord sur la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la base une bordure très-étroite au-devant de l'écusson, graduellement développée jusqu'à l'angle antérieur de ces taches ; mais quand la matière noire a abondé, cette bordure est moins étroite, moins profondément échancrée en arc rentrant au-devant de l'écusson.

γ. Quelquefois les deux taches antérieures intermédiaires sont liées ou presque liées soit entre elles, soit chacune à l'antéscutellaire, et les taches punctiformes latérales sont encore distinctes ; à cette variété se rapportent, suivant Goldfuss, les descriptions suivantes :

Coccinella fimbriata, Castroem, Nov. Ins. Spec. p. 11. pl. fig. 14 ? et édit. Gott. p. 132. pl. 7. fig. 14 ? — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1645. 53 ? — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 49. 6. ? — Herbst, Naturs. t. 5. p. 271. 10. pl. 55. fig. 10 ? — Thunb. Coleopt. capens. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7. p. 364 ?

Obs. La description et la figure données par Castroem ou Thunberg sont si imparfaites, qu'il serait difficile de dire si la citation est exacte ; peut-être, suivant l'opinion de Dejean, la *Cocc. fimbriata* est-elle la même que l'*Œnopia cinctella*.

δ. D'autres fois la matière colorante noire donne à la bordure basilaire plus de développement ; elle se lie aux deux taches antérieures intermédiaires, en laissant entre celles-ci une séparation plus ou moins étroite.

Coccinella discolor, Fabr. Suppl. p. 77. 7-8 (suivant le type existant au Muséum de Copenhague). — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 358. 11. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 152. 8. — Peaty, Observ. p. 27.

ε. Enfin, chez quelques individus, la séparation longitudinale existante entre les taches intermédiaires de la rangée antérieure disparaît ; la bordure basilaire qui était restée jusque là plus ou moins isolée de l'angle externe,

envahit la base jusqu'à celui-ci, couvre la partie postérieure des bords latéraux, perd sa forme quadrilobée en devant, constitue une bordure basilaire égale sur les côtés aux deux cinquièmes au moins de la longueur, avancée à angle droit dans sa partie médiaire sur une largeur à peu près égale au bord postérieur de l'échancrure, ne laissant entre elle et le bord antérieur qu'une bordure flave plus ou moins étroite, liée de chaque côté à une tache de même couleur, presque en carré large.

Obs. Dans ces diverses transformations, le prothorax qui est ordinairement d'un roux flave dans les premières variétés, passe au flave dans les dernières, comme si la matière noire absorbait les parties plus foncées de la couleur qui faisait de prime abord la base de son fonds; les taches latérales noires de la rangée disparaissant également.

ζ. Quand la matière noire a fait défaut, le prothorax est unicolore ou ne montre que d'une manière nébuleuse les taches basilaires et les intermédiaires antérieures.

Variations des Elytres.

Obs. Parfois les bordures suturales et externes sont nulles ou réduites au rebord; quelquefois l'une ou l'autre seulement est plus ou moins apparente. L'exemplaire typique de Fabricius est dans ce dernier cas : la bordure suturale est peu distincte et l'externe assez apparente. La teinte des élytres tire ordinairement alors davantage sur le jaune, il faut rapporter à cette variété et peut-être aussi à quelques-unes des précédentes la *Coccinella bipartita*, Perox, inéd.

Dans les variations du dessus du corps, par défaut de matière colorante, la poitrine et le ventre présentent aussi des différences qui augmentent les difficultés de l'étude de cette espèce. Ainsi, parfois une partie ou la totalité du médipectus et des postépisternums se montrent aussi d'un roux flave, et la région noire au lieu de couvrir la majeure partie médiaire des trois ou quatre premiers arceaux du ventre est réduite aux deux antérieurs ou même au premier; plus rarement le ventre se montre entièrement d'un roux jaune ou d'un jaune roussâtre.

Long. 0m,0039 à 0m,0045 (1 3/4 à 2l). — Larg. 0m,0027 à 0m,0033 (1 1/4 à 1/2l).

Corps ovale; convexe; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* flave, d'un flave testacé, ou rousse (♂); marquée d'une tache noire ou obscure, obtriangulaire, sur l'épistome et une partie du front (♀). *Antennes* et *Palpes* testacés. *Prothorax* assez étroitement et faiblement relevé en rebord sur les côtés; convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et au moins sur les trois cinquièmes longitudinalement médiaires du ventre, ou quelquefois seulement du premier et d'une partie du second arceau, roux ou d'un jaune roux sur l'antépectus, les côtés et la partie pos-

térieure du ventre : épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* roux ou d'un jaune roux.

Patrie : les Indes (Muséum de Copenhague, *type* décrit par Fabricius, etc.); Tanquebar (Westermann, etc.); Java (Dejean, etc.); Coupang (Muséum de Paris); la Chine (Westermann); les îles Philippines (Chevrolat); la Nouvelle-Hollande (Muséum de Paris).

Obs. Trompé sans doute par la description de Fabricius, qui avait sous les yeux un individu dont les élytres n'avait point de bordure suturale noire, Dejean regardait la *C. discolor* de cet auteur comme étant sa *C. cincta;* l'entomologiste parisien avait cependant reçu de Schoenherr, et sous son véritable nom, un exemplaire de cette espèce.

9. **V. afflicta.** *Brièvement ovale. Prothorax flave, paré sur les trois cinquièmes médiaires de sa base d'une bordure noire et de deux taches subpunctiformes placées sur son disque près de la ligne médiane : ces taches parfois liées et confondues avec la bordure. Elytres d'un noir brillant, sans taches.*

Coccinella nigrita, Dej. Catal. p. 458. (*T*).

État normal. *Prothorax* jaune ou d'un jaune orangé; paré sur les trois cinquièmes médiaires de sa base d'une bordure noire, d'un développement uniforme, rectiligne à son bord latéral, égale dans ce point aux deux cinquièmes de la longueur; noté sur son disque de deux taches également noires, obtriangulaires ou subpunctiformes, presque contiguës chacune à la ligne médiane, du cinquième aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* entièrement d'un noir brillant.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches punctiformes s'unissent parfois entre elles et à la bordure basilaire, de manière à constituer avec celle-ci une tache noire, couvrant les trois cinquièmes ou presque les deux tiers de la base, rétrécie à angle droit aux trois cinquièmes de la longueur, offrant dans cette partie les deux cinquièmes de la largeur, parallèlement avancée jusque près du bord antérieur, dont elle reste séparée par une bordure flave étroite.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0026$ (1 1/8 l).

Corps très-brièvement ovale; assez médiocrement convexe; superficiellement pointillé. *Tête* jaune ou d'un jaune flave (♂); marquée

sur le labre et sur le front d'une tache noire (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un noir brillant, sans taches. *Dessous du corps* noir : épimères du médipectus, flaves. *Pieds*, jambes et tarses flaves ou d'un flave rougeâtre : toutes les cuisses noires dans leur majeure partie basilaire (♀) : cuisses antérieures entièrement jaunes, les suivantes noires sur une étendue plus restreinte (♂).

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Dejean, etc.); Java (Westermann); Sumatra (Muséum de Copenhague).

Obs. Dejean la regardait à tort comme étant la *C. nigrita*, Fabr.

Peut-être faut-il rapporter à cette coupe l'espèce suivante :

Coccinella crux; Casstroem. *Ovale ; médiocrement convexe ; jaune ou d'un jaune testacé, en dessus. Prothorax paré d'une bordure couvrant les trois cinquièmes médiaires de sa base et d'une tache cordiforme vers le tiers de la ligne médiane, noires. Elytres ornées d'une bordure suturale croisée un peu avant le milieu par une bande courte formée de deux points unis, et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci prolongée du calus aux cinq sixièmes de la longueur.*

Coccinella crux, Casstroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. Acad. p. 20. fig. 29. — *Id.* Édit. Gott. p. 140. pl. 7. fig. 29. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1657. 113. — Oliv. Encyc. Méth. t. 6. p. 51. 13. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 284. 27. pl. 56. fig. 11. — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 157. 27. — Thunb. Coleopt. capens. *in* Mém. de l'Acad. de St-Pétersb. (1820). t. 7. p. 367.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé, jaune ou d'un jaune testacé, en dessus. *Prothorax* paré sur la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de sa base d'une bordure noire graduellement plus développée à ses extrémités ; noté sur la ligne médiane et vers le tiers de la longueur de celle-ci d'une tache cordiforme, formée vraisemblablement par l'union de deux taches discales. *Elytres* ornées d'une bordure suturale, brièvement croisée un peu avant son milieu, et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure, paraissant égale à l'écusson, liée un peu avant le milieu de sa longueur à un point situé sur chaque élytre : ceux-ci, formant ainsi une croix égale

au cinquième ou un peu plus de la largeur : la bande, naissant du calus, prolongée parallèlement au bord externe jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de la longueur. *Dessous du corps*, noir. *Pieds* d'un flave roussâtre : cuisses en partie noires.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (Castroem, Thunberg).

HUITIÈME BRANCHE.

LES CŒLOPHORAIRES.

Caractères. Antennes très-sensiblement plus longues que la largeur du front. *Prothorax* profondément échancré en devant; creusé vers l'angle antéro-interne de son repli, d'une fossette généralement subarrondie, couvrant ordinairement plus de la moitié de la largeur de ce repli. *Elytres* au moins d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax. *Mésosternum* en général assez profondément échancré. *Plaques abdominales* irrégulières, arquées au côté interne et prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

GENRES.

- Epistome
  - échancré presque en demi-cercle, aussi avancé sur les côtés que le labre dont il voile les bords latéraux. Fossette prothoracique n'atteignant pas le bord extérieur du repli . . . . *Synia.*
  - bidenté ou à peine échancré, laissant à découvert les côtés du labre.
    - Antennes à massue grêle et allongée. Écusson subsinueux sur les côtés.
      - Élytres sans fossettes marquées sur leur repli; à tranche assez large et sensiblement concave. . . . . *Lemnia.*
      - Élytres creusées sur leur repli de fossettes plus ou moins prononcées. Prothorax légèrement échancré au côté externe des angles de devant.
        - Corps orbiculaire. Tranche assez large . . . . *Artemis.*
        - Corps moins large que long, à tranche assez étroite . . . . *Cœlophora.*
    - Antennes assez courtes; à massue obtriangulaire ou subfusiforme.
      - Fossette prothoracique atteignant le bord extérieur du repli . . *Procula.*
      - Fossette prothoracique n'atteignant pas le bord extérieur du repli.
        - Repli des élytres creusé de fossettes profondes . . . . *Dysis.*
        - Repli des élytres non creusé de fossettes.
          - Fossette prothoracique prolongée sur toute la longueur du repli . . . . *Bura.*
          - Fossette prothoracique subarrondie, non prolongée sur la longueur du repli . . . . *Œnopia.*

Genre *Synia*, Synie.

(*Synia*, nom mythologique.)

Caractères. *Epistome* échancré presque en demi-cercle ; offrant ses dents ou ongles antérieurs aussi avancés à peu près que l'épistome, dont il voile les bords latéraux. *Antennes* à massue assez courte, obtriangulaire ; à articles courts : le dernier, obliquement tronqué. *Prothorax* arqué et à peine rebordé latéralement ; peu ou point subsinueux au côté externe des angles de devant ; médiocrement arqué en arrière, à la base ; convexe ; à fossette ou repli n'atteignant pas le bord externe. *Ecusson* moins long que large, subsinueux sur les côtés, et terminé en pointe. *Elytres* arrondies postérieurement ; à tranche déclive, légèrement en gouttière, peu prononcée, munie d'un rebord aplati ; marquées de fossettes sur leur repli. *Corps* subhémisphérique ou très-brièvement ovale ; très-convexe.

1. **S. melanaria.** *Subhémisphérique ; d'un noir luisant en dessus : labre, bord de l'épistome, des yeux et des angles de devant du prothorax, d'un roux testacé.*

Long. 0^m,0062 (2 2/3^l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2^l.)

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* noire, parée d'une bordure d'un roux livide ou testacé, très-étroite au côté interne des yeux, moins étroite au bord antérieur de l'épistome : celui-ci échancré en demi-cercle. Labre d'un roux testacé. *Prothorax* à peine rebordé sur les côtés ; tronqué au-devant de l'écusson ; noir, paré à partir de la sinuosité postoculaire jusqu'à la moitié de la longueur des côtés, d'une bordure étroite d'un blanc roussâtre ou d'un roux livide. *Ecusson* noir. *Elytres* munies d'un rebord aplati ; à tranche peu ou médiocrement développée, déclive et légèrement concave ; d'un noir sans taches : repli noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé, souvent avec l'antépectus obscur ou noirâtre, parfois entièrement d'un roux jaune.

Patrie : les Indes orientales (collect. Germar et Schaum, Muséum de Paris, Trobert).

Obs. Elle a le port des Cœlophores, dont elle s'éloigne par son épistome et surtout par ses antennes.

2. **S. melanopepla.** *Subhémisphérique ou très-brièvement ovale. Prothorax d'un jaune pâle sur les côtés, noir sur son tiers médiaire. Elytres d'un noir brillant, sans taches.*

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0074$ (3 à 3 1/3 l). — Larg. $0^m,0059$ (2 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune pâle. *Prothorax* arqué et à peine rebordé sur les côtés; tronqué ou émoussé au-devant de l'écusson; d'un jaune pâle sur les côtés, noir environ sur le tiers longitudinalement médiaire : cette partie noire rétrécie, d'arrière en avant, environ jusque vers le tiers postérieur de la longueur, un peu moins large ensuite que le bord postérieur de l'échancrure, écointée ou obliquement coupée à ses angles antérieurs. *Ecusson* noir. *Elytres* munies d'un rebord aplati; à tranche médiocre ou peu prononcée, un peu moins déclive et légèrement concave; noires, sans taches. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune pâle ou d'un flave roussâtre.

Patrie : les Indes orientales (Muséum de Paris, Westermann).

Genre *Lemnia*, Lemnie.

(*Lemnia*, nom mythologique.)

Caractères. *Epistome* bidenté. *Antennes* à massue allongée, à peine moins grêle que les articles précédents : les neuvième et onzième au moins plus longs que larges : celui-ci, émoussé ou subarrondi. *Prothorax* plus ou moins arqué et à peine rebordé latéralement; peu ou point sensiblement coupé ou peu échancré au côté externe des angles de devant; médiocrement arqué en arrière et parfois émoussé au-devant de l'écusson, à la base. *Ecusson* moins long que large; subsinueux sur les côtés, et terminé en pointe. *Elytres* arrondies postérieurement; convexes, à tranche assez large et sensiblement en gouttière; sans fossettes marquées sur leur repli. *Corps* subhémisphérique ou assez brièvement ovale, et, dans ce cas, peu fortement convexe.

A. Corps ovale; médiocrement convexe. Prothorax à peu près aussi long sur les côtés qu'au milieu (G. *Vola*).

1. **L. dissecta.** *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, rétrécie dans son milieu. Elytres d'un jaune roussâtre ou testacé, parées d'une bordure suturale et de trois bandes, liées à la bordure suturale, extérieurement étendues jusqu'aux quatre cinquièmes, noires : l'antérieure, obliquement prolongée jusqu'au calus presque triangulairement élargie dans sa seconde moitié, enclosant près de l'écusson une tache ovale : la deuxième, aux deux tiers, orbiculairement renflée dans sa moitié externe : la troisième, apicale, sublinéaire.*

Cheilomenes dissecta, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune ou d'un flave roussâtre, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie en demi-cercle des trois septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur, ordinairement comme si un point noir se trouvait lié à la partie discale, égale vers les deux tiers de la longueur au douzième environ de la largeur et couvrant le huitième externe de la base. *Elytres* d'un jaune testacé ou légèrement roussâtre, d'un roux flave ou d'un flave roussâtre, parées d'une bordure suturale et chacune de trois sortes de bandes, noires : la première de celles-ci, liée à la bordure suturale vers le tiers de la longueur, prolongée à peu près dans la direction de l'angle huméral, dilatée à partir des deux cinquièmes de la largeur en une tache presque bilobée extérieurement, ou presque en triangle dont la base regarderait l'épaule, couvrant le calus de son angle basilaire antérieur, et parfois prolongée jusqu'à la base vers la moitié de celle-ci, prolongée à son angle basilaire externe ou si l'on veut à son lobe postérieur, jusqu'aux deux septièmes de la longueur, vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de la largeur, enclosant ou à peu près, entre la bordure suturale et son côté antérieur, une tache basilaire en ovale tronqué en avant, de couleur foncière : la deuxième bande, liée à la bordure suturale, vers les deux tiers de la longueur, prolongée dans la direction des quatre septièmes de la longueur du bord externe, d'une largeur à peu près uniforme sur les deux cinquièmes ou trois septièmes internes, puis renflée en une sorte de tache ar-

rondie ou de gros point, couvrant de la moitié environ, aux trois quarts de la longueur, et des trois septièmes aux cinq sixièmes de la largeur : la troisième, liée à la suture, sur le dixième postérieur de celle-ci, prolongée subtransversalement, en se détachant très-faiblement du bord apical, et en se rétrécissant graduellement jusqu'aux limites de la tranche : la bordure suturale, à peine aussi large à la base que l'écusson, sensiblement élargie, jusqu'à la bande antérieure, plus étroite qu'en devant entre cette bande et la deuxième, presque nulle après celle-ci, ou à peine prolongée jusqu'à l'apicale.

Variations du Prothorax.

Obs. Quand la matière colorante a été incomplètement développée, la partie noire passe au brun ou même ne se montre que d'une manière nébuleuse dans sa moitié antérieure, et même sur celle-ci elle paraît s'arrêter au cinquième antérieur au lieu de s'avancer jusqu'au bord antérieur ; peut-être chez d'autres exemplaires présentant d'ailleurs l'état normal, cette partie noire laisse-t-elle en devant une bordure de couleur foncière.

Variations des Élytres.

Obs. Quelquefois le dessin noir passe au brun plus ou moins noirâtre, surtout sur les parties postérieures des élytres. La belle collection de M. Westermann, m'a offert une variété, dont les élytres, par un défaut de la matière colorante, sont d'un flave roussâtre ou d'un roussâtre livide, et seulement marquées d'une tache plus foncée, inégalement étendue sur chaque élytre, prolongée sur l'une du cinquième au trois quarts de la longueur sur la moitié de la largeur, plus antérieurement et moins postérieurement prolongée sur l'autre, laissant entre elle et la bordure suturale dont il reste des traces moins faibles sur le tiers antérieur, une bande ou bordure étroite d'un roussâtre livide. En examinant l'individu avec soin, on observe un très-petit point obscur occupant la place du renflement de la deuxième bande. Les pieds sont d'un roussâtre livide, avec les cuisses postérieures brunes dans le milieu.

Long. 0m,0042 (1 7/8 l).— Larg. 0m,0033 (1 1/2 l).

***Corps* ovale ou brièvement ovale ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* d'un jaune ou flave roussâtre, marquée au bord antérieur du labre de deux petites taches brunes et postérieurement d'un bandeau de même couleur, souvent voilé par le prothorax : labre obscur (♂) ; ou, noire, bordée de flave roussâtre, au côté interne des yeux et au bord antérieur de l'épistome : labre brun (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roussâtre ou testacé. *Prothorax* à peine rebordé ; non**

émoussé au-devant de l'écusson ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche peu inclinée, sans rebord apparent, sensiblement en gouttière; égale environ au neuvième de la largeur, vers le tiers de la longueur, colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales et les trois cinquièmes médiaires du ventre : épimères flaves : côtés du ventre d'un roux jaune. *Pieds* d'un roussâtre testacé ou d'un roux testacé livide : cuisses postérieures tachées de noir (♂) : cuisses postérieures et intermédiaires et souvent milieu des antérieures, noirs (♀).

Patrie : les Indes orientales (collect. Reiche, Westermann).

AA. Corps subhémisphérique. (G. *Lemnia*).

2. **L. fraudulenta.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un jaune pâle, paré d'une tache noire couvrant la moitié médiaire de la base et prolongée jusqu'au sixième antérieur, parfois réduite à une bordure basilaire bidentée et à une tache antérieure obtriangulaire divisée sur la ligne médiane. Elytres d'un roux flave, ornées d'une bordure suturale assez étroite, d'une bordure marginale à peu près égale, et chacune de deux petites taches, noires ; celles-ci, peu nettement limitées : l'antérieure subpunctiforme, au côté externe du calus : la postérieure plus nébuleuse, liée aux cinq septièmes de la tranche.*

Long. $0^m,0062$ (2 3/4l). — Larg. $0^m,0054$ (1 2/5l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale ; superficiellement pointillé ; brillant, en dessus. *Tête* noire, bordée de roux flave à la partie antérieure du labre et plus étroitement à celle de l'épistome. *Antennes* et *Palpes* d'un roux flave. *Prothorax* d'un jaune pâle, paré d'une bordure basilaire couvrant la moitié médiaire de la base, bidentée en devant à ses extrémités, et plus antérieurement d'une tache obtriangulaire divisée en deux sur la ligne médiane, noires : ces signes offrant visiblement les restes d'une partie noire couvrant la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la base, prolongée en se rétrécissant un peu en arc rentrant jusqu'au sixième antérieur de la longueur, égale dans ce point au bord postérieur de l'échancrure. *Elytres* à tranche assez étroite, égale environ au dixième de la largeur, médiocrement inclinée, légèrement en gouttière, rebordée; marquée d'une rangée longitudinale de petits points correspondants aux limites

du repli, paraissant étendre les limites de la tranche et donner à celle-ci près du cinquième de la largeur, vers le tiers de la longueur; d'un jaune fauve ou d'un roux flave ou légèrement rougeâtre; ornées d'une bordure suturale à peine aussi large que l'écusson et peu apparente dans le sixième antérieur, d'une bordure marginale couvrant à peu près la tranche, c'est-à-dire à peu près égale au douzième de la largeur, et chacune de deux taches, noires : l'antérieure de celles-ci, subpunctiforme, au côté externe du calus, presque liée à la partie humérale de la bordure marginale : la postérieure, plus nébuleuse, liée environ aux cinq septièmes du bord externe, à peine étendue jusqu'au tiers externe : repli bordé de noir. *Dessous du corps* noir : épimères flaves : côtés du ventre d'un roux flave ou testacé, presque sur un tiers de la largeur. *Pieds* noirs : extrémité des jambes et tarses, d'un roux testacé.

Patrie : Java (collect. Westermann).

Obs. L'exemplaire unique d'après lequel a été faite cette description, semble indiquer par les signes de son prothorax, par la forme peu précise et l'état presque nébuleux des taches des élytres, une variété d'une espèce que probablement je n'ai pas eue sous les yeux. Par le dessin de son prothorax, elle s'éloigne de la *L. biplagiata*, avec laquelle elle aurait de l'analogie sous beaucoup d'autres rapports; ce même dessin la rapproche de la *L. melanota*, dont elle s'écarte visiblement par sa tranche; elle a moins de ressemblance avec les autres espèces.

3. **L. saucia.** *Subhémisphérique. Prothorax noir sur sa partie médiaire, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, en forme de tache ovale, égale dans son milieu au tiers de la largeur. Elytres d'un noir luisant, parées chacune d'une tache ou bande raccourcie, d'un jaune rouge, un peu obliquement prolongée du septième externe au cinquième interne de la largeur, couvrant au côté externe des deux septièmes à la moitié, et au côté interne des deux cinquièmes aux quatre septièmes de la longueur.*

Coccinella Besseri? Falderm. Coleopt. ab ill. Bung. *in* Mém. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 2. (Savants étr.) p. 4. n° 92.

Long. 0m,0062 à 0m,0067 (2 3/4 à 3 l). — Larg. 0m,0056 à 0m,0059 (2 1/2 à 2 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; pointillé; luisant

ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un jaune pâle ou parfois légèrement rougeâtre. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé latéralement; émoussé au-devant de l'écusson; noir sur sa partie médiaire, d'un jaune pâle ou d'un flave légèrement rougeâtre sur les côtés : la partie noire, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure (laissant entre elle et le bord une bordure flave graduellement plus étroite et souvent interrompue), d'une largeur uniforme jusqu'à la moitié de la longueur, élargie ensuite en arc rentrant, couvrant les trois cinquièmes ou les deux tiers médiaires de la base, laissant de chaque côté une bordure ou une tache flave, ovale, presque égale chacune dans leur milieu au tiers de la largeur. *Ecusson* noir. *Elytres* munies d'un rebord aplati; à tranche déclive, médiocrement développée, légèrement concave, noires; parées chacune d'une tache ou bande raccourcie, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, subtransversale, un peu oblique, étendue du septième externe au cinquième interne ou quelquefois un peu moins de la largeur, couvrant au côté externe, des deux septièmes à la moitié ou un peu plus, et au côté interne des deux cinquièmes aux quatre septièmes de la longueur, ordinairement de largeur presque égale et subarrondie à ses extrémités, parfois légèrement entaillée, surtout vers le tiers externe de son bord antérieur : repli d'un roux de nuance variable, largement bordé de noir. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et la moitié longitudinalement médiaire du ventre, avec les épimères et les côtés du ventre d'un jaune roux (♂); parfois presque entièrement noir ou obscur, moins les épimères (♀). *Pieds* noirs ou avec les tarses, et parfois l'extrémité des jambes, d'un roux testacé (♀), ou pieds antérieurs, partie des intermédiaires et tarses, au moins des postérieurs, d'un roux jaune ou testacé (♂).

PATRIE : le Népaul (collect. Guérin, Hope).

4. **L. melanota.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un jaune pâle, orné d'une tache noire, presque carrée, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, prolongée en se rétrécissant jusqu'au quart antérieur. Elytres d'un rouge jaune, ornées chacune d'un dessin noir figurant sur la droite une sorte de gros C, répété en sens opposé sur la gauche : ces signes, unis sur le tiers médiaire de la suture, offrant la branche antérieure ordinairement prolongée plus extérieurement que le calus et même liée à la base, la branche postérieure un peu moins grasse,*

transversale, couvrant presque des deux tiers aux cinq sixièmes de la longueur.

Coccinella melanota, LATREILLE, inéd. (cartons du Muséum).

Coccinella decipiens, DEJ. Catal. p. 458. (*T*).

Coccinella Fabricii, HOPE, *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir sur sa partie médiaire, d'un jaune pâle en devant et sur les côtés : la partie noire, égale à peu près en devant au bord postérieur de l'échancrure (laissant entre elle et celle-ci une bordure flave égale au sixième de la longueur), ordinairement entaillée au milieu de son bord antérieur, élargie un peu en arc rentrant d'avant en arrière, couvrant au moins les trois cinquièmes médiaires de la base, ou même parfois prolongée en bordure graduellement plus étroite presque jusqu'aux angles postérieurs, laissant de chaque côté une bordure d'un jaune pâle, en forme de tâche ovalaire, à peu près égale chacune aux trois dixièmes de la largeur, vers le milieu de la longueur. *Elytres* rousses, d'un roux jaune ou d'un jaune fauve, parées chacune d'un dessin noir, représentant sur l'élytre droite une sorte de gros C, et la même figure en sens opposé sur l'autre élytre : ces signes unis sur les trois cinquièmes ou les deux tiers médiaires de la suture, où ils égalent à peine au milieu le cinquième de la largeur, offrant la branche antérieure grasse, liée à la partie médiaire de la base, extérieurement terminée à la tranche ou près de celle-ci aux quatre cinquièmes de la largeur, postérieurement limitée aux deux septièmes de la longueur, offrant la branche postérieure un peu moins et plus uniformément grasse, couvrant transversalement des trois cinquièmes ou presque des deux tiers aux cinq sixièmes de la longueur, transversale soit prolongée extérieurement très-près du bord externe soit étendue jusqu'à lui.

Variations du Prothorax.

Obs. La partie noire du prothorax est souvent d'une couleur moins sombre, brune, d'un brun rouge ou d'un rouge testacé plus ou moins clair ; dans ce dernier cas, cette partie présente ordinairement trois signes plus foncés, une tache obtriangulaire en devant, prolongée jusqu'aux deux tiers de la longueur, et deux taches en triangle large, liées à la base de chaque côté de la ligne médiane.

Variations des Élytres (par défaut).

Var. A. *Signe noir en forme de C moins développé.*

Obs. Lorsque la matière noire a été produite avec moins d'abondance, la branche antérieure au lieu de se lier à la partie médiaire de la base, ne dépasse pas le calus, et laisse ainsi en devant le sixième de la longueur de couleur foncière; d'autres fois l'extrémité de cette branche, ou la partie située en dehors du calus se montre isolée sous la forme de tache oblongue; quelquefois cette tache elle-même s'efface plus ou moins, et la branche s'étend à peine jusqu'à la moitié de la largeur, la branche interne se raccourcit aussi un peu à son extrémité, mais elle paraît généralement plus tenace.

Les modifications qui réduisent à de moindres proportions le signe noir des élytres se montrent en général avec la décoloration plus ou moins prononcée de la partie noire du prothorax.

Long. $0^m,0067$ (3 l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2 l).

Corps subhémisphérique; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave: labre, *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés; à peine émoussé au-devant de l'écusson; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir, ou ordinairement d'un rouge testacé chez les variétés par défaut. *Elytres* à tranche médiocrement inclinée, légèrement concave, à rebord à peine apparent, égale au sixième environ de la largeur, vers le tiers de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé livide: épimères des médi et postpectus, flaves.

Patrie : les Indes orientales (collect. Dejean, Hope, Westermann; Muséum de Paris).

Obs. Elle représenterait à peu près le dessin des élytres de la *L. biplagiata*, si le bord externe et l'extrémité de ses étuis étaient également noirs; mais elle se distingue facilement de celle-ci par sa tranche plus large, peu sensiblement rebordée et par le dessin du prothorax.

5. **L. biplagiata**; Schoenherr. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, en forme de tache brièvement ovale, égale dans son milieu au tiers de la largeur. Elytres noires, parées chacune d'une tache ou sorte de bande d'un jaune rouge, étendue de la tranche au sixième interne de la largeur, plus oblique à son bord antérieur, couvrant du cinquième aux quatre septièmes de la longueur au côté externe, réduite au quart médiaire, à son côté interne.*

Coccinella biplagiata, Schoenherr (décrite par Swartz), Syn. ins. t. 2. p. 196. 129. (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Schoenherr).

Long. 0^m,0067 (3 l). — Larg. 0^m,0062 (2 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* noire, parée d'une bordure d'un rouge jaune ou testacé, au côté interne de chaque œil et au bord antérieur de l'épistome. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune ou testacé : les seconds parfois obscurs. *Prothorax* peu ou point sensiblement sinueux et à peine rebordé sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson; noir, paré en devant d'une bordure d'un jaune pâle, étroite et parfois interrompue dans son milieu, liée de chaque côté à une tache de même couleur ou d'un jaune rouge ou rougeâtre, presque quadrangulaire, couvrant les angles de devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, longitudinalement prolongée jusqu'aux quatre septièmes de la longueur à son bord interne, couvrant au moins les deux tiers antérieurs des bords latéraux, légèrement en arc dirigé en arrière à son bord postérieur. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche médiocrement inclinée, sensiblement en gouttière, égale environ au dixième de la largeur, vers le tiers de la longueur; noires, parées chacune d'une tache ou espèce de bande d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, un peu obliquement étendue des limites internes de la tranche jusqu'au sixième ou huitième interne de la largeur, faiblement courbée à son côté externe, subarrondie à l'interne, irrégulièrement rétrécie de dehors en dedans, plus oblique à son bord antérieur, plus avancée à celui-ci derrière le calus, couvrant dans ce point du cinquième aux quatre septièmes de la longueur, et le quart médiaire de la longueur vers le quart interne de la largeur, ordinairement entaillée au milieu de son bord postérieur et brusquement rétrécie au tiers externe de l'antérieur : repli d'un rouge testacé, bordé de brun ou de noir. *Dessous du corps* noir : épimères flaves : côtés du ventre d'un jaune roux, chacun sur le tiers environ de largeur. *Pieds* noirs, jambes et tarses en partie d'un rouge testacé ou tirant sur cette couleur : les premières, principalement sur la tranche inférieure : pieds antérieurs entièrement d'un rouge testacé (♂).

Patrie : la Chine (collect. Schoenherr, *type*, Dejean); les Indes orientales (Trobert).

6. **L. oculata**; Fabricius. *Subhémisphérique. Prothorax noir sur sa partie médiaire, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, en forme de tache ovale, égale dans son milieu au tiers de la largeur. Elytres d'un noir luisant, ornées chacune d'une tache suborbiculaire jaune, couvrant du sixième au quart médiaire de la longueur, étendue du sixième externe presque au tiers interne de la largeur.*

Coccinella oculata, Fabr. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 287. 98. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 379. 126. — Herbst, Nat. t. 5. p. 307. 67. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 196. 150.

Long. 0^m,0060 à 0^m,0067 (2 2/3 à 3l). — Larg. 0^m,0056 à 0^m,0062 (2 1/2 à 2 2/3l).

Corps subhémisphérique; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* noire, étroitement bordée de flave testacé à la partie antérieure du labre et de l'épistome. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* peu ou point subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson; noir sur sa partie médiaire, d'un jaune pâle, sur les côtés : la partie noire, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure (laissant entre elle et ce bord une bordure flave, graduellement plus étroite et souvent interrompue dans son milieu), d'une largeur uniforme jusqu'à la moitié de la longueur, élargie ensuite en arc rentrant, couvrant les trois quarts médiaires environ de la base et même prolongée en bordure très-étroite jusqu'aux angles postérieurs, laissant de chaque côté une bordure d'un jaune pâle, en forme de tache ovale ou suborbiculaire, égale chacune dans leur milieu, au tiers environ de la largeur. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche médiocrement développée, déclive et légèrement concave; noires, parées chacune d'une tache jaune ou d'un jaune rougeâtre, suborbiculaire ou brièvement en ovale transversal, couvrant quelquefois le quart médiaire, d'autrefois seulement le sixième de la longueur, étendue souvent du sixième externe au tiers interne, d'autres fois plus restreinte : repli offrant des traces de la tache des élytres. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : côtés du ventre d'un jaune roux sur le quart au moins de la largeur : spongioles des tarses roussâtres.

Patrie : le Bengale (collect. Westermann); Manille (Trobert, etc.).

Obs. Fabricius lui a donné, vraisemblablement à tort, l'Amérique septentrionale pour patrie.

7. **L. mœsta**. *Subhémisphérique. Prothorax flave ou d'un flave rougeâtre, paré de deux sortes de bandes noires, liées à la base, prolongées de chaque côté de la ligne médiane jusqu'au sixième antérieur, irrégulièrement rétrécies d'arrière en avant. Elytres noires, ornées chacune d'une tache flave, subréniforme ou postérieurement entaillée dans son milieu, couvrant environ le tiers médiaire de la longueur, obliquement étendue presque du milieu de la gouttière au cinquième voisin de la suture.*

Coccinella mœsta, Melly, *in* collect.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0048$ (2 1/8^l).

Corps subhémisphérique; convexe; pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* d'un rouge livide. *Palpes* d'un rouge jaunâtre. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson; flave ou d'un flave légèrement rougeâtre, paré de deux sortes de bandes longitudinales noires, liées à la base dont elles couvrent environ les trois cinquièmes médiaires, prolongées ensuite, une, de chaque côté de la ligne médiane (qui reste de couleur foncière), jusqu'au sixième antérieur : ces bandes, irrégulièrement rétrécies d'arrière en avant, paraissant, formées chacune par la réunion de deux taches : l'une, basilaire, triangulaire : l'autre, discale, subpunctiforme. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes, mais relevées en une tranche en gouttière, graduellement rétrécie des épaules à l'angle sutural, égale environ au septième de la largeur, vers le tiers de la longueur; noires, parées chacune d'une tache flave ou jaune flave, presque en ovale un peu obliquement transversal, arrondie à son bord antérieur, entaillée au milieu du postérieur, étendue du cinquième interne de la largeur jusqu'au dixième voisin du bord marginal, et du tiers aux deux tiers environ de la longueur, mais plus antérieure près du bord externe, plus postérieure près de la suture : repli flave, bordé de noir. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, et sur les parties médiaires de l'antépectus et du ventre; épimères des médi et postpectus, côtés de l'antépectus et du ventre, d'un flave testacé. *Pieds* d'un blanc sale, faiblement rougeâtre ou tirant plus sur le fauve, sur les cuisses que sur les jambes : les postérieures de celles-ci, moins claires : cuisses postérieures brunes.

Patrie : Java (collect. Melly).

8. **L. desolata.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un flave roux, paré de deux taches noires, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, étroitement séparées sur la ligne médiane, rétrécies presque à angle droit au milieu de leur côté externe, prolongées presque jusqu'au bord antérieur. Elytres noires, marquées vers les cinq sixièmes de la longueur de la tranche d'une tache roussâtre peu apparente.*

Long. 0^m,0039 (1 3/4 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps subhémisphérique; superficiellement pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un flave roux. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson, à la base; d'un flave roux ou d'un roux flave, paré de deux taches noires, couvrant les trois cinquièmes ou presque les deux tiers médiaires de la base, prolongées presque jusqu'au bord antérieur, séparées presque jusqu'à la base par la ligne médiane de couleur foncière, rétrécies d'arrière en avant et brusquement ou presque à angle droit dans le milieu de leur côté externe, obtuses en devant, à peu près égales au bord postérieur de l'échancrure. *Elytres* à tranche peu inclinée, légèrement en gouttière, égale environ au dixième de la largeur, vers le tiers de la longueur; noires, offrant aux quatre cinquièmes de la longueur de la tranche une petite tache roussâtre : repli d'un flave roussâtre, bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roussâtre ou testacé, ou d'un roux livide : arrière poitrine et milieu du premier arceau ventral, d'un rouge testacé livide.

Patrie : la Nouvelle Hollande (collect. Hope).

Obs. La petite tache indiquée sur les élytres, serait-elle accidentelle ? indiquerait-elle que la couleur foncière n'est produite que par l'extension de la matière noire d'un dessin primitif qui se trouverait dénaturé ? Dans ce cas, le type me serait inconnu : cet individu ne peut se rapporter à aucune autre espèce de ce genre.

Il faut probablement rapporter à cette branche, et peut-être à cette coupe ou aux suivantes la *Coccinella cincta*, Hope (Gray's, Zoolog. Miscel. p. 31), dont je suis forcé de changer le nom spécifique, Fabricius ayant donné la même dénomination à une autre espèce.

Lemnia? circumvelata. *Suborbiculaire, convexe. Prothorax noir, paré en devant et moins étroitement sur les deux tiers antérieurs des côtés, d'une bordure d'un testacé livide. Elytres d'un roux jaune, parées d'une bordure marginale noire, égale environ au quart de la largeur vers le milieu de la longueur.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps suborbiculaire ; convexe ou assez médiocrement convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rouge. *Prothorax* subsinueux latéralement ; noir, paré en devant et moins étroitement au côté externe des angles antérieurs et jusqu'aux deux tiers des bords latéraux d'une bordure d'un testacé livide. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes, à tranche moins déclive, égale environ au sixième de la largeur, vers les deux tiers de la longueur ; rousses ou d'un jaune roux, parées extérieurement d'une bordure noire, graduellement rétrécie des épaules à l'angle sutural, égale environ au quart de la largeur, vers le milieu de la longueur : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge : poitrine et partie médiane des deux premiers arceaux du ventre, noirs : épimères des médi et postpectus, flaves.

PATRIE : le Népaul.

Genre *Artemis*, ARTEMIS.

(*Artemis*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Epistome* à peine bidenté. *Antennes* à massue allongée ; grêles : les neuvième et onzième articles au moins plus longs que larges : celui-ci subarrondi à l'extrémité. *Prothorax* arqué et à peine rebordé latéralement ; sinueux au subéchancré au côté externe des angles de devant ; médiocrement arqué en arrière, peu ou point émoussé au-devant de l'écusson, à la base. *Ecusson* moins long que large ; subsinueux sur les côtés et terminé en pointe. *Elytres* d'un tiers plus large en devant que le prothorax ; arrondies postérieurement ; convexes, à tranche assez large et peu inclinée ; creusées de fossettes sur le repli. *Corps* orbiculaire, aussi large que long.

a. Tranche plane, assez nettement limitée.

1. **A. circumusta**. *Hémisphérique, entièrement rousse ou d'un roux testacé, avec la tranche des élytres, noire.*

Coccinella circumusta, Melly, *in* collect.

Long. 0m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0m,0056 (2 1/2 l).

Corps hémisphérique ; pointillé ; luisant, entièrement roux ou d'un roux testacé, en dessus, avec la tranche des élytres, noire. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés ; émoussé au-devant de l'écusson, à la base. *Elytres* convexes, mais extérieurement dilatées en une tranche noire, peu déclive, assez nettement limitée, de largeur presque uniforme jusqu'aux quatre cinquièmes, égale au dixième environ de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, beaucoup plus fortement ponctuée que le reste de leur surface : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'une couleur analogue au-dessus.

Patrie : Hong-kong, en Chine (collect. Melly).

aa. Tranche légèrement concave, peu nettement limitée.

2. **A. rufula**. *Hémisphérique. Entièrement rousse ou d'un roux testacé.*

Coccinella rufula, Melly, *in* collect.

Long. 0m,0060 (2 3/4 l). — Larg. 0m,0060 (2 3/4 l).

Corps hémisphérique ; pointillé ; entièrement roux ou d'un roux testacé, en dessus et en dessous. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés ; émoussé au-devant de l'écusson. *Elytres* convexes, mais dilatées extérieurement en une tranche peu déclive, faiblement en gouttière, peu nettement limitée, égale environ au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, beaucoup plus fortement ponctuée que le reste de leur surface.

Patrie : Hong-kong, en Chine (collect. Melly).

3. **A. mandarina**. *Hémisphérique. Tête et Prothorax roux ou d'un roux testacé. Elytres noires, ornées chacune d'une grande tache*

rousse ou d'un roux testacé, en forme de virgule sur l'élytre gauche, couvrant presque les deux tiers médiaires de leur base, prolongée obliquement et d'une manière sensiblement courbe, jusque près de la tranche, aux trois cinquièmes de la longueur.

Coccinella mandarina, Melly, *in* collect.

Long. $0^m,0060$ (2 3/4 l). — Larg. $0^m,0060$ (2 3/4 l).

Corps hémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax*, roux ou d'un roux testacé : le dernier, subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson. Ce dernier, roux, bordé de noir. *Elytres* convexes, mais extérieurement dilatées en une tranche peu déclive, faiblement en gouttière, peu nettement limitée, égale environ au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, beaucoup plus fortement ponctuée que le reste de leur surface; noires, parées chacune d'une grande tache rousse ou d'un roux testacé, c'est-à-dire de la couleur du prothorax, presque en forme de virgule sur l'élytre gauche, couvrant les deux tiers internes ou un peu moins de leur base, prolongée d'une manière oblique et sensiblement courbe jusqu'aux trois septièmes de la longueur, aboutissant à son extrémité au cinquième de la largeur voisin du bord externe, rétrécie d'avant en arrière, passant sur le sommet du calus à son bord externe, s'éloignant de la suture à son côté interne, à partir de l'extrémité de l'écusson : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* roux ou d'un roux testacé.

Patrie : Hong-kong, en Chine (collect. Melly).

Obs. Ces trois espèces ont entre elles la plus grande analogie : les deux dernières ne diffèrent que par la couleur des élytres.

Genre *Cœlophora*, Cœlophore.

(Κοῖλος, creux ; φέρω, je porte.)

Caractères. *Epistome* simplement bidenté. *Antennes* à massue grêle et allongée, à neuvième et onzième articles généralement plus longs que larges : celui-ci émoussé ou subarrondi. *Prothorax* arqué et à peine rebordé latéralement; ordinairement obliquement coupé,

subéchancré ou subsinueux au côté externe des angles de devant; en arc dirigé en arrière et souvent émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base. *Ecusson* habituellement moins long que large, subsinueux sur les côtés et terminé en pointe à son extrémité. *Elytres* le plus souvent arrondies postérieurement; à tranche assez étroite; creusées sur leur repli de fossettes plus ou moins prononcées. *Corps* subhémisphérique.

Les espèces assez nombreuses de ce genre très-naturel, semblent jusqu'à ce jour particulières aux chaudes régions de l'Afrique et de l'Asie, et à l'Australie.

A. Elytres arrondies postérieurement.

1. **C. Westermanni.** *Subhémisphérique. Prothorax rouge ou d'un rouge tirant sur le jaune testacé. Elytres d'un noir luisant, parées chacune d'une tache rouge, en demi-cercle un peu allongé et dirigé en arrière, liée à la base, depuis les côtés de l'écusson, jusqu'aux angles postérieurs du prothorax.*

Long. 0^m,0057 (2 1/2^l). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8^l).

Corps subhémisphérique; pointillé; brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé ou d'un rouge testacé. *Prothorax* sinueux et très-étroitement rebordé sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson; d'un rouge tirant sur le jaune testacé, sans taches. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche un peu moins déclive; d'un noir brillant, parées d'une tache d'un rouge vermillon carminé, en demi-cercle un peu allongé, couvrant la base depuis l'écusson jusqu'à la partie de celle-ci correspondante aux angles postérieurs, en passant sur le calus, prolongée dans son milieu jusques un peu au-delà du quart de la longueur : repli d'un jaune rouge, bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge ou d'un jaune orangé : épimères et côtés du ventre un peu plus jaunes que le reste.

PATRIE : le Bengale (collect. Westermann).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Westermann de Copenhague, entomologiste très-connu par ses voyages, par des observations locales publiées sur différents insectes exotiques, et par la magnifique tenue de sa collection.

2. **C. reniplagiata.** *Subhémisphérique. Prothorax noir, à côtés d'un rouge jaune ou jaune rouge : la partie noire, égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, et couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base. Elytres noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge jaune, étendue de la moitié ou un peu plus de la largeur à la tranche, des deux cinquièmes ou un peu plus aux trois cinquièmes de la longueur : cette tache paraissant souvent formée par la réunion de deux.*

Coccinella reniplagiata, Dej. Catal. p. 458. (*T*).

Long. 0m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0m,0046 (2l).

Corps subhémisphérique; superficiellement pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Prothorax* d'un rouge fauve ou d'un rouge testacé obscur. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson; noir, à côtés d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge : la partie noire aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, élargie légèrement en arc rentrant jusqu'à la base, couvrant les trois cinquièmes ou les deux tiers de celle-ci, ou même prolongée en bordure très-étroite jusqu'aux angles postérieurs : la bordure latérale parfois étendue en devant en bordure très-étroite ou interrompue dans son milieu. *Elytres* à tranche peu inclinée, légèrement en gouttière, égale vers le tiers de la longueur au dixième environ de la largeur; noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge jaune, souvent didyme ou composée de deux taches unies, étendue de la tranche marginale à la moitié ou un peu moins de la largeur, des deux cinquièmes ou un peu plus aux trois cinquièmes environ de la longueur : cette tache, d'autres fois en forme de bande transversale raccourcie, arrondie à ses extrémités, n'offrant pas à ses bords antérieur ou postérieur l'apparence d'être formée de la réunion de deux : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé : postpectus souvent obscur.

Patrie : Java (collect. Dejean, *type*).

3. **C. congener;** Schoenherr. *Subhémisphérique. Prothorax et Elytres, noirs : le premier, paré en devant et sur les côtés d'une bor-*

dure pâle, étroite, à peine prolongée jusqu'aux angles postérieurs : les secondes, ornées chacune d'une tache suborbiculaire d'un rouge tirant sur le jaune, occupant plus du tiers médiaire de la largeur, du cinquième à la moitié de la longueur.

Coccinella congener, Schoenherr (décrite par Billberg), Syn. ins. t. 2. p. 197. 134 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Schoenherr).

Long. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0030 (1 1/4 à 1 2/5 l).

Corps subhémisphérique ; finement ponctué ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* noire, brune ou obscure : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune ou d'un flave d'ocre. *Prothorax* peu ou point subsinueux et à peine rebordé sur les côtés ; peu émoussé au-devant de l'écusson, noir, paré en devant d'une bordure étroite, pâle ou d'un flave d'ocre, à peine prolongée latéralement jusqu'aux angles postérieurs. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche étroite, déclive, peu nettement limitée, moins finement ponctuée ; noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge vermillon carminé ou d'un rouge tirant sur le jaune, suborbiculaire occupant plus du tiers médiaire de la largeur, et du cinquième à la moitié ou un peu plus de la longueur : repli d'un jaune roux, bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune roux.

Patrie : la Chine (collect. Dejean); les Indes orientales (Schoenherr, *type*).

4. **C. vidua.** *Subhémisphérique. Prothorax et Elytres d'un noir luisant : le premier, orné de chaque côté d'une bordure d'un jaune rouge étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et couvrant le cinquième externe de la base ; les secondes, sans taches.*

Long. 0^m,0051 à 0^m,0056 (2 1/4 à 2 1/2 l). — Larg. 0^m,0039 à 0^m,0045 (1 3/4 à 2 l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* carnés. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson ; noir, paré de chaque côté d'une bordure couleur de chair ou d'un rouge testacé pâle, couvrant en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire (et quelquefois étendue en bordure graduellement plus étroite

presque jusqu'au milieu du bord antérieur), prolongée jusqu'à la base dont elle couvre le cinquième externe, parfois un peu ovalairement renflée à son côté interne. *Elytres* à tranche de largeur médiocre ou assez faible, à limites indécises, déclive et légèrement en gouttière; noires, sans taches : repli d'un roux jaune, bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux jaune, luisant : postpectus et partie médiaire du premier arceau ventral, souvent en partie au moins, obscurs ou noirâtres.

Patrie : Java (collect. Buquet).

5. **C. versipellis.** *Brièvement ovale; convexe; rousse ou d'un roux testacé sur le prothorax : celui-ci paré d'une bordure noire, peu développée, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base. Elytres ornées d'une bordure suturale et d'une marginale noires, et parfois nulles.*

État normal. *Prothorax* d'un roux ou d'un rouge testacé, souvent plus ou moins obscur, paré d'une bordure noire, peu développée ou peu apparente, couvrant la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la base. *Elytres* rousses ou d'un roux testacé, ornées d'une bordure suturale, noire, naissant à l'extrémité de l'écusson ou parfois bordant étroitement les côtés de celui-ci, un peu plus étroite à sa naissance, à peine plus large ensuite que la moitié de l'écusson; ornées d'une bordure marginale de même couleur, réduite au rebord externe sur le tiers antérieur et couvrant ensuite à peu près toute la tranche.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les bordures indiquées ci-dessus, sont sujettes à faire défaut.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0059$ (2 1/2 à 2 2/3 l). — Larg, $0^m,0048$ (2 1/8 l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* roux, parfois d'un roux testacé. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés; légèrement émoussé au-devant de l'écusson; coloré comme il a été dit. *Ecusson* obscur. *Elytres* à tranche étroite, à peine égale au douzième de la largeur, vers le tiers de la longueur, médiocrement inclinée, légèrement en gouttière; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* à

peu près de la couleur des élytres : épimères du médipectus, flavescentes.

Patrie : Java (collect. Buquet, Westermann).

6. **C. partita**. *Brièvement ovale; convexe; rousse ou d'un jaune fauve, en dessus. Prothorax paré de deux taches noires, obtusément triangulaires, couvrant les deux tiers médiaires de la base, étroitement séparées par la ligne médiane, prolongées presque jusqu'au bord antérieur. Elytres ornées d'une bordure suturale, d'une marginale et d'un réseau, noirs : celui-ci divisant la surface de chacune en cinq aréoles : deux, subbasilaires : deux après les trois septièmes : l'interne obtriangulaire, plus postérieurement prolongée : l'externe, en ovale transversal : la cinquième, longeant la bordure marginale, de l'angle apical aux trois quarts de la longueur.*

(Long. $0^m,0059$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps brièvement ovale; convexe; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* d'un rouge testacé obscur, mais probablement d'un fauve jaune chez d'autres individus. *Antennes* d'un rouge testacé ou fauve livide : *Palpes* obscurs. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson; roux ou d'un jaune fauve, paré de deux taches noires, obtusément triangulaires, couvrant les deux tiers médiaires de la base et prolongées en bordure graduellement rétrécie jusqu'aux angles postérieurs, étroitement séparées sur la ligne médiane par une raie de couleur foncière, rétrécies chacune d'arrière en avant à leur côté externe, prolongées presque jusqu'au bord antérieur, obtusément terminées en devant, égales, prises ensemble, au bord postérieur de l'échancrure, laissant de chaque côté une tache ovale de couleur foncière. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche déclive, à peine égale au douzième de la largeur; rousses ou d'un jaune fauve, parées d'une bordure suturale, d'une périphérique et d'un réseau, noirs : celui-ci, divisant la surface de chacune en cinq aréoles : deux, subbasilaires, presque en carré un peu allongé : deux, vers la moitié de la longueur : l'interne, obtriangulaire, prolongée jusqu'aux trois quarts : l'externe, en ovale transversal, un peu plus antérieure et de moitié moins postérieure : la postérieure, en ovale transversal, joignant le quart posté-

rieur de la bordure marginale, prolongée jusqu'à l'angle sutural : le réseau, offrant, 1° une bande transversale, couvrant des deux aux trois septièmes de la tranche, d'un tiers plus large dans sa moitié interne, servant à séparer les première et deuxième mailles des troisième et quatrième ; 2° une bande longitudinale, naissant des trois cinquièmes de la base, prolongée jusqu'à la bande transversale, séparant les première et deuxième aréoles ; 3° une bande couvrant des quatre septièmes aux trois quarts de la tranche, et des deux tiers aux sept huitièmes de la suture, arquée à son bord postérieur pour enclore la dernière maille, avancée vers le milieu de son bord antérieur en une dent ou rameau graduellement rétréci, lié au milieu du bord postérieur de la bande transversale, séparant ainsi les troisième et quatrième aréoles : la bande suturale, une fois aussi large que l'écusson, de celui-ci à la bande transversale, égale à lui de cette bande à la seconde et plus étroit de cette dernière à l'angle apical : la bordure basilaire, très-étroite : la bordure marginale, couvrant la tranche : repli bordé de noir. *Dessous du corps* d'un roux jaune, moins clair sur les parties pectorales que sur les côtés du ventre : disque de l'arrière poitrine, obscur : deux cinquièmes médiaires du ventre, noirs sur le premier arceau, graduellement moins obscurs sur les autres. *Pieds* fauves ou d'un fauve testacé.

PATRIE : Java (collect. Westermann).

7. **C. Newporti.** *Subhémisphérique; d'un roux rouge ou testacé, en dessus. Prothorax sinueux sur les côtés ; paré de deux taches punctiformes noires, liées chacune au quart externe de la base. Elytres à tranche inclinée ; ornées chacune de cinq taches punctiformes noires : une, basilaire, unie à celle du prothorax : trois en rangée un peu obliquement transversale du tiers interne aux deux cinquièmes externes : une, aux cinq sixièmes, disposée avec la basilaire et l'intermédiaire de la rangée sur une ligne longitudinale droite.*

Long. $0^m,0061$ (2 3/4'). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2').

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant et d'un roux rouge ou testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* sinueux et étroitement rebordé, sur les côtés ; paré de deux taches punctiformes, noires, liées à la base, vers le quart externe de celle-ci.

Ecusson concolore. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; émoussées aux épaules; convexes, offrant extérieurement une tranche moins déclive, égale environ au sixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; ornées chacune de cinq taches punctiformes, noires : la première, aux deux cinquièmes internes de la base, se confondant avec celle de la base du prothorax : les deuxième, troisième et quatrième, en rangée un peu obliquement transversale du tiers interne ou un peu plus, aux deux cinquièmes externes : la deuxième, non loin de la suture : la troisième, sur le milieu de l'élytre; la quatrième, sur la limite interne de la tranche : la cinquième, vers les cinq sixièmes de la longueur, formant avec la troisième et la basilaire une rangée longitudinale droite. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un fauve rouge ou testacé. Mésosternum fortement échancré.

Patrie : les îles Philippines (Muséum britannique).

J'ai dédié cette espèce à M. George Newport de Londres, l'un des plus savants entomologistes de l'Europe.

8. **C. pupillata**; Schoenherr. *Subhémisphérique. D'un rouge testacé, en dessus. Elytres parées chacune de cinq points noirs, ocellés : deux, subbasilaires, l'externe, sur le calus, l'interne, à peine plus antérieur, voisin de la suture : deux, vers la moitié, l'interne, aux quatre septièmes, plus voisin de la suture que le premier, l'externe, un peu plus près du bord externe que celui du calus : le dernier, aux quatre cinquièmes sur le milieu de l'étui.*

Coccinella pupillata, Schoenherr (décrite par Swartz), Syn. Ins. t. 2 p. 184. 90 (suivant l'exemplaire typique de la collection de M. Schoenherr).

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0063$ (2 1/2 à 2 7/8 l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant ou brillant; d'un rouge vermillon testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* ordinairement un peu plus pâles. *Prothorax* sinueux et à peine rebordé sur les côtés; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson, sans taches. *Elytres* convexes, à tranche moins déclive; parées chacune de cinq taches punctiformes noires, entourées chacune d'un cercle orangé ou plus jaune que la couleur foncière : deux, subbasilaires : la deuxième, sur le calus : la première ou interne, un peu plus anté-

rieure et plus voisine de la suture que de la deuxième : les troisième et quatrième en rangée transversale, vers la moitié externe et un peu plus postérieurement à l'interne : la troisième, à peine plus voisine de la suture que la première : la quatrième, un peu plus rapprochée du bord externe que la deuxième : la cinquième, vers les quatre cinquièmes de la longueur, à égale distance de la suture et du bord externe. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune : épimères du médipectus un peu plus jaunes.

Patrie : la Chine (collect. Schoenherr, *type*); Java (Dejean); le Bengale (Westermann).

9. **C. novem-maculata**; Fabricius. *Subhémisphérique; d'un rouge testacé, en dessus. Prothorax paré de deux taches noires souvent peu distinctes. Elytres ornées vers les cinq sixièmes d'une tache suturale commune parfois divisée en deux juxta-suturales, et chacune de quatre autres punctiformes et disposées en croix, noires : la première, sur le calus : les deuxième et troisième vers les deux cinquièmes : la quatrième, vers les deux tiers : ces taches souvent ocellées.*

État normal. *Prothorax* d'un rouge testacé, paré de chaque côté de la ligne médiane, des trois septièmes aux trois quarts de la longueur, d'une tache noire, parfois punctiforme, d'autres fois plus développée. *Elytres* d'un rouge testacé, de nuance un peu variable, ornées d'une tache, commune aux deux étuis, située sur la suture, vers les cinq sixièmes environ de la longueur et chacune de quatre autres, punctiformes, disposées en croix, noires : la première, sur le calus : les deuxième et troisième, vers les deux cinquièmes de la longueur : la deuxième, séparée de la suture par un espace ordinairement à peine égal à son diamètre et souvent notablement moindre : la troisième, à une distance semblable du bord externe : la quatrième, vers les deux tiers, plus voisine du bord externe que de la suture.

Coccinella 9-punctata, Fabr. Syst. Ent. p. 81. 15.

Coccinella 9-maculata, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 97. 26. — *Id.* Mant. t. 1. p. 57. 41. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 276. 47. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 366. 59 (suivant l'exemplaire typique de la collection de Banks). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1650. 82. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 60. 55. pl. 244. fig. 10. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1012. 37. pl. 3. fig. 42. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 177. 65. — Boisduv. Voy. de l'Astrol. p. 606. 29.

Variations du Prothorax.

Obs. Souvent les taches noires sont indistinctes ou ne sont indiquées que d'une manière nébuleuse et, dans ce cas, elles sont ordinairement plus développées, comme si la couleur gagnait en étendue ce qu'elle perd en intensité. Quand au contraire la matière noire a surabondé, les taches perdent leur figure punctiforme et se rapprochent de celle d'un triangle, en se prolongeant jusqu'à la base. En général le développement de ces taches coïncide avec celui des élytres.

Variations des Élytres.

Var. A. *Taches ocellées ou entourées d'un cercle d'un jaune testacé.*

Obs. C'est principalement quand les taches sont petites qu'elles sont ocellées, et souvent alors celles du prothorax sont peu distinctes.

Coccinella iridea, Castroem, Nov. ins. spec. p. 14. pl. fig. 17. — *Id.* Edit. Gott. p. 135. pl. 7. fig. 17. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1656. 105. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 65. 79. — Herbst, Nat. t. 5. p. 277. 18. pl. 56. fig. 2. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 184. 89. — Thunb. Coleopt. capens. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7. (1820), p. 366.

Obs. Les taches, pour la grosseur, varient du sixième au quart de la largeur d'une élytre, prise dans son milieu. La tache commune, par un défaut de la matière colorante, est réduite parfois à deux petites taches, à peine liées chacune à la suture, ou un peu isolées de celle-ci.

Var. B. *Quelques-unes des taches punctiformes liées ensemble.*

α. Celle du calus liée à la troisième, ou juxta-marginale antérieure.

β. La deuxième, ou juxta-suturale liée sur la suture à sa pareille.

Obs. Quelquefois, par suite de cette union, la matière noire s'est étendue sur la suture de manière à former une bordure dilatée entre ces taches qu'elle unit, rétrécie en devant jusque près de l'écusson et postérieurement jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, où elle s'unit à la tache commune, qui s'est allongée comme la tache ou dilatation antérieure, à ses deux extrémités.

A cette variation accidentelle se rapporte la

Coccinella octonotata, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 366. 58. — Schoen. Syn. ins. t. 2. p. 177. 64. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1010. 33. pl. 5. fig. 70. — Boisdv. Voy. de l'Astrol. p. 603. 23.

Obs. L'individu de la collection Dejean que j'ai eu sous les yeux, paraît être l'exemplaire typique rapporté par La Billardière et décrit par Fabricius; cet individu provenait du cabinet de Latreille, acquis par Dejean. Il a le prothorax peu sinueux, paré comme dans d'autres variétés de deux taches noires, obtusément triangulaires, liées à la base, chacune près de la ligne médiane, et prolongées jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs.

Long. 0m,0050 à 0m,0056 (2 1/4 à 2 1/2 l). — Larg. 0m,0045 à 0m,0048 (2 à 2 1/8 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale ; pointillé ; luisant et d'un rouge testacé de nuance un peu variable, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés ; émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson ; peint comme il a été dit. *Ecusson* obscur. *Elytres* à tranche un peu moins déclive ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux flave : épimères des médi et postpectus, plus pâles.

Patrie : la Nouvelle Hollande (collect. Banks (*type*) ; Samboangan, dans les Philippines (Muséum de Paris) ; Penang ou île du prince de Galles (Hope) ; Java (Dejean, Westermann, etc.).

10. **C. bissellata.** *Subhémisphérique ; jaune ou d'un jaune rougeâtre, en dessus. Prothorax orné de quatre taches noires : deux obtusément triangulaires liées à la base : une punctiforme et parfois nulle, vers chaque angle postérieur : ces taches rarement unies et formant une bordure quadrilobée. Elytres parées de deux taches suturales arrondies, au quart et aux cinq sixièmes, et chacune de quatre autres, noires, punctiformes, disposées en croix oblique : la première, sur le calus ; les deuxième et quatrième, submarginales, au tiers et aux deux tiers ; la troisième, près de la suture aux quatre septièmes : quelques-unes rarement unies.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un beau jaune ou d'un jaune un peu rougeâtre, en dessus : le *Prothorax* orné de quatre taches noires : les deux intermédiaires, obtusément triangulaires, à peine séparées par la ligne médiane, liées à la base, prolongées jusqu'au tiers antérieur : les deux autres, punctiformes, situées chacune à l'un des angles postérieurs. *Elytres* d'un beau jaune ou d'un jaune légèrement rougeâtre, parfois d'un jaune un peu plus pâle sur la tranche marginale dont le rebord est ordinairement obscur ; ornées chacune de deux taches noires, suturales, communes aux deux étuis et chacune de quatre autres punctiformes, de même couleur, disposés en croix oblique : la suturale antérieure subarrondie, située des deux aux trois cinquièmes : la postérieure souvent plus

élargie ou comme formée de la réunion de deux taches ovalaires, aux quatre cinquièmes ou un peu après, de la longueur : la première des taches particulières à chaque élytre, couvrant le calus, mais un peu plus développée au côté inféro-interne de celui-ci : la deuxième, ordinairement en carré large, liée ou presque liée au bord externe, vers les deux septièmes, prolongée au moins jusqu'au tiers externe de la largeur : la troisième, subarrondie, vers les quatre septièmes ou un peu plus de la longueur, peu éloignée de la suture : la quatrième, vers les deux tiers, extérieurement bornée par la limite interne de la tranche : les quatrième, troisième et suturale antérieure, disposées sur la même ligne, en rangée oblique.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches punctiformes ou externes sont parfois nulles, d'autres fois, au contraire, les quatre taches se sont unies de manière à constituer une bordure basilaire noire, couvrant la majeure partie du prothorax et en quelque sorte quadrilobée en devant. Parfois les taches médiaires se sont avancées jusque près du bord antérieur et sont peu profondément divisées entre elles sur la ligne médiane ; le prothorax semble alors noir, paré de chaque côté d'une tache d'un jaune rouge, presque carrée, couvrant les trois cinquièmes du bord latéral, liée à une bordure antérieure de même couleur, étroite, émettant un prolongement en arrière sur la ligne médiane. Cette modification semble particulière aux variations par excès des élytres.

Variations des Élytres.

Var. A. *Quelques-unes des taches liées entre elles.*

Obs. Ce sont ordinairement les première et suturale antérieure, troisième et quatrième qui ont le plus de tendance à s'unir. Dans ce cas, la tranche est généralement noire, liée à la deuxième tache, et la teinte des élytres est plus rougeâtre ou passe au jaune rouge.

(Long. 0^m,0053 (2 1/3 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps subhémisphérique; pointillé ; d'un beau jaune ou d'un jaune un peu rougeâtre, luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de même couleur. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* jaune. *Elytres* à tranche subhorizontale égale environ au dixième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur, d'une largeur presque uniforme jusqu'aux trois quarts au moins,

égale environ au huitième de la largeur, vers le tiers de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit : repli noté d'une tache noire, correspondant à la marginale ou deuxième. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, flaves : ventre jaune ou d'un jaune rougeâtre de chaque côté, sur le quart environ de la largeur.

Patrie : le Bengale (collect. Dupont, Hope); Java (Reiche).

11. **C. psi** Casstroem. *Subhémisphérique ; jaune, en dessus. Prothorax paré de deux taches noires, liées à la base. Elytres ornées d'une bordure suturale chargée aux cinq sixièmes d'une tache suborbiculaire, d'une bordure marginale, et chacune de quatre taches, disposées en croix, noires : la première, sur le calus : la deuxième, subarrondie et juxta-suturale, vers le tiers : la troisième, carrée, marginale, aux deux cinquièmes : la quatrième, submarginale, vers les deux tiers : ces taches parfois déformées et liées entre elles ou aux bordures.*

État normal. *Prothorax* jaune, d'un jaune rougeâtre, parfois d'un jaune rouge, orné de deux taches noires, séparées par la ligne médiane, couvrant chacune presque le quart interne de la base, obtusément triangulaires, prolongées jusqu'au tiers antérieur. *Elytres* d'un beau jaune, parfois d'un jaune rougeâtre, assez rarement d'un jaune rouge, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale, d'une tache suturale, et chacune de quatre autres taches, noires : la bordure suturale, ordinairement moins large en devant que la moitié de l'écusson, presque égale : la bordure marginale, couvrant la tranche, un peu plus dilatée vers la tache marginale antérieure : la tache suturale, suborbiculaire, commune aux deux étuis, vers les cinq sixièmes ou six septièmes de la longueur, d'un diamètre égal environ au cinquième de la longueur : la première tache de chaque élytre, suborbiculaire, couvrant le calus de sa moitié ou de ses deux tiers externes, c'est-à-dire plus développée au côté interne qu'à l'externe du calus : la deuxième, orbiculaire ou suborbiculaire, d'un diamètre égal environ au tiers de la largeur, voisine de la bordure suturale, au tiers environ de la longueur : la troisième, un peu plus antérieure, carrée ou en carré large, liée à la bordure marginale, transversalement étendue jusqu'aux deux septièmes externes : la quatrième, suborbiculaire ou orbiculaire, voisine de la bordure marginale, plus rapprochée de la tache suturale que de la deuxième.

Variations du Prothorax.

α. Taches plus ou moins développées, parfois presque avancées jusqu'à la sinuosité postoculaire.

Variations des Elytres (par défaut).

Obs. La bordure suturale est parfois presque nulle, incomplète ou très-rétrécie sur une partie de sa longueur. La bordure marginale manque souvent de la dilatation indiquée, ou se trouve même presque réduite au bord externe.

ÉTAT NORMAL.

Coccinella dorsosignata, DEJ. Catal. p. 457 (*type*).

Variations des Élytres (par excès).

Var. A. *Quelques-unes des taches déformées.*

Obs. La troisième a souvent de la tendance à se dilater à son angle antéro-interne; la quatrième, à s'étendre vers le bord marginal; quelquefois celle-ci présente alors un carré obliquement élargi, ou un parallélipipède oblique. La tache suturale prend quelquefois la figure d'un losange; les deux autres, quoique variables, le sont moins communément.

Var. B. *Quelques-unes des taches liées, soit aux bordures suturale ou marginale, soit entre elles.*

Obs. Les plus sujettes à former ces unions, sont la troisième ou marginale antérieure, avec celle du calus; la quatrième, avec la bordure marginale, avec la tache suturale, et plus rarement avec la deuxième : celle-ci se lie souvent à la suture; quelquefois elle se joint à la tache commune, par la bordure suturale, en formant la figure d'une courge à gourde.

Coccinella psi, CASSTROEM, Nov. Ins. Spec. *in* THUNB. Dissert. Acad. p. 13. pl. fig. 16. — *Id.* Edit. Gott. p. 135. pl. 7. fig. 16. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1656. 104. — OLIV. Encyc. Méth. t. 6. p. 62. 63. — HERBST, Nat. t. 5. p. 276. 17. pl. 56. fig. 1. — SCHOENH. Syn. Ins. t. 2. p. 169. 43. — THUNB. Coleopt. cap. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7 (1820). p. 367.

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2 l) — Larg. 0m,0024 à 0m,0031 (1 7/8 à 2 1/4 l).

Corps subhémisphérique; à peine pointillé, surtout sur les élytres; brillant; d'un beau jaune, d'un jaune rougeâtre ou parfois d'un jaune rouge, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* sinueux et à peine rebordé sur les côtés; émoussé au-devant

de l'écusson ; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir ou obscur. *Elytres* à tranche subhorizontale, égale au dixième de la largeur vers le tiers de la longueur ; colorées et peintes comme il a été dit : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rougeâtre : épimères du médipectus, flaves.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (Casstroem, Thunberg) ; Java (collect. Dejean, Guérin, Westermann, etc.); le Japon (Muséum de Paris).

12. **C. inaequalis** ; Fabricius. *Subhémisphérique ; jaune ou d'un jaune rougeâtre. Prothorax paré d'une bordure basilaire noire, quadrilobée en devant, à lobes intermédiaires profondément séparés. Elytres ornées d'une bordure suturale sensiblement rétrécie vers les trois cinquièmes et dilatée en forme de losange vers les quatre cinquièmes, d'une bordure marginale, et chacune de quatre taches, noires : la première, liée au côté interne du calus, sinueuse ou entaillée à la moitié de son côté interne : la deuxième, punctiforme, juxta-suturale, aux deux cinquièmes : la troisième, à peine moins postérieure, liée à la tranche : la quatrième, comme composée de deux taches, dont l'externe moins avancée, vers les deux tiers : ces taches parfois unies.*

État normal. *Prothorax* d'un flave cendré, d'un flave ou d'un jaune testacé, ou d'un jaune rougeâtre; noir, sur la moitié postérieure au moins du rebord latéral; paré d'une bordure basilaire, également noire, quadrilobée en devant, à lobes externes dépassant à peine ordinairement le tiers postérieur, à lobes intermédiaires avancés au moins jusqu'au tiers antérieur, tronqués ou obliquement coupés en devant, profondément séparés par une ligne médiane de couleur foncière. *Elytres* d'une couleur semblable ou analogue à celle du prothorax, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et chacune de quatre taches, noires : la bordure suturale, naissant à l'extrémité de l'écusson ou parfois un peu après, ordinairement graduellement renflée jusqu'au tiers de la longueur et d'une manière plus ou moins sensible, progressivement rétrécie ensuite jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, puis assez brusquement dilatée en forme de losange ou presque de triangle renversé, vers les quatre cinquièmes de la longueur, égale dans ce point environ au quart de la largeur, et rétrécie de là à l'angle apical : la bordure marginale, couvrant au moins le rebord externe : la première des taches, paraissant souvent

composée de deux : l'une, en ovale transversal, étendue du calus au quart interne : l'autre, liée à la moitié postéro-externe de celle-ci, subparallèlement prolongée jusqu'au tiers de la longueur, figurant ainsi une sorte d'équerre, ou parfois seulement sinueuse vers le milieu de son côté interne : la deuxième, à peu près en forme de gros point, située aux deux cinquièmes de la longueur environ, à peine aussi rapprochée de la bordure suturale que de l'angle postéro-interne du prolongement de la première : la troisième, souvent un peu plus antérieure et un peu plus grosse que la deuxième, de forme analogue à celle-ci, liée ou à peu près à la tranche : la quatrième, paraissant composée de deux taches : l'interne, ovale ou oblongue, étendue ordinairement des cinq aux sept neuvièmes de la longueur, dans la direction du prolongement de la première tache à l'angle apical, plus ou moins voisine par son angle postéro-interne de la tache suturale : l'externe, d'un quart ou d'un tiers moins antérieure, tantôt brièvement ovale, tantôt dilatée en carré transversal, prolongée ou à peu près jusqu'à la tranche.

Coccinella inæqualis, Fabr. Syst. Entom. p. 80. 8. — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 95. 13. *Id.* Mant. Ins. t. 1. p. 55. 25. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 272. 30. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 362. 40 (suivant l'exemplaire typique de la collection de Banks). — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1649. 71. — Oliv. Encyc. Méth. t. 6. p. 55. 33. pl. 244. fig. 6. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1004. 25. pl. 3. fig. 32. — Herbst. Nat. t. 5. p. 294. 43. — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 170. 50. — Boisduv. Voy. de l'Astrol. p. 605. 28.

Coccinella mendax, Dej. Catal. p. 457. (*T*).

Variations du Prothorax.

Obs. Dans l'état normal, la bordure basilaire se détache ordinairement un peu sur les côtés, du bord latéral ; elle est souvent presque interrompue au-devant de l'écusson ; ses lobes intermédiaires sont plus largement séparés sur la ligne médiane de celle-ci ; elle laisse au moins la moitié de la couleur foncière ; mais à mesure que la matière noire se montre plus développée, cette bordure envahit un espace plus considérable et couvre souvent au moins les deux tiers de la surface prothoracique.

Variations des Élytres (par défaut).

Obs. Quelquefois la bordure marginale est entièrement nulle, et la tranche semble moins prononcée ; d'autrefois cette bordure est seulement en partie incomplète sur le rebord ; la bordure suturale se montre parfois peu sensiblement renflée après l'écusson ou généralement un peu moins développée.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Quelques-unes des taches déformées ou liées, soit aux bordures, soit entre elles.*

Obs. La première tache, même avec les dispositions qui se rattachent à l'état normal, ne tarde pas à rendre moins sensible ou même à faire disparaître l'angle rentrant qu'elle offrait; elle se montre alors subgraduellement rétrécie d'avant en arrière, et paraît moins large en devant qu'elle n'était; souvent elle se lie ou à peu près à la deuxième tache en figurant une bande longitudinale courte et courbée au-dedans, à son extrémité. Ordinairement la quatrième tache se lie soit à la tranche ou à la bordure marginale, soit à la dilatation en losange de la bordure suturale; quelquefois, sa partie interne ou sa tache ovale se prolonge en devant jusqu'à la première tache, soit en laissant isolée la deuxième, soit en s'unissant également à elle; plus rarement, sa partie ou sa tache externe, se joint par son angle antéro-externe à la troisième tache ou marginale antérieure. Dans toutes ces modifications, la bordure marginale couvre généralement la tranche.

Long. $0^m,0045$ (2[l]). — Larg. $0^m,0039$ (1 2/3[l]).

Corps subhémisphérique; superficiellement pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* de la couleur du prothorax. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé, à extrémité parfois obscure. *Prothorax* souvent peu sensiblement sinueux, à peine rebordé, sur les côtés; peu émoussé au-devant de l'écusson; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche assez étroite, médiocrement ou peu inclinée et plus faiblement vers le tiers de la longueur que vers les épaules, légèrement en gouttière; colorées et peintes comme il a été dit : repli offrant des traces de la tache marginale, et bordé de noir dans les variétés par excès. *Dessous du corps* et *Pieds*, quelquefois d'un flave cendré ou testacé chez les variétés sans bordure marginale : le premier, ordinairement noir sur les médi et postpectus, avec les épimères flaves, noir sur le ventre, avec les anneaux bordés de jaune roux et plus largement sur les côtés, quelquefois presque entièrement noir sur le ventre : les seconds, ordinairement noirs, avec une partie au moins des jambes et les tarses d'un jaune roux.

Patrie : la Nouvelle Hollande (collect. Banks (*type*), Doué, (Muséum de Paris, etc.); Manille (Hope); Malabar (Reiche); les îles Philippines (Dejean); le Cap (Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. A la *C. inæqualis* se rattachent vraisemblablement des indi-

vidus, ayant la même patrie, qui sembleraient constituer une espèce particulière (*C. mendica*); mais qui n'offrent à mes yeux qu'une modification profonde du dessin de la robe, qu'une variation par défaut, de celle qui nous occupe; en voici la diagnose :

Subhémisphérique ; jaune ou d'un jaune roussâtre ou rougeâtre en dessus. Prothorax paré de six taches noires, parfois unies et formant une bordure basilaire quadrilobée. Elytres ornées d'une bordure suturale sensiblement rétrécie vers les trois cinquièmes, et dilatée en forme de losange vers les quatre cinquièmes, d'une bordure marginale dilatée vers le tiers, et d'une bande longitudinale, noires : celle-ci, naissant sur le côté interne du calus, prolongée jusqu'aux trois quarts ou un peu plus, et souvent interrompue dans son milieu.

Obs. Le prothorax, dans son état le plus incomplet, n'offre que six taches noires : deux, liées à la base, formant une bordure basilaire couvrant les trois cinquièmes médiaires du bord postérieur, graduellement rétrécie vers la ligne médiane et interrompue dans son milieu : deux, subpunctiformes ou ovalaires, situées chacune vers l'angle postérieur, obliquement dirigées de l'angle vers la sinuosité postoculaire, presque prolongées en devant jusqu'à la moitié de la longueur : deux, situées, une de chaque côté et près de la ligne médiane, du quart aux trois cinquièmes de la longueur, notablement plus larges en devant que longues au côté interne, presque en triangle inéquilatéral et dirigé en arrière. Chez d'autres individus, les taches basilaires et celles des angles s'unissent de manière à former une bordure basilaire quadrifestonnée; puis cette bordure s'unit aux taches dorsales, de manière à constituer une bordure quadribobée en devant, à lobes externes en forme de dent, à lobes intermédiaires presque obtriangulaires, laissant entre eux sur la ligne médiane une bande en forme de fer de flèche dirigé en arrière, de la couleur foncière. Les élytres sont ornées comme dans la *C. inæqualis*, d'une bordure suturale plus ou moins légèrement mais sensiblement renflée jusqu'au tiers, rétrécie de là aux trois cinquièmes, puis dilatée; d'une bordure marginale réduite au rebord, ou couvrant une partie de la tranche, et offrant, des deux cinquièmes à la moitié ou un peu plus de la longueur, une dilatation égale au sixième au moins de la largeur, dilatation paraissant les vestiges de la troisième tache. La tache externe qui servait à composer la quatrième s'est effacée ; la première, s'est transformée en une bande une fois plus longue que large, tantôt isolée sur un espace égal à la moitié de sa longueur, de la quatrième qui a pris sa forme et ses dimensions, tantôt presque liée ou liée à celle-ci, et quelqnefois se courbant un peu au côté interne à son extrémité, comme pour s'unir à la deuxième tache qui a disparu, ou qui rarement se montre à peine, d'une manière nébuleuse.

13. **C. octosignata**. *Subhémisphérique ; jaune, en dessus. Prothorax paré d'une bordure noire, couvrant les trois cinquièmes médiaires*

de la base. Elytres ornées d'une bordure suturale presque insensiblement moins étroite près de l'angle apical, et chacune des quatre taches, noires : deux, plus grosses, suborbiculaires, également distantes de la suture : l'antérieure, au côté interne du calus : la postérieure, après la moitié : deux, plus extérieures, l'antérieure, au tiers : l'autre, plus petite, aux deux tiers.

Long. $0^m,0042$ (1 7/8 l).— Larg. $0^m,0036$ (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique ; superficiellement pointillé ; d'un jaune testacé ou d'un jaune nankin, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* peu ou point subsinueux et étroitement rebordé, sur les côtés ; à peine émoussé au-devant de l'écusson ; paré d'une bordure basilaire noire, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, presque uniforme, égale environ au quart de la longueur à ses extrémités ; offrant, vers chacun des angles postérieurs, les traces nébuleuses et d'un rouge testacé, d'une tache subpunctiforme, et sur le disque, une trace nébuleuse de même couleur, aussi large que le bord postérieur de l'échancrure, du quart environ aux trois cinquièmes de la longueur. *Ecusson* d'un rouge jaune obscur. *Elytres* à tranche subhorizontale, légèrement roussâtre, égale au dixième ou au douzième de la largeur, vers le tiers de la longueur; parées d'une bordure suturale, naissant à l'extrémité de l'écusson, ou bordant étroitement celui-ci sur les côtés, à peine plus large en devant que la moitié de ce dernier, graduellement un peu moins étroite un peu avant l'angle apical, vers lequel elle se rétrécit, et chacune de quatre taches, noires : deux, sur la même ligne longitudinale, suborbiculaires ou brièvement ovales, égales chacune au quart ou un peu plus de la largeur, séparées de la suture par un espace à peu près égal à leur diamètre : l'antérieure, extérieurement limitée par le calus, naissant près de la base, prolongée jusqu'au sixième ou presque au cinquième de la longueur : la deuxième, de la moitié environ aux trois cinquièmes ou un peu plus : les deux autres, plus petites, situées plus extérieurement que les précédentes : l'antérieure, à égale distance des deux internes, aux deux tiers ou presque aux trois quarts de la largeur : la postérieure, plus petite, paraissant incomplète, vers les deux tiers, plus postérieure de tout son diamètre que la deuxième interne. *Dessous du corps*, d'un roux jaune. *Pieds* un peu plus pâles.

Patrie : Java (collect. Westermann).

Obs. L'exemplaire unique que j'ai eu l'occasion de voir, me paraît incomplètement développé. Le prothorax est probablement paré, chez d'autres individus, au moins d'un point, vers chaque angle postérieur, et de deux taches dorsales, noires. Les élytres doivent avoir la tranche noire, et les deux taches externes doivent être plus étendues ou du moins plus nettement limitées.

14. **C. Perrotteti.** *Subhémisphérique; d'un beau jaune, en dessus. Prothorax paré d'une bordure basilaire bidentée au quart externe, presque nulle dans le milieu et surtout aux extrémités, et de quatre points en rangée transversale : les médiaires unis. Elytres ornées d'une bordure suturale, et chacune de deux lignes ou bandes longitudinales à peine égales à la bordure, noires : l'externe, naissant sur le calus, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, incourbée ou liée à un point plus interne : l'autre, plus voisine de celle-ci que de la suture, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes.*

Coccinella Perrotteti, Chevrolat, *in* collect.

Long. $0^{m},0045$ (2l). — Larg. $0^{m},0036$ (1 2/3l).

Corps subhémisphérique; superficiellement pointillé, d'un beau jaune luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, concolores. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson; paré de six taches noires : deux, basilaires, formant chacune une dent vers le quart externe, graduellement rétrécies vers la ligne médiane et plus brusquement au côté externe : quatre, punctiformes, en rangée transversale : les externes, vers les deux tiers : les intermédiaires, unies sur le tiers ou un peu plus de la ligne médiane. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche sensiblement déclive, égale au douzième environ de la largeur, moins jaune; ornées d'une bordure suturale, et chacune de deux lignes ou bandes longitudinales, noires : la bordure, naissant au huitième de la longueur, à peine avancée jusqu'à l'écusson, prolongée jusque près de l'angle apical, sur une largeur à peu près égale à celle de l'écusson : la bande externe, à peine aussi large que la bordure, naissant sur le calus, prolongée subparallèlement au bord externe jusqu'aux trois quarts environ de la longueur, où elle se lie à un point un peu plus pos-

térieur, situé de la moitié au quart interne de la largeur : la bande interne, naissant au niveau de l'autre, un peu plus rapprochée de celle-ci que de la bordure suturale, longitudinalement prolongée jusqu'aux trois cinquièmes, en déviant très-légèrement en dehors, ou en se renflant faiblement en dehors dans sa seconde moitié. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge.

PATRIE : Pondichéry (collect. Chevrolat).

15. **C. sanguinosa.** *Subhémisphérique. Prothorax, d'un rouge pâle, étroitement bordé de jaunâtre en devant et sur les côtés. Elytres noires sur leur majeure partie médiaire, d'un rouge pâle en devant et postérieurement : la partie antérieure, prolongée jusqu'au tiers de la longueur, graduellement plus détachée de la suture, de l'écusson à son extrémité : la partie postérieure, commençant aux deux tiers externes et aux trois quarts internes de la longueur, offrant sur la suture et plus sensiblement au tiers externe, une saillie anguleuse.*

Long. 0^m,0052 (2 1/3 l). — Larg. 0^m,0043 (1 9/10 l).

Corps subhémisphérique; finement ponctué; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge pâle ou testacé. *Prothorax* subsinueux et étroitement rebordé, en devant; émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson; d'un rouge pâle ou d'un rouge testacé, paré en devant et sur la majeure partie au moins des côtés, d'une bordure jaunâtre, étroite et peu nettement limitée. *Ecusson* d'un rouge pâle. *Elytres* à tranche étroite, peu nettement limitée; d'un noir luisant sur la majeure partie médiaire de leur surface, d'un rouge pâle ou tirant un peu sur le jaune testacé, antérieurement et postérieurement : la partie antérieure, presque en quart de cercle, couvrant la base, obliquement dirigée en ligne à peu près droite du côté de l'écusson au tiers de la longueur et à la moitié de la largeur, et de là vers le bord externe au quart de la longueur, offrant ainsi vers la moitié de la largeur un angle très-ouvert : la partie postérieure, commençant environ aux deux tiers de la longueur du bord externe, anguleusement avancée au tiers externe de la largeur, en arc rentrant de ce point à la suture sur laquelle elle forme une saillie anguleuse un peu moins avancée, c'est-à-dire dépassant à peine les trois quarts de la longueur : repli obscur dans la partie médiaire de sa longueur,

correspondant à la région noire des élytres. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux flave.

PATRIE ? (collect. Dupont).

16. **C. coronata.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un rouge testacé, orné en devant d'une bordure flave, étroite, à peine prolongée latéralement jusqu'aux angles postérieurs. Élytres noires, parées d'une bordure suturale et d'une externe plus large, égale au repli, d'un rouge testacé ; ornées chacune de trois grosses taches jaunes : la première, couvrant la moitié interne de la base, en carré allongé : la deuxième, brièvement ovale, prolongée du calus à la moitié : la troisième, orbiculaire, près de la suture, de la moitié, jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur.*

Coccinella coronata, DEJ. Catal. p. 458. (*T*).

Long. $0^m,0052$ (2 1/4^l). — Larg. $0^m,0039$ (1 3/4^l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés ; un peu émoussé au-devant de l'écusson ; d'un rouge testacé, orné en devant d'une bordure flave ou flavescente, souvent un peu moins étroite sur les côtés des angles de devant et à peine prolongée latéralement jusqu'aux angles postérieures. *Ecusson* d'un rouge testacé. *Elytres* à tranche assez étroite et sensiblement en gouttière ; noires, parées d'une bordure suturale à peu près aussi large que l'écusson, peu nettement limitée, et d'une bordure marginale, d'un rouge testacé : celle-ci, de la largeur du repli sur la majeure partie de sa longueur, égale, vers le tiers, au sixième de la largeur, notablement rétrécie après la moitié, et dilatée à l'angle apical où elle se lie à la suturale ; ornées chacune de trois grosses taches jaunes ou d'un jaune pâle : la première, voisine de la bordure suturale, couvrant la moitié de la base, en carré allongé, un peu obliquement échancrée à sa partie postérieure, prolongée jusqu'aux deux septièmes : la deuxième, brièvement ovale, naissant au-dessous du calus, au sixième de la longueur, limitée d'un côté par la bordure marginale, très-voisine au côté interne de l'angle postéro-externe de la première, prolongée jusqu'aux trois septièmes ou presque à la moitié de la longueur : la troisième, orbiculaire, presque limi-

tée au côté interne par la bordure suturale, étendue presque jusqu'aux deux tiers de la largeur, de la moitié aux quatre cinquièmes environ de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* roux : épimères et côtés du ventre en partie plus jaunes.

Patrie : le Sénégal (collect. Dejean (*type*), Dupont).

Obs. Il serait possible que quelquefois la bordure suturale d'un rouge testacé fut envahie par la matière noire.

17. **C. decora.** *Subhémisphérique. Prothorax d'un rouge testacé, orné en devant d'une bordure flave, étroite, à peine prolongée latéralement jusqu'aux angles postérieurs. Elytres noires, parées d'une bordure marginale d'un rouge testacé, presque uniformément large; ornées chacune de deux taches jaunes : l'antérieure, ovalaire, prolongée du dixième à la moitié de la longueur sur les trois cinquièmes médiaires de la partie noire : la seconde, moins grosse, voisine de la suture, presque des deux tiers aux cinq sixièmes de la longueur.*

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0036$ ($1\ 2/3^l$).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* subsinueux sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson; d'un rouge testacé, orné en devant d'une bordure flave, souvent un peu moins étroite sur les côtés des angles de devant, et à peine prolongée latéralement jusqu'aux angles postérieurs. *Ecusson* d'un rouge testacé. *Elytres* à tranche assez étroite et légèrement concave ; noires, parées d'une bordure marginale d'un rouge testacé, un peu inégale, un peu moins large aux épaules que dans le reste de sa longueur, égale vers le milieu aux deux septièmes de la largeur ; ornées chacune de deux grosses taches jaunes ou d'un jaune pâle : la première, ovalaire ou oblongue, prolongée du dixième ou un peu moins jusqu'à la moitié environ de la longueur, à égale distance de la suture et de la bordure marginale, couvrant environ les trois cinquièmes médiaires de la région noire : la seconde, moins grosse, un peu plus rapprochée de la suture, presque en ovale oblique, des deux tiers ou un peu avant, aux cinq sixièmes de la longueur, à peine étendue au-delà de la moitié de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé : épimères flaves : côtés du ventre un peu plus pâles.

Patrie : le Sénégal (collect. Buquet).

18. **C. laeta.** *Subhémisphérique; rousse en dessus. Elytres ornées chacune de trois points noirs : le premier, très-petit, placé près du tiers interne de la base, sur une tache jaune à limites indécises : les deux autres plus gros, ocellés, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : l'externe, vers le cinquième externe, presque au tiers de la longueur; l'autre, un peu plus postérieur, vers les trois septièmes internes.*

Long. 0^m,0045 (2 l) — Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique; finement ponctué; roux ou d'un roux jaune, luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, concolores. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés; un peu émoussé au-devant de l'écusson, sans taches. *Elytres* à tranche, étroite, déclive et peu sensiblement en gouttière; parées chacune de trois points noirs : le premier, très-petit, souvent brunâtre et peu apparent, placé près de la base, vers le tiers interne de la largeur, sur une tache plus jaune, à limites indécises, étendue jusqu'à la moitié ou un peu plus de la largeur : les deuxième et troisième, subarrondis, presque égaux chacun au sixième de la largeur, constituant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : l'externe, situé vers le cinquième externe de la largeur et presque au tiers de la longueur : l'interne, un peu plus postérieur, vers les deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur, et les trois septièmes ou les deux cinquièmes internes de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds*, et surtout épimères, d'une teinte un peu plus jaune.

Patrie : Java (collect. Westermann).

19. **C. unicolor**? Fabricius. *Subhémisphérique; rousse ou d'un roux testacé, en dessus. Elytres extérieurement un peu plus pâles, parfois noires, parées extérieurement et à la base d'une bordure d'un roux testacé, égale au huitième environ de la longueur.*

Coccinella unicolor? Fabricius, Ent. Syst. t. 1. 1. p. 267. 5. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 357. 7. — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 151. 5.

État normal. *Elytres* rousses ou d'un roux testacé, un peu plus pâles sur la partie correspondante du repli et surtout près du bord extérieur.

Variations des Élytres.

Var. A. *Elytres noires, parées en devant et extérieurement, d'une bordure d'un roux testacé.*

Obs. La bordure antérieure, ordinairement subdenticulée à son bord postérieur, égale environ le septième ou le sixième de la longueur : l'externe, est un peu plus large aux épaules, et graduellement presque aussi large que l'antérieure vers l'angle apical.

Un exemplaire de cette variété, appartenant au Muséum de Paris, m'a offert le prothorax marqué de deux taches nébuleuses et vraisemblablement accidentelles : l'une, assez grosse, sur le disque : l'autre, subpunctiforme, près de l'un des côtés.

Long. 0m,0035 à 0m,0045 (1 3/5 à 2l). — Larg. 0m,0033 à 0m,0036 (1 1/2 à 1 2/3l).

Corps subhémisphérique; finement ponctué; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* roux ou d'un roux testacé : celui-ci, subsinueux et à peine rebordé sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson. *Elytres* à tranche médiocrement inclinée, égale au dixième environ de la largeur, vers le tiers de la longueur; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* roux ou d'un jaune roux.

PATRIE : les Indes orientales (collect. Reiche ; Muséum de Paris).

20. **C. caliginosa.** *Subhémisphérique. Prothorax et Elytres d'un noir brun ou d'un brun noir : le premier, paré en devant et sur les côtés d'une bordure presque uniformément peu large, d'un flave roussâtre. Dessous du corps et pieds d'un jaune roux.*

Long. 0m,0039 (1 3/4l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps subhémisphérique ; brillant, en dessus. *Tête* brune ou d'un brun roussâtre : bord antérieur de l'épistome et labre d'un blanc ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* subsinueux et à peine rebordé sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson ; pointillé : d'un noir brun ou d'un brun noir, substranslucide et paré en devant et sur les côtés, d'une bordure d'un blanc ou d'un flave roussâtre : cette bordure, peu nettement limitée, égale en devant au sixième de la longueur, à peine plus large mais plus distincte latéralement, pro-

longée en se rétrécissant un peu presque jusqu'aux angles postérieurs. *Elytres* convexes, mais sensiblement moins déclives extérieurement, ou faiblement relevées en une tranche peu nettement limitée, légèrement concave, égale environ au sixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, rétrécie postérieurement; moins finement ponctuées que le prothorax; d'un noir brun ou d'un brun noir, sans taches : repli d'un roux jaune, sur sa moitié interne, brun extérieurement. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux jaune ou d'un jaune roux.

PATRIE : Pondichéry (Muséum de Paris).

AA. Elytres en ogive postérieurement.

21. **C. patruelis**; DEJEAN, inéd. BOISDUVAL. *Subhémisphérique ou brièvement ovale. Prothorax noir sur ses trois cinquièmes médiaires, d'un roux jaune sur les côtés et très-étroitement en devant. Elytres d'un roux jaune, ornées d'une sorte de bande transversale noire, étendue sur la suture, au moins du quart antérieur à l'angle apical, inégalement rétrécie jusque vers la moitié, où elle couvre le tiers médiaire de la longueur, avancée vers le calus, et limitée ordinairement par la tranche : cette bande, parfois incomplète sur le disque, ou réduite à deux ou trois taches plus ou moins unies.*

Coccinella patruelis, DEJ. Catal. p. 458. — BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol., p. 600. 18. pl. 8. fig. 23. (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un roux jaune sur les côtés, noir sur sa partie médiaire : cette partie noire, couvrant environ les trois cinquièmes médiaires de la base, égale en largeur en devant au bord postérieur de l'échancrure, qui reste paré d'une bordure étroite d'un roux jaune. *Elytres* de cette dernière couleur, parées d'une bande transversale noire, couvrant sur la suture du cinquième ou du quart antérieur (parfois même très-étroitement avancée jusqu'à l'écusson) jusqu'à l'angle sutural, un peu anguleusement rétrécie à son bord antérieur, du cinquième de la longueur de la suture aux deux cinquièmes internes de la largeur, où elle dépasse à peine les deux cinquièmes de la longueur, avancée ensuite sur la ligne longitudinale du calus, jusqu'au quart antérieur, tronquée ou bidentée à cette partie saillante, puis prolongée en se rétrécissant jusqu'à la limite interne de la tranche (ou quelquefois étendue sur celle-ci d'une manière nébuleuse),

couvrant celle-ci du quart aux deux tiers environ de la longueur de son côté externe, subtransversalement et irrégulièrement coupée à son bord postérieur, presque jusqu'au tiers interne, et dirigée de ce point à l'angle sutural.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. ***Bordure plus ou moins incomplète.***

Obs. Quand la matière noire a moins abondé, la forme de la bande se trouve plus ou moins dénaturée. Je l'ai vue quelquefois réduite à trois ou quatre taches : 1° une suturale tridentée en devant vers le tiers ou un peu moins de la longueur, avec la dent médiaire ou suturale plus avancée, égale au tiers de la largeur et rétrécie de là à l'angle apical ; 2° une tache oblongue sur le disque, des trois septièmes aux trois cinquièmes, liée à la tache suturale et à une autre plus extérieure, obtriangulaire : celle-ci, liée en devant à une autre plus antérieure, représentant la saillie bidentée avancée sur la ligne du calus jusqu'au tiers antérieur. Cette bande doit vraisemblablement offrir quelquefois des modifications plus incomplètes.

(Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou plutôt brièvement ovale ; superficiellement pointillé ; luisant ou brillant, en dessus. _Tête_, _Antennes_ et _Palpes_, d'un jaune roux. _Prothorax_ subsinueux et à peine rebordé, sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson ; coloré comme il a été dit. _Ecusson_ noir. _Elytres_ en ogive postérieurement ; à tranche assez étroite et sensiblement en gouttière ; colorées et peintes comme il a été dit. _Dessous du corps_ et _Pieds_ d'un roux jaune : médi et postpectus, moins les épimères, noirs.

Patrie : la Nouvelle Hollande (collect. Dupont) ; Vanikoro ; Muséum de Paris, _type_) ; Nouvelle Hybernie (Dejean).

Genre *Procula*, Procula.

(*Procula*, nom mythologique.)

Caractères. Epistome bidenté ou presque échancré en demi-cercle. _Antennes_ à massue obtriangulaire. _Prothorax_ élargi presque en ligne droite et étroitement rebordé, sur les côtés ; obtus à ses angles ; médiocrement arqué en arrière ; convexe ; creusé sur son repli d'une

fossette atteignant le bord externe de celui-ci. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Elytres* en ogive postérieurement; étroitement rebordées ou relevées en rebord; sans fossettes sur leur repli. *Corps* très-brièvement ovale; convexe.

1. **P. Douei.** *Subhémisphérique ou brièvement ovale. Prothorax noir, paré d'une bordure basilaire d'un rouge jaune égale au moins au tiers de la longueur, bordé de blanc flave au côté interne des angles de devant. Elytres d'un rouge jaune, ornées chacune de trois taches noires : une, en virgule renversée, prolongée des côtés de l'écusson au tiers de la longueur : une, suborbiculaire, à l'épaule : une, plus grosse, obtriangulaire, de la moitié presque à l'angle apical, couvrant les deux tiers médiaires de la largeur.*

Long. $0^{m},0045$ (2 l). — Larg. $0^{m},0036$ (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; assez finement ponctué; luisant, en dessus. *Tête* noire; marquée de deux impressions. *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* noir en devant, d'un rouge vermillon tirant sur le jaune, postérieurement : la partie rouge, formant une bordure basilaire couvrant le tiers postérieur, parfois graduellement plus développée sur les côtés et couvrant les trois cinquièmes postérieurs de ceux-ci : angles antérieurs parés jusqu'à la sinuosité d'une bordure étroite d'un blanc flave. *Ecusson* d'un rouge jaune. *Elytres* très-étroitement rebordées ou relevées en rebord; d'un rouge jaune, parées chacune de trois taches noires : la première, en forme de virgule renversée, naissant au côté de l'écusson, graduellement élargie jusqu'au sixième de la longueur postérieurement renflée en une sorte de gros point, détachée un peu de la suture, prolongée jusqu'au tiers environ de la longueur et couvrant les trois septièmes internes de la largeur : la deuxième, irrégulière, presque carrée ou subarrondie, prolongée de l'épaule au quart du bord externe, limitée au côté interne par le calus : la troisième, la plus grosse, obtriangulaire, à côté externe subcurviligne, naissant à peu près à la moitié de la longueur, couvrant environ les deux tiers médiaires de la largeur, prolongée presque jusqu'à l'angle apical, en laissant entre elle et la suture et un peu moins étroitement entre elle et le bord externe, un espace de couleur foncière,

graduellement rétréci postérieurement: repli bordé ordinairement de noir, dans la partie correspondante à la tache humérale. *Dessous du corps* d'un jaune rouge ou orangé. *Pieds* très-noirs : tarses et parfois extrémité des jambes, d'un jaune roux.

PATRIE : la Jamaïque (collect. Doué; Muséum britannique).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Doué, l'un des membres distingués de la Société entomologique de France.

Genre *Dysis*, DYSIS.

(*Dysis*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Epistome* simplement bidenté à ses deux extrémités antérieures. *Antennes* à massue courte et subfusiforme. *Prothorax* à peine courbé, à peine rebordé et non sinueux, sur les côtés; fortement en arc dirigé en arrière, à la base; convexe; à fossette n'atteignant pas le bord externe du repli. *Ecusson* triangulaire; à côtés non sinueux. *Elytres* légèrement en ogive postérieurement; faiblement rebordées, sans tranche. *Corps* subhémisphérique.

1. D. bis-quatuor-guttata. *Subhémisphérique. Prothorax et Elytres d'un rouge testacé ou brunâtre : le premier paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et couvrant le cinquième externe de la base : les secondes, ornées chacune de quatre taches jaunes, arrondies : la première, sur les côtés de l'écusson : les deuxième et troisième vers le tiers : la quatrième, rapprochée de la suture, presque aux trois quarts de la longueur.*

Coccinella bis-4-guttata, LATREILLE, inéd. — DEJ. Catal. p. 458.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2 l). — Larg. $0^m,0028$ à $0^m,0036$ (1 1/4 à 1 2/3 l).

***Corps* subhémisphérique; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* jaunes, ou d'un jaune flave : la première, ordinairement marquée d'une tache testacée sur le front et sur le labre (♀). *Prothorax* à peine rebordé et non sinueux, sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson; jaune sur les côtés, d'un rouge testacé plus**

ou moins brunâtre, sur la partie médiaire : celle-ci, aussi large que le bord postérieur de l'échancrure (qui parfois reste étroitement bordé de flave), élargie un peu en arc rentrant d'avant en arrière, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base. *Ecusson* d'un rouge testacé obscur. *Elytres* faiblement relevées et subarrondies aux épaules; à peine rebordées et sans tranche; d'un rouge brun ou brunâtre ou d'un rouge testacé brunâtre, parées chacune de quatre taches jaunes, rondes ou subarrondies : la première, la plus petite, à l'angle antéro-interne, dépassant peu le quart de la largeur : les deuxième et troisième, sur la même ligne transversale, du quart aux trois septièmes de la longueur; la deuxième, du sixième interne presque à la moitié de la largeur : la troisième, un peu plus grosse, moins régulièrement arrondie, liée au bord externe : la quatrième, presque semblable à la troisième, un peu plus voisine qu'elle de la suture, de deux tiers environ aux quatre cinquièmes de la longueur : repli à fossettes profondes. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune orangé.

PATRIE : l'Australie (Muséum de Paris); l'Ile de France (Dejean).

Genre *Bura*, BURA.

(*Bura*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Epistome* à peine bidenté. *Palpes maxillaires* allongés, peu fortement sécuriformes. *Antennes* assez courtes, à massue assez allongée, subfusiforme, *Tête* large. *Prothorax* un peu arqué sur les côtés; de moitié moins court au milieu qu'à ceux-ci; fortement en arc dirigé en arrière, à la base; creusé sur son repli d'une fossette prolongée à peu près sur toute la longueur de ce dernier. *Elytres* un peu en ogive postérieurement; étroitement rebordées; très-convexes. *Corps* hémisphérique.

1. **B. cuprea.** *Hémisphérique, d'un vert bronzé brillant, en dessus. Prothorax pointillé, étroitement rebordé. Elytres pointillées, et plus superficiellement sur le disque, parsemées, excepté près de la base et des bords latéraux, de points assez gros. Dessous du corps et pieds noirs.*

Chilocorus cupreus, MANNERH. inéd. REICHE, *in* collect.

Long. 0^m,0028 (1 1/4 l). — Larg. 0^m,0023 (1 l).

Corps subhémisphérique ; d'un vert bronzé ou parfois d'un noir bleuâtre, brillant, en dessus. *Tête* superficiellement pointillée; concolore. *Antennes* d'un testacé livide, dans la première moitié, obscures, dans la seconde. *Palpes* noirâtres. *Prothorax* rayé près de sa périphérie, légèrement à la base et près du bord antérieur, d'une manière plus marquée sur les côtés qui, par là, sont rebordés; superficiellement pointillé. *Elytres* étroitement rebordées ou relevées en rebord; pointillées, moins finement près des bords latéraux que sur le disque; parsemées sur leur surface, excepté près de la base et des côtés, de points plus gros et plus profonds. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs ou d'un noir bronzé.

Patrie : Haïti (collect. Buquet, Reiche).

Obs. Cette espèce, par la forme de son prothorax et quelques autres caractères, semble lier cette branche aux Chilocoriens ; par son épistome formant latéralement avec les joues un angle droit, par ces dernières presque indistinctement étendues au-devant du bord antérieur ou inférieur des yeux, elle présente quelque analogie avec les Hypéraspiens surtout avec les Pentiliaires.

Genre *OEnopia*, Œnopie.

(*Œnopia*, nom mythologique.)

Caractères. *Epistome* simplement bidenté ou parfois à peine échancré en arc rentrant, mais alors n'offrant pas ses dents aussi avancées que le labre, et ne voilant latéralement celui-ci qu'en partie. *Antennes* à massue assez courte, obtriangulaire ou subfusiforme ; à articles généralement assez serrés, moins longs que larges. *Prothorax* creusé d'une fossette subarrondie, non prolongée sur la longueur du repli de ce dernier. *Repli des élytres* non creusé de fossettes. *Corps* ovale ou brièvement ovale, et dans le premier cas, médiocrement convexe.

A. Prothorax d'un tiers moins court dans son milieu que sur les côtés. Elytres en ogive postérieurement (G. *Pania*).

γ. Tranche assez large et en gouttière.

1. **Œ. luteo-pustulata.** *Brièvement ovale; convexe. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache orangée, presque carrée, couvrant les deux tiers antérieurs du bord latéral. Elytres ornées chacune de cinq taches orangées : deux, basilaires, presque en carré long, prolongées jusqu'au quart : deux, du tiers aux quatre septièmes (l'interne, obtriangulaire, l'externe, arrondie) : la cinquième, orbiculaire, près de la suture, prolongée jusqu'au bord externe : ces taches séparées par un réseau noir, n'existant au côté externe qu'entre la première et la deuxième bande transversales.*

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une tache d'un jaune orangé, quadrangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rectangulairement ouverte à son angle postéro-interne, couvrant les deux tiers du bord externe. *Elytres* ornées chacune de cinq taches d'un jaune orangé, séparées par un réseau noir : deux, basilaires, presque en parallélogramme, liées à la base, graduellement moins étroitement séparées l'une de l'autre d'avant en arrière, prolongées chacune jusqu'au quart environ de la longueur : la deuxième ou externe, limitée au côté interne par le sommet du calus, couvrant le bord externe : deux, du tiers ou un peu plus aux quatre septièmes environ de la longueur : la troisième ou interne, obtusément obtriangulaire : la quatrième ou externe, orbiculaire, extérieurement bordée de noir : la cinquième, formant près de la suture une tache orbiculaire largement prolongée jusqu'au côté externe : le réseau noir, offrant 1° une bordure suturale de la largeur de l'écusson, postérieurement dilatée au-devant du bord apical (qui reste d'un jaune orangé) en forme de bande courte, limitant postérieurement la cinquième tache dans sa partie orbiculaire; 2° deux bandes transversales, au tiers et aux deux tiers; 3° une bande longitudinale prolongée du milieu de la base au milieu de la deuxième bande transversale; 4° une bordure externe étroite dans son milieu, existant seulement de la première à la deuxième bande transversale : ces bandes dilatées dans les points où elles se croisent ou s'unissent soit entre elles, soit à la suture.

Long. 0^m,0052 (2 1/3 l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un jaune orangé, parée d'une ligne transversale raccourcie,

noire, sur l'épistome et sur le labre. *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* à peine rebordé sur les côtés; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* à tranche étroite, rebordée, déclive, sensiblement concave ou faiblement en gouttière, colorées et peintes comme il a été dit : repli bordé de noir dans la partie correspondante à l'espace du bord externe existant entre les deux bandes. *Dessous du corps* noir : épimères flaves. *Pieds* noirs : jambes en partie d'un roux testacé.

Patrie : le royaume d'Assam (collect. Hope).

Obs. L'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux était privé du ventre et des antennes; mais ses autres caractères suffisent pour le faire rapporter avec certitude à cette coupe.

γγ. Tranche très-étroite, simulant un rebord.

2. Œ. addicta. *Brièvement ovale; convexe. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache flave ou orangée, couvrant les deux tiers du bord latéral, rétrécie au côté interne. Elytres ornées chacune de six taches d'un jaune orangé, séparées par un réseau noir : trois, unies à la bordure suturale; deux, liées au bord externe; la sixième liée à la bordure et au bord externe : les deux basilaires incomplètement séparées, les autres en quinconce.*

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté, aux angles de devant, d'une tache flave, jaune ou d'un jaune orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ou même prolongée (au moins chez le ♂) en bordure graduellement plus étroite jusques un peu après le côté interne de l'œil, couvrant les deux tiers antérieurs du bord latéral, atteignant à peine le tiers de la longueur à son angle postéro-interne situé sur la ligne longitudinale correspondant au milieu de l'œil. *Elytres* ornées chacune de six taches d'un jaune orangé, séparées par un réseau noir : ce réseau formé d'une bordure suturale un peu ou à peine plus large que l'écusson, et d'une ligne longitudinale en zigzag, naissant du calus, émettant des rameaux alternativement prolongés jusqu'à la suture et vers le bord externe : trois, liés à la première, deux, au second : les taches, disposées en quinconce : trois le long de la bordure suturale, et trois le long du bord externe, mais la dernière, apicale, aboutissant également à la bordure suturale : les trois premières, les deux premières surtout,

incomplètement closes, parce que le réseau fait défaut du calus à la base, et ne se prolonge ordinairement que d'une manière incomplète du calus à la bordure suturale : la première des taches juxta-suturales subarrondie, tronquée à la base, liée à l'humérale et ordinairement incomplètement séparée, dans le milieu de son bord postérieur, de la deuxième des taches internes : celle-ci, en ovale transversal, du quart aux trois septièmes de la longueur, étendue au moins jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur : la troisième des internes, arrondie, notablement séparée de la deuxième, située des trois cinquièmes ou un peu moins, presque aux trois quarts de la longueur : la sixième ou postérieure, apicale, couvrant ou à peu près le dernier cinquième de la bordure suturale (qui souvent s'étend en forme de bande très-courte, en dehors de l'angle apical) et le dernier quart du bord extérieur : la première des taches externes, prolongée de la base jusqu'au tiers environ de la longueur, presque en parallélipipède de moitié au moins plus long que large : la deuxième, presque orbiculaire, tronquée au côté externe, située au côté externe du rameau séparant les deuxième et troisième internes, de moitié plus longue que lui.

Obs. Les deux taches basilaires, en grande partie unies, couvrent toute la base jusqu'à la bordure suturale : les quatre autres, sont disposées en quinconce, mais les internes occupent en largeur un espace ordinairement un peu plus grand que la deuxième des externes.

Variations du Prothorax.

Obs. La tache est parfois presque triangulaire ou peu anguleusement dirigée de la sinuosité postoculaire aux deux tiers du bord externe.

Variations des Élytres.

Obs. J'ai vu, dans les cartons du Muséum, un individu chez lequel la matière noire, en se développant davantage avait fait disparaître la tache apicale, la deuxième interne, et réduit à un espace à peine semi-orbiculaire, l'interne antérieure : les taches existantes étaient d'un rouge roux ou plus obscur, au lieu d'être d'un jaune orangé. Cette variété porte le nom de *Coccinella uncina*, écrit de la main de Latreille; mais la véritable *Cocc. uncina*, suivant l'exemplaire typique faisant partie de la collection de M. Chevrolat, exemplaire conforme à la figure donnée par Olivier, n'est qu'une variété de la *Coccinella variabilis*.

Long. 0^m,0039 0^m,0045 (1 3/4 à 2l). — Larg. 0^m,9027 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus.

Tête noire : labre d'un jaune fauve ou orangé. *Antennes* et *Palpes* d'un fauve jaune, souvent obscurs à l'extrémité. *Prothorax* à peine rebordé sur les côtés ; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* rebordées ou relevées en un rebord formant à peine aux épaules une gouttière très-étroite ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, y comprises les épimères. *Pieds* noirs : genoux, jambes (moins la base des postérieures) et tarses, d'un jaune fauve.

Patrie : l'Egypte (Muséum de Paris).

AA. Côtés du prothorax à peine moins courts que la ligne médiane.

B. Elytres simplement rebordées ou relevées en rebord. Corps brièvement ovale ou subhémisphérique (G. *Asa*).

3. **Œ. dorso-notata.** *Subhémisphérique ou brièvement ovale. Prothorax d'un rouge livide ou testacé, noté de deux points noirs. Elytres d'un flave nébuleux, parées de trois taches suturales (à l'écusson, aux deux tiers et une petite près de l'extrémité) et chacune de quatre taches, noires et arrondies : celles-ci disposées en croix : une, sur le calus : deux, aux deux cinquièmes : une, près du bord externe, un peu après les deux tiers.*

État normal. *Prothorax* d'un rouge livide ou testacé, paré de deux taches ou sortes de gros points, noirs, situés chacun des deux aux quatre cinquièmes de la longueur, au-devant du tiers interne de chaque étui. *Elytres* d'un flave nébuleux ou grisâtre, ornées, prises ensemble de onze taches arrondies ou subarrondies, noires : trois, subbasilaires : quatre, en rangée transversale, vers les deux cinquièmes : trois, en rangée un peu arquée vers les deux tiers ou un peu après : une, presque apicale ; ou marquée de trois taches suturales et chacune de quatre disposées en croix : la première, suturale, scutellaire, ovale : la deuxième, arrondie, aux deux tiers : la troisième, petite, subapicale : la première de celles particulière à chaque élytre, sur le calus : les deuxième et troisième, vers les deux cinquièmes : la deuxième, plus grosse, près de la suture : la troisième, liée ou à peu près au bord externe : la quatrième, un peu plus petite que la troisième et surtout que la deuxième suturale, un peu plus postérieure que celle-ci, rapprochée du bord externe.

Obs. La suturale subapicale est petite et se montre quelquefois divisée en deux taches, à peine liées à la suture.

Long. 0^m,0048 (2 1/8^l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3^l).

Corps subhémisphérique ou plutôt brièvement ovale et assez médiocrement convexe ; pointillé sur le prothorax, ponctué assez fortement sur les élytres. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge livide ou testacé. *Prothorax* étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés ; peu sensiblement bissinueux et non émoussé au-devant de l'écusson, à la base ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* rebordées, mais sans tranche ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire des trois premiers arceaux du ventre : antépectus, épimères et *Pieds*, d'un rouge livide ou testacé.

PATRIE : le Bengale (collect. Hope).

4. **Œ. Kirbyi.** *Subhémisphérique ou ovalaire. Prothorax noir, orné de chaque côté aux angles de devant d'une tache flave, presque carrée, couvrant les trois quarts du bord latéral. Elytres flaves, parées d'une bordure sensiblement renflée aux deux cinquièmes, d'une bordure suturale un peu inégale et chacune de deux grosses taches, noires : celles-ci, placées l'une après l'autre, couvrant la moitié médiaire de la largeur, séparées entre elles et des bordures par la couleur foncière, formant un réseau flave, plus étroit que ces dernières.*

Long. 0^m,0033 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0028 (1 1/4^l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* flaves. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une tache flave, presque carrée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et couvrant les trois quarts environ du côté. *Elytres* rebordées, mais sans tranche ; flaves, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique très-étroite à la base, et chacune de deux grosses taches, noires : la bordure suturale, à peine plus large que le huitième ou le septième de la largeur à la base, sensiblement renflée vers les deux cinquièmes, et moins distinctement près de l'angle sutural : la bordure basilaire, très-étroite : la marginale, un peu inégale, sensiblement plus large du sixième à la moitié ou un peu plus de la longueur, où elle égale le sixième de la largeur : les taches, situées l'une après l'autre, couvrant chacune la moitié médiaire de la largeur : la première, presque carrée, couvrant le calus de son angle antéro-externe, prolongée du dixième

au tiers de la longueur : la deuxième, tronquée en devant, de moitié plus longue, arrondie postérieurement, prolongée des trois septièmes presque aux trois quarts : le réseau flave couvrant une moins grande surface que les parties noires, et offrant une bordure basilaire, deux bandes longitudinales, anguleusement réunies vers l'angle apical, et une bande transversale, séparant les taches. *Dessous du corps* noir : cuisses noires : genoux, jambes antérieures et intermédiaires, seconde moitié des jambes, et tarses postérieurs, flaves.

PATRIE : les Indes orientales (collect. Hope).

J'ai dédié cette espèce au savant Kirby, le Nestor des entomologistes.

BB. Elytres à tranche assez large. Corps ovale, médiocrement convexe (G. *Œnopia*).
δ. Tranche subhorizontale.

5. **Œ. cinctella.** *Ovale; médiocrement convexe. Prothorax flave, paré d'une bordure basilaire dentée vers le sixième externe, et de quatre taches liées à celle-ci, noires : les voisines de la ligne médiane, obtriangulaires, pédiculées : les externes, plus avancées, unies chacune à la dent de la bordure. Elytres d'un flave roussâtre, ornées d'une bordure suturale et d'une bordure externe, noires.*

Micraspis cinctella, DEJEAN, Catal. p. 459.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave, paré d'une bordure basilaire noire et de quatre taches de même couleur, liées à celle-ci : les taches intermédiaires, obtriangulaires, placées chacune très-près de la ligne médiane, prolongées du cinquième aux trois septièmes de la longueur, postérieurement liées par un pédicule grêle à la bordure basilaire : celle-ci couvrant la base jusqu'aux angles postérieurs, égale environ au quart de la longueur, près de la ligne médiane, graduellement plus développée et avancée en forme de dent, de chaque côté, vers le sixième externe de la largeur : ces dents couvrant les deux cinquièmes postérieurs de la longueur, liées chacune à une tache punctiforme ou ovalaire, plus avancée que les intermédiaires, correspondant à la dent des angles de devant. *Elytres* d'un flave roussâtre ou d'un flave testacé; parées d'une bordure suturale noire, à peine plus large en devant que la base de l'écusson, faiblement rétrécie jusqu'à l'angle apical, et d'une bordure externe de même couleur, couvrant la tranche.

Long $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps ovale ou assez brièvement ovale; médiocrement convexe;

très-superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave roussâtre, avec le labre souvent moins clair (♂), ou noire, parée d'une tache subpunctiforme au côté interne de chaque œil, et d'une bordure à la partie antérieure du labre, flaves (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre, à extrémité obscure. *Prothorax* coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; à tranche subhorizontale, de largeur uniforme jusqu'aux quatre cinquièmes, égale au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; colorées comme il a été dit: repli bordé de noir. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus, d'un blanc flavescent (♀), offrant de plus chez le ♂, les hanches antérieures marquées d'un point flave. *Pieds* d'un roux flave, avec les cuisses postérieures noires ou noirâtres, au moins en partie (♂), ou noirs, avec les jambes antérieures et parfois une partie des intermédiaires d'un roux flave (♀).

PATRIE : le cap de Bonne-Espérance (Dejean, Hope, Westermann); Timor (Muséum de Paris).

ßß. Tranche en gouttière.

6. **Œ. litterata.** *Ovale. Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une marginale étroite, et chacune d'un réseau, noirs : celui-ci, formé d'une branche naissant du milieu de la base, courbée et liée aux six septièmes de la suture, d'une branche plus interne unie à la première près des extrémités de celle-ci, anguleusement avancée près de l'écusson : ces branches liées vers leur milieu par un rameau oblique : ce réseau laissant une bande juxta-suturale raccourcie, deux taches discales et une bande externe, flaves : celle-ci ensanglantée vers ses extrémités.*

Micraspis litterata, REICHE, voyage en Abyssinie.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave, paré d'un réseau noir divisant sa surface en sept aréoles, c'est-à-dire laissant de la couleur foncière 1° une bordure antérieure égale à peu près en largeur au bord postérieur de l'échancrure, émettant postérieurement sur la ligne médiane un appendice linéaire prolongé jusqu'au milieu de celle-ci; 2° une tache de chaque côté, couvrant l'angle antérieur, courte et à peine prolongée jusqu'au tiers de la longueur à son côté interne, couvrant les deux tiers environ de la longueur à son côté externe :

3° quatre taches formant une rangée transversale sensiblement arquée : les externes, punctiformes, liées à la base, chacune près de l'angle postérieur : les intermédiaires, oblongues, obliques, moins postérieures. *Elytres* flaves; ensanglantées de deux taches d'un rouge carmin; ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et d'un réseau, noirs : la bordure suturale, à peine plus large en devant que l'écusson, graduellement un peu élargie jusqu'aux six septièmes environ de la longueur où elle se lie au réseau, et rétrécie ensuite de là à l'angle apical : la bordure externe, ne couvrant que le rebord sur la majeure partie de sa longueur, progressivement un peu moins étroite en se rapprochant de l'angle apical, d'une part, sensiblement élargie de l'autre, de l'épaule à la moitié de la base, où elle se lie au réseau : celui-ci, formé, 1° d'une branche naissant du milieu de la base, longitudinalement prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, en se rapprochant graduellement du bord externe, dont elle est alors à peine distante du cinquième de la largeur, courbée ensuite vers la bordure suturale, à laquelle elle se lie vers les cinq sixièmes ou six septièmes de la longueur; 2° d'une branche plus interne ayant une origine commune avec la première, dont elle se sépare bientôt pour se courber en arrière et s'avancer à son extrémité interne jusque près de l'écusson, vers lequel elle forme une saillie anguleuse, puis, longitudinalement prolongée jusqu'à la moitié environ de la longueur, parallèlement à la bordure suturale, dont elle s'écarte ensuite graduellement pour s'unir à la bande externe, vers les trois quarts de la longueur et un peu moins de la moitié interne de la largeur; 3° d'un rameau, obliquement dirigé des deux cinquièmes environ de la branche externe, à la branche interne, vers les quatre septièmes de la longueur : ce réseau laissant de la couleur foncière, 1° une tache semi-circulaire, couvrant la moitié interne de la base, liée par l'angle antéro-interne à une bande longitudinale, joignant la bordure suturale; celle-ci, renflée à son extrémité, et prolongée à peine jusqu'aux quatre cinquièmes : 2° une bande ou bordure juxta-marginale, prolongée de l'angle huméral à l'apical, subgraduellement rétrécie dans sa partie médiaire, ensanglantée vers chacune de ses extrémités d'une tache d'un rouge carmin; 3° deux taches encloses entre les branches du réseau : l'antérieure obliquement ovale, en partie ensanglantée par la tache humérale : la postérieure, plus petite, subarrondie.

Long. 0^{m},0056 (2 1/2 l) — Larg. 0^{m},0045 (2 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* à peine rebordé sur les côtés; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson; coloré et peint comme il a été dit. *Elytres* subarrondies postérieurement; à tranche sensiblement en gouttière, égale environ au neuvième de la largeur jusque vers les deux tiers de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit : repli flave, passant au rouge sur une partie de son côté interne, bordé de noir extérieurement. *Dessous du corps* noir : épimères du médi et postpectus, flaves. *Pieds* noirs : jambes au moins en partie, et tarses, d'un rouge testacé.

Patrie : l'Abyssinie (collect. Reiche, *type*).

NEUVIÈME BRANCHE.

LES CYDONIAIRES.

Caractères. *Antennes* à peine aussi longues que la largeur du front; à massue fusiforme. *Epistome* échancré en arc rentrant plus ou moins prononcé. *Plaques abdominales* courbées à leur côté interne et prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau, vers le quart extérieur, obliquement dirigées vers les épimères, ou peu apparentes à leur côté externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

Les espèces de cette branche semblent jusqu'à ce jour particulières aux chaudes contrées de l'Afrique et de l'Asie. Elles se répartissent dans les genres suivants :

			GENRES.
Elytres	d'un sixième au moins plus larges en devant que le prothorax ; à repli non creusé de fossettes. Prothorax des trois quarts environ aussi long sur les côtés que sur la ligne médiane.	Repli du prothorax creusé d'une fossette vers l'angle antéro-interne. .	*Cydonia.*
		Repli du prothorax sans fossettes.	*Cheilomenes.*
	à peine aussi larges en devant que les angles du prothorax ; à repli creusé de fossettes. Prothorax en arc fortement dirigé en arrière, à la base ; à peine de moitié aussi long sur les côtés que sur la ligne médiane ; à repli creusé d'une fossette vers l'angle antéro-interne		*Elpis.*

Genre *Cydonia*, Cydonie.

(*Cydonia*, nom mythologique.)

Caractères. *Elytres* d'un sixième au moins plus larges en devant que le prothorax; à repli non creusé de fossettes. *Prothorax* des trois quarts environ aussi long sur les côtés que sur la ligne médiane; creusé d'une fossette vers l'angle antéro-interne de son repli.

Epistome échancré en arc rentrant ou en demi-cercle. *Prothorax* arcuément élargi et à peine rebordé sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs; assez fortement en arc dirigé en arrière, à la base; rarement émoussé au-devant de l'écusson; convexe. *Ecusson* ordinairement en triangle subéquilatéral, rarement subsinueux sur les côtés, près de l'angle postérieur. *Elytres* embrassant les côtés de la base du prothorax; échancrées en arc rentrant, en devant; peu ou point émoussées à l'angle huméral; convexes ou assez médiocrement convexes; relevées extérieurement en une tranche ordinairement nettement limitée, subhorizontale ou peu inclinée, d'une largeur soit presque uniforme jusqu'aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes de la longueur, soit un peu plus large après la moitié; à repli assez large. *Mésosternum* échancré jusqu'au quart ou au tiers. *Corps* suborbiculaire ou brièvement ovale; convexe, mais le paraissant moins par l'effet de la tranche.

Les espèces de ce genre ont généralement le prothorax paré d'une bordure basilaire noire, qui, de l'angle postérieur, lorsqu'elle atteint celui-ci, s'avance sur le rebord latéral, jusqu'à la moitié environ des côtés, en forme de bordure graduellement plus indistincte; la partie discale du même segment est ordinairement ornée d'une tache obtriangulaire ou cupiforme, liée postérieurement à la bordure basilaire, et, si quelques espèces ou quelques individus montrent un dessin différent, peut-être celui-ci n'est-il qu'une modification du premier, produite par une plus grande extension de la matière noire. Les élytres sont d'une teinte claire, ordinairement bordées ou rayées de noir.

α. Tranche des élytres assez fortement inclinée et peu nettement limitée.

1. **C. circumclusa**. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré*

en devant d'une bordure étroite, liée de chaque côté à une tache étendue presque jusqu'aux angles postérieurs, flaves. Elytres à tranche large, assez inclinée; d'un roux testacé, parées d'une bordure suturale à peu près égale au quart de la largeur, et d'une bordure externe couvrant la tranche, noires.

Cheilomenes circumclusa, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0^m,0056 (2 1/2'). — Larg. 0^m,0052 (2 1/3').

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; convexe; superficiellement pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, flaves. *Prothorax* noir, paré d'une bordure antérieure, flave, égale au sixième de la longueur, liée, de chaque côté, à une tache de même couleur, commençant à la sinuosité postoculaire, d'un sixième à peine plus postérieurement prolongée derrière celle-ci, et obliquement dirigée en ligne légèrement dentée jusqu'au bord externe, un peu au-devant des angles postérieurs. *Ecusson* noir, à côtés subsinueux près de l'angle postérieur. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; à tranche plus inclinée et moins nettement limitée que dans les autres espèces de ce genre, égale au sixième ou presque au cinquième de la largeur, vers les deux tiers de la longueur; rousses ou d'un roux testacé, ornées d'une bordure suturale, et chacune d'une bordure externe, noires : la bordure suturale presque égale en devant au quart de la largeur de la base, un peu plus large postérieurement et légèrement renflée vers les deux cinquièmes de la longueur : la bordure externe, couvrant la tranche et prolongée, en se rétrécissant, jusqu'à la moitié environ de la base : repli largement bordé de noir à son bord externe, et moins distinctement dans le tiers postérieur de l'interne. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux livide ou d'un flave rougeâtre : épimères flavescentes.

PATRIE : le royaume de Benin (collect. Chevrolat).

Obs. Le prothorax de l'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux, offre probablement un développement anormal de la matière noire, qui dénature le dessin primitif.

αx. Tranche des élytres subhorizontale ou peu inclinée.

2. C. lunata; FABRICIUS. *Subhémisphérique. Prothorax noir*,

paré aux angles de devant d'une tache quadrangulaire d'un blanc flavescent ; et d'une bordure antérieure en arc rentrant, de même couleur (♂). Elytres, soit flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure extérieure et d'un réseau, noirs : celui-ci, divisant la surface de chacune en quatre ou cinq taches subarrondies (dont trois le long de la suture), et deux bandes lunulées, ensanglantées : l'une humérale, l'autre postérieure ; soit à fonds presque couleur de chair ou d'un rouge roux.

♂. Prothorax paré derrière l'échancrure, d'une bordure flave, liée à chacune des latérales, en arc dirigé en arrière, prolongée jusqu'au tiers de la ligne médiane, échancrant en arc rentrant la partie noire, qui présente deux dents en devant, placées chacune derrière la sinuosité postoculaire qui lui correspond. Cuisses antérieures, entièrement d'un blanc flave, au moins à leur partie antérieure : jambes et tarses, flavescents.

Obs. Quelquefois les cuisses intermédiaires sont aussi entièrement flavescentes à leur partie antérieure, et les postérieures le sont en grande partie ; d'autres fois, celles-là sont tachées de noir, et celles-ci sont presque entièrement de cette couleur.

♀. Région noire du prothorax prolongée jusqu'au bord de l'échancrure, ou ne laissant après celle-ci qu'une bordure flavescente très-étroite et interrompue dans son milieu. Base des cuisses antérieures et plus longuement des intermédiaires, et totalité ou à peu près des postérieures, noires. Jambes et tarses, sauf parfois la base des jambes postérieures, flavescents.

État normal. *Elytres* d'un jaune pâle, tachées dans deux endroits d'un rouge rosé, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe, et d'un réseau, noirs : la bordure suturale, à peine plus large que la base de l'écusson, dilatée dans les trois endroits où elle se lie au réseau : la bordure externe, couvrant la tranche marginale : le réseau, irrégulier, plus ou moins large, formé de trois bandes transversales, dont l'antérieure et la postérieure sont raccourcies au côté externe, et de trois liens longitudinaux : la bande antérieure, unie à la bordure suturale, au cinquième de la longueur, étendue jusqu'au calus et liée au milieu de la base, par un prolongement antérieur graduellement rétréci : la bande intermédiaire, prolongée des deux cinquièmes ou un peu plus du bord externe à la bordure suturale vers le milieu de la longueur, émettant au tiers externe de son

bord antérieur une dent souvent prolongée jusqu'à l'angle postéro-externe de la bande antérieure, unie à celle-ci par un lien qui part de son tiers interne : la postérieure, unie à la bordure suturale, vers les trois quarts de la longueur, étendue jusqu'aux deux tiers environ de la largeur, où elle remonte vers la bande intermédiaire qu'elle atteint vers les trois cinquièmes de la largeur, à partir de la suture : cette troisième bande, unie en outre à l'intermédiaire, par un lien correspondant longitudinalement à celui qui unit celle-ci à la première : ce réseau, partageant la suture de chaque élytre en six et presque en sept mailles inégales : quatre à cinq subarrondies, et deux en forme de bandes lunulées, ou de bordures juxta-marginales, interrompues par la bande transversale noire médiaire : trois des mailles subarrondies, situées joignant la bordure suturale, à la base, au tiers et vers les trois cinquièmes : celle-ci plus petite : deux, dans la région longitudinalement médiaire : la postérieure, sur la même ligne transversale que la juxta-suturale postérieure : l'antérieure, au-dessous du calus, sur la ligne transversale de la juxta-suturale intermédiaire, ordinairement incomplètement fermée à son côté externe ou antéro-externe, ou liée à la bande antérieure : celle-ci, naissant aux deux cinquièmes externes de la base, longeant la bordure marginale, prolongée jusqu'à la bordure noire transversale, ensanglantée ou marquée d'une assez grosse tache d'un rouge rosé ou d'un rouge de chair, de forme et d'étendue variables, généralement oblique, dans la direction de l'épaule à l'angle sutural, couvrant souvent la majeure partie de la surface de ladite bande et de la maille suborbiculaire qui lui est liée : la bande postérieure, longeant également la bordure marginale, prolongée de la bande transversale noire intermédiaire jusqu'à la bordure suturale, vers l'angle apical, progressivement rétrécie dans le milieu de son côté interne, ou renflée à ses extrémités et surtout à la postérieure (où elle semble liée à une maille subarrondie très-incomplètement close), ordinairement couverte, excepté à ses extrémités, d'une tache d'un rouge rosé ou d'un rouge de chair.

Coccinella sulphurea, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 77. 125. pl. 245. fig. 2. — Id. Entom. t. 6. p. 1058. 109. pl. 1. fig. 6, a, b.

Coccinella vulpina, Fabr. Suppl. Entom. Syst. p. 80. 116-117 ♀. — Id. Syst. El. t. 1. p. 386. 159 ♀ (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Perty, Obs. p. 27. — Erichs. Beytr. z. Insectenfaun. v. Angola, *in* Wiegm. Arch. t. 9. p. 267.

Variations de la couleur des Élytres.

Obs. Parfois la couleur d'un rouge rosé ou d'un rouge de chair a envahi presque toute la surface des élytres, de telle sorte qu'il ne reste plus sur celles-ci, que quelques points d'un jaune pâle, situés principalement près de leur base; d'autres fois les taches roses se montrent très-restreintes ou disparaissent d'une manière à peu près complète.

Variations du dessin des Élytres.

Obs. Quelquefois la seconde des mailles suborbiculaires est incomplètement séparée de celle qui semble faire partie de la bande humérale; mais c'est surtout la troisième des juxta-suturales qui a le plus de tendance à s'unir à sa voisine. Le réseau noir se montre alors plus ou moins étroit; la dent qui couvre le calus n'arrive pas ordinairement jusqu'à la base; la dent située vers le tiers externe de la bande transversale médiaire s'allonge au contraire fréquemment au point d'enclore complètement la maille placée au côté externe de la seconde juxta-suturale; la bande transversale postérieure offre une sinuosité ou une échancrure dans le milieu de son bord postérieur, et le milieu de son bord antérieur présente une dent, vestige de la cloison qui la séparait de sa voisine. D'autres fois la moitié ou presque la moitié interne de la bande postérieure s'efface et rend ainsi le réseau encore plus incomplet.

Dans ces variations, les élytres sont parfois entièrement d'un jaune pâle ou d'un flave légèrement cendré; souvent au contraire la matière rouge s'est étendue et leur donne une teinte presque uniforme d'un rouge de chair.

Coccinella lunata, Syst. Ent. p. 86-48. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 105. 65. — *Id.* Mant. t. 1. p. 61. 90. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 289. 108. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 384. 146 (suivant l'exemplaire typique existant dans la collection de Banks). Goeze. Ent. Beytr. t. 1. p. 241. 25. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1663. 135. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 77. 124. pl. 245. fig. 4. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1057. 108. pl. 4. fig. 48, a, b. — Herbst. Naturs. t. 5. p. 309. 68. —Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 200. 149. — Boisduv. Voy. de l'Astrol. p. 592. 6. —Klug, *in* Erman's, Reise, p. 50. 198.

Coccinella rivosa, Castroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. Acad. p. 22. pl. fig. 33. — *Id.* Edit. Gott. p. 143. pl. 7. fig. 33.—Herbst, Naturs. t. 5. p. 305. 61. pl. 56. fig. 16. — Thunb. Coleopt. capens. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7. p. 368.

Cheilomenes lunata, Dej. Catal. p. 459.

Selenites lunata, Hope, Coleopt. Man. t. 3. p. 157.

Long. $0^m,0052$ à $0^m,0070$ (2 1/3 à 3 1/8 l) — Larg. $0^m,0045$ (à $0^m,0059$ (2 2/3 l).

Corps **suborbiculaire ou très-brièvement ovale, ordinairement plus large vers les quatre septièmes des élytres; convexe; superfi-**

ciellement pointillé ; vernissé, brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un blanc flavescent ou légèrement rosé. *Prothorax* subcurvilinéairement élargi, à peine rebordé, mais offrant près de ses bords latéraux une ligne enfoncée légère et incomplète, qui le fait paraître très-faiblement relevé en rebord ; convexe ; noir, paré de chaque côté, d'une tache presque en carré large, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ou un peu plus en dedans, offrant son bord interne longitudinalement prolongé, (et souvent un peu en arc rentrant et subsinueux) jusqu'à la moitié ou un peu plus de la longueur, un peu émoussée, mais à peu près rectangulairement ouverte à son angle postéro-interne, sinueuse ou échancrée dans le milieu de son bord postérieur qui vient aboutir, en se courbant un peu en devant, vers le milieu du bord latéral, dont le rebord externe reste noir un peu plus antérieurement; paré en outre chez le ♂, d'une bordure flavescente, en devant. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un quart plus larges en devant que le prothorax ; arrondies postérieurement ; convexes, mais relevées extérieurement en une tranche peu inclinée, de largeur presque uniforme ou peu notablement rétrécie postérieurement, égale, vers les deux cinquièmes de la longueur au huitième ou au septième de la largeur de chaque étui ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus et deux tiers postérieurs des postépisternums, blancs : ventre latéralement d'un flave rosé, sur le quart de la largeur. *Pieds* colorés comme il a été dit : un point blanc sur les hanches antérieures. Mésosternum peu profondément échancré.

Patrie : le Sénégal (collect. Hope) ; l'île St-Hélène (Banks, *type*) ; le Cap (Reiche, etc.) ; la Cafrerie (Dohrn) ; Madagascar (Muséum de Paris) ; l'île Bourbon (Dejean) ; l'île Maurice (Guérin) ; les Indes orientales (Olivier) ; Java (Boisduval, Dejean).

3. **C. vittata** Fabricius. *Brièvement ovale ; médiocrement convexe. Prothorax noir, bordé de jaune pâle en devant et moins étroitement sur les côtés. Elytres d'un jaune roux, ornées d'une bordure suturale brusquement dilatée après l'écusson jusqu'au tiers de la largeur, puis subsinueusement rétrécie, d'une bordure externe, et chacune d'une bande prolongée sur leur milieu, du dixième aux neuf dixièmes, incourbée à ses extrémités jusqu'à la bordure suturale, noires.*

Coccinella vittata, FABR. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 269. 16. — *Id.* Syst. El. t. 1. p 359. 22 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — HERBST, Nat. t. 5. p. 290. 37. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 157. 23.

Long. $0^m,0059$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0052$ (2 1/3 l).

Corps brièvement ovale; assez médiocrement convexe; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* d'un jaune pâle, légèrement nébuleuse ou roussâtre sur la partie longitudinalement médiaire du front; plus obscure sur le labre. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* noir, paré d'une bordure d'un jaune pâle, très-étroite dans la région du bord antérieur correspondant à la partie postérieure de l'échancrure, à peu- près une fois aussi large au côté interne des angles de devant et le long du bord externe jusque près des angles postérieurs : la région noire, formant une saillie anguleuse derrière la dent des angles de devant. *Ecusson* d'un roux obscur. *Elytres* subarrondies postérieurement; à tranche un peu plus large après la moitié et rétrécie vers l'angle sutural, égale au neuvième environ de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; rousses ou d'un jaune roux, parées chacune d'une bordure suturale, d'une bordure externe, et chacune d'une bande longitudinalement arquée, liée par ses extrémités à la bordure suturale, noires : la bordure suturale, à peine plus large que la base de l'écusson, jusqu'au dixième environ de la longueur, brusquement dilatée ensuite jusqu'au tiers de la largeur, à peine rétrécie de ce point à la moitié de la longueur, faiblement renflée vers les trois cinquièmes, puis graduellement rétrécie jusqu'à l'angle apical, où elle est réduite au rebord sutural : la bordure externe couvrant la tranche : la bande longitudinale, naissant au dixième de la longueur, sur le milieu environ de chaque élytre, courbée à son côté interne, pour s'unir à l'angle antéro-externe de la dilatation de la bordure suturale, aussi large à sa naissance que l'est cette bordure sur chaque élytre, graduellement rétrécie jusqu'à son extrémité, prolongée parallèlement au bord externe sur le milieu de l'étui, jusqu'aux neuf dixièmes de la longueur, où elle se lie à la bordure suturale : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune rouge.

PATRIE : la Guinée, découverte par Isert (Muséum de Copenhague, *type*).

Obs. J'ai décrit le prothorax tel qu'il existe sur cet exemplaire; peut-être cet état n'est-il qu'une modification du dessin qu'on retrouve chez la plupart des autres espèces de ce genre.

4. **C. propinqua.** *Brièvement ovale; médiocrement convexe. Prothorax paré d'une bordure basilaire liée à une tache discale presque carrée, noires, laissant en devant une bordure très-étroite, et de chaque côté, une tache irrégulièrement quadrangulaire, flaves. Elytres d'un rouge testacé, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune d'une bande presque liée au milieu de la base, et longitudinalement prolongée jusqu'aux trois cinquièmes, noires.*
Cheilomenes propinqua, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

Long. 0^m,0056 (2 1/2^l. — Larg. 0^m,0045 (2^l).

Corps brièvement ovale; assez médiocrement convexe; superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, flaves. *Prothorax* faiblement émoussé au-devant de l'écusson, à la base; noir, paré derrière l'échancrure d'une bordure flave, graduellement plus étroite dans son milieu, liée de chaque côté à une tache de même couleur, irrégulièrement quadrangulaire : celle-ci, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée en ligne droite jusqu'à la moitié ou un peu plus de la longueur, à angle postéro-interne presque rectangulaire ou un peu aigu, à bord postérieur transversalement prolongé jusqu'au bord latéral, vers l'angle postérieur ou un peu au-devant. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies postérieurement, à tranche à peine égale au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; d'un rouge testacé, offrant parfois, surtout de chaque côté de l'écusson, des traces d'une teinte jaunâtre parées d'une bordure suturale, d'une bordure externe, et chacune d'une bande longitudinale postérieurement raccourcie, noires : la bordure suturale, naissant sur les côtés de l'écusson, à peine plus large à l'extrémité de cette pièce que la base de celle-ci, graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure externe, couvrant la tranche et prolongée des épaules à l'écusson en bordure graduellement plus étroite : la bande longitudinale, naissant près du milieu de la base qu'elle n'atteint pas, égale en largeur à la bordure suturale d'une élytre prise dans sa partie antérieure, longitudinalement prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur,

dans la direction de l'angle apical : repli bordé de noir à son bord externe et à la moitié postérieure de son bord interne. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, et côtés du ventre sur un quart de la largeur, d'un flave roussâtre. *Pieds* d'un flave roux.

PATRIE : le cap de Bonne-Espérance (collect. Dejean, *type*).

5. **C. triangulifera.** *Subhémisphérique. Prothorax flave ou d'un flave rougeâtre, paré d'une tache presque obtriangulaire ou un peu avancée au milieu de son bord antérieur, liée par un pédicule à une bordure basilaire, noires. Elytres d'un flave roux ou d'un flave rouge, ornées d'une bordure suturale, et d'une bordure périphérique, noires ; ordinairement marquées d'un point noirâtre sur le calus.*

Cheilomenes triangulifera, GUÉRIN, *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave ou d'un flave rougeâtre, paré d'une tache obtriangulaire (quelquefois un peu avancée en forme de dent au milieu de son bord antérieur), liée à une bordure basilaire, noires : la tache, égale en largeur, en devant, au bord postérieur de l'échancrure, commençant au cinquième environ de la longueur, en général faiblement échancrée en arc rentrant à son bord antérieur et souvent avancée en forme de dent au milieu de celui-ci, rétrécie, et ordinairement en ligne légèrement courbe et peu sensiblement onduleuse ou denticulée jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de la longueur, liée par un pédicule à la bordure basilaire : celle-ci, égale environ au cinquième de la longueur, graduellement un peu renflée de sa partie médiaire, à son extrémité latérale, couvrant toute la base jusqu'aux angles postérieurs ou un peu au-devant de ceux-ci. *Elytres* d'un flave rougeâtre, d'un flave roux ou d'un jaune d'ocre, parées d'une bordure suturale et d'une bordure périphérique, noires : la bordure suturale, à peine plus large que la base de l'écusson, graduellement rétrécie dans sa seconde moitié : la bordure externe, couvrant la tranche et prolongée en bordure progressivement très-étroite des épaules à l'angle interne de la base ; marquée sur le calus d'une tache punctiforme noire ou noirâtre.

Variations des Élytres.

Obs. Les élytres montrent souvent une tache flave de chaque côté de l'écusson, et quelquefois une autre à l'extrémité, taches d'étendue variable et qui se lient

insensiblement à la couleur foncière. Parfois la tache ponctiforme du calus est peu apparente ; d'autrefois les étuis montrent, et d'une manière variable, une ou quelques petites taches noirâtres également ponctiformes, qui ordinairement ne sont pas répétées sur l'autre élytre.

Long. 0m,0059 (2 2/3l). — Larg. 0m,0056 (2 1/2l).

Corps subhémisphérique ; convexe ; superficiellement pointillé ; vernissé, brillant, en dessus. *Tête* flave ou d'un blanc flavescent (♂) ; ordinairement marquée de deux lignes longitudinales noirâtres (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un blanc flave. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* arrondies postérieurement ; à tranche un peu moins étroite après le milieu et rétrécie postérieurement, égale environ au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur ; colorées comme il a été dit : repli bordé de noir à son bord externe, et de noirâtre sur le tiers postérieur de l'interne. *Dessous du corps* noir : épimères du médipectus, d'un blanc flavescent. *Pieds* d'un flave rouge.

Patrie : Madagascar (collect. Guérin) ; Malabar (Chevrolat, Reiche).

6. **C. quadri-lineata.** *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré d'une bordure antérieure plus étroite dans son milieu, lié de chaque côté à une tache irrégulièrement quadrangulaire, flaves. Elytres d'un flave roussâtre, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, et chacune de deux lignes ou bandes longitudinales, noires : ces lignes liées à leur naissance vers le milieu de la base, et un peu avant de s'unir à la bordure suturale, vers les neuf dixièmes de celle-ci.*

Coccinella 4-lineata, Melly, *in* collect.

Long. 0m,0052 (2 1/3l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale ; convexe ; superficiellement pointillé ; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* flave ou d'un flave roussâtre ; paré d'une bordure basilaire noire, liée à une tache de même couleur, presque carrée, égale au bord postérieur de l'échancrure, presque tronquée ou plutôt un peu avancée en angle très-

ouvert en devant : ces parties noires laissant de couleur flave une bordure antérieure, graduellement plus étroite dans son milieu, liée de chaque côté à une tache irrégulièrement quadrangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, longitudinalement prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, échancrée à son bord postérieur, étendue sur les côtés presque jusqu'aux angles de derrière. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; à tranche égale environ au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; flaves ou d'un flave roussâtre, ordinairement marquées près de l'écusson, d'une tache plus pâle, se confondant insensiblement avec la couleur foncière; parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, et chacune de deux lignes ou bandes longitudinales, réunies à leurs extrémités, noires : la bordure suturale, à peine plus large que la base de l'écusson, graduellement rétrécie, ou plus sensiblement dans sa seconde moitié, jusqu'à l'angle apical : la bordure externe, couvrant la tranche marginale, et prolongée, en bordure graduellement plus étroite, des épaules à l'angle interne de la base : les lignes longitudinales, ayant une origine commune, vers la moitié de la base : l'externe, passant sur le calus, prolongée parallèlement au bord externe, jusqu'aux neuf dixièmes environ de la bordure suturale, un peu moins étroite que celle-ci, passant environ sur le quart externe de la largeur, vers la moitié de la longueur : la ligne interne, se séparant de l'autre sur le calus, longitudinalement prolongée dans la direction de l'angle sutural, unie à l'externe un peu avant la jonction de celle-ci à la suture, passant environ aux deux cinquièmes internes, vers le milieu de la longueur : repli bordé de noir à son bord externe et à la moitié postérieure de l'interne. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus flaves : côtés du ventre d'un jaune rouge ou d'un flave rougeâtre sur le quart ou un peu moins de la largeur. *Pieds* d'un flave roux ou roussâtre.

Patrie : le cap (collect. Melly); la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

7. **C. vicina.** *Brièvement ovale; assez médiocrement convexe. Prothorax flave, orné d'une tache obtriangulaire un peu avancée dans le milieu de son bord antérieur, et liée postérieurement à une bordure basilaire, noires. Elytres d'un flave roussâtre, à rebord*

extérieur obscur, parées d'une bordure suturale, et chacune d'une ligne ou bande longitudinale, noires : celle-ci, naissant du milieu de la base, prolongée en passant sur le calus jusqu'aux huit neuvièmes de la longueur, parallèlement au bord externe.

Chilomenes vicina, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

Coccinella circumflexa, Klug, inéd. Dej. Catal. p. 459.

État normal. *Prothorax* flave, paré d'une tache presque obtriangulaire ou cupiforme, liée par un pédicule à une bordure basilaire, noires : la tache, aussi large en devant que la partie postérieure de l'échancrure, commençant au sixième de la longueur, avancée en forme de dent plus ou moins marquée dans le milieu de son bord antérieur, rétrécie de ses angles de devant aux trois cinquièmes ou un peu plus de la longueur, liée directement ou par un pédicule au milieu de la bordure basilaire : celle-ci, couvrant tout le bord postérieur jusqu'aux angles de derrière, ou un peu au-devant de ceux-ci, égale environ au quart de la longueur, près de la ligne médiane, graduellement un peu plus développée jusqu'au point correspondant longitudinalement aux angles de devant, et rétrécie de ce point aux angles postérieurs. *Elytres* d'un jaune d'ocre ou d'un flave roux ou roussâtre; parfois marquées d'une tache flave, sur les côtés de l'écusson; à rebord extérieur noir ou noirâtre; parées d'une bordure suturale, et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure, à peine plus large que la base de l'écusson, rétrécie graduellement dans sa seconde moitié : la bande, naissant du milieu de la base, passant sur le calus, prolongée ensuite parallèlement au bord externe, jusqu'aux huit neuvièmes de la longueur, où elle s'arrête à égale distance de la suture et du bord externe.

Variations du Prothorax.

Obs. Le signe obtriangulaire se modifie quelquefois dans sa forme, au point de constituer une tache carrée, liée à la bordure suturale.

Variations des Élytres.

Obs. Quelquefois la bande longitudinale, au lieu de s'arrêter sur le milieu de l'élytre, se prolonge, ou à peu près, jusqu'à la bordure suturale.

Les élytres sont parfois obscurcies ou noirâtres, jusqu'à la bande longitudinale, de telle sorte qu'elles semblent noires ou noirâtres, parées extérieurement d'une large bordure flave, et souvent en outre d'une ou deux taches de même couleur, près de la base ; mais cette couleur obscure décèle par son irrégularité son état anomal, et laisse souvent transpercer la bordure suturale et même la bande longitudinale.

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive postérieurement; à tranche égale environ au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; colorées comme il a été dit : repli très-étroitement bordé de noir à son bord externe, assez largement dans la moitié postérieure de son bord interne. *Dessous du corps* : poitrine noire : ventre d'un flave roux : épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds*, y comprises les hanches, d'un flave roux.

Patrie : l'Egypte (collect. Reiche); la Nubie (Muséum de Paris); le Sénégal (Dejean, *type*); la Guinée (Muséum de Stockholm).

8. **C. cuppigera**. *Ovale. Prothorax flave, paré d'une tache noire, en forme de coupe, liée postérieurement à une bordure de même couleur, couvrant les trois quarts médiaires de la base. Elytres d'un roux flave, à tranche pâle et subtranslucide, parées à partir de l'extrémité de l'écusson, d'une bordure suturale noire, d'abord ovalairement renflée puis graduellement rétrécie.*

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps ovale; médiocrement convexe; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, flaves. *Prothorax* flave, paré d'une tache cupiforme, liée à une bordure basilaire raccourcie, noires : la tache, aussi large en devant que la partie postérieure de l'échancrure, faiblement en arc rentrant en devant, très-rapprochée du bord antérieur dans sa partie médiaire, presque liée à celui-ci par ses angles antéro-externes, rétrécie de ceux-ci, et en ligne courbe jusqu'aux quatre septièmes ou un peu plus de la longueur, liée par un pédicule à la bordure postérieure : cette dernière, couvrant les trois quarts médiaires de la base, égale environ au cinquième de la longueur, près de la ligne médiane, subarrondie à ses extrémités, légèrement renflée et un peu détachée du bord postérieur, près de celles-ci. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive postérieurement; à tranche égale environ au quatorzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; d'un roux flave;

à peine obscures à leur rebord externe; parées d'une bordure suturale noire ou noirâtre, naissant à l'extrémité de l'écusson, ovalairement renflée après celui-ci, et plus large dans ce renflement que la base de ce dernier, rétrécie ensuite jusqu'à l'angle apical; à tranche pâle et subtranslucide : repli à peine obscur extérieurement, sans bordure noire à son bord interne. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux livide : épimères des médi et postpectus flavescentes.

Patrie : l'Egypte (collect. Reiche).

9. **C. nilotica.** *Ovale. Prothorax flave, paré d'une tache noire, en forme de coupe ou presque obtriangulaire, avancée en forme de dent au milieu de son bord antérieur, liée postérieurement à une bordure de même couleur, couvrant les deux tiers de la base. Elytres rousses, à rebord sutural obscur, à tranche pâle et subtranslucide.*

Long. 0m,0042 (1 7/8l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Obs. Elle montre ses élytres obscurcies ou plus ou moins complètement noires ; les individus ainsi masqués laisseraient des doutes sur l'espèce à laquelle ils appartiennent, si on ne reconnaissait celle-ci à la petitesse de la fossette prothoracique qui, chez la *C. nilotica*, est moins prononcée que chez les autres.

Patrie : l'Egypte (Muséum de Paris).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. cuppigera;* elle semble cependant s'en distinguer par la tache cupiforme pourvue d'une dent au milieu de son bord antérieur; par la bordure basilaire couvrant une moins grande étendue; par la suture dépourvue de bordure suturale.

Genre *Cheilomenes*, Chelomenes; Chevrolat (1).

(Χεῖλος, lèvre; μηνη, lune).

Caractères. *Elytres* d'un sixième au moins plus larges en devant que le prothorax; à repli non creusé de fossettes. *Prothorax* des trois quarts environ aussi long sur les côtés que sur la ligne médiane; sans fossettes sur son repli.

Epistome échancré en demi-cercle. *Prothorax* subcurvilinéai-

(1) *Dict. univ. d'hist. nat.* de d'Orbigny, t. 3, p. 437.

rement élargi, à peine rebordé ou étroitement relevé en rebord, sur les côtés : émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs; assez fortement en arc dirigé en arrière, à la base; convexe. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Elytres* échancrées en arc rentrant, en devant; peu ou point émoussées à l'angle huméral; assez médiocrement convexes, relevées extérieurement en une tranche assez nettement limitée, subhorizontale ou peu inclinée, faiblement en gouttière vers les épaules, d'une largeur presque uniforme, jusqu'aux trois quarts au moins de la longueur; à repli assez large. *Mésosternum* échancré au moins jusqu'au quart. *Corps* brièvement ovale; convexe, mais le paraissant moins par l'effet de la tranche.

Les espèces de ce genre habitent principalement les parties méridionales ou orientales de l'Asie.

1. **C. sex-maculata**; Fabricius. *Ovale, médiocrement convexe. Prothorax et élytres couleur de chair, ou parfois d'un flave à peine rosé : le premier, paré d'une tache obtriangulaire, liée à une bordure basilaire, noires : les secondes, ornées d'une bordure suturale, et chacune de deux bandes onduleuses et d'une tache punctiforme, noires : la première bande, courte, en forme d'accent circonflexe : la seconde, vers les quatre septièmes, transversale ou raccourcie.*

État normal. *Prothorax* d'un flave carné, paré d'une bordure basilaire, liée à une tache obtriangulaire, noires : la bordure, couvrant toute la base et un peu prolongée sur les bords latéraux, égale sur les côtés aux deux cinquièmes ou trois septièmes postérieurs, faiblement sinueuse en devant, entre ses parties latérales et médiaire, liée par celle-ci à une tache en triangle dirigé en arrière, égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, prolongée du cinquième aux trois cinquièmes environ de la longueur. *Elytres* couleur de chair ou d'un flave rosé, ornées d'une bordure suturale, et chacune de deux bandes ondées et d'un point, noirs : la bordure, ovalairement renflée après l'écusson, puis uniformément prolongée ensuite jusqu'à l'angle sutural, et s'avançant plus ou moins sur le bord externe : la bande antérieure, presque en forme d'accent circonflexe, prolongée du côté interne du calus aux deux septièmes de la longueur, occupant ordinairement dans ce point les trois cinquièmes médiaires ou un peu plus de la largeur, quelquefois étendue au côté interne, presque jusqu'au renflement ovalaire : la seconde

bande, étendue du bord externe à la bordure suturale ou à peu près, vers les quatre septièmes de la longueur, bisanguleuse à ses bords antérieur et postérieur : la tache punctiforme, occupant les deux cinquièmes médiaires de la largeur, vers les trois quarts de la longueur.

Coccinella sex-maculata, FABR. Spec. ins. t. 1. p. 96. 20. — *Id.* Mant. t. 1. p. 56. 33. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 1. p. 274. 40. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 364. 51. (Suivant l'exemplaire typique existant dans la collection de Banks). — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1648. 68. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 58. 47. — *Id.* Ent. t. 6. p. 998. 15. pl. 3. fig. 41. — HERBST, Nat. t. 5. p. 247. 6. pl. 55. fig. 6. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 172. 55. — PERTY, Observ. p. 27.

Coccinella flexuosa, CASSTROEM, Nov. Ins. Spec. *in* THUNB. Dissert. Acad. p. 17. pl. fig. 24. — *Id.* Edit. Gott. p. 138. pl. 7. fig. 24. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1648. 70. — THUNB. Coleopt. capens. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7. (1820). p. 367.

Coccinella bifasciata, HERBST, Naturs. t. 5. p. 274. 14. pl. 55. fig. 14.

Cheilomenes interrupta, DEJ. Catal. p. 459.

Selenites 6-maculata, HOPE, Coleopt. Man. t. 3. p. 85.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les parties noires sont moins développées; la tache obtriangulaire est réduite à une bande raccourcie de chaque côté, liée à la bordure basilaire par un pédicule, parfois en partie effacé; la bordure basilaire plus restreinte, se détache de la base sur les côtés de celle-ci.

Ces modifications se rencontrent en général chez la var. A.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Seconde bande n'arrivant ni au bord externe, ni à la bordure suturale.*

Obs. Ordinairement elle est encore bisanguleuse à ses bords antérieur et postérieur; mais quelquefois elle est plus incomplète; néanmoins elle est généralement plus étendue transversalement que la première; dans cette variation la bordure suturale est plus étroite, n'offre point de renflement en devant, et souvent n'arrive pas à l'écusson; la bande antérieure est parfois incomplète, et la taille des individus, habituellement plus petite.

Coccinella undulata, SCHALLER, *in* Abhandl. d. hall. Gesell. t. 1. p. 262. — HERBST, Arch. cah. 7 et 8. p. 160. 38. pl. 43; fig. 12 (mais la figure indique sur les élytres une ligne longitudinale noire, qui n'était qu'accidentelle). — *Id.* Edit. fr. p. 97. 4. pl. 43. fig. 12. c. d.

Coccinella interrupta, FABR. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 272. 32. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 363. 43 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — HERBST, Naturs. t. 5. p. 294 44. — OLIV. Entom. t. 6. p. 998. 16. pl. 5. fig. 62.

Cheilomenes sex-maculata, DEJ. Catal. p. 459.

Selenites interrupta, HOPE, Col. Man. t. 3. p. 85.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. ***Signes des élytres dénaturés par un développement de la matière noire.***

α. Bande antérieure étendue jusqu'à la base, en forme de tache noire, carrée, entaillée postérieurement.

β. Elytres noires postérieurement, à partir de la seconde bande; offrant aussi quelquefois la bande antérieure comme dans la var. α.

γ. Elytres noires dans tout l'espace compris entre les bandes antérieure et intermédiaire, qui ne forment alors qu'une large bande transversale, noires.

δ. Elytres noires dans tout l'espace compris entre les bandes antérieure et intermédiaire, et entre la postérieure et l'extrémité; offrant de plus une bordure suturale également noire.

Obs. Les élytres sont alors noires, parées de deux bandes d'un jaune presque orangé; la première, basilaire, entaillée postérieurement dans son milieu : la deuxième, couvrant des trois cinquièmes aux trois quarts environ du bord externe, étranglée dans son milieu. La matière noire du prothorax (ainsi qu'on le remarque souvent, mais d'une manière moins prononcée, dans quelques variétés précédentes) s'est développée au point que les parties avancées des extrémités de la bordure basilaire se sont liées aux angles antéro-externes de la tache cupiforme.

La collection de M. Reiche et celle du Muséum de Paris offrent chacune un exemple de cette variété singulière. L'individu appartenant au Muséum, et rapporté par Péron, présente même une modification plus avancée : la partie noire du prothorax, au point d'union de la bordure aux angles de la tache, forme une saillie conforme aux angles de devant, de manière à laisser ceux-ci parés d'une bordure de largeur presque uniforme de chaque côté, et faiblement plus large que celle de la partie postérieure de l'échancrure. Cet individu avait été nommé par Latreille, dans les cartons du Muséum, *Coccinella flavo-fasciata.*

ε. Elytres noires ou brunes, moins une bordure externe plus ou moins large et quelques taches basilaires, de la couleur du fonds.

Quand la couleur est peu foncée, elle laisse transpercer le dessin des bandes et du point noir; quelquefois ces dessins son indistincts; néanmoins l'espèce est encore plus ou moins reconnaissable à l'extrémité externe de la seconde bande, qui dépasse la partie noire.

Obs. Dans ces diverses variations par excès, les signes du prothorax se dilatent parfois au point que les angles latéraux de la tache obtriangulaire s'unissent à la bordure basilaire, qui s'est elle-même dilatée. Le prothorax paraît alors noir, orné en devant d'une bordure flave, et de deux points de même couleur, placés, un, de chaque côté, et peu rapprochés de la ligne médiane, vers les deux tiers de la longueur : ces points servant à indiquer l'intervalle qui existe dans l'état normal, entre les parties.

Long. 0m,0039 à 0m,0059 (1 3/4 à 1 2/3[1]). — Larg. 0m,0031 à 0m,0048 (1 2/5 à 2 1/8).

Corps ovale; médiocrement convexe; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un flave pâle ou d'un blanc flavescent. *Prothorax* coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive dans leur seconde moitié; colorées et peintes comme il a été dit : repli marqué, dans l'état normal, d'une tache noire, correspondant à l'extrémité de la seconde bande, sans taches, dans les variétés par défaut. *Dessous du corps* ordinairement à poitrine noire, avec les épimères flaves; à ventre noir, sur le milieu de ses deux ou trois premiers arceaux, d'un rouge testacé pâle dans sa périphérie; parfois, avec les côtés de la poitrine et la majeure partie du ventre, d'un rouge testacé ou d'un flave rougeâtre; quelquefois même entièrement de l'une de ces nuances, avec les épimères flaves. *Pieds* d'un flave rosé ou couleur de chair.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (Muséum de Copenhague); les Indes orientales (collect. Banks, et Muséum de Copenhague, *types*, etc.); Java (Westermann, etc.); Manille (Hope); île du prince de Galles (Hope).

2. **C. quadri-plagiata;** Schoenherr. *Ovale. Prothorax d'un rouge flave, paré d'une tache obtriangulaire, liée à une bordure basilaire, noires; ou noir orné en devant d'une bordure étroite, liée à une tache latérale, d'un rouge flave : chaque tache latérale, échancrée à son bord postérieur, et prolongée presque jusqu'aux angles de derrière. Elytres d'un rouge jaune, parfois flaves, ornées d'une bordure marginale, d'une bordure externe, et d'une large bande transversale, un peu avant la moitié de la longueur, noires; souvent noires, ornées d'une tache antérieure et d'une postérieure subarrondie, plus ou moins petite, flaves ou d'un rouge de nuance variable.*

État normal. *Prothorax* d'un rouge tirant sur le flave, ou d'un rouge un peu pâle, paré d'une bordure basilaire, liée par sa partie médiaire à une tache obtriangulaire ou cupiforme, noires; cette tache, naissant au huitième ou au septième de la longueur, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, à côtés courbes,

liée par sa partie postéro-médiaire à la bordure : celle-ci, étendue sur toute la largeur de la base, détachée des bords latéraux vers les angles postérieurs ou un peu au-devant de ceux-ci, mais remontant en bordure graduellement moins distincte jusqu'à la moitié du rebord latéral, séparée des côtés de la tache obtriangulaire par un espace très-étroit. *Elytres* d'un rouge jaune, d'un rouge un peu pâle ou tirant sur le flave, parées d'une bordure suturale, d'une bordure marginale et chacune d'une bande transversale, noires : la bordure suturale, naissant vers le milieu de l'écusson, obliquement coupée de là au dixième de la longueur, où elle égale le sixième ou le cinquième de la largeur, souvent subparallèle, quelquefois dilatée de là jusqu'à la bande transversale, moins large de la bande à l'angle apical : la bordure marginale, couvrant la tranche : la bande transversale, étendue du bord externe à la suture, couvrant du tiers, plus ou moins, aux trois cinquièmes ou un peu moins de la longueur.

Obs. J'ai décrit comme état normal celui dans lequel la matière claire occupe le plus d'étendue; mais cet état n'est pas le plus ordinaire.

Variations du Prothorax.

Obs. Souvent la tache obtriangulaire se lie par ses angles externes à la bordure basilaire de manière à ne laisser de la couleur foncière que deux taches subponctiformes, situées, une de chaque côté, près de sa partie basilaire, derniers vestiges de l'intervalle presque linéaire qui séparait cette tache de la bordure; quelquefois même ces points disparaissent. Le prothorax alors paraît noir, paré en devant d'une bordure antérieure quelquefois peu marquée, surtout chez la ♀, d'autrefois égale au sixième de la longueur, et de deux taches latérales, d'un rouge rosé ou d'un rouge un peu pâle ou tirant sur le flave : chacune de ces taches, liée à la bordure antérieure, vers la sinuosité postoculaire, à bord interne longitudinalement prolongé jusqu'à la moitié ou un peu moins de la longueur, à angle postéro-interne rectangulairement ouvert, à bord postérieur d'abord transversal jusqu'au point correspondant longitudinalement à l'angle antérieur, puis obliquement dirigé de là vers l'angle postérieur, ou un peu avant.

Variations des Élytres.

Obs. La couleur noire a rarement aussi peu d'étendue que celle indiquée dans l'état normal; le plus souvent elle s'étend de manière à réduire l'espace postérieur à une tache subarrondie plus ou moins restreinte; quelquefois, cet espace et l'antérieur, sont divisés par une ligne longitudinale graduellement rétrécie d'arrière en avant; d'autrefois l'espace antérieur est à moitié partagé par un prolongement transversal de la bordure suturale. La bande transversale varie de forme et d'étendue; parfois elle est en partie incomplète; d'autres fois,

elle présente en devant une saillie anguleuse. Toutes ces modifications sont si indécises et si capricieuses, qu'il serait superflu de les décrire.

Coccinella 4-plaginta, SCHOENHERR (décrite par Swartz) Syn. ins. t. 2. p. 195. 128 (suivant les exemplaires typiques communiqués par M. SCHOENHERR).

Cheilomenes 4-plagiata, DEJ. Catal. p. 459.

Obs. Quelquefois la couleur foncière des élytres est flave au lieu d'être d'un rouge plus ou moins pâle.

Cheilomenes Westermanni, DEJ. Catal. p. 459. (*T*).

Obs. L'exemplaire unique existant dans la collection de Dejean, présente l'espace postérieur divisé par une ligne longitudinale assez large, laissant, d'une part, une tache subarrondie entre elle et la bordure suturale et, d'autre part, une très-petite tache obtriangulaire entre elle et la bordure marginale.

Long. $0^m,0045$ à $0^m,0059$ (2 à 2 2/3^l. — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0051$ (1 2/3 à 2 1/4^l).

Corps brièvement ovale; convexe; superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave légèrement rougeâtre; parée d'un bandeau noir, généralement caché par le bord antérieur du prothorax; sans taches (♂); marquée sur le front d'une tache obtriangulaire, noire ou noirâtre (♀) : *Antennes* et *Palpes* flaves ou d'un flave rougeâtre. *Prothorax* convexe; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies postérieurement; égale environ au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; colorées et peintes comme il a été dit; repli d'un rouge pâle, largement bordé de noir. *Dessous du corps* souvent noir sur les parties pectorales et sur la moitié longitudinale des arceaux du ventre : épimères des médi et postpectus et côtés du ventre d'un rouge flave ou d'un flave rouge; parfois en partie de cette dernière couleur sur la poitrine et sur la presque totalité du ventre. *Pieds* d'un flave rougeâtre ou d'un rouge très-pâle.

PATRIE : les Indes orientales (collect. Schoenherr, *type*, etc.); la Chine et le Japon (Westermann); la nouvelle Hollande (Melly).

Genre *Elpis*, ELPIS.

(*Elpis*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Antennes* à peine aussi longues que la largeur du front; à massue fusiforme. *Epistome* bidenté ou faiblement échancré en arc. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax; à

repli creusé de fossettes pour loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures. *Prothorax* en arc très-fortement dirigé en arrière, à la base; très-étroitement rebordé et à peine de moitié aussi long sur les côtés que sur la ligne médiane; très-convexe. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Mésosternum* échancré au moins jusqu'au tiers.

La seule espèce que renferme jusqu'à ce jour ce genre, conduit naturellement aux insectes de la famille suivante.

1. **E. dolens.** *Hémisphérique, très-convexe. Prothorax et élytres d'un noir brillant : le premier, paré en devant d'une bordure d'un blanc carné, liée de chaque côté à une tache de même couleur, irrégulière, prolongée jusqu'aux angles postérieurs : les secondes, ornées chacune d'une tache rouge, orbiculaire, liée près de l'écusson à la base; à peine égale en diamètre au quart de celle-ci.*

Long $0^m,0056$ (2 1/2[l]). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps subhémisphérique; très-convexe; superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un livide rougeâtre. *Prothorax* d'un noir brillant, paré en devant, derrière la partie postérieure de l'échancrure d'une bordure d'un blanc livide tirant sur la couleur de chair, ou rougeâtre, uniformément égale au cinquième de la longueur (♂), ou, étroite et interrompue dans son milieu (♀), liée de chaque côté à une tache de même couleur, couvrant à peu près toute la partie latérale, irrégulièrement prolongé à son côté interne de la sinuosité postoculaire aux angles postérieurs, dont le rebord reste noir. *Ecusson* noir. *Elytres* arrondies postérieurement; très-convexes, relevées extérieurement en une tranche un peu moins déclive, et peu remarquable en raison de sa déclivité et de la forte convexité du corps; d'un noir brillant, parées chacune d'une tache orbiculaire ou d'une sorte de gros point, rouge, égal au cinquième ou presque au quart de la largeur de la base, lié à celle-ci près de l'écusson, séparé de la suture par un espace à peine égal aux deux tiers de son diamètre : repli d'un brun rouge, creusé de fossettes. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge brunâtre ou d'un rouge ferrugineux : pieds antérieurs et côtés du ventre, tirant sur le jaune (♂).

PATRIE : Madagascar (collect. Chevrolat, etc.).

DEUXIÈME FAMILLE.

LES CHILOCORIENS.

Caractères. *Epistome* lié et confondu avec les joues, pas plus saillant ou du moins pas brusquement plus saillant qu'elles, et composant, avec ces dernières, un chaperon en forme de tranche assez large, jusqu'à la moitié externe des yeux, que cette sorte de rebord semble couper en deux parties. *Antennes* courtes, à peine aussi longues que la largeur du front; à base voilée par le chaperon; à massue fusiforme.

Les Chilocoriens présentent dans la forme de leur chaperon, un caractère suffisant pour les faire reconnaître avec facilité, ils ont le corps subhémisphérique ou brièvement ovale, en général très-convexe; la tête perpendiculaire ou inclinée; le prothorax très-échancré en devant, court sur les côtés, très-fortement courbé en arrière dans le plus grand nombre, et de manière à rendre nuls ou presque nuls les angles postérieurs, souvent émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson et sinueux de chaque côté de cette troncature, creusé d'une fossette plus ou moins marquée sur le repli de la plupart des espèces; l'écusson petit, en triangle plus long que large; les élytres habituellement subcomprimées, à peine rebordées, ou sans rebord extérieurement, souvent plus ou moins relevées en forme de tranche, à repli incliné; le mésosternum échancré, mais parfois peu profondément; les pieds cachés sous le corps, à l'état de repos; les ongles munis d'une dent basilaire.

Ils constituent deux branches.

		Branches.
Jambes antérieures	armées d'une dent située sur l'arête externe, plus ou moins près du genou.	Chilocoraires.
	inermes	Exochomaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CHILOCORAIRES.

Caractères. *Jambes antérieures* armées d'une dent située sur l'arête externe, plus ou moins près du genou.

Ils se divisent en deux genres.

		Genres.
Prothorax	sinueux de chaque côté de la partie médiaire de son bord postérieur	*Chilocorus.*
	sans sinuosité à son bord postérieur	*Egius.*

Genre *Chilocorus*, Chilocore; Leach.

Caractères. *Jambes antérieures* armées d'une dent sur l'arête externe, plus ou moins près du genou. *Chaperon* échancré dans le milieu de son bord antérieur, voilant en partie le labre, ou ne le laissant voir qu'à l'aide de cette échancrure. *Prothorax* très-arqué ou en ogive dirigée en arrière, à son bord postérieur; émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson; sinueux de chaque côté de cette troncature; à angles postérieurs peu indiqués; à peine égal sur les côtés à la moitié et le plus souvent au tiers de la ligne médiane; creusé sur son repli d'une fossette plus ou moins marquée. *Elytres* très-convexes; en général subcomprimées, et offrant une tranche plus ou moins prononcée. *Plaques abdominales* arquées au côté interne et prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau, qu'elles semblent suivre ensuite jusque sur les côtés.

A Côtés du prothorax presque en ligne droite, avec les angles peu ou point émoussés.

1. **C. tristis**; Faldermann. *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé. Tête et prothorax ordinairement noirs. Elytres noires ou noirâtres extérieurement, subgraduellement d'un rouge de nuance variable sur une partie plus ou moins restreinte du disque. Dessous du corps d'un rougeâtre jaune ou testacé : pieds, en partie au moins, plus obscurs ou noirs.*

Coccinella tristis, Faldermann. Coleopt. ab. ill. Bungio, etc. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb (Savants Etrangers), t. 2. p. 452. 95 (suivant un exemplaire typique du Muséum de St-Pétersbourg et suivant un individu envoyé à Dejean par Faldermann.)

État normal. *Prothorax* et *Elytres*, noirs : le premier, sans taches : les secondes, parées sur leur disque d'une tache d'un rouge carmin ou carminé, peu nettement limitée, couvrant à peine parfois du cinquième aux deux tiers de la longueur et du sixième à la moitié de la largeur, d'autrefois moins restreinte.

Variations du Prothorax.

Obs. Cette partie passe du noir au brun rouge ou au rouge brun de nuance variable, lorsque la matière colorante a plus ou moins fait défaut.

Variations des Élytres.

Obs. Suivant les exemplaires que j'ai eu sous les yeux, dont deux, appartenant, l'un, au Muséum de St-Pétersbourg, l'autre à la collection Dejean, et provenant de Faldermann, la région rouge est tantôt aussi restreinte que je l'ai indiquée, d'autrefois elle s'étend sur l'élytre jusqu'à une bordure externe noire ou noirâtre, couvrant le bord extérieur au moins jusqu'à la partie correspondante aux limites internes du repli. La couleur varie du rouge carmin au roux brûlé, et dans ce cas, la bordure exte ne est seulement d'un brun rouge graduellement plus foncé en se rapprochant du bord.

Long. 0^m,0061 (2 3/4^l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2^l).

Corps brièvement ovalaire; très-convexe et subcomprimé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* noire; densement et assez fortement ponctué. *Prothorax* peu ou point émoussé aux angles; en ligne à peu près droite sur les côtés; de moitié aussi long à ceux-ci que sur la ligne médiane; légèrement relevé en rebord, latéralement : émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, et légèrement sinueux de chaque côté de cette troncature; très-parcimonieusement garni sur les côtés de poils fins et souvent indistincts; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir ou obscur. *Elytres* très-convexes, mais sensiblement moins déclives extérieurement, ou dilatées en une tranche peu nettement limitée, légèrement en goutière; fortement ponctuées et noires ou noirâtres sur cette tranche, surtout près du bord externe, ponctuées d'une manière plus fine sur le disque et colorées sur celui-ci comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un rouge ferrugineux, d'un rouge testacé, d'un rouge brunâtre ou parfois d'un roux brûlé quand les élytres présentent la même teinte. *Pieds* noirs, chez les exemplaires fortement colorés en dessus; en partie noirs ou noirâtres, en partie d'un rouge testacé de nuance variable, chez les autres.

PATRIE : la Chine boréale, la Mongolie (collect. Chevrolat, Dejean (exemplaire envoyé par Faldermann); Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. Le **Chilocorus rubidus**; HOPE, qui pourrait être caractérisé de la manière suivante :

Dessus du corps très-convexe et subcomprimé. Tête et prothorax noirs. Elytres noires extérieurement, graduellement d'un rouge carmin plus ou moins foncé sur le reste de leur surface.

Chilocorus rufus, Dej. Catal. p. 459 (*type*).
Chilocorus rubidus, Hope, *in* Gray's. Zool. miscell. p. 31 (*type*).

A tant d'analogie avec le précédent, par la taille, la figure du corps, les proportions des diverses parties et surtout sous celui de la forme et des dimensions du prothorax, qu'il me semble ne constituer avec lui qu'une espèce, dont la couleur rouge est plus uniformément répartie sur la majeure partie des élytres.

Patrie : le Népaul (collect. Hope et Muséum britannique, *type*, Germar et Schaum, Westermann); la nouvelle Hollande (Melly).

AA. Côtés du prothorax arrondis.

α. Elytres d'un rouge testacé de nuance variable.

β. Elytres bordées de noir.

2. C. circumdatus : Schoenherr. *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé, roux ou d'un roux jaune. Elytres bordées de noir.*

Coccinella circumdata, Schoenherr (décrite par Gyllenhal). Syn. ins. t. 2. p. 152. 10 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Schoenherr).

Long. $0^{m},0045$ (2 l). — Larg. $0^{m},0045$ (2 l).

Corps subhémisphérique; très-convexe et subcomprimé; pointillé; roux ou d'un roux jaune; brillant, en dessus. *Yeux* noirs. *Prothorax* arrondi sur les côtés; rayé près de ceux-ci d'une ligne légère, et faiblement relevé en rebord en dehors de cette ligne; à peine égal latéralement au tiers de sa ligne médiane. *Elytres* très-convexes, extérieurement dilatées en une tranche médiocrement inclinée, et assez nettement limitée des épaules aux deux tiers de la longueur, déclive et presque nulle à l'angle sutural, égales environ au douzième de la largeur vers le tiers de la longueur; parées d'une bordure extérieure noire couvrant la tranche à l'angle huméral, d'une largeur uniforme ou très-faiblement plus large vers l'angle apical : repli bordé de noir. *Ailes* obscures. *Dessous du corps* et *Pieds* tirant un peu plus sur le jaune que le dessus.

PATRIE : les Indes-Orientales (collect. Schoenherr, *type*).

ββ. Élytres non bordées de noir.

3. **C. melanophthalmus.** *Très-convexe et subcomprimé ; entièrement roux ou d'un roux testacé brillant. Yeux noirs. Ailes obscures.*

Chilocorus melanophthalmus, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0^m,0052 (2 1/3^l) — Larg. 0^m,0045 (2^l).

Corps subhémisphérique ou plutôt très-brièvement ovale ; très-convexe et subcomprimé ; pointillé ; entièrement roux ou d'un roux testacé ; brillant, en dessus. *Yeux* noirs. *Prothorax* obtusément arrondi sur les côtés ; rayé près de ceux-ci d'une ligne légère et parallèle ; à peine égal latéralement au tiers de sa longueur sur la ligne médiane. *Elytres* très-convexes, un peu moins déclives ou faiblement dilatées vers les bords latéraux en une tranche étroite, très-légèrement concave ; offrant ordinairement une rangée de points un peu plus marqués ou nébuleux, indiquant les traces du bord interne du repli. *Ailes* obscures ou brunes. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux plus pâle et moins luisant.

PATRIE : Java (collect. Chevrolat, Guérin, Westermann).

4. **C. politus.** *Subhémisphérique ; d'un rouge de groseille un peu foncé, brillant. Yeux noirs. Ailes jaunes.*

Chilocorus politus, HOPE, *in* collect.

Long. 0^m,0061 (2 3/4^l). — Larg. 0^m,0059 (2 2/3^l).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; entièrement d'un rouge de groseille, un peu foncé ou obscur, en dessus. *Yeux* noirs. *Prothorax* étroitement arrondi sur les côtés ; à peine égal à ceux-ci aux deux cinquièmes de la longueur du milieu ; rayé près de ses bords latéraux d'une ligne légère et parallèle. *Elytres* assez régulièrement convexes, mais un peu moins déclives ou dilatées extérieurement, en une tranche faiblement relevée, étroite et légèrement concave. *Dessous du corps* à peu près de même couleur que le dessus.

PATRIE : le Népaul (collect. Hope).

aa. Élytres noires.

γ. Élytres tachées de rouge.

δ. Dessous du corps entièrement d'un rouge testacé.

5. **C. Schioedtii.** *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé. Prothorax et élytres noirs : celles-ci parées d'une tache rouge suborbiculaire, commune, couvrant presque la première moitié de la suture. Dessous du corps et pieds d'un rouge jaune.*

Chilocorus sardgei, Hope, *in* collect.

Long. $0^m,0061$ (2 3/4 l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; très-convexe et subcomprimé; superficiellement pointillé et brillant, en dessus. Tête d'un rouge jaune. *Prothorax* arrondi, non rayé, à peine relevé en rebord peu apparent sur les côtés; garni près de ceux-ci de quelques poils fins et souvent peu distincts; à peine égal latéralement aux deux cinquièmes de la longueur de son milieu; noir. *Ecusson* d'un rouge obscur. *Elytres* très-convexes, mais faiblement moins déclives ou dilatées sur les côtés; noires, parées d'une grosse tache rouge vermillon ou d'une nuance variable, peu nettement limitée, commune aux deux étuis, presque orbiculaire, ou formant sur chaque élytre un demi-cercle ogival, parfois une sorte de triangle curviligne, dont la base reposerait sur la suture, en couvrant celle-ci depuis l'écusson jusqu'aux trois septièmes ou presque jusqu'à la moitié de la longueur, subcurvilinéairement prolongé à son bord antérieur des côtés de l'écusson aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur, vers la moitié, soit un peu moins, soit un peu plus de la largeur, en ligne presque droite à son bord postérieur : repli noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune.

Patrie : la Guinée (Muséum de Copenhague) ; Sierra Leone (Hope).

J'ai dédié cette charmante espèce à mon ami M. le docteur Schioedte, conservateur du Muséum de Copenhague, l'un des plus savants entomologistes de l'Europe, auteur d'un ouvrage sur les Coléoptères, dans lequel la finesse des observations semble avoir été poussée jusqu'aux limites du possible.

6. **C. Dohrnii.** *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé.*

Tête et prothorax rouges ou d'un rouge un peu pâle. Elytres noires, avec leur dernier sixième et une tache basilaire située au-devant du calus, rouges ou d'un rouge un peu pâle.

Chilocorus apicalis, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Long. $0^m,0051$ (2 1/4^l). — Larg. $0^m,0044$ (2^l).

Corps subhémisphérique ; très-convexe et subcomprimé ; très-superficiellement pointillé ; brillant, en dessus. *Tête* d'un rouge jaune ou testacé. *Prothorax* arrondi, non rayé, peu ou point rebordé ou relevé en rebord sur les côtés ; garni près de ceux-ci de quelques poils fins et peu apparents ; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane ; d'un rouge carmin un peu pâle, ou tirant sur le jaune, parfois d'un rouge jaunâtre ou testacé. *Ecusson* de même couleur. *Elytres* à peine moins convexes ou dilatées vers les bords latéraux en une tranche très-étroite ; noires, parées chacune d'une tache rouge, liée à la moitié externe de la base, et presque semi-circulairement prolongée jusqu'au calus ; également rouges à l'extrémité, sur le dernier sixième de la longueur : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie : le Sénégal (Dejean, *type*) ; la Guinée (Muséum de Copenhague).

Obs. Quelquefois la couleur rouge des taches des élytres passe au rouge pâle ou jaunâtre. Quand la matière noire s'est incomplètement développée, les élytres présentent latéralement sur la largeur du repli une transparence rougeâtre plus ou moins prononcée : le repli est souvent alors dépourvu de bordure noire à son côté externe.

J'ai dédié cette belle espèce à mon ami M. Dohrn, président de la société entomologique de Stettin, qui doit au zèle de ce savant, une partie de sa vie et de son activité.

7. **C. ruficeps.** *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé. Tête rouge. Prothorax et élytres d'un noir brillant : le premier paré aux angles antérieurs d'une bordure rougeâtre, étroite, parfois peu distincte : les secondes, ornées sur leur disque un peu avant le milieu de leur longueur d'une tache d'un rouge jaune ou d'un rouge livide. Dessous du corps et pieds d'un rouge testacé.*

Chilocorus ruficeps, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Chilocorus flaviceps, HOPE, *in* collect.
Chilocorus erythrocephalus, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3 l). — Larg. 0m,0052 à 0m,0061 (2 1/3 à 2 3/4 l).

Corps brièvement ovale; très-convexe et subcomprimé; superficiellement pointillé et brillant, en dessus. *Tête* rouge ou d'un rouge tirant sur la couleur de chair. *Prothorax* arrondi, à peine ou peu distinctement relevé en rebord sur les côtés; plus confusément pointillé et garni près de ceux-ci de poils livides, fins et peu épais; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane; noir ou d'un noir obscurément verdâtre; paré aux angles de devant d'une bordure d'un rouge flave, étroite et souvent peu apparente chez les ♀. *Ecusson* noir. *Elytres* très-convexes, mais un peu moins déclives ou dilatées extérieurement en une tranche peu nettement limitée, presque uniformément assez étroite, égale environ au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; marquées d'un sillon très-léger ou peu distinct servant à indiquer les limites du bord interne du repli; noir ou d'un noir obscurément verdâtre; parées chacune presque sur le milieu de leur largeur, mais un peu plus près de la suture, d'une tache d'un rouge jaune, d'un jaune rouge, ou parfois (et surtout lorsqu'elle est moins étendue) d'un rouge flave ou livide, tantôt punctiforme, à peine égale au sixième de la largeur, et ne dépassant pas le milieu de la longueur à son bord postérieur, tantôt orbiculaire, presque égale au tiers de la largeur; ne dépassant pas ou dépassant à peine le milieu de la longueur, rarement ovalaire plus large que le tiers de la largeur, et prolongée du quart aux cinq neuvièmes de la longueur : repli noir, parfois d'un brun rougeâtre au côté interne de sa moitié antérieure. *Dessous du corps* d'un rouge tirant sur la couleur de chair ou d'un rouge testacé, ordinairement d'une teinte jaune sur les épimères et les côtés du ventre, et plus rouge sur les parties discales. *Pieds* de cette dernière couleur.

PATRIE : le Sénégal (collect. Dejean, *type*, Hope); la Guinée (Muséum de Paris); l'Abyssinie (Guérin); la Cafrerie (Chevrolat; Muséum de Stockholm); le cap de Bonne-Espérance (Melly).

Obs. Les individus à taches des élytres petites et d'un rouge livide,

se rapportent au *Ch. ruficeps* de Dejean. Chez le *Ch. erythrocephalus* de M. Chevrolat, la tache offre la dimension la plus grande. Entre les deux extrêmes, on trouve toutes les transitions, et je n'ai d'ailleurs pu trouver aucun caractère qui permit de reconnaître deux espèces distinctes entre ces divers individus.

ϐϐ. Dessous du corps noir, au moins sur l'antépectus.

8. **C. cacti**; Linné. *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé, d'un noir brillant. Elytres parées chacune d'une tache rouge ou d'un rouge jaune, en ovale transversal, couvrant ordinairement du cinquième à la moitié de la longueur et les deux tiers médiaires de la largeur. Dessous du corps d'un rouge jaune sur les médi et postpectus et sur le ventre. Pieds noirs.*

Coccinella cacti, Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 584. 41 (suivant l'exemplaire typique existant dans la collection de la Société linnéenne de Londres). — Fabr. Syst. Entom. p. 85. 44. — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 104. 60. — *Id.* Mant. p. 60. 83. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 1. p. 287. 99. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 279. 127. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1661. 41. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 74. 113. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1044. 87. pl. 1. figure 8. a, b. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803). t. 5. p. 559. — *Id.* Edit. de 1817. t. 7. p. 241. — Thunb. Descript. *in* Nov. Act. Soc. ups. t. 5. p. 104. 30. — Schneid. Mag. p. 184. — Illig. Verz. Kaef. Preuss. p. 474. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 196. 131. — Say. Descript. etc. *in* Boston. Journ. of Nat. Hist. t. 1. p. 202.

Chilocorus cacti. Leach *in* Edinburgh Encyclop. t. 15. 2ᵉ part. p. 116. — Dejean, Catal. p. 460. — Hope. Coleopt. Man. t. 3. p. 157.

Long. $0^m,0045$ à $0^m,0061$ (2 à 2 3/4). — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0056$ (1 2/3 à 2 1/2).

Corps subhémisphérique; très-convexe et subcomprimé; superficiellement pointillé; d'un noir brillant, en dessus. *Labre* rouge. *Prothorax* arrondi, légèrement rayé ou relevé en rebord, sur les côtés; garni près de ceux-ci de quelques poils fins souvent usés ou peu apparents; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane; paré ♂ d'une tache rouge peu apparente au bord antérieur des angles de devant. *Elytres* très-convexes, mais dilatées ou relevées extérieurement en une tranche peu inclinée, de largeur presque uniforme sur les trois quarts de sa longueur, à peine aussi large que le douzième de la largeur, vers le tiers de la longueur; parées chacune d'une tache d'un rouge vermillon ou d'un rouge jaune, en

ovale transversal, couvrant ordinairement du cinquième à la moitié ou un peu plus de la longueur, et du septième interne au sixième externe, c'est-à-dire les deux tiers submédiaires environ de la largeur : repli noir. *Dessous du corps* noir sur l'antépectus : rouge ou d'un rouge jaune sur le reste. *Pieds* noirs.

PATRIE : le Mexique et diverses autres parties de l'Amérique méridionale. Cette espèce vit aux dépens de la Cochenille du Nopal.

9. **C. renipustulatus**; SCRIBA.

Chilocorus renipustulatus. MULS. Hist. nat. des Coléopt. de France (Sécuripalpes. p. 168).

10. **C. bivulnerus**. *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé, et d'un noir brillant. Elytres parées chacune d'une tache punctiforme rouge ou d'un rouge jaune, couvrant du tiers aux trois septièmes de la longueur, et des deux aux quatre septièmes de la largeur. Dessous du corps d'un rouge jaune ou testacé, avec l'antépectus et souvent le disque des autres parties pectorales et la région médiaire du premier arceau ventral, noirs. Pieds, de cette dernière couleur.*

Chilocorus bivulnerus. DEJEAN, Catal. p. 460.

Long. $0^m,0039$ à $0^m,0052$ (1 3/4 à 2 1/3 l). — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0045$ (1 2/3 à 2 l).

Corps subhémisphérique; très-convexe, subcomprimé; pointillé; d'un noir brillant, en dessus. *Labre* d'un rouge testacé. *Prothorax* arrondi ou obtusément arrondi, à peine rayé et légèrement relevé en rebord étroit sur les côtés; moins finement et plus confusément ponctué et garni près de ceux-ci de quelques poils livides, fins et peu apparents; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane; paré ♂ d'une tache rouge, peu apparente, au bord antérieur des angles de devant. *Elytres* très-convexes, mais un peu moins déclives sur les côtés, et relevées ou dilatées en une tranche étroite; marquées d'un sillon très-léger ou peu apparent servant à indiquer les limites internes du repli; parées chacune d'une petite tache arrondie ou d'une sorte de point rouge ou d'un rouge jaune, couvrant ordinairement du tiers aux trois septièmes ou un peu plus de la longueur, et des deux aux quatre septièmes environ de la largeur : repli noir. *Dessous du corps* noir sur l'antépectus, et sur le milieu ou presque la totalité des autres parties pectorales et parfois sur la région

médiaire du premier arceau ventral, d'un rouge jaune ou testacé ou d'un jaune rouge sur les autres parties du ventre : épimères d'un flave rougeâtre. *Pieds* noirs.

Patrie : l'Amérique du Nord (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Guérin, Solier ; Muséum de Paris).

Obs. Elle a été découverte par M. Leconte.

Elle diffère de la précédente par la petitesse et par la forme de la tache des élytres et par la couleur de ses épimères. Quelquefois, par un défaut de la matière colorante, les parties pectorales sont en partie brunes, d'un brun rouge ou même d'un rouge brun ; souvent alors, le ventre est peu obscur sur la partie médiaire du premier arceau.

11. C. bipustulatus; Linné.

Chilocorus bipustulatus, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de France (Sécuripalpes. p. 170).

Ajoutez à la synonymie :

Coccinella strigata, Fabr. Suppl. Ent. syst. p. 79. 80-81. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 373. 99 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 190. 110.

γγ. Elytres sans taches.

12. C. midas; Klug. *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé; d'un noir bronzé ou obscurément verdâtre, brillant, en dessus. Prothorax assez densement garni sur les côtés de poils d'un jaune de soie ou d'un jaune cendré. Poitrine et partie médiaire au moins du ventre, noires ou obscures.*

Coccinella midas, Klug, Bericht, etc. *in* Abhandl. d. k. Akad. d. Wissensch. zu Berlin, 1834. p. 214. 211.

Chilocorus madagascariensis, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Long. 0^m,0039 à 0^m,0052 (1 3/4 à 2 1/3 l). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0051 (1 2/3 à 2 1/4 l).

Corps subhémisphérique ; très-convexe, subcomprimé ; superficiellement pointillé ; d'un noir bronzé ou obscurément verdâtre, en dessus. *Tête* garnie de poils jaunâtres. *Prothorax* subarrondi et à peine rebordé sur les côtés ; garni et plus densement près de ceux-ci, que sur la partie antérieure de son disque, de poils d'un jaune de soie

ou d'un jaune cendré, à peu près glabre sur la moitié postérieure de son disque ; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane. *Elytres* très-convexes, mais subgraduellement un peu moins déclives, relevées ou dilatées près des bords latéraux en une tranche très-légèrement concave. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un noir bronzé ou obscurément verdâtre : épimères ordinairement moins obscures : arceaux du ventre parés postérieurement d'une bordure d'un jaune testacé et parfois latéralement d'une tache ovale de même couleur.

Patrie : Madagascar (Klug; collect. Dejean (*T*); Muséum de Paris).

Obs. Quand la matière noire n'a pas été assez abondante, la poitrine, le milieu du ventre et les pieds sont bruns, d'un brun rouge ou même d'un rouge brun : les côtés du ventre sont alors uniformément d'un jaune testacé, quelquefois alors, le bord des élytres a une transparence rougeâtre.

13. **C. Wahlbergii.** *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé ; d'un noir brillant. Tête d'un brun rouge. Dessous du corps et pieds d'un rouge testacé ou ferrugineux.*

Long. 0^m,0045 (2^l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps subhémisphérique; très-convexe, subcomprimé; superficiellement pointillé et brillant, en dessus. *Tête* d'un brun rouge. labre d'un jaune rouge. *Antennes* et *palpes* d'un rouge ferrugineux: *Prothorax* arrondi ou obtusément arrondi, et à peine relevé en rebord sur les côtés ; garni près de ceux-ci de poils fins, livides et peu épais; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane ; d'un noir brillant. *Elytres* très-convexes, presque également déclives sur les côtés ou n'offrant qu'une tranche étroite, à peine moins inclinée et limitée par un sillon très-léger, à peine plus marqué que celui qui correspond au bord interne du repli ; d'un noir brillant, sans taches : repli noir, un peu moins obscur ou rougeâtre vers la partie interne de sa moitié antérieure. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé ou ferrugineux, ou d'un rouge tirant un peu sur le jaune : épimères du médipectus et pieds antérieurs d'un jaune tirant sur le rouge.

PATRIE : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédiée à M. Wahlberg, qui, pendant six ans, a parcouru la Cafrerie et les environs du cap de Bonne-Espérance, d'où il a rapporté un grand nombre d'objets rares ou intéressants.

Obs. Le *Chilocorus xanthocephalus*, DEJ. Catal. p. 460, provenant des environs du cap de Bonne-Espérance, n'est, suivant le seul exemplaire existant dans la collection de cet auteur, qu'une variété de cette espèce, chez laquelle la matière noire a été moins développée. Cet individu a les élytres brunes; la tête d'un rouge ferrugineux ou brunâtre; la partie interne du repli des élytres, le dessous du corps et les pieds d'un rouge testacé ou moins foncé que dans l'état normal.

14. **C. nigritus**; FABRICIUS. *Subhémisphérique; d'un noir brillant, en dessus. Tête et côtés du prothorax d'un rouge testacé. Dessous du corps et pieds, de même couleur.*

Coccinella nigrita, FABR. Suppl. Ent. Syst. p. 79. 93-94. — *Id*. Syst. El. t. 1. p. 377. 116 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — SCHOENH. Syn. Ins. t. 2. p. 194. 122.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0036$ (1 1/2 à 1 2/3 l).

Corps à peu près hémisphérique; peu ou moins sensiblement subcomprimé que celui de la plupart des autres espèces; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* d'un rouge jaune ou testacé. *Prothorax* arrondi, rayé ou très-étroitement relevé en rebord, sur les côtés; garni près de ceux-ci de poils livides, fins, peu serrés et parfois usés ou peu apparents; plus court latéralement que les deux cinquièmes de sa ligne médiane; d'un noir brillant, avec les côtés parfois assez étroitement rougeâtres, d'autres fois de la couleur de la tête jusqu'à la sinuosité postoculaire au-devant et presque jusqu'à la partie de la base correspondant à la moitié de celle des élytres. *Ecusson* noir. *Elytres* convexes ou très-convexes, mais offrant extérieurement une tranche sensiblement moins inclinée, surtout dans ses deux tiers antérieurs, sans rebord, de largeur presque uniforme, à peine égale au dixième de la largeur, vers le tiers de la longueur; offrant souvent un sillon à peine distinct, correspondant au bord interne du repli; d'un noir brillant, quelquefois un peu moins profond vers le bord externe : repli d'un rouge testacé, bordé d'obscur ou de noirâtre. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune ou testacé.

PATRIE : les Indes Orientales (collect. Chevrolat, Germar et Schaum, Westermann; Muséum de Copenhague (*type*), Muséum de Paris.)

Genre *Egius*, EGIUS.

(*Egius*, nom mythologique).

CARACTÈRES. *Jambes antérieures* armées d'une dent sur l'arête externe, plus ou moins près du genou. *Chaperon* échancré dans le milieu de son bord antérieur, voilant en partie le labre ou ne le laissant voir qu'à l'aide de cette échancrure. *Prothorax* arqué presque en demi-cercle et sans sinuosité, postérieurement; arrondi et à peine égal, sur les côtés, au tiers de sa ligne médiane; sans fossette apparente sur son repli. *Elytres* non relevées extérieurement en forme de tranche. *Plaques abdominales* arquées au côté interne et prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau qu'elles semblent suivre ensuite jusque sur les côtés.

1. **C. platycephalus.** *Suborbiculaire; assez médiocrement convexe. Tête et élytres d'un bleu ardoisé mat. Prothorax et pieds d'un jaune roux. Dessous du corps noir.*

Chilocorus nigriceps, DEJ. Catal. p. 460.

Chilocorus ruficollis, CHEVROLAT, DEJ. Catal. p. 460.

Long. $0^m,0042$ (1 7/8 l). — Larg. $0^m,0042$ (1 7/8 l).

Corps suborbiculaire; médiocrement convexe; sans ponctuation apparente, en dessus. *Tête* très-superficiellement pointillée; d'un bleu ardoisé noirâtre ou obscur et mat. *Prothorax* subarrondi, étroit, à peine relevé en rebord ou rayé très-près du bord externe, sur les côtés; d'un jaune orangé ou d'un jaune roux brillant, sans taches. *Ecusson* d'un noir bleu. *Elytres* médiocrement ou assez médiocrement convexes, peu fortement, à peu près uniformément ou obliquement déclives sur les côtés, sans tranche, sans rebord; d'un bleu ardoisé obscur, peu ou point luisant. Repli et *Dessous du corps* noirs, antépectus et *Pieds* d'un jaune roux ou d'un roux jaune.

PATRIE : Cuba (collect. Chevrolat, Dejean, *type*, Trobert).

DEUXIÈME BRANCHE.

LES EXOCHOMAIRES.

Caractères. Jambes inermes.

Ces insectes se repartissent dans les genres suivants :

GENRES.

Plaques abdominales
- arquées au côté interne, prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau qu'elles suivent ensuite, soit parallèlement jusque sur les côtés, soit plus rarement, en se courbant sinueusement en devant. . . . . *Orcus*.
- en arc régulier ou assez régulier, plus ou moins éloigné du bord postérieur de l'arceau.
  - Repli des élytres très-incliné; plus haut que l'épaisseur des cuisses. Chaperon non courbé et rétréci immédiatement à partir des bords latéraux du labre . . *Exochomus*.
  - Repli des élytres subhorizontal; moins haut que l'épaisseur des cuisses. Chaperon rétréci et obliquement dirigé à partir des bords latéraux du labre. Corps ovale. . . . . *Brumus*.

Genre *Orcus*, Orcus.

(*Orcus*, nom mythologique).

Caractères. *Jambes antérieures* inermes. *Chaperon* échancré dans le milieu de son bord antérieur, mais moins fortement que dans la branche précédente; moins développé, et laissant apparaître une plus grande partie de la surface du labre. *Prothorax* plus ou moins fortement arqué ou largement en ogive dirigée en arrière, à son bord postérieur; émoussé au-devant de l'écusson; le plus souvent sinueux ou subsinueux de chaque côté de cette partie médiaire ; parfois à peine égal sur les côtés à la moitié de sa ligne médiane, égal, chez d'autres, presque aux deux tiers de celle-ci; arrondi sur les côtés, chez plusieurs, mais d'une manière plus obstuse chez d'autres, qui offrent l'angle antérieur peu ou point émoussé; à repli creusé d'une fossette chez quelques-uns; cette fossette nulle ou peu marquée chez d'autres. *Elytres* convexes ou très-convexes et le plus souvent subcomprimées; offrant chez le plus grand nombre une tranche plus ou moins prononcée; à repli incliné. *Plaques abdominales* arquées au

bord interne, prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau, qu'elles suivent ensuite, soit d'une manière uniforme, jusque sur les côtés, soit en se courbant sinueusement en devant.

A. Prothorax arrondi sur les côtés ; rayé parallèlement à la base, ou au moins de la moitié médiaire de celle-ci, d'une ligne fine et très-rapprochée du bord postérieur, qui paraît ainsi légèrement rebordé.

α. Prothorax obtus au-devant de l'écusson plus ou moins sensiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire de sa base. Repli prothoracique creusé d'une fossette de chaque côté (G. *Orcus*).

Elytres d'un bleu de nuance variable, sans taches.

1. **O. janthinus.** *Dessous du corps très-convexe et subcomprimé; violet, d'un bleu violet et parfois d'un bleu vert (surtout sur la tête et le prothorax), métallique, brillant. Dessous du corps d'un bleu noir sur l'antépectus, d'un rouge jaune sur le ventre et au moins sur les côtés des parties pectorales. Pieds inégalement d'un brun rouge.*

Chilocorus janthinus, Reiche, *in* collect.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0052$ (2 1/3 l).

Corps subhémisphérique; très-convexe et subcomprimé; pointillé; métallique et brillant en dessus. *Tête* ordinairement d'un vert bleu : labre d'un rouge jaune. *Palpes* d'un bleu noir ou obscurs. *Prothorax* à peine rebordé ou relevé en rebord latéralement; arrondi sur les côtés et à peine aussi large à ceux-ci que les trois cinquièmes de sa ligne médiane : finement réticulé ou subréticuleusement ponctué près des bords latéraux; violet, bleu, d'un bleu verdâtre ou d'un vert bleuâtre. *Elytres* très-convexes, mais extérieurement moins déclives ou relevées en une tranche étroite, légèrement concave, peu nettement limitée, de largeur presque uniforme, égale environ au dixième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur; ordinairement violettes ou d'un bleu violet, plus rarement d'un bleu verdâtre : repli plus obscur. *Dessous du corps* d'un bleu noir sur l'antépectus et sur la région médiaire des parties pectorales suivantes, graduellement d'un rouge testacé obscur sur les parties latérales : épimères d'une teinte plus claire : ventre d'un rouge testacé ou d'un rouge jaune. *Pieds* inégalement d'un brun rouge ou d'un rouge testacé brun.

Patrie : Java (collect. Buquet, Hope, Reiche, Westermann).

2. **O. cyanocephalus.** *Dessus du corps très-convexe et un peu subcomprimé ; bleu ou d'un bleu violet métallique et brillant. Dessous du corps et pieds d'un rouge testacé : partie médiaire des segments pectoraux irisée de violâtre.*

Chilocorus cyaneus, Hope, *in* collect.

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Corps subhémisphérique ; très-convexe et subcomprimé ; pointillé; métallique, brillant, en dessus. *Tête* verte ou d'un bleu verdâtre : labre d'un rouge jaune. *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* arrondi et à peine rebordé sur les côtés ; finement réticulé ou subréticuleusement pointillé près des bords latéraux ; bleu ou d'un bleu violet sur le disque, graduellement d'un bleu vert sur les côtés ; paré, au moins chez le ♂, en devant et jusqu'à la moitié des côtés, d'une bordure rougeâtre, étroite, médiocrement apparente. *Elytres* très-convexes, mais extérieurement moins déclives ou relevées en une tranche étroite, légèrement concave, peu nettement limitée, de largeur presque uniforme, égale environ au dixième de la largeur, sur les deux cinquièmes de la longueur ; bleues ou d'un bleu violet : repli d'un bleu noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé ou d'un rouge roux pâle : partie médiaire des segments pectoraux en général légèrement irisée de violâtre.

Patrie : les environs du port Esington, dans la Nouvelle Hollande (collect. Hope, Guérin).

aa. Prothorax obtus au-devant de l'écusson, faiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire de sa base ; à repli prothoracique sans fossettes ou à fossettes peu apparentes (G. *Priasus*).

Elytres d'un bleu de nuance variable, parées d'une ou de plusieurs taches.

3. **O. bilunulatus** ; Dejean, inéd. Boisduval. *Subhémisphérique. Prothorax et Elytres d'un bleu vert : celles-ci parées chacune d'une tache sublunulée, rouge, naissant entre le calus et la gouttière, longitudinalement prolongée jusqu'au tiers de la longueur, courbée ensuite presque à angle droit jusqu'aux deux cinquièmes internes.*

Coccinella bilunulata, Dej. inéd. Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 594. 9.
Chilocorus bilunulatus, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3l). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2l).

Corps subhémisphérique; pointillé; métallique et brillant, en dessus. *Tête* d'un vert bleu : labre, et bord antérieur de l'épistome rouges ou d'un rouge tirant sur le rouge jaune. *Antennes* d'un rouge testacé. *Palpes* d'un vert bleu. *Prothorax* arrondi et à peine rebordé sur les côtés; un peu plus court à ceux-ci que la moitié de sa ligne médiane; d'un vert bleu ou d'un bleu vert. *Elytres* convexes, mais extérieurement relevées en une tranche sensiblement en gouttière, peu nettement limitée, de largeur presque uniforme, égale environ au septième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur; d'un bleu vert, parées chacune d'une tache rouge, d'un rouge jaunâtre ou d'un rouge tirant sur la couleur de chair, presque semi-lunaire, naissant au niveau du calus, limitée à son côté interne par le sommet de celui-ci, empiétant un peu sur la gouttière à son côté externe, longitudinalement prolongée jusqu'au tiers environ de la longueur, courbée ensuite presque à angle droit jusqu'aux deux cinquièmes internes : repli d'un rouge de chair sur la partie correspondante à la tache. Poitrine, *pieds* et partie médiaire du premier arceau ventral, d'un vert bleu : autres parties du ventre, épimères et bord externe des postépisternums d'un jaune rouge ou orangé.

PATRIE : la Nouvelle Hollande (collect. Chevrolat, Dejean, *type;* Muséum de Paris).

4. **O. Australasiae** DEJEAN, inéd. BOISDUVAL. *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé et d'un bleu brillant. Elytres parées chacune de trois taches jaunes ou d'un jaune orangé : deux, subbasilaires (la juxta-suturale plus petite) : une presque en forme de bande, plus raccourcie du côté externe que de l'interne, vers les deux tiers.*

Coccinella Australasiae, DEJEAN, inéd. BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol p. 593. 7.
Chilocorus Australasiae, DEJEAN, Catal. p. 460 (*T*).

Long. 0m,0042 à 0m,0059 (1 7/8 à 2 2/3l). — Larg. 0m,0033 à 0m,0055 (1 1/2 à 2 1/2l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale, plus étroit dans la seconde moitié; très-convexe et subcomprimé : pointillé;

brillant, en dessus. *Tête* verte ou d'un vert bleu : labre parfois d'un rouge obscur. *Antennes* d'un rouge jaune. *Palpes* noirs. *Prothorax* arrondi sur les côtés, très-étroitement relevé en rebord à ceux-ci, un peu plus court à ces derniers que la moitié de la ligne médiane; bleu sur le disque, graduellement d'un bleu vert ou d'un vert bleuâtre sur les côtés; paré (♂) des angles de devant à la sinuosité post-oculaire d'une bordure rougeâtre, étroite, ordinairement indistincte (♀). *Elytres* très-convexes, mais moins déclives extérieurement, ou relevées en une tranche sensiblement concave, étroite, peu nettement limitée, de largeur presque uniforme, égale environ au dixième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur; bleues ou parfois d'un bleu légèrement verdâtre; parées chacune de trois taches jaunes ou d'un jaune orangé : deux subbasilaires : la première ou interne, plus petite, ovalaire, égale au sixième de la longueur, séparée de la suture et de la base par un espace égal environ à la moitié de sa largeur : la deuxième ou externe, plus grosse, suborbiculaire, mais plus ou moins anguleusement avancée en devant, ordinairement moins rapprochée de la base que la première et prolongée jusques un peu après le quart de la longueur, s'appuyant sur le calus à sa partie antéro-interne, égale à un peu plus du quart de la largeur, couvrant des trois cinquièmes aux six septièmes ou un peu plus de la largeur : la troisième, presque en parallélipipède transversal, couvrant des trois cinquièmes presque aux trois quarts de la longueur, et du quart interne ou un peu moins aux deux septièmes externes de la largeur : repli d'un bleu noir, avec sa moitié interne d'un jaune orangé sur le côté des parties pectorales. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un bleu verdâtre ou obscur : trois ou quatre derniers arceaux du ventre, et ordinairement côtés des premiers d'un rouge jaune ou d'un jaune testacé ou presque orangé.

Patrie : Nouvelle Hollande (collect. Dejean, *type*, etc.) : van Diémen (Westermann; Muséum de Paris, etc.).

5. **O. nummularis**; Mac Leay, inéd. Boisduval. *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé. Prothorax d'un vert bleu foncé. Elytres d'un bleu foncé ou d'un bleu noir, parées chacune de quatre taches d'un jaune orangé : deux, basilaires, allongées : l'externe échancrée à son côté interne : deux, suborbiculaires en rangée transversale, vers les deux tiers.*

Coccinella nummularis, Mac Leay, inéd. Boisduval, Voy. de l'Astrol. t. 2. p. 594. 10.
Chilocorus nummularis, Mac Leay, inéd. Dej. Catal. p. 460.

Long. 0^m,0045 (2[l]). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4[l]).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; très-convexe et subcomprimé; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un bleu vert : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rouge ou orangé. *Prothorax* arrondi, étroitement relevé en rebord, sur les côtés; à peine plus long à ceux-ci que le tiers de sa ligne médiane, d'un vert bleu foncé ou d'un bleu vert; paré aux angles de devant (au moins chez le ♂), d'une bordure étroite souvent peu apparente, d'un rouge jaune, prolongée jusqu'à la sinuosité post-oculaire. *Elytres* subarrondies postérieurement; très-convexes, mais relevées extérieurement en une tranche sensiblement moins déclive, assez faiblement limitée, de largeur presque uniforme, égale environ au dixième ou au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; d'un bleu très-foncé ou d'un bleu noir, parées chacune de quatre taches d'un jaune orangé : deux, basilaires : la première ou interne, presque en parallélograme de moitié plus long que large, séparée de la suture par un espace à peine égal à la moitié de sa largeur, à peine plus rapprochée de la base, extérieurement limitée au tiers de la largeur, prolongée environ jusqu'au quart de la longueur : la deuxième, liée à la base, de la moitié ou un peu plus, presque aux trois quarts de la largeur, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, en se rapprochant un peu du bord externe, échancrée aux deux cinquièmes de son côté interne, au côté externe du calus qu'elle embrasse à moitié, graduellement élargie ensuite jusqu'à son extrémité, où elle égale à peu près le quart de la largeur : les troisième et quatrième, en rangée transversale, vers les deux tiers : la troisième, suborbiculaire, souvent anguleusement avancée en devant, aussi voisine de la suture que la première, limitée aux trois huitièmes de la largeur : la quatrième, plus régulièrement orbiculaire, à peu près égale à la troisième, presque de moitié plus voisine de celle-ci que du bord externe : repli noir, avec sa partie interne d'un jaune orangé sur la moitié antérieure ou un peu plus. *Dessous du corps* d'un jaune orangé : antépectus et partie médiaire des médi et postpectus et du premier arceau ventral, noirs ou noirâtres. *Pieds* noirs : tarses

d'un jaune rouge : cuisses antérieures et partie des postérieures de même couleur, au moins chez le (♂).

PATRIE : la Nouvelle Hollande (collect. Dejean, *type*).

AA. Prothorax obtusément arrondi sur les côtés, à angle antérieur peu ou point émoussé.

β. Repli prothoracique à fossette nulle ou peu apparente.

γ. Prothorax rayé d'une ligne légère, parallèlement à la base, ou du moins de la partie médiaire de celle-ci. Elytres munies d'une tranche relevée (G. *Halmus*).

6. **O. Chalybeus**; DEJEAN, inéd. BOISDUVAL. *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé; bleu ou d'un bleu violet, métallique, brillant, sans taches* (♀) *: tête et côtés du prothorax d'un flave testacé* (♂).

Coccinella chalybea, DEJ. inéd. BOISD., Voy. de l'Astrol. p. 595. 11 (♀) (*T*).
Chilocorus chalybeus, DEJ. Catal. p. 460.
Chilocorus cyaneus, MAC LEAY. inéd. DEJ. Catal. l. c.

Long. $0^{m},0033$ (1 1/2^{l}). — Larg. $0^{m},0033$ (1 1/2^{l}).

Corps suborbiculaire; convexe ou très-convexe et subcomprimé; pointillé; métallique et brillant, en dessus. *Tête* d'un bleu vert (♀), flave ou d'un flave testacé (♂). *Antennes* d'un rouge jaune. *Palpes* d'un bleu obscur (♀) ou d'un flave testacé (♂). *Prothorax* obtusément arrondi et étroitement relevé en rebord, sur les côtés; à peine plus long à ceux-ci que la moitié de sa ligne médiane; bleu ou d'un bleu tirant sur le violet ou sur le vert; à peine paré d'une bordure rougeâtre étroite, aux angles de devant (♀), ou avec les bords flaves ou d'un flave testacé, jusqu'à la sinuosité postoculaire, en devant, et jusqu'au sixième externe environ, à la base (♂). *Elytres* très-convexes, mais extérieurement relevées en une tranche médiocrement inclinée, légèrement en gouttière, d'une largeur presque uniforme, égale environ au dixième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur; bleues ou d'un bleu tirant tantôt sur le violet, tantôt sur le vert : repli noir. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales et la partie médiaire du premier arceau ventral, avec les autres parties du ventre d'un rouge jaune (♀), ou d'un rouge jaune ou testacé avec la partie médiaire des médi et postpectus et du premier arceau ventral noir (♂). *Pieds* noirs ou d'un

noir bleuâtre, avec les soles des tarses rousses (♀), ou avec une partie au moins des antérieurs, d'un rouge jaune, souvent irisés de bleuâtre (♂).

PATRIE : la Nouvelle Hollande (collect. Dejean, *type;* Muséum de Paris.

γγ. Prothorax peu distinctement rayé d'une ligne légère, parallèlement à la base ou du moins de la partie médiaire de celle-ci. Elytres sans tranche relevée (G. *Curinus*).

7. **O. coeruleus.** *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé ; luisant. Prothorax d'un vert bleu ou d'un bleu vert sur sa partie médiaire, d'un rouge jaune ou jaune, sur les côtés. Elytres bleues, d'un bleu vert, d'un bleu violacé ou d'un bleu noirâtre. Dessous du corps et pieds d'un rouge jaune ou d'un jaune fauve, avec une partie au moins de la poitrine, noire.*

Chilocorus coeruleus, DEJ. Catal. p. 460.

Long. 0^m,0048 à 0^m,0052 (2 1/8 à 2 1/3). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0050 (2 à 2 1/4 l).

Corps subhémisphérique; très-convexe et subcomprimé; superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* verte ou d'un vert bleuâtre parfois avec une partie du labre rougeâtre (♀); ou avec le labre, le chaperon et souvent une partie du front, d'un rouge jaune ou tirant sur la couleur de chair (♂). *Antennes* et *Palpes* d'un jaune orangé : ceux-ci à dernier article en partie verdâtre. *Prothorax* peu ou point émoussé aux angles de devant, en ligne obtusément courbée latéralement et subarrondi aux angles postérieurs; très-étroitement rebordé à ses bords latéraux; peu ou point bissubsinueux, à la base, et rayé seulement sur les côtés de celle-ci d'une ligne légère; ordinairement vert ou d'un vert bleu, quelquefois bleu ou d'un bleu vert sur sa partie médiaire, d'un rouge jaune, d'un rouge de chair ou d'un jaune de nuances variables, sur les côtés : la partie verte, à peu près aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, élargie d'avant en arrière, couvrant ordinairement la moitié médiaire (♂) ou les trois cinquièmes médiaires (♀) de la base. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; très-convexes, à peine moins déclives près de leur bord externe; rebordées; offrant souvent les traces d'un sillon correspondant au

bord interne du repli; ordinairement bleues ou d'un bleu vert, quelquefois d'un bleu violacé, d'un bleu noirâtre ou rarement presque d'un noir bleu, sans taches : repli noir. *Dessous du corps* noir, sur les médi et postpectus et la moitié médiaire de l'antépectus et du premier ou des deux premiers arceaux du ventre, avec les épimères du médipectus et les autres parties du ventre d'un rouge jaune ou d'un jaune orangé (♀), ou d'un jaune orangé, avec une partie seulement ou parfois la totalité des médi et postpectus, moins les épimères de celui-là, noires (♂). *Pieds* d'un jaune roux ou d'un rouge jaune ou d'un jaune orangé.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean (*type*), Guérin; Muséum de St-Pétersbourg, etc.); le Chili (Muséum de Paris); le Mexique (Chevrolat, Westwood, etc.).

ββ. Repli prothoracique creusé d'une fossette très-marquée (G. *Harpasus*).

δ. Prothorax non distinctement rayé près de sa base.

8. **O. pallidilabris.** *Subhémisphérique. Tête et Prothorax d'un vert bleu ou d'un bleu vert foncé. Dessous du corps noir. Pieds noirs : tarses d'un testacé flave.*

Long. 0^m,0031 (1 2/5 l). — Larg. 0^m,0025 (1 1/8 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; très-convexe, subcomprimé; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un vert bleu foncé : joues d'un flave testacé. *Antennes* de même couleur. *Palpes* d'un rouge brun. *Prothorax* obtusément arrondi et à peine rebordé, sur les côtés; à peine émoussé aux angles de devant; sensiblement sinueux de chaque côté de la partie médiaire de la base; d'un vert bleu foncé; très-étroitement et peu distinctement bordé de rouge testacé aux angles antérieurs. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive, postérieurement : à peine rebordées, sans tranche; d'un vert bleu ou d'un bleu vert foncé : repli et *Dessous du corps*, noirs. *Pieds* noirs : tarses et extrémité postérieure des jambes, d'un testacé flave : cuisses et partie des jambes de devant de même couleur, au moins chez le ♂.

Patrie : Bahia (collect. Chevrolat). Elle a été découverte par M. Mocquerys.

9. **O. Eversmanni.** *Suborbiculaire; convexe. Prothorax et Elytres roux ou d'un roux testacé sur les côtés, d'un bleu d'acier ou d'un bleu ardoisé sur leur région médiaire : celle-ci, peu nettement limitée ; ordinairement aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure et que la moitié médiaire de la base, sur le premier ; prolongée de la base jusqu'aux trois quarts de la longueur, ordinairement étendue jusqu'au calus subparallèlement au bord externe, quelquefois réduite au quart de la largeur.*

État normal. ***Prothorax*** **roux ou d'un roux testacé, sur les côtés ; d'un bleu d'acier ou d'un bleu ardoisé sur sa partie médiaire : celle-ci aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, couvrant la moitié médiaire de la base, irrégulièrement et faiblement rétrécie vers le milieu de la longueur et peu nettement limitée.** ***Elytres*** **rousses ou d'un roux testacé, dans leur partie externe, d'un bleu d'acier ou d'un bleu ardoisé, sur leur partie médiaire : la région rousse, formant une bordure externe, couvrant la moitié de la base, passant sur le sommet du calus qui lui sert de limite, et prolongée sur une largeur à peu près égale jusqu'à la suture dont elle couvre près du quart postérieur, peu nettement limitée avec la région bleue.**

Variations du Prothorax.

Obs. Quand la matière colorante a eu moins de développement, la région bleue s'affaiblit et se modifie dans sa nuance, prend une teinte verdâtre et montre des limites plus restreintes et plus indécises.

Variations des Élytres.

Obs. J'ai indiqué le développement normal de la région bleue, mais quelquefois celle-ci se rétrécit au point de ne former qu'une espèce de bordure suturale, couvrant le cinquième interne de la base, faiblement renflée jusqu'au quart de la longueur où elle occupe le quart de la largeur, et rétrécie de là jusqu'aux trois quarts de la longueur où elle s'efface.

Long. $0^m,0031$ (1 2/5 l). — Larg. $0^m,0030$ (1 1/3 l).

Corps **suborbiculaire ; très-convexe ; pointillé ; luisant, en dessus.** ***Tête*** **d'un bleu obscur ou ardoisé, avec la partie antérieure ou les joues roussâtres.** ***Antennes*** **d'un roux testacé.** ***Palpes*** **de même couleur ou parfois obscurs.** ***Prothorax*** **obtusément arrondi et sans rebord sur les côtés ; peu ou point émoussé aux angles de devant, subar-**

rondi aux postérieurs; faiblement sinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base; coloré comme il a été dit. *Ecusson* d'un bleu d'acier. *Elytres* largement en ogive ou subarrondies, postérieurement; très-convexes, mais extérieurement un peu moins déclives, ou offrant une tranche assez faiblement limitée, égale environ au douzième de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur, rétrécie et plus déclive à l'angle sutural; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* ordinairement d'un bleu d'acier, quelquefois d'un brun bleuâtre, sur les médi et postpectus et sur les deux ou trois premiers arceaux du ventre, roux ou d'un roux testacé sur les suivants. *Pieds* d'un roux testacé : cuisses d'un roux brun ou bleuâtre ou d'un roux obscur.

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris).

J'ai dédié cette espèce à M. Eversmann, entomologiste distingué, professeur à l'Université de Kasan.

ðð. Prothorax rayé d'une ligne très-légère près de sa base ou du moins des côtés de la partie médiaire de celle-ci.

10. **O. zonatus.** *Suborbiculaire ; convexe ; d'un roux testacé. Prothorax brun sur sa moitié médiaire. Elytres parées d'une bordure suturale et chacune d'une bande longitudinalement arquée, brunes ; la bordure, plus large vers le quart de la longueur : les bandes naissant de la moitié de la base et prolongées chacune, parallèlement au bord externe, jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur.*

Chilocorus zonatus, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Long. 0m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0m,0029 (1 1/3 l).

Corps suborbiculaire; très-convexe et subcomprimé; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* roux ou d'un roux testacé. *Prothorax* obtusément arrondi et à peine rebordé, sur les côtés; peu ou point émoussé aux angles de devant, subarrondi aux postérieurs; faiblement sinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base; d'un brun noir, brun ou brunâtre sur sa partie médiaire, d'un roux testacé sur les côtés : la partie brune à peu près aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, peu nettement limitée, couvrant ordinairement la moitié médiaire de la base, parfois nébuleusement étendue jusque près des angles posté-

rieurs. *Ecusson* brun. *Elytres* largement en ogive, ou subarrondies, postérieurement; très-convexes, mais extérieurement un peu moins déclives ou offrant une tranche assez faiblement limitée, égale environ au douzième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur, rétrécie et plus déclive ou presque nulle à l'angle sutural; d'un roux testacé; à rebord obscur; parées d'une bordure suturale et chacune d'une bande, d'un brun noir, ou brunes : la bordure, peu nettement limitée, ordinairement à peine aussi large en devant que l'écusson, graduellement élargie jusqu'au quart de la longueur ou elle égale environ le cinquième de la largeur, subgraduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : les bandes, naissant chacune du milieu de la base, prolongées parallèlement au bord externe jusqu'aux cinq sixièmes de la suture, où elles s'unissent l'une à l'autre, étroites en devant, offrant vers le tiers de la longueur le quart environ de la largeur, rétrécies postérieurement : repli d'un roux testacé, à rebord obscur. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir sur les médi et postpectus et la majeure partie médiaire des trois premiers arceaux du ventre, d'un roux testacé sur le reste : épimères du médipectus flaves. *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Dejean (*type*), Trobert).

Obs. Lorsque la matière colorante a été peu abondante, la couleur foncière est d'un roux jaune ou d'une teinte plus pâle; la tache prothoracique est alors souvent plus nuageuse, plus restreinte; la bordure suturale est plus étroite, et la bande peu apparente ou presque nulle.

Genre *Exochomus*, Exochome ; Redtenbacher.

Caractères. *Jambes antérieures* inermes. *Chaperon* échancré, mais parfois à peine, dans le milieu de son bord antérieur; laissant apparaître la majeure partie du labre; non courbé et rétréci à partir des côtés du labre. *Prothorax* ordinairement arqué ou presque en demi-cercle et sans sinuosité à la base, rarement bissubsinueux et rapproché de la forme ogivale; à angles de devant peu ou point émoussés; tantôt presque droit, tantôt arqué latéralement; de moitié au moins aussi long à ceux-ci que sur sa ligne médiane; à repli marqué chez quelques-uns d'une fossette, mais petite et oblongue. *Elytres* convexes, parfois subcomprimées; offrant rarement une tranche; à re-

pli incliné. *Plaques abdominales* en arc régulier ou assez régulier, plus ou moins éloigné du bord postérieur de l'arceau. *Corps* suborbiculaire ou brièvement ovale.

A. Prothorax à bord postérieur, largement en ogive à peine bissinueuse; non rayé près de ce bord d'une ligne légère.

a. Repli prothoracique creusé d'une petite fossette oblongue (G. *Axion*).

1. **E. plagiatus;** Olivier. *Dessus du corps très-convexe et subcomprimé; noir. Elytres parées chacune d'une grosse tache rouge, obliquement ovale, couvrant presque depuis la base jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, les deux tiers médiaires environ de la largeur.*

Coccinella plagiata, Oliv. Entom. t. 6. p. 1044. 86. pl. 7. fig. 102 (suivant l'exemplaire typique conservé dans la collection de M. Duméril).

Long. 0^m,0067 à 0^m,0071 (3 à 3 1/4 l). — Larg. 0^m,0059 à 0^m,0064 (2 2/3 à 2 7/8 l).

Corps subhémisphérique; très-convexe et subcomprimé; superficiellement pointillé, surtout sur les élytres; luisant en dessus. *Tête* et *Palpes* noirs. *Antennes* d'un rouge jaune. *Prothorax* en ligne à peu près droite et très-étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés, mais moins étroitement et d'une manière plus marquée près des angles de devant; peu ou point émoussé à ceux-ci, émoussé aux postérieurs; noir, paré aux angles de devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, d'une bordure étroite, rougeâtre ou d'un rouge roux. *Elytres* subarrondies postérieurement; très-convexes, mais relevées extérieurement en une tranche peu déclive, sensiblement concave, de largeur presque uniforme, peu nettement limitée, égale environ au dixième de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur; noires, parées chacune d'une grosse tache d'un rouge presque vermillon ou d'une nuance rapprochée, obliquement ovale d'avant en arrière et de dehors en dedans, offrant vers les trois cinquièmes ou deux tiers de la base son point le plus rapproché de celle-ci, de moitié plus voisine de cette dernière que le sommet du calus huméral, ordinairement étendue en s'éloignant graduellement de la base, jusqu'au sixième interne de la largeur vers le quart ou le tiers de la longueur, le plus souvent prolongée postérieurement sur le milieu de l'étui, jusqu'aux quatre septièmes environ de longueur, mais parfois à peine jusqu'à la

moitié, extérieurement étendue presque jusqu'à la tranche dont elle est plus rapprochée vers le huitième de la longueur : repli noir, avec la moitié interne rouge ou d'un rouge tirant sur la couleur de chair, sur les côtés des parties pectorales. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, postépisternum et côtés du premier arceau ventral, d'un rouge ou d'un jaune testacé. *Pieds* noirs.

PATRIE : la mer des Indes (collect. Duméril, *type*); le Mexique (Dejean, Dupont, Reiche, Solier; Muséum de Paris).

Obs. Dejean avait confondu cette espèce avec le *Chil. cacti.*

J'ai vu dans la collection de M. Pilate, un individu qui devrait constituer une espèce particulière (O. PILATII), si les caractères qu'il présente étaient constants; mais il me semble n'être qu'une variété de l'*O. plagiatus*, chez lequel la tache des élytres s'est réduite à une moindre étendue. Cette tache, un peu obliquement suborbiculaire, ne s'avance pas jusqu'au sommet du calus, couvre seulement du sixième aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur et un peu moins du tiers submédiaire de la largeur, c'est-à-dire est un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture. Le ventre est d'un rouge testacé ou jaunâtre, avec la partie médiaire des quatre derniers arceaux, noire. Sous tous les autres rapports, cet insecte est entièrement conforme à l'*O. plagiatus*.

2. **E. tripustulatus**; DE GEER. *Dessus du corps très-convexe, subcomprimé et d'un noir brillant. Elytres parées d'une tache suturale et chacune d'une autre, rouges : la suturale, étroite, située des quatre septièmes presque aux trois quarts : celle de chaque élytre, presque semi-orbiculaire, droite à son côté interne, arquée à l'externe, obliquement prolongée de la moitié de la base aux deux septièmes externes de la largeur, presque au quart de la longueur.*

Coccinella tripustulata, DE GEER. Mém. t. 5. p. 393. 2. pl. 16. fig. 23 (♂).
Chilocorus triverrucatus, DEJ. Catal. p. 460 (*T*).

Long. 0^m,0059 à 0^m,0067 (2 2/3 à 3 l). — Larg. 0^m,0056 à 0^m,0059 (2 1/2 à 2 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; très-convexe et subcomprimé; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* noire; avec le bord antérieur du labre (♀), ou avec le labre et une large bordure à la partie antérieure de l'épistome, rouges ou d'un

rouge flave (♂). *Prothorax* très-obtusément arrondi, sur les côtés, ou plutôt, presque droit à ceux-ci, peu ou point émoussé aux angles de devant, subarrondi aux postérieurs; marqué près de ses bords latéraux d'une dépression ou d'un léger sillon longitudinal qui les fait paraître relevés en rebord; noir, paré aux angles de devant d'une bordure étroite d'un rouge livide (♂) peu ou point distincte (♀). *Elytres* arrondies postérieurement; rebordées, peu ou point relevées en forme de tranche; noires, parées d'une tache suturale et chacune d'une autre tache, rouge ou d'un rouge tirant sur le rouge jaune ou le rouge de chair : la tache suturale, ovalaire ou oblongue, commune, prolongée des quatre aux cinq septièmes ou un peu plus, égalant à peine plus du huitième de la largeur sur chaque étui : la tache particulière, à chaque élytre, presque semi-orbiculaire, en ligne droite à son côté interne, arquée à l'externe, naissant du milieu de la base, obliquement prolongée, en couvrant de son côté interne le sommet du calus, jusqu'au quart ou un peu moins de la longueur et les deux septièmes externes de la largeur : repli noir, rouge ou d'un rouge testacé dans sa moitié interne, depuis la base jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* d'un rouge testacé, avec la partie médiaire de la poitrine noire (♂), ou avec presque toute la surface de la poitrine et le milieu du ventre, noirs (♀): épimères flavescentes. *Pieds* noirs (♀), cuisses antérieures presque en totalité, cuisses intermédiaires et plus brièvement les postérieures, en partie d'un rouge testacé (♂).

Patrie : la Pensylvanie (de Geer); la Géorgie, et quelques autres parties de l'Amérique boréale (collect. Dejean, Germar et Schaum.)

aa. Repli prothoracique sans fossette (G. *Clanis*).

3. **E. uva.** *Très-brièvement ovale; convexe. Prothorax d'un roux jaune sur les côtés, d'un vert métallique au moins sur son tiers longitudinalement médiaire. Elytres d'un vert ou d'un violet rouge métalliques, suivant le jour : repli d'un roux ou d'un rouge jaune ou testacé, plus ou moins obscur.*

Chilocorus uva, Schoenherr, Dej. Catal. p. 460 (*T*).
Chilocorus purpuratus, Chevrol. Dej. Catal. l. c.

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0039$ (1 3/4 l).

Corps très-brièvement ovale; assez régulièrement convexe; bril-

lant, en dessus. *Tête* d'un roux jaune (♂), ou vert, avec le bord antérieur de l'épistome, les joues et le labre, d'un roux jaune (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* subarrondi, ou paraissant arqué et rétréci à partir des deux cinquièmes, sur les côtés; à peine rebordé à ceux-ci; peu ou point émoussé aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; pointillé; d'un rouge jaune, d'un roux jaune ou d'un jaune orangé, sur les côtés, d'un vert métallique sur le milieu : cette partie verte, un peu moins large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, prolongée jusqu'à la base dont elle couvre le tiers ou souvent les deux cinquièmes médiaires, ordinairement rétrécie en arc rentrant dans le milieu de sa longueur. *Elytres* en ogive postérieurement; convexes; sans tranche; sans rebord bien marqué; très-superficiellement pointillées, mais parsemées de points plus apparents; d'un vert métallique passant, suivant le jour, au violet tirant sur le rouge ou au violet rouge; repli d'un rouge brunâtre, d'un rouge testacé brunâtre, d'un rouge testacé ou d'un rouge jaune. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé, d'un roux jaune ou d'un jaune testacé, avec les parties médiaires tirant davantage sur le rouge.

PATRIE : les Antilles (collect. Dejean (*type*), Reiche, Trobert); Buénos-Ayres (Chevrolat).

Obs. Quelquefois, par un défaut de la matière colorante, les élytres sont d'un rouge brun violâtre.

4. **E. Botrus.** *Très-brièvement ovale, convexe. Prothorax d'un roux jaune, sur les côtés, d'un vert métallique sur sa partie longitudinalement médiaire. Elytres d'un noir verdâtre et métallique : repli noir.*

Long. $0^m,0052$ (2 1/3 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps très-brièvement ovale; assez régulièrement convexe; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* d'un vert métallique foncé, avec le bord antérieur du labre et les joues d'un roux jaune (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* subarrondi ou paraissant arqué et rétréci à partir des deux cinquièmes, sur les côtés; à peine rebordé à ceux-ci; peu ou point émoussé aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; d'un rouge jaune ou d'un roux jaune sur les côtés, d'un vert métallique plus ou moins obscur, sur son milieu : cette partie

verte, à peu près égale en devant au bord postérieur de l'échancrure, graduellement et faiblement élargie jusqu'à la base, dont elle couvre ordinairement le tiers ou les deux cinquièmes médiaires, assez nettement limitée sur les côtés. *Elytres* en ogive postérieurement; convexes; à peine moins déclives extérieurement; sans rebord bien marqué ; d'un noir verdâtre et métallique ou d'un vert noir, sans taches : repli d'un noir verdâtre ou d'un bleu noir, submétallique. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux jaune ou d'un rouge jaune.

Patrie : Buénos-Ayres (collect. Dupont) (♀).

Obs. Cette espèce diffère de l'*E. uva*, avec lequel elle a beaucoup d'analogie, par sa taille un peu plus grande; par la région médiaire verte du prothorax un peu plus large en devant, plus nettement limitée; par la couleur des élytres et du repli, etc.

AA. Bord postérieur du prothorax en arc ou presque en demi-cercle dirigé en arrière et sans sinuosités.

γ. Repli prothoracique non creusé de fossettes (G. *Exochomus*).

δ. Elytres noires sans taches.

ε. Prothorax sans raie apparente près de son bord postérieur.

5. **E. nigripennis** ; Erichson. *Très-brièvement ovale ; convexe. Tête et Prothorax d'un rouge jaune ou testacé. Elytres noires. Dessous du corps d'un rouge jaune : milieu de la poitrine souvent brunâtre ou noir.*

Coccinella melanoptera, Heyden, inéd.
Chilocorus nigripennis, Beytr. z. Insecten-Faun. v. Angola, *in* Wiegemann's Arch. t. 9. 1. p. 267. 123.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0039$ (1 1/2 à 1 3/4 l). — Larg. $0^m,0051$ à $0^m,0056$ (1 1/4 à 1 1/2 l).

Corps très-brièvement ovale ; convexe ; très superficiellement pointillé et brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* , *Palpes* , *Prothorax*, d'un rouge testacé, d'un rouge testacé livide ou d'un rouge tirant sur le jaune. *Prothorax* peu courbé et à peine rebordé sur les côtés ; peu ou point émoussé aux angles de devant, subarrondi aux postérieurs ; sans taches , mais tirant souvent un peu sur le jaune, latéralement. *Elytres* en ogive postérieurement ; assez régulièrement convexes ; munies d'un rebord postérieurement affaibli; noires, sans tache : repli concolore. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune, d'un rouge tes-

tacé ou d'un jaune testacé ou presque orangé : épimères flaves : milieu des médi et postpectus souvent obscurs ou brunâtres.

Patrie : la Nubie (collect. Germar et Schaum) ; l'Egypte (Muséum de Paris) ; les Iles du Cap-Vert (Trobert) ; le Sénégal (Guérin) ; Angola (Erichson).

αα. Prothorax rayé d'une ligne légère près de son bord postérieur.

6. **E. Troberti.** *Très-brièvement ovale; convexe. Prothorax noir, au moins en partie, sur sa moitié longitudinalement médiaire, d'un roux jaunâtre et peu distinctement relevé en rebord concolore sur les côtés. Elytres d'un noir brillant, sans taches. Dessous du corps et pieds d'un roux jaune ou jaunâtre : le premier, souvent nébuleux ou brunâtre sur les médi et postpectus et moins souvent sur la partie médiaire du premier arceau ventral.*

Chilocorus Troberti, Dej. *in* collect.

Long. $0^m,0035$ à $0^m,0045$ (1 3/5 à 2 l). — Larg. $0^m,0029$ à $0^m,0034$ (1 1/4 à 1 3/5 l).

Cette espèce a encore une si grande analogie avec les deux précédentes, surtout avec la dernière, qu'on serait tenté de ne voir en elle qu'une variété de celle-ci, chez laquelle la matière colorante noire n'aurait pas pris un développement assez considérable; cependant, les caractères qu'elle présente se sont montrés assez constants sur les nombreux individus que j'ai pu observer, pour porter à la considérer comme une espèce distincte. Elle diffère des deux précédentes, par une taille ordinairement un peu moins petite, par l'étendue de la partie d'un roux jaunâtre ou livide des côtés du prothorax; par la couleur du dessous du corps.

Les différences de colorations entre les ♂ et ♀, sont les mêmes que chez les *E. auritus* et *flavipes*.

La partie noire du prothorax, peu nettement limitée, couvre ordinairement la moitié médiaire de la base et se prolonge jusqu'au bord antérieur d'une manière presque uniforme; quelquefois, par un défaut de la matière noire, cette sorte de bande longitudinale est plus ou moins faiblement rétrécie en arc longitudinal dans son milieu; d'autres fois elle est entaillée dans le milieu de ses côtés, ou se montre même divisée en deux taches : l'antérieure, à peine liée à la seconde

par le milieu de son bord postérieur, ou, plus rarement, isolée de celle-ci.

PATRIE : le Sénégal (collect. Dejean, Guérin, Trobert, etc.).

Obs. Dejean, dans sa collection, en avait indiqué un individu sous le nom que j'ai conservé; il avait confondu les autres avec les *E. auritus* ou *flavipes*.

Cette espèce a été dédiée à M. Trobert, chirurgien-major de la marine, entomologiste plein de zèle, qui a rapporté de ses voyages un assez grand nombre d'objets nouveaux pour la science.

La *Coccinella nitidula* de Fabricius, indiquée par Schoenherr et dubitativement par Dejean, comme synonyme de l'*E. auritus*, paraîtrait se rapporter plus convenablement à cette espèce, si l'auteur danois ne lui donnait l'Amérique pour patrie.

7. **E. auritus**; SCRIBA.

Exochomus auritus, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de France (Sécuripalpes), p. 176.

PATRIE : diverses parties de l'Europe, la Perse, l'Egypte, le Sénégal. A cette espèce se rattache la synonymie suivante :

Coccinella flavipes, CASSTROEM, Diss. de nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. Acad. p. 21. — *Id.* Edit. gott. p. 112. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1661. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 73. 109. — THUNB. Coleopt. cap. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7 (1820), p. 368.

Coccinella nitidula. var. B. SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 194. 121.

Coccinella nigriceps, WIEDEMANN, Neu. exot. Kaef. *in* GERMAR's Magas. t. 4. p. 183. 99 (♀) (suivant l'exemplaire typique communiqué par MM. Germar et Schaum).

Long. 0^m,0036 à 0^m,0042 (1 1/2 à 1 7/8 l). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l).

L'*E. flavipes* diffère de l'*E. auritus* par son prothorax paré d'une bordure ordinairement un peu plus large, plus rougeâtre ou moins orangée; rayé très-près du bord latéral et paraissant ainsi très-étroitement et peu distinctement relevé en rebord : celui-ci, ordinairement de même couleur que la tache ou bordure, tandis que chez le précédent le rebord est noir ou noirâtre; par ses élytres paraissant le plus souvent sans rebord; surtout par son ventre, n'offrant du noir que sur la totalité ou la majeure partie médiaire du premier arceau ventral et parfois sur une partie du deuxième, tandis que chez l'*E. auritus*, le premier arceau et la majeure partie médiaire des trois suivants

sont généralement noirs ou noirâtres : mais ces différences ne sont ni assez importantes, ni surtout d'une constance assez rigoureuse, pour ne pas faire regarder ces deux Chilocoriens comme ne constituant qu'une seule espèce, répandue sur une grande étendue de la surface de la terre et subissant, suivant les lieux, quelques modifications.

La bordure prothoracique est parfois arrondie, d'autres fois anguleuse à son côté interne.

Patrie : le Cap (collect. Dejean, etc.); la Cafrerie et autres parties orientales de l'Afrique (Muséum de Paris, Muséum de Stockholm).

δδ. Elytres noires tachées.

θ. Elytres non parées d'une bordure sur la majeure partie de la longueur de leur côté externe. Prothorax rayé d'une ligne légère près de son bord postérieur.

8. **E. versutus.** *Subhémisphérique; noir ou d'un noir légèrement verdâtre, en dessus. Côtés du prothorax jaunes ou d'un jaune orangé. Elytres parées chacune d'une tache jaune, orbiculaire, subdiscale, couvrant du tiers aux quatre septièmes de la longueur et environ les deux cinquièmes submédiaires de la largeur.*

Chilocorus versutus, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Chilocorus maculithorax, Chevrol. Dej. Catal. l. c.

Long. $0^m,0035$ (1 2/5 l). — Larg. $0^m,0035$ (1 3/5 l).

Corps subhémisphérique; pointillé; noir ou d'un noir très-légèrement verdâtre, brillant, en dessus. *Antennes* d'un rouge testacé. *Palpes* noires. *Prothorax* arqué et à peine rebordé sur les côtés; peu ou point distinctement subsinueux de chaque côté de la partie médiaire de sa base; paré de chaque côté et sur toute la longueur de ceux-ci, d'une tache ovalaire, jaune ou d'un jaune orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, près de moitié plus étroite à la base qu'au bord antérieur. *Elytres* largement en ogive postérieurement; assez régulièrement convexes; munies d'un rebord affaibli ou à peu près nul vers l'angle sutural; parées chacune d'une tache jaune, orbiculaire, couvrant du tiers aux quatre septièmes ou presque aux trois cinquièmes de la longueur, et du tiers interne presque aux quatre cinquièmes de la largeur : repli noir. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales, les premier et deuxième arceaux

et les trois cinquièmes médiaires des troisième et quatrième arceaux du ventre; d'un jaune orangé sur les autres parties du ventre.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Buquet, Dejean (*type*), Westermann).

9. **E. quadripustulatus**; Linné.

Exochomus 4-pustulatus, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Sécuripalpes), p. 172.

E. distinctus; Chevrolat, inédit. Brullé. *Dessus du corps convexe et d'un noir luisant. Prothorax très-étroitement et peu distinctement bordé de rougeâtre aux angles de devant et sur les côtés. Elytres parées chacune de deux taches d'un rouge orangé : l'une subréniforme, couvrant l'épaule et embrassant à moitié le côté interne du calus ; l'autre, plus petite, presque carrée ou subarrondie, près de la suture, un peu après la moitié de la longueur.*

Coccinella distincta, Brullé, Expédit. de Morée. p. 273. 552. pl. 4. fig. 11.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0026$ (1 1/8 l).

Cette espèce a tant d'analogie avec l'*Ex. 4-pustulatus*, qu'elle n'en est vraisemblablement qu'une variété méridionale, ayant la tache humérale plus développée, couvrant les trois cinquièmes externes de la base et les deux septièmes antérieurs du bord externe; le repli plus largement d'un rouge jaune au côté interne de sa moitié antérieure; la partie rouge du ventre d'une teinte plus jaune ou plus claire; les pieds presque entièrement roux ou d'un roux testacé (mais ces organes ne doivent pas, au moins dans l'un des sexes, être d'une teinte si claire, car M. Brullé les dit brunâtres). L'exemplaire unique dont j'ai eu la communication, avait la taille un peu plus petite que ne l'est ordinairement celle de l'*Ex. 4-pustulatus*.

Patrie : la Grèce (collect. Chevrolat, *type*).

00. Elytres parées d'une bordure rousse, sur la majeure partie de la longueur de leur côté externe. Prothorax sans ligne apparente près de son bord postérieur.

10. **E. marginipennis.** *Brièvement ovale ; convexe. Prothorax noir, avec les côtés d'un roux testacé (♂). Elytres noires, parées chacune d'une ou de deux taches et d'une bordure marginale, d'un roux testacé : la tache antérieure, en ovale tronqué, liée à la base*

à côté de l'écusson : la deuxième tache, vers les quatre septièmes, commune, soit en losange, soit petite, punctiforme ou souvent nulle : la bordure, couvrant au moins le quart externe de la base, ordinairement inégalement large jusque vers les deux tiers où elle se rétrécit brusquement, à peine prolongée jusqu'à l'angle sutural.

Chilocorus marginipennis, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Chilocorus philadelphicus, Chevrolat, Dej. Catal. l. c.

État normal. *Elytres* parées chacune de deux taches et d'une bordure externe postérieurement raccourcie, rousse, d'un roux testacé ou d'un jaune fauve : la première tache, liée à la base dont elle couvre les deux cinquièmes internes, presque en ogive postérieurement, prolongée presque jusqu'au cinquième de la longueur : la deuxième tache, en triangle dont la base reposerait sur la suture, constituant avec sa pareille une tache en losange plus large que long, commune aux deux étuis, couvrant des trois septièmes ou presque de la moitié aux deux tiers de la longueur, et latéralement étendue jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes internes de la largeur : la bordure marginale, couvrant les trois septièmes externes de la base, graduellement rétrécie jusqu'au quart environ de la longueur où elle égale le quart de la largeur, dilatée ensuite jusqu'au point correspondant à l'angle de la tache commune, où elle égale le tiers de la largeur et forme un angle dirigé vers la suture, paraissant avoir de la tendance à se lier à celui de la tache, puis rétrécie en arc courbé en dehors, jusqu'aux deux tiers, où elle égale à peine le sixième de la largeur, graduellement rétrécie de là jusque près de l'angle sutural dont son extrémité reste plus ou moins distante.

Variations des Elytres.

Obs. La première tache, la moins variable, ne couvre parfois que le tiers interne de la base et ne se prolonge pas au-delà du sixième de la longueur : la seconde, perd sa forme normale, se montre plus ou moins rétrécie, est quelquefois réduite à une sorte de trait court ou de point sutural ou juxta-sutural allongé, où même disparaît entièrement. La bordure, au lieu de couvrir les trois cinquièmes externes de la base et de voiler de sa limite interne le sommet du calus, est souvent moins large et moins inégale ; chez quelques individus, elle couvre à peine plus du quart externe de la base et se prolonge d'une manière presque uniforme jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, où elle se rétrécit brusquement ; tantôt alors elle se prolonge linéairement ou d'une manière graduellement rétrécie jusqu'à l'angle sutural, tantôt elle en reste notablement éloignée.

Long. 0m,0025 à 0m,0033 (1 1/8 à 1 1/2[1]). — Larg. 0m,0017 à 0m,0022 (3/4 à 1[1]).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé, plus superficiellement sur la tête et le prothorax que sur les élytres; luisant, en dessus. *Tête* noire, avec l'épistome d'un rouge obscur (♀), ou entièrement d'un roux testacé (♂). *Antennes* de cette dernière couleur. *Palpes* noirs (♀), ordinairement en partie d'un fauve jaune (♂). *Prothorax* peu fortement arqué et à peine rebordé sur les côtés; peu ou point émoussé aux angles de devant, subarrondi aux postérieurs; arqué, émoussé au-devant de l'écusson et non sinueux, à la base; noir, paré aux angles de devant d'une petite tache d'un roux testacé parfois peu apparente (♀), ou noir, orné latéralement d'une tache d'un roux testacé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, peu nettement limitée au côté interne, couvrant à peine le sixième externe de la base (♂). *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies postérieurement; convexes; munies d'un rebord ordinairement obscur; colorées et peintes comme il a été dit: repli d'un roux testacé. *Dessous du corps* entièrement noir (♀), ou avec les épimères au moins du médipectus, les postépisternums et souvent le bord des arceaux du ventre, d'un roux testacé (♂). *Pieds* noirs avec les tarses et ordinairement l'extrémité ou même la totalité des jambes, d'un roux flave ou testacé (♀), ou entièrement de cette dernière couleur (♂).

Patrie : les États-Unis (collect. Chevrolat, Dejean (*type*), Leconte, Reiche, Solier).

11. **E. Foudrasii.** *Brièvement ovale; convexe. Tête et Prothorax d'un roux jaune ou testacé. Elytres noires, parées d'une bordure externe d'un roux jaune ou testacé, naissant soit près de l'écusson, soit seulement de la moitié de la base, limitée en devant sur les côtés par le calus, graduellement rétrécie de là aux trois cinquièmes de la longueur, dilatée postérieurement et offrant sa plus grande largeur non loin de la suture dont elle couvre le cinquième postérieur.*

État normal. *Elytres* noires, parées chacune d'une bordure d'un roux jaune ou testacé, naissant à l'angle interne de la base, dilatée et formant entre l'écusson et le calus qu'elle ne dépasse pas en avant, une tache obtriangulaire prolongée jusqu'au huitième environ de la longueur, presque en ligne droite à son côté interne, depuis

les côtés du calus jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, un peu plus rapprochée du bord externe dans ce dernier point que sur les côtés du calus, égale au cinquième de la largeur vers les trois cinquièmes de la longueur, élargie ensuite jusqu'à la suture, dont elle couvre le cinquième postérieur, mais en formant près de celle-ci une courbure correspondant à une sinuosité de la partie noire, point vers lequel elle offre sa plus grande largeur.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois la matière noire envahit l'espace occupé par la tache juxta-scutellaire, et la bordure ne commence qu'à la moitié de la largeur de la base.

Long. $0^m,0029$ à $0^m,0036$ (1 1/4 à 1 2/3 l). — Larg. $0^m,0019$ à $0^m,0027$ (7/8 à 1 1/4 l).

Corps brièvement ovale; convexe; très-superficiellement pointillé sur la tête et le prothorax, ponctué sur les élytres; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes*, *Prothorax*, d'un roux jaune ou testacé, ou d'un rouge flave, sans taches : le dernier, faiblement courbé et à peine rebordé sur les côtés; peu ou point émoussé aux angles de devant, subarrondi aux postérieurs; en arc dirigé en arrière, à la base. *Ecusson* petit, d'un rouge testacé obscur, ou noir. *Elytres* largement en ogive postérieurement; convexes, peu sensiblement dilatées en une tranche très-étroite et sans rebord; colorées et peintes comme il a été dit : repli d'un roux jaune. *Dessous du corps* d'un roux testacé sur les anté et médipectus et sur les côtés du ventre, d'un roux brun ou brunâtre sur les autres parties. *Pieds* d'un roux testacé : milieu des cuisses postérieures, obscur (♀).

Patrie : le Sénégal (collect. Buquet, Dupont).

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. Foudras, le premier des entomologistes lyonnais.

γγ. Repli prothoracique creusé d'une fossette vers son angle antéro-interne (G. *Zagreus*).

ι. Elytres tachées.

12. E. bimaculosus. *Brièvement ovale; convexe et subcomprimé. Prothorax noir, ou paré aux angles de devant d'une tache ou d'une bordure d'un roux foncé, très-étroite (♀), plus ou moins développée (♂). Elytres rousses, à rebord externe noirâtre, ornées*

chacune d'une tache noire, postérieurement terminée vers les deux tiers, parfois avancée jusqu'au quart antérieur, d'autrefois dépassant à peine la moitié ou les trois septièmes, près de moitié moins rapprochée du bord externe que de la suture.

Chilocorus binotatus, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Long. 0m,0033 à 0m,0048 (1 1/2 à 2 1/8 l). — Larg. 0m,0039 à 0m,0042 (2 1/3 à 2 7/8 l).

Corps brièvement ovale; convexe et subcomprimé, superficiellement pointillé; luisant en dessus. *Tête* noire, avec le labre ordinairement moins obscur (♀), rousse ou d'un roux foncé, avec la partie postérieure ordinairement obscure ou noirâtre (♂). *Antennes* d'un flave testacé. *Palpes* noirs. *Prothorax* arqué ou subarrondi, et à peine rebordé, sur les côtés; non émoussé aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; arqué et sans sinuosité, à la base; entièrement noir ou paré aux angles de devant d'une bordure plus ou moins étroite d'un roux foncé ou obscur (♀), ou noir, toujours orné aux angles de devant d'une bordure d'un roux foncé, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, tantôt à peine prolongée sur le tiers du bord latéral et ne dépassant pas aux angles de devant le sixième de la longueur, tantôt couvrant tout le côté en dehors d'une ligne qu'on tirerait de la sinuosité postoculaire à l'angle postérieur (♂). *Ecusson* petit; noir. *Elytres* en ogive postérieurement; très-convexes, mais sensiblement moins déclives ou assez faiblement relevées extérieurement en une tranche légèrement concave, peu nettement limitée, assez étroite, munie d'un assez faible rebord; rousses, à rebord noir ou obscur, parées chacune d'une tache noire, d'étendue très-variable, parfois ovale, prolongée du quart jusqu'aux deux tiers ou un peu après, couvrant les trois cinquièmes submédiaires au moins de la largeur, mais un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe, d'autrefois suborbiculaire ou ovalaire, prolongée des trois septièmes aux deux tiers de la longueur et couvrant à peine les deux cinquièmes submédiaires de la largeur: repli d'un roux jaune, étroitement bordé de noir ou d'obscur. *Dessous du corps* ordinairement noir sur les anté, médi et postpectus et la majeure partie médiaire du premier arceau ventral et de la moitié antérieure du second : roux ou d'un roux jaunâtre ou testacé sur le reste du ventre, sur les épimères des médi et postpectus et les postépisternums;

quelquefois presque entièrement roux ou d'un roux testacé. *Pieds* noirs, avec la soie des tarses ou même avec les tarses entièrement roussâtres (♀), ou noirs avec les trochanters, la base des cuisses, une partie plus ou moins étendue de celles de devant, parfois une partie des intermédiaires, ordinairement une partie des jambes antérieures et intermédiaires, la sole des tarses ou souvent la totalité de ceux-ci, roux (♂).

PATRIE : Cayenne (collect. Dejean (*type*), Reiche); Bahia et d'autres parties du Brésil (Mocquerys, Trobert; Muséum de St-Pétersbourg); Buenos-Ayres (Muséum de Paris).

E. cinctipennis. *Brièvement ovale; convexe et subcomprimé. Prothorax noir, ou paré aux angles de devant d'une bordure d'un roux foncé très-étroite (♀), plus ou moins développée (♂). Elytres rousses à rebord externe noirâtre, ornées chacune d'une tache noire, étendue du septième environ aux quatre cinquièmes de la longueur, couvrant les trois cinquièmes de la largeur, de moitié moins rapprochée du bord externe que de la suture.*

Chilocorus cinctipennis, DEJ. Catal. p. 460 (*T*).

Long. 0^m,0031 (1 2/5 l). — Larg. 0^m,0023 (1 l)

Cette espèce a une si grande analogie avec la précédente, qu'il faut peut-être la rapporter à celle-ci. Les exemplaires peu nombreux qu'il m'a été donné d'examiner m'ont paru n'en différer que par l'étendue de la tache. Chez l'*E. bimaculosus*, cette tache, d'un développement d'ailleurs variable, ne dépasse pas ou se prolonge à peine après les deux tiers de la longueur et ne s'avance pas au-delà du quart antérieur; chez l'espèce qui nous occupe elle s'étend du septième aux quatre cinquièmes, couvre de son bord antérieur le sommet du calus, égale au moins les trois cinquièmes submédiaires de la largeur, en laissant du côté de la suture un espace à peine de moitié aussi large que du côté du bord externe.

PATRIE : le Brésil (collect. Dejean (*type*), Reiche).

Obs. Dejean en constituant cette espèce, n'avait vraisemblablement eu égard qu'à sa taille ordinairement plus petite que celle de la précédente, car des deux exemplaires que renferme sa collection, l'un se rapporte à notre *E. bimaculosus*.

n. Elytres sans taches.

15. E. Gaubilii. *Brièvement ovale; convexe et subcomprimé. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache ou d'une bordure rousse, étroite (♀), plus ou moins développée (♂). Elytres d'un roux jaunâtre, à rebord externe noir ou obscur. Poitrine et partie du premier arceau ventral, noirs.*

Long. 0m,0052 (2 1/3 l). — Larg. 0m,0045 (2 l).

Corps brièvement ovale; convexe et subcomprimé; très-superficiellement pointillé; luisant ou médiocrement luisant, en dessus. *Tête* noire, avec le labre ordinairement moins obscur (♀), ou rousse, avec la partie postérieure noire (♂). *Antennes* d'un flave roussâtre. *Palpes* noirs (♀), ou roux (♂). *Prothorax* arqué et à peine rebordé latéralement; non émoussé aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; arqué et sans sinuosité à la base; noir, ou paré aux angles de devant d'une bordure rousse, plus ou moins étroite (♀), ou noir, toujours orné aux angles de devant d'une bordure rousse ou d'un roux jaunâtre, étendue de la sinuosité postoculaire à la moitié ou plus ou moins de la longueur (♂). *Ecusson* petit, noir. *Elytres* en ogive postérieurement; très-convexes; mais sensiblement moins déclives ou sensiblement relevées extérieurement en une tranche légèrement concave, peu nettement limitée, assez étroite, à peine rebordée; noires sur le rebord, d'un roux jaunâtre sans taches, sur le reste de leur surface : repli d'un jaune roussâtre, bordé d'obscur. *Dessous du corps* noir sur les trois segments pectoraux, sur le premier arceau et une partie du deuxième du ventre, noirs; d'un jaune roussâtre sur les autres et sur les côtés des antérieurs : épimères d'un roux jaune (♂), ou d'un roux obscur (♀). *Pieds* noirs, avec la sole des tarses roussâtres (♀), ou avec une partie des cuisses et jambes antérieures et intermédiaires d'un jaune roux (♂).

Patrie : le bassin de Rio Correntes, au Brésil (collect. Guérin; Muséum de Paris).

Obs. J'ai dédié cette espèce à M. le capitaine Gaubil, entomologiste plein de zèle, auteur d'un Catalogue des Coléoptères d'Europe et de quelques travaux descriptifs.

Elle a tant d'analogie avec l'*E. bimaculosus*, qu'elle semble n'en être qu'une variété de taille plus grande et à élytres sans taches.

16. **E. contristatus.** *Brièvement ovale; convexe. Prothorax noir. Elytres d'un rouge testacé ou d'un roux testacé ou rougeâtre. Dessous du corps noir seulement sur l'antépectus.*

Chilocorus partitus, Chevrol. *in* collect.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0036$ (1 1/2 à 1 2/3[l]). — Larg. $0^m,0029$ à $0^m,0033$ (1 1/4 à 1 1/2[l]).

Corps brièvement ovale, convexe, subcomprimé, très-superficiellement pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* noire (♀). *Antennes* d'un rouge flave. *Palpes* noirs. *Prothorax* peu arqué et à peine rebordé, sur les côtés; noir, ou peu distinctement rougeâtre aux angles de devant (♀). *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive postérieurement; convexes, mais un peu moins déclives depuis la partie correspondant au bord interne du repli, peu ou point relevées extérieurement; munies d'un rebord étroit; d'un roux testacé, d'un roux jaunâtre ou tirant sur le rougeâtre : repli rouge jaune. *Dessous du corps* d'un rouge testacé parfois obscur, surtout sur les parties médiaires : antépectus noir. *Pieds* noirs; tarses moins obscurs (♀).

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Trobert).

Obs. Cette espèce diffère de l'*E. Gaubilii*, non-seulement par sa taille près de moitié plus petite, mais encore par ses élytres non relevées en rebord et par la couleur des anté et médipectus.

Je n'ai vu que l'un des sexes, l'autre doit vraisemblablement offrir quelques différences dans la coloration de la tête et des pieds.

Genre *Brumus*, Brumus.

(*Brumus*, nom mythologique.)

Caractères. *Jambes antérieures* inermes. *Chaperon* tronqué ou à peine légèrement en arc rentrant, en devant; laissant presque entièrement apparaître le labre; rétréci et obliquement dirigé à partir des bords latéraux de ce dernier. *Prothorax* peu fortement arqué et sans sinuosité, à sa base; à angles antérieurs peu ou point émoussés; à côtés presques droits; aussi long à ceux-ci que les deux tiers au moins de sa ligne médiane; sans fossettes sur son repli. *Elytres* convexes, sans tranche, simplement rebordées; à repli subhori-

zontal, ne cachant pas l'épaisseur des cuisses. *Plaques abdominales* en arc régulier, plus ou moins éloigné du bord postérieur de l'arceau. *Corps* ovale.

1. **B. desertorum**; Gebler. *Ovale; convexe; d'un rouge jaune ou d'un roux tirant sur le jaune, en dessus. Prothorax paré au-devant de l'écusson d'une tache noire couvrant le quart médiaire de la base et plus ou moins rétrécie en devant. Elytres à rebord obscur, ornées chacune de quatre points noirs, disposées en quinconce sur deux rangées longitudinales.*

Coccinella 8-signata, Gebler, *in* Ledebour's, Reise, etc. p. 225. 18.

Coccinella enneastigma, Helfer, inéd. D. Schaum, *in* litter.

Coccinella deserta, Victor (de Motschoulsky), Bullet. de la Soc. des Nat. de Mosc. t. 13. p. 178. pl. 4. fig. F (*T*).

Coccinella desertorum, Gebler, Bullet. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 8. n° 26.

Coccinella microcephala, Eversmann, inéd. D. Dohrn, *in* litter.

Long. $0^m,0036$ (1 2/3^l^). — Larg. $0^m,0028$ (1 1/4^l^).

Corps ovale; convexe; peu distinctement ou à peine pointillé; d'un rouge jaune, d'un roux tirant sur le jaune, ou d'un rouge testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* peu arqué et très-étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés; en arc peu fortement dirigé en arrière, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne très-légère; marqué d'une tache noire, couvrant au-devant de l'écusson le quart médiaire ou un peu moins du bord postérieur, prolongée en se rétrécissant subgraduellement jusqu'au sixième antérieur, à peu près égale dans ce point au quart médiaire de l'échancrure antérieure. *Elytres* assez largement en ogive postérieurement; convexes; munies d'un rebord obscur; parées chacune de quatre taches punctiformes ou points noirs, ordinairement à peu près de même grosseur, égaux chacun environ au cinquième ou au sixième de la largeur, disposés en quinconce sur deux lignes longitudinales : le premier, sur le calus, le deuxième, séparé de la suture par un espace à peine plus grand que son diamètre, un peu après le tiers ou presque aux deux cinquièmes de la longueur : le troisième, de la moitié aux quatre septièmes de la longueur, voisin du bord externe : le quatrième, un peu plus rapproché de la suture que le deuxième, vers les deux

tiers ou un peu plus de la longueur. *Dessous du corps* d'un roux jaune ou d'un rouge jaune : prosternum, médi et postpectus, majeure partie médiaire des premier et deuxième arceaux du ventre, noirs.

Patrie : Les déserts sablonneux qui environnent le lac Saïssan ou Draïssang, dans la Mongolie (Gebler); ceux qui bordent la mer Caspienne ou qui s'étendent dans le pays des Kirghis (Motschoulsky, *type*); les plaines sablonneuses du gouvernement d'Arenbourg dans la Russie méridionale (Eversmann, Dohrn); la Mésopotamie (Helfer, Germar et Schaum); la Sicile (Schioedte, de Kiesenwetter).

Obs. Quelquefois la tache prothoracique s'avance jusqu'au bord antérieur, en formant une bande longitudinale; d'autrefois elle dépasse à peine le cinquième postérieur; la poitrine et les premiers arceaux du ventre sont alors bruns ou obscurs. Chez quelques exemplaires les taches des élytres sont notablement plus grosses. A cette modification, en général particulière à des individus ayant la tache prothoracique très-développée, se rapporte la *Coccinella* 8-*signata* de M. Gebler, dénomination spécifique que ce savant paraît avoir changée plus tard en celle que j'ai conservée.

2. **B. suturalis**; Fabricius. *Ovale; convexe. Prothorax d'un roux flave. Elytres flaves, parées d'une bordure suturale commune et chacune d'une bande longitudinale noire (celle-ci un peu plus large), non prolongées jusqu'à l'extrémité.*

Coccinella suturalis, Fabr. Suppl. Ent. Syst. p. 78. 16-17. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 359. 23 (suivant l'exemplaire typique de la collection de Daldorff, conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 157. 24.

Micraspis ? suturalis, Dej. *in* collect.

Long. $0^m,0030$ à $0^m,0034$ (1 1/3 à 1 3/5[l]). — Larg. $0^m,0020$ à $0^m,0027$ (7/8 à 1 1/4[l]).

Corps ovale; peu fortement convexe; peu distinctement pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* faiblement arqué dans le tiers antérieur et presque en ligne droite dans les parties suivantes de ses côtés; à peine rebordé à ceux-ci; médiocrement en arc dirigé en arrière, à la base; d'un roux jaune, sans taches. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément en ogive postérieurement; convexes, relevées en rebord ou en gouttière très-

étroite ; flaves ; parées d'une bordure suturale et chacune d'une bande, noires ou d'un noir violet : la bordure suturale, commune, près de trois fois aussi large que la base de l'écusson, de largeur presque uniforme, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur : la bande de chaque étui, en général faiblement plus large que la bande commune, quelquefois élargie au point d'avoir plus de la moitié de la largeur d'une élytre, naissant sur le calus, longitudinalement prolongée presque jusqu'aux trois quarts de la longueur, subarrondie extérieurement à son extrémité, séparée de la bordure suturale par un espace à peine plus large qu'elle en devant, près de moitié moins large postérieurement : repli flave. *Dessous du corps* noir, ou brun, (mais parfois seulement en partie), sur le postpectus et la majeure partie médiaire des premier et deuxième et parfois troisième arceaux du ventre ; d'un roux jaune ou d'un rouge testacé, sur le reste. *Pieds* d'un roux jaune ou d'un jaune testacé, avec les cuisses postérieures marquées sur leur partie médiaire d'une tache noire plus ou moins étendue (♀), presque nulle (♂).

Patrie : les Indes Orientales (Muséum de Copenhague (*type*), Muséum de Paris ; collect. Dejean, Hope, Perroud, Reiche, Trobert).

TROISIÈME FAMILLE.

LES HYPÉRASPIENS.

Caractères. *Elytres* ordinairement obtuses ou obtusément tronquées à l'extrémité ; à repli généralement étroit et creusé de fosettes profondes pour loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures. *Antennes* à peine aussi longues que la largeur du front, à massue fusiforme ; à base ordinairement découverte, quelquefois voilée par une sorte de chaperon, mais chez lequel l'épistome s'avance brusquement plus que les joues. *Yeux* ovales, subparallèles à leur bord interne, peu ou point saillants.

Les Hypéraspiens que la forme et la brièveté de leurs antennes placent naturellement à la suite des insectes de la famille précédente, se distinguent facilement de tous les autres Gymnosomides par les caractères indiqués. Les premiers d'entre eux, par leur corps à peu près hémisphérique et non obtus ou tronqué à l'extrémité, ont encore une certaine analogie avec les Chilocoriens ; mais ils s'éloignent

de ceux-ci par leur repli plus étroit et creusé de fossettes profondes, et surtout par leurs antennes découvertes à la base, par leur épistome ne formant pas avec les joues un chapeau prolongé en forme de tranche sur les yeux; où, si quelques-uns, comme les Corystes, semblent présenter exceptionnellement ces derniers caractères, leur épistome brusquement plus avancé que les joues, suffit pour les séparer des Chilocoriens, en nous montrant toutefois les modifications presque insensibles par lesquelles la Nature se plaît souvent à passer d'une forme à une autre.

Ces insectes se répartissent dans les branches suivantes.

				Branches.
Ventre	n'offrant que cinq arceaux apparents.	Parties de la bouche cachées par l'épistome, qui dans l'état de repos, s'applique sur le prosternum avancé en forme de mentonnière.		CRYPTOGNATHAIRES.
		Parties de la bouche non cachées		PENTILIAIRES.
	offrant six ou sept arceaux apparents.	Yeux sans échancrure. Jambes de devant offrant leur arête externe anguleuse près du genou, et ensuite plus ou moins en arc rentrant		THALASSAIRES.
		Yeux échancrés par les joues ; quelquefois entiers ou presque entiers, mais alors jambes de devant ni dentées, ni épineuses.	Ecusson plus long que large. Jambes inermes.	TIPHYSAIRES.
			Ecusson soit plus long que large, soit subéquilatéral. Jambes de devant armées d'une épine. .	BRACHYACANTHAIRES.
			Ecusson subéquilatéral. Jambes inermes.	HYPERASPIAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CRYPTOGNATHAIRES.

CARACTÈRES. *Ventre* n'offrant que cinq arceaux apparents : le dernier aussi long que les deux ou trois précédents pris ensemble. *Prosternum* avancé en forme de mentonnière, cachant les parties inférieures de la bouche. *Joues* prolongées sur les yeux, ou plutôt sur leur bord inféro-antérieur en une tranche plus ou moins prononcée. *Epistome* formant latéralement avec les joues, un angle droit et

rentrant, à bords latéraux subparallèles ou un peu élargis d'arrière en avant, tronqué en devant, avancé, destiné à s'appliquer sur la mentonnière pour cacher, avec celles-ci, toutes les parties de la bouche. *Plaques abdominales* en arc régulier, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau. *Tête* inclinée. *Écusson* en triangle plus long que large, ordinairement moins rétréci dans son tiers antérieur. *Corps* subhémisphérique. *Ongles* simples.

Antennes insérées à découvert, ou à peu près, vers l'angle rentrant formé par les côtés du prothorax et par les joues. *Prothorax* presque en ligne droite, d'avant en arrière et faiblement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés; égalant à peine, à ceux-ci, les trois cinquièmes et souvent moins de sa ligne médiane; fortement arqué en arrière, tronqué ou obtus au-devant de l'écusson et plus ou moins sensiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; convexe. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax; à calus huméral à peine prononcé. *Pieds* courts, assez forts. *Jambes de devant* anguleusement dilatées au côté externe, du moins chez le ♂.

Obs. Dans le très-petit nombre d'individus soumis à mon examen, l'épistome s'est montré relevé à ses angles de devant, caractère qui fait paraître la tête plus ou moins concave sur le front.

Ces insectes se partagent en deux genres.

		GENRES.
Repli des élytres	très-incliné.	*Cryptognatha*.
	subhorizontal	*Œneis*.

Genre *Cryptognatha*, CRYPTOGNATHE.

(Κρυπτὸς, caché; γνάθος, mâchoire).

CARACTÈRES. *Repli des élytres* très-incliné, creusé de fossetes dépassant à peine les deux tiers de la largeur.

1. **C. auriculata.** *Hémisphérique. Prothorax et élytres d'un rouge vermillon un peu obscur ou d'un rouge tirant sur le fauve : côtés du premier parés d'une bordure flave.*

Coccinella auriculata, DUPONT, *in* collect.

Chilocorus impressus, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0m,0030 (1 1/3l). — Larg. 0m,0028 (1 1/4l).

Corps à peu près hémisphérique; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* et *Joues* flaves ou d'un blanc flave. *Prothorax* d'un rouge fauve ou d'un rouge vermillon brunâtre; paré de chaque côté d'une bordure flave ou d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de ce point aux angles postérieurs, peu nettement limitée à son côté interne. *Elytres* très-convexes, mais extérieurement relevées en une tranche peu déclive, légèrement en gouttière, de largeur presque uniforme jusqu'aux trois quarts, rétrécie ensuite et n'arrivant pas à l'angle sutural, à peine égale au dixième de la largeur vers les deux tiers de la longueur; offrant une rangée de points correspondant au bord interne du repli; d'un rouge fauve ou d'un rouge vermillon brunâtre, sans taches : repli un peu plus pâle dans sa moitié interne. *Dessous du corps* de même couleur que le dessus sur les médi et postpectus, plus pâle ou tirant davantage sur le jaune, sur le ventre et surtout vers la partie postérieure de celui-ci. *Pieds* d'un rouge jaunâtre.

Patrie : la Colombie (collect. Chevrolat, Dupont).

Je n'ai vu que l'un des sexes.

2. **C. gemellata.** *Hémisphérique. Elytres flaves, ornées à partir du quart de la longueur d'une tache suturale orbiculaire, prolongée en bordure graduellement rétrécie, et chacune de trois taches, noires ou brunes : deux, sur la même ligne transversale : l'externe, prolongée du calus à la moitié, arquée à son côté externe : l'interne, en forme de bande longitudinale : la troisième, la plus grosse, anguleusement saillante en devant, prolongée des quatre septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur, du cinquième au trois quarts de la largeur.*

Long. 0m,0028 (1 1/4l). — Larg. 0m,0025 (1 1/8l).

Corps subhémisphérique; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave ou d'un blanc flavescent. *Antennes* et *Palpes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* d'un blanc flavescent, paré de cinq taches subpunctiformes, noires : une, au-devant de l'écusson : quatre, disposées en demi-cercle au-devant de celle-ci : les postérieures, triangulaires, liées à la base, chacune vers le quart externe. *Ecusson* d'un blanc

flavescent, parfois obscur. *Elytres* convexes, très-étroitement rebordées ou à peine relevées en rebord; d'un blanc flavescent; ornées d'une tache commune, orbiculaire, noire ou brune, couvrant du sixième aux deux cinquièmes de la suture, suivie d'une queue, c'est-à-dire prolongée en bordure brusquement plus étroite et graduellement rétrécie jusqu'à l'angle sutural où elle est à peine plus large que le rebord; parées chacune de trois taches également brunes ou noires : la deuxième ou externe, naissant sur le calus, longitudinalement prolongée à peu près jusqu'à la moitié, presque en ligne droite à son côté interne, dilatée en arc au côté externe : la première ou interne, sur la même ligne transversale, un peu moins postérieurement prolongée, en forme de bande parallèle, séparée de la seconde par un espace à peu près égal à sa largeur, plus voisine de celle-ci que de la tache suturale : la troisième, irrégulièrement orbiculaire, la plus grosse, très-voisine de la bordure suturale, vers les quatre cinquièmes de la longueur, étendue presque jusqu'aux trois quarts de la largeur, anguleusement avancée à sa partie antérieure, ou échancrée à sa partie antéro-externe, prolongée des quatre septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* d'un jaune roux sur le ventre, plus rougeâtre et plus foncé sur les médi et postpectus. *Pieds* d'un flave rougeâtre.

PATRIE : le Mexique? (collect. Dupont).

3. **C. pudibunda.** *Hémisphérique. Prothorax et élytres d'un vert obscur et bronzé, sans taches.*

Hyperaspis capitata, DEJ. Catal. p. 459 (*T*).

Long. $0^m,0031$ (1 2/5[l]).— Larg. $0^m,0031$ (1 2/5[l]).

Corps hémisphérique; pointillé sur le prothorax, assez finement ponctué sur les élytres; brillant, en dessus. *Tête* d'un rouge testacé ou d'un rouge jaunâtre, avec la partie postérieure d'un vert noirâtre. *Antennes* d'un rouge jaunâtre. *Prothorax* d'un bronzé verdâtre ou obscur ou d'un vert obscur et bronzé, sans taches. *Elytres* de même couleur; sans tranche et sans rebord. *Dessous du corps* d'un vert noirâtre ou obscur sur les parties pectorales et sur la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un rouge ferrugineux ou jaunâtre sur les autres parties du ventre. *Pieds* d'un rouge jaunâtre.

PATRIE : le Brésil? (collect. Dejean, *type*).

Obs. Je n'ai vu qu'un individu, qui m'a paru être un ♂ : la ♀ doit peut-être avoir la tête autrement colorée.

Genre *OEneis*, Œneis.

(*Œneis*, nom mythologique).

Caractères. Repli des élytres subhorizontal, étroit, creusé de fossettes occupant presque toute sa largeur.

1. **Œ. obscura.** *Subhémisphérique; d'un noir brunâtre. Tête et Prothorax garnis de poils fins et couchés d'un livide flavescent. Cuisses d'un brun noir; jambes et tarses d'un rouge ferrugineux.*

Coccinella obscura, D. Schaum, *in* collect.

Long. $0^{m},0017$ (2/5 l). — Larg. $0^{m},0015$ (2/3 l).

Corps subhémisphérique; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; noir ou d'un noir brunâtre, luisant, en dessus. *Tête* garnie de poils d'un livide flavescent. *Prothorax* peu ou point distinctement rebordé sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson et sans sinuosité bien sensible de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; rayé au-devant de cette dernière d'une ligne légère qui le fait paraître très-étroitement et faiblement rebordé; garni, excepté dans un espace semi-circulaire au-devant de l'écusson, de poils fins, livides ou d'un livide flavescent. *Elytres* glabres, sans rebord ou à peine rebordées. *Dessous du corps* d'un noir brunâtre; assez grossièrement ponctué sur les méso et métasternums. *Pieds* : cuisses d'un brun noir : jambes et tarses d'un rouge ferrugineux ou d'un rouge livide, obscur ou foncé.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum).

Obs. Je n'ai vu que le ♂. Ses jambes antérieures sont assez fortement dilatées au côté externe. Les cuisses de devant ne m'ont pas semblé creusées du sillon qui est très-visible dans l'espèce suivante, du moins je n'ai pas osé, pour en acquérir la certitude, me livrer à des investigations qui auraient pu compromettre l'insecte unique qui m'avait été confié.

2. **Œ. nigrans.** *Subhémisphérique; glabre et d'un noir luisant, en dessus. Dessous du corps d'un noir brun, avec le cinquième arceau*

du ventre au moins, bordé de rouge testacé. Cuisses d'un brun noir : jambes et tarses d'un flave rougeâtre.

Hyperaspis nigrans, Melly, *in* collect.

Long. 0^m,0017 (2/5 l). — Larg. 0^m,0015 (2/3 l).

Corps subhémisphérique; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; glabre; d'un noir luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un flave rouge ou rougeâtre. *Prothorax* très-étroitement relevé en rebord; émoussé et à peine subsinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère qui le fait paraître très-étroitement et faiblement rebordé. *Elytres* sans rebord ou à peine rebordées. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brunâtre, paré sur le dernier arceau du ventre et moins distinctement sur les côtés des quatrième et troisième, d'une bordure d'un rouge livide ou testacé; ponctué plus grossièrement sur les médi et postpectus que sur le ventre. *Pieds* : cuisses d'un noir brun ou brunâtre : jambes et tarses d'un flave rougeâtre ou d'un rougeâtre livide : cuisses de devant creusées d'un sillon longitudinal profond sur la partie postérieure de la face visible quand les pieds sont en repos, c'est-à-dire vers l'arête postérieure ou externe.

Patrie : le Brésil (collect. Melly).

Obs. Je n'ai vu que la ♀. Ses jambes antérieures sont à peine dilatées.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES PENTILIAIRES.

Caractères. Ventre n'offrant que cinq arceaux apparents : le dernier aussi long que les deux ou trois précédents, pris ensemble. *Prosternum* laissant à découvert toutes les parties inférieures de la bouche. *Joues* prolongées sur les yeux ou sur leur partie inféro-antérieure en une tranche plus ou moins prononcée. *Epistome* avancé, échancré en devant en arc rentrant plus ou moins faible. *Corps* subhémisphérique.

Prothorax à peine égal sur les côtés à la moitié de la longueur de sa ligne médiane; fortement arqué en arrière; convexe. *Ecusson* en triangle plus long que large. *Elytres* à peine plus larges en de-

vant que le prothorax; à calus huméral prononcé. *Pieds* courts, assez forts.

Ces insectes se répartissent dans les deux genres suivants :

Plaques abdominales	en arc régulier, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau	*Pentilia.*
	arqué au côté interne, atteignant le bord de l'arceau qu'elles suivent ensuite jusque sur les côtés . .	*Lotis.*

Genre *Pentilia*, Pentilie.

Caractères. *Plaques abdominales* en arc ou presque en demi-cercle régulier, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau. *Epistome* plus large à ses angles antérieurs qu'à l'angle rentrant qu'il forme avec les joues; laissant l'insertion des antennes à découvert; peu ou point émoussé et sensiblement relevé en devant.

1. **P. egena.** *Hémisphérique. Prothorax et Elytres d'un vert métallique foncé : le premier, d'un rouge jaune sur les côtés* (♂).

Chilocorus egenus, Dej. Catal. p. 460 (♂) (*T*).

Chilocorus viridis, Chevrol. Dej. Catal. l. c.

Chilocorus æruginosus, Dupont, *in* collect.

♂. Tête d'un rouge jaune ou jaunâtre ou presque d'un rouge de chair après la mort. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure de même couleur, étendue en devant jusqu'à sinuosité postoculaire, rétrécie d'avant en arrière, couvrant le huitième externe de la base; d'un vert métallique foncé sur le reste de sa surface. Pieds entièrement d'un rouge jaunâtre ou d'un rouge testacé livide.

♀. Tête et Prothorax entièrement d'un vert métallique foncé. Pieds d'un rouge testacé plus ou moins livides, avec les cuisses d'un noir brun ou brunâtre, quelquefois d'un rouge testacé ou légèrement brunâtre : cuisses antérieures ordinairement moins obscures ou plus claires, surtout, vers leur extrémité.

Long. $0^m,0020$ (8/9 l). — Larg. $0^m,0019$ (7/8 l).

Corps hémisphérique; pointillé sur le prothorax, peu finement ponctué sur les élytres; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* colorée comme il a été dit. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune ou testacé,

plus foncé chez la ♀ que chez le ♂. *Prothorax* étroitement rebordé sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs; émoussé au-devant de l'écusson et plus ou moins sensiblement subsinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; coloré comme il a été dit. *Elytres* convexes, sans rebord ou à peine rebordées; d'un vert métallique foncé, sans taches : repli noir ou d'un noir verdâtre. *Dessous du corps* ordinairement noir ou d'un noir brun sur l'antépectus sur les médi et postpectus et sur les deux ou trois premiers arceaux du ventre (♀), d'un rouge jaunâtre ou testacé, sur les côtés de l'antépectus et sur les derniers arceaux du ventre (♂); quelquefois d'un rouge brun ou brunâtre ou même entièrement d'un rouge testacé plus ou moins livide (principalement chez le ♂). *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Germar et Schaum, Guérin, Pilate, Trobert).

P. insidiosa. *Hémisphérique, d'un rouge brun ou d'un brun rouge, en dessus. Prothorax peu émoussé aux angles postérieurs. Elytres munies d'un rebord subhorizontal étroit.*

Long. $0^m,0020$ (8/9 l). — Larg. $0^m,0018$ (7/8 l).

Corps hémisphérique; pointillé; d'un rouge brun ou d'un brun rouge; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune testacé. *Palpes* d'un rouge obscur. *Prothorax* en ligne à peu près droite, à peine rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés; émoussé au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; peu émoussé aux angles postérieurs; moins finement pointillé sur les côtés que sur le dos. *Elytres* convexes, mais relevées extérieurement en un rebord subhorizontal étroit; sans taches. *Dessous du corps* d'un rouge brun. *Pieds* d'un livide rougeâtre.

Patrie : la Colombie (collect. Dupont).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

Genre *Lotis*, Lotis.

(*Lotis*, nom mythologique).

Caractères. *Plaques abdominales* arquées au côté interne, atteignant le bord de l'arceau qu'elles suivent ensuite jusque sur les côtés.

Epistome formant avec les joues un angle rentrant assez ouvert, voilant en partie l'insertion des antennes.

1. **L. neglecta.** *Hémisphérique. Prothorax et Elytres, d'un noir verdâtre : celles-ci, parées chacune de deux taches punctiformes d'un rouge jaune livide, situées l'une vers le quart, l'autre, vers les deux tiers dans la direction de la moitié de la base à l'angle sutural.*

Chilocorus neglectus, Dej. Catal. p. 460 (*type*).

Chilocorus 4-maculatus, Boheman, inéd. Chevrol. *in* collect.

Long. 0^m,0022 à 0^m,0025 (1 à 0 1/8 l). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0025 (1 à 1 1/8 l).

Corps hémisphérique ; pointillé ; noir, d'un noir verdâtre ou d'un vert noir, luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide. *Prothorax* en ligne droite et très-étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés ; peu ou point émoussé aux angles ; émoussé et peu sensiblement subsinueux de chaque côté de cette partie médiaire à la base. *Elytres* convexes, mais légèrement moins déclives près du bord externe ; sans rebord apparent ; parées chacune de deux taches punctiformes d'un rouge jaune ou jaunâtre ou d'un rouge testacé livide, longitudinalement disposées dans la direction de la moitié de la base à l'angle sutural : la première, un peu moins petite, presque égale au quart de la largeur, située environ du sixième au quart de la longueur : la deuxième, plus rapprochée de la suture, placée vers les deux tiers ou un peu après. *Dessous du corps* brun ou d'un brun de poix, parfois d'un brun rougeâtre, avec le dernier arceau de l'abdomen d'un rouge testacé, soit obscur, soit livide : côtés des arceaux précédents parfois presque de même couleur. *Pieds* d'un brun de nuance variable : les antérieures tirant parfois sur le rouge testacé livide.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Dejean, Chevrolat, *type*) ; la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

2. **L. guttula.** *Hémisphérique ; noire, en dessus. Elytres ornées chacune d'une goutte jaune, couvrant des trois aux quatre cinquièmes de la longueur et du cinquième à la moitié de la largeur.*

Long. 0^m,0014 (2/3 l).

Corps hémisphérique ou à peu près ; pointillé, mais un peu moins

obsolètement sur les côtés des élytres; noir ou d'un noir brun; luisant, en dessus. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roux. *Prothorax* en ligne droite et très-étroitement rebordé ou relevé en rebord, sur les côtés; peu ou point émoussé aux angles; en arc assez fortement dirigé en arrière et peu émoussé au-devant de l'écusson, à la base. *Elytres* convexes; sans rebord ou à peine rebordées; ornées chacune d'une goutte jaune ou d'un jaune tirant sur le roussâtre, couvrant environ des trois aux quatre cinquièmes de la longueur et du cinquième à la moitié de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* noir ou d'un brun noir.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

TROISIÈME BRANCHE.

LES THALASSAIRES.

Caractères. Ventre de six ou sept arceaux apparents. *Yeux* sans échancrure à leur côté interne, inférieurement enclos par les tempes jusqu'aux limites de la face, c'est-à-dire jusqu'à leur partie antéro-inférieure, et quelquefois par les joues prolongées sur cette partie en forme de canthus. *Epistome* plus ou moins avancé, formant sur les côtés avec les joues un angle rentrant presque droit. *Tête* subperpendiculaire ou peu avancée. *Ecusson* en triangle au moins aussi large que long. *Plaques abdominales* atteignant ou à peu près le bord postérieur de l'arceau, obtusément tronquées près de celui-ci, parfois à côté externe peu marqué. *Jambes de devant* offrant leur arête externe anguleuse près du genou et ensuite plus ou moins en arc rentrant. *Corps* irrégulièrement subhémisphérique, plus ou moins élargi vers le milieu des élytres, obtus ou obtusément arrondi vers l'extrémité de celles-ci. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

Prothorax convexe; d'un quart ou d'un tiers moins court sur la ligne médiane que sur les côtés; arqué en arrière; le plus souvent rayé d'une ligne très-légère et non sinueuse au-devant du bord postérieur, paraissant faiblement tronqué au-devant de l'écusson et légèrement sinueux de chaque côté de cette troncature, postérieurement à cette ligne, mais cette troncature inclinée et moins élevée que le reste de la surface du segment prothoracique, et parfois en partie voilée par l'écusson. *Elytres* à peine plus larges ou souvent à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, élar-

gies ou fortement arquées sur les côtés, soit obtusément arrondies ou obtusément tronquées à l'extrémité, soit subarrondies chacune de manière à former un angle faiblement rentrant à l'extrémité de la suture. *Pieds* courts, forts, déprimés.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

			GENRES.
Joues	prolongées sur les yeux en forme de tranche ou de canthus, voilant la base des antennes.		*Corystes.*
	laissant à découvert la base des antennes.	Epistome échancré presque en demi-cercle sur la majeure partie de son bord antérieur. Jambes de devant fortement anguleuses près du genou, et échancrées ensuite en arc sur leur arête externe ; sillonnées longitudinalement sur le dos de celles-ci	*Menoscelis.*
		Epistome légèrement échancré en arc rentrant sur toute la longueur de son bord antérieur. Jambes de devant plus faiblement anguleuses près du genou, et ensuite moins notablement échancrées en arc rentrant sur leur arête externe ; sillonnées ou seulement déprimées sur le côté interne de celle-ci	*Thalassa.*

Genre *Corystes*, Coryste.

(Κορυϛλὴς, armé d'un casque).

Caractères. *Joues* prolongées sur la partie antéro-inférieure des yeux en forme de canthus graduellement affaibli ; voilant la base des antennes. *Epistome* à peine plus large que les trois cinquièmes du front, échancré en arc rentrant sur la majeure partie de son bord antérieur, laissant à découvert une faible partie des mandibules, faiblement avancé à chacun de ses angles de devant, en forme de très-petit lobe oblique, constituant avec les joues un chaperon échancré dans sa partie médiaire et comme denté de chaque côté de cette échancrure. *Suture frontale* légèrement apparente, en demi-cercle rentrant, prolongé jusqu'à la moitié de la longueur du front. *Prothorax* ni rayé au bord postérieur, ni tronqué au-devant de l'écusson. *Jambes antérieures* anguleuses au-dessous des genoux, faiblement concaves ou échancrées en arc rentrant sur leur arête externe et sillonnées sur le côté interne de celle-ci.

Ce genre semble lier cette branche aux Chilocoriens, dont il se rapproche par l'existence d'un canthus; mais il s'en éloigne par la position de celui-ci, et par la saillie de l'épistome.

1. **C. hypocrita.** *Obtusément subhémisphérique. Prothorax d'un flave testacé, marqué de taches d'un rouge testacé obscur : deux ou trois basilaires : les juxta-médiaires, triangulaires : quatre, antérieures, dont deux subexternes, et deux, parfois confondues, près de la ligne médiane. Elytres d'un roux testacé, sans taches.*

Hyperaspis hypocrita, Dejean, Catal. p. 459 (*T*).

Long. 0m,0042 (1 7/8 l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8 l).

Corps subhémisphérique, postérieurement obtus; superficiellement pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave testacé avec le bord de l'épistome nébuleux. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide. *Prothorax* à peine émoussé et sans sinuosité, à la base; flave ou d'un flave testacé; nébuleusement marqué de cinq ou de sept taches d'un rouge testacé obscur : deux liées à la base, chacune depuis le côté externe de l'écusson, jusqu'au sixième externe, triangulaires, avancées jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs : les autres, plus antérieures : les externes, irrégulièrement subpunctiformes, couvrant au moins la moitié de la longueur, dans la direction de la sinuosité postoculaire : la médiaire, obtriangulaire, aussi large en devant que la sinuosité postoculaire, prolongée du sixième antérieur presque jusqu'à la base, où elle paraît se lier à une petite tache anté-scutellaire : cette tache obtriangulaire, vraisemblablement composée de la réunion de deux juxta-médiaires. *Ecusson* de la couleur des taches prothoraciques. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; convexes, mais légèrement moins déclives près de leur bord externe qui paraît à peine rebordé; d'un roux testacé, sans taches. *Dessous du corps* pointillé; garni de poils peu épais sur les quatre derniers arceaux du ventre; d'un roux testacé. *Pieds* de même couleur, mais un peu plus clairs.

Patrie : Cayenne (collect. Dejean, *type*).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes. Chez d'autres individus, le prothorax doit être paré de taches plus nettement limitées et probablement plus foncées.

Genre *Menoscelis*, Menoscèle.

(μήνη, croissant; σκέλος; os de la jambe).

Caractères. *Joues* non prolongées sur la partie antéro-inférieure des yeux en forme de canthus, laissant à découvert la base des antennes. *Epistome* presque aussi large que le milieu du front, échancré en arc rentrant sur la majeure partie de son bord antérieur, laissant à découvert une partie des mandibules, avancé à chacun de ses angles de devant en forme de très-petit lobe ou d'espèce de dent; à suture frontale indistincte. *Prothorax* presque indistinctement rayé d'une ligne non sinueuse au-devant de la moitié médiaire de sa base, tronqué au-devant de l'écusson, postérieurement à cette raie, et légèrement ou peu sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature. *Jambes antérieures* fortement anguleuses au-dessous du genou, concaves ou échancrées en arc rentrant sur leur arête externe et sillonnées sur le dos de celle-ci.

Cette coupe a été indiquée par Dejean, dans son catalogue, p. 459.

1. **M. saginata.** *Obtusément et brièvement ovale; convexe; d'un blanc flave, en dessus: moitié longitudinalement médiaire du prothorax d'un brun rouge, moins deux ou trois taches subarrondies, dont deux près de la base. Elytres parées d'une bordure suturale et externe ne couvrant que le rebord, d'une tache en losange, commune, couvrant du sixième à la moitié environ de la suture et chacune d'une tache punctiforme, sur le calus, et d'une petite tache liée aux trois septièmes du bord externe, également d'un brun rouge ou d'un rouge brun.*

Menoscelis saginata, Lacordaire, inéd. Dej. Catal. p. 459 (*T*).

Long. 0^m,0067 (3^l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2l).

Corps obtusément et brièvement ovale; convexe; superficiellement pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un blanc flave ou roussâtre. *Prothorax* émoussé ou d'un blanc flave sur les côtés, d'un brun rouge ou d'un rouge brun sur sa partie médiaire: celle-ci, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure; élargie d'avant en arrière en arc rentrant, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, mais laissant au-devant de celle-ci, de

chaque côté de la ligne médiane, une tache suborbiculaire d'un blanc flave. *Ecusson* d'un brun rouge. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; convexes; étroitement rebordées ou relevées en rebord; d'un blanc flave ou flavescent, parées d'une tache suturale, de bordures suturale et externe, et ordinairement chacune de deux petites taches subpunctiformes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun : la tache suturale, en losange, couvrant du sixième environ à la moitié ou un peu plus de la suture, anguleusement dilatée de chaque côté, jusqu'au tiers interne ou un peu plus de la largeur : les bordures suturales et externes réduites au rebord : la première des petites taches particulières à chaque élytre, située sur le calus : la deuxième, liée au rebord externe, vers les trois septièmes de la longueur, à peine étendue jusqu'au cinquième de la largeur, parfois médiocrement apparente ou d'une teinte affaiblie. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un fauve jaune ou d'un rouge testacé : épimères du médipectus flaves (♂) : pieds antérieurs d'un jaune roussâtre (♂).

PATRIE : Cayenne (collect. Dejean (*type*), Reiche).

Obs. La partie d'un brun rouge du prothorax est souvent plus claire sur la ligne médiane, près du bord antérieur et semblerait indiquer que la couleur d'un blanc flave peut aussi se montrer quelquefois dans cet endroit, comme chez la *M. insignis*.

2. **M. insignis.** *Obtusément et brièvement ovale; convexe. Prothorax flave, paré, sur sa moitié longitudinalement médiaire, d'un réseau d'un rouge testacé, laissant de la couleur foncière trois taches triangulairement disposées. Elytres flaves, parées d'un réseau d'un rouge testacé, divisant la surface de chacune en cinq aréoles : deux, presque liées à la base : l'interne triangulaire : l'humérale lunulée : deux, en rangée transversale oblique : l'interne presque en ovale transversalement oblique : l'externe plus postérieure subarrondie : la cinquième, subarrondie à l'angle apical.*

Menoscelis insignis, CHEVROL. *in* collect.

Long. $0^m,0067$ (3 l). — Larg. $0^m,0059$ (2 2/3 l).

Corps obtusément et brièvement ovale; convexe; très-superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* flave ou d'un blanc flave sur les côtés; d'un rouge testacé sur sa partie médiaire : celle-ci, aussi large

en devant que le bord postérieur de l'échancrure, élargie faiblement en arc rentrant d'avant en arrière, couvrant la moitié médiaire de la base, constituant un réseau presque en forme d'M, c'est-à-dire offrant trois taches ou aréoles flaves : l'une, petite, obtriangulaire, ou sublinéaire, située sur la ligne médiane, près du bord antérieur : deux, orbiculaires, placées près de la base, une, de chaque côté de la ligne médiane. *Ecusson* d'un rouge testacé. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; convexes; à peine ou très-étroitement rebordées; flaves ou d'un blanc flave, parées d'un réseau d'un rouge testacé, constituant une bordure suturale inégalement étroite, une bordure basilaire, couvrant le rebord externe et divisant la surface de chacune en cinq aréoles : les première et deuxième subbasilaires : la première ou interne, presque en triangle un peu oblique, subéquilatéral et à côtés curvilignes, séparée de la base et de la suture par une bordure égale à la moitié de la base de l'écusson, étendue presque jusqu'aux trois septièmes de la largeur et jusques un peu au-delà du quart de la longueur: la deuxième, humérale, presque liée à la base, sur le quart externe de celle-ci, couvrant presque le tiers de la longueur du bord externe, lunulée ou échancrée à son côté interne sur le côté externe du calus qu'elle entoure à moitié, couvrant postérieurement les deux cinquièmes externes de la largeur : la troisième, plus voisine de la suture que la première, vers les quatre septièmes de la largeur, presque en ovale transversal, un peu oblique ou étendue en se rapprochant de la base, jusqu'aux trois septièmes de la largeur, anguleusement saillante vers le tiers externe de son bord antérieur : la quatrième, subarrondie, extérieurement tronquée, très-faiblement anguleuse à son côté interne, liée au bord externe de la moitié environ aux trois quarts de la longueur : la cinquième, subarrondie, apicale (ou laissant entre elle et le bord apical, d'une part, et la suture de l'autre, un rebord très-étroit), égale environ au cinquième de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* flaves ou d'un flave roussâtre.

Patrie : Cayenne (collect. Chevrolat).

3. **M. glauca.** *Obtusément et brièvement ovale. Prothorax et Elytres d'un bleu verdâtre : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge testacé pâle, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, anguleusement dilatée aux deux cinquièmes de son côté interne.*

Long. $0^m,0056$ (2 1/2[l]). — Larg. $0^m,0046$ (2[l]).

Corps obtusément et brièvement ovale; convexe; pointillé, luisant, en dessus. *Tête* d'un jaune rouge. *Antennes* d'un jaune rouge. *Palpes* obscurs. *Prothorax* d'un bleu verdâtre, paré en devant d'une bordure étroite, et de chaque côté, d'une large bordure, d'un rouge pâle ou presque carné : la bordure antérieure, égale environ au huitième de la longueur, sur la ligne médiane : chaque bordure latérale, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant environ le sixième externe de la base, anguleusement dilatée du côté interne aux deux cinquièmes de la longueur. *Ecusson* d'un bleu verdâtre. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité, convexes, à peine rebordées; d'un bleu légèrement verdâtre, sans taches : repli d'un bleu d'acier. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et les trois cinquièmes médiaires du ventre, d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé sur les côtés. *Pieds*, moins les hanches, de cette dernière couleur.

Patrie : l'Amérique méridionale (collect. Dupont).

Obs. Cette espèce forme la transition de ce genre au suivant : le caractère tiré des jambes est un peu moins fortement prononcé.

Je n'ai vu que le ♂; la ♀ doit manquer de la bordure antérieure du prothorax.

Genre *Thalassa*, Thalassa.

(*Thalassa*, nom mythologique).

Caractères. *Joues* non prolongées sur la partie antéro-inférieure des yeux en forme de canthus, laissant à découvert la base des antennes. *Epistome* un peu moins large que la partie médiaire du front, faiblement échancré en arc rentrant sur toute la largeur de son bord antérieur, laissant à découvert une partie des organes de la bouche. Prothorax très-légèrement rayé au-devant de la moitié ou des deux tiers médiaires de sa base, d'une ligne légère et non sinueuse, plus ou moins sensiblement tronqué ou obtus au-devant de l'écusson, postérieurement à cette raie, et peu sensiblement ou très-faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature. *Elytres* obtusément arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité, de manière à former un angle faiblement rentrant à l'extrémité de la suture ; sans rebord ou

presque sans rebord apparent; convexes. *Jambes antérieures* assez faiblement, ou faiblement et obtusément anguleuses au-dessous du genou, peu échancrées en arc rentrant sur leur arête supérieure, et écointées ou obliquement coupées et sillonnées sur celle-ci.

A. Elytres parées d'une tache rouge ou orangée.

1. **T. Montezumae.** *Obtusément et largement ovalaire; convexe. Elytres d'un vert métallique foncé, ornées chacune d'une tache un peu obliquement presque carrée, couvrant environ le quart médiaire de la longueur, et du quart interne aux trois cinquièmes de la largeur. Pieds d'un rouge jaune.*

Hyperaspis Montezumae, Chevrolat, *in* collect.

Long. 0^m,0048 (2 1/8 l). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8 l).

Corps obtusément, brièvement et largement ovalaire; convexe; finement ponctué; d'un vert métallique foncé, en dessus. *Tête* marquée d'une petite tache flave, vers le point d'insertion des antennes: celles-ci d'un jaune orangé. *Palpes* verts. *Prothorax* orné aux angles de devant d'une bordure étroite, d'un rouge jaune, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, d'une part, et jusqu'à la moitié du bord latéral, de l'autre. *Elytres* parées chacune d'une tache rouge ou d'un rouge jaune, irrégulièrement et un peu obliquement quadrangulaire, couvrant presque le quart médiaire de la longueur, du quart interne ou un peu plus aux trois cinquièmes environ de la largeur. *Dessous du corps* d'un vert noir foncé, sur les parties pectorales: antépectus orné sur toute la longueur de ses côtés d'une bordure d'un jaune rougeâtre, laissant le rebord vert. Ventre d'un jaune roussâtre ou rougeâtre, plus pâle sur les côtés que sur le milieu. *Pieds* d'un jaune rouge: trochanters verts.

Patrie: le Mexique (collect. Chevrolat).

Obs. Je n'ai vu que la ♀.

2. **T. pentastigma.** *Obtusément subhémisphérique. Elytres d'un vert métallique, ornées chacune d'une tache apicale subarrondie, d'un jaune orangé. Pieds entièrement d'un jaune roux.*

♂. Tête entièrement d'un jaune rougeâtre ou presque couleur de chair, avec le labre vert. Prothorax paré en devant d'une bordure de

même couleur, égale environ au sixième de la longueur, liée aux bordures latérales. Epimères du médipectus, flaves.

♀. Tête d'un jaune orangé, marquée d'une tache d'un vert foncé au côté postéro-interne des yeux : labre de même couleur. Prothorax sans bordure antérieure. Epimères du médipectus, d'un noir verdâtre.

Hyperaspis pentastigma, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

Corps obtusément et irrégulièrement subhémisphérique; pointillé sur la tête, finement ponctué sur le prothorax et sur les élytres; médiocrement luisant, en dessus. *Antennes* d'un jaune orangé. *Palpes* d'un vert obscur; parfois en partie jaunâtres (♂). *Prothorax* d'un vert métallique plus ou moins foncé; paré de chaque côté d'une bordure orangée (♀) ou d'un jaune carné (♂), étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire (♂), ou parfois à peine jusque-là (♀), d'une largeur à peu près uniforme, couvrant le sixième externe de la base. *Ecusson* d'un vert foncé. *Elytres* d'un vert métallique semblable à celui du prothorax; parées chacune d'une tache d'un jaune orangé, liée au rebord apical qui reste vert, subarrondie, tronquée postérieurement, égale environ au sixième de la longueur, séparée de la suture par un espace égal à la moitié de son diamètre. *Dessous du corps* noir ou d'un noir vert sur la majeure partie de l'antépectus, sur les médi et postpectus, et sur la moitié médiaire du premier arceau du ventre, d'un jaune roux sur les autres parties du ventre et sur les côtés de l'antépectus. *Pieds* entièrement d'un jaune roux : trochanters d'un vert obscur.

PATRIE : le Mexique (collect. Chevrolat).

AA. Elytres sans taches.

3. **T. flaviceps.** *Obtusément subhémisphérique. Prothorax et élytres d'un vert métallique : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaunâtre orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là à l'angle postérieur : les secondes, sans taches. Pieds intermédiaires et postérieurs, au moins, d'un vert noir.*

♂. Tête d'un rougeâtre orangé : labre vert. Prothorax paré en devant d'une bordure de même couleur, égale à peine au neuvième

de la longueur, liée par ses extrémités à chaque bordure latérale. Epimères du médipectus, flaves. Pieds de devant d'un flave roussâtre, au moins sur leur face antérieure : la postérieure, parfois verte sur les cuisses, ou du moins sur une partie de celles-ci et sur les arêtes des jambes.

♀. Elle ne semblerait différer du ♂ que par les épimères du médipectus d'un noir vert et par les pieds antérieurs moins complètement d'un flave roussâtre, si toutefois les individus en assez mauvais état que j'ai pu examiner, sont réellement des ♀, ce qui n'est pas certain.

Hyperaspis flaviceps, Dej. Catal. p. 459 (*T*).
Coccinella chalcea, Klug, Dej. Catal. l. c.

Long. 0m,0039 à 0m,0045 (1 3/4 à 2l). — Larg. 0m,0030 à 0m,0039 (1 2/5 à 1 3/4l).

Corps de même forme que celui des espèces précédentes. *Prothorax* et *Elytres* d'un vert métallique plus ou moins foncé : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaunâtre orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et rétrécie de là à l'angle postérieur : les secondes, sans taches. *Dessous du corps* noir sur la majeure partie de l'antépectus, sur les médi et postpectus, sur le premier et la moitié médiaire des deuxième et troisième arceaux du ventre : d'un rouge jaunâtre ou testacé sur les autres parties du ventre : d'un jaune roux sur les côtés de l'antépectus. *Pieds* intermédiaires et postérieurs, d'un noir vert ou d'un vert noir.

Patrie : Cuba (collect. Dejean (*type*), Germar et Schaum, Trobert).

Obs. Elle se distingue facilement des espèces suivantes par sa bordure prothoracique et par la couleur de ses pieds.

4. **T. similaris.** *Obtusément subhémisphérique. Prothorax et Elytres d'un vert métallique : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaunâtre orangé, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, à peine dilatée dans le tiers médiaire de son côté interne : les secondes, sans taches. Front, au moins en partie d'un jaune roux* (♀). *Pieds de cette couleur.*

♂. Ne m'est pas connu. Il a probablement la tête, moins le labre,

entièrement d'un jaune ou jaunâtre orangé ; le prothorax paré d'une bordure antérieure, et les épimères du médipectus, de même couleur.

♀. Tête d'un jaune ou jaunâtre orangé, parée de deux taches vertes, situées chacune au côté interne de la moitié postérieure des yeux, élargie d'avant en arrière et convergeantes sur le vertex. Prothorax sans bordure orangée en devant. Epimères du médipectus de la couleur du reste du segment.

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps semblable à celui de la *T. pentastigma*. *Prothorax* et *Elytres* d'un vert métallique : le premier, bordé d'orangé : les secondes, sans taches. *Dessous du corps* d'un noir vert, sur la majeure partie de l'antépectus, sur les médi et postpectus et la moitié médiane du premier arceau du ventre : d'un jaune roux sur les autres parties du ventre et sur les côtés de l'antépectus. *Pieds* entièrement d'un jaune roux : trochanters d'un vert obscur.

Patrie : ? (collect. Guérin).

Elle diffère de la *T. pentastigma* par la bordure du prothorax qui est légèrement dilatée en arc sur le tiers médiaire de son côté interne, et surtout par ses élytres sans taches.

5. **T. Reyi.** *Obtusément et brièvement ovalaire ; convexe. Prothorax et Elytres d'un vert métallique : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaunâtre orangé, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, dilatée en arc ou presque anguleusement à son côté interne : les secondes, sans taches. Front vert* (♀). *Pieds d'un jaune roux : trochanters verts.*

♂. M'est inconnu.

♀. Tête verte : épistome, moins son rebord antérieur, d'un jaunâtre orangé. Prothorax sans bordure orangée, en devant. Epimères du médipectus de même couleur que le reste du segment.

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8 l).

Corps de même forme que celui des précédentes espèces. *Prothorax* et *Elytres* d'un vert métallique plus ou moins foncé : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaunâtre orangé : les secondes, sans taches. *Dessous du corps* d'un noir verdâtre, sur la majeure

partie de l'antépectus, sur les médi et postpectus, et sur les parties médiaires des premier et deuxième arceaux du ventre : autres parties du ventre et côtés de l'antépectus, d'un jaune roux. *Pieds* de cette dernière couleur : trochanters d'un noir vert.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet).

J'ai dédié cette espèce à mon ami, M. Claudius Rey, l'un de nos meilleurs entomologistes lyonnais.

Obs. Elle diffère de la *T. similaris*, par une taille un peu plus grande, par sa tête verte, parée d'une bande transversale orangée, couvrant toute la largeur et presque toute la longueur de l'épistome ; par la bordure des côtés du prothorax dilatée en arc sur toute la longueur de son côté interne ; par la partie médiaire des premier et deuxième arceaux du ventre et par les trochanters, d'un noir vert.

6. **T. prasina**. *Obtusément et brièvement ovale ; convexe. Prothorax et Elytres d'un vert métallique : le premier paré aux angles de devant d'une bordure d'un jaunâtre orangé, peu distincte, couvrant à peine plus du rebord, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire et sur une partie du bord latéral. Pieds intermédiaires et postérieurs au moins, d'un vert foncé ou obscur.*

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps de même forme que celui des espèces précédentes ; d'un vert métallique foncé sur la tête, le prothorax et les élytres : les première et dernière, sans taches : le second, paré aux angles de devant d'une bordure d'un jaunâtre orangé, très-étroite, peu distincte, étendue d'une part jusqu'à la sinuosité postoculaire, et d'autre part sur la moitié antérieure environ du bord latéral. *Dessous du corps* d'un vert foncé ou noirâtre, sur les parties pectorales, sur le premier et la moitié médiaire des deuxième, troisième et parfois quatrième arceaux du ventre : autres parties du ventre d'un rouge jaunâtre. *Pieds* entièrement d'un vert foncé ou noirâtre.

Patrie : Cuba (collect. Germar et Schaum).

Obs. Autant que j'ai pu en juger, je n'ai eu sous les yeux que la ♀.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES TIPHYSAIRES.

Caractères. *Ventre* au moins de six arceaux apparents. *Yeux*

échancrés. *Ecusson* notablement plus long que large. *Plaques abdominales* en demi-cercle obtusément tronqué, atteignant presque le bord postérieur de l'arceau. *Ongles* pourvus d'une dent. *Antennes* insérées à découvert. *Prothorax* à peine arqué et étroitement rebordé sur les côtés, obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette ligne médiane. *Corps* obtusément ovalaire.

Les insectes de cette coupe se divisent en deux genres.

		GENRES.
Pieds	déprimés. Cuisses à arête tranchante	*Thiphysa.*
	non déprimés. Cuisses à arête non tranchante	*Hinda.*

Genre *Tiphysa*, TIPHYSA.

(*Tiphysa*, nom mythologique).

CARACTÈRES. *Pieds* déprimés : cuisses à arête tranchante : jambes de devant, écointées ou obliquement coupées sur leur arête externe, mais ni armées d'une épine sur celle-ci, ni dilatées en une tranche arquée et denticulée. *Epistome* échancré en arc à son bord antérieur. *Labre* apparent. *Prothorax* près d'une fois moins court sur la ligne médiane que sur les côtés; tronqué au-devant de l'écusson et assez fortement sinueux de chaque côté de cette troncature.

1. **T. plumbea.** *Obtusément ovalaire; convexe. Dessus du corps brillant et métallique, en dessus. Prothorax d'un vert bleuâtre. Elytres d'un bleu plombé.*

Hyperaspis plumbea, DEJ. Catal. p. 459 (*T*).
Hyperaspis chalybea, LACORDAIRE, inéd. DEJ. Catal. l. c.

Long. 0^m,0051 (2 1/3 l). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8 l).

Corps assez brièvement et obtusément ovale; ponctué, plus densement sur le prothorax et surtout sur la tête, et un peu moins finement sur ces deux parties que sur les élytres; brillant et métallique, en dessus. *Tête* d'un vert bleuâtre. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Palpes* noirs ou obscurs. *Prothorax* très-étroitement rebordé sur les côtés; tronqué au-devant de l'écusson et assez fortement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; sans raie au-devant de celle-ci; d'un vert bleuâtre. *Elytres* très-obtusément arrondies à l'ex-

trémité ; convexes ; étroitement rebordées ou relevées en rebord ; d'un bleu plombé, sans taches : repli d'un noir violâtre ; finement strié transversalement. *Dessous du corps* noir sur l'antépectus et le tiers médiaire des médi et postpectus, d'un rouge testacé ou d'un rouge jaune ou jaunâtre sur le reste. *Pieds* d'un rouge jaunâtre un peu plus foncé : arête des cuisses et des jambes antérieures, d'un noir verdâtre.

Patrie : Cayenne (collect. Dejean, *type*).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

Genre *Hinda*, Hinda.

(*Hinda*, nom mythologique).

Caractères. *Pieds* non déprimés : cuisses à arête non tranchante : jambes de devant dilatées en une tranche arquée et denticulée. *Epistome* à peine échancré en arc. *Labre* caché. *Prothorax* de moitié moins court sur la ligne médiane que sur les côtés, obtus au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire.

1. **H. designata.** *Subhémisphérique, d'un jaune très-pâle, en dessus. Prothorax paré d'une bordure basilaire noire, formant de chaque côté de la ligne médiane une dent avancée jusqu'à la moitié. Elytres ornées d'une bordure suturale étroite, anguleusement dilatée au tiers et aux quatre cinquièmes, d'un rebord externe, et chacune de quatre taches, noires : la première de celles-ci, sur le calus, liée à une externe et plus postérieure, en forme de Z : une, confondue avec la dilatation antérieure, croisant la suture : une, en forme de bande anguleuse, liée au bord externe, vers les deux tiers, raccourcie au côté interne.*

♂. Tête flave : épistome obscur en devant. Epimères du médipectus, flaves, postérieurement bordées de noir. Ventre de sept arceaux. Pieds d'un jaune rougeâtre ou roussâtre : cuisses postérieures, noirâtres ou obscures.

Hyperaspis designata, Reiche, *in* collect.

♀. Inconnue.

Long. $0^{m},0039$ (1 3/4 l). — Larg. $0^{m},0033$ (1 1/2 l).

Corps un peu obtusément suborbiculaire ; médiocrement convexe ; finement ponctué ; flave ou d'un jaune très-pâle, en dessus. *Antennes* d'un jaune flave. *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base ; paré d'une bordure basilaire noire, offrant de chaque côté de la ligne médiane une dent couvrant le quart juxta-médiaire de la base, avancée jusqu'à la moitié de la longueur, en arc rentrant et profondément séparée de sa pareille, arquée à son côté externe : la bordure, réduite après cet avancement triangulaire, au sixième de la longueur, puis dilatée en forme de petite dent vers le bord latéral dont elle couvre environ le quart. *Ecusson* noir. *Elytres* un peu obtusément arrondies postérieurement ; parées d'une bordure suturale à peine plus large que le rebord, anguleusement dilatée au tiers et aux quatre cinquièmes, d'une bordure externe ou périphérique réduite au rebord et chacune de quatre taches, noires : les dilatations suturales, formant chacune une tache suturale anguleusement étendue jusqu'au cinquième interne de la largeur : l'antérieure, ordinairement liée ou confondue avec la troisième tache : la première de celles-ci, en triangle plus ou moins allongé, couvrant de sa base le sommet du calus, obliquement prolongée jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur et le quart de la longueur : la deuxième, en forme de ruban lié au bord externe vers le quart de la longueur, transversalement, mais un peu obliquement prolongée jusqu'au tiers externe au moins de la largeur, où elle est plus postérieure, liée à l'angle postéro-externe de la première, par un trait court aboutissant à son angle antéro-interne : la troisième, généralement liée ou confondue avec la dilatation suturale antérieure, graduellement élargie de dedans en dehors, jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur, formant avec la suture une croix dont les branches sont un peu dirigées vers la partie postérieure, tantôt isolée de la première tache, tantôt liée à l'extrémité de celle-ci par son angle antéro-externe : la quatrième, en forme de bande anguleuse, liée au bord externe vers les deux tiers de la longueur, prolongée de là transversalement et sensiblement en avant jusqu'au tiers externe de la largeur, où elle forme un angle en devant, puis dirigée sensiblement en arrière jusqu'aux deux cinquièmes internes, offrant son angle postéro-interne un peu

plus antérieur que celui de la dilatation suturale postérieure, plus étroite que la deuxième tache dans sa partie externe, plus large depuis l'angle jusqu'à son extrémité interne. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus, flaves. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : Santa-Fé de Bogota (collect. Dejean, Reiche).

CINQUIÈME BRANCHE.

LES BRACHYACANTHAIRES.

CARACTÈRES. *Ventre* de six ou sept arceaux apparents. *Yeux* échancrés par les joues. *Jambes de devant* armées d'une épine sur leur arête externe. *Plaques abdominales* en demi-cercle irrégulier ou obtusément tronqué, atteignant le bord postérieur de l'arceau. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

Genre *Brachyacantha*, BRACHYACANTHE, Chevrolat (1).

(Βραχὺς, court; ἄκανθα, épine).

CARACTÈRES. *Epistome* tronqué ou échancré faiblement en arc, en devant. *Labre* apparent. *Antennes* découvertes ou à peine voilées à leur base. *Prothorax* peu profondément échancré en devant; peu élargi, à peu près en ligne droite et à peine rebordé sur les côtés; généralement rayé au-devant de la base d'une ligne légère ou presque indistinctement relevée en rebord, en arc dirigé en arrière et peu ou point sinueux; le plus souvent tronqué d'une manière plus ou moins sensible postérieurement à cette ligne; convexe. *Ecusson* en triangle souvent peu notablement plus long que large. *Elytres* à peine ou très-faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; munies d'un rebord très-étroit; laissant souvent à leur extrémité le pygidium plus ou moins à découvert. *Pieds* assez forts : cuisses à arêtes peu tranchantes. *Corps* ovale ou ovalaire, mais le plus souvent d'une manière obtuse postérieurement.

α. Elytres jaunes ou d'un rouge jaune.

β. Elytres d'un rouge jaune, sans taches.

1. **B. Westwoodii.** *Obtusément ovale. Elytres d'un rouge*

(1) *Dict. univ.* de D'Orbigny, t. 2. p. 704.

orangé, ornées d'une bordure suturale et d'une périphérique, noires : la suturale, faiblement renflée vers le quart de la longueur : la périphérique, ne couvrant latéralement que le rebord, un peu moins étroite postérieurement.

Long. 0^m,0050 (2 1/4 [l]). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8).

Corps obtusément ovale ou presque en ovale-oblong; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* d'un rouge orangé, avec l'épistome et le labre obscurs (♂). *Antennes* et *Palpes* d'un rouge orangé. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; d'un rouge orangé, mais plus rouge sur le disque, plus jaune latéralement; à rebord externe obscur, paré sur les trois cinquièmes ou presque sur les deux tiers médiaires de sa base d'une bordure noire, faiblement entaillée dans son milieu, couvrant à ses extrémités les deux cinquièmes postérieurs de la longueur (♂). *Ecusson* noir. *Elytres* un peu obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; à courbure postéro-externe très-marquée; d'un rouge tirant sur l'orangé; parées d'une bordure suturale et d'une bordure périphérique, noires : la suturale, à peine aussi large en devant que l'écusson, graduellement et faiblement renflée jusqu'au quart de la longueur, égale dans ce point environ au huitième de la largeur, rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure périphérique, latéralement réduite au rebord, étroite à la base et un peu moins à l'extrémité. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : épimères du médipectus, flaves (♂) : tarses et genoux d'un rouge jaunâtre.

Patrie : le Mexique (collect. Westwood).

Je n'ai vu que le ♂ : la ♀ a peut-être le prothorax en majeure partie noir. J'ai dédié cette belle espèce à M. Westwood, l'un des plus laborieux et des plus savants entomologistes de l'Angleterre.

2. **B. bipartita.** *Brièvement ovale. Elytres d'un rouge jaune, parées d'une bordure suturale et d'une périphérique, noires, ne couvrant que le rebord, un peu moins étroites à l'angle sutural.*

Brachyacantha bipartita, Chevrolat, inéd. Dej. Catal. p. 458 (*T*).

Long. 0^m,0036 (1 2/3 [l]). — Larg. 0^m,0031 (1 2/5 l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé; brillant, en dessus.

Tête noire : labre d'un rouge brun (♂). *Antennes* d'un jaune testacé. *Palpes* noirs. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson et légèrement sinueux de chaque côté de cette troncature ; noir, avec les angles très-étroitement et souvent peu distinctement bordés de rougeâtre (♀). *Ecusson* noir. *Elytres* très-obliquement tronquées chacune à l'extrémité, à courbure postéro-externe peu prononcée ; d'un rouge jaune ; parées d'une bordure suturale et d'une bordure périphérique, noires, ne couvrant que le rebord, un peu moins étroites à l'angle sutural. *Dessous du corps* noir. *Pieds* noirs : genoux, jambes et tarses d'un rouge flave (♀).

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean, *type*).

Obs. Je n'ai vu que la ♀.

ββ. Elytres d'un jaune plus ou moins pâle, parées de taches noires.

3. **B. sellata.** *Obtusément ovalaire. Elytres jaunes, parées d'une bordure suturale et d'une externe, noires : celle-ci, ne couvrant à peu près que le rebord externe, un peu moins étroite postérieurement ; ornées d'une tache commune, presque carrée, couvrant du cinquième aux trois cinquièmes de la suture, et chacune de deux taches subarrondies, également noires : l'antérieure, couvrant en devant le calus : l'autre, plus grosse, sur la même ligne longitudinale, entre cette dernière et le bord postérieur.*

♂. Tête jaune. Prothorax jaune ou d'un jaune pâle, paré d'une bordure basilaire noire, couvrant les deux tiers médiaires de la base, bifestonnée ou formée de deux taches basilaires subarrondies chacune en devant, liées à la base et à une petite tache antéscutellaire également noire. Ecusson jaune bordé de noir. Epimères du médipectus, flaves. Pieds noirs : cuisses antérieures, partie des intermédiaires, moitié inférieure des jambes de devant et tarses, d'un jaune rougeâtre.

Brachyacantha 5-maculata, Buquet, inéd. Dejean, Catal. p. 458 (indiquée à tort comme variété).

♀. Tête noire : labre jaune. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité post-oculaire, obliquement et de près de moitié rétrécie de cette sinuosité au quart ou presque au tiers de la longueur, prolongée ensuite sur une largeur uniforme ou presque uniforme, jusqu'à l'angle posté-

rieur. Ecusson noir. Epimères noires. Pieds noirs : tarses d'un rouge jaunâtre.

Brachyacantha sellata, Dej. Catal. p. 458 (*T*).

Long. 0m,0036 à 0m,0048 (1 2/3 à 2 1/8 l). — Larg. 0m,0033 à 0m,0042 (1 1/2 à 1 7/8 l).

Corps obtusément ovalaire ou presque en carré long plus étroit en devant; convexe; pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune flave. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré et peint comme il a été dit. *Elytres* obtusément tronquées chacune à l'extrémité; jaunes, parées d'une bordure suturale, d'une bordure externe, d'une tache suturale et chacune de deux autres, noires : la bordure suturale, à peine plus large que la moitié de la base de l'écusson : la bordure externe, ne couvrant que le rebord et ordinairement indistincte vers l'épaule, au moins chez le ♂, graduellement moins étroite de la courbure postéro-externe à l'angle sutural : la tache suturale, commune, presque carrée, prolongée du cinquième aux trois cinquièmes ou un peu moins de la longueur, couvrant environ le tiers de la largeur, graduellement un peu moins large postérieurement : la première des taches particulières à chaque élytre, orbiculaire, couvrant le calus, mais de moitié plus prolongée en arrière, c'est-à-dire jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, étendue de la moitié de la largeur jusques assez près du bord externe : la deuxième, plus grosse, suborbiculaire, mais ordinairement anguleusement saillante en devant, prolongée des quatre septièmes aux cinq sixièmes, couvrant au moins les deux tiers de la largeur, mais de moitié plus rapprochée du bord externe que de l'interne. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Dejean (*type*), Doué, Dupont, Germar et Schaum, Hope, Trobert; Muséum de Paris).

4. **B. lepida.** *Obtusément ovale; convexe. Elytres jaunes, parées sur la suture d'une bordure suborbiculairement renflée du cinquième à la moitié, et dilatée des trois quarts aux neuf dixièmes de la longueur, et chacune de deux taches suborbiculaires, noires : l'antérieure, couvrant en devant le calus : l'autre, sur la même ligne longitudinale, de la moitié aux deux tiers de la longueur.*

Brachyacantha lepida, Klug, inéd. Dej. Catal. p. 458 (*T*).

Brachyacantha dorsalis, Chevrol. Dej. Catal. l. c.

Brachyacantha agathina, Reiche, *in* collect.

♂ Tête flave. Epimères du médipectus, flaves. Pieds flaves.

♀ Tête jaune, avec l'épistome, et ordinairement le labre, rougeâtres ou obscurs. Epimères du médipectus, noires. Pieds d'un jaune rougeâtre, plus foncé sur les cuisses.

Long. $0^m,0025$ à $0^m,0036$ (1 1/8 à 1 2/3 l). — Larg. $0^m,0018$ à $0^m,0029$ (3/4 à 1 1/3 l).

Corps obtusément ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* jaunes. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson; peu ou point sensiblement subsinueux de chaque côté de cette troncature; jaune (♀) ou d'un jaune pâle (♂) en devant, noir postérieurement : la partie noire, couvrant presque les cinq sixièmes médiaires de la base, divisée en devant en quatre branches tronquées, à peu près uniformément avancées : les intermédiaires ne laissant entre elles et le bord antérieur qu'un cinquième de la longueur, séparées entre elles presque jusqu'à la base, de moitié moins profondément et parfois (surtout chez les ♀) à peine séparées des externes. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; jaunes, ou d'un jaune pâle, parées sur la suture d'une sorte de bordure deux fois dilatée, et chacune de deux taches, noires : la bordure suturale, linéaire de l'écusson au sixième de la longueur, suborbiculairement ou ovalairement dilatée ensuite, jusqu'à la moitié ou aux quatre septièmes de la longueur, égale dans cette dilatation au tiers de la largeur de chaque élytre, graduellement rétrécie des quatre septièmes aux trois quarts, dilatée de nouveau de là aux neuf dixièmes de la longueur où elle se termine, comme si une tache punctiforme couvrant les deux cinquièmes internes, se liait dans cet endroit à la suture : la première tache, orbiculaire, couvrant le calus de sa partie antérieure, prolongée jusqu'au tiers, étendue des deux cinquièmes internes aux neuf dixièmes de la largeur : la deuxième, de même grosseur, un peu échancrée en devant ou un peu plus dilatée au côté interne, placée sur la même ligne longitudinale, de la moitié ou un peu plus, aux deux tiers de la longueur. *Dessous du corps* noir; ventre ordinairement moins foncé, et côtés de l'antépectus, flaves. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean (*type*) Dupont, Reiche, Trobert, Westwood ; Muséum de Paris).

Obs. Dans cette espèce, le prothorax n'offre pas au-devant de la base la raie légère qu'on observe chez les autres.

αα. Elytres noires, parées de taches, rouges ou jaunes.

γ. Jambes de devant sensiblement dilatées dans leur milieu.

5. **B. dentipes** ; Fabricius. *Obtusément ovalaire. Elytres noires ; ornées ordinairement d'une bande raccourcie et d'une tache postérieure, d'un rouge jaune : la bande, liée au bord externe, à partir du quart de la longueur, prolongée jusqu'au cinquième interne, étranglée dans son milieu, entaillée en devant entre celui-ci et le bord externe : cette bande, parfois plus ou moins complètement liée à la tache postérieure.*

♂ Tête d'un rouge jaune. Prothorax paré en devant d'une bordure étroite de même couleur. Epimères du médipectus flaves. Cuisses antérieures d'un flave rougeâtre.

Obs. Je n'ai pas vu le ♂ ; mais la description de Fabricius et les affinités de cette espèce avec ses voisines, me portent à croire qu'il doit présenter les caractères indiqués.

♀ Tête noire, parée d'une tache d'un rouge jaune, presque obcordiforme, ou plutôt pentagonale, liée au bord postérieur, élargie presque jusqu'au bord interne des yeux, rétrécie ensuite en pointe, en s'avançant jusqu'à la partie antérieure du front. Labre souvent de même couleur. Prothorax sans bordure colorée en devant. Cuisses antérieures noires.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge jaune, ou d'un rouge tirant soit sur le jaune, soit sur le flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, peu nettement limitée à son côté interne, en général sensiblement élargie ensuite jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, ou elle forme un angle dirigé en dedans, subarrondie ensuite de ce point au bord postérieur, dont elle couvre ordinairement le sixième externe ; orné, de plus, chez le ♂, d'une bordure antérieure, étroite, d'un rouge jaune. *Elytres* noires, parées chacune d'une bande raccourcie au côté interne, et d'une tache postérieure, d'un rouge tirant sur le jaune ou le flave ou d'un rouge jaune : la bande, liée au bord ou

au rebord externe, dont elle couvre environ le cinquième, à partir du quart environ de la longueur, transversalement étendue jusqu'au cinquième interne, vers le tiers de la suture, ordinairement étranglée dans son milieu et paraissant composée de deux taches unies : l'interne, un peu plus petite, irrégulièrement en ovale transversal, plus étroite dans sa moitié externe : l'autre, un peu plus grosse, entaillée au milieu de son bord antérieur : la tache postérieure, étendue du quart interne environ, presque jusqu'au bord externe, en espèce d'ovale transversal, arrondie à son côté interne et graduellement rétrécie à l'externe, subapicale, ne laissant entre elle et le bord externe, vers la courbure postéro-externe, qu'une bordure graduellement moins étroite, de la partie externe à la partie interne du bord apical.

Coccinella dentipes, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 381. 134 (♂). — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 198. 137. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 1051. 98. pl. 7. fig. 110. — Say, Descript. *in* Boston. Journ. of. nat. Hist. t. 1. p. 202.

Variations du Prothorax.

Obs. Les bordures latérales sont parfois d'un jaune orangé au lieu d'être d'un rouge tirant sur le jaune. Chez quelques individus, elles se montrent de largeur uniforme ou peu anguleusement dilatées ; d'autres fois au contraire, cet angle est plus prononcé et plus irrégulier.

Variations des Élytres.

Obs. La bande varie d'étendue. Plus elle est développée dans le sens de la longueur de l'élytre, moins se montre prononcé l'étranglement qu'elle présente dans l'état normal ; chez quelques individus, il ne reste plus de traces de ce dernier, et la bande atteint presque le sixième voisin de la suture ; chez d'autres, la bande se lie plus ou moins largement à la tache postérieure, en laissant entre elles, de chaque côté, une partie noire qui rappelle leurs anciennes limites ; plus rarement enfin, ces traces disparaissent elles-mêmes, ou à peu de chose près, et les élytres sont alors d'un rouge jaune, parées d'une bordure basilaire égale au quart de la longueur, d'une bordure suturale égale au cinquième ou même réduite au sixième de la largeur, d'une bordure apicale graduellement plus étroite de l'angle sutural à la courbure postéro-externe, et d'une bordure externe aussi étroite, avancée de la courbure précitée à la moitié de la longueur, interrompue de celles-ci au quart antérieur, c'est-à-dire dans l'endroit qu'occupe la bande à l'état normal, ou ne couvrant dans ce point que le rebord.

Dans ces différentes variations, l'entaille indiquée dans la phrase diagnostique est toujours reconnaissable, ou du moins s'est toujours montrée telle, sur les individus soumis à mon examen.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0067 (2 à 3 l). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 1/2 à 2).

Corps oblong ou ovale-oblong, presque parallèle dans sa partie médiaire, plus étroit en devant, obtusément tronqué ou obtusément arrondi à sa partie postérieure; convexe; assez finement ponctué; luisant, en dessus. *Antennes* d'un jaune rouge. *Palpes* ordinairement noirs, parfois d'un rouge jaune. *Prothorax* peu ou point émoussé au-devant de l'écusson; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; à peine rebordées, colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* noirs, avec les genoux, les jambes et les tarses d'un rouge jaune (♀), ou avec les cuisses antérieures entièrement de cette dernière couleur (♂).

Patrie : les Etats-Unis et le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Pilate, Westwood).

6. **B. subfasciata.** *Obtusément ovalaire. Elytres noires, ornées chacune d'une bande d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge, couvrant du deuxième au quatrième cinquième environ du bord externe, transversalement étendue jusqu'au cinquième interne de la largeur.*

♂ Tête flave. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un flave ou jaune rougeâtre : l'antérieure étroite : les latérales étendues chacune un peu plus loin que la sinuosité postoculaire : la région noire, avancée jusqu'au sixième antérieur, à peine aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, de largeur à peu près égale jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, élargie ensuite en courbe rentrante de là jusqu'à la base, dont elle couvre les deux tiers médiaires. Elytres parées d'une tache humérale d'un jaune rougeâtre. Epimères du médipectus, flaves. Pieds d'un jaune rougeâtre.

♀ Tête noire : labre rougeâtre. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune rouge, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire ou n'arrivant pas jusqu'à elle, d'une largeur presque uniforme, à peine prolongée jusqu'à l'angle postérieur. Elytres sans tache humérale flave. Epimères du médipectus, noires. Pieds d'un rouge jaune, avec la majeure partie des cuisses noires.

Long. $0^m,0045$ (2[l]). — Larg. $0^m,0030$ (1 1/3[l]).

Corps obtusément ovalaire ; convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Antennes* d'un jaune rouge. *Palpes* de même couleur (♂), ou d'un brun rouge (♀). *Prothorax* peu émoussé au-devant de l'écusson ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* subparallèles ou peu courbées sur les côtés, obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité, noires, parées chacune d'une bande d'un jaune rouge (♂) ou d'un rouge jaune (♀), couvrant le bord externe, depuis le cinquième de la longueur jusque près des deux tiers, en limitant ce bord à la courbure postoculaire, transversalement prolongée en se rétrécissant inégalement jusqu'au cinquième voisin de la suture, ne couvrant environ, à son côté interne, que des deux aux quatre septièmes de la longueur. *Dessous du corps* noir.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont ; Muséum de Paris).

7. **B. bis-tripustulata** ; Fabricius. *Obtusément ovale. Elytres noires, ornées chacune de trois taches jaunes : deux, disposées en rangée transversale, du quart à la moitié de la longueur : l'interne, subarrondie, couvrant du sixième interne aux trois cinquièmes de la largeur : l'externe, plus petite, en triangle, liée au rebord externe, non entaillée à son bord antérieur : la troisième, subapicale : les antérieures, parfois unies entre elles et à la postérieure.*

♂ Tête d'un jaune pâle. Palpes de même couleur. Prothorax paré en devant d'une bordure flave égale au sixième environ de la longueur. Elytres ordinairement notées d'une petite tache humérale obtriangulaire, flave. Epimères du médipectus, flaves. Pieds d'un jaune pâle.

♀ Tête noire, parée sur le front d'une tache obtriangulaire ou plutôt pentagonale, d'un jaune rougeâtre ou orangé : labre rougeâtre. Palpes ordinairement obscurs. Prothorax sans bordure flave, en devant. Elytres sans tache humérale. Epimères du médipectus, noires. Pieds d'un jaune rougeâtre, avec une partie des cuisses, à partir de leur base, noire.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune (♀) ou d'un jaune pâle (♂), étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le cinquième au moins de la base, anguleusement dilatée dans le milieu de son côté interne (♀) ; orné,

de plus (♂), à sa partie antérieure, d'une bordure flave, égale environ au sixième de la longueur. *Elytres* noires, ornées chacune de trois taches jaunes ou d'un jaune orangé (♀), jaune ou d'un jaune pâle (♂) : les première et deuxième, disposées sur une ligne transversale, du quart à la moitié de la longueur : la première ou interne, subarrondie, couvrant du sixième interne de la largeur aux trois cinquièmes environ : la deuxième, un peu plus petite, presque en forme de triangle dont la base serait liée au rebord externe qui reste noir ou obscur : cette tache, non entaillée à son bord antérieur : la troisième, la plus grosse, suborbiculaire, subapicale, au moins aussi voisine de la suture à son bord interne que la première, étendue presque jusqu'au rebord de la courbure postéro-externe, à peine moins voisine du bord apical, dont elle s'éloigne un peu graduellement de dehors en dedans.

Coccinella bis-3-pustulata, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 383. 143 (suivant le type conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 200. 145.

Coccinella 9-pustulata, Klug, inéd. Dej. Catal. p. 458 (♀).

Brachyacantha bis-tripustulata, Dej. Catal. p. 458.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois la partie noire au lieu d'être entaillée par la dilatation de la bordure latérale jaune, chez le ♂, perd ses angles antéro-externes, se rétrécit d'une manière plus ou moins régulière, en présentant des limites moins nettement dessinées ; elle est parfois réduite à une sorte de tache très-obtusément triangulaire ou presque semi-orbiculaire, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base. Cette variation, quoique très-rare chez la ♀, se montre néanmoins ; mais alors, la couleur jaune de la bordure passe au jaune rougeâtre, comme si une partie de la matière foncée qui manque à la tache s'était mélangée et répandue avec le jaune. Dans ce cas, la tache de la tête se montre souvent dilatée jusqu'au bord antérieur de l'épistome ou couvre même entièrement la tête, en perdant la vivacité de sa teinte.

Variations des Elytres.

Var. A. *Taches de la rangée liées ensemble.*

Obs. Elles forment alors une bande raccourcie au côté interne, tantôt fortement étranglée en devant et en arrière dans son milieu, tantôt seulement à l'un de ces bords ; plus rarement d'une largeur presque uniforme.

Var. B. *Taches de la rangée liées ou confondues entre elles et à la postérieure.*

Obs. Ordinairement l'état primitif est encore reconnaissable aux parties noires

qui, de chaque côté, offrent les vestiges de la région servant à séparer les deux taches antérieures de la postérieure ; mais quelquefois ces traces se montrent plus ou moins affaiblies.

La couleur varie du jaune ou du jaune pâle au rouge tirant sur l'orangé.

Long. 0m,0034 à 0m,0045 (1 2/5 à 2 l). — Larg. 0m,0022 à 0m,0033 (1 à 1 1/2 l).

Corps obtusément ovale ; convexe ; pointillé, luisant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Prothorax* peu émoussé au-devant de l'écusson ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obliquement ou obtusément tronquées chacune à l'extrémité ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : l'Amérique méridionale (Muséum de Copenhague) ; la Colombie (Guérin, Trobert, etc.) ; le Mexique (Chevrolat, etc.) ; les Etats-Unis (Dejean, etc.).

Obs. Elle se distingue de la *B. dentipes* par sa taille beaucoup ou notablement plus petite ; son corps proportionnellement plus court, plus ovale, moins parallèle dans la partie médiaire de ses côtés ; ses taches d'une teinte moins rouge ; la bordure latérale du prothorax ordinairement dilatée vers la moitié ou un peu avant, tandis que dans l'espèce précédente, cette bordure est le plus souvent dilatée après la moitié de la longueur ; ses élytres dépassant moins faiblement en devant les angles postérieurs du prothorax, un peu moins obliquement tronquées à l'extrémité, offrant assez rarement les deux taches antérieures unies, et ne montrant jamais l'externe surtout de celle-ci, entaillée à son bord antérieur.

8. **B. erythrura.** *Obtusément ovalaire. Elytres noires, ornées postérieurement d'une bordure d'un rouge jaune, couvrant environ le quart de la longueur, mais graduellement détachée de la suture d'arrière en avant.*

Long. 0m,0036 à 0m,0042 (1 2/3 à 1 7/8 l). — Larg. 0m,0023 à 0m,0026 (1 à 1 1/6 l).

Corps obtusément ovalaire ou presque en carré long et plus étroit en devant ; convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune ou d'un rouge orangé. *Prothorax* émoussé

au-devant de l'écusson ; noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge orangé : la région noire, couvrant la moitié médiaire de la base, irrégulièrement rétrécie, nébuleuse et peu nettement limitée sur les côtés et en devant, atteignant à peine ou n'atteignant pas le bord antérieur. *Elytres* obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; noires, parées à leur partie postérieure d'une bordure d'un rouge orangé, de largeur uniforme, couvrant le dernier tiers du bord externe, égale au quart environ de la longueur du côté interne, graduellement détachée d'arrière en avant de la suture, dont elle reste distante du quart de la largeur à son angle antéro-interne. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, et sur les parties médiaires de l'antépectus et du premier arceau ventral, d'un rouge jaunâtre ou testacé sur le reste. *Pieds* d'un rouge ferrugineux ou tirant sur le jaune.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat).

γγ. Jambes de devant peu ou point dilatées dans leur milieu.

9. **B. flavifrons.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune de trois taches subarrondies, jaunes ou orangées : la première, liée à la base dont elle couvre les trois cinquièmes internes : la deuxième, unie au bord externe du tiers aux quatre septièmes : la troisième, subapicale, de moitié plus rapprochée du bord externe que de la suture.*

♂ Tête jaune. Prothorax jaune en devant, noir postérieurement : la région noire, couvrant la base jusqu'aux angles de derrière, en laissant les bords latéraux à peu près intacts, arquée en devant, avancée jusqu'au tiers antérieur près de la ligne médiane, entaillée sur celle-ci, quelquefois très-légèrement quadrilobée en devant. Elytres généralement marquées aux épaules d'une petite tache jaune, obtriangulaire, ordinairement isolée de la basilaire, souvent liée à celle-ci. Epimères du médipectus, flaves. Pieds entièrement jaunes.

♀ Tête ordinairement d'un jaune orangé. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune rouge, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ordinairement d'une largeur égale dans sa première moitié et rétrécie de là à l'angle de derrière, en formant un angle au côté interne, parfois subgraduellement rétrécie de la sinuosité postoculaire à l'angle postérieur. Elytres sans tache hu-

mérale jaune. Epimères du médipectus, noires. Pieds noirs sur la majeure partie des cuisses à partir de leur base, parfois en partie nébuleux ou obscurs sur les jambes, d'un jaune rougeâtre sur le reste.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, parées chacune de trois taches jaunes ou d'un jaune orangé (♂), d'un jaune orangé ou d'un rouge jaune (♀) : la première, semi-orbiculaire, liée à la base dont elle couvre environ les trois cinquièmes internes, près de moitié moins longue que large : la deuxième, orbiculaire, unie au bord externe, presque du tiers aux quatre septièmes, couvrant les deux septièmes externes de la largeur : la troisième, un peu plus petite, orbiculaire, punctiforme, subapicale, ordinairement étendue du tiers interne aux cinq sixièmes de la largeur, à peine plus rapprochée du bord postérieur que de l'externe, de moitié plus voisine de celui-ci que de la suture.

Coccinella erythrocephala, Bosc, inéd.

Brachyacantha flavifrons, DEJ. Catal. p. 458 (*T*).

Long. 0m,0028 à 0m,0033 (1 1/4 à 1 1/2l). — Larg. 0m,0019 à 0m,0022 (7/8 à 1l).

Corps obtusément ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* jaunes ou d'un jaune rougeâtre. *Prothorax* peu émoussé au-devant de l'écusson; coloré comme il a été dit. *Elytres* obtusément arrondies ou obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les côtés de l'antépectus, d'un jaune flave. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : l'Amérique septentrionale (collect. Dejean (*type*), Dupont).

10. **B. ursina** FABRICIUS. *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune de cinq taches jaunes ou d'un jaune orangé : deux, basilaires : l'interne, presque semi-orbiculaire, couvrant plus de la moitié interne : l'externe, plus petite, humérale : deux, en rangée transversale, un peu avant la moitié : l'interne, ronde, voisine de la suture : l'externe, semi-orbiculaire, liée au rebord externe : la cinquième, en ovale transversal, souvent subéchancrée en devant, subapicale, presque liée à la courbure postéro-externe et au bord postérieur.*

♂ Tête d'un jaune pâle. Prothorax jaune ou d'un jaune pâle en devant, noir postérieurement : cette partie noire, couvrant la base

jusqu'aux angles postérieurs, arquée et formant de chaque côté de la ligne médiane un feston avancé au moins jusqu'au quart antérieur. Epimères du médipectus, jaunes. Pieds jaunes, avec les cuisses postérieures d'un jaune rougeâtre, ou légèrement obscures dans leur milieu.

Obs. La partie noire du prothorax paraît parfois presque quadrifestonnée en devant, quand l'espace situé entre les angles postérieurs et les festons juxta-médiaires est arqué (très-rarement il forme une petite dent); les festons juxta-médiaires varient de figure et se montrent carrés ou en forme de dent, au lieu d'être arrondis. Enfin, quelquefois la partie noire, au lieu de s'étendre jusqu'aux angles postérieurs, ne couvre que les deux tiers médiaires de la base.

♀ Tête jaune ou d'un jaune orangé, avec l'épistome et parfois la partie antérieure du front noire ou noirâtre. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou d'un jaune orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée subparallèlement ou en ligne arquée en dehors jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, rétrécie alors à angle droit de la moitié de sa largeur et graduellement plus étroite ensuite de ce point à l'angle postérieur. Epimères noires. Pieds d'un jaune rougeâtre : majeure partie des cuisses, à partir de la base, noire.

Obs. Quelquefois la bordure jaune latérale du prothorax se montre presque uniformément rétrécie de la sinuosité postérieure à l'angle de derrière; d'autrefois, sa partie carrée offre plus prononcé son angle postéro-interne; plus rarement enfin, elle est presque réduite à cette sorte de carré et n'arrive pas à l'angle postérieur.

État normal. *Elytres* noires; parées chacune de cinq taches jaunes ou d'un jaune orangé (♀), ordinairement plus pâle (♂) : les première et deuxième, liées ou à peu près à la base : la première ou interne, presque en demi-cercle ou parfois en ogive ou obtusément en triangle dirigé en arrière, couvrant un peu plus de la moitié ou presque les trois cinquièmes internes de la base des élytres : la deuxième, plus petite, humérale, irrégulièrement obtriangulaire ou quadrangulaire, parfois subpunctiforme : les troisième et quatrième, disposées en rangée transversale, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière; la troisième ou interne, ronde, séparée de la suture par un espace ordinairement à peine égal à la moitié de son diamètre, prolongée des deux cinquièmes à la moitié de la longueur : la quatrième, un peu plus antérieure, semi-orbiculaire, liée

par sa partie tronquée au rebord externe : la cinquième, subapicale, en ovale transversal, ordinairement échancrée en devant, surtout chez la ♀, un peu moins voisine de la suture que la troisième, étendue presque jusqu'à la courbure postéro-externe, et à peu près aussi rapprochée du bord apical, dont elle s'éloigne un peu de dehors en dedans.

Coccinella ursina, Fabr. Mant. t. 1. p. 61. 98 (♂).—*Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 291. 116 (♂). — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 386. 157 (♂). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1665. 149 (♂). — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 80. 158 (♂). — *Id.* Entom. t. 6. p. 1054. 103. pl. 2. fig. 14 (♂). — Herbst, Nat. t. 5. p. 312. 72 (♂). Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 202. 158.

Coccinella bis-5-pustulata, Oliv. Entom. t. 6. p. 1053. 102. pl. 7. fig. 112?

Brachyacantha bis-5-pustulata, Dej. Catal. p. 458 (♂). — *Id.* Var. (♀).

Variations des Elytres.

Obs. Cette espèce offre dans la taille des individus des différences sensibles. Les taches varient de grosseur : la troisième surtout est parfois plus développée.

La *B. troglodytes*, Dej. Catal. p. 458, n'est probablement qu'une variété de cette espèce, remarquable par la petitesse de sa taille et par les troisième, quatrième et cinquième taches des élytres réduites à un état punctiforme, en raison du développement plus grand de la matière colorante (*T*).

Long. $0^m,0020$ à $0^m,0036$ (7/8 à 1 2/3 l). — Larg. $0^m,0015$ à $0^m,0028$ (2/3 à 1 1/4 l).

***Corps* obtusément ovale; convexe; pointillé; luisant en dessus. *Tête* et *Prothorax* colorés comme il a été dit : celui-ci peu émoussé au-devant de l'écusson qui est noir. *Elytres* obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, mais parfois moins foncé sur le ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit.**

Patrie : l'Amérique du nord (Fabricius; collect. Dejean, etc.).

11. B. pygidialis. *Ovale ou en ovale-oblong. Elytres noires, ornées chacune de quatre grosses taches jaunes : la première, basilaire, subcordiforme : la deuxième, en triangle, liée au rebord externe, du quart aux trois cinquièmes : la troisième, juxta-suturale, subarrondie, du tiers aux trois cinquièmes : la quatrième, subterminale. Pygidium noir, noté d'une tache orangée.*

♂ Inconnu.

♀ Tête d'un jaune orangé, avec la partie antérieure de l'épistome, noire. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, dilatée en demi-cercle à son bord interne; orné sur sa ligne médiane d'une tache également d'un jaune orangé, couvrant les trois quarts médiaires de la longueur de cette ligne, élargie depuis sa partie antérieure jusqu'au tiers de sa longueur où elle égale environ un septième de la largeur, rétrécie ensuite en courbe rentrante, de là à son extrémité. Epimères du médipectus, noires. *Pieds* d'un rouge jaune, avec les cuisses noires sur la base ou plus de la moitié de la longueur.

Long. $0^m,0045$ (2). — Larg. $0^m,0029$ (1 1/3$_1$).

Corps ovale ou ovale-oblong; convexe; assez finement ponctué luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un flave orangé. *Prothorax* peu émoussé au-devant de l'écusson; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, parées chacune de quatre grosses taches, flaves, jaunes ou d'un jaune orangé dans leur pourtour, occupant une plus grande partie de leur surface que la région noire: la première, subcordiforme, liée à la base dont elle couvre au moins les trois cinquièmes internes, rétrécie en pointe dans ses deux tiers postérieurs, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur: la deuxième, en espèce de triangle à côtés curvilignes et lié par sa base au rebord externe, du quart au trois cinquièmes de celui-ci, étendue sur les deux cinquièmes externes de la largeur: la troisième, suborbiculaire ou un peu anguleuse en devant, correspondant par cette partie anguleuse à la pointe de la première, à peu près aussi rapprochée de celle-ci que de la suture, prolongée du tiers aux trois cinquièmes de la longueur: la quatrième, presque en ovale transversal, anguleusement avancée aux deux cinquièmes externes de son bord antérieur, en arc dirigé en arrière aux trois autres cinquièmes, très-voisine du bord postérieur et de la courbure postéro-externe, sensiblement moins rapprochée de la suture que la troisième. Pygidium noir, orné d'une tache orangée, triangulaire, n'atteignant pas l'extrémité de cet arceau. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie: le Mexique (collect. Dupont).

12. **B. conjuncta.** *Ovale. Elytres noires, parées chacune de cinq taches jaunes : deux, couvrant toute la base et formant postérieurement une bordure bifestonnée : deux, en rangée transversale vers la moitié de la longueur : l'interne, orbiculaire, voisine de la suture : l'externe, semi-orbiculaire, liée au rebord externe : la cinquième, en ovale transversal, subapicale.*

♂ Tête flave. Prothorax paré en devant d'une bordure flave, étroite et un peu inégale. Epimères du médipectus et pieds, flaves.

♀ Tête jaune avec l'épistome et parfois la partie inférieure du front, noirs ou obscurs. Prothorax sans bordure flave en devant. Epimères du médipectus, noires. Pieds d'un flave rouge, avec la majeure partie des cuisses, à compter de leur base, noire.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure flave (♂) ou d'un jaune rouge (♀), étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ordinairement rétrécie de cette sinuosité à l'angle postérieur. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches jaunes ou flaves (♂), jaunes ou d'un jaune rouge (♀) : deux, liées l'une à l'autre, jusqu'à la moitié de leur diamètre longitudinal, couvrant toute la base, prolongées jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur, formant une bordure postérieurement bifestonnée : l'interne, semi-orbiculaire, unie aux côtés de l'écusson (♂), ou n'arrivant pas toujours jusqu'à lui (♀) : l'externe, en quart de cercle : les troisième et quatrième, en rangée transversale, vers la moitié de la longueur : la troisième ou interne, un peu plus grosse, à peine aussi distante de la suture que le tiers de son diamètre, couvrant le cinquième médiaire de la longueur, ou plus avancée sur la moitié antérieure : la quatrième, plus petite, située un peu plus en avant, presque semi-orbiculaire, liée au rebord externe qui reste noir ou obscur sur toute sa longueur : la cinquième, suborbiculaire ou plus ordinairement en ovale transversal, subapicale, liée au rebord externe, vers la courbure postéro-externe, étendue jusqu'au tiers interne de la largeur, en se détachant graduellement du bord postérieur.

Long. 0^m,0035 (1 3/5 l). — Larg. 0^m,0026 (1 1/8 l).

Corps ovale ; convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rougeâtre. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-de-

vant de l'écusson ; co'oré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les côtés de l'antépectus, flaves.

PATRIE : le Mexique (collect. Dupont).

13. **B. confusa.** *Ovale. Elytres noires, parées chacune de trois taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base: l'interne, semi-orbiculaire, couvrant les deux tiers de la largeur, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : l'externe plus petite, humérale : la troisième, suborbiculaire, subapicale, étendue du quart interne presque jusqu'à la courbure postéro-externe.*

Brachyacantha confusa, DEJ. Catal. p. 458 (*T*).

♂ Tête flave. Prothorax flave en devant et sur les côtés, noir à la base : la région noire, couvrant les deux tiers médiaires du bord postérieur, quadrifestonnée en devant, à festons médiaires avancés jusqu'au quart ou au cinquième antérieur, profondément divisés entre eux sur la ligne médiane. Epimères du médipectus et pieds, flaves.

Brachyacantha designata, CHEVROL. inéd. DEJ. Catal. l. c.

Obs. Souvent la région noire est plus développée, couvre la base jusqu'aux angles postérieurs, s'avance jusqu'au huitième antérieur, en arc ou presque en demi-cercle assez faiblement entaillé sur la ligne médiane, et après la sinuosité postoculaire, aux deux cinquièmes de la longueur.

♀ Tête jaune, avec l'épistome et parfois la partie antérieure du front, noirs, obscurs ou nébuleux. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ordinairement de largeur égale, jusqu'aux deux cinquièmes ou jusqu'à la moitié de la longueur, et rétrécie ensuite en ligne un peu courbe de là à l'angle postérieur, quelquefois rétrécie directement de la sinuosité à l'angle postérieur. Epimères du médipectus, noires. Pieds jaunes. Cuisses en partie noires, sur une étendue basilaire variable.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, parées chacune de trois taches d'un jaune flave (♂), ou jaunes (♀) : les première et deuxième, presque liées à la base : la première ou interne, semi-orbiculaire ou en ogive, postérieurement, couvrant environ les deux tiers internes de la largeur, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur: la deuxième, assez étroitement séparée de la première, plus petite, liée au rebord

externe, tantôt irrégulièrement quadrangulaire, échancrée à son bord postéro-interne, tantôt obtriangulaire, faiblement arquée à son côté interne : la troisième, suborbiculaire, subapicale, étendue du quart interne presque jusqu'à la courbure postéro-externe, ordinairement à peu près aussi voisine du bord apical, dont elle s'éloigne graduellement de dehors en dedans.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois les deux taches basilaires sont unies au lieu d'être séparées.

Long. 0m,0022 à 0m,0036 (1 à 1 1/2 l). — Larg. 0m,0017 à 0m,0026 (3/4 à 1 1/4 l).

Corps ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* jaunes. *Prothorax* émoussé au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux, à la base; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies ou obtusément arrondies postérieurement; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : l'Amérique septentrionale (collect. Chevrolat, Dejean (*type*), Dupont, Leconte).

14. **B. diversa.** *Brièvement ovale. Elytres noires, parées chacune de deux taches d'un rouge orangé : la première, presque subcordiforme, couvrant les trois cinquièmes internes de la base, prolongée en se rétrécissant jusqu'au quart de la longueur : la deuxième, suborbiculaire, subapicale, liée au rebord de la courbure postéro-externe, étendue jusqu'au tiers interne.*

♂ Tête flave. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, d'une largeur égale jusqu'au quart de la longueur, brusquement rétrécie de moitié dans ce point, et graduellement de là à l'angle postérieur; orné en devant d'une bordure également flave, assez étroite, liée par ses extrémités à chacune des bordures latérales. Elytres notées d'une petite tache humérale, flave, obtriangulaire. Epimères du médipectus, flaves. Pieds d'un flave roussâtre : cuisses intermédiaires en partie nébuleuses ou noirâtres : cuisses postérieures presque entièrement noires ou noirâtres.

Bruchyacantha diversa, Dej. Catal. p. 458 (*T*).

♀ Tête noire, marquée de quelques petites taches d'un jaune rougeâtre. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une bordure d'un jaune roussâtre, très-étroite, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire d'une part, et jusqu'aux deux tiers des bords latéraux, de l'autre. Elytres sans tache humérale. Dessous du corps entièrement noir. Cuisses noires. Jambes et tarses d'un roux jaunâtre ou d'un rouge flave : jambes postérieures en partie obscures.

Obs. Quelquefois la tête et le prothorax sont entièrement noirs.

Long. $0^m,0036$ (1 2/3[l]). — Larg. $0^m,0029$ (1 1/3[l]).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* flaves ou d'un flave rougeâtre. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies postérieurement; noires, parées chacune de deux taches d'un rouge tirant sur l'orangé : la première, suborbiculaire, ou subcordiforme, à peu près liée à la base dont elle couvre les trois cinquièmes internes, prolongée au moins jusqu'au cinquième de la longueur, ordinairement en se rétrécissant postérieurement : la deuxième, suborbiculaire et subapicale, liée ou presque liée au rebord de la courbure postéro-externe, à peine moins voisine du bord apical, étendue jusqu'au tiers interne de la largeur. *Dessous du corps* noir : ventre souvent moins obscur.

PATRIE : l'Amérique du nord (collect. Dejean, *type*).

15. **B. octostigma.** *Ovale. Elytres noires, parées chacune de quatre taches subarrondies, assez grosses, d'un jaune flave : trois, presque également très-rapprochées de la suture : la postérieure de celle-ci, apicale : une, liée au rebord externe, du quart à la moitié de la longueur, en quinconce avec les deux juxta-suturales antérieures.*

Brachyacantha 8-stigma, CHEVROLAT, *in* collect.

♂ Tête flave. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un jaune pâle : la région noire, couvrant les deux tiers médiaires de la base, bidentée en devant, c'est-à-dire obliquement avancée du sixième externe de la base jusqu'au cinquième antérieur, vers la partie correspondante au bord interne des yeux, entaillée sur la ligne médiane jusqu'à la moitié de la longueur. Elytres ornées ordinairement d'une petite tache flave, obtriangulaire, humérale. Epimères du médipectus et pieds, flaves.

♀ Tête jaune ou d'un jaune flave, avec l'épistome et parfois la partie inférieure du front, noirâtres ou obscurs. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, curvilinéairement ou anguleusement dilatée au côté interne. Epimères du médipectus, noires. Elytres non parées d'une tache flave humérale. Pieds jaunes : cuisses d'un jaune rougeâtre.

Long. 0^{m},0030 (1 2/5 l). — Larg. 0^{m},0023 (1 l).

Corps ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* jaunes. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* arrondies ou obtusément arrondies postérieurement; noires, parées chacune de quatre taches d'un jaune pâle, occupant un peu plus de la surface que la partie noire : trois, presque également très-rapprochées de la suture : une, liée au rebord externe : la première des juxta-suturales, subcordiforme ou suborbiculaire, tronquée en devant, presque liée à la base, ne laissant entre elle et celle-ci qu'un espace à peine moins étroit que celui qui la sépare de la suture, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, prolongée, et ordinairement en se rétrécissant, jusqu'au quart de la longueur : la deuxième, à peu près d'égale grosseur, très-brièvement ovale ou suborbiculaire, prolongée du tiers presque jusqu'aux deux tiers de la longueur : la troisième, la plus grosse, en ovale transversal, liée au rebord postérieur et à celui de la courbure postéro-externe : la tache marginale, unie au rebord externe qui reste noir ou obscur sur toute sa longueur, couvrant environ du quart à la moitié de ce rebord, et au moins le tiers externe de la largeur, disposée en quinconce avec les première et deuxième juxta-suturales. *Dessous du corps* noir, avec les côtés de l'antépectus, flaves.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat).

SIXIÈME BRANCHE.

LES HYPERASPIAIRES.

Caractères. *Ventre* offrant six ou sept arceaux apparents. *Yeux* ordinairement échancrés par les joues; quelquefois entiers ou presque

entiers. *Jambes* inermes, c'est-à-dire jamais armées d'une épine ou d'une dent, quelquefois dilatées en une tranche arquée ou même denticulée. *Ecusson* subéquilatéral. *Plaques abdominales* en arc atteignant ou à peu près le bord postérieur de l'arceau.

Antennes insérées à découvert ou à peu près, vers l'angle rentrant formé par les côtés de l'épistome et des joues. *Prothorax* presque en ligne droite et très-étroitement rebordé, sur les côtés; le plus souvent tronqué au-devant de l'écusson, et sinueux ou subsinueux de chaque côté de cette troncature à la base; d'autrefois en arc assez faible et peu ou point subsinueux, à cette dernière. *Elytres* à peine ou très-faiblement plus larges en devant que le prothorax, très-étroitement ou à peine rebordées; obtusément arrondies, ou plus ordinairement, obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité. *Pieds* courts, assez forts.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Prothorax	non rayé d'une ligne au-devant de la base ; toujours tronqué à celle-ci au-devant de l'écusson, et sinueux ou subsinueux de chaque côté de cette troncature. . .	*Cleothera.*
	rayé d'une ligne légère au-devant de la base ; tantôt plus ou moins sensiblement tronqué au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne, et alors déclive à cette troncature ; tantôt sans troncature et sans sinuosités marquées.	*Hyperaspis.*

Genre *Cleothera*, Cléothère.

(*Cleothera*, nom mythologique).

Caractères. *Prothorax* non rayé d'une ligne au-devant de la base; toujours, à celle-ci, en arc dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson, et sinueux ou subsinueux de chaque côté de cette troncature. *Ongles* munis d'une dent basilaire.

Chez les Hypéraspiens de cette coupe, le prothorax n'est ni rayé ni relevé en rebord, à son bord postérieur; chez ceux du genre suivant, au-devant de la base de ce segment ou d'une partie de celle-ci existe une raie plus ou moins légère, qui ne peut souvent être aperçue qu'à un fort grossissement, et, dans ce cas, la troncature antéscutellaire, quand elle existe, est généralement déclive postérieurement à cette ligne.

a. Corps ovale-oblong. Jambes de devant extérieurement dilatées en une tranche arquée et subdenticulée, destinée à supporter les tarses dans l'état de repos. Elytres jaunes, notées de points noirs (G. *Cleothera*).

1. **C. Buqueti.** *Obtusément en ovale-oblong. Prothorax flave, paré d'une bordure basilaire quadridentée et de deux arcs souvent liés à ces dents, noirs. Elytres jaunes, à six points noirs : un, sur le calus : trois, en rangée arquée en arrière et transversalement oblique, du quart interne au tiers externe : deux, en rangée transversale aux deux tiers.*

Hyperaspis 12-punctata, BUQUET, inéd. DEJ. Catal. p. 459.

Hyperaspis Buquetii, DEJ. Catal. l. c.

Hyperaspis remote-punctata, D. SCHAUM, in litter.

♂ Côtés de l'antépectus d'un flave roussâtre ou d'un jaune rougeâtre, jusqu'au sternum. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le cinquième, échancré : le septième, en espèce d'hémicycle, paraissant lié seulement par ses extrémités au précédent.

♀ Côtés de l'antépectus assez étroitement bordés de jaune rougeâtre. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux, sans échancrure sur aucun d'eux.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune pâle, paré d'une bordure basilaire et de deux taches dorsales, noires : la bordure, quadridentée en devant : les dents intermédiaires couvrant chacune du quart interne à la moitié comprise entre l'écusson et l'angle postérieur, avancées jusqu'au milieu de la longueur : les dents externes, plus étroites, souvent presque linéaires, à peine aussi antérieurement avancées : la bordure à peine égale entre ces dents au huitième de la longueur, et montrant ordinairement au-devant de l'écusson une dent rudimentaire : les taches dorsales, presque en forme de petite bande ou de trait court, transversalement et un peu obliquement situées chacune près de la ligne médiane, atteignant presque la sinuosité postoculaire à leur angle antéro-externe, sensiblement plus postérieures à l'interne, prolongées en forme de dent à leur angle postéro-interne et souvent à l'externe : celui-ci, alors, à peine séparé de la dent juxta-médiaire qui lui correspond et souvent lié à elle. *Elytres* jaunes ou d'un jaune tirant sur l'orangé, ordinairement d'une teinte plus claire chez le ♂ que chez la ♀ ; ornées sur la suture, au bord postérieur et jusques un peu au-devant de la courbure postéro-

externe, d'une bordure noire réduite au rebord; parées chacune de six points noirs : le premier, sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, formant une rangée en arc dirigé en arrière : le deuxième, au quart de la longueur et au quart interne de la largeur : le troisième, plus postérieur presque de tout son diamètre, sur le milieu de l'élytre : le quatrième, sur la même ligne transversale, plus rapproché du bord externe que du troisième : les cinquième et sixième, disposés en rangée transversale, vers les deux tiers de la longueur : le cinquième, aux deux cinquièmes internes de la largeur : le sixième, aussi rapproché du bord externe que le quatrième : les premier, troisième et cinquième, disposés sur la même ligne en une rangée longitudinalement oblique.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches dorsales sont parfois à peine dentées à leur angle postéro-externe, et elles restent alors détachées de la dent intermédiaire ; le plus souvent cet angle est prolongé en forme de dent et lié ou presque lié à la dent basilaire juxta-médiaire qui lui correspond, en formant sur le côté droit une sorte de 7, ayant le pied dirigé en dehors d'avant en arrière. La dent basilaire externe, est quelquefois rudimentaire ou se trouve représentée par une petite ligne ou un trait court, isolé de la base.

Variations des Elytres.

Obs. Les points généralement assez petits, varient de grosseur : les deuxième et troisième, se lient quelquefois ensemble.

Long. 0^m,0075 (3 2,5l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2l).

Corps obtusément en ovale-oblong ou presque en parallélipipède allongé; convexe; finement ponctué; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave orangé, avec le bord antérieur de l'épistome, noirâtre. *Antennes* et *Palpes* d'un flave orangé (♂), ou d'un jaune rouge (♀). *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement, mais assez faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées chacune à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur la partie médiaire de l'antépectus, sur les médi et postpectus, sur le premier et les parties médiaires du deuxième et ordinairement du troisième arceau ventral : côtés de l'antépectus et autres parties du ventre

d'un jaune orangé, ou d'un jaune rouge. *Pieds* de même couleur.

PATRIE : le Brésil (collect. Buquet, Dejean, Germar et Schaum).

Elle a été dédiée, par feu Dejean, à M. Lucien Buquet, de Paris, l'un des membres les plus distingués de la Société entomologiste de France.

aa. Corps brièvement et obtusément ovale (G. *Cyra*).

β. Elytres flaves, jaunes ou d'un jaune rouge, avec des points ou des taches noirs, bruns ou d'un brun roussâtre.

γ. Elytres parées chacune d'une tache suturale et de deux grosses tache subarrondies, noires.

2. C. loricata. *Brièvement et obtusément ovalaire, Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, à peine étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le douzième externe de la base, et d'une bordure antérieure jaunâtre, étroite. Elytres d'un jaune orangé, paré d'une bordure suturale dilatée de l'écusson au tiers de la longueur, où elle couvre les deux cinquièmes de la largeur, rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural, et chacune de deux grosses taches, noires : l'antérieure, ovalaire, s'appuyant sur le calus : la postérieure, suborbiculaire, vers les deux tiers.*

♂ Inconnu.

♀ Tête brune sur sa moitié postérieure, d'un jaune rougeâtre sur l'antérieure. Palpes noirâtres. Prothorax paré en devant d'une bordure jaune, étroite, liée aux latérales. Epimères du médipectus d'un rouge brun. Ventre de six arceaux. Pieds d'un flave roux : cuisses postérieures noires à la base.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré sur les côtés d'une bordure jaune, à peine étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie en arc rentrant assez faible de là jusqu'à la base, dont elle couvre le douzième ou un peu moins de la largeur; marqué en devant d'une bordure jaunâtre étroite. *Elytres* d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale très-dilatée, d'une bordure externe et chacune de deux taches, noires : la bordure suturale, naissant sur les côtés ou près de l'extrémité de l'écusson, à peine plus large que lui à sa naissance, mais dilatée de là au tiers de la longueur jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur de chaque élytre, presque en

forme de tache commune, arrondie, et rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure externe, réduite latéralement au rebord, moins étroite postérieurement : la première tache, ovale ou en ovale-oblong, couvrant de sa partie antérieure le calus, prolongée au moins jusqu'aux trois septièmes de la longueur, couvrant les deux cinquièmes médiaires de la largeur de chaque étui, entre la dilatation suturale et le bord externe : la deuxième tache, à peine plus large, arrondie, ayant son centre vers les deux tiers de la longueur.

Long. 0^m,0036 (1 2/3 l). — Larg. 0^m,0026 (1 1/5 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un rouge brun sur les autres arceaux suivants. *Pieds* peints comme il a été dit.

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris).

3. **C. cognata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure orangée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, de moitié rétrécie en angle rentrant au cinquième de la longueur, et graduellement de là à l'angle postérieur. Elytres d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale suborbiculairement dilatée dans sa première moitié, d'une bordure externe réduite latéralement au rebord et moins étroite postérieurement, et chacune de deux grosses taches liées ensemble, noires : l'antérieure, couvrant le calus de sa partie antérieure : la postérieure, des trois aux quatre septièmes environ de la longueur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête, épimères du médipectus et cuisses, noires. Ventre de six arceaux.

Long. 0^m,0042 (1 7/8 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; ponctué au moins

aussi finement sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune rouge. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; noir, paré de chaque côté d'une bordure orangée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de moitié au cinquième de la longueur, et graduellement ensuite de ce point à l'angle postérieur. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément tronquées ou un peu obliquement tronquées chacune à l'extrémité; d'un jaune orangé, parées d'une bordure suturale suborbiculairement dilatée dans sa moitié antérieure, d'une bordure externe, et chacune de deux taches liées ensemble, noires : la bordure suturale, naissant de l'extrémité de l'écusson, dilatée de là à la moitié ou un peu moins de la longueur, en une tache suborbiculaire, couvrant à peu près le quart de chaque élytre, graduellement réduite de moitié vers le milieu de la longueur, et progressivement et assez faiblement rétrécie de ce point à l'angle sutural : la bordure externe, latéralement réduite au rebord, moins étroite postérieurement : la tache antérieure, suborbiculaire, ou plutôt un peu anguleusement avancée sur le sommet du calus, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes environ de la longueur, occupant près de la moitié de l'espace existant entre la dilatation suturale et le bord externe, mais un peu plus rapprochée de ce dernier : la deuxième, suborbiculaire, égale à la première, située sur la même ligne longitudinale, des trois aux quatre cinquièmes environ de la longueur : ces deux taches, unies par un lien couvrant la moitié interne de leur largeur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un jaune orangé : cuisses noires (♀).

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris).

Obs. Elle semblerait n'être qu'une variété de la *C. loricata*, si la couleur de la tête et un peu la figure de la bordure prothoracique ne laissaient encore quelques doutes sur cette réunion.

Ces deux espèces rappellent la forme de la *Brachyacantha sellata*.

γγ. Elytres soit sans taches, soit parées d'une ou de deux taches suturales, soit ornées chacune de une à quatre taches subpunctiformes noires, avec ou sans taches suturales.

4. **C. triacantha.** *Brièvement et obtusément ovale. Elytres d'un flave ou d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale étroite, anguleusement dilatée vers les deux tiers, d'une bordure postérieure et*

chacune de quatre taches, noires : la première, la plus grosse, sur le calus : la deuxième, arrondie, liée à la suture vers le tiers : les troisième et quatrième, ovales, en rangée transversale vers les trois cinquièmes : la troisième, sur le disque : la quatrième, liée au bord externe.

Hyperaspis triacantha, Buquet, *in* collect.
Hyperaspis notulata, Reiche, *in* collect.

♂ Tête et épimères du médipectus, flaves. Ventre peu distinctement de sept arceaux : le cinquième, faiblement échancré en arc : les deux derniers, courts, peu visiblement séparés.

♀ Inconnue.

État normal. *Prothorax* flave ou d'un flave roussâtre, paré de quatre taches noires : deux, en triangle, liées à la base, chacune depuis le cinquième interne jusqu'aux trois cinquièmes de l'espace compris entre le milieu de ladite base et l'angle postérieur, avancées jusqu'au milieu de la longueur : les deux autres, obtriangulaires, placées, une de chaque côté et très-près de la ligne médiane, et souvent confondues sur cette ligne en une tache obtriangulaire, naissant à partir du sixième antérieur, prolongée en se rétrécissant presque jusqu'à la base, ou liée à une petite tache antéscutellaire. *Elytres* d'un flave ou d'un jaune roussâtre ou presque orangé, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, d'une tache commune et chacune de quatre autres taches, noires : la bordure suturale, ne couvrant que le rebord jusqu'aux deux tiers de la longueur, dilatée anguleusement dans ce point jusqu'au cinquième environ de la largeur, et rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural, constituant une tache commune en forme de triangle dirigé en arrière : la bordure périphérique, réduite latéralement au rebord et moins obscure jusques un peu au-devant de la courbure postéro-externe, moins étroite et plus foncée ensuite jusqu'à l'angle sutural : la première tache, la plus grosse, couvrant le calus, subarrondie, souvent anguleusement dilatée à son côté postéro-interne : la deuxième, ordinairement arrondie, liée à la suture, vers le tiers de la longueur, étendue jusqu'au quart de la largeur, paraissant presque constituer avec sa pareille une tache commune : les troisième et quatrième, arrondies ou brièvement ovales, de la grosseur de la deuxième, transversalement disposées vers les trois cinquièmes de la longueur : la troisième ou interne, sur le milieu de l'élytre : la quatrième, liée au rebord externe.

Variations du Prothorax.

Obs. Il présente des variations analogues à celles qu'on observe chez la 5-*notata*.

Variations des Elytres.

Obs. Les taches varient un peu de forme. Quelquefois la deuxième ou celle liée à la suture, au lieu de constituer avec sa pareille une ligne droite, forme avec celle-ci une sorte d'arc.

Long. 0^m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0^m,0029 (1 1/3 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire ; médiocrement convexe; finement ponctué ; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses ou obtusément arrondies postérieurement ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, sur la partie médiaire de l'antépectus et du premier arceau ventral : côtés de l'antépectus flaves : autres parties du ventre d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé brunâtre. *Pieds* d'un flave roussâtre.

Patrie : Cayenne (collect. Buquet, Dupont, Reiche).

5. **C. quinque-notata.** *Brièvement ovalaire ; d'un flave ou d'un jaune orangé, en dessus. Prothorax paré sur les deux tiers médiaires de la base, d'une bordure formée de trois taches et noté de deux autres taches dorsales, obtriangulaires, noires. Elytres ornées d'une bordure suturale étroite, anguleusement dilatée vers les deux tiers, d'une bordure postérieure et chacune de trois taches arrondies, noires : la première, sur le calus : la deuxième, liée à la suture vers le tiers : la troisième, sur le disque, vers les deux tiers.*

Hyperaspis 5-*notata*, Dej. Catal. p. 459.

Hyperaspis trifolium, D. Schaum, *in* litter.

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : les derniers, courts.

♀ Tête et palpes d'un jaune orangé. Epimères du médipectus d'un rouge testacé. Ventre de six arceaux.

État normal. *Prothorax* flave ou d'un flave orangé, paré de quatre ou cinq taches noires : une, petite, antéscutellaire, souvent confon-

due avec ses voisines : deux, couvrant la base, chacune depuis l'anté-scutellaire jusqu'aux trois cinquièmes ou presque aux deux tiers de l'espace compris entre ladite partie médiaire et l'angle postérieur, graduellement renflées de dedans en dehors, arrondies à leur côté externe, couvrant à ce dernier les deux cinquièmes postérieurs de la longueur, constituant le plus souvent, prises ensemble, une sorte de bordure basilaire échancrée en arc rentrant : les autres, obtriangulaires, placées, une de chaque côté et très-près de la ligne médiane, le plus souvent confondues sur cette ligne en une tache obtriangulaire, naissant au sixième de la longueur, prolongée en se rétrécissant jusqu'à la bordure basilaire, ou paraissant liée à une petite tache antéscutellaire. *Elytres* d'un flave ou d'un jaune orangé, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, d'une tache commune et chacune de trois autres, noires : la bordure suturale, ne couvrant que le rebord jusqu'aux deux tiers de la longueur, dilatée anguleusement dans ce point jusqu'au cinquième environ de la largeur, et rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural, constituant une tache commune, en triangle dirigé en arrière : la bordure périphérique, réduite latéralement au rebord, et ordinairement peu ou point obscure jusques un peu au-devant de la courbure postéro-externe, moins étroite et plus foncée ensuite jusqu'à l'angle sutural : les taches, arrondies, disposées en triangle dont la base regarderait le côté externe : la première, sur le calus : la deuxième, liée au rebord sutural, vers le tiers de la longueur, constituant avec sa pareille une tache commune bilobée : la troisième, un peu plus grosse, située vers les deux tiers de la longueur, ordinairement égale au tiers de la largeur, de moitié plus rapprochée du bord externe que de la suture.

Variations du Prothorax.

Obs. Quand la matière noire a été peu abondante, les trois taches basilaires sont isolées et les taches dorsales réduites à deux sortes de petits points, situés, un de chaque côté de la ligne médiane, au tiers de la longueur, souvent liés par des traces nébuleuses à la tache antéscutellaire. Quand le pigmentum au contraire a été abondant, les trois taches basilaires sont confondues en une bordure, et ont parfois, ainsi que les dorsales, pris un tel développement, qu'il ne reste entre cette bordure et les taches dorsales réunies en une seule, qu'un intervalle linéaire très-étroit.

Variations des Elytres.

Obs. La dilatation suturale a ordinairement le huitième de la largeur; mais parfois

elle est peu développée. Les taches, la dernière surtout, sont sujettes à varier de grosseur : celle-ci est quelquefois égale à la moitié de la longueur et le double de celle du calus.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2^l). — Larg. $0^m,0030$ (1 1/3^l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; médiocrement convexe; finement ponctué, luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses ou obtusément arrondies postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire de l'antépectus et du premier arceau ventral, souvent brun (♀) sur celle des deux suivants : côtés de l'antépectus, flaves; autres parties du ventre rousses, d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune. *Pieds* d'un flave ou d'un jaune rouge.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean, Germar et Schaum (*types*), etc.).

6. **C. notata.** *Brièvement et obtusément ovale; d'un jaune flave ou d'un flave roussâtre, en dessus. Prothorax paré sur les deux tiers médiaires de la base d'une bordure formée de trois taches unies, et noté de deux autres taches dorsales, obtriangulaires, noires. Elytres ornées d'une bordure suturale suborbiculairement renflée du cinquième à la moitié de la longueur, d'une bordure périphérique ne couvrant que le rebord, et chacune de trois taches, noires : deux subbasilaires : l'interne plus antérieure et plus courte : l'externe sur le calus, prolongée en s'élargissant, jusqu'au tiers de la longueur : la troisième, la plus grosse, suborbiculaire, des quatre septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur, couvrant les trois cinquièmes médiaires de l'élytre.*

♂ Tête flave. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le sixième échancré à son bord postérieur, n'atteignant pas les côtés du ventre.

♀ Tête flave marquée de taches nébuleuses. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux.

Hyperaspis notata, Chevrolat, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un jaune flave, paré de cinq taches noires : trois, liées à la base et ordinairement entre elles, constituant alors une bordure basilaire bissinueusement échancrée en de-

vant, couvrant les deux tiers médiaires du bord postérieur, avancée à ses extrémités jusqu'aux deux cinquièmes postérieures de la longueur : l'antéscutellaire, peu développée : les externes, transversalement oblongues, graduellement renflées de dedans en dehors : deux, obtriangulaires, situées, une de chaque côté et très-près de la ligne médiane, prolongées du sixième aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* d'un jaune flave, ornées d'une bordure et d'une tache suturales, d'une bordure périphérique et chacune de trois taches, noires : la bordure suturale, réduite d'abord au rebord, suborbiculairement renflée du cinquième à la moitié de la longueur et constituant ainsi une tache orbiculaire, commune, couvrant le cinquième de la largeur de chaque élytre, réduite ensuite à une bordure de moitié aussi large et graduellement rétrécie jusqu'à l'angle apical : la bordure périphérique, réduite au rebord : les première et deuxième taches, un peu inégalement rapprochées de la base : la deuxième, couvrant le calus et prolongée en s'élargissant sensiblement jusques au-delà du tiers de la longueur, un peu échancrée à son côté interne et paraissant jusqu'à certain point, par là, composée de deux taches : l'une, punctiforme, sur le calus, l'autre, plus grosse postérieurement liée à celle-ci : la première ou interne, presque en forme de triangle dirigé en arrière et tronqué postérieurement, un peu plus antérieure, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur, de moitié plus voisine de la deuxième que de la suture : la troisième, la plus grosse, irrégulièrement orbiculaire, couvrant au moins les trois cinquièmes médiaires de l'élytre, des quatre septièmes aux quatre cinquièmes environ de la longueur.

Long. $0^m,0031$ ($1\ 2/5^l$). — Larg. $0^m,0023$ (1^l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; finement ponctué; d'un jaune flave ou d'un flave roussâtre, et luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune flave. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses, ou obtusément arrondies postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit : repli d'un jaune flave, bordé de noir. *Dessous du corps* noir, sur la majeure partie médiaire de l'antépectus, sur les médi et postpectus, sur le premier arceau et les trois cinquièmes médiaires des deuxième et troisième arceaux

du ventre, d'un jaune flave ou d'un flave roussâtre (♂), ou d'un roux jaunâtre (♀), sur le reste. *Pieds* d'un flave roussâtre (♂), ou d'un roux jaunâtre ou testacé (♀).

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

Obs. Dans cette espèce, les joues longent les yeux au lieu de les entamer.

7. **C. onerata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax d'un jaune roux orné sur les deux tiers médiaires de la base d'une bordure tridentée, et de chaque côté de la ligne médiane d'un signe en forme de virgule, lié à la dent médiaire, noirs. Elytres d'un jaune roux, ornées d'une bande basilaire couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, d'une bordure suturale en forme d'urne, tridentée en devant et isolée de la bande, et chacune de deux taches punctiformes, noires : l'antérieure de celle-ci, sur le calus : l'autre, à partir de la moitié.*

♂ Inconnu.

♀ Tête, palpes et épimères du médipectus, d'un rouge testacé. Ventre de six arceaux, sans échancrure sur aucun d'eux.

ETAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune roux, orné sur la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de sa base, d'une bordure noire tridentée; marqué plus antérieurement de deux signes de même couleur, placés, un de chaque côté de la ligne médiane, figurant une tache arrondie, voisine du bord antérieur, étendue de la sinuosité postoculaire presque jusqu'à la ligne du milieu, prolongée en queue liée à la dent intermédiaire ou antéscutellaire de la bordure basilaire. *Elytres* de même couleur que le prothorax; parées d'une bordure basilaire, d'un dessin sutural et chacune de deux taches punctiformes, noirs : la bordure basilaire, assez étroite, couvrant les trois cinquièmes internes de chaque élytre : le dessin sutural et commun aux deux étuis, semblable d'abord à une grosse tache tridentée en devant, commençant au cinquième de la longueur, un peu après la bordure basilaire, graduellement renflée jusqu'à la moitié ou un peu plus de la longueur, où elle occupe les deux cinquièmes de la largeur de chaque élytre, subcurvilinéairement et fortement rétrécie de ce point aux deux tiers de la longueur, où elle est réduite à une bordure suturale, dilatée de nouveau et couvrant le tiers du bord postérieur : la première tache, ovale, située sur le calus, plus prolongée en arrière qu'en avant du

sommet de celui-ci : la deuxième, ordinairement plus grosse, placée longitudinalement après la précédente, à partir de la moitié de la longueur.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les signes antérieurs sont parfois dilatés au point de s'unir ou à peu près sur la ligne médiane, de telle sorte que le dessin normal est plus ou moins confus. Les taches punctiformes des élytres, la deuxième surtout, varient de grosseur; quelquefois celle-ci est courte, carrée, atteignant à peine les deux tiers, d'autres fois elle est plus grosse, ovale, prolongée à peu près jusqu'aux quatre cinquièmes.

Long. $0^m,0026$ (1 1/5 l.). — Larg. $0^m,0016$ (2/3 l.).

Corps brièvement et obtusément ovale; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Antennes* d'un jaune testacé. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et faiblement ou à peine sinueux de chaque côté de cette partie médiaire; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité, peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre sur les médi et postpectus, d'un rouge brun ou brunâtre sur le ventre. *Pieds* d'un jaune testacé ou d'un rouge testacé.

PATRIE : la Colombie (collect. Dupont).

8. **C. cincticollis.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, prolongée sur le quart externe du bord antérieur, et sur le quart externe de la base. Elytres d'un jaune roux, ornées d'une bordure suturale en forme d'urne, confondue avec une bande couvrant les trois quarts de la base et notées chacune de deux taches, noires : l'antérieure de celles-ci sur le calus, ordinairement liée ou confondue avec la bande : la postérieure, punctiforme, sur le disque, de la moitié aux trois quarts de la longueur.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou d'un jaune orangé, égale environ au dixième de la largeur, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, de moitié au moins rétrécie au cinquième ou au quart de la longueur, prolongée ensuite sur une largeur égale jusqu'à l'angle postérieur, puis couvrant de chaque côté le quart ou les deux cinquièmes externes de la base, égale sur celle-ci au quart ou au tiers de la longueur, mais écointée à son extrémité interne. *Elytres* d'un jaune roux sur le disque

et le côté interne, graduellement d'une teinte plus jaune au côté externe, ornées d'une bordure suturale liée à une bande basilaire étendue jusqu'au côté externe du calus, et chacune de deux taches, dont l'antérieure ordinairement liée à la bande basilaire, noires : la bordure suturale (confondue jusqu'au quart de la longueur avec une bande basilaire étendue jusqu'aux trois quarts de la largeur), faiblement renflée à partir du quart jusqu'au milieu de la longueur, rétrécie à partir de ce point, renflée près de l'angle sutural en forme de tache subpunctiforme, étendue en s'affaiblissant de teinte jusqu'au milieu de la largeur et en laissant souvent le bord postérieur de couleur foncière : cette bordure constituant un dessin en forme d'urne, commun aux deux étuis : la première tache, située sur le calus, prolongée jusqu'au tiers de la longueur, unie par son côté antéro-interne à la bande basilaire : la deuxième tache, punctiforme, située sur le disque, de la moitié aux trois quarts de la longueur.

Variations des Elytres.

Obs. La tache du calus se lie parfois d'une manière si intime avec la bordure, qu'elle se confond avec celle-ci, qui est alors arrondie à son côté externe et externe postérieur et sinueusement rétrécie à son bord postéro-interne.

Long. $0^m,0027$ à $0^m,0030$ (1 1/2 à 1 1/3 l). — Larg. $0^m,0016$ à $0^m,0019$ (2/3 à 7/8 l).

Corps brièvement et un peu obtusément ovalaire; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Tête* brune : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre sur les médipectus, d'une teinte plus claire sur le ventre. *Pieds* d'un jaune testacé.

Patrie : la Colombie (collect. Dupont).

Obs. Elle a tant d'analogie avec la *C. onerata*, par le dessin de ses élytres, qu'on serait tenté de voir en elle une variété de celle-ci chez laquelle la bande basilaire aurait acquis plus de développement et se serait liée à la bordure suturale; mais le dessin du prothorax rend cette supposition inadmissible.

Je n'ai vu que l'un des sexes.

9. **C. crucifera.** *Brièvement et obtusément ovale. Elytres jaunes ou d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale égale à l'écusson et un peu dilatée vers le tiers de la longueur, et chacune de quatre taches, presque carrées, noires : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale un peu arquée en arrière, presque au tiers : l'interne, liée ou à peu près à la bordure suturale : l'externe, sur le calus : les troisième et quatrième, disposées avec leurs semblables en rangée transversale un peu avant les deux tiers.*

♂ Inconnu.

♀ Tête d'un roux orangé, marquée de deux taches obscures sur sa partie postérieure. Epimères du médipectus d'un roux orangé. Ventre de six arceaux : le cinquième à peine échancré dans son milieu.

Hyperaspis crucifera, Chevrolat, *in* collect.

Etat normal. *Prothorax* noir, paré sur les côtés et en devant, d'une bordure jaune : la latérale, à peine étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire où elle se confond avec la bordure antérieure, graduellement rétrécie d'avant en arrière jusqu'à la base, dont elle couvre de chaque côté le seizième de la largeur : la bordure antérieure, très-étroite ♀ (et probablement plus développée dans l'autre sexe), émettant trois dents ou trois prolongements presque linéaires dirigés en arrière : la partie noire, couvrant les septs huitièmes médiaires de la base, offrant en devant quatre divisions : chacune des latérales, presque en forme de dent avancée jusqu'au tiers antérieur : les deux médiaires, plus larges, plus rapprochées du bord antérieur, tronquées en devant, faiblement ou peu distinctement séparées par la ligne médiane jaune, jusqu'aux deux tiers de la longueur chez la ♀ (probablement moins étroitement séparées et moins antérieurement avancées chez le ♂). *Elytres* jaunes ou d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale, et chacune d'une bordure externe et de quatre taches presque carrées, noires : la bordure suturale, égale au moins à la base de l'écusson, progressivement et sensiblement renflée vers le tiers de la longueur, graduellement et faiblement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure externe, peu apparente, réduite au rebord : les première et deuxième taches, formant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée en arrière : la pre-

mière ou interne, carrée, liée ou à peu près à la bordure suturale, du cinquième, presque au tiers de la longueur, étendue jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur : la deuxième ou externe, plus grosse, irrégulièrement ovalaire, sur le calus : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale : la troisième ou interne, carrée, placée des deux tiers ou un peu moins, presque aux quatre cinquièmes de la longueur, aussi rapprochée de la suture que la première, mais isolée de la bordure suturale : la quatrième, plus étroite, un peu plus antérieure et un peu moins postérieure, située entre la précédente et le bord externe.

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0022 (1 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; médiocrement convexe; finement ponctué ; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* jaunes ou d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire de l'antépectus et du premier arceau ventral, d'un rouge brun ou brunâtre sur les arceaux suivants. Quatrième arceau du ventre séparé du cinquième par un sillon couvrant les trois cinquièmes médiaires, dilaté en forme de fossette à chacune de ses extrémités. *Pieds* jaunes ou d'un jaune roux.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

10. **C. hexastigma.** *Obtusément ovalaire. Prothorax et Elytres d'un rouge ou d'un jaune orangé : le premier, bordé de flave aux angles de devant, et paré de deux points noirs, au-devant de la base : les secondes, ornées chacune de trois taches noires : une, en carré long, sur le calus : une, ovalaire, un peu moins antérieure, rapprochée de la suture : une, plus grosse, presque en ovale transversal, des trois aux quatre cinquièmes de la longueur.*

Hyperaspis hexastigma, D. SCHAUM, *in* litteris.

Hyperaspis atromaculata, BUQUET, *in* collect.

♂ Tête et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux.

♀ Tête d'un jaune ou rouge orangé. Epimères du médipectus presque entièrement de la même couleur. Ventre de six arceaux.

Long. 0m,0036 (1 2/3 l). — Larg. 0m,0029 (1 1/3 l).

Corps obtusément ovalaire ; convexe ; pointillé ; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune rouge. *Palpes* de même couleur (♂), obscurs (♀). *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; d'un rouge orangé, et parfois d'une manière inégale ; paraissant quelquefois orné d'une bordure antérieure et d'un prolongement plus clairs ou plus jaunes, sur la moitié antérieure de la ligne médiane, et offrant alors, de chaque côté de cette ligne médiane, le disque plus obscur ; paré aux angles antérieures d'une bordure flave (♂) ou jaune (♀), étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et latéralement presque jusqu'à l'angle postérieur, peu nettement et variablement limitée à son côté postérieur ou interne ; noté de deux points noirs, ovales, placés chacun du troisième au quatrième cinquième de la longueur, vers le tiers interne de l'espace existant entre la ligne médiane et le bord externe, obliquement dirigés de l'angle antérieur vers la troncature antéscutellaire. *Ecusson* d'un rouge orangé, un peu obscur dans sa périphérie. *Elytres* obtuses ou obtusément tronquées à l'extrémité ; d'un rouge ou d'un jaune orangé, parées chacune de trois taches noires, peu nettement limitées : la première, voisine de la suture du sixième de la largeur, tantôt ovalaire, et prolongée du sixième aux deux cinquièmes environ de la longueur, tantôt subarrondie et moins antérieure : la deuxième, en parallélogramme de moitié plus long que large, plus rapprochée de la base que la première, dépassant à peine le sommet du calus à son angle antéro-interne, prolongée jusqu'au tiers de la longueur : la troisième, la plus grosse, suborbiculaire ou presque en ovale transversal, parfois presque divisée en deux taches, couvrant des trois aux quatre cinquièmes environ de la longueur, et du quart ou du tiers interne aux trois quarts ou un peu plus de la largeur. *Dessous du corps* d'un brun rouge sur les parties pectorales, passant ordinairement (surtout chez le ♂), au rouge brun ou brunâtre sur les côtés de celles-ci : Ventre roux ou d'un jaune rouge, avec la partie longitudinalement médiaire d'un rouge testacé. *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge.

PATRIE : le Brésil (collect. Buquet, Germar et Schaum, Reiche).

11. **C. gracilis.** *Obtusément ovalaire. Prothorax noir, bordé de jaune orangé sur les côtés. Elytres d'un jaune ou d'un rouge orangé, parées d'une bordure suturale et d'une périphérique ne couvrant que le rebord, et chacune de trois taches, noires : une, en carré long, sur le calus : une, parallèlement étroite, un peu moins antérieure, près de la suture : une, plus grosse, presque obtriangulaire, des quatre septièmes aux trois quarts de la longueur, et de la moitié aux sept huitièmes de la largeur.*

Hyperaspis gracilis, D. Schaum, *in* litter.

♂ Inconnu.

♀ Tête noire, parée à sa partie postérieure d'une tache orangée, subarrondie, occupant au moins la moitié médiaire de la largeur, avancée jusqu'à la moitié du front. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure orangée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de ce point à l'angle postérieur. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux. Pieds d'un jaune rouge : cuisses noires presque jusqu'aux genoux.

Long. $0^{m},0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^{m},0029$ (1 1/3 l).

Corps obtusément ovalaire; convexe; finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune orangé. *Palpes* noirs ou d'un brun noir (♀). *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit (♀). *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses ou obtusément tronquées à leur partie postérieure; d'un jaune orangé; parées d'une bordure suturale et d'une bordure périphérique, ne couvrant que le rebord, et chacune de trois taches, noires : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée un peu arquée en arrière : la première ou interne, en parallélogramme une fois plus long que large, prolongée du cinquième ou un peu plus, aux deux cinquièmes de la longueur, et du quart aux trois huitièmes de la largeur : la deuxième, plus grosse, en parallélogramme d'un tiers plus long que large, plus rapprochée de la base que la première, du tiers au moins de sa longueur, moins postérieurement prolongée que celle-ci, atteignant ou dépassant à peine le sommet du calus au milieu de son bord antérieur : la troisième, la plus grosse, irrégulière, presque obtriangulaire, un peu oblique, prolongée des quatre septièmes presque aux

quatre cinquièmes de la longueur, à peine aussi voisine du bord externe que la deuxième, étendue au moins jusqu'à la moitié de la largeur : repli et *Dessous du corps*, noirs : côtés de l'antépectus d'un jaune orangé. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil (collect. Germar et Schaum).

12. **C. Castelnaudii**. *Obtusément ovale ; rousses ou d'un jaune rouge, en dessus. Elytres parées chacune d'une tache noire ovale, située sur leur disque, de la moitié aux quatre cinquièmes de la longueur.*

Long. 0m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0m,0022 (1 l).

Corps obtusément ovale ; médiocrement convexe ; finement ponctué ; roux, d'un roux jaunâtre ou d'un jaune rouge, brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* de même couleur : celui-ci, tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature. *Elytres* obtuses ou obtusément arrondies chacune à l'extrémité ; parées l'une et l'autre d'une tache noire, ovale, égale environ aux trois septièmes médiaires de la largeur, prolongée de la moitié ou des quatre septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* de même couleur que le dessus.

PATRIE : Matto-Grosso, Brésil (Muséum de Paris).

Obs. Elle a été découverte par M. de Castelnau, auteur de plusieurs ouvrages entomologiques et voyageur.

Je n'ai vu que la ♀.

13. **C. Oseryi**. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, rétrécie à angle ouvert à son côté interne. Elytres d'un rouge orangé, ornées d'une bordure suturale ovalairement dilatée de l'écusson à la moitié, couvrant au tiers de la longueur le quart de la largeur, d'une bordure apicale, et chacune d'un ou de deux points, noirs : le premier, sur le calus : le deuxième, parfois nul, à peu près sur la même ligne longitudinale, vers les deux tiers de la longueur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Epimères du médipectus d'un rouge brun. Ventre de six arceaux. Cuisses noires : extrémité des antérieures, jambes et tarses, d'un roux jaune.

Hyperaspis suturata, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, parallèlement prolongée jusqu'au tiers de la longueur, où elle se rétrécit brusquement de moitié, et prolongée ensuite à peine jusqu'à l'angle postérieur, en se rétrécissant graduellement. *Elytres* orangées ou d'un rouge orangé, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune de deux points, noirs : la bordure suturale, à peine plus large en devant que l'écusson, ovalairement renflée de celui-ci à la moitié de la longueur, couvrant dans sa plus grande largeur, vers le tiers de la longueur, le quart au moins de la largeur, et prolongée ensuite jusqu'à l'angle sutural, sur une largeur égale à celle de l'écusson sur chaque élytre : la bordure externe, latéralement réduite au rebord, peu apparente, postérieurement élargie vers l'angle apical : le premier point, situé sur le calus : le deuxième, placé sur les deux tiers de la longueur, à peu près sur la même ligne longitudinale, un peu plus rapproché du bord externe.

Obs. Le deuxième point des élytres ordinairement moins noir, est parfois nul.

Long. $0^m,0027$ (1 1/4 l). — Larg. $0^m,0022$ (1 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; finement ponctué et brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre roussâtres : le quatrième, séparé du cinquième sur les deux tiers médiaires de la largeur, par un sillon élargi en fossette à chacune de ses extrémités. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Brésil (collect. Reiche).

Je l'ai destinée à rappeler le souvenir du savant et malheureux Eugène d'Osery, compagnon de voyage de MM. de Castelnau et Deville, mort assassiné près de Bellavista (Pérou), le 1er décembre 1846.

14. **C. Devillii.** *Obtusément ovale. Prothorax noir. Elytres rous-*

ses ou d'un rouge jaune, parées de deux taches suturales, noires : la première, du quart à la moitié, suborbiculaire, souvent très-restreinte ou nulle : la deuxième, prolongée de la moitié ou un peu plus, aux cinq sixièmes, dilatée jusqu'à la moitié de la largeur ; ordinairement notées chacune d'un petit point brun sur le calus.

♂ Tête d'un jaune rougeâtre ou presque couleur de chair. Prothorax paré en devant d'une bordure étroite, de même couleur. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le cinquième, fortement échancré en arc, et garni de poils plus longs et plus épais vers les extrémités de cette échancrure : les sixième et septième, déprimés.

♀ Tête noire. Prothorax sans bordure d'un jaune rougeâtre en devant ; à bordure latérale moins claire ou obscure. Ventre de six arceaux, sans échancrure sur aucun d'eux..

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune rougeâtre ou presque couleur de chair, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et prolongée sur une largeur égale jusqu'à la base. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un roux orangé, ornées chacune de deux taches suturales et chacune ordinairement d'une petite tache punctiforme, noires : la suturale antérieure, peu nettement limitée, suborbiculaire, prolongée du quart à la moitié de la longueur, étendue environ jusqu'au cinquième de la largeur de chaque élytre : la postérieure, moins petite, prolongée de la moitié ou un peu plus aux cinq sixièmes de la longueur, dilatée jusqu'à la moitié environ de la largeur de chaque élytre, soit anguleuse, soit subarrondie à cette extrémité : la tache punctiforme, sur le calus, petite, brune, nébuleuse ou indistincte.

Variations du Prothorax.

Obs. La bordure latérale est généralement moins claire ou obscure chez la ♀ ; quelquefois ses limites sont moins nettement dessinées et la couleur foncière semble passer subgraduellement à une teinte moins sombre ; d'autrefois enfin la bordure a complètement disparu.

Variations des Elytres.

Obs. La tache antérieure est parfois très-restreinte, peu marquée ou à peu près nulle ; la postérieure est quelquefois subéchancrée à son bord antérieur, presque en forme d'ancre.

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0020 (7/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; finement ponctué, brillant, en dessus. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* d'un roux livide. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses ou obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un noir ou d'un brun de poix sur les médi et postpectus et la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un roux testacé sur les autres parties du ventre, mais souvent plus obscur sur la région médiaire. *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris; collect. Chevrolat).

Je l'ai dédiée à M. Deville, compagnon de voyage de M. de Castelnau.

15. **C. melanura.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et anguleusement dirigée de celle-ci à l'angle postérieur. Elytres d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale et d'une externe, noires, réduites au rebord sur leur majeure partie, dilatées : la suturale, vers son extrémité : l'externe, au bord postérieur.*

♂ Prothorax paré en devant d'une bordure jaune, à peine égale au sixième de la longueur. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le cinquième fortement échancré et garni de poils plus longs et plus épais vers les extrémités de cette échancrure : les sixième et septième déprimés.

♀ Inconnue. Elle doit manquer de la bordure antérieure du prothorax, avoir les épimères du médipectus obscures, et le ventre sans échancrure.

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0020 (7/8 l).

Corps très-brièvement et obtusément ovalaire; convexe : finement ponctué : luisant ou brillant, en dessus. *Tête* et *Antennes*, flaves. *Palpes* flaves ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette tronca-

ture; noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèle jusqu'au tiers de la longueur, obliquement rétrécie de ce point à l'angle postérieur. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; d'un jaune orangé, parées d'une bordure suturale ne couvrant que le rebord jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, graduellement élargie à partir de ce point jusqu'à l'angle sutural, et d'une bordure externe réduite latéralement au rebord et moins étroite de la courbure postéro-externe à l'angle sutural, noires ou noirâtres. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un jaune orangé.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet).

16. **C. languida.** *Brièvement et obtusément ovalaire. Prothorax d'un rouge testacé pâle. Elytres rousses ou d'un roux testacé, sans taches.*

♂ Inconnu.

♀ Epimères du médipectus d'un rouge testacé. Ventre de six arceaux : le cinquième, sans échancrure.

Long. $0^{m},0033$ (1 1/2^{l}). — Larg. $0^{m},0025$ (1 1/8^{l}).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; assez finement ponctué; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un flave rougeâtre (♀). *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; d'un rouge testacé pâle ou d'un flave rougeâtre. *Ecusson* de même couleur. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées à leur partie postérieure; rousses ou d'un roux testacé, sans taches. *Dessous du corps* d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé brunâtre sur les médi et postpectus, d'un jaune roux ou d'un jaune rouge sur le ventre. *Pieds* d'un jaune roux.

Patrie : la Colombie (collect. Dupont).

Obs. Elle semble se distinguer de la *C. luteola*, avec laquelle elle a beaucoup de rapport, par une taille un peu moins petite, une ponctuation plus grossière, une teinte un peu différente; mais ces observations n'ont pas été faites sur un assez grand nombre d'individus pour pouvoir émettre une opinion bien positive.

17. **C. luteola.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax*

ordinairement d'un flave blanchâtre, paré de cinq taches rousses : trois basilaires : deux, plus antérieures, près de la ligne médiane : ces taches rendues parfois peu distinctes par l'extension de la matière colorante. Elytres rousses, sans taches, à rebord sutural et externe d'une teinte à peine moins claire.

Hyperaspis luteola, Klug, inéd. Dej. Catal. p. 459.

♂ Tête flave, parfois semi-circulairement nébuleuse sur l'épistome. Epimères du médipectus et pieds, flaves ou d'un flave pâle. Ventre de sept arceaux : le cinquième échancré en arc : les suivants courts. Jambes antérieures dilatées en une tranche arquée, destinée à supporter les tarses en état de repos.

♀ Tête d'un flave roux. Epimères du médipectus, et pieds, de même couleur. Ventre de six arceaux, sans échancrure sur aucun d'eux. Jambes de devant sans dilatation notable.

État normal. *Prothorax* d'un flave pâle, paré de cinq taches rousses : trois, liées à la base : l'antéscutellaire, assez petite : les latérales, triangulaires, situées entre la précédente et l'angle postérieur : deux, obtriangulaires, mais souvent dilatées extérieurement à leur angle antéro-externe, placées, une, de chaque côté et près de la ligne médiane, du cinquième aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* d'un jaune roux, sans taches ; à suture et rebord externe ordinairement d'une teinte un peu moins claire, paraissant, par l'effet de la translucidité, flavescentes à l'extrémité dans la partie qui parfois reborde le ventre.

Variations du Prothorax.

Obs. Souvent les taches au lieu d'être nettement limitées sont rendues moins distinctes ou même disparaissent par suite de l'extension de la matière colorante. La couleur foncière d'un flave pâle, prend alors une teinte roussâtre plus ou moins prononcée.

Hyperaspis Lebasii, Dej. Catal. p. 459.

Hyperaspis unicolor, Chevrolat, Dej. Catal. l. c.

Long. $0^m,0023$ à $0^m,0030$ (1 à 1 1/3 l). — Larg. $0^m,0017$ à $0^m,0022$ (3/4 à 1 l).

Corps très-brièvement et obtusément ovalaire ; convexe ou médiocrement convexe ; finement ponctué ; luisant ou brillant, en dessus. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux

de chaque côté de cette troncature; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* roux. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées à l'extrémité ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* souvent d'un roux testacé plus ou moins foncé sur les médi et postpectus et sur les parties médiaires des premiers arceaux du ventre, d'un flave roussâtre sur le reste du ventre (♀), ordinairement d'une teinte plus claire, c'est-à-dire roux ou d'un roux jaune sur les médi et postpectus et les parties médiaires des premiers arceaux, et flave sur les côtés du ventre (♂) : celui-ci, creusé sur les deux tiers médiaires de la largeur, entre les quatrième et cinquième arceaux, d'un sillon terminé à chacune de ses extrémités par une fossette. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : la Colombie (collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Guérin); St-Domingue (Trobert).

18 **C. scutifera.** *Ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée sur une largeur à peu près égale jusqu'à la base. Elytres noires, à bordure flave : la partie noire, formant sur les deux étuis réunis une sorte de cœur bordant les côtés de l'écusson et prolongé depuis l'extrémité de celui-ci jusqu'à l'angle apical, limité à sa partie antéro-externe par le calus.*

Hyperaspis scutifera, Schaum, *in* litter.

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Antennes noires à extrémité flavescente. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux; sans échancrure ni signe particulier. Pieds noirs : jambes et tarses et extrémités des cuisses antérieures, flaves ou d'un flave livide.

Long. $0^m,0030$ (1 1/3^l). — Larg. $0^m,0018$ (7/8^l).

Corps ovale ou un peu obtusément ovale; pointillé ou finement et un peu obsolètement ponctué, luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant environ le dixième externe de la base, d'une largeur presque uniforme, ou longitudinalement un peu en arc rentrant à son bord interne. *Ecusson* noir. *Elytres* subar-

rondies chacune à l'extrémité, c'est-à-dire formant un angle un peu rentrant à l'angle sutural; noires, ornées d'une bordure flave : la partie noire, figurant sur les deux étuis réunis une sorte de cœur ou d'écu d'armoiries, bordant les côtés de l'écusson et prolongé depuis l'extrémité de celui-ci jusqu'à l'angle sutural, limité à sa partie antéro-externe par le calus : la bordure, naissant près de l'écusson dont les côtés sont assez étroitement bordés de noir, semi-orbiculairement renflée en arrière, de celui-ci au calus, latéralement prolongée presque jusqu'à l'angle sutural, sur une largeur presque égale, ou plutôt d'une manière subsinueusement un peu plus large depuis le calus, que sur les côtés de celui-ci. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus bordés de flave. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : les environs de Valencia, province de Vénézuéla (collect. Germar et Schaum).

19. **C. ustulata.** *Brièvement et obtusément ovalaire. Prothorax d'un roux flave, paré d'une bordure brune et étroite, sur la moitié médiaire de sa base. Elytres brunes, ornées d'une bordure périphérique d'un roux flave, naissant aux deux cinquièmes de la base, égale, après les épaules, au quart ou au tiers de la largeur, un peu élargie postérieurement et prolongée jusqu'à l'angle sutural.*

♂ Tête, antennes, palpes et épimères du médipectus, flaves. Dessous du corps généralement plus pâle que chez la ♀. Ventre de sept arceaux : le cinquième, échancré.

♀ Tête, antennes et palpes, d'un flave roux ou rougeâtre. Epimères du médipectus, d'un rouge testacé. Ventre de six arceaux, sans échancrure sur chacun d'eux.

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0017$ (3/4 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; médiocrement convexe; finement ponctué, luisant, en dessus. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; d'un roux flave, paré sur la moitié médiaire de sa base d'une bordure brune, assez étroite et peu nettement limitée. *Ecusson* brun. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées postérieurement; d'un roux flave, dans leur périphérie, brunes sur le reste de leur surface : la bordure externe, naissant aux deux cinquièmes internes de la base, dirigée de là à la partie postérieure du calus

qu'elle enclot postérieurement, en formant un angle rentrant vers la partie postéro-externe ou latérale postérieure dudit calus, égale dans ce point au quart ou au tiers de la largeur, graduellement un peu élargie vers la partie postéro-externe, et prolongée jusqu'à l'angle sutural où elle s'unit à sa pareille. *Dessous du corps* d'un rouge brunâtre sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du premier et parfois du deuxième arceau, d'un jaune testacé sur les autres parties du ventre. *Pieds* flaves (♂) ou d'un flave roussâtre (♀).

Patrie : la Colombie (collect. Dupont).

γγγ. Elytres parées de taches noires, brunes ou roussâtres, soit seulement en partie subpunctiformes, soit au nombre de plus de quatre sur chaque étui.

20. **C. tortuosa.** *Un peu obtusément ovale. Prothorax flave à cinq taches d'un rouge brunâtre. Elytres ornées chacune d'une bordure externe, d'une ligne antérieurement raccourcie, et d'une sorte d'Y dont les branches sont unies en devant, flaves : ce réseau étroit, séparant une bordure suturale élargie dans son milieu et quatre taches d'un rouge brunâtre : la première, obtriangulaire, subbasilaire, prolongée jusqu'à la moitié : la deuxième, liée aux deux tiers de la base, irrégulière, postérieurement bifurquée, unie d'une part à la troisième, prolongée jusqu'aux sept huitièmes et courbée en hameçon, et d'autre part à la quatrième, subparallèle et un peu moins longuement prolongée.*

♂ Tête d'un rouge testacé livide. Epimères du médipectus, flaves. Ventre à sept arceaux : les cinquième et sixième, échancrés dans leur tiers médiaire et faiblement dentés de chaque côté de cette échancrure. Pieds d'un flave roussâtre.

♀ Inconnue.

État normal. *Prothorax* flave ou d'un flave livide, paré de cinq taches d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé brunâtre, plus obscures dans leur périphérie : trois, liées à la base et ordinairement entre elles, et constituant une sorte de bordure basilaire couvrant les deux tiers médiaires du bord postérieur : l'antéscutellaire, triangulaire : les latérales, transversalement oblongues, renflées de dedans en dehors, avancées au moins jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs de la longueur, à leur angle antéro-externe : deux, dorsales, obtriangulaires, situées, une, de chaque côté et près de la ligne mé-

diane, prolongées du sixième de la longueur, presque jusqu'à l'anté-scutellaire. *Elytres* flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une externe, et chacune de quatre taches, d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé brunâtre, bordées d'obscur ou de noir : la bordure suturale, aussi large en devant que la base de l'écusson, graduellement renflée jusqu'aux trois septièmes de la longueur où elle égale le cinquième environ de la largeur, et progressivement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural, où elle est réduite au rebord : la bordure externe, ne couvrant que le rebord, mais faiblement dilatée ou d'une manière punctiforme, vers la fossette postérieure du repli : la première tache, longuement obtriangulaire, séparée de la bordure suturale, de la base et de la deuxième tache par un espace également très-étroit : cette tache, au moins aussi large en devant que les deux cinquièmes de la base, prolongée, en se rétrécissant, jusqu'à la moitié ou aux quatre septièmes de la longueur : la deuxième, étroite en devant, liée à la base, au tiers externe, graduellement élargie jusqu'au calus qu'elle couvre de sa moitié externe, puis anguleusement dilatée en s'élargissant de moitié au côté externe, séparée du rebord par un espace égal au sixième ou au cinquième de la largeur, prolongée à son côté externe subparallèlement à ce rebord jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, anguleusement rétrécie à son côté interne de la moitié de sa largeur, au tiers de la longueur, subparallèle ensuite et un peu obliquement tronquée à l'extrémité : la troisième, liée à la deuxième, dans le point où celle-ci se rétrécit anguleusement, à son côté interne, prolongée jusqu'aux sept huitièmes de la longueur, d'une manière faiblement élargie jusqu'aux trois cinquièmes, et en se recourbant ensuite au côté interne en forme de croc ou de hameçon, dont la partie antérieure se lie presque à l'extrémité de la première tache : la quatrième, trois fois aussi longue que large, liée ou à peu près à l'angle postéro-interne de l'extrémité obliquement tronquée de la deuxième, longitudinalement prolongée jusqu'aux cinq sixièmes, très-étroitement séparée de la troisième : ces taches, laissant de la couleur foncière : 1° une bordure externe presque uniformément égale au cinquième environ de la largeur : 2° lignes longitudinales : la première ou interne, prolongée de la base à l'angle sutural, où elle se confond avec la bordure externe, séparant la bordure suturale de la première tache et de l'extrémité de la deuxième, liée en devant à la deuxième ligne ou intermédiaire :

celle-ci, naissant des trois cinquièmes de la base, prolongée entre la première tache d'une part et les deuxième et troisième de l'autre, jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, dilatée à son extrémité entre le croc de la troisième bande et l'extrémité de la première et liée dans ce point à l'interne, constituant avec la première, une sorte d'Y dont les deux branches seraient liées par une bande basilaire aussi étroite : la troisième, naissant du rétrécissement anguleux de la deuxième, servant à séparer l'extrémité de celle-ci et la quatrième, de la troisième, postérieurement liée à la partie apicale de la bordure externe.

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps un peu obtusément ovale; médiocrement convexe; finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un rouge brunâtre. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; colorées et peintes comme il a été dit : repli flave. *Dessous du corps* d'un rouge ou rouge testacé brunâtre, plus pâle ou plus livide sur le ventre que sur les parties pectorales. *Pieds* d'un flave roussâtre (♂).

Patrie : le Brésil (collect. Buquet).

21. **C. fuscomaculata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Élytres flaves ou d'un jaune flave : le premier, paré de sept taches brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun : les secondes, ornées d'une bordure suturale faiblement dilatée du sixième à la moitié, d'une bordure périphérique ne couvrant latéralement que le rebord et chacune de cinq taches brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre : trois, allongées, subbasilaires, en rangée transversale, arquée en arrière : deux, moins longues, en rangée transversale, des trois cinquièmes aux huit neuvièmes de la longueur.*

♂ Tête flave ou d'un flave livide, parfois marquée de deux taches punctiformes d'un rouge brunâtre, à la partie postérieure du front, et d'une bordure de même couleur, rarement entière, au bord antérieur du labre. Palpes et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le sixième, échancré en arc rentrant sur sa largeur et faiblement déprimé ainsi que le suivant.

♀ **Tête flave, parée au côté interne des yeux, au-devant du front et sur l'épistome, d'une bordure d'un rouge brun ou brunâtre. Palpes d'un roux flave. Epimères du médipectus, brunes ou d'un brun rouge. Ventre de six arceaux, sans échancrure.**

Hyperaspis fuscomaculata, Dej. Catal. p. 459 (*T*). (Dejean avait reçu cette espèce de M. de Winthcim, comme étant la *Cocc. fuscomaculata* de M. Germar, et il l'a indiquée sous ce nom dans son catalogue; mais la *Cocc. fuscomaculata* du savant professeur de Halle, se rapporte à la *Coccinella* (*Psyllobora*) *divisa* de Fabricius.

État normal. *Prothorax* flave, paré de sept taches, brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre : trois, liées à la base : l'antéscutellaire, petite : les latérales, triangulaires ou en parallélogramme transversalement oblique, situées chacune entre la précédente et l'angle postérieur : quatre, plus antérieures, en rangée transversale : les intermédiaires, obtriangulaires, souvent entaillées en angle rentrant à leur côté externe, situées, une de chaque côté et assez près de la ligne médiane, du cinquième aux trois cinquièmes de la longueur : les externes, punctiformes, près du milieu du bord latéral. *Elytres* flaves ou d'un jaune flave, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune de cinq taches, brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre : la bordure suturale, naissant très-étroite à l'extrémité de l'écusson, graduellement renflée jusqu'au sixième de la longueur où elle égale environ un dixième de la largeur, prolongée sur une largeur à peu près égale jusqu'à la moitié ou un peu plus de la longueur, et graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure périphérique, très-étroite à la base, ne couvrant que le rebord au côté externe, un peu moins étroite de la courbure postéro-externe à l'angle sutural : les première, deuxième et troisième taches, allongées, disposées en rangée transversale : les deuxième et troisième, prolongées du dixième aux trois septièmes environ de la longueur : la deuxième ou intermédiaire, un peu moins antérieurement et un peu plus postérieurement prolongée, séparée des deux autres par un intervalle très-étroit : la première, un peu moins rapprochée de la bordure suturale que de la deuxième, faiblement rétrécie d'avant en arrière et légèrement en arc rentrant à son côté externe : la deuxième, en triangle allongé : la troisième, couvrant le calus de sa partie antérieure, droite ou à peu près à son côté interne, arquée à son côté externe, moins rapprochée à celui-ci du rebord externe que la première ne l'est de la bordure suturale :

les quatrième et cinquième, en rangée transversale, des trois cinquièmes environ aux huit neuvièmes : la quatrième ou interne, un peu moins antérieurement et un peu plus postérieurement prolongée, obtriangulaire, souvent entaillée au milieu de son bord antérieur, un peu plus voisine de la suture, mais moins de la bordure suturale que la première : la cinquième, séparée par un intervalle plus étroit de la quatrième que du rebord externe, presque en forme de parallélogramme de moitié plus long que large.

Variations du Prothorax.

Obs. Outre les variations de teinte, les taches du prothorax offrent quelques modifications dans leur développement. Quelquefois, par suite d'une extension de la matière co'orante, les dorsales juxta-médiaires se prolongent jusqu'à l'antéscutellaire, ou se lient par les angles antéro-externes à l'extrémité antérieure de la tache triangulaire de la base; plus rarement, la tache juxta-latérale montre de la tendance à se dilater vers la dorsale correspondante.

Variations des Élytres.

Obs. Les signes qui constituent le dessin des élytres varient aussi de teinte comme ceux du prothorax ; mais ils ne subissent jamais des développements assez considérables pour leur faire perdre leur forme normale. La première tache se lie parfois à la deuxième, par son angle postéro-externe; je n'ai pas vu les autres unies à leurs voisines.

Long. 0^m,0030 à 0^m,0033 (1 1/3 à 1 1/2 l). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0028 (1 à 1 1/4 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* brun, d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Elytres* obtusément arrondies ou obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge sur les médi et postpectus, ordinairement d'une teinte un peu plus claire, soit d'un brun rouge, soit d'un rouge brun ou brunâtre, sur la partie médiaire de l'antépectus et sur les parties ventrales, surtout sur les postérieures : côtés de l'antépectus, flaves : quatrième arceau du ventre séparé du cinquième, sur ses deux tiers médiaires, par un sillon plus profond et terminé par une fossette punctiforme à

chacune de ses extrémités. *Pieds* flaves ou d'un flave blanchâtre (♂), flaves ou d'un flave roussâtre (♀).

Patrie : le Brésil (collect. Dejean (*type*), Dupont, Germar et Schaum; Muséum de Paris).

22. C. Poortmanni. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Élytres, jaunes : le premier, paré d'une bordure basilaire noire quadridentée ; les secondes, ornées d'une bordure suturale elliptiquement renflée de la base à la moitié, d'une bordure périphérique réduite latéralement au rebord et moins étroite postérieurement, et chacune de quatre taches, noires ou brunes : celles-ci, disposées par paire, presque en parallélogramme : les antérieures, allongées : les postérieures, presque carrées : l'antérieure interne subréniforme, entaillée à son côté externe.*

Hyperaspis octosignata, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le cinquième, échancré dans son tiers médiaire et faiblement déprimé dans ce point. Pieds flaves.

♀ Tête et palpes d'un flave rougeâtre ou d'un roux jaune. Epimères du médipectus d'un rouge brun. Ventre de six arceaux : le cinquième, sans échancrure. Pieds d'un flave rougeâtre.

État normal. *Prothorax* jaune ou d'un jaune flave, paré d'une bordure noire ou brune, couvrant les sept huitièmes médiaires de la base, offrant en devant quatre dents avancées jusqu'au cinquième ou au sixième antérieur : les dents médiaires, les plus grosses, d'une largeur à peu près égale sur toute leur longueur, correspondant par leur côté externe à la sinuosité postoculaire, obliquement tronquées à leur partie antérieure, séparées l'une de l'autre presque jusqu'à la base par un intervalle de couleur foncière : les latérales, presque carrées, un peu moins profondément et aussi étroitement séparées des précédentes. *Elytres* jaunes, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune de quatre taches noires ou brunes : la bordure suturale, moins large en devant que l'écusson, graduellement renflée jusqu'au tiers de la longueur où elle égale environ un sixième de la largeur, progressivement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure périphérique, étroite à la base, latéralement réduite au rebord, assez large de la courbure postéro-

externe à l'angle sutural : les première et deuxième taches, en rangée transversale, prolongées du dixième aux deux cinquièmes de la longueur, séparées entre elles, de la bordure suturale et du bord externe, par des intervalles presque également étroits : la deuxième ou externe, presque en forme de parallélipipède, de moitié au moins plus long que large, couvrant le calus de sa partie antérieure : la première ou interne, un peu plus postérieurement prolongée, réniforme ou entaillée au milieu de son bord externe : les troisième et quatrième, plus courtes, en rangée transversale, prolongées des quatre septièmes aux quatre cinquièmes environ de la longueur, correspondant aux précédentes, égales en largeur à celles-ci : la troisième ou interne, plus large, presque quadrangulaire, rétrécie d'avant en arrière : la quatrième ou externe, en parallélogramme un peu plus long que large.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois les dents latérales, par un défaut de la matière colorante, sont réduites chacune à une tache punctiforme, détachée ou presque détachée de la base ; d'autrefois, au contraire, quand la matière noire a été trop abondante, les dents se montrent plus développées que dans l'état normal, plus étroitement et moins profondément séparées.

Variations des Elytres.

Obs. La teinte des élytres varie du flave au jaune tirant un peu sur le jaune orangé. Quant aux taches, je n'ai vu aucun exemple de leur union, et elles subissent dans leur forme des modifications peu importantes.

Long. $0^m,0025$ à $0^m,0033$ (1 1/8 à 1 1/2 l). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0029$ (1 à 1 1/3 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint, comme il a été dit. *Ecusson* noir ou brun. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées à leur partie postérieure; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun, parfois graduellement d'un brun rouge ou même d'un rouge brun sur les derniers arceaux du ventre : côtés de l'antépectus, jaunes. Ventre creusé sur les deux tiers médiaires de la largeur, entre les quatrième et cinquième arceaux, d'un sillon terminé à chacune de ses extrémités par une fossette punctiforme. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Dejean (*type*), Dupont, Melly, etc.).

Je l'ai dédiée à M. Poortmann, naturaliste, attaché au Muséum de Paris.

23. **C. pallax.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Élytres, jaunes : le premier, orné de sept taches subpunctiformes noires ou brunes : les secondes, parées d'une bordure suturale, d'une, externe, latéralement réduite au rebord, et chacune de six taches punctiformes ou presque carrées, disposées sur deux rangées longitudinales et dont les première et seconde internes sont unies, noires ou brunes.*

État normal. *Prothorax* jaune, paré de sept taches subpunctiformes, noires : trois, triangulaires, liées à la base : l'une, au-devant de l'écusson, plus petite : chacune des deux autres, entre celle-ci et le bord externe : quatre, plus antérieures, en rangée transversale : les deux médiaires, en forme d'accent, situées près et de chaque côté de la ligne médiane, du cinquième aux trois cinquièmes : chacune des externes, petite, punctiforme, située près des trois cinquièmes du bord extérieur. *Elytres* jaunes, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune de six taches subpunctiformes ou presque carrées, noires, d'un brun rouge ou d'un rouge brun : la bordure suturale, rétrécie en devant en se rapprochant de l'écusson : la bordure externe, peu apparente, ne couvrant que le rebord sutural, si ce n'est à l'extrémité où elle est moins étroite : les taches, disposées sur deux rangées longitudinales et à peu près parallèles : la première de la rangée extérieure, sur le calus : la deuxième, en parallélogramme transversal un peu oblique, vers les deux cinquièmes de la longueur, plus rapprochée du bord externe : la troisième, ovalaire ou en ovale longitudinalement coupé par le milieu, des trois cinquièmes aux trois quarts, au moins aussi voisine du bord externe que la précédente : la première de la rangée interne, située entre celle du calus et la suture, liée à la deuxième : celle-ci, un peu moins rapprochée de la suture : la troisième interne, aussi voisine de la suture que la première, plus grosse que la troisième externe et un peu plus postérieure qu'elle.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0027$ (1 1/4 l).

Corps ovale; luisant. *Tête* jaune ou d'un jaune pâle, avec l'épis-

tome et le labre d'un rouge testacé. *Antennes* flaves. *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson et sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir; en triangle, à côtés curvilignes. *Elytres* en ovale tronqué en arc faiblement rentrant en devant, émoussées à l'extrémité; un peu moins superficiellement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre d'un rouge testacé : épimères du médipectus et *Pieds*, d'un rouge jaune ou d'un rouge testacé.

PATRIE : Caracas (collect. Sallé).

Obs. Elle a été prise par M. Sallé, en mai, et en terre froide.

24. **C. adhærens.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Élytres d'un jaune pâle : le premier, orné de six ou sept taches subpunctiformes : les secondes, parées d'une bordure suturale et d'une périphérique et chacune de six taches subpunctiformes, noires : la première, sur le calus : trois, en rangée transversale vers le tiers (l'interne, semi-orbiculaire, plus grande : la deuxième, petite, presque liée à la partie postéro-externe de celle-ci : la troisième, voisine du bord externe) : les deux dernières, en rangée transversale, vers les deux tiers.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire, parée d'une tache d'un jaune rouge, en forme de mitre renversée, liée au vertex et prolongée jusqu'au milieu du front. Palpes obscurs. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune pâle, orné de six taches, d'une bordure latérale et d'une basilaire, noires : quatre des taches, liées à la base : deux de celles-ci, triangulaires, situées chacûne entre le milieu de ladite base et l'angle postérieur : les deux autres, liées chacune à l'un de ces angles et formant une rangée transversale avec deux autres taches situées une de chaque côté de la ligne médiane, du cinquième aux trois cinquièmes de la longueur : les deux taches médiaires de la base, liées entre elles par une bordure basilaire assez développée : cette bordure, peu marquée sur les côtés de la base et sur le bord des parties latérales. *Elytres* d'un jaune pâle, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune de

six taches punctiformes ou subpunctiformes, noires : la bordure suturale, presque réduite au rebord : la bordure périphérique, étroite à la base et réduite au rebord latéralement, moins étroite et ordinairement plus foncée au bord postérieur : la première des taches particulières à chaque élytre, punctiforme, placée sur le calus : les deuxième, troisième et quatrième, disposées en rangée transversale : la deuxième ou interne, semi-ovalaire, ayant la partie droite tournée vers le bord externe et la partie arquée vers la suture, séparée de celle-ci par un espace presque égal à son diamètre, prolongée du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur : la troisième, punctiforme, plus petite que la moitié du diamètre longitudinal de la précédente ; liée ou à peu près à la partie postéro-externe de celle-ci : la quatrième, punctiforme, un peu oblique, très-voisine du bord externe : les cinquième et sixième, disposées en rangée transversale, vers les deux tiers ou un peu plus de la longueur : la cinquième ou interne, un peu moins rapprochée de la suture que la première, plus grosse que la sixième, subpunctiforme : la sixième, ovalaire ou presque en carré long, un peu moins voisine du bord externe que la quatrième.

Long. 0^{m},0036 (1 2/3 l). — Larg. 0,0028 (1 1/4 l).

Corps brièvement et obtusément ovale ; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax ; brillant, en dessus. *Antennes*, jaunes. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. Cuisses noires. Jambes et tarses d'un jaune roux.

Patrie : Caracas (collect. Sallé).

Elle a été prise par M. Sallé, en terre froide, dans le mois de mai.

25. **C. maculosa**. *Brièvement et obtusément ovalaire. Prothorax flave, à sept taches brunes. Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale, égale à l'écusson, d'une bordure externe, réduite au rebord et moins étroite postérieurement, et chacune de sept taches, d'un brun rouge ou d'un rouge brun : deux, liées ou presque liées ensemble, près de la base (l'externe, sur le calus) : trois, en rangée arquée en arrière*

(les antérieures, au tiers) : deux, obliquement disposées (l'interne ou antérieure, vers les deux tiers) : les première, cinquième et septième, en rangée longitudinale : les deuxième, quatrième et sixième, en rangée subparallèle.

♂ Inconnu.

♀ Tête, antennes, palpes et pieds d'un flave rougeâtre ou testacé. Epimères du médipectus, d'un rouge testacé. Ventre de six arceaux, sans échancrure sur aucun d'eux.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave, paré d'une bordure basilaire étroite, et de sept taches, brunes ou d'un brun rougeâtre : trois, liées à la bordure : les latérales de celles-ci, situées vers le quart externe, avancées presque jusqu'à la moitié de la longueur : quatre, disposées en rangée transversale : les intermédiaires, obliquement prolongées du sixième aux trois cinquièmes de la longueur, situées, une de chaque côté de la ligne médiane : les latérales, punctiformes, placées près du bord externe. *Elytres* flaves, parées d'une bordure suturale à peine plus large que l'écusson, d'une bordure périphérique réduite latéralement au rebord, mais moins étroite postérieurement, et chacune de sept taches, de grosseur presque égale, brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre : les première et deuxième, près de la base : la deuxième, punctiforme, sur le calus : la première, ovalaire, liée ou presque liée au côté interne de la deuxième : les troisième et quatrième, sur la même ligne transversale, vers le tiers : la troisième, oblongue, liée à la bordure suturale : la quatrième, obliquement oblongue, voisine du bord externe par sa partie antérieure, prolongée jusqu'au tiers externe de la largeur, à sa partie postérieure : la cinquième, à peu près carrée, placée presque sur le disque, ou plutôt du cinquième aux trois cinquièmes de la largeur, aux trois septièmes environ de la longueur, formant avec les troisième et quatrième, une rangée en arc dirigé en arrière, presque liée à la troisième par son angle antéro-interne : les sixième et septième, en rangée oblique, parallèle à celles que forment les quatrième et cinquième : la sixième ou externe, presque carrée, située vers les deux tiers de la longueur, aussi voisine du bord externe que la troisième : la septième ou interne, suborbiculaire, presque liée à la bordure suturale, vers les trois quarts de la longueur : les première, cinquième et septième, formant une rangée longitudinale, dirigée de

la moitié de la base à l'angle sutural : les deuxième, quatrième et sixième, en rangée presque parallèle : les sixième, cinquième et troisième, en rangée oblique.

Variations du Prothorax.

Obs. La teinte des taches doit varier du brun ou peut-être du noir, au rouge brunâtre ou testacé. Quelques-unes des taches, suivant leur développement, doivent se lier entre elles ou rester isolées. Dans l'exemplaire qui a passé sous mes yeux, les deux intermédiaires de la rangée antérieure sont liées aux basilaires externes et presque à l'antéscutellaire, et le prothorax est paré en devant d'une bordure brune, moins étroite que celle de la base.

Variations des Elytres.

Obs. La teinte des bordures et des taches doit varier comme celle des mêmes parties du prothorax. Ces taches doivent offrir quelques modifications dans leur forme et probablement dans leurs unions. Dans l'individu existant dans la collection du Muséum, la première est unie à la deuxième, et la troisième à la bordure suturale.

Long. $0^m,0028$ (1 1/4 l). — Larg. $0^m,0020$ (7/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; convexe; un peu moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* d'un brun rouge. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit : repli flave, bordé d'obscur. *Dessous du corps* brun sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un rouge brunâtre ou testacé sur les autres parties du ventre.

Patrie : la Colombie ? (Muséum de Paris).

26. **C. tessulata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Élytres, jaunes : le premier, paré de six ou sept taches rousses ou d'un roux testacé : les secondes, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, étroite, et chacune de sept taches, rousses ou d'un roux testacé : trois, subbasilaires (l'interne, moins antérieure, une fois plus longue que large) : deux, en rangée transversale, vers la moitié de la longueur (l'interne, sur le disque) : une, allongée, juxta-*

suturale, vers les trois quarts : une, vers la courbure postéro-externe; ou, deux, près de la suture : trois, près du bord externe : deux, sur le milieu : l'antérieure de celles-ci, sur le calus.

♂ Tête, antennes, palpes et pieds, d'un flave roussâtre. Epimères du médipectus, flaves. Ventre peu distinctement de sept arceaux : le cinquième, faiblement échancré en arc et cilié.

♀ Tête, antennes, palpes et pieds, d'un rouge testacé. Epimères du médipectus, de la couleur du reste du segment. Cinquième arceau ventral, sans échancrure ni dépression.

État normal. Prothorax jaune, paré de six ou sept taches rousses : trois, liées à la base : trois ou quatre, en rangée transversale plus antérieure : l'intermédiaire de celles de la base, antéscutellaire, petite, nébuleuse, souvent peu marquée : les basilaires latérales, situées chacune vers le quart externe, en triangle allongé, prolongées presque jusqu'au bord antérieur : l'intermédiaire des antérieures, carrée, placée des deux aux quatre cinquièmes de la longueur, sur la ligne médiane, vraisemblablement composée de deux taches confondues ensemble : les latérales, subpunctiformes, placées chacune près du bord externe, vers les deux tiers de la longueur. *Elytres* jaunes, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, étroite à la base, réduite latéralement au rebord, moins étroite au bord postérieur, et chacune de sept taches, rousses : la deuxième de ces taches, subarrondie, sur le calus : la troisième, ovalaire, petite, liée au côté externe de celle du calus et souvent linéairement avancée jusqu'à la base : la première, en parallélogramme allongé, située entre la suture et la tache du calus, un peu moins antérieure que celle-ci, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, deux fois au moins aussi longue que large, offrant ordinairement aux deux cinquièmes postérieurs de son côté interne, une dilatation presque carrée ou en carré long, au moyen de laquelle elle se lie souvent à la suture : les quatrième et cinquième, en carré un peu allongé, situées en rangée un peu obliquement transversale, vers la moitié de la longueur : la cinquième, plus grosse, moins régulièrement carrée ou irrégulièrement subarrondie, presque contiguë au bord externe : la quatrième, située à peu près sur le milieu de la largeur : la sixième, au moins aussi rapprochée de la suture que la première, plus étroite, en forme de trait, prolongée des trois aux quatre cinquièmes de la longueur :

la septième, en ovale transversal, subapicale, presque contiguë à la courbure postéro-externe, et couvrant plus de la moitié de la largeur.

Variations du Prothorax.

Obs. La tache antéscutellaire et les deux latérales punctiformes, sont parfois nébuleusement indiquées ou peu apparentes : les basilaires latérales, varient un peu dans leur développement.

Variations des Elytres.

Obs. Les taches se montrent quelquefois un peu modifiées dans leurs proportions; ainsi, la sixième ou juxta-suturale postérieure, est surtout parfois très-réduite et isolée de la suture, tandis que d'autrefois elle s'unit à la bordure suturale.

En général, la couleur des élytres est jaune (♂) ou d'un jaune roussâtre (♀), et les taches sont rousses (♂) ou d'un rouge testacé (♀). Les taches ont ordinairement plus de développement chez ce dernier sexe que dans l'autre.

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0025 (1 1/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire, ou presque en octogone à angles émoussés ; convexe ; finement ponctué ; luisant ou brillant, en dessus. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un rouge brunâtre. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre sur les médi et postpectus et sur les parties médiaires de l'antépectus et du premier arceau ventral, d'un rouge brunâtre ou d'un roux testacé sur les autres.

Patrie : la Colombie (collect. Dupont, Guérin ; Muséum de Paris).

27. **C. scenica.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Elytres, jaunes : le premier, paré de deux boucles : les secondes, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et d'un réseau, d'un rouge brunâtre : le réseau, lié au tiers et aux cinq sixièmes de la bordure suturale, au tiers externe de la base, au quart, aux trois septièmes et deux tiers du bord externe, divisant la surface de chaque élytre en dix ou onze aréoles, dont six complètement closes, savoir : quatre, liées au bord marginal : deux, dirigées de l'humérale vers l'angle sutural : la postérieure de celle-ci, elliptique.*

Hyperaspis scenica, Dej. *in* collect. (*T*).

♂ Tête flave : labre ordinairement d'un rouge brunâtre. Palpes et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux apparents : le premier, garni sur sa partie médiaire d'un faisceau de poils ou d'une réunion de poils plus longs : le cinquième, fortement échancré dans son tiers médiaire et plus densement garni de poils sur le bord de cette échancrure, déprimé ainsi que le sixième.

♀ Tête d'un flave roussâtre, marquée ordinairement sur le front de deux taches d'un rouge brunâtre. Palpes, d'un flave rougeâtre. Ventre de six arceaux, sans échancrure ni aucun autre signe.

État normal. *Prothorax* jaune, paré d'un réseau et de deux taches punctiformes, d'un rouge brunâtre : le réseau, formant deux espèces de boucles, paraissant composé : 1° d'une bordure couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, et souvent peu distinctement prolongée de chaque côté jusqu'à l'angle postérieur, dentée à chacune de ses extrémités et d'une manière moins prononcée au-devant de l'écusson, formée de trois taches unies entre elles : 2° de deux taches obtriangulaires, situées, une, de chaque côté de la ligne médiane, du sixième aux trois cinquièmes de la longueur, liées chacune par un prolongement de leur angle postéro-externe à la dent basilaire externe correspondante, liées ou presque liées par leur angle postérieur à la dent antéscutellaire, enclosant ainsi deux aréoles ovales et un peu obliquement subconvergeantes : les taches punctiformes, situées chacune près du milieu du bord latéral, dont le rebord est également d'un rouge brunâtre. *Elytres* jaunes, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, et chacune d'un réseau d'un rouge brunâtre : la bordure suturale, bordant les côtés de l'écusson ou naissant étroite à l'extrémité de celui-ci, graduellement une fois plus large que lui au tiers de la longueur, progressivement rétrécie de là à l'angle sutural : la bordure périphérique, ne couvrant latéralement que le rebord, ordinairement moins étroite à la base et au bord postérieur : le réseau, paraissant formé : 1° d'une branche longitudinale principale, naissant du tiers externe de la base, passant sur le calus, divisée à partir de celui-ci, en deux rameaux enclosant une aréole obtriangulaire : ces rameaux, réunis ensuite vers les trois cinquièmes de la longueur et les deux cinquièmes externes de la largeur, en une branche prolongée en se courbant vers la suture qu'elle atteint à peine, vers les cinq sixièmes de la longueur : le rameau in-

terne, anguleux dans la partie correspondant à l'angle antéro-interne de l'aréole obtriangulaire, lié dans ce point à une tache ovale ou en losange, avancée à peu près jusqu'à la bordure basilaire, vers le tiers interne de la largeur, prolongée jusqu'au quart de la longueur, isolée de la bordure suturale : le rameau externe, lié au bord marginal, au cinquième de la longueur, paraissant formé, dans sa moitié postérieure, par un autre rameau obliquement dirigé d'avant en arrière, vers la moitié ou un peu moins du bord marginal, qu'il suit quelque temps pour se recourber vers la branche principale, aux deux tiers de la longueur, constituant avec cette branche une aréole ovale : 2° d'une branche longitudinale secondaire, liée au rameau interne, vers l'extrémité de l'aréole obtriangulaire, faiblement arquée au côté interne, liée, vers les deux tiers de la longueur, à la branche principale, avec laquelle elle constitue une aréole elliptique, paraissant formée de deux rameaux transversalement dirigés, unis par leur base : l'antérieur, un peu obliquement étendu d'arrière en avant vers la suture, à laquelle il s'unit vers le tiers de la longueur : le postérieur, un peu courbé en sens contraire vers la bordure suturale qu'il n'atteint pas, un peu avant les deux tiers : ce réseau, formant sur chaque élytre six aréoles complètes : trois, dans la direction de l'épaule à l'angle sutural : la première, humérale, subarrondie : la deuxième ou intermédiaire, après le calus, obtriangulaire : la troisième ou postérieure, elliptique : trois, le long du bord externe : la première, petite, triangulaire : la deuxième, suborbiculaire : la troisième, prolongée des deux tiers à l'angle sutural, anguleuse dans le milieu de son bord antérieur; et quatre ou cinq aréoles incomplètes : trois ou quatre le long de la bordure suturale et une vers le milieu de la bordure basilaire.

Variations du Prothorax.

Obs. On reconnaît dans le dessin du prothorax une disposition analogue à celui de la *C. noticollis;* mais je n'ai pas vu les bandes dorsales isolées des dents de la bordure basilaire. Les taches punctiformes sont parfois peu apparentes, quand la matière colorante a pris peu de développement; quand, au contraire, elle a été plus abondante, la bordure basilaire se prolonge d'une manière évidente jusqu'à l'angle postérieur.

Variations des Elytres.

Obs. La tache punctiforme en losange, et celle en ovale, se lient parfois respectivement : la première, à la base : la deuxième, à la bordure suturale, de manière

à rendre complètement closes les aréoles ou cellules qui le sont incomplètement dans l'état normal. D'autrefois, au contraire, le réseau est en partie effacé, mais je ne l'ai jamais vu oblitéré de manière à ne pas permettre de reconnaître l'état normal. La teinte de ce réseau et des signes du prothorax, varie depuis le rouge brunâtre jusqu'au brun.

Long. 0^m,0022 à 0^m,0033 (1 à 1 1/2 l). — Larg. 0^m,0018 à 0^m,0027 (3/4 à 1 1/5 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* d'un rouge brunâtre. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et très-obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un rouge brun sur les médi et postpectus, d'un rouge brunâtre sur le ventre : quatrième arceau de celui-ci, séparé du cinquième, sur les deux tiers médiaires de la largeur, par un sillon terminé en fossette à chacune de ses extrémités : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* jaunes ou d'un jaune roussâtre.

PATRIE : la Colombie (collect. Dejean (*type*); Dupont; Muséum de Paris).

28. **C. retigera.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Elytres, jaunes : le premier paré de deux boucles : les secondes, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et d'un réseau d'un rouge brunâtre : celui-ci, lié au tiers, aux trois cinquièmes et aux cinq sixièmes de la bordure suturale, au tiers externe de la base, au quart du bord marginal, divisant la surface de chaque étui en sept ou huit aréoles complètement closes : une, en équerre, à l'angle basilaire interne : cinq arrondies, dont trois de l'épaule à la moitié de la suture et deux plus postérieures : deux ou trois marginales.*

♂ et ♀, caractères analogues à ceux de la *C. scenica*.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* jaune ou flave, paré d'un réseau d'un rouge brunâtre, paraissant composé 1° d'une bordure couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, dentée à chacune de ses extrémités et d'une manière moins prononcée au-devant de l'écusson,

formée de trois taches unies entre elles : 2° de deux taches obtriangulaires, situées une, de chaque côté de la ligne médiane, du sixième aux trois cinquièmes de la longueur, liées chacune par un prolongement de leur angle postéro-externe à la dent basilaire externe correspondante, liées ou presque liées par leur angle postérieur à la dent antéscutellaire, enclosant ainsi deux aréoles ovales plus ou moins complètes et un peu obliquement subconvergeantes. *Elytres* jaunes, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune d'un réseau d'un rouge brunâtre : la bordure suturale, bordant les côtés de l'écusson, à peine plus large que lui à l'extrémité de celui-ci, graduellement une fois plus large que lui au tiers de la longueur, progressivement rétrécie de là à l'angle sutural : la bordure périphérique, ne couvrant latéralement que le rebord, ordinairement moins étroite à la base et au bord postérieur : le réseau, paraissant formé de deux branches longitudinales, sinueuses et rameuses : l'externe, naissant du tiers externe de la base et prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur où elle se recourbe vers l'interne, émettant deux rameaux qui la lient à celle-ci : le premier, à partir du calus : le deuxième, vers les trois septièmes de la longueur, et un rameau externe qui la lie au bord marginal vers le quart de la longueur : la branche interne, naissant du tiers interne de la largeur vers le huitième ou le neuvième de la longueur, courbée à son extrémité vers les cinq sixièmes de la suture, liée à cette dernière par deux autres rameaux, au tiers et aux trois cinquièmes de la longueur : ce réseau partageant la surface de chaque élytre en sept ou huit aréoles : la première en forme d'équerre, bordant les trois cinquièmes internes de la base ou plutôt de la bordure basilaire et le quart de la bordure suturale : les deuxième et troisième, subarrondies, liées à la bordure suturale : la deuxième, plus grosse, sur le cinquième médiaire : la troisième, du quatrième au cinq sixièmes de la longueur : les quatrième et cinquième, subarrondies, longitudinalement situées l'une après l'autre, en quinconce avec les deux autres : la quatrième, après le calus : la cinquième, moins postérieure que la troisième : les sixième et septième, liées au bord marginal : la sixième, subarrondie, humérale : la septième, en forme de bordure prolongée du quart ou un peu plus jusqu'à l'angle sutural, semi-orbiculairement dilatée aux deux cinquièmes, et anguleusement vers le milieu du bord apical, ou presque divisée en deux.

Obs. Parmi les cellules arrondies, l'humérale, celle située après le calus et la juxta-suturale antérieure formant une rangée obliquement dirigée de l'épaule vers la moitié de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. Le réseau est plus ou moins complet suivant que les taches juxta-médiaires se lient plus ou moins aux dents de la bordure basilaire.

Variations des Elytres.

Obs. La teinte du réseau varie du rouge brunâtre au brun. Je ne l'ai pas vu incomplet.

Long. 0^m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0^m,0027 (1 1/5 l).

Corps brièvement et obtusément ovale, médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un rouge brun. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et très-obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou d'un rouge brun sur les médi et postpectus, d'un rouge brun ou brunâtre sur le ventre : quatrième arceau de celui-ci, séparé du cinquième, sur les deux cinquièmes médiaires de la largeur, par un sillon terminé en fossette à chacune de ses extrémités : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* jaunes (♂), ou d'un jaune roussâtre (♀).

PATRIE : le Brésil (collect. Buquet, Mocquerys).

Obs. Elle diffère de la *C. scenica*, par son prothorax dépourvu de tache punctiforme sur les côtés, par le réseau de ses élytres trois fois lié à la suture et une seule fois au bord marginal, formant un moins grand nombre de cellules, offrant subarrondies les deux aréoles juxta-suturales intermédiaire et postérieure, et les deux de la rangée longitudinalement intermédiaire; par la disposition de celles-ci avec l'humérale.

29. **C. glyphica.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Élytres d'un blanc flavescent avec des taches noires, ou d'un blanc roussâtre avec des taches rousses : le premier, paré de sept taches : les secondes, ornées d'une bordure suturale elliptiquement renflée vers*

le quart et d'une manière subponctiforme vers les trois quarts, d'une bordure externe réduite au rebord, et chacune de neuf taches : deux, subbasilaires : trois, en rangée obliquement transversale, du quart interne aux deux cinquièmes externes : trois, en rangée transversale oblique et arquée en arrière (l'interne, plus antérieure) : la neuvième, subapicale.

Hyperaspis glyphica, D. Schaum, *in* litter.

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le premier, garni d'une houppe de poils : le cinquième, fortement entaillé dans le milieu de son bord antérieur et creusé en fossette ainsi que le sixième.

♀ Tête flave ou d'un flave roussâtre, marquée sur le front d'une tache ovale, noire ou brune. Palpes d'un flave roussâtre. Épimères du médipectus, brunes, parfois d'un flave roussâtre. Ventre de six arceaux, sans touffe de poils sur le premier, sans fossette ni entaille sur le cinquième.

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent, paré de sept taches noires : trois, liées à la base : l'antéscutellaire, moins grosse : les latérales, triangulaires, situées chacune entre la précédente et l'angle postérieur, avancées jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs de la largeur : quatre, plus antérieures, en rangée transversale : les intermédiaires, obtriangulaires, les plus grosses de toutes, situées, une, de chaque côté et assez près de la ligne médiane, du sixième ou du cinquième, aux trois cinquièmes de la longueur : les externes, punctiformes, près du bord latéral. *Elytres* d'un blanc flavescent, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune de neuf taches, noires : la bordure suturale, renflée en ellipse ou en ovale allongée, presque depuis l'écusson jusqu'au milieu de la longueur, à peine plus large dans la plus grande dilatation de cette partie renflée (c'est-à-dire vers le quart ou un peu plus de la longueur) que le sixième de la largeur, réduite ensuite presque au rebord, et renflée de nouveau plus faiblement et d'une manière subponctiforme ou anguleuse, vers les trois quarts de la longueur : la bordure externe, réduite au rebord : les première et deuxième taches, situées près de la base : la deuxième, ordinairement la plus grosse de toutes, suborbiculaire, sur le calus : la première, entre celle-ci et la suture, irrégulièrement en carré plus large que long : les troisième, quatrième et cinquième,

en rangée un peu obliquement transversale, du quart interne aux deux cinquièmes externes : la troisième, en ovale allongé et un peu oblique, très-voisine ou presque liée par son côté interne au renflement de la bordure suturale : la cinquième, plus postérieure, obtriangulaire, quelquefois entaillée à son bord antérieur, aussi voisine du bord externe que la deuxième : la quatrième, une fois plus longue que large, entre les troisième et cinquième : les sixième, septième et huitième, en rangée un peu obliquement transversale et arquée en arrière, des quatre septièmes internes aux trois cinquièmes externes : la sixième, obtriangulaire, moins voisine de la suture que la troisième : la huitième, plus postérieure, ovalaire ou presque carrée, aussi rapprochée du bord externe que les deuxième et cinquième : la septième, sur la même ligne que la huitième, située entre celle-ci et la sixième, subtriangulaire, un peu oblique, rapprochée par son angle postéro-interne du renflement anguleux de la bordure suturale : la neuvième, irrégulièrement en parallélipipède de moitié plus large que long, aussi voisine de la suture que la sixième, aussi rapprochée du bord postérieur, un peu plus distante de la courbure postéro-externe.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches, au lieu d'être noires, sont parfois rousses : le fond est alors d'un blanc roussâtre au lieu d'être blanc ou d'un blanc flavescent. Les taches dorsales juxta-médiaires se prolongent quelquefois jusqu'à l'antéscutellaire.

Variations des Elytres.

Obs. Les élytres, sous le rapport de la couleur foncière et de celle des taches, subissent des modifications analogues à celles du prothorax. La bordure suturale est quelquefois brusquement renflée en devant, au lieu de l'être d'une manière plus graduelle. La plupart des taches subissent dans leurs formes des modifications, mais assez peu importantes : la cinquième, lorsqu'elle est échancrée en devant, semble parfois formée de la réunion de deux taches. En général, à part la troisième, qui souvent s'unit à la dilatation suturale, elles ont peu de tendance à se lier; cependant, quelques-unes présentent parfois de légères unions : la septième est celle qui a le plus de dispositions à s'avancer jusqu'à la partie postérieure de la quatrième.

Long. $0^m,0030$ à $0^m,0039$ (1 1/3 à 1 3/4 l). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0029$ (1 à 1 1/3 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire ; médiocrement convexe ;

finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir ou brun. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité; colorées comme il a été dit : repli flave. *Dessous du corps* noir ou brun sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire des deux à quatre premiers arceaux, d'un rouge brunâtre ou d'un roux testacé sur le reste du ventre ou seulement sur les deux derniers arceaux. *Pieds* flaves (♂), d'un flave roussâtre ou d'un roux livide (♀).

Patrie : le Brésil (collect. Dupont, Germar et Schaum; Muséum de Paris).

30. **C. noticollis.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Elytres d'un jaune flave : le premier, paré d'une bordure variant du noir au rouge brunâtre, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, bidentée à ses extrémités, ordinairement liée par chacune de ces dents à une petite bande dorsale : les secondes, ornées d'une bordure suturale, dilatée vers le tiers, d'une bordure externe, latéralement réduite au rebord, et chacune de quatre taches disposées par paires, variant du noir au rouge brunâtre : la première de celles-ci, en arc ouvert au côté externe : la deuxième, couvrant le calus, liée à la base: l'externe des postérieures, plus antérieure que l'interne.*

Hyperaspis noticollis, Dej. *in* collect.

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le sixième, échancré et déprimé dans son milieu, ainsi que le septième : les quatrième et cinquième, moins parcimonieusement garnis de poils sur les côtés.

♀ Tête d'un jaune flave, parée au côté interne des yeux, d'une bordure brune, étroite, punctiforme sur les côtés du bord antérieur, du front et sur l'épistome. Palpes d'un flave roussâtre. Epimères du médipectus, de la couleur du reste du segment. Ventre de six arceaux, sans échancrure ni autre signe.

État normal. *Prothorax* d'un jaune flave, paré sur les trois cinquièmes médiaires de sa base, d'une bordure noire, brune ou d'un brun rouge, égale au-devant de l'écusson au cinquième de la longueur, terminée à chacune de ses extrémités par une dent avancée jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs; noté de deux taches de

même couleur, ou sortes de bandes courtes, prolongées du cinquième à la moitié ou un peu plus de la longueur, extérieurement étendues jusqu'à la ligne longitudinale qui passerait sur la sinuosité postoculaire, rapprochées chacune de la ligne médiane à leur extrémité interne, arquées à leur bord postérieur ou terminées graduellement par une dent aux angles postérieurs, ordinairement liées par le postéro-externe à la dent basilaire correspondante. *Elytres* d'un jaune flave, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune de quatre taches, noires, brunes, d'un brun rouge ou même d'un rouge brunâtre : la bordure suturale, très-étroite à l'extrémité de l'écusson, graduellement élargie jusqu'au tiers de la longueur, où elle égale à peine le sixième de la largeur, graduellement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure externe, latéralement réduite au rebord, postérieurement moins étroite : la deuxième tache, couvrant le calus, en forme de gros point, ou souvent paraissant composée de deux taches, liées par un appendice au quart externe de la base : la première, en espèce d'arc longitudinal, ouvert du côté externe, paraissant ordinairement composée de deux taches, l'une, en forme de bande longitudinale naissant au niveau du calus, plus rapprochée dans ce point de la deuxième tache que de la suture, obliquement prolongée jusque près du renflement de la bordure suturale, une fois plus longue que large, l'autre, en forme de triangle transversalement oblique, dirigé en sens contraire de la bande, lié par son sommet à la partie postérieure de celle-ci, prolongé presque jusqu'aux deux tiers de la largeur et à la moitié au moins de la longueur, rapproché par son angle postéro-antérieur de la partie postéro-interne de la tache du calus, qui est ordinairement sensiblement échancrée dans ce point : la troisième, en forme de parallélogramme de moitié au moins plus long que large, séparée du bord externe par un espace à peine plus large que la moitié de son diamètre, longitudinalement prolongée, et subparallèlement au rebord, des deux cinquièmes aux deux tiers de la longueur : la quatrième, un peu moins longue, ovale ou subarrondie, située entre la troisième et la bordure suturale, des trois cinquièmes aux cinq sixièmes de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. La couleur des signes prothoraciques varie du noir au rouge brunâtre. Les taches ou bandes dorsales sont parfois isolées de la dent basilaire qui leur corres-

pond ; mais ordinairement chacune d'elles est liée à cette dent, et la bande du côté droit représente, avec la partie basilaire, une sorte de 7, à branche longitudinale obliquement dirigée en dehors.

Variations des Elytres.

Obs. Le dessin des élytres varie de couleur comme celui du prothorax, et a plus de tendance que celui-ci à passer aux teintes claires. Les divers signes, sans se déformer d'une manière notable, prennent assez souvent plus de développement et s'unissent en partie entre eux. La tache en arc semble généralement la plus disposée à s'unir, soit par le milieu de sa courbure à la dilatation suturale, soit moins communément par son angle postéro-antérieur à la tache du calus, et plus rarement par son angle postéro-inférieur à la quatrième tache. Celle-ci s'unit parfois à la bordure suturale, qui s'est graduellement un peu dilatée vers le point de leur jonction ; et quelquefois, il ne reste de la couleur foncière, entre cette quatrième tache, celle en arc et la bordure suturale, qu'un petit espace ovalaire, enclos de toutes parts. La troisième tache, quoique souvent devenue très-voisine de la partie postérieure de la deuxième tache et du côté externe de la quatrième, s'unit rarement à celles-ci.

Long. $0^m,0028$ à $0^m,0036$ (1 1/4 à 1 2/3 l). — Larg. $0^m,0019$ à $0^m,0028$ (7/8 à 1 1/4 l).

Corps brièvement et obtusément ovale ; médiocrement convexe ; finement ponctué ; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* variant du noir au rouge brunâtre. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre ordinairement d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* flaves (♂), ou jaunes ou d'un flave rougeâtre (♀).

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Guérin, Perroud ; Muséum de Paris).

31. **C. trepida.** *Brièvement et obtusément ovale ; jaune, en dessus. Prothorax paré sur la moitié médiaire de sa base d'une bordure noire à trois dents : chacune des latérales, en général liée antérieurement à un arc de même couleur, courbé vers la ligne médiane. Elytres ornées d'une bordure suturale orbiculairement renflée du quart à la moitié, d'une bordure externe, latéralement réduite au rebord, et cha-*

cune de quatre taches presque en carré plus ou moins allongé, d'un rouge foncé ou brunes, disposées par paires, sur deux rangées.

État normal. *Prothorax* jaune ou d'un jaune flave, paré de trois taches basilaires, ordinairement liées entre elles et constituant sur la moitié médiaire de la base une bordure tridentée : la dent intermédiaire, petite : chacune des latérales, avancée jusqu'à la moitié de la longueur, ordinairement liée ou presque liée à une bande transversale ou un peu oblique, arquée, rapprochée de la ligne médiane à son côté interne, aussi développée au côté externe que la sinuosité postoculaire. *Elytres* jaunes, ou d'un jaune tirant sur l'orangé, parées d'une bordure suturale chargée d'une tache commune, d'une bordure externe et chacune de quatre taches, noires, brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge foncé ou brunâtre : la bordure suturale, très-étroite de l'écusson au quart de la longueur, renflée du quart à sa moitié, en forme de tache arrondie, commune, couvrant le quart environ de la largeur de chaque élytre, prolongée en bordure suturale, d'abord de moitié moins large et rétrécie ensuite de là à l'angle sutural : la bordure externe, réduite au rebord jusqu'à la courbure postéro-externe, moins étroite ensuite de là à l'angle sutural : les taches, disposées par paires, sur deux rangées : la deuxième, couvrant le calus, parallèle, deux fois aussi longue que large : la première, située sur la même ligne transversale, entre celle-ci et la suture, à peine plus longue que la deuxième, plus large, ovalaire ou moins parallèle : la troisième, placée sur la ligne longitudinale de la première, des quatre septièmes aux quatre cinquièmes, subparallèle, près de deux fois aussi longue que large, un peu oblique d'avant en arrière, de dehors en dedans : la quatrième, la plus petite, à peu près carrée, placée sur la ligne longitudinale de celle du calus, aussi avancée que la troisième, de moitié moins postérieure.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les taches du prothorax et des élytres doivent varier de teinte; mais je n'ai eu l'occasion de voir qu'un seul exemplaire de cette espèce.

Long. $0^{m},0030$ (1 1/3 l). — Larg. $0^{m},0021$ (1 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Tête* jaune; antérieurement marquée d'un arc d'un rouge fauve (♀). *An-*

tennes et *Palpes maxillaires* d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun, d'un brun rouge ou d'un rouge brun, sur les parties pectorales, d'une teinte plus claire sur le ventre. *Pieds* d'un jaune rouge.

Patrie : l'Amérique méridionale (collect. Dupont).

Obs. Je n'ai vu que la ♀.

Elle diffère de la *C. noticollis*, par sa bordure suturale orbiculairement renflée ; par la première tache non arquée ; par celle du calus non avancée jusqu'à la base, etc.

32. **C. graminicola.** *Obtusément et brièvement ovale. Elytres jaunes, parées d'une bordure suturale plus large vers le quart et rétrécie de ce point à l'angle sutural, d'une bordure périphérique, et chacune de trois taches brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun : deux de ces taches, couvrant chacune près de deux tiers médiaires de la largeur : l'antérieure, prolongée du huitième aux trois septièmes : la postérieure, des trois cinquièmes aux cinq sixièmes de la longueur : la troisième tache, petite, punctiforme, presque liée aux trois septièmes du bord externe.*

♂ Inconnu.

♀ Tête d'un flave rougeâtre, marquée sur le milieu du front d'une tache d'un rouge brunâtre. Palpes d'un flave rougeâtre. Epimères du médipectus d'un rouge testacé. Ventre de six arceaux, sans échancrure ni autre signe.

Long. $0^m,0022$ (1^l). — Larg. $0^m,0020$ ($7/8^l$).

Corps brièvement et obtusément ovalaire ; médiocrement convexe; pointillé ou finement ponctué ; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; jaune, paré d'un réseau d'un brun rouge ou rougeâtre ou d'un rouge brun, formant deux sortes de boucles : le réseau, paraissant composé, 1° d'une bordure couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, ou peu distinctement prolongée de chaque côté jusqu'à l'angle postérieur,

dentée à chacune de ses extrémités et d'une manière moins prononcée au-devant de l'écusson; formée de trois taches unies : 2°, de deux bandes ou lignes courtes, couvrant du sixième ou du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur, naissant extérieurement sur la ligne longitudinale de la sinuosité postoculaire, transversalement prolongée chacune vers la ligne médiane sur laquelle elles s'unissent, liées par un prolongement de leur angle postéro-externe à la dent latérale de la bordure basilaire, et par un prolongement de leur angle postéro-interne (constituant une bande longitudinale sur la ligne médiane) à la dent antéscutellaire de la bordure basilaire, enclosant ainsi deux aréoles ovales et un peu obliquement subconvergeantes; paraissant offrir en outre une tache punctiforme nébuleuse, à peine distincte, vers le milieu du bord latéral, qui est d'un rouge brunâtre. *Ecusson* d'un brun rouge. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; jaunes, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune de trois taches brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun : la bordure suturale, naissant étroite à la partie postérieure de l'écusson, graduellement dilatée jusqu'au quart de la longueur, où elle égale au moins le double de la largeur de la base de l'écusson, rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure périphérique, réduite latéralement au rebord, un peu moins étroite à la base et surtout au bord postérieur : la première tache, grosse, irrégulière, presque carrée, en ligne droite à son bord interne, subarrondie à son côté externe, prolongée du huitième ou du neuvième aux trois septièmes de la longueur, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la largeur, et le calus de sa partie antéro-externe : la deuxième, très-petite, punctiforme, liée ou presque liée au bord externe, vers les trois septièmes de la longueur : la troisième, placée sur la même ligne longitudinale que la première, au moins aussi large ou un peu plus large qu'elle, prolongée des trois cinquièmes aux cinq sixièmes ou un peu moins de la longueur, en parallélipipède de moitié plus large que long, échancrée au milieu de son bord postérieur et paraissant ainsi formée de deux taches confondues ensemble. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Pieds* d'un roux flave ou d'un flave rouge.

Patrie : la Colombie (collect. Trobert).

Obs. J'ai décrit tel qu'il existe l'individu unique qui a servi à cette

description. Chez d'autres exemplaires, les taches dorsales du prothorax sont probablement moins complètement unies, soit entre elles, soit à la bordure basilaire, et les taches punctiformes sont vraisemblablement plus apparentes. Il ne serait pas impossible que chacune des deux grosses taches des élytres, fut formée de deux taches confondues sur cet exemplaire, et moins complètement unies sur d'autres; mais cette supposition n'est qu'une conjecture. La teinte des signes du prothorax et des élytres doit varier.

33. **C. compta.** *Obtusément ovalaire. Prothorax noir, paré de trois taches jaunes : l'une, sur la ligne médiane : chacune des autres, à l'angle de devant. Elytres d'un jaune flave, ornées d'une bordure suturale couvrant le cinquième de la base, puis graduellement rétrécie, enclosant après l'écusson deux petites aréoles flaves, d'une bordure externe, latéralement réduite au rebord et moins étroite postérieurement, et chacune de cinq à sept taches, noires : la première, sur le calus, en carré long : les deuxième et troisième, prolongées jusqu'à la moitié : la juxta-marginale, presque en forme de larme : la juxta-suturale, paraissant liée à son côté externe à deux autres taches plus courtes : les quatrième et cinquième, presque en carré allongé, prolongées chacune des trois cinquièmes environ aux cinq sixièmes de la longueur.*

♂ Inconnu. Doit probablement avoir les épimères du médipectus flaves, les pieds plus pâles et le front peut-être autrement coloré.

♀ Tête noire, parée d'une tache d'un jaune orangé, presque en demi-cercle, arquée du côté du vertex, prolongée jusqu'au milieu du front. Palpes noirs. Epimères noires. Ventre de six arceaux, sans échancrure sur aucun d'eux.

État normal. *Prothorax* noir, paré de trois taches jaunes ou d'un jaune orangé : une, obovalaire ou oblongue, couvrant environ les deux tiers médiaires de la ligne médiane : chacune des deux autres, située à l'un des angles de devant, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant la moitié du bord latéral, et sinueusement dilatée à son côté interne, dans la direction du milieu de la ligne médiane. *Elytres* d'un jaune flave, parées d'une bordure suturale, d'une bordure externe et chacune de cinq à sept taches, noires : la bordure suturale, naissant à la base dont elle couvre le cinquième interne, graduellement rétrécie jusqu'à l'angle sutural, enclosant sur chaque

élytre, au-dessous de l'écusson, une petite aréole elliptique, flave : la bordure externe, latéralement réduite au rebord, et postérieurement moins étroite, à partir de la courbure postéro-externe : la première tache, en carré allongé, couvrant le calus : les deuxième et troisième, à peu près sur la même ligne transversale : la deuxième, irrégulière, liée par son côté postéro-externe à deux taches inégalement petites, ou paraissant composée de trois taches : l'interne de celles-ci, parallèle, quatre fois aussi longue que large, prolongée du dixième à la moitié de la longueur, contiguë par son angle antéro-interne à la bordure suturale : l'intermédiaire, étroite, courte, liée à l'interne vers les trois quarts de celle-ci, et au tiers médiaire de l'externe : cette dernière, presque linéaire, parallèle à l'interne, prolongée à partir de la moitié de la longueur de celle-ci et un peu plus postérieurement, en partie placée sur la même ligne longitudinale que le côté interne de celle du calus : la troisième tache, presque en forme de larme ou de virgule renversée, parallèle, par son côté externe, au bord extérieur dont elle est rapprochée, subgraduellement renflée à son côté interne, à peine moins antérieurement avancée que celle du calus, presque liée à l'angle postéro-externe de celle-ci, aussi longuement prolongée que la deuxième : les quatrième et cinquième, sur la même rangée transversale : la quatrième ou interne, presque en parallélipipède allongé ou un peu plus étroite postérieurement, parallèle, à son côté interne, à la bordure suturale, dont elle est plus voisine que la deuxième, à son angle postéro-interne, un peu obliquement prolongée en dedans, des trois cinquièmes aux cinq sixièmes de la longueur : la cinquième, plus avancée du quart de sa longueur, aussi postérieurement prolongée, obliquement tronquée en devant et en sens contraire de la quatrième, arquée de son angle antéro-externe à l'angle postéro-interne, parallèle au bord externe, dont elle est au moins aussi rapprochée que la troisième, un peu en arc rentrant à son côté interne.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Le prothorax doit offrir peu de variations dans la forme de ses taches : la seconde des élytres au moins, semble devoir offrir, suivant les exemplaires, des modifications plus ou moins sensibles.

Long. 0m,0039 (1 3/4 l). — Larg. 0m,0030 (1 1/3 l).

Corps obtusément ovalaire; un peu moins finement ponctué sur

les élytres que sur le prothorax; convexe; luisant en dessus. *Antennes* d'un jaune orangé, à dernier article obscur. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre d'un jaune orangé ou d'un rouge jaune. *Pieds* d'un jaune orangé ou d'un rouge jaune.

Patrie : la Colombie (collect. Dupont).

ββ. Elytres noires, à taches jaunes.

Obs. Les insectes de cette coupe n'ont jamais, comme les premières espèces du genre suivant, les élytres parées, soit d'une bordure marginale entière ou raccourcie, soit de taches allongées représentant une bordure interrompue.

δ. Élytres ornées chacune de cinq ou six taches.

34. **C. ambigua.** *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et couvrant le septième externe de la base : les secondes, ornées chacune de six taches jaunes ou orangées : deux, subbasilaires : deux, vers les trois cinquièmes (les internes de ces deux rangées, voisines de la suture : les externes, liées au bord marginal) : une, sur le disque, entre les quatre précédentes : une, subapicale, presque en parallélogramme subtransversal, échancrée en devant. Jambes antérieures, dilatées et denticulées.*

♂ Inconnu. Doit avoir le front et les épimères du médipectus, flaves; les taches des élytres, d'une teinte plus jaune.

♀ Tête d'un rouge brunâtre. Epimères du médipectus, d'un rouge testacé. Ventre de six arceaux.

Hyperaspis ambigua, Dej. Catal. p. 459 (♀).
Hyperaspis chrysomelina, Lacordaire, inéd. Dej. Catal. l. c.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou d'un jaune orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, parallèlement prolongée jusqu'au milieu de la longueur, graduellement et faiblement rétrécie ensuite jusqu'à la base, couvrant le septième externe de celle-ci. *Elytres* noires, ornées chacune de six taches jaunes ou d'un jaune orangé : les première et deuxième, presque liées à la base : la première, ovalaire ou subarrondie, placée

sur le côté de l'écusson, à peine séparée de la base dont elle couvre le tiers interne : la deuxième, un peu moins antérieure, subarrondie, liée au rebord externe qui reste noir sur toute la longueur : la troisième, orbiculaire, un peu plus petite, placée sur le disque, à égale distance à peu près des première, deuxième, quatrième et cinquième : ces deux dernières, subarrondies, un peu plus grosses que les première et deuxième, disposées en rangée transversale, presque vers les trois cinquièmes de la longueur : la quatrième, étendue du huitième interne au moins jusqu'à la moitié de la largeur : la cinquième, liée au rebord externe : la sixième, subapicale, aussi voisine de la suture que la quatrième, presque également rapprochée de la courbure postéro-externe, presque en carré transversal, échancrée au milieu de son bord antérieur.

Obs. La couleur foncière du prothorax et des élytres est parfois moins obscure ou tire plus ou moins sur le brun.

Long. $0^m,0052$ ($2\ 1/3^l$). — Larg. $0^m,0035$ ($1\ 3/5^l$).

Corps obtusément ovale; convexe; finement ponctué; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses ou obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; colorées et peintes comme il a été dit : repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un rouge testacé ou d'un roux testacé, plus foncé sur les parties pectorales : jambes de devant, dilatées extérieurement en une tranche arquée et denticulée.

PATRIE : Cayenne (collect. Chevrolat, Dejean (*type*), Reiche).

35. **C. Millierii.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax flave, paré de deux taches noires, liées à la base, prolongées jusqu'au cinquième antérieur. Elytres noires, à six taches jaunes : deux, subbasilaires : deux, vers les trois cinquièmes (les internes de ces deux rangées, voisines de la suture : les externes, liées au rebord marginal) : une, sur le disque, entre les précédentes : une, subapicale, presque en parallélogramme subtransversal. Jambes de devant, à peine dilatées.*

♂ Tête, antennes, palpes et épimères du médipectus, flaves ou d'un flave roussâtre. Ventre de sept arceaux : le premier, garni d'une

touffe de poils : les cinquième et sixième, échancrés en arc très-prononcé : le septième, en espèce d'hémicycle, lié au précédent, seulement par ses extrémités.

État normal. *Prothorax* jaune ou d'un jaune flave, paré de deux taches noires, brunes ou d'un brun rouge, en triangle tronqué, liées entre elles à la base, couvrant les trois cinquièmes médiaires de celle-ci, avancées jusqu'au sixième ou au cinquième antérieur, rétrécies d'arrière en avant à leur côté externe, tronquées en devant, profondément séparées sur la ligne médiane. *Elytres* noires, brunes ou d'un brun rouge, ornées chacune de six taches jaunes : les deux premières, liées à la base : la première, presque obtriangulaire, subarrondie postérieurement, voisine de la suture, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la base, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur : la deuxième, un peu plus allongée, liée au rebord externe qui reste noir ou obscur sur toute sa longueur, couvrant à peine plus du cinquième externe de la base, une fois plus longue que large : la troisième, plus petite, ovalaire, située sur le disque ou un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture, du quart ou un peu plus à la moitié environ de la longueur, à égale distance des première et deuxième, quatrième et cinquième : celles-ci, en rangée transversale: la quatrième ou interne, un peu moins voisine de la suture que la première, élargie d'avant en arrière, presque en forme de poire, du tiers ou un peu plus aux deux tiers : la cinquième, de forme presque semblable, un peu moins antérieurement et un peu plus postérieurement prolongée, liée au rebord externe : la sixième, presque en parallélipipède transversal ou rétrécie de dedans en dehors, aussi voisine de la suture que la quatrième, à peine moins rapprochée du bord postérieur et de l'externe.

Variations du Prothorax.

Obs. Le prothorax offre peut-être quelques variations chez la ♀, que je n'ai pas vue. La teinte des taches varie vraisemblablement comme celle du réseau des élytres.

Variations des Elytres.

Obs. Le réseau noir passe au brun ou au brun rouge, et les taches sont d'autant moins claires que le réseau s'éloigne d'avantage de la couleur noire.

Long. $0^m,0030$ (1 1/3 l). — Larg. $0^m,0019$ (7/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; un peu moins

finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir ou brun. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à leur extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge sur les médi et postpectus et le premier arceau ventral, d'une teinte plus claire sur les suivants. *Pieds* flaves ou d'un flave roussâtre.

PATRIE : Cayenne (collect. Trobert).

J'ai dédié cette espèce à M. Millière, lépidoptériste plein de talents, membre de la société linnéenne de Lyon.

36. **C. tredecim-guttata.** *Ovale ; convexe. Prothorax et Elytres, noirs ou bruns, parés : le premier, d'une tache presque carrée à chaque angle antérieur, et d'une, oblongue, sur la ligne médiane, flaves : les secondes, de cinq taches de même couleur : deux, basilaires : deux, vers la moitié : une, plus large, subapicale : celle-ci, aussi voisine de la suture que les première et troisième, liée au bord externe comme les deuxième et quatrième : ces trois dernières, parfois liées et constituant une bordure externe presque trilobée.*

Hyperaspis 13-guttata, REICHE, *in* collect.

Hyperaspis 13-notata, BCQUET, *in* collect.

♂ Tête flave. Prothorax paré en devant d'une bordure très-étroite, d'un flave rougeâtre. Cinquième et sixième arceaux du ventre échancrés dans le milieu de leur bord postérieur, et faiblement dentés aux extrémités de cette échancrure : pygidium recourbé en dessous et représentant un septième arceau.

♀ Tête noire ou brune, parée à sa partie postérieure d'une tache jaune ou d'un jaune terne, occupant presque toute la largeur du front, brusquement rétrécie au niveau de la moitié de la longueur des yeux, avancée en forme de petit appendice au milieu du bord antérieur. Ventre de six arceaux, sans échancrure.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de trois taches flaves ou d'un blanc flavescent : l'une, tantôt ovalaire, tantôt fusiforme, étroite, occupant la moitié médiaire ou un peu plus de la ligne médiane : chacune des autres, couvrant l'angle antérieur, jusqu'à la sinuosité postoculaire, et les trois quarts environ du bord latéral, presque carrée,

souvent sinueuse à son bord postérieur, émoussée ou arrondie à son bord postéro-interne (♂), souvent à peine prolongée jusqu'à la moitié ou un peu plus du bord externe, en laissant le rebord moins étroitement noir (♀). *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches flaves ou d'un blanc flavescent : les première et deuxième, presque liées à la base, ne laissant entre elles et celle-ci qu'une bordure très-étroite : la première, subarrondie ou ovalaire, prolongée au moins jusqu'au quart de la longueur, depuis le huitième voisin de la suture, jusqu'aux trois cinquièmes environ de la largeur : la deuxième, humérale, à peu près aussi longue, plus étroite, longeant le rebord qui reste noir sur toute son étendue : les troisième et quatrième, en rangée transversale faiblement oblique, vers le milieu de la longueur : la troisième ou interne, ovalaire ou suborbiculaire, souvent tronquée du côté interne et anguleuse dans le milieu de son côté externe, à peu près aussi voisine de la suture que la première, généralement un peu moins grosse que celle-ci, étendue presque jusqu'au milieu de la largeur : la quatrième, un peu plus antérieure, au moins aussi grosse, suborbiculaire, liée au rebord externe : la cinquième, la plus grosse, subapicale, très-voisine du bord postérieur et de la courbure postéro-externe, ordinairement séparée du rebord externe par une bordure noire, aussi voisine de la suture, à son côté interne, que les première et troisième, presque en ovale transversal, échancrée à son bord antérieur.

Variations de Teintes.

Obs. Quelquefois la couleur foncière est brune ou d'un brun rougeâtre au lieu d'être noire : les taches sont alors d'une teinte plus jaune.

Variations des Elytres.

Var. A. *Une ou plusieurs taches liées ensemble.*

Obs. Parfois, la subapicale se lie à la quatrième, mais ordinairement sans dénaturer d'une manière bien considérable le dessin primitif; d'autrefois, par une modification plus profonde, le réseau noir qui séparait les deuxième et troisième, quatrième et cinquième, s'efface près du bord externe, et les élytres se montrent parées d'une bordure externe à laquelle se lient les deuxième, quatrième et cinquième taches : celle-ci, alors, s'étend postérieurement jusqu'au rebord. Ordinairement alors, le réseau du reste des élytres se montre moins faible ou plus large, et rétrécit les première et troisième taches.

Long. $0^m,0048$ (2 1/8[l]). — Larg. $0^m,0042$ (1 7/8[l]).

Corps brièvement et un peu obtusément ovale, plus large vers les

quatre septièmes de la longueur des élytres; convexe; finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Palpes* d'un rouge brun. *Prothorax* notablement arqué en devant, au bord postérieur de l'échancrure, tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Elytres* arrondies ou subarrondies postérieurement; colorées comme il a été dit : repli flave, étroitement bordé de noir. *Dessous du corps* souvent noir, principalement sur les parties pectorales, quelquefois d'un rouge brun sur le ventre et même sur les parties pectorales : côtés de l'antépectus, flaves. *Pieds* d'un rouge testacé, tantôt livide, tantôt plus rougeâtre.

Patrie : la Nouvelle-Grenade (collect. Reiche); la Colombie (Buquet, Chevrolat, Guérin).

37. **C. turbata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir ou brun, paré d'une raie flave, sur la moitié antérieure de la ligne médiane, et d'une tache de même couleur irrégulièrement quadrangulaire, couvrant chaque bord externe, anguleusement échancrée à son bord postérieur. Elytres ornées d'une bordure suturale plus large que l'écusson, d'une bordure externe, réduite au rebord jusqu'aux deux tiers, et chacune d'un réseau, noirs ou bruns : celui-ci, divisant la surface de chacune en cinq aréoles d'un jaune pâle : deux, basilaires : l'externe, étroite, humérale : deux, constituant vers la moitié de la longueur, avec leurs pareilles, une rangée en arc dirigé en arrière : la cinquième, subapicale. Jambes de devant peu ou point dilatées et non denticulées.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire, parée d'une tache jaune, en forme de mitre renversée, liée au bord postérieur, étendue presque jusqu'aux yeux, avancée jusqu'à la partie antérieure du front. Palpes d'un jaune roussâtre. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux, sans signe particulier sur aucun.

État normal. *Prothorax* paré d'une bande linéaire et d'une tache de chaque côté, flaves ou d'un jaune flave : la bande, très-étroite, couvrant au moins la moitié antérieure de la ligne médiane : chacune des taches, étendue en devant jusqu'à la partie du bord antérieur correspondant au milieu des yeux, prolongée sur une largeur parallèle jusqu'au milieu de la longueur, où son angle postéro-interne est

rectangulairement ouvert, transversalement coupée en ligne droite sur la moitié interne de son bord postérieur et rétrécie ensuite de là à l'angle postérieur. *Elytres* parées d'une bordure suturale assez étroite, jusqu'à la première bande, au moins égale ensuite sur chaque élytre, à la base de l'écusson, d'une bordure externe, réduite au rebord jusqu'à l'extrémité de la seconde des taches juxta-marginales, et postérieurement moins étroite, et d'un réseau, noirs ou bruns : celui-ci, divisant la surface de chaque étui en cinq aréoles ou taches flaves : ce réseau, formé de deux bandes transversales longitudinalement unies entre elles, aux trois cinquièmes de la largeur : la bande antérieure, prolongée des deux septièmes de la suture aux deux septièmes du bord externe, émettant sur le calus une dent avancée à peu près jusqu'à la base : la deuxième bande, sinueusement prolongée des deux tiers du bord externe aux cinq septièmes de la suture, plus avancée dans le point où elle se lie au rameau longitudinal servant à unir les deux bandes : la première tache ou interne, presque semi-circulaire, couvrant les trois cinquièmes internes au moins de la base : la deuxième ou humérale, obtriangulaire, étroite, prolongée, comme la première, jusqu'au quart de la longueur : les troisième et quatrième, en rangée transversale : la troisième ou interne, liée à la bordure suturale, prolongée des deux cinquièmes aux deux tiers de la longueur, étendue jusqu'à la moitié de la largeur : la quatrième, en triangle dont la base serait liée au rebord externe : la cinquième, subapicale, presque en parallélipipède transversal, étendue de la bordure suturale presque jusqu'au rebord externe, échancré en arc en devant.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. La couleur noire passe, suivant les exemplaires, au brun ou même au brun rouge.

Long. 0^m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0,0025 (1 1/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir ou brun. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées chacune à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun sur les

médi et postpectus et sur la majeure partie médiaire de l'antépectus et des deux ou trois premiers arceaux du ventre, d'un jaune orangé sur les autres parties de celui-ci. *Pieds* d'un jaune orangé.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum).

38. **C. decem-verrucata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax brun, paré sur la ligne médiane d'une tache flave, oblongue, et d'une tache de même couleur, en carré large, couvrant les trois quarts de chaque bord latéral. Elytres ornées d'une bordure suturale, un peu plus large que l'écusson, d'une bordure périphérique, réduite au rebord jusqu'aux deux tiers, et chacune d'un réseau, bruns ou d'un rouge brunâtre : celui-ci, divisant la surface de chacune en cinq aréoles d'un jaune pâle : deux, basilaires : l'externe, plus petite, humérale : deux, formant vers la moitié de la longueur, avec leurs pareilles, une rangée en arc dirigé en arrière : la cinquième, subapicale. Jambes de devant dilatées en une tranche denticulée.*

Hyperaspis 10-verrucata, Chevrolat, *in* collect.

♂ Tête flave, parfois marquée de taches nébuleuses. Palpes flaves. Prothorax paré en devant d'une bordure flave égale au sixième ou presque au cinquième de la longueur. Epimères du médipectus, flaves. Antépectus largement flave sur les côtés. Ventre de sept arceaux : les cinquième et sixième, échancrés dans leur tiers médiaire, et déprimés.

♀ Tête d'un flave roussâtre ou rougeâtre. Palpes de même couleur. Prothorax sans bordure flave en devant. Epimères du médipectus, de la couleur du reste du segment. Côtés de l'antépectus, étroitement bordés de flave. Ventre de six arceaux, sans signe particulier sur chacun d'eux.

État normal. *Prothorax* d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre, paré d'une tache sur la ligne médiane et d'une tache de chaque côté, flaves ou d'un flave roussâtre : celle de la ligne médiane, en ellipse ou en ovale plus ou moins allongé, prolongée du cinquième ou du quart jusqu'aux trois quarts environ : chacune des latérales, étendue en devant jusqu'au côté interne des yeux, prolongée jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du bord latéral, en parallélogramme plus large que long, parfois en partie divisée, même chez le ♂, par une extension linéaire, de la région d'un brun rouge à l'angle antéro-

externe de celle-ci. *Elytres* ornées d'une bordure suturale un peu plus large que la base de l'écusson, d'une bordure périphérique, réduite au rebord jusqu'aux deux tiers de la longueur, et d'un réseau, bruns, d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre : ce réseau, divisant la surface de chacune en cinq aréoles, ou formant cinq taches d'un jaune pâle : les première et deuxième, à peu près liées à la base : la première, ordinairement orbiculaire, parfois subcordiforme, prolongée jusqu'au quart de la longueur : la deuxième, plus petite, humérale, limitée à son côté interne par le calus : les deuxième et troisième, en rangée un peu obliquement transversale : la troisième ou interne, aussi voisine de la suture que la première, ovalaire ou suborbiculaire, prolongée des deux cinquièmes aux deux tiers : la quatrième, plus antérieure, suborbiculaire ou semi-orbiculaire, liée au rebord externe : ces deux taches, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : la cinquième, un peu plus grosse, subapicale, aussi voisine de la suture que les première et troisième, plus rapprochée du bord postérieur et de la courbure postéro-externe, ordinairement, soit en ovale transversal, soit échancrée à son bord antérieur et particulièrement chez le ♂ : ces taches, couvrant un espace plus grand que le réseau.

Variations du Prothorax.

Obs. La tache dorsale varie un peu de forme et d'étendue, c'est-à-dire, se montre plus ou moins étroite et plus ou moins rapprochée de la base à sa partie postérieure. La teinte foncière peut vraisemblablement passer au brun ou même au noir, chez d'autres individus. Dans ce cas, les taches doivent être plus nettement limitées et les latérales ne doivent pas se montrer divisées par l'extension de la matière colorante.

Variations des Elytres.

Obs. La couleur des bordures et du réseau, doit probablement se montrer brune ou noire, quoique je n'ai pas eu l'occasion d'en voir des exemples. Les taches varient de forme : la première passe de la figure orbiculaire à la cordiforme : la deuxième, parfois irrégulièrement quadrangulaire, se montre ovalaire ou obtriangulaire : la troisième s'allonge ovalairement en se rétrécissant : la quatrième se montre orbiculaire ou presque carrée, ou se réduit à un demi-ovale : la cinquième est parfois peu ou point échancrée en devant, surtout chez la ♀.

Long. 0m,0028 à 0m,0030 (1 1/4 à 1 1/3l). — **Larg.** 0m,0022 à 0m,0028 (1 à 1 1/4l).

Corps très-brièvement et obtusément ovale; finement ponctué;

luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* brun ou d'un brun rouge. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, brun ou d'un brun rougeâtre, sur les médi et postpectus, et sur la partie médiaire de l'antépectus. Ventre d'un rouge testacé : les deux ou trois premiers arceaux, surtout le premier, d'un rouge brunâtre sur leur partie médiaire (ces parties peut-être brunes ou noirâtres chez d'autres individus) : le quatrième arceau, séparé du cinquième sur les deux tiers médiaires, par un sillon plus profond et creusé en fossette à ses extrémités : ce sillon moins prononcé en général chez le ♂ que chez la ♀. *Pieds* d'un flave roussâtre (♂), ou d'une teinte plus rougeâtre (♀) : jambes de devant extérieurement dilatées en arc et denticulées.

Patrie : le Brésil (collect. Chevrolat; Muséum de Paris).

Obs. Elle diffère de la *C. turbata* par la tache latérale du prothorax non prolongée jusqu'à l'angle postérieur et surtout par ses jambes antérieures dilatées en une tranche arquée et denticulée. Ces caractères très-distinctifs m'ont porté à ne regarder que comme une variété, un individu appartenant au Muséum de Paris, d'une taille un peu plus petite, et que quelques différences dans la forme des taches des élytres pourraient porter à considérer comme une espèce distincte (*C. consanguis*). Dans cet exemplaire, la tache basilaire interne est rétrécie en pointe dans sa dernière moitié : la troisième est en ovale moins allongé, et la subapicale est fortement échancrée à son bord antérieur.

39. **C. humerata.** *Obtusément et brièvement ovale. Prothorax largement jaune sur les côtés. Elytres noires, ornées de cinq taches jaunes (dont deux unies ensemble) : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, arrondie : l'externe, en forme de bordure humérale liée à la quatrième : celle-ci et la troisième, subarrondies, au moins aussi grosses chacune que la première, formant avec leurs semblables une rangée transversale en arc dirigé en arrière : la cinquième, subapicale, échancrée en devant. Jambes antérieures dilatées en une tranche arquée et denticulée.*

♂ Inconnu.

♀ Tête d'un flave roussâtre. Epistome obscur. Prothorax jaune sur les côtés et plus étroitement en devant, noir sur le reste : la région noire, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, rétrécie d'avant en arrière, en formant un angle rentrant vers la moitié de la longueur, avancée jusqu'au cinquième antérieur, presque bilobée en devant. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds d'un jaune roussâtre.

Etat normal. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches jaunes (en regardant comme constituant deux taches les deuxième et quatrième qui sont unies), occupant beaucoup plus d'espace que la partie noire : les première et deuxième, presque liées à la base : la première ou interne, orbiculaire, à peine moins voisine de la suture que de la base, couvrant un peu plus de la moitié de la largeur et le quart de la longueur : la deuxième, couvrant un peu plus du quart externe, liée au rebord externe qui reste noir, graduellement et assez faiblement rétrécie jusqu'à la quatrième à laquelle elle est unie : les troisième et quatrième, constituant avec leurs semblables une rangée en arc assez fortement dirigé en arrière : la troisième ou interne, arrondie ou subarrondie, un peu plus grosse que la première, un peu moins voisine qu'elle de la suture, surtout en arrière, couvrant des trois aux cinq septièmes de la longueur : la quatrième, liée au rebord externe, du quart aux quatre septièmes ou un peu plus de la longueur : la cinquième, la plus grosse, subapicale, étroitement séparée de la courbure postéro-externe, et plus étroitement du bord apical et de l'angle sutural, graduellement moins rapprochée de la suture d'arrière en avant, échancrée à son bord antérieur, avec sa partie antéro-interne anguleusement avancée.

Long. $0^{m},0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^{m},0030$ (1 1/3 l).

Corps obtusément et brièvement ovale ; convexe ; finement ponctué ; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du premier arceau ventral ; cette dernière, parfois d'un brun rouge, ainsi que la partie médiaire des deux

arceaux suivants : autres parties du ventre d'un jaune roux. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : Cayenne (collect. Buquet).

Obs. La tache humérale pourrait se montrer peut-être isolée de la quatrième, chez d'autres individus, quoiqu'elle semble être à l'état normal chez l'exemplaire que j'ai décrit.

40. **C. decem-signata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax largement jaune sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, subarrondie, non oblique : l'externe, d'un tiers moins postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, subarrondies, ordinairement un peu plus grosses chacune que la première, formant avec leurs semblables une rangée transversale en arc dirigé en arrière : l'interne, plus postérieure, couvrant des trois aux cinq septièmes de la longueur. Jambes de devant peu dilatées, à tranche étroite.*

♂ Tête et épimères du médipectus, flaves. Prothorax flave, paré, sur la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de sa base, d'une bordure noire, bidentée : chaque dent étendue de la ligne médiane au quart externe, avancée jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs de la longueur. Ventre de sept arceaux : le premier, garni d'un faisceau de poils : les cinquième et sixième, échancrés dans leur tiers médiaire, déprimés. Pieds flaves.

Hyperaspis decem-signata, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

♀ Inconnue.

État normal. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : la première, subarrondie, à peine plus rapprochée de la base que de la suture, ne paraissant pas obliquement disposée, prolongée jusqu'au quart de la longueur, étendue jusqu'aux trois cinquièmes ou à peu près de la largeur : la deuxième, liée au rebord externe qui reste noir, plus de moitié moins large, et d'un tiers moins postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, arrondies ou subarrondies, généralement un peu plus grosses chacune que la première, formant avec leurs pareilles une rangée transversale en arc dirigé en arrière : la troisième ou interne, à peu près aussi voisine de la suture que la première, couvrant des trois aux cinq septièmes de la longueur : la quatrième,

de moitié plus antérieure et moins postérieure, liée au rebord externe : la cinquième, la plus grosse, subapicale, aussi voisine de la suture que les première et troisième, au moins aussi voisine ou plus voisine de la courbure postéro-externe, très-sensiblement échancrée à son bord antérieur et anguleusement avancée à son angle antéro-interne.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2[l]). — Larg. $0^m,0027$ (1 1/4[l]).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* jaunes. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* ordinairement noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un jaune roux sur les arceaux suivants. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : Cayenne (collect. Buquet, Dejean (*type*); Muséum de Paris).

Obs. Elle est très-facile à distinguer de la *C. jucunda*, par la seconde rangée des taches des élytres formant avec leurs semblables une rangée arquée en arrière, au lieu de constituer une rangée transversale, etc.

41. **C. jucunda**. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax largement jaune sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, subarrondie, un peu oblique : l'externe, humérale, aussi postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, subarrondies, presque aussi grosses chacune que la première, formant avec leurs semblables une rangée transversale : l'interne, couvrant le quart médiaire de la longueur : la cinquième, subapicale, à peine échancrée en devant. Jambes antérieures dilatées extérieurement en une tranche large et arquée.*

♂ Tête et épimères, flaves. Prothorax flave, avec la région médiaire en partie noire : celle-ci, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, rétrécie en arc rentrant d'avant en arrière, avancée jusqu'au cinquième antérieur, entaillée au moins jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, sur la ligne médiane. Ventre de sept ar-

ceaux : le premier, garni d'un faisceau de poils (parfois usés par le frottement) : les cinquième et sixième, échancrés dans leur tiers médiaire, déprimés. Pieds flaves.

Hyperaspis fissa, Chevrolat, *in* collect.

♀ Tête d'un flave rougeâtre. Prothorax flave sur les côtés et parfois très-étroitement en devant, noir sur la région médiaire ; celle-ci, rétrécie en arc rentrant d'arrière en avant, avancée jusqu'au bord antérieur ou très-près de celui-ci, non divisée ou entaillée sur la ligne médiane. Ventre de six arceaux : le premier, sans faisceau de poils : les cinquième et sixième, sans échancrure. Pieds d'un flave roussâtre.

Hyperaspis jucunda, Catal. p. 459 (*T*).

État normal. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches jaunes: les première et deuxième, presque liées à la base : la première, arrondie, à peine plus rapprochée de la base que de la suture dont elle s'éloigne sensiblement dans sa seconde moitié, paraissant un peu obliquement disposée, prolongée jusqu'au quart de la longueur, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, liée au rebord externe qui reste noir, de moitié environ plus étroite et à peu près aussi postérieurement prolongée que la première : les troisième et quatrième, arrondies ou subarrondies, presque aussi grosses chacune que la première, formant avec leurs pareilles une rangée transversale : la troisième ou interne, aussi voisine de la suture que la première, couvrant le quart médiaire de la longueur : la quatrième, à peine plus antérieure et moins postérieure, liée au rebord externe : la cinquième, la plus grosse, subapicale, aussi voisine de la suture que les première et troisième, à peine moins rapprochée de la courbure postéro-externe que de la suture, presque en carré large, plus ou moins sensiblement échancrée à son bord antérieur.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois la région noire laisse en devant, chez la ♀, une bordure jaune ou jaunâtre ou même anguleusement dirigée en arrière sur la ligne médiane et entaillant ainsi la partie noire, parfois jusqu'au cinquième ou au quart de la longueur. Je n'ai pas vu l'entaille se prolonger, chez le ♂, au-delà des deux tiers de la ligne médiane.

Variations des Elytres.

Obs. Les taches des élytres m'ont offert peu de variations ; la première a généralement l'air d'être un peu obliquement disposée de dedans en dehors, d'avant en arrière.

Long. 0^m,0033 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0028 (1 1/4^l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* jaunes. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées, chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun sur les médi et postpectus, d'un brun rouge ou graduellement d'un rouge brun sur le ventre : quatrième arceau séparé du cinquième, sur les deux tiers médiaires de la largeur, par un sillon terminé en fossette à chacune de ses extrémités. *Pieds* colorés comme il a été dit : Jambes de devant élargies en une tranche arquée, ou sensiblement creusée en sillon, destinée à supporter les tarses en état de repos.

Patrie : la Colombie (collect. Chevrolat, Dejean (*type*), Guérin).

42. **C. bis-quinque-pustulata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir à la base, largement flave au moins sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : deux, presque liées à la base : l'interne, la plus petite, orbiculaire : deux, formant avec leurs semblables une rangée transversale : l'externe, la plus grosse, suborbiculaire : la cinquième, subapicale : les première, troisième et cinquième, presque également voisines de la suture : les deuxième et quatrième, liées au rebord externe.*

♀ ? Prothorax noir à la base, flave sur les côtés et en devant : la partie noire, rétrécie d'arrière en avant, bidentée à sa partie antérieure, ou offrant deux dents divisées par la ligne médiane et avancées jusqu'au cinquième antérieur. Pieds d'un jaune roussâtre.

Coccinella bis-5-pustulata, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 384. 148. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 200. 150.

Obs. Il semblerait d'après la description de Fabricius, surtout à l'indication de la tête jaune et du dessin du prothorax, que cet auteur a eu sous les yeux un ♂; cependant les épimères brunes de l'individu typique indiquent une ♀.

État normal. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches jaunes: les première et deuxième, presque liées à la base : la première, de moitié plus voisine de celle-ci que de la suture, orbiculaire, la plus

petite, à peine étendue jusqu'aux trois septièmes de la largeur, égale environ au sixième de la longueur : la deuxième, humérale, liée au rebord externe qui reste noir, obtriangulaire, couvrant en devant à peu près le quart externe de la base, prolongée en se rétrécissant jusqu'au quart de la longueur : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale : la troisième ou interne, la plus grosse, suborbiculaire, à peine aussi rapprochée de la suture que la première, étendue presque aux quatre septièmes de la largeur, couvrant presque le tiers médiaire de la longueur, mais un peu plus rapprochée de la base que du bord postérieur : la quatrième, un peu moins développée, presque semi-orbiculaire, liée au rebord externe : la cinquième, subapicale, presque en carré large, aussi voisine de la suture que la première, plus rapprochée du bord postérieur et de la courbure postéro-externe que de la suture, peu ou point échancrée en devant.

Long. $0^m,0030$ (1 1/3 l). — Larg. $0^m,0025$ (1 1/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; peu finement ponctué sur les élytres; luisant ou brillant, en dessus. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées, chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun sur les médi et postpectus. *Pieds* d'un flave roussâtre.

PATRIE : l'Amérique méridionale (Fabricius, suivant l'exemplaire de la collection de Sehestedt, conservé au Muséum de Copenhague).

Obs. L'exemplaire typique est incomplet, privé de la tête, du prothorax et du ventre. Les parties restantes, jointes à la description de Fabricius, suffisent néanmoins pour indiquer les affinités de cette espèce avec les autres de ce genre et la place qu'elle doit occuper. Par sa tête, par son prothorax, par la disposition des taches de la seconde rangée, elle se rapproche beaucoup de la *C. jucunda*, dont elle me semble cependant devoir être distinguée par ses élytres moins étroitement rebordées ou relevées en rebord, et par les différences de grandeur des première et troisième taches des étuis.

Dejean avait à tort rapporté cette espèce à la *Brachyacantha ursina*.

43. **C. Gaecognii.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax jaune, au moins sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune de cinq*

taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, en ogive postérieurement, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : l'externe, obtriangulaire, également prolongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou à peine arquée en arrière : l'interne, arrondie, couvrant le sixième médiaire de la longueur : l'externe, en triangle lié au rebord et subéchancrée en devant : la cinquième, subapicale, à peine échancrée à son bord antérieur.

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, flaves ou d'un jaune flave. Prothorax jaune en devant et sur les côtés, noir sur le reste : la région noire, couvrant au moins les deux tiers médiaires de la base, ou étendue jusqu'aux angles postérieurs, arquée et quadrifestonnée en devant, avancée jusqu'au cinquième ou au sixième antérieur à ses festons juxta-médiaires. Ventre de sept arceaux : le premier, chargé d'une petite houppe de poils, souvent usés : les cinquième et sixième, échancrés et déprimés. Pieds flaves.

♀ Inconnue.

État normal. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches jaunes: les première et deuxième, presque liées à la base : la première, presque semi-orbiculaire, en ogive dans sa moitié postérieure, séparée de la suture par un espace égal environ au sixième de la largeur, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la base, à peine prolongée jusqu'au cinquième de la longueur: la deuxième, à peine plus longuement prolongée, couvrant le quart externe ou un peu plus de la base, liée au rebord externe qui reste noir, rétrécie d'avant en arrière à son côté interne, et souvent d'une manière sinueuse : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou à peine arquée en arrière : la troisième, ordinairement un peu plus courte ou moins antérieure, arrondie ou subarrondie, aussi voisine de la suture que la première, couvrant le sixième médiaire de la longueur : la quatrième, en forme de triangle transversal, lié par sa base au rebord externe, couvrant les deux cinquièmes ou même les trois septièmes externes de la largeur, curvilinéairement rétrécie de dehors en dedans à son bord postérieur, un peu échancrée en arc à son bord antérieur : la cinquième, subapicale, presque en carré large, faiblement échancrée en arc d'une manière plus ou moins sensible à son bord antérieur, environ aussi rapprochée de la suture que la pre-

mière, à peine moins voisine du bord postérieur et de la courbure postéro-externe.

Variations du Prothorax.

Obs. Les festons de la partie noire sont plus ou moins prononcés, suivant les individus. Chez la ♀ que je ne connais pas, la partie noire atteint peut-être le bord antérieur.

Variations des Elytres.

Obs. La cinquième tache varie un peu d'étendue et de forme.

Long. $0^{m},0025$ à $0^{m},0030$ (1 1/8 à 1 1/3 l). — Larg. $0^{m},0020$ à $0^{m},0026$ (7/8 à 1 1/5 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies, ou obtusément et très-obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun sur les médi et postpectus et sur le premier arceau ventral, graduellement d'une teinte plus claire sur les suivants : quatrième arceau séparé du cinquième par un sillon peu apparént, sur les deux tiers médiaires de la largeur. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes de devant, grêles.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat; Muséum de Paris).

Je l'ai dédiée à M. Gacogne, professeur de belles-lettres, entomologiste plein de zèle, membre de la société linnéenne de Lyon.

Obs. J'ai vu, dans la collection de M. Buquet, un individu qui semblerait constituer une espèce particulière (*C. illegitima*); il s'éloigne de la *C. Gacognii*, dont il a tous les autres caractères, par la forme de la quatrième tache, c'est-à-dire par l'externe de la deuxième rangée, qui est en carré large, presque aussi développée à son bord interne qu'à l'externe, au lieu d'être en triangle transversal; mais l'échancrure du bord antérieur et la largeur de cette tache, semblent la rattacher à la forme primitive, dont elle n'est probablement qu'une modification accidentelle.

44. **C. Levrati.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir,*

paré de chaque côté d'une bordure jaune étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, à peine prolongée jusqu'à l'angle postérieur, rétrécie dans sa seconde moitié (♀). Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, en ogive postérieurement, prolongée au moins jusqu'au cinquième de la longueur : l'externe, un peu plus longue, postérieurement détachée du bord externe : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : l'interne, presque obtriangulaire, plus postérieure : l'externe, liée au rebord, des deux cinquièmes aux quatre septièmes, échancrée en devant : la cinquième, subapicale, échancrée à son bord antérieur.

♂ Inconnu.

♀ Tête noire, parée d'une tache jaune, mitréforme, liée à la partie postérieure. Palpes et épimères du médipectus, bruns. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, non prolongée ou à peine prolongée jusqu'à l'angle postérieur, subparallèle dans ses trois septièmes antérieurs, rétrécie ensuite et d'une manière denticulée de là à son extrémité. Ventre de six arceaux. Pieds d'un jaune roussâtre : moitié basilaire des cuisses, noire ou brune.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches jaunes: les première et deuxième, presque liées à la base : la première, étendue jusqu'aux trois cinquièmes internes de celle-ci, voisine de l'écusson à son côté interne, presque semi-orbiculaire ou en ogive dans sa seconde moitié, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur: la deuxième, un peu plus longuement prolongée, humérale, liée au bord externe qui reste noir, et dont elle se détache graduellement dans sa seconde moitié, couvrant à peine plus du quart externe de la base, obtriangulaire, parfois échancrée au côté interne : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée arquée en arrière : la troisième ou interne, obtriangulaire, à côtés subcurvilignes, à peu près aussi rapprochée de la suture que la première, prolongée des trois septièmes aux trois cinquièmes, d'un tiers plus longue que large : la quatrième, plus antérieure, liée ou à peine liée au rebord externe, suborbiculaire ou échancrée en devant, prolongée du tiers ou des deux cinquièmes, à la moitié ou un peu plus de la longueur : la cinquième, subapicale, presque en carré large, plus

ou moins sensiblement échancrée en devant, aussi voisine de la suture que les première et troisième, plus rapprochée du bord postérieur et de la courbure postéro-externe.

Long. 0^{m},0033 (1 1/2^{l}). — Larg. 0^{m},0025 (1 1/8 ^{l}).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre d'un rouge ou jaune brunâtre. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes de devant à peine dilatées, écointées à leur côté externe.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont, Hope).

J'ai dédié cette espèce à M. Gustave Levrat, membre de la société linnéenne de Lyon, entomologiste plein de goût, et littérateur.

Obs. La quatrième tache ou l'externe de la deuxième rangée, se rapproche par sa forme et surtout par l'échancrure de son bord antérieur, de la figure de la même tache, chez la *C. Gacognii ;* elle pourrait ainsi être considérée comme se rattachant à cette dernière espèce, et être regardée comme en étant la ♀ ; mais la disposition très-sensiblement plus arquée en arrière des taches de la seconde rangée, etc., éloigne cette idée.

45. **C. Gaymoni.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une tache jaune, prolongée jusqu'aux deux tiers du bord latéral, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie, un peu en angle rentrant, à son côté interne* (♀). *Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes ; les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, subarrondie, prolongée jusqu'au sixième de la longueur : l'externe, obtriangulaire, un peu plus postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale : l'interne, ovalaire, couvrant presque le cinquième médiaire de la longueur : l'externe, semi-circulaire ou anguleuse : la cinquième, subapicale, subéchancrée en devant. Tête entièrement noire* (♀).

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes d'un roux jaune. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de la longueur, rétrécie d'avant en arrière, ordinairement en arc ou en angle rentrant. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds d'un roux jaune.

État normal. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches jaunes ou d'un jaune orangé : les première et deuxième, presque liées à la base : la première, suborbiculaire, tronquée en devant, séparée de la suture par un espace égal au sixième de la largeur, étendue à peine au-delà de la moitié de la base, prolongée environ jusqu'au sixième de la longueur : la deuxième, un peu plus longuement prolongée, humérale, couvrant à peine plus du quart externe de la base, liée au rebord externe qui reste noir, rétrécie d'avant en arrière à son côté interne et souvent d'une manière subsinueuse : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale : la troisième ou interne, ovalaire ou tronquée en devant, à peine aussi rapprochée de la suture que la première, sur le cinquième médiaire ou un peu moins de la longueur : la quatrième ou externe, semi-orbiculaire ou parfois presque en forme de triangle dont la base reposerait sur le rebord externe qui reste noir : la cinquième, subapicale, presque en carré large, ordinairement échancrée en arc d'une manière plus ou moins sensible à son bord antérieur, au moins aussi rapprochée de la suture que la première, à peine moins distante de la courbure postéro-externe que de la suture, plus voisine du bord postérieur.

Long. $0^{m},0030$ à $0^{m},0035$ (1 1/3 à 1 3/5 l). — Larg. $0^{m},0021$ à $0^{m},0025$ (1 à 1 1/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et

postpectus et sur la partie médiaire du premier arceau ventral, graduellement brun et d'un brun rouge vers l'extrémité : quatrième arceau séparé du cinquième, sur les deux tiers médiaires, par un sillon plus profond et creusé en fossette à chacune de ses extrémités. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes de devant à peine dilatées et écointées au côté externe.

PATRIE : le Brésil (collect. Buquet; Muséum de Paris).

J'ai dédié cette espèce à M. Gaynon, de Lyon, l'un de nos Lépidoptérologistes les plus zélés.

Obs. La *C. Gaynoni* se distingue facilement des espèces précédentes, par sa tête entièrement noire (♀); par la forme de la bordure des côtés du prothorax; par les troisième et quatrième taches des élytres, formant avec leurs semblables une rangée transversale.

46. **C. Armandi.** *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée jusqu'aux deux tiers du bord latéral, rétrécie en angle rentrant à son côté interne* (♀). *Elytres noires, ornées chacune de cinq taches flaves : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, subarrondie ou subogivale postérieurement, à peine prolongée jusqu'au sixième de la longueur : l'externe, obtriangulaire, plus allongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale : l'interne, ovalaire, égale au quart de la largeur, couvrant le cinquième médiaire environ de la longueur : l'externe, semi-orbiculaire : la cinquième, subapicale, presque en oval transversal. Tête entièrement noire* (♀).

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes et épimères du médipectus, bruns. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée jusqu'aux deux tiers du bord latéral, de moitié rétrécie de la sinuosité au quart de la longueur, et graduellement plus étroite de là à son extrémité. Ventre de six arceaux. Pieds d'un flave roussâtre : cuisses, moins l'extrémité des antérieures, brunes ou d'un brun noir.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches flaves : les première et deuxième, presque liées à la base : la première, semi-orbiculaire ou postérieurement subogivale, étendue jusqu'aux quatre

septièmes de la largeur, séparée de la suture par un espace égal au sixième ou presque au cinquième de la largeur, prolongée environ jusqu'au sixième de la longueur : la deuxième, prolongée jusqu'au cinquième au moins de la longueur, humérale, liée au rebord externe qui reste noir, couvrant à peine le quart externe de la base, obtriangulaire ou rétrécie d'avant en arrière : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou peu sensiblement arquée en arrière : la troisième, en ovale allongé, séparée de la suture par un espace égal au sixième de la largeur, étendue à peine au-delà des deux cinquièmes ou des trois septièmes de la largeur, couvrant un peu moins du cinquième presque médiaire de la longueur, c'est-à-dire légèrement plus rapprochée de la partie postérieure que de la base, séparée de la quatrième par un espace plus grand que son diamètre : la quatrième, faiblement plus antérieure, semi-orbiculaire, liée au rebord externe : la cinquième, presque en ovale, ou en carré de moitié au moins plus large que long, à peu près aussi distante de la suture que la troisième, moins éloignée de la courbure postéro-externe et surtout du bord postérieur, dont elle est néanmoins séparée par un espace égal aux trois quarts de son diamètre longitudinal.

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0019 (7/8 l).

Corps obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; étroitement relevées en rebord sur plus de la moitié de leur bord latéral; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun, moins foncé sur les derniers arceaux du ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes faiblement arquées au côté externe et écointées.

Patrie : le Brésil, province de Matto-Grosso (Muséum de Paris).

Je l'ai dédiée à M. Armand, de Lyon, entomologiste dévoué à la science.

Obs. Cette espèce se distingue de la *C. Gaynoni*, par une taille plus petite, une forme plus étroite; par la figure de sa bordure prothoracique; par la forme et la teinte des taches des élytres; par la couleur de ses cuisses.

47. **C. Billoti.** *Obtusément ovale. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes ou flaves : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, postérieurement en ogive ou subarrondie : les troisième et quatrième, presque égales, formant avec leurs semblables une rangée à peu près transversale ou à peine arquée en arrière, vers la moitié de la longueur (l'externe, subarrondie) : la cinquième, subapicale : les première, troisième et cinquième, presque également rapprochées de la suture. Tête jaune (♂), ou noire marquée d'une tache jaune (♀).*

Hyperaspis flavifrons, Chevrolat, *in* collect.

♂ Tête jaune ou flave. Prothorax jaune ou flave sur les côtés et à sa partie antérieure, noire sur le reste : la partie noire, couvrant la base jusqu'aux angles postérieurs, arquée et presque quadrifestonnée en devant : les festons externes, à peine marqués : les intermédiaires, plus prononcés, avancés jusqu'au quart ou au cinquième antérieur formant avec les précédents un angle rentrant à peu près droit. Epimères du médipectus et pieds, flaves. Ventre de sept arceaux.

♀ Tête noire, paré sur le vertex d'une tache jaune, avancée à peine jusqu'à la moitié du front. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou flave, avancée en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, en se détachant un peu du bord antérieur de dehors en dedans, parallèlement prolongée jusqu'aux trois septièmes de la longueur, transversalement rétrécie de plus de moitié dans ce point, et graduellement rétrécie ensuite de là jusque vers l'angle postérieur qu'elle atteint à peine ou qu'elle n'atteint pas. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds d'un jaune roussâtre, avec les cuisses nébuleuses, surtout près de la base.

Long. $0^{m},0020$ à $0^{m},0025$ (7/8 à 1 1/8 l). — Larg. $0^{m},0014$ à $0^{m},0018$ (2/3 à 4/5 l).

Patrie : le Brésil.

Cette espèce s'éloigne de toutes les précédentes par sa petitesse. Elle diffère des *C.* 10-*signata*, *Levrati*, par les taches de la deuxième rangée de ses élytres, ne formant pas une rangée arquée en arrière; des *C. Gaynoni* et *Armandi*, par la tête marquée d'une tache jaune (♀); de la *C. Gacognii*, par la forme de la quatrième tache des élytres.

Obs. L'analogie de la taille et de la forme du corps, de la disposition des taches des élytres, m'a porté à réunir, sous le même nom, divers individus présentant néanmoins entre eux quelques différences que je vais signaler. Chez un individu (*C. Billoti*), les bordures prothoraciques et les taches des élytres sont flaves; les festons externes du prothorax légèrement arqués; les intermédiaires obtusément arrondis; la première tache des élytres, prolongée jusqu'au quart, en ogive postérieurement, liée à la deuxième : celle-ci, moins postérieurement prolongée, couvrant à peine plus du sixième du bord externe ; la troisième égale environ au tiers de la largeur (collect. Pilate). Chez un autre (*C. Groendali*), la partie noire du prothorax est graduellement plus développée des angles postérieurs au sixième juxta-médiaire, où elle couvre les trois septièmes postérieurs de la longueur, les festons externes ne sont par conséquent pas marqués ou arqués en devant; la première tache des élytres est notablement plus petite, semi-orbiculaire, prolongée seulement jusqu'au sixième de la longueur, isolée de l'humérale : celle-ci, sensiblement plus prolongée; la troisième tache, brièvement ovale, plus étroite que le tiers de la largeur (Muséum de Copenhague). Chez deux autres individus (*C. parva*), la teinte des bordures prothoraciques et des taches des élytres est d'un jaune orangé, au lieu d'être flave ; les festons externes sont moins indistincts ou faiblement arqués, avancés jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs; les festons juxta-médiaires sensiblement tronqués en devant; les taches des élytres plus petites : la première, à peine prolongée jusqu'au sixième : la troisième, à peine plus grosse que le quart de la largeur; la quatrième, en ovale transversal ou suborbiculaire. (collect. Chevrolat). Enfin chez un exemplaire ♀ (*C. Bourdini*), que j'ai considéré comme se rapportant encore à la même espèce ; les taches sont jaunes : la première est en ogive dirigée en arrière, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur environ, un peu plus courte que l'humérale : les troisième et quatrième, en rangée moins insensiblement arquée en arrière : la quatrième à peine égale au tiers de la largeur ; la cinquième, en sorte de carré large, sensiblement entaillée ou échancrée dans le tiers médiaire de son bord antérieur.

Ces différences dues à un développement plus ou moins considérable de la matière noire, développement qui chez des individus

d'aussi petite taille, produit de suite des variations assez sensibles dans la forme des taches, ne m'ont pas paru assez inportantes, pour autoriser la distinction spécifique de ces divers exemplaires, jusqu'à ce que des observations nouvelles en aient fait sentir la nécessité.

48. **C. Ormanceayi.** *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèle* (♀). *Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, subarrondie postérieurement, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu moins de la longueur : l'externe, étroite, à peine moins courte : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée en arrière : l'interne, subarrondie : l'externe, un peu anguleuse en dedans : la cinquième, subapicale, échancrée en devant.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire, marquée sur sa partie postérieure d'une tache flave presque mitréforme. Palpes d'un jaune roussâtre. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèlement ou un peu anguleusement prolongée jusqu'à l'angle postérieur, paraissant détachée de la base de dehors en dedans à son bord postérieur. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds d'un flave roussâtre : cuisses brunes ou brunâtres jusque vers le genou.

État normal. *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : la première, semi-orbiculaire, étendue jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la largeur, séparée de la suture par un espace égal au septième environ de la largeur, prolongée jusqu'au sixième ou presque au cinquième de la longueur : la deuxième, un peu moins longuement prolongée, humérale, liée au rebord externe qui reste noir, étroite, couvrant à peine plus du huitième externe de la base : les troisième et quatrième, composant avec leurs semblables une rangée très-faiblement en arc dirigé en arrière : la troisième ou interne, orbiculaire, et moins avancée que la quatrième, du tiers au moins du diamètre de celle-ci, d'un tiers plus postérieure que la quatrième : celle-ci, presque orbiculaire, liée au bord externe qui reste noir ou obscur : la

cinquième, subapicale, presque en carré large, échancrée en devant, séparée de la suture par un espace égal au cinquième de la largeur, à peine moins distante du bord apical, plus voisine de la courbure postéro-externe.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois la troisième tache est orbiculaire, étendue jusqu'aux quatre septièmes de la largeur, séparée de la suture par un espace égal au sixième de la largeur; d'autrefois, elle a acquis un développement plus grand, elle s'est avancée à l'égal de la quatrième, s'est étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur et un peu plus rapprochée de la suture. Les autres ne m'ont pas offert de variations.

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0016 (2/3 l).

Corps obtusément ovale ou en ovale-oblong; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement subarrondies, chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun, moins foncé sur les derniers arceaux du ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit: jambes de devant peu ou point dilatées.

Patrie : la Colombie (collect. Germar et Schaum, Trobert).

J'ai dédié cette espèce à M. Ormanceay, de Lyon, auteur de plusieurs opuscules entomologiques.

Obs. La forme de la bordure des côtés du prothorax, permet de la distinguer facilement de la précédente, dont elle se rapproche par la petitesse de sa taille.

49. **C. distinguenda.** *Obtusément ovale. Prothorax, soit jaune, paré d'une bordure basilaire couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, et souvent de deux signes arqués, noirs (♂), soit noir, avec les côtés et deux taches arrondies, jaunes (♀). Élytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, en ogive postérieurement : l'externe, plus postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, en rangée transversale faiblement arquée en arrière : l'interne, ovale, un peu oblique : l'externe, plus large, subéchancrée en devant : la cinquième,*

subapicale, entaillée à son bord antérieur : le réseau noir, parfois très-incomplet.

Hyperaspis distinguenda, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

♂ Tête, épimères du médipectus et pieds, flaves. Prothorax flave, paré sur les trois cinquièmes médiaires de sa base d'une bordure noire, brune ou d'un brun rouge, bidentée ou anguleusement avancée vers chacune de ses extrémités, et souvent, mais d'une manière moins prononcée, au-devant de l'écusson, paraissant ainsi composée de trois taches unies; orné de chaque côté de la ligne médiane de deux traits de même couleur, postérieurement subconvergents et liés à la tache antéscutellaire, avancés jusqu'au cinquième antérieur, courbés chacun, ou extérieurement dilatés presque à angle droit jusqu'à la sinuosité postoculaire. Ventre de sept arceaux : les cinquième et sixième, assez faiblement échancrés. Pieds flaves.

Obs. Quelquefois, les traits voisins de la ligne médiane sont peu développés, ne se prolongent pas ou se prolongent à peine jusqu'à la dent antéscutellaire, et montrent leur partie arquée très-courte; parfois même, ces signes sont nuls ou peu apparents.

♀ Tête jaune ou d'un jaune orangé, sur sa partie postérieure, ou plus ordinairement marquée sur celle-ci d'une tache obtriangulaire ou pentagonale jaune; brune ou d'un brun rouge, sur la partie antérieure du front et sur l'épistome. Prothorax noir ou brun, paré de chaque côté d'une bordure jaune, à peine étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième ou cinquième externe de la base, faiblement arquée en dedans à son bord interne; noté de chaque côté de la ligne médiane d'une tache punctiforme jaune, couvrant de la moitié aux trois quarts de la longueur. Epimères du médipectus, d'un roux jaune : Ventre de six arceaux ou presque de sept sur les côtés. Pieds d'un jaune roussâtre.

Hyperaspis expectata, Chevrolat, inéd. Dej. Catal. p. 459.

Obs. Les traits juxta-médiaires, en prenant plus de développement, se confondent sur la ligne médiane, s'avancent jusqu'au bord antérieur ou jusque près de lui, se lient chacun par leur extrémité externe à la dent de la bordure basilaire, en enclosant entre eux et celle-ci un espace subarrondi, une sorte d'aréole subpunctiforme, de chaque côté de la ligne médiane. Le prothorax présente ainsi, par le développement de la matière noire, une modification profonde du dessin normal.

État normal. *Elytres* noires, parées chacune de cinq taches jaunes:

les première et deuxième, presque liées à la base : la première, en ogive dans sa moitié postérieure, faiblement plus rapprochée de la base que de la suture, prolongée jusqu'au quart de la longueur, étendue au moins jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, liée au rebord externe qui reste noir, plus de moitié moins large, rétrécie d'avant en arrière, un peu plus postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, faiblement en arc dirigé en arrière : la troisième ou interne, un peu obliquement ovale, moins rapprochée de la suture à sa partie antérieure qu'à la postérieure, un peu moins voisine à celle-ci de la suture que la première tache : la quatrième, d'un tiers plus antérieure et près de moitié moins postérieure, couvrant du tiers à la moitié ou aux quatre septièmes de la longueur, liée au rebord externe, couvrant environ les deux cinquièmes externes de la largeur, subéchancrée à son bord antérieur : la cinquième, la plus grosse, subapicale, aussi distante de la suture à son angle antéro-interne que la troisième à sa partie postéro-interne, graduellement plus rapprochée de la suture d'avant en arrière, laissant postérieurement une bordure apicale noire, à peine aussi étroite que celle de la courbure postéro-externe, fortement entaillée du quart interne aux trois cinquièmes de son bord antérieur : ces taches, séparées par un réseau noir, brun, d'un brun rouge ou même d'un rouge brun, paraissant formé d'une bordure suturale anguleusement dilatée au tiers et aux deux tiers, d'une bordure périphérique étroite à la base, latéralement réduite au rebord, moins étroite postérieurement, et de deux bandes transversales, aboutissant chacune à l'une des dilatations de la bordure suturale, anguleusement dilatées chacune vers leur milieu, mais offrant la dilatation du bord antérieur plus externe que celle du bord postérieur : la première, liée au tiers externe de la base: toutes deux, unies entre elles, vers les trois cinquièmes de la largeur.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres offrant le réseau brun ou d'un brun rouge plus ou moins incomplet.*

Obs. La bordure suturale présente parfois ses dilatations moins prononcées et ses autres parties plus étroites ; mais le dessin, formé par les bandes, subit des modifications bien plus considérables. Ainsi, quelquefois la bande antérieure ne s'avance pas jusqu'à la base, et se trouve même raccourcie à ses deux extrémités

latérales; tantôt, alors, elle se lie encore à la deuxième bande transversale, qui se montre aussi ordinairement isolée de la dilatation suturale postérieure et du bord externe, tantôt, elle en reste détachée. Dans le premier cas, elle forme avec la seconde une bande longitudinale prolongée de la base ou seulement du calus, aux deux tiers ou un peu plus de la longueur, noueuse à son côté externe, vers le quart et vers les deux tiers de la longueur, et à son côté interne, vis-à-vis la première dilatation suturale et souvent à peine vis-à-vis la seconde. Dans le second cas, chaque bande est réduite à une sorte d'accent circonflexe. Dans ces deux circonstances, le dessin de la robe paraît si éloigné de l'état normal, qu'il faut avoir suivi l'espèce dans ses diverses modifications, pour la reconnaître jusque dans ces variations anormales. En général, la teinte du réseau se rapproche d'autant plus du rouge que le dessin est plus altéré.

Long. $0^m,0022$ à $0^m,0028$ (1 à 1 1/4 l). — Larg. $0^m,0016$ à $0^m,0019$ (2/3 à 7/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement pointillé sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* jaunes ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir, brun ou d'un brun rouge. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, brun, d'un brun rouge ou d'un rouge brun sur les médi et postpectus et le premier arceau ventral, ordinairement d'un roux jaune sur les arceaux suivants. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes de devant, grêles.

PATRIE : la Colombie (collect. Dejean (*type*), Dupont, Guérin, Reiche); le Brésil (Chevrolat).

Obs. Malgré l'état plus ou moins incomplet du dessin de ses élytres, cette espèce se distingue de toutes ses voisines par la manière dont son prothorax est peint. En général, la teinte du dessin paraît être habituellement plus foncée ou moins claire chez les ♀ que chez les ♂.

50. **C. fasciata**; FABRICIUS. *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, subparallèle, à peine étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire* (♀). *Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, dépassant à peine le sixième de la longueur : l'externe, plus postérieurement prolongée : les troisième et*

quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le milieu de la longueur : l'interne, en triangle transversal, liée ou presque liée à l'externe : celle-ci, subéchancrée en devant : la cinquième, subapicale, assez fortement échancrée à son bord antérieur.

♂ Inconnu.

♀ Tête d'un brun rouge. Palpes d'un jaune roussâtre. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèlement prolongée jusqu'à la base, dont elle couvre le sixième externe. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds d'un jaune roussâtre.

Coccinella fasciata, FABRICIUS, Syst. El. t. 1. p. 382. 137 (♀) (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 199. 139.

Long. 0^m,0050 (1 1/4^l). — Larg. 0^m,0036 (2/3^l).

Corps obtusément ovale; assez médiocrement convexe; pointillé et luisant, en dessus. *Tête* brune. *Antennes* flaves. *Palpes* flaves ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; d'un brun noir ou d'un noir brun, paré de chaque côté d'une bordure flave, à peine étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèlement prolongée jusqu'à la base ou à peu près. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; d'un brun noir ou d'un noir brun; ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : la première ou interne, très-rapprochée du côté de l'écusson, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, arquée en arrière, et prolongée jusqu'au sixième de la longueur : la deuxième, obtriangulaire, petite, humérale, plus postérieurement prolongée : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le milieu ou un peu avant de la longueur : la troisième, en forme de triangle plus large que long, ou dont la base serait tournée du côté de la suture et le sommet vers le bord marginal, étendue du cinquième interne aux quatre septièmes de la largeur, presque liée à la quatrième : celle-ci, échancrée en devant ou presque en forme d'arc dirigé en arrière : la cinquième, subapicale, aussi rapprochée du bord externe que de la suture, un peu plus voisine de celle-ci que la troisième, lunulée ou échancrée à son bord antérieur. *Dessous du corps* d'un noir brun sur les médi et postpectus et sur la partie mé-

diaire du premier arceau ventral, d'un jaune roussâtre sur les autres parties du ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes de devant, grêles.

Patrie : l'Amérique méridionale (Muséum de Copenhague (*type*), de la collection de Sehestedt).

Obs. La matière noire du prothorax et des élytres, pourrait offrir chez d'autres individus et surtout chez l'autre sexe, un peu moins de développement.

51. **C. collaris.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, à quatre taches jaunes : les médiaires, en ovale oblique. Elytres, soit noires, à cinq taches jaunes sur chacune : deux, subbasilaires : deux, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : l'interne de celle-ci, en parallélipipède obliquement longitudinal : la cinquième, subapicale; soit jaunes, parées d'une bordure suturale suborbiculairement renflée du sixième presque à la moitié, d'une bordure périphérique extérieurement réduite au rebord, d'une tache en losange liée à la base et aux bordures (mais parfois isolée de l'externe), et à une bande arquée plus postérieure, noires.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire, parée d'une tache jaune, obtriangulaire ou mitréforme, liée à la partie postérieure, étendue presque jusqu'aux yeux et avancée au-delà de la moitié du front. Palpes et épimères du médipectus, noirs ou bruns. Ventre de six arceaux, sans signes particuliers. Cuisses noires ou brunes : extrémité de celles-ci, jambes et tarses, d'un jaune roussâtre.

Hyperaspis collaris, Melly, *in* collect.

Hyperaspis pulchella, Buquet, *in* collect.

État normal. *Prothorax* noir, paré de quatre taches jaunes : chacune des latérales, quadrangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant près des trois quarts du bord externe (dont le rebord reste obscur), un peu élargie d'avant en arrière, et prolongée en ligne droite à son bord interne jusqu'aux deux tiers de la longueur, en ligne transversale au bord postérieur : chacune des médiaires, en ovale oblique, prolongée des deux aux quatre cinquièmes de la longueur, dans la direction de la sinuosité postoculaire à la partie médiaire de la base. *Elytres* noires, à cinq taches jaunes; ou

plutôt, jaunes, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune d'une tache et d'une bande, noires : la bordure suturale, bordant l'écusson, dilatée en une tache suborbiculaire commune, du sixième aux trois septièmes ou un peu plus de la longueur, étendue vers les deux septièmes de celle-ci, jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur de chaque élytre, à peine aussi large sur chaque étui, après cette dilatation, que les deux tiers de l'écusson et prolongée jusqu'à l'angle sutural, en se dilatant graduellement et faiblement dans le milieu de cet espace : la bordure périphérique, à peine moins développée à la base qu'au bord apical, réduite au rebord marginal ou à peu près, de l'épaule à la courbure postéro-externe : la tache, en losange subéquiangle et subéquilatéral, liée par ses angles au tiers externe de la base, à la dilatation suturale, au quart du bord externe, et à la bande, vers le tiers externe de la largeur : la bande, fortement arquée en devant, entaillée à son bord postérieur, comme composée de deux taches : l'interne, ovale, liée aux trois quarts de la bordure suturale, obliquement avancée jusqu'aux quatre septièmes de la longueur et les deux tiers de la largeur: l'externe, prolongée de ce dernier point aux deux tiers du bord externe : ces signes noirs, divisant la surface de chaque élytre en cinq aréoles de couleur jaune : les première et deuxième, presque liées à la base : la première ou interne, presqu'en triangle large et dirigé en arrière : la deuxième, humérale : la troisième, en parallélogramme obliquement longitudinal et rétréci dans son milieu : la quatrième, presque en triangle, à base liée au rebord : la cinquième, presque en carré large et échancré en devant.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois la tache en losange ne s'étend pas jusqu'au rebord externe et laisse ainsi les deuxième et quatrième taches liées ensemble.

Long. 0m,0030 à 0m,0033 (1 1/3 à 1 1/2 l). — Larg. 0m,0022 à 0m,0025 (1 à 1 1/8 l).

Corps obtusément et brièvement ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant ou luisant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies

ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun, ordinairement moins foncé sur les derniers arceaux du ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes de devant peu ou point dilatées.

PATRIE : la Colombie (collect. Buquet, Melly).

52. **C. histrionica.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax flave, paré d'une bordure couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, dentée à ses extrémités, et de quatre taches, noires ou brunes : les taches juxta-médiaires, parfois liées entre elles et aux dents basilaires. Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale un peu anguleusement dilatée au quart et aux trois cinquièmes, d'une bordure externe, réduite au rebord, de deux taches subtriangulaires, liées à la base et entre elles vers leur extrémité, d'une tache en forme de bande pentagonale et d'une bande ou bordure apicale, noires ou d'un brun noir.*

Hyperaspis histrionica, DEJ. Catal. p. 459 (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave, paré d'une bordure basilaire, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, et de quatre taches, disposées en rangée transversale, noires ou brunes : la bordure basilaire, bidentée ou subtridentée : la dent antéscutellaire, peu marquée et avancée jusqu'au tiers postérieur : chacune des dents latérales, avancée jusqu'à la moitié de la longueur : les taches juxta-médiaires, obtriangulaires, situées, une de chaque côté de la ligne médiane, ou liées sur cette ligne, prolongées du sixième aux trois cinquièmes de la longueur, souvent liées ou presque liées à la dent antéscutellaire, et nébuleusement étendues chacune, à leur angle antéro-externe, parallèlement au bord postérieur de l'échancrure : chacune des taches latérales, punctiforme, située un peu après la sinuosité postoculaire, mais un peu plus en dehors. *Elytres* flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique, étroite à la base, latéralement réduite au rebord, assez large et maculiforme postérieurement, et chacune de trois taches, noires ou brunes : la bordure suturale, étroite à l'écusson, dilatée à partir de ce point, égale, vers le quart de la longueur, au cinquième au moins de la largeur de chaque élytre, prolongée sur une largeur uniforme jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, où elle est anguleusement dilatée jusqu'au quart ou un peu plus de la largeur, puis rétrécie de là jusqu'à son union à la bordure apicale : celle-ci, couvrant le huitième ou le septième pos-

térieur de la suture, prolongée jusqu'à la courbure postéro-externe, arquée à son bord antérieur, ayant, par là, la forme d'une tache : les première et deuxième taches, liées à la bordure basilaire, l'une, vers les trois septièmes : l'autre, vers les deux tiers de la largeur de celle-ci, graduellement élargies chacune et presque en forme de triangle à angles postérieurs arrondis, prolongées presque jusqu'au tiers de la longueur : la première ou interne, presque liée par son angle postéro-interne à la bordure suturale, vers le quart de la longueur : la deuxième ou externe, moins rapprochée par son angle postéro-externe du rebord marginal, unie par son angle postéro-interne à l'angle postéro-externe de la première : la troisième tache, presque en forme de bande, pentagonale, anguleuse à son côté interne et liée à la dilatation de la bordure suturale, vers les trois cinquièmes de la longueur, très-voisine du bord externe et parallèle à ce bord à son côté extérieur, anguleusement dilatée en devant et en arrière dans son milieu, liée par un prolongement de son angle antérieur à la partie postérieure de la deuxième tache, c'est-à-dire de celle qui passe sur le calus : ces taches et bordures, pouvant faire considérer les élytres noires, ornées chacune de six taches jaunes : trois en devant : l'intermédiaire de celle-ci, enclose par les deux taches triangulaires : deux, vers les trois septièmes ou un peu avant : une, en forme de bande étranglée dans son milieu, vers les quatre cinquièmes de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. Les taches intermédiaires doivent se montrer plus ou moins isolées, ou plus ou moins liées, sur la ligne médiane, et quelquefois s'unir par le prolongement de leur angle antéro-externe à la dent basilaire qui correspond à celui-ci.

Variations des Elytres.

Obs. Probablement, il serait possible de trouver des exemplaires chez lesquels les deuxième et troisième taches s'étendraient jusqu'au bord externe et diviseraient ainsi la surface des élytres en six taches jaunes isolées.

Long. 0^m,0023 (1 ^{l}). — Larg. 0^m,0017 (3/4 ^{l}).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué ou pointillé sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, flaves ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit.

Ecusson noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir sur les médi et postpectus et sur le premier arceau ventral, d'un brun rouge ou d'un rouge brun sur les arceaux suivants: Epimères du médipectus, flaves. *Pieds* d'un flave roussâtre ou rougeâtre.

Patrie : les environs de Carthagène, dans l'Amérique méridionale (collect. Dejean, *type*).

ßß. Elytres parées chacune de quatre taches, libres ou unies.

53. **C. compedita.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune, sur leur partie médiaire, d'une bande longitudinale liée vers sa partie postéro-externe à une tache, flaves : la bande, paraissant formée de trois taches unies : la première, obliquement quadrangulaire, presque liée par son angle antéro-externe au tiers externe de la base, prolongée jusqu'au quart : la deuxième, ovale-oblongue, prolongée jusqu'aux deux tiers : la troisième, brièvement ovale, aboutissant aux cinq sixièmes : la tache latérale, liée à la postérieure de la bande et à peu près au rebord de la courbure postéro-externe.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, en se détachant graduellement un peu de dehors en dedans du bord antérieur, parallèlement prolongée jusqu'à la base. Epimères du médipectus, brunes.

État normal. *Elytres* noires, ornées chacune d'une bande longitudinale et d'une tache postérieure, flaves : la bande, située sur la partie longitudinalement médiaire de chaque élytre, faiblement courbée en dehors, paraissant composée de trois taches unies : la première, obliquement quadrangulaire, presque liée par son angle antéro-externe aux deux cinquièmes ou au tiers externe de la base, un peu moins rapprochée de ladite base à son angle antéro-interne, vers le quart de la largeur, prolongée jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur : la deuxième, ovale-oblongue, liée à la partie postérieure de la précédente, longitudinalement prolongée jusqu'aux deux tiers : la troisième, liée à la précédente, brièvement ovale, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes : la tache postérieure, située sur la même

ligne transversale que la dernière de la bande, en dehors de celle-ci à laquelle elle est liée par les deux tiers postérieurs de son bord interne, obliquement ovale, presque liée, par son côté externe, au rebord marginal de la courbure postéro-externe.

Long. 0m,0020 (7/8 l). — Larg. 0m,0013 (2/3 l).

Corps obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : anus, d'un rouge jaune. *Pieds* flaves ou d'un flave roussâtre.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont).

54. **C. jocosa**. *Obtusément ovale. Elytres noires, ornées chacune de quatre taches jaunes : la première, presque liée à la base et à l'écusson, subarrondie, à peine prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : l'interne, subarrondie ou très-brièvement ovale, couvrant environ le cinquième médiaire de la longueur : l'externe, à peine plus courte, de moitié plus antérieure et moins postérieure, liée au rebord externe : la quatrième, subapicale, en ovale transversal.*

♂ Inconnu. Doit avoir vraisemblablement la tête entièrement jaune.

♀ Tête noire, parée sur le milieu du front d'une tache jaune, en losange, ou paraissant émettre de chaque angle latéral un rameau dirigé en avant vers les côtés. Prothorax noir, orné de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité post-oculaire, couvrant environ le cinquième externe de la base, à peine arquée en dedans à son côté interne. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux. Pieds d'un jaune roussâtre : base des cuisses, légèrement obscure.

Hyperaspis maculifrons, Chevrolat, *in* collect.

Long. 0m,0025 (1 1/8 l). — Larg. 0m,0019 (7/8 l).

Corps obtusément ovalaire; médiocrement convexe; moins fine-

ment ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et très-faiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; noires, parées chacune de quatre gouttes jaunes : la première, suborbiculaire, égale aux deux cinquièmes de la largeur, à peine séparée de la suture et de la base par un espace égal au cinquième de son diamètre : la deuxième, un peu plus petite, liée au rebord externe qui reste noir, à partir des deux septièmes de la longueur, couvrant à peine plus du quart externe de la largeur, formant avec la troisième une rangée transversalement oblique : la troisième, de la grosseur de la première, un peu moins voisine de la suture, prolongée des trois septièmes aux trois cinquièmes de la longueur : la quatrième, la plus grosse, subapicale, en ovale transversal ou un peu tronquée postérieurement, aussi rapprochée de la suture que la première, de moitié plus voisine du bord postérieur et de la courbure postéro-externe que de la suture. *Dessous du corps* noir; ventre souvent moins obscur ou d'un noir roussâtre sur les derniers arceaux : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* peints comme il a été dit.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat).

55. **C. serval.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune de quatre taches jaunes : la première, presque liée à la base et à l'écusson, arrondie, prolongée jusqu'au quart de la longueur : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : l'interne, brièvement ovale, couvrant le quart médiaire environ de la longueur : l'externe, un peu anguleusement liée au rebord marginal, de moitié plus antérieure et plus de moitié moins postérieure : la quatrième, subapicale, en carré large, non échancrée à son bord antérieur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête d'un roux jaune. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'au niveau du côté interne des yeux, parallèlement prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur, presque curvilinéairement rétrécie à partir de ce point : la partie noire, couvrant les deux tiers médiaires environ de la base. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux.

Hyperaspis servel, Reiche, *in* collect.

État normal. *Elytres* noires, ornées chacune de quatre taches jaunes : la première, presque liée à la base et au côté de l'écusson, séparée de la suture par un espace égal à la moitié de la largeur de celui-ci, orbiculaire, prolongée jusqu'au quart de la longueur, étendue jusqu'aux quatre septièmes de la largeur : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : la deuxième, suborbiculaire ou brièvement ovale, couvrant le quart médiaire environ de la longueur, un peu plus rapprochée de la partie postérieure que de la base, un peu moins développée que la moitié de la largeur : la troisième, suborbiculaire, un peu anguleusement étendue jusqu'au rebord externe, de moitié plus antérieure et un peu plus de moitié moins postérieurement prolongée que la deuxième : la quatrième, subapicale, la plus grosse, à peine aussi rapprochée de la suture que les première et deuxième, plus voisine du bord apical et de la courbure postéro-externe, presque en carré large, sans échancrure sensible à son bord antérieur.

Long. $0^m,0028$ (1 1/4 l). — Larg. $0^m,0020$ (7/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge sur les médi et postpectus, d'une teinte graduellement plus claire sur le ventre.

Patrie : Cayenne (collect. Reiche).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. jocosa*, et il ne serait pas impossible, malgré les différences dans la forme ou la grandeur des taches, qu'elle se rattachât à cette espèce. Elle paraît en différer cependant par la bordure prothoracique arrondie à son angle postéro-interne et par la différence de coloration de la tête; mais, cette dernière, ainsi que le dessous du corps, chez l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux, ont manqué de matière colorante et ne sont évidemment pas dans leur état normal.

56. **C. bis-quatuor pustulata.** *Obtusément ovale. Elytres noires, ornées chacune de quatre taches d'un jaune flave : la première, presque liée à la base et à l'écusson, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, prolongée au moins jusqu'au quart, subarrondie*

postérieurement : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : l'interne, suborbiculaire, couvrant environ le quart médiaire de la longueur : l'externe, ovale, de moitié plus antérieure et moins postérieure : la quatrième, subapicale, en carré large, faiblement échancrée en arc à son bord antérieur.

♂ Inconnu.

♀ Tête brune sur la moitié postérieure du front, d'un jaune roussâtre, en devant. Prothorax jaune sur les côtés, noir sur le disque : la partie noire, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, rétrécie d'avant en arrière, à peine avancée jusqu'au bord antérieur, à peine plus large en devant que la moitié médiaire de l'échancrure, divisée sur la ligne médiane par une raie jaune, jusqu'à la moitié de la longueur. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds jaunes ou d'un jaune roussâtre.

Hyperaspis bis-4-pustulata, REICHE, *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, ornées chacune de quatre taches flaves : la première, à peu près liée à la base de l'élytre et à celle de l'écusson, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, isolée de la suture à partir de la base de l'écusson, prolongée jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur, subarrondie ou largement subogivale dans sa seconde moitié : les deuxième et troisième, constituant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : la deuxième, suborbiculaire ou brièvement ovale, couvrant le quart médiaire environ de la longueur, aussi voisine de la suture que la première, étendue jusqu'à la moitié de la largeur : la troisième, ovale, de moitié plus antérieure et près de moitié moins postérieure, presque liée au rebord externe : la quatrième, subapicale, la plus grosse, aussi voisine de la suture que les première et deuxième, plus rapprochée du bord apical et de la courbure postéro-externe, presque en carré large, faiblement échancrée en arc à son bord antérieur.

Long. $0^m,0029$ (1 1/3 l). — Larg. $0^m,0022$ (1 l).

***Corps* brièvement et obtusément ovale. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature. *Dessous du corps* noir.**

Patrie : la Nouvelle-Grenade (collect. Reiche).

Obs. Cette espèce a encore beaucoup d'analogie avec les *C. jocosa* et *serval*; mais elle s'en distingue facilement par la coloration de la tête; la teinte, la forme et la grandeur des taches des élytres, et surtout par le dessin du prothorax.

57. **C. octopustulata**; Fabricius. *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune anguleusement dilatée au côté interne. Élytres noires, parées chacune de quatre taches subarrondies, jaunes, disposées par paires, formant avec leurs semblables : les antérieures, une rangée à peu près transversale vers le tiers (la première, la plus grosse et plus avancée) : les postérieures, une rangée fortement arquée en devant (l'externe, longeant la courbure postéro-externe).*

♂ Tête flave. Prothorax paré en devant d'une bordure flave, étroite, liée par ses extrémités à chaque bordure latérale. Ventre de sept arceaux : le cinquième, faiblement échancré et déprimé. Pieds d'un flave roussâtre.

Hyperaspis jucunda, Buquet, *in* collect.

Obs. Les épimères du médipectus, peut-être par une anomalie particulière à cet exemplaire, sont brunes.

♀ Tête noire, marquée d'une tache d'un jaune orangé ou roussâtre, liée à la partie postérieure, avancée jusques au-delà de la moitié du front. Partie noire du prothorax, avancée jusqu'au bord de l'échancrure. Ventre paraissant avoir sept arceaux par l'effet du pygidium replié en dessous : le sixième, moins développé transversalement que ses voisins.

Coccinella 8-pustulata, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 383. 145 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 200. 148.

Obs. Dans cet exemplaire, la tache frontale est peu nettement limitée, et semble se prolonger jusqu'au labre qui est d'un jaune roux ou livide, ou être nébuleusement séparée de celui-ci sur l'épistome; mais cet état anormal est produit par un défaut de la matière colorante.

Etat normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant au moins le cinquième externe de la base, plus ou moins anguleusement dilatée au milieu de son côté interne. *Elytres* noires, parées chacune de quatre taches, d'un jaune flave (♂), jaunes ou d'un

jaune orangé (♀) : la première, la plus grosse, suborbiculaire ou obliquement ovale, couvrant du huitième aux deux cinquièmes environ de la longueur, et du huitième au moins aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, suborbiculaire, liée au rebord externe (qui reste obscur), à partir du quart jusques un peu après les deux cinquièmes de la longueur : les troisième et quatrième, suborbiculaires, presque égales chacune à la deuxième, formant avec leurs semblables une rangée fortement arquée ou presque en demi-cercle : la troisième ou interne, plus antérieure de la moitié environ de sa longueur, plus voisine de la suture que la première, au moins à sa partie postéro-interne, couvrant des trois aux quatre cinquièmes de la longueur : la quatrième, un peu oblique, prolongée des trois quarts aux neuf dixièmes de la longueur, parallèlement à la courbure postéro-externe, séparée de sa voisine par un espace égal aux deux cinquièmes de son diamètre.

Variations du Prothorax.

Obs. Outre les différences sexuelles, le prothorax offre quelques variations dans la dilatation anguleuse de la bordure.

Variations des Elytres.

Obs. La première tache, toujours la plus grosse, paraît avoir de la tendance à varier dans sa forme et même dans ses proportions. Dans l'individu décrit par Fabricius, elle est obliquement ovale, très-voisine, à sa partie antéro-interne de la suture dont elle s'éloigne graduellement d'avant en arrière, et un peu moins postérieurement prolongée ; dans l'exemplaire de la collection Buquet, elle est à peu près orbiculaire, et séparée de la suture par un huitième de la largeur.

Long. 0^m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0^m,0027 (1 1/5l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir, sur la majeure partie médiaire de l'antépectus, les médi et postpectus, et ordinairement la moitié médiaire du premier arceau ventral, graduellement

d'un rouge brun sur les suivants : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes de devant un peu dilatées, écointées ou obliquement coupées au côté externe, faiblement mais sensiblement anguleuses vers les deux cinquièmes de l'arête externe.

Patrie : Cayenne (collect. Buquet); l'Amérique méridionale, sans indication plus précise (Muséum de Copenhague, *type* de la collection de Lund).

δδδ. Elytres parées chacune de trois taches jaunes.

58. **C. Donzeli.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, anguleusement dilatée au côté interne. Elytres noires, ornées chacune de trois taches jaunes : deux, en rangée transversale, vers le tiers de la longueur : l'interne, suborbiculaire, l'externe, liée au rebord marginal : la troisième, subapicale, en ovale transversal.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes roux. Partie noire du prothorax, avancée jusqu'au bord de l'échancrure. Epimères du médipectus, brunes. Ventre paraissant avoir sept arceaux, par l'effet du pygidium replié en dessous : sixième arceau moins développé transversalement que ses voisins. Pieds d'un jaune orangé ou roussâtre.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou d'un jaune orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième ou le cinquième externe de la base, anguleusement dilaté dans le milieu de son côté interne. *Elytres* noires, ornées chacune de trois taches jaunes ou d'un jaune orangé : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le tiers de la longueur : la première, suborbiculaire, couvrant presque du quart aux trois septièmes de la longueur et du cinquième ou un peu plus aux trois cinquièmes environ de la largeur : la deuxième, la plus petite, semi-orbiculaire, liée au rebord externe (qui reste noir), moins avancée que la première : la troisième, la plus grosse, subapicale, presque en ovale transversal, un peu tronquée postérieurement, un peu plus voisine de la suture que la première, de moitié plus rapprochée du bord apical, et plus voisine encore de la courbure postéro-externe.

Long. 0^{m},0033 (1 1/2^{l}). — Larg. 0^{m},0025 (1 1/8^{l}).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; laissant à découvert une partie du pygidium; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir sur la majeure partie médiaire de l'antépectus, sur les médi et postpectus et la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un brun rouge ou rougeâtre sur les arceaux suivants : côtés de l'antépectus jaunes : jambes antérieures, grêles.

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris, voyage de M. Gaudichaud).

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. Hugues Donzel, de Lyon, l'un des lépidoptéristes dont le nom est le plus connu en Europe.

59. **C. sexverrucata;** Fabricius. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax brun ou d'un rouge brun, paré de chaque côté d'une bordure jaune. Élytres noires ou brunes, ornées chacune de trois taches jaunes : deux, suborbiculaires, vers les deux cinquièmes de la longueur : l'externe, liée au rebord marginal : la troisième, subapicale, obtriangulaire.*

♂ Tête et palpes, flaves. Prothorax bordé de flave en devant, derrière le bord postérieur de l'échancrure. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux. Pieds flaves.

♀ Tête jaune, marquée, sur sa partie postérieure, d'une tache divisée en deux, d'un rouge brunâtre, et d'un bandeau de même couleur vers la partie antérieure du front. Palpes d'un roux jaune : partie brune du prothorax, avancée jusqu'au bord postérieur de l'échancrure. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds d'un jaune roussâtre.

Coccinella sexverrucata, Fabricius, Syst. El. t. 1. p. 383. 144 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 200. 147.

État normal. Prothorax brun ou d'un brun rouge, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité

postoculaire ou un peu plus du côté interne, et couvrant le quart de la base. *Elytres* noires ou d'un brun noir, ornées chacune de trois taches jaunes : les première et deuxième, disposées sur la même ligne transversale, vers les deux cinquièmes de la longueur : la première, orbiculaire ou suborbiculaire, couvrant du cinquième ou du quart à la moitié ou un peu plus de la longueur, et du huitième ou du septième interne à la moitié ou un peu plus de la largeur : la deuxième, à peine moins développée longitudinalement, suborbiculaire, liée au rebord externe (qui reste noir ou obscur) : la troisième, subapicale, presque en triangle irrégulier, inéquilatéral, et dirigé en arrière, plus court dans son côté juxta-sutural, à côtés souvent plus ou moins sensiblement curvilignes, moins voisine de la suture que la première, plus rapprochée du bord apical et surtout de la courbure postéro-externe, antérieurement limitée vers les trois quarts de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. Dans l'individu (♀) décrit par Fabricius, la partie médiaire du prothorax est d'un rouge brun ou brunâtre, peu nettement limitée, laissant sur la ligne médiane un espace jaune très-restreint, paraissant anomal et produit par le peu de développement de la matière colorante; dans l'exemplaire (♂) existant dans la collection Dupont, le prothorax est d'un blanc flavescent sur les côtés, graduellement rougeâtre ou d'un rouge testacé, marqué sur la ligne médiane d'une ligne brune, naissant au cinquième antérieur, graduellement rétrécie d'avant en arrière, limitée en devant par une ligne de même couleur, parallèle au bord postérieur de l'échancrure : cette ligne et la couleur blanchâtre des côtés, suffisent pour indiquer l'état anomal de cet individu.

Variations des Elytres.

Obs. Les taches des élytres varient un peu dans leur couleur et dans leur développement. Ordinairement, elles sont jaunes; quelquefois, elles pâlissent. Dans l'exemplaire décrit par Fabricius, la première tache est anguleusement dilatée au côté interne, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, et séparée de la deuxième par un espace étroit : cet espace est sensiblement plus large dans l'individu faisant partie de la collection Dupont.

Long. $0^{m},0022$ à $0^{m},0025$ (1 à 1 1/8 ^{l}). — Larg. $0^{m},0017$ à $0^{m},0020$ (4/5 à 9/10 ^{l}).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de

l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un noir brun ou brun, sur les médi et postpectus et sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, graduellement d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre, sur les suivants. *Pieds* colorés comme il a été dit : jambes grêles.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont) ; l'Amérique méridionale (Muséum de Copenhague, *type* de l'exemplaire provenant de la collection de Lund).

60. **C. pavida.** *Obtusément et brièvement ovale. Prothorax et Élytres noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, rétrécie d'avant en arrière : les secondes, ornées chacune de trois taches de même couleur : la première, subbasilaire, juxta-scutellaire, transversalement ovale, étendue jusqu'à la moitié de la largeur : la deuxième, liée au rebord externe, du tiers à la moitié : la troisième, transversalement ovale, voisine du bord apical.*

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou d'un jaune orangé, obtriangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, graduellement rétrécie de ce point aux angles postérieurs. *Elytres* noires, ornées chacune de trois taches presque égales, jaunes ou d'un jaune orangé : la première, transversalement ovale, liée ou à peu près à la base, voisine de l'écusson, étendue jusqu'à la moitié de la largeur, couvrant le septième antérieur de la longueur : la deuxième, presque carrée ou irrégulièrement orbiculaire, liée au rebord marginal (qui reste obscur), du tiers à la moitié de la longueur : la troisième, transversalement ovale, étendue du quart interne de la largeur au septième voisin de la courbure postéro-externe, plus voisine du bord apical vers le côté externe que vers l'angle sutural.

Long. 0^m,0028 (1 1/4 l). — Larg. 0^m,0019 (7/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune orangé. *Prothorax* non tronqué au-

devant de l'écusson; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun sur les médi et postpectus et graduellement plus clair sur le ventre. *Pieds* jaunes.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont).

61. **C. sexguttata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Élytres d'un noir brillant : le premier, sans taches* (♀) *: les secondes, parées chacune de trois taches punctiformes, jaunes : la première, liée au tiers médiaire de la base : la deuxième, dans la direction de celle-ci à l'angle sutural, de la moitié aux deux tiers de la longueur : la troisième, près de la courbure postéro-externe.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes d'un noir roux. Prothorax sans taches. Epimères du médipectus, noires. Ventre à six arceaux. Pieds d'un roux flave : cuisses intermédiaires et postérieures, noires ou brunes, jusque près des genoux : les antérieures, en partie d'un brun flave.

Long. $0^m,0030$ (1 1/3^l). — Larg. $0^m,0020$ (9/10^l).

Corps brièvement et obtusément ovale; convexe, moins finement ponctué sur le prothorax que sur les élytres; brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; noir, sans taches (♀). *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et peu obliquement tronquées à l'extrémité; noires, parées chacune de trois gouttes ou taches punctiformes, jaunes, à peu près égales chacune aux deux septièmes ou presque au tiers de la largeur: la première, tronquée en devant, liée ou presque liée au tiers médiaire de la base : la deuxième, un peu plus voisine de la suture que la première, située dans la direction de celle-ci à l'angle sutural, de la moitié ou un peu moins aux deux tiers environ de la longueur : la troisième, séparée de la suture par un espace égal à son diamètre, d'un tiers plus voisine du bord postérieur et de la courbure postéro-externe. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Brésil, province de Matto-Grosso (Muséum de Paris, voyage de M. de Castelnau).

δδδδ. Elytres ornées chacune de deux taches jaunes.

62. **C. quadrisignata.** *Brièvement et obtusément ovale ; noire, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure jaune. Élytres ornées chacune de deux taches de même couleur : l'une, allongée, presque depuis la base jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur, rapprochée de la suture et parallèle à celle-ci à son côté interne, irrégulièrement dilatée à son côté externe : l'autre, subapicale, en carré plus large que long et obliquement subtransversale.*

♂ Tête jaune. Prothorax paré en devant d'une bordure de même couleur, liée aux latérales et graduellement un peu moins étroite à ses extrémités. Elytres souvent marquées d'une petite tache humérale, flave. Epimères du médipectus, flaves. Quatrième arceau du ventre, bissubsinueux, ou séparé du cinquième par un sillon occupant les deux tiers médiaires de la largeur et terminé de chaque côté par une fossette. Ventre de sept arceaux : le cinquième, postérieurement échancré en arc dans son milieu.

♀ Tête noire, avec la moitié antérieure du front, et le labre, d'un rouge orangé. Partie noire du prothorax, avancée jusqu'à la partie postérieure de l'échancrure. Epimères du postpectus, noires. Ventre de six arceaux, sans échancrure ni autre signe particulier sur aucun d'eux.

Hyperaspis 4-signata, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou d'un jaune flave (♂), ou d'un jaune orangé (♀), étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, faiblement dilatée en arc à son côté interne. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches jaunes ou d'un jaune orangé : la première, liée ou presque liée à la base, rapprochée de la suture à son côté interne et longitudinalement prolongée, parallèlement à celle-ci, jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de la longueur, étendue à son bord antérieur jusqu'à la moitié ou un peu plus de la largeur, dilatée en formant un lobe plus ou moins prononcé à son côté externe, étendue jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur ou un peu plus dans sa partie la plus fortement dilatée : la deuxième, subapicale, en forme de parallélogramme transversalement oblique,

moins rapprochée de la suture que la première, voisine de la courbure postéro-externe et du bord apical.

Variations du Prothorax.

Obs. Outre les différences sexuelles indiquées, la bordure latérale est parfois presque d'égale largeur ; d'autrefois, faiblement arquée en arc à son côté interne.

Variations des Elytres.

Obs. La tache antérieure est ordinairement un peu isolée de la base ; d'autrefois, elle s'avance jusqu'à elle ; dans ce cas, elle est ordinairement plus large et plus fortement lobée. Chez quelques individus, le côté externe est arqué, en montrant dans le milieu une dilatation en forme de lobe, plus ou moins prononcée ; chez d'autres, cette dilatation est telle que la tache semble à trois lobes : un, antérieur, lié à la base : un, latéral externe : un, postérieur. La deuxième tache est ordinairement séparée du bord postérieur par un espace plus ou moins faible ; d'autrefois, elle s'étend jusqu'à lui, et se montre en même temps plus rapprochée de la suture. Ces dilatations, par excès, sont généralement simultanées chez les deux taches.

Long. 0^m,0033 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0025 (1 1/8^l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire ; convexe ou médiocrement convexe ; finement ponctué ; brillant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Palpes* jaunes (♂), ou d'un jaune rouge (♀). *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus, jaunes : partie postérieure du ventre, parfois brune ou d'un brun rouge. *Pieds* d'un jaune flave ou d'un jaune rougeâtre.

PATRIE : Cayenne (collect. Chevrolat, Dejean (*type*) Dupont) ; le Brésil (Muséum de Paris).

δδδδδ. Elytres ornées chacune d'une tache jaune.

63. **C. ingrata.** *Brièvement et obtusément ovalaire ; noire, en dessus. Elytres parées chacune d'une tache jaune, presque en carré de moitié plus long que large, prolongée du quart ou un peu plus aux deux tiers environ et couvrant les trois cinquièmes médiaires de la largeur.*

♂ Inconnu. Doit avoir des caractères analogues à ceux du ♂ de la *C. 4-signata*, ou du moins rapprochés de ceux-ci.

♀ Tête noire, avec l'épistome d'un rouge jaune. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une bordure d'un rouge flave ou d'un flave rouge, également étroite, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, d'une part, et jusqu'à la moitié du bord latéral, de l'autre. Epimères du médipectus, noires. Ventre sans échancrure ni autre signe particulier.

Hyperaspis ingrata, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

État normal. *Elytres* noires, parées chacune d'une tache jaune ou d'un jaune orangé, presque en parallélipipède de moitié plus long que large ou presque ovalaire, prolongée des deux neuvièmes aux deux tiers ou un peu plus de la longueur, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la largeur.

Long. $0^m,0023$ (1 l). — Larg. $0^m,0016$ (2/3 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; convexe ou médiocrement convexe; finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Palpes* d'un rouge flave (♀). *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, d'un noir brun, ou brun sur les parties pectorales et sur les parties médiaires des premiers arceaux du ventre, graduellement d'un rouge testacé ou brunâtre sur les autres parties. *Pieds* d'un rouge flave (♀).

Patrie : Cayenne (collect. Dejean, *type*).

64. **C. senegalensis.** *Brièvement et largement ovale; convexe; d'un noir luisant, en dessus. Prothorax, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe au moins de la base, dilatée en demi-cercle. Elytres ornées chacune d'une tache de même couleur, suborbiculaire, voisine de la courbure postéro-externe et du bord apical, étendue jusqu'au tiers interne.*

♂ Tête flave, souvent marquée sur l'épistome d'un arc obscur. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le cin-

quième, échancré en arc sur toute sa largeur. Pieds d'un flave rougeâtre ou roussâtre : cuisses antérieures et moins brièvement les intermédiaires, noires ou brunes à la base : les postérieures, de même couleur sur la majeure partie de leur étendue : arête des jambes postérieures, obscure.

♀ Tête noire : labre d'un rouge flave. Palpes noirs. Prothorax sans bordure noire derrière l'échancrure. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux. Pieds d'un roux flave ou testacé : cuisses intermédiaires et moins incomplètement les postérieures, noires ou d'un noir brun.

Hyperaspis senegalensis, Dej. Catal. p. 459 (♀) (*T*).

Long. 0^m,0039 (1 3/4^l). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3^l).

Corps subhémisphérique ou plutôt en ovale court, large et un peu obtus; convexe; plus finement ponctué sur le prothorax que sur les élytres; d'un noir luisant, en dessus. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune ou jaune orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe au moins de la base, dilatée en angle obtus ou presque en demi-cercle à son côté interne. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, parées chacune d'une tache jaune ou d'un jaune orangé, suborbiculaire ou presque obtusément carrée, très-voisine du bord apical et de la courbure postéro-externe, étendue jusqu'au tiers interne de la largeur. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales et sur les trois quarts médiaires du ventre, d'un roux jaune sur les côtés de celui-ci (d'une teinte ordinairement plus claire chez le ♂ que chez la ♀) : jaune sur les côtés de l'antépectus. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Sénégal (collect. Buquet, Dejean, *type*, Dupont).

65. **C. ovatonotata.** *Un peu obtusément ovale; noire, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure flave ou jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie en angle rentrant, de ce point à sa partie postérieure. Elytres ornées chacune d'une tache jaune, ovale, prolongée un peu obliquement des quatre septièmes*

environ aux cinq sixièmes de la longueur, et des deux cinquièmes aux quatre cinquièmes de la largeur.

♂ Tête et palpes d'un jaune flave. Prothorax paré en devant d'une bordure de même couleur, égale environ au sixième de la longueur, anguleusement dilatée dans le milieu de son bord postérieur, liée à chacune des latérales. Elytres ordinairement parées d'une petite tache humérale, obtriangulaire. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux : le premier arceau, garni d'une touffe de poils : les cinquième et sixième, échancrés et faiblement creusés en fossette. Pieds d'un jaune flave : cuisses postérieures, en partie noires ou noirâtres.

♀ Tête noire. Palpes jaunes, tachés de noir. Prothorax sans bordure jaune, en devant. Elytres sans tache humérale. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux, sans faisceau de poils, sans échancrure. Pieds d'un flave roussâtre; arête des jambes, et cuisses, en majeure partie noires ou d'un noir brun.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure flave (♂), ou jaune (♀), étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée sur une largeur égale jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, rétrécie à angle droit ou à peu près jusqu'à la moitié (♀), ou un peu moins (♂) de la largeur, et graduellement rétrécie ensuite de ce point à l'angle postérieur (♀), ou souvent jusqu'au huitième externe de la base (♂). *Elytres* noires, parées chacune d'une tache flave (♂), ou jaune (♀), un peu obliquement ovale, prolongée ordinairement des quatre septièmes aux cinq sixièmes environ de la longueur, des deux cinquièmes internes aux quatre cinquièmes à peu près de la largeur, un peu plus éloignée de la suture à sa partie antérieure qu'à la postérieure.

Variations du Prothorax.

Obs. La bordure latérale est ordinairement plus pâle, un peu plus large en devant, rétrécie moins fortement et à angle moins droit chez le ♂; sur le seul exemplaire de ce sexe que j'ai vu, elle couvrait une partie de la base, au lieu d'aboutir à l'angle postérieur.

Variations des Elytres.

Obs. La tache varie un peu d'étendue. Elle est quelquefois très-sensiblement moins longue et moins large ; mais elle affecte généralement la même forme ou à peu près.

Long. 0m,0031 (1 2/5 l). — Larg. 0m,0022 (1 l).

Corps brièvement et un peu obtusément ovale; convexe ou assez convexe; un peu moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, parfois moins obscur ou rougeâtre sur les derniers arceaux du ventre : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil (collect. Trobert).

δδδδδδ. Elytres sans taches.

66. **C. flavocalceata.** *Assez brièvement et obtusément ovale; noire, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, irrégulièrement denticulée et rétrécie d'avant en arrière. Elytres sans taches.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes flaves, maculés de brun. Prothorax sans bordure flave à la partie postérieure de l'échancrure. Elytres sans tache humérale flave. Epimères du médipectus, flaves. Ventre de six arceaux et offrant postérieurement sur les côtés les traces d'un septième: le cinquième arceau, faiblement échancré en arc rentrant sur toute sa largeur. Pieds flaves : cuisses noires ou d'un brun noir jusque près des genoux.

Hyperaspis flavocalceata, CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0m,0022 (1 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; médiocrement convexe; un peu moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de ce point à la partie de la base, très-voisine de l'angle postérieur, irrégulièrement denticulée à son côté interne. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies

à leur partie postérieure; noires, sans taches. *Dessous du corps* noir, avec les derniers arceaux du ventre souvent moins obscurs, ou d'un noir roux : côtés de l'antépectus, parés d'une bordure jaune presque uniformément assez étroite. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Brésil (collect. Chevrolat).

Genre *Hyperaspis*, Hyperaspe, Chevrolat, Redtenbacher.

Caractères. *Prothorax* rayé d'une ligne légère au-devant de la base; tantôt plus ou moins sensiblement tronqué au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; tantôt sans troncature et sans sinuosités marquées. *Ongles* ordinairement pourvus d'une dent basilaire; quelquefois fendus et munis chacun d'une dent peu apparente vers le milieu de la longueur; plus rarement sans dent distincte.

Le prothorax, par la raie fine ou légère qu'il présente à la base ou au-devant de celle-ci, par la déclivité de sa troncature au-devant de l'écusson, quand cette troncature existe, sert à distinguer les insectes de cette coupe de ceux de la précédente; cependant, il faut le dire, ces caractères sont parfois équivoques, peu marqués, ou même indistincts, chez un petit nombre des premières espèces, de celles qui ont les élytres parées d'une bordure ou de taches allongées, marginales. Quant aux différences que fournissent les ongles, elles pourraient servir de base à deux nouvelles coupes. Je n'ai pas pu utiliser ces caractères, parce que plusieurs des petites espèces confiées à mon examen, ou manquaient de tarses, ou avaient ces parties tellement engluées par la gomme ayant servi à les coller, qu'il était impossible de distinguer le véritable état des ongles (1).

α. Prothorax flave, à taches noires.

1. **H. C-nigrum.** *Ovale. Prothorax et Elytres d'un blanc flavescent : le premier, paré d'une bordure couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base et de deux taches obtriangulaires, noires : les*

(1) Je viens de recevoir de M. John Leconte, de New-Yorck, une espèce d'Hypéraspiaire à laquelle il a donné le nom générique d'*Oxynychus*, coupe dont les caractères sont vraisemblablement d'avoir des ongles simples, c'est-à-dire dépourvus de dent.

secondes, ornées chacune d'une tache elliptique, étroite, liée à la suture, du dixième à la moitié de la longueur, et d'un dessin formant sur l'élytre gauche une sorte de C, paraissant composé de la réunion de plusieurs taches, trifestonné à son côté externe, laissant entre lui et le bord périphérique, un espace égal au cinquième de la largeur.

♂ Tête d'un flave roussâtre. Epimères du médipectus, d'un roux brunâtre. Ventre de sept arceaux. Pieds d'un flave roussâtre.

♀ Inconnue.

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent ou d'un blanc légèrement roussâtre, paré d'une bordure basilaire et de deux taches noires : la bordure, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, entaillée ou presque interrompue dans son milieu, paraissant formée de deux taches basilaires, un peu plus développées chacune à leur extrémité externe, avancées à celle-ci presque jusqu'à la moitié de la longueur : les deux autres taches, obtriangulaires, situées, une de chaque côté et près de la ligne médiane, du sixième aux trois cinquièmes de la longueur, ou prolongées jusqu'à la bordure basilaire. *Elytres* d'un blanc flave ou légèrement roussâtre, à rebord sutural et externe, bruns; ornées chacune d'une tache elliptique juxta-suturale, et chacune d'une sorte d'arc, noirs ou d'un noir brun : la tache elliptique, liée à la suture, du dixième environ à la moitié de la longueur, égale dans son milieu, c'est-à-dire dans sa partie la plus large, au sixième de la largeur : l'arc, séparé à son extrémité antérieure de celle de la tache elliptique, par un dixième ou un douzième de la largeur, formant sur l'élytre gauche une sorte de C, lié ou presque lié par l'angle antéro-interne de son extrémité postérieure à la partie postérieure de la tache elliptique, trifestonné à son côté extérieur, laissant entre ce côté et le bord périphérique, un espace égal au cinquième de la largeur; cette sorte de C, paraissant formé de la réunion de plusieurs taches, savoir : 1° de trois taches elliptiques et subbasilaires, unies ensemble, couvrant du quart ou un peu plus aux quatre cinquièmes de la largeur : ces taches, constituant la partie antérieure du C; 2° de deux taches unies en quart de cercle dirigé en arrière, et plus ou moins complètement liées à l'externe ou aux deux externes des précédentes.

Variations des Elytres.

Obs. Les trois taches antérieures sont parfois confondues entre elles au point

qu'il n'est plus possible de les distinguer, et leur union avec la partie postérieure est aussi tellement complète, que le dessin présente sur l'élytre gauche un *C* trifestonné à son bord externe.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0023 (1l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres; brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* flaves ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* arqué en arrière, sans troncature et sans sinuosités bien sensibles, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir ou brun. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre sur les médi et postpectus, sur la partie médiaire de l'antépectus et des deux ou trois premiers arceaux du ventre, d'un rouge testacé livide sur les côtés et sur la partie postérieure du ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil (Muséum de Paris).

αα. Prothorax noir, au moins sur les deux cinquièmes médiaires de la base et au moins jusqu'à la moitié antérieure.

β. Elytres jaunes ou d'une teinte claire sur le tiers au moins de la longueur du bord externe.

2. **H. flavo-guttata.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune de trois taches et d'une bordure externe prolongée jusqu'aux deux tiers, jaunes : la première tache, subcordiforme, basilaire, du quart aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, ovale, sur le cinquième médiaire de la même ligne longitudinale : la troisième, transversalement ovale, subapicale : la bordure, prolongée des épaules aux deux tiers, presque uniformément égale au sixième de la largeur jusqu'aux deux cinquièmes, anguleusement dilatée en dedans dans ce point, et rétrécie de là à son extrémité.*

♂ Tête et palpes jaunes. Prothorax paré en devant d'une bordure étroite de même couleur. Epimères du médipectus, jaunes. Ventre de sept arceaux apparents : le sixième échancré en arc. Pieds jaunes.

♀ Inconnue. Elle doit probablement manquer de la bordure antérieure du prothorax; avoir la tête et les épimères, noires; ne montrer que six arceaux au ventre.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure latérale jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subsinueusement rétrécie de là jusqu'à la base, dont elle couvre le douzième externe; orné de plus en devant (♂), d'une bordure jaune, très-étroite, liée par ses extrémités aux latérales. *Elytres* noires, ornées chacune de trois gouttes et d'une bordure marginale raccourcie, jaunes : les trois taches, à peu près sur la même ligne longitudinale : la première, subcordiforme, presque liée à la base, du quart aux trois cinquièmes de la largeur, prolongée jusqu'au sixième ou au cinquième de la longueur : la deuxième, ovale ou en ovale allongé, ordinairement un peu oblique, aussi éloignée de la suture que la première, un peu plus étroite que celle-ci, sur le cinquième médiaire ou un peu plus de la longueur : la troisième, subapicale, en ovale subtransversal, couvrant les trois cinquièmes ou presque des deux tiers médiaires de la largeur, plus voisine de la suture que les deux précédentes, et un peu plus rapprochée du bord postérieur : la bordure externe, prolongée (en laissant noir ou obscur le rebord marginal), de l'épaule jusqu'aux deux tiers de la longueur, égale environ au sixième de la largeur, depuis la base de l'élytre jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur de celle-ci, entaillée peu profondément dans ce point, puis anguleusement dilatée en dedans, et rétrécie ensuite de là à son extrémité.

Variations des Élytres.

Obs. Les taches varient un peu de grosseur, légèrement de forme, et la bo dure margina'e est plus ou moins anguleusement dilatée.

Long. $0^{m},0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^{m},0030$ (1 1/3 l).

Corps ovale ou plutôt brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; pointillé ou finement ponctué; luisant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Prothorax* rayé au-devant de la moitié médiaire de la base d'une ligne légère et souvent indistincte, tronqué et déclive postérieurement à cette ligne et assez sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus, flaves. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil et Monte-Video (Muséum de Paris).

Obs. Dans les cartons du Muséum de Paris, existe un individu provenant également du Brésil, qui semblerait devoir constituer une espèce nouvelle *(H. appropinquata)*; mais qui n'est probablement qu'une variété de l'*H. flavo-guttata*. Il diffère de cette dernière par son écusson un peu sinueusement rétréci dans sa seconde moitié, par la forme ou le développement des différentes taches : la première, subarrondie : la deuxième, en ovale allongé, plus étroite en devant, prolongée des deux septièmes aux deux tiers ou un peu plus de la longueur, égale, dans son plus grand diamètre, au quart de la largeur : la troisième, plus développée, obtriangulaire, à côtés curvilignes, très-rapprochée, à son angle antéro-externe, de l'extrémité de la bordure marginale, par la partie dilatée de celle-ci, commençant un peu plus antérieurement.

Cet exemplaire, qui est une ♀, a la tête noire; le prothorax, sans bordure flave en devant; le ventre, de six arceaux; les cuisses et l'arête des jambes, noires ou brunes : le reste des jambes, flave.

3. **H. disco-notata.** *Un peu obtusément ovale. Prothorax noir* (♀). *Elytres noires, ornées chacune de cinq taches jaunes : deux, basilaires : deux, en rangée transversale, vers la moitié : une, apicale, en ovale transversal : les première et troisième, en rangée longitudinale, distantes de la suture presque du quart de la largeur : les deuxième et quatrième, allongées, liées au rebord marginal, formant avec l'apicale une bordure externe deux fois interrompue.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes obscurs ou noirs. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux. Cuisses noires ou noirâtres : jambes et tarses, flaves ou d'un flave roussâtre.

Hyperaspis disco-notata, J. LECONTE, *in* litteris.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* entièrement noir (au moins chez la ♀). *Elytres* noires, ornées chacune de cinq taches jaunes ou d'un jaune pâle : deux, liées au bord externe : une, apicale : et deux, situées l'une après l'autre, assez près de la suture; ou, les première et deuxième, liées ou presque liées à la base : l'interne, obtriangulaire, séparée de la suture par un espace presque égal au quart de la largeur, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu moins de la longueur,

étendue jusqu'aux deux tiers de la largeur, à peu près liée à l'externe: celle-ci, humérale, rétrécie d'avant en arrière, prolongée jusqu'au quart, liée au rebord externe qui reste noir sur toute sa longueur : les troisième et quatrième, sur la même ligne transversale : la troisième, ovale ou en ovale allongé, à peu près à même distance de la suture que la première, couvrant presque le tiers médiaire de la longueur, mais un peu plus rapprochée du bord postérieur que de la base : la quatrième, liée au rebord externe, plus étroite, plus allongée, plus antérieure : la cinquième, en ovale transversal, liée au rebord marginal à partir de la courbure postéro-externe, ne laissant au bord apical qu'une bordure noire peu apparente, étendue presque jusqu'à l'angle sutural, graduellement moins rapprochée de la suture d'arrière en avant à son côté interne.

Long. $0^m,0030$ (1 1/3 l). — Larg. $0^m,0022$ (1 l).

Corps un peu obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* peu ou point émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson; rayé d'une ligne légère, en arc dirigé en arrière et non sinueuse, à son bord postérieur; noir (au moins chez la ♀). *Ecusson* noir. *Elytres* un peu obtusément arrondies chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : les environs du lac supérieur, dans l'Amérique du nord (collect. Leconte).

4. **H. exclamationis.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune de deux taches longitudinalement situées l'une après l'autre, et d'une bordure externe, jaunes : la première tache, basilaire, couvrant du septième aux deux tiers de la largeur, prolongée au moins jusqu'au sixième, en se rétrécissant un peu : la deuxième, à peine moins large, prolongée du tiers aux cinq septièmes de la longueur : la bordure, bissinueuse, atteignant à peu près l'angle sutural.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire : labre d'un rouge testacé. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux. Pieds d'un testacé livide : cuisses noires, avec leur extrémité d'un testacé livide sur une étendue graduellement plus grande, des postérieures aux antérieures.

Hyperaspis exclamationis, MELLY, *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure latérale jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie en arc rentrant de ce point à la base dont elle couvre environ le seizième externe de la largeur. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches et d'une bordure externe, jaunes : la tache antérieure, presque liée à la base, à peine moins rapprochée des côtés de l'écusson, étendue jusqu'aux deux tiers de la largeur, prolongée en se rétrécissant médiocrement jusqu'au sixième ou au cinquième de la longueur, tronquée à son extrémité et ordinairement un peu entaillée près du milieu de cette troncature : la tache postérieure, à peu près aussi large que la précédente, placée longitudinalement après celle-ci, presque dans la direction de la première à l'angle sutural, prolongée du tiers ou un peu plus aux cinq septièmes environ de la longueur, deux fois et demie plus longue que large : la bordure suturale, naissant de la base dont elle couvre le sixième externe (en laissant noir ou obscur, sur toute sa longueur, le rebord marginal qui forme, à partir de la courbure postéro-externe jusqu'à l'angle apical, une bordure apicale moins étroite), subcurvilinéairement élargie du cinquième ou du quart aux deux tiers, égale au moins au sixième de la largeur vers les trois septièmes de la longueur, sensiblement renflée des deux tiers jusque vers l'angle sutural, où elle est au moins aussi rapprochée de la suture que du bord postérieur, formant ainsi vers le quart et les deux tiers, deux sinuosités sensibles.

Long. $0^m,0030$ (1 1/3 l). — Larg. $0^m,0018$ (4/5 l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et légèrement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire; sans raie apparente au-devant de la base; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil (collect. Melly).

5. **H. pumila.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune*

de trois taches situées longitudinalement l'une après l'autre, et d'une bordure externe, prolongée jusqu'aux deux tiers, jaunes : la première tache, basilaire, couvrant du cinquième aux trois cinquièmes de la largeur, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : la deuxième, oblongue, du quart au moins aux trois cinquièmes : la troisième, transversalement ovale : la bordure, prolongée jusqu'aux deux tiers, un peu anguleusement dilatée vers les quatre septièmes de la longueur.

♂ Inconnu.

♀ Tête noire : labre d'un jaune testacé. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Pieds entièrement d'un flave roussâtre.

Hyperaspis pumila, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie, et un peu en arc rentrant, de ce point à la base dont elle couvre environ le seizième de la largeur. *Elytres* noires, ornées chacune de trois taches et d'une bordure externe, jaunes : les trois taches, à peu près disposées en ligne longitudinale : la première, en forme de mitre renversée, presque liée à la base, couvrant du cinquième presque aux trois cinquièmes de la largeur, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur : la deuxième, oblongue, presque en forme du signe d'exclamation renversé, prolongée du quart aux trois cinquièmes ou un peu plus de la longueur : la troisième, transversalement ovale, aussi voisine de la suture que la première, aussi rapprochée du bord apical et de la courbure postéro-externe que de la suture, ne dépassant pas en devant le dernier cinquième de la longueur : la bordure, presque liée à la base, égale au sixième de la largeur, prolongée (en laissant noir ou obscur le rebord externe) jusqu'aux deux tiers de la longueur, d'une largeur uniforme jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, un peu anguleusement dilatée dans le milieu de son côté interne, de ce point à son extrémité.

Long. $0^m,0022$ (1^l). — Larg. $0^m,0013$ ($3/5^l$).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; pointillé ou finement ponctué; brillant, en dessus. *Antennes* flaves. *Palpes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* faiblement en arc dirigé en arrière, sans troncature ni sinuosité sensibles, à la base; peu distinctement rayé

d'une ligne légère, au-devant de celle-ci; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brun sur les médi et postpectus, graduellement d'un brun rouge et d'un rouge brun sur le ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Sénégal (collect. Dejean, *type*).

Obs. L'analogie du dessin de ses élytres avec celui de l'*H. exclamationis*, pourrait porter peut-être à la regarder comme variété de cette dernière, chez laquelle la bordure serait interrompue; mais elle s'en distingue par une taille plus petite; par son prothorax non tronqué au-devant de l'écusson; par la position de la deuxième tache et par le point où se renfle la bordure des élytres.

6. **H. lateralis.** *Brièvement et obtusément ovale. Elytres noires, ornées chacune de deux taches et d'une bordure externe raccourcie, jaunes : la première tache, ovoïde, près de la suture, du tiers aux trois cinquièmes de la longueur : la deuxième, subapicale, en carré large : la bordure, égale au quart ou au tiers de la base, prolongée jusqu'à la moitié de la longueur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux. Cuisses noires : jambes et tarses d'un flave roussâtre.

État normal. *Prothorax* entièrement noir (au moins chez la ♀). *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches et d'une bordure externe raccourcie, jaunes ou d'un jaune orangé : la première tache, ovoïde, un peu obliquement dirigée de dehors en dedans, couvrant du tiers aux trois cinquièmes de la longueur et du cinquième interne à la moitié de la largeur, dans son diamètre transversal le plus grand : la deuxième tache, subapicale, presque en parallélipipède de moitié plus large que long, un peu oblique, un peu moins voisine de la suture, surtout à son angle postéro-interne, que la deuxième, au moins aussi rapprochée du bord apical et de la courbure postéro-externe, avancée jusqu'au dernier quart de la longueur : la bordure externe, presque liée à la base, égale au quart ou au tiers de la largeur de celle-ci, prolongée sur une largeur égale et en laissant noir ou obscur le rebord marginal, jusqu'à la moitié environ de la longueur, graduellement et faiblement détachée du rebord marginal, d'avant en arrière.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0024$ (1 1/10 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* peu sensiblement obtus et peu ou point distinctement subsinueux de chaque côté de la partie médiaire du bord postérieur; rayé au-devant de celui-ci d'une ligne légère et peu distincte; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Mexique (collect. Dupont).

7. **H. elegans.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune d'une tache et d'une bordure externe, jaunes : la tache, ovale, prolongée du quart à la moitié de la longueur, entre la suture et la bordure marginale : celle-ci, bissinueuse, atteignant à peu près l'angle sutural.*

Hyperuspis elegans, DEJ. Catal. p. 459 (*T*).

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Epimères du médipectus, brunes. Ventre de six arceaux.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure latérale, jaune, à peine étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée (en laissant le rebord obscur) sur une largeur à peu près égale, jusqu'à la base, dont elle couvre environ le douzième externe (♀). *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache et d'une bordure externe, jaunes : la tache, ovale, prolongée environ du quart à la moitié environ de la longueur et du quart aux trois cinquièmes environ de la largeur : la bordure externe, naissant à la base, dont elle couvre le sixième ou le cinquième externe de la largeur, (en laissant sur toute la longueur, le rebord externe noir ou obscur et moins étroitement au bord postérieur qu'au latéral), sensiblement sinueuse au tiers et aux deux tiers, égale au moins au cinquième de la largeur vers la moitié de la longueur, sensiblement renflée des deux tiers jusque vers l'angle sutural, où elle est à peu près aussi rapprochée de la suture que du bord postérieur.

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0016 (2/3 l).

Corps obtusément ovale ; médiocrement convexe ; plus finement pointillé sur le prothorax que sur les élytres ; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux. *Prothorax* rayé près de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière et non sinueuse ; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne, et faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées à leur extrémité ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, et sur la majeure partie médiaire de l'antépectus et des quatre premiers arceaux du ventre : derniers arceaux du ventre d'un rouge ferrugineux ou testacé : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* d'un flave rougeâtre ou roussâtre, un peu moins clairs sur les cuisses (♀).

PATRIE : l'Amérique boréale (collect. Dejean, *type*).

8. **H. festiva.** *Obtusément ovale. Prothorax et Élytres, noirs : le premier, paré d'une bordure jaune sur les côtés et sur le quart externe de la base : les secondes, ornées chacune de deux taches et d'une bordure externe, orangées : les taches, longitudinalement situées : la première, du quart à la moitié : la seconde, des deux tiers aux cinq sixièmes de la longueur : la bordure, anguleusement dilatée du tiers aux trois cinquièmes, liée par son extrémité à la tache postérieure : tache antérieure, parfois unie à la dilatation de la bordure et à la tache postérieure, qui souvent couvre alors toute la partie apicale de l'élytre.*

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, flaves ou d'un flave roussâtre. Prothorax paré en devant d'une bordure jaune, étroite. Ventre peu distinctement de sept arceaux. Pieds d'un jaune roux.

Hyperaspis marginicollis, CHEVROLAT, *in* collect.

♀ Tête et épimères du médipectus, noires. Palpes obscurs. Prothorax sans bordure jaune en devant. Ventre de six arceaux. Pieds d'un roux ou d'un roux jaune : cuisses plus ou moins obscures.

a. Prothorax paré en devant d'une bordure jaune très-étroite et souvent interrompue dans son milieu.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune (liée au rebord marginal qui reste noir), égale environ au douzième de la largeur, prolongée d'une manière égale jusqu'au quart externe de la base, obliquement coupée dans ce point, étendue jusques un peu au-delà de la sinuosité postoculaire en se rétrécissant en forme de dent (♀), ou prolongée en bordure étroite le long du bord antérieur (♂). *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches et d'une bordure externe prolongée jusqu'à la deuxième de celles-ci, jaunes : la première tache, ovalaire, couvrant du quart à la moitié environ de la longueur et du cinquième ou presque du quart aux quatre septièmes de la largeur : la deuxième, longitudinalement placée sur la même ligne, presque dans la direction de l'angle sutural, des deux tiers aux cinq sixièmes de la longueur, subarrondie ou irrégulière, de moitié plus voisine de la suture que la première : la bordure, naissant ou à peu près de la base, dont elle couvre le cinquième ou le quart externe, prolongée (en laissant noir ou obscur le rebord marginal) jusques un peu après la courbure postéro-externe où elle se lie, ou à peu près, par sa partie antéro-interne, à la partie postéro-externe de la deuxième tache, presque uniformément étroite dans le tiers antérieur, anguleusement dilatée en dedans presque jusqu'au quart externe de la largeur, vis-à-vis la moitié postérieure et plus de la tache antérieure, c'est-à-dire du tiers aux trois cinquièmes de la longueur, très-étroite ensuite, et graduellement renflée de là à son extrémité.

Variations des Elytres.

Var. A. *Bordure externe prolongée presque jusqu'à l'angle sutural, en s'unissant plus largement à la tache postérieure.*

Var. B. *Tache antérieure liée à la dilatation anguleuse de la bordure externe.*

Obs. Avec ou sans la variation précédente.

Var. C. *Tache antérieure liée d'une part à la dilatation anguleuse de la bordure externe, et d'autre part, à la tache postérieure, qui, confondue avec l'extrémité de la bordure, couvre toute la partie apicale de l'élytre.*

Obs. Les élytres sont alors noires sur leur partie antérieure, jusqu'au quart de la suture, d'une part, et jusqu'au tiers externe, moins la bordure jaune ; parées

ensuite sur la suture d'une bordure noire égale au cinquième de la largeur jusqu'aux deux tiers, et rétrécie de moitié de là à l'angle sutural; marquées d'une tache noire, suborbiculaire, couvrant de la moitié aux quatre cinquièmes de la longueur; jaunes ou plus souvent d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune sur le reste.

Hyperaspis hæres, Dej. *in* collect.

Hyperaspis centralis, Chevrolat, *in* collect.

Long. $0^m,0018$ à $0^m,0030$ (3/4 à 1 1/3 l). — Larg. $0^m,0014$ à $0^m,0022$ (2/3 à 1 l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; plus finement ponctué sur le prothorax que sur les élytres; luisant, en dessus. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère, arquée en arrière et non sinueuse; tronqué et déclive au-devant de l'écusson postérieurement à cette ligne; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : deux ou trois derniers arceaux du ventre, d'un roux jaune, au moins sur les côtés. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Germar et Schaum; Muséum de Copenhague); la Colombie (Chevrolat, Dejean, Melly).

9. **H. rufo-marginata.** *Un peu obtusément ovale. Elytres noires, ornées chacune d'une bordure d'un roux jaune, liée ou à peu près à la base, égale en devant au cinquième de la largeur, prolongée jusque près de la suture en se renflant vers son extrémité.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes d'un roux obscur. Epimères du médipectus, noires. Ventre de six arceaux. Cuisses noires. Jambes et tarses d'un jaune roux.

Hyperaspis rufo-marginata, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

État normal. *Prothorax* entièrement noir (au moins chez la ♀). *Elytres* noires, ornées chacune d'une bordure rousse ou d'un roux jaune, presque liée à la base, prolongée jusque près de l'angle sutural (en laissant noir ou obscur le rebord marginal), égale en devant au cinquième de la largeur, un peu rétrécie jusqu'au quart de la largeur, graduellement et faiblement élargie de ce point au trois cinquièmes de la longueur, sensiblement renflée ensuite de là à son

extrémité, distante de la suture à cette extrémité d'un espace à peine aussi grand que le cinquième de la largeur de la base.

Long. 0m,0025 (1 1/8l). — Larg. 0m,0015 (2/3l).

Corps un peu obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement et moins obsolètement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Antennes* d'un roux jaune. *Prothorax* assez faiblement en arc dirigé en arrière et non tronqué, à la base; rayé d'une ligne légère au-devant et très-près des trois cinquièmes médiaires de celle-ci; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : l'Amérique boréale (collect. Dejean, *type*).

10. **H. connectens;** SCHOENHERR. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée jusqu'à la base sur une largeur presque égale. Elytres noires, ornées chacune de deux taches flaves : la première, sur le disque de leur moitié antérieure, presque carrée, anguleuse au côté externe, ordinairement liée par un espace linéaire, naissant vers son angle postéro-externe, à la postérieure, ou parfois étendue jusqu'au côté externe : la postérieure, apicale, couvrant l'extrémité et les deux cinquièmes postérieurs du bord externe, moins antérieurement avancée vers la suture, qu'elle n'atteint pas.*

♂ Tête et palpes, flaves. Ventre de sept arceaux : le cinquième, assez faiblement échancré en arc : le septième, très-court.

Coccinella connectens, var. β. SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 157. 21 (*T*).

♀ Tête noire : épistome et labre d'un rouge jaune. Palpes obscurs : ventre de six arceaux, sans signe particulier sur aucun d'eux.

Coccinella connectens, SCHOENH. (décrite par Thunberg). Syn. ins. t. 2. p. 157. 21 (suivant les exemplaires typiques communiqués par M. Schoenherr).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, de largeur à peu près uniforme, couvrant le cinquième externe de la base. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches flaves, unies l'une à l'autre par un espace linéaire : l'antérieure, irrégulièrement quadran-

gulaire, couvrant du cinquième à la moitié environ de la longueur, et du cinquième ou du quart aux trois quarts à peu près de la largeur, parallèle à la suture à son côté interne, anguleusement dilatée au milieu de son côté externe, vers le tiers de la longueur, ordinairement un peu oblique et bissinueuse à son bord antérieur, liée à la postérieure par une ligne plus ou moins étroite, naissant vers l'angle postéro-externe de la tache antérieure, longitudinalement prolongée jusqu'au bord antérieur de la tache postérieure, vers les deux tiers de la largeur de l'élytre : cette seconde tache, apicale, couvrant la partie postérieure, depuis les trois cinquièmes ou un peu plus du bord externe, et les deux tiers de la suture, mais laissant à celle-ci une bordure noire graduellement rétrécie d'avant en arrière. La partie noire, forme sur chaque élytre : 1° une bordure suturale noire (confondue d'abord avec une bordure basilaire), égale au cinquième de la largeur, dilatée ensuite de la moitié ou un peu plus aux trois quarts de la longueur, en forme de tache en carré large, étendue jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur et rétrécie ensuite jusqu'à l'angle sutural : 2° une bordure basilaire (confondue avec la suturale), égale au cinquième de la longueur, du côté de la suture ; au tiers, du côté externe : 3° une bordure externe, égale environ au tiers de la largeur, prolongée depuis la base jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu moins de la longueur.

Variations du Prothorax.

Obs. La bordure flave est souvent graduellement et subcurvilinéairement un peu plus large dans sa seconde moitié.

Variations des Élytres.

Obs. Quand le pigmentum a fait défaut, la tache antérieure est un peu plus grande; quand, au contraire, la matière noire a abondé, celle-ci remplit l'espace flave plus ou moins étroit qui servait à lier les deux taches, et isole ainsi la première, qui, parfois, est un peu plus restreinte et un peu modifiée dans sa forme ; cependant, cette variation permet encore à un œil exercé de reconnaître l'espèce, à la dilatation anguleuse du côté externe de la première tache, et au rétrécissement de l'espèce de bande servant à séparer les deux taches, vers l'endroit où existait l'espace flave linéaire qui les unissait.

Long. $0^m,0022$ à $0^m,0030$ (1 à 1 1/3 [1]). — Larg. $0^m,0019$ à $0^m,0023$ (7/8 à 1 [1]).

Corps brièvement et obtusément ovale ; médiocrement convexe ;

moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* flaves ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement subsinueux de chaque côté de cette partie médiaire; légèrement rayé sur les trois cinquièmes médiaires du bord postérieur d'une ligne légère, arquée en arrière et non sinueuse; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir sur les médi et postpectus (y comprises les épimères), d'un brun noir ou brun sur les trois cinquièmes longitudinalement médiaires du ventre; roussâtre ou d'un fauve testacé, sur les côtés de celui-ci. *Pieds* d'un flave roussâtre ou testacé : cuisses postérieures, noires, jusque près du genou : les intermédiaires, jusqu'à la moitié : les antérieures, à la base, ou même sans taches.

PATRIE : les îles Saint-Eustache, Saint-Barthelemy et autres îles voisines (collect. Dejean, Reiche, Schoenherr, *type*); le Mexique (Reiche).

11. **H. bicruciata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, sur les trois cinquièmes médiaires de la base et sur la ligne médiane, flave sur les côtés. Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure basilaire, couvrant le sixième de la longueur, d'une bordure externe, à peu près réduite au rebord et d'une bande transversale, étendue des quatre septièmes ou trois cinquièmes du bord externe aux deux tiers ou un peu moins de la suture, presque interrompue aux trois cinquièmes de la largeur.*

♂ Tête et palpes, flaves ou d'un flave roussâtre. Prothorax orné en devant d'une bordure flave, couvrant le quart antérieur de la longueur. Epimères du médipectus, flaves. Pieds de même couleur, avec les cuisses, surtout les postérieures, d'un flave roussâtre.

Hyperaspis bicruciata, REICHE, *in* collect.

♀ Inconnue.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave, paré d'une bordure brune, couvrant la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la base, liée à une bande de même couleur, située sur la ligne médiane, à peine plus large à sa partie postérieure que la base de l'écusson, prolongée, en s'élargissant un peu d'arrière en avant, jusqu'au quart antérieur (♂).

Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure basilaire, d'une bordure externe et d'une bande transversale, brunes ou d'un brun noir : la bordure suturale, égale au sixième ou presque au cinquième de la largeur de chaque étui, de la bordure basilaire à la bande médiaire, un peu plus étroite de celle-ci à l'extrémité : la bande basilaire, égale au sixième ou presque au cinquième de la longueur, anguleusement un peu prolongée après le calus huméral : la bordure externe, presque réduite au rebord, à peine moins étroite postérieurement : la bande transversale, un peu oblique, prolongée des quatre septièmes ou des trois cinquièmes du bord externe aux deux tiers ou un peu moins de la suture, interrompue ou presque interrompue aux trois cinquièmes ou deux tiers de la largeur.

Long. $0^m,0023$ (1^l). — Larg. $0^m,0017$ ($4/5^l$).

Patrie : la Nouvelle-Grenade (collect. Reiche).

Obs. Cette espèce a la plus grande analogie avec l'*H. connectens*. Elle a, comme elle, si l'on veut, les élytres noires, ornées chacune de deux taches flaves, liées ou presque liées entre elles et dans le même point; elle semblerait donc n'être de celle-ci qu'une variété par défaut, dont la tache antérieure, plus grande, aurait restreint les bordures suturale, basilaire et externe, et se serait étendue à peu près jusqu'au rebord marginal. Le développement de la partie flave du prothorax paraîtrait confirmer cet état anormal, car il est visiblement le produit du défaut de matière colorante noire; le ventre, qui est d'un rouge brun ou brunâtre, l'est encore par la même cause; mais l'exemplaire unique, existant dans la collection de M. Reiche, présente la bordure suturale d'une largeur égale à partir de l'angle antéro-interne de la tache postérieure, au lieu de montrer cette bordure rétrécie d'avant en arrière, et il offre le bord externe paré d'une bordure noire, étroite, enclosant la dernière tache. Cet individu s'éloigne enfin de l'*H. connectens* par une bordure flave à la partie antérieure du prothorax, par des épimères également flaves, par des pieds jaunes, avec les cuisses d'un jaune roussâtre, caractères moins importants, qui pourraient n'être qu'une variation de ceux du ♂ de celle-ci.

12. H. sphæridioides. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure flave presque égale.*

Elytres flaves ou d'un roux flave, ornées d'une bordure basilaire, couvrant environ le cinquième de la longueur, d'une bordure suturale, dilatée de la moitié presque aux deux tiers de la longueur (en forme de bande étendue jusqu'aux deux tiers de la largeur), et formant à l'extrémité une bordure apicale, noires; notées chacune d'une petite tache punctiforme, de même couleur, liée au bord externe, vers les deux tiers de la longueur.

♂ Tête flave, parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, bidenté ou échancré en arc rentrant, à sa partie antérieure. Palpes bruns. Prothorax orné en devant d'une bordure jaune, égale environ au septième de la longueur. Pieds bruns ou d'un brun noir.

♀ Inconnue.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bande flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, graduellement un peu plus large d'avant en arrière, couvrant au moins le cinquième externe de la base. *Elytres* flaves ou d'un roux flave, ornées d'une bordure suturale inégale, et chacune d'une bordure basilaire, noire : la bordure suturale, égale environ au cinquième de la largeur après la bordure basilaire, dilatée brusquement de la moitié aux deux tiers environ de la longueur, en forme de bande étendue jusqu'aux deux tiers environ de la largeur, et dilatée de nouveau, à partir du dernier septième, en forme de bordure apicale, graduellement rétrécie de la suture au côté externe : la bordure basilaire, inégale, couvrant environ le cinquième de la longueur, dans les trois cinquièmes internes, anguleusement un peu prolongée après le calus, et rétrécie de là au bord externe; notées de plus d'une petite tache punctiforme, liée au bord externe, vers les deux tiers de la longueur, séparée par un intervalle très-étroit de la dilatation suturale précitée.

Long. $0^m,0025$ (1 1/8 l). — Larg. $0^m,0021$ (1 l).

Patrie : le Chili (collect. Dejean).

Obs. Cette espèce a encore beaucoup d'analogie avec l'*H. connectens;* au premier coup-d'œil, on serait tenté de la considérer comme une variété de celle-ci, chez laquelle la partie externe de la bande interrompue, servant à séparer les deux taches, aurait fait défaut, et ne serait représentée que par une petite tache punctiforme, ou un trait court; mais l'*H. sphœridioides* offre la bordure suturale élargie

à partir des cinq sixièmes de la longueur et prolongée jusqu'au milieu du bord apical, en forme de bordure postérieure; elle a les pieds entièrement noirs ou d'un brun noir. L'exemplaire (♂) unique, existant dans la collection de Dejean, à qui il avait été envoyé par Eschscholtz, diffère, en outre, des individus du même sexe de l'*H. connectens*, par une bordure jaune à la partie antérieure du prothorax et par un bandeau noir, échancré en devant en arc rentrant, couvrant la partie postérieure de la tête.

13. **H. trilineata.** *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres d'un rouge presque vermillon : le premier, paré d'une tache noire, couvrant les deux cinquièmes médiaires de la base, avancée jusqu'au quart, bilobée en devant : les secondes, ornées d'une bordure suturale et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci prolongée de la base aux quatre cinquièmes de la longueur.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un rouge vermillon ou d'une teinte rapprochée : le premier, orné d'une tache noire, couvrant les deux cinquièmes médiaires de la base, avancée jusqu'au quart ou au cinquième antérieur, bilobée en devant : les secondes, ornées d'une bordure suturale et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure suturale, égale en devant au bord postérieur de la tache prothoracique, subcurvilinéairement rétrécie ensuite de là au cinquième ou un peu moins de la longueur, presque égale dans ce point au quart de la largeur, faiblement rétrécie ensuite jusqu'aux sept huitièmes, et brusquement de là à l'angle sutural : la bande, liée à la base, des deux tiers ou un peu moins, aux cinq sixièmes de la largeur, subparallèlement prolongée jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, subgraduellement élargie d'avant en arrière à son côté interne, égale vers la partie postérieure à la moitié de la largeur de l'élytre, obtuse ou subarrondie à son extrémité.

Long. 0^m,0039 (1 3/4 l). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3 l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; légèrement pointillé; médiocrement luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge presque vermillon : la première, parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir étroit. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière; à peine émoussé ou tronqué postérieurement à cette ligne; peint comme il a été

dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses ou obtusément subarrondies chacune à leur extrémité; très-étroitement relevées en un rebord obscur; peintes comme il a été dit : repli rouge. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire de l'antépectus et des quatre premiers arceaux du ventre : d'un rouge presque vermillon ou d'un rouge presque de brique, sur les côtés de ceux-ci. *Pieds* : cuisses noires : jambes et tarses d'un rouge presque vermillon.

Patrie : Cayenne (collect. Buquet).

Je n'ai vu que l'un des sexes.

14. **H. trimaculata**; Linn. *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune flave. Elytres de cette couleur; parées d'une bordure suturale brusquement élargie au cinquième de la longueur jusqu'au tiers de la largeur, subgraduellement rétrécie ensuite, et chacune d'une bande longitudinale presque aussi large, naissant sur le calus et prolongée jusqu'aux trois quarts au moins de la longueur, en se rétrécissant dans son tiers médiaire.*

♂ Tête et palpes jaunes ou d'un jaune flave, bordure latérale du prothorax étendue en devant, et d'une manière graduellement rétrécie jusqu'au milieu du bord antérieur. Ventre de sept arceaux : le septième très-court, peu apparent.

Coccinella trilineata, var. Fabr. l. infr. c.

♀ Tête noire ou d'un noir brun, graduellement d'un rouge ou d'un roux brunâtre sur l'épistome et sur le labre. Palpes d'un roux parfois obscur. Prothorax peu ou point distinctement paré en devant d'une bordure jaunâtre, interrompue dans son milieu. Ventre de six arceaux.

Chrysomela trimaculata, Linn. Syst. nat. t. 1. p. 592. 45. — Thunb. Descript. Ins. in Nov. Act. Upsal. t. 5. p. 109. 39.

Coccinella trilineata, Schaller, N. Ins. in Abhand. d. Hall. Nat. Gesell. t. 1. p. 262. — Fabr. Mant. Ins. t. 1. p. 53. 12. — Id. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 268. 15. — Id. Syst. El. t. 1. p. 359. 21. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1646. 60. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 52. 18. — Herbst. Nat. t. 5. p. 289. 56. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 156. 19.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, ou un peu plus loin, couvrant le huitième externe ou un peu plus de

la base, ordinairement sensiblement rétrécie vers les trois quarts de la longueur. *Elytres* d'un jaune flave, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure suturale, presque réduite au rebord, jusqu'au cinquième de la longueur, brusquement élargie dans ce point jusqu'au tiers de la largeur, subgraduellement rétrécie de là aux quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur, où elle égale le cinquième de la largeur, puis rétrécie de là à l'angle sutural : la bordure périphérique, latéralement réduite au rebord, à peine moins étroite à la base et postérieurement : la bande longitudinale, naissant sur le calus, prolongée jusqu'aux trois quarts ou un peu plus de la longueur, plus ou moins semblable à un gros point, dans ses deux cinquièmes antérieurs, plus étroite ensuite, et souvent d'une manière assez brusque, puis renflée à son extrémité, où elle couvre du tiers aux cinq sixièmes de la largeur, obtusément terminée.

Variations des Elytres.

Var. A. *Bande suturale, liée par l'angle antéro-externe de sa partie dilatée, au côté interne de la partie orbiculaire de la bande longitudinale.*

Long. $0^m,0022$ à $0^m,0025$ (1 à 1 1/8 l). — Larg. $0^m,0016$ (2/3 l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; brillant, en dessus. *Antennes* jaunes ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* légèrement rebordé ou rayé d'une ligne légère, arquée en arrière et non sinueuse, à son bord postérieur; ordinairement tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne, mais souvent d'une manière peu apparente; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la majeure partie médiaire de l'antépectus et des trois premiers arceaux du ventre : côtés de l'antépectus, flaves : côtés et extrémité du ventre, d'un jaune roux. *Pieds* d'un jaune roux ou d'un jaune rouge.

PATRIE : le Mexique (collect. Dejean, Perroud, Rey).

Obs. Elle a été trouvée par M. Cl. Rey, dans un envoi de Cochenilles du Nopal; elle paraît vivre aux dépens de cette espèce.

ββ. Elytres noires, ornées de taches subpunctiformes jaunes ou rouges, ne formant pas une bordure couvrant le tiers du bord externe.

γ. Elytres noires, ornées chacune de quatre taches jaunes.

15. **H. cleida.** *Obtusément ovale. Prothorax et Élytres, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant à peine le huitième externe de la base : les secondes, ornées chacune de quatre petites gouttes jaunes : la première, près de la base, sur les côtés de l'écusson : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les trois cinquièmes de la longueur : l'interne, orbiculaire : l'externe, plus petite : la quatrième, subapicale, couvrant les trois cinquièmes de la largeur.*

Hyperaspis cleida, Chevrolat, *in* collect.

♂ Tête, bordure étroite à la partie antérieure du prothorax et épimères du médipectus, flaves. Ventre de sept arceaux. Pieds flaves ou d'un flave roussâtre : cuisses postérieures, obscures.

♀ Inconnue.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée subparallèlement jusqu'à la base, dont elle couvre le dixième ou à peine le huitième externe. *Élytres* noires, ornées chacune de quatre gouttes jaunes ou d'un jaune flave : la première, obliquement ovale, presque liée au tiers interne de la base, à peine moins rapprochée des côtés de l'écusson, prolongée jusqu'au sixième de la longueur : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les trois cinquièmes à peine de la longueur : la deuxième ou interne, arrondie, couvrant du cinquième à la moitié au moins de la largeur : la troisième, petite, obtriangulaire, presque liée au bord externe : la quatrième, obliquement ovale, presque liée au bord apical, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la largeur.

Long. $0^m,0027$ (1 1/4 l). — Larg. $0^m,0019$ (7/8 l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres; luisant. *Antennes* et *Palpes*, flaves ou d'un flave roussâtre. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère, en arc dirigé en arrière et non si-

nueuse; peu ou point émoussé au-devant de l'écusson postérieurement à celte ligne ; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou très-obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

16. **H. venustula.** *Obtusément ovale. Prothorax d'un rouge plus jaunâtre sur les côtés que sur le dos. Elytres noires, parées chacune de quatre gouttes jaunes, disposées en quinconce sur deux rangées longitudinales : celles de la rangée interne, rapprochées de la suture d'un sixième de la largeur : l'antérieure, du quart aux trois septièmes de la longueur : la postérieure, subapicale : celles de la rangée externe, liées au rebord marginal : l'antérieure, humérale : la postérieure, des deux cinquièmes aux quatre septièmes de la longueur.*

Hyperaspis venustula, DEJ. Catal. p. 459 (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un rouge pâle, plus sensiblement d'un rouge jaunâtre sur les côtés. *Elytres* noires, parées chacune de quatre gouttes d'un jaune flave, disposées en quinconce sur deux rangées longitudinales : l'antérieure de la rangée interne, la moins petite, couvrant du quart aux trois septièmes de la longueur et du sixième presque aux trois cinquièmes de la largeur : la postérieure, en ovale transversal, couvrant les quatre septièmes médiaires de la largeur : des trois quarts aux sept huitièmes ou un peu plus de la longueur, celles de la rangée externe, liées au rebord qui reste noir : l'antérieure, la plus petite, humérale : la seconde, semi-orbiculaire, couvrant un peu moins du cinquième médiaire de la base à la courbure postéro-externe, correspondant des deux cinquièmes aux quatre septièmes de la suture.

Long. $0^m,0027$ (1 1/2^l). — Larg. $0^m,0019$ (7/8^l).

Corps obtusément en ovale un peu allongé ; médiocrement convexe; moins finement pointillé sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge jaunâtre. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère et arquée en arrière; tronqué et déclive au-devant de l'écusson postérieurement à cette ligne; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusé-

ment arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur les quatre premiers arceaux du ventre: arceaux suivants et antépectus, d'un rouge jaunâtre. *Pieds* d'un rouge jaunâtre.

Patrie : l'Amérique boréale (collect. Dejean, *type*).

Obs. Je n'ai vu que l'un des sexes.

L'exemplaire que j'ai eu sous les yeux a le prothorax noirâtre ou obscur à son bord antérieur, et offre un peu après une trace nébuleuse ou noirâtre, parallèle, peut-être accidentelle. Le bord antérieur paraît peut-être noirâtre, par l'effet d'un bandeau noir, étroit, qui parerait la partie postérieure de la tête.

γγ. Elytres noires, parées chacune de trois taches rouges ou jaunes.

17. **H. Kunzii.** *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune de trois taches rouges : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, du quart à la moitié de la longueur : l'interne, subarrondie, séparée de la suture par un espace égal au sixième de la largeur : l'externe, liée au rebord marginal: la postérieure, liée à la courbure postéro-externe et au bord postérieur, obliquement avancée vers la suture jusqu'au tiers postérieur de la longueur.*

Long. $0^m,0039$ (1 3/4 l). — Larg. $0^m,0030$ (1 1/3 l).

Corps obtusément ovale ; médiocrement convexe. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité ; assez finement ponctuées ; noires, parées chacune de trois taches d'un rouge livide et obscur : les première et deuxième, plus ternes, formant avec leurs semblables une rangée transversale : la première ou interne, subarrondie, couvrant du quart à la moitié de la longueur et du sixième aux quatre septièmes de la largeur : la deuxième, liée au rebord marginal, couvrant environ le tiers externe de la largeur : la troisième, ovalaire, liée à la courbure postéro-externe et aux deux tiers externes du bord apical, dont le rebord reste noir, obliquement avancée jusqu'au tiers postérieur de la longueur, couvrant, à sa partie antérieure, du septième à la moitié de la largeur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge jaune : moitié basilaire des cuisses intermédiaires et postérieures, noires.

Patrie : ? (collect. Germar et Schaum).

J'ai dédié cette espèce à M. le professeur Kunze, de Leipzig.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire incomplet.

18. **H. sex-pustulata;** Motschoulsky. *Obtusément ovale ; noire, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure flave, couvrant le sixième externe de la base, un peu anguleusement rétrécie des deux cinquièmes antérieurs de la longueur à la sinuosité postoculaire. Elytres ornées chacune de trois taches flaves : la première, suborbiculaire, du cinquième aux deux cinquièmes de la largeur, vers le tiers de la longueur : la deuxième, semi-orbiculaire, liée au rebord externe du tiers à la moitié : la troisième, en virgule oblique, sur l'élytre gauche, du cinquième aux cinq sixièmes de la largeur, des deux tiers aux six septièmes de la longueur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Ventre de six arceaux. Pieds noirs.

Coccinella sex-pustulata, Victor (de Motschoulsky). Descript. de quelques Coléopt. *in* Mem. de la Soc. des Nat. de Moscou, t. 5. p. 421. pl. 16. fig. *U'* (suivant l'exemplaire typique confié par M. de Motschoulsky).

Chilocorus 6-pustulatus, Victor (de Motschoulsky). Enumer. *in* Bullet. de Moscou. t. 13 (1840). p. 190.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure flave, à peine étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, un peu élargie de là aux deux cinquièmes de la longueur, puis parallèlement prolongée jusqu'à la base, dont elle couvre le sixième externe : les secondes, ornées chacune de trois taches flaves : la première, suborbiculaire ou brièvement en ovale transversal, couvrant environ du sixième presque aux deux cinquièmes de la longueur, et du cinquième ou un peu moins aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, semi-orbiculaire, liée au rebord externe qui reste noir, du tiers à la moitié ou un peu plus de la longueur : la troisième, lunulée ou presque en forme de virgule transversale sur l'élytre gauche, couvrant des deux tiers aux six septièmes de la longueur, et du cinquième environ aux six septièmes de la largeur.

Long. $0^m,0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^m,0022$ (1 l).

Corps obtusément ovale ; médiocrement convexe ; pointillé sur le

prothorax et moins finement sur les élytres; d'un noir luisant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* rayé à la base d'une ligne en arc dirigé en arrière; à peine émoussé au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; peint comme il a été dit. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* noirs (♀).

Patrie : Noucha, en Géorgie (collect. Motschoulsky, *type*).

19. **H. Fabricii;** Mulsant.

Hyperaspis Fabricii, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de France (*Sécuripalpes*), p. 182.

20. **H. proba;** Say. *Obtusément ovale. Elytres noires, parées chacune de trois taches orangées ou d'un rouge jaune : la première, orbiculaire, couvrant du tiers aux trois septièmes de la longueur et des quatre aux sept sixièmes de la largeur : les deuxième et troisième, très-petites, punctiformes : la deuxième, aux trois quarts de la longueur, près de la suture : la troisième, un peu plus antérieure, presque liée au bord externe.*

Coccinella proba, Say, Descript. of n. Spe. Coleop. Ins. *in* Journ. of the Acad. of Philadelph. t. 5. p. 303. 4.

Hyperaspis incerta, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

♂ Tête d'un jaune flave. Prothorax paré en devant d'une bordure étroite, de même couleur. Ventre de sept arceaux : le dernier, très-court. Cuisses noires : les antérieures, bordées de flave à leur tranche inférieure : jambes et tarses, flaves ou d'un flave roussâtre.

♀ Tête noire. Prothorax sans bordure flave en devant. Ventre de six arceaux.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune flave, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le huitième externe de la base, dilatée en arc bissinueux à son côté interne, couvrant environ le huitième externe de la base. *Elytres* noires, ornées chacune de trois taches d'un jaune orangé ou d'un rouge jaune : la première, suborbiculaire, ordinairement prolongée du tiers aux trois septièmes environ de la longueur, et presque des quatre dixièmes internes aux sept dixièmes de la largeur : les deux autres, très-petites, punctiformes, à peine égales chacune au huitième de la largeur, disposées en rangée un peu oblique : la deuxième ou interne, située aux trois quarts de la lon-

gueur, séparée de la suture par un espace à peine égal à son diamètre : la troisième ou externe, un peu plus antérieure, presque liée au bord externe.

Long. 0^m,0022 à 0^m,0028 (1 à 1 1/4 l). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0019 (3/4 à 7/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement ponctué ou pointillé sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Antennes* flaves. *Prothorax* rayé d'une ligne légère sur les trois cinquièmes ou les deux tiers médiaires de la base; tronqué postérieurement à cette ligne, et peu ou point sinueux de chaque côté de cette troncature; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à leur extrémité; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : les États-Unis (collect. Dejean, Germar et Schaum; Muséum de Paris).

γγγ. Elytres noires, ornées chacune, soit d'une bande longitudinale, soit d'une tache subbasilaire ou subdiscale, et souvent d'une autre subapicale, rouges ou jaunes.

21. **H. Felixi.** *Obtusément ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, un peu anguleusement dilatée dans son milieu. Elytres noires, ornées chacune de deux taches jaunes : la première, transversalement ovale, couvrant du tiers à la moitié de la longueur et les deux cinquièmes presque médiaires de la largeur : la seconde, un peu plus petite, subapicale.*

♂ Inconnu.

♀ Tête, palpes et épimères du médipectus, noirs. Ventre de six arceaux, sans signe particulier sur aucun d'eux. Pieds noirs : tarses d'un jaune roux : genoux et jambes de devant de même couleur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant environ le septième externe de la base, un peu anguleusement dilatée dans son milieu. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches jaunes : la première, transversalement ovale, couvrant environ du

tiers à la moitié de la longueur, et les deux cinquièmes presque médiaires de la largeur, un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture : la deuxième, un peu moins grosse, ovale, oblique, parallèle au bord apical, distante de la suture du tiers environ de la largeur, des deux tiers au moins plus voisine de la courbure postéro-externe, un peu plus rapprochée du bord postérieur.

Long. 0^m,0045 (2[l]). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2[l]).

Corps assez brièvement et obtusément ovale; convexe; pointillé; luisant ou brillant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Prothorax* rayé, sur les trois cinquièmes médiaires de la base, d'une ligne légère en arc dirigé en arrière; obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et subsinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Écusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Westermann).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Félix, de Leipzig, entomologiste plein de zèle et de talents.

22. H. quadrimaculata; Redtenbacher.

Hyperaspis 4-maculata, Muls. Hist. nat. des Coléopt. de France (*Sécuripalpes*) p. 185.

Patrie : l'Autriche; la Hongrie; l'Asie mineure (Muséum de Paris).

23. H. quadrioculata. *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, de largeur à peu près uniforme, étendue en devant jusqu'à la sinuosité post-oculaire : les secondes, ornées chacune de deux taches jaunes : l'antérieure, plus petite, ovale, subdiscale, couvrant des deux cinquièmes à la moitié de la longueur, et le cinquième ou presque le quart de la largeur : la postérieure, plus grosse, subapicale, en ovale transversal, étendue des deux septièmes internes, presque jusqu'à la courbure postéro-externe.*

♂ Tête flave, parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir. Ventre de sept arceaux. Cuisses noires : les antérieures, au moins en partie, d'un rouge testacé. Jambes et tarses ordinairement de même couleur, avec l'arête des jambes, noire.

♀ Tête noire. Epimères du médipectus, noires. Ventre à six arceaux. Pieds noirs : tarses d'un rouge flave ou testacé : jambes et partie des cuisses antérieures, ordinairement de même couleur ou d'une teinte rapprochée.

Hyperaspis 4-oculata, Escuscholtz, inéd. Dej. Catal. p. 459 (suivant l'exemplaire typique envoyé à Dejean, par Eschscholtz).

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, longitudinalement prolongée jusqu'à la base, sur une largeur à peu près uniforme ou faiblement arquée en dedans, couvrant environ le huitième externe du bord postérieur. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches jaunes : la première, petite, ovale, égale au cinquième à peu près de la largeur, située presque sur le disque, mais un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe, couvrant des deux cinquièmes à la moitié de la longueur : la deuxième, moins petite, subapicale, ordinairement en ovale transversal, étendue des deux septièmes internes de la largeur presque jusqu'à la courbure postéro-externe, presque aussi voisine du bord apical que de la courbure.

Variations des Elytres.

Obs. La tache antérieure, ordinairement en ovale longitudinal, se montre parfois presque punctiforme. La tache postérieure subit dans ses développements et dans sa forme des modifications plus sensibles ; elle perd un peu sa forme en ovale transversal ou devient plus irrégulière, et au lieu de se borner antérieurement aux quatre cinquièmes postérieurs, elle s'avance alors jusqu'aux trois quarts de la longueur.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0025$ (1 1/8 l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; plus finement ponctué ou pointillé sur le prothorax que sur les élytres; luisant, en dessus. *Antennes* d'un roux flave. *Prothorax* rayé à la base d'une ligne légère, en arc dirigé en arrière, qui fait paraître la base presque imperceptiblement rebordée; obtus ou tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : la Californie (collect. Dejean, Motschoulsky).

24. H. quadrilla. *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres, noirs : le premier, sans taches (♀), paré de chaque côté d'une bordure jaune (♂) : les secondes, ornées chacune de deux taches d'un jaune pâle, en ovale transversal : la première, la moins petite, située vers les deux cinquièmes de la longueur, étendue du tiers aux deux tiers ou quatre cinquièmes de la largeur : la deuxième, parfois subarrondie, voisine de la courbure postéro-externe et du bord postérieur, égale aux deux cinquièmes au moins de la largeur. Jambes et tarses d'un rouge testacé livide.*

Hyperaspis quadrilla, Reiche, *in* collect.

♂ Tête orangée : labre noir. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure flave, étroite, dépassant à peine en devant le quart externe des yeux, parallèlement prolongée jusqu'à la base, dont elle couvre environ le seizième externe. Ventre de sept arceaux, étroitement bordés de rouge testacé à leur partie postérieure : les sixième et septième, déprimés ou creusés en fossette.

♀ Tête et prothorax, noirs. Ventre de six arceaux.

Long. 0m,0022 à 0m,0030 (1 à 1 1/3 l). — Larg. 0m,0017 à 0m,0020 (3/4 à 7/8 l).

Corps obtusément ovale ; médiocrement convexe ; moins finement pointillé sur le prothorax que sur les élytres ; brillant, en dessus. *Antennes* d'un jaune rouge. *Palpes* noirs. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière ; faiblement émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, et non sinueux, postérieurement à cette ligne ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres*, peu élargies latéralement ; obtusément arrondies postérieurement ; noires, ornées chacune de deux taches d'un jaune pâle : la première, la moins petite, en oval transversal, située vers les deux cinquièmes de la longueur, étendue du tiers interne aux deux tiers ou quatre cinquièmes de la largeur : la deuxième, subarrondie, voisine de la courbure postéro-externe et du bord postérieur, égale aux deux cinquièmes ou parfois à la moitié de la largeur. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales, brun sur le ventre et d'un brun rouge sur les côtés de celui-ci. *Pieds* : cuisses noires : extrémité des antérieures, et sur une plus grande étendue chez le ♂ que chez la ♀, d'un rouge testacé livide : jambes et tarses de même couleur.

PATRIE : la Cafrerie (Muséum de Stockholm) ; le Sénégal (collect. Reiche).

25. **H. recordata.** *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subsinueusement rétrécie de là à la base, dont elle couvre le septième externe : les secondes, ornées chacune de deux taches punctiformes, jaunes : la première, très-petite, sur le côté de l'écusson : la postérieure, près du bord externe, vers les cinq septièmes de la longueur.*

♂ Tête jaune. Palpes d'un jaune roussâtre. Prothorax paré en devant d'une bordure jaune, étroite, liée par ses extrémités à chacune des bordures latérales. Ventre de sept arceaux. Pieds d'un jaune roussâtre ou rougeâtre : cuisses antérieures, brunes à la base : les intermédiaires, sur leur moitié basilaire : les postérieures, presque sur toute leur longueur.

Hyperaspis recordata, CHEVROLAT, *in* collect.

♀ Inconnue.

Long. $0^m,0025$ (1 1/8l). — Larg. $0^m,0020$ (7/8l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; plus finement ponctué sur le prothorax que sur les élytres; luisant, en dessus. *Antennes* jaunes ou d'un jaune roussâtre. *Prothorax* en arc ou plutôt en angle très-ouvert dirigé en arrière, à la base; rayé à celle-ci d'une ligne légère formant un angle émoussé au-devant de l'écusson; tronqué et déclive postérieurement à cette ligne au-devant de l'écusson; noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et subsinueusement rétrécie jusqu'à la base dont elle couvre environ le septième externe. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; noires, parées chacune de deux taches jaunes : la première, petite, punctiforme, située près de la base et sur le côté de l'écusson, dont elle égale à peine ou n'égale pas le diamètre : la deuxième, en forme de point quatre fois au moins plus gros, située près du bord externe, vers les cinq septièmes de la longueur, égale environ aux deux cinquièmes de la largeur. *Dessous du corps* noir, sur les parties pectorales, passant au brun ou brun rougeâtre sur les quatre ou cinq derniers arceaux du ventre. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

26. **H. lunulata.** *Ovale. Prothorax noir, avec les côtés et une partie de ceux de la base, flaves. Elytres noires, ornées chacune de deux taches d'un jaune flave : la première, orbiculaire, couvrant du quart à la moitié de la longueur et du cinquième aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, liée au rebord externe, des deux tiers aux cinq sixièmes, étendue jusqu'au quart interne de la largeur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Prothorax noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune flave, étendue en devant à peu près jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant moins étroitement les deux cinquièmes externes de la base, arrondie ou en courbe rentrante à l'espèce d'angle où se joignent le bord interne de la partie latérale et le bord antérieur de la bordure basilaire.

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0016$ (2/3 l).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; pointillé. *Antennes* et *Palpes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* rayé à la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière ; peu sensiblement obtus au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne ; peint comme il a été dit. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité ; noires, ornées chacune de deux taches flaves ou d'un jaune flave : la première, orbiculaire, couvrant du quart ou un peu plus à la moitié de la longueur, et du cinquième aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, liée au rebord externe, presque des deux tiers aux cinq sixièmes, plus avancée à son bord antéro-externe qu'à l'interne, transversalement étendue jusqu'au quart voisin de la suture, subéchancrée au milieu de son bord postérieur. *Dessous du corps* noir sur les parties pectorales et le milieu du ventre, d'un jaune rouge sur les côtés et à l'extrémité de celui-ci : *Pieds* d'un flave rougeâtre.

PATRIE : le Mexique (collect. Dupont).

27. **H. vittifera.** *Obtusément ovale-oblongue. Prothorax flavescent, paré sur le quart médiaire de sa largeur d'une bande noire, n'atteignant pas le bord antérieur, bilobée en devant. Elytres noires, ornées chacune d'une sorte de bande flavescente, naissant étroite au côté interne du calus, prolongée jusqu'à l'extrémité, subovalairement renflée dans le tiers postérieur des élytres.*

Hyperaspis vittifera, MOTSCHOULSKY, *in* collect.

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Palpes noirs ou obscurs. Ventre de six arceaux.

Long. 0^m,0039 (1 3/4 l). — Larg. 0^m,0028 (1 1/4 l).

Corps obtusément ovale-oblong ; médiocrement convexe ; pointillé ; luisant, en dessus. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* rayé à la base d'une ligne légère, en arc dirigé en arrière ; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne ; d'un blanc ou d'un flave rougeâtre, paré sur le quart médiaire ou un peu plus de la base, d'une bande noire, subparallèlement avancée presque jusqu'au bord antérieur, bilobée en devant (♀). *Elytres* obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité ; noires, ornées d'une bande longitudinale, flave, ou d'un flave légèrement roussâtre ou rougeâtre, irrégulière, naissant linéaire ou très-étroite au côté interne du calus huméral, brusquement dilatée après celui-ci et égale alors au tiers submédiaire de la largeur, renflée presque en ovale oblique, à partir des trois cinquièmes ou un peu moins de la longueur du côté interne, mais seulement à partir des deux tiers du côté externe, prolongée jusqu'au rebord apical, couvrant du cinquième interne de la largeur jusqu'au rebord de la courbure postéro-externe. *Dessous du corps* noir. Cuisses noires : les antérieures, d'un flave rouge : jambes et tarses d'un rouge livide : arête externe des intermédiaires et des postérieures, noire (♀).

PATRIE : les steppes des Kirghis (collect. Motschoulsky).

Obs. Je n'ai vu de cette espèce qu'un exemplaire en assez mauvais état. La tache prothoracique doit probablement être plus profondément divisée sur la ligne médiane chez le ♂. La bande des élytres varie peut-être de forme et d'étendue ; peut-être n'est-elle que le produit de la réunion de deux taches.

28. **H. femorata** ; MOTSCHOULSKY. *Obtusément ovale. Prothorax orangé, orné sur sa partie médiaire d'une bande longitudinale, noire, liée à la base, avancée au moins jusqu'au quart et plus ou moins visiblement divisée profondément sur la ligne médiane. Elytres noires, ornées chacune de deux taches orangées : la première, en carré large, couvrant du quart à la moitié de la longueur, et du cinquième aux*

trois quarts de la largeur : la deuxième un peu plus rapprochée de la suture, étendue jusqu'aux rebords externe et apical, à partir des cinq septièmes de la longueur.

♂ Tête d'un jaune rouge. Bande noire du prothorax plus étroite, moins avancée, plus profondément divisée sur la ligne médiane. Ventre de sept arceaux.

♀ Tête noire : labre d'un rouge orangé. Ventre de six arceaux.

Coccinella femorata, Victor (de Motschoulsky). Descript. etc. *in* Mem. de la Soc. des Nat. de Moscou, t. 5. p. 421. pl. 16. fig. *m*, *m'*, *m''* (suivant les exemplaires typiques communiqués par M. de Motschoulsky).

Chilocorus femoratus, Victor (de Motschoulsky), Ins. du Caucase, *in* Bullet. de la Soc. des Nat. de Moscou. t. 13 p. 190.

État normal. *Prothorax* orangé (♂), ou d'un orangé rougeâtre (♀), orné d'une bande longitudinale noire, liée à la partie médiaire de la base, tantôt subparallèle, tantôt irrégulièrement plus large postérieurement, avancé jusqu'au sixième (♀), ou jusqu'au quart (♂) antérieur, égale en devant à la moitié de la largeur du bord postérieur de l'échancrure, en général profondément divisée sur la ligne médiane (♂) ou plus ou moins brièvement (♀). *Elytres* noires, parées chacune de deux taches orangées (♂), ou d'un orangé rougeâtre (♀) : la première, en carré large, couvrant du quart à la moitié environ de la longueur et du cinquième aux trois quarts de la largeur : la deuxième, presque en triangle subéquilatéral et dirigé en arrière, des cinq septièmes du rebord apical ou à peu près, obtusément tronquée en devant, subparallèle à la suture du côté interne et un peu plus voisine de celle-ci que la première, liée ou à peu près au rebord externe qui reste noir, avant et un peu après la courbure postéro-externe.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0022$ (1 l).

Corps obtusément ovale ; médiocrement convexe ; pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres. *Antennes* d'un jaune orangé. *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière ou faiblement et obtusément anguleuse dans sa partie médiaire ; à peine obtus au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne ; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité ;

peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir : côtés du ventre d'un rouge jaunâtre. *Pieds* d'un rouge jaune (♂) ou d'un rouge jaunâtre (♀).

PATRIE : le Caucase et les steppes des Kirghis (collect. Motschoulsky, *type*).

29. H. signata; OLIVIER. *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Elytres noirs : le premier, bordé de jaune (♂), ou sans taches (♀) : les secondes, parées chacune de deux taches rouges : l'antérieure, orbiculaire, couvrant du quart à la moitié de la longueur et le tiers médiaire au moins de la largeur : la postérieure, petite, située près de l'angle sutural, parfois nulle. Côtés du ventre ordinairement rougeâtres.*

♂ Tête flave, marquée sur sa partie postérieure d'un bandeau noir : bord antérieur de l'épistome et labre, également noirs. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure flave, étendue en devant jusqu'à la moitié de l'espace existant entre le rebord externe et la sinuosité postoculaire, faiblement rétrécie jusqu'à la base; orné à son bord antérieur d'une bordure étroite, également flave, parfois interrompue dans son milieu et près de la sinuosité. Ventre de sept arceaux.

♀ Tête, palpes et prothorax, noirs. Ventre de six arceaux.

Coccinella signata, OLIV. Entom. t. 6. p. 1047. 92. pl. 7. fig. 107.

Hyperaspis cruentata, var. DEJ. Catal. p. 459.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, parées chacune de deux taches rouges : l'antérieure, orbiculaire ou suborbiculaire, plus grosse, couvrant du quart à la moitié ou un peu plus de la longueur et le tiers médiaire ou plus de la largeur : la postérieure, petite, suborbiculaire ou ovalaire, située près de l'angle sutural et du bord apical, couvrant du cinquième aux trois cinquièmes environ de la largeur.

Variations des Elytres.

Var. A. *Tache subapicale, nulle.*

♂ *Hyperaspis marginicollis*, DEJ. Catal. p. 459 (*T*).

♀ *Hyperaspis cruentata*, DEJ. Catal. p. 459 (*T*).

Long. $0^m,0028$ à $0^m,0036$ (1 1/4 à 1 2/3 l). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0028$ (1 à 1 1/4 l).

Corps obtusément ovale; convexe ou assez médiocrement convexe;

moins finement ponctué sur le prothorax que sur les élytres; d'un noir luisant, en dessus. *Antennes* d'un rouge livide. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne, sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature; peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir: côtés du ventre ordinairement marqués sur chaque arceau d'une tache d'un rouge jaunâtre, parfois peu apparente ou même indistincte. *Pieds* noirs : les antérieures, d'un rouge testacé livide : jambes intermédiaires et postérieures, parfois en partie de même couleur.

Patrie : les Etats-Unis (Olivier; collect. Dejean, Melly, Pilate, etc.).

Obs. L'*H. marginicollis* dont Dejean faisait une espèce distincte, ne me semble évidemment que le ♂ de son *H. cruentata*. On serait plus naturellement tenté de considérer cette dernière et la *Cocc. signata*, d'Olivier, comme constituant deux espèces distinctes; mais il y a une si grande analogie entre ces insectes, que l'*H. cruentata* n'est à mes yeux qu'une variété de l'*H. signata*, chez laquelle la tache postérieure des élytres a disparu. Je n'ai pas eu l'occasion de voir des exemplaires de l'*H. marginicollis* avec deux taches.

L'*H. signata*, même avec une seule tache, se distingue facilement de l'*H. campestris*, par la forme plus arrondie de son corps; par la grosseur et surtout par la position de la tache, etc.

30. **H. inedita.** *Obtusément ovale. Prothorax et Élytres, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge jaunâtre, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèle, couvrant le sixième externe de la base : les secondes, ornées chacune d'une tache rouge, discale, oblique, prolongée des deux aux trois cinquièmes de la longueur et des deux cinquièmes aux cinq septièmes de la largeur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Ventre de six arceaux.

Hyperaspis inedita, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

Long. $0^m,0033$ (1 1/2l). — Larg. $0^m,0026$ (1 1/5l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; moins finement

ponctué sur les élytres que sur le prothorax; luisant, en dessus. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* rayé à la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge jaunâtre, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèlement prolongée jusqu'à la base, dont elle couvre le sixième externe (♀). *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; noires, parées chacune d'une tache d'un rouge jaunâtre, naissant aux deux cinquièmes de la largeur, aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur, obliquement dirigée d'avant en arrière et de dedans en dehors, jusqu'aux cinq septièmes de la largeur, aux trois cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* noir : côtés du ventre d'un rouge testacé plus ou moins clair ou obscur. *Pieds* d'un rouge testacé : cuisses postérieures, presque entièrement noires : les intermédiaires, dans leurs deux tiers basilaires : les postérieures, obscures seulement à la base (♀).

Patrie : l'Amérique septentrionale (collect. Dejean, *type*).

Obs. Elle se distingue de l'*H. cruentata*, par la position, la forme et la direction de la tache des élytres, etc.

31. **H. campestris**; Herbst.

Hyperaspis campestris, Muls. Hist. nat. des Coléop. de France (*Sécuripalpes*, p. 185. 3).

Obs. Depuis que j'ai publié l'*Histoire naturelle des Sécuripalpes de France*, j'ai eu l'occasion de prendre, avec des *H. campestris*, des individus à élytres sans taches, conformes aux exemplaires de l'*H. concolor*, de M. Suffrian, et je crois aujourd'hui que celle-ci n'est qu'une variété de l'*H. campestris*.

32. **H. centralis.** *Obtusément ovale. Prothorax et Élytres d'un noir luisant : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune : les secondes, ornées chacune d'une tache de même couleur, orbiculaire, couvrant des trois aux cinq septièmes de la longueur et presque la moitié médiaire de la largeur.*

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, jaunes. Prothorax orné en devant d'une bordure jaune, étroite. Ventre de sept arceaux. Pieds jaunes : cuisses postérieures d'un jaune roux.

Hyperaspis centralis, Reiche, *in* collect.

♀ Inconnue.

Long. 0m,0026 (1 1/5 l). — Larg. 0m,0022 (1 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; médiocrement convexe; plus finement ponctué ou pointillé sur le prothorax que sur les élytres; d'un noir luisant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Prothorax* rayé à la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne, et subsinueux de chaque côté de cette troncature; noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant à peu près le cinquième externe de la base, faiblement arquée à son côté interne. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; noires, parées chacune d'une tache d'un beau jaune, orbiculaire ou suborbiculaire, couvrant des trois septièmes presque aux trois quarts de la longueur et presque la moitié submédiaire de la largeur, c'est-à-dire faiblement plus rapprochée de la suture que du bord externe, *Dessous du corps* noir: côtés du ventre d'un rouge jaunâtre. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie: le Mexique (collect. Reiche).

γγγγ. Elytres parées chacune d'une tache apicale, orangée ou jaune.

33. **H. illecebrosa**; (Chevrolat), Mulsant.

Hyperaspis illecebrosa, Muls. Hist. nat. des Coléop. de France (*Sécuripalpes*, p. 181).

34. **H. Hoffmanseggii**; (Helwig), Mulsant.

Hyperaspis Hoffmanseggii, Muls. Hist. nat. des Coléop. de France (*Sécuripalpes*, p. 179. 1).

35. **H. hottentota.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Elytres, noirs : le premier paré de chaque côté d'une bordure orangée, étendue en devant presque jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant environ le septième externe de la base, anguleuse aux deux cinquièmes de son bord interne : les secondes, ornées chacune d'une tache orangée, en ovale transversal, rapprochée de la courbure postéro-externe et du bord postérieur, égale aux deux cinquièmes de la largeur. Jambes intermédiaires et postérieures d'un rouge jaunâtre, à arête noire* (♀).

♂ Inconnu.

♀ Tête, palpes et épimères du médipectus, noirs. Ventre de six arceaux. Cuisses noires : tiers apical de celles de devant d'un rouge jaunâtre : jambes et tarses de tous les pieds de même couleur : arête des jambes, noire.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0039 (1 1/2 à 1 3/4 l). — Larg. 0^m,0027 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l).

Corps subhémisphérique, ou largement et obtusément ovale; médiocrement convexe; pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres; brillant, en dessus. *Antennes* orangées. *Prothorax* rayé à la base d'une ligne légère, en arc dirigé en arrière; peu sensiblement tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; noir, paré de chaque côté d'une bordure orangée, en forme de tache, anguleuse à son côté interne, c'est-à-dire couvrant le septième ou le huitième externe de la base, subparallèle dans ses trois cinquièmes postérieurs, obliquement coupée, ou rétrécie dans ses deux cinquièmes antérieurs, et ne couvrant que les deux tiers de l'espace existant entre l'angle antérieur et la sinuosité postoculaire (♀). *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité; noires; parées chacune d'une tache orangée, subapicale, suborbiculaire ou plutôt en ovale transversal, couvrant des deux aux quatre septièmes de la largeur entre la suture et la courbure postéro-externe, à peine moins rapprochée de celle-ci que du bord apical. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le cap de Bonne-Espérance (collect. Reiche); la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Obs. Elle se distingue de l'*H. reppensis* par sa taille plus grande; sa forme plus arrondie; la forme de sa bordure prothoracique; par sa tache des élytres plus arrondie, moins voisine de la courbure postéro-externe, etc.

36. **H. Guexi,** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax et Elytres, noirs : le premier paré de chaque côté d'une bordure rouge, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le cinquième de la base, arrondie au côté interne : les secondes, ornées chacune d'une tache de même couleur, arrondie, presque liée à la*

courbure postéro-externe et au bord postérieur, égale aux quatre septièmes de la largeur. Pieds intermédiaires et postérieurs, noirs : tarses d'un rouge livide ou jaunâtre.

Hyperaspis marginella ? Dejean, *in* collect.

♂ Tête orangée. Ventre de sept arceaux : le cinquième assez faiblement échancré en arc sur sa largeur : les sixième et septième courts, séparés par un sillon. Pieds noirs : cuisses et jambes de devant et tous les tarses, d'un rouge jaunâtre.

♀ Tête noire. Ventre de six arceaux. Pieds noirs : tarses d'un rouge jaunâtre.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2[l]). — Larg. $0^m,0030$ (1 1/3[l]).

Corps presque subhémisphérique, ou largement et obtusément ovale; pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres; médiocrement convexe; luisant ou brillant, en dessus. *Prothorax* peu distinctement rayé d'une ligne légère au-devant de la base; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; sans sinuosité sensible de chaque côté de cette troncature; noir, paré de chaque côté d'une bordure rouge, en forme de tache subarrondie, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le cinquième externe de la base, subarrondie à son côté interne. *Élytres* assez fortement arquées sur les côtés, obliquement et obtusément tronquées chacune à leur extrémité; noires, parées chacune d'une tache d'un rouge presque vermillon, très-voisine de la courbure postéro-externe et du bord apical, égale environ aux quatre septièmes de l'espace compris entre la courbure postéro-externe et la suture. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : l'Amérique septentrionale (collect. Dejean).

J'ai dédié cette espèce à M. Guex, de New-Yorck, l'un des entomologistes du nouveau monde les plus dévoués à la science.

Obs. Elle diffère de l'*H. reppensis* par une taille ordinairement un peu moins petite, une forme plus orbiculaire; la teinte plus rouge des bordures prothoraciques et des taches des élytres, et surtout par ses jambes intermédiaires et postérieures, entièrement noires. Ce dernier caractère suffit pour permettre de la distinguer de l'*H. hottentota*, dont elle s'éloigne encore par la forme des bordures latérales du prothorax, etc.

37. **H. Motschoulskyi.** *Ovale. Prothorax et Elytres, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une tache d'un rouge orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèle, couvrant le cinquième externe de la base (♀) : les secondes, ornées chacune d'une tache orangée, en ovale transversal, étendue des deux aux quatre cinquièmes de la largeur, près de la courbure postéro-externe. Pieds noirs (♀).*

Long. $0^m,0031$ (1 2/5¹). — Larg. $0^m,0025$ (1 1/8¹).

Corps ovale, médiocrement convexe; moins finement ponctué sur les élytres que sur le prothorax; d'un noir luisant, en dessus. *Antennes* d'un rouge jaune. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère arquée en arrière; à peine émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; noir, paré de chaque côté d'une tache d'un rouge orangé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant presque le cinquième externe de la base, subarrondie à son côté interne. (♀). *Ecusson* noir. *Elytres* peu obtusément arrondies postérieurement; noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge jaune, en ovale transversal, située près de la courbure postéro-externe dont elle reste distante d'un cinquième de la largeur, à peine moins rapprochée du bord apical, étendue jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Patrie : ? (collect. Motschoulsky).

Je l'ai dédiée à M. Victor de Motschoulsky, officier russe, auteur de nombreux travaux entomologiques.

Je n'ai vu de cette espèce qu'un exemplaire ♀.

38. **H. reppensis**; Herbst.

Hyperaspis reppensis, Muls. Hist. nat. des Coléop. de France (*Sécuripalpes*, p. 182. 2).

Obs. J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat, sous le nom de *Hyp. sobrina*, un individu qui s'éloigne de cette espèce par la bordure du prothorax un peu plus étroite, ne dépassant pas la sinuosité postoculaire, caractère qui n'est peut-être qu'accidentel. Cet exemplaire, trouvé à Oran, a d'ailleurs tous les autres caractères de l'*H. reppensis*.

39. **H. Merckii.** *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres, noirs :*

le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant au moins jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le cinquième externe de la base, arquée ou anguleuse à son côté interne : les secondes, ornées chacune d'une tache jaune, subapicale et subarrondie, étendue du tiers interne jusque près de la courbure postéro-externe, graduellement plus détachée du bord postérieur, dont sa partie postéro-interne est presque aussi éloignée que de la suture.

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, d'un jaune flave. Prothorax paré en devant d'une bordure étroite, de même couleur, liée par ses extrémités à chacune des bordures latérales, et faisant paraître celles-ci étendues au-delà de la sinuosité postoculaire et faiblement arquées à leur côté interne. Ventre de sept arceaux. Pieds d'un jaune orangé : cuisses postérieures, noires sur leurs deux tiers basilaires.

♀ Tête noire. Palpes et épimères du médipectus, d'un jaune orangé obscur. Prothorax sans bordure flave en devant; à bordures latérales étendues chacune en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et anguleusement saillantes en dedans vers le milieu de leur côté interne. Ventre de six arceaux. Cuisses noires : les antérieures, d'un orangé obscur dans leur moitié apicale. Jambes et tarses d'un jaune orangé : arête des jambes intermédiaires et postérieures, noire.

Long. 0^m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0^m,0023 (1 l).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; plus finement pointillé sur le prothorax que sur les élytres; brillant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire (♀) ou jusqu'à la moitié au moins du bord postérieur des yeux (♂), couvrant le cinquième externe de la base, faiblement arquée (♂) ou anguleuse (♀) à son côté externe. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies ou obliquement et obtusément tronquées chacune à l'extrémité; d'un noir brillant, ornées chacune d'une tache jaune, suborbiculaire, couvrant du quart interne ou un peu plus jusque près de la courbure postéro-externe et des deux tiers ou un peu plus de la longueur jusque près du bord apical. *Dessous du*

corps noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du ventre, orangé sur les côtés de celui-ci, et plus largement chez le ♂ que chez la ♀. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le Sénégal (collect. Buquet.)

Je l'ai destinée à rappeler la mémoire de Paul Merck, lépidoptériste, chasseur infatigable, que la mort vient d'enlever le 1er juin 1849.

40. **H. peregrina.** *Un peu obtusément ovale. Prothorax et Élytres, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subparallèle, écointée à son angle postéro-interne : les secondes, ornées chacune d'une tache également jaune, suborbiculaire, liée à la courbure postéro-externe et au bord postérieur, couvrant les quatre septièmes externes de la largeur.*

♂ Inconnu.

♀ Tête, palpes et épimères du médipectus, noirs. Prothorax sans bordure jaune, en devant. Ventre de six arceaux. Cuisses noires : jambes et tarses d'un rouge jaune.

Long. 0^m,0036 (1 2/3l). — Larg. 0^m,0028 (1 1/4l).

Corps un peu obtusément ovale; assez médiocrement convexe; finement ponctué sur le prothorax, marqué de points plus gros sur les élytres; d'un noir luisant, en dessus. *Antennes* d'un rouge testacé ou jaunâtre. *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière; tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; noir, paré latéralement d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée jusqu'à la base, dont elle couvrirait environ le cinquième externe, sans une écointure de son angle postéro-interne, subparallèle à son côté interne depuis le bord antérieur jusqu'à l'écointure, mais faiblement subsinueuse (peut-être accidentellement sur l'exemplaire soumis à mon examen) près du bord antérieur ♀. *Ecusson* noir. *Elytres* un peu obtusément arrondies postérieurement; noires, ornées chacune d'une tache jaune ou d'un jaune orangé, subarrondie, liée au rebord noir de la courbure postéro-externe et du bord apical, couvrant les quatre septièmes externes de la largeur. *Dessous du corps* noir : côtés du ventre d'un rouge jaunâtre. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

Obs. Elle se distingue de l'*H. Merckii*, par la forme des bordures prothoraciques, et par sa tache des élytres, liée ou à peu près à la courbure postéro-externe et au bord apical.

41. **H. Girodoni.** *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième ou le septième externe de la base, anguleuse ou subarrondie à son côté interne : les secondes, ornées chacune d'une tache jaune, subarrondie, subapicale, étendue des deux septièmes internes aux sept huitièmes de la largeur, près de la courbure postéro-externe, un peu moins voisine du bord apical que de celle-ci.*

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0026$ (1 1/5 l).

PATRIE : l'Afrique (collect. Dupont, Melly).

Obs. Elle ressemble à l'*H. delicatula ;* elle paraît cependant s'en éloigner par une taille un peu moins petite, par la forme anguleuse du côté externe de la bordure latérale du prothorax; par la tache des élytres proportionellement plus grosse, plus arrondie, plus rapprochée de la suture; mais ces observations n'ont été faites que sur un exemplaire ♀.

Je l'ai dédiée à M. l'abbé Girodon, curé de la Chassagne (Rhône). qui joint à un savoir profond, le goût le plus éclairé pour l'Entomologie.

42. **H. guttata.** *Obtusément ovale ; d'un noir brillant, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure flave, subparallèle, à peine égale à la moitié de l'espace compris entre le rebord et la sinuosité postoculaire. Elytres ornées chacune d'une goutte flave, en ovale transversal, subapicale, étendue presque des deux cinquièmes aux quatre cinquièmes de la largeur, près de la courbure postéro-externe.*

Hyperaspis guttata, MOTSCHOULSKY, *in* litter.

♂ Inconnu.

♀ Tête noire. Ventre de six arceaux. Cuisses noires. Jambes et tarses d'un rouge testacé ou jaunâtre : arête des jambes, noires.

Long. $0^m,0029$ (1 1/3 l). — Larg. $0^m,0019$ (7/8 l).

Corps brièvement ovale, médiocrement convexe; pointillé sur

le prothorax, peu finement ponctué sur les élytres; brillant, en dessus. *Antennes* jaunes. *Prothorax* rayé au devant de la base d'une ligne légère, en arc dirigé en arrière; peu ou point sensiblement obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne; noir, paré de chaque côté, d'une bordure flave, à peine égale en devant à la moitié de l'espace compris entre le rebord et la sinuosité postoculaire, subparallèlement prolongée jusqu'à la base ou à peu près (♀). *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, parées chacune d'une petite goutte jaune ou d'un jaune orangé, en ovale transversal, située près de l'extrémité, des deux cinquièmes ou un peu moins, à un peu moins des quatre cinquièmes de la largeur vers la courbure postéro-externe, un peu plus rapprochée de celle-ci que du bord apical. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : le pays des Kirghis (collect. Motschoulsky).

Obs. Elle se distingue des espèces voisines par l'étroitesse des bordures latérales du prothorax.

43. **H. delicatula.** *Obtusément ovale. Prothorax et Elytres noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant au moins jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième ou le septième externe de la base, presque droite ou faiblement arquée à son côté interne : les secondes ornées chacune d'une tache jaune, en ovale transversal, subapicale, étendue des deux cinquièmes internes aux six septièmes de la largeur, près de la courbure postéro-externe, aussi voisine à son côté externe du bord apical que de la courbure.*

♂ Tête, palpes et épimères du médipectus, jaunes. Prothorax orné en devant d'une bordure de même couleur, égale au sixième environ de la longueur, sur la ligne médiane. Elytres ornées d'une tache humérale, jaune, étroite, prolongée presque jusqu'au cinquième de la longueur. Ventre de sept arceaux. Pieds jaunes ou d'un jaune orangé.

Obs. La tache humérale des élytres doit parfois manquer. Les cuisses, en partie noirâtres, m'ont paru ne l'être que d'une manière accidentelle.

♀ Tête et épimères du médipectus, noires. Palpes d'un roux jaunâtre. Prothorax sans bordure jaune en devant. Elytres sans tache

humérale jaune. Ventre de six arceaux. Cuisses intermédiaires et postérieures, brunes : les antérieures, d'un jaune roux nébuleux : jambes et tarses d'un jaune roussâtre.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire (♀) ou un peu au-delà (♂), presque en ligne droite ou faiblement arquée à son côté interne, couvrant à peu près le septième (♀) ou presque le sixième (♂) externe de la base. *Elytres* noires, parées chacune d'une tache jaune, subarrondie ou plutôt en ovale transversal, subapicale, couvrant des deux cinquièmes internes aux six septièmes ou presque aux sept huitièmes de la largeur, près de la courbure postéro-externe, aussi rapprochée du bord apical à sa partie postéro-externe, dont elle s'éloigne un peu de dehors en dedans.

Long. 0m,0030 (1l 1/3l). — Larg. 0m,0026 (1l 1/5l).

Corps obtusément et assez brièvement ovale ; médiocrement convexe ; plus finement pointillé sur le prothorax que sur les élytres, brillant, en dessus. *Antennes* jaunes (♂) ou d'un jaune rougeâtre (♀). *Prothorax* rayé au-devant de la base d'une ligne légère en arc dirigé en arrière, à peine tronqué et déclive au-devant de l'écusson, postérieurement à cette ligne : peint comme il a été dit. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément et obliquement tronquées chacune à l'angle sutural ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* entièrement noir (♀), ordinairement d'un rouge testacé sur les côtés du ventre (♂). *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Obs. Elle diffère des *H. Merckii* et *peregrina* par la petitesse de sa taille, la forme de la tache des élytres, etc.

γγγγγ. Elytres sans taches, au moins sur le disque et à l'extrémité. Ongles sans dent (*G. Oxynychus*, Leconte).

44. **H. mœrens.** *Obtusément ovale ; d'un noir luisant, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure d'un roux fauve livide, étroite et peu nettement limitée à son côté interne. Elytres sans taches ou notées chacune d'une petite tache humérale, également d'un roux fauve livide.*

♂ Tête noire : labre d'un roux fauve livide. Palpes de cette der-

nière couleur. Ventre peu distinctement de sept arceaux : les deux ou trois derniers, d'un rouge testacé. Pieds d'un rouge testacé livide : cuisses intermédiaires, obscures : les postérieures, noirâtres : arête des jambes intermédiaires et postérieures, noire.

Hyperaspis maura, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

♀ Tête et palpes noirs. Ventre de six arceaux, entièrement noir. Cuisses intermédiaires et postérieures, noires : les antérieures, d'un rouge brunâtre livide : jambes et tarses, de cette dernière couleur : jambes intermédiaires et postérieures, noires sur l'arête, et parfois en partie.

Oxynychus mœrens, J. Leconte, *in* litter.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un roux fauve ou d'un roux fauve livide, étendue jusqu'aux deux tiers de l'espace existant entre le côté externe de l'angle de devant et la sinuosité postoculaire, prolongée d'une manière subparallèle jusqu'à la base dont elle couvre le seizième externe ou un peu plus, peu nettement limitée à son côté interne (♂), près de moitié plus étroite et à limites plus incertaines (♀) : les secondes, sans taches.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois elles sont marquées à l'épaule d'une petite tache obtriangulaire, liée ou à peu près à la base et au rebord externe, à peine prolongée jusqu'au sixième de la longueur.

L'exemplaire qu'a eu la bonté de me communiquer M. Leconte, offre même sur l'une des élytres, près du bord externe, des traces peu distinctes d'une couleur analogue à celle de la tache.

Long. 0m,0030 (1 1/3l). — Larg. 0m,0021 (1l).

Corps obtusément ovale ; médiocrement ou faiblement convexe ; moins finement pointillé sur les élytres que sur le prothorax ; d'un noir ou noir brun, luisant, en dessus. *Antennes* d'un flave rougeâtre. *Prothorax* en arc dirigé en arrière à la base, et rayé à celle-ci d'une ligne légère ; peu ou point distinctement obtus ou tronqué au-devant de l'écusson ; peint comme il a été dit. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément et obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; paraissant indistinctement rebordées à la suture ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : l'Amérique boréale (collect. Dejean, Leconte, *types*).

Elle a été prise par M. Leconte, près des bords septentrionaux du lac supérieur.

DEUXIÈME GROUPE.

LES TRICHOSOMIDES.

Caractères. ***Elytres*** **garnies sur toute leur surface d'un duvet plus ou moins court ou plus ou moins épais.**

Ces insectes se répartissent dans les familles suivantes :

Familles.

- Elytres
  - non striément ponctuées.
    - Antennes insérées vers les trois cinquièmes antérieurs du côté interne des yeux, ou du moins de la partie de ce côté visible en dessus ; séparées de ces organes par des joues presque longitudinales. Yeux entiers ou à peine échancrés en arc longitudinal. Mandibules multidentées. Epistome non échancré. . Epilachniens.
    - insérées vers la partie antéro-interne des yeux, rarement vers les trois cinquièmes antérieurs de leur côté interne, mais alors épistome échancré. Mandibules bifides.
      - Elytres arrondies aux épaules, et notablement plus larges que le prothorax. Epistome entier. Antennes de onze articles.
        - Antennes aussi postérieurement prolongées que les angles de derrière du prothorax ; à massue dentée ou dentelée, composée d'articles plus longs que larges. . . . . . . Poriens.
        - Antennes prolongées à peine jusqu'à la moitié des côtés du prothorax ; à massue composée d'articles moins longs que larges. . . . . . . Ortaliens.
      - Elytres à angle huméral plus ou moins prononcé ; rarement arrondies aux épaules, mais alors antennes de huit articles.
        - Epistome échancré ou entaillé à son bord antérieur . . . . . Chnoodiens.
        - Epistome entier. Elytres le plus souvent à peine plus larges que le prothorax. . . . . Scymniens.
  - striément ponctuées ; plus larges que le prothorax à ses angles postérieurs. Yeux à grosses facettes. Corps oblong ou suballongé . . CoccidulieNS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES EPILACHNIENS.

Caractères. *Elytres* non striément ponctuées; notablement plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs, dépassant en général ceux-ci de toute leur partie située en dehors du calus; plus ou moins convexes; à repli non creusé de fossettes profondes. *Mandibules* multidentées. *Yeux* régulièrement repliés ou développés sur la partie inférieure de la tête; entiers ou peu sensiblement échancrés en arc longitudinal, vers le milieu de leur côté interne. *Antennes* insérées près de ce dernier point; séparées des yeux par les joues (qui sont longitudinales); à peu près aussi longuement prolongées que le milieu des bords latéraux du prothorax; de onze articles : le premier, subglobuleux : les neuvième et dixième, moins longs que larges, formant avec le onzième une massue assez brusque, dilatée seulement d'un côté, de grosseur presque égale, à peine denticulée, généralement tronquée à l'extrémité. *Mésosternum* en général faiblement échancré; parfois entier ou presque entier. *Plaques abdominales* rarement nulles ou rudimentaires, ordinairement visibles, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau. *Pieds* plus ou moins grêles. *Jambes* non anguleuses. *Ongles* offrant le plus souvent chacun de leurs crochets bifides.

Ils se divisent en deux branches.

		Branches.
Plaques abdominales	nulles ou rudimentaires	Chnootribaires.
	plus ou moins marquées	Epilachnaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CHNOOTRIBAIRES.

Caractères. *Plaques abdominales* nulles ou rudimentaires.

Elle est réduite au

Genre *Chnootriba*, Chnootribe; Chevrolat (1).

(χνόος, duvet; τρίβω, j'use).

Caractères. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets très-inégale-

(1) *Dict. univ.* de d'Orbigny, t. 3. p. 613.

ment bifides, paraissant chacun tridentés, par l'effet de la plantule offrant une dent à chacun de ses angles antérieurs. *Elytres* arrondies aux épaules; étroitement subcordiformes, plus larges vers le quart de leur longueur; à repli relevé.

1. **C. similis**: Casstroem. *Ovale-oblongue; pubescente. Tête et Prothorax d'un noir grisâtre. Elytres d'un roux testacé, ornées d'une tache scutellaire et chacune de cinq autres, noires : la première, subtriangulaire sur le calus : les deuxième et troisième, en rangée oblique, du tiers voisin de la suture à la moitié juxta-marginale : la quatrième, punctiforme, près de la suture, aux trois cinquièmes : la cinquième, obliquement ovale, vers les trois quarts : quelques-unes de ces taches parfois unies.*

Coccinella similis, Casstroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. 1. p. 15. pl. fig. 19. — *Id.* Edit. gott. p. 136. pl. 7. fig. 19. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1656. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 82. 4. — Herbst, Nat. t. 5. p. 279. 20. pl. 56. 4.

Chnootriba similis, Dej. Catal. p. 460. — Chevrol. Dict. univ. d'Hist. nat. de d'Orbigny, t. 3. p. 613.

État normal. *Prothorax* noir, mais d'un noir un peu grisâtre ou cendré par l'effet du duvet. *Élytres* d'un roux testacé ou d'un roux tirant sur le fauve, ornées d'une tache scutellaire et chacune de cinq autres, noires : la scutellaire, ovale, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur, naissant ordinairement à l'extrémité de l'écusson, parfois avancée jusqu'à la base : la première tache de chaque élytre, presque en triangle à côtés curvilignes, couvrant le calus de son sommet, très-rapprochée de la tache scutellaire par son angle postéro-interne, un peu plus postérieurement prolongée à son angle postéro-externe et ordinairement séparée, à celui-ci, du bord externe, d'un septième ou d'un huitième de la largeur : la deuxième, moins grosse, de forme un peu variable, très-voisine de la suture, vers le tiers ou un peu plus de la longueur : la troisième, presque en ovale oblique, presque liée au côté interne de la précédente, vers la moitié de la largeur, prolongée vers la moitié du bord externe, dont elle est à peine plus voisine que la première : la quatrième, punctiforme, aussi rapprochée de la suture que la deuxième, vers les trois cinquièmes ou un peu moins de la longueur : la cinquième, presque en ovale, transversalement oblique, couvrant les trois cinquièmes ou les

deux tiers médiaires de la largeur, vers les trois quarts de la longueur, notablement plus avancée à son côté externe qu'à l'interne.

Variations des Elytres.

Var. A. *Quelques-unes des taches liées entre elles.*

a. Les deuxième et troisième taches, unies en forme de bande oblique, n'atteignant ni la suture, ni le bord externe.

Coccinella erythromela, WIDEMANN, Neue exot. Kaef. *in* GERMAR' s Magaz, t. 4. p. 182. 98 (suivant l'exemplaire typique existant dans la collect. de M. Germar).

Epilachna puberula, BOHEMAN, D. DOHRN, *in* litter.

β. La troisième tache liée à la cinquième et quelquefois aussi à la deuxième.

γ. Semblable à la var. *α*, mais offrant de plus la première tache unie à la scutellaire.

Coccinella similis, CASSTROEM, l. c. la figure se rapporte à la var. *α*).

Obs. Quelquefois, dans ces diverses variétés, la quatrième tache s'étend jusqu'à la suture.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2[l]). — Larg. $0^m,0045$ (2[l]).

Corps ovale-oblong; médiocrement convexe; superficiellement pointillé sur le prothorax, subruguleusement pointillé et marqué de points moins petits, sur les élytres; pubescent. *Tête* noire ou d'un noir grisâtre. *Antennes* et *Palpes* testacés : les seconds, à extrémité obscure. *Prothorax* coloré comme il a été dit. *Ecusson* d'un noir grisâtre. *Elytres* en ogive subacuminée à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un noir grisâtre : spongioles des tarses, roussâtres.

PATRIE : le cap de Bonne-Espérance et la Cafrérie (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Dohrn, Guérin, Javet; Muséum de Paris); l'Abyssinie (Germar et Schaum).

2. **C. assimilis.** *Ovale-oblongue; pubescente; d'un roux testacé en dessus et en dessous. Elytres ornées d'une tache scutellaire et chacune de cinq autres, noires : la première, subtriangulaire, sur le calus : les deuxième et troisième, en rangée oblique du tiers de la suture à la moitié juxtà-marginale : la quatrième, punctiforme, près de la suture, aux trois cinquièmes : la cinquième, obliquement ovale, vers les trois quarts de la longueur.*

Coccinella similis, Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 177. 60 (suivant un exemplaire envoyé à Dejean par Schoenherr).

Chnootriba assimilis, Dej. Catal. p. 460.

Long. 0^m,0056 (2 1/2^l). — Larg. 0^m,0045 (2^l).

Elle a tant d'analogie avec la précédente, par la forme, la taille, le nombre et la disposition des taches des élytres, qu'elle semble n'en être qu'une variété locale; et telle était peut-être l'opinion de Schoenherr, lorsqu'il l'envoyait à Dejean comme étant la *Coccinella similis* de Casstroem. Elle diffère de cette dernière, par la couleur de la tête, du prothorax, du dessus du corps et des pieds, qui sont semblables au fond des élytres. Les ongles sont noirs. Les taches ont en général un peu moins de développement : la deuxième se lie aussi quelquefois à la troisième.

Patrie : Sierra Leone (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Guérin; Muséum de Paris); la Guinée (Muséum de Copenhague).

DEUXIÈME BRANCHE.

LES EPILACHNAIRES.

Caractères. *Plaques abdominales* plus ou moins apparentes; n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau; tantôt anguleusement dirigées en arrière, tantôt obtuses ou tronquées, tantôt presque en demi-cercle.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		GENRES.
Ongles	offrant chacun de leurs crochets bifides.	*Epilachna*.
	offrant chacun de leurs crochets munis d'une dent basilaire. .	*Cynegetis*.

Genre *Epilachna*, Epilachne; Chevrolat.

(Ἐπί, sur; λάχνη, duvet).

Caractères. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets bifides; paraissant souvent en outre munis d'une dent basilaire, suivant que la plantule paraît ou non armée d'une dent à chacun de ses angles antérieurs.

A. Elytres parfois ovales, ordinairement subcordiformes, près d'une fois plus larges dans leur diamètre transversal le plus grand que le prothorax à ses angles postérieurs ; rarement entièrement noires ; le plus souvent ornées chacune d'une à quatre taches claires ; parfois d'une couleur claire, parées d'une bordure suturale et d'une périphérique, noires.

α. Elytres sans tache apicale.

β. Elytres soit ornées de une à quatre taches claires, soit à fond clair, bordé de noir.

1. **E. radiata**; Guérin. *Ovale; convexe; pubescente. Prothorax noir. Elytres ovalaires; noires, ornées chacune d'une bordure submarginale jaune ou d'un jaune testacé, à laquelle se lient trois rayons de même couleur, convergeants vers les trois septièmes de la suture: ce réseau jaune laissant une bordure suturale presque nulle dans son milieu, une bordure externe et deux taches triangulaires sur chaque élytres, noires.*

♂ Angles antérieurs du prothorax parés d'une bordure d'un jaune testacé moins étroite. Epimères du médipectus d'un jaune testacé.

♀ Epimères du médipectus, noires.

Coccinella (*Epilachna*) *radiata*, Guérin, Iconogr. du Règne anim. p. 318 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Guérin).

État normal. *Prothorax* noir, paraissant d'un noir cendré par l'effet du duvet, orné aux angles de devant d'une bordure d'un jaune flave ou testacé, plus ou moins étroite ou peu apparente chez la ♀. *Elytres* noires ou d'un noir grisâtre, ornées chacune d'une bordure submarginale et de trois rayons jaunes ou d'un jaune testacé, convergeants vers les trois septièmes de la suture, qu'ils n'atteignent pas; ou, jaunes, parées d'une bordure suturale irrégulière, d'une bordure externe et chacune de deux taches triangulaires, noires : la bordure suturale, aussi large en devant, sur chaque élytre, que la base de l'écusson, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur où elle se termine anguleusement sur la suture, brusquement réduite ensuite au rebord jusqu'à la moitié, où elle commence à s'élargir en forme de cœur allongé et renversé, égale environ aux deux cinquièmes de la largeur vers les cinq sixièmes de la longueur, où elle offre son diamètre transversal le plus grand : la bordure externe, naissant à l'épaule, couvrant la gouttière, et d'une largeur à peu près égale jusqu'aux cinq sixièmes, où elle

s'élargit jusqu'à son union avec la bordure suturale : la tache antérieure, en triangle dont le côté le plus long regarde l'écusson, couvrant le calus de son angle antérieur, offrant son angle postéro-interne aux deux cinquièmes de la longueur et à un peu plus du quart de la largeur, son angle postéro-externe au tiers à peine de la longueur et environ au quart externe de la largeur : la tache postérieure, en triangle dont le côté le plus large regarde la bordure suturale, parallèle en devant au bord postérieur de l'antérieure, un peu avant la moitié de la longueur, offrant son angle antéro-interne environ au sixième interne, et son angle antéro-externe au cinquième externe de la largeur, son angle postérieur aux trois quarts de la longueur et au tiers externe de la largeur : ces deux taches noires, séparées l'une de l'autre par une bande jaune ou d'un jaune testacé, transversale, un peu oblique, prolongée des deux cinquièmes du bord interne de la gouttière, jusqu'aux trois septièmes de la suture; entourées par une bordure également jaune ou d'un jaune testacé, extérieurement parallèle à la bordure noire marginale, et formant au côté interne deux rayons convergeants avec celui du milieu : l'antérieur couvrant la base presque depuis l'épaule jusqu'à la bordure suturale, graduellement rétréci dans sa moitié antérieure, puis subparallèle : le postérieur, dirigé du milieu environ de la suture, vers la courbure postéro-externe.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois la bordure suturale est plus ou moins longuement interrompue à partir des deux cinquièmes de la longueur.

Long. $0^m,0112$ (5 l). — Larg. $0^m,0084$ (3 3/4 l).

Corps ovale ou en ovale un peu allongé; convexe; densement et finement ponctué; pubescent. *Tête* noire : bord antérieur de l'épistome et labre d'un jaune testacé. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé : massue des premières, et dernier article des seconds, noirs. *Prothorax* en arc tronqué au-devant de l'écusson, et sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; relevé en gouttière assez faible sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* plus larges vers le quart ou les deux septièmes de leur longueur, en ogive à leur extrémité; extérieurement relevées en une tranche, égale vers le quart de la longueur au dixième environ de la largeur, rétrécie à partir du mi-

lieu, nulle à l'angle sutural : repli noir, bordé de jaune testacé au côté interne, sur la moitié antérieure de sa longueur. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* anguleuses, à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

PATRIE : la Colombie (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Dupont, Guérin (*type*), Hope, Perroud, Reiche ; Muséum de Paris).

2. **E. V-pallidum**, BLANCHARD. *Ovalaire, pubescente. Prothorax noir. Elytres subcordiformes, allongées ; ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune d'une croix prolongée presque jusqu'à l'extrémité, d'un bleu noir : cette croix, divisant la surface de chacune en quatre taches allongées, d'un flave pâle : deux, sur la première moitié : deux, sur la seconde : celles-ci, réunies par leur extrémité postérieure et figurant une sorte de V.*

Epilachna V-pallidum, BLANCHARD. Voy. dans l'Amérique mérid. par M. d'Orbigny, p. 214. n° 732. pl. 25. fig. 10.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir. *Elytres* d'un noir bleuâtre, parées chacune de quatre taches allongées, d'un flave blanchâtre, dont les deux dernières sont réunies par leur extrémité postérieure ; ou, d'un flave blanchâtre ; ornées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et chacune d'une croix prolongée presque jusqu'à l'extrémité, d'un noir bleuâtre ou d'un bleu noir : la bordure suturale, égale en devant sur chaque élytre à la base de l'écusson, graduellement et faiblement rétrécie après la moitié : la bordure périphérique, extérieurement presque égale à la suturale, étroite à la base : la bande longitudinale de la croix, naissant du milieu de la base, aussi large en devant que la bordure suturale, graduellement élargie jusqu'à la bande transversale, plus étroite dans sa seconde moitié, surtout en devant, prolongée dans la direction de l'angle sutural, jusqu'aux trois quarts ou un peu plus de la longueur : la bande transversale, un peu arquée, prolongée de la bordure externe à la bordure suturale, un peu avant le milieu de la longueur, en croisant la bande longitudinale : ces bordures et cette croix, laissant chaque élytre parée de quatre taches allongées, d'un flave blanchâtre : deux, sur la première moitié : deux, sur la seconde : celles-ci, unies par leur extrémité postérieure et figurant une sorte de V.

Long. $0^m,0101$ (4 1/2^l). — Larg. $0^m,0078$ (3 1/2^l).

Corps ovalaire ; convexe ; irrégulièrement et peu profondément

ponctué ; pubescent. *Tête* et *Palpes* noirs. *Antennes* d'un flave roussâtre, à premier article noir. *Prothorax* en arc dirigé en arrière et sinueux près de chaque angle postérieur, à la base ; relevé en gouttière sur les côtés ; noir. *Ecusson* noir. *Elytres* offrant au cinquième de leur longueur leur plus grande largeur, rétrécies en ligne un peu courbe de ce point à l'extrémité, en ogive étroite à celle-ci ; relevées extérieurement à partir du milieu de la base en une tranche subhorizontale, assez étroite, presque uniformément prolongée jusque près de l'angle sutural : repli noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* anguleuses, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

PATRIE : le Haut-Pérou (Muséum de Paris, voyage de M. d'Orbigny).

3. **E. stolata.** *Ovale-oblongue ; pubescente. Prothorax noir. Elytres subcordiformes, d'un rouge testacé, parées d'une bordure suturale presque interrompue des trois cinquièmes aux deux tiers, et chacune d'une bordure externe, et d'une bande couvrant le calus et longitudinalement prolongée en se rétrécissant jusqu'au tiers de la longueur, noires.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir. *Elytres* d'un rouge testacé, parées d'une bordure suturale et chacune d'une bordure externe et d'une courte bande humérale, noires : la bordure suturale, égalant vers l'écusson environ le dixième de la largeur, faiblement renflée du quart au tiers ou aux deux cinquièmes et rétrécie ensuite jusqu'aux trois septièmes, presque interrompue ou réduite au rebord sutural, de ce point aux deux tiers, puis graduellement élargie jusqu'à sa réunion avec la marginale, égalant aux sept huitièmes environ le quart de la largeur : la bordure externe, aussi large aux épaules que la gouttière, peu inégalement de même largeur jusque près de l'angle sutural, où elle se renfle en s'unissant à la suturale : la bande humérale, naissant de la base, couvrant le calus, dont elle dépasse à peine la largeur, longitudinalement prolongée en se rétrécissant, jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur.

Long. $0^m,0112$ (5^l). — Larg. $0^m,0090$ (4^l).

Corps ovale ou ovale-oblong; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire : épistome et labre d'un jaune testacé. *Antennes* à massue

noire, à premier article obscur : les deuxième à sixième, d'un jaune testacé. *Palpes* d'un jaune rouge : dernier article des maxillaires, noir. *Prothorax* émoussé aux angles antérieurs et postérieurs; en angle dirigé en arrière, à côtés à peine bissubsinueux, et tronqué audevant de l'écusson, à la base; pointillé; médiocrement convexe; relevé en rebord latéralement; noir. *Ecusson* noir; en triangle un peu plus long que large. *Elytres* arrondies aux épaules, offrant vers le tiers de la longueur leur plus grande largeur, rétrécies ensuite jusqu'aux trois quarts, et plus sensiblement de là à l'extrémité qui est en ogive; creusées à partir de la moitié externe de la base d'une gouttière à peu près nulle dans le huitième postérieur : cette gouttière, offrant un rebord égalant vers le tiers de l'élytre le huitième environ de la largeur, rétréci postérieurement et nul vers l'angle sutural; densement et moins finement ponctuées que le prothorax : repli noir, offrant la moitié interne des deux tiers antérieurs de sa longueur, d'un jaune rouge. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : la Colombie (collect. Sallé) découverte par ce naturaliste, dans la colonie Tavar, en terre froide.

4. **E. scapularis**. *Ovalaire; pubescente. Elytres subcordiformes, d'un rouge roux ou testacé, ornées d'une bordure suturale, inégale, rétrécie et souvent interrompue vers la moitié; d'une bordure extérieure, arcuément dilatée des deux cinquièmes aux trois quarts; et d'une bande longitudinale naissant du calus, graduellement élargie et prolongée jusqu'au deux tiers, à son côté externe, jusqu'à la moitié, à son côté interne, obliquement coupée à son bord postérieur, noires.*

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté des angles de devant d'une bordure étroite, d'un testacé flave. *Élytres* d'un rouge roux, d'un rouge testacé ou d'un testacé rouge, parées chacune d'une bordure suturale inégale, rétrécie vers la moitié, d'une bordure extérieure, dilatée après la moitié, et d'une bande longitudinale, naissant des épaules, noires : la bordure suturale, subparallèle depuis l'écusson jusqu'au tiers à peu près de la longueur, égale environ au septième de la largeur de l'élytre, rétrécie du tiers à la moitié de la longueur, où elle est très-étroite, graduellement élargie de ce point à la partie postérieure, égale environ à la moitié de la largeur de l'élytre, aux six septièmes, où elle s'unit à la bordure ex-

térieure : celle-ci, naissant au tiers externe de la base, d'abord égale à la gouttière, arcuément dilatée au côté interne, des deux cinquièmes aux trois quarts environ de la longueur, égale vers les deux tiers aux deux cinquièmes externes de la largeur : la bande humérale, naissant du calus qu'elle couvre entièrement et dont elle dépasse à peine les limites, presque en triangle allongé, c'est-à-dire graduellement élargie et obliquement tronquée à son bord postérieur, à côté externe prolongé jusqu'aux deux tiers de la longueur, où il est éloigné de la gouttière du tiers de la largeur, à côté interne obliquement dirigé, à peine prolongé au-delà de la moitié, où il reste distant de la suture du quart de la largeur.

Obs. Le bord postérieur de la bande suit à peu près la ligne droite qu'on tirerait du point où se rétrécit la bordure suturale à celui où diminue le renflement de la marginale.

Variations du Prothorax.

a. Bordure pâle des angles antérieurs, parfois peu distincte.

Variations des Elytres.

Var. A. *Bordure suturale interrompue dans le milieu et parfois du tiers aux quatre septièmes.*

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 à 4 1/2 l). — Larg. $0^m,0067$ à $0^m,0078$ (3 à 3 1/2 l).

Corps ovalaire; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire : labre et épistome d'un testacé pâle. *Antennes* à massue noire, à base moins obscure : troisième à sixième articles d'un testacé pâle. *Palpes maxillaires* d'un testacé pâle, à dernier article noir. *Prothorax* émoussé aux angles de devant, et surtout aux postérieurs; bissubsinueusement en angle dirigé en arrière, et obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base; médiocrement convexe, marqué d'une raie médiaire, longitudinale, peu distincte à certain jour, largement relevé en rebord sur les côtés. *Ecusson* noir; en triangle d'un quart plus long que large. *Elytres* arrondies aux épaules; offrant environ vers le tiers leur plus grande largeur; puis rétrécies jusqu'aux deux tiers et plus sensiblement de là jusqu'à l'extrémité qui est en ogive; creusées à partir de la moitié de la base d'une gouttière rétrécie posté-

rieurement et à peu près nulle à l'angle sutural; cette gouttière, offrant un rebord subhorizontal égalant, vers le tiers, le septième environ de la largeur de chaque élytre, rétréci ensuite graduellement jusqu'aux sept huitièmes, où il s'efface à peu près; presque uniformément marquées de points, mais notablement moins petits que ceux du prothorax : repli noir, d'un jaune testacé, des épaules à la moitié de la longueur dans sa moitié longitudinalement interne. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : base des cuisses parfois d'un jaune testacé. *Plaques abdominales* anguleuses, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : la Colombie (collect. Sallé). Elle a été trouvée par ce Naturaliste dans les environs de Caracas, en terre froide, dans le mois de juin.

5. **E. axillaris.** *Ovalaire. Prothorax noir. Elytres subcordiformes, d'un roux orangé un peu brûlé, ornées d'une bordure suturale presque nulle vers le milieu, d'une bande transversale arquée, croisant la bordure suturale vers les deux cinquièmes, et chacune d'une bordure externe, et d'une bande humérale prolongée en se rétrécissant jusqu'au quart de la longueur et presque le milieu de la largeur, noires.*

Epilachna axillaris, Perroud, *in* collect.

État normal. *Prothorax* noir, sans taches. *Elytres* d'un roux orangé un peu brûlé, ou d'un roux orangé rougeâtre, ornées d'une bordure suturale, d'une bordure externe, d'une bande humérale et chacune d'une bande transversale, noires : la bordure suturale, de moitié plus large que l'écusson qu'elle borde, rétrécie près de la bande transversale, presque nulle après cette bande et graduellement renflée à partir des deux tiers jusqu'à l'angle sutural, où elle est une fois plus large qu'à la base : la bordure externe, naissant aux deux cinquièmes de la base, égale à la tranche marginale jusqu'aux trois quarts ou un peu après, et graduellement renflée de là jusqu'à son union à la bordure suturale : la bande humérale, presque en triangle allongé et dirigé en arrière, naissant à l'épaule, passant sur le calus, prolongé en se rétrécissant graduellement jusqu'au quart de la longueur, et presque le milieu de la largeur de chaque élytre : la bande transversale, formant avec sa semblable un arc dirigé en avant, croisant la suture aux deux cinquièmes ou un

peu plus de la longueur, triangulairement dilatée sur celle-ci, des deux cinquièmes aux trois quarts au moins de la longueur.

Long. 0m,0116 (4 3/4 l). — Larg. 0m,0078 (3 1/2 l).

Corps ovalaire; convexe; pointillé sur le prothorax, moins finement et assez densement ponctué sur les élytres; garni d'un duvet cendré, fin et plus clair sur les parties dorsales que sur les latérales. *Tête* noire: labre roux. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé: massue des premières et dernier article des seconds, noirs. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et subsinueux près des angles postérieurs, à la base; relevé latéralement en gouttière assez large; noir. *Ecusson* noir. *Elytres* subcordiformes, plus large vers le quart ou le tiers de leur longueur, en ogive dans leur partie postérieure; relevées latéralement en une tranche subhorizontale, égale vers le tiers de la longueur, au dixième de la largeur, rétrécie ensuite, et nulle ou à peu près à l'angle sutural: repli d'un roux flave, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* obtusément subanguleuses, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

PATRIE: la Colombie (collect. Perroud).

6. **E. cruciata.** *Ovalaire; pubescente. Elytres subcordiformes; d'un roux ou d'un flave testacé, parfois d'un rouge orangé, ornées chacune d'une bordure extérieure, d'une bordure suturale rétrécie après la moitié, d'une tache humérale triangulaire, d'une bande transversale située vers la moitié, souvent rétrécie et raccourcie vers la suture, et d'une tache apicale, noires. Dessous du corps et pieds, noirs.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir; paré d'une bordure étroite, d'un flave testacé, prolongée depuis chaque angle antérieur jusqu'à la sinuosité postoculaire. *Elytres* d'un roux testacé, d'un jaune testacé, parfois d'un flave testacé, ou d'autrefois d'un rouge orangé, ou même irisé de teintes presque cuivreuses; ornées chacune d'une bordure externe, d'une tache humérale, d'une tache apicale, d'une bande médiaire transversale, et d'une bande suturale rétrécie et souvent interrompue vers les deux tiers, noires: la tache humérale, obtriangulaire, étendue jusqu'au tiers interne environ de la base, paral-

lèle à la suture, à son côté interne, prolongée jusqu'au quart environ de la longueur, formant dans ce point un angle, dont l'autre côté va rejoindre le bord externe vers le cinquième de la longueur : la tache apicale, couvrant le cinquième postérieur, formant avec sa pareille de l'autre élytre, un arc ou presque un demi-cercle : la bande, transversalement prolongée du bord externe à la suture, sur le milieu à peu près de la longueur, dont elle a presque le cinquième : la bordure suturale, naissant à la base de l'écusson, où elle est ordinairement plus étroite, subparallèlement prolongée ensuite jusqu'à la bande, ou en se renflant légèrement après l'écusson, à peine égale au huitième de la largeur, graduellement rétrécie après la bande jusqu'à la tache apicale : la bordure antérieure, ne dépassant pas la gouttière.

Coccinella aristolochiæ, MORITZ, teste D. SCHAUM.

Variations du Prothorax.

a. Bordure des angles antérieurs parfois peu apparente.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Bande transversale, subgraduellement rétrécie du bord externe en se dirigeant vers la suture qu'elle n'atteint pas.*

Epilachna cruciata, KLUG, inéd. DEJ. Catal. p. 461.

Var. B. *Signes noirs des élytres indiqués seulement d'une manière nébuleuse.*

Obs. Les individus présentant des exemples d'une imparfaite coloration des élytres, montrent aussi ordinairement la partie inférieure du corps, surtout le ventre, d'un brun plus ou moins rouge.

Long. $0^m,0072$ à $0^m,0096$ (3 1/4 à 4 1/3 l). — Larg. $0^m,0056$ à $0^m,0078$ (2 1/2 à 3 1/2 l).

Corps ovalaire; peu densement garni d'un duvet cendré. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes maxillaires*, noirs : articles trois à six des antennes et articles basilaires des palpes souvent bruns ou d'un brun rouge chez les ♂. *Prothorax* en angle dirigé en arrière et émoussé au-devant de l'écusson, à la base; peu émoussé aux angles; pointillé; médiocrement convexe, moins déclive sur les côtés du disque; relevé en rebord latéralement; noir, bordé de testacé

livide au côté interne des angles de devant. *Ecusson* noir, en triangle plus long que large. *Elytres* arrondies aux épaules; offrant vers le quart ou le tiers de la longueur leur plus grande largeur, rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, et plus sensiblement de là jusqu'à l'extrémité qui est en ogive; creusées à partir du tiers externe de la base d'une gouttière, rétrécie postérieurement, nulle ou à peu près dans le quart postérieur : cette gouttière offrant un rebord subhorizontal, égal vers le tiers de la longueur, au dixième de la largeur de l'élytre; rétrécie ensuite jusqu'aux deux tiers, à peu près nul à l'angle sutural; irrégulièrement marquées de points assez gros; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* anguleuses, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Dejean (*type*), Germar et Schaum); Venezuéla (Reiche).

Elle a été prise par M. Sallé, dans les environs de Caracas, sur une plante grimpante de la famille des Cucurbitacées, pendant le mois d'octobre, en terre tempérée, et plus communément dans le mois de juin, en terre froide.

7. **E. madida.** *Ovalaire; pubescente. Elytres subcordiformes; d'un rouge testacé obscur, parées d'une bordure suturale réduite au rebord dans la moitié postérieure, et chacune d'une bordure externe plus large vers l'angle sutural, et de trois bandes, noires : l'antérieure, anguleusement dirigée de l'épaule à la suture qu'elle couvre, jusqu'aux deux cinquièmes : la seconde, transversale, au milieu : la troisième, vers les trois quarts, raccourcie au côté interne.*

État normal. *Prothorax* noir. *Elytres* d'un rouge fauve ou d'un rouge obscur ou brunâtre; parées d'une bordure suturale, et chacune d'une bordure externe et de trois bandes, noires : la bordure suturale, assez étroite de l'écusson à la seconde bande sur l'espace non envahi par la première, plus étroite ensuite, réduite au rebord sutural et parfois peu apparente jusqu'au point où elle s'unit à la bordure externe : celle-ci, naissant à la moitié externe de la base, débordant un peu la gouttière jusqu'à la moitié, graduellement élargie ensuite jusqu'à l'angle sutural, au-devant duquel elle égale le huitième de la longueur : la bande antérieure, naissant à l'angle huméral, en arc

rentrant à son bord antérieur, qui dépasse à peine le calus, enclosant entre lui et la base une tache obtriangulaire de couleur foncière : cette bande, obtusément anguleuse après le calus, à son bord postérieur, puis inégalement rétrécie de ce point au cinquième interne, d'où elle se dirige obliquement d'avant en arrière vers la suture, qu'elle couvre jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes : la deuxième, transversalement prolongée du bord externe à la suture, vers la moitié ou un peu moins de la longueur, égale environ au huitième de la longueur d'une élytre, mais sensiblement renflée à ses extrémités, formant avec sa pareille, sur la suture, une tache brièvement ovale : la troisième, liée au bord externe, vers les trois quarts ou un peu plus, prolongée jusqu'au quart ou au cinquième voisin de la suture, en se dirigeant sensiblement en avant.

Variations des Elytres.

Var. A. *Troisième bande interrompue près du bord extérieur.*

Long. 0^m,0105 (4 2/3 l). — Larg. 0^m,0100 (4 1/2 l).

Corps ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire : labre testacé. *Antennes* noires : deuxième à sixième articles, d'un testacé livide. *Palpes maxillaires* à premier article brun, mélangés de testacé pâle ou livide, à dernier article noir, ordinairement bordé de testacé à l'extrémité. *Prothorax* émoussé aux angles antérieurs et postérieurs; en angle dirigé en arrière, et tronqué au-devant de l'écusson, à la base; pointillé; médiocrement convexe, relevé en rebord sur les côtés; noir. *Ecusson* noir; en triangle d'un quart plus long que large. *Elytres* arrondies aux épaules, offrant vers le quart ou le tiers de la longueur leur plus grande largeur, presque une fois plus large dans ce point que le prothorax aux angles postérieurs, rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers et plus sensiblement de là jusqu'à l'extrémité qui est en ogive; creusées à partir de la moitié externe de la base d'une gouttière postérieurement nulle ou à peu près, dans le quart postérieur : cette gouttière, munie d'un rebord faiblement incliné, égalant au tiers de la longueur environ le dixième de la largeur, rétréci ensuite et à peu près nul à l'angle sutural; densement et moins finement ponctuées que le prothorax : repli noir, avec la moitié antérieure de sa longueur, d'un rouge jaune sur la moitié interne de sa largeur. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Plaques abdominales anguleuses, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : la Colombie (collect. Sallé). Découverte par ce Naturaliste, dans la province de Caracas, en terre tempérée, et dans le mois de mai.

8. **E. consularis.** *Ovalaire et pubescente. Elytres subcordiformes ; d'un noir bleuâtre ; ornées chacune de trois taches d'un blanc ou flave roussâtre : les première et deuxième, rapprochées de la base : l'interne, allongée, subparallèle, prolongée du huitième presque aux deux cinquièmes de la longueur, égale environ au quart de la largeur: l'externe, ovalaire, naissant au côté externe du calus, prolongée le long de la gouttière, presque jusqu'au tiers : la troisième, presque transversale, couvrant vers la suture de la moitié aux trois quarts de la longueur, irrégulièrement rétrécie de dedans en dehors.*

Epilachna consularis, Reiche, *in* collect.

Epilachna 5-plagiata, Buquet, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un noir faiblement bleuâtre; sans taches. *Elytres* d'un noir bleuâtre, ornées chacune de trois taches d'un blanc ou flave testacé ou d'un blanc ou flave roussâtre : les première et deuxième, situées près de la base : la première ou interne, parallèle à la suture, prolongée du huitième presque aux deux cinquièmes de la largeur, égale au quart ou un peu plus de la largeur dans son milieu, subparallèle ou rétrécie dans ses deux cinquièmes postérieurs : la deuxième, ovalaire ou parfois subtriangulaire, naissant au côté externe du sommet du calus, prolongée le long de la gouttière jusqu'au tiers ou un peu moins de la longueur, souvent échancrée par le sommet du calus à son angle antéro-interne, subarrondie ou obtusément tronquée postérieurement : la troisième, en forme de bande élargie, peu régulièrement du dehors en dedans, formant avec sa pareille une bande, arquée en devant, presque commune, c'est-à-dire n'arrivant pas tout-à-fait jusqu'à la suture, vers laquelle elle couvre de la moitié ou un peu plus aux trois quarts de la longueur : ces bandes, subtranslucides quand les élytres ne reposent pas sur le corps.

Variations des taches des Élytres.

Obs. Les taches doivent vraisemblablement varier un peu de dimension. Les

exemplaires que j'ai eus sous les yeux ne m'ont offert que la troisième tache montrant le long de la suture un développement un peu plus ou moins grand.

Long. $0^m,0123$ (5 1/2 l). — Larg. $0^m,0090$ (4 l).

Corps en ovale irrégulier et allongé; convexe; pointillé, moins uniment et moins finement sur les élytres que sur le prothorax; garni d'un duvet cendré jaunâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* noirs ou d'un noir faiblement bleuâtre. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; émoussé ou subarrondi aux angles de derrière; relevé en large gouttière, sur les côtés; marqué d'une dépression linéaire, sur le milieu de la longueur, et ordinairement de deux fossettes punctiformes, petites et peu apparentes, dans la gouttière latérale; noir. *Elytres* subcordiformes, offrant du cinquième au quart de la longueur leur plus grande largeur, subsinueusement et assez faiblement rétrécies de là aux trois cinquièmes, puis en ogive peu ou point courbe à l'extrémité; relevées extérieurement à partir des épaules en une gouttière plus large vers le cinquième, et offrant dans ce point le dixième environ de la largeur, rétrécie ensuite, et nulle à l'angle sutural. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* anguleuses, prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

PATRIE : la Colombie (collect. Buquet, Guérin, Hope, Reiche).

9. **E. proteus**; GUÉRIN. *Ovalaire ; pubescente. Prothorax noir. Elytres obtusément subcordiformes, tantôt d'un bleu noir ou d'un noir bleu, parées chacune de deux taches jaunes, d'un jaune d'ocre ou roussâtre, situées : l'une, après le calus : l'autre, vers les trois cinquièmes, soit subarrondies, soit élargies chacune en forme de bande plus ou moins développée ; tantôt d'un jaune d'ocre ou roussâtre, ornées d'une bordure suturale, étroite, d'une bordure périphérique, étroite à la base et surtout latéralement, couvrant presque le quart de la longueur à l'extrémité, et de deux taches punctiformes transversalement situées vers le milieu, d'un noir bleu : ces taches, même quelquefois nulles.*

Epilachna varians, REICHE, inéd.

Epilachna proteus, GUÉRIN, Iconogr. du Règne anim. de Cuvier (texte), p. 319.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir ou d'un noir bleuâtre, sans taches.

Elytres d'un bleu foncé ou d'un bleu noir, quelquefois verdâtre ou violâtre; parées chacune de deux taches d'un jaune d'ocre, subarrondies : l'antérieure, ordinairement plus grosse que la postérieure, quelquefois seulement égale à celle-ci, située après le calus, à partir du sixième ou du septième de la longueur, tantôt réduite à un peu moins du tiers, tantôt excédant la moitié de la largeur : la postérieure, rapprochée du bord externe, vers les deux tiers ou un peu moins de la longueur, dépassant rarement du côté de la suture les deux cinquièmes internes de la largeur.

Epilachna equestris, Dej. *in* collect. (*T*).

Epilachna proteus, Guérin, Iconogr. du Règne anim. de Cuvier, p. 319 (*T*).

Obs. Les individus qui se rapportent à ces types peuvent laisser dans l'esprit quelques doutes sur leur identité avec ceux dont la description va suivre. Ils ont l corps généralement plus arqué longitudinalement ; les élytres moins sensiblement rétrécies, c'est-à-dire plus larges vers les deux tiers de la longueur, plus arrondies postérieurement ; la tache antérieure, ordinairement arrondie ou subarrondie, parfois seulement égale à la postérieure, mais habituellement plus grosse, plus développée que celle-ci dans le sens de la longueur, tandis que le contraire a lieu chez les individus suivants. Peut-être, ces modifications ne sont-elles que des variations de cette espèce si variable.

Epilachna equestris, Dej. *in* collect.

Variations des Elytres.

Var. A. *Taches déformées, élargies.*

Obs. A partir de cette variété, la tache postérieure est généralement plus grosse, plus développée dans le sens de la longueur.

Epilachna consularis, Dej. *in* collect.

Var. B. *Taches élargies en forme de bande : la postérieure, étendue depuis la gouttière presque jusqu'à la suture : l'antérieure, moins large.*

Epilachna blanda, Dej. *in* collect.

Var. C. *Taches élargies en forme de bandes, étendues l'une et l'autre depuis la gouttière presque jusqu'à la suture.*

Epilachna flavofasciata, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Epilachna proteus, Guérin, l. c. (en retranchant la synonymie de la *Cocc. 4-plagiata*, Latr.).

Obs. Ces bandes varient dans leur développement longitudinal. Parfois, l'antérieure est réduite au sixième de la longueur ; d'autrefois, elle en égale le quart. A me-

sure qu'elles usurpent une plus grande surface dans le sens longitudinal, elles rétrécissent l'espace qui les sépare de la suture et tendent à s'unir à leur pareille. Les élytres paraissent parfois être d'un jaune d'ocre, ornées d'une bordure suturale étroite, et chacune d'une bordure basilaire peu développée, d'une bordure externe à peu près réduite à la gouttière, d'une bordure apicale couvrant près du quart de la longueur et d'une bande transversale médiaire, d'un noir bleu.

Var. D. *Semblable à la précédente ; mais à bande transversale médiaire bifestonnée en devant et parfois aussi en arrière, souvent un peu isolée du bord externe ou de la suture, ou même réduite à deux taches punctiformes, unies.*

Epilachna proteus, var. Guérin, l. c.

Var. E. *Bande transversale médiaire réduite à deux points isolés l'un de l'autre, ainsi que de la suture et du bord externe.*

Coccinella humeralis, Latr. *in* Rec. d'Observ. de zool., par Humboldt et Bonpland, t. 1. p. 229. n° 56. pl. 23. fig. 8. — Hoffmans. Ent. Bemerk. *in* zoolog. Magaz. v. Wiedem. t. 1. p. 373.

Epilachna humeralis, Dej. Catal. p. 461.

Epilachna proteus, var. Guérin, l. c.

Var. F. *Bande transversale réduite à une tache liée à la bordure externe, ou offrant de plus une petite tache punctiforme.*

Obs. Parfois, la tache punctiforme interne de la variété précédente est encore représentée, mais considérablement réduite, tandis que l'externe a paru s'enrichir ou s'augmenter aux dépens de celle-ci ; tantôt, cette tache interne a disparu ou n'est représentée que par un appendice linéaire de la tache externe.

Var. G. *Elytres d'un jaune d'ocre ou d'un jaune roussâtre, réduites chacune à la bordure périphérique noire, ci-dessus décrite.*

Obs. Dans cette variété, il ne reste plus de traces des taches punctiformes servant à représenter la bande médiaire.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0110$ (3 1/2 à 5 l). — Larg. $0^m,0067$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4 l).

Corps ovalaire ; convexe ; pointillé sur le prothorax, moins finement sur les élytres ; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire. *Antennes* à base et à massue noire, à articles intermédiaires d'un roux testacé. *Prothorax* en arc assez faiblement dirigé en arrière et bissubsinueux, à la base ; légèrement arqué et assez largement relevé en rebord, sur les côtés ; à angles postérieurs peu émoussés. *Elytres* de trois quarts

au moins plus larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure; irrégulièrement subcordiformes, arrondies aux épaules, rétrécies jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, et plus sensiblement de là à l'extrémité, qui est subarrondie dans le type, et généralement en ogive dans les variétés suivantes. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs. *Plaques abdominales* anguleuses, à peine prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau; parfois en partie peu marquées.

Patrie : la Colombie (collect. Chevrolat, Dejean, Guérin (*type*), Reiche, etc.).

10. **E. nigrocincta.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres irrégulièrement subcordiformes, d'un flave cendré, ornées d'une bordure suturale très-étroite, d'une bordure externe un peu plus large que la tranche, élargie postérieurement, et couvrant à l'angle apical le douzième au moins de la longueur, d'une bordure basilaire couvrant le calus, et prolongée en pointe ou d'une manière linéaire sur le milieu de chaque élytre jusqu'au cinquième de la longueur.*

Epilachna nigrocincta, Klug, inéd. Dej. Catal. p. 461.

Long. $0^{m},0078$ (3 1/2l). — Larg. $0^{m},0056$ (2 1/2l).

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean, *type*).

Obs. Elle diffère des dernières variétés de l'*E. proteus*, avec laquelle elle a beaucoup d'analogie par ses élytres d'une teinte plus cendrée, parées chacune d'une bordure périphérique noire beaucoup moins développée vers la partie apicale, et émettant à la base un prolongement passant sur le calus, tantôt linéairement allongé, tantôt un peu plus court et réduit à une sorte de dent.

11. **E. guttato-pustulata**; Fabricius. *Ovalaire; pubescente. Prothorax flave, avec son tiers médiaire, noir. Elytres subcordiformes; noires, ornées chacune de deux taches et d'une bande : les taches, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le tiers de la longueur : l'interne, subtriangulaire, couvrant les deux tiers de la largeur, d'un rouge jaunâtre : l'externe, ovalaire, flave : la bande, située vers les cinq septièmes de la longueur, arquée, étendue du bord externe presque jusqu'à la suture, d'un rouge fauve.*

Coccinella guttato-pustulata, Fabr. Syst. entom. p. 87. 51. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 106. 69. — *Id.* Mant. t. 1. p. 61. 94. — *Id.* Entom. syst. t. 1. 1. p. 290. 112.

— *Id*. Syst. El. t. 1. p. 385. 153 (suivant l'exemplaire typique de la collect. de Banks). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1664. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 79. 131. — *Id*. Entom. t. 6. p. 1030. 96. pl. 3. fig. 33. — Herbst, Natur. t. 5. p. 310. 69. — Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 201. 155. — Boisduv. Voy. de l'Astrol. p. 606. 33.

État normal. *Prothorax* et *Élytres* garnis d'un duvet cendré : le *Prothorax*, d'un jaune flave latéralement, paré d'une tache noire, liée à la base et avancée jusqu'au bord antérieur, couvrant environ le tiers médiaire de la largeur : les *Elytres*, noires, ornées chacune de deux taches et d'une bande : les taches, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le tiers de la longueur : la première ou interne, obtusément en triangle subéquilatéral, étendue de la suture aux deux tiers de la largeur, d'un rouge testacé : la deuxième, ovalaire, presque unie à la précédente, liée au rebord externe qu'elle couvre du cinquième ou un peu moins aux deux cinquièmes de la longueur, d'un jaune flave : la bande, située vers les cinq septièmes de la longueur, en forme d'arc, liée des deux tiers presque aux quatre septièmes du bord externe, sensiblement plus développée du côté de la suture qu'elle n'atteint pas, mais dont elle se rapproche beaucoup, d'un rouge fauve.

Long. $0^m,0083$ (3 2/3 l). — Larg. $0^m,0059$ (2 2/3 l).

Corps ovalaire ; convexe ou médiocrement convexe ; pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres ; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* d'un jaune flave ou d'un jaune testacé. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Prothorax* bissubsinueusement en arc dirigé en arrière. *Elytres* de deux tiers plus larges en devant que le prothorax ; subcordiformes, arrondies aux épaules, offrant vers le quart leur plus grande largeur, subsinueusement rétrécies ensuite et plus sensiblement dans le dernier quart. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Patrie : la Nouvelle-Hollande (collect. Banks, *type*).

12. **E. patricia.** *Ovalaire ; pubescente. Prothorax noir ou d'un noir bleuâtre, sans taches. Elytres d'un noir bleu ou d'un bleu noir, ornées chacune de quatre gouttes flavescentes, formant avec leurs semblables deux rangées transversales : l'antérieure, du sixième au cinquième : la postérieure, vers les deux tiers de leur longueur.*

État normal. *Prothorax* noir ou d'un noir bleuâtre, sans taches. *Elytres*, d'un noir bleu ou d'un bleu noir, parées chacune de quatre gouttes d'un flave pâle ou d'un blanc flave : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou faiblement arquée en arrière, du sixième au cinquième de la longueur : la deuxième ou externe, placée après le calus et liée à la gouttière : l'interne, un peu plus petite, moins régulièrement arrondie, plus rapprochée de la suture que de la deuxième : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les deux tiers de la longueur, égales chacune environ au tiers de la largeur de l'élytre, dans ce point : la troisième, un peu plus voisine de la suture que la quatrième du bord externe, séparée l'une de l'autre par un espace presque égal à leurs deux diamètres : ces taches, subtranslucides quand les élytres sont isolées du corps.

Long. 0^m,0070 (3 1/8l). — Larg. 0^m,0059 (2 2/3l).

Corps ovalaire; convexe; pointillé sur le prothorax et marqué de points moins petits sur les élytres; garni d'un duvet cendré flavescent, court et peu épais. *Tête* et *Palpes* noirs ou d'un noir bleuâtre. *Antennes* d'un jaune testacé, à premier article et à massue, noirs. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et subsinueux près de chaque angle postérieur, à la base; obtus aux angles de derrière; relevé en gouttière assez étroite, de chaque côté; noir. *Elytres* ovalaires, offrant vers le cinquième de leur longueur leur plus grande largeur, faiblement et subsinueusement rétrécies de là aux trois cinquièmes, en ogive à l'extrémité; extérieurement relevées aux épaules en une gouttière plus large vers le cinquième, où elle égale à peine le dixième de la largeur, rétrécie à partir de ce point. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Patrie : l'île de Santa-Cruz, dans le grand Océan équinoxial (Muséum de Paris, voyage de M. d'Orbigny).

13. **E. octo-verrucata.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir ou d'un noir bleuâtre. Elytres d'un noir bleu ou d'un bleu noir, ornées chacune de quatre taches formant avec leur semblables deux rangées transversales, vers le cinquième et les deux tiers de leur longueur : la première, presque en carré long, prolongée du huitième au tiers, voisine de la suture : la deuxième, presque en carré long,*

naissant après le calus, liée à la gouttière : la troisième, obtriangulaire, voisine de la suture, de la moitié aux trois quarts : la quatrième, ovalaire, un peu plus courte, entre celle-ci et le bord externe.

Long. 0m,0078 (3 1/2l). — Larg. 0m,0072 (3 1/4l).

A voir les modifications que presente l'*E. proteus*, elle pourrait ne paraître qu'une variété de l'*E. patricia;* mais l'exemplaire unique que j'ai l'occasion de voir, m'a paru différer de celle-ci, outre la grandeur, la forme et la teinte des taches, par un prothorax plus largement et plus profondément en gouttière près des bords latéraux; par des élytres cordiformes, c'est-à-dire plus également rétrécies du cinquième de leur longueur à l'extrémité; par une gouttière un peu plus large et à tranche subhorizontale. La tête est aussi d'un noir bleuâtre : le dessous du corps et les pieds, noirs.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet).

14. **E. bis-triguttata.** *Ovale-oblongue; pubescente. Prothorax noir ou d'un noir bleuâtre. Elytres subcordiformes, d'un noir bleu, ornées chacune de trois gouttes d'un flave pâle : la première, arrondie, située près de la base, couvrant du huitième à un peu plus de la moitié de la largeur : les deuxième et troisième, plus petites, égales, ovales, formant avec leurs semblables une rangée transversale vers les deux tiers de la longueur.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* garnis d'un duvet cendré, peu serré : le premier, noir ou d'un noir bleuâtre, sans taches : les secondes, ornées chacune de trois gouttes flaves ou d'un blanc flavescent, subtranslucides, quand les étuis sont isolés du corps : la première, la plus grosse, arrondie, couvrant du huitième à un peu plus de la moitié de la largeur, presque aussi voisine de la base que de la suture, égale presque au quart de la longueur : les deuxième et troisième, ovales, égales, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les trois cinquièmes de la longueur : la deuxième ou interne, un peu plus voisine de la suture que la troisième du bord externe, séparées l'une de l'autre, par un espace à peine plus grand.

Long. 0m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps ovale ou ovale-oblong; convexe ou médiocrement convexe;

pointillé et marqué sur les élytres de points moins petits; garni d'un duvet cendré ou cendré flavescent, peu serré. *Tête* noire ou d'un noir bleuâtre. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre : premier article et massue des premières, et dernier article des seconds, noirs. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et subsinueux près de chaque angle postérieur, à la base; peu ou point émoussé aux angles de derrière; relevé en large gouttière sur les côtés; noir. *Elytres* subcordiformes, offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, rétrécies ensuite en ogive et plus sensiblement dans le dernier tiers; relevées extérieurement à partir des épaules en une gouttière subhorizontale et plus large vers le quart, égale dans ce point au dixième environ de la largeur, rétrécies ensuite; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Patrie : Yungas, Haut-Pérou (Muséum de Paris, voyage de M. d'Orbigny).

15. **E. angustata.** *Oblongue ; pubescente. Prothorax noir, paré de chaque côté, depuis la sinuosité postoculaire jusqu'à l'angle postérieur, d'une bordure d'un jaune testacé, moins étroite vers l'angle de devant. Elytres irrégulièrement ovalaires, en ogive dans le dernier tiers, d'un noir bleu, ornées chacune de deux taches ovalaires, d'un jaune d'ocre, couvrant au moins les trois cinquièmes médiaires de la largeur, prolongées : la première, presque depuis la base jusqu'au tiers environ : la deuxième, de la moitié aux quatre cinquièmes : ces taches, obliquement coupées : la première, à ses bords antérieur et postérieur : la deuxième, à son bord antérieur ; séparées par une bande transversale commune, d'un noir bleu, assez fortement arquée.*

Epilachna angustata, Buquet, *in* collect.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* garnis d'un duvet cendré ou cendré flavescent : le *Prothorax*, noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune testacé ou d'un flave roussâtre, rétrécie de l'angle de devant au postérieur, qu'elle atteint à peine, et de l'angle de devant à la sinuosité postoculaire : les *Elytres*, d'un noir bleu, ornées chacune de deux grosses taches d'un jaune d'ocre ; la première, naissant près de la base, dans un sillon subbasilaire, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur, à son angle postéro-interne,

et jusqu'au tiers, à son angle postéro-externe, couvrant au moins les trois cinquièmes médiaires de la largeur à son bord postérieur, graduellement moins rapprochée de la suture d'avant en arrière, échancrée à son angle antéro-externe par le calus qu'elle entoure, subparallèle ensuite au bord marginal, à son côté externe : la deuxième, obliquement ovoïde, aussi large que l'antérieure, aussi rapprochée de la suture, dans sa moitié antérieure, que la première, vers le milieu de son côté interne, subarrondie dans sa moitié postérieure, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de la largeur, à partir de la moitié, à son angle antéro-interne, et des quatre septièmes, à son angle antéro-externe : ces deux taches, séparées l'une de l'autre par une bande d'un noir bleu, formant avec sa pareille une bande transversale, assez fortement arquée.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 à 3 1/2[l]). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 1/2[l]).

Corps oblong; médiocrement convexe; pointillé et marqué sur les élytres de points moins petits; garni d'un duvet cendré ou d'un cendré flavescent, peu serré. *Tête* noire : côtés du labre d'un jaune d'ocre. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roux ou d'un jaune d'ocre : massue des premier et dernier articles des seconds, noirs. *Prothorax* en angle très-ouvert et dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson et à peine subsinueux de là à chaque angle postérieur; non émoussé aux angles de derrière; relevé sur les côtés en gouttière moins étroite en devant; peint comme il a été dit. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que la largeur de chacune, vers le milieu de la longueur, faiblement rétrécies du cinquième aux deux tiers, en ogive étroite et à côtés rectilignes, à l'extrémité; relevées à la base, à partir des côtés de l'écusson et extérieurement en une gouttière, plus large vers le quart, égale dans ce point au huitième au moins de la largeur, rétrécie ensuite et nulle à l'angle sutural; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Guérin, Reiche).

16. **E. Bonplandi.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres subcordiformes, ordinairement parées chacune d'une bordure périphérique et d'une bande transversale, vers le milieu de la longueur, d'un noir bleu, divisant la surface de chacune en deux grosses taches*

subarrondies, d'un jaune d'ocre ou d'un jaune roux, parfois n'offrant de la bordure transversale que quelques traces ou même n'en offrant point, et alors d'un roux foncé ou tirant sur le fauve, bordées chacune de noir bleu.

Coccinella 4-plagiata, LATR. Rec. d'Obs. par Alex. HUMBOLDT et BONPLAND, t. 1. p. 229. n° 37. pl. 23. fig. 9. — HOFFMANS. Ent. Bemerk. *in* zoolog. Mag. v. WIEDEMANN, t. 1. p. 374. pl. 23. fig. 9.

Epilachna Bonplandi, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* garnis d'un duvet cendré, peu serré : le premier, noir ou d'un noir bleuâtre, sans taches : les secondes, d'un noir bleu, ornées chacune de deux grosses taches subarrondies, d'un jaune d'ocre ou d'un jaune roussâtre : la première, couvrant du septième aux cinq septièmes de la largeur, et du huitième aux deux cinquièmes environ de la longueur : la deuxième, laissant entre elle et la suture une bordure égale à celle qui existe entre la suture et la première, aussi large que celle-ci, mais plus rapprochée du bord externe par le rétrécissement des élytres, couvrant des quatre septièmes aux sept huitièmes, parfois aux cinq sixièmes seulement de la longueur : ces taches, faisant paraître les élytres d'un jaune d'ocre, ornées chacune d'une bordure périphérique et d'une bande transversale, vers le milieu ou un peu avant de la longueur, d'un bleu noir.

Variations des Elytres.

Obs. Les taches varient plus ou moins d'étendue, et augmentent par le rétrécissement de la bordure et de la bande transversale; en général, à mesure que la bordure se rétrécit, la bande se montre aussi moins développée. Chez quelques individus (var. *A*), cette dernière se montre grêle, interrompue, réduite à une tache punctiforme, aux deux tiers internes et à une bande courte liée à la bordure externe : ces signes constituant avec leurs pareils une rangée transversale arquée. Chez d'autres (var. *B*), la tache punctiforme a disparu. Plus rarement (var. *C*), les restes de la bande n'existent plus. Dans ces trois dernières variétés, la couleur foncière est moins claire et semble s'être enrichie de la matière noire qui a disparu; les élytres sont alors d'un roux tirant sur le fauve ou d'un roux rougeâtre, ornées d'une bordure suturale à peine une fois plus large que l'écusson, d'une bordure basilaire rétrécie au côté interne, d'une bordure externe, près d'une fois plus large que la tranche, vers le quart de la longueur, tantôt de largeur presque uniforme, tantôt plus ou moins élargie postérieurement.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0070 (2 1/2 à 3 1/8^l). — Larg. 0^m,0050 à 0^m,0059 (2 1/4 à 2 2/3^l).

Corps ovalaire; convexe; pointillé sur le prothorax, moins fine-

ment et moins uniment ponctué sur les élytres ; garni d'un duvet cendré, peu serré. *Tête* noire ou d'un noir bleuâtre. *Palpes* de même couleur. *Antennes* d'un flave roussâtre, à premier article et à massue, noirs. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et subsinueux près de chaque angle postérieur; peu ou point émoussé aux angles de derrière; relevé en gouttière assez large sur les côtés ; noir. *Elytres* cordiformes, offrant vers le cinquième ou vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur; rétrécies en ogive de ce point à l'extrémité ; relevées extérieurement en une tranche ou en une gouttière subhorizontale, égale, vers le quart de la longueur, au septième ou au huitième de la largeur, rétrécie ensuite et nulle à l'angle sutural ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un noir luisant.

Patrie : le Pérou (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Dohrn, Guérin, Melly, Reiche).

Elle a été dédiée par feu le comte Dejean à M. Bonpland, le compagnon de voyage de l'illustre M. de Humboldt.

Obs. Dans quelques collections, j'ai vu des individus dont les élytres moins arquées sur les côtés se rétrécissent beaucoup plus sensiblement en pointe; ces exemplaires, à qui cette modification donne une physionomie particulière, présentent d'ailleurs tous les autres caractères de l'espèce.

17. **E. colorata.** *Assez brièvement ovale ; parcimonieusement pubescente. Prothorax d'un rouge jaunâtre ou rouge testacé carminé. Elytres ornées chacune d'une bordure périphérique et d'une bande transversale, vers le milieu de la longueur, noires : celle-ci, divisant la surface de chacune en deux grosses taches, d'un roux rougeâtre.*

Epilachna colorata, Chevrolat, *in* collect.

État normal. *Prothorax* entièrement d'un roux tirant sur le fauve ou d'un rouge jaunâtre obscur. *Elytres* d'un roux rougeâtre, parées d'une bordure suturale, d'une bordure périphérique et d'une bande transversale, noires, qui divisent la surface de chaque étui en deux grandes aréoles : la bordure suturale, égale près de l'écusson au sixième ou au septième de la largeur, faiblement rétrécie jusqu'à la bande transversale, étroite après celle-ci, puis sensiblement renflée ensuite jusqu'à l'angle sutural : la bordure périphérique, égale à la base à un dixième de la longueur, un peu moins développée exté-

rieurement, si ce n'est vers l'angle sutural : la bande, située vers le milieu de la longueur, au moins aussi large que la bordure basilaire, dilatée vers la suture.

Long. 0^m,0067 (3^1). — Larg. 0^m,0058 ($2\ 3/5_1$).

Corps assez brièvement ovale; convexe; pointillé sur le prothorax, parsemé sur les élytres de points moins petits; garni d'un duvé cendré très-clairsemé, en dessus. *Tête* d'un rouge fauve. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, tronqué ou obtus au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; faiblement arqué et à peine rebordé sur les côtés; peu émoussé aux angles postérieurs; à peine moins déclive latéralement. *Ecusson* d'un rouge fauve. *Elytres* d'un sixième plus larges à l'angle huméral que le prothorax à ses angles postérieurs; subarrondies vers l'angle huméral qui est émoussé, mais sensiblement marqué; ovalaires, plus larges vers le milieu de leur longueur, en ogive à l'extrémité; extérieurement relevées en une gouttière inclinée et assez étroite, nulle vers l'angle sutural; peintes comme il a été dit : repli d'un rouge testacé, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* d'un rouge testacé foncé. *Pieds* noirs.

Patrie : le Sénégal (collect. Chevrolat).

Obs. Les plaques abdominales de l'exemplaire unique soumis à mon examen, sont obtusément subarrondies, et, peut-être par une exception accidentelle, prolongées presque jusqu'au bord de l'arceau.

Cette espèce s'éloigne encore des autres de la même section, par ses élytres moins arrondies aux épaules, par son prothorax non relevé en rebord.

18. **E. Humboldti.** *Ovale; pubescente. Prothorax et Elytres d'un bleu vert foncé : le premier, sans taches : les secondes, ornées d'une tache rousse ou d'un roux orangé, formant une bande transversale commune, étendue presque jusqu'au bord externe, couvrant du quart ou un peu plus aux cinq septièmes de la longueur, sur la suture, et seulement à partir du tiers ou parfois presque de la moitié, près du bord externe.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un bleu vert ou verdâtre foncé : le premier, sans taches : les secondes, ornées d'une tache rousse ou d'un roux orangé, commune aux deux étuis, étendue jus-

qu'à la gouttière ou presque jusqu'à celle-ci, couvrant depuis le quart ou un peu plus jusqu'aux cinq septièmes de la longueur, sur la suture, mais seulement depuis le tiers ou parfois des trois septièmes jusqu'aux trois cinquièmes, près du bord externe.

Long. 0^m,0059 (2 2/3[l]). — Larg. 0^m,0045 (2[l]).

Corps ovale ; convexe ou médiocrement convexe ; finement ponctué ; peu densement garni d'un duvet cendré. *Tête* d'un bleu verdâtre foncé. *Antennes* et *Palpes* testacés : celles-là, à premier article et à massue, noirs : ceux-ci, à dernier article noir. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et à peine subsinueux près de chaque angle postérieur ; relevé en gouttière sur les côtés ; peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un bleu verdâtre. *Elytres* ovalaires ; plus larges vers le quart, faiblement rétrécies jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, en ogive à l'extrémité ; relevées extérieurement en gouttière étroite, postérieurement affaiblie, nulle à l'angle sutural ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un bleu verdâtre foncé.

Patrie : le Haut-Pérou (Muséum de Paris, voyage de M. d'Orbigny ; collect. Guérin).

J'ai dédié cette belle espèce à l'illustre M. Alexandre de Humboldt.

ββ. Élytres sans taches.

19. **E. Bourcieri.** *Ovalaire ou ovale-oblongue ; pubescente. Prothorax noir ou d'un noir bleuâtre. Elytres subcordiformes, d'un noir bleu ou d'un noir ardoisé, sans taches.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2[l]). — Larg. 0^m,0045 (2[l]).

Elle ne diffère de l'*E. Bonplandi*, que par l'absence des taches, dont les élytres de celle-ci sont parées.

Patrie : Santa-Cruz (Muséum de Paris, voyage de M. d'Orbigny).

Obs. J'ai dédié cette espèce à mon ami M. Jules Bourcier, auteur de nombreux travaux ornithologiques, et très-connu par ses connaissances toutes spéciales des Trochilidés.

xx. Elytres noires, parées d'une tache apicale et souvent en outre d'une autre.

20. E. hæmatomelas; Boisduval. *Ovalaire; pubescente. Prothorax et Elytres, noirs : le premier, bordé de rouge livide aux angles de devant : les secondes, ornées chacune de deux taches rouges ou d'un rouge livide : l'antérieure, humérale, suborbiculaire, couvrant la moitié externe de la base : la postérieure, ovale, couvrant le tiers postérieur du bord externe.*

Coccinella hæmatomelas, Boisduv. Voy. de l'Astrol. 2e partie, p. 598. 15. pl. 8. fig. 19 (suivant l'exemplaire typique existant au Muséum de Paris).

État normal. *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une bordure en forme de tache, d'un rouge livide. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches d'un rouge de sang, un peu livide : l'antérieure, suborbiculaire, humérale, couvrant la moitié externe de la base, longitudinalement prolongée à son côté interne jusqu'aux deux septièmes de la longueur, couvrant seulement le septième basilaire du côté externe : la postérieure, un peu plus pâle ou plus jaunâtre, ovalaire, couvrant le tiers postérieur du bord externe, mais non étendue jusqu'à la suture, près de laquelle elle laisse un espace de couleur foncière plus étroit vers les sept huitièmes de la longueur de l'élytre, où il égale le cinquième ou un peu plus de la largeur.

Long. $0^m,0100$ (4 1/2 l). — Larg. $0^m,0084$ (3 3/4 l).

Corps ovalaire; convexe; pointillé plus finement sur le prothorax; garni d'un duvet cendré, assez fin et peu épais, surtout sur les parties dorsales. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge livide. *Prothorax* en angle très-ouvert, dirigé en arrière, et tronqué au-devant de l'écusson, à la base; arqué latéralement; peu émoussé aux angles postérieurs; sensiblement moins convexe ou faiblement relevé sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* cordiformes, arrondies aux épaules, offrant vers les deux septièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; extérieurement relevées en une gouttière plus large, prolongée presque jusqu'à l'angle apical : repli brun, marqué d'une tache rouge livide, correspondant à l'humérale des élytres. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : côtés du ventre paraissant faiblement rougeâtres. *Plaques abdominales* obtusément anguleuses, prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.

Patrie : la Nouvelle-Guinée (Muséum de Paris, *type*).

21. **E. hæmorrhoa**; D'URVILLE, inéd. BOISDUVAL. *Très-brièvement ovalaire ; pubescente. Prothorax d'un rouge obscur ou brunâtre sur le dos, d'un jaune pâle ou testacé sur les côtés. Elytres noires, ornées chacune d'une grande tache apicale, ovalaire, d'un rouge roussâtre ou livide, couvrant ordinairement au moins le tiers postérieur du bord externe et un peu moins de la suture, quelquefois rétrécie par une bordure suturale ; et souvent notées d'une tache de même couleur, sur le calus : celle-ci soit punctiforme, soit irrégulièrement moins restreinte.*

Coccinella hæmorrhoa, D'URVILLE, inéd. BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol. p. 599. 17. pl. 8. fig. 22 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Paris).

Epilachna hæmorrhoa, D'URVILLE, inéd. DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un rouge brunâtre sur le dos, d'un jaune pâle ou testacé sur les côtés : cette partie jaunâtre, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et rétrécie d'avant en arrière, mais peu nettement limitée. *Elytres* noires, mais d'une teinte moins intense par l'effet du duvet cendré ; ornées chacune d'une tache apicale, et souvent d'un point sur le calus, d'un roux rougeâtre ou d'un rouge roussâtre ou livide : la tache apicale, arquée en devant, couvrant l'extrémité, presque depuis les trois cinquièmes du bord externe et les deux septièmes postérieurs de la suture.

Variations du Prothorax.

Obs. La partie d'un rouge brunâtre prend ordinairement une teinte un peu affaiblie sur les côtés et empiéte souvent d'une manière irrégulière sur la partie d'un jaune pâle.

Variations des Elytres.

Obs. Quand la matière noire a été abondante, la tache punctiforme du calus disparaît, et la partie noire se prolonge jusqu'à l'angle sutural, de manière à former jusqu'à celui-ci une bordure suturale presque uniforme, parfois égale, vers les trois quarts, au quart ou presque au tiers de la largeur, en rétrécissant ainsi la tache qui n'est plus complètement apicale ; quand le pigmentum noir a au contraire été moins abondant, la tache du calus prend souvent une extension irrégulièrement plus grande, et celle de l'extrémité s'étend jusqu'à la suture.

Long. $0^m,0061$ à $0^m,0074$ (2 3/4 à 3 1/3^l). — Larg. $0^m,0056$ à $0^m,0067$ (2 1/2 à 3^l).

Corps très-brièvement ovalaire ; convexe ; finement ponctué ; à pu-

bescence cendrée. *Tête* d'un rouge roux brunâtre, sur la moitié postérieure du front, d'un roux jaunâtre ou testacé sur le reste. *Antennes* et *Palpes*, de cette dernière couleur. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière, obtus ou tronqué au-devant et peu ou point subsinueux près de chaque angle postérieur, à la base; relevé légèrement sur les côtés; peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un rouge brunâtre. *Elytres* plus larges vers le quart, rétrécies de là aux quatre cinquièmes de la longueur, et plus sensiblement ensuite jusqu'à l'extrémité; subarrondies à celle-ci; relevées extérieurement en une tranche égale environ au douzième de la largeur vers le tiers de la longueur, presque uniformément prolongée jusque près de l'angle sutural; peintes comme il a été dit : repli noir, avec la partie humérale d'un roux fauve; parfois bordée de roux rougeâtre, sur une partie de son bord interne. *Dessous du corps* brun, d'un brun rouge ou rougeâtre sur le postpectus, d'un roux rougeâtre, d'un roux fauve ou testacé, sur le reste, mais souvent plus foncé sur la partie médiaire du ventre que sur les côtés. *Pieds* d'un roux testacé ou d'un roux brunâtre livide : cuisses postérieures souvent obscures.

Patrie : Dorei, Nouvelle-Guinée (collect. Dejean, et Muséum de Paris (*types*), Dupont, Guérin).

B. Elytres ordinairement noires, rarement d'une couleur peu sombre, ornées chacune de cinq à neuf gouttes ou taches claires.

Obs. Les plaques abdominales sont généralement en angle dirigé en arrière, quelquefois plus ou moins obtus.

γ. Elytres à fonds noir.

δ. Elytres offrant vers le milieu de leur longueur la plus grande largeur.

Obs. Les espèces rentrant dans ce paragraphe, s'éloignant des autres par la forme de leur corps, par leurs élytres moins arrondies aux épaules, par leurs mandibules moins fortement dentées.

22. **E. marginicollis**; Hope. *Ovale ou en ovale allongé; pubescente. Prothorax et Elytres, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un roux orangé : les secondes, ornées chacune de sept gouttes subpunctiformes, jaunes : la première, liée à la base entre le calus et la suture : la deuxième, unie au quart du bord marginal : les troisième et quatrième, en rangée transversale du tiers aux*

deux cinquièmes : les cinquième et sixième, en rangée transversale vers les trois cinquièmes : la septième, presque aux quatre cinquièmes.

Coccinella marginicollis, Hope, Synopsis, etc. *in* Gray's zoological Miscellany, p. 31 (suivant l'exemplaire typique confié par M. Hope).

Epilachna montana, Dej. *in* collect.

Epilachna flavo-pustulata, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* et *Elytres*, noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure d'un roux jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et rétrécie de ce point à l'angle postérieur; marqué de plus en devant, chez le ♂, d'une bordure étroite, de même couleur : les secondes, ornées chacune de sept gouttes subpunctiformes, jaunes : la première, arrondie, presque liée à la base, occupant au moins la moitié médiaire de l'espace compris entre la suture et le calus : la deuxième, presque semi-orbiculaire, liée au rebord externe, vers le quart de la longueur : les troisième et quatrième, arrondies, constituant avec leurs pareilles une rangée transversale ou peu sensiblement arquée, du tiers aux deux cinquièmes de la longueur : la troisième ou interne, presque liée à la suture : la quatrième, séparée du bord externe par un espace presque égal à son diamètre : les cinquième et sixième, formant une rangée parallèle à la précédente un peu avant les trois cinquièmes : la cinquième, en ovale transversal, un peu moins voisine de la suture que la troisième, et plus que la première : la sixième, en parallélipipède obliquement transversal, occupant environ les deux tiers médiaires de l'espace compris entre la cinquième et le bord externe : la septième, la plus large, en ovale transversal, occupant presque les deux tiers médiaires de la largeur, un peu avant les quatre cinquièmes de la longueur.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0073 (3 à 3 1/4[l]). — Larg. 0^m,0045 à 0^m,0052 (2 à 2 1/3[l]).

Corps ovale ou en ovale allongé; assez médiocrement convexe; pointillé sur le prothorax, marqué en outre sur les élytres de points moins petits, irrégulièrement disposés; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* d'un roux orangé, paré d'un bandeau noir à sa partie postérieure. *Antennes* et *Palpes* d'un roux orangé. *Prothorax* en angle très-ouvert, faiblement dirigé en arrière, obtus au-devant

de l'écusson et à peine sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; à angles postérieurs très-prononcés; étroitement relevé en rebord sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* subparallèles des épaules presque aux deux tiers, un peu plus larges vers le milieu de leur longueur, en ogive postérieurement, étroitement rebordées : repli noir. *Dessous du corps* noir; dernier arceau du ventre et côtés de l'avant dernier d'un jaune rouge. *Pieds* d'un rouge roux.

Patrie : le Népaul (Hope, *type*); les montagnes de l'Himalaya (collect. Dejean, Reiche, Westermann).

23. **E. vulpecula**; Reiche. *En ovale allongé. Prothorax et Elytres, noirs : les secondes, ornées chacune de onze taches carnées ou un peu livides : les première, deuxième et troisième, voisines de la base : les deuxième et troisième, séparées par le calus : les quatrième, cinquième et sixième, subarrondies, presque égales, en rangée transversale, vers les deux cinquièmes : les septième et huitième, en rangée transversale vers les quatre septièmes ou un peu plus : l'interne, arquée, étendue jusqu'aux trois cinquièmes : les neuvième et dixième, subpunctiformes, formant avec leurs semblables une rangée arquée, après les trois quarts, la quatrième, à l'angle sutural.*

Epilachna vulpecula, Reiche, Voy. en Abyssin. Mss.

État normal. *Prothorax* noir, garni d'un duvet cendré grisâtre. *Elytres* noires, garnies d'un duvet brun; parées chacune de onze taches couleur de chair livide, et garnies d'un duvet presque de même couleur ou d'un blond livide : les première, deuxième et troisième, rapprochées de la base, formant avec leurs semblables une rangée en arc faiblement dirigé en arrière : la première, suborbiculaire, voisine de la suture, étendue jusqu'au tiers interne de la largeur, du douzième au cinquième de la longueur : la deuxième, en triangle allongé, située au côté interne du calus, presque liée au tiers externe de la base, un peu moins postérieurement prolongée que la première : la troisième, un peu plus courte en devant que la deuxième, liée par son angle antéro-interne au sommet du calus, étendue jusqu'au rebord externe : les quatrième, cinquième et sixième, subarrondies, peu inégales, un peu plus petites que la première, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, aux deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, aussi voisine de la suture que la première :

la sixième, liée à la gouttière : la cinquième, entre les deux autres : les septième et huitième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les quatre septièmes ou un peu plus de la longueur : la septième ou interne, au moins aussi voisine de la suture que les première et quatrième, étendue jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de la largeur, en arc dirigé en avant, et d'un diamètre égal à la première : la huitième, arrondie, à peine plus grosse que la cinquième, liée à la gouttière : les neuvième et dixième, les plus petites, subpunctiformes, formant avec leurs semblables une rangée arquée en avant, un peu après les trois quarts de la longueur : la neuvième, moins rapprochée de la suture que les première et quatrième : la dixième, liée à la gouttière : la onzième, située à l'angle sutural, en quart de cercle, formant avec sa pareille une tache semi-orbiculaire, couvrant le neuvième postérieur de la suture, mais avancée jusqu'au cinquième postérieur en forme de bordure suturale assez étroite.

Long. $0^m,0067$ (3 l). — Larg. $0^m,0051$ (2 1/2 l).

Corps en ovale un peu allongé; convexe ou superficiellement pointillé, peu distinctement marqué sur les élytres de points moins petits; pubescent. *Tête* et *Palpes* d'un rouge carné. *Antennes* de même couleur, avec le premier article et sa massue noirs ou noirâtres. *Prothorax* en arc ou en angle très-ouvert, dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, peu ou point sinueux, à la base; subarrondi aux angles antérieurs, obtus aux postérieurs; un peu moins déclive sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* assez faiblement plus larges en devant que le prothorax; subarrondies aux épaules, en ovale allongé, faiblement élargies sur les côtés, assez largement en ogive à leur partie postérieure : repli étroit. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs, garnis d'un duvet cendré grisâtre.

PATRIE : l'Abyssinie (collect. Reiche, *type*).

δδ. Elytres plus larges vers le quart de leur longueur, arrondies aux épaules.

24. **E. mexicana**; GUÉRIN. *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres noires, ornées chacune de six taches subarrondies, d'un jaune d'ocre : la première, près de la base : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou fai-*

blement arquée en arrière, vers le tiers : les quatrième et cinquième, formant avec leurs pareilles, à partir de la moitié de la longueur, une rangée transversale ou légèrement arquée en devant : la sixième, juxtasuturale, aux cinq sixièmes : les trois dernières, parfois confondues. Pieds noirs.

Epilachna mexicana, Klug, inéd. Dej. Catal. 461 (*T*). — Guérin, Icon. du règne anim., texte, p. 319 (*typo*).

État normal. *Prothorax* noir, ou d'un noir faiblement verdâtre. *Elytres* de même couleur, parées chacune de six taches subarrondies, d'un jaune d'ocre, d'un flave roussâtre ou d'un roux orangé : la première, située près de la base, couvrant du cinquième aux trois cinquièmes de la largeur, triangulairement disposée avec les deuxième et troisième : celles-ci, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou faiblement arquée en arrière : la deuxième, couvrant du quart aux trois septièmes environ de la longueur et du dixième à la moitié de la largeur, ordinairement obtuse, tronquée ou subéchancrée à sa partie antéro-externe : la troisième, ovale, presque liée à la gouttière, d'un tiers plus avancée et un peu moins postérieure : les quatrième et cinquième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale ou faiblement arquée en avant : la quatrième, la plus grosse de toutes, ovalaire, plus voisine de la suture que la deuxième, couvrant environ de la moitié aux cinq septièmes de la longueur : la cinquième, moins avancée et moins postérieure, un peu anguleuse en devant, à peu près aussi voisine de la quatrième que de la gouttière : la sixième, suborbiculaire, anguleuse au côté externe, aussi voisine de la suture que la deuxième, étendue jusqu'aux cinq septièmes de la largeur, couvrant des cinq septièmes aux onze douzièmes de la longueur.

Variations des Élytres.

Obs. Les taches varient un peu dans leur forme, dans leur développement et dans leur teinte. Quelquefois (var. *A*), dans la seconde moitié de l'élytre, le réseau noir qui sépare les trois dernières, se montre très-étroit ; d'autrefois (var. *B*), ce réseau est en partie interrompu par l'union de deux de ces taches ou même de toutes trois ; enfin, chez d'autres individus (var. *C*), les faibles traces de ce réseau ont elles-mêmes disparu, et la seconde moitié de l'élytre est d'un jaune testacé ou de nuance variable, moins une bordure suturale et externe, noires.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0100$ (3 1/2 à 4 1/2 l). — Larg. $0^m,0067$ à $0^m,0078$ (3 à 3 1/2 l).

Corps ovalaire; convexe; pointillé; garni d'un duvet cendré, fin,

très-court et peu apparent. *Tête* noire : labre d'un testacé à son bord antérieur et parfois entièrement. *Antennes* d'un jaune testacé, à premier article et à massue, noirs. *Palpes maxillaires* testacés, parfois entièrement, ordinairement à dernier article noir. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, émoussé au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux près de chaque angle postérieur; peu ou point émoussé à ceux-ci; assez faiblement arqué sur les côtés; sensiblement moins déclive ou légèrement relevé sur le sixième externe de sa largeur. *Ecusson* noir. *Elytres* ovalaires ou irrégulièrement et faiblement subcordiformes; arrondies aux épaules; offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive dans leur dernier tiers; relevées à partir des épaules en une tranche subhorizontale, offrant vers le cinquième de la longueur le dixième environ de la largeur, rétrécie ensuite, à peu près nulle dans le dernier tiers : repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : le Mexique (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Dohrn, Germar, Schaum et Guérin (*type*), Reiche; Muséum de Paris).

25. **E. defecta.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres noires, ornées chacune de cinq taches subarrondies, d'un jaune d'ocre, souvent pâle : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale presque au tiers : les troisième et quatrième, formant une rangée pareille vers les deux tiers : la cinquième, juxtasuturale, aux cinq sixièmes : les trois dernières, parfois confondues, ou à peu près. Extrémité des cuisses et base au moins des jambes, d'un roux testacé.*

Epilachna defecta, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

État normal. *Prothorax* noir ou d'un noir légèrement bleuâtre ou verdâtre. *Elytres* de même couleur, parées chacune de cinq taches subarrondies, rousses, d'un roux testacé ou d'un jaune fauve : les deux premières, formant avec leurs pareilles une rangée transversale : la première, subarrondie, voisine de la suture, couvrant du quart ou un peu plus aux trois cinquièmes de la longueur, ordinairement étendue presque jusqu'à la moitié de la largeur, ordinairement subéchancrée à sa partie antéro-externe : la deuxième, ovale, plus avancée à sa partie antérieure, située entre la précédente et le bord externe : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables

une rangée transversale ou légèrement arquée : la troisième, ordinairement un peu moins voisine de la suture que la première, en général étendue aussi extérieurement que celle-ci, subarrondie ou brièvement ovale : la quatrième, un peu moins grosse, subovale ou subarrondie, plus postérieurement prolongée du quart de sa longueur, placée entre la troisième et le bord externe : la cinquième, située des trois quarts aux huit neuvièmes de la longueur, en général aussi rapprochée de la suture que la troisième, ordinairement plus arrondie et à peine plus grosse que la quatrième, plus rapprochée de celle-ci que de la troisième, et surtout que du bord postérieur.

Variations des Élytres (par défaut).

Obs. Les taches varient légèrement de grandeur et de forme. Les deux premières paraissent ne pas s'unir entre elles; il n'en est pas ainsi des trois postérieures; suivant que la matière colorante noire a fait défaut, le réseau noir qui les sépare et la bordure qui les empêche d'arriver à la suture, deviennent plus étroits; la troisième s'unit à la quatrième, et, ordinairement en même temps, à la cinquième, et souvent d'une manière si complète, qu'il reste souvent à peine un faible vestige du réseau primitif. Les élytres sont alors d'un jaune d'ocre ou roux testacé, dans leur quatre septièmes postérieurs, parées d'une bordure suturale très-étroite, d'une bordure externe, graduellement élargie de la moitié de la longueur à l'angle sutural, celle-ci, émettant à son bord interne, vers les trois quarts de la longueur, une dent ou un trait plus ou moins court, unique reste du réseau qui divisait les trois dernières aréoles.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0100$ (3 1/2 à 4 l). — Larg. $0^m,0061$ à $0^m,0078$ (2 3/4 à 3 1/2 l).

Corps ovalaire; convexe; pointillé; garni d'un duvet cendré, court et peu épais. *Tête* noire : épistome et labre, d'un roux testacé. *Antennes* et *Palpes*, de même couleur : massue des premières et dernier article des seconds, souvent noirs. *Prothorax* et *Elytres*, de même forme que chez la précédente. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : extrémité des cuisses, base et souvent totalité des jambes et tarses, d'un roux testacé. *Plaques abdominales*, comme chez la précédente.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean (*type*), Guérin, Reiche); la Colombie (Buquet; Muséum de Paris).

Obs. Elle a été prise par M. Sallé, à Guatimala l'antigua, sur le *solanum nigrum*, plante sur laquelle elle vit en famille et dont elle ronge les feuilles.

Elle ne diffère de la précédente que par l'absence de la première tache et par la couleur des pieds.

26. **E. fuscipes.** *Ovalaire; convexe; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé, paré sur la ligne médiane d'une tache noire parfois peu distincte. Elytres noires, à gouttière rougeâtre, ornées chacune de cinq taches d'un jaune d'ocre, souvent pâles, un peu plus grandes chacune que le tiers de la largeur : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le tiers ou un peu moins : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée faiblement arquée vers les trois cinquièmes : la cinquième, juxta-suturale, aux cinq sixièmes de la longueur. Pieds entièrement d'un roux testacé.*

Epilachna fuscipes, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un rouge testacé de nuance un peu variable, paré sur la ligne médiane d'une tache noire, avancée à peu près jusqu'au bord antérieur, prolongée jusqu'aux deux tiers et parfois jusqu'à la base. *Elytres* noires, ordinairement avec la gouttière d'un rouge testacé; ornées de cinq taches d'un jaune d'ocre, plus ou moins pâles, disposées comme chez l'espèce précédente.

Variations du Prothorax.

Obs. Quand la matière colorante a abondé, le prothorax est d'une teinte plus foncée; la tache a plus de développement, et souvent se confond graduellement avec la couleur des côtés; quand, au contraire, la matière colorante a été peu abondante, la teinte est plus claire, la tache plus restreinte ou même nulle.

Long. 0^m,0084 à 0^m,0090 (3 3/4 à 4 l). — Larg. 0^m,0072 à 0^m,0078 (3 1/4 à 3 1/2 l).

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Guérin); la Nouvelle Grenade (Reiche).

Elle a tant d'analogie avec la précédente, qu'elle n'en est peut-être qu'une variété par défaut de matière colorante. Elle en diffère par les côtés au moins de son prothorax, la tête, le bord extérieur des élytres, le repli, les pieds et souvent tout le dessus du corps d'un roux testacé : celui-ci est parfois obscur sur les parties pectorales, et sur le milieu des premiers arceaux du ventre.

27. **E. læsicollis.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir, avec*

le tiers médiaire d'un rouge testacé et les côtés parés d'une bordure étroite d'un jaune testacé. Elytres noires, ornées chacune sur le cinquième antérieur de leur gouttière d'une bordure testacée, et de sept taches subpunctiformes, d'un jaune cendré : la première, oblongue, rapprochée du quart de la base : la deuxième, près du quart externe : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée obliquement transversale, des deux cinquièmes de la suture aux trois cinquièmes externes : la sixième, juxta-suturale, aux trois cinquièmes : la septième, dorsale, aux cinq sixièmes de la longueur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé carminé sur le tiers médiaire de sa largeur, noir sur les côtés : angles de devant et bords latéraux parés d'une bordure étroite d'un jaune testacé. *Elytres* noires, ornées depuis les angles postérieurs du prothorax jusqu'au cinquième de leur longueur, d'une bordure d'un jaune testacé de la largeur de la gouttière, et notées chacune de sept gouttes subpunctiformes, d'un jaune testacé ou d'un jaune cendré : la première, oblongue, obliquement longitudinale, rapprochée de la base, vers le quart interne, prolongée, en s'éloignant sensiblement de la suture, jusqu'au cinquième environ de la longueur : la deuxième, en ovale transversal, rapprochée du bord externe, vers le quart de la longueur, un peu obliquement dirigée en arrière jusqu'au tiers externe ou un peu plus de la largeur : les troisième, quatrième et cinquième, disposées en ligne droite, et formant une rangée obliquement transversale : la troisième ou interne, subarrondie, presque liée à la suture, vers les deux cinquièmes de la longueur : la cinquième, plus petite, unie au bord externe, aux trois cinquièmes de la longueur : la quatrième, égale à la troisième, entre celle-ci et la cinquième : la sixième, subtriangulaire, oblique, aussi voisine de la suture que la troisième, placée sur la même ligne transversale que la cinquième : la septième, presque semi-orbiculaire, échancrée à son bord postérieur, située aux cinq sixièmes, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la largeur : ces taches, translucides quand les élytres ne sont pas appliquées sur le corps.

Long. $0^m,0090$ (4^l). — Larg. $0^m,0067$ (3^l).

Corps ovalaire; peu fortement convexe; pointillé sur le prothorax,

marqué sur les élytres de points moins petits; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge testacé, plus foncé sur le front. *Prothorax* de la forme de celui des trois précédentes. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément subcordiformes, plus larges vers le tiers de la longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'aux deux tiers, obtusément en ogive ou subarrondies à l'extrémité; relevées à partir des épaules en une gouttière étroite, nulle à l'angle sutural : repli d'un roux testacé bordé de noir, dans son tiers antérieur, noir ensuite, orné d'une tache d'un roux testacé, correspondant à la cinquième. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un roux testacé : cuisses postérieures noirâtres dans leur milieu. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau. Plantule bidentée.

Patrie : l'Himalaya (collect. Westermann).

28. **E. margaritifera.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé carminé. Elytres noires, ornées chacune de huit taches subpunctiformes, d'un blanc flavescent ou cendré : la première, liée à la moitié externe de la base : la deuxième, lunulée, naissant au côté de l'écusson, oblique : les troisième, quatrième et cinquième, constituant avec leurs semblables une rangée arquée en arrière, du cinquième ou un peu plus du bord externe aux deux cinquièmes au moins de la suture : les sixième et septième, en rangée transversale, aux trois cinquièmes : la huitième, aux sept huitièmes de la longueur.*

Epilachna margaritifera, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un rouge testacé assez vif ou tirant faiblement sur le fauve, sans taches. *Elytres* noires, garnies sur leur partie foncière d'un duvet concolore, ornées chacune de huit taches subpunctiformes, d'un blanc livide ou flavescent, rendu d'un blanc cendré par l'effet du duvet cendré qui garnit leur surface : la première, obtriangulaire, couvrant la moitié externe de la base, postérieurement entaillée par le sommet du calus qui la limite : la deuxième, lunulée, oblique, arquée du côté de la suture, échancrée du côté du calus, naissant près de la base, sur les côtés de l'écusson, obliquement prolongée jusqu'au cinquième ou un peu moins de la longueur, et presque la moitié de la largeur : les troisième, quatrième et cinquième, subarrondies, en rangée obliquement transversale, formant avec leurs pareilles un arc très-prononcé, dirigé en arrière :

la troisième ou externe, plus antérieure, liée à la gouttière, au cinquième ou un peu plus de la longueur : la quatrième, liée ou presque liée à la troisième, au tiers externe de la largeur et aux deux septièmes de la longueur : la cinquième, un peu plus grosse, aussi voisine de la suture que la deuxième, du tiers aux deux cinquièmes de la longueur : les sixième et septième, au moins aussi grosses que la cinquième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, aux trois cinquièmes environ de la longueur : la sixième, subtriangulaire, aussi voisine de la suture que la cinquième : la septième, presque en carré oblique, liée à la gouttière : la huitième, en ovale transversal, occupant les trois cinquièmes médiaires de la largeur, aux sept huitièmes environ de la longueur : les cinquième, septième et huitième, et les deuxième, quatrième et septième, disposées respectivement sur une rangée en ligne à peu près droite.

Long. $0^{m},0078$ (3 1/2[l]). — Larg. $0^{m},0067$ (3[l]).

Corps ovalaire; convexe; finement ponctué; pubescent. *Tête* d'un rouge testacé ou d'un rouge presque orangé. *Antennes* et *Palpes*, d'un jaune testacé. *Prothorax* fortement en arc dirigé en arrière, peu obtus au-devant de l'écusson, et légèrement sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; arrondi aux angles postérieurs, légèrement relevé ou moins déclive sur les côtés. *Ecusson* d'un roux testacé ou d'un rouge fauve. *Elytres* subcordiformes, offrant vers le cinquième de leur longueur leur plus grande largeur, rétrécies en ligne un peu courbe de là à l'extrémité, en ogive assez étroite à celle-ci; extérieurement relevées en gouttière très-étroite, près des épaules, postérieurement affaiblie et nulle à l'angle sutural; peintes comme il a été dit : repli noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux orangé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers. Plantule bidentée.

Patrie : Madagascar (collect. Reiche).

29. **E. meleagris** Klug. *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé assez vif. Elytres noires, ornées chacune de neuf taches punctiformes, d'un jaune cendré : les première et deuxième, subbasilaires (l'externe, en dehors du calus) : la troisième, juxta-suturale, aux deux septièmes, formant avec les quatrième et cinquième, une rangée transversale un peu obliquement arquée en ar-*

rière : la sixième, juxta-suturale, presque aux quatre septièmes : les septième et huitième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, vers les trois quarts : la neuvième, aux sept huitièmes.

Coccinella meleagris, Klug, Bericht, etc. *in* Abhand. d. k. Akad. d. Wissensch. 7. Berlin, 1834. p. 215.

Epilachna pustulosa, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Etat normal. *Prothorax* d'un rouge testacé, assez vif sur le dos, plus pâle sur les côtés, sans taches. *Elytres* noires ou d'un noir tirant sur le gris par l'effet du duvet, ornées chacune de neuf taches punctiformes, peu inégales en grosseur, d'un jaune rendu pâle par l'effet du duvet cendré : les première et deuxième, subbasilaires : la deuxième ou externe, en dehors du calus qui la limite à son côté interne : la première ou interne, entre le calus et la suture : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée transversale arquée en arrière : la troisième, plus antérieure, située aux deux septièmes de la longueur, séparée de la suture par un espace égal au quart de son diamètre : les quatrième et cinquième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, au tiers de la longueur : la cinquième, au moins aussi rapprochée du bord externe que la deuxième : la quatrième, presque une fois plus voisine de la cinquième que de la troisième : la sixième, ordinairement la plus grosse, aussi voisine de la suture que la troisième, triangulairement disposée avec les troisième et quatrième : les septième et huitième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, aux trois quarts ou un peu moins de la longueur : la septième, un peu plus voisine de la suture que la sixième : la huitième, à peine aussi rapprochée du bord externe que la cinquième : la neuvième, vers les sept huitièmes de la longueur, un peu plus voisine de la suture que du bord externe : les deuxième, quatrième et septième, et les première, quatrième et huitième, disposées respectivement sur une rangée en ligne droite.

Long. 0^m,0067 (3^l). — Larg. 0^m,0059 ($2\ 2/3^l$).

Corps subhémisphérique; finement ponctué; revêtu d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge fauve ou d'un rouge testacé. *Prothorax* en arc prononcé dirigé en arrière, émoussé au-devant de l'écusson, et peu ou point subsinueux, à la base; arrondi aux angles postérieurs; légèrement relevé ou moins déclive sur les côtés. *Ecusson* d'un rouge fauve. *Elytres* subcordiformes; plus larges

vers le quart ou le tiers de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies à l'extrémité; assez étroitement moins déclives, ou offrant une tranche inclinée, extérieurement; très-convexes : repli noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux tirant sur le fauve ou d'un rouge testacé : côtés du ventre plus pâles ou plus jaunâtres. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : Madagascar (Klug; collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Guérin, Reiche; Muséum de Paris).

30. **E. Spinolæ.** *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax d'un rouge brun. Elytres obtusément arrondies postérieurement; noires, ornées chacune de sept taches punctiformes, d'un jaune d'ocre pâle : la première, juxta-scutellaire : la deuxième, sur le calus : la troisième, discale, au cinquième : la quatrième, voisine de la tranche, au tiers : la cinquième, juxta-suturale, aux trois septièmes : la sixième, rapprochée de la tranche, vers les deux tiers : la septième, rapprochée de la suture, aux quatre cinquièmes de la longueur.*

État normal. *Prothorax* d'un rouge ou d'un rouge testacé brun ou tirant sur le brun. *Elytres* noires, ornées chacune de sept taches punctiformes, en général à peine égales chacune au cinquième de la largeur prise vers le milieu de la longueur, ou même un peu plus petites, d'un jaune d'ocre cendré : la première, juxta-scutellaire : la deuxième, sur le calus : la troisième, entre la suture et le bord interne de la tranche, au cinquième de la longueur : les quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée assez fortement arquée en arrière : la quatrième, liée au côté interne de la tranche, au tiers de la longueur : la cinquième, juxta-suturale, aux trois cinquièmes ou presque à la moitié de la longueur : la sixième, près du bord interne de la tranche, un peu avant les deux tiers de la longueur : la septième, du premier aux deux cinquièmes de la largeur, vers les quatre cinquièmes de la longueur : les première, cinquième et septième, presque également voisines de la suture : les deuxième, quatrième et sixième, presque à égale distance du bord externe.

Long. $0^m,0078$ ($3\ 1/2^l$). — Larg. $0^m,0064$ ($2\ 7/8^l$).

Corps subhémisphérique; pointillé sur le prothorax, parsemé de points moins petits sur les élytres; garni d'un duvet cendré court,

fin et peu épais, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé brun ou brunâtre. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, émoussé au-devant de l'écusson, à la base; faiblement arqué et sensiblement moins déclive sur les côtés. *Ecusson* d'un rouge brun. *Elytres* offrant vers les trois septièmes leur plus grande largeur, obtusément arrondies postérieurement; extérieurement moins déclives, ou offrant une tranche inclinée et légèrement en gouttière, paraissant limitée par une trace ponctuée correspondant au bord interne du repli : celui-ci noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un rouge testacé un peu foncé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau. Plantule bidentée.

PATRIE : Madagascar (collect. Germar et Schaum).

Obs. Elle se rapproche de l'*E. meleagris*, dont elle se distingue par le nombre et la disposition de ses taches.

Je l'ai dédiée à M. le marquis de Spinola, de Gènes, l'une des gloires de l'Entomologie.

29. **E. quatuordecim-signata;** REICHE. *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres subcordiformes; noires, ornées chacune de sept taches, subarrondies, de grosseur peu inégale, d'un roux orangé, paraissant entourées d'un cercle noir : les première et deuxième, presque liées à la base : les troisième et quatrième, en rangée transversale vers le tiers : les cinquième et sixième, en rangée transversale vers les trois cinquièmes : la septième, aux neuf dixièmes.*

Epilachna 14-signata, REICHE, Voy. en Abyssin. par MM. Ferret et Galinier. Mss.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* noirs, garnis d'un duvet cendré ou cendré grisâtre : le premier, sans taches : les secondes, ornées chacune de sept taches subarrondies, de grosseur peu inégale, (égales chacune environ au quart de la largeur, prise vers la moitié de la longueur), orangées ou d'un roux orangé, garnies de poils de même couleur, et paraissant entourées d'une bordure brune : les première et deuxième, presque liées à la base : la première, au côté de l'écusson : la deuxième, couvrant de son côté interne le sommet du calus : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale vers le tiers de la longueur : les cinquième et sixième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, vers les trois cinquièmes de la longueur : la septième, vers les neuf dixièmes de la longueur : les première, cinquième et septième, peu

inégalement rapprochées de la suture (la troisième un peu moins voisine) : les deuxième, quatrième, sixième et septième, peu inégalement ou un peu moins rapprochées du bord externe (la sixième la plus rapprochée de ce bord).

Long. $0^m,0078$ (3 1/2 l). — Larg. $0^m,0067$ (3 l).

Corps irrégulièrement ovalaire; médiocrement convexe; finement pointillé; garni d'un duvet cendré ou cendré grisâtre, en-dessus. *Tête* et *Palpes* de même couleur. Labre et *Antennes* d'un rouge ou jaune testacé : premier article et massue de celle-ci, noirs ou noirâtres. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et à peine sinueux près des angles postérieurs, à la base; subarrondi aux angles postérieurs, peu arqué sur les côtés et peu ou point émoussé aux angles postérieurs; sensiblement moins déclive ou à peine relevé sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* subcordiformes; rétrécies en ogive, à partir du quart de la longueur; relevées extérieurement en une tranche déclive et étroite, formant à peine une légère gouttière : repli d'un rouge testacé graduellement obscur ou noirâtre de dedans en dehors dans sa moitié externe. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : l'Abyssinie (collect. Reiche, *type*).

32. **E. argiola.** *Ovale; pubescente; d'un rouge testacé obscur ou brunâtre, en dessus. Elytres ornées chacune de huit taches punctiformes d'un jaune cendré, ocellées de noir : les première et deuxième, subbasilaires (l'externe liée à la moitié de la base) : la troisième, rapprochée du bord externe, au sixième de la longueur : les quatrième et cinquième, en rangée transversale vers les deux cinquièmes : les sixième et septième, en rangée transversale, vers les cinq septièmes : la huitième, subapicale.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un rouge brunâtre, d'un rouge testacé brunâtre ou d'un rouge carminé obscur : le premier, sans taches : les secondes, parées chacune de huit taches d'un jaune cendré, arrondies ou subarrondies, de grosseur un peu inégale, et entourées chacune d'un cercle noir : les première et deuxième, situées près de la base : l'externe, presque liée au milieu de celle-ci, correspondant au tiers externe du bord postérieur du prothorax :

l'interne, un peu moins antérieure, plus rapprochée de la deuxième tache que de la suture : la troisième, au sixième ou un peu plus de la longueur, près du bord externe, du cinquième au sixième de la largeur : les quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, ordinairement la plus grosse ou une des plus grosses, liée ou à peu près à la suture, couvrant environ le quart de la largeur : la cinquième, presque sur le milieu de l'élytre, plus voisine du bord externe que de la suture : les sixième et septième, presque aussi grosses que la quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les cinq septièmes de la longueur : la sixième, rapprochée de la suture : la septième, presque liée au bord externe : la neuvième, subapicale, moins rapprochée de la suture que la sixième, à peu près à égale distance des deux précédentes.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0067$ (2 1/2 à 3 l). — Larg. $0^m,0051$ à $0^m,0056$ (2 1/4 à 2 1/2 l).

Corps ovale; convexe ; pointillé sur le prothorax, parsemé de points moins petits sur les élytres ; garnis d'un duvet cendré, fin, court et peu épais ; d'un rouge carminé obscur ou brunâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* arqué en arrière et tronqué au-devant de l'écusson, à la base; arrondi aux angles de devant; en ligne droite sur les deux tiers postérieurs des côtés; peu émoussé aux angles postérieurs. *Elytres* subcordiformes, offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement ; à peine rebordées et légèrement moins déclives latéralement : repli d'un rouge testacé bordé de noir extérieurement. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un rouge testacé, moins clair sur les parties pectorales. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : Madagascar (collect. Melly ; Muséum de Paris).

33. **E. duodecim-pustulosa.** *Brièvement ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres subcordiformes noires, ornées chacune de six taches punctiformes, d'un rouge testacé, égales chacune environ au sixième de la largeur, prise vers le quart de la longueur : la première, vers la moitié de la base : les deuxième et troisième, en rangée transversale, vers le quart de la longueur : les quatrième et cinquième, en*

rangée sensiblement arquée en devant : la quatrième, juxta-suturale, vers la moitié : la cinquième, liée à la tranche, aux quatre septièmes : la sixième, dorsale, aux cinq sixièmes de la longueur.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* noirs : le premier, sans taches : les secondes, ornées chacune de six taches punctiformes, presque égales, d'un rouge testacé, ou d'un rouge cendré, subtranslucides quand les élytres ne sont pas appliquées sur le corps : la première, presque liée au milieu de la base : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou à peine arquée : la deuxième ou interne, presque au quart de la longueur, couvrant du premier aux deux sixièmes de la largeur : la troisième, à peine plus postérieure, des quatre aux cinq sixièmes de la largeur, liée au bord interne de la tranche : les quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée sensiblement arquée : la quatrième, à peine aussi voisine de la suture que la deuxième, vers le milieu de la longueur : la cinquième, liée au bord interne de la tranche, aux quatre septièmes de la longueur : la sixième, aux cinq sixièmes, sur le milieu de l'élytre.

Long. 0^m,0067 (3^l). — Larg. 0^m,0063 (2 $7/8^l$).

Corps brièvement ovalaire; convexe; pointillé et subobsolètement marqué sur les élytres de points moins petits; noir et couvert d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* noire : labre d'un flave roussâtre. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre : premier article et massue des premières, dernier article des seconds, noirs. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson et faiblement sinueux très-près de chaque angle postérieur, à la base; émoussé aux angles de derrière; sensiblement moins déclive sur le quart externe des côtés. *Elytres* subcordiformes, offrant vers le tiers de la longueur leur plus grande largeur, rétrécies en ogive de là à l'extrémité, et un peu plus sensiblement dans le dernier cinquième; relevées extérieurement en une tranche médiocrement déclive, égale vers le quart au sixième de la largeur, très-étroite après la moitié, et nulle à l'angle sutural : repli noir, bordé de rouge testacé au bord interne de sa moitié antérieure. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau. Plantule bidentée.

Patrie : la Cafrérie (collect. Westermann).

34. **E. infirma.** *Ovalaire ; pubescente. Prothorax noir. Elytres subcordiformes, d'un rouge testacé, ornées d'une bordure suturale et d'une externe, noires, et chacune de six gouttes d'un jaune cendré : la première petite, liée au milieu de la base : les deuxième et troisième, en rangée transversale vers le quart : les quatrième et cinquième, en rangée transversale à partir de la moitié : la sixième, aux quatre cinquièmes.*

ÉTAT NORMAL. ***Prothorax*** **noir.** ***Elytres*** **d'un rouge testacé, ornées d'une bordure suturale et d'une bordure périphérique, noires, et chacune de six taches subarrondies, d'un jaune cendré ou d'un flave roussâtre, égales, la plupart au tiers au moins de la largeur, prise vers le milieu de la longueur : la bordure suturale, embrassant les côtés de l'écusson, à peine aussi large que lui vers le milieu des taches juxta-suturales : la bordure externe, naissant vers le milieu de la base, égale à la tranche jusqu'aux deux tiers de la longueur, élargie de là à l'angle sutural : la première tache liée au milieu de la base, petite, parfois peu apparente : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale légèrement arquée en arrière, vers le quart : les quatrième et cinquième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, à partir de la moitié : la sixième, en ovale ou carré large, aux quatre cinquièmes : ces taches divisées par un réseau un peu moins large qu'elles, constituant la couleur foncière d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé brunâtre, formé de deux bandes transversales : la première, après le tiers : la deuxième, avant les deux tiers, et d'une bande longitudinale, bifurquée en devant, prolongée jusqu'à la deuxième bande transversale, un peu plus rapprochée de la tranche que de la bordure suturale.**

Long. 0^{m},0067 (3^{l}). — Larg. 0^{m},0064 ($2\ 7/8^{l}$).

Corps **largement ovalaire ; convexe ; pointillé sur le prothorax, peu profondément ponctué sur les élytres ; garni d'un duvet cendré.** ***Tête*** **noire.** ***Antennes*** **et** ***Palpes*** **testacés : massues des premières et dernier article des seconds, noirs.** ***Prothorax*** **en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et faiblement sinueux près de chaque angle postérieur, à la base ; émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs ; relevé en rebord ou en large gouttière, sur les**

côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* subcordiformes, offrant vers le quart de la largeur leur plus grande longueur, rétrécies ensuite d'une manière légèrement sinueuse vers le milieu de la longueur et plus sensiblement à partir des deux tiers, en ogive à l'extrémité; extérieurement relevées depuis le milieu de la base, en une tranche subhorizontale, légèrement en gouttière aux épaules, égale vers le quart de la longueur au sixième environ de la largeur, nulle postérieurement : repli noir, bordé de roux testacé dans la partie interne de sa moitié antérieure. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : arceaux du ventre étroitement bordé de roux testacé, à leur partie postérieure. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau. Plantule bidentée.

Patrie : Port Natal (Muséum de Paris).

Obs. Outre les différences de coloration, elle s'éloigne de l'*E*. 12-*pustulosa*, par la grosseur des taches et par son prothorax relevé sur les côtés en un rebord égal environ au huitième de la largeur.

γγ. Elytres blondes ou d'un blond roussâtre à gouttes jaunes.

35. **E. luteoguttata**. *Suborbiculaire; pubescente; blonde. Elytres brièvement subcordiformes, ornées chacune de cinq gouttes ou gros points, jaunes : les premier et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le cinquième de la longueur : les troisième et quatrième, constituant avec leurs pareils une rangée arquée en devant : l'interne, vers les quatre septièmes : l'externe, vers les trois cinquièmes de la longueur : le cinquième, vers les cinq sixièmes, plus voisin de la suture que du bord externe.*

Long. $0^m,0067$ (3^1). — Larg. $0^m,0067$ (3^1).

Corps irrégulièrement suborbiculaire; convexe; blond ou d'un blond roussâtre, et garni d'un duvet blond cendré, en dessus. *Prothorax* en arc très-prononcé dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson, et faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; arqué sur les côtés; à angles postérieurs peu marqués; sensiblement moins déclive sur le cinquième externe, en dessus; sans taches. *Elytres* subcordiformes, en ogive à partir du quart ou du tiers de leur longueur; peu sensiblement moins déclives sur les côtés; parées chacune de cinq gouttes jaunes : les première

et troisième, également rapprochées de la suture dont elles sont plus voisines que la cinquième : les deuxième, quatrième et cinquième, à même distance du bord externe. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'une couleur semblable ou presque semblable à celle du dessus. Plantule bidentée.

Patrie : la Nubie (Muséum de Paris); Sennar (collect. Chevrolat, Reiche).

C. Elytres arrondies ou subarrondies aux épaules, ornées d'une bordure basilaire, d'une bordure externe et chacune d'un réseau, noirs : celui-ci formant sur la surface de chacune cinq à onze aréoles d'un rouge testacé ou d'une nuance rapprochée.

36. **E. Delessertii**; Guérin. *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un roux fauve sur le dos, d'un roux testacé sur les côtés. Elytres irrégulièrement et obtusément subcordiformes, d'un roux fauve ou testacé, ornées d'une bordure suturale inégalement étroite et prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, et chacune d'une bordure périphérique et d'un réseau, noirs : celui-ci, divisant la surface de chacune en cinq aréoles : deux, subbasilaires : deux, médiaires : une, apicale.*

Epilachna Delessertii, Guérin, Revue zoologique (1840). p. 42. — *Id.* Souvenirs d'un voyage dans l'Inde, par Ad. Delessert. p. 64.

État normal. *Prothorax* d'un roux tirant sur le fauve sur le dos, d'un roux testacé latéralement. *Élytres* d'un roux fauve ou testacé, parées d'une bordure suturale inégalement étroite, et chacune d'une bordure basilaire, d'une bordure externe et d'un réseau, noirs : la bordure suturale, embrassant les côtés de l'écusson, à peine plus large sur chaque étui, à sa partie antérieure, que la base dudit écusson, élargie vers les points ou les bandes transversales aboutissent à la suture, rétrécie dans le milieu de la première et surtout de la seconde aréole juxta-suturale, à peine prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes : la bordure basilaire, aussi large que la suturale vers le milieu de la première aréole, liée dans sa moitié interne à la base dont elle se détache dans sa moitié externe : la bordure externe, réduite au rebord, peu apparente : le réseau, formé d'une bande longitudinale et de deux bandes transversales, irrégulières, dilatées sur la suture et au bord externe : la bande longitudinale, liée à la bordure basilaire au-devant du calus, passant sur celui-ci, longitudinalement prolongée jusqu'à la seconde bande transversale, vers les

deux tiers internes de celle-ci : la bande transversale antérieure, liée au bord externe, un peu après le tiers de la longueur, transversalement dirigée jusqu'à la bande longitudinale, continuée par une autre bande un peu plus antérieure, un peu obliquement dirigée vers la suture, à laquelle elle s'unit un peu plus avant, c'est-à-dire vers les deux septièmes de la longueur : la deuxième bande transversale, liée au bord externe, vers les cinq septièmes, et à la suture, vers les deux tiers ou un peu moins de la longueur, obliquement dirigée en avant, du bord externe jusqu'à l'extrémité de la bande longitudinale, et transversalement de celle-ci à la suture : ces bordures et ce réseau, divisant la surface de chaque élytre en cinq aréoles : les première et deuxième, subbasilaires : la première ou interne, irrégulièrement arrondie : la deuxième, plus allongée, ovalaire : les troisième et quatrième, brièvement ovalaires, en rangée un peu obliquement transversale : la cinquième, apicale, ovalaire, anguleuse au milieu de son côté externe.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Le prothorax semble parfois offrir des traces nébuleuses de quatre taches, disposées presque en demi-cercle, au-devant de la moitié médiaire de la base. La couleur du prothorax et des élytres varie de teinte, mais assez faiblement.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0083$ (3 1/2 à 3 3/4 l). — Larg. $0^m,0061$ (2 3/4 l).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; légèrement et peu densement ponctué; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux testacé. *Prothorax* en arc peu obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; relevé en gouttière sur les côtés. *Ecusson* d'un roux fauve ou d'un fauve roux. *Elytres* plus larges vers le quart de leur longueur, rétrécies de ce point, et d'une manière à peine subsinueuse, jusqu'aux deux tiers, et plus sensiblement ensuite de là à l'extrémité, en ogive à cette dernière; relevées extérieurement en gouttière étroite, postérieurement affaiblie, nulle à l'angle sutural : repli d'un roux jaunâtre ou testacé, marqué de deux taches noires, correspondant aux extrémités des deux bandes transversales. *Dessous du corps* noir sur les postpectus et la moitié médiaire au moins du ventre, d'un roux testacé sur le reste : ventre comme orné de chaque côté de taches en

ovale transversal d'un roux testacé. *Pieds*, y comprises les hanches, d'un roux testacé.

Patrie : les Indes orientales (collect. Doué, Guérin (*type*), Hope); Ceylan (Melly).

37. **E. Schoenherri.** *Ovalaire; pubescente; d'un rouge fauve. Elytres obtusément subcordiformes; ornées d'une bordure suturale, prolongée jusqu'aux trois quarts, d'une bordure externe et d'un réseau, noirs : celui-ci, divisant la surface de chacune en sept aréoles, la plupart incomplètement closes : une, au milieu de la base : deux, subbasilaires : deux, vers la moitié de la longueur : une, vers les trois quarts, une, apicale.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux testacé ou d'un rouge de chair tirant sur le fauve : le premier, sans taches : les secondes, ornées d'une bordure suturale inégalement étroite, postérieurement raccourcie, d'une bordure externe, et chacune d'un réseau incomplet, noirs : la bordure suturale, plus étroite que l'écusson, dans la partie où elle n'est pas rencontrée par les bandes transversales, embrassant les côtés de l'écusson, où elle se lie à la tache juxta-scutellaire, presque interrompue (peut-être exceptionnellement sur l'exemplaire soumis à mon examen) dans le milieu de l'aréole juxta-suturale antérieure, prolongée à peine au-delà des trois quarts de la longueur : la bordure externe, non prolongée jusqu'aux trois quarts, le réseau, formé : 1° de deux taches subbasilaires (l'interne, juxta-scutellaire, presque carrée, échancrée à son bord postérieur : l'externe, subpunctiforme, sur le calus ou plutôt à son côté externe) ; 2° de deux bandes transversales : l'antérieure, vers le tiers de la longueur, interrompue au tiers interne de la largeur : la postérieure, aux trois cinquièmes, un peu arquée ou plutôt en angle très-ouvert et dirigé en avant dans son milieu ; 3° d'une bande longitudinale, naissant vers la partie postérieure du milieu de l'espace compris entre les deux taches subbasilaires, prolongée jusqu'à la partie anguleuse de la deuxième bande transversale ; 4° d'une tache en ovale transversal, occupant plus de la moitié médiaire de la largeur, vers les sept huitièmes de la longueur : ces bordures et ce réseau, divisant la surface de chaque élytre en sept aréoles, la plupart non complètement fermées : la première, petite, presque carrée, comprise entre le milieu de la base, les deux taches juxta-basilaires

et la naissance de la bande longitudinale : les deuxième et troisième, suborbiculaires : la quatrième ou interne presque carrée : la cinquième, plus étroite : la sixième, transversale, anguleuse en devant : la septième, apicale.

Variations des Elytres.

Obs. Chez d'autres exemplaires les aréoles pourraient peut-être se montrer moins incomplètes : les bordures suturale et externe, paraissent surtout avoir quelque tendance à se lier à la tache subbasilaire.

Long. $0^m,0078$ (3 1/2 l). — Larg. $0^m,0067$ (3 l).

Patrie : la Cafrérie (Muséum de Stockholm).

Elle a extérieurement la forme de l'*E. Delesserti* dont elle est très-distincte. Le dessus de son corps est d'un roux testacé, mais garni d'un duvet cendré qui lui donne une teinte tirant sur le fauve. Le dessous du corps et les pieds sont d'un roux testacé.

Je l'ai destinée à rappeler la mémoire de Schoenherr, l'une des gloires de la Suède, l'un des entomologistes dont la science regrettera le plus long-temps la perte.

38. **E. Parryi.** *Ovalaire ; pubescente. Prothorax noir. Elytres d'un blond cendré ; ornées d'un réseau noir, formé :* 1° *d'une bordure suturale, presque nulle dans le dernier sixième ;* 2° *d'un rebord externe ;* 3° *de quatre bandes transversales ;* 4° *de deux bandes longitudinales, prolongées : l'interne, de la base au tiers interne de la deuxième bande transversale : l'externe, du tiers externe de la deuxième bande au milieu de la quatrième ;* 5° *d'une courte dent basilaire dirigée vers le calus : ce réseau, divisant la surface de chaque élytre en dix aréoles :* 2, 3, 2, 2, 1, *apicale.*

État normal. *Prothorax* noir, garni d'un duvet gris. *Elytres* d'un blond cendré, revêtues d'un duvet de même couleur, ornées d'un réseau noir, étroit, formé : 1° d'une bordure suturale enclosant les côtés de l'écusson, naissant de la base où elle se lie à la bande longitudinale interne, réduite au rebord sutural dans son dernier sixième ; 2° d'une bordure marginale réduite au rebord, peu apparente ; 3° de quatre bandes transversales plus ou moins onduleuses : la première, un peu après la cinquième : la deuxième, aux trois septièmes environ : la troisième, un peu avant les deux tiers, réunie

en demi-cercle sur la suture avec la quatrième : celle-ci, presque aux cinq sixièmes de la longueur; 4° de deux bandes longitudinales : l'interne, naissant aux deux cinquièmes internes de la base, où elle se lie à la bordure suturale, prolongée jusqu'au tiers interne de la deuxième bande transversale : l'externe, naissant du tiers externe, ou à peu près, de la deuxième bande transversale, prolongée jusqu'au milieu de la quatrième bande; 5° d'une dent basilaire courte, dirigée vers le calus dont elle n'atteint pas ordinairement le sommet : ce réseau, divisant la surface de chaque élytre en dix aréoles : les première et deuxième, basilaires : l'interne, arrondie : l'externe, deux à trois fois aussi grande : les troisième, quatrième et cinquième, subarrondies, presque égales, formant avec leurs semblables une rangée transversale : les sixième et septième, constituant avec leurs pareilles une rangée légèrement arquée : la sixième ou interne, occupant les deux tiers de la largeur, arquée ou échancrée postérieurement, par l'effet de la troisième bande anguleusement avancée dans le milieu de cette aréole : les huitième et neuvième, en rangée transversale faiblement arquée : la huitième ou interne, plus grande, en losange : la neuvième, subarrondie : la dixième, apicale, constituant avec sa pareille une aréole irrégulièrement obcordiforme, presque commune.

Long. $0^m,0070$ (3 1/8'). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2').

Corps ovale ou assez brièvement ovale; convexe; pointillé; pubescent. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* blonds : les premières, à massue noire. *Prothorax* en arc assez fortement dirigé en arrière, obtus audevant de l'écusson, et subsinueux près de chaque angle postérieur, à la base; peu obtus aux angles de derrière; à peine rebordé sur les côtés; noir. *Ecusson* noir. *Elytres* ovalaires, offrant vers le milieu de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; à peine rebordées : repli blond, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. Plantule inerme.

Patrie : l'Afrique méridionale (collect. Hope).

Je l'ai dédiée à M. le capitaine Parry, entomologiste distingué des environs de Windsor.

39. **E. nigritarsis.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax et Elytres d'un rouge testacé, plus foncé ou brunâtre sur le premier : les secondes,*

ornées, d'un réseau noir, formé : 1° d'une bordure suturale étroite, prolongée jusqu'à la moitié ; 2° d'un rebord externe ; 3° de quatre bandes transversales, dont les deux dernières s'unissent sans arriver à la suture ; 4° de deux bandes longitudinales, prolongées : l'interne, de la base au tiers interne de la deuxième bande transversale : l'externe, du tiers externe de la deuxième bande, au milieu de la quatrième ; 5° d'une dent basilaire, dirigée vers le calus ; ce réseau divisant la surface de chacune en dix aréoles : 2, 3, 2, 2, 1, *dont les quatre dernières ordinairement incomplètement closes. Tarses noirs.*

Epilachna nigritarsis, Chevrolat, *in* collect.

Long. 0m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0m,0067 (3 l).

Patrie : Sénégal (collect. Chevrolat).

Elle a la forme de l'*E. Parryi*, et ses élytres présentent le même dessin. Elle diffère de celle-ci, par sa taille un peu plus grande ; par la couleur du prothorax, des élytres, du dessous du corps et des pieds, qui sont d'un rouge testacé ; par les troisième et quatrième bandes transversales des élytres n'arrivant pas tout-à-fait à la suture, près de laquelle elles se réunissent en demi-cercle ; par la bordure suturale prolongée en forme de dent après la deuxième bande transversale, mais n'arrivant pas jusqu'à la troisième ; par les huitième et neuvième aréoles incomplètement séparées. Plantule inerme.

40. **E. lupina.** *Ovalaire ; pubescente. Prothorax fauve. Elytres d'un blond cendré, ornées d'un réseau noir ou brun, formé : 1° d'une bordure suturale, étroite, à peine prolongée au-delà du quart de la longueur ; 2° d'un rebord externe souvent nul ; 3° de quatre bandes transversales, dont les deux dernières s'unissent presque sans arriver à la suture, dont la dernière atteint à peine le bord externe ; 4° de deux bandes longitudinales, prolongées : l'interne, de la base au tiers de la deuxième bande transversale : l'externe, du tiers externe de la deuxième bande au milieu de la quatrième ; 5° d'un trait basilaire, atteignant le sommet du calus : ce réseau divisant la surface de chacune en dix aréoles :* 2, 3, 2, 2, 1, *dont les quatre dernières incomplètement closes. Tarses fauves.*

Long. 0m,0059 à 0m,0067 (2 2/3 à 3 l). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2 l).

Patrie : la Guinée (collect. Westermann) ; côte orientale de l'Afrique (Muséum de Paris).

Elle a beaucoup d'analogie avec l'*E. nigritarsis*, dont elle se distingue par une taille un peu moins forte; par la bordure suturale n'offrant pas ou presque pas de traces au milieu du bord interne de la deuxième aréole juxta-suturale ; par la bordure externe moins apparente ou réduite à un rebord plus étroit, par les troisième et quatrième bandes transversales, à peine ou non réunies près de la suture; par la quatrième, arrivant à peine ou n'arrivant pas au bord externe; par l'aréole intermédiaire de la deuxième rangée proportionnellement plus grande; par les tarses de la couleur du reste des pieds. La teinte foncée des élytres varie du fauve blond au blond cendré. Le dessous du corps et les pieds sont fauves; d'un fauve blond ou d'un jaune testacé. Plantule inerme.

41. **E. Dregei.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un roux jaunâtre. Elytres de même couleur, revêtues d'un duvet blond, ornées d'un réseau noir formé :* 1° *d'une bordure suturale, étroite, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes ;* 2° *d'un rebord externe ;* 3° *de quatre bandes transversales ;* 4° *de deux bandes longitudinales, prolongées : l'interne, de la base au tiers interne de la deuxième bande transversale : l'externe, du tiers externe de la deuxième bande, au milieu de la quatrième ;* 5° *d'un trait basilaire passant sur le calus et prolongé presque jusqu'à la première bande transversale : ce réseau, divisant la surface de chacun en onze aréoles :* 3 (*les deux externes incomplètement closes*) 3, 2, 2, 1.

Epilachna Dregei, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. $0^m,0078$ (3 1/2l). — Larg. $0^m,0067$ (3l).

Dessus du corps, y comprise la tête, d'un blond rougeâtre ou d'un roux jaunâtre, mais paraissant le plus souvent d'un blond cendré sur les élytres, par l'effet du duvet cendré plus épais. *Dessous du corps* noir sur les pro et mésosternum, sur les médi et postpectus, sur la majeure partie des cinq premiers arceaux du ventre, d'un blond rougeâtre ou roussâtre, sur les côtés des parties pectorales, du ventre, et sur le milieu des premier, quatrième et cinquième arceaux du ventre. *Pieds* d'un roux jaunâtre ou d'un blond rougeâtre : tarses noirs en dessus. Plantule inerme.

Patrie : le cap de Bonne Espérance (collect. Dejean, *type*).

Découverte par M. Drège, à qui elle a été dédiée.

Obs. Par son port et par la disposition du réseau des élytres, elle ressemble aux précédentes. Elle diffère de l'*E. Parryi*, par la couleur de son prothorax; des *E. nigritarsis* et *lupina*, par sa bordure suturale visiblement prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur; de ces trois espèces, par la forme et la longueur du trait passant sur le calus, par la forme en losange de la neuvième aréole ou quatrième juxta-suturale; par la couleur du dessous du corps.

42. **E. canina**: Fabricius. *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres d'un rouge testacé, ornées d'un réseau noir, formé : 1° d'une bordure suturale prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes; 2° d'une bordure externe; 3° de quatre bandes transversales; 4° de deux bandes longitudinales, prolongées : l'interne, de la base au tiers interne de la deuxième bande transversale : l'externe, du tiers externe de la deuxième bande, au milieu de la quatrième; 5° d'un trait basilaire passant sur le calus, prolongé presque jusqu'à la première bande transversale : ce réseau assez large, divisant la surface de chaque élytre en onze aréoles : 3 (les deux externes incomplètement closes),* 3, 2, 2, 1.

Coccinella canina, Fabricius, Spec. ins. t. 1. p. 107. 75. — *Id.* Mant. t. 1. p. 62. 101. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 291. 119. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 387. 162 (suivant l'exemplaire typique de la collection de Banks, à Londres).— Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1665. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 80. 138. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1060. 114. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 313. 74. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 203. 162.

Coccinella 20-pustulata, Casstroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. 1. p. 24 fig. 36. — *Id.* Edit. gott. p. 144. pl. 7. fig. 36. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1664. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 138. — Herbst, Nat. t. 5. p. 307. 64. pl. 56. fig. 19.— Thunb. Coleopt. capens. *in* Mem. de l'Acad. d. St-Pétersb. t. 7 (1820). p. 369.

Long. 0^m,0067 (3 l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2 l).

Corps convexe; garni d'un duvet cendré en dessus. *Tête* noire, avec l'épistome et le labre, souvent d'un rouge testacé. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé : premier article et massues des secondes : dernier article des derniers, noirs. *Repli* d'un rouge testacé extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs. Plantule inerme.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (Fabricius; collect. Dejean).

Obs. Elle présente encore la forme et le dessin des élytres des précédentes, elle s'éloigne des *E. nigritarsis*, *lupina* et *Dregei*, par

son prothorax noir; des deux premières et de l'*E. Parryi*, par la couleur du fond des élytres et surtout par le trait basilaire, passant sur le calus, prolongé presque jusqu'à la première bande transversale; de toutes celles-ci, par un réseau généralement plus large.

43. **E. fulvo-signata**; Reiche. *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un rouge fauve. Elytres subcordiformes, d'un rouge testacé, ornées d'un réseau noir, formé : 1° d'une bordure suturale; 2° d'une externe; 3° de trois bandes transversales : la première, liée à la base par ses extrémités : la deuxième, vers le tiers : la troisième, vers les trois cinquièmes; 4° d'une bande longitudinale prolongée du milieu de la bande transversale antérieure à la deuxième, et plus extérieurement de celle-ci au milieu de la troisième : ce réseau divisant la surface de chaque élytre en six aréoles : la première, couvrant le tiers médiaire de la base : les deuxième et troisième, en rangée transversale : les quatrième et cinquième, en rangée à peine arquée : la sixième, subapicale, anguleuse en devant.*

Epilachna fulvo-signata, Reiche, Voy. en Abyssinie. Mss.

État normal. *Prothorax* d'un rouge fauve, sans taches. *Elytres* d'un rouge testacé; ornées d'un réseau noir, formé : 1° d'une bordure suturale, à peine plus large en devant que l'écusson, un peu moins étroite dans sa seconde moitié, dilatée, en forme de tache commune, en losange à sa réunion avec la deuxième bande transversale; 2° d'une bordure externe, égale à la gouttière jusqu'aux trois cinquièmes, un peu plus large à partir de la troisième bande transversale et couvrant le dernier sixième de la suture; 3° de trois bandes transversales : l'antérieure, liée à la base sur le côté de l'écusson et à l'épaule, en arc ou en angle dirigé en arrière, jusqu'au sixième environ de la longueur : la deuxième ou intermédiaire, vers le tiers de la longueur, inégale : la troisième ou postérieure, vers les trois cinquièmes ou un peu après, anguleusement avancée dans son milieu; 4° d'une bande longitudinale, naissant de la partie anguleuse de la première bande transversale, et prolongée jusqu'à la seconde, aux trois septièmes internes ou un peu moins de la largeur, puis continuée par une autre bande liée aux quatre septièmes de la deuxième bande transversale, et aboutissant à la partie anguleuse de la troisième bande : ce réseau, sensiblement inégal (plus développé sur les points où se croisent les bandes et sur ceux où ils aboutissent aux bordures suturale

et externe), divisant la surface de chaque élytre en six aréoles : la première, subarrondie ou obtriangulaire, couvrant le tiers médiaire de la base : les deuxième et troisième, subarrondies, formant avec leurs semblables une rangée transversale : les quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée : la quatrième ou interne, subarrondie, couvrant un peu plus de la moitié de la largeur : la cinquième, ovalaire : la sixième, irrégulière, avancée en forme d'angle ou de dent à la partie médiaire de son bord antérieur, subarrondie ou faiblement échancrée à son bord postérieur.

Long. 0^m,0081 (3 2/3l). — Larg. 0^m,0067 (3l).

Corps ovalaire; assez médiocrement convexe; pointillé sur le prothorax, plus superficiellement pointillé sur les élytres, mais marquées sur celles-ci de points assez gros; garni d'un duvet fin et cendré, en dessus. *Tête*, *Palpes* et *Antennes*, d'un rouge fauve : premier article et massue de celles-ci, noirs ou obscurs. *Prothorax* en arc ou en angle dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, peu ou point sinueux près de chaque angle postérieur; subarrondi aux angles de devant, peu ou point obtus aux postérieurs; sensiblement moins déclive sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* subcordiformes; offrant vers le quart leur plus grande largeur, rétrécies ensuite jusqu'aux trois quarts et plus sensiblement de là à l'extrémité, en ogive à celle-ci; relevées à partir des épaules en une gouttière égale, vers le tiers de la longueur, au douzième environ de la largeur, graduellement rétrécie ensuite, nulle à l'angle sutural : repli d'un rouge fauve ou testacé, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs ou d'un noir brun : majeure partie de l'antépectus et bord postérieur des arceaux du ventre, d'un rouge fauve ou testacé.

PATRIE : l'Abyssinie (collect. Reiche, *type*).

44. **E. hirta**; CASSTROEM. *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres subcordiformes, d'un rouge ou d'un jaune testacé, ornées d'un réseau noir, formé : 1° d'une bordure suturale; 2° d'une bordure externe; 3° de trois bandes transversales ; 4° d'une bande longitudinale prolongée du milieu de la bande transversale antérieure vers le milieu de la postérieure : ce réseau assez large divisant la surface de chacune en six aréoles : la première, basilaire, échancrée*

postérieurement : les deuxième et troisième (souvent confondues), en rangée transversale : les quatrième et cinquième, en rangée à peine arquée : la sixième, subapicale.

Coccinella hirta, Casstroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. 1. p. 23. pl. fig. 33. — *Id.* Edit. gott. p. 144. pl. 7. fig. 33. Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 2. p. 1663. — Oliv. Encyc. méth. t. 6 p. 78. 129. — Herbst. Nat. t. 5. p. 307. 63. pl. 56. fig. 18.—Thunb. Col. cap. *in* Mem. de l'Acad. d. St-Péter. t. 7. p. 368.

Coccinella 12-verrucata, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 385. 51. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 200. 151. — Thunb. Col. cap. l. c. p. 369.

Epilachna 12-verrucata, Dej. Catal. p. 461.

État normal. ***Prothorax*** **noir, garni d'un duvet cendré.** ***Elytres*** **d'un roux testacé, plus ordinairement d'un jaune testacé, garnies d'un duvet cendré, ornées d'un réseau noir, formé : 1° d'une bordure suturale à peine plus large que l'écusson ; 2° d'une bordure externe, inégale, plus étroite de la moitié presque aux trois quarts, plus développée à l'angle apical ; 3° de trois bandes transversales : l'antérieure, au cinquième : l'intermédiaire, un peu après les deux cinquièmes ou un peu avant la moitié : la postérieure, arquée, vers les deux tiers ou un peu avant, de la longueur ; 4° d'une bande longitudinale, naissant du milieu de la bande transversale antérieure, couvrant le calus, prolongée jusqu'au milieu de la troisième bande transversale ou un peu plus en dehors : ce réseau, assez large, divisant la surface de chaque élytre en six aréoles : la première, couvrant la base depuis la bordure suturale jusqu'à l'épaule, échancrée à son bord postérieur par le calus : les deuxième et troisième, subarrondies ; en rangée transversale : les quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée : la quatrième ou interne, presque carrée ou arrondie à son côté externe : la cinquième ou externe, subarrondie : la sixième, subapicale, irrégulièrement en ovale transversal, onduleuse à son bord antérieur, un peu échancrée au milieu du postérieur.**

Variations des Elytres.

Obs. Le réseau est plus ou moins grêle ou plus ou moins développé ; quelquefois il est interrompu. Les aréoles suivantes sont en général celles qui montrent le plus de tendance à s'unir :

Var. *α*. Première et deuxième ou première et troisième.

Schoen l. c. Var. *β*.

Var. *β*. Les deuxième et troisième.

Var. γ. Les quatrième et cinquième.

Coccinella guttato-fasciata, Goldfuss, Enum. ins. El. Cap. Bon. Spei. p .40. pl. fig. 5.

Long. 0m,0062 à 0m,0072 (2 3/4 à 3 1/4 l). — Larg. 0m,0056 à 0m,0061 (2 1/2 à 2 3/4 l).

Corps ovalaire; assez médiocrement convexe; superficiellement pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* d'un roux livide ou testacé : massue des premières et dernier article des seconds, noirs. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; à angles postérieurs obtus ou subarrondis; sensiblement moins déclive ou à peine relevé sur les côtés. *Ecusson* noir. *Elytres* subcordiformes, plus larges vers le cinquième, rétrécies ensuite en ligne presque droite jusqu'aux quatre septièmes, en ogive assez étroite à l'extrémité; à peine rebordées; un peu moins déclives extérieurement depuis les épaules jusqu'à la moitié : repli d'un roux testacé, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : prosternum parfois d'un roux testacé : spongioles des tarses roussâtres.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Dejean, etc.); Port Natal (Perroud); la Cafrerie (Hope; Muséum de Stockholm).

45. **E. insidiosa.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax et Elytres, d'un jaune roussâtre : les secondes, subpunctiformes, ornées d'un réseau noir, formé : 1o d'une bordure suturale; 2o d'une bordure externe; 3o de trois bandes transversales (l'antérieure, interrompue au moins du côté externe); 4o d'une bande longitudinale prolongée du milieu de la deuxième bande transversale au milieu de la troisième : ce réseau assez large divisant la surface de chacune en cinq aréoles : les première et deuxième, transversales (ordinairement incomplètement closes) : les troisième et quatrième, en rangée transversale à peine arquée : la sixième, subapicale.*

Long. 0m,0062 à 0m,0072 (2 3/4 à 3 1/4 l). — Larg. 0m,0056 à 0m,0061 (2 1/2 à 2 3/4 l).

Elle a tant d'analogie avec l'*E. hirta*, qu'elle semble n'en être qu'une variété locale. Elle en diffère par la tête, le prothorax, le

dessous du corps et les pieds qui sont entièrement d'un roux jaunâtre ou d'un jaune testacé, au lieu d'être noirs.

Dans les exemplaires soumis à mon examen, la première bande transversale est tantôt isolée de la bordure suturale, tantôt interrompue près de la tranche, tantôt interrompue dans les deux points, et la bande longitudinale ne commence qu'à la deuxième bande transversale, comme dans la var. A. de la précédente.

Patrie : la Cafrérie (Muséum de Stockhlom); Port Natal (collect. Perroud).

D. Elytres arrondies aux épaules, sans bordure suturale ni externe, ornées d'un réseau noir, divisant la surface de chacune en six ou sept aréoles rousses, dont deux ou trois communes.

46. **E. obsoleta**; Olivier. *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un roux vif. Elytres ornées d'un réseau noir formant sur la suture trois aréoles communes et quatre autres sur chaque étui.*

Coccinella obsoleta, Oliv. Entom. t. 6. p. 1058. 110. pl. 7. fig. 116.

Epilachna obsoleta, Dej. Catal. p. 461.

État normal. *Prothorax* et *Élytres*, d'un roux vif : le premier, sans taches : les secondes, ornées d'un réseau noir (paraissant d'un gris noir par l'effet du duvet), formé de trois branches transversales, irrégulières : la première, couvrant les trois cinquièmes internes de la base, formant sur le côté de l'écusson une dent dirigée en arrière, puis, de son extrémité externe, prolongée longitudinalement, en passant sur le calus, jusqu'au quart de la longueur et les deux cinquièmes externes de la largeur, où elle forme un angle presque droit, transversalement étendue ensuite jusqu'au cinquième du bord externe : la deuxième, naissant à la moitié ou un peu plus du bord externe, en forme de tache en losange couvrant les deux septièmes externes, divisée ensuite en deux branches, formant un cercle de ce point à la suture, où elles se réunissent vers le milieu de la longueur : l'antérieure, bidentée en devant, liée par l'externe de ces dents à l'angle de la première bande : la dent interne située entre l'externe et la suture : la branche postérieure, anguleusement dilatée dans le milieu de son bord postérieur, c'est-à-dire vers la moitié de la largeur et les deux tiers de la longueur, unie par cet angle à la troisième : celle-ci, étendue des quatre cinquièmes environ du bord externe aux six septièmes de la suture, arquée en devant,

liée par le milieu de son bord antérieur à la deuxième : ce réseau divisant la surface des élytres en trois aréoles communes : l'antérieure, étendue de l'angle de la bande antérieure d'une élytre à celui de la bande de l'autre, en forme de ruban transversal, roux, tridenté, couvrant les trois cinquièmes internes de chaque étui : l'intermédiaire, orbiculaire, vers les trois quarts de la longueur : la postérieure, apicale, formant, par l'union des deux aréoles, une figure semi-orbiculaire : ce réseau, partageant en outre la surface de chaque élytre en quatre autres aréoles : la première, humérale : la deuxième, liée au bord externe, vers les deux cinquièmes, étendue jusqu'à la moitié de la largeur : la troisième, orbiculaire, juxta-suturale, vers la moitié de la longueur : la quatrième, liée au bord externe, vers les deux tiers, couvrant les deux cinquièmes externes de la largeur.

Variations des Elytres.

Obs. La branche antérieure de la deuxième bande est parfois incomplètement liée à la première, de manière à permettre à la première aréole commune de s'unir avec la deuxième particulière à chaque élytre ; d'autrefois, au contraire, la dent interne de son bord antérieur, s'avance presque jusqu'à la dent juxta-scutellaire du bord postérieur de la première bande, de manière à constituer sur chaque élytre une aréole de plus, aux dépens de la suturale antérieure.

Long. $0^{m},0067$ à $0^{m},0073$ (3 à 3 1/4 l). — Larg. $0^{m},0059$ (2 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovalaire ; pointillé et peu profondément marqué sur les élytres de points moins petits ; couvert d'un duvet roux sur les parties rousses, cendré sur les parties noires, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux vif. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et peu sensiblement sinueux, à la base ; arrondi aux angles postérieurs ; sensiblement moins déclive ou légèrement relevé, sur les côtés. *Elytres* ovalaires ou obtusément subcordiformes, offrant vers les trois septièmes de la longueur leur plus grande largeur, rétrécies de là aux deux tiers et plus sensiblement ensuite, en ogive ou subarrondies à l'extrémité ; offrant extérieurement une gouttière inclinée, assez étroite aux épaules, presque nulle après la moitié. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux moins vif que le dessus. Plantule inerme.

Patrie : les Indes orientales (collect. Dejean, Guérin, Reiche) ; Mozambique (Buquet) ; Madagascar (Muséum de Paris).

E. Elytres arrondies aux épaules, sans bordure suturale ni externe, ornées chacune de six taches noires, en majeure partie presque carrées ou subtriangulaires, parfois notées de deux autres petites taches juxta-suturales postérieures.

ε. Première et cinquième taches notablement plus voisines de la suture que la troisième.

47. **E. dorica**; Boisduval. *Subhémisphérique; pubescente; d'un rouge testacé, en dessus. Prothorax marqué de cinq à sept points noirs. Elytres ornées chacune de six taches subpunctiformes, noires : les première et cinquième, liées ou à peu près à la suture : la première, embrassant une partie des côtés de l'écusson : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, ordinairement en bande raccourcie liée aux deux cinquièmes du bord externe : la cinquième, vers les trois cinquièmes : la sixième, aux quatre cinquièmes : ces taches, moins celle du calus, le plus souvent toutes unies les unes aux autres.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres*, d'un roux rouge, d'un roux testacé ou d'un roux tirant sur le fauve, quelquefois paraissant fauve, par l'effet du duvet : le *Prothorax*, ordinairement plus pâle sur les côtés; marqué de cinq à sept taches subponctiformes, noires : trois presque liées à la base : l'intermédiaire, au-devant de l'écusson, chacune des autres, entre celle-ci et l'angle postérieur : quatre plus antérieures, en rangée transversale : les intermédiaires souvent unies en forme de bande courte : les *Elytres*, ornées chacune de six taches, noires : les première et cinquième liées à la suture : la première, embrassant la moitié postérieure des côtés de l'écusson, prolongée jusqu'au sixième de la longueur, ordinairement en s'écartant graduellement de la suture : la deuxième, sur le calus : la troisième, située vers les deux cinquièmes de la longueur, couvrant du quart à un peu plus de la moitié de la largeur, ordinairement en triangle dont le côté le plus long regarde la suture, liée ou généralement liée à la quatrième, et constituant avec elle une bande unie aux trois septièmes du bord externe : la cinquième, aux trois cinquièmes, presque en carré large ou plutôt dilatée longitudinalement de dedans en dehors, couvrant le tiers de la largeur : la sixième, en forme de bande, liée au bord externe, vers les trois quarts de la longueur, étendue jusqu'au tiers interne de la largeur : les cinquième, troisième et deuxième, en ligne droite : la troisième, presque liée à la première : la cinquième, également rapprochée des troisième et sixième.

Variations du Prothorax.

Obs. Quelquefois la tache antéscutellaire est peu distincte. D'autrefois les taches basilaires latérales sont unies avec les juxta-latérales de la rangée antérieure.

Variations des Elytres.

Obs. J'ai décrit comme état normal celui qui m'a paru le plus élémentaire; mais ordinairement les taches, à part celle du calus qui reste isolée, se montrent unies les unes aux autres, et constituent un réseau formant deux aréoles communes, et deux autres sur chaque élytre : la première aréole commune, ovalaire, formée par les première, troisième et cinquième taches et leurs pareilles : la deuxième commune, par les cinquième et sixième taches : cette aréole incomplètement close postérieurement : la première aréole particulière à chaque élytre, formée par les première, troisième et quatrième, enclosant la deuxième tache, incomplètement close à la base et dans les deux cinquièmes antérieurs du bord externe : la deuxième aréole, subarrondie, formée par les troisième, quatrième, cinquième et sixième taches.

Quand la matière noire a surabondé, le réseau acquiert assez de largeur pour rétrécir considérablement les deux aréoles communes, et remplir presque entièrement l'aréole particulière à chaque élytre. C'est à une de ces variétés par excès, qu'il faut rapporter la

Coccinella doryca, Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 597. 14. pl. 8. fig. 21 (suivant l'exemplaire typique existant au Muséum de Paris).

Long. $0^m,0067$ (3^l). — Larg. $0^m,0056$ ($2\ 1/2^l$).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovalaire; finement ponctué; garni d'un duvet cendré peu épais. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux jaunâtre. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, émoussé ou tronqué au-devant de l'écusson et à peine subsinueux entre celui-ci et l'angle postérieur, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés. *Elytres* plus larges vers le cinquième ou le quart, subarrondie à l'extrémité; faiblement relevées extérieurement en un rebord étroit : repli d'un roux testacé, marqué d'une bordure noire irrégulière, correspondant au côté externe de l'aréole orbiculaire. *Dessous du corps* parfois brun ou d'un brun noir sur les postpectus et sur le ventre, ou sur les quatre premiers arceaux de celui-ci, et d'un roux testacé sur le reste, souvent avec les arceaux du ventre d'un roux testacé au bord postérieur ou même entièrement d'un roux testacé : postpectus parfois de la même couleur sur sa partie discale. *Pieds* testacés ou d'un testacé roussâtre, avec les antérieurs ordinairement plus pâles, surtout chez le ♂. Plantule bidentée.

Patrie : Dorei, dans la Nouvelle Guinée (Muséum de Paris, *type* décrit par M. Boisduval); les Indes orientales (Chevrolat, Guérin).

48. **E. consputa**. *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un roux fauve, en dessus. Elytres ornées chacune de six taches noires : les première, cinquième et septième, liées à la suture : la première, embrassant les côtés de l'écusson, allongée : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, grosses, arrondies, formant une bande oblique liée aux trois cinquièmes du bord externe : la cinquième, en carré long, un peu après la moitié : la sixième, en ovale transversale ; et souvent de deux autres, petites, punctiformes (peut-être parfois nulles) : l'une, juxta-suturale, aux cinq sixièmes : l'autre, apicale : la troisième, parfois liée à la première : les troisième, quatrième, sixième et cinquième souvent unies.*

État normal. *Prothorax* d'un roux fauve, plus pâle sur les côtés. *Elytres* d'un roux fauve, ornées chacune de six taches noires : la première, embrassant la moitié postérieure des côtés de l'écusson, prolongée le long de la suture jusqu'au cinquième environ de la longueur, une fois plus longue que large, graduellement plus étroite en devant, formant avec sa pareille une tache commune, presque obcordiforme, couvrant un cinquième à peu près de la largeur de chaque élytre : la deuxième, punctiforme, sur le calus : les troisième et quatrième, grosses, arrondies, liées ensemble, constituant une sorte de bande transversalement et obliquement dirigée d'avant en arrière, du cinquième interne de la largeur au bord marginal, couvrant du quart à la moitié de la longueur à son côté interne, et du tiers aux quatre septièmes au bord marginal : la cinquième, presque en carré un peu plus long que large, et moins étroit en devant qu'en arrière, liée à la suture, de la moitié presque aux trois quarts de la longueur, constituant avec sa pareille une tache commune : la sixième, en ovale transversal, étendue du tiers interne presque jusqu'à la gouttière, vers les trois quarts de la longueur; et de deux autres, petites, subpunctiformes, et dont la présence est vraisemblablement variable : l'une, liée à la suture, vers les cinq sixièmes : l'autre, apicale.

Variations des Elytres.

Obs. Dans l'exemplaire unique soumis à mon examen, la troisième tache est largement unie à la partie antéro-externe de la cinquième, et presque liée

à la partie postéro-externe de la scutellaire, et la quatrième, ou l'externe des deux qui constituent la bande oblique, est unie par le milieu de son bord postérieur au tiers externe du bord antérieur de la sixième, en sorte que les scutellaire, troisième et cinquième, constituent avec leurs pareilles une aréole commune, couvrant la suture depuis la scutellaire jusqu'à la moitié de la longueur; les scutellaire, troisième et quatrième, formant une aréole enclosant la tache du calus; les troisième, quatrième, cinquième et sixième, en forment une autre plus ou moins complètement fermée. Les taches doivent vraisemblablement avoir chez d'autres individus plus ou moins de développement : les septième et huitième semblent destinées à faire parfois défaut.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0052$ (2 1/3 l).

Obs. Elle se rapproche, par la figure de son corps, de l'*E. signatipennis*, dont elle s'éloigne par la forme de la cinquième tache, la position de la troisième. *Tête*, *Antennes*, *Palpes*, *Pieds* et repli, d'un roux testacé : celui-ci bordé de noir dans la partie correspondante à la quatrième tache. *Dessous du corps* d'un roux testacé : postpectus et majeure partie médiaire du ventre, noirs. Plantule bidentée.

PATRIE : ? (Muséum de Paris).

49. **E. signatipennis**; D'URVILLE, inéd. BOISDUVAL. *Subhémisphérique; pubescente; d'un roux fauve, en dessus. Elytres ornées chacune de quatre taches et d'une bande raccourcie au côté interne, noires : les première et troisième taches juxta-suturales ou suturales : la première, embrassant au moins une partie des côtés de l'écusson, deux fois et demie plus longue que large : la deuxième, sur le calus : la troisième, aux quatre septièmes, obtriangulaire : la quatrième subdiscale, après les trois quarts : la bande, liée à la gouttière, presque à la moitié : celle-ci souvent unie à la tache obtriangulaire : la quatrième, souvent allongée jusqu'à l'angle apical.*

Coccinella signatipennis, D'URVILLE, inéd. BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol. p. 593. 8 (suivant les exemplaires typiques).

Epilachna signatipennis, D'URVILLE, DEJ. Catal. p. 461.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un fauve roux, plus pâle sur les côtés; marqué sur les deux tiers de la ligne médiane d'une tache ou d'un trait noir, souvent indistinct. *Elytres* d'un roux fauve ou d'un fauve roux, ornées chacune de deux taches et d'une bande raccourcie, noires : les première et troisième taches, voisines de la suture, souvent liées à elle : la première, embrassant au moins une partie de

l'écusson, subparallèle, deux fois et demie environ plus longue que large, prolongée jusqu'au quart de la longueur : la deuxième, punctiforme, sur le calus : la troisième, obtriangulaire, constituant souvent avec sa pareille un triangle subéquiangle, dirigé en arrière : la quatrième, en forme de point assez gros, vers les quatre cinquièmes de la longueur, plus rapproché du bord externe que de la suture : la bande paraissant formée de deux taches unies, transversalement et un peu obliquement prolongée du quart interne jusqu'à la gouttière, vers les trois septièmes de la longueur, un peu plus antérieure à son bord interne.

Variations des Elytres.

Obs. Dans l'état normal, les taches juxta-scutellaires ne sont pas liées à la suture, et la première ne s'avance pas jusqu'à la base ; la bande ne dépasse pas le bord interne de la gouttière ; mais quand la matière noire plus abondante a donné aux signes noirs plus de développement, les taches juxta-suturales deviennent suturales : la première, s'avance jusqu'à la base et parfois même se lie sur celle-ci à la tache du calus : la bande s'étend jusqu'au rebord externe, s'unit par son angle postéro-interne à l'angle antéro-externe de la troisième tache, c'est-à-dire de l'obtriangulaire : la quatrième tache s'allonge jusqu'à l'angle sutural, en figurant une virgule sur l'élytre droite, et plus rarement elle se lie à la bande, par ses parties antéro-interne et antéro-externe qui s'avancent anguleusement jusqu'à ladite bande, en formant une petite aréole suborbiculaire.

M. Boisduval a fait erreur en ne donnant que sept taches aux élytres réunies.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0078$ (3 à 3 1/2[l]). — Larg. $0^m,0056$ à $0^m,0064$ (2 1/2 à 2 7/8[l]).

De la forme des deux précédentes. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux fauve. Repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux testacé : le repli marqué d'une tache noire : le postpectus parfois en partie noir. Plantule bidentée.

Patrie : la Nouvelle Guinée, les îles Waigiou, Arrou et autres du même archipel (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Doué, Dupont, Guérin, Reiche ; Muséum de Paris).

50. **E. Boisduvali.** *Ovale ; pubescente ; d'un jaune ou d'un roux cendré, en dessus. Prothorax marqué d'une tache noire, sur la ligne médiane. Elytres ornées chacune de six taches subpunctiformes ou diversement subtriangulaires, noires : trois également voisines de la suture : l'antérieure, après l'écusson : l'intermédiaire presque en*

triangle transversal, vers les deux cinquièmes : la postérieure, vers les trois cinquièmes : trois, rapprochées de la gouttière : l'antérieure, sur le calus : l'intermédiaire, aux trois septièmes, parfois liée au bord externe : la postérieure, plus grosse, aux quatre cinquièmes.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres*, d'un jaune ou d'un roux cendré : le premier, orné vers les trois cinquièmes de la ligne médiane, d'une tache noire, presque égale en largeur à la sinuosité postoculaire, parfois prolongée jusque près de la base : les secondes, parées chacune de six taches noires : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, près de la base : la deuxième ou externe, plus grosse, ovale ou pyriforme, couvrant le calus, prolongée presque jusqu'au cinquième de la longueur : la première ou interne, située un peu après l'extrémité de l'écusson, suborbiculaire, couvrant du dixième au tiers environ de la largeur : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée arquée : la troisième ou interne, juxta-suturale, plus antérieure, située vers les deux cinquièmes de la largeur, presque en triangle transversal dont le côté le plus court regarde le côté externe, étendue jusqu'à la moitié de la largeur : la quatrième, liée à la gouttière et parfois au bord externe, vers les trois septièmes de la longueur, en forme de bande courte, ou de carré large à angles obliques, couvrant le tiers ou les deux cinquièmes externes de la largeur : la cinquième, aussi voisine de la suture que les première et troisième, en triangle dont le côté le plus large regarderait la suture, des quatre septièmes aux deux tiers de la longueur : la sixième, la plus grosse, obliquement ovalaire, prolongée des deux tiers aux six septièmes de la longueur, couvrant postérieurement plus de la moitié submédiaire de la largeur.

Long. $0^m,0072$ (3 1/4^l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2^l).

Corps ovale; convexe; d'un flave roux, d'un jaune ou d'un roux cendré, garni d'un duvet presque de même couleur, court, fin et clairsemé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de même couleur. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière et tronqué au-devant de l'écusson, à la base; arqué sur les côtés; sensiblement moins déclive près de ceux-ci, légèrement relevé sur leur quart externe *Elytres* suborbiculaires, offrant vers le quart de la longueur leur plus grande largeur, subsinueusement en ogive postérieurement;

relevées extérieurement en une gouttière rétrécie à partir du quart de la longueur, nulle vers l'angle apical. *Dessous du corps* et *Pieds*, de la couleur du dessus : postpectus et majeure partie médiaire du ventre, noirs.

Patrie : l'Australie? (Muséum de Paris; collect. Doué).

Je l'ai dédiée à M. Boisduval, l'un des plus savants lépidoptérologistes de l'Europe.

F. Elytres arrondies ou subarrondies aux épaules, d'un rouge ou d'un jaune testacé de nuance variable, sans bordures suturale ni externe, ornées chacune de six points noirs : les premier et cinquième, liés à la suture ou très-voisins de celle-ci : le premier, près de l'écusson : le deuxième, sur le calus : le troisième, subdiscal, ou au moins au quart de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : le quatrième, lié au bord externe, ou rapproché de lui, vers les trois septièmes : le cinquième, vers les trois cinquièmes : le sixième, aux quatre cinquièmes, plus près du bord externe que de la suture ; notées quelquefois en outre d'une tache subapicale, et plus rarement de une à trois autres taches punctiformes très-petites, et le plus souvent nébuleuses ou moins fortement marquées. Le corps est généralement pointillé sur le prothorax, et marqué de points moins petits sur les élytres.

Cette section renferme des espèces dont l'étude est souvent rendue difficile par les élytres ayant le même nombre de points noirs, disposés d'une manière presque identique, variables dans leur développement ; offrant souvent en outre quelques taches accidentelles, de position et de grosseur diverses, et par l'inconstance des taches prothoraciques, quand elles existent chez les types. Des observations locales peuvent seules permettre de résoudre les questions que j'ai dû laisser douteuses, et de rectifier les erreurs que j'ai pu commettre.

51. **E. alternans.** *Ovalaire; pubescente; d'un rouge roux, en dessus. Elytres arrondies à la base à partir des angles du prothorax; ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, liées à la suture : la première, embrassant avec sa pareille au moins la moitié de l'écusson : les cinquième et troisième, en ligne droite dirigée vers le quart du bord externe : celle du calus et la première, et les quatrième, troisième et cinquième souvent unies en forme de bandes.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres*, d'un rouge roux ou d'une teinte rapprochée : le premier, ordinairement plus pâle ou jaunâtre sur les côtés : les secondes, ornées chacune de six taches punctiformes ou subpunctiformes, noires : la première, formant avec sa

pareille une tache cordiforme, commune, embrassant au moins la moitié postérieure de l'écusson, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, presque en rangée transversale ou formant avec leurs semblables une rangée faiblement arquée : la troisième, des deux cinquièmes aux trois septièmes environ de la longueur, plus large que longue, un peu oblique, couvrant le tiers médiaire ou un peu moins de la largeur : la quatrième, un peu plus postérieure, liée aux trois septièmes environ du bord externe, ordinairement dirigée un peu en arrière, ou vers la cinquième, dans sa partie interne : la cinquième, liée ou à peu près à la suture, presque aux quatre septièmes : la sixième, aux quatre cinquièmes de la longueur, des deux cinquièmes aux cinq sixièmes de la largeur : la troisième, plus d'une fois moins rapprochée de la première que de la quatrième : les cinquième et troisième, en ligne droite dirigée vers le quart ou le cinquième du bord externe.

Variations des Elytres.

Obs. Ordinairement les deuxième, troisième et cinquième taches, sont anguleusement dilatées, et montrent ainsi la tendance qu'elles ont à s'unir; plus ordinairement quelques-unes sont liées. Ainsi,

Var. A. *Celle du calus forme avec la scutellaire une bande basilaire noire, étendue d'un calus à l'autre, anguleusement prolongée après l'écusson, dont elle embrasse ordinairement alors les côtés jusqu'à la base.*

Epilachna basalis, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Var. B. *Souvent alors les quatrième et troisième taches sont également unies en forme de bande.*

Var. C. *Quelquefois même la cinquième s'unit en même-temps à la troisième, de manière à constituer avec celle-ci et la quatrième une bande transversale commune, formant un arc commun, dirigé en arrière, couvrant le tiers interne de chaque élytre.*

Probablement il faut rapporter à cette variété les

Coccinella octo-maculata, Casstroem, Nov. Ins. Spec. in Thunb. Dissert. 1. p. 13. pl. fig. 15. — *Id.* Edit. gott. p. 134. pl. 7. fig. 11. Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 177. 63. — Thunb. Coleopt. capens. in Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7 (1820). p. 365.

Coccinella capensis, Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1656. 103.

Coccinella confluens, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 61. 62.

Coccinella 8-notata, Herbst, Nat. t. 5. p. 276. 16. pl. 53. fig. 16.

Long. 0^m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2 l).

Corps ovalaire; convexe; d'un rouge roux ou d'un roux rouge; garni d'un duvet flave roussâtre. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de même couleur. *Prothorax* en arc faiblement dirigé en arrière, obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et bissinueux près des angles, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés. *Elytres* arrondies à la base à partir des angles du prothorax ou très-près de ceux-ci; plus larges vers le cinquième de leur longueur, rétrécies ensuite et plus fortement dans le dernier tiers, en ogive à celui-ci; munies d'un rebord étroit ne formant pas une gouttière: repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux rouge ou d'un roux jaune: le repli, marqué d'une tache noire, correspondant à la troisième: le dessous du corps, noir sur une partie du postpectus et même sur presque tout ce segment, et sur la majeure partie médiaire des trois ou quatre premiers arceaux du ventre.

Patrie: Java (collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Leconte, Melly, Westwood).

Elle se distingue de l'*E. pytho* par sa forme plus allongée; de l'*E. Grayi* par sa couleur, par son prothorax sans taches, par la position de la première des élytres, et de toutes les autres espèces voisines par la direction de la ligne imaginaire qui passerait sur les cinquième et troisième taches.

52. **E. enneasticta.** *Ovalaire; pubescente; d'un rouge brunâtre, en dessus. Elytres arrondies à la base, à partir des angles du prothorax; ornées chacune de six taches punctiformes, noires: les première et cinquième, presque liées ou liées à la suture: la première, à l'extrémité de l'écusson ou un peu avant: les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus: la sixième, arquée: les quatrième et troisième, parfois unies en forme de bande.*

Coccinella undecim-sticta, de Haan, inéd.

Epilachna diffinis, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

Epilachna chrysomelina var. Dej. *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé brunâtre, plus pâle sur les côtés. *Elytres* d'un rouge vermillon brunâtre, ou d'un rouge foncé ou obscur tirant sur le roux ou le jaunâtre, ornées chacune de six taches punctiformes ou subpuncti-

formes, noires : la première, obliquement ovale, embrassant ordinairement la moitié postérieure des côtés de l'écusson, prolongée jusqu'au sixième de la longueur, en s'écartant graduellement de la suture : la deuxième, sur le calus ou un peu en dehors : la troisième, en ovale transversal, étendue du quart à la moitié ou un peu plus de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, à peine plus postérieure, liée au bord externe, un peu obliquement dirigée en arrière presque jusqu'aux deux cinquièmes externes de la largeur, presque liée et quelquefois même unie à la troisième : la cinquième, en ovale transversal, liée ou à peu près à la suture, vers les trois cinquièmes de la longueur : la sixième, en forme d'arc dirigé en avant, couvrant les deux cinquièmes aux sept huitièmes de la largeur, vers les quatre cinquièmes de la longueur : les cinquième et troisième en ligne droite avec le sommet du calus : la troisième, un peu plus rapprochée de la première que de la cinquième : celle-ci plus voisine, et souvent assez sensiblement, de la sixième que de la troisième.

Obs. Quelquefois la première tache se montre isolée de la suture et des côtés de l'écusson, ou même un peu postérieure à celui-ci.

Long. $0^m,0078$ (3 1/2 l). — Larg. $0^m,0061$ (2 3/4 l).

Corps ovalaire; convexe ou médiocrement convexe; garni d'un duvet cendré, fin et court, en dessus. *Tête* de la couleur du prothorax ou des élytres. *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge testacé. *Prothorax* en arc ou en angle très-ouvert, dirigé en arrière, obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et à peine subsinueux près des angles postérieurs, à la base; sensiblement moins déclive près des côtés, légèrement relevé, à ceux-ci. *Elytres* arrondies à la base à partir des angles du prothorax; obtusément subcordiformes; plus larges vers le cinquième de leur longueur, subarrondies ou largement en ogive dans le dernier quart; extérieurement relevées, à partir du milieu de la base, en une gouttière étroite, prolongée presque jusqu'à l'angle sutural, moins étroite vers les deux tiers que vers le milieu : repli d'un roux testacé, marqué d'une tache punctiforme noire, correspondant à l'extrémité de la quatrième tache. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux flavescent : côtés du postpectus noirs : ventre paré de deux larges bandes de même couleur, envahissant les plaques abdominales, et prolongées en se réunissant jusqu'au troisième ou

quatrième arceau, dont elles couvrent la moitié médiaire; plaques abdominales en angle, à côtés subcurvilignes, prolongées au moins jusqu'aux trois quarts de l'arceau.

PATRIE : Java (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Guérin, Hope, Melly, Reiche, Westwood; Muséum de Paris.

Obs. Elle se distingue de toutes les espèces voisines, par la forme arquée en avant de la sixième tache des élytres.

53. **E. compilata.** *Ovalaire; pubescente; d'un rouge brunâtre, en dessus. Elytres arrondies à la base seulement à partir du côté externe du calus; ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, très-voisines de la suture : la première, embrassant presque avec sa pareille la moitié au moins des côtés de l'écusson : la quatrième, liée au bord externe aussi antérieurement que la troisième, un peu dirigée en arrière à sa partie interne : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus : la sixième, subarrondie : les quatrième et troisième, parfois unies en forme de bandes. Ventre d'un rouge testacé.*

Long. $0^m,0090$ (4^l). — Larg. $0^m,0078$ ($3\ 1/2^l$).

Elle a beaucoup d'analogie avec l'*E. endecasticta*, par la figure du corps, par la position respective des troisième et quatrième taches et par la forme de cette dernière. Elle en diffère par une taille plus grande; par ses élytres d'une teinte plus fauve, en ligne droite ou à peu près à la base, depuis l'écusson jusques après le côté externe du calus : par les première et cinquième taches, arrondies, à peine liées à la suture, ou plutôt n'arrivant pas jusqu'à celle-ci; par la forme arrondie ou à peine obtusément tronquée à sa partie postérieure, de la sixième tache; par son ventre entièrement d'un rouge testacé, sans taches; par ses plaques abdominales à côté interne, arqué à côté externe droit. Dans l'exemplaire unique soumis à mon examen, les troisième et quatrième taches forment une bande étranglée, naissant du bord extérieur, et raccourcie au côté interne.

PATRIE : Java (collect. Buquet).

54. **E. tæniata.** *Brièvement ovalaire; pubescente. Elytres subarrondies à partir des angles du prothorax, d'un rouge brunâtre,*

ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, liées à la suture : la première, embrassant avec sa pareille au moins la moitié de l'écusson : la quatrième, liée au bord externe, un peu plus antérieure dans ce point que la troisième, obliquement dirigée en arrière jusqu'au quart externe : les cinquième et troisième, en ligne un peu arquée en dehors avec le sommet du calus : les deuxième et première, et les quatrième, troisième et cinquième, souvent unies en forme de bandes.

État normal. *Prothorax* d'un rouge testacé, plus pâle ou jaunâtre; sur les côtés. *Elytres* d'un rouge brunâtre ou d'un rouge tirant sur le fauve, ornées chacune de six taches punctiformes ou subpunctiformes, noires : les première et cinquième, liées à la suture : la première, subarrondie, embrassant au moins la moitié postérieure, ou parfois la totalité des côtés de l'écusson, prolongée après celui-ci d'une longueur égale à ce dernier, couvrant le cinquième environ de la largeur de chaque élytre, offrant avec sa pareille une sorte de tache commune : la deuxième, sur le calus : la troisième, en ovale transversal, couvrant du quart à un peu plus de la moitié de la largeur, presque au trois cinquièmes de la longueur : la quatrième, liée au bord externe, un peu plus antérieure dans ce point que la troisième, obliquement dirigée en arrière jusqu'au tiers externe de la largeur, puis prolongée, en se rétrécissant, jusqu'à la troisième, avec laquelle elle forme une bande raccourcie et étranglée : la cinquième, subpunctiforme, aux trois cinquièmes ou un peu plus de la longueur : la sixième, plus large que longue, presque en parallélipipède oblique et obtus à ses angles, rapprochée du bord externe, vers les quatre cinquièmes de la longueur : les cinquième et troisième, en ligne presque droite ou un peu arquée en dehors avec le sommet du calus : la troisième, un peu moins rapprochée de la première que de la cinquième : celle-ci, presque à égale distance de la troisième et de la sixième.

Obs. La couleur du dessus du corps varie un peu de teinte.

Var. A. *Parfois la tache juxta-scutellaire s'unit à la deuxième, en formant une bande transversale noire, commune, étendue, d'un calus à l'autre, prolongée en angle obtus sur la suture, jusqu'au sixième ou un peu plus : cette bande, tantôt presque liée à la base, quand la matière colorante a abondé, plus ordinairement isolée de celle-ci.*

Var. B. *Quelquefois la bande formée par les troisième et quatrième taches se lie à la cinquième, en constituant une bande transversale commune, brusquement dirigée en arrière, près de la suture, jusqu'aux deux tiers environ de la longueur.*

Ordinairement cette bande est étranglée; mais quand la matière noire a été abondante, l'étranglement s'efface presque entièrement.

Long. $0^m,0059$ à $0^m,0064$ (2 2/3 à 2 7/8 l). — Larg. $0^m,0050$ à $0^m,0052$ (2 1/4 à 2 1/3 l).

Corps brièvement ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré roussâtre. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge testacé. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson et non sinueux, à la base; sensiblement moins déclive près des côtés; relevé en rebord, à ceux-ci. *Elytres* arrondies à la base, à partir du calus, ou des angles du prothorax, obtusément subcordiformes, offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, obtusément en ogive postérieurement; extérieurement relevées en un rebord offrant à peine vers les épaules une gouttière étroite : repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux testacé : repli marqué d'une tache noire subpunctiforme, correspondant à la quatrième : majeure partie du postpectus, et ordinairement majeure partie médiaire des trois ou quatre premiers arceaux du ventre, noires : cette partie noire envahissant les plaques abdominales.

Patrie : Java (collect. Melly); Madras (Hope).

Obs. Dans la collection de M. Chevrolat, se trouve un individu qui semble constituer une espèce intermédiaire (*E. phyllophaga*), entre les *E. compilata* et *tæniata*. Il est notablement moins grand que la première et sensiblement plus que la seconde de ces espèces. Il semble différer de cette dernière, avec laquelle il a tous les autres rapports, par ses élytres en ligne droite ou presque droite à la base jusqu'au côté externe du calus, ou n'offrant qu'une courbure insensible à partir des angles du prothorax, à peine relevées en un rebord ne formant pas gouttière; par ses plaques abdominales non envahies par la couleur noire. Chez cet exemplaire, les première et deuxième taches et les quatrième, troisième et cinquième, s'unissent en forme de bandes, comme chez les var. A. et B. de l'*E. tæniata*. Patrie : Java.

Peut-être, et avec plus de raison, faut-il rapporter à l'*E. tæniata*

des individus indiqués dans les collections sous les noms de

Epilachna lyncula, Dalman.

Epilachna chrysomelina var. Dej. *in* collect.

Le caractère le plus distinctif qui les sépare de l'*E. tæniata*, à laquelle ils ressemblent d'ailleurs en tous points, est le suivant : chez l'*E. lyncula*, la quatrième tache, d'un développement presque uniforme, est plus postérieure que la troisième dans le point de son bord antérieur où elle se lie au bord externe, et elle est dirigée un peu en avant à sa partie interne ; chez l'*E. tæniata*, la quatrième tache, dilatée de dedans en dehors, est plus antérieure que la troisième, dans le point de son bord antérieur où elle se lie au côté externe, et elle est dirigée un peu en arrière à sa partie interne. Le ventre de l'*E. lyncula* est rarement marqué de noir.

J'en ai vu un exemplaire ayant le dessus du corps d'un jaune testacé ou cendré, et le dessous d'un brun noir sur les médi et postpectus et sur le ventre : ces segments s'étaient sans doute enrichis de la matière colorante manquant aux parties supérieures.

Patrie : Java (collect. Chevrolat, Dejean, Melly) ; Port Natal (Buquet).

Enfin, à l'*E. lyncula*, il faut vraisemblablement rattacher un individu (*E. sodalis*) provenant également de Java, et faisant partie de la collection de M. Chevrolat, chez lequel les élytres présentent une septième tache subapicale. Chez cet exemplaire, la quatrième tache offre l'effet d'un gros point noir ordinairement isolé du bord externe, auquel il se serait uni par l'extension de la matière colorante.

55. **E. Grayi.** *Ovalaire ; pubescente ; d'un rouge fauve ; en dessus. Prothorax marqué d'une tache noire sur la ligne médiane. Elytres arrondies à la base à partir des angles du prothorax ; ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, liées à la suture : la première, vers l'extrémité de l'écusson : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers le cinquième du bord externe.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* fauves, d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve : le premier, marqué d'une tache noire, couvrant ordinairemennt du quart aux trois cinquièmes de la ligne médiane : les secondes, ornées chacune de six points noirs, assez gros : le

premier, ovalaire, naissant à l'extrémité de l'écusson, ou plus ordinairement un peu après, lié par son bord antéro-interne à la suture, dont il se détache souvent à sa partie postérieure, embrassant rarement la partie postérieure de l'écusson : le deuxième, sur le le calus : le troisième, couvrant du quart ou un peu plus aux quatre septièmes de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur: le quatrième, subarrondi, lié au rebord externe, vers les trois septièmes ou un peu plus de la longueur, obliquement dirigé en arrière à sa partie interne : le cinquième, lié à la suture, aux quatre septièmes de la longueur, subarrondi, ou obliquement dirigé en avant à son côté interne : le sixième, le plus gros, en ovale transversal, couvrant la moitié submédiaire de la largeur, vers les quatre cinquièmes de la longueur, plus rapproché du bord externe que de la suture : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers le cinquième du bord externe, c'est-à-dire en dehors du calus.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. La teinte du dessus du corps est plus ou moins foncée. Les taches du prothorax et des élytres varient un peu de grosseur : les première et cinquième, des dernières, formant tantôt avec leurs semblables une tache commune subarrondie, tantôt elles s'écartent sensiblement de la suture : la première, d'avant en arrière : la cinquième, d'arrière en avant.

Long. 0m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0m,0064 (2 7/8 l).

Corps brièvement ovalaire; convexe; pointillé sur le prothorax; parsemé sur les élytres de points moins petits; fauves, d'un rouge tirant sur le fauve ou d'un rouge brunâtre, et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* de même couleur. *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et sinueux près des angles postérieurs, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés. *Elytres* arrondies à la base, à partir des angles du prothorax; offrant vers le cinquième ou le quart de leur longueur leur plus grande largeur, subsinueusement et assez faiblement rétrécies ensuite, en ogive dans le tiers postérieur; sans traces de gouttière sur les côtés. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux fauve : postpectus noir de chaque côté de la ligne médiane.

PATRIE : le Bengale (collect. Hope); les parties septentrionales de l'Inde (Muséum britannique).

Je l'ai dédiée au savant M. John Gray, conservateur du Muséum britannique, comme un souvenir de l'accueil gracieux que j'ai trouvé auprès de toutes les personnes attachées à cet établissement.

Elle se distingue facilement des espèces voisines par sa tache prothoracique et par la direction de la ligne imaginaire passant sur les cinquième et troisième taches des élytres.

56. **E. indica.** *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un rouge testacé brunâtre, en dessus. Prothorax marqué de quatre à sept points noirs. Elytres arrondies à la base seulement à partir du côté externe du calus, ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, isolées de la suture : la première, au niveau de l'extrémité de l'écusson ou un peu plus avant : la quatrième, sensiblement plus postérieure que la troisième, soit presque isolée du bord externe, soit liée à lui : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers les deux tiers de la base.*

Epilachna indica, Reiche, in collect.

État normal. *Prothorax* d'un roux testacé ou d'un rouge testacé livide et légèrement brunâtre ; ordinairement plus pâle sur les côtés ; marqué de sept points noirs : trois, près de la base : l'antéscutellaire, petit : chacun des autres, entre celui-ci et l'angle postérieur : les quatre autres, en rangée transversale : les juxta-médiaires souvent unis. *Elytres* d'un rouge testacé brunâtre ou d'un rouge vermillon obscur ; ornées chacune de six points noirs, en général égaux chacun au moins au quart de la largeur vers le tiers de la longueur : les premier et cinquième, isolés de la suture : le premier, commençant à l'extrémité de l'écusson ou à peine plus avant, séparé de la suture par un espace égal au quart ou à la moitié de son diamètre : le deuxième, sur le calus : le troisième, vers les deux cinquièmes de la longueur : le quatrième, vers les trois septièmes, subarrondi, lié au bord externe par l'extension de la matière noire, mais pouvant s'en montrer quelquefois isolé : le cinquième, aux trois cinquièmes : le sixième, aux quatre cinquièmes ; une fois au moins plus rapproché du bord externe que de la suture : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers les angles postérieurs du prothorax, en passant au côté interne du calus : le cinquième, plus voisin du sixième que du troisième.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les deux points juxta-médiaires du prothorax sont ordinairement unis sur la ligne médiane et parfois à l'antéscutellaire ; d'autres fois ces trois points manquent. Les points des élytres varient un peu de grosseur : les troisième et quatrième sont surtout sujets à avoir plus de développement. Je n'en ai vu aucun uni à l'un de ses voisins.

Long. 0^m,0071 (3 1/3[l]). — Larg. 0^m,0067 (3[l]).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovalaire ; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Elytres* en ligne presque droite à la base depuis l'écusson jusqu'au côté externe du calus, ou à peine anguleuse près des angles postérieurs du prothorax ; offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, assez largement en ogive postérieurement ; à peine relevées extérieurement en rebord très-étroit ; repli marqué d'une tache noire. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux cendré : postpectus, en partie noir : ventre peu obscur. *Plaques abdominales* en angle obtus prolongé jusqu'aux trois quarts de l'arceau, en ligne droite ou subsinueuse au côté externe.

Patrie : les Indes (collect. Dejean, Reiche).

Obs. Elle s'éloigne visiblement des espèces voisines par sa forme plus orbiculaire; ses élytres plus larges, et la direction des cinquième et troisième taches, contribuent à la faire reconnaître.

57. **E. pytho.** *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un rouge roux, en dessus. Prothorax jaunâtre, sur les côtés. Elytres arrondies à la base, seulement à partir du côté externe du calus ; ornées chacune de six taches punctiformes noires : les première et cinquième, liées à la suture : la première, embrassant une partie de l'écusson : les troisième et quatrième presque sur la même ligne transversale : la quatrième, subarrondie, liée au bord externe : les cinquième et troisième, formant avec le sommet du calus une ligne presque droite ou faiblement arquée en dehors.*

Epilachna pytho, Reiche, *in* collect.

Etat normal. *Prothorax* d'un rouge roux ou roussâtre, ordinairement plus pâle que les élytres, graduellement d'une teinte plus ou moins jaune dans son quart externe. *Elytres* d'un rouge roux ou roussâtre, ou d'un rouge testacé tirant sur le roux ; ornées chacune

de six points noirs : les premier et cinquième, liés à la suture : le quatrième, ordinairement le plus gros, subarrondi ou un peu obliquement dirigé en arrière à sa partie interne, aussi avancé à son bord antérieur que le troisième, mais plus postérieurement prolongé en arrière, constituant avec celui-ci une rangée transversale : le cinquième, aux trois cinquièmes : les cinquième et troisième, dirigés vers le sixième du bord externe : le troisième, sensiblement moins rapproché du premier que du cinquième.

Variations des Élytres.

Obs. Les points varient de grosseur. Les premier et cinquième, suivant leur développement, constituent avec leurs pareils une tache commune, ou figurent deux taches accolées l'une contre l'autre : le premier n'embrasse ordinairement que la moitié postérieure de l'écusson, mais d'autres fois s'avance presque jusqu'à la base : le troisième est parfois réduit à une sorte de trait ou d'ovale transversal.

Long. 0m,0072 (3 1/4 l). — Larg. 0m,0059 (2 2/3l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovalaire; d'un rouge roux ou d'une teinte rapprochée et garnie d'un duvet presque de même couleur. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de la couleur du prothorax : celui-ci, en arc dirigé en arrière, obtus ou tronqué au-devant de l'écusson; sensiblement moins déclive près des côtés. *Elytres* en ligne presque droite à la base, depuis l'écusson jusqu'après le calus, ou s'écartant à peine de la ligne droite à partir des angles postérieurs du prothorax; offrant vers le quart ou un peu plus de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive assez large postérieurement; extérieurement relevées en une gouttière très-étroite, prolongée jusqu'aux sept huitièmes : repli marqué d'une tache noire. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux jaune ou d'un jaune roux : partie du médipectus noire : ventre orné sur ses deux ou trois premiers arceaux de deux bandes noires convergeantes, envahissant à peine les plaques abdominales : celles-ci en angle obtus, prolongé jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de l'arceau, à côtés subcurvilignes.

Patrie : Java (collect. Buquet, Reiche); Sumatra (Muséum de Copenhague).

Obs. Elle se rapproche par la forme de son corps de l'*E. indica*, dont elle s'éloigne par sa couleur, par son prothorax sans taches,

par la position des première et cinquième taches, par la direction des cinquième et troisième, etc. Par la direction de ces taches et par sa couleur, elle se rapproche de l'*E. alternans*, dont elle est facile à distinguer par la forme arrondie de son corps, par la proximité moins grande des cinquième et troisième taches, etc.

58. **E. socialis.** *Subhémisphérique; pubescente; d'un rouge testacé rosâtre, en dessus. Prothorax ordinairement marqué de quatre taches noires. Elytres arrondies à la base à partir des angles postérieurs; ornées chacune de six points noirs : les premier et cinquième, notablement isolés de la suture : le premier, au niveau de l'extrémité de l'écusson ou plus avancé : le quatrième, isolé de la gouttière : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers les deux cinquièmes de la base.*

État normal. *Dessous du corps* d'un rouge testacé rosâtre ou carminé. *Prothorax* marqué de quatre taches noires : les externes, subpunctiformes, situées près du milieu du bord externe : les internes, entre celles-ci et la ligne médiane, allongées, n'atteignant ni le bord antérieur ni la base. *Elytres* ornées chacune de six points noirs, ordinairement égaux chacun au sixième, ou moins souvent au cinquième de la largeur de chaque étui, vers le milieu de la longueur : les premier et cinquième, éloignés de la suture d'un espace ordinairement égal à la moitié de leur diamètre : le premier, commençant ou à peu près au niveau de l'extrémité de l'écusson ou un peu plus avant : le deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, ordinairement les moins petits ou les plus gros : le troisième, du quart à la moitié ou un peu moins de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : le quatrième, vers les trois septièmes, isolé de la gouttière ou à peine lié à celle-ci : le cinquième, vers les trois cinquièmes : le sixième, aux quatre cinquièmes de la longueur, de la moitié environ aux trois quarts de la largeur : les cinquième et troisième, en ligne droite dirigée vers les deux cinquièmes ou le milieu de la base : les sixième, cinquième et deuxième, en ligne droite.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. Parfois les taches intermédiaires du prothorax sont moins développées; quelquefois les externes ou même toutes sont peu apparentes ou disparaissent complètement, et dans ce cas, la teinte foncière du prothorax et des élytres

passe à des nuances plus claires, qui se rapprochent souvent du jaune roussâtre ou testacé.

Lorsque les taches intermédiaires sont très-développées, on serait quelquefois tenté de les considérer chacune comme le produit de l'union d'une tache basilaire à une dorsale; mais lors même qu'il en serait ainsi, l'*E. socialis* se distinguerait des autres espèces offrant six taches sur le prothorax, par la position de chaque basilaire, située au quart ou au tiers interne de l'espace existant entre le milieu du bord externe et l'angle de derrière.

Les points noirs des élytres, varient légèrement de grosseur; je n'en ai vu aucun se lier soit à la suture, soit au bord postérieur, soit à l'un de ses voisins.

Long. 0^m,0061 (2 3/4 l). — Larg. 0^m,0050 (2 1/4 l).

Corps ovalaire ou brièvement ovalaire; d'un rouge testacé carminé ou tirant sur le rose, et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de même couleur. *Prothorax* à peine subsinueux à la base près des angles postérieurs. *Elytres* arrondies à la base à partir des angles postérieurs; offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, assez largement en ogive, postérieurement; à peine relevées extérieurement en une gouttière étroite et inclinée. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux testacé; postpectus noir ou obscur, de chaque côté de la ligne médiane.

PATRIE : Indes orientales (Muséum de Paris, voyage de M. Perrotet; collect. Chevrolat, Dupont, Melly, Reiche).

Obs. Elle se distingue de toutes les espèces voisines par ses taches prothoraciques, lorsqu'elles existent, et dans tous les cas, par la direction des cinquième et troisième taches, et des sixième, cinquième et première taches des élytres.

59. **E. undecim-variolata**; BOISDUVAL. *Brièvement ovalaire; pubescente; d'un fauve jaunâtre, en dessus. Elytres subarrondies à la base après le côté externe du calus; ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, ordinairement isolées de la suture : la première, au niveau de l'extrémité de l'écusson ou plus avancée : la quatrième, liée à la gouttière, plus rarement au bord externe : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers le côté interne du calus : parfois marquées de deux autres petites taches juxta-suturales : l'une, aux cinq sixièmes, et l'autre, apicale.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un fauve jaunâtre ou d'un roux testacé,

plus pâle sur les côtés; parfois marqué d'une tache nébuleuse ou obscure, sur la ligne médiane. *Elytres* d'un fauve jaune, jaunâtre ou roussâtre, ou d'un roux testacé, ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, ordinairement isolées de la suture : la première, naissant au niveau de l'extrémité de l'écusson, ou à peine plus avant : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée faiblement arquée : la troisième, presque du tiers à la moitié ou un peu plus de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, un peu plus postérieure, presque en parallélogramme, liée à la gouttière par son angle postéro-externe, et un peu dirigée en arrière à son côté interne : la cinquième, vers les trois cinquièmes : la sixième, voisine de la gouttière, aux quatre cinquièmes : les cinquième et troisième en ligne dirigée vers les angles postérieurs du prothorax, passant au côté interne du sommet du calus.

Epilachna 11-signata, DEJ. Catal. p. 460 (*T*).

Epilachna chrysomelina, DEJ. *in* collect.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. La tache prothoracique varie d'étendue, et n'existe généralement que dans les variations par excès; ordinairement elle est indistincte. Rarement, outre cette tache, il semble en exister une autre, petite, nébuleuse, près de chaque bord latéral.

Les points noirs des élytres ont ordinairement chacun le cinquième de la largeur d'un étui, dans son diamètre transversal le plus grand; quand ils ont acquis plus de développement que dans l'état normal, le quatrième s'étend jusqu'au bord externe, et les premier et cinquième arrivent jusqu'à la suture, en formant avec chacun de leurs semblables une tache presque commune, ou plutôt deux taches accolées. Les élytres, plus ordinairement alors que dans l'état presque normal, offrent parfois une ou deux taches juxta-suturales, punctiformes, généralement plus petites que les autres : l'une, vers les quatre cinquièmes : l'autre, apicale. A cette variation assez rare, se rapporte la

Coccinella 11-variolata, BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol. p. 590. 3 (suivant l'exemplaire typique de la collection Dupont). Cet exemplaire présente la tache prothoracique et les deux supplémentaires des élytres : M. Boisduval a oublié de mentionner la septième.

Long. $0^{m},0059$ à $0^{m},0067$ (2 2/3 à 3 l). — Larg. $0^{m},0050$ à $0^{m},0054$ (2 1/4 à 2 2/5 l).

Corps très-brièvement ovalaire; d'un fauve jaunâtre et garni d'un

duvet cendré roussâtre, fin et court, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'une teinte pâle. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, peu sensiblement subsinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base. *Elytres* en ligne presque droite à la base, jusqu'au côté externe du calus ou très-faiblement anguleuses au-devant de celui-ci; offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive dans leur dernier quart; relevées extérieurement en rebord, formant une tranche inclinée étroite, qui s'efface vers l'extrémité : cette tranche ordinairement plus sensiblement relevée en gouttière près du quatrième point noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, ordinairement d'un fauve jaunâtre : postpectus et ventre parfois en partie noirs ou obscurs, chez les variétés par excès : cuisses intermédiaires, et plus longuement les postérieurs, nébuleuses ou noirâtres alors, dans leur partie médiaire.

PATRIE : la Nouvelle Guinée (collect. Doué, Dupont *type*); Van Diemen (Guérin); Triton Bay (Muséum de Paris); Java (Dejean).

Obs. Elle a de l'analogie avec l'*E. socialis* par la taille; elle s'en distingue par une forme plus sensiblement rétrécie à partir du tiers ou des deux cinquièmes, par la direction des cinquième et troisième taches; par l'absence des points noirs prothoraciques, et par la teinte du corps.

Dans diverses collections, j'ai vu des individus offrant le prothorax d'une teinte souvent jaunâtre sur les côtés; les élytres d'un rouge testacé légèrement carminé ou d'une teinte rapprochée, plus distinctement ou moins indistinctement relevées en gouttière, surtout vers les épaules, notées d'un premier point un peu plus postérieur; l'espèce qu'ils semblent constituer (*E. Diardi*), se rapproche beaucoup de l'*E. 11-variolata*, et s'en distingue parfois difficilement.

Près de l'*E. Diardi*, vient se placer un individu offrant le prothorax d'un rouge testacé sur le dos, passant au flave roussâtre sur le quart ou presque le tiers des côtés; les élytres d'un rouge testacé carminé, notées, outre les six taches ordinaires, d'un point noir subapical et de deux taches punctiformes très-petites, placées : l'une au cinquième environ de la longueur, dans la gouttière : l'autre, entre celle-ci et la troisième, et formant avec elles une rangée oblique, faiblement arquée. Cet exemplaire, qui ne me parait qu'une variété de l'*E. Diardi*, est inscrit dans la collection de M. Reiche sous le nom de

Epilachna stigmula.

60. **E. diffinis;** Erdoux et Souleyet. *Ovalaire; pubescente; d'un rouge fauve, en dessus. Prothorax ordinairement marqué de deux taches noires, chacune vers le quart externe du bord postérieur. Elytres arrondies à la base à partir des angles postérieurs, ornées chacune de six points noirs : les premier et cinquième, isolés de la suture : le premier, après l'écusson : le quatrième, lié ou presque lié à la gouttière : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus ou avec le côté interne de celui-ci.*

Coccinella (Epilachna) diffinis, Eydoux et Souleyet, Descrip. de quelques Coléopt. *in* Guérin, Rev. zool. t. 2 (1839), p. 267 (suivant le type existant dans la collection de M. Guérin).

État normal. *Prothorax* et *Elytres* fauves, d'un rouge fauve ou d'un roux fauve : le *Prothorax* marqué de deux taches noires, subpunctiformes ou plutôt triangulaires, liées à la base, chacune entre le milieu de celle-ci et l'angle postérieur : les *Elytres*, ornées chacune de six taches punctiformes ou subpunctiformes noires, ordinairement égales au cinquième de la largeur, vers le milieu de la longueur : les première et cinquième, séparées de la suture par un espace égal au quart ou à la moitié de leur diamètre : la première, au sixième de la longueur, c'est-à-dire plus ou moins éloignée, suivant son développement, de l'extrémité de l'écusson : la deuxième, sur le calus : la troisième, du tiers aux deux cinquièmes de la longueur, et du tiers à la moitié de la largeur : la quatrième, vers les trois septièmes ou un peu moins, presque liée à la gouttière, et un peu obliquement dirigée en arrière à sa partie interne : la cinquième, vers les trois cinquièmes : la sixième, aux quatre cinquièmes de la longueur, dépassant à peine ou faiblement la moitié de la largeur à son côté interne : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus ou avec le côté interne de celui-ci.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. La couleur foncière varie un peu de teinte. Parfois les taches prothoraciques semblent isolées de la base; assez souvent, elles sont peu ou point distinctes. Les points noirs des élytres varient un peu de grosseur : le quatrième est rarement lié à la gouttière, je ne l'ai jamais vu étendu jusqu'au rebord externe : les cinquième et troisième, sont disposés en ligne droite dirigée, soit vers le sommet du calus, soit au côté interne de celui-ci.

J'ai même vu quelques individus, chez lesquels cette ligne était dirigée vers l'angle postérieur du prothorax; en passant au côté interne de la base du

calus. Ces exemplaires, chez lesquels le prothorax s'est toujours montré sans taches, et qui pourraient sembler constituer une espèce distincte (*E. signatula*), ont tant d'analogie avec le type, qu'ils n'en sont vraisemblablement qu'une variété. Rarement les élytres se sont montrées maculées de taches obscures, en partie symétriquement répétées, mais paraissant accidentelles.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0078$ (3 à 3 1/2[l]). — Larg. $0^m,0056$ à $0^m,0064$ (2 1/2 à 2 7/8[l]).

Corps ovalaire; convexe ou médiocrement convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge fauve ou d'un rouge testacé tirant sur le fauve. *Prothorax* en angle très-ouvert, peu sensiblement sinueux de chaque côté de sa troncature, à la base; sensiblement moins déclive près des côtés et assez étroitement relevé en rebord à ceux-ci. *Élytres* arrondies à la base à partir des angles postérieurs du prothorax; offrant vers le quart ou le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, subsinueusement rétrécies ensuite, et en ogive dans le dernier cinquième; relevées à partir des épaules en une gouttière uniformément assez étroite, prolongée presque jusqu'à l'angle apical: repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, à peine moins foncés que le dessus, sans taches.

PATRIE : les Philippines (collect. Chevrolat, Guérin (*type*), Hope; Muséum de Paris).

Obs. La forme des élytres et la position des première et troisième taches, l'éloignent visiblement de l'*E. chrysomelina*, dont MM. Eydoux et Souleyet étaient tentés de la croire une variété.

61. **E. argus**; GEOFFROY, FOURCROY.

Epilachna argus, MULS. Col. d. Fr. (Sécuripalpes), p. 192. 1.

62. **E. pusillanima.** *Ovalaire; pubescente; d'un jaune roux ou d'une teinte rougeâtre, en dessus. Prothorax souvent marqué de quatre points disposés en demi-cercle. Elytres en ligne droite à la base depuis l'écusson jusqu'au côté externe du calus; ornées chacune de six points noirs: les premier et cinquième, isolés de la suture: le premier, postérieur à l'extrémité de l'écusson: le quatrième, lié ou à peu près au bord externe: les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus; souvent notées d'un point subapical.*

Epilachna chrysomelina, var. DEJ. *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres*, d'un rouge testacé carminé, d'un roux testacé ou même d'un flave roux, en dessus : le *Prothorax* marqué de quatre points noirs, disposés en demi-cercle au-devant de la moitié médiaire de la base : les intermédiaires ou antérieurs, souvent unis ; paraissant offrir quelquefois les traces nébuleuses de deux autres points, situés un de chaque côté, près du milieu des bords latéraux : les *Elytres* ornées chacune de six taches punctiformes, noires : les première et cinquième, très-voisines de la suture, mais non liées à elle : la première, ordinairement distante de l'extrémité de l'écusson, de la moitié de son diamètre : la deuxième, sur le calus : la troisième, vers les deux cinquièmes de la longueur, des deux septièmes à la moitié de la largeur : la quatrième, la plus grosse, liée ou presque liée au bord externe, vers les trois septièmes de la longueur, ovalaire, un peu obliquement dirigée en arrière : la cinquième, vers les trois cinquièmes : la sixième, aux quatre cinquièmes, de la moitié aux trois quarts environ de la largeur; souvent notées en outre d'un point subapical : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les points du prothorax, souvent très-marqués, sont d'autres fois indistincts ; quelquefois alors ce segment, par défaut de matière colorante, se montre d'un flave roussâtre. Les taches des élytres ordinairement réduites au cinquième ou un peu moins de la largeur, vers la moitié de la longueur, en égalant d'autres fois le quart ou même un peu plus.

Var. A. Troisième et cinquième points noirs plus ou moins faiblement unis.

Var B. Point noir voisin de l'angle apical, nul.

Long. $0^m,0078$ (3 1/2 l). — Larg. $0^m,0057$ (2 3/5 l).

Corps ovalaire ; convexe ou médiocrement convexe ; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de la couleur du prothorax ou d'une teinte rapprochée. *Prothorax* en angle très-ouvert et non sinueux, à la base ; sensiblement moins déclive près des bords latéraux, relevé en rebord assez étroit à ceux-ci. *Elytres* en ligne droite ou légèrement en arc rentrant à la base, depuis l'écusson jusqu'au côté externe du calus ; subarrondies aux épaules ; offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive à l'extrémité ; extérieurement relevées en un rebord ne formant pas ou for-

mant à peine une gouttière très-étroite, prolongée presque jusqu'à l'angle sutural, moins indistincte des deux tiers aux quatre cinquièmes de la longueur : repli noté d'une tache punctiforme noire. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un rouge testacé pâle et carminé, plus ordinairement d'un rouge testacé jaunâtre, d'un jaune testacé ou d'un roux jaune : postpectus ordinairement noir ou obscur de chaque côté de la ligne médiane.

Patrie : Java (collect. Dejean, Westermann); les Indes orientales (Buquet, Chevrolat, Hope).

Obs. A cette espèce se rattache vraisemblablement un individu faisant partie de la collection du Muséum de Copenhague, rapporté des Indes orientales par M. Koefod (*E. languens*), chez lequel la matière colorante incomplètement développée, a laissé le dessus du corps d'un roux cendré ou d'un flave roussâtre; chez cet exemplaire, les troisième, quatrième, cinquième et sixième points des élytres sont les seuls existants, et plus petits que dans l'état normal : le quatrième, par suite de ce rapetissement, est isolé de la gouttière.

63. **E. infausta.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé plus pâle sur les côtés. Elytres faiblement anguleuses à la base, à peine relevées extérieurement en gouttière étroite; d'un rouge testacé fauve, ornées chacune de six taches punctiformes, noires : la première, vers l'extrémité du niveau de l'écusson : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus, ou plutôt avec son côté interne; souvent notées de plus d'une tache subapicale noire.*

Long. $0^m,0067$ (3^l). — Larg. $0^m,0056$ ($2\ 1/2^l$).

Elle diffère de l'*E. territa* par son prothorax d'un rouge testacé plus pâle ou jaunâtre sur les côtés, sans taches, par ses élytres moins insensiblement avancées derrière les angles postérieurs du prothorax, et paraissant, par là, subarrondies à partir de ces angles; par les cinquième et troisième taches, en ligne dirigée plutôt un peu au côté interne du sommet du calus que vers le sommet; par l'existence d'une septième tache. Malgré toutes ces différences, il ne serait pas impossible qu'elle ne fût qu'une variation de cette espèce.

La quatrième tache est isolée du bord externe ou unie à lui; quelquefois elle se lie plus ou moins à la troisième. Quant à la septième, elle semble, comme chez la plupart des voisines, le produit

d'une portion de la matière colorante qui aurait coulé jusque près de l'angle sutural, vers lequel elle se serait arrêtée d'une manière subpunctiforme. Quelquefois cette tache est seulement nébuleuse, et montre ainsi sa disposition à disparaître.

PATRIE : Java (collect. Buquet, Hope).

64. **E. territa.** *Ovalaire; pubescente; d'un rouge testacé fauve, en dessus. Prothorax marqué ordinairement de six points noirs. Elytres en ligne presque droite, ou faiblement anguleuses à la base, depuis l'écusson jusqu'au-devant du calus; extérieurement relevées en gouttière étroite; ornées chacune de six points noirs, ordinairement égaux chacun au quart de la largeur : les premier et cinquième, généralement non liés à la suture : le premier, commençant vers l'extrémité de l'écusson ou un peu plus avant : le quatrième, lié au moins à la gouttière : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus.*

Epilachna chrysomelina, var. DEJ. *in* collect.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* fauves ou d'un rouge testacé fauve : le *Prothorax* marqué de six taches punctiformes, noires : deux, situées chacune vers le quart externe de la base : quatre, en rangée transversale : les intermédiaires, souvent unies : les *Élytres*, ornées chacune de six points noirs, variant du cinquième au quart et parfois aux deux septièmes de la largeur, vers le milieu de la longueur : les premier et cinquième, ordinairement isolés de la suture : le premier, commençant vers l'extrémité de l'écusson ou un peu plus avant : le deuxième, sur le calus : le troisième, vers les deux cinquièmes de la longueur, du quart à la moitié de la largeur : le quatrième, plus postérieur seulement de la moitié de son diamètre, ordinairement le plus gros, presque en carré large, ou en ovale transversal, ou un peu obliquement dirigé en arrière à sa partie interne, lié à la gouttière et le plus souvent au bord externe : le cinquième, vers les trois cinquièmes : le sixième, vers les quatre cinquièmes de la longueur, de la moitié aux trois quarts de la largeur : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. Souvent les points noirs du prothorax sont peu marqués ou même indistincts, et, dans ce cas, la couleur de ce segment est ordinairement plus pâle.

Quant aux points des élytres, le premier, suivant son développement, tantôt commencé à peine au niveau de l'extrémité de l'écusson, en restant isolé de la suture, tantôt embrasse l'extrémité de l'écusson, et, dans ce cas, se rapproche davantage de la suture, ou même se lie à elle. Le cinquième, quoique s'unissant parfois à celle-ci, en reste habituellement isolé.

Var. A. Quelquefois les quatrième, troisième et cinquième taches s'unissent avec leurs pareilles en forme de bande commune, constituant une sorte d'arc commun, dirigé en arrière, sur les deux cinquièmes internes de chaque élytre.

Long. 0^{m},0067 à 0^{m},0078 (3 à 3 1/2[l]). — Larg. 0^{m},0056 à 0^{m},0061 (2 1/2 à 2 3/4[l]).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; d'un rouge testacé fauve ou brunâtre, et peu densement garni d'un duvet cendré, fin et court, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge testacé. *Prothorax* en angle non sinueux, à la base; assez étroitement relevé en rebord sur les côtés. *Elytres* faiblement anguleuses ou presque en ligne droite à la base, jusqu'au côté externe du calus; offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive à partir de ce point; extérieurement relevées en une gouttière étroite, inclinée, nulle dans le dernier cinquième au moins : repli marqué d'une tache noire. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un rouge testacé : postpectus noir de chaque côté de la ligne médiane : ventre marqué de noir sur la partie médiaire, des deux ou trois premiers arceaux, chez les variétés par excès.

Patrie : Java (collect. Dejean, Westermann); Ternates (Muséum de Paris).

Obs. A cette espèce se rattachent peut-être des individus qui sembleraient en différer spécifiquement. Les uns (*E. indocilis*), s'en éloignent par un corps un peu plus convexe; par des élytres plus visiblement en ligne droite à la base, ou même parfois légèrement avancées à celle-ci, en dehors des angles du prothorax. Les autres (*E. fatalis*), s'en distinguent par la première tache, plus postérieurement placée, éloignée de l'extrémité de l'écusson du quart ou de la totalité de son diamètre; sur ce rapport ces derniers sont intermédiaires entre l'*E. territa* et l'*E. dodecostigma*.

Enfin, j'ai vu dans la collection de M. Westermann un individu marqué d'une tache subapicale et d'une autre très-petite tache liée ou à peu près à la gouttière, au cinquième de la longueur, et qui

semblerait par là constituer une espèce distincte (*E. lusoria*), mais qui vraisemblablement n'est encore qu'une variété de l'*E. territa*, dont il a les autres caractères principaux.

65. **E. dodecostigma.** *Brièvement ovale ; pubescente ; d'un rouge testacé carminé, paraissant obscur ou tirant sur le fauve, par l'effet du duvet. Prothorax ordinairement marqué de six ou sept points noirs. Elytres en ligne droite ou à peine anguleuse, à la base, depuis l'écusson jusqu'au-devant du calus ; sans gouttière sur les côtés ; ornées chacune de six points noirs : les premier et cinquième, ordinairement isolés de la suture : le premier, postérieur à l'écusson : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus.*

Coccinella dodecostigma, Wiedemann. D. Westermann, *in* litter.

Long. 0m,0067 à 0m,0072 (3 à 3 1/4 l). — Larg. 0m,0056 à 0m,0059 (2 1/2 à 2 2/3 l).

Les points noirs des élytres ont ordinairement le quart de la largeur de celles-ci, dans leur diamètre transversal le plus grand. Le premier, suivant son développement, se montre éloigné de l'extrémité de l'écusson du quart ou de la totalité de son diamètre : le quatrième, ordinairement isolé du bord externe, s'étend parfois jusqu'à lui : le cinquième, quelquefois aussi se lie presque à la suture.

Elle a la plus grande analogie avec l'*E. territa*, dont elle s'éloigne par son corps ordinairement un peu plus court ; par ses élytres à peine relevées en rebord très-étroit, et ne formant pas une gouttière, même inclinée ; par la première tache plus postérieurement placée.

Patrie : le Bengale (collect. Hope, Westermann).

J'ai vu dans la collection du Muséum de Paris, quelques individus offrant les élytres moins ogivales ou plus arrondies postérieurement, qui ont par là une forme plus courte, plus orbiculaire, dont les taches punctiformes sont un peu plus grosses, et qui sembleraient les types d'une espèce particulière (*E. bengalensis*) ; mais qui ont d'ailleurs tant d'analogie avec l'*E. dodecostigma*, qu'ils n'en sont vraisemblablement qu'une variété.

66. **E. gradaria.** *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un roux*

testacé, en dessus. Prothorax ordinairement marqué de six taches punctiformes, noires. Elytres en ligne droite à la base, jusqu'au côté externe du calus; sans gouttière sur les côtés; ornées chacune de six points noirs : les premier et cinquième, isolés de la suture : le premier, postérieur à l'écusson : le quatrième, isolé du bord externe : les cinquième et troisième, en ligne droite avec le sommet du calus.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux testacé, ou d'un rouge testacé livide : le *Prothorax*, graduellement plus pâle ou jaunâtre sur les côtés, marqué de six taches punctiformes, noires : deux, voisines de la base, entre le milieu de celle-ci et l'angle postérieur : quatre, en rangée transversale : les intermédiaires, souvent unies vers le milieu de la ligne médiane : les *Elytres*, souvent graduellement plus jaunâtres sur les côtés, surtout vers les épaules, ornées chacune de six points noirs, égaux chacun environ au sixième de la largeur vers le milieu de la longueur : les premier et cinquième, isolés de la suture : le premier, séparé de l'extrémité de l'écusson par un espace égal au quart ou à la moitié de son diamètre : le troisième, vers les deux cinquièmes de la longueur, du tiers à la moitié de la largeur : le quatrième, plus postérieur de la moitié de son diamètre, isolé du bord externe : le cinquième, vers les trois cinquièmes : le sixième, aux quatre cinquièmes : les cinquième et troisième, en ligne droite dirigée vers le sommet du calus.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les taches du prothorax disparaissent parfois en partie, et peut-être même en totalité; celles des élytres varient faiblement de grosseur.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2[l]). — Larg. $0^m,0048$ (2 1/8[l]).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de la couleur du prothorax : celui-ci, en angle non sinueux, à la base ; à peine relevé sur les côtés. *Elytres* en ligne droite à la base, depuis l'écusson jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules, offrant vers les deux septièmes de leur longueur leur plus grande largeur, subarrondies ou largement en ogive obtuse, à l'extrémité; à peine relevées extérieurement en rebord ne formant pas une gouttière. *Dessus du corps* et *Pieds*, d'un flave ou d'un jaune roux : postpectus parfois en partie obscur.

Patrie : Calcutta (collect. Perroud) ; côte de Coromandel (Reiche).

Obs. A cette section paraissent évidemment se rapporter quelques individus offrant de plus que les six points noirs indiqués un septième point, situé entre le troisième et la suture, et quelques autres petits, en nombre et de position variables.

1° L'un (*E. addita*), paré d'un point subapical, et d'un autre placé plus près de la troisième que de la deuxième tache, mais un peu en dehors de la ligne qui serait dirigée de l'une à l'autre, n'est visiblement qu'une variété de l'*E. gradaria* (Calcutta ; Perroud) ;

2° Un second (*E. vista*), dont le dessus du corps est d'un rouge testacé, et offre de plus que le précédent un petit point situé entre les quatrième et sixième, et plus près du bord externe que ceux-ci, n'est encore vraisemblablement qu'une variété de la même espèce ;

3° Un troisième (*E. socors*), également d'un rouge testacé en dessus, marqué de deux petits points noirs, formant avec la troisième tache une rangée dirigée de celle-ci vers le cinquième du bord externe ; noté en outre d'un point juxta-sutural, un peu avant le cinquième, et d'un point subapical, semble encore se rattacher à l'*E. gradaria* (Indes orientales ; Hope) ;

4° Un autre (*E. congressa*), paré d'un petit point juxta-sutural, un peu avant les quatre cinquièmes de la longueur, n'est vraisemblablement qu'une variété de l'*E. dodecostigma* (Indes orientales ; Chevrolat) ;

5° Enfin un autre (*E. stolida*), d'un rouge testacé en dessus, noté 1° de deux petits points formant avec le cinquième une rangée transversale, faiblement arquée et un peu dirigée en arrière du côté externe ; 2° d'un point juxta-sutural un peu avant les quatre cinquièmes ; 3° d'un point subapical, ne se laisse facilement rapporter qu'aux exemplaires de moindre taille de l'*E. diffinis* (Java ; Buquet).

G. Elytres arrondies aux épaules, sans bordures suturale ni externe, ornées chacune de six points noirs, disposés comme dans la section précédente ; mais offrant, soit ces points séparés, en partie ou en totalité, par un réseau noir ou brun, qui quelquefois semble former le fond des étuis, soit le troisième point assez faiblement moins voisin de la suture que les premier et cinquième.

67. **E. ocules.** *Ovale ; pubescente. Elytres d'un brun rendu gris par le duvet, ornées chacune de six taches punctiformes noires à duvet de même couleur et ocellées de rosat : les première et cinquième, voisines de la suture : la première, naissant au niveau de l'extrémité de l'écusson : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers les angles postérieurs du prothorax.*

Epilachna ocellata? Redtenbacher, Beschreib. etc. *in* Huegel' s Reise, p. 563.

État normal. *Prothorax* d'un rouge testacé pâle ou rosat, orné de cinq à sept taches noires, mais paraissant d'un noir ou d'un brun

gris par l'effet du duvet ; deux ou trois, près de la base : quatre, en rangée transversale plus antérieure : les intermédiaires de celles-ci, souvent unies entre elles et à l'antéscutellaire : les basilaires externes, souvent liées chacune à l'externe de la rangée : ces taches, couvrant une beaucoup plus grande partie de la surface que la couleur foncière, et faisant paraître le prothorax d'un noir gris taché de rosat. *Elytres* ornées d'un large réseau noir, paraissant par là noires ou plutôt d'un noir ou brun gris, par l'effet du duvet; ornées chacune de six taches punctiformes noires, couvertes d'un duvet noir, entourées d'un cercle rosat, à duvet de même couleur : les première et cinquième, voisines de la suture à laquelle se lie le cercle rougeâtre de chacune : les première et deuxième, égales chacune environ au cinquième ou au sixième de la largeur : la première, naissant au niveau de l'extrémité de l'écusson : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée faiblement arquée : la troisième, vers les deux cinquièmes de la longueur, du quart à la moitié ou un peu moins de la largeur : la quatrième, liée ou à peu près à la gouttière, vers les trois septièmes de la longueur : la cinquième, vers les trois cinquièmes : la sixième, vers les quatre cinquièmes, des deux cinquièmes aux cinq sixièmes de la largeur : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers les angles postérieurs du prothorax, en passant au côté interne du calus.

Long. $0^m,0072$ (3 1/4 l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2 l).

Corps ovale; convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge testacé ou tirant sur le fauve ou le rosat. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière : tronqué au-devant de l'écusson, à la base; relevé en rebord sur les côtés. *Elytres* offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive à partir de ce point; faiblement relevées à leur côté externe, en un rebord ne formant pas gouttière : repli d'un rouge testacé taché de brun. *Dessous du corps* noir : arceaux du ventre marqués de chaque côté d'une tache rosat. *Pieds* d'un rouge testacé : arête des jambes obscure. Plaques en angle tronqué, atteignant ou à peu près le bord de l'arceau.

Patrie : le Nepaul (collect. Hope).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*E. ocellata* de M. Redtenbacher, si ce n'est elle; mais ce savant dit les taches

nues; je les ai vues couvertes d'un duvet noir, et rendu, par là, peu apparent. Il place les six points : l'un, sur le calus : un autre au milieu du bord externe, et quatre alternativement moins rapprochés de la suture. Le sixième est évidemment plus éloigné de celle-ci que du bord externe, chez l'*E. oculea*.

Obs. La collection de M. Hope renferme un individu provenant des mêmes localités, qui, à la première vue, semblerait devoir constituer une espèce différente (*E. retexta*), mais qui vraisemblablement se rattache à la même, dont il semble indiquer l'état normal ; c'est-à-dire que le réseau d'un noir gris qui par son développement semble, chez la précédente, constituer la couleur foncière du prothorax et des élytres, est ici moins développé, de telle sorte que ces parties semblent avoir leur fond d'un rouge testacé : le prothorax marqué de quatre points et d'une bande longitudinale, noirs : la bande couvrant le cinquième médiaire de la largeur environ, formée évidemment de la réunion de trois taches : les *Elytres*, ornées d'un réseau d'un brun gris assez grêle, interrompu entre les cinquième et troisième tache : celle-ci, plus grosse que chez l'*E. oculea*, transversalement ovale, couvrant du sixième à la moitié de la largeur, et cause sans doute, par son développement anormal, du défaut que présente le réseau.

68. **E. chrysomelina**; Fabricius.

Epilachna chrysomelina, Muls. Hist. nat. d. Col. d. Fr. (Sécuripalpes), p. 195.

Ajoutez à la synonymie de l'état normal :

Coccinella capensis, Casstroem, Nov. Ins. Spec. 1. p. 16. pl. fig. 21 — *Id*. Edit. gott. p. 137. pl. 7. fig. 21. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 280. 21. pl. 56. fig. 5. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 181. 78. — Thunb. Coleopt. capens. *in* Mem. de l'Acad. d. St-Pétersb. t. 7 (1820), p. 366.

Obs. Quand les taches sont plus distinctement ocellées, elles semblent séparées par un réseau rouge brunâtre ; mais dans ce cas même, elle se distingue facilement de l'*E. oculea*), par la position de la première tache noire des élytres.

69. **E. bifasciata**; Fabricius. *Brièvement ovale; pubescente; d'un roux jaune, en dessus. Elytres ornées chacune de six gros points noirs : les premier et cinquième, voisins de la suture ou liés à elle : le premier, uni à la base : le quatrième, étendu jusqu'au rebord externe : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers le milieu de la base*.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. Dans les variétés par excès, le prothorax se montre ordinairement moins jaune, nébuleux, ou comme marqué de points nébuleusement indiqués et unis entre eux.

Quelquefois les points noirs des élytres semblent ocellés ou entourés d'un cercle plus clair, et séparés par un réseau d'une teinte plus foncée.

Il serait possible, selon l'opinion de M. Klug (Erman' s Reise, p. 50), qu'elle se rattachât à l'*E. chrysomelina*, avec laquelle elle a la plus grande ressemblance ; cependant, elle est ordinairement d'une taille un peu plus grande ; elle offre en général les élytres plus sensiblement arrondies ou moins anguleuses aux épaules ; les cinquième et quatrième points sont en ligne dirigée un peu plus en dedans : le cinquième est souvent dilaté jusqu'à la suture : le quatrième est toujours uni au bord externe, tandis que je ne l'ai jamais vu s'étendre jusque là dans les variétés les plus avancées de la précédente. Les points noirs ont d'ailleurs une tendance différente à s'unir ; ainsi,

Var. *α*. Le plus souvent les troisième et quatrième sont liés.

Var. *β*. Quelquefois, les premier et deuxième s'unissent également.

Coccinella bifasciata, Fabricius, Spec. ins. t. 1. p. 95. 15. — *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 56. 27. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 273. 33. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 365. 44. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1648. 70. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 54. 30. pl. 244. fig. 4. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1005. 26. pl. 3. fig. 38 ? — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 170. 53.

Var. *γ*. Plus rarement le cinquième se lie au troisième, déjà uni lui-même au quatrième.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Chevrolat, Dejean, Reiche, Westermann); le port Natal (Perroud); la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

70. **E. reticulata** ; Olivier. *Brièvement ovale ; pubescente ; d'un roux jaune ou testacé, en dessus. Elytres ornées chacune de six gros points noirs, séparés par un réseau brun ou brunâtre, ordinairement incomplet : les premier et cinquième, isolés de la suture : le premier, lié à la base, non loin de l'écusson : le quatrième, isolé du bord externe : les cinquième et troisième, en ligne dirigée vers la moitié ou un peu plus de la base.*

État normal. *Prothorax*, d'un roux testacé, plus pâle ou jaunâtre sur les côtés. *Elytres*, d'un roux jaune, ornées chacune de six gros points noirs : les premier et cinquième, isolés de la suture : le premier lié ou à peu près à la base, et distant des côtés de l'écusson

du tiers de son diamètre : le deuxième, sur le calus : le troisième, ordinairement le plus gros, du huitième ou du sixième presque à la moitié de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : le quatrième, lié à la gouttière, vers les trois septièmes : le cinquième, vers les trois cinquièmes : le sixième, aux quatre cinquièmes environ : ces points, en partie séparés par un réseau brun ou d'un rouge brun, ordinairement réduit à deux bandes onduleuses : l'antérieure, transversalement étendue entre les premier et deuxième points et les troisième et quatrième, depuis la gouttière jusqu'à la suture, sur laquelle elle forme souvent une bordure suturale prolongée jusqu'au cinquième point ou un peu plus, anguleuse à son bord antérieur, vers le point intermédiaire entre les deuxième et première taches, et entre celle-ci et la suture, anguleuse à son bord postérieur, entre les troisième et quatrième : la bande postérieure, naissant de la gouttière, entre les quatrième et sixième points, étendue en forme d'arc jusqu'à la moitié de la longueur, émettant ordinairement un rameau en avant, entre les troisième et quatrième points, et entourant souvent en partie le sixième.

Coccinella reticulata, OLIV. Encyc. Méth. t. 6. p. 56. 37.

Coccinella argulata, OLIV. Entom. t. 6. p. 1020. 49. pl. 6. fig. 78.

Coccinella variegata, FABR. Entom. Syst. t. 4. append. p. 446. 59-60.

Coccinella Dispar, FABR. Syst. El. t. 1. p. 369. 75. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 182. 84.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. J'ai décrit comme état normal celui qui se présente le plus habituellement ; mais quand la matière colorante a été très-abondante, les élytres offrent une bordure suturale et une externe complètes, et un réseau d'un brun rouge, d'un rouge brun, brun ou même brun noir : celui-ci, séparant ou enclosant toutes les taches, mais faisant défaut entre les première et deuxième. A cette variation se rapporte la

Coccinella argulata, FABR. Suppl. Ent. syst. p. 801. 16. 117. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 386. 158. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 202. 159.

D'autres fois au contraire, les élytres ne montrent que des lambeaux du réseau décrit à l'état normal. Dans les variations par excès, le prothorax se montre d'un rouge brun ou d'un brun rouge, au moins sur son disque.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4 l). — Larg. $0^m,0056$ à $0^m,0074$ (2 1/2 à 3 1/3 l).

Elytres en ligne droite à la base, jusqu'au côté externe du calus ;

ovalaires; offrant à partir des épaules une gouttière inclinée qui s'efface postérieurement. *Dessous du corps* et *Pieds*, ordinairement roux ou d'un roux testacé, ou d'un roux brunâtre chez les variétés foncées : postpectus parfois noir de chaque côté de la ligne médiane : ventre rarement en partie noir sur les premiers arceaux, et seulement chez les variétés par excès les plus prononcées.

Patrie : le Sénégal et la Guinée (Muséum de Copenhague, Muséum de Paris; collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Guérin, Hope, Reiche, Westermann); la Nubie et Port Natal (Muséum de Paris).

Obs. Elle ressemble entièrement aux *E. chrysomelina* et *bifasciata* par la disposition des taches. Elle se distingue de la seconde, par sa première tache sensiblement moins voisine des côtés de l'écusson; par sa quatrième, non étendue jusqu'au bord externe; elle s'éloigne de la première, par sa forme un peu plus large, plus convexe, plus ogivale à l'extrémité; de toutes deux, par ses élytres offrant toujours au moins un lambeau de réseau, et ordinairement par la couleur de son ventre.

II. Elytres arrondies aux épaules, sans bordures suturale ni externe, ornées chacune de quatre taches et d'une bande, noires.

71. **E. patula.** *Suborbiculaire; pubescente; d'un rouge fauve, en dessus. Prothorax paré de trois taches noires. Elytres ornées chacune d'une bande et de quatre taches, noires : la bande, couvrant du dixième au tiers de la longueur de la gouttière : la première tache, liée au milieu de la base : les deuxième et troisième, en rangée transversale vers les trois cinquièmes de la longueur : la quatrième, apicale.*

Epilachna patula, Chevrolat, *in* collect.

État normal. *Prothorax* et *Elytres*, d'un rouge jaune : le *Prothorax*, paré de trois taches noires : l'intermédiaire ovalaire, couvrant la ligne médiane sur un quart de la largeur : chacune des autres, subarrondie près du bord externe : les *Elytres*, ornées d'une bande et chacune de quatre taches, noires : la bande, formant avec sa pareille un arc faiblement dirigé en arrière, liée à la gouttière, qu'elle couvre du dixième au tiers de la longueur, graduellement rétrécie de dehors en dedans (et sans couvrir le calus de son bord antérieur)

jusqu'au tiers interne de la largeur et les deux cinquièmes de la longueur, élargie ensuite de là à la suture, sur laquelle elle forme une dilatation commune en forme d'angle dirigé en avant : la première tache, suborbiculaire, liée ou à peu près à la base, du calus au quart interne : les deuxième et troisième taches, formant avec leurs semblables une rangée transversale vers les trois cinquièmes : la deuxième ou interne, ovalaire, prolongée en pointe, presque liée à la suture : la troisième, plus grosse, liée à la gouttière : la quatrième, couvrant à peu près le sixième postérieur de l'élytre, ne laissant à ce bord, à l'externe et à la suture, qu'une bordure linéaire très-étroite, de couleur foncière.

Long. 0^m,0061 (2 3/4[1]). — Larg. 0^m,0056 (2[1]).

Corps suborbiculaire ou brièvement ovale; médiocrement convexe; d'un rouge fauve ou tirant sur le fauve, et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* marquée d'une tache noire sur le vertex : labre, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux testacé. *Prothorax* en angle non sinueux, à la base; étroitement relevé en rebord sur les côtés. *Elytres* arrondies aux épaules; offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; relevées à partir des épaules en une gouttière postérieurement affaiblie. *Dessous du corps* noir : côtés et bord postérieur des arceaux du ventre, à partir du deuxième, et totalité des derniers, d'un roux testacé. *Pieds* de cette dernière couleur : cuisses intermédiaires et postérieures, en partie obscures.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat).

I. Elytres arrondies aux épaules, sans bordures suturale ni externe, ornées de deux grosses taches suturales et chacune de quatre autres, également grosses, noires.

72. **E. macularis.** *Brièvement ovale; pubescente. Prothorax et Élytres d'un roux testacé : celles-ci, ornées en tout de six grosses taches noires, dont deux suturales : l'une, de l'écusson au tiers : l'autre, de la moitié aux deux tiers.*

Epilachna macularis, Reiche, *in* collect.

État normal. *Prothorax* d'un roux pâle ou testacé, plus jaune sur les côtés, plus rouge sur le dos; sans taches. *Élytres* rousses ou d'un roux testacé; ornées de deux taches suturales, et chacune

de quatre autres, grosses, noires : la suturale antérieure, en ovale ou presque en losange échancré postérieurement, embrassant la partie postérieure des côtés de l'écusson, prolongée jusqu'au tiers de la longueur, couvrant sur chaque élytre plus du quart de la largeur, dans sa partie la plus large, c'est-à-dire vers son milieu : la suturale postérieure, un peu plus courte, suborbiculaire ou presque en losange, couvrant de la moitié aux deux tiers environ de la suture, et le tiers de la largeur de chaque étui, vers le milieu de sa longueur : la première tache particulière à chaque élytre, subarrondie ou obliquement ovalaire, couvrant le calus, presque depuis la base jusqu'au quart au moins de la longueur, et depuis les deux cinquièmes internes jusque près du bord externe : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversalement un peu arquée : la deuxième ou interne, irrégulière, presque en forme de poire, droite à son côté externe, tronquée à sa partie postérieure, située sur le disque, séparée des deux suturales et de celle du calus par un espace à peu près égal, un peu plus rapprochée de la troisième : celle-ci, presque en parallélogramme allongé, liée au bord marginal, du tiers ou un peu moins, aux quatre septièmes ou un peu plus : la quatrième, orbiculaire, couvrant presque toute la largeur de l'élytre (un peu moins rapprochée de la suture que du bord externe), prolongée des deux tiers ou un peu moins jusqu'aux sept huitièmes de la longueur.

Long. 0^m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0^m,0062 (2 7/8 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux livide. *Prothorax* en arc bissubsinueux, tronqué ou obtus au-devant de l'écusson, à la base; à peine rebordé. *Elytres* arrondies aux épaules, plus larges vers le quart, faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; rebordées, sans gouttière : repli d'un jaune roux, marqué d'une tache correspondant à la troisième. *Dessous du corps* noir sur la majeure partie du postpectus, sur les premier, deuxième et partie du troisième arceaux du ventre; d'un jaune roux sur le mésosternum et les autres parties. *Pieds* de cette dernière couleur.

PATRIE : le Népaul (collect. Hope); Assam (Reiche).

J. Elytres arrondies aux épaules, depuis les angles postérieurs du prothorax, sans bordures suturale ni externe, ornées, prises ensemble de six à dix taches, noires.

ζ. Elytres ornées chacune de cinq points noirs.

73. **E. undecim-spilota**; Hope. *Ovale ; pubescente ; d'un rouge testacé fauve, en dessus. Prothorax marqué d'une large tache noire. Elytres ornées chacune de cinq taches assez grosses, également noires : les première et deuxième, subbasilaires : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale, faiblement arquée, vers le milieu : la cinquième, avant les trois quarts de la longueur.*

Coccinella 11-*spilota*, Hope, synopsis of n. Spec. of Nepaul Ins. *in* Gray's Zoolog. Miscell. p. 31 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Hope).

État normal. *Prothorax* d'un rouge testacé ou tirant sur le fauve, orné d'une bande transversale noire, couvrant les deux tiers médiaires de la largeur et du huitième aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* d'un rouge fauve ou d'un rouge testacé fauve, ornées chacune de cinq taches noires : les première et deuxième, subbasilaires : la première, subpunctiforme, près de la suture : la deuxième, sur le calus, étendue ou à peu près jusqu'au bord externe, et le quart au moins de la longueur : les troisième et quatrième, constituant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée : la troisième ou interne, en forme de bande raccourcie, naissant très-près de la suture, un peu obliquement dirigée en avant jusqu'à la moitié au moins de la largeur : la quatrième, légèrement plus postérieure, en ovale transversal, liée au bord externe : la cinquième, figurant un gros point, située un peu avant les trois quarts de la longueur, couvrant du sixième interne aux trois cinquièmes de la largeur, mais étendue en forme de bande, presque jusqu'au bord externe.

Obs. La forme de la cinquième tache, sur l'exemplaire dont je dois la communication à l'obligeance de M. Hope, peut laisser soupçonner que la partie étendue en dehors des trois cinquièmes de la largeur, est le produit d'une dilatation accidentelle, ou de son union à une autre tache punctiforme un peu plus petite.

Long. 0^m,0056 (2 1/2^l). — Larg. 0^m,0037 (1 3/5^l).

Corps ovale ou en ovale allongé; convexe; garni d'un duvet

cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux testacé ou d'une teinte plus pâle. *Prothorax* arqué en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; assez étroitement relevé en rebord sur les côtés. *Élytres* offrant vers le quart de la longueur leur plus grande largeur, peu sensiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive à l'extrémité; étroitement relevées en rebord extérieurement : repli d'un roux testacé. *Dessous du corps* noir sur le postpectus et sur les quatre premiers arceaux du ventre, d'un roux testacé sur le reste. *Pieds* de cette dernière couleur.

PATRIE : le Népaul (collect. Hope, *type*).

74. **E. flavicollis**; CASSTROEM. *Ovale; pubescente. Prothorax d'un flave roussâtre. Élytres d'un rouge de sang, ornées chacune de cinq points noirs assez gros : deux, subbasilaires : deux, en rangée transversale, vers le milieu : un, vers les quatre cinquièmes, plus rapproché du bord externe que de la suture : le premier, lié, ou à peu près, à la base et aux côtés de l'écusson.*

Epilachna flavicollis, CASSTROEM, Nov. Ins. Spec. *in* THUNB. Dissert. 1. p. 18. pl. fig. 26. — *Id.* edit. gott. p. 139. pl. 7. fig. 26. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1657. 110. — OLIV. Encyc. Méth. t. 6. p. 61. 59. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1014. 40. pl. 5. fig. 73. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 282. 24. pl. 56. fig. 8. — THUNB. Coleopt. capens. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7 (1820). p. 366. 17.

Obs. la *Coccinella innuba*, FABR. (Syst. El. t. 1. p. 367. 64), rapportée à cette espèce par Schoenherr (Syn. ins. t. 2. p. 178. 70), ne paraît pas devoir être admise en synonymie, à en juger par la couleur des élytres et la grandeur de la figure indiquée par Olivier (Entom. t. 6. p. 1014. 39. pl. 2. fig. 16).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un roux flave, souvent plus pâle sur les côtés. *Élytres* d'un rouge de sang, paraissant parfois d'un rouge obscur ou tirant sur le fauve, par l'effet du duvet; ornées chacune de cinq points noirs, assez gros : les premier et deuxième, subbasilaires : le premier, ordinairement le moins petit, très-voisin de la base et des côtés de l'écusson, et parfois presque uni à eux : le deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, constituant avec leurs semblables une rangée transversale, vers la moitié ou plutôt un peu avant : le troisième, à peine aussi voisin de la suture que le premier : le quatrième, lié ou à peu près au rebord externe : le cinquième, aux quatre cinquièmes environ de la longueur, des deux aux quatre cinquièmes de la largeur.

Obs. Les points noirs ont ordinairement le quart, d'autres fois seulement le cinquième de la largeur, vers le milieu de la longueur. Quelquefois celui du calus est peu apparent.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0062 (2 1/2 à 2 3/4 l). — Larg. 0^m,0038 à 0^m,0045 (1 3/5 à 2 l).

Corps ovale; convexe ou assez médiocrement convexe; peu densement garni d'un duvet cendré roussâtre. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux testacé ou plus pâles. *Prothorax* arqué en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; faiblement moins déclive sur les côtés. *Élytres* arrondies aux épaules depuis la moitié de la base; faiblement rétrécies du quart aux deux tiers, en ogive à l'extrémité; très-étroitement rebordées: repli plus pâle ou d'un jaune roux. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre sur l'antépectus, d'un roux testacé carminé sur le reste: postpectus ordinairement noir de chaque côté de la ligne médiane: ventre parfois plus pâle ou jaunâtre sur les côtés, parfois obscur sur son disque.

PATRIE: les Indes orientales (collect. Chevrolat, Dejean, Hope); Java (Westermann).

75. **E. Dumerili.** *Subhémisphérique; pubescente; d'un roux jaune, en dessus. Élytres ornées chacune de cinq gros points noirs: deux subbasilaires: deux, en rangée transversale, vers le milieu: un, vers les quatre cinquièmes, plus rapproché du bord externe que de la suture: le premier, commençant vers l'extrémité de l'écusson ou un peu avant, isolé de la suture.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres*, d'un roux jaune: le premier, sans taches: les secondes, ornées chacune de cinq gros points noirs: les premier et deuxième, près de la base: le premier, naissant vers l'extrémité de l'écusson ou un peu avant, séparé de la base et de la suture, par un espace égal au quart ou au tiers de son diamètre: le deuxième, sur le calus, ordinairement plus développé au côté externe de celui-ci: les troisième et quatrième, constituant avec leurs semblables une rangée transversale, vers la moitié, ou plutôt un peu avant: le troisième, à peu près aussi voisin de la suture que le premier: le quatrième, n'arrivant pas tout-à-fait ordi-

nairement à l'espèce de raie que forme le rebord : le cinquième, aux quatre cinquièmes environ de la longueur, du tiers environ aux six septièmes de la largeur.

Obs. Les points noirs ont en général les deux septièmes de la largeur, vers le milieu de la longueur.

Var. *α*. Les deux antérieurs sont parfois unis.

Long. $0^m,0061$ à $0^m,0067$ (2 3/4 à 3 l). — Larg. $0^m,0051$ à $0^m,0059$ (2 1/4 à 2 2/3 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; entièrement d'un roux jaune, et garni d'un duvet cendré roux, en dessus. *Prothorax* en arc bissubsinueux, à la base; faiblement moins déclive vers les côtés, étroitement relevé en rebord à ceux-ci. *Elytres* arrondies aux épaules à partir de la moitié de la base; à peine rétrécies du quart aux deux tiers, en ogive obtuse, ou subarrondies, à l'extrémité : ailes en partie jaunes le long de la côte. *Dessous du corps* et *Pieds*, de la couleur du dessus, à peu près : le premier, plus jaune sur le ventre que sur les parties pectorales.

Patrie : les Indes orientales (collect. Dupont, Guérin; Muséum de Paris).

Je l'ai dédiée à M. Duméril, de l'Institut, l'un des professeurs administrateurs du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, auteur de la partie entomologique du *Dictionnaire des sciences naturelles*.

Obs. Elle semblerait se rapprocher plus que la précédente, de la *Coccinella innuba*, par la couleur; mais elle paraît moins grande et surtout moins ogivale postérieurement. Au reste, le type de cette espèce n'existant plus au Muséum britannique, la question devient difficile à résoudre. Dans les collections du Muséum de Londres et de M. Perroud, j'ai vu des individus d'une taille un peu plus petite ($0^m,0056$), offrant le dessus du corps d'un roux testacé, d'un rouge testacé ou fauve; le postpectus noir de chaque côté de la ligne médiane, et le reste du dessous du corps plus ou moins nébuleux, ou sombre; mais ils ont tant d'analogie avec cette espèce, qu'ils semblent n'en être que des variétés dues à un développement différent de la matière colorante.

ζζ. Elytres ornées d'une tache suturale et chacune de quatre autres, ponctiformes, noires.

76. **E. incauta.** *Très-brièvement ovale; pubescente. Prothorax d'un flave testacé, plus jaune sur les côtés. Élytres d'un rouge roux, ornées d'un gros point sutural situé après l'écusson, et chacune des quatre autres, noirs : le premier, sur le calus : les deuxième et troisième, en ligne transversale à peine arquée en arrière, vers le milieu de la longueur : le quatrième, vers les quatre cinquièmes: le deuxième, lié à la suture : les troisième et quatrième, au bord externe.*

État normal. *Prothorax* d'un rouge ou d'un roux testacé, plus jaune sur les côtés. *Élytres* d'un rouge roux ou tirant sur le fauve, ornées d'un gros point sutural, et chacune de quatre autres analogues, noirs : le sutural, subarrondi, commun aux deux étuis, embrassant à l'extrémité de l'écusson ou naissant après, prolongé jusqu'au sixième de la longueur : le premier, couvrant le calus et presque la moitié externe de la base : les deuxième et troisième, égaux chacun au tiers de la largeur, presque sur la même ligne, ou formant avec leurs semblables une rangée faiblement arquée en arrière : le deuxième, lié à la suture, vers la moitié ou un peu plus de la longueur, un peu acuminé à sa partie postérieure : le troisième, en ovale transversal, un peu plus antérieur, lié au bord externe : le quatrième, en ovale transversal ou un peu oblique, lié ou à peu près au bord externe, vers les quatre cinquièmes de la longueur.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0045$ (2^l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un roux jaune ou testacé. *Prothorax* en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base; à peine rebordé sur les côtés. *Élytres* arrondies ou subarrondies aux épaules, faiblement rétrécies du cinquième aux quatre septièmes de la longueur, en ogive postérieurement; étroitement rebordées. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux jaune ou d'un rouge jaune : postpectus noir de chaque côté de la ligne médiane.

Patrie : Java (collect. Chevrolat, Dupont).

77. **E. capicola.** *Subhémisphérique; pubescente; d'un roux testacé en dessus. Elytres ornées d'une tache embrassant les côtés de l'écusson, et chacune de quatre autres, noires : celles-ci, subarrondies : la première, sur le calus : les deuxième et troisième, en rangée*

transversale un peu avant le milieu : la quatrième, subdiscale, aux quatre cinquièmes : la deuxième, isolée de la suture : la troisième, voisine du bord externe.

Epilachna capicola, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

État normal. *Prothorax* et *Élytres* roux ou d'un roux jaune, ou d'un roux testacé, le premier, sans taches : les secondes, ornées d'une tache juxta-scutellaire, et chacune de quatre autres, grosses, noires : la scutellaire, formée, sur chaque élytre, d'une tache ovale, naissant à la base ou près de celle-ci, embrassant avec sa pareille les côtés de l'écusson qui reste de couleur foncière, prolongée jusqu'au septième ou un peu plus de la longueur, et constituant avec sa pareille une tache suborbiculaire, noire : la première, sur le calus, un peu en ovale transversal, couvrant plus de la moitié médiaire de la largeur : les deuxième et troisième, constituant avec leurs semblables une rangée transversale un peu avant la moitié de la longueur : la troisième ou externe, orbiculaire, très-voisine du rebord marginal, couvrant le tiers externe de la largeur : la deuxième ou interne, en ovale transversal, entre celle-ci et la suture : la quatrième, suborbiculaire, ordinairement un peu plus grosse, placée vers les quatre cinquièmes de la longueur, au milieu de l'élytre, dont elle couvre plus de la moitié : ces quatre taches disposées en croix.

Long. $0^m,0051$ ($2\ 1/3^l$). — Larg. $0^m,0045$ (2^l).

Corps presque hémisphérique, largement en ogive postérieurement; roux ou d'un roux testacé, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de même couleur. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, et peu ou point sinueux, à la base. *Elytres* en ligne droite à la base, jusqu'au côté externe du calus; sans rebord, faiblement moins déclives sur les côtés : repli marqué d'une tache, souvent peu apparente. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux testacé : postpectus noir, de chaque côté de la ligne médiane : deux premiers arceaux du ventre souvent de cette couleur, sur leur majeure partie médiaire.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Chevrolat, Dejean, *type*) ; la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

ζζζ. Elytres ornées chacune de quatre points noirs.

78. **E. Gyllenhalli.** *Subhémisphérique ; d'un roux flave, en*

dessus. Prothorax nébuleux sur son disque. Élytres ornées chacune de quatre gros points noirs : le premier, sur le calus : le deuxième et troisième, en rangée transversale, vers les trois septièmes : le quatrième, aux quatre septièmes de la longueur : le troisième, lié ou à peu près au bord externe.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Élytres*, d'un roux flave, d'un jaune testacé ou d'un jaune tirant sur le fauve, par l'effet du duvet : le *Prothorax* nébuleux ou obscur sur son disque : les *Élytres*, ornées chacune de quatre gros points noirs, égaux chacun à un peu plus du tiers de la largeur, vers le milieu de la longueur : le premier, sur le calus, plus développé au côté interne qu'au côté externe de celui-ci : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les trois septièmes de la longueur, le deuxième, du sixième à un peu plus de la moitié de la largeur : le troisième, lié ou à peu près au bord externe : le deuxième, vers les quatre cinquièmes de la longueur, plus rapproché du bord externe que de la suture : ces quatre points, disposés en croix.

Long. 0^m,0056 (2 1/2^l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4^l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de la couleur du prothorax : celui-ci, en arc ou en angle très-ouvert, dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson, et peu ou point sinueux, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés; étroitement relevé en rebord à ceux-ci. *Élytres* en ligne droite à la base jusqu'au côté externe du calus; arrondies aux épaules, offrant vers les trois septièmes leur plus grande longueur, largement en ogive à l'extrémité; très-étroitement rebordées ou relevées en rebord : repli à peine marqué d'une tache. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'une teinte analogue à celle du dessus, mais un peu plus pâle.

PATRIE : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

A la mémoire de Gyllenhall, l'une des plus grandes gloires entomologiques de la Suède.

79. **E. herbigrada.** *Subhémisphérique, d'un roux flave, en dessus. Élytres ornées chacune de quatre points noirs : le premier, près de la base, vers les deux cinquièmes internes : les deuxième et*

troisième, en rangée transversale vers les deux cinquièmes : le quatrième, discal, aux trois quarts de la longueur : le troisième, séparé du bord externe par un espace égal à son diamètre.

État normal. *Prothorax* et *Élytres*, d'un roux flave, ou d'un jaune tirant sur le roux ou sur le fauve, par l'effet du duvet : le premier, sans taches : les secondes, ornées chacune de quatre points noirs, presque égaux chacun au cinquième ou un peu plus de la largeur, vers le milieu de la longueur, à peu près disposés en croix : le premier, lié ou presque lié à la base, vers les deux tiers internes, ne couvrant pas le calus : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, aux deux cinquièmes ou un peu moins de la longueur : le troisième, séparé du bord externe par un espace égal à son diamètre : le deuxième, rapproché de la suture d'un espace un peu moindre : le quatrième, au milieu de l'élytre, aux trois quarts de la longueur.

Long. $0^m,0039$ (1 3/4 l). — Larg. $0^m,0036$ (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique ; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de la couleur du prothorax ou un peu plus pâles. *Prothorax* en arc dirigé en arrière et non sinueux, à la base ; assez régulièrement convexe ; à peine rebordé sur les côtés. *Elytres* en ligne droite ou faiblement arquée en arrière jusqu'au côté externe du calus ; subarrondies aux épaules ; offrant vers le tiers leur plus grande largeur ; subarrondies ou largement en ogive dans le dernier tiers. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'une couleur analogue au dessus.

Patrie : les environs de Pondichéry (collect. Chevrolat, Guérin).

ζζζζ. Elytres ornées chacune de trois taches noires.

80. **E. Wachanrui.** *Subhémisphérique ; pubescente ; orangée en dessus. Prothorax marqué de deux taches triangulaires, liées à sa base, d'un noir bleuâtre. Elytres ornées chacune de trois gros points, et d'une bordure apicale, de même couleur : les points, triangulairement disposés : le premier, sur le calus : le deuxième, près de la suture, au tiers : le troisième, sur le disque, aux trois cinquièmes.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres*, orangés ou d'un jaune rouge : le *Prothorax*, orné de deux taches d'un noir bleuâtre, subtriangu-

laires, liées à la base, vers chacun des angles de l'écusson, étendues presque jusqu'au quart externe, avancées au moins jusqu'à la moitié de la longueur : les *Elytres*, ornées chacune de trois taches en forme de gros points, et d'une bordure apicale, d'un noir bleuâtre : le premier point, sur le calus, plus étendu postérieurement : le deuxième, un peu moins gros, au tiers de la longueur, séparé de la suture par un espace égal au tiers de son diamètre, sensiblement plus rapproché du premier que du troisième : celui-ci, plus irrégulier, transversalement ovalaire, situé vers les trois cinquièmes ou un peu plus de la longueur, sur le disque, dont il couvre plus du tiers médiaire : la bordure apicale, peu développée, couvrant à peine un douzième de la suture.

Long. $0^{m},0064$ (2 7/8 l). — Larg. $0^{m},0056$ (2 1/2 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; parcimonieusement garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, de la couleur du prothorax : dernier article de ceux-ci, noir. *Prothorax* en arc ou en angle dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson et non sinueux, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés; à peine ou très-étroitement rebordé ou relevé en rebord à ceux-ci. *Elytres* en ligne droite à la base, jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules; offrant vers le tiers leur plus grande largeur, largement en ogive postérieurement; à peine rebordées : repli sans taches. *Dessous du corps* et *Pieds*, orangés : plaques pectorales et abdominales, et cuisses, noires.

Patrie : ? (collect. Reiche).

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Wachanru, de Marseille, entomologiste rempli de zèle et observateur intelligent.

81. **E. sex-notata**. *Ovale; pubescente; d'un roux fauve, en dessus. Prothorax marqué de deux gros points noirs, liés entre eux et à la base. Elytres ornées chacune de trois taches brunes assez grosses, à limites indécises : les première et deuxième, en rangée transversale, vers les deux septièmes : la troisième, subdiscale, aux deux tiers.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres*, d'un fauve roussâtre : le premier, marqué de deux gros points noirs, liés entre eux et à la base

dont ils couvrent près de la moitié médiaire : les secondes, ornées chacune de trois taches brunes ou d'un brun noir, à limites indécises : les première et deuxième, constituant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée en arrière : la première ou interne, ovale, prolongée du cinquième ou un peu moins presque aux deux cinquièmes de la largeur, et du septième interne aux trois septièmes de la largeur : la deuxième ou externe, un peu plus antérieure, plus étroite, atteignant à peine le calus de sa partie antéro-interne : la troisième, élargie d'avant en arrière, prolongée environ des trois septièmes aux quatre cinquièmes, couvrant des deux cinquièmes aux trois quarts, mais dilatée au côté interne de sa seconde moitié, presque comme si elle était liée à une autre tache nébuleuse ou moins obscure.

Long. 0^m,0052 (2 1/3[1]). — Larg. 0^m,0045 (2[1]).

Corps ovale; médiocrement convexe; garni d'un duvet cendré, court et peu serré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'une teinte à peine plus claire que le prothorax : celui-ci, en arc dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; arrondi aux angles de derrière; sensiblement moins déclive sur les côtés; à peine rebordé, à ceux-ci. *Elytres* arrondies aux épaules presque depuis les angles du prothorax; offrant vers le milieu de leur longueur leur plus grande largeur, subarrondies postérieurement; très-étroitement rebordées. *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un roux testacé : postpectus d'un noir brunâtre, de chaque côté de la ligne médiane.

PATRIE : le Bengale (collect. Hope).

K. Elytres ovalaires, arrondies ou subarrondies aux épaules, parfois obscures, sans taches ou à une tache, le plus souvent ornées de sept à quatorze taches noires.

Obs. Jusqu'ici, les Epilachnaires décrites ont montré généralement leurs élytres arrondies à la base, à partir des angles postérieurs du prothorax; chez les espèces suivantes, elles sont le plus souvent en ligne droite depuis l'écusson jusqu'après le calus; néanmoins, les élytres, prises ensemble, forment encore, en devant, un angle plutôt qu'un arc rentrant.

η. Elytres soit noires sans taches, soit brunes bordées de noir, soit noires avec une tache claire.

82 **E. olivacea.** *Ovalaire; noire, mais garnie en dessus d'un*

duvet d'un jaune de soie, qui la fait paraître d'un vert olivâtre. Antennes, palpes, extrémité des cuisses, jambes et tarses, d'un roux orangé. Ventre et partie basilaire des cuisses, noires.

Epilachna olivacea, Perroud, *in* collect.

Long. 0m,0081 (3 3/4 l). — Larg. 0m,0059 (2 2/3 l).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; pointillé; noir, mais garni d'un duvet d'un jaune de soie, qui lui donne une couleur olivâtre, en dessus. *Antennes* et *Palpes*, d'un roux testacé. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et faiblement sinueux ou arqué de celui-ci aux angles postérieurs, à la base; peu ou point émoussé aux angles de derrière; relevé en rebord, sur les côtés. *Elytres* arrondies ou subarrondies à la base à partir des angles du prothorax; offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive à partir de ce point; extérieurement relevées depuis la moitié de la base, en un rebord égal, environ au douzième de la largeur, vers le tiers de la longueur et formant une gouttière prolongée en s'affaiblissant, jusqu'aux quatre cinquièmes. Repli, *Dessous du corps*, noirs. *Pieds* d'un roux orangé : deux tiers ou trois quarts basilaires des cuisses, noirs.

Patrie : le Mexique (collect. Perroud).

83. **E. obscurella.** *Ovalaire; noire, mais garnie d'un duvet d'un jaune de soie, qui la fait paraître d'un vert olivâtre. Elytres notées d'un point brun, aux trois quarts. Pieds d'un noir verdâtre.*

Epilachna obscurella, Chevrolat, *in* collect.

Long. 0m,0067 (3 l). — Larg. 0m,0052 (2 1/3 l).

L'individu en mauvais état et incomplet que j'ai vu inscrit, sous le nom précité, dans la collection de M. Chevrolat, a le corps de même forme que celui de l'*E. olivacea*, dont il se distingue par une taille plus petite et par la couleur de ses pieds. Les élytres ont, vers les trois quarts de la longueur, un point brun, un peu plus rapproché de la suture que du bord externe.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat).

84. **E. tenebricosa.** *Ovale; noire, garnie d'un duvet cendré.*

Prothorax paré aux angles de devant d'une bordure étroite, orangée. Extrémité des cuisses, jambes, tarses et bord postérieur des deux derniers arceaux du ventre, de même couleur.

Long. 0^m,0061 (2 3/4[1]). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8[1]).

PATRIE : le Mexique (collect. Dupont).

Semblable par la forme aux espèces voisines, dont elle se distingue facilement par les caractères indiqués.

85. **E. Aubei.** *Ovale; médiocrement convexe; pubescente. Prothorax noir. Elytres d'un rouge brun, extérieurement bordées de noir. Dessous du corps et majeure partie des cuisses, noirs : genoux, jambes et tarses, d'un roux orangé.*

Long. 0^m,0070 (3 1/8[1]). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2[1]).

Elle a la même forme que les *E. varipes* et *murina*. *Tête*, mandibules, massue des antennes et extrémité des palpes, noirs : labre, huit premiers articles des antennes, majeure partie des palpes, d'un roux orangé. *Elytres* d'un rouge brun ou d'un brun rouge, bordées de noir : cette bordure dépassant un peu la gouttière du côté interne : repli, dessous du corps, noirs.

PATRIE : le Mexique (Muséum de Paris).

Je l'ai dédié à M. Aubé, l'un des membres les plus savants de la Société entomologique de France.

86. **E. particollis.** *Ovale; pubescente. Prothorax d'un roux testacé, marqué d'une bande longitudinale médiaire, et de chaque côté d'une tache ovalaire, noires. Elytres noires, marquées chacune d'une tache basilaire, d'un roux testacé.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un roux testacé, marqué d'une bande longitudinale noire, couvrant plus du quart médiaire de la largeur, incomplètement liée au bord antérieur, et de deux taches en ovale-oblong, de même couleur, longitudinalement situées chacune près du bord latéral, mais séparées de ce bord, de la base et de l'angle antérieur, par une bordure étroite, de couleur foncière. *Elytres* noires, garnies d'un duvet cendré, ornées chacune d'une tache d'un roux testacé, couvrant les deux tiers internes de la base,

c'est-à-dire depuis les côtés de l'écusson jusqu'au calus qui lui sert de limite, irrégulièrement en arc dirigé en arrière à son bord postérieur, prolongée jusqu'au sixième environ de la longueur; peu distinctement d'un roux testacé vers la partie postérieure de son bord externe.

Long. 0^m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0^m,0059 (2 2/3 l).

Corps ovale ou en ovale un peu allongé; peu fortement convexe, pubescent. *Tête* d'un roux testacé : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux flave. *Prothorax* en angle très-ouvert, peu fortement dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson et peu ou point sensiblement subsinueux, à la base; sensiblement moins déclive vers les côtés, légèrement relevé en rebord à ceux-ci. *Ecusson* obscur. *Elytres* en ligne droite à la base jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules; offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive de là à l'angle sutural; relevées extérieurement en un rebord formant une gouttière étroite, nulle ou réduite au rebord après la moitié : repli roux, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* noir sur le postpectus, d'un brun noir sur les quatre premiers arceaux du ventre, marqué de chaque côté de ceux-ci d'une tache punctiforme d'un roux testacé; de même couleur à l'extrémité. *Pieds* d'un roux testacé plus pâle.

PATRIE : le Mexique? (collect. Guérin).

ηη. Elytres arrondies aux épaules, brunes ou noires, ornées chacune de huit points noirs ocellés de roux.

86. **E. pavonia**; OLIVIER. *Ovale. Elytres noires, revêtues d'un duvet gris cendré; ornées chacune de huit points noirs, entourés chacun d'un cercle roux : deux, subbasilaires : deux, en rangée transversale, au tiers de la longueur : les quatre autres, en croix : le cinquième, aux quatre septièmes : les sixième et septième, vers les deux tiers : le huitième, aux sept huitièmes.*

Coccinella pavonia, OLIV. Entom. t. 6. p. 1059 112. pl. 7. fig. 117. — KLUG. Bericht. u. e. a. Madagasc. veranst. Sammlung. *in* Abhandl. d. k. Akad. d. Wissensch. z. Berlin (1832), p. 215.

ETAT NORMAL. *Prothorax* noir ou d'un noir brun, rendu gris par le duvet, bordé de roux dans sa périphérie et paré sur la partie médiane d'une ligne de même couleur. *Elytres* noires ou d'un noir

brun, mais paraissant d'un gris de souris par l'effet du duvet épais dont elles sont revêtues, ornées chacune de huit points bruns ou noirs, entourés chacun d'un cercle roux, à duvet de même couleur : les premier et deuxième, subbasilaires : le deuxième ou externe, sur le calus : le premier, entre celui-ci et la suture : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale vers le tiers de la longueur, et disposés en carré avec les précédents : les quatre suivants, disposés en croix : le cinquième, sur le disque, aux quatre septièmes environ de la longueur : les sixième et septième, formant avec leurs pareils une rangée transversale, vers les deux tiers de la longueur : le huitième, presque sur le milieu de l'élytre vers les sept huitièmes de la longueur : les cercles roux subtranslucides, quand les étuis ne reposent pas sur le corps : les deuxième, quatrième et cinquième points, disposés sur la même ligne : les premier, troisième et sixième, en rangée à peu près droite.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois un ou plusieurs points sont effacés ou peu apparents, au milieu du cercle roux. Celui du calus est le plus sujet à faire défaut.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0074 (3 à 3 1/3 l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; revêtu d'un duvet gris ou gris cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* roux. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson et faiblement sinueux entre cette troncature et chaque angle postérieur; sensiblement moins déclive vers les côtés, légèrement relevé à ceux-ci. *Ecusson* roux. *Elytres* arrondies aux épaules à partir du milieu de la base; offrant leur plus grande largeur vers le cinquième de la longueur, faiblement rétrécies jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement : repli roux. *Dessous du corps* et *Pieds* roux : postpectus en partie noir.

PATRIE : Madagascar (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Guérin, Reiche; Muséum de Paris).

ηηη. Elytres en ligne droite à la base jusqu'après le calus, subarrondies aux épaules, ornées chacune de sept ou huit taches punctiformes, dont trois en rangée transversale vers les deux cinquièmes.

87. **E. varipes.** *Ovalaire; noire, garnie d'un duvet gris, en*

dessus. Elytres ornées chacune de sept taches d'un roux testacé, médiocrement apparentes : trois, subbasilaires, punctiformes, en arc dirigé en arrière : trois, en rangée transversale aux trois septièmes : la septième, aux trois quarts de la longueur, en accent circonflexe. Jambes, au moins en partie, et tarses d'un roux orangé.

Epilachna varipes, Dupont, *in* collect.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* noirs, garnis d'un duvet gris : le premier, sans taches : les secondes, ornées chacune de sept taches, variant du jaune fauve au roux testacé, médiocrement ou peu apparentes : trois, près de la base, punctiformes, diposées sur chaque élytre en arc dirigé en arrière : la première, près de la suture, au huitième de la longueur : la troisième, sur le versant postérieur du calus : la deuxième, sensiblement plus postérieure, plus rapprochée de la première que de la troisième : trois, en rangée transversale, aux trois septièmes de la longueur : la cinquième, punctiforme, sur le milieu de l'élytre : les deux autres, ovalaires ou oblongues : la quatrième, presque aussi voisine de la suture que la première : la sixième, un peu plus postérieure, au moins aussi rapprochée du bord externe que celle du calus : la septième, en forme d'accent circonflexe, du cinquième aux trois cinquièmes de la largeur, vers les trois quarts de la longueur.

Long. $0^m,0067$ (3 l). — Larg. $0^m,0048$ (2 1/8 l).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; pointillé; noir, mais paraissant d'un noir gris, par l'effet du duvet. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* en arc très-ouvert dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux entre celui-ci et l'angle postérieur, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés. *Elytres* arrondies ou subarrondies à la base à partir des angles du prothorax; offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive à partir de ce point et plus sensiblement dans le dernier cinquième; extérieurement relevées depuis la moitié de la base en un rebord égal environ au douzième de la largeur, vers le tiers de la longueur, et formant une gouttière prolongée en s'affaiblissant jusqu'aux quatre cinquièmes. *Dessous du corps* noir ou d'un noir gris.

Pieds d'un roux orangé : deux tiers basilaires des cuisses, noirs : partie médiaire des jambes, de même couleur (♀).

PATRIE : le Mexique (collect. Dupont).

89. **E. murina.** *Ovale ; pubescente ; noire, garnie d'un duvet cendré, en dessus. Elytres ornées chacune de sept points bruns, formés par le duvet : trois, près de la base, en arc dirigé en arrière sur chaque étui : trois, en rangée transversale, presque à la moitié : un, subdiscal, aux sept neuvièmes. Pieds, de la couleur des élytres.*

Epilachna murina, KLUG, inéd. DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Epilachna pavo, CHEVROLAT, DEJ. l. c.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* noirs, mais revêtus d'un duvet cendré qui les fait paraître ardoisés ou d'un ardoisé cendré : le premier, sans taches : les secondes, ornées chacune de sept taches, punctiformes, paraissant constituées principalement par le duvet : les première, deuxième et troisième, voisines de la base, en arc dirigé en arrière sur chaque élytre : la troisième, sur le calus, : la première, près de la suture et après l'écusson, séparée de l'une et de l'autre par un espace égal à son diamètre : la deuxième, plus postérieure, entre les deux précédentes : les quatrième, cinquième et sixième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les trois septièmes ou presque à la moitié de la longueur : la quatrième, aussi voisine de la suture que la première : la sixième, presque liée à la gouttière : la cinquième, entre les deux autres : la septième, subdiscale, aux sept neuvièmes de la longueur : les septième et cinquième, en ligne droite dirigée vers le côté interne du calus.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. Les taches punctiformes disparaissent ou à peu près avec l'enlèvement du duvet. Quand la matière colorante a fait défaut, le dessous du corps et les pieds passent au brun rouge ou au roux brun. Le dessus du corps reste ordinairement noir ; les points noirs des élytres sont alors plus apparents sur celles-ci.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0078$ (3 à 3 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0056$ (2 à 2 1/2 l).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; pointillé. Partie médiaire

des antennes et plus rarement palpes, parfois testacés. *Prothorax* en arc dirigé en arrière et à peine subsinueux près des angles postérieurs, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés. *Elytres* en ligne à peu près droite à la base, jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules, offrant vers le quart de leur longueur leur plus grande largeur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, en ogive à partir de ce point; extérieurement relevées en une gouttière très-marquée, prolongée en s'affaiblissant, jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* de même couleur que le dessus.

PATRIE : le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum).

90. **E. corrupta.** *Ovale; brune, garnie d'un duvet gris cendré, en dessus. Elytres ornées chacune de huit points noirs et dénudés : trois, près de la base, en rangée arquée en arrière sur chaque étui : trois, en rangée transversale un peu après les deux cinquièmes de la longueur : les septième et huitième, en rangée oblique : l'interne, vers les deux tiers : l'externe, vers les trois quarts. Pieds, d'un brun rouge livide.*

Long. $0^m,0060$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0048$ (2 1/8 l).

Corps brun, garni d'un duvet gris cendré. Labre, *Antennes*, *Palpes* et *Pieds* d'un brun rouge livide. Tout le reste du corps brun ou d'un brun noir.

L'exemplaire, d'une médiocre fraîcheur d'après lequel a été fait cette description, a la même forme que l'*E. murina*, et se trouve étiqueté de la main de Dejean comme appartenant à cette espèce; mais il s'en éloigne visiblement par un duvet moins épais, d'une teinte paraissant plus grise, par ses points dénudés et surtout par le nombre de ceux-ci, et par la position des deux derniers.

PATRIE : le Mexique (collect. Chevrolat).

91. **E. varivestis.** *Ovale; pubescente; d'un noir brun, garnie d'un duvet cendré. Elytres ornées chacune de huit points noirs ocellés : trois, près de la base, en rangée arquée en arrière sur chaque étui : le premier, après l'écusson : trois, en rangée transversale, un peu après les deux cinquièmes de la longueur : les septième et huitième, en rangée oblique : l'interne, vers les deux tiers : l'externe,*

vers les trois quarts. Pieds d'un roux flave. Dessus du corps parfois d'un flave testacé, et points noirs non ocellés.

ETAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* d'un noir brun ou bruns, garnis d'un duvet cendré : le premier, ordinairement paré en devant d'une bordure étroite, rougeâtre ou d'un roux testacé, au bord de l'échancrure : les secondes, ornées chacune de huit points noirs, ocellés chacun de roux testacé ou de rouge testacé : les premier, deuxième et troisième, rapprochés de la base, en rangée arquée en arrière sur chaque étui : le troisième ou externe, sur le calus : le premier, un peu après l'extrémité de l'écusson, presque lié au rebord sutural : le deuxième, naissant au niveau de la partie postérieure du troisième, moins rapproché de celui-ci que du premier : les quatrième, cinquième et sixième, formant avec leurs semblables une rangée transversale des deux cinquièmes de la suture aux trois septièmes du bord externe : le quatrième, un peu moins voisin de la suture que le premier : le sixième, aux trois quarts ou un peu plus de la largeur : le cinquième, ordinairement le plus gros ou le moins petit, entre deux : les septième et huitième, en rangée oblique, constituant avec leurs semblables une rangée arquée : le septième ou interne, vers les deux tiers de la longueur et les deux septièmes de la largeur : le huitième, vers les trois quarts ou un peu moins de la longueur, et les trois cinquièmes ou un peu plus de la largeur : les huitième, cinquième et deuxième, en ligne droite ou à peu près, ainsi que les septième, cinquième et troisième.

Variations de couleur.

Obs. Dans l'état normal ou considéré comme tel, la tête et le dessous du corps sont d'un brun noir : les palpes, les antennes et les pieds, d'un roux flave, mais quand la matière colorante a été un peu moins abondante, (var. *a.*), la tête commence à se montrer en partie d'un fauve brunâtre, fauve ou d'un fauve testacé ; les élytres passent à une teinte semblable ou rapprochée, le cercle qui entourait les points noirs devient peu ou point distinct ; le repli des élytres et le prothorax, plus tenaces, conservant encore, le premier, en partie, le second, en totalité la couleur normale : le ventre commence déjà souvent à montrer sur les côtés des traces rougeâtres. Quand la décoloration a fait plus de progrès, la tête, tout le reste du dessus du corps et le repli des élytres passent à une teinte d'un fauve roussâtre : le ventre montre d'une manière plus ou moins marquée des taches latérales d'un rouge ou d'un roux jaune. A cette variation se rapporte la

Epilachna cervina, Chevrolat, *in* collect.

Enfin, quand la décoloration est parvenue à son plus grand degré, tout l'insecte est d'un flave cendré, moins les taches punctiformes des élytres, les médi et postpectus et la majeure partie médiaire des trois ou quatre premiers arceaux du ventre qui sont noirs. Tel est la

Epilachna genuina, Dej. Catal. p. 460 (*type*).

Quelquefois les deux dernières taches des élytres se montrent chacune plus dévelopées et unies en forme de bande.

Elle a la même forme que l'*E. murina.*

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Guérin, Melly, Perroud, Reiche, Westwood).

92. **E. modesta.** *Brièvement ovale ; d'un noir brun, revêtue d'un duvet gris cendré, en dessus. Elytres ornées chacune de huit taches punctiformes, noires, ocellées de rouge testacé : trois, près de la base en rangée à peine arquée en arrière : la première, embrassant la moitié postérieure de l'écusson : trois, en rangée transversale, aux deux cinquièmes : deux, en rangée à peine oblique, vers les trois quarts : extrémité des cuisses, jambes et tarses, d'un roux orangé.*

Epilachna modesta, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un noir brun, mais paraissant gris ou d'un noir gris par l'effet du duvet : le *Prothorax*, peu distinctement paré d'une bordure étroite d'un roux testacé en devant et sur les côtés : les *Elytres*, ornées chacune de neuf taches punctiformes, noires, ocellées ou entourées d'un cercle étroit, d'un rouge testacé : les première, deuxième et troisième, petites, situées près de la base, en rangée faiblement arquée en arrière sur chaque étui : la troisième, sur le calus : la première, liée ou à peu près à la suture, embrassant avec sa pareille la moitié postérieure de l'écusson : la deuxième, entre deux ou un peu plus rapprochée de la première, commençant au niveau de la moitié des deux autres : les quatrième, cinquième et sixième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers les deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, ordinairement la plus grosse, liée ou à peu près à la suture, couvrant les deux septièmes de la largeur : la cinquième, presque aussi grosse, liée par sa pupille à celle des deux autres : la sixième, la moins grosse des trois, voisine de la gouttière : les septième et huitième, assez grosses,

formant avec leurs semblables une rangée transversale ou à peine arquée, presque aux trois quarts de la longueur : la septième, voisine de la suture : la huitième, voisine du bord externe : les septième, cinquième et troisième, en ligne droite : les huitième et cinquième, en ligne dirigée vers le quart de la base.

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps ovale ou brièvement ovale; convexe; garni d'un duvet gris cendré, en dessus. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux orangé. *Prothorax* en angle ou en arc dirigé en arrière, peu ou point subsinueux, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés. *Elytres* en ligne droite à la base, jusqu'au côté externe du calus; dépassant à peine d'un cinquième de leur longueur le bord postérieur du prothorax; subarrondies aux épaules, offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; relevées extérieurement en un rebord ou en une sorte de gouttière très-étroite aux épaules, nulle ou à peu près vers les deux tiers. *Dessous du corps* et deux tiers basilaires des cuisses, noirs : reste des pieds, d'un roux orangé.

Patrie : le Mexique (collect. Dejean (*type*), Reiche).

93. **E. difficilis.** *Ovale; pubescente; fauve, en dessus. Prothorax noir sur son disque. Elytres ornées chacune de huit points noirs : trois, subbasilaires en rangée arquée en arrière : trois, en rangée transversale, vers la moitié : deux, aux trois quarts de la longueur; notées d'un trait lié à la moitié de la base, d'une bordure externe trois fois dilatée en dedans, d'une ligne en zigzag, étendue de la suture aux deux tiers de la largeur entre les première et deuxième rangées, et d'un signe postérieur en forme d'Y, noirs.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* fauves : le *Prothorax*, marqué sur son tiers médiaire, d'une tache obscure ou noirâtre, liée à la base, et à une tache plus antérieure de même couleur; noté en outre, de chaque côté, d'une tache punctiforme, noirâtre : les *Élytres*, fauves, marquées chacune de huit points, d'une bordure externe inégale et interrompue, et de quelques signes, noirs : les premier, deuxième et troisième points, formant sur chaque élytre une rangée arquée en arrière : le premier ou interne, situé à l'extrémité de l'é-

cusson, lié par sa partie interne antérieure à la suture, dont il s'écarte postérieurement : le troisième, sur le calus : le deuxième, plus postérieur : les quatrième, cinquième et sixième, en rangée transversale, vers la moitié de la longueur : le quatrième, le plus gros; isolé de la suture : le sixième, séparé du bord externe : le cinquième, de moitié plus voisin du sixième que du quatrième : les septième et huitième, en rangée transversale vers les trois quarts de la longueur : le septième, aussi gros que le quatrième, un peu moins voisin de la suture : le huitième, à peine aussi rapproché du bord externe que le sixième : la bordure externe, naissant un peu après l'angle huméral, anguleusement dilatée en dedans jusqu'aux deux cinquièmes, puis interrompue ou n'offrant que de faibles traces jusques après le milieu, anguleusement dilatée de nouveau, puis réduite à de faibles traces, et enfin plus brusquement dilatée vers l'espace intermédiaire entre les septième et huitième points : le premier signe, linéaire, naissant du milieu de la base, longitudinalement dirigé vers la partie antéro-interne du deuxième point qu'il n'atteint pas : le deuxième, lié à la suture, transversalement prolongé en zigzag, entre les première et deuxième rangées, jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de la largeur, bis-anguleux en devant : le troisième signe, en forme d'Y, séparant par son pied les septième et huitième points, presque lié par ce pied à la dilatation postérieure de la bordure, offrant ses branches dirigées respectivement vers le milieu des espaces existant entre les quatrième et cinquième, et entre les cinquième et sixième points.

Long. 0^m,0059 (2 2/3^l). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8^l).

Corps ovale; convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un fauve testacé. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière, obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et légèrement bissinueux, à la base. *Elytres* subarrondies aux épaules; plus larges vers le tiers de leur longueur; largement en ogive postérieurement. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, brun sur le ventre : cinquième et sixième arceaux fauves. *Pieds* d'un fauve jaunâtre.

PATRIE : le Mexique (collect. Dupont).

94. **E. discors.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Elytres irrégulièrement subcordiformes, d'un roux testacé, ornées chacune de huit taches, noires : les première et troisième, suturales ou à*

peu près : la deuxième, en accent circonflexe, liée au calus par le milieu de sa branche externe : les autres, subpunctiformes : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée transversale, vers les deux cinquièmes : les sixième et septième, en rangée oblique : la huitième, subapicale : les deuxième, quatrième, sixième et huitième, en ligne droite : la deuxième, parfois étendue jusqu'à la première, ou prolongée jusqu'à la quatrième : la huitième, quelquefois nulle.

Epilachna discors, Dej. Catal. p. 460 (*T*).

État normal. *Prothorax* noir, mais paraissant d'un noir gris par l'effet du duvet. *Elytres* rousses, d'un jaune roux ou d'un roux testacé, à rebord externe noir; ornées chacune de huit taches punctiformes ou subpunctiformes, noires : les première et deuxième, rapprochées de la base : la première, naissant à l'extrémité de l'écusson, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu moins de la longueur, constituant avec sa pareille une tache ovalaire commune : la deuxième, presque en forme d'accent circonflexe, ou paraissant formée de deux taches antérieurement convergeantes, vers les deux cinquièmes de la largeur : l'externe, joignant le sommet du calus, vers le milieu de son bord antérieur : les troisième, quatrième et cinquième, subpunctiformes ou ovalaires, en rangée transversale, vers les deux cinquièmes ou un peu moins de la longueur : la troisième ou interne, voisine de la suture : la quatrième, sur le milieu de l'élytre : la cinquième, oblique, isolée de la gouttière, les sixième et septième, punctiformes, formant avec leurs semblables une rangée arquée, vers les deux tiers ou un peu avant, à peu près aussi rapprochée l'une de l'autre que l'interne l'est de la suture et l'externe du bord extérieur : la huitième, subapicale : les deuxième, quatrième, sixième et huitième, à peu près en ligne droite.

Variations des Elytres.

Obs. Var. α. Quelquefois les première, deuxième et troisième taches, s'unissent en formant une bande subbasilaire, commune, étendue de la partie postéro-externe d'un calus à l'autre.

Var. β. D'autrefois, soit avec la variation précédente, soit sans elle, la deuxième tache s'unit longitudinalement à la quatrième.

Var. δ. Souvent la troisième s'allonge en avant le long de la suture, jusqu'à la première ou jusque près de celle-ci, en constituant avec sa pareille une sorte d'accent circonflexe, ou en figurant sur l'élytre droite une virgule renversée.

Var. ε. Plus rarement, cette troisième tache s'unit ou à peu près à la quatrième.

Var. ζ. Quelquefois la huitième fait défaut.

Var. θ. La troisième tache n'offre que des traces peu ou point distinctes.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 à 3 1/2 l). — Larg. 0^m,0048 à 0^m,0056 (2 1/8 à 2 1/2 l).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* noire : *Antennes* et *Palpes*, d'un roux flave ou testacé. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et légèrement sinueux près de chaque angle postérieur, à la base; sensiblement moins déclive sur les côtés, ou légèrement relevé à ceux-ci; peu ou point émoussé aux angles de derrière. *Ecusson* noir. *Elytres* arrondies aux épaules à partir des angles du prothorax; irrégulièrement subcordiformes, offrant vers le cinquième de leur longueur leur plus grande largeur, plus faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive à l'extrémité; sensiblement moins déclives extérieurement en dehors du calus, et relevées en un rebord formant une gouttière très-étroite, repli d'un roux testacé. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Dejean); la Cafrerie (Muséum de Stockholm); Port Natal (Perroud; Muséum de Paris).

Obs. On trouve des exemplaires qui sembleraient constituer une espèce particulière (*E. invalida*); ils ont avec l'*E. discors*, les mêmes rapports que les *Ch. assimilis* et *E. insidiosa*, avec celles qui les précèdent; ils montrent, comme celles-ci, d'un roux testacé ou d'une teinte rapprochée, les parties noires dans le type; mais ces individus, plus évidemment encore que les pseudo-espèces précitées, ne sont que des variétés de celle qui nous occupe; car chez les uns, ayant le prothorax décoloré, le ventre et les postpectus sont en majeure partie noirs; d'autres fois ce dernier seul reste noir; enfin chez d'autres, le dessous du corps est uniformément d'un roux testacé.

95. **E. Chenoni.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé, passant au roux testacé, sur les côtés. Elytres d'un roux testacé, ornées chacune de huit taches noires : les première et troisième, isolées de la suture : la deuxième, couvrant le calus de sa partie antéro-externe : les troisième, quatrième et cinquième,*

en rangée transversale, vers le tiers : les cinquième et sixième, en rangée oblique : la huitième, subapicale : les quatrième et sixième, en ligne droite avec le sommet du calus et l'angle sutural.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un rouge testacé sur le dos, passant au roux testacé sur les côtés. *Elytres* d'un roux testacé ou d'un fauve jaune, à rebord externe noir, ornées chacune de huit taches, également noires : les première et deuxième, rapprochées de la base, formant avec leurs semblables une rangée transversale : la deuxième, subpunctiforme ou obliquement ovale, couvrant le calus de sa partie antéro-interne : la première, carrée, une fois plus rapprochée de la suture que de la deuxième : les troisième, quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le tiers ou un peu plus de la longueur : la troisième, presque carrée, aussi rapprochée que la première de la suture, séparée de celle-ci par un espace égal à la moitié de son diamètre : la cinquième, plus petite, punctiforme, voisine de la gouttière : la quatrième, en quadrilatère de deux tiers plus long que large, entre deux : les sixième et septième, formant avec leurs semblables une rangée transversale arquée : la sixième, punctiforme, aux trois cinquièmes de la longueur, du quart à la moitié de la largeur : la septième, oblique, plus postérieure de la moitié de sa longueur, presque liée à la gouttière : la huitième, subapicale, obtriangulaire, à côté le plus large dirigé vers la base : les huitième et sixième, en ligne dirigée vers le côté interne du calus, en passant sur le côté interne de la troisième.

Long. $0^m,0074$ (3 1/3[1]). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2[1]).

Corps ovalaire; convexe; parcimonieusement garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* en arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, à la base; sensiblement moins déclive près des côtés; relevé en rebord à ceux-ci. *Ecusson* d'un roux testacé. *Elytres* arrondies aux épaules, à partir des angles postérieurs du prothorax; irrégulièrement subcordiformes; offrant vers le cinquième de leur longueur leur plus grande largeur, plus faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement, relevées à partir des épaules en une gouttière peu large, prolongée presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : la Guinée (Muséum de Copenhague).

Elle a été découverte par M. Chenon, à qui je l'ai dédiée.

ηηηη. Elytres en ligne droite à la base jusqu'après le calus, subarrondies aux épaules, ornées chacune de sept ou huit taches noires, ordinairement ovales et assez grosses, dont trois en rangée transversale vers la moitié.

96. **E. pœnulata**; Germar. *Ovale ; pubescente. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un jaune testacé. Elytres d'un jaune testacé ; ornées chacune de huit taches noires : trois, près de la base (l'interne postscutellaire et parfois commune) : trois, en rangée transversale, vers la moitié : une, transversalement triangulaire, vers les trois quarts : une, petite, presque apicale.*

Coccinella pœnulata, Germar, Ins. nov. Spec. p. 618. 884 (suivant le type obligemment communiqué par M. Germar).

Coccinella fuscomaculata, Westermann, Dej. Catal. p. 460.

Epilachna pœnulata, Dej. Catal. p. 460.

État normal. *Prothorax* noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure jaune ou d'un jaune testacé : la partie noire, paraissant formé d'une grosse tache couvrant les trois quarts médiaires environ de la base, ordinairement entaillé à la partie de son bord antérieur correspondant à la sinuosité postoculaire, et paraissant liée de chaque côté à une tache subpunctiforme. *Elytres* jaunes ou d'un jaune testacé, ornées chacune de huit taches noires : les première, deuxième et troisième, situées près de la base, en rangée transversale : la première, parallèle, deux ou trois fois plus longue que large, embrassant ordinairement avec sa pareille la partie postérieure de l'écusson, prolongée jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur, parfois un peu isolée de la suture, souvent étendue jusqu'à celle-ci et constituant alors avec sa pareille deux taches accolées ou une tache commune : la troisième, au moins aussi postérieurement prolongée, oblongue, couvrant le calus de sa partie antérieure, faiblement élargie d'avant en arrière, couvrant depuis la gouttière presque jusqu'aux deux cinquièmes externes de la largeur : la deuxième, entre deux, ovalaire, plus courte antérieurement, et à peine plus postérieurement prolongée : les quatrième, cinquième et sixième, brièvement ovales, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers la moitié de la longueur : la quatrième, isolée de la suture, et la sixième, du rebord externe : la septième,

à peu près aussi voisine de la suture que la quatrième, et presque aussi rapprochée du bord externe que la sixième, en triangle dont le côté le plus court regarde la suture : la huitième, subapicale, punctiforme, quelquefois obtriangulairement dilatée.

Obs. Quelquefois les quatrième et cinquième s'unissent faiblement.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 1/2 à 4 l). — Larg. 0m,0067 à 0m,0078 (3 à 3 1/2 l).

Corps ovale; convexe; garni d'un duvet cendré jaunâtre. *Tête* noire : épistome et labre d'un jaune testacé. *Antennes* et *Palpes* de même couleur : premier article et massue de celles-là, et dernier article des seconds, noirs. *Elytres* en ligne droite à la base jusqu'après le calus, subarrondies ou subanguleuses aux épaules, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, assez largement en ogive de là à l'extrémité; extérieurement relevées en une faible gouttière graduellement affaiblie jusqu'aux deux tiers : repli d'un flave testacé. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : épimères des médi et postpectus d'un jaune testacé, et plus complètement chez le ♂ que chez la ♀.

Patrie : Buénos-Ayres (collect. Chevrolat, Dejean, Germar (*type*), Guérin); le Brésil (Muséum de Paris).

97. **E. æquinoxialis.** *Ovale; pubescente; rousse en dessus. Prothorax marqué d'une bande longitudinale médiaire et de deux taches, noires. Elytres ornées d'une tache postscutellaire, et chacune de six autres grosses taches, noires : deux, près de la base : trois, en rangée transversale, vers la moitié : une, plus grosse, transversalement ovale ou subtriangulaire, vers les trois quarts.*

Coccinella æquinoxialis, Klug, inéd. *D.* Schaum, *in* litter.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* roux, garnis d'un duvet cendré roux : le *Prothorax*, marqué d'une bande et de deux taches, noires : la bande, longitudinalement prolongé du bord antérieur au postérieur, couvrant le quart médiaire environ de la largeur : chacune des taches, en forme de gros point, située près de l'angle postérieur, un peu isolée de la base et du bord externe, avancée dans la direction de la courbure postoculaire, jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs : les *Elytres*, ornées d'une tache postscutellaire et chacune

de six autres, noires : la postscutellaire, ovale, commune, prolongée, de l'écusson, dont elle embrasse quelquefois l'extrémité, jusqu'au quart de la longueur : les première et deuxième, formant avec celle-ci une rangée transversale ou faiblement arquée en arrière sur chaque étui : la deuxième, subtriangulaire, couvrant le calus de sa partie antérieure, élargie d'avant en arrière, prolongée jusqu'au quart ou un peu plus, tronquée à sa partie postérieure, étendue à celle-ci depuis la gouttière jusqu'aux deux cinquièmes externes de la largeur : la première, ovale, entre la scutellaire et la deuxième, un peu plus postérieure, d'un quart moins antérieure que la deuxième : les troisième, quatrième et cinquième, ovales, égales chacune aux deux septièmes environ de la longueur, formant avec leurs semblables une rangée transversale, à la moitié de la longueur : la troisième, liée au rebord sutural : la cinquième, à la gouttière : la sixième, la plus grosse, étendue depuis la gouttière jusqu'au sixième interne de la largeur, presque en ovale transversal, ou en triangle à angles arrondis, et dont le côté le plus court regarde la suture.

Obs. Peut-être la bande médiaire du prothorax est-elle parfois réduite à deux taches comme chez l'*E. borealis*.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4 l). — Larg. $0^m,0061$ à $0^m,0070$ (2 3/4 à 3 1/8 l).

Corps ovale; convexe; roux, pubescent, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* en angle très-ouvert dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, faiblement sinueux près des angles postérieurs, à la base; sensiblement moins déclive près des côtés, légèrement relevé à ceux-ci. *Ecusson* noir. *Elytres* en ligne droite à la base, jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules; offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, assez largement en ogive postérieurement; relevées extérieurement en une gouttière très-prononcée jusqu'au tiers, affaiblie de là aux trois quarts, nulle à l'angle sutural : repli, anté et médipectus et *Pieds* d'un roux testacé : postpectus noir, au moins de chaque côté de la ligne médiane : ventre ordinairement noir, avec les côtés de chaque arceau marqués d'une tache d'un roux testacé, et le dernier arceau de même couleur, quelquefois d'un roux testacé, marqué de deux rangées de taches noires, vestiges de la partie noire précitée.

PATRIE : Buénos-Ayres (collect. Germar et Schaum).

98. **E. borealis**; FABRICIUS. *Ovale; pubescente. Prothorax et Elytres d'un jaune testacé : le premier, ordinairement marqué de trois ou quatre taches noires : les secondes, ornées chacune de sept taches noires : trois, en rangée transversale près de la base : trois, en rangée transversale au milieu : la septième, vers les trois quarts de la longueur : les première et quatrième, souvent suturales : ces taches, parfois punctiformes, ordinairement assez grosses, rarement soit unies en forme de bande, soit en partie peu apparentes.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* d'un jaune d'ocre ou tirant sur le fauve, ou d'un jaune testacé roussâtre : le *Prothorax*, marqué de quatre taches noires : deux, sur la ligne médiane : l'antérieure, subpunctiforme, liée ou à peu près au bord antérieur : la postérieure, plus grosse, presque carrée ou obtriangulaire, unie à la base : les autres, punctiformes, situées chacune près du bord latéral, un peu après le milieu : les *Elytres*, ornées chacune de sept taches noires, dont deux souvent suturales : les première, deuxième et troisième, en rangée transversale ou légèrement arquée en arrière sur chaque étui : la première, une fois plus longue que large, naissant à l'extrémité de l'écusson ou un peu après, prolongée jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur, souvent liée à la suture et constituant avec sa pareille deux taches accolées ou une tache commune : la troisième, plus grosse, couvrant le calus de sa partie antérieure, élargie d'avant en arrière, prolongée jusqu'au quart de la longueur : la deuxième, entre deux; la plus petite des trois, brièvement ovale : les quatrième, cinquième et sixième, ovales ou subarrondies, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le milieu de la longueur : la quatrième, la plus grosse des trois, souvent liée à la suture et constituant avec sa pareille, soit deux taches accolées, soit une tache commune : la sixième, liée à la gouttière : la cinquième, entre deux : la septième, la plus grosse de toutes, subarrondie ou en ovale transversal, couvrant la majeure partie médiaire de la largeur, vers les trois quarts de la longueur.

Variations du Prothorax et des Élytres.

Obs. α. Quand la matière colorante a été moins abondante, les taches prothoraciques sont peu marquées ou même indistinctes, comme dans les

Coccinella 13-*notata*, LATR. REC. d'obs. t. 2. p. 67. n° 113.

Epilachna immaculicollis, CHEVROLAT, Coleopt. du Mex. 3e fasc.

Quand au contraire le pigmentum a surabondé, les deux taches médiaires s'unissent pour constituer une bande longitudinale médiaire, égale à plus du quart de la largeur, et les taches latérales ont acquis assez de développement pour se lier ou à peu près aux angles postérieurs, en s'avançant jusqu'au tiers antérieur.

Var. A. Les taches des élytres présentent des modifications analogues. Ainsi, parfois elles sont punctiformes, et quelques-unes (les première et quatrième) deviennent surtout parfois peu apparentes ou indistinctes : les première et quatrième quand elles existent, sont toujours isolées de la suture : la troisième ne couvre que le versant postérieur du calus : le prothorax est sans taches. Chez d'autres, ces points commencent déjà à prendre la forme ovalaire en acquérant un peu plus de développement, mais sans en avoir assez pour que le premier se lie à la suture.

Coccinella bis-7-maculata, KLUG, inéd. DEJ. Catal. p. 460.

Epilachna cubæ, CHEVROLAT, DEJ. Catal. p. 460.

Var. B. Avec un peu plus de développement, la première tache devient suturale, mais la quatrième reste encore isolée de la suture. Le prothorax est ordinairement encore sans taches.

Coccinella 13-*notata*, LATREILLE, *in* Rec. d'obs. par Humboldt et Bonpland, t. 2. p. 67. 113. 4 (34). fig. 8.

Var. C. Bientôt les première et quatrième taches se montrent accolées à leurs semblables, ou constituant avec elles une tache commune. Le prothorax présente soit l'état normal, soit les deux taches de la ligne médiane, unies.

Coccinella borealis, FABRICIUS, Syst. Ent. p. 82. 22.— *Id*. Spec. 1. 99. 35.— *Id*. Mant. 1. 58. 51.— *Id*. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 278. 58.— *Id*. Syst. El. t. 1. p. 368. 71. — CASSTROEM, Nov. Ins. Spec. t. 1. p. 15. pl. fig. 30. — *Id*. Edit. gott. p. 137. pl. 7. fig. 20.— GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1652.— OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 64. 72.— *Id*. Entom. t. 6. p. 1021. 51. pl. 3. fig. 27. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 262. 2. pl. 55. fig. 2. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 181. 80. — THUNB. Col. capens. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7 (1820). p. 366.

Var. D. A mesure que les taches des élytres se montrent plus grosses et plus développées, quelques-unes ne tardent pas à se lier : ce sont ordinairement les quatrième et cinquième qui ont le plus de tendance à s'accoler.

Var. E. Quand leur union est devenue plus intime, les taches de la première ou de la deuxième rangée, ou celles de l'une et de l'autre, constituent des bandes, qui permettent de reconnaître, d'une manière plus ou moins distincte, les taches dont elles sont formées. La couleur foncière se montre généralement alors moins claire ou plus fauve.

Coccinella (*Epilachna*) *immaculicollis*, CHEVROLAT, var. l. c.

Var. F. Quelquefois, les taches ayant leur grandeur normale ou un peu plus, sont simplement nébuleuses, à peine apparentes, ou même ne le sont qu'à la rangée antérieure ; la couleur foncière a passé alors au fauve plus ou moins rougeâtre ou plus ou moins obscur, effet de la matière noire répandue presque uniformément.

Var. G. Enfin, quoique rarement, les taches se sont tellement étendues, que les élytres sont noires, avec la gouttière, une partie de la moitié postérieure de la suture, et quelques espaces entre la deuxième rangée et la septième tache, d'un rouge fauve ou brunâtre. Les taches prothoraciques montrent alors leur plus grand développement.

Obs. La collection de M. Chevrolat renferme un individu qui semble constituer une espèce particulière (*E. indiga*), mais qui peut-être n'est qu'une variété très-singulière de cette espèce. Elle est entièrement rousse, en dessus et en dessous : les élytres sont parées d'une bande et d'une tache punctiformes, noires : la bande laisse distinguer les trois taches antérieures dont elle semble formée : les trois taches de la rangée du milieu ont disparu, et la septième tache est réduite à une sorte de point brun. PATRIE : le Mexique.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0100 (3 1/2 à 4 1/2^l). — Larg. 0^m,0060 à 0^m,0078 (2 2/3 à 3 1/2^l).

Corps ovale; convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Prothorax* d'un jaune testacé, parfois moins clairs chez les variétés foncées. *Elytres* en ligne droite à la base jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules; offrant vers le tiers ou vers la moitié leur plus grande largeur, en ogive obtuse, ou subarrondies à l'extrémité; relevées à partir des épaules en une gouttière affaiblie, à partir des trois septièmes. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé : postpectus et partie médiaire du ventre, obscurs ou noirs, chez les variétés par excès.

PATRIE : les États-Unis, le Mexique, la plupart des îles des Antilles et diverses parties de l'Amérique méridionale (collect. Dejean, etc.). Casstroem l'a indiqué sans doute par erreur comme habitant aussi le cap de Bonne-Espérance, ou l'espèce qu'il a rapportée à celle-ci serait différente.

ηηηηη. Elytres ornées chacune de huit taches noires, n'en offrant pas trois en rangée transversale vers les deux cinquièmes ou vers la moitié.

θ. Elytres en ligne droite à la base jusqu'après le calus.

99. **E. deleta.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé pâle. Elytres d'un jaune testacé livide, marquées chacune de huit taches d'un rouge testacé pâle, peu apparentes : trois, près de la base, en rangée transversale : l'externe, en dehors du calus : la quatrième, subdiscale vers le tiers : les cinquième et sixième, en rangée transversale presque à la moitié : les septième et huitième, en rangée transversale aux trois quarts.*

Epilachna deleta, SCHOENHERR, inéd. DEJ. Catal. p. 460 (*T*).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un rouge testacé pâle, paraissant paré d'une bordure étroite, d'un testacé jaunâtre aux angles de devant, et moins distinctement au bord de l'échancrure. *Elytres* d'un jaune testacé livide, marquées chacune de huit taches d'un rouge testacé livide, peu apparentes : les première, deuxième et troisième, presque en forme de gros points, rapprochés de la base, en ligne transversale : la première, commençant au niveau de la moitié postérieure de l'écusson, isolée des côtés de celui-ci et de la suture : la deuxième, liée par sa partie externe antérieure au côté interne postérieur du calus : la troisième, entre celle-ci et la gouttière : la quatrième, presque sur le disque, du tiers aux quatre septièmes de la largeur, vers le tiers ou un peu plus de la longueur : les cinquième et sixième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, des trois septièmes à la moitié de la longueur : la cinquième, plus petite, aussi voisine de la suture que la première : la sixième, la plus grosse de toutes, subarrondie, liée à la gouttière : les septième et huitième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, aux trois quarts de la longueur : les huitième, quatrième et première, sur la même ligne : les septième, quatrième et deuxième, disposées aussi en ligne à peu près droite.

Obs. L'exemplaire typique semble avoir manqué de matière colorante et n'être pas dans un état normal. Les taches sont peu apparentes et il a fallu les aviver avec de l'esprit de vin pour les rendre plus distinctes ; probablement elles doivent être plus marquées chez d'autres individus.

Long. $0^m,0072$ (3 1/4 l). — Larg. $0^m,0059$ (2 2/3 l).

Corps ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête* d'un rouge testacé pâle. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé livide. *Elytres* subcordiformes; en ligne droite à la base jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules; offrant vers le quart de la longueur leur plus grande largeur, rétrécies en ogive à partir de ce point; extérieurement moins déclives ou relevées en un rebord incliné, ne formant pas ou formant à peine aux épaules une gouttière déclive : repli et *Dessous du corps* d'un rouge testacé. *Pieds* à peine plus pâles. *Plaques abdominales* prolongées, ou à peu près, jusqu'à l'extrémité de l'arceau.

PATRIE : Sierra Leone (collect. Dejean, *type*).

100. **E. Zetterstedtii.** *Subhémisphérique; pubescente; d'un blond fauve. Elytres ornées chacune d'un trait basilaire passant sur le calus et de huit taches subpunctiformes ou anguleuses, noires; disposées par rangées transversales : trois, aux deux cinquièmes : deux, à la moitié : deux, vers les deux tiers : la huitième, subapicale.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux testacé, mais paraissant d'un blond fauve par l'effet du duvet : le *Prothorax*, sans taches : les *Elytres*, à rebord externe noir, ornées chacune d'un trait basilaire et de huit taches, noirs : le trait, naissant vers les deux tiers ou un peu plus de la base, passant sur le calus et prolongé jusqu'à la partie postérieure de celui-ci : les première, deuxième et troisième taches, formant avec leurs semblables une rangée transversale, dirigée du cinquième de la suture, vers le quart du bord externe : la première, punctiforme, séparée de la suture par un espace presque égal à son diamètre : la troisième, liée à la gouttière et même prolongée, en s'avançant, jusqu'au bord externe : la deuxième, la plus grosse, entre deux : les quatrième et cinquième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers la moitié de la longueur : la quatrième, plus large que longue, du quart à la moitié de la largeur : la cinquième, subarrondie, la plus grosse de toutes, liée à la gouttière : les sixième et septième, formant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée : la sixième, presque en forme d'accent circonflexe, un peu avant les deux tiers de la longueur, du sixième aux deux cinquièmes de la largeur : la septième, un peu après les deux tiers, en forme de trait transversal, presque liée à la gouttière : la huitième, obtriangulaire, aux sept huitièmes de la longueur.

Long. 0^m,0070 (3 1/8^l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2^l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes*, *Palpes*, *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blond fauve : postpectus légèrement obscur.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédié à M. Zetterstedt, auteur de nombreux et beaux travaux sur les insectes de la Laponie.

Elle a la plus grande analogie par la forme du corps avec les *E. lupina* et *Dregei*, près desquelles elle serait plus convenablement

placée. Elle se rapproche de celles-ci, par ses élytres arrondies aux épaules à partir des angles du prothorax et parées d'un trait noir passant sur le calus. Quelques-uns de ses points noirs, par leur figure anguleuse, le sixième et le huitième surtout, sembleraient même indiquer les restes d'un réseau devenu incomplet, mais quelques autres, tels que les deuxième, troisième et cinquième principalement, semblent rendre cette supposition peu admissible.

ηηηηηη. Elytres à sept taches noires.

θ. Taches en partie linéaires.

101. **E. lineato-punctata**; Germar. *Subhémisphérique; parcimonieusement pubescente. Elytres d'un jaune cendré, ornées d'une bordure suturale étroite et raccourcie et chacune de sept taches, noires : une, basilaire : une, sur le calus : deux, figurant une ligne longitudinale interrompue : deux, plus externes, parallèlles, linéaires : une, en forme de trait subtransversal, vers les quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur.*

Coccinella lineato-punctata, Germar, Insect. Spec. p. 618. 883 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Germar).

Epilachna 14-notata, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Epilachna sublineata, Chevrolat. Dej. Catal. l. c.

État normal. *Prothorax* d'un flave rougeâtre sur le dos, passant au flave testacé sur les côtés. *Elytres* d'un jaune cendré ou d'un flave testacé à rebord externe parfois obscur, ornées d'une bordure suturale raccourcie, et chacune de sept taches, noires : la bordure suturale, étroite, à peine renflée de l'écusson au tiers de la longueur, rétrécie de ce point à la moitié, et réduite au rebord sutural de là à son extrémité, vers les deux tiers de la longueur : la première tache, transversalement triangulaire, ou en forme de bordure basilaire, élargie depuis l'écusson jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur : la deuxième, punctiforme, sur le calus : les troisième et quatrième formant une ligne longitudinale interrompue, peu arquée en dehors, dans la direction de l'extrémité de la première tache à l'angle sutural, prolongée du sixième presque aux deux tiers de la longueur et plus ou moins interrompue : l'antérieure de ces taches, un peu plus renflée et plus longue : la cinquième, en forme de ligne plus étroite, longitudinalement prolongée du quart ou un peu plus, jusqu'au niveau de l'extrémité de la quatrième, dans la direction du

calus à l'angle sutural : la sixième, en forme de ligne parallèle à la précédente, aux deux cinquièmes de l'espace compris entre celle-ci et le bord externe, prolongée du tiers aux trois cinquièmes environ de la longueur : la sixième, en forme de trait, transversalement étendue du quart aux deux tiers de la largeur, vers les cinq sixièmes ou un peu moins de la longueur.

Obs. Parfois quelques-unes des taches ont disparu. La septième paraît avoir le plus de tendance à faire défaut; j'en ai vu un exemplaire manquant des troisième, quatrième et cinquième taches.

Long. 0^m,0048 à 0^m,0059 (2 1/8 à 2 2/3 l). — Larg. 0^m,0039 à 0^m,0056 (1 3/4 à 2 1/2 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; médiocrement convexe; très-parcimonieusement garni d'un duvet peu apparent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de la couleur du prothorax ou à peu près. *Elytres* en ligne droite à la base jusqu'après les angles du prothorax; subarrondies aux épaules, en ogive postérieurement; faiblement moins déclives extérieurement ou relevées en un rebord ne formant pas gouttière. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé pâle : postpectus parfois obscur.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum (*type*); Muséum de Paris.

θθ. Taches punctiformes, dont six disposées comme dans la section F.

102. **E. Wissmanni.** *Brièvement ovalaire; pubescente; d'un rouge testacé. Elytres cordiformes, ornées chacune de sept points noirs : les premier et sixième, isolés de la suture : le premier, postérieur à l'écusson : le sixième, aux trois cinquièmes : le troisième, près de la gouttière, au cinquième : les sixième et quatrième, en ligne droite avec celui du calus.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* d'un rouge testacé : le *Prothorax*, sans taches, plus pâle ou plus jaunâtre sur les côtés : les *Elytres*, ornées chacune de sept points noirs, égaux chacun au huitième ou au septième de la largeur : les premier et sixième, voisins de la suture, mais isolés de celle-ci : le premier, postérieur à l'extrémité de l'écusson d'un espace égal à la moitié de son diamètre : le deuxième, sur le calus et surtout au côté externe de celui-ci :

le troisième, voisin de la gouttière, au cinquième de la longueur : le quatrième, du tiers à la moitié de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : le cinquième, en forme de bande courte, liée au bord externe vers la moitié de la longueur, transversalement étendu un peu en avant jusqu'aux trois quarts externes de la largeur : le sixième, vers les trois cinquièmes : le septième, vers les quatre cinquièmes, plus rapproché du bord externe que de la suture.

Long. 0^m,0100 (4 1/2l). — Larg. 0^m,0090 (4l).

Corps brièvement ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré fin et très-court, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de la couleur du prothorax. *Elytres* cordiformes; en ligne droite ou faiblement en arc rentrant à la base, jusqu'au côté externe du calus; arrondies aux épaules, offrant vers leur quart leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; extérieurement relevées en une gouttière étroite prolongée en s'affaiblissant presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : les Célèbes (collect. Westermann).

J'ai dédiée cette belle espèce à M. Wissmann, de Muenden (Hanovre), entomologiste plein de talents et d'obligeance.

ηηηηηηη. Elytres ornées chacune de neuf à quatorze taches punctiformes, noires.

103. **E. Paykullii.** *Ovalaire; pubescente; d'un rouge testacé pâle ou carné. Elytres subcordiformes, ornées chacune de neuf points noirs : trois, subbasilaires, en rangée transversale : le premier, isolé de la suture, commençant un peu avant l'extrémité de l'écusson : le troisième, en dehors du calus : un, subdiscal vers les deux cinquièmes : trois, en rangée transversale vers la moitié (l'interne, juxta-sutural : les deux externes rapprochés) : deux, en rangée transversale, vers les quatre cinquièmes.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux testacé ou d'un rouge de chair, revêtus d'un duvet cendré : le *Prothorax*, sans taches : les *Elytres*, ornées chacune de neuf points noirs, de grosseur peu différente, égaux environ au sixième de la largeur, vers la moitié de la longueur : les premier, deuxième et troisième, en rangée transversale : le premier, commençant un peu avant l'extrémité de

l'écusson, séparé de la suture par un espace égal aux deux tiers environ de son diamètre : le deuxième, sur le calus : le troisième, entre celui-ci et le bord externe : le quatrième, aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur, du tiers presque à la moitié de la largeur : les cinquième, sixième et septième, en rangée transversale, de la moitié ou un peu plus de la suture aux trois septièmes du bord externe : le cinquième, très-voisin de la suture : le septième, réduit à une moitié, lié au bord externe : le sixième, séparé de celui-ci par un espace égal à la moitié de son diamètre : les huitième et neuvième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, des quatre cinquièmes de la suture aux trois quarts du bord externe : le huitième, un peu plus voisin de la suture que le premier et moins que le cinquième : le neuvième, à égale distance du bord externe que le troisième : les neuvième, quatrième et premier, en ligne droite : les cinquième, quatrième et troisième, et les huitième, cinquième et deuxième, presque en ligne droite.

Long. 0,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2 l).

Corps ovalaire; convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de la couleur du prothorax. *Elytres* subcordiformes; en ligne droite ou faiblement en arc rentrant à la base jusqu'au côté externe du calus; subarrondies aux épaules, offrant vers le quart ou le tiers leur plus grande largeur, rétrécies en ogive à partir de ce point; peu sensiblement moins déclives sur les côtés et à peine rebordées. *Dessous du corps* et *Pieds* de même couleur ou à peu près que le dessus.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Copenhague).

A la mémoire de Paykull, l'un des entomologistes dont la Suède a justement le droit de s'énorgueillir.

104. **E. viginti-octo-punctata**; Fabricius. *Ovalaire; pubescent, d'un jaune testacé, en dessus. Prothorax ordinairement marqué de cinq à sept points noirs. Elytres ornées chacune de quatorze taches, punctiformes, noires : cinq, voisines de la suture (l'antérieure, postérieure à l'écusson : la dernière, subapicale) : trois, près du bord externe ou liées à lui : une, près des deux cinquièmes de la base : quatre (non comprise la subapicale), en rangée longitudinale irrégulière, à partir du calus : une, subdiscale, aux deux cinquièmes : plusieurs souvent nulles.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux jaune ou d'un jaune roux ou roussâtre, mais paraissant d'un jaune testacé ou cendré ou parfois d'un rouge de chair, par l'effet du duvet : le *Prothorax*, marqué de sept taches punctiformes, noires : trois, près de la base : les latérales vers le quart externe : quatre en rangée transversale au-devant de celles-ci : les intermédiaires souvent liées à l'antéscutellaire et unies ou confondues entre elles sur la ligne médiane : les *Elytres*, ornées chacune de quatorze taches punctiformes ou subpunctiformes, noires : les première et deuxième, subbasilaires, constituant avec leurs pareilles une rangée transversale : la première, plus antérieure, ordinairement la plus petite, vers les deux cinquièmes de la base : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale : la troisième, près de la suture, au sixième de la longueur : la quatrième, au cinquième de la gouttière : la cinquième, au quart de la longueur, après la deuxième, sur la ligne du calus à l'angle sutural, souvent échancrée à son côté interne postérieur : les sixième, septième et huitième, en rangée transversale, des deux cinquièmes aux trois septièmes de la longueur : la sixième, juxta-suturale : la huitième, étendue jusqu'au bord externe : la septième, de moitié plus voisine de la sixième que de la huitième : les neuvième, dixième et onzième, en rangée transversale faiblement arquée, vers les trois cinquièmes de la longueur : la neuvième, juxta-suturale : la onzième, liée au moins à la gouttière : la dixième, entre deux : les douzième et treizième, en rangée transversale, vers les quatre cinquièmes de la longueur et constituant avec la onzième et leurs pareilles une rangée arquée en arrière : la douzième, juxta-suturale : la treizième, un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture : la quatorzième, près de la suture et de l'extrémité, sans arriver ni à l'une ni à l'autre : les deuxième, première et troisième, en rangée arquée : les deuxième et troisième, formant avec leurs semblables une rangée arquée en arrière : les neuvième et septième, en ligne droite avec le sommet du calus.

Variations du Prothorax et des Elytres.

Obs. Les taches prothoraciques sont parfois peu apparentes, soit en partie, soit même en totalité ; d'autrefois les basilaires et les intermédiaires de la rangée antérieure s'unissent et se confondent au point de constituer une grosse tache, couvrant plus de la moitié médiaire du prothorax et liée à chaque latérale.

Les taches des élytres varient de grosseur suivant le développement de la matière colorante. Quand celle-ci a été produite d'une manière parcimonieuse, les taches sont punctiformes : la première est parfois nulle ou peu apparente : la troisième est postérieure à l'écusson d'un espace égal à son diamètre : les voisines du bord externe sont toutes isolées de celui-ci ; quand au contraire la matière noire a abondé, les points sont généralement plus gros : le troisième, s'avance alors jusqu'au niveau de l'extrémité de l'écusson ou se rapproche de celle-ci : les voisins du bord externe se lient tous ou en partie à lui.

Coccinella 28-punctata, Fabr. Syst. Entom. p. 84. 54. — *Id.* Spec. t. 1. p. 101. 48. — *Id.* Mant. t. 1. p. 59. 67. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 282. 74. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 372. 92. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1635. 97. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 68. 91. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 264. 3. pl. 55. fig. 3. — Illig. Mag. t. 1. p. 401. 92. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 186. 101.

Mais outre ces modifications, les élytres présentent quelques variations plus importantes. Dans l'état considéré comme normal, les sixième, septième et huitième points forment une rangée transversale un peu plus postérieure du côté du bord externe que vers la suture : les quatrième, cinquième et septième forment avec le sixième une rangée à angle très-ouvert.

α. Quelquefois les quatrième, cinquième et septième, au lieu d'être sur la même ligne, constituent une rangée obliquement arquée, c'est-à-dire que le quatrième est un peu plus postérieur que dans l'état normal.

β. D'autrefois le huitième est légèrement plus postérieur, ou le septième faiblement plus avancé, en sorte que les sixième, septième et huitième constituent une rangée transversale très-légèrement arquée, au lieu d'être en ligne droite.

Dans ces deux variations, les cinquième et septième points forment alors avec le sixième une rangée à angle très-ouvert.

D'autres variations plus marquées sembleraient indiquer des espèces différentes, ainsi :

Var. A. (*E. multi-punctata*, Reiche.) Le septième point sensiblement plus avancé que dans l'état normal, transforme en rangée transversalement arquée en avant la rangée formée par les sixième, septième et huitième points, rend presque nul ou peu apparent l'angle que formaient avec le sixième, les quatrième, cinquième et septième, et constitue de ces quatre points une rangée oblique faiblement arquée en arrière.

Quelquefois, dans cette variation, le dixième point s'allonge en devant d'une manière plus ou moins sensible, et le douzième se lie faiblement au quatorzième.

Var. B. (*E. egens.*) Semblable à la var. A, mais offrant les douzième, treizième et quatorzième points, nuls. P. Java (collect. Westermann).

Var. C. (*E. recta.*) Ne diffère de la var. A. que par les quatrième, cinquième, septième et sixième constituant une rangée, en ligne droite au lieu de la présenter faiblement arquée en arrière. Souvent les points sont plus gros.

Var. D. (*E. sparsa.*) Enfin quelquefois, par une modification plus remarquable, les points noirs des élytres se sont développés d'une manière inégale : les

septième, huitième, neuvième et treizième, et souvent, mais d'une manière moins remarquable, les deuxième et troisième semblent s'être enrichis aux dépens des autres, qui se montrent plus ou moins petits, ou qui manquent en partie (ce sont les premier, cinquième, dixième et onzième, et moins fréquemment les quatrième, douzième et quatorzième, qui sont, d'une manière variable, les plus sujets à faire défaut), les sixième, septième et huitième sont disposés comme dans la var. A.

Coccinella sparsa, Herbst, *in* Fuessly, Arch. p. 160. 37. pl. 43. fig. 11.— *Id.* Trad. fr. p. 100. pl. 18. fig. 11. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1658. 120.

Coccinella 24-maculata, Fabr. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 281. 70. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 371. 89 (suivant l'exemplaire typique de la collection de Lund, conservé au Muséum de Copenhague. Cet individu ne montre que onze points bien distincts). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 186. 100.

Peut-être faut-il rapporter aussi à cette variété la

Coccinella pubescens, Hope, Synops. *in* Gray's zool. Miscel. p. 31.

On passe par des transitions si insensibles de l'une à l'autre de ces différentes variétés, qu'il est difficile de les séparer spécifiquement les unes des autres.

Long. 0m,0067 à 0m,0082 (3 à 3 3/4 l). — Larg. 0m,0048 à 0m,0067 (2 1/8 à 3 l).

Corps ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de la couleur à peu près du prothorax. *Elytres* subcordiformes; en ligne droite à la base jusqu'au côté externe du calus, arrondies aux épaules; offrant vers le cinquième ou vers le quart leur plus grande largeur, en ogive ensuite, et plus sensiblement vers l'extremité; faiblement relevée en une gouttière étroite et très-inclinée. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé : postpectus ordinairement obscur ou noir de chaque côté de la ligne médiane, chez les variétés peu foncées; parfois entièrement noir, ainsi que la majeure partie du ventre et des pieds, ou au moins des cuisses, chez les variétés par excès.

Patrie : les Indes orientales (collect. Perroud, Reiche, etc.); le Japon et la Chine (Westermann), Java (Dejean, etc.); Manille (Muséum de Paris, etc.); Nouvelle Guinée (Guérin, etc.); Australie (Muséum de Paris, etc.).

105. **E. implicata.** *Ovalaire; pubescente; d'un jaune testacé pâle, en dessus. Prothorax marqué de cinq ou six points noirs. Elytres ornées chacune de treize points noirs : cinq, voisins de la suture (l'antérieur, postérieur à l'écusson : le dernier, subapical);*

trois, rapprochés du bord externe : un, près des deux cinquièmes de la base : trois (non compris le subapical), en rangée longitudinale un peu irrégulière, avec celui du calus : un, subdiscal aux deux cinquièmes : ces points, séparés par un réseau brun ou d'un brun noir.

Long. 0^m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0^m,0059 (2 2/3 l).

Elle a tant d'analogie avec l'*E.* 28-*punctata*, qu'elle semble n'en être qu'une variété. Les taches punctiformes ont la même disposition. Elle ne diffère de celle-ci que par la présence d'un réseau servant à séparer ces diverses taches, et par l'absence de la cinquième, c'est-à-dire de celle qui vient après celle du calus dans la direction de l'angle sutural.

PATRIE : les Indes orientales (collect. Germar et Schaum, Hope, Reiche, Westermann).

Les points correspondants aux premier, sixième, onzième et douzième de l'espèce précédente sont petits et parfois peu marqués.

Il faut sans doute aussi rapporter à cette espèce, un individu faisant partie de la collection de M. Westvood qui semblerait devoir en constituer une particulière (*E. lacertosa*). Il a, avec l'*E. implicata*, les mêmes rapports que l'*E.* 24-*maculata* avec l'*E.* 28-*punctata*. Ses élytres présentent un réseau semblable et sont marquées de neuf taches punctiformes, noires, dont quatre plus grosses. Les points manquants, correspondants à ceux de l'*E.* 28-*punctata*, sont les premier, cinquième, dixième, onzième et douzième : les plus gros sont les septième, huitième, neuvième et treizième. Patrie : les Indes orientales.

106. **E. vigintisex-punctata**; DEJEAN, inéd. BOISDUVAL. *Ovalaire; pubescente; d'un jaune testacé; en dessus. Prothorax marqué de cinq à sept points noirs. Elytres ornées chacune de treize taches punctiformes, noires : cinq, voisines de la suture ou liées à celle-ci (l'antérieure, commençant avant l'extrémité de l'écusson : la postérieure, apicale ou à peu près) : trois, près du bord externe, ou liées à lui : trois (non comprise l'apicale), en rangée longitudinale, à partir du calus : une, subdiscale, aux deux cinquièmes.*

Coccinella 26-*punctata*, DEJ. inéd. BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol. p. 589. 2.

Epilachna 26-*punctata*, DEJ. Catal. p. 460 (type).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux jaune ou testacé,

ou paraissant d'un jaune testacé ou tirant sur le fauve, par l'effet du duvet, parfois d'un rouge testacé ou d'un rouge carné : le *Prothorax*, marqué de sept points noirs : les intermédiaires de la rangée antérieure, ordinairement liées entre eux et à l'antéscutellaire : les *Elytres*, ornées chacune de treize taches punctiformes ou subpunctiformes, noires : la première, sur le calus : la deuxième, juxta-suturale, commençant un peu avant l'extrémité de l'écusson, formant avec la première et les pareilles de l'autre élytre une rangée arquée en arrière, presque en rangée transversale avec la troisième : celle-ci, ordinairement liée au bord externe, vers le cinquième de la longueur : la quatrième, à peine plus postérieure, dans la direction du calus à l'angle sutural : la cinquième, au tiers ou un peu plus de la longueur, et du quart à la moitié environ de la largeur : la sixième, sur la même ligne transversale, ou à peine plus postérieure, liée à la suture, formant ordinairement avec sa pareille une tache commune : la septième, généralement en forme de bande courte, liée aux trois septièmes du bord externe : les huitième, neuvième et dixième, en rangée transversale faiblement arquée, des quatre septièmes aux trois cinquièmes de la longueur : la huitième, voisine, mais isolée de la suture : la dixième, un peu plus postérieure, liée à la gouttière : la neuvième, entre deux : les onzième et douzième, formant avec leurs semblables une rangée transversale ou à peine arquée : la onzième, liée à la suture, presque aux quatre cinquièmes : la douzième, à peine plus postérieure, plus rapprochée du bord externe que de la suture : la treizième, vers l'angle apical, liée ou presque liée à lui.

Obs. Quelquefois les points sont d'une grosseur très-inégale, comme chez l'*E*. 28-*punctata*. Je n'en ai vu aucun faire défaut.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0078$ (3 à 3 1/2^l). — Larg. $0^m,0048$ à $0^m,0056$ (2 1/8 à 2 1/2^l).

Corps ovalaire; convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de la couleur à peu près du prothorax. *Elytres* en ligne presque droite ou faiblement anguleuse, à la base jusqu'après le calus; offrant vers le tiers leur plus grande largeur, en ogive à l'extrémité; relevées extérieurement en gouttière inclinée. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune testacé roussâtre : postpectus, partie du ventre et milieu des cuisses, souvent noirs.

Patrie : la Nouvelle Hollande (collect. Dejean (*type*); Muséum de Paris); Nouvelle Guinée (Guérin); Java (Buquet).

Obs. Les taches punctiformes des élytres présentent presque la même disposition que chez l'*E*. 28-*punctata*. Elle se distingue facilement de toutes les variétés de celle-ci par le point juxta-sutural antérieur, commençant vers la moitié postérieure de l'écusson ou du moins avant l'extrémité de celui-ci, et par le dernier, lié ou à peu près, au bord apical.

107. **E. pardalis**. *Subhémisphérique; pubescente; d'un roux ou d'un rouge testacé. Prothorax marqué de deux taches sublinéaires, à la base. Elytres ornées d'une tache suturale embrassant la moitié de l'écusson, et chacune de douze taches punctiformes, noires : quatre, liées ou presque liées à la suture (la dernière apicale) : deux dans la gouttière : quatre ou cinq (y comprise l'apicale), en rangée longitudinale irrégulière, à partir du calus : deux, vers les deux cinquièmes de la longueur.*

Coccinella pardalis, Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 596. 11 (15). pl. 8. fig. 26 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Paris).

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux testacé ou d'un rouge testacé livide : le *Prothorax*, ordinairement plus pâle sur les côtés; marqué de deux taches noires linéaires ou sortes de points allongés, liés à la base, chacun au côté de l'écusson : les *Elytres*, ornées d'une tache suturale commune, et chacune de douze autres, punctiformes ou subpunctiformes, noires : la tache commune, ovale, embrassant la moitié postérieure de l'écusson, prolongée jusqu'au sixième ou presque au cinquième de la suture : la première, sur le calus : la deuxième, sur la gouttière et liée au rebord externe, au cinquième ou un peu moins : la troisième, petite, peu apparente, au quart de la longueur, dans la direction du sommet du calus avec les quatre cinquièmes du bord externe : la quatrième, au tiers du quart à la moitié de la largeur, en ligne avec les troisième et deuxième : les cinquième et sixième, en rangée transversale : la cinquième, liée ou à peu près à la suture, à peine plus postérieure que la quatrième : la sixième, orbiculaire, voisine de la gouttière : les septième, huitième et neuvième, en rangée transversale faiblement arquée : la septième, liée ou à peu près à la suture, aux trois cinquièmes : la neuvième, un peu plus postérieure, unie au bord

externe : la huitième, plus petite, entre deux : les dixième et onzième, en rangée transversale, aux quatre cinquièmes, en rangée faiblement arquée en arrière avec la neuvième : la dixième, liée ou à peu près à la suture : la onzième, entre celle-ci et le bord externe : la douzième, vers l'angle sutural, dont elle reste un peu isolée, ainsi que de la suture : les première, quatrième, sixième, septième et dixième, plus grosses : les septième et quatrième, en ligne droite avec le sommet du calus : les deuxième, troisième et quatrième, en ligne dirigée du cinquième externe aux trois septièmes de la suture.

Long. 0^m,0059 (2 3/4 l). — Larg. 0^m,0051 (2 1/3 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale ; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, à peu près de la couleur du prothorax. *Elytres* en ligne droite à la base jusqu'au côté externe du calus; subarrondies à l'extrémité. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un testacé livide : postpectus et partie médiaire des quatre premiers arceaux du ventre, moins leur bord postérieur, noir.

Patrie : Vanikoroo (Muséum de Paris, *type* de l'espèce décrite par M. Boisduval).

Obs. Les taches des élytres ont encore presque la même disposition que chez les *E*. 28-*punctata* et 26-*punctata ;* elle diffère de l'une et de l'autre par son corps plus rapproché de la forme hémisphérique; par ses élytres subarrondies ou largement en ogive postérieurement, marquées d'une tache commune, de deux taches dans la gouttière, offrant la sixième un peu isolée de celle-ci; par le nombre et surtout la position des taches du prothorax.

L. Elytres ornées chacune d'un cercle et de quelques autres dessins noirs.

108. **E. mystica.** *Brièvement ovale ; longitudinalement bombée ; pubescente. Elytres subacuminées ; d'un jaune testacé, ornées d'un cercle basilaire incomplet occupant presque toute la largeur, et de trois autres signes, noirs : ceux-ci, commençant vers la moitié et figurant sur l'élytre droite une sorte d'U.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8 l).

Corps brièvement ovale; très-convexe; longitudinalement bombé;

pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un testacé tirant légèrement sur le fauve ou le rougeâtre : le dernier, marqué d'une tache subpunctiforme noire, vers le milieu de sa ligne médiane. *Elytres* arrondies aux épaules à partir des angles du prothorax; subacuminées postérieurement; longitudinalement bombées, avec la partie subacuminée peu déclive; d'un jaune testacé, ornées chacune de divers signes noirs : 1° un cercle incomplet, naissant du côté de l'écusson, suivant la base, passant sur le calus, prolongé jusqu'au tiers de la longueur, voisin de la suture à son côté interne, interrompu près de la base; 2° une bande ou ligne naissant près de la suture, presque à la moitié de la longueur, transversalement étendue, en se rétrécissant, presque jusqu'à la moitié de la largeur; 3° un trait longitudinal renflé dans son milieu, naissant au tiers externe de la largeur un peu après le cercle précité, émettant, à son côté externe, une dent correspondant à une tache marginale, vers la moitié de la longueur, lié ou presque lié postérieurement au dernier dessin : celui-ci, lié au bord postéro-interne de la ligne transversale, longeant la suture jusqu'aux trois quarts, puis transversalement dirigé en se courbant faiblement près du bord externe : les premier, deuxième et quatrième dessins également rapprochés de la suture : repli concolore. *Dessous du corps* d'un brun rouge. *Pieds* d'un jaune testacé.

Patrie : les Indes orientales? (collect. Hope).

Obs. Par la forme de ses élytres, elles seront plus convenablement placé vers la petite section qui renferme l'*E. lupina*.

M. Elytres ovales, en ligne droite à la base jusqu'après le calus, subarrondies aux épaules, ordinairement d'un testacé de nuances différentes, le plus souvent bordées de blanc sale ou jaunâtre.

Obs. Jusqu'ici et y compris cette section, le prothorax s'est montré en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base, et les élytres n'ont pas offert en devant, prises ensemble, une échancrure en arc.

K. Elytres bordées extérieurement de blanc sale ou jaunâtre.

109. **E. cacica**; Guérin. *Ovale; pubescente. Prothorax et Elytres, d'un brun rouge : le premier, marqué aux angles antérieurs d'une tache d'un jaune d'ocre à peine prolongée jusqu'aux angles postérieurs : les secondes, ornées d'une bordure marginale d'un jaune d'ocre, d'une bordure juxta-marginale et d'une bordure suturale, noires.*

Coccinella (Epilachna) cacica, Guérin, Icon. du règne anim. p. 319 (suivant les exemplaires typiques obligemment confiés par M. Guérin.

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un brun rouge ou roux ou d'un rouge brun : le *Prothorax*, ordinairement plus obscur que les élytres, au moins sur le dos; marqué aux angles de devant d'une tache d'un jaune testacé, étendue jusqu'à la sinuosité post-oculaire, souvent ne dépassant pas le milieu de la longueur, d'autres fois prolongée en se rétrécissant jusqu'à l'angle postérieur ou à peu près : les *Elytres*, ornées d'une bordure marginale d'un jaune d'ocre ou d'un flave roussâtre, d'une bordure juxta-marginale et d'une bordure suturale, noires : la bordure marginale prolongée de l'épaule ou du tiers externe de la base à l'angle sutural, égale, au-dessous de l'épaule, à la base environ de l'écusson : la bordure noire juxta-marginale, parallèle à la précédente, naissant vers l'angle postérieur du prothorax, limitée à son côté interne par le calus dont elle couvre le sommet, égale vers le tiers de la longueur aux deux neuvièmes de la largeur, graduellement et assez faiblement rétrécie jusqu'à la suture dont elle couvre environ le douzième : la bordure suturale, embrassant la moitié postérieure de l'écusson, graduellement élargie jusqu'au tiers, où elle égale environ sur chaque élytre la largeur de la base de l'écusson, graduellement rétrécie de là à l'angle sutural.

Obs. Le prothorax est parfois noir en devant ou comme marqué d'une bande noire, faiblement arquée, prolongée jusque près du milieu des bords latéraux.

Long. $0^{m},0081$ à $0^{m},0100$ (3 3/4 à 4 1/2[l]). — Larg. $0^{m},0059$ à $0^{m},0078$ (2 2/3 à 3 1/2[l]).

Corps ovale; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête* d'un rouge brun. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Ecusson* obscur. *Elytres* offrant vers leurs deux cinquièmes leur plus grande largeur, obtusément en ogive postérieurement; relevées extérieurement en une tranche égale à un peu plus de la moitié de la bordure marginale jaune : repli roux ou d'un roux brun, bordé de jaune testacé. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé roux, ou d'un roux brunâtre : postpectus, côtés du ventre et cuisses, en partie obscurs ou bruns, chez les variétés foncées en couleur.

Patrie : la Bolivie (collect. Dejean, Guérin (*type*), Reiche : le Brésil (Muséum de Paris, voyage de M. d'Orbigny).

110. **E. palliata**; Schoenherr. *Ovale; pubescente. Prothorax et*

Elytres d'un roux ou rouge testacé, obscur ou brun : le premier, bordé sur les côtés de flave testacé : les secondes, parées d'une bordure suturale naissant de l'extrémité de l'écusson et d'une bordure externe d'un flave testacé.

Coccinella marginella, Fabr. Mant. t. 1. p. 53. 5. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 1. p. 266. 5. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 357. 5. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1645. — Oliv. Encyc. t. 6. p. 49. 5. — *Id.* Entom. t. 6. p. 990. 2. pl. 5. fig. 55. Herbst, Naturs. t. 5. p. 286. 30.

Coccinella palliata, Schoenh. Syn. Ins. t. 2. p. 151. 2.

Coccinella albicincta, Germar, ins. n. spec. p. 619. 885 (*T*).

Epilachna palliata, Dej. Catal. p. 461.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0100$ (3 1/2 à 4 1/3 l). — Larg. $0^m,0061$ à $0^m,0078$ (2 3/4 à 3 1/2 l).

Corps ovale ; convexe ; garni d'un duvet cendré. *Tête* d'un rouge testacé brun ou brunâtre : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé : massue des antennes et dernier article des palpes, noirs ou obscurs. *Prothorax* bissubsinueux à la base ; sensiblement relevé sur les côtés ; d'un roux ou d'un rouge testacé brun ou brunâtre, parfois brun ou d'un brun testacé ; paré de chaque côté et plus étroitement en devant d'une bordure d'un jaune pâle ou d'un flave testacé : la bordure antérieure parfois peu marquée (surtout chez la ♀) : chaque bordure latérale, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, brusquement rétrécie ensuite, puis à peu près égale jusqu'à l'angle postérieur. *Écusson* d'un roux brun. *Elytres* offrant vers le tiers leur plus grande largeur, obtusément en ogive postérieurement ; à peine relevées en tranche inclinée très-étroite ; d'un roux ou rouge testacé brun ou brunâtre ou d'un brun testacé ; ornées d'une bordure suturale et d'une bordure externe, d'un jaune ou flave testacé : la suturale, naissant assez étroite à l'extrémité de l'écusson ou en embrassant en partie les côtés de celui-ci, à peine aussi large que lui vers le tiers de la longueur, graduellement rétrécie jusqu'à l'angle sutural : la bordure externe, naissant au milieu de la base, presque uniformément d'une largeur égale à l'écusson. Repli, *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux brun ou d'un brun roux testacé : le repli, bordé de flave testacé : base des jambes parfois plus pâles.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Germar et Schaum, Guérin, Melly, Reiche ; Muséum de Copenhague).

Obs. Quelquefois, après la mort, la bordure suturale devient peu apparente; mais cette espèce se distingue encore de l'*E. velutina* par la couleur de sa tête et du dessous du corps.

111. **E. velutina**; Olivier. *Ovalaire; pubescente. Prothorax et Elytres noirs, ornés l'un et l'autre d'une bordure externe d'un flave orangé.*

Coccinella velutina, Oliv. Entom. t. 6. p. 1039. 77. pl 6. fig. 93.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4 l). — Larg. $0^m,0072$ (3 1/4 l).

Corps ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé ou roussâtre : la tête, marquée sur le front d'une grosse tache noire. *Prothorax* comme chez la précédente; noir, subgraduellement, d'un jaune testacé ou roussâtre sur les côtés : la partie noire, paraissant quelquefois formée de la réunion de points noirs dilatés : la bordure latérale, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, brusquement rétrécie, puis à peu près égale ensuite jusqu'à l'angle postérieur; assez souvent orné en devant et plus rarement à la base, d'une bordure étroite de même couleur. *Ecusson* testacé. *Elytres* subcordiformes; offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; relevées extérieurement en une tranche inclinée, égale à la bordure; noires ou d'un noir brun, mais paraissant d'un noir gris par l'effet du duvet; ornées d'une bordure externe, d'un jaune testacé ou d'un flave orangé ou roussâtre, naissant presque de la moitié externe de la base, prolongée jusqu'à l'angle sutural, égale, vers le tiers, à la largeur de l'écusson. *Dessous du corps* et bord interne du repli, noirs ou d'un noir brun : bord externe du repli, extrémité du ventre et pieds d'un roux testacé.

Patrie : la Guyanne (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Reiche).

112. **E. spreta.** *Ovale; pubescente. Prothorax marqué de sept points noirs souvent dilatés et confondus, et ne laissant qu'une bordure latérale d'un jaune pâle. Élytres variant du roux testacé au marron obscur, ornées chacune d'une bordure périphérique d'un jaune pâle et d'une bordure noire plus large en dedans de celle-ci. Repli flave, bordé de brun noir au côté interne.*

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0112$ (3 1/2 à 5 l). — Larg. $0^m,0067$ à $0^m,0090$ (3 à 4 l).

Corps ovale; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé : massue et parfois premier article des antennes et dernier article des palpes, noirs. *Prothorax* d'un testacé rougeâtre, passant au jaune pâle ou testacé sur les côtés, marqué de sept points noirs : trois, près de la base : quatre, en rangée transversale au-devant de ceux-ci : ces points souvent étendus et confondus au point de ne laisser qu'une bordure latérale d'un jaune pâle, étendue en devant jusqu'à la sinuosité post-oculaire, brusquement rétrécie ensuite jusqu'à l'angle postérieur. *Écusson* obscur. *Elytres* arrondies aux épaules à partir des angles du prothorax; offrant vers leur tiers leur plus grande largeur, obtusément en ogive postérieurement; à peine relevées sur les côtés; variant du roux testacé au marron obscur, ornées, dans la périphérie de chacune, d'une bordure d'un jaune pâle ou d'un flave testacé : la bordure suturale, embrassant les côtés de l'écusson, égale aux deux tiers de celui-ci et graduellement rétrécie postérieurement : l'externe, égale au moins à l'écusson : la basilaire, la plus étroite : parées au côté interne de cette bordure flave, d'une bordure noire ou d'un brun noir une fois plus large près de la suture, et de moitié plus large au côté externe que la bordure flave, presque interrompue vers le quart de la base : repli d'un flave testacé, bordé de noir brun au côté interne. *Dessous du corps* d'un rouge testacé, en partie noir sur le postpectus et sur les côtés du ventre, chez les variétés foncées en couleur. *Pieds* noirs, parfois moins obscurs à la partie inférieure et basilaire des cuisses.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Dohrn, Guérin).

Obs. Quand la matière colorante a fait défaut, les élytres sont testacées, les bordures noires passent au brun et le repli est entièrement d'un jaune testacé.

J'ai vu dans la collection de M. Buquet un insecte, qui par sa taille plus petite (0,056-2 2/3 l), par ses élytres en ligne droite ou faiblement en arc rentrant à la base, parées au côté de la bordure blanche d'une bordure noire un peu moins large, semblerait devoir constituer une espèce particulière (*E. illusa*), mais qui vraisemblablement n'est qu'un individu de petite taille de celle qui nous occupe.

113. **E. circumcincta.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir sur son disque, d'un jaune orangé sur les côtés : la partie noire couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base et le tiers du bord antérieur. Élytres variant du roux testacé au rouge testacé brunâtre, ornées chacune d'une bordure périphérique d'un flave roussâtre et d'une bordure noire plus large, en dedans de celle-ci. Repli flave.*

Epilachna circumcincta, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 1/2 à 4l). — Larg. 0m,0059 à 0m,0074 (2 2/3 à 3 1/3l).

Corps ovale; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un flave testacé : massue et premier article des antennes et dernier article des palpes, noirs. *Prothorax* noir sur sa partie médiaire : cette région noire, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, graduellement rétrécie d'arrière en avant, couvrant à peine plus du tiers médiaire de la largeur au bord antérieur; d'un jaune roux ou orangé, passant au jaune testacé sur les côtés. *Écusson* obscur. *Elytres* en ligne droite jusqu'après le calus; offrant vers leur quart leur plus grande largeur, subsinueusement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; variant du roux testacé au rouge testacé brunâtre; ornées sur la périphérie de chacune d'une bordure d'un flave roussâtre : la bordure suturale embrassant les côtés de l'écusson, de moitié ensuite moins large que lui, ordinairement de largeur presque uniforme : la basilaire, souvent nulle ou peu apparente dans sa moitié interne : l'externe, naissant à la moitié externe de la base, d'un quart plus large que l'écusson, vers le tiers de la longueur, un peu inégale, plus étroite vers les deux tiers, plus large à l'angle apical; parées au côté interne de cette bordure jaune d'une bordure noire : une fois plus large que la jaune du côté de la suture, un peu inégale du côté externe, graduellement plus renflée des deux cinquièmes vers les deux tiers, une fois plus large vers la moitié de la longueur que la bordure externe jaune : repli entièrement flave ou d'un jaune pâle. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : ventre offrant parfois quelques parties d'un brun rouge.

Patrie : le Brésil (Buquet, Dejean (*type*), Guérin; Muséum de Copenhague).

114. **E. clandestina.** *Ovale ; pubescente. Prothorax et Élytres variant du jaune d'ocre au brun roux : le premier, marqué de cinq taches noires, souvent étendues au point de le rendre noir, bordé de jaune pâle en devant et sur les côtés : les secondes, ornées chacune d'une bordure périphérique d'un jaune pâle et d'une bordure noire plus large, au dedans de celle-ci : la bordure flave, enclosant, à l'écusson et à l'angle sutural, une tache noire.*

Epilachna clandestina, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Epilachna scutellaris, Chevrol. inéd. Dej. l. c.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 1/2 à 4l). — Larg. 0m,0067 à 0m,0074 (3 3 1/3l).

Corps ovale; convexe; garni d'un duvet cendré. *Tête* brune : bord antérieur de l'épistome et labre d'un jaune pâle ou testacé. *Antennes* et *Palpes* de cette couleur : premier article et massue des premiers, et dernier article des secondes, noirs. *Prothorax* marqué de cinq taches noires : trois, près de la base : les latérales, vers le quart externe, triangulaires (peut-être par le produit de leur union avec une latérale plus antérieure) : deux, plus antérieures, punctiformes, juxta-médiaires : ces taches, parfois étendues et confondues au point de montrer le prothorax noir ou d'un brun noir, ornées de chaque côté et plus étroitement en devant d'une bordure d'un jaune pâle ou d'un flave roussâtre. *Écusson* obscur. *Elytres* en ligne droite à la base jusqu'après le calus; offrant vers le quart leur plus grande largeur, en ogive dans le dernier tiers; faiblement relevées au côté externe en tranche très-étroite; variant du testacé ou du jaune testacé au rouge brun ou même au brun roux; ornées dans la périphérie de chacune, d'une bordure d'un flave roussâtre ou d'un jaune pâle : la suturale, égale sur chaque élytre à la largeur de l'écusson, naissant à la base au côté interne de celui-ci, embrassant une tache scutellaire noire ou noirâtre, commune, oblongue, prolongée jusqu'au cinquième de la longueur : la bordure basilaire, très-étroite ou presque interrompue entre la bordure suturale et l'externe : celle-ci, alors, commençant au milieu de la base, presque uniforme, d'un quart environ plus large que l'écusson, embrassant vers l'angle apical une tache subpunctiforme ou obtriangulaire, noire ou noirâtre ; parées en dedans de cette bordure flave d'une bordure noire ou

d'un brun noir, ordinairement à peine plus large vers la suture que la bordure flave de chaque élytre, et de moitié plus large au côté externe ; cette bordure noire peu nettement limitée chez les variétés à élytres obscures : repli flave. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs, ou d'un brun roux : ventre souvent plus clair sur quelques parties.

PATRIE : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Dohrn, Germar et Schaum, Guérin, Reiche, Solier, Muséum de Paris).

115. **E. concolor.** *Très-brièvement ovale ; très-convexe ; pubescente ; entièrement d'un roux fauve en dessus et en dessous.*

Epilachna concolor, REICHE, *in* collect.

Long. 0^m,0078 (3 1/2 l). — Larg. 0^m,0067 (3 l).

Corps très-brièvement ovale ou subhémisphérique ; très-convexe ; entièrement d'un roux fauve et parcimonieusement garni d'un duvet de même couleur, court et peu apparent. *Élytres* en ligne droite à la base jusqu'après le calus, arrondies ou subarrondies aux épaules ; offrant vers les trois septièmes de leur longueur leur plus grande largeur, largement en ogive postérieurement, relevées extérieurement en une sorte de gouttière étroite et inclinée. *Dessous du corps* et *Pieds* un peu plus jaunâtres que le dessus.

PATRIE : le Brésil (collect. Reiche ; Muséum de Paris).

N. Elytres suborbiculaires, offrant ordinairement, prises ensemble, une échancrure en arc rentrant à la base. Prothorax en arc dirigé en arrière, obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et plus ou moins sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base.

λ. Plaques abdominales non terminales, non sinueuses (*G. dira*).

μ. Elytres d'un testacé de nuance variable, bordées extérieurement de blanc sale ou jaunâtre.

116. **E. obscuro cincta.** *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax noir, paré latéralement et plus étroitement en devant d'une bordure jaune. Élytres variant du rouge au roux testacé, ornées chacune au côté externe d'une bordure jaune, prolongée le long de la base et jusqu'au quart antérieur de la suture ; et d'une bordure noire une fois plus large, au côté interne de celle-ci.*

Epilachna obscuro cincta, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Coccinella circumscripta ; KLUG, inéd. DEJ. Catal. l. c.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3 l). — Larg. 0m,0050 0m,0058 (2 1/4 à 2 3/5 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; garni d'un duvet cendré. *Tête* noire : labre testacé. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé ou roussâtre. *Prothorax* noir, paré de côté et plus étroitement en devant d'une bordure jaune. *Ecusson* d'un jaune testacé. *Elytres* offrant vers la moitié de la longueur leur plus grande largeur; peu sensiblement relevées en rebord très-étroit; variant du rouge au roux testacé; ornées chacune d'une bordure externe jaune, d'un flave roussâtre ou d'un flave orangé, et d'une bordure noire au côté interne de celle-ci : la bordure jaune externe, uniformément d'un quart plus large que l'écusson, prolongée de l'angle sutural jusqu'à l'épaule, suivant la base, puis la suture, sur laquelle elle se prolonge en se rétrécissant, jusqu'au quart ou au tiers de la longueur, ou même en formant parfois jusqu'à l'angle sutural une bordure étroite d'une teinte à peine plus jaunâtre que le fond de l'élytre, et par là à peine distincte : la bordure noire, une fois plus large, bornée au quart antérieur de la suture : repli flave. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : bord des trois derniers arceaux du ventre, genoux, extrémité des jambes et tarses, d'un jaune testacé.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean, *type*).

Obs. Le prothorax est encore en angle au lieu d'être en arc dirigé en arrière à sa base; mais à partir de l'espèce suivante, il prend généralement la dernière forme.

117. **E. placida.** *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé, bordé de flave sur les côtés. Elytres d'un rouge roux, ornées chacune, au côté externe, d'une bordure d'un jaune pâle, prolongée de la base jusqu'à l'angle sutural, et d'une bordure noire une fois plus large, au côté interne de celle-ci : cette dernière, étendue presque jusqu'à la suture, en laissant les côtés de l'écusson, de couleur foncière.*

Long. 0m,0051 à 0m,0067 (2 1/4 à 3 l). — Larg. 0m,0045 à 0m,0058 (2 à 2 3/5 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; garni d'un duvet

cendré. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* d'un rouge testacé, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, brusquement rétrécie de moitié, du quart de la longueur à l'angle postérieur. Repli des élytres flave. *Dessous du corps* d'un rouge testacé plus ou moins nébuleux. *Pieds* plus pâles.

PATRIE : la Bolivie (collect. Chevrolat, Guérin); le Brésil (Muséum de Paris).

Elle diffère de l'*E. obscuro cincta*, avec laquelle elle a la plus grande ressemblance par la couleûr de son prothorax, du dessous du corps, des pieds et les bordures des élytres. Chez l'*E. placida*, la bordure d'un jaune pâle qui est de même largeur que chez la précédente, ne dépasse pas la moitié externe de la base; la bande noire se lie presque au milieu de ladite base, laisse plus distinctement de couleur foncière la partie de celle-ci voisine de l'écusson, et s'arrête directement très-près de la suture, au lieu de se courber en arrière jusqu'au quart de la longueur.

118. **E. contempta.** *Suborbiculaire ; pubescente. Prothorax noir, ou marqué de cinq points noirs sur son disque ; orné d'une large bordure d'un jaune pâle de chaque côté. Élytres d'un brun rouge, ornées chacune d'une bordure externe d'un jaune pâle, uniformément égale au sixième ou au septième de la largeur, vers le milieu de la longueur ; parées au côté interne de celle-ci d'une bordure noire, un peu moins large : repli flave. Ecusson et suture noirs.*

Long. 0^m,0061 (2 3/4^l). — Larg. 0^m,0052 (2 1/3^l).

Elle a tant d'analogie avec l'*E. circumflua*, qu'elle semble se rattacher à elle; cependant elle est d'une taille un peu plus grande, la partie noire du prothorax paraît formée de la réunion de cinq points noirs confondus, disposés comme chez l'espèce précité; cette partie noire laisse une bordure latérale jaune, étendue en devant jusqu'au côté interne des yeux, couvrant le cinquième environ de la base, sinueusement rétrécie dans son milieu. La bande noire des élytres paraît tantôt s'arrêter en devant à son côté interne au même point que chez la précédente, tantôt, mais peu distinctement, s'étendre jusqu'à l'écusson; celui-ci est noir : la suture

très-étroitement et peu distinctement de même couleur. Repli flave. *Tête*, *Dessous du corps* et *Pieds* noirs.

PATRIE : Buénos-Ayres (collect. Guérin) ; le Brésil (Reiche).

119. **E. circumflua.** *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax d'un roux testacé sur le dos, et marqué, sur cette partie, de cinq taches noires, parfois isolées, ordinairement liées ou confondues, souvent peu distinctes ; bordé de jaune pâle sur les côtés. Élytres d'un roux testacé ; ornées chacune d'une bordure externe d'un jaune pâle, uniformément égale au sixième de la largeur vers le milieu de la longueur ; parées au côté interne de celle-ci d'une bordure noire un peu moins large, ne dépassant pas à son bord interne le tiers de la base : repli flave. Ecusson d'un roux testacé.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune pâle sur les côtés, d'un roux testacé sur le dos; marqué sur cette partie de cinq taches noires : trois, rapprochées de la base : l'intermédiaire, antéscutellaire, petite, punctiforme : chacune des latérales, vers le quart externe, transversalement en losange, ordinairement liée à l'antéscutellaire par un prolongement linéaire : deux, punctiformes, vers le milieu de la ligne médiane, ordinairement liées entre elles et à l'antéscutellaire : la bordure jaune, limitée par les taches, étendue en devant au moins jusqu'à la sinuosité postoculaire, brusquement rétrécie à partir de la moitié, presque égale à la base au sixième de la largeur. *Elytres* d'un roux testacé parfois nébuleux; ornées chacune d'une bordure externe d'un jaune pâle, naissant à la base; prolongées sur une largeur uniforme jusqu'à l'angle sutural, égale vers le milieu de la longueur au sixième de la largeur d'une élytre; parées au côté interne de celle-ci d'une bordure noire un peu moins large, vers les deux cinquièmes, souvent rétrécie postérieurement, ne dépassant pas en devant, à son côté interne, le tiers ou les deux cinquièmes de la base.

Obs. Souvent les taches prothoraciques se confondent au point de couvrir la majeure partie du dos, tantôt en laissant soit près du bord postérieur, soit à l'un et à l'autre, un espace de couleur foncière, tantôt en couvrant tout le dos. Dans ces diverses variations, la tête, au moins dans sa moitié postérieure, le dessous du corps et les pieds sont noirs ou bruns.

D'autres fois le prothorax ne montre que des traces plus ou moins distinctes des deux taches juxta-basilaires latérales, la tête alors, le dessous du corps et

les pieds se montrent, d'une manière variable, en totalité ou partiellement, noirâtres, nébuleux ou d'un roux testacé. A cette dernière variation appartient la

Epilachna circumscripta, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. $0^m,0039$ à $0^m,0056$ (1 3/4 à 2 1/2 l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2 l).

Corps suborbiculaire; pubescent. Repli des élytres flave.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum, Guérin, Melly, Reiche; Muséum de Paris; Muséum de Copenhague.

120. **E. mitis.** *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé, plus jaune sur les côtés, marqué sur le dos d'une tache d'un brun ardoisé. Elytres d'un rouge testacé, ornées d'une bordure externe, à peine plus jaunâtre, égale aux deux septièmes de la largeur vers le milieu de la longueur; parées au côté interne de celle-ci d'une bordure d'un noir ardoisé, d'un quart plus large, prolongée en devant jusqu'à la suture; notées d'une bordure suturale également d'un noir ardoisé, renflée et postérieurement raccourcie.*
Epilachna mitis, Chevrolat, *in* collect.

Long. $0^m,0048$ (2 1/8 l). — Larg. $0^m,0039$ (2 3/4 l).

Corps subhémisphérique ou plutôt suborbiculaire et médiocrement convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé jaunâtre. *Prothorax* d'un jaune testacé, graduellement plus jaune sur les côtés, noté sur le dos d'une tache d'un brun ardoisé, couvrant un peu plus du quart médiaire de la largeur, à limites indécises. *Elytres* d'un rouge testacé, ornées d'une bordure suturale et d'une subexterne, d'un noir ardoisé : la suturale, à peine prolongée jusqu'aux trois cinquièmes, graduellement élargie jusqu'aux deux cinquièmes, où elle égale environ un huitième de la largeur, rétrécie ensuite : la bordure subexterne, liée à la suturale sur les côtés de l'écusson, aussi large à peu près à la base que dans ses autres parties, prolongée, parallèlement au bord extérieur jusqu'à la suture, en laissant entre elle et le bord externe une bordure à peine plus jaunâtre que le fond, égale environ aux deux septièmes de la largeur vers le milieu de la longueur, presque

d'un quart moins large que la bordure noire. Repli, *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé jaunâtre.

PATRIE : le Mexique (collect. Chevrolat).

121. **E. zonula.** *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax d'un jaune testacé, paré d'une bordure noire arquée en devant, couvrant les trois quarts médiaires de la base. Elytres d'un rouge testacé, ornées d'une bordure externe d'un jaune testacé, uniformément égale au septième de la largeur vers le milieu de la longueur ; parées au côté interne de celle-ci d'une bordure noire, égale au quart de la largeur, étendue à la base jusqu'à l'écusson, et d'une bordure suturale également noire, ovalairement renflée, prolongée jusqu'au milieu de la longueur.*

Long. 0m,0045 (2 l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Elle se rapproche beaucoup des *E. mitis* et *circumducta*. Elle diffère de la première par sa tête d'un noir brûlé, par le dessin de son prothorax, par sa zône noire subexterne plus large. Elle s'éloigne de la seconde par la bordure noire de la base du prothorax, dépassant de chaque côté le bord externe de la zône noire des élytres, au lieu de paraître la continuation de celle-ci; par sa bordure suturale renflée en ovale jusqu'à la moitié de la suture, égale vers le tiers de la longueur au quart de la largeur, nulle ou prolongée en bordure très-étroite après la moitié de la suture. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roussâtre ou d'un jaune rouge.

PATRIE : la Colombie? (collect. Dupont).

122. **E. circumducta.** *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax d'un jaune pâle, marqué sur les trois cinquièmes médiaires de sa base d'une tache noire arquée. Elytres variant du testacé au roux brunâtre, ornées au côté externe d'une bordure d'un jaune pâle, naissant du tiers externe de la base ; parées au côté interne de celle-ci d'une bordure noire un peu moins large, prolongée en se rétrécissant jusqu'à l'écusson ; d'une bordure suturale étroite également noire.*

Long. 0m,0036 à 0m,0045 (1 2/3 à 2l). — Larg. 0m,0033 à 0m,0039 (1 1/2 à 1 2/3l).

Corps subhémisphérique ou plutôt suborbiculaire et médiocre-

ment convexe; pubescent. *Tête* noire à sa partie postérieure, d'un flave roussâtre en devant. *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* d'un jaune pâle sur les côtés, graduellement un peu rougeâtre sur le dos; marqué d'une tache noire basilaire, qui ne dépasse pas le tiers postérieur de la longueur. *Ecusson* testacé. *Elytres* ornées chacune d'une bordure externe flave naissant à la base dont elle couvre le quart externe au moins, prolongée sur une largeur uniforme jusqu'à l'angle sutural, égale vers le milieu au cinquième environ de la largeur; parées d'une bordure noire parallèle, d'un quart moins large environ : celle-ci prolongée le long de la base, et en se rétrécissant graduellement jusqu'au côté de l'écusson, correspondant avec la tache prothoracique qui semble compléter sa largeur, liée à une bordure suturale également noire, étroite, à peine renflée graduellement vers les deux cinquièmes de la longueur où elle égale à peine le quart de la bordure flave, et graduellement rétrécie de là à sa jonction avec l'extrémité postérieure de la bordure noire : repli d'un jaune pâle. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé plus ou moins pâle ou foncé : postpectus et partie médiaire des premiers arceaux du ventre, en partie noirs.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum; Muséum de Paris).

123. **E. virgata.** *Suborbiculaire ; pubescente. Prothorax et Elytres d'un roux ou rouge testacé : le premier, noirâtre sur le dos : les secondes, ornées d'une bordure externe jaunâtre, presque uniformément égale au septième de la largeur vers le milieu de la longueur; parées au côté interne de celle-ci, d'une bordure noire plus étroite ; notées d'une bordure suturale et chacune de deux autres bandes longitudinales noires, prolongées de la base presque jusqu'à la moitié.*

Epilachna virgata, Klug, inéd. Dej. *in* collect.

Long. $0^{m},0052$ (2 1/3 l). — Larg. $0^{m},0042$ (1 7/8 l).

Corps subhémisphérique; pubescent. *Tête* et *Prothorax* d'un rouge testacé pâle, noirâtre sur un peu plus du quart médiaire de son dos : cette partie noire, paraissant formé de l'union de quatre points noirs, presque convergeants postérieurement, par paire, sur la ligne médiane, situés : deux, près de la base : deux, vers la moitié; indistinctement marqué de chaque côté de deux

autres points, nébuleusement indiqués quand on ravive les couleurs avec de l'alcool. *Ecusson* d'un rouge testacé. *Elytres* d'un rouge ou roux testacé, nébuleux ou paraissant presque fauve par l'effet du duvet; ornées d'une bordure externe d'un roux jaune un peu élargie vers l'angle sutural où elle couvre le sixième environ de la longueur; parées d'une bordure suturale raccourcie, et chacune d'une bordure subexterne et de deux bandes longitudinales raccourcies, noires : la bordure subexterne, d'un tiers moins large que la jaunâtre, étendue à la base jusqu'au côté de l'écusson : la bordure suturale et les bandes longitudinales, prolongées chacune jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur : les bandes, aussi rapprochées l'une de l'autre que l'interne l'est de la bordure suturale et l'externe de la bordure subexterne : repli d'un rouge testacé jaunâtre. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé pâle.

Patrie : la Colombie (collect. Dejean, Dupont).

124. **E. amplexata.** *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax d'un brun noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune testacé. Elytres d'un brun rouge, à rebord rougeâtre, ornées d'une bordure subexterne noire, égale vers le milieu de la longueur, au sixième de la largeur.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0050 (2 1/4 l).

Corps subhémisphérique; pubescent. *Tête* d'un noir brûlé. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rouge. *Prothorax* d'un noir brûlé ou d'un brun noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle ou testacé, étendue en devant presque jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie d'avant en arrière. *Elytres* d'un brun rouge, à rebord externe d'un rouge testacé pâle; ornées chacune d'une bordure subexterne, noire, naissant vers la moitié de la base, couvrant le calus, graduellement rétrécie ensuite, égale vers le milieu de la longueur au sixième de la largeur, à peu près de même largeur à l'angle sutural, mais un peu rétrécie vers les quatre cinquièmes de la longueur : cette bordure, peu distincte, en devant, de la couleur foncière. *Dessous du corps* noir, graduellement d'un brun rouge sur les trois derniers arceaux du ventre. *Pieds* noirs, sur les cuisses, d'un jaune testacé sur le reste.

Patrie : le Mexique (collect. Dupont).

125. **E. gossypiata.** *Suborbiculaire; pubescente; d'un rouge testacé brunâtre, en dessus. Prothorax orné de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, élargie dans son milieu. Elytres parées chacune d'une bordure externe d'un jaune pâle, égale au dixième ou au douzième de la largeur, vers le milieu de la longueur; notées au côté interne de celle-ci, d'une bordure brune, peu nettement limitée et souvent indistincte. Repli flave, bordé de brunâtre sur la partie de son côté interne.*

Epilachna gossypiata, Guérin, *in* collect.

Long. 0m,0059 (2 2/3 l). — Larg. 0m,0051 (2 1/4 l).

Corps suborbiculaire; pubescent; d'un rouge ou roux testacé brun ou brunâtre, en dessus. *Prothorax* orné de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, ovalaire, ne couvrant en devant que la moitié de l'espace existant entre le côté externe et la sinuosité postoculaire, d'égale largeur à la base, arcuément dilatée dans son milieu. *Elytres* légèrement moins déclives à leur côté externe; ornées en dedans de la bordure externe d'un jaune pâle d'une bordure noirâtre ou brunâtre, un peu plus large, à limites indécises, le plus souvent confondue avec la couleur foncière et indistincte : repli flave, à rebords noirs, paré dans les deux cinquièmes antérieurs de son côté interne d'une bordure brune ou d'un rouge brun. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé, ordinairement obscur ou brunâtre sur les parties pectorales, pâle sur le ventre ou sur la seconde moitié, plus ou moins de celui-ci.

Patrie : la Bolivie (collect. Guérin (*type*), Reiche); le Brésil (Muséum de Paris).

126. **E. subcincta.** *Suborbiculaire; pubescente; d'un rouge brun, en dessus. Prothorax graduellement jaunâtre sur les côtés, et plus étroitement en devant. Elytres parées chacune à leur côté externe d'une bordure jaunâtre, peu nettement limitée, égale au seizième de la largeur, vers le milieu de la longueur élargie postérieurement.*

Epilachna subcincta, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0059 (2 2/3 l). — Larg. 0m,0052 (2 1/3 l).

Semblable à la précédente. *Corps* suborbiculaire; pubescent; d'un rouge brun ou brunâtre, en dessus. *Prothorax* graduellement d'un

roux testacé sur les côtés : cette partie étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie postérieurement; orné en devant d'une bordure étroite de même teinte. *Elytres* sensiblement et étroitement moins déclives extérieurement; ornées d'une bordure externe d'un roux jaunâtre ou testacé ne couvrant d'abord que la partie moins déclive, un peu élargie vers l'angle sutural, peu nettement limitée : repli d'un flave roussâtre. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé, brunâtre sur les parties pectorales et les deux premiers arceaux du ventre, d'un flave roussâtre sur le reste de celui-ci.

PATRIE : la Nouvelle Grenade (collect. Reiche).

μμ. Elytres d'un testacé de nuances différentes, sans bordure blanche.

127. E. tomentosa. ***Subhémisphérique; pubescente; entièrement d'un rouge testacé brunâtre, en dessus et en dessous. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.***

Epilachna tomentosa, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0m,0050 (2 1/4 l).

Corps subhémisphérique; d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé brunâtre, et hérissé d'un duvet cendré, en dessus. *Antennes* et *Palpes* un peu plus pâles. *Elytres* subarrondies aux épaules; d'un rouge jaunâtre à leur rebord : repli, *Dessous du corps* et *Pieds* plus pâles que le dessus : postpectus nébuleux ou obscur. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

PATRIE : le Brésil (collect. Dejean (*type*), Reiche).

λλ. Plaques abdominales prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau; sinueuses à leur côté externe (*G. Mada*).

128. E. fraterna. ***Subhémisphérique; pubescente; d'un brun rouge ou d'un rouge ou roux brun, en dessus et en dessous. Plaques abdominales prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau.***

Epilachna fraterna, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0m,0048 (2 1/8 l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8 l).

Corps subhémisphérique; pubescent; d'un brun rouge, d'un rouge ou d'un roux brun ou d'un rouge testacé brun; ordinairement un peu moins foncé, quelquefois d'un roux jaune ou d'un jaune roux, en dessous.

PATRIE : Cayenne (collect. Buquet, Dejean (*type*), Reiche).

Obs. Sa taille plus petite et surtout ses plaques prolongées ou à peu près, jusqu'au bord de l'arceau, servent à la distinguer de l'*E. tomentosa*.

Dans la collection Dejean se trouve sous le même nom un individu entièrement d'un jaune roux, en dessus et en dessous, offrant le dos du prothorax un peu moins clair, ce qui fait paraître les côtés plus pâles jusqu'à la sinuosité postoculaire. Chez cet exemplaire, le côté externe des plaques abdominales est moins apparent. Ces caractères réunis sembleraient devoir en faire constituer une espèce particulière (*E. sororia*) ; mais peut-être n'est-elle qu'une variété produite par un défaut de matière colorante.

129. **E. rufoventris.** *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un bleu noir, en dessus : côtés du prothorax paré d'une bordure latérale d'un testacé roussâtre, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie postérieurement. Ventre et pieds d'un roux testacé.*

Epilachna rufoventris; DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. $0^m,0053$ (2 2/3^l). — Larg. $0^m,0045$ (2^l).

Corps subhémisphérique ; d'un bleu noir ou d'un bleu verdâtre métallique, et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Antennes*, *Palpes* et moitié antérieure de la *Tête*, d'un testacé roussâtre. *Prothorax* paré de chaque côté d'une bordure d'un testacé roussâtre, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie d'avant en arrière et en arc rentrant, souvent peu distinctement prolongée jusqu'à l'angle postérieur : repli des élytres de la couleur du dessus. Poitrine en partie d'un bleu noir ou verdâtre, au moins sur le postpectus avec les parties latérales d'un roux testacé : ventre et *Pieds* d'un roux testacé ou d'un testacé rougeâtre : cuisses postérieures parfois bleuâtres. Plaques abdominales en arc rentrant à leur côté externe.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat, Dejean (*type*).

130. **E. Fairmairii.** *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un bleu noir, en dessus. Ventre d'un roux testacé. Poitrine et Pieds d'un bleu noir.*

Long. 0^m,0053 (2 2/5[1]). — Larg. 0^m,0045 (2[1]).

Elle diffère de l'*E. rufoventris* à laquelle elle ressemble, par son prothorax sans taches sur les côtés; sa tête d'un roux testacé seulement sur l'épistome et le labre; ses palpes maxillaires noirs dans la seconde moitié de leur dernier article; sa poitrine et ses pieds entièrement d'un bleu noir. Il serait possible qu'elle ne fût que l'un des sexes de la précédente.

Je l'ai dédiée à M. Léon Fairmaire, l'un des membres actifs de la société entomologique de France.

131. **E. glaucina.** *Subhémisphérique; pubescente. D'un bleu obscur et verdâtre, en dessus : côtés du prothorax paré de chaque côté d'une bordure d'un testacé roussâtre, non étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée jusqu'à la moitié du bord externe. Ventre et Pieds d'un testacé rougeâtre.*

Long. 0,^{m}0039 (1 3/4[1]). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2[1]).

Corps subhémisphérique; pubescent; d'un bleu noir ou obscur et à reflet verdâtre, en dessus. Partie antérieure de la *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un testacé rougeâtre. Repli des élytres et postpectus d'un bleu noir. *Ventre* et *Pieds* d'un rouge jaune ou d'un testacé rougeâtre.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum; Muséum de Paris).

Elle a presque entièrement la robe de l'*E. rufoventris*, dont elle semble cependant devoir être séparée par sa taille plus petite; par son corps un peu moins convexe; par son prothorax paré d'une bordure d'un testacé roussâtre ne dépassant pas la moitié de l'espace compris entre le bord et la sinuosité postoculaire, rétrécie d'avant en arrière, prolongée seulement jusqu'à la moitié de la longueur; par ses plaques peu ou point sensiblement en arc rentrant, à leur côté externe.

O. Elytres offrant généralement, prises ensemble, un arc rentrant, à la base; débordant les côtés du prothorax du cinquième au moins de la largeur de chaque étui.

ν. Elytres relevées au côté externe en tranche plus ou moins prononcée.

ξ. Elytres bombées, arrondies ou subarrondies postérieurement (*G. Hypsa*).

132. **E. guineensis.** *Brièvement ovalaire; pubescente. Pro-*

thorax d'un rouge carminé. Élytres d'un jaune fauve, ornées d'une bordure suturale interrompue, d'une bordure externe, et chacune de six grosses taches noires, subarrondies.

Epilachna guineensis, Chevrolat, *in* collect.

Long. 0m,0078 (3 1/2l). — Larg. 0m,0059 (2 2/3l).

Corps très-brièvement ovalaire; convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes*, *Prothorax* et *Ecusson* d'un rouge carminé. *Élytres* subarrondies aux épaules à partir du côté externe du calus; offrant vers les trois septièmes leur plus grande largeur, subarrondies à l'extrémité; sensiblement relevées extérieurement en une tranche assez étroite; d'un jaune fauve, ornées d'une bordure suturale interrompue et d'une bordure externe et chacune de six taches, noires : la bordure suturale, interrompue de la base au cinquième, et de la moitié aux trois quarts environ de la longueur; la bordure externe, d'une largeur double de la tranche, presque uniformément égale au dixième environ de la largeur prise vers la moitié de la longueur : les taches, irrégulièrement subarrondies, égales chacune environ au tiers de la largeur d'une élytre, situées : trois, en rangée longitudinalement arquée en dehors près de la suture : l'antérieure, près de la base : la troisième, aux quatre septièmes de la longueur : trois, également rapprochées de la bordure externe, presque en quinconce avec les précédentes : l'antérieure, sur le calus : la postérieure, vers les trois quarts de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé carminé.

Patrie : la Guinée (collect. Chevrolat).

133. **E. sedecim-verrucata.** *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax d'un rouge testacé carminé. Élytres d'un jaune fauve, ornées d'une bordure externe et chacune de huit gros points noirs : quatre, près de la suture : trois, près du bord externe : le huitième, le plus postérieur, dorsal.*

Long. 0m,0061 (2 3/4l). — Larg. 0m,0052 (2 1/3l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un rouge testacé carminé. *Elytres* émoussées ou faiblement subarrondies à l'angle huméral, offrant

vers le milieu de leur longueur leur plus grande largeur, subarrondies ou largement en ogive, postérieurement; relevées extérieurement en une tranche subhorizontale ou peu déclive, égale environ au dixième de la largeur, vers le tiers de la longueur, affaiblie postérieurement; d'un jaune fauve, ornées d'une bordure externe et chacune de huit gros points noirs : la bordure, de la largeur de la tranche : les points, de grosseur inégale : les deuxième et troisième juxta-suturaux, et le deuxième, juxta-marginal plus gros : quatre, également rapprochés de la suture : le premier de ceux-ci, lié à la base au côté de l'écusson : le quatrième, vers les deux tiers de la longueur : trois, en quinconce avec les précédents, également rapprochés de la bordure externe : le premier de ces derniers, sur le calus : le troisième, vers les trois cinquièmes de la longueur : le huitième, aux cinq sixièmes, à égale distance de la suture et du bord externe : repli bordé de noir. *Dessous du corps* et cuisses d'un roux testacé : jambes et tarses, noirâtres.

Patrie : la Guinée (collect. Westermann).

134. **E. Macquarti.** *Obtusément subhémisphérique ; pubescente. Prothorax noir sur sa partie médiaire, largement d'un blanc sale sur les côtés. Élytres d'un rouge foncé ; ornées d'une large bordure externe d'un blanc sale ; de deux taches suturales, l'une, scutellaire, l'autre, apicale, et chacune de cinq autres, noires : la première, liée au milieu de la base : la deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, coupant la bordure blanche : la cinquième, punctiforme, aux quatre cinquièmes du bord interne de celle-ci.*

Long. $0^m,0090$ (4 l). — Larg. $0^m,0078$ (3 1/2 l).

Corps obtusément subhémisphérique ; bombé ; garni d'un duvet de la couleur des diverses parties. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* testacés : base et massue des premières et dernier article des seconds, noirs. *Prothorax* noir sur sa partie médiaire, d'un blanc sale sur les côtés : la partie noire, laissant paraître sur la ligne médiaire une trace linéaire d'un rouge testacé, en partie interrompue : la partie blanche, ovale, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, prolongée jusqu'à la base, qui reste bordée de noir d'une manière graduellement plus étroite de dedans en dehors : rebord latéral noir dans sa seconde moitié. *Élytres* arrondies aux épaules, obtusément arrondies posté-

rieurement; sensiblement moins déclives extérieurement; bombées; d'un rouge carminé foncé; ornées d'une bordure externe d'un blanc sale, de deux taches noires, communes, et chacune de cinq autres, également noires : la bordure blanche, moins claire à son côté interne, couvrant les deux cinquièmes externes de la base, prolongée jusqu'à l'angle sutural en laissant le rebord externe noir, d'une largeur à peu près uniforme, deux fois plus large que la déclivité, égale à peu près au tiers de la largeur vers le milieu de la longueur : la tache commune antérieure, ovale, couvrant l'écusson, deux fois plus longuement prolongée que lui : la postérieure, en triangle à côtés curvilignes, couvrant le sixième postérieur de la suture : la première des taches de chaque élytre, semi-circulaire, couvrant le quart médiaire de la base : la deuxième, punctiforme, sur le calus, liée à la partie postéro-externe de la précédente et à l'angle antéro-interne de la troisième, et par là peu apparente : la troisième, en forme de bande, liée au bord externe, près de la courbure humérale, couvrant jusqu'au huitième ou au septième de la longueur dudit bord externe, dirigée un peu en arrière jusqu'au bord interne de la bordure blanchâtre : la quatrième, en forme de bande analogue, interrompant comme elle la bordure blanchâtre, sur le cinquième médiaire de la longueur : la cinquième, punctiforme, située aux quatre cinquièmes de la longueur, sur les limites internes de la bordure blanchâtre. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs.

Patrie : Madagascar (Muséum de Paris, voyage de M. Goudot).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Macquart, le premier des diptérologistes vivants.

135. **E. Geoffroyi.** *Obtusément subhémisphérique; pubescente; d'un rouge carminé brunâtre, en dessus. Elytres ornées d'une large bordure externe d'un blanc sale, d'une tache scutellaire, et chacune de cinq autres, noires : la première, sur le calus : les deuxième et troisième, coupant la bordure blanche : la quatrième, punctiforme, vers les quatre cinquièmes du bord interne de celle-ci : la cinquième, apicale.*

Long. $0^m,0067$ (3^l). — Larg. $0^m,0067$ (3^l).

Corps obtusément subhémisphérique; bombé; garni d'un duvet généralement cendré blanchâtre, mais noir et moins apparent sur

les parties noires. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un rouge carminé brun ou brunâtre. *Elytres* peu émoussées aux épaules; sensiblement moins déclives extérieurement; de la couleur du prothorax; ornées d'une large bordure externe d'un blanc sale, d'une tache scutellaire, et de cinq autres, noires : la bordure blanche, couvrant les deux cinquièmes externes de la base, d'une largeur à peu près uniforme, une fois plus large que la tranche, égale au tiers ou un peu moins de la largeur vers la moitié de la longueur, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de celle-ci : la tache scutellaire, ovale, embrassant les côtés de l'écusson, une fois plus prolongée que celui-ci : la première des taches de chaque élytre, punctiforme, sur le calus : la deuxième, en forme de bande courte, couvrant du sixième au tiers du bord externe, transversalement dirigée un peu en arrière jusqu'au bord interne de la bordure blanche : la troisième, en forme de bande analogue, interrompant comme elle la bordure blanche, sur le sixième médiaire ou un peu plus de la longueur : la quatrième, punctiforme, à l'angle postéro-interne de la bordure blanche, c'est-à-dire vers le point où elle semble s'arrêter : la cinquième, presque semi-circulaire sur chaque élytre, couvrant le bord apical, depuis les quatre cinquièmes de la longueur jusqu'à l'angle sutural, ou à peu près, vers lequel elle se montre plus pâle. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge de sanguine.

Patrie : Madagascar (Muséum de Paris, voyage de M. Bernier).

Je l'ai dédié au savant M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, l'un des professeurs administrateurs du Muséum de Paris.

136. **E. Lacordairii.** *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un rouge carminé brunâtre, en dessus. Elytres ornées chacune de sept taches noires : les premier et deuxième, subbasilaires : la troisième, subdiscale, aux deux cinquièmes : la quatrième, marginale, vers la moitié : la cinquième, juxta-suturale, aux trois cinquièmes : les sixième et septième, liées, dans la direction du calus à l'angle sutural : les troisième et quatrième, grosses : les autres punctiformes.*

Long. $0^m,0059$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2 l).

Corps subhémisphérique ; bombé ; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes*, *Palpes*, *Prothorax* et *Elytres* d'un rouge carminé brun ou brunâtre. *Elytres* peu émoussées aux épaules, offrant vers le tiers

leur plus grande largeur; extérieurement moins déclives; ornées chacune de sept taches noires : la première, liée à la base et au côté de l'écusson : la deuxième, sur le calus : la troisième, presque carrée, couvrant du cinquième ou du quart à la moitié ou un peu plus de la largeur : la quatrième, aussi grosse, liée à la moitié du bord externe : la cinquième, liée aux trois cinquièmes de la suture : les sixième et septième, longitudinalement liées ou presque liées l'une à l'autre, des trois quarts aux quinze seizièmes de la longueur : les cinquième et troisième en ligne droite ou à peu près avec celles du calus : les sixième et septième dans la direction du calus à l'angle sutural : les première, deuxième, cinquième, sixième et septième en forme de points inégalement gros : repli plus pâle, marqué d'une tache noire. *Dessous du corps* noir : deux derniers arceaux du ventre d'un roux testacé. *Pieds* de la couleur du dessus : base des cuisses intermédiaires et plus largement des postérieures, noires.

Patrie : Madagascar (collect. Guérin; Muséum de Paris).

Je l'ai dédiée à M. Lacordaire, professeur à la Faculté des sciences de Liége, l'un des plus savants et des plus laborieux entomologistes de l'Europe.

137. **E. Pierreti.** *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un rouge carminé brunâtre. Elytres ornées d'une bordure externe, et chacune de quatre points, noirs : un, lié à la base et à l'écusson : le deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, sur le disque : le troisième, aux trois septièmes : le quatrième, aux quatre septièmes de la longueur.*

Long. $0^m,0059$ (2 2/3 l). — Larg. $0^m,0050$ (2 1/4 l).

Corps subhémisphérique; bombé; d'un rouge carminé brun ou brunâtre, revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* subarrondies aux épaules en dehors du calus; subcordiformes, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, subarrondies à l'extrémité; extérieurement relevées en une tranche inclinée égale vers le quart au huitième de la largeur, presque nulle après la moitié; ornées d'une bordure externe noire, naissant à l'angle huméral, égale vers le quart au cinquième environ de la largeur, et chacune de quatre points, également noirs : le premier, lié à la base et au côté de l'écusson : le deuxième, sur le calus : le troisième, le plus gros, sur le disque, aux trois septièmes

de la longueur : le quatrième, aux trois quarts, dans la direction du calus à l'angle sutural. *Dessous du corps* noir : côtés du ventre d'un rouge testacé. *Pieds* d'un jaune roux : cuisses noires dans leur moitié ou leurs deux tiers basilaires.

Patrie : Madagascar (Muséum de Paris).

Je l'ai dédié à M. Pierret, l'un des plus habiles lépidoptérologistes de l'Europe, et littérateur instruit.

§§. Elytres convexes, ovales, en ogive postérieurement (*G. cleta*).

138. **E. Ecklont.** *Brièvement ovale ; pubescente ; fauve en dessus. Prothorax marqué de six taches noires. Elytres ornées de quatre points (deux liés à la base, un sur le calus, un aux cinq septièmes du bord externe), de deux bandes transversales anguleuses (au cinquième et vers la moitié), de deux signes liés à la deuxième bande et d'une tache apicale, noirs.*

Long. 0m,0051 (2 1/3l) — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps brièvement ovale; convexe; pubescent fauve, en dessus. *Prothorax* orné de six taches noires : deux, ovales, postérieurement convergeantes vers les trois cinquièmes de la ligne médiane : quatre, punctiformes : une, vers chaque quart externe de la base, et une, un peu plus petite, plus antérieure, plus rapprochée du bord externe, souvent unies avec leurs pareilles en une ligne subbasilaire onduleuse. *Elytres* offrant vers les trois septièmes leur plus grande largeur : en ogive postérieurement; ornées d'une bordure suturale étroite, d'un rebord externe, de quatre points, de deux bandes transversales anguleuses et de trois autres signes, noirs : les premier et deuxième points, liés à la base : le premier, au côté de l'écusson : le deuxième, vers la moitié de la base, prolongé jusqu'à la bande antérieure : le troisième point sur le calus, avancé jusqu'à la base : le quatrième, le plus gros, lié aux cinq septièmes du bord externe : la bande transversale antérieure, unie à la bordure suturale vers le cinquième ou un peu moins, étendue jusqu'au bord externe, émettant aux deux cinquièmes de son bord antérieur une dent liée au deuxième point, bisanguleuse dans la moitié externe de son bord postérieur : la deuxième bande, étendue des quatre septièmes de la suture à la moitié du bord externe, anguleusement dirigée en arrière

en forme de V, dans son milieu : le premier signe, transversalement arqué en arrière, lié par son côté externe à l'angle formé par l'extrémité de la branche interne du V précité, étendu jusqu'au sixième juxta-sutural : le deuxième signe, en triangle lié par l'un de ses angles aux trois quarts de la suture, prolongé à l'angle opposé en une bande transversale courte, étendue jusqu'aux deux tiers de la largeur et recourbée en ligne très-étroite jusqu'à la branche externe du V précité, à laquelle elle se lie : le troisième signe, en forme de tache couvrant l'angle sutural et anguleusement avancée en pointe rétrécie jusqu'à l'extrémité de la bande du signe précédent : repli d'un fauve testacé, bordé extérieurement de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un fauve testacé : partie majeure médiaire de la poitrine; partie médiaire des quatre premiers arceaux du ventre et milieu des cuisses, noirs.

PATRIE : le cap de Bonne Espérance (Muséum de Copenhague).

Elle a été découverte par M. Ecklon, à qui je l'ai dédiée.

139. **E. undulata**; CASSTROEM. *Ovale; pubescente; fauve, en dessus. Prothorax marqué sur son disque d'une bande raccourcie, noire. Elytres ornées de deux bandes courtes liées à la suture, de deux points subbasilaires, d'un dessin subtriangulaire et postérieurement tridenté enclosant le point du calus, d'un dessin formant sur l'élytre droite une sorte de 7, d'une ligne longitudinalement prolongée des deux cinquièmes à une tache apicale, de deux taches juxta-marginales et postmédiaires, noirs.*

Coccinella undulata, CASSTROEM, Nov. Ins. Spec. *in* THUNB. Dissert. 1. p. 18. pl. fig. 27. — *Id.* Ed. gott. p. 139. pl. 9. fig. 27. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1657. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 282. 25. pl. 56. fig. 9. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 182. 85. — THUNB. Coleopt capens. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb, t. 7 (1820), p. 365.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* et *Élytres* fauves ou d'un rouge de cuir : le premier, marqué sur son disque d'une bande transversale d'un brun noir, à peu près égale en largeur au bord postérieur de l'échancrure : les secondes, ornées d'un rebord sutural et externe et chacun des signes suivants, noirs : 1° deux points subbasilaires : l'interne, lié ou à peu près au quart de la base : le deuxième, sur le calus; 2° un dessin, presque triangulaire, prolongé jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur, enclosant le point du calus : ce dessin,

offrant ses branches latérales non réunies à la base : l'interne, presque interrompue vers son milieu : la branche postérieure, transversale, profondément tridentée en arrière; 3° une bande commune, transversalement placée sur la suture, vers le quart ou un plus de la longueur, étendue jusques au quart au moins de la largeur de chaque étui, et avancée en bordure graduellement plus étroite jusques à l'extrémité de l'écusson; 4° un signe formant sur l'élytre droite une sorte de 7, à branche antérieure en demi-cercle dirigé en arrière, située aux trois septièmes de la longueur, du huitième presque à la moitié de la largeur, ayant son extrémité interne placée un peu après l'espace existant entre la branche tridentée et la bande suturale, et l'externe, entre les première et deuxième dents internes de la branche tridentée; à branche longitudinale prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur et les trois septièmes internes de la largeur; 5° un signe commun, en forme d'accent circonflexe, lié à la suture presque aux quatre septièmes de la longueur; 6° une ligne longitudinale étroite, naissant entre les deuxième et troisième dents externes de la branche tridentée et prolongée jusqu'au tiers externe d'une sorte de tache noire qui couvre toute la partie postérieure sur un cinquième environ de la longueur; 7° deux taches juxta-marginales : l'antérieure, liée au bord externe et à la ligne longitudinale, vers les quatre septièmes de la longueur : la postérieure, subpunctiforme, vers les deux tiers de la longueur.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2[1]). — Larg. $0^m,0045$ (2[1]).

Corps ovale; convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un fauve livide ou d'un testacé livide. *Elytres* offrant vers le milieu de leur longueur leur plus grande largeur, en ogive postérieurement : repli obscurément d'un fauve testacé, bordé de noir. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir, avec quelques parties d'un brun rougeâtre sur la partie médiaire du ventre. *Pieds* d'un rouge testacé, avec la partie médiaire des cuisses, noire.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Chevrolat, Hope).

140. **E. Smithi.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax d'un blanc cendré, passant au roux cendré sur le dos. Elytres d'un blanc flavescent; ornées 1° d'une bordure suturale; 2° de deux taches et d'une ligne liées à la base : la ligne, anguleusement sinueuse et enclosant en*

partie le calus ; 3° *d'une bande transversale vers le milieu de la longueur, dentée, élargie de dehors en dedans, et enclosant près de la suture une aréole blanche : cette bande émettant un rameau postérieur ;* 4° *une tache apicale : tous ces signes, noirs.*

État normal. *Prothorax* **d'un blanc cendré, densement revêtu de duvet : celui-ci roux cendré obscur et à reflet mi-doré sur le dos.** *Elytres* **d'un blanc rendu sale ou flavescent par le duvet; ornées d'une bordure suturale, de deux taches et d'un dessin sublinéaire onduleux liés à la base, d'une bande transversale médiaire dentée émettant un rameau postérieur, et d'une tache apicale, noirs : la bordure suturale, naissant très-étroite à l'extrémité de l'écusson, émettant, vers le cinquième de la longueur, une dent grèle transversalement étendue jusqu'au quart ou un peu plus de la largeur, dilatée de la moitié aux trois quarts de la longueur (en forme de tache triangulaire étendue jusqu'au tiers de la largeur, cette dilation limitant postérieurement l'aréole juxta-suturale), postérieurement liée à la tache apicale : la tache basilaire interne, punctiforme, unie à la base et à l'angle basilaire de l'écusson, en majeure partie entourée par un cercle de couleur foncière, limitée par la dent suturale et par la ligne basilaire onduleuse : la tache basilaire externe, couvrant les deux cinquièmes externes de la base, irrégulièrement obtriangulaire, prolongée jusqu'au versant postérieur du calus : le dessin sublinéaire, naissant entre les deux taches, longitudinalement prolongé jusqu'au quart de la longueur, presque lié à l'extrémité de la dent suturale transversalement étendu jusqu'au cinquième externe en formant deux arcs unis et trois dents dirigées en arrière : la bande transversale, liée au bord externe vers la moitié de la longueur, brusquement élargie de dehors en dedans à partir du quart externe : cette bande, à partir de ce point, tridentée à son bord antérieur et liée à la bordure suturale au tiers de la longueur, émettant un rameau en arc dirigé en arrière (interrompu ou presque interrompu dans son milieu), anguleusement prolongée à son bord postérieur en dedans de cet arc, liée au côté interne de ce bord à la dilatation anguleuse de la suture, en enclosant avec cette dernière une aréole presque orbiculaire étendue jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur : la tache apicale, couvrant presque le sixième postérieur de la suture, transversalement étendue en forme de dent tronquée presque jusqu'au bord externe, en laissant entre elle et celui-ci une bordure étroite de couleur foncière.**

Obs. Quelquefois le dessin est interrompu et réduit à trois taches : la première, basilaire : la deuxième, représentant l'extrémité de la partie longitudinale de ce dessin : la troisième, le reste de la partie transversale onduleuse. La partie de la bande transversale liée au bord externe, se montre parfois isolée du reste dans le point où elle s'élargit brusquement. Enfin la dent suturale est quelquefois renflée à son extrémité, au lieu d'être rétrécie.

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps assez brièvement ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* d'un roux cendré, revêtue de poils à reflet mi-doré. *Antennes* et *Palpes* d'un roux livide. *Ecusson* noir. *Elytres* offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement : repli d'un blanc livide, marqué d'une tache noire. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, brun sur le ventre : pro et mésosternum, côtés du postpectus, milieu du premier arceau ventral, quelques taches vers l'extrémité du ventre, ordinairement d'un blanc flavescent ou roussâtre. *Pieds* d'un flave livide.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Hope; Muséum britannique).

Je l'ai dédiée à M. Joseph Smith, de Londres, membre de la société linnéenne de la même ville.

νν. Elytres peu ou point sensiblement relevées au côté externe.

141. **E. polluta.** *Ovale; pubescente; d'un roux testacé, en dessus. Prothorax marqué sur la partie médiaire de sa base d'une bordure noire en forme de V. Elytres ornées chacune de deux taches noires : l'une, juxta-suturale au tiers : l'autre, bordant les côtés interne et postérieur du calus, formée de deux taches noires, et d'une autre tache d'un rouge brunâtre, en forme d'accent circonflexe, naissant sur le disque, vers la moitié.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps ovale; convexe; d'un roux testacé, mais paraissant d'un fauve testacé par l'effet du duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores ou un peu plus obscurs. *Prothorax* paré d'une sorte de bordure noire, couvrant la moitié médiaire de la base, en forme de V très-ouvert. *Elytres* plus larges vers la moitié, subarrondies ou largement en ogive à l'extrémité; grossièrement ponctuées;

marquées chacune de trois taches : la première, bordant les côtés interne et postérieur du calus, paraissant formé de deux taches unies : l'interne, du tiers interne de la largeur au côté du calus et depuis le niveau antérieur de celui-ci, jusqu'aux deux septièmes de la longueur : l'autre, obliquement dirigée après le calus jusqu'aux trois quarts de la largeur : la deuxième, ovale, liée ou à peu près par le milieu de son côté interne et vers le tiers de la longueur, à la suture dont elle s'éloigne un peu postérieurement : la troisième, d'un rouge brunâtre, nébuleuse ou peu marquée, à limites peu nettement tranchées; naissant du milieu de l'élytre vers la moitié de la longueur, en forme d'accent circonflexe, à branche interne prolongée jusqu'aux deux tiers de la suture, à branche externe limitée aux trois quarts de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé.

PATRIE : le Mexique (collect. Reiche).

142. **E. distincta**; CASSTROEM. *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir, à côtés d'un roux testacé. Elytres d'un rouge ou roux testacé, ornées chacune de huit taches noires : la deuxième, en arc longitudinal couvrant antérieurement le calus : les troisième et cinquième, suturales ou à peu près : la quatrième, subdiscale, aux trois septièmes: les cinquième et sixième, en rangée transversale, vers les quatre septièmes : la septième, aux trois quarts : la huitième, subapicale : les première, quatrième, septième et huitième, en rangée droite : les deuxième et sixième, voisines du bord externe.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, sur sa moitié médiaire, mais paraissant d'un noir gris par l'effet du duvet; d'un roux testacé sur les côtés. *Elytres* d'un rouge testacé ou d'un roux testacé, mais paraissant tirer sur le fauve par l'effet du duvet; ornées chacune de huit taches noires : les première et deuxième, rapprochées de la base : la deuxième ou externe, longitudinalement arquée en dehors, couvrant le calus de sa partie antérieure, prolongée subparallèlement au bord externe, dont elle reste distante d'un dixième de la largeur, jusqu'au tiers ou un peu moins de la longueur : la première, punctiforme ou ovalaire, petite, une fois plus voisine de la deuxième que de la suture : la troisième, obliquement ovale, liée à la suture par sa partie interne antérieure, vers le sixième de la longueur, postérieurement divergeante, prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur, constituant avec sa pareille une sorte d'accent circonflexe : la quatrième,

presque en ovale transversal, étendue du quart aux trois septièmes de la largeur, vers les trois septièmes de la longueur : les cinquième et sixième, en rangée transversale, vers les quatre septièmes : la cinquième, ovalaire, liée ou à peu près à la suture : la sixième, subarrondie, plus voisine du bord externe que la deuxième : la septième, punctiforme, discale, aux trois quarts : la huitième, subapicale, en forme de triangle dirigé en arrière, dont le côté le plus large regarde la base : les première, quatrième, septième et huitième, en ligne droite.

Coccinella distincta, Cabstroem, Nov. Ins. Spec. *in* Thunb. Dissert. t. 1. p. 17. pl. fig. 23. — *Id.* Edit gott. p. 138. pl. 7. fig. 23. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1657. 180. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 66. 82. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 280. 22. pl. 56. 6. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 184. 95. — Thunb. Col. cap. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7 (1820), p. 367.

Epilachna occulta, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0^m,0061 (2 3/4 l). — Larg. 0^m,0052 (2 1/3 l).

Corps ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* testacée ou nébuleuse. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* étroitement relevé en rebord sur les côtés. *Ecusson* d'un roux testacé. *Elytres* offrant vers les trois septièmes leur plus grande largeur, en ogive assez étroite à partir de ce point. *Dessous du corps* d'un noir brun : repli, antépectus, épimères du médipectus et *Pieds* d'un roux jaunâtre ou testacé.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm); le cap de Bonne-Espérance (Dejean).

143. **E. Sahlbergi.** *Ovalaire; pubescente; d'un roux testacé, en dessus. Elytres ornées chacune de dix taches punctiformes noires : deux, liées entre elles et à la base : deux, près de la suture (au quart et aux quatre septièmes) : deux, presque liées au bord externe (au cinquième et à la moitié) : quatre, en rangée longitudinale, dirigée des deux cinquièmes de la base à l'angle apical : l'antérieure, liée à la bande basilaire.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux testacé, paraissant d'un rouge testacé fauve livide par l'effet du duvet : le *Prothorax*, sans taches ou indistinctement marqué de trois taches noirâtres, nébuleusement indiquées : les *Elytres*, ornées chacune de dix taches

subpunctiformes noires : les première et deuxième liées à la base, et entre elles sur les deux tiers internes de celle-ci : la première, unie au côté de l'écusson : la deuxième, sur le calus : la troisième, un peu plus postérieure, liée au milieu du bord postérieur de la bande formée par les deux autres : les quatrième et cinquième, en rangée transversale : la quatrième, vers le quart de la longueur, près de la suture : la cinquième, vers le cinquième du bord externe : les septième et huitième, en rangée semblable : la sixième, aux quatre septièmes, près de la suture : la huitième, vers la moitié de la longueur : les cinquième et huitième, presque liées au bord externe : la sixième, sur le disque entre les quatre précédentes, aux deux cinquièmes de la longueur : la neuvième, sur le disque, aux trois quarts ou un peu moins : la dixième, subapicale : les troisième, sixième, neuvième et dixième, en rangée longitudinale à peu près droite.

Long. 0^{m},0054 (2 2/5l). — Larg. 0^{m},0039 (1 3/4l).

Corps ovalaire; convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé pâle. *Elytres* subcordiformes; offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive postérieurement. *Dessous du corps* brun. *Pieds* et repli, d'un jaune fauve : le repli marqué de deux taches obscures ou noirâtres.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédié à M. le docteur Sahlberg, professeur à Helsingfors, auteur de beaux travaux entomologiques.

144. **E. Bomparti**. *Brièvement ovale; d'un roux testacé, et garnie d'un duvet roussâtre. Élytres ornées de deux taches communes, et chacune de neuf points, noirs : la suturale antérieure, embrassant la moitié de l'écusson : la postérieure, apicale : les premier et deuxième points, subbasilaires : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée subtransversale, vers le quart : le sixième, subdiscal : les septième et huitième, en rangée transversale, vers les trois cinquièmes : le neuvième, discal, aux quatre cinquièmes. Ventre d'un roux testacé.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* d'un roux testacé, garnis d'un duvet cendré roussâtre : le *Prothorax*, marqué de trois ou quatre

taches punctiformes noires, transversalement unies : la médiaire vraisemblablement composé de deux taches confondues : les *Élytres*, ornées de deux taches communes et chacune de neuf autres, noires : la suturale antérieure, punctiforme, embrassant la moitié postérieure de l'écusson : la postérieure, allongée vers l'angle sutural : chacune des autres, en forme de points de grosseur un peu différente : les premier et deuxième, subbasilaires : le deuxième, sur le calus : le premier, plus voisin de l'écusson que du deuxième : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée transversale faiblement arquée : le troisième, plus gros, lié ou à peu près à la suture au quart ou un peu plus : le cinquième, presque aux trois quarts de la largeur : le quatrième, entre deux, un peu plus antérieur; souvent lié au cinquième : le sixième, subdiscal vers la moitié : les septième et huitième, en rangée transversale des trois cinquièmes de la suture aux quatre septièmes du bord externe : le septième, plus petit, juxta-sutural : le huitième, sur les limites internes de la tranche : le neuvième, discal, aux quatre cinquièmes de la longueur.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2[l]). — Larg. $0^m,0045$ (2[l]).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* de la couleur du prothorax. *Elytres* subarrondies postérieurement. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé : poitrine, moitié basilaire des cuisses postérieures et base des intermédiaires, noires.

Patrie : le Sénégal (collect. Buquet).

Je l'ai dédié à M. Yves Bompart de Villefranche, l'un des entomologistes zélés de notre département.

145. **E. Nylanderi.** *Ovale; d'un testacé fauve et garni d'un duvet cendré. Élytres ornées d'une bordure suturale embrassant les côtés de l'écusson et prolongée jusqu'au quart, et chacune de neuf taches subpunctiformes, noires : les première et deuxième, subbasilaires : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée ou en bande transversale anguleuse, vers le quart : l'externe, arquée : la sixième, subdiscale : les septième et huitième, en rangée transversale aux quatre septièmes : la neuvième, discale, aux quatre cinquièmes. Ventre noir.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* testacés, ou d'un testacé fauve,

mais paraissant d'un testacé cendré par l'effet du duvet cendré assez épais dont ils sont revêtus, en dessus. *Prothorax* à quatre ou cinq taches noires, ordinairement unies : une, antéscutellaire, et trois ou quatre, en rangée transversale. *Élytres* ornées d'une bordure basilaire étroite entourant les côtés de l'écusson et prolongée jusqu'au quart et chacune de neuf taches punctiformes ou subpunctiformes, noires : les première et deuxième, subbasilaires : la première, liée à la moitié de la base : la deuxième, sur le calus : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée transversale vers le quart : la troisième, liée à l'extrémité de la bordure suturale, formant avec sa pareille un accent circonflexe, en figurant un autre avec la quatrième et toutes deux unies par leur partie antérieure à la partie postérieure de la première : la cinquième, en forme d'arc ouvert du côté externe, paraissant formé de la réunion de deux taches, liée ou à peu près à la quatrième, et composant avec celle-ci et la troisième une sorte de bande transversale anguleuse : la sixième, subdiscale vers la moitié : les septième et huitième, presque égales, en rangée transversale, aux quatre septièmes : la septième, un peu isolée de la suture : toutes deux liées ou à peu près à la sixième : la neuvième, discale aux quatre cinquièmes de la longueur.

Long. 0^m, 0056 (2 1/2^l). — Larg. 0_m,0042 (1 7/8^l).

Corps ovale; d'un roux testacé ou d'un testacé roussâtre, assez densement garni d'un duvet cendré en dessus. *Élytres* en ogive postérieurement : repli d'un testacé fauve. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un testacé fauve : cuisses intermédiaires et postérieures, presque entièrement noires.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédié à M. Nylander, auteur de bons travaux sur les Hyménoptères de la Finlande.

Obs. Elle se distingue de l'*E. Bomparti*, par son corps plus ovale, revêtu d'un duvet cendré; par la bordure suturale; par l'absence de la deuxième tache commune; par la position ou la forme des première et cinquième; par la couleur du ventre.

146. **E. punctipennis.** *Subhémisphérique ; pubescente ; blonde en dessus. Prothorax ordinairement marqué de cinq ou six points noirs. Élytres ornées chacune de dix taches subpunctiformes, assez*

petites : trois, juxta-suturales (la première, sur les côtés de l'écusson : la dernière, aux quatre septièmes) : trois, près du bord externe (la première, sur le calus : la dernière, aux quatre septièmes) : quatre, en rangée longitudinale dirigée des deux cinquièmes internes à l'angle sutural.

Long. $0^m,0048$ (2 1/8 l). — Larg. $0^m,0042$ (2 1/8 l).

Corps subhémisphérique ; blond ou testacé et garni d'un duvet blond cendré, en dessus. *Prothorax* marqué ordinairement de six points noirs : deux, près de chaque quart externe de la base : quatre, en rangée transversale, au-devant de ceux-ci. *Élytres* plus larges vers les trois septièmes, en ogive postérieurement ; à peine rebordées ; ornées chacune de dix petits points noirs : trois, rapprochés de la suture : le premier, lié au côté de l'écusson : le deuxième, au quart, le troisième, un peu après la moitié : trois, près du bord externe : le premier, sur le calus : le deuxième, au cinquième : le troisième, un peu après la moitié : ces deux derniers, plus rapprochés du bord que celui du calus : quatre, en rangée longitudinale dirigée des deux cinquièmes internes de la base à l'angle sutural, situés respectivement, au septième, vers le cinquième, aux cinq septièmes et six septièmes de la longueur : le premier, le plus petit : le deuxième, petit, presque en forme de trait transversal. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blond un peu moins clair.

PATRIE : la Guinée (collect. Germar et Schaum).

Obs. Disposition des points : 2, 1, 2, 1, 2, 1, 1.

147. **E. viginti-punctata.** *Brièvement ovale ; d'un rouge testacé pâle ou rosat et garni d'un duvet cendré, en dessus. Prothorax en majeure partie noir. Élytres ornées chacune de dix taches punctiformes noires : trois, juxta-suturales (la première, liée à la base et au côté de l'écusson : la deuxième, unie au quart de la suture : la troisième, isolée de la suture, aux quatre septièmes) : trois, près du bord externe (sur le calus, vers le quart, aux quatre septièmes) : quatre, en rangée longitudinale, dirigée des deux cinquièmes internes de la base à l'angle sutural.*

Long. $0^m,0039$ (1 3/4 l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2 l).

Corps brièvement ovale ; d'un rouge testacé carminé ou rosé et

garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* concolore. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* en majeure partie noir ou noirâtre : cette partie noire, paraissant produite par la confusion des taches punctiformes, et ne laissant qu'une sorte de bordure sur les côtés, et une bordure très-étroite en devant, d'un rouge testacé pâle et carminé. *Élytres* offrant vers leurs trois septièmes leur plus grande largeur, en ogive à côtés curvilignes postérieurement; ornées chacune de dix points noirs de grosseur inégale : trois, près de la suture : le premier, lié à la base et au côté de l'écusson : le deuxième, lié à la suture, vers le quart : le troisième, rapproché de la suture, aux quatre septièmes : trois, graduellement plus rapprochés du bord externe : le premier, sur le calus : le deuxième, presque au quart : le troisième, aux quatre septièmes : quatre, en rangée longitudinale, dirigée des deux cinquièmes de la base à l'angle sutural, et situés respectivement, au sixième, vers la moitié, aux trois quarts, aux sept huitièmes : le premier de ceux-ci, triangulaire : le deuxième, carré, le plus gros de tous. *Dessous du corps* brun : côtés de la poitrine et plus étroitement du ventre, d'un rouge testacé pâle. *Pieds* et repli des élytres d'un rouge testacé pâle ou rosat.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

148. **E. Dufourii.** *Ovale; pubescente; d'un testacé roussâtre, en dessus. Elytres ornées chacune de six points noirs assez gros : deux, en rangée transversale subbasilaire (l'externe à la partie postérieure du calus) : deux, en rangée transversale aux deux cinquièmes : un, juxta-sutural, un peu après la moitié : un, discal un peu après les trois quarts.*

Long. $0^m,0052$ (2 1/3 l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2 l).

Corps ovale; convexe; d'un testacé roussâtre et garni d'un duvet blond cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* de la couleur des élytres ou avec une teinte légèrement fauve : ce dernier tronqué au-devant de l'écusson et bissinueux à la base. *Elytres* offrant vers leur moitié leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; ornées chacune de six points noirs, égaux chacun au quart de la largeur prise vers le milieu de la longueur : les premier et deuxième, en rangée transversale : le deuxième, atteignant à peine, de sa partie antérieure, le sommet du calus, sans le couvrir : le

premier, entre celui-ci et la suture : les troisième et quatrième, en rangée transversale, vers les deux cinquièmes, en quadrilatère obliquiangle avec les précédents : le troisième, du tiers à la moitié ou un peu plus de la largeur : le quatrième, entre celui-ci et le bord externe : le cinquième, juxta-sutural, presque aux quatre septièmes : le sixième, discal, aux trois quarts ou un peu plus de la longueur : repli brun. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un testacé fauve : postpectus obscur.

Patrie : la Guinée (Muséum de Copenhague).

Je l'ai dédiée à M. Léon Dufour, célèbre par ses travaux sur l'anatomie et sur les mœurs des insectes.

149. **E. Linnæi.** *Brièvement ovale; pubescente. Elytres d'un rouge testacé pâle ou rosat; ornées chacune de dix taches en partie carrées : la première, bordant l'écusson et la deuxième, enchaînées, de la moitié de la base aux trois septièmes de la suture : une, juxta-suturale aux quatre septièmes : une, sur le calus : cinq, liées alternativement au bord externe et au bord interne d'une ligne passant sur le calus et prolongée jusqu'à la suture parallèlement au bord externe.*

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0033$ ($1\ 1/2^l$).

Corps ovale ou brièvement ovale; convexe; rosé ou d'un rouge testacé carminé et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* noir sur la majeure partie de sa surface : cette partie noire vraisemblablement produite par la confusion de taches punctiformes, ne laissant qu'une bordure échancrée sur les côtés et une bordure très-étroite, en devant, d'un rouge testacé carminé assez pâle. *Elytres* offrant vers leurs trois septièmes leur plus grande largeur, subarrondies postérieurement; d'un rouge testacé carminé ou rosé; ornées d'une bordure suturale prolongée jusqu'aux quatre septièmes, de dix taches en partie unies et d'une ligne, noires : la ligne, passant sur le calus et prolongée parallèlement au bord externe jusqu'à la suture : les première, deuxième et troisième taches, liées à la base : la première, bordant l'écusson avec sa pareille et formant avec elle un V : la deuxième, triangulaire, liée à l'extrémité externe de la première, prolongée jusqu'au cinquième environ de la longueur : la troisième, couvrant le calus : les quatrième et cinquième, presque carrées, formant une rangée transversale vers

le quart de la longueur : la quatrième, liée à la suture, et par son angle antéro-externe à l'angle postéro-interne de la deuxième : la cinquième, liée par son côté interne à la ligne du calus : la sixième, sur le disque, liée à la ligne précitée par son côté externe, à l'angle postéro-externe de la quatrième tache par son angle antéro-interne, et par ses angles postérieurs aux septième et huitième : celles-ci, presque carrées, en rangée transversale, vers les quatre septièmes : la septième, liée à la suture : la huitième, unie à la ligne du calus et au bord externe : la neuvième, subponctiforme, discale, aux trois quarts, liée par sa partie postérieure à la ligne du calus : la dixième, carrée, unie à la ligne précitée et au bord apical, près de l'angle sutural : les cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième, alternativement liées au côté externe et au côté interne de la ligne du calus. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre : deux derniers arceaux du ventre d'un rouge testacé pâle ou rosat. *Pieds* de cette dernière couleur, avec les antérieures d'un testacé rosat.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

A la mémoire de Linné, l'immortelle gloire de la Suède.

150. **E. Stephensi.** *Brièvement ovale; pubescente; d'un rouge testacé pâle ou rosat. Prothorax paré d'une bande noire. Élytres ornées près de l'extrémité d'une tache suturale punctiforme et chacune de six ou sept points, noirs : deux, liés à la suture (à l'écusson et vers la moitié) : un, sur le calus : un, plus voisin du bord externe, aux deux cinquièmes : deux, sur le disque (au tiers et aux trois quarts : celui-ci paraissant double).*

Long. $0^m,0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^m,0027$ (1 1/5 l).

Corps brièvement ovale; d'un rouge testacé carminé, mais paraissant d'un rouge fauve, par l'effet du duvet cendré dont il est garni, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* un peu plus pales. *Prothorax* marqué d'un bande noire couvrant le bord de l'échancrure et plus de la moitié de la longueur, produite peut-être par l'union de deux taches confondues. *Elytres* émoussées aux épaules; offrant vers la moitié leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; ornées d'une tache punctiforme suturale vers l'extrémité, et chacune de six ou sept points noirs, assez gros : le premier, lié à la suture, embrassant avec son pareil la majeure partie des côtés de l'écusson :

le deuxième, sur le calus : les troisième et quatrième, en rangée transversale : le troisième, le plus gros de tous, en ovale transversal, au tiers de la longueur, sur le disque, un peu plus rapproché de la suture que du bord externe : le quatrième, un peu plus postérieur, entre le troisième et le bord externe : le cinquième, lié à la suture, vers la moitié, presque lié au troisième : le sixième, discal, paraissant formé de deux points unis transversalement, vers les trois quarts de la longueur (ces points peut-être quelquefois isolés) : repli plus ou moins distinctement bordé de brun à son côté interne. *Dessous du corps* brun : côtés et extrémité du ventre rosats. *Pieds* d'un rouge testacé pâle ou rosat.

Patrie : les Indes orientales? (collect. Hope).

Je l'ai dédiée à M. Stephens, auteur d'un Synopsis comprenant les insectes des divers ordres, qui se trouvent en Angleterre.

151. **E. Dahlbomi.** *Subhémisphérique; testacée et pubescente, en dessus. Elytres ornées de deux points communs et chacun de sept autres assez petits, noirs : le sutural antérieur, à l'extrémité de l'écusson : le postérieur, le plus gros de tous, vers les trois septièmes : les premier et deuxième des autres, près de la base : les trois suivants, en rangée transversale vers le tiers (l'interne paraissant double) : les deux autres, en rangée un peu obliquement transversale, vers les cinq septièmes.*

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0030 (1 1/3l).

Corps subhémisphérique; garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'une teinte légèrement plus rougeâtre que les *Elytres*. Celles-ci, offrant vers la moitié leur plus grande largeur, en ogive postérieurement; testacées ou d'un livide ou flave fauve, ornées de deux points communs, et chacun de sept autres, noirs : le sutural antérieur, petit, situé à l'extrémité de l'écusson : le deuxième, le plus gros de tous, placé des trois septièmes à la moitié : les autres, petits, égaux chacun environ au neuvième de la largeur prise vers le milieu de la longueur : le deuxième, sur le calus : le premier, entre celui-ci et la suture : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée transversale, dirigée du tiers sutural aux deux cinquièmes du bord externe : le troisième, au tiers de la largeur, paraissant formé de deux points unis : le cinquième, voisin du bord

externe : le quatrième, entre deux : les sixième et septième, en rangée un peu obliquement transversale aux cinq septièmes : le sixième, un peu plus antérieur, au tiers de la largeur : le septième, aux trois quarts. *Dessous du corps* brun : médipectus, côtés et extrémité du ventre, graduellement d'un blond fauve. Repli et *Pieds*, d'un livide fauve.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédiée à M. le docteur Dahlbom, conservateur du Muséum de l'Université de Lund, hyménoptérologiste distingué.

152. **E. Godarti.** *Brièvement ovale; testacé ou d'un fauve livide et pubescent. Prothorax marqué d'une bande noire. Elytres ornées vers leurs trois septièmes d'un point sutural et chacune de cinq autres, noirs : deux, liés entre eux et à la base : deux, en rangée un peu oblique vers les deux cinquièmes (l'interne souvent lié à l'externe ou au sutural) : un, discal, aux cinq septièmes.*

État normal. *Prothorax* et *Elytres* testacés ou d'un fauve livide : le premier, marqué d'une bande noire, égale au bord postérieur de l'échancrure, couvrant la moitié antérieure : les secondes, ornées d'un point sutural, et chacune de cinq autres, noirs : le sutural, aux trois septièmes ou presque à la moitié de leur longueur : les autres, égaux chacun environ au cinquième de la largeur prise vers le milieu de la longueur : les premier et deuxième, liés entre eux et à la base, formant du calus à l'écusson une bande basilaire noire, échancrée à son bord postérieur : le troisième, aux deux cinquièmes de la longueur et de la largeur : le quatrième, aux quatre cinquièmes de la largeur, un peu après le troisième, un peu avant le sutural : le cinquième : discal, aux cinq septièmes.

Obs. Rarement le troisième est isolé; ordinairement il est lié, soit au sutural, soit au quatrième; quelquefois avec tous les deux, en constituant avec eux une bande anguleuse.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0039$ (1 1/2 à 1 3/4 l). — Larg. $0^m,0025$ à $0^m,0030$ (1 1/8 à 1 1/3 l).

Corps brièvement ovale; testacé, d'un testacé fauve, d'un fauve livide ou d'un rouge testacé fauve, et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Elytres* émoussées ou subarrondies aux épaules, offrant vers leurs deux cinquièmes leur

plus grande largeur, subarrondies postérieurement : repli et *Dessous du corps* d'un brun noir. Cuisses en grande partie ou même entièrement (chez les variétés foncées) de même couleur : reste des pieds d'un testacé fauve ou d'un fauve livide.

PATRIE : les côtes orientales de l'Afrique (collect. Perroud; Muséum de Paris, Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédiée à M. le capitaine Godart, entomologiste héritier d'un nom devenu populaire dans la science.

Genre *Lasia*, LASIE; Hope.

CARACTÈRES. *Elytres* d'un sixième à peine plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; à angle huméral presque droit, peu ou point émoussé. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets, bifide.

1. **L. meridionalis**; MOTSCHOULSKY. *Brièvement ovale; médiocrement convexe; pubescente; d'un rouge testacé. Prothorax sensiblement courbé en dedans à la partie antérieure de son bord latéral. Elytres ornées chacune de points noirs, inégalement petits, rarement au nombre de douze, souvent de neuf, parfois peu nombreux.*

Coccinella meridionalis, VICTOR (de MOTSCHOULSKY) *in* Mem. de la Soc. des Nat. de Moscou, t. 5. p. 420. pl. XVI. fig. K. — *Id.* Bullet. t. 13. p. 189 (suivant l'exemplaire typique obligemment communiqué par M. de Motschoulsky).

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0033$ ($1\ 1/2^l$).

PATRIE : Derbent et les provinces qui bordent la mer Caspienne (collect. Guérin, Motschoulsky, *type*); l'Espagne (Chevrolat).

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la suivante, et peut-être n'en est-elle qu'une variété méridionale : les points noirs de ses élytres ont la même position; mais rarement on lui en compte douze, ordinairement il lui en manque deux ou trois (ceux qui correspondent aux deuxième, septième et douzième de la *L. globosa*), ou même un plus grand nombre; elle a d'ailleurs la taille un peu moins petite; le corps moins convexe; les côtés du prothorax en ligne moins droite, sensiblement courbés vers leur partie antérieure; les élytres plus ogivales postérieurement, et les taches punctiformes plus petites.

M. de Motschoulsky a fait erreur en indiquant cette espèce comme étant le *C. meridionalis* de Dejean; le sécuripalpe inscrit sous ce nom dans le catalogue de l'auteur parisien est le même que la *Cocc. floralis* de M. de Motschoulsky.

2. E. globosa; SCHNEIDER.

Lasia globosa, MULS. Hist. nat. de Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 197.

3. E. colchica; MOTSCHOULSKY. *Subhémisphérique ou brièvement ovale; pubescente; d'un fauve jaune, en dessus. Elytres marquées chacune de douze points noirs, en partie unis : le juxta-sutural antérieur, placé peu après l'écusson, lié à la base par une bordure suturale noire d'égale largeur.*

Coccinella colchica, Victor (de MOTSCHOULSKY), Bullet. de la soc. des nat. de Mosc. t. 12 (1839), p. 51. pl. 1. fig. e. E (suivant les exemplaires typiques communiqués par M. de Motschoulsky). — *Id.* Bullet. t. 13. p. 490.

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Elle a tant d'analogie avec la *L. globosa*, qu'elle semble n'en être qu'une variété locale, de taille un peu moins petite. Le *Prothorax* des deux seuls individus que j'ai eus sous les yeux, rappelle les dispositions des var. δ et ε de celle-ci. Les *Elytres* ont le même nombre de points noirs que dans l'état normal de cette dernière et disposés de même. La seule différence qui m'ait frappé, c'est que chez la *L. globosa* le deuxième point noir, c'est-à-dire le juxta-sutural antérieur, se lie à l'écusson par une ligne s'écartant de la suture d'avant en arrière; chez celle qui nous occupe, cette même tache s'unit à la base par une bordure suturale de largeur égale. Mais ces observations auraient besoin d'être répétées sur un plus grand nombre d'individus. Dans l'un de ceux soumis à un examen, les premier et deuxième, les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième, et les onzième et douzième étaient unis; dans l'autre, l'espèce de couronne formée par les quatrième à dixième, se trouvait interrompue entre les quatrième et septième points.

PATRIE : le Caucase (collect. Motschoulsky).

Genre *Cynegetis*, Cynegetis; Redtenbacher.

Caractères. *Elytres* d'un sixième à peine plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs ; à angle huméral droit, peu ou point émoussé. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets munis d'une dent basilaire.

1. **C. impunctata**; Linné.

Cynegetis impunctata, Muls. Hist. nat. des Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 208.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES PORIENS.

Caractères. *Elytres* non striément ponctuées ; notablement plus larges aux épaules que le prothorax ; arrondies aux épaules à partir des angles postérieurs de celui-ci. *Antennes* insérées vers la partie antéro-interne des yeux, prolongées à peu près aussi postérieurement que les angles de derrière du prothorax ; à massue allongée, dentée ou dentelée, formée d'articles notablement plus longs que larges. *Epistome* non échancré. *Yeux* soit échancrés par des joues dirigées transversalement ou obliquement en avant, soit bordées seulement à leur côté antéro-interne, par celles-ci. *Prothorax* voilant à peine la partie postérieure des yeux ; en angle très-ouvert, très-faiblement dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson, et peu ou point bissinueux, à la base. *Plaques abdominales* en arc large et complet, plus ou moins rapprochées du bord postérieur de l'arceau. *Ongles* à crochets bifides : chaque branche interne de ceux-ci, sensiblement arquée en dedans et un peu plus courte. *Corps* en général médiocrement convexe. Ces insectes qui semblent rappeler les caractères des Halyziaires, se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Yeux	notablement échancrés par les joues : celles-ci transversalement dirigées.	*Poria*.
	à peine entamés par les joues : celles-ci obliquement dirigées en avant, en suivant le côté interne antérieur de ces organes	*Eupalea*.

Genre *Poria*, Porie.

Caractères. *Yeux* notablement échancrés par les joues : celles-ci transversalement dirigées. *Antennes* à massue fortement dentée en scie. *Prothorax* faiblement échancré en arc en devant; n'offrant que des sinuosités peu marquées; ordinairement arqué et élargi sur les côtés. *Cinquième arceau du ventre* notablement plus grand que chacun des trois précédents. *Branche interne de chaque crochet* généralement plus large que l'autre et obliquement tronquée à l'extrémité.

1. **P. cyanea.** *Ovalaire; pubescente : d'un bleu métallique, en dessus; quelquefois verte sur la tête et le prothorax. Dessous du corps et Pieds d'un beau rouge.*

Epilachna cyanea, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0m,0067 à 0 m,0090 (3 à 3 1/2 l). — Larg. 0m,0052 0m,0059 (2 1/3 à 2/3 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; d'un bleu métallique, brillant, passant parfois au vert assez tendre sur la tête et sur le prothorax, et garni d'un duvet cendré jaunâtre, en dessus. Labre, *Antennes* et *Palpes* d'un beau rouge. *Prothorax* légèrement subsinueux entre le milieu de la base et chaque angle postérieur; sensiblement moins déclive près des côtés; très-étroitement, souvent peu distinctement, rougeâtre à ceux-ci. *Elytres* offrant vers leur moitié leur plus grande largeur, obtusément arrondies à l'extrémité; relevées en rebord ou presque en gouttière très-étroite : repli bleu. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un beau rouge tirant sur le roux.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean (*type*), Germar et Schaum, Reiche; Muséum de Copenhague).

2. **P. sanguinitarsis.** *Subhémisphérique ou très-brièvement ovale; pubescente; d'un bleu métallique, en dessus. Poitrine, région longitudinalement médiaire du ventre et base des cuisses, bleues : autres parties des pieds, d'un rouge nébuleux ou jaunâtre.*

Long. 0m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0m,0051 (2 1/4 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; d'un bleu

métallique brillant, souvent verdâtre sur la tête et le prothorax, et garni d'un duvet cendré, en dessus. Labre et *Antennes* d'un beau rouge tirant sur le roux. *Palpes* obscurs. *Prothorax* faiblement sinueux entre la partie médiaire de sa base et chaque angle postérieur; étroitement relevé en rebord sur les côtés; paré latéralement d'une bordure rouge égale à ce rebord, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire. *Elytres* offrant vers leur moitié leur plus grande largeur, arrondies à l'extrémité; extérieurement relevées en rebord ou presque en gouttière très-étroite, s'effaçant vers l'angle sutural : repli bleu. *Dessous du corps* bleu sur la poitrine, d'un noir bleuâtre sur le quart médiaire et longitudinal du ventre, d'un beau rouge sur le reste de celui-ci. *Pieds* d'un rouge nébuleux, jaunâtre ou livide : base des cuisses bleues.

Patrie : le Brésil (collect. Guérin).

3. **P. hæmatura.** *Ovale ou ovale oblongue ; pubescente ; d'un bleu métallique, en dessus. Prothorax très-étroitement bordé de rouge sur les côtés. Dessous du corps noir : quatre derniers segments du ventre d'un rouge de sang ou obscur. Pieds bruns : tarses rouges.*

Long. 0^m,0078 (3 1/2^l). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8^l).

Corps ovale ou ovale oblong; médiocrement convexe; d'un bleu métallique brillant; et garni d'un duvet cendré, en dessus. Labre et *Antennes* d'un beau rouge. *Palpes* obcurs. *Prothorax* à peine sinueux entre le milieu de sa base et chaque angle postérieur; relevé de chaque côté en rebord étroit; paré latéralement d'une bordure rouge, dépassant à peine ce rebord. *Elytres* offrant vers les deux cinquièmes de leur longueur leur plus grande largeur, subsinueusement et faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, un peu obtusément arrondies à l'extrémité; extérieurement relevées en rebord ou en gouttière très-étroite s'effaçant vers l'extrémité : repli bleu. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, d'un noir bleu sur le premier arceau ventral, d'un rouge de sang sur le reste du ventre. *Pieds* bruns : tarses d'un rouge assez clair.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum).

Obs. L'*Epilachna azurea*, Dej. Catal. p. 461, n'est probablement qu'une variété de cette espèce. L'exemplaire unique existant dans la collection de ce savant, n'en diffère que par une taille un peu moins

grande (0,0056); par son prothorax paraissant plus sensiblement bissinueux à la base; par son ventre plus obscur sur le deuxième arceau, plus clair sur les derniers. Les exemplaires uniques des *P. azurea* et *P. hæmatura*, les seuls que j'ai eu l'occasion de voir, ont chacun un sillon longitudinal sur le sixième arceau du ventre. Peut-être ce caractère n'est-il que sexuel.

4. **P. cæsia.** *Ovale; pubescente; d'un bleu ou bleu verdâtre métallique et brillant, en dessus. Ventre brun : deuxième à quatrième arceaux bordés de rouge : les suivants, de cette couleur. Pieds bruns : ongles rouges.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3l).

Elle a de l'analogie avec la *P. azurea* par la taille et la couleur des différentes parties de son corps. Elle en diffère par son prothorax non bordé de rouge latéralement, seulement à peine rougeâtre à l'angle de devant; par ses élytres offrant vers leurs deux cinquièmes leur plus grande largeur, rétrécies, non subsinueusement, mais en ligne un peu courbe à partir de ce point, en ogive à l'extrémité. *Dessous du corps* bleu ou d'un bleu noir sur la poitrine, d'un noir bleu sur le premier arceau du ventre, brun sur les trois suivants qui sont bordés postérieurement de rouge, d'un rouge moins clair sur les derniers arceaux : le sixième, sans sillon. *Pieds* d'un brun noir : ongles rouges.

Patrie : le Brésil (collect. Chevrolat).

5. **P. coxalis.** *Ovale ou ovale oblongue; pubescente; d'un bleu vert métallique, en dessus. Poitrine et hanches noires. Ventre et pieds d'un beau rouge.*

Long. 0^m,0045 (2l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2l).

Corps ovale ou ovale oblong; médiocrement convexe; d'un bleu vert métallique, brillant, et garni d'un duvet cendré assez épais, en dessus. Moitié antérieure de la tête, *Antennes* et *Palpes* d'un beau rouge. *Prothorax* faiblement sinueux entre le milieu de sa base et chaque angle postérieur; sensiblement moins déclive près des côtés; à peine relevé à ceux-ci en rebord étroit; paré latéralement d'une bordure rouge, de la largeur du rebord, étendue jusqu'à la sinuosité

postoculaire. *Elytres* subparallèles des épaules aux quatre septièmes, obtusément arrondies à l'extrémité; parées à celle-ci d'une bordure rouge très-étroite; rebordées : repli noir. Poitrine et hanches moins l'extrémité des antérieures, noires. Ventre et Pieds d'un beau rouge.

Patrie : le Brésil (collect. Reiche).

6. **P. chrysomeloides.** *Ovale ou ovale oblongue, parcimonieusement pubescente; entièrement d'un rouge de sang, en dessus et en dessous.*

Epilachna chrysomeloides, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0057 (3l). — Larg. 0m,0050 (2 1/4l).

Elle a la forme de la *P. hæmatura;* mais les élytres sont moins grossièrement ponctuées. Le dessous du corps et les pieds tirent un peu plus sur le roux que le dessus.

Patrie : le Brésil (collect. Reiche).

7. **P. togata.** *Ovale oblongue; pubescente. Prothorax rouge, avec le milieu noir. Elytres noires, ornées à la suture et extérieurement d'une bordure rouge égale, au côté externe, au moins au cinquième de la largeur, plus étroite à la suture.*

Long. 0m,0057 (2 3/5l). — Larg. 0m,0031 (1 3/5l).

Corps ovale oblong; peu fortement convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge vermillon, ou un peu pâle. *Prothorax* de cette couleur, marqué d'une tache noire, couvrant les deux cinquièmes médiaires de sa base, avancée en se rétrécissant un peu, presque jusqu'au bord antérieur. *Elytres* subparallèles depuis le cinquième jusqu'à plus des quatre cinquièmes, obtusément arrondies postérieurement; noires, ornées en dehors et à la suture, d'une bordure d'un rouge vermillon peu vif en raison du duvet : la bordure suturale, à peine plus large que l'écusson : la bordure externe, égale jusqu'à l'angle sutural, au moins au cinquième de la largeur : repli concolore. *Dessous du corps* noir : cinquième arceau rouge dans son milieu. *Pieds* : cuisses noires : jambes et tarses rouges.

Patrie : le Brésil (collect. Reiche).

8. **P. circumflexa.** *Brièvement ovale; pubescente. Elytres d'un rouge carminé, parées d'une bordure externe et d'une tache, d'un noir bleuâtre. La tache formant avec sa pareille un accent circonflexe commun, naissant de l'écusson et suivant la suture jusqu'à la moitié.*

Long. 0m,0059 (2 2/3 l). — Larg. 0m,0050 (2 1/4 l).

Corps brièvement ovale; garni d'un duvet cendré court. *Tête* d'un noir bleuâtre. *Antennes* d'un rouge obscur. *Palpes maxillaires* à dernier article noir. *Prothorax* d'un noir bleuâtre ou verdâtre, peu distinctement bordé de rougeâtre aux angles de devant. *Ecusson* d'un noir bleu. *Elytres* en ogive postérieurement; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers les trois quarts; d'un rouge carminé; parées d'une tache commune en forme d'accent circonflexe, et chacune d'une bordure extérieure d'un noir bleu ou verdâtre : la tache commune, naissant à la partie postérieure de l'écusson, graduellement élargie jusqu'à son extrémité, longeant la suture jusqu'à la moitié de la longueur de celle-ci, obliquement dirigée ensuite jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur, aux trois cinquièmes environ de la longueur : la bordure externe, naissant de la base vers les angles postérieurs du prothorax, égale au quart de la largeur vers le quart de la longueur, faiblement rétrécie vers la moitié, et graduellement élargie ensuite jusqu'à l'angle sutural où elle couvre le sixième de la suture. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, d'un rouge carminé sur le ventre, mais moins obscur au bord postérieur de chaque arceau. *Pieds* noirs : extrémité des tarses d'un rouge carminé.

Patrie : les environs de Caracas (collect. Sallé).

Genre *Eupalea*, Eupalée.

Caractères. *Yeux* à peine échancrés par les joues : celles-ci, obliquement dirigées en avant, en suivant le côté interne antérieur des yeux qu'elles bordent en les entamant à peine. *Antennes* à massue en général peu fortement dentée. *Prothorax* très-légèrement échancré en arc et sans sinuosité à sa partie antérieure; élargi en ligne courbe sur les côtés. *Cinquième arceau* du ventre aussi court à peu près que le précédent. *Branche interne de chaque crochet* rétrécie en pointe à l'extrémité.

1. **E. formosa.** *Ovale ; pubescente. Prothorax orangé sur les côtés, bleu sur le tiers médiaire environ de sa largeur. Elytres d'un bleu métallique, ornées chacune d'une grosse tache blanche, à l'extrémité.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps ovale ; convexe ; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* noire : bord de l'épistome d'un livide rougeâtre : labre obscur. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé : dernier article de ceux-ci, noir. *Prothorax* orangé sur les côtés, bleu ou d'un bleu verdâtre, métallique, sur sa partie longitudinalement médiaire : cette bande, couvrant en devant l'espace compris d'un œil à l'autre, couvrant à la base les trois huitièmes médiaires, un peu rétrécie en arc rentrant à chacun de ses côtés. *Elytres* ovalaires, plus larges vers le tiers de leur longueur, en ogive à partir de ce point, rebordées ou relevées en rebord étroit ; bleues ou d'un bleu métallique brillant ; ornées chacune d'une tache blanche, ovale, couvrant les deux cinquièmes postérieurs, mais laissant la couleur foncière se prolonger en bordure étroite, en arc rentrant à son bord externe. *Dessous du corps* et *Pieds* bleus.

Patrie : La Colombie (collect. Buquet).

Obs. Les cuisses antérieures de l'exemplaire unique soumis à mon examen ont les deux tiers basilaires de leur côté antérieur d'un jaune roussâtre. Ce n'est probablement qu'un caractère particulier à l'un des sexes.

2. **E. picta ;** Guérin. *Ovale ; pubescente. Prothorax d'un rouge vermillon orangé. Elytres d'un roux orangé, parées chacune d'une assez grosse tache et d'un arc, d'un bleu noir : la tache, humérale : l'arc prolongé des trois cinquièmes du bord externe à l'angle sutural, enclosant postérieurement un espace d'un rouge vermillon.*

Coccinella (Epilachna) picta, Guérin, Icon. du Regn. anim. p. 319 (suivant l'exemplaire typique).

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps ovale ; peu fortement convexe ; garni d'un duvet cendré roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un vermillon

orangé un peu pâle. *Prothorax* d'un rouge vermillon tirant sur l'orangé, nébuleux sur la ligne médiane et marqué à la base, au-devant de l'écusson, d'une tache subpunctiforme, bleuâtre, peu prononcée. *Elytres* d'un roux orangé, ornées chacune d'une tache et d'un arc d'un bleu noir, métallique, brillant : la tache, assez grande, couvrant le cinquième antérieur du bord externe, la moitié externe de la base, en forme d'accent circonflexe à branches inégales (la branche interne, plus longue, obliquement prolongée jusqu'aux deux septièmes de la longueur) : l'arc, lié au bord extérieur, des quatre septièmes aux deux tiers de la longueur, par une de ses extrémités, et à l'angle sutural ou à peu près, par l'autre, enclosant postérieurement un espace d'un rouge vermillon. *Dessous du corps* et *Pieds*, orangés.

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat, Guérin, *type*).

3. **E. Suffriani**. *Ovale ; pubescente. Prothorax et Élytres blancs : le premier, à quatre taches noires : les secondes, parées d'une bordure suturale et chacune de trois taches d'un brun marron : la première, étendue du sixième interne au calus, prolongée en se rétrécissant jusqu'aux trois cinquièmes : la deuxième, en ovale allongé, liée à la première au côté externe du calus, et postérieurement à la troisième : celle-ci, prolongée jusque près de la suture.*

Long. $0^m,0045$ (2[l]). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2[l]).

Corps ovale; médiocrement convexe; garni de poils cendrés, en dessus. *Tête* d'un roux testacé. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* blanc, paré de quatre taches noires, en forme d'accent, convergeantes ou presque convergeantes sur la ligne médiane : les antérieures, commençant au cinquième de la longueur : les postérieures, subparallèles à la base, liée à celle-ci par leur extrémité amincie. *Elytres* offrant vers le tiers leur plus grande largeur, arrondies à l'extrémité; à peine rebordées; blanches, ornées d'une bordure suturale et chacune de trois taches d'un brun marron : la bordure suturale, à peine plus large que l'écusson, postérieurement rétrécie : la première tache, naissant près de la base, au sixième interne de la largeur, étendue en devant jusqu'au calus qu'elle couvre, prolongée presque jusqu'aux deux tiers, en laissant entre elle et la bordure suturale un espace uniforme à peine égal à la

largeur de cette bordure sur chaque élytre, graduellement et assez faiblement rétrécie à son côté externe : la deuxième, ovale oblongue, naissant au côté du calus où elle se lie à la précédente, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, en laissant entre elle et le bord externe un espace égal au cinquième ou un peu moins de la largeur : la troisième, presque en forme de quadrilatère une fois et demie plus long que large et légèrement arqué en dehors, prolongée presque jusqu'à la suture, en laissant entre elle et le bord externe un espace à peu près égal à celui qui sépare la deuxième, liée à la partie postéro-interne de celle-ci, par un appendice de son angle antéro-interne : repli d'un blanc flavescent. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux jaune.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Chaum).

J'ai dédié cette jolie espèce à M. le docteur Suffrian, de Siegen, à qui l'on doit de beaux et consciencieux travaux entomologiques, et des observations judicieuses sur diverses espèces de Sécuripalpes.

TROISIÈME FAMILLE.

LES ORTALIENS.

Caractères. *Elytres* non striément ponctuées; notablement plus larges que le prothorax; arrondies aux épaules à partir des angles de celui-ci ou à peu près; étroitement rebordées. *Antennes* insérées vers la partie antéro-interne des yeux; à peine prolongées aussi postérieurement que la moitié des côtés du prothorax et souvent moins longuement; à massue composée d'articles moins longs que larges. *Épistome* non échancré. *Prothorax* échancré en devant, embrassant le côté externe des yeux, à sinuosités prononcées.

Ces insectes se partagent en deux branches.

		Branches.
Antennes	à massue ovoïde. Yeux échancrés	Ortaliaires.
	à massue tronquée à l'extrémité. Yeux sans échancrure. . .	Rodoliaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES ORTALIAIRES.

Caractères. *Antennes* moins postérieurement prolongées que la

moitié des côtés du prothorax ; à massue petite, ovoïde ou arquée au côté interne, rétrécie à son extrémité. *Yeux* échancrés par des joues dirigées transversalement ou un peu obliquement en devant ; subparallèles à leur côté interne, séparés par un front à peine de moitié plus large et souvent à peine plus large que le diamètre transversal de chacun d'eux. *Prothorax* curvilinéairement élargi jusqu'au tiers de ses côtés, presque en ligne droite ensuite ; en arc ou en angle très-ouvert dirigé en arrière et souvent sinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Plaques abdominales	en arc non prolongé jusqu'au bord postérieur de l'arceau.	incomplètement fermées au côté externe . .	*Ortalia*.
		complètement fermées au côté externe . .	*Prodilis*.
	prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau, à côté externe formant avec ce bord un angle droit. . .		*Zenoria*.

Genre *Ortalia*, Ortalie.

Caractères. *Plaques abdominales* en arc large, non prolongé jusqu'au bord postérieur de l'arceau ; en général incomplètement fermées au côté externe. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et subsinueux de chaque côté de cette troncature, à la base. *Élytres* obtusément arrondies postérieurement. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets bifide. *Corps* médiocrement convexe.

1. **O. variata.** *Obtusément subhémisphérique ; parcimonieusement pubescente. Prothorax d'un rouge brunâtre, passant latéralement au jaune testacé livide. Elytres jaunes, ornées d'une grosse tache commune d'un rouge brunâtre et chacune d'une tache, d'une bordure externe et de deux bandes, noires : la tache, ovale, située près de l'écusson : les bandes, très-raccourcies au côté interne, situées aux deux et aux cinq septièmes, unies par une bordure externe prolongée jusqu'à l'angle sutural et remontant le sixième postérieur de la suture.*

Epilachna variata, Reiche, *in* collect.

Long. $0^m,0078$ (3 1/2 l). — Larg. $0^m,0059$ (2 2/3 l).

Corps obtusément subhémisphérique, ou presque hexagonal, à

côtés latéraux plus allongés; médiocrement convexe; parcimonieusement garni d'un duvet fin, court et peu apparent. *Tête* d'un jaune testacé livide. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* d'un rouge vermillon brun ou brunâtre sur le dos, graduellement d'un jaune testacé livide sur les côtés. *Écusson* d'un jaune testacé livide. *Elytres* arrondies aux épaules, subparallèles du cinquième aux deux tiers de leur longueur, obtusément arrondies à l'extrémité; extérieurement relevées en rebord ou en gouttière inclinée étroite; jaunes ou d'un jaune roussâtre; ornées d'une tache d'un vermillon brunâtre, commune aux deux étuis, en forme d'écusson, prolongée du sixième aux quatre cinquièmes de la longueur, couvrant à son angle antéro-externe les trois cinquièmes de la largeur de chaque étui, rétrécie en ligne courbe de ce point à son extrémité; parées chacune de taches et d'une bordure externe, noires : la première de ces taches, brièvement ovale, naissant au niveau des deux tiers de l'écusson, prolongée jusqu'au quart environ de la longueur, couvrant du sixième interne aux deux cinquièmes ou un peu plus de la largeur: la deuxième tache, sensiblement plus grosse, ovale, située immédiatement après le calus, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, étendue en forme de bande jusqu'au bord externe : la troisième, liée à la bordure externe un peu après les deux tiers de la longueur, en forme de bande irrégulière, anguleuse dans le milieu de son bord postérieur, transversalement étendue jusqu'aux deux cinquièmes internes : la bordure naissant à partir de la première bande, égale de celle-ci à la deuxième, au dixième de la largeur, inégalement plus étroite ensuite, prolongée jusqu'à l'angle sutural, d'où elle remonte en forme de bordure suturale jusqu'à l'extrémité de la tache scutiforme. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre : parties juxta-médiaires du postpectus et milieu du premier arceau ventral, noirs. *Pieds* d'un jaune roussâtre.

Patrie : Madagascar (collect. Reiche).

2. **O. calliops;** Guérin. *Obtusément subhémisphérique ou presque hexagonale ; pubescente ; entièrement d'un jaune roussâtre ou paillet, plus luisant et moins pâle en dessus qu'en dessous.*

Coccinella (*Epilachna*) *calliops*, Guérin, Icon. du Reg. anim. p. 320 (suivant l'exemplaire typique).

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0053 (2 2/5l).

Corps médiocrement ou peu fortement convexe ; pubescent ; de la forme de l'*O. variata ;* entièrement d'un jaune d'ocre roussâtre ou d'un jaune paillet, en dessus ; un peu plus pâle en dessous.. *Yeux* d'un blanc gris de plomb, azuré ou tirant sur le vert d'eau (au moins après la mort) brillants.

PATRIE : Madagascar (collect. Chevrolat, Guérin (*type*), Westwood ; Muséum de Paris).

O. flaveola ; KLUG.

Coccinella flaveola, KLUG, Berischt u. e. a. Madag. v. Sammel. *in* Abhand. d. k. Akad. d. Wissensch. zu Berlin (1832) 1834. p. 214.

Long. 0m,0045 à 0m,0051 (2 à 2 1/4l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

Les individus de cette espèce que j'ai eu l'occasion d'examiner ne m'ont paru différer de l'*O. calliops* que par une taille notablement plus petite, et par leur corps moins orbiculaire ; mais ils offrent tant de conformité dans la couleur et les autres caractères que peut-être ne constituent-ils avec les précédents qu'une seule espèce, qui porterait alors le nom donné par M. Klug.

PATRIE : Madagascar (Muséum de Paris ; collect. Melly, Westermann).

3. **O. pallens.** *Obtusément ovale ; faiblement pubescente ; d'un flave blanchâtre, en dessus : rebord et repli des élytres noirs. Dessous du corps et Pieds d'un jaune roussâtre.*

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps obtusément ovale ou ovale oblong ; médiocrement convexe ; d'un flave blanchâtre, moins pâle ou plus jaunâtre sur la tête et sur le prothorax que sur les élytres : celles-ci, subparallèles depuis les épaules jusqu'aux trois quarts de leur longueur, obtusément arrondies à l'extrémité ; extérieurement munies d'un rebord étroit, noir : repli de même couleur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune tirant sur le roux ou l'orangé : côtés du ventre plus jaunes.

PATRIE : le Sénégal (collect. Buquet).

4. **O. Guillebeaui.** *Obtusément ovale; pubescente; d'un flave blanchâtre, en dessus : tête, bordure externe et repli des élytres, noirs. Dessous du corps et Pieds d'un jaune orangé.*

Long. 0^m,0059 (2 2/3[l]). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2[l]).

Elle se distingue de l'*O. pallens* dont elle rappelle la forme, par sa tête noire, et par ses élytres ornées extérieurement d'une bordure de même couleur, naissant vers le milieu de la base, égale environ au dixième de la largeur, c'est-à-dire quatre fois au moins plus large que le rebord jusqu'aux trois quarts de la longueur, rétrécie à partir de ce point jusqu'à l'angle sutural.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédié à M. Guillebeau, l'un de nos meilleurs entomologistes lyonnais, fixé en Suisse depuis quelques mois.

5. **O. argillacea.** *Obtusément ovale; pubescente; d'un testacé gris, en dessus : repli des élytres bordé de noir à son côté interne. Dessous du corps et Pieds d'un testacé fauve livide.*

Epilachna argilacea, Reiche, *in* collect.

Long. 0^m,0056 (2 1/2[l]). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4[l]).

Elle a encore la forme de l'*O. pallens*, entièrement de la couleur d'une argile terreuse, en dessus. Repli des élytres paré d'une bordure noire, à son côté interne. *Dessous du corps* d'une teinte plus claire ou plus rapprochée du testacé livide.

Patrie : la côte de Gabon (Afrique) (collect. Reiche).

6. **O. funesta.** *Obtusément ovalaire; pubescente; d'un blanc flavescent, en dessus. Prothorax marqué d'une tache noire, couvrant la moitié médiaire de sa base. Elytres ornées chacune d'une grosse tache de même couleur, entaillée à sa partie postéro-externe.*

Long. 0^m,0033 (1 1/2[l]). — Larg. 0^m,0023 (1[l]).

Corps obtusément et brièvement ovale; médiocrement convexe; pubescent; d'un blanc flavescent, en dessus. *Tête* marquée d'une tache noire, subpunctiforme, sur la partie postéro-médiaire du front. *Prothorax* paré d'une tache noire, couvrant la moitié médiaire de la

base, bissinueusement arquée en devant, avancée jusqu'au milieu de la longueur. *Elytres* subarrondies aux épaules, subparallèles jusqu'aux deux tiers environ de leur longueur; obtusément arrondies postérieurement; très-étroitement rebordées; ornées chacune d'une grosse tache noire, naissant en devant au septième de la longueur, prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur, parallèle à la base dans sa moitié interne, écointée ou obliquement coupée et passant après le calus à sa partie antéro-externe, très-voisine de la suture à la partie antérieure de son bord interne, graduellement éloignée de celle-ci jusqu'à son extrémité, où elle en reste distante du cinquième de la largeur, entaillée à sa partie postéro-externe, laissant entre elle et le bord externe une bordure de couleur foncière égale environ au cinquième ou un peu plus de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flavescent : majeure partie du postpectus et région médiaire des quatre premiers arceaux du ventre, noirs.

Patrie : Madagascar (collect. Dupont).

7. **O. Duponti.** *Obtusément suborbiculaire ; pubescente ; d'un blanc sale ou flavescent, en dessus. Elytres ornées d'une grosse tache brune, commune, couvrant du septième aux quatre cinquièmes de la longueur et presque les quatre cinquièmes de la largeur.*

Hyperaspis Duponti, Dej. *in* collect.

Long. $0^m,0051$ (2 1/3 l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2 l).

Corps obtusément suborbiculaire ou brièvement ovale, ou plutôt presque subhexagonal, comme l'*O. calliops ;* médiocrement convexe; pubescent; d'un blanc sale ou flavescent, en dessus. *Elytres* ornées d'une tache brune, commune, laissant aux étuis réunis une bordure périphérique d'un blanc flavescent, à peu près égale à la base et sur les côtés au cinquième au moins de la largeur, un peu plus large postérieurement. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc flavescent : majeure partie du postpectus et région médiaire des deux premiers arceaux du ventre, noirs.

Patrie : Madagascar (collection Dejean, Dupont, Guérin ; Muséum de Paris).

Elle a été dédiée par feu le comte Dejean, à M. Dupont de Paris, marchand-naturaliste et auteur de divers travaux entomologiques.

Genre *Prodilis*, Prodilis.

Caractères. *Plaques abdominales* en arc ou presque en demi-cercle régulier, non prolongé jusqu'au bord postérieur de l'arceau. *Prothorax* en angle non bissinueux, à la base. *Ongles* munis d'une dent à la base de chacun de leurs crochets.

1. **P. pallidifrons.** *Brièvement ovalaire ; parcimonieusement pubescente. Prothorax et Élytres d'un bleu ou bleu violet métallique. Poitrine et pieds noirs : tarses blanchâtres.*

Exoplectra pallidifrons, Reiche, *in* collect.

Corps brièvement ovale ; convexe ; parcimonieusement garni d'un duvet cendré fin et court. *Tête* noire à ses parties antérieure et postérieure, d'un blanc sale sur le front. *Antennes* de cette couleur. *Prothorax* et *Elytres* d'un bleu ou bleu violet, ou vert bleu métallique, brillant, sans taches : les élytres plus larges vers le quart, faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive à l'extrémité. Repli et poitrine noirs. Ventre d'un rouge brun à la base, graduellement d'un blanc ou flave roussâtre à l'extrémité. *Pieds* noirs : tarses d'un blanc sale, au moins en dessus.

Patrie : Nouvelle Grenade (collect. Reiche).

Genre *Zenoria*, Zenorie.

Caractères. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau, en ligne droite et longitudinale à leur côté externe, formant avec le bord précité un angle droit. *Prothorax* fortement bissinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base. *Ongles* généralement bifides.

1. **Z. Ratzeburgi.** *Suborbiculaire ; parcimonieusement pubescente ; d'un blanc flavescent. Prothorax marqué d'une tache antéscutellaire noire. Elytres ornées de trois bandes longitudinales de même couleur : la juxta-suturale courte : l'intermédiaire en hameçon à son extrémité interne : la troisième, naissant après le calus, formée de deux taches unies.*

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0030 (1 1/3l).

Corps suborbiculaire; médiocrement convexe; hérissé de poils livides et clairsemés; d'un blanc sale ou flavescent, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax*, concolores : celui-ci, marqué au-devant de l'écusson, d'une sorte de tache ou bande noire, couvrant le quart médiaire de la base, deux fois plus large que longue. *Elytres* ornées chacune de trois sortes de bandes noires, longitudinales : les première et deuxième, naissant très-près de la base : la première, presque égale au quart de la largeur, prolongée jusqu'aux trois septièmes, laissant entre elle et la suture d'une part, et la deuxième bande de l'autre, une ligne étroite de couleur foncière : la deuxième, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, mais transversalement et brusquement élargie presque jusqu'à la suture à partir de la moitié, et graduellement incourbée à son côté externe à partir de ce point jusqu'à son extrémité : la troisième, naissant au-dessous du calus, paraissant formée de deux taches à peine unies : l'antérieure, oblongue, appendicée à son bord postéro-interne : l'autre, obtriangulaire, prolongée presque aussi postérieurement que la deuxième. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un blanc sale : postpectus d'un blanc roussâtre.

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris).

Je l'ai dédié à M. Ratzeburg, professeur des sciences forestières, à Neustadt-Eberswalde, auteur de beaux travaux sur les insectes nuisibles aux bois.

2. **Z. subcostalis.** *Suborbiculaire; parcimonieusement pubescente. Prothorax d'un flave blanchâtre. Elytres d'un testacé roussâtre, ornées chacune d'une large bande longitudinale d'un noir verdâtre, prolongée du calus jusqu'aux trois quarts.*

Cynegetis subcostalis, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0027 (1 1/4l).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale; médiocrement convexe; parcimonieusement pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un flave blanchâtre. *Elytres* plus larges vers le quart, subsinueusement et faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, subarrondies postérieurement; grossièrement ponctuées; d'un flave ou

d'un testacé roussâtre; ornées chacune d'une bande longitudinale, prolongée du calus jusqu'aux trois quarts, égale aux deux cinquièmes environ de la largeur, séparée du bord externe par un intervalle étroit, dentée vers le milieu de son côté interne, d'un noir verdâtre. Repli, ventre et *Pieds*, d'un flave blanchâtre. Poitrine d'un roux testacé.

PATRIE : Nouvelle Grenade (collect. Reiche).

3. **Z. pilosula.** *Suborbiculaire; pubescente. Prothorax d'un testacé roussâtre, livide sur les côtés. Elytres d'un roux testacé.*

Chnoodes pilosula, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0^m,0033 (1 1/2[1]). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3[1]).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale; médiocrement convexe; peu densement hérissé de poils livides. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un livide testacé. *Prothorax* testacé ou d'un testacé roussâtre, graduellement livide ou d'un livide testacé sur les côtés et plus étroitement en devant : la partie roussâtre parfois réduite au tiers médiaire de la largeur. *Elytres* arrondies aux épaules; subarrondies postérieurement; assez grossièrement ponctuées, d'un roux testacé : repli concolore. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un testacé pâle ou livide.

PATRIE : Carthagène (collect. Dejean (*type*).

4. **Z. revestita.** *Orbiculaire, noire, pubescente : tête, bord antérieur et partie des côtés du prothorax, jambes et tarses d'un blanc flavescent.*

Exoplectra revestita. CHEVROLAT, *in* collect.

Long. 0^m,0033 (1 1/2[1]). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2[1]).

Corps orbiculaire; médiocrement convexe; *Tête* d'un blanc flavescent garni d'un duvet de même couleur. *Antennes* et *Palpes* d'un blanc flavescent. *Prothorax* noir, garni d'un duvet cendré; paré en devant d'une bordure d'un blanc flavescent égale au sixième de la longueur, couvrant les deux tiers du bord externe, graduellement rétrécie sur les côtés à partir de la sinuosité postoculaire jusqu'à son extrémité. *Elytres* grossièrement ponctuées; noires, garnies d'un duvet cendré, sans taches. Repli, poitrine et deux premiers arceaux du ventre, noirs : arceaux suivants d'un flave orangé. *Pieds* d'un blanc flavescent : cuisses postérieures noires.

Patrie : le Brésil (collect. Chevrolat).

5. **Z. linteolata.** *Suborbiculaire ; pubescente. Prothorax noir, bordé de blanc flavescent en devant et sur les côtés. Elytres d'un vert métallique. Tête, jambes et tarses d'un blanc flavescent.*

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0029$ (1 1/3 l).

Corps **suborbiculaire ou brièvement ovale ; peu fortement convexe et garni d'un duvet blanc cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* blancs ou d'un blanc flavescent. *Prothorax* noir ou d'un noir verdâtre, métallique, paré en devant d'une bordure d'un blanc flavescent, égale au sixième de la longueur, couvrant les deux tiers des bords latéraux, graduellement rétrécie à ceux-ci depuis la sinuosité postoculaire jusqu'à son extrémité. *Elytres* d'un vert métallique brillant, mais paraissant d'un bleu vert quand le vernis bronzé est enlevé : repli et poitrine noirs. Premier arceau du ventre, obscur : les suivants, d'un rouge orangé. *Pieds* d'un blanc flavescent : cuisses postérieures et moitié basilaire des intermédiaires, noires.**

Patrie : le Brésil (collect. Mocquerys).

DEUXIÈME BRANCHE.

LES RODOLIAIRES.

Caractères. *Antennes* à massue tronquée à l'extrémité ; à premier article semi-circulairement dilaté en devant. *Yeux* sans échancrure ou à peine échancrés par les joues, qui les bordent parfois à leur partie antérieure. *Plaques abdominales* en arc régulier et complet plus ou moins distant du bord postérieur de l'arceau. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets bifide, à branche interne plus courte.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants.

			Genres.
Jambes	grèles, ni anguleuses ni arquées sur leur arête externe ; sans sillon sur celle-ci, pour recevoir le tarse		*Asoria.*
	anguleuses ou arquées sur leur tranche externe ; creusées sur celle-ci d'un sillon pour recevoir le tarse.	Yeux sans échancrure. Joues peu ou point distinctes	*Rodolia.*
		Yeux échancrés ou bordés à leur partie antérieure par des joues transversalement dirigées.	*Vedalia.*

Genre *Azoria*, Azorie.

Caractères. *Jambes* grêles, ni anguleuses ni arquées sur leur arête externe; sans sillon pour recevoir le tarse. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; à massue subdentelée. *Yeux* bordés plutôt qu'échancrés par des joues étroites, très-obliquement dirigées en avant; arrondis, séparés par un front deux fois aussi large que le diamètre transversal de chacun d'eux. *Prothorax* en angle très-ouvert et peu ou point sinueux, à la base.

1. **A. subviolacea.** *Suborbiculaire; pubescente. Tête et majeure partie du prothorax d'un testacé livide et tirant sur le fauve : dos du prothorax violâtre. Elytres d'un violet métallique.*

Long. 0m,0039 (1 3/4l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps suborbiculaire; peu fortement convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Prothorax* d'un roux livide ou d'un testacé livide et tirant sur le fauve. *Prothorax* peu ou point émoussé aux angles postérieurs; en arc ou en angle très-ouvert dirigé en arrière, subarrondi au-devant de l'écusson, et faiblement sinueux près de celui-ci, à la base; de la couleur de la tête sur les côtés, graduellement violâtre sur le dos. *Elytres* offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur; d'un violet ou d'un bleu violet métallique; mais rendu moins brillant par le duvet : repli noir. *Dessous du corps* d'un testacé fauve ou d'un testacé nébuleux, plus obscur ou brunâtre sur les parties pectorales. *Pieds* d'un roux testacé livide : cuisses intermédiaires et postérieures, brunes ou d'un brun noir.

Patrie : (Muséum de Paris).

Genre *Rodolia*, Rodolie.

Caractères. *Yeux* entiers; en ligne presque droite à leur côté interne. *Joues* peu distinctes. *Antennes* à peine plus longues que la largeur du front, à massue subovoïde ou oblongue; insérées entre l'écointure de l'épistome et le côté interne antérieur des yeux. *Prothorax* subarrondi ou en dent obtuse aux angles de devant; arqué sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs; fortement en

arc dirigé en arrière, obtus au-devant de l'écusson et plus ou moins faiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base. *Elytres* offrant vers le cinquième de leur longueur leur plus grande largeur; arrondies à l'extrémité. *Plaques abdominales* ne dépassant pas les trois cinquièmes de la longueur de l'arceau. *Jambes* plus ou moins anguleuses vers les deux cinquièmes basilaires de leur arête externe.

1. **R. rubea.** *Subhémisphérique; d'un rouge vermillon foncé ou obscur, et hérissé d'un duvet roux livide, en dessus. Dessous du corps et pieds, d'un rouge roux. Jambes sensiblement anguleuses.*

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0067$ (2 1/2 à 3[1]). — Larg. $0^m,0050$ à $0^m,0056$ (2 1/4 à 2 1/2[1]).

PATRIE : Java (collect. Buquet); les Indes orientales (Hope).

Le duvet est hérissé, d'un roux livide ou d'un jaune cendré.

2. **R. rufopilosa.** *Subhémisphérique; entièrement rousse en dessus et en dessous et hérissée d'un duvet d'une teinte de même couleur ou un peu cendrée.*

Long. $0^m,0061$ (2 3/4[1]). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2[1]).

PATRIE : la Chine (collect. Melly).

3. **R. ruficollis.** *Subhémisphérique; pubescente. Tête et Prothorax d'un jaune orangé. Elytres d'un rouge brunâtre, ornées d'une bordure externe orangée.*

Long. $0^m,0061$ à (2 3/4[1]). — Larg. $0^m,0056$ (2 1/2[1]).

Corps subhémisphérique; peu fortement convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* orangés ou d'une couleur rapprochée, garnis d'un duvet concolore. *Elytres* d'un rouge testacé carminé obscur ou brunâtre; ornées extérieurement, à partir de la moitié de la base, d'une bordure d'un jaune orangé ou d'un jaune testacé orangé, presque uniformément égale au dixième de la largeur vers le milieu de la longueur, peu nettement limitée; garnies sur la bordure d'un duvet concolore, et sur tout le reste de leur surface d'un duvet cendré, fin et couché. Repli, poitrine et *Pieds*, d'un jaune orangé

roussâtre, avec quelques taches (peut-être accidentelles) rouges ou rougeâtres : ventre d'un jaune roux obscur.

Patrie : le Bengale (collect. Westermann).

4. **R. fumida.** *Brièvement ovale; pubescente. Tête et Prothorax d'un jaune orangé. Elytres ornées d'une bordure extérieure de même couleur, brunes sur le reste de leur surface, avec le disque graduellement d'un roux testacé brunâtre.*

Long. 0^m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement ou peu fortement convexe; garni d'un duvet fin et cendré. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un jaune orangé ou d'un jaune roussâtre ou rougeâtre : le prothorax marqué près de sa base et parallèlement au tiers médiaire de celle-ci, d'une sorte de bande brune ou obscure, paraissant formée par l'union de quatre taches punctiformes. *Elytres* ornées extérieurement à partir de la moitié de la base, d'une bordure orangée ou d'un orangé rougeâtre, égale vers la moitié de la longueur au huitième ou au septième de la largeur, graduellement rétrécie postérieurement; brunes sur le reste, avec leur partie longitudinalement discale graduellement plus claire ou d'un roux testacé brunâtre : repli, *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune orangé ou d'une teinte rapprochée.

Patrie : le Bengale (collect. Westermann).

5. **R. roseipennis.** *Brièvement ovale; pubescente; d'un rouge presque de chair ou un peu plus foncé, en dessus : côtés du prothorax, en général graduellement plus jaunâtres, ainsi que la tête. Poitrine et pieds d'un jaune rougeâtre : ventre d'un rouge de chair.*

Long. 0^m,0051 (2 1/4 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement ou peu fortement convexe; garni d'un duvet fin, cendré et couché; d'un rouge pâle ou presque couleur de chair, en dessus : côtés ou même presque totalité du prothorax parfois graduellement jaunâtres : tête ordinairement aussi pâle : repli de la couleur des élytres. Poitrine et pieds d'un jaune presque orangé roussâtre ou rougeâtre : ventre d'un rouge pâle et jaunâtre.

Patrie : les Indes orientales (collect. Chevrolat, Melly, Reiche; Muséum de Copenhague).

6. **R. chermesina.** *Brièvement ovale ; parcimonieusement pubescente ; entièrement d'un rouge carminé ; un peu plus pâle en dessous.*

Epilachna chermesina, Reiche, *in* collect.

Long. 0^m,0045 (2[l]). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2[l]).

Corps brièvement ovale ; médiocrement ou peu fortement convexe ; parcimonieusement garni d'un duvet fin et court ; entièrement d'un rouge carminé, plus pâle en dessous. *Élytres* très-étroitement rebordées.

Patrie : Madagascar (collect. Reiche).

Genre *Vedalia*, Vedalie.

Caractères. *Yeux* bordés ou échancrés à leur partie antérieure par des joues transversalement dirigées ; subparallèles à leur côté interne. *Elytres* arrondies aux épaules. *Jambes* arquées ou anguleuses sur leur arête externe.

a. Jambes arquées.

1. **V. Sieboldti.** *Obtusément ovale ; pubescente ; d'un vermillon carminé, sur le prothorax et les élytres : le premier, noir sur plus de sa moitié médiaire : les secondes, ornées d'une tache scutellaire et chacune d'une grosse tache, noire.*

Long. 0^m,0059 (2 2/3[l]). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8[l]).

Corps un peu brièvement et obtusément ovale ; médiocrement convexe ; pubescent. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* d'un vermillon carminé, à extrémité obscure. *Prothorax* d'un vermillon carminé sur les côtés, noir sur le reste : la partie noire, aussi large en devant que le bord de l'échancrure, arcuément élargie sur les côtés, couvrant les trois cinquièmes médiaires du bord postérieur. *Ecusson* noir. *Elytres* arrondies aux épaules à partir des angles postérieurs, subparallèles ou faiblement arquées ensuite, jusqu'aux deux tiers de la longueur, obtusément arrondies postérieurement ; d'un vermillon carminé, à duvet concolore ; orné d'une tache scutellaire et chacune d'une autre, noires : la scutellaire, suborbiculaire, une fois plus large et plus

longue que l'écusson : l'autre, brièvement ovale, couvrant des trois septièmes ou presque de la moitié aux cinq sixièmes de la largeur et les trois cinquièmes médiaires de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge carminé.

Patrie : le Mexique (collect. Westwood).

Je l'ai dédiée à M. Siebold, professeur à Breslau, dont les travaux sur l'anatomie des insectes ont illustré le nom.

aa. Jambes anguleuses.

2. **V. cardinalis.** *Obtusément ovale ; pubescente. Prothorax et Elytres d'un beau rouge carminé : le premier, orné d'une bordure basilaire : les secondes, parées d'une bordure suturale, d'une bordure apicale et chacune de deux taches, noires : la tache antérieure, arquée, entourant le calus à ses côtés interne et postérieur : l'autre, vers les trois cinquièmes, discale, composée de deux taches unies.*

Long. $0^m,0042$ (1 7/8[l]). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2[l]).

Corps obtusément ovale; médiocrement convexe; d'un beau rouge carminé et peu densement pubescent, en dessus. *Tête*, noire. *Antennes* d'un rouge pâle. *Palpes* d'un rouge foncé. *Prothorax* d'un rouge carminé, orné d'une bande basilaire noire, couvrant la moitié de la longueur sur les côtés de la moitié sur la ligne médiane. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées à leur extrémité; d'un rouge carminé ; ornées d'une bordure suturale, d'une bordure apicale et chacune de deux taches, noires : la bordure suturale, inégalement étroite, faiblement renflée du cinquième aux trois huitièmes de la longueur : la bordure apicale, couvrant un dixième environ de la longueur : la première tache, en espèce d'arc ouvert en dehors, naissant vers le milieu de la largeur, au niveau du calus qu'elle entoure à moitié, courbée vers les deux septièmes du bord marginal dont elle reste distante d'un huitième de la largeur : la deuxième tache, vers les trois cinquièmes de la longueur, composée de deux taches subtriangulaires, unies par un de leurs angles : l'interne, plus grosse, du quart aux trois cinquièmes de la largeur : l'externe, à peine plus rapprochée du bord externe que la première. *Dessous du corps* et *Pieds* rouges : poitrine et cuisses obscures. Jambes anguleuses.

Patrie : la Nouvelle Hollande (collect. Hope).

Obs. Les antennes manquaient à l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES CHNOODIENS.

CARACTÈRES. *Epistome* échancré ou entaillé à son bord antérieur, quelquefois faiblement, mais alors jambes de devant armées d'une dent prononcée. *Elytres* plus ou moins convexes.

Ils se divisent en trois branches.

		Branches.
Antennes insérées	vers la partie antéro-interne des yeux. Ceux-ci, échancrés ou bordés par les joues à leur partie antérieure. Prothorax très-échancré en devant : bord postérieur de cette échancrure en ligne droite ou arquée en devant, dans ses trois cinquièmes médiaires . . .	CHNOODAIRES.
	vers les trois cinquièmes du côté interne des yeux, ou du moins de la partie de ce côté visible en dessus; séparées de ces organes par des joues presque longitudinales	ASTAIRES.
	vers la partie antéro-interne des yeux. Prothorax plus ou moins échancré en devant : bord postérieur de cette échancrure arqué en arrière	SIOLAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CHNOODAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la partie antéro-interne des yeux; non prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; à massue obtriangulaire, composée d'articles serrés, moins longs que larges. *Yeux* médiocrement voilés par le prothorax; presque en ligne droite à leur côté interne; échancrés par les joues à leur partie antérieure, et paraissant, par là, en partie bordés en devant par ces organes. *Prothorax* très-échancré en devant : bord postérieur de cette échancrure en ligne presque droite, dans ses trois cinquièmes médiaires : subarrondi aux angles de devant; à bords latéraux presque parallèles et en ligne droite sur leurs deux tiers postérieurs; en arc dirigé en arrière, à la base; parfois creusé de fossettes sur son repli. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax; ordinairement émoussées à l'angle huméral; arrondies postérieurement. *Plaques abdominales* en demi-cercle atteignant le bord postérieur de l'arceau, ordinairement subsinueuses ou médiocrement

apparentes à leur côté externe. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets, bifide.

Ils se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Jambes	peu ou point anguleuses	*Chnoodes.*
	armées d'une dent	*Exoplectra.*

Genre *Chnoodes*, Chnoode; Chevrolat (1).

(χνόωδης, lanugineux).

Caractères. *Jambes* peu ou point anguleuses sur leur arête externe. *Prothorax* peu ou point subsinueux à la base. *Repli des élytres* non creusé de fossettes ou n'en offrant que de très-légères.

α. Elytres rouges ou d'une couleur claire.

β. Elytres sans taches.

1. **C. puberula.** *Subhémisphérique; pubescente; entièrement d'un roux orangé, en dessus et en dessous.*

Epilachna puberula, Dej. Catal. 461 (*T*).

Long. $0^m,0056$ (2 1/2 l). — Larg. $0^m,0045$ (2 l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; entièrement d'un roux orangé, et garni d'un duvet fin, d'un cendré roussâtre, en dessus. *Yeux* noirs. *Elytres* peu émoussées aux épaules, offrant vers les trois cinquièmes leur plus grande largeur, arrondies postérieurement. *Jambes* sensiblement arquées sur leur arête externe.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean, *type*).

2. **C. haematina.** *Subhémisphérique; d'un rouge de corail, en dessus et en dessous, et garnie d'un duvet peu apparent. Prothorax paré en devant d'une bordure jaunâtre. Elytres légèrement subsinueuse près de l'angle sutural.*

Exoplectra hæmatina, Reiche, *in* collect.

(1) *Dict. univ. d'Hist. nat.* de D'orbigny, t. 3. p. 612.

Long. 0m,0052 (2 1/3l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps presque hémisphérique ; d'un rouge de corail assez vif, en dessus et en dessous ; parcimonieusement garni d'un duvet presque de même couleur, court, fin et peu apparent. *Prothorax* paré au bord postérieur de l'échancrure d'une bordure d'un jaune blanc sale, prolongée en se rétrécissant, presque jusqu'aux angles de devant. *Elytres* légèrement subsinueuses à leur côté externe, près de l'angle sutural ; ordinairement marquées à leur base et sur les côtés de l'écusson d'une bordure très-étroite, nébuleuse ou noirâtre, à peine apparente. *Jambes* presque indistinctement anguleuses.

Patrie : la Colombie (collect. Reiche).

3. **C. corallina.** *Subhémisphérique ; d'un rouge presque de corail, en dessus et en dessous, et garnie d'un duvet peu apparent. Prothorax paré à la sinuosité postoculaire d'une bordure jaunâtre. Elytres non subsinueuses près de l'angle sutural.*

Exoplectra corallina, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0030 (1 1/3l).

Elle se distingue de la *C. hæmatina*, avec laquelle elle a beaucoup d'analogie, par une taille plus petite ; par une couleur légèrement jaunâtre ou d'un rouge un peu moins vif ; par la bordure d'un jaune blanc sale de l'échancrure du prothorax peu apparente ou interrompue dans le milieu ; par les élytres largement en ogive émoussée et non subsinueuse, à l'extrémité.

Patrie : la Colombie (collect. Guérin, Reiche).

ββ. Elytres ornées d'une tache suturale et chacune d'une autre.

4. **C. cordifera.** *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax noir, à deux taches d'un flave roussâtre. Elytres d'un jaune d'ocre, ornées d'une tache commune en cœur allongé et chacune d'une large bande longitudinale, d'un rouge pâle, extérieurement bordées de noir : la tache cordiforme, prolongée du huitième aux trois cinquièmes : l'autre, du calus aux cinq sixièmes.*

Epilachna cordifera, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0056 (2 1/2l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; garni d'un duvet cendré clairsemé. *Tête* noire, marquée sur le vertex d'une tache d'un roux testacé. *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaunâtre : ceux-ci à dernier article noir. *Prothorax* noir, paré de deux grosses taches d'un flave ou testacé roussâtre ou d'une bande transversale étendue du sixième externe à l'autre, interrompue sur la ligne médiane, couvrant le tiers antérieur dans son milieu et la moitié à ses extrémités. *Écusson* noir. *Elytres* offrant vers leur tiers ou leurs deux cinquièmes leur plus grande largeur, obtusément en ogive postérieurement; d'un jaune d'ocre, d'un jaune testacé ou roussâtre; ornées d'une tache en cœur allongé, commune aux deux étuis, et chacune d'une large bande longitudinale, d'un rouge pâle ou jaunâtre : la tache commune, naissant au huitième de la longueur, couvrant au quart de celle-ci le tiers environ de la largeur, rétrécie de là aux trois cinquièmes de la longueur, parée à son côté externe d'une bordure noire : celle-ci prolongée ensuite en bordure suturale étroite, jusqu'à l'extrémité, sur laquelle elle se dilate en forme de bordure apicale : la bande longitudinale, prolongée du calus aux cinq sixièmes de la longueur, subarrondie à ses extrémités, parallèle à son côté extérieur au bord externe, dont elle reste distante d'un sixième de la largeur, un peu plus largement séparée de la tache cordiforme, bordée de noir à son côté externe : repli d'un jaune testacé. *Dessous du corps* noir, sur les parties pectorales et sur le premier arceau ventral; d'un rouge testacé, sur les autres. *Pieds* noirs : tarses d'un rouge obscur.

Patrie : le Brésil (collect. Dejean, *type*).

Obs. Peut-être chez d'autres individus la partie noire du prothorax est-elle divisée en trois taches un peu isolées : une, de chaque côté : une, basilaire.

βββ. Elytres ornées de points noirs.

5. **C. fallax**. *Subhémisphérique; pubescente; d'un vermillon carminé, en dessus. Prothorax marqué de deux taches basilaires noires. Elytres ornées chacune de trois gros points et d'une tache apicale, noirs : le premier point, sur le calus : le deuxième, juxtasutural, au tiers : le troisième, discal, vers les deux tiers.*

Exoplectra fallax, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3l). — Larg. 0m,0050 à 0m,0056 (2 1/4 à 2 1/2l).

Corps subhémisphérique; d'un rouge vermillon carminé et parcimonieusement garni d'un duvet cendré rougeâtre, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune : ceux-ci souvent à extrémité obscure. *Prothorax* marqué de deux taches noires, liées à la base, près de chaque angle de l'écusson, couvrant chacune le sixième de la largeur, ovalaires ou rétrécies en devant, avancées au moins jusqu'à la moitié de la longueur. *Elytres* ornées chacune de trois gros points et d'une tache apicale, noirs : le premier, couvrant de sa partie antérieure le sommet du calus, prolongé jusqu'au cinquième de la longueur : le deuxième, situé près de la suture, au tiers : le troisième, le plus gros, couvrant ordinairement presque les deux cinquièmes médiaires de l'élytre, aux deux tiers ou un peu moins de la longueur : la tache, petite, presque en forme de bordure, à l'angle apical. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge un peu plus pâle : plaques pectorales et abdominales et cuisses, noires.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Dejean, Germar et Schaum, Hope).

6. **C. Chaudoiri**. *Subhémisphérique; pubescente; d'un rouge vermillon, en dessus. Prothorax paré de deux taches basilaires noires, parfois unies. Élytres ornées chacune de trois gros points noirs : deux sur la même ligne vers le tiers : un, discal, plus gros au cinq septièmes de la longueur.*

Long. 0m,0039 (1 3/4l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps subhémisphérique; d'un rouge vermillon et peu densement garni d'un duvet cendré rougeâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, concolores. *Prothorax* marqué de deux taches noires, liées à la base près de chaque angle de l'écusson, couvrant chacune au moins le cinquième de la largeur, avancées jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs, rétrécies et souvent irrégulièrement, d'arrière en avant : les taches, parfois unies en forme de bande couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base. *Elytres* ornées chacune de trois gros points noirs : les premiers et deuxième, égaux chacun au

quart environ de la largeur, formant avec leurs semblables une rangée transversale, vers le tiers de la longueur : le premier, séparé de la suture par un espace égal au tiers ou un peu plus de son diamètre : le deuxième, distant du bord externe de la moitié au moins de son diamètre : le troisième, plus gros, couvrant ordinairement les trois cinquièmes médiaires de la largeur, vers les cinq septièmes de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* rouges : mésosternum, partie du postpectus bordant en devant les hanches postérieures et parfois totalité du postpectus, milieu ou presque totalité des cuisses, noirs.

PATRIE : le Brésil (collect. Buquet, Hope; Muséum de St-Pétersbourg).

Je l'ai dédiée à M. le baron de Chaudoir, l'un des entomologistes russes dont le nom est le plus glorieusement inscrit dans les annales de la science.

ββββ. Elytres marquées chacune d'une très-grosse tache.

7. **C. gravata.** *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax noir, bordé de rouge pâle aux angles de devant. Elytres d'un rouge vermillon, ornées chacune d'une grosse tache noire trilobée, prolongée depuis le calus jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, liée à la suture du sixième aux deux cinquièmes de celle-ci.*

Exoplectra gravata, REICHE, *in* collect.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0028 (1 1/4l).

Corps subhémisphérique; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* noire : bord de l'épistome, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rougeâtre. *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une bordure d'un rouge pâle étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire et couvrant le quart au moins du bord externe. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un rouge vermillon, ornées chacune d'une tache noire trilobée, couvrant la majeure partie de leur surface, prolongée du calus aux cinq sixièmes de la longueur, liée à la suture du sixième aux deux cinquièmes de celle-ci, échancrée en devant, et au milieu de ses deux côtés; laissant une bordure rouge latéralement égale au cinquième de largeur, vers le tiers de la longueur, un peu plus large à la base, plus étroite des deux cinquièmes aux cinq sixièmes de la suture : repli rouge. *Dessous du corps* noir sur la poitrine et sur le

premier arceau du ventre, rouge sur les autres. *Pieds* noirs : tarses rouges.

PATRIE : le Brésil (collect. Reiche).

aa. Elytres noires ou d'une couleur obscure.

γ. Elytres bordées de rouge à l'extrémité.

8. **C. terminalis.** *Très-brièvement ovale; parcimonieusement pubescente. Tête, prothorax, ventre et pieds, d'un rouge jaune. Elytres d'un vert bonzé à extrémité d'un rouge jaune.*

Chnoodes terminalis, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. $0^m,0031$ (1 2/5[1]). — Larg. $0^m,0025$ (1 1/8[1]).

Corps très-brièvement ovale; médiocrement convexe; parcimonieusement garni d'un duvet cendré, fin et court. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge. *Elytres* d'un vert métallique foncé ou bronzé, ornées postérieurement d'une bordure d'un rouge jaune, prolongée, en s'élargissant, des deux tiers du bord externe jusqu'à la suture, dont elle couvre presque le sixième postérieur. Poitrine et majeure partie du repli d'un noir vert : extrémité du repli, ventre et *Pieds*, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge.

PATRIE : la Colombie (collect. Dejean (*type*), Reiche.

9. **C. byssina.** *Brièvement ovale; pubescente. Prothorax et Elytres d'un vert métallique foncé : le premier, largement orangé sur les côtés et plus étroitement en devant : les secondes, de même couleur à l'extrémité. Tête, ventre et pieds, orangés.*

Chnoodes byssina, KLUG, inéd. DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. $0^m,0031$ (1 2/5[1]). — Larg. $0^m,0023$ (1[1]).

Corps brièvement ovale; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* orangés. *Prothorax* d'un vert métallique obscur ou noirâtre sur le disque, d'un rouge jaune sur les côtés et en devant : la bordure antérieure, étroite : chaque latérale, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, subarcuément dilatée dans son milieu; couvrant le cinquième de la base, en général peu nettement

limitée. *Elytres* d'un vert métallique foncé, ou d'un bleu obscur et ardoisé quand le vernis bronzé est enlevé, avec l'extrémité d'un rouge orangé : cette partie, couvrant environ le septième ou parfois le sixième postérieur, peu nettement limitée : repli et poitrine noirs : antépectus, ventre et *Pieds*, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge.

PATRIE : la Colombie (collect. Buquet, Dejean).

γγ. Elytres non bordées de rouge à l'extrémité.

10. **C. Deglandi.** *Subhémisphérique; pubescente; d'un vert métallique obscur. Ventre rouge à partir du deuxième arceau.*

Long. 0^m,0042 (1 7/8[l]). — Larg. 0^m,0036 (1 2/3[l]).

Corps subhémisphérique; d'un vert métallique foncé ou bronzé; mais parfois d'un bleu violet ou d'un bleu ardoisé métallique, quand le vernis bronzé est enlevé, et peu densement garni d'un duvet cendré, en dessus. *Antennes* et côté interne des angles de devant, d'un rouge jaune ou d'un rouge livide : repli des élytres, poitrine, *Pieds* et premier arceau ventral, d'un noir verdâtre : arceaux suivants et brosses des tarses, rouges. Jambes faiblement anguleuses.

PATRIE : la Colombie (collect. Buquet, Chevrolat); la Nouvelle Grenade (Reiche).

Je l'ai dédiée à M. Degland, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Lille, auteur d'un ouvrage sur les Oiseaux d'Europe, qui résume tout ce que la science peut offrir de plus complet.

Obs. J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat, sous le nom de *Ch. dubitata*, un individu ayant la moitié antérieure au moins du deuxième arceau noir; peut-être n'est-il qu'une variété de l'espèce qui nous occupe.

11. **C. innocua.** *Subhémisphérique; pubescente; d'un vert métallique obscur, en dessus et en dessous. Ventre rouge à partir du troisième arceau.*

Chnoodes innocua, CHEVROLAT, inéd. DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0^m,0033 (1 1/2[l]). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3[l]).

Corps subhémisphérique; d'un vert métallique foncé ou bronzé,

mais parfois d'un bleu violet métallique ou d'un bleu foncé et ardoisé, quand le vernis bronzé est enlevé, et peu densement garni d'un duvet cendré blanc, en dessus. *Antennes*, extrémité et côté interne du dernier article des palpes, d'un rouge roux. Repli des élytres, poitrine, pieds et deux premiers arceaux et quelquefois même de la moitié du troisième arceau du ventre, noirs ou d'un noir verdâtre : arceaux suivants et brosses des tarses, d'un rouge assez vif. Jambes légèrement anguleuses.

Patrie : le Brésil et la Colombie (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum ; Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat un individu d'une taille un peu moins petite (0^m,0039 — 1 [l] 3/4), ayant le dessus du corps d'un bleu foncé, à reflets cuivreux sur le prothorax, offrant sur les élytres des traces du vernis bronzé ; d'une ponctuation plus faible, et qui semblerait par là constituer une espèce différente (*C. fulvicauda*) ; mais qui n'est vraisemblablement qu'une variété de celle qui nous occupe.

12. C. dimidiatipes. *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un noir métallique. Jambes et tarses d'un flave roux. Ventre de même couleur à partir du troisième arceau.*

Chnoodes dimidiatipes, Chevrol. *in* collect.

Long. 0^m, 0033 (1 1/2[l]). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3[l]).

Corps subhémisphérique ; pubescent. *Tête* noire ou d'un noir verdâtre : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux. *Prothorax* superficiellement pointillé. *Élytres* grossièrement ponctuées : repli sans fossettes. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs ou d'un noir verdâtre : troisième arceau du ventre et suivants, jambes et tarses, d'un flave roux ou d'un jaune roux.

Patrie : le Brésil (collect. Chevrolat).

13. C. ahena. *Ovale ; parcimonieusement pubescente ; d'un vert ou brun violâtre métallique, en dessus. Ventre entièrement brun.*

Long. 0^m,0028 (1 1/4[l]). — Larg. 0^m,0020 (7/8[l]).

Corps ovale ou brièvement ovale ; très-parcimonieusement garni de duvet ; d'un vert métallique ou d'un brun cuivreux ou violâtre, en

dessus. *Labre* et *Palpes* d'un rouge roux. *Antennes* obscures. *Prothorax* faiblement échancré en arc, en devant, à sinuosités postoculaires peu marquées; d'un rouge pâle au côté interne des angles antérieurs. Repli des élytres, poitrine et *Pieds* noirs ou d'un noir verdâtre : ventre brun ou d'un brun verdâtre : brosses des tarses d'un rouge pâle. Jambes grêles.

PATRIE : la Colombie (collect. Chevrolat).

Genre *Exoplectra*, EXOPLECTRE ; Chevrolat (1).

(ἔξω, en dehors; πλῆκτρον, éperon).

CARACTÈRES. *Jambes* armées d'une dent sur leur arête externe. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et plus ou moins sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature. *Repli des élytres* souvent creusé de fossettes.

α. Elytres noires ou d'une couleur foncée.

β. Pieds obscurs.

γ. Ventre entièrement rouge.

1. E. **Erythrogaster**. *Subhémisphérique; pubescente; d'un noir métallique verdâtre ou violâtre, en dessus. Elytres relevées en tranche assez large : repli sans fossettes. Ventre rouge.*

Exoplectra erythrogaster, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0^m,0096 (4 1/4 l). — Larg. 0^m,0084 (3 3/4 l).

Corps presque hémisphérique; garni ou hérissé d'un duvet cendré; d'un noir métallique à reflet verdâtre, ardoisé ou violâtre, en dessus. *Antennes* à articles intermédiaires d'un rouge pâle. *Prothorax* paré à chaque sinuosité postoculaire d'une étroite bordure d'un blanc sale. *Élytres* sensiblement moins déclives ou relevées latéralement en une tranche inclinée assez large, à limites indécises, presque égale au quart de la largeur vers le tiers de la longueur, graduellement rétrécie ensuite et nulle aux sept huitièmes : repli, *Dessous du corps* et *Pieds*, de la couleur du dessus : ventre rouge ou d'un rouge foncé : repli sans fossettes.

(1) *Dict. univ. d'Hist. nat.* de D'orbigny, t. 5. p. 545.

PATRIE : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean (*type*), Hope, Reiche).

2. **E. tibialis**. *Brièvement ovale ; pubescente ; d'un vert ou d'un bleu ardoisé, métallique, en dessus. Poitrine et pieds de même couleur : ventre, extrémité des jambes et deux premiers articles des tarses, rouges.*

Exoplectra tibialis, REICHE, *in* collect.

Long. 0^m,0052 (2 2/3l). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8l).

Corps brièvement ovale ; d'un vert métallique, ou d'un bleu foncé et ardoisé, quand le vernis bronzé est enlevé, et garni d'un duvet fin et cendré, en dessus. *Prothorax* paré à chaque sinuosité postoculaire d'une bordure étroite, d'un rouge livide, prolongée à peu près jusqu'à l'angle antérieur. *Elytres* offrant leur plus grande largeur vers les trois septièmes, subarrondies à l'extrémité ; à peine moins déclives extérieurement ; étroitement rebordées : repli à fossettes. *Dessous du corps* et *Pieds* de la couleur du dessus : ventre (moins la partie antéro-médiaire du premier arceau qui est verdâtre), genoux, extrémité des jambes au moins à leur bord interne, et deux premiers articles des tarses, rouges.

PATRIE : le Mexique (collect. Reiche).

3. **E. intestinalis**. *Hémisphérique ; pubescente ; d'un vert métallique foncé, en dessus. Poitrine et pieds, d'un noir verdâtre. Ventre et sole des tarses, rouges.*

Exoplectra intestinalis, MELLY, *in* collect.

Long. 0^m,0048 (2 1/8l). — Larg. 0^m,0045 (2l).

Corps hémisphériqne ou à peu près ; d'un vert foncé, métallique, et garni d'un duvet cendré jaunâtre, en dessus. *Prothorax* paré à chaque sinuosité postoculaire d'une bordure très-étroite, d'un blanc rougeâtre, étendue jusqu'à l'angle antérieur. *Elytres* subarrondies postérieurement ; peu ou point sensiblement moins déclives extérieurement : repli creusé de fossettes, d'un noir verdâtre. Poitrine et *Pieds* de même couleur : ventre (moins la partie antéro-médiaire qui est verdâtre) et sole des tarses, rouges.

PATRIE : le Brésil (collect. Melly, Mocquerys).

Obs. La superbe collection de M. Melly en renferme un exemplaire ayant les genoux et l'extrémité des jambes de devant et surtout la partie de ces jambes sur laquelle se replient les tarses, rougeâtres; mais ces différences sont probablement particulières aux ♂.

γγ. Ventre rouge seulement en partie.

4. **E. fucosa**. *Hémisphérique; d'un vert bronzé et garnie d'un duvet jaune cendré, en dessus. Elytres relevées en tranche assez large. Poitrine, pieds et deux premiers arceaux du ventre, d'un vert noir : arceaux suivants, d'un vert obscur.*

Exoplectra fucosa, D. Schaum, *in* litter.

Long. 0m,0072 (3 1/4l). — Larg. 0m,0067 (3 1/4l).

Corps hémisphérique; d'un vert bronzé, mais d'un bleu foncé ardoisé quand cette sorte de vernis vert est enlevé, et garni ou hérissé d'un duvet jaune cendré, en dessus. *Prothorax* paré à chaque sinuosité postoculaire d'une bordure étroite d'un flave blanchâtre, étendue jusqu'à l'angle de devant. *Elytres* en ogive à l'extrémité; sensiblement moins déclives ou relevées latéralement en une tranche inclinée assez large, à limites indécises, presque égale au cinquième de la largeur, vers le tiers de la longueur graduellement rétrécie ensuite et nulle aux cinq sixièmes : repli à fossettes, médiocrement prononcée, ne couvrant que la moitié de la largeur du repli. Poitrine, premier, deuxième, côtés du troisième arceau du ventre et pieds, d'un vert noir, métallique : reste du ventre, d'un rouge obscur.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum).

5. **E. metallescens**. *Hémisphérique; d'un vert métallique foncé ou bronzé et assez densement hérissée d'un duvet jaune et cendré, en dessus. Poitrine, pieds et premier arceau du ventre d'un vert noir, métallique : arceaux suivants, rouges.*

Exoplectra metallica (en partie) Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Exoplectra angulipes, Chevrolat, Dej. l. c.

Long. 0m,0067 (3l). — Larg. 0m,0067 (3l).

Elle diffère de l'*E. fucosa* avec laquelle elle a beaucoup d'analogie, par son corps hérissé d'un duvet plus épais; par ses élytres plus ar-

rondies à l'extrémité, peu sensiblement moins déclives extérieurement; par son premier arceau ventral seul d'un vert noir ou obscur. Repli à fossettes souvent peu profondes, ne couvrant que la moitié de la largeur du repli.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean).

6. **E. luteicornis.** *Subhémisphérique; d'un vert métallique foncé ou bronzé et garnie d'un duvet jaune cendré. Antennes et extrémité des palpes maxillaires d'un jaune testacé. Poitrine, pieds, premier arceau du ventre et moitié du second, d'un noir verdâtre : arceaux suivants, rouges.*

Long. 0m,0061 (2 3/4l). — Larg. 0m,0052 (2 1/3l).

Elle diffère des *E. fucosa* et *metallica*, par une forme moins hémisphérique, plus ovale; par ses antennes et l'extrémité de ses palpes maxillaires d'un jaune testacé ou d'un jaune rougeâtre. Ses élytres subarrondies ou en ogive obtuse à l'extrémité, sont moins sensiblement relevées que chez la première, et plus que chez la deuxième : repli à fossettes peu prononcées. Le premier arceau du ventre et la moitié antérieure du deuxième sont d'un noir verdâtre : les suivants, d'un rouge assez vif.

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris, voyage de M. St-Hilaire).

7. **E. Companyoi.** *Brièvement ovale; d'un vert métallique foncé ou bronzé et garnie d'un duvet jaune cendré, en dessus. Elytres en ogive dans leurs trois derniers septièmes, n'offrant pas latéralement une déclivité moins prononcée. Poitrine, pieds et premier arceau du ventre, d'nn noir vert : arceaux suivants rouges.*

Exoplectra metallica (en partie), Dej. *in* collect.

Long. 0m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0m,0039 (1 3/4l).

Elle diffère de l'*E. metallica* avec laquelle elle a quelque analogie, par sa taille plus petite; par son corps visiblement moins hémisphérique, d'une teinte un peu plus sombre, hérissé d'un duvet moins épais et moins jaunâtre; par ses élytres presque d'égale largeur chacune jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, formant ensuite, prise ensemble, une ogive; surtout par ses fossettes très-prononcées et occupant presque toute la largeur du repli.

Obs. Dejean l'avait confondue avec l'*E. metallica*.

Je l'ai dédié à M. le docteur Companyo, créateur et conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Perpignan, à qui la science doit des travaux variés.

8. **E. Vettardi.** *Hémisphérique; d'un vert métallique foncé ou bronzé et hérissé d'un duvet jaune cendré, en dessus. Poitrine, pieds et premier arceau du ventre d'un vert noir: deuxième arceau rouge à reflet vert ou même vert dans son milieu: les suivants, rouges.*

Long. 0^m,0053 (2 2/5 l). — Larg. 0^m,0048 (2 1/8 l).

Elle a la plus grande analogie avec l'*E. metallica*, dont elle diffère par une taille plus petite, par ses élytres n'offrant pas latéralement une déclivité moins sensible, et par la couleur du deuxième arceau ventral.

Patrie : le Brésil (Muséum de Paris, voyage de M. Wauthier).

Je l'ai dédiée à M. Vettard, entomologiste lyonnais.

9. **E. virescens.** *Subhémisphérique; d'un vert métallique foncé ou bronzé et garnie d'un duvet cendré, en dessus. Elytres subarrondies postérieurement; assez régulièrement convexes; à peine rebordées. Poitrine, pieds et premier arceau ventral, d'un vert noir: arceaux suivants, rouges.*

Exoplectra virescens, Chevrol. *in* collect.

Long. 0^m,0045 (2 l). — Larg. 0^m,0042 (1 7/8 l).

Elle se distingue des espèces précédentes ayant comme elle le ventre, moins le premier arceau, rouge, par une taille plus petite; par son corps presque hémisphérique, garni d'un duvet cendré et non jaune cendré, en dessus; par ses élytres subarrondies ou largement en ogive à l'extrémité, assez régulièrement convexes, c'est-à-dire n'offrant pas latéralement une déclivité moins prononcée et à peine rebordées; par le premier arceau ventral plus grossièrement ponctué. Repli à fossettes.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat).

10. **E. calcarata;** Germar. *Subhémisphérique; d'un vert métallique foncé ou bronzé et garni d'un duvet cendré en dessus. Elytres*

assez régulièrement convexes. Poitrine, pieds et deux premiers arceaux du ventre d'un vert noir : arceaux suivants rouges.

Coccinella calcarata, GERMAR, Spec. p. 619. 886 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Germar).

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Elle ressemble entièrement à l'*E. virescens ;* mais elle a les deux premiers arceaux du ventre d'un vert noir.

PATRIE : le Brésil (collect. Dohrn, Germar (*type*) Melly).

ββ. Pieds rouges.

δ. Elytres d'une seule couleur.

11. **E. æneas** FABRICIUS. *Subhémisphérique ; d'un vert bronzé, brillant et garni d'un duvet cendré, en dessus. Poitrine au moins en partie d'un noir verdâtre. Ventre et pieds, rouges.*

Coccinella ænea, FABR. Syst. el. t. 1. p. 376. 113 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 194. 120.

Long. 0m,0056 (2 1/2l). — Larg. 0m,0051 (2 1/4l).

Corps subhémisphérique ; d'un vert foncé ou bronzé et peu densement garni d'un duvet cendré, en dessus. *Labre*, *Antennes* et *Palpes* rouges. *Prothorax* paré, à chaque sinuosité postoculaire, d'une bordure rouge, étroite, prolongée jusqu'à l'angle. *Elytres* offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive dans la dernière moitié ; à peine moins déclives latéralement : repli d'un noir vert. Poitrine parfois d'un vert noir, moins les postépisternums ; parfois en partie rouge, en partie verdâtre : ventre et pieds (y comprises les hanches), rouges ou d'un rouge jaune.

PATRIE : l'Amérique méridionale (Muséum de Copenhague) ; Cayenne (collect. Chevrolat).

J'ai vu dans la collection de M. Buquet un individu semblable, dont les parties rouges sont d'une couleur de sanguine ou à peu près, sans doute par quelque altération.

12. **E. Stevenai.** *Subhémisphérique ; d'un vert métallique foncé ou bronzé, ou d'un bleu ardoisé, et garni d'un duvet cendré, en dessus. Prothorax paré aux angles de devant et sur les côtés, d'une bordure rouge assez étroite. Ventre et pieds rouges.*

Long. $0^m,0045$ (2 l). — Larg. $0^m,0042$ (1 7/8 l).

Corps subhémisphérique ; d'un vert foncé ou bronzé, mais paraissant d'un bleu ardoisé quand ce vernis bronzé est enlevé, et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Labre*, *Antennes* et *Palpes* rouges ou d'un rouge jaune. *Prothorax* paré aux angles de devant d'une bordure de même couleur, égale au tiers de l'espace compris entre le côté externe et la sinuosité postoculaire, rétrécie de dehors en dedans en se dirigeant vers la sinuosité postoculaire d'une part, et d'avant en arrière en se prolongeant jusqu'à l'angle postérieur, de l'autre. *Élytres* sans taches. Repli et disque de la poitrine, noirs : côtés de la poitrine graduellement, ventre et pieds rouges ou d'un rouge jaune.

PATRIE : le Mexique (collect. Westwood).

Je l'ai dédiée à M. Stevens de Londres, entomologiste, dont la collection atteste le zèle et le savoir.

13. **E. consentanea.** *Hémisphérique ; d'un noir verdâtre ou violâtre et garnie d'un duvet cendré, en dessus. Prothorax paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là aux angles postérieurs. Tête, ventre et pieds d'un rouge jaune.*

Exoplectra consentanea, DEJ. Catal. p. 461 (*T*).

Long. $0^m,0036$ (1 2/3 l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2 l).

Corps hémisphérique ou à peu près ; d'un noir verdâtre ou violâtre et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaune. *Prothorax* paré de chaque côté d'une bordure de même couleur, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et rétrécie de là jusqu'à l'angle postérieur. *Élytres* sans taches : repli et poitrine noirs : côtés de l'antépectus, ventre et pieds, d'un rouge jaune.

PATRIE : la Colombie (collect. Dejean).

14. **E. impotens.** *Hémisphérique ; garnie d'un duvet cendré, en dessus. Prothorax d'un brun verdâtre. Elytres d'un rouge brun, graduellement d'un brun verdâtre, près de la suture et surtout près du bord extérieur. Ventre et pieds d'un rouge brunâtre.*

Long. 0m,0042 (1 7/8l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

L'exemplaire unique d'après lequel repose cette description, paraît n'avoir pas reçu un développement complet de la matière colorante. La *Tête* et le *Prothorax* sont bruns, avec un léger reflet verdâtre : le prothorax brun, légèrement verdâtre, paré d'une bordure étroite d'un rouge testacé livide à chaque sinuosité postoculaire : les *Elytres* sont d'un rouge brun ou d'un brun rouge, passant graduellement, plus étroitement près de la suture, plus largement de chaque côté, au brun verdâtre, ce qui semblerait indiquer que probablement le dessus du corps est d'un vert métallique foncé dans l'état normal. *Antennes*, *Palpes*, *Dessous du corps* et *Pieds*, d'un rouge testacé brunâtre : repli plus obscur : poitrine et partie médiaire du premier arceau ventral d'un vert obscur et rougeâtre.

Patrie : l'Amérique méridionale (Muséum de Copenhague).

cc. Elytres rouges à l'extrémité.

15. **E. rubripes.** *Subhémisphérique ; d'un vert métallique foncé et hérissé d'un duvet cendré, en dessus. Prothorax paré d'une bordure latérale rouge, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe au moins de la base : Elytres ornées d'une bordure rouge apicale. Ventre et pieds rouges.*

Exoplectra rubripes, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0042 (1 7/8l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale ; d'un vert métallique foncé ou bronzé, parfois d'un bleu violet quand le vernis bronzé est enlevé ; hérissé ou presque hérissé d'un duvet cendré, en dessus. Labre, *Antennes* et *Palpes*, rouges. *Prothorax* orné de chaque côté d'une bordure de même couleur, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire couvrant au moins le sixième externe de la base, en ligne droite à son côté interne. *Elytres* assez régulièrement convexes ; ornées d'une bordure apicale rouge, naissant aux trois cinquièmes ou aux deux tiers du bord externe, graduellement moins étroite jusqu'à l'angle apical, où elle couvre le seizième environ de la suture. Repli et poitrine, d'un vert foncé. Côtés de l'antépectus, ventre et pieds, rouges.

Patrie : le Mexique (collect. Reiche).

L'*E. fastidiosa*, Dej. Catal. p. 461 (*T*), se rapporte probablement à cette espèce. Chez l'exemplaire unique existant dans la collection du Muséum de Lyon, la bordure prothoracique couvre le cinquième externe de la base, et la bordure des élytres, le dixième postérieur environ de la suture. Le ventre manque.

aa. Elytres rouges ou jaunes.

b. Elytres sans taches.

16. **E. coccinea**; Fabricius. *Subhémisphérique ; pubescente ; d'un rouge carminé en dessus et en dessous. Bord antérieur au moins, et ordinairement partie des pieds, d'un flave livide.*

Coccinella coccinea, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 357. 7 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 152. 6.

Long. $0^m,0033$ à 0^m0045 (1 1/2 à 2 l). — Larg. $0^m,0028$ à $0^m,0036$ (1 1/4 à 1 2/3 l).

Corps subhémisphérique ; d'un rouge carminé et garni d'un duvet cendré rougeâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune pâle (♂), ou d'un flave rouge (♀). *Prothorax* paré en devant d'une bordure flave ou d'un flave livide (♀), graduellement d'un jaune pâle ou d'un flave livide en devant et sur les côtés (♂). *Elytres* sans taches. *Dessous du corps* d'un rouge moins vif. *Pieds* antérieurs et intermédiaires (♂) ou jambes seulement de ces pieds (♀), d'un jaune flave, flaves ou d'un flave livide : bord postérieur des arceaux du ventre, parfois de même couleur (♂).

Patrie : Cayenne (collect. Buquet, Guérin, Reiche) ; le Brésil (Muséum de Paris).

Obs. L'étendue de la couleur flave varie sur le prothorax et sur les pieds. Probablement il faut rapporter à la même espèce des individus provenant des mêmes localités, qui ne montrent que de faibles traces de cette couleur ou même qui n'en offrent pas (*E. armipes*, Chevr.) (collect. Chevrolat, Dejean).

17. **E. Heydeni**. *Subhémisphérique ; d'un rouge vermillon et pubescente, en dessus et en dessous : dernier article des palpes, une tache sur le postpectus, et cuisses, noirs.*

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

Corps subhémisphérique ; d'un rouge vermillon et hérissé d'un duvet blanc cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge vermillon : dernier article de ceux-ci, noir. *Prothorax* étroitement bordé d'un jaune blanc sale à chaque sinuosité postoculaire. *Elytres* offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, en ogive obtuse à l'extrémité. *Dessous du corps* et *Pieds*, rouges : postpectus marqué d'une tache noire au-devant de la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral : cuisses également noires.

Patrie : le Brésil (collect. Mocquerys).

Je l'ai dédiée à M. le sénateur de Heyden, de Francfort-sur-le-Mein, l'un des entomologistes de l'Allemagne les plus connus par leur zèle pour la science.

εε. Elytres marquées de taches noires.

18. **E. rubicunda**. *Subhémisphérique ; pubescente. Prothorax noir, bordé de blanc rougeâtre, en devant. Elytres d'un rouge de corail, ornées chacune de trois points noirs : deux, plus gros, vers le tiers : l'interne, lié à la suture : l'externe, aux deux tiers de la largeur : le troisième, subdiscal, aux quatre cinquièmes.*

Long. 0m,0052 (2 1/3l). — Larg. 0m,0045 (2l).

Corps subhémisphérique ; garni d'un duvet cendré ou cendré rougeâtre. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge de corail : ceux-ci à dernier article noir. *Prothorax* noir, paré en devant d'une bordure assez étroite, prolongée d'un angle à l'autre. *Écusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement ; d'un rouge de corail ; marquées chacune de trois taches ou gros points noirs : les premier et deuxième, égaux à peu près au quart de la largeur, situés en rangée transversale, au tiers ou un peu plus : l'interne, lié à la suture : l'externe, aux deux tiers de la largeur : le troisième, plus petit, vers les quatre cinquièmes de la longueur et les deux cinquièmes de la largeur. *Dessous du corps* d'un rouge foncé ou obscur, sur le postpectus. *Pieds* noirs : tarses rouges.

Patrie : Cayenne (collect. Reiche).

19. **E. miniata**; Germar. *Subhémisphérique; pubescente; d'un rouge carmin, en dessus. Prothorax marqué de deux taches noires. Elytres ornées d'une tache presque apicale, commune, et chacune de quatre gros points noirs : le premier, sur le calus : le deuxième, juxta-sutural aux deux septièmes : les troisième et quatrième, en rangée transversale, presque aux deux tiers.*

Coccinella miniata, Spec. ins. p. 617. 4. 882 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. Germar).

Long. $0^m,0042$ à $0^m,0056$ (1 7/8 à 2 1/2l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; d'un beau rouge de carmin et peu densement garni d'un duvet cendré rougeâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* marqué de deux taches noires, subpunctiformes, liées à la base, chacune vers les deux cinquièmes de l'espace compris entre le milieu de celle-ci et l'angle postérieur, avancées jusqu'à la moitié. *Ecusson* noir. *Elytres* ornées d'une tache noire, subpunctiforme ou plutôt en losange élargi, située à peu près à l'extrémité de la suture; parées chacune en outre de quatre points noirs : le premier, le plus gros, sur le calus : le deuxième, lié au rebord sutural, aux deux septièmes de la longueur : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée transversale, un peu avant les deux tiers de la longueur : l'interne, du quart à la moitié ou un peu plus de la largeur : l'externe, moins gros, entre celui-ci et le bord externe. *Dessous du corps* et *Pieds* rouges : partie et parfois totalité du postpectus et cuisses, noires.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Chevrolat, Dejean, Germar et Schaum (*type*), Guérin, Reiche; Muséum de Paris et de St-Pétersbourg); le Mexique (Hope).

20. **E. angularis**. *Subhémisphérique; pubescente. Prothorax noir. Elytres d'un jaune orangé, ornées d'une bordure externe et chacune de trois grosses taches, noires : deux, vers le tiers : la troisième, plus grosse, apicale.*

Exoplectra angularis, Chevrol. *in* collect.

Long. $0^m,0045$ (2l). — Larg. $0^m,0036$ (1 2/3l).

Corps subhémisphérique; parcimonieusement garni d'un duvet

cendré. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax*, noirs : ce dernier, paré d'une bordure d'un jaune orangé au côté interne des angles de devant. *Ecusson* noir. *Elytres* à peine rebordées ; d'un jaune roussâtre ou orangé ; ornées d'une bordure périphérique et chacune de trois grosses taches, noires : la bordure, anguleusement dilatée en arrière vers le milieu de la base, égale latéralement au douzième de la largeur, vers le tiers de la longueur, faiblement rétrécie ensuite : les première et deuxième taches, en rangée transversale, vers le tiers ou un peu plus de la longueur : la première, ovale, liée à la suture, du cinquième à la moitié de la longueur : la deuxième, subhémisphérique, entre la première et la bordure : la troisième, liée à la bordure, couvrant les deux cinquièmes postérieurs, mais laissant entre elle et la suture un intervalle graduellement rétréci d'avant en arrière jusqu'à l'angle apical : repli d'un rouge orangé, extérieurement bordé de noir, poitrine et partie médiaire du premier arceau ventral, noirs : ventre d'un rouge orangé.

Patrie : Cayenne (collect. Chevrolat).

DEUXIÈME BRANCHE.

LES AZYAIRES.

Caractères. *Antennes* insérées vers les trois cinquièmes antérieurs du côté externe des yeux, ou du moins de la partie de ce côté visible en dessus ; séparées de ces organes par des joues presque longitudinales ; prolongées jusqu'à la moitié du bord latéral du prothorax ; à massue dentée ou subdentée, de trois articles. *Yeux* offrant ordinairement dans le milieu de leur côté interne une échancrure plus ou moins sensible, en arc longitudinal. *Prothorax* échancré en devant, embrassant le côté externe des yeux, voilant à peine ces organes ; subarrondi aux angles antérieurs, peu ou point émoussé aux postérieurs ; en arc dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson, et sinueux de chaque côté de cette troncature à la base. *Élytres* à peine plus larges en devant que le prothorax ; non émoussées à l'angle huméral ; à peine rebordées ; à repli creusé de fossettes plus ou moins profondes, pour recevoir l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures. *Corps* très-convexe.

Ces insectes se partagent en deux genres.

		Genres.
Jambes	inermes	*Ladoria.*
	armées d'une dent	*Azya.*

Genre *Ladoria*, Ladorie.

Caractères. *Jambes* inermes. *Prothorax* non creusé de fossettes sur son repli. *Plaques abdominales* atteignant le bord de l'arceau.

1. **L. desarmata.** *Subhémisphérique; d'un bleu foncé et garnie d'un duvet cendré sur le prothorax et les élytres : le premier, bordé latéralement de roux testacé.*

Chnoodes desarmata, Chevrol. *in* collect.

Long. 0m,0045 (2 l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3 l).

Corps subhémisphérique; pubescent. *Tête* obscure sur sa moitié postérieure; d'un roux jaune ou testacé, sur sa moitié antérieure. *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* d'un bleu foncé; paré de chaque côté d'une bordure d'un roux fauve ou d'un roux testacé, peu nettement limitée, étendue en-devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et rétrécie de là jusqu'à l'angle postérieur. *Elytres* d'un bleu foncé, sans taches : repli creusé de fossettes peu profondes. *Dessous du corps* d'un bleu fauve sur les médi et postpectus et plus faiblement sur une partie du premier arceau ventral; d'un jaune testacé tirant sur le roux ou le fauve sur les autres parties du ventre, les côtés de l'antépectus et les pieds.

Patrie : le Brésil (collect. Chevrolat).

Genre *Azya*, Azye.

Caractères. *Jambes* ornées d'une dent sur leur tranche externe. *Prothorax* creusé, de chaque côté, d'une fossette sur son repli. *Plaques abdominales* en arc prolongé jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

1. **A. luteipes.** *Hémisphérique; d'un bleu foncé ou d'un bleu noir, et garnie d'un duvet cendré fin et médiocrement épais, en dessus.*

Elytres sans taches. Poitrine noire. Ventre et pieds d'un jaune roussâtre.

Exoplectra ænea? Fab. Dej. Catal. p. 461 (*T*).
Exoplectra luteipes, Chevrol. Dej. l. c. (*T*).

Long. 0m,0036 à 0m,0045 (1 2/3 à 2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Elle s'éloigne des espèces suivantes par un duvet plus fin et moins épais, laissant beaucoup moins incomplètement paraître la couleur foncière. Ce caractère seul permet de la distinguer, lorsque, par suite de la disparition du duvet, les élytres semblent aussi parées d'une sorte de tache noire. Le ♂ a la tête entièrement d'un jaune roux. Chez la ♀, le labre et la partie antérieure de l'épistome sont seuls de cette couleur.

Patrie : le Brésil (collect. Buquet, Dohrn) ; Cayenne (Dejean) ; la Colombie (Chevrolat, Reiche) ; le Mexique (Chevrolat).

2. **A. scutata.** *Hémisphérique ; d'un noir bleuâtre et garnie d'un duvet cendré, assez épais, en dessus. Elytres ornées d'une tache orbiculaire, commune, embrassant la moitié postérieure de l'écusson et prolongée jusqu'à la moitié au moins de la longueur, formée par des poils noirs.*

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0039 (1 3/4l).

Corps hémisphérique ou à peu près ; d'un noir bleuâtre et garni d'un duvet cendré assez épais qui le fait paraître ardoisé. *Tête* concolore (♂ ♀), avec le labre d'un rouge fauve ou testacé. *Antennes* et *Palpes* de cette dernière couleur. *Elytres* ornées d'une tache orbiculaire commune, embrassant la moitié postérieure de l'écusson, couvrant presque jusqu'aux quatre septièmes de la longueur et la moitié de la largeur de chaque étui : repli et poitrine, noirs. Ventre d'un rouge fauve ou jaunâtre, graduellement d'un jaune testacé ou roussâtre vers l'extrémité. *Pieds* de même couleur (♂) : cuisses, moins l'extrémité des antérieures, noires (♀).

Patrie : le Mexique (collect. Chevrolat ; Muséum de Paris).

3. **A. Pontbrianti.** *Hémisphérique ; d'un bleu vert foncé, et revêtue d'un duvet cendré assez épais, en dessus. Elytres ornées chacune d'une tache suborbiculaire, juxta-suturale, couvrant du quart

aux trois septièmes de la longueur, et formée par du duvet noir. Poitrine, ventre et pieds d'un roux jaune.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0030 (1 1/3l).

Elle se distingue de l'*A. orbigera*, par son duvet un peu moins épais; par sa tache moins grosse, moins apparente, moins orbiculaire, plus large que longue, couvrant du quart aux trois septièmes de la longueur, du huitième à la moitié environ de la largeur, et par sa poitrine d'un roux jaune. Ventre graduellement plus jaune vers son extrémité.

Patrie : Cayenne (collect. Guérin, Reiche).

Obs. Le ♂ a également la tête entièrement d'un jaune roux.

J'ai dédié cette espèce à M. de Pontbriant, chef de bureau à la Préfecture du Rhône, et l'un des entomologistes lyonnais qui s'occupent avec le plus de goût de l'ordre des Lépidoptères.

4. **A. orbigera.** *Hémisphérique; d'un bleu verdâtre foncé revêtue d'un duvet cendré épais, en dessus. Elytres ornées chacune d'une tache orbiculaire juxta-suturale, couvrant du sixième à la moitié ou plus de la longueur, et formée par du duvet noir. Ventre et pieds d'un jaune roux.*

Long. 0m,0036 (1 2/3l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps hémisphérique ou à peu près; d'un bleu vert ou d'un vert bleu foncé, ou parfois d'un bleu noir et garni d'un duvet cendré assez épais, en dessus. *Tête* concolore : labre d'un jaune roux (♀) ou entièrement de cette dernière couleur (♂). *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax; arrondies postérieurement; à peine rebordées; ornées chacune d'une tache orbiculaire, formées par du duvet noir, couvrant du sixième ou du cinquième à un peu plus de la moitié de la longueur et du dixième juxta-sutural aux deux tiers environ de la largeur : repli et poitrine noirs ou d'un noir bleuâtre ou verdâtre. Ventre et *Pieds* d'un jaune roux.

Patrie : la Colombie (collect. Guérin, Hope, Reiche, Sallé); le Mexique (Chevrolat).

TROISIÈME BRANCHE.

LES SIOLAIRES.

Caractères. *Antennes* insérées vers la partie antéro-interne des yeux ; à premier article dilaté en devant en demi-cercle ou en ogive. *Prothorax* voilant en partie les yeux ; creusé sur son repli d'une rainure ou d'une fossette. *Plaques abdominales* prolongées au moins jusqu'aux trois quarts ou presque jusqu'à l'extrémité de l'arceau.

Ils se répartissent dans les genres suivants :

			GENRES.
Prothorax	creusé sur son repli d'une rainure étroite parallèle au bord externe, prolongée jusqu'à la moitié de la longueur.		*Siola*.
	creusé d'une fossette sur son repli ;	très-échancré à son bord antérieur.	*Aulis*.
		à peine échancré en arc et sans sinuosités, à son bord antérieur	*Dioria*.

Genre *Siola*, Siole.

Caractères. *Prothorax* creusé sur son repli d'une rainure étroite, parallèle au bord externe, prolongée jusqu'à la moitié de la longueur. *Yeux* échancrés par des joues transversales, qui semblent les border à leur partie antéro-interne. *Prothorax* très-échancré ; arrondi aux angles antérieurs ; à bords latéraux en ligne droite et subparallèles sur leurs deux tiers postérieurs, peu ou point émoussé aux angles de derrière ; en angle très-ouvert et faiblement dirigé en arrière, à la base. *Elytres* notablement plus larges en devant que le prothorax ; en ligne droite à la base jusqu'après le calus ; subarrondies aux épaules, en ogive postérieurement ; relevées en tranche étroite. *Pieds* assez grêles : jambes non anguleuses. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets bifide.

1. **S. Boillaei.** *Hémisphérique ; parcimonieusement pubescente. Prothorax noir. Élytres mine orange, ornées d'une bordure périphérique noire, presque uniformément égale au dixième de la largeur prise vers la moitié de la longueur.*

Long. $0^m,0045$ (2[l]). — Larg. $0^m,0039$ (1 3/4[l]).

Corps presque hémisphérique; parcimonieusement garni d'un duvet cendré. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* noirs : celui-ci paré à chaque sinuosité postoculaire d'une bordure étroite d'un rouge livide, étendue jusqu'à l'angle. *Ecusson* noir. *Elytres* largement en ogive dans leur seconde moitié ; extérieurement relevées en rebord graduellement affaibli, formant aux épaules une faible gouttière; orangées ou plutôt d'un jaune mine orange, ornées d'une bordure périphérique noire, très-étroite à la base, presque uniformément égale extérieurement au dixième de la largeur vers la moitié de la longueur, légèrement dilatée en approchant de l'angle sutural : repli d'un rouge orangé, bordé de noir à son côté externe. Poitrine et *Pieds* noirs. Ventre d'un rouge orangé, avec le premier arceau en majeure partie noir ou graduellement nébuleux : les deux suivants légèrement nébuleux.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet, Reiche).

J'ai dédié cette belle espèce à mon jeune ami M. Charles Boilleau, secrétaire d'ambassade à Vienne, ingénieur des mines et entomologiste instruit, mais que la diplomatie, dans laquelle il a su se faire distinguer par ses talents, a probablement enlevé pour toujours aux sciences qu'il cultivait avec tant de succès.

2. **S. Garnieri.** *Hémisphérique; parcimonieusement pubescente. Elytres mine orange, ornées d'une bordure périphérique noire, égale latéralement au quart de la largeur et couvrant le tiers postérieur.*

Long. $0^m,0045$ (2 l). — Larg. $0^m,0039$ (1 3/4[l]).

Elle a une si grande analogie avec la précédente qu'elle n'en est peut-être qu'une variété. Elle en diffère par la bordure périphérique noire des élytres beaucoup plus large, couvrant le sixième de la longueur à la base, le quart de la largeur sur les côtés, le tiers postérieur; par son repli noir. Poitrine, *Pieds* et premier arceau ventral, noirs : arceaux suivants d'un rouge orangé.

Patrie : la Colombie (collect. Buquet).

Je l'ai dédiée à M. J. Garnier, bibliothécaire de la ville d'Amiens, auteur de divers travaux sur l'entomologie du département de la Somme.

Genre *Aulis*, Aulis.

(*Aulis*, nom mythologique).

Caractères. *Prothorax* creusé, de chaque côté, d'une fossette sur son repli; très-échancré en devant; arrondi à ses angles antérieurs; à bords latéraux subparallèles et en ligne droite sur leurs deux tiers postérieurs; peu ou point émoussé aux angles de derrière; en arc peu fortement dirigé en arrière, à la base. *Élytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax; peu émoussées à l'angle huméral; subparallèles ou faiblement élargies jusqu'à la moitié, subarrondies ou largement en ogive postérieurement; à peine rebordées; convexes. *Jambes* non anguleuses.

α. Ongles munis d'une dent à la base de chacun de leurs crochets (*G. Aulis*).

β. Repli prothoracique creusé d'une fossette subtriangulaire.

1. **A. annexa**. *Ovalaire; pubescente. Prothorax noir. Élytres d'un rouge variable, ornées d'une bordure suturale, de deux bandes communes (l'antérieure, d'un calus à l'autre : la seconde, courte, aux deux cinquièmes), de deux taches communes (aux cinq septièmes et à l'extrémité), et chacune de deux taches, noires : l'une, subtriangulaire, couvrant le calus, souvent liée à la bande courte : l'autre, suborbiculaire, unie à la première tache commune.*

Long. 0^m,0042 à 0^m,0056 (1 7/8 à 2 1/2 l).— Larg. 0^m,0036 (1 2/3 l).

Corps ovale ou plutôt ovale-oblong; pubescent. *Tête* et *Palpes*, noirs. *Antennes* obscures, à articles intermédiaires fauves. *Prothorax* noir, orné d'une sorte de bande transversale, peu marquée, formée par du duvet blanc cendré, couvrant tout le bord externe, rétrécie dans son milieu, laissant au-devant des trois cinquièmes médiaires de la base et après le bord de l'échancrure, deux sortes de bandes, noires. *Élytres* d'un rouge carminé ou d'un rouge de vin, ornées d'une bordure suturale étroite, de deux bandes et de deux taches communes, et chacune de deux autres taches, noires : la première bande, basilaire, couvrant le dixième de la longueur, étendue d'un calus à l'autre, ou arrivant à peine, en se rétrécissant, jusqu'à l'épaule : la deuxième bande, couvrant du tiers aux trois septièmes de la su-

ture, transversalement étendue jusqu'à la moitié de la largeur de chaque étui : la première tache commune, en losange, aux cinq septièmes : la deuxième, apicale, couvrant la moitié de la largeur de chaque élytre : la première tache particulière, subtriangulaire, liée à l'extrémité de la bande basilaire, passant sur le calus, prolongée jusqu'au niveau de la deuxième bande, souvent liée à elle par son angle postéro-interne : la deuxième tache, suborbiculaire, grosse, unie à la tache en losange. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs.

Obs. A cette espèce se rattachent vraisemblablement d'autres individus chez lesquels le dessin indiqué se trouve plus ou moins modifié. Ainsi, parfois la matière colorante semble avoir été moins abondante, la partie rouge des élytres se trouve d'un rouge pâle, rosé ou orangé; la partie noire est d'un brun noir; la tache subtriangulaire passant sur le calus est isolée de la deuxième bande.

Scymnus juvencus, Dej. Catal. p. 462 (*T*).

Quelquefois alors l'espace suborbiculaire et celui de l'extrémité ont acquis un tel développement qu'il ne reste qu'une tache punctiforme noire peu marquée pour représenter l'intervalle qui les sépare à l'état normal.

Chez d'autres individus, le dessin semble une variation par excès. La bande basilaire s'est étendue jusqu'au bord externe : la tache suborbiculaire s'est unie, d'une part, à la deuxième bande, de l'autre, au bord externe, et par une bordure marginale étroite à la tache apicale, de manière à constituer avec le reste du dessin un réseau noir, divisant la surface de chaque élytre en quatre aréoles : trois, orbiculaires (deux, juxta-suturales : une, subapicale, presque liée au bord externe), une, en triangle irrégulier, couvrant depuis l'épaule jusqu'aux quatre septièmes du bord externe.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm); l'Afrique méridionale (collect. Westermann); le Sénégal (Dejean).

2. **A. vestita.** *Ovale-oblongue; pubescente; d'un rouge paraissant d'un rouge fauve par l'effet du duvet, en dessus. Elytres ornées chacune d'une bordure périphérique noire, offrant vers le milieu de la suture une tache commune.*

Scymnus vestitus, Dej. Catal. p. 462 (*T*).

Long. $0^m,0052$ (2 1/3^l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2^l).

Corps ovale-oblong; médiocrement ou faiblement convexe; garni d'un duvet gris cendré; rouge mais paraissant d'un rouge fauve par l'effet du duvet, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax*, sans taches. *Elytres* ornées chacune d'une bordure périphérique

noire : la bordure suturale, plus étroite, anguleusement dilatée vers le milieu de sa longueur presque jusqu'au milieu de la largeur : cette dilatation formant avec sa semblable une tache commune : la bordure basilaire, égale au huitième environ de la longueur : l'externe, égale au quart ou un peu moins de la largeur et un peu plus large postérieurement. *Dessous du corps* d'un rouge brun. *Pieds* rouges.

Patrie : les Indes orientales (collect. Dejean).

ββ. Repli prothoracique creusé d'une large fossette suborbiculaire.

3. **A. fœdata.** *Ovale ; pubescente. Prothorax et Elytres noirs : celles-ci, marquées d'une tache suborbiculaire d'un rouge livide obscur, couvrant du sixième aux trois septièmes de la longueur, et du quart à un peu plus de la moitié de la largeur.*

Long. 0m,0050 (2 1/4 l). — Larg. 0m,0034 (1 3/5 l).

Corps ovalaire; convexe; garni d'un duvet gris cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge livide obscur. *Prothorax* noir, graduellement d'un brun rouge ou d'un rouge fauve brunâtre, aux angles de devant. *Elytres* noires; ornées chacune d'une tache subarrondie, peu nettement limitée, d'un rouge livide obscur ou brunâtre, couvrant du sixième aux quatre septièmes de la longueur et du quart à un peu plus de la moitié de la largeur : repli noir. *Dessous du corps* d'un brun rouge. *Pieds* : cuisses et jambes noires : les antérieures brunes ou d'un brun rouge : tarses d'un rouge testacé livide.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

αα. Ongles munis d'une dent vers le milieu de chacun de leurs crochets (*G. sidonis*).

4. **A. consanguinea.** *Ovalaire; pubescente. Prothorax et Elytres d'un noir verdâtre : côtés du premier et partie postérieure des dernières, rouges.*

Chnoodes consanguinea, Dej. *in* collect.

Long. 0m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0m,0028 (1 1/4 l).

Corps ovale; convexe; garni d'un duvet cendré peu épais, en dessus. *Tête* d'un noir verdâtre passant au rouge sur l'épistome : labre, *Antennes* et *Palpes*, d'un rouge carminé un peu pâle. *Pro-*

thorax d'un noir verdâtre, avec les côtés d'un rouge carminé : cette bordure rouge, étendue en devant au moins jusqu'à la sinuosité post-oculaire et rétrécie de ce point à l'angle postérieur. *Elytres* d'un noir verdâtre, à extrémité d'un rouge carminé : cette partie, couvrant le huitième postérieur à la suture, et les deux septièmes au côté externe. Repli, poitrine, premier arceau du ventre et partie médiaire du second d'un noir verdâtre : arceaux suivants et *Pieds*, rouges.

Patrie : la Colombie (collect. Dejean).

4. **A. lineato-signata**. *Ovale; pubescente. Élytres brunes, ornées chacune d'une bordure externe et de trois taches assez petites d'un rouge jaunâtre : ces taches, situées à la base, presque à la moitié, et aux quatre cinquièmes, en rangée longitudinale, dirigée de la moitié de la base à l'angle sutural.*

Chnoodes lineato-signata, Melly, *in* collect.

Long. $0^m,0034$ (1 3/51). — Larg. $0_m,0030$ (1 1/3).

Corps ovale; garni d'un duvet cendré roussâtre, peu épais. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé carminé brunâtre. *Prothorax* brun, sur le dos, graduellement et assez largement de la couleur de la tête sur les côtés, ou plutôt depuis la sinuosité postoculaire jusqu'à la base, en montrant les angles antérieurs plus foncés. *Elytres* brunes ou d'un brun noir, ornées chacune d'une bordure externe ou de trois taches d'un rouge testacé jaunâtre ou tirant sur l'orangé : la bordure externe, prolongée des épaules à l'angle sutural, presque uniformément égale au sixième de la largeur jusqu'aux trois quarts de la longueur, rétrécie postérieurement : les taches disposées en rangée longitudinale dirigée du milieu de la base à l'angle sutural : la première, petite, liée à la base : la deuxième, vers les trois septièmes ou un peu plus de la longueur, ovalaire ou subtriangulaire, couvrant le cinquième médiaire de la largeur : la deuxième, moins nettement limitée, vers les quatre cinquièmes : repli, *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie : le Brésil (collect. Melly).

Genre *Dioria*, Diorie.

Caractères. *Prothorax* à peine échancré en arc et sans sinuosités à son bord antérieur; voilant presque entièrement les yeux; arrondi

à ses angles de devant; faiblement élargi et en ligne droite sur les deux tiers postérieurs de ses côtés; peu ou point émoussé aux angles de derrière; en angle très-ouvert et faiblement dirigé en arrière, à la base; creusé sur son repli d'une large fossette suborbiculaire. *Yeux* échancrés à leur partie interne antérieure; à grosses facettes. *Antennes* en massue obtriangulaire de cinq articles. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax; peu ou point émoussées à l'angle huméral; arrondies postérieurement; peu rebordées. *Jambes* faiblement anguleuses sur leur arête externe. *Ongles* munis d'une dent vers le milieu de chacun de leurs crochets.

1. **D. sordida.** *Suborbiculaire ou brièvement ovale; pubescente. Prothorax et Élytres bruns : le premier, d'un rouge carminé en devant et sur les côtés : les secondes, ornées d'une bordure externe de même couleur.*

Chnoodes sordida, Melly, *in* collect.

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps suborbiculaire ou plutôt brièvement ovale; hérissé d'un duvet gris cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé carminé. *Prothorax* brun sur le dos, graduellement d'un rouge testacé carminé en devant et sur les côtés : cette partie rouge, peu nettement limitée, égale de chaque côté au cinquième environ de la largeur, aussi grande en devant : bord antérieur subtranslucide et d'un sale jaunâtre. *Élytres* brunes ou d'un brun rougeâtre, ornées des épaules à l'angle sutural d'une bordure rouge, égale au cinquième ou au sixième de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* entièrement d'un rouge carminé ou d'un rouge testacé carminé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : Valparaiso (collect. Melly).

2. **D. setigera.** *Subhémisphérique; pubescente; d'un rouge de laque carminée en dessus et en dessous : milieu du postpectus et du premier arceau ventral, bruns.*

Epilachna villosa, Dej. Catal. p. 461 (*T*).

Long. 0m,0056 (2 1/2l).— Larg. 0m,0042 (1 7/8l).

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale : d'un rouge de

laque carminée, et hérissé d'un duvet cendré grisâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Prothorax* plus pâle ou d'un jaune sale, en devant. *Elytres* d'une teinte plus foncée en dessus, d'une teinte plus vive sur les côtés, qui parfois semblent, par là, ornées d'une sorte de bordure peu nettement limitée, égale au cinquième de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge carminé : parties médiaires du postpectus et du premier arceau ventral, brunes. *Plaques abdominales* prolongées à peu près jusqu'au bord de l'arceau.

PATRIE : le Brésil et le Chili (collect. Buquet, Dejean, Reiche).

CINQUIÈME FAMILLE.

LES SCYMNIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées vers la partie antéro-interne des yeux. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Epistome* non échancré. *Elytres* non striément ponctuées, en général très-faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; rarement arrondies aux épaules et notablement plus larges que le prothorax, mais alors antennes de huit articles seulement.

Ces insectes se répartissent dans les branches suivantes :

Branches.

- Prothorax
  - avancé en forme de bouclier, cachant la tête . . . . . CRANOPHORAIRES.
  - ne cachant pas la tête.
    - Élytres arrondies aux épaules, d'un quart plus large en devant que le prothorax . . . . NOVIAIRES.
    - Élytres à peine plus larges que le prothorax.
      - Cuisses très-élargies cachant la jambe à l'état de contraction . . . . ASPIDIMÉRAIRES.
      - Cuisses ne cachant pas la jambe.
        - Epistome formant avec les joues un chaperon coupant les yeux en majeure partie . . . . . PLATYNASPIAIRES.
        - Epistome ne formant pas avec les joues un chaperon coupant les yeux.
          - Prothorax embrassant le côté externe des yeux; à sinuosités postoculaires généralement très-marquées. Yeux subparallèles. Antennes ordinairement de dix articles. Corps subhémisphérique . . SCYMNIAIRES.
          - Prothorax faiblement échancré en arc rentrant, en devant; à sinuosités postoculaires peu ou point marquées. Yeux généralement obliques. Antennes allongées de onze articles. Corps ovale ou ovale-oblong RHIZOBIAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CRANOPHORAIRES.

Caractères. *Prothorax* avancé en forme de bouclier arrondi ou subarrondi à son bord antérieur, cachant la tête. *Antennes* de onze articles.

Ils se divisent en deux genres.

		Genres.
Antennes	à massue de cinq articles graduellement renflés. . . .	*Oryssomus.*
	à massue ovoïde, de trois ou quatre articles	*Cranophorus.*

Genre *Oryssomus*, Oryssome ; Reiche, inéd.

Caractères. *Antennes* de onze articles : les cinq derniers formant une massue graduellement et fortement élargie : le dernier beaucoup plus long que les précédents. *Plaques abdominales* en demi-cercle ou en arc complet, prolongé jusqu'aux deux tiers de l'arceau. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets bifide.

1. **O. subterminatus**. *Obtusément ovale ; pubescent. Prothorax d'un rouge carminé plus pâle ou livide, en devant : marqué d'une tache noire sur sa partie médiaire. Elytres noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge pâle, ovale, subterminale, liée au bord externe.*

Oryssomus subterminatus, Reiche, *in* collect.

Long. $0^{m},0045$ (2^{l}). — Larg. $0^{m},0033$ ($1\ 1/2^{l}$).

Corps obtusément ovale; subdéprimé; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge pâle ou testacé. *Prothorax* d'un rouge carminé, graduellement plus pâle ou à transparence jaunâtre à sa partie antérieure. *Elytres* subarrondies aux épaules, subparallèles ensuite, obtusément arrondies à l'extrémité; rebordées ou relevées en rebord étroit; noires, ornées chacune d'une tache rouge, brièvement ovale, liée au bord externe, couvrant des quatre septièmes aux sept huitièmes ou un peu plus de la longueur, et un peu plus des trois quarts externes de la largeur : repli étroite-

ment bordé de noir. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé carminé : postpectus obscur.

PATRIE : la Colombie (collect. Reiche).

Genre *Cranophorus*, CRANOPHORE.

(κράνος, casque ; φέρω, je porte).

CARACTÈRES. *Antennes* de onze articles, dont les quatre derniers forment une massue ovoïde. *Plaques abdominales* en arc régulier, plus ou moins distant du bord de l'arceau.

1. **C. quadrinotatus**. *Ovale ; pubescent. Prothorax noir, bordé de flave en devant et sur les deux tiers des côtés. Elytres noires, ornées chacune de deux taches d'un roux testacé ou d'un flave roux, étendues parfois jusqu'au bord externe.*

Scymnus quadrinotatus, BOHEMAN, inéd. *in* diverses collect.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches d'un roux testacé ou d'un testacé ou flave roussâtre : la première, couvrant du versant postérieur du calus aux deux cinquièmes ou presque trois septièmes de la longueur, laissant du côté interne une bordure suturale : cette bordure, rétrécie du calus aux deux septièmes de la longueur où elle égale un cinquième de la largeur : la deuxième, presque en ovale transversal, couvrant des quatre septièmes ou un peu plus aux quatre cinquièmes de la longueur, laissant près de la suture et du bord externe une bordure égale environ au huitième de la largeur.

Obs. Quand la matière noire a été moins abondante, les taches se sont plus ou moins étendues, et parfois au point de faire paraître les élytres d'un roux testacé ou d'un flave roussâtre, ornées d'une bordure suturale et d'une bande un peu obliquement transversale, noires : la bordure, étendue d'un calus à l'autre, rétrécie de là aux deux cinquièmes de la longueur, où elle égale un cinquième environ de la largeur, graduellement rétrécie ensuite jusqu'à la bordure postérieure qui parfois n'est que nébuleusement indiquée : la bordure transversale, obliquement dirigée, de la moitié du bord externe aux quatre septièmes de la suture.

Long. $0^m,0020$ à $0^m,0022$ (7/8 à 1^l). — Larg. $0^m,0011$ à $0^m,0013$ (1/2 à $2/3^l$).

Corps ovale ou ovale-oblong ; pubescent. *Tête* cachée : labre,

Antennes et *Palpes* d'un flave livide. *Prothorax* noir, ordinairement translucide en devant, paré d'une bordure jaune ou d'un flave roussâtre, couvrant le bord antérieur et les deux tiers environ des côtés, plus étroite ou moins large vers le milieu du bord antérieur. *Dessous du corps* noir; parfois brun sur le ventre ou même d'un testacé obscur vers l'extrémité de celui-ci, chez les variétés peu foncées. *Pieds* : cuisses brunes : jambes et tarses, d'un flave livide ou roussâtre. *Plaques abdominales* dépassant à peine le tiers de l'arceau.

Patrie : la Cafrerie et le cap de Bonne-Espérance (collect. Germar et Schaum, Reiche; Muséum de Stockholm).

2. **C. scutelligerus**. *Ovale-oblong ; pubescent. Prothorax noir, bordé de jaune en devant et sur les deux tiers des côtés. Elytres d'un jaune testacé, ornées d'une bordure suturale et d'une tache punctiforme, noires : la bordure, couvrant les deux tiers de la base, rétrécie de là au tiers de la longueur : la tache, discale.*

Long. 0^m,0020 (7/8 l). — Larg. 0^m,0013 (3/5 l).

Corps ovale ou ovale-oblong; peu densement pubescent. *Elytres* d'un jaune testacé ou d'un flave roussâtre; ornées d'une bordure suturale, couvrant les deux tiers de la base (ou presque prolongée jusqu'à l'angle huméral), rétrécie de là au tiers de la longueur en forme de tache obtriangulaire étroite ou presque réduite ensuite au rebord jusqu'à l'extrémité ; parées d'une tache punctiforme, couvrant le quart médiaire de la largeur, vers le milieu de la longueur : ces deux signes, noirs.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Melly).

Obs. Il ne serait pas impossible que l'individu que j'ai eu sous les yeux ne fût qu'une variété par défaut du *C. 4-notatus*. Je n'ai pas vu les plaques abdominales.

3. **C. notatulus**. *Ovale ou ovale-oblong ; pubescent. Prothorax et Elytres d'un jaune testacé livide : le premier, d'un brun noir sur son disque : les secondes, ornées d'une bordure suturale dilatée jusqu'aux trois cinquièmes, et chacune de divers signes, d'un brun noir : un arc basilaire : deux lignes subdiscales, convergeantes postérieurement : une tache géminée : une bande transversale vers les deux tiers, bidentée en devant.*

Scymnus notatulus, Melly, *in* collect.

Long. 0^m,0025 (1 1/8 l). Larg. 0^m,0015 (2/3 l).

Corps ovale ou ovale-oblong; médiocrement convexe; parcimonieusement pubescent. *Prothorax* et *Elytres* d'un jaune testacé ou d'un flave roussâtre : le premier, marqué d'une tache brune ou d'un brun noir, couvrant presque le tiers médiaire de sa base, non avancée jusqu'au bord antérieur : les secondes, ornées d'une bordure suturale, et chacune de divers signes, bruns ou d'un brun noir : la bordure suturale, graduellement élargie de la base aux trois cinquièmes, où elle occupe environ un cinquième de la largeur, obliquement tronquée ensuite, puis réduite au rebord, et à peine prolongée jusqu'à l'extrémité : les signes : 1° un arc, lié à la base, étendu des deux cinquièmes internes au calus; 2° deux lignes longitudinales, subdiscales, prolongées du cinquième aux quatre septièmes, postérieurement convergeantes : l'interne, liée ou à peu près à la dilatation suturale; 3° une tache double, aux deux cinquièmes de la longueur, entre l'externe des lignes précédentes et le bord marginal : l'interne, paraissant s'unir quelquefois au calus par une ligne presque indistincte; 4° une bande transversale, vers les deux tiers, paraissant formée de deux taches unies, anguleusement avancées, embrassant l'extrémité des lignes convergeantes. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un flave testacé ou livide.

PATRIE : le cap de Bonne-Espérance (collect. Melly).

Obs. Je n'ai pas vu les plaques.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES NOVIAIRES.

CARACTÈRES. *Prothorax* ne couvrant pas la tête. *Antennes* de huit ou neuf articles. *Epistome* ne formant pas avec les joues un chaperon coupant une partie des yeux. *Elytres* arrondies ou subarrondies aux épaules, d'un quart au moins plus larges en devant que le prothorax. *Cuisses* ne cachant pas les jambes. *Plaques abdominales* en arc complet, atteignant à peine les deux tiers de l'arceau.

Elle est réduite au

Genre *Novius*, NOVIUS.

(*Novius*, nom par lequel j'ai remplacé le nom de *Nomius* déjà employé. Voy. *Sécuripalpes*, Errata p. 4).

1. **N. cruentatus**; Mulsant.

Nomius cruentatus, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 214.

Patrie : l'Allemagne; trouvé près de la Teste de Buch (Gironde), par M. Fairmaire.

2. **N. sanguinolentus**. *Obtusément ovale; pubescent. Prothorax noir. Elytres brunes ou d'un brun carminé, ornées d'une bordure externe d'un rouge carminé, étendue en devant jusqu'au calus, se confondant postérieurement avec la couleur foncière.*

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0022 (1 l).

Corps brièvement et obtusément ovalaire; pubescent. *Tête*, *Prothorax* et *Écusson*, noirs. *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; d'un brun carminé, plus clair vers l'extrémité; ornées chacune d'une bordure externe d'un rouge carminé, couvrant le tiers externe de la base, limitée à son côté interne par le calus, peu nettement limitée, surtout après la moitié, où elle se confond généralement avec la couleur foncière. *Dessous du corps* et cuisses noirs : jambes et tarses d'un rouge carminé.

Patrie : l'Australie (collect. Westvood).

TROISIÈME BRANCHE.

LES ASPIDIMÉRAIRES.

Caractères. *Prothorax* ne cachant pas la tête. *Epistome* ne formant pas avec les joues un chaperon. *Yeux* non repliés sur la partie inférieure de la tête, bordés, à la partie antéro-inférieure de celle-ci par les tempes, et à leur partie interne antérieure, par les joues qui se confondent avec les tempes. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax; à angle huméral presque droit. *Cuisses* très-élargies, cachant complètement la jambe dans l'état de contraction des pieds : cuisses intermédiaires sans rainures. *Plaques abdominales* en arc atteignant, vers le quart externe, le bord postérieur de l'arceau; creusées, ainsi que les pectorales, pour loger les cuisses dans l'état de contraction.

Ces insectes semblent jusqu'à ce jour exclusivement propres aux chaudes contrées de l'Asie.

Ils se divisent en deux genres.

		Genres.
Epistome	couvrant le labre. Prosternum élargi d'arrière en avant, en forme de mentonnière	*Aspidimerus.*
	ne couvrant pas le labre. Prosternum subparallèle	*Cryptogonus.*

Genre *Aspidimerus*, Aspidimère.

(ἀσπὶς, bouclier; μηρὸς, cuisse).

Caractères. *Epistome* couvrant le labre. Prosternum élargi d'arrière en avant, en forme de mentonnière.

1. **A. Spencii.** *Ovale; pubescent; d'un rouge presque de corail, en dessus. Elytres ornées d'une bordure suturale raccourcie, et chacune de trois taches, noires : la première, humérale : la deuxième, en forme de large bande transversale, raccourcie au côté interne : la troisième, discale, aux quatre cinquièmes.*

Long. 0^m,0059 (2 2/3 [l]). — Larg. 0^m,0045 (2 [l]).

Corps ovale; médiocrement convexe; d'un rouge presque de corail ou d'un rouge jaunâtre, mais paraissant tirer un peu sur le fauve en raison du duvet. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* concolores. *Elytres* non émoussées aux épaules, obtusément arrondies à l'extrémité; peu distinctement rebordées; ornées d'une bordure suturale raccourcie et chacune de trois taches, noires : la bordure, aussi large sur chaque élytre que l'écusson, à peine prolongée jusqu'à la moitié : la première tache, humérale, carrée, couvrant presque la moitié externe de la base : la deuxième, couvrant du tiers aux quatre septièmes du bord externe, transversalement étendue, sur les quatre septièmes externes de la largeur à son bord antérieur, et sur les trois quarts à son bord postérieur : la troisième, ovalaire ou obtriangulaire, discale, couvrant les trois cinquièmes submédiaires de la largeur, vers les quatre cinquièmes ou un peu moins de la longueur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge fauve.

Patrie : les Indes orientales? (collect. Hope).

J'ai dédié cette belle espèce à M. Spence, de Londres, l'un des plus savants entomologistes de l'Angleterre.

Genre *Cryptogonus*, Cryptogone.

(κρυπτός, caché; γόνυ, genou).

Caractères. *Epistome* ne couvrant pas le labre. *Prosternum* subparallèle.

1. **C. orbiculus**. *Brièvement ovale; pubescent, en dessus. Élytres noires, ornées chacune d'une tache orbiculaire, orangée, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la largeur, des trois huitièmes aux six huitièmes de la longueur.*

Coccinella orbicula Schoenherr (décrite par Gyllenhall), Syn. ins. t. 2. p. 505. 177 (♂) (suivant l'exemplaire typique confié par M. Schoenherr).

Long. 0^m,0022 (1 l). — Larg. 0^m,0016 (2/3 l).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Tête* jaune (♂). *Antennes* de même couleur. *Palpes* obscurs. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; noir; paré de chaque côté d'une bordure orangée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et rétrécie de là à l'angle postérieur (♂). *Elytres* noires, ornées d'une tache orangée ou d'un orangé testacé, de la grandeur indiquée. *Dessous du corps* noir. *Pieds* : cuisses élargies, ovales, en majeure partie d'un flave testacé ou roussâtre (♂) : jambes et tarses, de cette dernière couleur (♂).

Patrie : les Indes orientales (collect. Schoenherr *type*).

Obs. Je n'ai pas vu l'autre sexe.

TROISIÈME BRANCHE.

LES PLATYNASPIAIRES.

Caractères. *Prothorax* ne couvrant pas la tête. *Épistome* formant avec les joues un chaperon voilant la base des antennes et coupant la majeure partie des yeux. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax. *Cuisses* ne cachant pas la jambe dans l'état de contraction.

Les insectes de cette coupe semblent particulières à l'Europe et à l'Afrique.

1. **P. Kollari**. *Brièvement ovale ; pubescente ; noire : côtés du*

prothorax d'un rouge testacé. Élytres ornées chacune d'une large bande d'un rouge jaune longitudinalement submédiaire, prolongée depuis la base jusqu'aux sept huitièmes de la longueur.

Long. 0^m,0039 (1 3/4 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; noir et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* en partie d'un brun rougeâtre. *Prothorax* paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge pâle ou testacé, peu nettement limitée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là à l'angle postérieur. *Élytres* ornées chacune d'une bande longitudinale d'un rouge jaune ou d'un rouge orangé, naissant de la base, prolongée jusqu'aux sept huitièmes de la longueur, couvrant un peu plus de la moitié submédiaire de la largeur, c'est-à-dire laissant une bordure noire plus large du côté externe que près de la suture. Repli, *Dessous du corps* et *Pieds* roux ou d'un roux nébuleux : repli, extérieurement bordé de noir : postpectus et partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, obscurs ou noirâtres.

Patrie : le Sénégal (collect. Buquet).

J'ai dédié cette espèce à M. Kollar, conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Vienne (Autriche), à qui l'Entomologie doit des travaux variés.

2. **P. villosa**; Geoffroy, Fourcroy.

Platynaspis villosa, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 216.

3. **P. bisignata**. *Suborbiculaire; noire et pubescente, en dessus. Prothorax flave sur les côtés. Elytres ornées chacune d'une tache subdiscale d'un rouge jaune, aux trois cinquièmes de leur longueur.*

Long. 0^m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0^m,0028 (1 1/4 l).

Corps suborbiculaire ou très-brièvement ovale; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* noire (♀) ou d'un jaune pâle (♂). *Antennes* et *Palpes* d'un rouge flave. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure maculiforme, d'un flave rougeâtre, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le sixième externe de la base, subarrondie à son côté interne, plus pâle et plus grande (♂). *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache ronde, d'un rouge

jaune ou d'un rouge orangé couvrant le tiers submédiaire, aux trois cinquièmes de la longueur, un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture. *Dessous du corps* noir. *Pieds* : jambes et tarses d'un rouge livide ou testacé : extrémité des cuisses et moins brièvement des antérieures, de même couleur (♂): cuisses entièrement noires (♀).

PATRIE : Madagascar (Muséum de Paris).

4. **P. Solieri.** *Obtusément suborbiculaire ; pubescente. Dessous du corps noir. Prothorax paré aux angles de devant d'une bordure d'un rouge pâle, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux. Elytres ornées d'une tache de même couleur de chaque côté de l'écusson.*

Long. 0m,0036 (1 1/2 l). — Larg. 0m,0028 (1 1/4 l).

Corps obtusément suborbiculaire; médiocrement convexe; garni de poils fins et cendrés, en dessus. *Tête* noire. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge jaune. *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une bordure d'un rouge pâle ou d'un rouge jaunâtre, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes des bords latéraux. *Elytres* noires, parées l'une et l'autre, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un rouge pâle ou d'un rouge jaunâtre, couvrant la moitié interne de la base, prolongée jusqu'au septième ou au sixième de la longueur, à limites peu nettement déterminées. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge jaune : potspectus obscur.

PATRIE : l'Afrique (collect. Dupont .

J'ai dédié cette espèce à M. le capitaine Solier, de Marseille, dont les travaux nombreux ont popularisé le nom parmi les entomologistes.

5. **P. flavilabris.** *Brièvement ovale ; pubescent. Prothorax et Élytres noirs : le premier, d'un jaune flave, de chaque côté, presque sur le tiers de la largeur.*

Platynaspis flavilabris, V. de MOTSCHOULSKY, *in* collect.

Long. 0m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0m,0025 (1 1/8 l).

Corps brièvement ovale; convexe; garni d'un duvet cendré grisâtre fin et peu épais. *Tête* obscure sur le front, subgraduellement d'un jaune flave à sa partie antérieure. *Prothorax* noir sur sa partie

médiaire, d'un jaune flave sur les côtés : la partie noire, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, couvrant un peu plus du tiers médiaire de la base, faiblement rétrécie longitudinalement en arc rentrant. *Élytres* noires, sans taches. *Dessous du corps* noir : antépectus et partie médiaire des deux derniers arceaux du ventre, d'un jaune flave. *Pieds* de cette dernière couleur.

PATRIE : les parties méridionales de l'Espagne (collect. V. de Motschoulsky).

CINQUIÈME BRANCHE.

LES SCYMNIAIRES.

CARACTÈRES. *Prothorax* ne cachant pas la tête; généralement très-échancré en devant et à sinuosités postoculaires prononcées; embrassant le côté externe des yeux; en ligne droite à ses bords latéraux; à angles postérieurs non émoussés; en arc ou en angle faiblement dirigé en arrière à la base, offrant souvent à celle-ci, au-devant de l'écusson, un prolongement en arrière, court; tronqué ou obtus, et plus ou moins subsinueux ou sinueux de chaque côté de cette partie médiaire. *Yeux* arrondis ou subparallèles à leur côté interne. *Antennes* ordinairement courtes; le plus souvent de dix articles; offrant les deux premiers presque confondus ou peu séparés. *Épistome* ne formant pas avec les joues un chaperon coupant une partie des yeux. *Elytres* à peine plus larges à la base que le prothorax. *Cuisses* ne cachant pas la jambe. *Corps* subhémisphérique ou brièvement ovale, rarement ovale-oblong ou oblong. Insectes le plus souvent de très-petite taille.

Il se répartissent dans les genres suivants.

				GENRES.
Repli des élytres	non creusé de fossettes.	Antennes de dix articles.	Epistome à bords latéraux parallèles, arrondi aux angles de devant, voilant à peine la base des antennes . . .	*Pharus.*
			Epistome écointé ou obliquement rétréci d'arrière en avant sur les côtés; non émoussé aux angles de devant. . .	*Scymnus.*
		De onze articles. Epistome échancré presque en cercle sur les côtés, pour l'insertion des antennes		*Clanis.*
	creusé de fossettes. Antennes de onze articles			*Bucolus.*

Genre *Pharus*, PHARUS.

(*Pharus*, nom mythologique).

CARACTÈRES. *Repli des élytres* non creusé de fossettes. *Epistome* arrondi aux angles de devant; voilant à peine la base des antennes; tronqué et légèrement relevé ou rebordé, en devant; à bords latéraux parallèles. *Antennes* courtes, à peine prolongées jusqu'au quart des côtés du prothorax; de dix articles : le dernier non tronqué à l'extrémité. *Yeux* parallèles à leur côté interne; peu profondément échancrés par les joues, près de l'insertion des antennes.

α. Plaques incomplètes, atteignant vers le quart externe de sa largeur le bord postérieur de l'arceau, avec lequel elles se confondent ensuite jusqu'au bord latéral (*G. pharus*).

1. **P. sex-guttatus**; SCHOENHERR. *Brièvement ovale; pubescent; noir, paré sur chaque élytre de trois taches subpunctiformes jaunes : la première, après le calus : la deuxième, juxta-suturale, vers la moitié : la troisième, discale, presque aux quatre cinquièmes.*

Coccinella 6-guttata, SCHOENHERR, (décrite par Gyllenhall) Syn. ins. t. 2. 206. 182 (suivant l'exemplaire typique confié par SCHOENHERR).

Scymnus bis-triverrucatus, DEJ. Catal. p. 462 (*T*).

Long. $0^m,0030$ (1 1/3^l). — Larg. $0^m,0023$ (1^l).

Corps noir et garni d'un duvet cendré en dessus. *Tête* concolore : épistome légèrement relevé en rebord, arrondi à ses angles. *Antennes* d'un flave testacé à la base, noire antérieurement. *Palpes* noirs. *Elytres* ornées chacune de trois taches subpunctiformes, jaunes ou d'un jaune testacé, égales chacune au quart environ de la largeur vers le milieu de la longueur : la première, un peu plus grosse; disposées comme il a été dit. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs.

PATRIE : le cap de Bonne-Espérance (collect. Chevrolat, Germar et Schaum, Schoenherr, *type*); le Sénégal (Dejean).

Obs. Dans l'exemplaire de la collection Dejean les taches sont un peu plus grosses, moins régulièrement arrondies : la deuxième est ovale.

αα. Plaques en arc ou en demi-cercle régulier, prolongées jusqu'aux trois quarts environ du bord postérieur de l'arceau (*G. midus*).

2. **P. quadristillatus.** *Ovale; pubescent; noir, en dessus. Elytres ornées chacune de deux gouttes punctiformes, d'un flave orangé : l'une, liée au côté postéro-interne du calus : l'autre, subdiscale, aux trois quarts de la longueur.*

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0014$ (3/5 l).

Corps ovale; noir et garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* et *Palpes* noirs. *Antennes* d'un flave testacé. *Prothorax* sans taches. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches punctiformes d'un jaune tirant sur l'orangé, égales environ aux deux septièmes de la largeur : l'antérieure, liée au côté postéro-interne du calus, un peu plus rapprochée du bord marginal que de la suture : la postérieure, vers les trois quarts de la longueur, subdiscale, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe. *Dessous du corps* d'un noir brun sur la poitrine, brun sur le ventre, avec les côtés et l'extrémité de celui-ci d'un flave roussâtre obscur. *Pieds* : cuisses brunes : jambes et tarses d'un flave roussâtre.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Obs. J'en ai vu dans la même collection un exemplaire chez lequel, par défaut de développement de la matière colorante, le corps était d'un brun rouge au lieu d'être noir.

Genre *Scymnus*, Scymne; Kugelann.

Caractères. *Repli des élytres* non creusé de fossettes. *Epistome* écointé ou obliquement coupé à ses bords latéraux; non arrondi aux angles de devant. *Antennes* courtes, à peine prolongées jusqu'au quart des côtés du prothorax; de dix articles : le dernier ordinairement tronqué ou obtus. *Yeux* subparallèles ou faiblement arqués au côté interne; à facettes généralement petites.

A. Plaques abdominales incomplètes, c'est-à-dire n'offrant pas un demi-cercle ou un arc ayant son côté externe recourbé jusqu'à la base du premier arceau.

B. Plaques abdominales en quart de cercle, atteignant le bord postérieur de l'arceau (vers le tiers ou le quart de sa largeur), qu'elles suivent ensuite

ou avec lequel elles restent confondues jusqu'au bord latéral; offrant parfois les traces plus ou moins distinctes de leur côté externe dirigé vers la base (*G. Diomus*).

α. Prothorax bissubsinueux à la base.

β. Elytres noires, avec l'extrémité d'une couleur claire.

1. **S. thoracicus**: Fabricius. *Brièvement ovale; pubescent. Prothorax d'un blanc flavescent, marqué d'une tache antéscutellaire noire, parfois presque nulle. Élytres noires ornées à l'extrémité d'une bordure d'un blanc flavescent, couvrant le dixième postérieur de la suture.*

Coccinella thoracica, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 378. 123 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2.

Long. $0^{m},0018$ (4/5 l). — Larg. $0^{m},0015$ (2/3 l).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un blanc flavescent ou d'un blanc roussâtre. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; d'un blanc flavescent; marqué au-devant de l'écusson d'une tache noire, ordinairement subpunctiforme, plus ou moins développée, parfois presque nulle. *Ecusson* noir. *Elytres* obtuses ou obtusément tronquées chacunes à l'extrémité; noires, avec l'extrémité d'un blanc roussâtre: cette bordure prolongée, en s'élargissant graduellement, des trois cinquièmes du bord externe jusqu'à la suture, dont elle couvre le dixième postérieur. *Dessous du corps* noir sur la poitrine et la partie médiaire du premier arceau ventral; d'un blanc fauve ou d'un testacé livide sur le ventre. *Pieds* d'un blanc flavescent.

Patrie : l'Amérique méridionale (Muséum de Copenhague).

2. **S. ochroderus.** *Brièvement ovale; pubescent. Prothorax d'un flave testacé roussâtre, plus pâle en devant et sur les côtés. Élytres noires, ornées à l'extrémité d'une bordure d'un flave testacé roussâtre, couvrant le sixième postérieur de la suture. Poitrine noire.*

Obs. Peut-être les insectes qui se rapportent à cette description ne sont-ils que des variétés du *S. thoracicus*, avec lequel ils ont la plus grande analogie.

J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat, sous le nom de *S. dichrous*, un individu ayant le cinquième postérieur des élytres d'un blanc roussâtre ou d'un flave blanchâtre, moins la suture qui reste assez largement bordée de noir. Peut-être cet exemplaire qui semble constituer une espèce particulière, se rattache-t-il encore au *S. ochroderus*.

PATRIE : l'île St-Barthélemy (collect. Reiche).

Obs. Le *S. cyanipennis* des collections de MM. Buquet et Chevrolat, ayant aussi le prothorax d'un flave roussâtre; les pieds d'un rouge flave; mais qui s'éloigne du *S. ochroderus* par ses élytres entièrement noires et les trois derniers arceaux de son ventre, d'un rouge testacé, doit peut-être constituer une espèce particulière, qui se placerait après la *S. albidicollis*, mais il a tant de rapport avec l'espèce précédente, qu'il faut de nouvelles observations pour décider s'il n'en est pas une variété.

3. **S. terminatus**; SAY. *Ovale; pubescent. Prothorax noir, à côtés d'un flave roussâtre. Élytres noires avec l'extrémité d'un flave roussâtre, sur les deux neuvièmes de la longueur. Moitié postérieure du ventre et pieds, de même couleur.*

Scymnus terminatus, SAY, Descript. of new N. Americ. Coleopt. Ins. *in* Boston Journ. of. nat. Hist. t. 1. p. 203.

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0013$ (2/5 l).

Corps ovale; parcimonieusement pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un flave orangé ou d'une teinte rapprochée. *Prothorax* en arc ou en angle dirigé en arrière et non sinueux, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; noir, orné de chaque côté d'une bordure d'un flave roux ou d'un flave orangé, ordinairement étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et rétrécie de là à l'angle postérieur (♂), souvent plus étroite en devant (♀). *Elytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité; noires, ornées d'une bordure apicale d'un jaune testacé, d'un testacé rougeâtre ou parfois d'un flave presque orangé, couvrant les deux derniers neuvièmes de la longueur de la suture, ordinairement un peu avancée en arc sur la moitié interne de la largeur. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, le premier arceau et la majeure partie médiaire des trois arceaux suivants du ventre : autres parties du dessous du corps et *Pieds* d'un jaune testacé ou d'un testacé orangé.

PATRIE : les provinces méridionales des Etats-Unis (collect. Dejean, Doubleday, Germar et Schaum, Sallé, Westwood).

4. **S. xanthaspis.** *Brièvement ovale; pubescent. Prothorax d'un flave rouge. Écusson de même couleur. Elytres noires, ornées d'une bordure apicale d'un flave rouge, couvrant le sixième postérieur environ de la suture. Dessous du corps et Pieds d'un flave rouge.*

Long. 0m,0018 (4/5 l). — Larg. 0m,0015 (2/3 l).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes*, *Prothorax*, *Ecusson*, extrémité des *Elytres*, *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave rouge ou d'un orangé flave.

Patrie : la Floride (Doubleday, Westwood).

Cette espèce a été découverte par M. Doubleday. Elle a beaucoup de rapport avec le *S. ochroderus*, dont elle ne diffère que par la couleur de l'écusson et du dessous du corps.

5. **S. margipallens.** *Ovale; pubescent. Prothorax noir bordé de jaune pâle sur les côtés. Élytres noires, ornées d'une bordure apicale d'un jaune pâle, couvrant à peine plus du seizième de la suture.*

Long. 0m,0018 (4/5 l). — Larg. 0m,0013 (3/5 l).

Corps ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune pâle. *Prothorax* noir, graduellement moins obscur en devant et sur les côtés; paré à ces derniers d'une bordure d'un jaune pâle, peu nettement limitée, étendue en devant jusqu'au côté interne des yeux, rétrécie de là à l'angle postérieur; orné au bord antérieur (♂?) d'une bordure de même couleur, plus étroite. *Élytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, graduellement moins obscures près de l'extrémité, ornées à celle-ci d'une bordure d'un jaune pâle, peu nettement limitée, couvrant à peine plus du seizième postérieur de la suture. *Dessous du corps* brun sur les médi et postpectus; d'un rouge brun sur la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un jaune rougeâtre sur les arceaux suivants. *Pieds* d'un flave testacé.

Patrie : le Brésil (collect. Germar et Schaum).

ββ. Elytres noires, sans taches.

6. **S. albidicollis.** *Ovale; pubescent. Prothorax d'un flave pâle. Élytres noires, sans taches.*

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0015 (2/3 l).

Corps ovale; convexe ou médiocrement convexe; pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un flave pâle ou d'un blanc flave. *Écusson* noir. *Élytres* obtusément arrondies postérieurement; noires.

Dessous du corps noir : postpectus et *Pieds* d'un flave livide.

PATRIE : l'Amérique méridionale (collect. Sallé).

7. **S. semimulus.** *Ovale; pubescent. Prothorax noir sur son disque, largement d'un rouge testacé livide, sur les côtés. Élytres noires, sans taches.*

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0015 (2/3 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; parcimonieusement pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide. *Prothorax* obtus ou subarrondi au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette partie, à la base; noir sur sa partie médiaire, largement d'un rouge testacé livide, sur les côtés : la partie noire peu nettement limitée, couvrant les trois cinquièmes médiaires de la base, semi-circulaire, et non avancé jusqu'au bord antérieur (♂), un peu plus large et subparallèlement avancée jusqu'au bord antérieur (♀). *Élytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, sans taches. *Dessous du corps* noir : cinquième arceau du ventre échancré (♂). *Pieds* d'un rouge testacé livide.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat, Germar et Schaum).

8. **S. morio.** *Ovale; pubescent. Prothorax et Élytres noirs : le premier d'un rouge testacé livide sur le tiers externe de son bord antérieur.*

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0015 (2/3 l).

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat, Germar et Schaum).

Obs. Il ressemble entièrement au précédent, dont il ne diffère que par la couleur du prothorax; peut-être n'est-il qu'une variation sexuelle de la même espèce.

βββ. Elytres noires, ornées chacune de deux taches claires.

9. **S. myrmidon.** *Ovale; pubescent; noir en dessus. Élytres ornées chacune de deux taches subarrondies d'un roux testacé : la première, vers le tiers : la deuxième, aux trois quarts de la longueur.*

Scymnus myrmidon, DEJ. Catal. p. 462 (*T*).

Long. 0m,0015 (2/3 l). — Larg. 0m,0011 (1/2 l).

Corps ovale; peu convexe; garni d'un duvet cendré peu épais, en

dessus. *Tête* obscure : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et non sinueux, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; noir. *Elytres* noires, à rebord postérieur d'un roux flave ou d'un roux testacé; ornées chacune de deux taches de même couleur : la première, ovale, couvrant du quart ou un peu moins à la moitié de la longueur, et du cinquième aux trois cinquièmes de la largeur : la deuxième, plus petite, arrondie, placée après la première, vers les trois quarts de la longueur. *Dessous du corps* d'un brun noir : partie postérieure du ventre moins obscure. *Pieds* jaunes ou d'un jaune testacé. *Plaques abdominales* atteignant vers son quart externe le bord postérieur de l'arceau, dont elles s'écartent ensuite à peine, ou qu'elles suivent jusqu'au bord latéral du ventre.

PATRIE : l'Amérique du nord (collect. Dejean).

ββββ. Elytres d'un rouge de teinte variable, tachées de noir.

10. **S. tardus.** *Brièvement ovale; pubescent. Élytres d'un rouge testacé livide, plus pâle vers l'extrémité; ornées d'une bordure basilaire, d'une bordure externe prolongée jusqu'aux deux tiers et d'une tache suturale ovale prolongée jusqu'aux trois quarts, noires.*

Long. $0^m,0020$ (7/8 l). — Larg. $0^m,0014$ (3/5 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; parcimonieusement pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un livide fauve. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et peu sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; noir, paré de chaque côté d'une tache d'un livide fauve, peu nettement limitée, étendue en devant jusqu'à la moitié de l'œil, subgraduellement rétrécie de là aux quatre cinquièmes du bord latéral. *Élytres* obtusément tronquées à l'extrémité; d'un rouge testacé livide, plus pâles postérieurement; ornées d'une tache suturale, et chacune d'une bordure basilaire et d'une externe, noires : la tache suturale, ovale, liée à la bordure basilaire et prolongée jusqu'aux trois quarts : la bordure basilaire, couvrant le sixième de la longueur : la bordure externe, prolongée jusqu'aux deux tiers, égale presque au cinquième de la largeur d'une élytre. *Dessous du corps* noir sur la poitrine et la partie médiaire du premier arceau ventral, d'un rouge testacé

graduellement plus livide sur le reste du ventre. *Pieds* d'un livide rougeâtre.

PATRIE : le Brésil (collect. Mocquerys).

Obs. J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat un individu provenant du même pays, qui semblerait constituer une espèce différente (*S. piger*), mais qui n'est peut-être qu'un ♂ de la précédente. Il diffère de celle-ci, par son prothorax d'un rouge testacé livide, marqué d'une tache noire couvrant les trois cinquièmes de la base et non avancée jusqu'au bord antérieur. La couleur des élytres est foncée, et cette teinte semble due à une expansion de la matière noire qui a rendu moins nettes les limites des bordures et a réduit la tache commune à une bordure suturale. Le cinquième arceau du ventre est échancré.

ββββββ. Elytres, en majeure partie au moins testacées.

11. **S. pallidipennis.** *Ovale ; parcimonieusement pubescent ; d'un jaune pâle ou d'un flave testacé ou d'un testacé livide, en dessus. Elytres ornées chacune d'une bande brune, juxta-suturale, égale au quart de la largeur, prolongée de la base aux deux cinquièmes de leur longueur.*

Scymnus pallidipennis, REICHE, *in* collect.

Long. $0^m,0020$ (7/8[1]). — Larg. $0^m,0013$ (3/5[1]).

Corps ovale; peu convexe; très-parcimonieusement pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un flave pâle ou d'un flave testacé pâle : le dernier, tronqué au-devant de l'écusson et légèrement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base. *Elytres* obtusément arrondies ou obliquement tronquées chacune à l'extrémité; d'un flave ou jaune testacé plus pâle près de la périphérie que sur le dos; ornées chacune d'une petite bande brune longitudinale, naissant à la base, au côté de l'écusson, égale environ au cinquième de la largeur, prolongée sur une largeur parallèle jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, en laissant le rebord sutural de couleur foncière. *Dessous du corps* noir sur le postpectus et sur la partie médiaire du premier arceau ventral : d'un flave pâle ou testacé sur le reste. *Pieds* de cette dernière couleur.

PATRIE : la Nouvelle Grenade (collect. Reiche).

Obs. Le *S. scutellaris*, DEJ. Catal. p. 462, ne semble qu'une variété de cette espèce offrant chaque bande longitudinale noire des élytres moins nettement limitée, étendue un peu en dehors et jusqu'à la

suture, formant avec sa pareille une tache scutellaire. Sur l'un des exemplaires se trouve une tache marginale noire, prolongée du cinquième aux deux cinquièmes du bord externe.

PATRIE : les environs de Carthagène (collect. Dejean).

12. **S. tantillus.** *Brièvement ovale ; parcimonieusement pubescent ; d'un rouge testacé, en dessus, avec l'extrémité des élytres plus pâle.*

Scymnus tantillus, DEJ. Catal. p. 462 (*T*).

Long. 0^m,0014 (3/5 l). — Larg. 0^m,0010 (4/9 l).

Corps brièvement ovale, parcimonieusement pubescent ; entièrement d'un rouge testacé, en dessus, passant graduellement à l'extrémité des élytres au testacé ou au testacé livide. *Prothorax* à peine obtus au-devant de l'écusson, rayé au-devant de la base. *Dessous du corps* et *Pieds* de la couleur du dessus. *Plaques abdominales* atteignant chacune vers le tiers de sa largeur, le bord postérieur de l'arceau avec lequel elles se confondent de là au bord latéral ; offrant parfois, à leur côté externe, les traces presque indistinctes d'une portion d'arc dirigé vers le bord latéral, presque jusqu'à la base du premier arceau.

PATRIE : les environs de Carthagène dans l'Amérique méridionale (collect. Dejean).

aa. Prothorax non sinueux, à la base.

13. **S. rubidus;** MOTSCHOULSKY. *Ovale-oblong ; pubescent. Elytres d'un noir brun, ornées chacune d'une bande longitudinale d'un flave fauve, prolongée du calus presque aux trois quarts.*

Scymnus rubidus, V. de MOTSCHOULSKY, Descript. etc. *in* Nouv. Mem. de la Soc. i. d. Nat. d. Moscou t. 5. p. 418. pl. 16. fig. f. F. — *Id*. Bullet. de Mosc. t. 13. p. 191 (suivant l'exemplaire typique communiqué par M. de Motschoulsky).

Long. 0^m,0015 (7/9 l). — Larg. 0^m,0009 (2/5 l).

Corps ovale-oblong ; peu convexe ; pubescent. *Tête* noire : *Labre*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune pâle ou livide. *Prothorax* en arc faiblement dirigé en arrière, ni sinueux, ni tronqué, à la base ; noir, avec les côtés subgraduellement d'un flave testacé ou d'un flave livide ; ou paré d'une tache subtranslucide, peu nettement limitée, étendue

en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là aux trois quarts environ du bord latéral. *Elytres* obtuses ou obtusément tronquées chacune à l'extrémité; d'un noir brun; ornées chacune d'une tache ou bande longitudinale d'un flave fauve, prolongée du versant postérieur du calus presque aux trois quarts ou un peu plus de la longueur, peu nettement limitée, presque égale à la moitié de la largeur, mais une fois plus rapproché du bord externe que de la suture. *Dessous du corps* brun sur la poitrine, d'un brun rougeâtre sur le ventre. *Pieds* d'un flave pâle.

Patrie : Derbent (collect. Motschoulsky).

BB. Plaques abdominales en quart de cercle, atteignant le bord postérieur de l'arceau vers le côté externe du ventre (*G. silus*).

14. **S. fulvipes.** *Ovale; parcimonieusement pubescent. Prothorax et Elytres métalliques : le premier, vert : les secondes, violettes.*

Scymnus fulvipes, Reiche, *in* collect.

Long. $0^m,0039$ (1 3/4[1]). — Larg. $0^m,0013$ (3/5[1]).

Corps ovale; parcimonieusement pubescent. *Tête* d'un vert bleu métallique : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* en angle obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux, à la base; d'un vert métallique. *Elytres* d'un violet métallique, sans taches. *Dessous du corps* d'un noir violâtre. *Pieds* d'un rouge flave ou d'un roux testacé.

Patrie : Cayenne (collect. Reiche).

BBB. Plaques abdominales en arc ou en demi-cercle incomplet à son côté externe.

C. Plaques abdominales au moins aussi rapprochées du bord latéral de l'abdomen (vers le point ou leur côté externe s'oblitère) que la moitié externe des épimères du postpectus (*G. nephus*).

α. Elytres à fond noir.

β. Elytres noires ornées chacune de deux taches claires.

15. **S. quadri-lunulatus**; Illiger.

Scymnus (*Nephus*) *4-lunulatus*, Muls. Hist. n. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 237.

16. **S. quadri-vittatus.** *Ovale; pubescent; noir, en dessus, paré sur chaque élytre de deux taches ou bandes d'un jaune roux,*

un peu obliquement transversales, parallèles, moins raccourcies vers la suture que vers le bord externe : l'antérieure, plus courte, située vers les deux cinquièmes : la postérieure, vers les deux tiers de la longueur.

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0013 (3/5 l).

Corps ovale; peu convexe; pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un fauve flave. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; noir. *Elytres* obliquement tronquées chacune à l'extrémité; noires; ornées chacune de deux taches ou bandes d'un jaune roux ou d'un jaune orangé, un peu obliquement transversales, égales chacune au sixième ou un peu plus de la longueur, séparées de la suture par un espace égal au cinquième ou un peu moins de la largeur, plus postérieures du côté interne : la première, étendue jusqu'aux deux tiers de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : la deuxième, étendue, aux trois quarts de la largeur, vers les deux tiers de la longueur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* : cuisses brunes ou d'un brun testacé : jambes et tarses d'un livide roussâtre ou d'un roux testacé livide. *Plaques abdominales* subterminales.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (Muséum de Stockholm).

Obs. Cette espèce se distingue du *S. 4-lunulatus* avec lequel elle a beaucoup d'analogie, par sa bande antérieure, moins large, moins oblique, n'atteignant pas le calus; par sa bande postérieure non lunulée.

ββ. Elytres noires, ornées chacune d'une tache claire.

17. **S. incinctus.** *Ovale; pubescent. Elytres noires, ornées chacune sur la majeure partie de leur surface d'une tache d'un jaune fauve, prolongée du calus aux quatre cinquièmes de la longueur, rétrécie à son côté antéro-interne : la partie noire laissant le bord apical d'un jaune fauve ou testacé.*

Long. 0m,0018 (4/5 l). — Larg. 0m,0012 (1/2 l).

Corps ovale; peu convexe; parcimonieusement pubescent. *Tête* brune : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un fauve testacé. *Prothorax*

tronqué au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; noir. *Elytres* obtusément tronquées à l'extrémité; d'un flave fauve, ornées chacune d'une bordure périphérique noire : la bordure basilaire, couvrant la base d'un calus à l'autre, dirigée à son bord postérieur du versant postérieur du calus au tiers de la suture, moins obscure dans la seconde moitié de l'espèce de triangle basilaire et dirigé en arrière qu'elle forme avec sa pareille : la bordure suturale presque uniformément égale sur chaque élytre au septième de la largeur : la bordure externe, moins étroite, naissant de la base où elle se lie à la basilaire, bissinueuse (vers le tiers et les deux tiers), prolongée jusqu'à la suture, en laissant le bord apical brièvement d'un flave fauve. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun sur la poitrine; d'un fauve testacé sur le ventre. *Pieds* de cette dernière couleur. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus de l'arceau.

PATRIE : la Russie asiatique (collect. Motschoulsky).

18. **S. oblongosignatus**. *Brièvement ovale; pubescent. Elytres noires, ornées chacune d'une tache ovale-oblongue, discale, couvrant du tiers aux cinq sixièmes de la longueur.*

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0015$ (2/3 l).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Prothorax* et *Élytres* noirs : celles-ci, ornées chacune d'une tache d'un jaune rouge, ovale-oblongue, couvrant du tiers aux cinq sixièmes environ de la longueur, et les deux tiers médiaires de la largeur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* : cuisses noires : genoux, jambes et tarses, d'un flave testacé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts environ de l'arceau.

PATRIE : l'île Maurice (collect. Westwood).

19. **S. Redtenbacheri**; MULSANT.

Scymnus (*Nephus*) *Redtenbacheri*, MULS. Hist. n. d. Col. d. Fr. (Sécuripalpes), 240.

20. **S. biocculatus**. *Ovale; pubescent. Elytres noires; ornées chacune vers les deux tiers de leur longueur d'une tache d'un jaune rouge, arrondie, subdiscale.*

Long. 0^m,0017 (3/4[1]). — Larg. 0^m,0013 (3/5[1]).

Corps ovale; pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un flave fauve. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et peu sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; noir. *Dessous du corps* noir. *Plaques abdominales* subterminales.

Patrie : l'Amérique du nord.

Obs. Je réunis provisoirement jusqu'à de nouvelles observations qui ne peuvent être bien faites que sur les lieux, trois individus offrant les caractères ci-dessus indiqués, et devant peut-être constituer chacun une espèce particulière.

Chez le premier (*S. marginellus*), les élytres sont brièvement d'un jaune rouge à l'extrémité; ornées d'une tache couvrant de la moitié presque aux cinq sixièmes de la longueur et les deux tiers submédiaires de la largeur. Cuisses noires : genoux, jambes et tarses d'un flave testacé (collect. Reiche).

Chez le second (*S. bioculatus*), les élytres n'ont point de bordure apicale; la tache couvre des trois septièmes ou un peu plus, aux trois quarts ou un peu moins : les pieds sont de même (*S. bipustulatus*, Dej. (en partie).

Chez le troisième (*S. guttiger*), les élytres sont également sans bordure apicale; leur tache plus restreinte, commence après la moitié et se termine avant les trois quarts. *Pieds* d'un jaune roux : cuisses postérieures obscures. (*S. bipustulatus*, Dej. (en partie).

21. **S. bi-verrucatus**; Panzer.

Scymnus (*Nephus*) *2-verrucatus*, Muls. Hist. nat. d. Col. d. Fr. (Sécuripalpes), p. 239.

22. **S. bipustulatus**; Motschoulsky. *Ovale-oblong; pubescent. Dessous du corps noir ou d'un noir brun. Elytres ornées chacune, vers les deux tiers de leur longueur d'une tache d'un rouge jaunâtre, subarrondie, peu nettement limitée, couvrant la moitié submédiaire de la largeur.*

Scymnus bipustulatus, V. de Motschoulsky, Descript. *in* Mem. de la Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 5. p. 547. 26. pl. 16. fig. e E (suivant le type communiqué par M. de Motschoulsky). — *Id*. Bullet. d. Mosc. t. 13. p. 191.

Long. 0^m,0015 (2/3[1]). — Larg. 0^m,0009 (2/5[1]).

Corps ovale-oblong; peu convexe; pubescent. *Tête* noire : labre et *Antennes* d'un testacé rougeâtre. *Palpes* en partie obscurs. *Prothorax* en arc faiblement dirigé en arrière, ni tronqué, ni sinueux, à la base; rayé d'une ligne légère au-devant de celle-ci; noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires ou d'un brun noir; ornées

chacune d'une tache d'un rouge jaunâtre ou d'un jaune fauve, subarrondie, peu nettement limitée, couvrant des trois cinquièmes aux cinq sixièmes de la longueur, plus rapprochée de la suture que du bord externe. *Dessous du corps* noir. *Pieds* : cuisses brunes ou obscures : jambes et tarses d'un flave ou testacé livide. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts environ de l'arceau.

Patrie : la Basse Georgie (collect. Motschoulsky).

βββ. Élytres noires ou obscures sans taches.

23. **S. obscurus.** *Ovale ; pubescent ; d'un brun noir, en-dessus. Plaques abdominales parallèles à leur côté externe au bord postérieur de l'arceau.*

Scymnus obscurus, Dej. Catal. p. 462 (*T*).

Long. 0m,0015 (2/3l). — Larg. 0m,0010 (2/5l).

Corps ovale ; pubescent ; d'un brun noir ou d'un noir brun, en dessus : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et peu sinueux, à la base ; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne assez légère. *Dessous du corps* d'un brun marron. *Pieds* de même couleur : les antérieurs pâles. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes, vers le quart externe de l'arceau, qu'elles suivent ensuite presque parallèlement jusqu'au bord latéral.

Patrie : les environs de Carthagène, dans l'Amérique méridionale (collect. Dejean).

24. **S. castanopterus.** *Ovale ; pubescent. Prothorax noir. Elytres d'un brun tirant sur le testacé, cuisses obscures. Plaques abdominales recourbées à leur côté externe vers les trois cinquièmes de l'arceau.*

Long. 0m,0018 (4/5l). — Larg. 0m,0013 (3/5l).

Corps ovale ; peu convexe ; pubescent. *Tête* noire : labre moins obscur. *Antennes* et *Palpes* d'un testacé livide : ceux-ci à extrémité obscure. *Prothorax* en arc faiblement dirigé en arrière, très-brièvement prolongé et tronqué au-devant de l'écusson et non sinueux, à la base ; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère ; noir. *Elytres*

obliquement tronquées chacune à l'extrémité ; d'un brun tirant sur le livide ou testacé. *Dessous du corps* d'un brun rouge testacé. *Pieds* : cuisses obscures : jambes et tarses, d'un flave ou livide testacé. *Plaques abdominales* atteignant ou à peu près le bord postérieur de l'arceau vers le quart externe de sa largeur, et le bord latéral de l'abdomen vers les trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur de l'arceau.

PATRIE : Bogdo (collect. Motschoulsky).

αα. Elytres à fond testacé ou flave.

β. Prothorax bissubsinueux à la base.

25. **S. Kiesenwetteri.** *Obtusément ovalaire ; pubescent. Prothorax noir sur son milieu, d'un testacé fauve latéralement. Elytres d'un testacé fauve, marquées chacune de sept taches subpunctiformes noires, formant trois rangées transversales : les première et deuxième taches, près de la base (l'externe sur le calus) : trois, vers la moitié, souvent confondues en forme de bande : deux, vers les trois quarts, unies en forme d'arc dirigé en arrière.*

Long. $0^m,0020$ (7/8 l). — Larg. $0^m,0014$ (3/5 l).

Corps obtusément ovalaire ou presque hexagonal ; peu fortement convexe ; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un testacé fauve. *Prothorax* à peine subsinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base ; rayé, au-devant du milieu de celle-ci, d'une ligne légère ; noir sur son milieu, d'un testacé fauve sur les côtés : la partie noire, couvrant les deux cinquièmes médiaires de la base, et aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure. *Elytres* subparallèles latéralement, du cinquième aux deux tiers, obtusément arrondies postérieurement ; d'un testacé fauve ; ornées chacune de cinq taches noires : les première et deuxième, subpunctiformes, en rangée transversale : la deuxième ou externe, sur le calus : la première, à peine plus postérieure, entre celle-ci et la suture, mais un peu moins rapprochée de la suture que de la tache : les troisième, quatrième et cinquième, subpunctiformes, plus petites, disposées en rangée transversale vers le milieu de la longueur, liées ou presque liées entre elles : l'externe séparée du bord marginal, par un espace égal à son diamètre : l'interne plus voisine de la suture : les sixième et

septième, ovales, situées sur la même ligne transversale, vers les trois quarts ou un peu plus de la longueur, postérieurement réunies en forme d'arc ouvert en devant : l'externe un peu moins rapprochée du bord marginal que la cinquième : l'interne, un peu moins voisine de la suture que la troisième. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un testacé fauve. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de l'arceau.

PATRIE : la Sicile (collect. Kiesenwetter, Reiche).

J'ai dédié cette charmante espèce à mon jeune ami M. de Kiesenwetter, de Bautzen, l'un des entomologistes allemands auxquels la science semble promettre le plus glorieux avenir.

Obs. Quand la matière noire a été abondante, les taches de la rangée du milieu s'unissent au point de constituer une bande laissant quelquefois reconnaître peu facilement les taches qui la composent.

ββ. Prothorax non bissinueux, à la base.

26. **S. Levaillanti.** *Oblong; pubescent. Elytres flaves, ornées chacune d'une bordure périphérique noire laissant l'extrémité d'un flave rougeâtre.*

Long. $0^m,0020$ (7/8[1]). — Larg. $0^m,0012$ (1/2[1]).

Corps oblong ou suballongé; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* jaunes ou d'un jaune tirant sur l'orangé. *Prothorax* en arc faiblement dirigé en arrière, ni tronqué, ni sinueux, à la base; jaune sur les côtés, graduellement d'un jaune rouge sur le dos; orné de deux taches noires, subtriangulaires, liées à la base, chacune au côté externe de l'écusson, avancées au moins jusqu'à la moitié de la longueur. *Ecusson* noir. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; d'un flave pâle, ou presque d'un jaune de paille; ornées d'une bordure suturale et chacune d'une bordure externe, noires : la suturale, couvrant la moitié ou les trois cinquièmes internes de la base, réduite au septième de la largeur vers le cinquième de la longueur, prolongée sur une largeur semblable jusqu'aux deux tiers, où elle commence à se renfler en s'unissant à la bordure externe, n'atteignant pas l'extrémité : la bordure externe, naissant un peu après l'angle huméral, prolongée le long du bord externe sur une largeur égale au huitième de la largeur d'un étui, laissant entre elle et l'extrémité une bordure

apicale d'un flave rouge. *Dessous du corps* noir sur les médi et post-pectus et sur la majeure partie médiaire des trois premiers arceaux du ventre, flave ou d'un jaune rougeâtre, sur le reste. *Pieds* flaves. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

PATRIE : la Sicile (collect. Westwood).

J'ai dédié cette belle espèce à MM. les généraux Levaillant, fils du célèbre naturaliste voyageur de ce nom, entomologistes qui, soit dans les camps, soit par leur amour pour la science, soutiennent si dignement la gloire de leur père.

CC. Plaques abdominales ne dépassant pas ou à peu près les hanches à leur côté externe (*G. Scymnus*).

a. Cuisses et jambes entièrement noires.

27. **S. nigrinus**; KUGELANN.

Scymnus nigrinus, MULS. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 220. 1.

aa. Jambes, au moins en partie, de couleur claire.

28. **S. pygmæus**; GEOFFROY, FOURCROY.

Scymnus pygmæus, MULS. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 221. 2.

29. **S. americanus**. *Brièvement ovale; pubescent. Elytres noires, brièvement bordées de rouge testacé à l'extrémité. Pieds et extrémité du ventre, d'un roux fauve.*

Scymnus parvulus, var. DEJ. *in*.collect.

ETAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une tache d'un rouge ou roux fauve, obtriangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, et rétrécie de là jusqu'à l'angle postérieur (♀), ou d'un rouge ou roux fauve, marqué d'une tache noire couvrant au moins la moitié médiaire de la base et avancée presque jusqu'au bord antérieur (♂).

Obs. La partie noire, peu nettement limitée, a une étendue variable, et disparaît même dans les deux sexes, mais plus particulièrement chez le ♂, en laissant le prothorax entièrement d'un roux fauve.

Long. $0^m,0030$ à $0^m,0033$ (1 1/3 à 1 1/2 l). — Larg. $0^m,0018$ à $0^m,0022$ (4/5 à 1 l).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*

d'un rouge ou roux fauve. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et peu sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, parées d'une bordure apicale courte, d'un rouge testacé. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, sur le premier arceau ventral et sur la majeure partie médiaire des deux suivants, d'un rouge testacé ou d'un roux fauve sur le reste; cinquième arceau ventral échancré (♂). *Pieds* entièrement d'un rouge testacé ou d'un roux fauve. *Plaques abdominales* terminales ou très-rapprochées du bord de l'arceau; atteignant quelquefois l'épimère.

Patrie : l'Amérique du nord (collect. Dejean).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *S. pygmæus*, dont elle se distingue suffisamment par la bordure apicale des élytres et par la couleur de l'extrémité du ventre.

30. **S. pallipes.** *Ovale ; pubescent. Elytres et abdomen noirs. Pieds d'un roux testacé ou d'un rouge jaune.*

♂ Prothorax noir; marqué aux angles de devant d'une tache d'un roux testacé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là à l'angle postérieur. Cinquième arceau du ventre échancré.

Scymnus pallipes, de Motschoulsky, *in* collect.

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0015$ (2/3 l).

Corps ovale; pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère. *Elytres* noires, sans taches. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un roux testacé ou d'un rouge jaune. *Plaques abdominales* terminales ou à peu près.

Patrie : le Caucase (collect. Motschoulsky).

31. **S. Rosenhaueri.** *Ovale ; pubescent. Elytres noires, ornées d'une bordure apicale courte, d'un roux testacé. Dessous du corps noir, côtés et extrémité du ventre, d'un roux testacé.*

♂ Tête, antennes et palpes d'un roux testacé. Prothorax noir,

paré aux angles de devant d'une tache d'un roux fauve, peu apparente, peu nettement limitée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là jusqu'aux deux tiers environ du bord latéral. Pieds d'un fauve testacé.

♀ Tête noire : labre, antennes et palpes, d'un rouge testacé. Prothorax entièrement noir. Pieds d'un rouge testacé ou ferrugineux.

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0013 (3/5 l).

Corps ovale; pubescent. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère. *Elytres* noires, parées d'une bordure apicale d'un roux jaune ou d'un rouge testacé, naissant aux trois cinquièmes du bord externe, graduellement moins courte, couvrant à peine, à l'angle apical, le seizième de la suture. *Dessous du corps* noir : ventre d'un rouge flave ou d'un roux testacé sur les côtés à partir du deuxième arceau, et à l'extrémité à partir du cinquième. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux sept huitièmes du premier arceau, incomplètes, mais paraissant quelquefois se prolonger très-superficiellement jusqu'à la moitié de l'épimère.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

J'ai dédié cette espèce à M. Rosenhauer d'Erlang, auteur de divers travaux entomologiques.

32. **S. corpulentus**. *Ovale; pubescent; noir, en dessus. Elytres marquées d'une tache d'un brun rouge, peu apparente et peu nettement limitée, obliquement ovalaire, du cinquième aux trois septièmes de la longueur, et du sixième externe presque au quart interne de la largeur.*

Scymnus corpulentus, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0m,0031 (1 2/5 l). — Larg. 0m,0022 (1 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pubescent. *Tête* et *Prothorax* noirs : celui-ci tronqué au-devant de l'écusson et peu sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant du milieu de celle-ci, d'une ligne légère. *Elytres* obtusément tronquées à l'extrémité; noires, ornées chacune d'une tache d'un brun rouge, peu

apparente, peu nettement limitée, obliquement ovalaire, plus avancée au côté externe de son bord antérieur qu'à l'interne, couvrant du sixième externe au quart ou presque au quart interne de la largeur, et du versant postérieur du calus aux trois septièmes de la longueur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* : cuisses noires : jambes et tarses d'un livide testacé ou roussâtre. *Plaques abdominales* prolongées au moins jusqu'aux sept huitièmes de l'arceau.

Patrie : le Transcaucasie (collect. Motschoulsky).

33. **S. marginalis**; Rossi.

Scymnus marginalis, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 224. 3.

34. **S. scapuliferus**. *Brièvement ovale; pubescent. Elytres noires, parées chacune d'une tache d'un rouge fauve, subtriangulaire, étendue sur le côté externe depuis l'angle huméral jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, couvrant à sa partie postérieure la moitié externe au moins de la largeur : bord postérieur rougeâtre.*

Long. 0^m,0023 (1 l). — Larg. 0^m,0014 (3/5 l).

Tête, *Prothorax* et *Dessous du corps* noirs. Labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Pieds* de même couleur. Cuisses intermédiaires et postérieures et très-faiblement les antérieures, noirâtres ou obscures, dans leur majeure partie médiaire. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux sept huitièmes environ de l'arceau.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Cette espèce paraît se distinguer du *S. marginalis*, par ses élytres rougeâtres à l'extrémité, marquées d'une tache de teinte moins claire; par la couleur de ses cuisses; par une ponctuation plus grossière et une pubescence plus apparente sur le dessus du corps.

35. **S. Apetzii**; Mulsant.

Scymnus Apetzii, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 228. 4.

Obs. Parfois la tache des élytres est notablement plus grande que dans l'état normal, et n'a plus à acquérir qu'un faible développement pour atteindre le bord et présenter la forme qu'elle a chez le *S. marginalis*. Le *S. incertus*, chez lequel elle offre cette dernière modification, et dont je reconnais aujourd'hui les deux sexes, ne semble donc qu'une variété du *S. Apetzii*.

36. **S. Ahrensii**; (Kuester), Mulsant.

Scymnus Ahrensii, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), 231.

37. **S. rufipes**: Fabricius. *Ovale; pubescent. Elytres marquées de points cycloïdes plus gros que ceux du fond et presque striément disposés; noires, parées chacune d'une tache d'un rouge ferrugineux, couvrant le quart externe de la base, et le bord externe jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, tronquée à sa partie postérieure, élargie en quart de cercle dirigé en arrière à son côté antéro-interne, jusqu'au cinquième de la longueur et le sixième interne de la largeur, laissant ensuite une bordure suturale noire presque égale.*

Coccinella rufipes, Fabr. Suppl. Ent. Syst. p. 80. 181-102. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 380. 152 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague).
Coccinella (*Scymnus*) *morio?* Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 204. 177.

Long. 0^m,0033 (1 1/2[l]). — Larg. 0^m,0020 (7/8[l]).

Corps ovale; pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge ferrugineux. *Prothorax* noir. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge ferrugineux. *Plaques abdominales* subterminales.

Patrie : la Barbarie (Muséum de Copenhague, *type*).

Obs. Cette espèce a tant d'analogie avec le *S. Ahrensii* ♀, par son port, sa taille, sa couleur et surtout par les points cycloïdes qui distinguent celle-ci, qu'elle n'en est peut-être qu'une variété. Mais la tache des élytres est beaucoup plus grande, plus nettement limitée, couvre le quart externe de la base et une plus grande étendue du bord externe.

38. **S. icteratus**. *Ovale; pubescent. Elytres ponctuées; noires, parées chacune d'une tache d'un rouge jaunâtre, couvrant le tiers externe de la base et le bord extérieur jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, inégalement tronquée à sa partie postérieure, élargie en quart de cercle dirigé en arrière à son côté antéro-interne, presque jusqu'au cinquième de la longueur, et le sixième interne de la largeur, laissant ensuite une bordure suturale noire graduellement rétrécie.*

Scymnus icteratus, Reiche, *in* collect.

Long. 0^m,0033 (1 1/2[l]). — Larg. 0^m,0022 (1[l]).

Corps ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaunâtre (♂). *Prothorax* noir, paré aux angles de devant d'une tache d'un rouge ferrugineux, obtriangulaire, peu nettement limitée,

étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là presque jusqu'à l'angle postérieur. *Élytres* obtusément arrondies à l'extrémité. *Dessous du corps* noir : cinquième arceau du ventre échancré (♂) : *Plaques abdominales* incomplètes, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur. *Pieds* d'un rouge jaunâtre : cuisses postérieures en majeure partie noires (♂).

Patrie : l'Amérique du nord (collect. Reiche).

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec les *S. Ahrensii* et *rufipes*, dont elle diffère par l'absence des points cycloïdes et par la couleur des cuisses.

39. **S. frontalis** ; Fabricius.

Scymnus frontalis, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), 232. 5.

40. **S. quadri-vulneratus**. *Ovale-oblong ; pubescent. Élytres noires ; ornées chacune de deux grosses taches d'un jaune orangé : la première, du calus aux deux cinquièmes : la deuxième, des quatre septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur.*

♂ Tête d'un jaune roux. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache d'un jaune roux, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là aux trois cinquièmes du bord externe. Cinquième arceau ventral échancré. Pieds d'un jaune rouge ou orangé.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0020 (7/8l).

Corps ovale-oblong ; pubescent. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux ou orangé. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et à peine sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base. *Élytres* obtusément arrondies à l'extrémité ; noires, parées chacune de deux taches d'un jaune roux ou orangé : la première, couvrant du calus aux deux cinquièmes de la longueur et les trois cinquièmes médiaires de la largeur, obliquement coupée du calus à ses limites internes : la deuxième, presque en ovale transversal, de largeur égale à la première, couvrant des quatre septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur. *Dessous du corps* noir. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux sept huitièmes de l'arceau.

Patrie : ? (collect. Motschoulsky).

41. **S. inderihensis.** *Ovale; pubescent. Elytres d'un rouge ferrugineux, ornées d'une bordure suturale couvrant les deux tiers de la base, réduite vers son tiers, au cinquième de la largeur, et d'une sorte de bande transversale interrompue, vers les trois cinquièmes de la longueur, noires.*

Scymnus inderihensis, de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0m,0031 (1 2/5 l). — Larg. 0m,0020 (7/8 l).

Corps ovale; parcimonieusement pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge ferrugineux. *Prothorax* tronqué ou obtus au-devant de l'écusson et peu sinueux, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge ferrugineux ou testacé, peu nettement limitée, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là jusqu'à l'angle postérieur. *Elytres* d'un rouge ferrugineux, ornées d'une bordure suturale et d'une sorte de bande transversale interrompue, noires : la bordure suturale, couvrant les deux tiers de la base, rétrécie subgraduellement jusqu'au quart ou au tiers où elle égale le cinquième environ de la largeur, subgraduellement rétrécie ensuite jusque vers l'angle sutural qu'elle n'atteint pas ordinairement : cette bordure dilatée transversalement jusqu'à la moitié au moins de la largeur, vers les quatre septièmes ou trois cinquièmes de la largeur, vis-à-vis une tache marginale noire, avec laquelle cette dilatation figure une sorte de bande transversale interrompue. *Dessous du corps* noir, ordinairement moins foncé ou d'un rouge ferrugineux sur les derniers arceaux du ventre. *Pieds* d'un rouge testacé ou ferrugineux : cuisses, principalement les postérieures, obscures (♀). *Plaques abdominales* terminales ou à peu près.

Patrie : les bords du lac Inderih ou Inderskoi, dans le Turkestan (collect. Motschoulsky).

42. **S. constrictus.** *Ovale; pubescent. Elytres noires, ornées chacune d'une bande longitudinale d'un roux testacé, très-rétrécie dans son milieu, prolongée du calus à l'extrémité, qu'elle couvre entièrement à partir des deux tiers du bord externe et des quatre cinquièmes de la suture.*

♂ Tête d'un fauve testacé livide. Prothorax noir, orné de chaque

côté d'une bordure d'un fauve testacé livide, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, rétrécie de là à l'angle postérieur. Pieds d'un testacé livide, cinquième arceau du ventre faiblement échancré.

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0015$ (2/3 l).

Corps ovale; pubescent. *Antennes* et *Palpes* d'un testacé livide. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux, à la base; rayé d'une ligne au-devant de celle-ci. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, ornées chacune de deux taches d'un roux testacé, unies longitudinalement et constituant une sorte de bande longitudinale naissant au calus, très-rétrécie vers le milieu de la longueur et couvrant toute l'extrémité, à partir des deux tiers externes et des quatre cinquièmes de la suture : la partie noire, formant une tache scutellaire couvrant la base, rétrécie jusqu'au quart interne vers le tiers de la longueur, liée à une tache triangulaire prolongée de là aux quatre cinquièmes et couvrant presque la moitié de la largeur, et une autre tache triangulaire couvrant le bord externe, du quart aux deux tiers, liée à la base, presque liée par son angle interne à l'angle semblable de la tache triangulaire suturale. *Dessous du corps* noir : trois ou quatre derniers arceaux du ventre d'un roux testacé. *Plaques abdominales* subterminales.

Patrie : l'île Maurice ? (collect. Westwood).

43. **S. nubilus**. *Ovale ; pubescent. Elytres d'un rouge brun, ornées d'une bordure suturale noire, égale en devant au sixième de la largeur, à peine prolongée au-delà des trois quarts.*

Long. $0^m,0022$ (1 l). — Larg. $0^m,0014$ (3/5 l).

Corps ovale; pubescent. *Tête* noire : labre d'un rouge brun. *Antennes* d'un rouge testacé. *Palpes* obscurs. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère : d'un noir brun, avec les côtés d'un brun rouge jusqu'à la sinuosité postoculaire, mais d'une manière peu tranchée et peu distincte; orné en devant d'une bordure d'un rouge testacé assez étroite et peu nettement limitée. *Elytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité; émoussées à l'angle sutural; d'un rouge brun,

ornées d'une bordure suturale noire, égale en devant au sixième de la largeur, peu nettement limitée, à peine prolongée au-delà des trois quarts. *Dessous du corps* brun. *Pieds* d'un brun rouge. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

Patrie : le royaume d'Assam (collect. Hope).

aa. Elytres à fond de couleur claire.

44. **S. Morelleti.** *Ovale ; pubescent. Élytres d'un roux testacé, ornées d'une bordure suturale couvrant toute la base et d'une bordure externe, noires, ordinairement (l'externe surtout) raccourcies postérieurement.*

Long. 0m,0023 (1 l.).— Larg. 0m,0036 (1 2/3 l.).

Corps ovale; médiocrement convexe; pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un testacé fauve. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base ; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne subparallèle; noir. *Elytres* d'un roux testacé, ornées d'une bordure suturale et chacune d'une bordure externe, noire, ordinairement plus ou moins raccourcies : la bordure suturale, couvrant toute la base, rétrécie de l'épaule au cinquième de la longueur où elle égale environ le cinquième de la largeur, faiblement rétrécie de là aux trois quarts et plus sensiblement ensuite jusqu'à son extrémité qui atteint à peine ou qui n'atteint pas l'angle sutural : la bordure externe, liée à la suturale à l'angle huméral, renflée du quart aux deux tiers de la longueur, quelquefois terminé à ce point, d'autrefois prolongée mais d'une manière moins distincte jusqu'à l'angle sutural, en restant un peu isolée du bord apical. *Dessous du corps* noir : côtés des quatrième et cinquième arceaux, et extrémité de celui-ci, d'un roux testacé. *Pieds* de cette même couleur. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

Patrie : la Cafrerie et le cap de Bonne-Espérance (Muséum de Stockholm).

Je l'ai dédié à M. Morellet, jeune entomologiste dont l'esprit observateur semble promettre un jour à la science d'utiles travaux.

45. **S. Curtisii.** *Ovale ; pubescent. Elytres d'un fauve testacé,*

ornées d'une bordure suturale brune, égale au cinquième de la largeur à la base, à peine prolongée, en se rétrécissant, jusqu'aux trois quarts.

Long. 0m,0020 (7/8l). — Larg. 0m,0012 (1/2l).

Corps ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; peu distinctement rayé d'une ligne au-devant de celle-ci; brun ou d'un brun noir, avec les côtés et plus brièvement la partie antérieure graduellement d'un testacé tirant sur le fauve : chaque bordure latérale, étendue au moins jusqu'à la sinuosité postoculaire. *Élytres* obtusément arrondies postérieurement; non émoussées à l'angle sutural; d'un fauve testacé, ornées d'une bordure suturale brune, égale en devant au cinquième de la largeur, peu nettement limitée, graduellement rétrécie, atteignant à peine les trois quarts. *Dessous du corps* brun ou d'un brun testacé sur les médi et postpectus; autres parties et *Pieds*, testacés, d'un jaune testacé ou d'un testacé tirant sur le fauve. *Plaques abdominales* dépassant à peine les deux tiers de l'arceau.

Patrie : le royaume d'Assam (collect. Hope).

Je l'ai dédié à M. Curtis, auteur de l'un des ouvrages d'entomologie édités avec le plus de luxe.

46. **S. Fonscolombii.** *Ovale; parcimonieusement pubescent. Élytres d'un jaune pâle, ornées d'une tache scutellaire couvrant les deux tiers médiaires de la base et prolongée jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, et chacune d'une bordure latérale raccourcie, noires.*

Long. 0m,0015 (2/3l). — Larg. 0m,0012 (1/2l).

Corps ovale; très-parcimonieusement pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune pâle. *Prothorax* en arc faible dirigé en arrière, tronqué au-devant de l'écusson, et faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; d'un jaune pâle. *Écusson* noir. *Élytres* arrondies à l'extrémité; d'un jaune pâle; ornées d'une tache scutellaire et chacune d'une tache latérale, noires : la scutellaire, couvrant les deux tiers médiaires de la base, prolongée jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, en ligne courbe sur ses côtés : chaque tache latérale, en forme de bande longitudinale, naissant un peu après

l'angle huméral, couvrant le bord externe jusqu'à un peu plus de la moitié, égale au septième environ de la largeur. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, et sur la partie médiaire des premier et deuxième arceaux du ventre; d'un jaune pâle sur le reste. *Pieds* d'un jaune pâle. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes au moins de l'arceau.

Patrie : le Brésil (collect. Mocquerys).

J'ai dédié cette espèce à M. de Fonscolombe, d'Aix en Provence, laborieux entomologiste, dont l'âge ne peut ralentir le zèle.

47. **S. abietis**; Paykull. *Ovale; pubescent; d'un roux jaune ou testacé en dessus et en dessous.*

Coccinella abietis, Payk. Faun. succ. t. 2. p. 10. 10. — Fabr. Syst. el. t. 1. p. 356. 6. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 203. 72. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 192. 11.

Long. 0^m,0030 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0020 (7/8 l).

Depuis la publication de mon premier travail sur les Sécuripalpes (*Hist. nat. des Col. de Fr.*), j'ai reconnu, d'après des exemplaires provenant de la Suède, que le *S. abietis* est distinct de celui auquel j'avais donné ce nom. L'espèce décrite par Paykull a la taille un peu moins petite; le corps plus convexe, moins allongé, d'une teinte plus jaune en dessus et généralement analogue en dessous; les plaques abdominales incomplètes ou n'offrant que d'une manière presque indistincte des traces prolongées jusqu'à l'épimère. Cette espèce, rare en France jusqu'à ce jour, a été prise sur le chêne, par M. Rey. Dans le Nord, elle se trouve sur le sapin.

AA. Plaques abdominales complètes, c'est-à-dire offrant un demi-cercle ou un arc plus ou moins régulier, en relief uniformément saillant, recourbé jusqu'à la base du premier arceau.

a. Plaques abdominales en demi-cercle sensiblement irrégulier, à côté externe oblique, aboutissant au bord latéral vers la base du premier arceau (*G. Sidis*).

48. **S. binaevatus**. *Obtusément oblong; pubescent; noir, en dessus. Elytres ornées chacune d'une bordure apicale étroite, et d'une tache, orangées : celle-ci, oblique, subtransversale, vers les deux tiers.*

Long. 0m,0030 (1 1/3l). — Larg. 0m,0014 (3/5l).

Corps obtusément oblong; peu convexe; pubescent: noir en dessus. Labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune orangé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson, et peu sensiblement subsinueux de chaque côté de cette troncature; sans taches. *Élytres* subparallèles du cinquième aux deux tiers, obtusément arrondies à l'extrémité; ornées chacune d'une bordure apicale et d'une tache, orangées : la bordure, étroite, étendue jusqu'à la courbure postéro-externe : la tache, oblique, ovalaire ou en quadrilatère, couvrant la majeure partie de la largeur, un peu plus voisine de la suture que du bord externe, obliquement coupée à son côté extérieur, offrant son angle antéro-externe aux quatre septièmes de la longueur et les trois cinquièmes externes de la largeur, dirigée à son bord postérieur des deux tiers ou un peu moins du côté externe aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la suture. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un flave roussâtre : cuisses plus foncées. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts environ de la longueur de l'arceau.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

αα. Plaques abdominales en demi-cercle ou en arc assez régulier, à côté externe aboutissant vers les épimères postérieures (*G. Pullus*).

β. Prothorax plus ou moins sensiblement prolongé en arrière au-devant de l'écusson, à la base.

49. **S. fasciatus** : Geoffroy, Fourcroy.

Scymnus fasciatus, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 242.

Obs. J'ai vu dans la collection de M. de Motschoulsky, sous le nom de *S. transverse-pustulatus*, un insecte provenant du Caucase, d'une taille un peu moins petite (0m,0028 — 1 1/4l), ayant le prothorax tronqué, moins sinueux et moins sensiblement prolongé en arrière, mais offrant d'ailleurs tant d'analogie avec le *S. fasciatus* à l'état normal, que peut-être se rattache-t-il à cette espèce.

50. **S. juniperi** : Motschoulsky. *Subhémisphérique ; pubescent. Prothorax bissinueux postérieurement, près de l'écusson. Élytres d'un rouge ou d'un roux testacé, parées d'une bordure suturale et chacune de deux bandes transversales raccourcies, noires ou nébuleuses : la première, du tiers à la moitié : la deuxième, vers l'extrémité.*

Scymnus juniperi, V. de Motschoulsky, in Mem. de la Soc. d. nat. de Mosc. t. 5. p. 419. 31. — *Id.* Bullet. de Mosc. t. 13 (1840). p. 191 (suivant un exemplaire communiqué par M. de Motschoulsky).

Long. $0^m,0026$ (1 1/5¹). — Larg. $0^m,0018$ (3/4¹).

Le *S. juniperi* a tant d'analogie avec le *S. fasciatus*, que peut-être se rattache-t-il encore à ce dernier. Suivant M. de Motschoulsky le prothorax est parfois noir, moins une tache aux angles de devant d'un jaune ou d'un roux testacé ; les élytres sont d'un rouge testacé, parées d'une bordure suturale et de deux taches ou bandes, noires : l'une, vers le tiers : l'autre, vers l'extrémité. L'individu que ce savant a eu la bonté de me communiquer, n'ayant pas reçu le complet développement de la matière colorante, était en dessus d'un roux testacé, paré sur le prothorax d'une tache noire, couvrant la moitié médiaire de la base et se confondant graduellement avec la couleur foncière; orné sur les élytres d'une bordure suturale et de deux taches ou plutôt de deux bandes obliquement transversales, liées à la bordure et raccourcie du côté externe, nébuleusement indiquées. Cet insecte semblerait donc n'être noir ni à la base, ni sur les côtés, caractère qui le distinguerait du précédent; mais il serait très-possible que le défaut plus complet de matière colorante sur ces parties eût seul rendu indistinctes les bordures basilaire et externe.

Patrie : les environs de Tiflis (collect. Motschoulsky).

51. **S. Thiolierii.** *Ovale ; pubescent. Prothorax noir, graduellement d'un roux testacé en devant et sur une partie des côtés. Élytres obliquement arrondies chacune à l'extrémité ; noires, ornées d'une tache et d'une bande raccourcie, d'un jaune roux.*

♂ Tête d'un roux testacé. Cinquième arceau ventral faiblement ou très-étroitement échancré.

Long. $0^m,0031$ (1 2/5¹). — Larg. $0^m,0022$ (1¹).

Corps ovale; pubescent. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et faiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base, peu distinctement rayé d'une ligne au-devant de celle-ci; noir ou d'un brun noir, graduellement d'un roux testacé en devant et jusqu'à la moitié des bords

latéraux. *Elytres* obliquement arrondies chacune à l'extrémité, subarondies à l'angle sutural; noires ou d'un brun noir, ornées chacune de deux taches ou d'une tache et d'une bande courte, ou d'un roux jaune, la tache, obliquement ovale, atteignant par sa partie antéro-externe le sommet du calus, obliquement dirigée jusqu'aux deux cinquièmes internes : la bande, obliquement subtransversale, couvrant vers les deux tiers de la longueur, les trois cinquièmes médiaires de la largeur. *Dessous du corps* noir : derniers arceaux du ventre graduellement d'un brun roux et d'un roux testacé. *Pieds* d'un roux jaune. *Plaques abdominales* prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *S. fasciatus;* elle semble cependant s'en distinguer par son prothorax tronqué et moins fortement prolongé en arrière au-devant de l'écusson; par ses élytres obliquement arrondies chacune à l'extrémité; par la tache antérieure moins large.

Je l'ai dédiée à M. Thiollière, auteur de divers travaux géologiques, et l'un des naturalistes les plus distingués de la ville de Lyon.

52. **S. Casstroemi.** *Brièvement ovale; pubescent. Prothorax noir. Elytres noires, ornées chacune de deux bandes raccourcies et obliquement transversales, d'un roux jaune. Cuisses, au moins en partie, noires.*

Long. $0^m,0025$ (1 1/8 l). — Larg. $0^m,0017$ (3/4 l).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge jaunâtre. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; entièrement noir. *Elytres* obtusément tronquées à l'extrémité; noires, ornées chacune de deux bandes obliquement transversales, n'atteignant ni la suture, ni le bord externe, d'un roux jaune : la première, limitée à sa partie antéro-externe par le sommet du calus, dirigée vers les deux cinquièmes de la suture, dont elle reste distante du sixième de la largeur : la deuxième, subparallèle à la première, un peu plus rapprochée de la suture, à même distance du bord externe, couvrant du quatrième aux cinq sixièmes de la longueur. *Dessous du*

corps noir. *Pieds* : cuisses en majeure partie noire : extrémité de celle-ci, jambes et tarses, d'un rouge flave. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

PATRIE : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Obs. Cette espèce s'éloigne du *S. fasciatus* par la couleur de sa tête, de son prothorax et de ses cuisses. Outre ces caractères qui pourraient n'être que sexuels, elle se distingue du *S. Thiolierii* par ses élytres obtusément tronquées à l'extrémité, peu ou point émoussées à l'angle sutural.

A la mémoire de Casstroem, entomologiste suédois.

53. **S. Guimeti.** *Brièvement ovale ; pubescent. Prothorax d'un rouge fauve. Elytres ornées chacune d'une bordure périphérique et d'une bande transversale noires, divisant la surface de chacune en deux grosses taches d'un jaune orangé.*

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0026 (1 1/5l).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Tête* et *Prothorax* d'un rouge fauve ou d'un rouge roux obscur : celui-ci, en arc dirigé en arrière et obtus au-devant de l'écusson, à la base. *Elytres* ornées chacune d'une bordure périphérique et d'une bande transversale, vers le milieu de la longueur, noires : ce réseau étroit divisant la surface de chaque élytre en deux aréoles ou taches d'un jaune orangé. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge. *Pieds* d'un rouge jaune.

PATRIE : les parties orientales de l'Asie? (collect. Hope).

J'ai dédié cette espèce à M. Guimet, de Lyon, l'inventeur du *Bleu Guimet*, découverte qui doit immortaliser le nom de son auteur.

54. **S. arcuatus;** ROSSI.

Scymnus (Pullus) arcuatus, MULS. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 245.

55. **S. impexus.** *Ovale ; d'un blond livide en dessus. Prothorax souvent nébuleux sur son disque. Dessous du corps souvent nébuleux ou obscur.*

Scymnus abietis, MULS. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 247. 11.

Scymnus impexus, MÆRKEL, teste D. de *Kiesenwetter*.

Obs. Cette espèce que je considérais comme le *S. abietis* de Paykull, s'en distingue par une taille un peu plus petite (ordinairement 0m,0022 - 1 l); par ses

élytres d'une teinte plus pâle ; par son corps moins convexe, et revêtu en dessus d'un duvet plus mal peigné ; par son prothorax souvent nébuleux ou obscur sur le disque ; par le dessous de son corps obscur ou brun, au moins sur la poitrine ; par ses plaques abdominales complètes et montrant jusqu'aux épimères leur relief uniformément saillant.

Elle se trouve sur les sapins (montagnes du Beaujolais, Allemagne).

36. **S. argutus.** *Ovale ; pubescent ; d'un roux testacé, en dessus. Elytres ornées d'une tache suturale punctiforme, aux trois cinquièmes et chacune de trois autres, d'un brun fauve : la première, du calus au cinquième interne : les deuxième et troisième aux quatre septièmes : la deuxième discale, punctiforme : la troisième, marginale.*

Scymnus argutus, de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0m,0020 (7/8l). — Larg. 0m,0013 (3/5l).

Corps ovale ; peu convexe ; pubescent ; d'un roux testacé, en dessus. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base ; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne assez marquée ; sans taches. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées à l'extrémité ; ornées d'une bordure suturale, d'une tache punctiforme commune, et chacune de trois taches d'un brun fauve : la bordure suturale, réduite au rebord, peu apparente : la tache suturale, située aux trois cinquièmes : la première tache, suborbiculaire, la plus grosse, couvrant la base depuis le calus jusqu'au cinquième interne : les deuxième et troisième, sur la même ligne transversale, vers les quatre septièmes de la longueur : la deuxième, punctiforme, discale : la troisième, liée au bord externe et nébuleusement prolongée jusqu'à l'angle huméral en forme de bordure. *Dessous du corps* noir sur la poitrine ; testacé sur le ventre. *Pieds* d'un flave testacé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux sept huitièmes de l'arceau.

Patrie : l'Arménie (collect. Motschoulsky).

37. **S. Loewii.** *Brièvement ovale ; pubescent. Elytres d'un roux fauve, ornées d'une bordure suturale noire, couvrant la moitié ou un peu plus de la base, subgraduellement rétrécie de là aux quatre cinquièmes de leur longueur où elle se termine.*

♂ Tête d'un roux fauve. Prothorax de même couleur sur les côtés et à sa partie antérieure : la partie d'un roux fauve, peu nette-

ment limité, surtout en devant, couvrant environ le sixième externe de la base. Pieds d'un roux fauve : cuisses postérieures noires sur les deux tiers basilaires au moins de leur longueur.

Long. 0^m,0028 (1 1/4[l]). — Larg. 0^m,0020 (7/8[l]).

Corps brièvement ovale; pubescent. *Antennes* et *Palpes* d'un roux fauve. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et faiblement bissinueux, à la base, rayé d'une ligne au-devant de celle-ci. *Élytres* obtusément arrondies à l'extrémité; d'un roux fauve, ornées d'une bordure suturale noire, couvrant la moitié de la base ou étendue jusqu'au calus, subgraduellement rétrécie de là à son extrémité vers les quatre cinquièmes de la longueur des étuis : repli bordé de noir extérieurement. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes environ de la longueur de l'arceau.

Patrie : le Mexique (collect. Reiche, Westwood).

Je l'ai dédiée à M. Lœw, professeur à Posen, l'un des premiers diptérologistes de l'Europe.

58. **S. floralis**; Fabricius. *Ovale ; pubescent. Elytres d'un roux fauve, ornées d'une bordure suturale noire, couvrant la base ordinairement au moins jusqu'aux calus, réduite au quart de la largeur, aux deux septièmes de la longueur, et rétrécie ensuite moins fortement ; le plus souvent parées en outre d'une bordure externe noire, ordinairement raccourcie. Pieds d'un roux fauve.*

État normal. *Prothorax* noir; orné aux angles de devant d'une tache fauve (♀) ou paré de chaque côté d'une bordure fauve ou d'un roux fauve, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, peu sensiblement rétrécie jusqu'à la base (♂). *Elytres* fauves ou d'un roux fauve, ornées d'une bordure suturale et d'une externe, noires : la suturale, couvrant toute la base, limitée par le calus, rétrécie de celui-ci aux deux septièmes de la longueur où elle égale un peu moins du quart de la largeur, prolongée ensuite jusqu'à l'angle sutural ou à peu près, en se rétrécissant graduellement : la bordure externe, liée, à l'épaule, à la suturale, prolongée de là à l'angle sutural, plus ou moins renflée des deux septièmes aux trois quarts de la longueur.

Obs. La matière noire est rarement aussi développée ; ordinairement, la bordure suturale ne dépasse pas le calus à la base, et les quatre cinquièmes de la

longueur, quelquefois en se montrant plus ou moins renflée dans son dernier quart. La bordure externe atteint à peine l'épaule et ne dépasse pas les trois quarts de la longueur. Quand la matière colorante a été moins abondante, la bordure suturale dépasse à peine la moitié de la base, c'est-à-dire n'arrive pas au calus, se rétrécit graduellement jusqu'aux trois quarts, à partir des deux septièmes de la longueur, et la bordure externe est très-réduite ou n'existe même pas. Il faut rapporter à cette dernière variation la

Nitidula floralis, Fabr. Ent. Syst. t. 1. 1. p. 260. 23 (♀).

Coccinella floralis, Fabr. Syst. El. t. 1. p. 377. 119 (♂), suivant le type existant au Muséum de Copenhague). — Herbst, Naturs. t. 5. p. 243. 16 (♀). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 204. 174.

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0013 (3/5 l).

Corps ovale; pubescent. *Tête* noire : labre fauve (♀), soit entièrement fauve ou d'un roux fauve (♂). *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Dessous du corps* noir, avec les côtés et les derniers arceaux du ventre, d'un fauve testacé ou d'un roux fauve. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau. *Pieds* d'un fauve testacé.

Patrie : Les Antilles (collect. Melly, Reiche).

Obs. Quelquefois la matière noire semble se répandre plus ou moins sur la partie claire, obscurcit celle-ci, et rend moins tranchées les limites qui les séparent. La collection de Lyon en possède un exemplaire ainsi défiguré que Dejean rapportait au *S. discoideus*, dont il se distingue suffisamment par ses plaques abdominales plus longuement prolongées.

59. **S. discoideus**; Illiger.

Scymnus (Pullus) discoideus, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 255.

60. **S. scutellaris**; Mulsant. *Ovale; pubescent. Prothorax noir. Elytres d'un rouge fauve, parées d'une tache noire commune aux deux étuis, couvrant la moitié de la base et prolongée en se rétrécissant jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, Plaques abdominales subanguleuses prolongées jusqu'aux trois quarts postérieurs de l'arceau.*

Scymnus scutellaris, Muls. Description etc. *in* Annales de la Soc. linn. de Lyon, 1847-49. p. 220.

Patrie : les environs de Lyon.

61. **S. quercûs**. *Ovale; pubescent. Elytres d'un rouge brun,*

ornées d'une bordure suturale noire, couvrant la moitié de la base, isolée du calus; prolongée en se rétrécissant jusqu'à l'angle sutural.

Scymnus quercûs, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0^m,0018 (4/5 l). — Larg. 0^m,0012 (1/2 l).

Corps ovale ou ovale-oblong; peu convexe; pubescent. *Tête* noire. *Antennes* d'un rouge brun. *Palpes* bruns. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux, à la base; rayé d'une ligne légère au-devant de celle-ci; noir. *Elytres* largement en ogive, à l'extrémité; d'un rouge brun, ornées d'une bordure suturale noire, couvrant la moitié ou plus de la base, isolée du calus, subgraduellement rétrécie jusqu'à l'angle sutural, peu nettement limitée surtout postérieurement, où elle se confond presque avec la couleur foncière. *Dessous du corps* noir, moins obscur vers l'extrémité du ventre. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau. *Pieds* d'un noir brun: extrémité des jambes antérieures et tarses de tous les pieds, d'un rouge testacé.

Patrie : ? (collect. de Motschoulsky).

62. **S. phlœus**. *Ovale; pubescent. Prothorax et cinquième ou tiers postérieur des élytres d'un rouge testacé livide.*

Scymnus thoracicus, Dej. Catal. p. 462 (en partie).

Long. 0^m,0022 (1 l). — Larg. 0^m,0015 (2/3 l).

Corps ovale; pubescent. *Tête*, *Palpes*, *Antennes*, *Prothorax* et partie postérieure des élytres, ventre et *Pieds* d'un rouge jaunâtre ou d'un rouge testacé livide, tirant un peu sur le fauve. *Elytres* noires sur leurs deux tiers ou quatre cinquièmes antérieurs. *Dessous du corps* noir sur les médi et potspectus, et nébuleux ou brunâtre sur la partie antérieure du premier arceau ventral. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau. *Pieds* d'un rouge testacé.

Patrie : les îles de l'Amérique (collect. Chevrolat, Dejean).

Cette espèce se distingue facilement, par ses plaques abdominales du *S. thoracicus* de Fabricius, avec lequel Dejean la confondait. Par la partie d'un rouge jaunâtre, peu nettement limitée, couvrant par-

fois le cinquième, d'autres fois le tiers ou presque les deux cinquièmes postérieurs de ses élytres, aussi bien vers la suture que sur le bord externe, elle s'éloigne de toutes les voisines.

63. **S. Brullei.** *Ovale-oblong; pubescent. Elytres noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge jaune, arrondie, couvrant leur tiers postérieur.*

Long. 0m,0031 (1 2/5 l). — Larg. 0m,0015 (2/3 l).

Corps ovale-oblong; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge ferrugineux. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et faiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; noir, orné de chaque côté d'une tache d'un rouge ferrugineux, étendue en devant jusqu'au côté interne des yeux, rétrécie de ce point aux quatre cinquièmes du bord latéral. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, parées chacune d'une tache d'un rouge jaune, arrondie, couvrant le tiers postérieur sur le disque et le cinquième seulement à la suture et au bord externe. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge jaune. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux sept huitièmes de l'arceau, très-voisines du bord externe à la base dudit arceau.

PATRIE : la Floride (collect. Westwood).

J'ai dédié cette espèce à M. Brullé, professeur à la Faculté des sciences de Dijon, auteur de nombreux travaux entomologiques.

64. **S. cervicalis.** *Ovale; pubescent. Prothorax d'un rouge ou roux testacé. Elytres noires, à rebord apical d'un rouge testacé. Cinquième et sixièmes arceaux du ventre d'un roux testacé.*

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0014 (3/5 l).

Corps ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un rouge testacé (♀) ou d'un roux testacé (♂) : le *Prothorax*, obtus au-devant de l'écusson et faiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne assez légère. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires : rebord apical d'un rouge flave; cette bordure peu nettement limitée. *Pigidium* d'un rouge flave. *Dessous du corps* noir : cinquième et sixième arceaux du ventre d'un roux testacé : le cinquième,

échancré et creusé d'une fossette, ainsi que le sixième (♂). *Plaques abdominales* prolongées au moins jusqu'aux cinq sixièmes au moins de l'arceau. *Pieds* d'un roux testacé.

Patrie : l'Amérique du nord (collect. Germar et Schaum).

65. **S. auritulus.** *Ovale; pubescent. Prothorax d'un noir brun sur son disque graduellement et largement d'un rouge testacé livide sur les côtés. Elytres noires à rebord apical d'un rouge testacé. Ventre de même couleur après le second arceau.*

Scymnus auritulus, Reiche, *in* collect.

Long. 0m,0023 (1 l). — Larg. 0m,0014 (3/5 l).

Semblable au *S. cervicalis* dont il diffère : 1° par son prothorax d'un noir brun sur son disque : cette partie couvrant environ les deux cinquièmes de la moitié médiaire de la base, passant graduellement sur les côtés et plus brièvement en devant au rouge testacé; 2° par son ventre, d'un rouge testacé pâle ou d'un roux testacé à partir du troisième arceau.

Patrie : le Mexique (collect. Reiche).

66. **S. creperus.** *Ovale; pubescent. Prothorax d'un rouge ou roux testacé, marqué d'une tache noire couvrant le tiers médiaire de sa base. Elytres noires, ornées d'une bordure apicale d'un rouge jaune, couvrant le quinzième de leur longueur. Ventre d'un rouge jaunâtre après le troisième arceau et sur les côtés de celui-ci.*

Long. 0m,0022 (1 l).— Larg. 0m,0014 (3/5 l).

L'insecte unique d'après lequel a été faite cette description se rattache peut-être au *S. auritulus ;* sa tache noire prothoracique, peu nettement limitée, couvre un espace plus restreint de la base, s'avance à peine jusqu'à la moitié antérieure; le troisième arceau du ventre est en partie d'un brun roux; mais il m'a paru différer de l'espèce précédente par ses élytres plus parallèles ou moins arrondies latéralement, par sa bordure apicale nettement limitée; par ses plaques abdominales prolongées jusqu'aux neuf dixièmes de l'arceau.

Patrie : la Nouvelle Orléans (collect. Pilate, Sallé).

Obs. J'ai vu, dans la collection de M. Pilate, un Scymnien provenant du Texas, n'offrant d'autre différence avec l'espèce ci-dessus qu'une bordure apicale des

élytres plus développée, couvrant le cinquième postérieur de la suture et presque le tiers du bord externe. Cet individu qui semblerait par là devoir constituer une espèce particulière (*S. astutus*), se rattache vraisemblablement au *S. creperus*.

67. **S. analis**; Fabricius.

Scymnus (Pullus) analis, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), 250. 13.

Patrie : l'Europe, la Sibérie orientale (collect. Motschoulsky).

68. **S. hæmorrhoidalis**; Herbst.

Scymnus (Pullus) hæmorrhoidalis, Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes). p. 252.

69. **S. chatchas**. *Ovale; pubescent. Elytres noires, ornées d'une bordure apicale d'un roux jaune, égale à peine au seizième de leur longueur. Côtés des deux premiers arceaux et partie postérieure du ventre et pieds, d'un jaune roux. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau.*

Scymnus analis? Dej. *in* collect.

Long. 0m,0028 (1 1/4 l). — Larg. 0m,0017 (4/5 l).

Corps ovale ou brièvement ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux. *Prothorax* de même couleur, paré d'une tache semi-orbiculaire, couvrant près de la moitié médiaire de la base, avancée jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs. *Dessous du corps* noir sur les médipectus et sur les deux premiers arceaux du ventre : côtés de ceux-ci nébuleusement d'un roux jaune : arceaux suivants et *Pieds* d'un jaune roux.

Patrie : l'Amérique septentrionale (collect. Dejean).

Obs. Je n'ai vu que la ♀.

Obs. La couleur de son prothorax, de son ventre et de ses plaques abdominales éloignent visiblement cet insecte du *S. analis*, dénomination sous laquelle Dejean avait réuni plusieurs insectes très-distincts.

70. **S. fastigiatus**. *Ovale; pubescent. Elytres noires, ornées d'une bordure apicale d'un roux testacé, égale environ au seizième de leur longueur. Côtés et extrémité du ventre et pieds, d'un roux testacé. Plaques abdominales terminales.*

Scymnus analis? Dej. *in* collect.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2[l]). — Larg. $0^m,0022$ (1[l]).

Corps ovale ou brièvement ovale; pubescent. *Tête* (♂ et ♀), *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué ou obtus au-devant de l'écusson, et peu ou point sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; noir, avec les côtés subgraduellement d'un roux testacé : cette partie, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant ordinairement le sixième ou le cinquième externe de la base, ou même parfois un peu plus étendue, avec la partie antérieure nébuleusement de même couleur (♂). *Elytres* obtusément arrondies postérieurement; noires, ornées d'une bordure apicale d'un roux testacé, égale environ au seizième de leur longueur. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, et sur la partie médiaire rétrécie des trois ou quatre premiers arceaux du ventre; d'un roux testacé sur le reste. *Pieds* de même couleur. *Plaques abdominales* en arc prolongé jusqu'à l'extrémité de l'arceau.

PATRIE : l'Amérique du nord (collect. Dejean).

Obs. La brièveté de sa bordure apicale, la couleur de son prothorax et de son ventre le distinguent facilement du *S. analis* avec lequel Dejean était tenté de le confondre.

71. **S. apicalis**. *Ovale; pubescent. Elytres noires, parées d'une bordure apicale d'un rouge ou roux testacé, peu nettement limitée, égale environ au dix-huitième de leur longueur. Extrémité du ventre et pieds, d'un roux testacé.*

Scymnus apicalis, KLUG, inéd. DEJ. Catal. p. 462.

Long. $0^m,0020$ (7/8[l]). — Larg. $0^m,0014$ (3/5[l]).

Corps ovale ou brièvement ovale; pubescent. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et peu sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne assez légère. *Elytres* noires, ornées d'une bordure apicale d'un rouge ou d'un roux testacé, peu nettement limitée, couvrant environ le dix-huitième de leur longueur. *Dessous du corps* noir : extrémité du ventre d'un roux testacé. *Pieds* de même couleur. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes ou sept huitièmes de l'arceau.

Patrie : le Mexique (collect. Dejean) ; la Colombie (Dejean); le Brésil (Chevrolat, Germar et Schaum).

Obs. Il serait difficile, vu le petit nombre d'exemplaires que j'ai eu sous les yeux, de dire si tous les individus auxquels se rapportent cette description doivent constituer la même espèce. Les ♂ m'ont offert variablement tantôt la tête noire à sa partie postérieure, fauve sur le labre et la partie antérieure de l'épistome, tantôt de cette dernière couleur sur sa moitié antérieure ou même sur toute sa surface ; le prothorax noir, soit marqué seulement d'une tache fauve, obtriangulaire, aux angles de devant, soit avec les côtés graduellement fauves sur une étendue variable, équivalant quelquefois au quart de la largeur : le ventre d'un roux fauve ou testacé parfois à partir du troisième arceau, d'autres fois seulement après le quatrième. Les ♀ présentent des variations analogues. Un individu ♀ qui m'a paru encore se rattacher à la même espèce, avait le prothorax entièrement noir.

72. **S. limbaticollis.** *Brièvement ovale ; pubescent. Prothorax et Elytres, noirs, bordés de rouge jaune : le premier, sur les côtés : les dernières, à l'extrémité. Ventre de même couleur sur les côtés du troisième arceau et après celui-ci.*

Scymnus limbaticollis, Reiche, *in* collect.

♂ Tête, bord antérieur du prothorax et pieds, d'un rouge ou roux jaune. Cinquième arceau du ventre échancré.

Long. $0^m,0017$ (3/4 l). — Larg. $0^m,0012$ (1/2 l).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pubescent. *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et faiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; rayé au-devant de celui-ci d'une ligne légère; noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge jaunâtre ou d'un roux testacé, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le septième externe de la base. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, ornées d'une bordure apicale, d'un roux jaune, courte, peu nettement limitée. *Dessous du corps* noir : ventre d'un roux jaune ou d'un jaune roux après le troisième arceau et sur les côtés de celui-ci. *Pieds* de même couleur. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau.

Patrie : la Nouvelle Grenade (collect. Reiche).

73. **S. capitatus**; Fabricius.

Scymnus (Pullus) capitatus, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 248.

74. **S. tenebrosus**. *Subhémisphérique ; pubescent. Prothorax et Elytres noirs. Pieds d'un rouge ferrugineux ou d'un roux testacé.*

Scymnus flavipes, var. Dej. *in* collect.

Scymnus xanthopus, Reiche, *in* collect.

♂ Tête d'un rouge testacé. Extrémité du ventre rougeâtre. Cinquième arceau échancré.

♀ Tête noire : labre d'un rouge testacé. Ventre noir, sans échancrure.

Long. 0^m,0030 (1 1/3l). — Larg. 0^m,0022 (1l).

Corps subhémisphérique ; pubescent ; noir en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et à peine bissinueux, à la base ; rayé d'une ligne au-devant de celle-ci. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge ferrugineux ou d'un roux testacé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes au moins de l'arceau.

Patrie : l'Amérique du nord (collect. Dejean, Germar et Schaum, Reiche).

Obs. Cette espèce se distingue facilement par la forme de ses plaques, du *S. pygmæus* avec lequel Dejean la confondait.

75. **S. lacustris**. *Ovale ; pubescent ; noir en dessus. Pieds d'un roux testacé : base des cuisses noires.*

♂ Tête noire : épistome et labre d'un rouge ou roux testacé. Cinquième arceau du ventre échancré en demi-cercle et creusé d'une fossette. Pieds d'un rouge jaune : cuisses postérieures noires sur leurs deux tiers basilaires : les autres sur un espace graduellement moindre des intermédiaires aux antérieures : celles-ci souvent presque entièrement d'un rouge jaune.

Scymnus lacustris, J. Leconte, *in* litter.

Long. 0^m,0025 (1 1/8l). — Larg. 0^m,0017 (3/4l).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; pubescent ; d'un noir

luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et peu ou point sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne en angle très-ouvert, dirigée en arrière et peu obtuse au-devant de l'écusson. *Elytres* sans taches. *Dessous du corps* noir. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux sept huitièmes au moins de l'arceau.

Patrie : les environs du lac Supérieur (collect. Leconte).

J'ai vu dans la collection de M. Sallé un individu pris en avril, par ce naturaliste, dans les envions de la Nouvelle Orléans, offrant une taille un peu plus petite; des élytres paraissant plus arrondies ou moins obtuses à l'extrémité; des cuisses noires sur une plus grande étendue, semblant, par là, constituer une espèce particulière (*S. nigrivestis*), mais qui n'est peut-être qu'une variété du *S. lacustris*.

76. **S. Pilatii.** *Ovale; parcimonieusement pubescent; noir, en dessus. Elytres ornées chacune d'une tache d'un rouge jaune, couvrant du quart aux trois cinquièmes de la longueur et les deux tiers médiaires au moins de la largeur.*

Long. 0^m,0015 (2/3 l).— Larg. 0^m,0011 (1 1/2l).

Corps ovale; parcimonieusement pubescent; peu finement ponctué et noir, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, et peu sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère. *Elytres* arrondies à l'extrémité; ornées chacune d'une tache d'un rouge jaune, couvrant du quart ou un peu moins aux trois cinquièmes environ de la longueur, et au moins les deux tiers médiaires de la largeur, arrondie à sa partie antérieure, un peu obliquement tronquée et très-légèrement échancrée à son bord postérieur. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : tarses d'un livide rougeâtre. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

Patrie : le Yucatan (collect. Pilate).

Obs. J'ai dédié cette espèce à MM. Pilate frères, qui, tous les deux, l'un, à la Nouvelle-Orléans, l'autre, à Paris, consacrent à l'entomologie, et avec un goût remarquable, tout le temps qu'ils peuvent lui donner.

77. **S. fraxini**. *Ovale ; pubescent. Elytres noires, graduellement d'un brun testacé à leur bord postérieur. Dessous du corps noir. Extrémité du ventre et pieds, d'un testacé rougeâtre.*

Scymnus fraxini, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0m,0018 (4/5l). — Larg. 0m,0013 (3/5l).

Corps ovale; pubescent. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé pâle. *Prothorax* en arc peu fortement dirigé en arrière et non sinueux, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère et peu apparente; noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un rouge testacé pâle, étendue en devant jusqu'au côté interne des yeux, rétrécie de là à l'angle postérieur; ornée en outre en devant d'une bordure étroite de même couleur (♂ ?). *Élytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité; noires, graduellement d'un brun testacé à l'extrémité. *Dessous du corps* noir : moitié postérieure des cinquième et sixième arceau, d'un testacé rougeâtre ou d'un rouge testacé livide. *Pieds* d'un testacé rougeâtre. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux neuf dixièmes de l'arceau.

Patrie : la Géorgie (collect. Motschoulsky).

78. **S. ater** ; Kugelann.

Scymnus (*Pullus*) *ater*, Muls. Hist. nat. d. Col. d. Fr. (Sécuripalpes), p. 254.

79. **S. biguttatus**. *Ovale-oblong ; pubescent ; noir, en dessus. Élytres ornées chacune d'une goutte d'un roux testacé, vers les deux tiers de la longueur.*

Scymnus biguttatus, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0m,0018 (4/5l). — Larg. 0m,0009 (2/5l).

Corps en ovale-oblong; peu convexe; pubescent et noir en dessus. *Prothorax* peu ou point obtus et non sinueux à la base. *Elytres* arrondies postérieurement; ornées chacune vers les deux tiers ou un peu après, d'une tache subarrondie, d'un roux testacé, médiocrement apparente, couvrant à peine le tiers submédiaire de la largeur. *Dessous du corps* et cuisses, noirs : jambes et tarses d'un livide testacé. *Plaques abdominales* prolongées à peu près jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : les déserts des Kirghis (collect. Motschoulsky).

Obs. Dans la collection de M. V. de Motschoulsky se trouvait inscrit, sous le même nom, un individu d'une taille un peu moins petite (0m,0020 — 7/8 l), paré d'une tache d'un roux rouge beaucoup plus grande et peu nettement limitée. Il offrait d'ailleurs tant d'analogie par la forme du corps et les autres caractères, qu'il n'est vraisemblablement qu'une variété de la même espèce.

80. **S. testaceus**; Motschoulsky. *Ovale ou ovale-oblong; pubescent; testacé ou d'un testacé roussâtre, en dessus.*

Scymnus testaceus, V. de Motschoulsky, Desc. *in* Mem. de la Soc. i. d. nat. d. Mosc. t. 5. p. 419. pl. XVI. fig. i. I. — *Id.* Bullet. t. 13 (1840), p. 191 (suivant l'exemplaire typique).

Long. 0m,0019 (4/5 l). — Larg. 0m,0011 (1/2 l).

Corps ovale ou ovale-oblong; parcimonieusement pubescent; testacé ou d'un testacé roussâtre, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* concolores. *Yeux* noirs. *Prothorax* faiblement en arc non sinueux, à la base; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère. *Elytres* subarrondies à l'extrémité; assez convexes; plus grossièrement ponctuées que le prothorax; parfois marquées d'une bordure basilaire et d'une bordure suturale entière ou partielle, nébuleuse ou obscure, très-étroite, presque réduite au rebord. *Dessous du corps* noir ou brun sur la poitrine et sur la partie médiaire des trois premiers arceaux du ventre; d'un jaune testacé ou roussâtre ou d'un testacé roussâtre sur le reste. *Pieds* de même couleur. *Plaques abdominales* en arc prolongé jusqu'aux trois quarts environ de l'arceau.

Patrie : le Caucase (collect. Motschoulsky).

81. **S. Laboulbenii**. *Ovale; ponctué; parcimonieusement pubescent. Elytres noires ou brunes, ornées chacune d'une tache humérale et d'une bande transversale située vers les trois cinquièmes, large et dentée, d'un jaune roux.*

Long. 0m,0022 (1 l). — Larg. 0m,0017 (2/3 l).

Corps ovale ou brièvement ovale; assez fortement ponctué; parcimonieusement pubescent. *Tête* brune sur sa partie postérieure, passant graduellement au rouge ou au jaune testacé à sa partie

antérieure. *Antennes* et *Palpes* de même couleur. *Prothorax* très-faiblement arqué en arrière, et obtus au-devant de l'écusson, à la base : rayé au-devant de celle-ci d'une ligne assez marquée; relevé sur les côtés en une gouttière un peu rétrécie d'avant en arrière; d'un noir brun, passant au rouge testacé sur les côtés. *Ecusson* brun ou noir. *Elytres* largement en ogive à l'extrémité; sensiblement rebordées ou relevées en rebord; noires ou brunes; ornées chacune d'une tache humérale et d'une bande d'un jaune roux : la tache, couvrant le tiers ou les deux cinquièmes externes de la base et le sixième à peine du bord externe, dont le rebord reste obscur, prolongée, en se rétrécissant, jusqu'aux deux septièmes de la longueur et les deux cinquièmes internes de la largeur, échancré à son bord antéro-interne, arquée à son bord postéro-externe : la bande, située vers les trois cinquièmes environ de la longueur des élytres, égale à peu près au quart de la longueur de celles-ci, étendue de la suture à la tranche marginale dont les rebords restent obscurs, offrant à ses bords antérieur et postérieur une dent prononcée et une entaille plus ou moins sensible de chaque côté de celle-ci. *Dessous du corps* brun. *Pieds* d'un rouge jaune. *Plaques abdominales* en arc prolongé jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de l'arceau.

PATRIE : le Brésil (collect. Chevrolat).

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Laboulbène, jeune médecin, dont les travaux entomologiques révèlent l'esprit d'observation.

82. **S. cyanescens.** *Ovale; pubescent; grossièrement ponctué, et d'un noir bleuâtre, en dessus et en dessous. Labre, Antennes, Palpes et Pieds d'un jaune testacé.*

Scymnus cyanescens, DEJ. Catal. p. 462 (*T*).

Long. $0^m,0025$ (1 1/8 l). — Larg. $0^m,0014$ (3/5 l).

Corps ovale; grossièrement ponctué, garni d'un duvet peu épais et d'un noir bleuâtre, en dessus. Labre, *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* peu obtus au-devant de l'écusson, à la base, rayé au-devant de celle-ci d'une ligne assez légère. *Elytres* arrondies postérieurement; très-étroitement rebordées. *Dessous du corps* noir ou d'un noir bleuâtre. *Pieds* d'un jaune testacé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de l'arceau.

PATRIE : l'Amérique boréale (collect. Dejean).

83. **S. Waterhousii.** *Ovale; parcimonieusement pubescent. Elytres d'un jaune roux, ornées d'une bordure suturale étroite, et chacune de trois bandes brunes liées à cette dernière, étendues jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur : la première, basilaire : les deuxième et troisième, extérieurement unies.*

Long. $0^m,0020$ (7/8 l). — Larg. $0^m,0013$ (3/5 l).

Corps ovale; peu convexe; parcimonieusement pubescent. *Tête* brune. *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé. *Prothorax* à peine obtus au-devant de l'écusson et non sinueux à la base, rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère; d'un roux testacé nébuleux, marqué vers le tiers de la longueur d'une tache brune, parallèle au bord de l'échancrure et de deux autres taches de même couleur, subpunctiformes et peu distinctes, près de la base. *Élytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; d'un jaune roux; ornées d'une bordure suturale et chacune de trois sortes de bandes, brunes : ces bandes liées à la bordure suturale, étendues jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur : les première et deuxième, transversalement : la première, basilaire, couvrant le sixième ou plus de la longueur : la deuxième, des deux aux trois septièmes : la troisième, obliquement dirigée en avant, lié à la bordure suturale des trois cinquièmes aux trois quarts : les deuxième et troisième, unies à leur bord externe par une bande longitudinale raccourcie; constituant une sorte de réseau, offrant entre la première et la deuxième bande brune un espace en forme de bande, d'un jaune roux, se liant extérieurement à la couleur foncière : entre la deuxième et la troisième bande, une aréole arrondie ne dépassant pas les deux cinquièmes internes : entre la troisième et l'extrémité une aréole arrondie plus grande et incomplètement ou nébuleusement close. *Dessous du corps* d'un fauve testacé obscur. *Pieds* d'un fauve testacé livide. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : (collect. Westwood).

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Watherhouse, naturaliste anglais, l'un des membres actifs de la Société entomologique de Londres.

84. **S. minimus;** Paykull.

Scymnus (Pullus) minimus, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 200. 18.

85. **S. fulvicollis**; Mulsant.

Scymnus (Pullus) fulvicollis, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 259. 17.

86. **S. gilvifrons**. *Ovale ; pubescent ; noir : partie antérieure de la tête, Antennes, Palpes et Pieds testacés. Plaques abdominales dépassant à peine les deux cinquièmes de l'arceau.*

Scymnus gilvifrons, de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0^m,0013 (3/5 l). — Larg. 0^m,0008 (3/10 l).

Corps ovale ; pubescent. *Tête* d'un testacé rougeâtre, avec la partie postérieure obscure. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Prothorax* en arc obtus au-devant de l'écusson, et sensiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base ; noir. *Elytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité ; noires. *Dessous du corps* noir. *Pieds* entièrement testacés ou d'un fauve livide. *Plaques abdominales* en arc ; prolongées à peine au-delà des deux cinquièmes de l'arceau.

Patrie : Derbent (collect. Motschoulsky).

ββ. Prothorax faiblement en arc dirigé en arrière et sans sinuosités, à sa base.

87. **S. biflammulatus**; Motschoulsky. *Ovale ; pubescent ; noir en dessus. Elytres ornées chacune d'une tache suborbiculaire d'un rouge jaunâtre, rapprochée de la suture, vers les trois quarts ou un peu plus de la longueur, souvent peu apparente.*

Scymnus biflammulatus, V. de Motschoulsky. Descript. etc. *in* Mem. de la Soc. d. Nat. d. Mosc. t. 5. p. 418. 29. pl. XVI. fig. g. G. — *Id.* Bullet. d. Mosc. t. 13 (1840), p. 191 (suivant le type communiqué par M. de Motschoulsky).

Long. 0^m,0015 (2/3 l). — Larg. 0^m,0011 (1/2 l).

Corps ovale ; médiocrement convexe ; pubescent. *Tête* et *Prothorax* noirs : le second, faiblement en arc dirigé en arrière, peu ou point obtus au-devant de l'écusson et non sinueux, à la base ; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne assez légère. *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache d'un rouge jaunâtre, suborbiculaire, médiocrement et parfois peu apparente, peu nettement limitée, couvrant des trois cinquièmes ou un peu plus aux cinq sixièmes de la longueur et

du sixième aux trois cinquièmes de la largeur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* : cuisses noires ou brunes : jambes et tarses d'un testacé livide ou d'un flave testacé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes environ de l'arceau.

Patrie : la Géorgie (collect. Motschoulsky).

88. **S. formicarius.** *Ovale-oblong ; pubescent. Prothorax d'un rouge testacé. Elytres noires. Pieds d'un flave testacé. Plaques prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.*

Scymnus formicarius, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. $0^m,0017$ (3/4 l). — Larg. $0^m,0010$ (3/7 l).

Corps ovale-oblong ; pubescent. *Tête* brune ou d'un brun rouge : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide ou d'un rouge testacé. *Prothorax* faiblement en arc dirigé en arrière, ni sinueux, ni tronqué ou obtus au-devant de l'écusson, à la base ; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne légère ; d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé ferrugineux (paraissant plus obscur derrière le bord de l'échancrure). *Elytres* obtusément arrondies chacune à l'extrémité ; noires, sans taches, graduellement d'un noir brun ou d'un noir châtain vers l'extrémité. *Dessous du corps* noir : ventre un peu moins obscur. *Pieds* d'un flave ou d'un jaune testacé. *Plaques abdominales* prolongées à peine jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : la Sibérie orientale (collect. Motschoulsky).

Trouvé par ce savant dans le nid de la *Formica rufa*.

89. **S. Deyrollii.** *Oblong ou ovale-oblong ; pubescent et noir en dessus. Elytres graduellement moins obscures postérieurement. Pieds d'un rouge testacé pâle. Plaques prolongées jusqu'aux deux tiers.*

Long. $0^m,0026$ (1 1/5 l). — Larg. $0^m,0015$ (2/3 l).

Corps oblong ou ovale-oblong ; médiocrement convexe ; pubescent et noir, en dessus : bord antérieur du labre d'un rouge testacé. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune testacé. *Elytres* arrondies à l'extrémité ; graduellement moins obscures à leur partie postérieure. *Dessous du corps* d'un brun noir, sur la poitrine ; d'un brun rouge passant au rouge testacé brun ou brunâtre vers l'extrémité, sur le ventre.

Pieds d'un rouge testacé un peu livide : cuisses postérieures faiblement obscures. *Plaques abdominales* en arc prolongé jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

J'ai dédié cette espèce à M. Deyrolle, membre de la Société entomologique de France.

90. **S. oblongus.** *Oblong; pubescent. Prothorax et Elytres noirs : le premier, d'un rouge pâle sur les côtés : les secondes, sur la partie discale de leur seconde moitié. Pieds d'un roux flave.*

Long. 0^m,0020 (1 1/5[1]). — Larg. 0^m,0015 (3/5[1]).

Corps oblong; peu convexe; pubescent. *Tête* noire : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux jaune. *Prothorax* noir, avec les côtés d'un rouge pâle ou testacé : cette dernière partie, peu nettement limitée, étendue en devant presque jusqu'au côté interne des yeux, un peu moins large à la base. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; noires, graduellement d'un rouge pâle ou testacé sur la majeure partie de leur disque à partir de la moitié ou des trois septièmes jusque près de l'extrémité. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir, avec la partie postérieure du ventre d'un roux brun : côtés de l'antépectus et *Pieds* d'un roux jaune ou d'un roux flave. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.

Patrie : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

Scymniens qui réclament un nouvel examen pour être mis à leur véritable place.

91. **S. bilucernarius.** *Ovale; pubescent; noir en dessus. Elytres ornées chacune, vers les deux tiers de leur longueur, d'une tache d'un flave roussâtre, en ovale un peu obliquement subtransversal.*

Long. 0^m,0018 (4/5[1]). — Larg. 0^m,0013 (3/5[1]).

Corps ovale; pubescent. *Tête* noire : épistome, labre, *Antennes* et *Palpes* d'un roux testacé nébuleux. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette tronca-

ture, à la base; rayé d'une ligne au-devant de celle-ci; noir. *Élytres* obtusément tronquées à l'extrémité; noires, ornées chacune d'une tache d'un roux flave, en ovale un peu obliquement subtransversal, couvrant les trois cinquièmes de la largeur, dirigée des trois cinquièmes du bord externe vers les trois quarts de la suture, moins rapprochée de celle-ci que de celui-là. *Dessous du corps* d'un noir brun. *Pieds* d'un livide rougeâtre ou testacé.

Patrie : le Yucatan (collect. Pilate).

Obs. Le ventre manquait à l'insecte que j'ai eu sous les yeux.

92. **S. albipes.** *Brièvement ovale; parcimonieusement pubescent. Prothorax et Élytres noirs. Pieds d'un blanc flavescent.*

Scymnus albipes, Reiche, *in* collect.

Long. $0^m,0009$ (2/5[l]). — Larg. $0^m,0007$ (1/3[l]).

Corps brièvement ovale; parcimonieusement pubescent. *Tête* et parties de la bouche d'un livide testacé. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et non sinueux à la base; rayé d'une ligne au-devant de celle-ci; noir. *Élytres* obtuses à l'extrémité; noires. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un blanc livide ou flavescent.

Patrie : (collect. Reiche).

Obs. L'insecte étant en mauvais état, je n'ai osé le décoller pour examiner ses plaques abdominales.

93. **S. atomus.** *Brièvement ovale; parcimonieusement pubescent, entièrement d'un noir brunâtre et luisant, en dessus.*

Long. $0^m,0013$ (3/5[l]). — Larg. $0^m,0011$ (1/2[l]).

Corps brièvement ovale; convexe; marqué sur le prothorax de points plus rapprochés et plus marqués que sur les élytres; d'un noir brunâtre, en dessus. *Dessous du corps* d'un noir brun : extrémité du ventre et *Pieds* d'un testacé nébuleux : cuisses intermédiaires et postérieures moins claires ou plus obscures. *Plaques abdominales* en quart de cercle irrégulier, aboutissant au bord latéral vers l'extrémité du premier arceau.

Patrie : le Yucatan (collect. Pilate).

Obs. Cet insecte qui s'éloigne un peu du faciès ordinaire des

Scymniens, et que je n'ai pu examiner qu'imparfaitement, semble devoir être placé après le *S.* (*Zilus*) *fulvipes*, si toutefois il appartient réellement à ce genre.

En terminant la description de ces Scymniens plus ou moins petits, qui, dans les collections, sont généralement collés sur des cartons, je dois avouer que le travail relatif à cette coupe est loin de présenter toute la perfection désirable, soit parce que l'étude d'un grand nombre d'individus a été rendue plus difficile par la gomme dont ils étaient englués, soit parce que n'ayant eu sous les yeux qu'un nombre assez restreint de ces insectes, il m'a été impossible de suivre les diverses variations de la robe de chaque espèce, et par conséquent de resserrer celle-ci dans ses limites naturelles. Un semblable travail, d'ailleurs, réclame pour être fait d'une manière satisfaisante des observations locales toutes spéciales.

Genre *Clanis*, Clanis.

Caractères. *Repli des élytres* non creusé de fossettes. *Antennes* de onze articles; prolongées au moins jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; à massue ovoïde. *Epistome* échancré presque en cercle vers la base de ses côtés, pour l'insertion des antennes. *Corps* hémisphérique. *Plaques abdominales* incomplètes; en arc atteignant vers son quart externe le bord postérieur de l'arceau, avec lequel elles se confondent ensuite jusqu'au bord latéral.

1. **C. pubescens**; Fabricius. *Presque orbiculaire; pubescente; entièrement d'un flave roux ou d'un roux testacé, en dessus; plus pâle en dessous.*

Coccinella pubescens, Fabr. Suppl. Ent. Syst. p. 77. 3-4. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 357. 5 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de Copenhague). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 203.

Long. $0^m,0023$ (1 l). — Larg. $0^m,0021$ (1 l).

Corps presque orbiculaire; convexe; pubescent; entièrement d'un flave roux ou d'un roux testacé, en dessus, parfois nébuleux sur le disque, avec la périphérie graduellement plus pâle. *Prothorax* médiocrement échancré en devant, subtranslucide et voilant une partie des yeux; en angle dirigé en arrière et à côtés subcurvilignes

à la base. *Élytres* à peine plus larges en devant que le prothorax ; peu ou point émoussées à l'angle huméral ; subarrondies dans leur seconde moitié ; extérieurement relevées en tranche subhorizontale étroite. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre. Repli et *Pieds* d'un blanc flavescent.

Patrie : les Indes orientales (Muséum de Copenhague, Muséum de Paris ; collect. Perroud).

Genre *Bucolus*, Bucole.

Caractères. *Repli des élytres* creusé de fossettes profondes pour loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures. *Antennes* prolongées au moins jusqu'au tiers du bord latéral du prothorax ; de onze articles ; à massue fusiforme. *Jambes de devant* fortement dilatées, en angle obtus sur leur tranche externe.

1. **B. Fourneti.** *Suborbiculaire ; pubescent. Prothorax et Élytres bruns, graduellement d'un rouge testacé : le premier, sur les côtés : les secondes, sur un espace situé entre le calus et la suture, prolongé souvent jusqu'à la moitié de la longueur.*

Long. $0^m,0039$ (1 3/4 l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2 l).

Corps suborbiculaire ; peu convexe ; pubescent. *Tête* noire. Labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* brun sur son disque, graduellement d'un rouge testacé, sur les côtés : cette dernière partie, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire et couvrant le cinquième environ de la base. *Elytres* brunes, offrant quelques parties (surtout un espace longitudinal, prolongé jusqu'à la moitié de la longueur, plus ou moins, entre le calus et la suture) subgraduellement d'un rouge testacé ou d'un testacé rougeâtre. *Dessous du corps* d'un rouge tirant sur le jaune. *Pieds* bruns ou d'un brun rougeâtre.

Patrie : l'Australie (collect. Hope).

J'ai dédié cette espèce à M. Fournet, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, dont les premières études furent consacrées à l'entomologie, et dont les travaux géologiques sont connus de tout le monde savant.

SIXIÈME BRANCHE.

LES RHIZOBIAIRES.

CARACTÈRES. *Prothorax* faiblement échancré en arc rentrant, en devant; à sinuosités postoculaires peu ou point marquées; élargi d'avant en arrière, sur les côtés. *Yeux* ordinairement obliques; à grosses facettes. *Antennes* allongées; de onze articles : les deux premiers plus ou moins distincts l'un de l'autre : le premier, arqué : les trois derniers formant la massue. *Elytres* en général moins finement ponctuées que le prothorax. *Plaques abdominales* complètes. *Ongles* munis d'une dent basilaire plus ou moins courte. *Corps* ovale, ovale-oblong ou oblong; peu convexe.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

		GENRES.
Yeux	subarrondis ; échancrés vers le milieu de leur côté interne par des joues transversalement dirigées.	*Hazis.*
	obliques ; bordées plutôt qu'échancrés par les joues, à leur partie antérieure ou interne antérieure	*Rhizobius.*

Genre *Hazis*, HAZIS.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* en arc régulier; prolongées presque jusqu'à l'extrémité de l'arceau. *Yeux* subarrondis, échancrés vers le milieu de leur côté interne, par des joues transversalement dirigées. *Antennes* au moins aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; à massue dentelée, à dernier article tronqué à l'extrémité.

1. **H. Menouxii.** *Ovale-oblong ; pubescent. Elytres d'un brun noir : celles-ci, ornées d'une bordure suturale et d'une externe d'un rouge carminé. Dessous du corps, cuisses et partie des jambes, d'un brun noir.*

Long. $0^{m},0045$ (2 l). — Larg. $0^{m},0025$ (1 1/8 l).

Corps ovale-oblong, garni d'un duvet cendré assez long et d'un cendré rougeâtre, en dessus. *Tête* brune : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge pâle carminé. *Prothorax* tronqué ou à peine en angle

très-ouvert, à la base; noir ou d'un brun noir, sur son tiers médiaire, d'un rouge pâle et carminé sur les côtés. *Elytres* noires ou d'un brun noir; ornées d'une bordure suturale et d'une bordure externe, d'un rouge pâle et carminé : l'externe, presque uniformément égale environ au sixième de la largeur : la suturale, plus étroite. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir, passant au rouge brunâtre sur le dernier arceau du ventre. *Pieds* bruns : extrémité des jambes d'un rouge brunâtre : tarses d'un rouge pâle et carminé. *Plaques abdominales* en arc régulier, prolongées presque jusqu'au bord postérieur de l'arceau.

PATRIE : le Brésil (Muséum de Paris).

Obs. J'ai dédié cette espèce à l'honorable M. Menoux, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, qui sait unir aux connaissances les plus profondes de la science du droit, le goût le plus éclairé de quelques-unes des branches de l'histoire naturelle.

Genre *Rhizobius*, RHIZOBIE; Stephens.

CARACTÈRES. *Yeux* obliques, bordés plutôt qu'échancrés par les joues, à leur partie antérieure ou interne antérieure.

A. Massue des antennes dentelée; à dernier article tronqué ou échancré.

a. Angles postérieurs du prothorax presque en forme de dent dirigée en arrière (*G. Axius*).

1. **R. Burmeisteri.** *Ovale; pubescent; d'un brun noir, en dessus, Elytres ornées chacune de deux taches arrondies, d'un rouge jaunâtre, subdiscales : l'une, au tiers : l'autre, aux cinq septièmes de la longueur.*

Long. 0^m,0036 (1 2/3 l). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3 l).

Corps ovale; faiblement ou médiocrement convexe; d'un brun noir et garni d'un duvet cendré grisâtre, en dessus : labre d'un rouge testacé obscur. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide sur leur première moitié, bruns sur la seconde. *Prothorax* en arc dirigé en arrière et bissinueux, à la base : ces sinuosités faisant paraître les angles postérieurs presque en forme de dent. *Elytres* obtusément arrondies à l'extrémité; ornées chacune de deux taches d'un rouge jau-

nâtre, d'une teinte peu vive, arrondies, situées presque sur le disque; la première, au tiers de la longueur, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe, égale aux deux septièmes de la largeur : la deuxième, un peu plus petite, aux cinq septièmes de la longueur, à peu près aussi distante du bord externe que la première, un peu plus rapprochée de la suture. Repli, poitrine, pieds et partie médiaire des trois premiers arceaux du ventre, noirs : reste du ventre, fauve. *Plaques abdominales* en arc assez régulier, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Westermann).

J'ai dédié cette espèce au savant M. Burmeister, professeur à Halle, l'un des premiers entomologistes de l'Europe.

αα. Angles du prothorax non en forme de dent dirigée en arrière (*G. Rodatus*).

2. **R. bajulus**. *Ovale ou ovale-oblong; pubescent. Prothorax roux. Elytres noires, marquées d'une tache rousse, ovale, commune, prolongée de l'extrémité de l'écusson à la moitié de la longueur.*

Rhizobius bajulus, Melly, *in* collect.

Long. 0m,0059 (2 2/3 l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2 l).

Corps ovale ou ovale-oblong; peu convexe, garni, principalement près des côtés, de longs poils roussâtres. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* roux ou d'un roux testacé : celui-ci, en arc assez faiblement dirigé en arrière et non sinueux à la base. *Elytres* en ogive obtuse dans le dernier tiers; noires; ornées d'une tache rousse ou d'un roux testacé, ovale, commune, couvrant la suture depuis l'extrémité de l'écusson jusqu'à la moitié de la longueur, et les deux septièmes internes de chaque élytre, dans sa plus grande largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* roux ou d'un roux testacé : le premier, moins clair ou obscur, surtout sur la poitrine. *Plaques abdominales* obtusément en demi-cercle, prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau.

Patrie : la Nouvelle Hollande (collect. Melly).

3. **R. carnifex**. *Ovale-oblong; pubescent. Elytres noires, ornées d'une bordure suturale et d'une externe, d'un rouge carminé. Tête, Dessous du corps et Pieds, de même couleur.*

Long. 0m,0056 à 0m,0061 (2 1/2 à 2 3/4l). — Larg. 0m,0036 (1 2/3l).

Corps ovale-oblong; peu convexe; garni, principalement près des côtes, de longs poils roussâtres, en dessus. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un rouge carminé : le dernier, en arc non sinueux, à la base; marqué d'une tache noire ou plutôt de deux taches noires unies, couvrant les trois cinquièmes de la base, en laissant au-devant de l'écusson un espace de couleur foncière, avancées jusqu'au tiers antérieur ou un peu plus. *Élytres* d'un noir brun; ornées d'une bordure suturale et d'une bordure externe, peu nettement limitées, d'un rouge carminé : l'externe, graduellement rétrécie d'avant en arrière, égale à peine au sixième de la largeur vers le tiers de la longueur : la suturale, plus étroite. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge carminé on d'un rouge pâle carminé. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux trois quarts environ de l'arceau, obtusément anguleuses, à côté externe presque droit.

Patrie : l'Australie (collect. Westwood).

Obs. J'ai vu dans la même collection un individu chez lequel la matière noire moins abondante semble s'être confondue graduellement avec la couleur des bordures, a rendu celles-ci plus larges et moins nettement limitées, et a laissé une teinte moins foncée aux parties noires.

AA. Massue des antennes plus ou moins faiblement subdentelée, à dernier article obtus ou anguleux (*G. Rhizobius*).

4. **R. discolor**; Erichson. *Ovale-oblong; pubescent. Prothorax et Élytres noirs ou bruns : le premier, graduellement d'un rouge brun sur les côtés. Dessous du corps et Pieds d'un rouge brun ou brunâtre.*

Scymnus discolor, Erichson, Bertrag, etc. *in* Arch. f. Naturg. t. 8. 240.

Long. 0m,0051 (2 1/2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps ovale-oblong; peu convexe; pointillé sur le prothorax, densement ponctué sur les élytres; noir, d'un noir ou parfois d'un brun de poix, en dessus. *Tête* d'un rouge brunâtre : labre, *Antennes* et *Plaques* d'un rouge testacé. *Prothorax* graduellement d'un rouge brun ou brunâtre en devant, et moins étroitement sur les côtés, sur

une étendue variable. *Élytres* étroitement relevées en rebord; parfois moins obscures vers l'extrémité, et près des bords. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre. *Pieds* d'une teinte un peu plus claire. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau, obtusément anguleuses, à côté interne presque droit.

PATRIE : la Nouv. Hollande (collect. Melly); Van-Diémen (Guérin).

5. **R. ventralis**; ERICHSON. *Ovale-oblong; noir et garni d'un duvet cendré, en dessus. Antennes et tarses d'un rouge livide brunâtre. Ventre roux ou d'un roux fauve.*

Scymnus ventralis, ERICHSON, Beytr. z. Insecten Faun. v. Vandiemensland, *in* Arch. f. Naturgesch. t. 8 (1842), p. 239.

Long. $0^m,0048$ à 0^m0052 (2 1/8 à 2 1/3l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0036$ (1 1/2 à 1 2/3l).

Corps ovale-oblong; médiocrement convexe; noir et garni d'un duvet cendré, en dessus. Labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge livide brunâtre. *Prothorax* obtus au-devant de l'écusson et faiblement sinueux de chaque côté de cette partie médiaire, à la base; paré au bord interne de ses angles de devant d'une bordure très-étroite, d'un rouge livide brunâtre. *Elytres* subarrondies à l'extrémité; latéralement relevées en rebord étroit, repli, poitrine et *Pieds* noirs : tarses d'un rouge livide brunâtre. Ventre roux ou d'un roux fauve ou d'un fauve orangé. *Plaques abdominales* en arc assez régulier, prolongé jusqu'aux quatre cinquièmes au moins de l'arceau.

PATRIE : Van Diémen (Erischs.); la Tasmanie (Muséum de Paris).

6. **R. xanthurus**. *Ovale-oblong; pubescent. Prothorax noir. Élytres d'un bleu vert métallique. Poitrine et Pieds noirs. Ventre rouge.*

Rhizobius xanthurus, D. SCHAUM, *in* litter.

Long. $0^m,0061$ (2 3/4l). — Larg. $0^m,0036$ (1 2/3l).

Corps en ovale-oblong; médiocrement convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* noire : *Labre*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge roux. *Prothorax* noir, orné à son bord antérieur d'une bordure étroite, rougeâtre, interrompue dans son milieu. *Elytres* subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes, subarrondies à l'extrémité; relevées

en rebord ou en gouttière étroite et inclinée; d'un bleu vert métallique. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs. Ventre d'un rouge ferrugineux ou brunâtre, avec la partie antéro-médiaire du premier arceau, obscure ou noirâtre. *Plaques abdominales* obtusément en demi-cercle, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du bord de l'arceau.

PATRIE : la Nouvelle Hollande (collect. Germar et Schaum).

7. **R. Evansii.** *Ovale-oblong; pubescent; blond, en dessus; d'un flave orangé, en dessus.*

Long. $0^m,0045$ (2[l]). — Larg. $0^m,0031$ (1 2/5[l]).

Corps ovale-oblong; médiocrement convexe, entièrement blond et hérissé d'un duvet de même couleur, en dessus. *Prothorax* graduellement un peu plus pâle ou plus jaune sur les côtés et en devant; faiblement en arc ou en angle très-ouvert et non sinueux, à la base. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un jaune pâle et tirant sur l'orangé. *Plaques abdominales* irrégulièrement en ogive obtuse, prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau; à côté externe presque droit.

PATRIE : Adélaide, Nouvelle Hollande (collect. Hope).

J'ai dédié cette espèce à M. Evans, l'un des membres zélés de la Société entomologique de Londres.

8. **R. litura;** FABRICIUS.

Rhizobius litura, MULS. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 262.

Obs. Dans le midi de la France et surtout en Italie, en Sicile et en Espagne, on trouve des *Rhizobius* qui ne sont peut-être que des variétés locales de cette espèce. Ils se distinguent par leur corps blond ou d'un blond testacé, en dessus. Chez les uns (*Scymnus marinus*, HELFER), le dessous du corps est encore noir, avec l'antépectus, une partie des côtés du ventre et l'extrémité de celui-ci, d'un flave roussâtre ou orangé; chez les autres (*Rhizobius pallidulus*) le dessous du corps est entièrement d'un flave roussâtre ou d'un flave orangé.

9. **R. discimacula,** (ZIEGLER), MULSANT.

Rhizobius discimacula, MULS. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 266.

10. **R. Javeti.** *Ovale-oblong; pubescent. Prothorax d'un rouge testacé. Élytres d'un noir brun, ornées chacune de deux taches subarrondies, et d'une bordure suturale d'un rouge jaunâtre.*

Long. 0m,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0m,0023 (1 l).

Corps ovale ou ovale-oblong ; peu convexe ; pubescent. *Tête*, *Antennes*, *Palpes* et *Prothorax* d'un rouge jaunâtre ou testacé. *Elytres* noires ou d'un brun noir, ornées chacune de deux taches suborbiculaires très-rapprochées de la suture et d'une bordure apicale, d'un rouge jaunâtre ou d'un rouge orangé : la première, couvrant du cinquième à la moitié de la longueur, et du dixième aux quatre cinquièmes au moins de la largeur : la deuxième, couvrant des quatre septièmes aux quatre cinquièmes de la longueur : la partie noire, formant un réseau étroit. *Dessous du corps* d'un rouge jaune, obscur sur la poitrine. *Pieds* d'un jaune rougeâtre. *Plaques abdominales* prolongées à peine au-delà des trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Chevrolat).

J'ai dédié cette espèce à M. Javet, membre de la Société entomologique de France.

SIXIÈME FAMILLE.

LES COCCIDULLIENS.

Caractères. *Elytres* striément ou substriément ponctuées ; plus larges à la base que le prothorax : celui-ci rétréci dans sa seconde moitié. *Yeux* subhémisphériques, à grosses facettes ; bordés plutôt qu'échancrés par les joues à leur partie antéro-interne. *Antennes* aussi longuement prolongées que la base du prothorax ; de onze articles : le premier arqué : les trois derniers formant une massue. *Corps* oblong ; médiocrement ou peu convexe.

Ces insectes ne forment que le prothorax sinueusement rétréci sur les côtés près de ses angles postérieurs.

Genre *Coccidula*, Coccidule ; Kugelann.

Caractères. *Plaques abdominales* en arc ou presque en demi-cercle régulier et complet.

1. **C. scutellata** ; Herbst.

Coccidula scutellata, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 268.

2. **C. rufa**; Herbst.

Coccinella rufa, Muls. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Sécuripalpes), p. 269.

Obs. L'insecte connu sous le nom de *Lithophilus connatus*, placé par Latreille parmi les Trimères, ballotté par d'autres auteurs dans divers genres et même dans des sections différentes, est réellement Tétramère, mais ne semble, à première vue, avoir que trois articles aux tarses. Comme l'avait remarqué Latreille il se rapproche des *Triplax*, par les antennes, les yeux, les palpes et généralement par toute la tête; il a des affinités avec nos Sécuripalpes; ses cuisses sont creusées, de même, de sillons pour recevoir les jambes dans l'état de flexion; il présente des plaques abdominales, en forme de triangle incomplètement fermé à l'extrémité, et des plaques pectorales à peu près conformes à celles des Coccidules. Sa place naturelle semble donc, non parmi les Hétéromères où l'avait rangé Dejean, mais vers la fin des Tétramères, où paraissent devoir être ramenés les *Triplax*, malgré les considérations sur lesquelles on s'est appuyé pour les ranger parmi les Pentamères.

Additions et Rectifications.

A la fin du genre *Eriopis*, p. 9, ajoutez :

3. **E. Eschscholtzii.** *Suballongée. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure, et, au-devant de l'écusson d'une tache, d'un blanc flavescent. Elytres de cette couleur, ornées d'une bordure suturale anguleusement dilatée aux quatre cinquièmes, et chacune d'une bande subbasilaire transversalement étendue jusqu'au calus, liée sur celui-ci à une bande longitudinalement prolongée jusqu'aux trois quarts, anguleuse et ordinairement bifurquée à partir des quatre septièmes de la longueur : la branche interne, quand elle existe, prolongée jusqu'à la suture : l'externe n'atteignant pas le bord extérieur.*

État normal. *Prothorax* noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure, et marqué au milieu de la base d'une tache triangulaire, d'un blanc flavescent ou d'un flave blanchâtre : chacune des bordures latérales presque uniformément un peu plus de deux fois aussi large que le rebord : la bordure antérieure, graduellement moins étroite des angles de devant à la ligne médiane, où elle occupe environ un sixième de la longueur : la tache triangulaire, couvrant le quart médiaire de la largeur. *Elytres* d'un blanc flavescent ou d'un flave blanchâtre, ornées d'une bordure suturale, et chacune d'une bande transversale, subbasilaire, liée d'une part à la bordure, et de l'autre à une bande longitudinale ordinairement bifurquée postérieurement, noires : la bordure suturale, une fois plus large en devant que l'écusson, subgraduellement rétrécie jusqu'aux trois quarts de la longueur, élargie de là aux quatre cinquièmes, où elle forme un angle couvrant le quart ou presque le tiers de la largeur de chaque étui, et rétrécie de là à l'angle sutural : la bande transversale, liée à la bordure, du huitième au sixième de la longueur, étendue jusqu'au calus qu'elle couvre, et au-devant duquel elle s'avance en forme de dent, en enclosant presque complètement un espace basilaire de couleur foncière, en demi-cercle; liée à angle droit, vers

l'extrémité externe de son bord postérieur, à la bande longitudinale : celle-ci, prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur, d'abord en ligne longitudinale inclinant un peu en dedans jusqu'aux quatre septièmes ou un peu moins de la longueur, puis ordinairement bifurquée à partir de ce point, c'est-à-dire d'une part prolongée, en se rétrécissant jusqu'à la bordure suturale, vers les trois cinquièmes de la longueur, et de l'autre, anguleusement dirigée en s'élargissant, vers le bord externe qu'elle n'atteint pas.

Variations des Elytres.

Var. A. *Bande longitudinale non prolongée jusqu'à la suture.*

Obs. Cette bande est alors seulement longitudinalement anguleuse, c'est-à-dire forme aux quatre septièmes de la longueur où elle occupe le tiers médiaire de la largeur, un angle dirigé vers la suture, seul vestige de la branche interne qui a disparu. Les élytres sont alors d'une teinte moins blanche ou plus jaunâtre, la matière noire de cette branche qui a disparu, s'étant mêlée à la couleur flave.

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0028$ ($1\ 1/4^l$).

Corps suballongé ou oblong; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* noire : joues et bord antérieur du labre d'un blanc flavescent. *Antennes* d'un blanc testacé dans leur moitié inférieure, d'un testacé obscur ou noirâtre, dans leur seconde moitié. *Palpes* d'un jaune testacé, à extrémité noirâtre. *Ecusson* noir. *Dessous du corps* et *Pieds*, noirs : épimères des médi et potspectus, d'un blanc flavescent.

Patrie : le Chili (Muséum de St-Pétersbourg).

Obs. Elle a été découverte par le savant voyageur Eschscholtz, dont elle est destinée à rappeler le souvenir.

Après *Hippodamia xanthoptera*, p. 11, ajoutez :

3. **H. Lecontii**. *Oblongue. Prothorax paré latéralement d'une bordure d'un jaune pâle rétrécie dans son milieu. Elytres d'un jaune rouge, ornées d'une bande transversale raccourcie extérieurement, et chacune de trois points, noirs : la bande, liée à l'extrémité de l'écusson : le premier point, subdiscal, aux quatre septièmes : le deuxième, un peu plus postérieur, près du bord externe : le troisième, discal, presque aux quatre cinquièmes. Pieds noirs.*

♀ Tête noire; marquée sur le milieu du front d'une tache mitriforme d'un jaune pâle.

Long. $0^m,0061$ (2 3/4[l]). — Larg. $0^m,0036$ (1 2/3[l]).

Corps oblong; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rouge, à extrémité noire. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure d'un jaune pâle, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant le septième environ de la base, rétrécie dans son milieu, comme si un point noir était lié au milieu du bord latéral de la partie noire discale. *Elytres* d'un jaune rouge, ornées d'une bande, et chacune de trois points, noirs : la bande, un peu anguleusement avancée sur la suture et liée par cette partie à l'extrémité de l'écusson, transversalement étendue jusqu'au milieu de la largeur, bifestonnée à son bord postérieur, comme formée de deux taches subpunctiformes, dont l'interne plus large : les points, disposés presque en forme de triangle dont la base regarderait la suture : le premier, subdiscal, moins rapproché du bord externe que de la suture, vers les quatre septièmes de la longueur : le deuxième, un peu plus postérieur, près du bord externe : le troisième, discal, un peu après les trois quarts de la longueur. *Dessous du corps* noir : épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* noirs. *Plaques abdominales* rudimentaires, dépassant à peine les trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : Santa-Fé-de-Bogota (collect. Leconte).

Je l'ai dédiée à M. John Leconte, le premier des entomologistes américains vivants.

Page 19, ligne 35, Fatricus, lisez Fabricius.

A la fin du genre *Hippodamia*, p. 23, ajoutez :

10. **H. sinuata.** *Oblongue. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure, et sur son disque de deux lignes assez courtes, obliques, d'un blanc flave. Elytres d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale raccourcie et chacune d'une bande longitudinale, noires : celle-ci, courbée presque en demi-cercle après la moitié.*

♂ Tête noire, parée vers la partie antérieure du front d'une bande d'un jaune pâle, dilatée en losange dans son milieu et semi-orbiculairement de chaque côté.

Hippodamia sinuata, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. $0^{m},0059$ (2 2/3[1]). — Larg. $0^{m},0033$ (1 1/2[1]).

Corps oblong ; peu convexe ; pointillé. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rouge. *Prothorax* noir, paré en devant et latéralement d'une bordure d'un jaune pâle : l'antérieure, à peine plus étroite, à peine prolongée en arrière en forme de dent, sur la ligne médiane : chacune des latérales, rétrécie dans son milieu ; orné de deux lignes de même couleur, assez courtes, obliques, convergeant en arrière sans se réunir. *Élytres* d'un jaune orangé, ornées d'une bordure suturale raccourcie et chacune d'une bande longitudinale, noires : la bordure, à peine aussi large en devant que l'écusson, faiblement renflée vers le quart, prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur : la bande longitudinale, prolongée du calus jusqu'aux cinq sixièmes, courbée presque en demi-cercle ouvert du côté de la suture, dans sa seconde moitié, dilatée du côté de la suture en forme de dent subarrondie, vers la partie antéro-interne de cette sorte d'arc. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : épimères des médi et postpectus, blanches. *Plaques abdominales* rudimentaires, dépassant à peine les trois cinquièmes de l'arceau.

Patrie : la Californie (collect. Motschoulsky).

P. 35. Suivant M. Leconte, la *Cocc. multiguttata* décrite par Randall, ne serait autre que la *Psyllobora 20-maculata* de Say. Si cette observation est exacte, il est difficile de comprendre comment Randall a pu trouver des affinités entre l'espèce décrite par lui et les *Cocc. tibialis* et *parenthesis* de Say.

P. 52. Quelquefois le prothorax de l'*A. fasciata-punctata* offre de plus, dans l'état normal, une tache flave couvrant le cinquième ou le quart médiaire de la base, peu développée en devant.

P. 53. Après la var. D, ajoutez :

Var. E. Quatrième tache liée à l'apicale.

P. 62. Après l'*Adalia flavo-maculata*, ajoutez :

11 B. **A. signifera.** *Ovalaire. Prothorax noir, paré d'une bordure antérieure liée de chaque côté à une tache latérale, et de deux taches discales, subpunctiformes, flaves. Elytres flaves, ornées d'une bordure suturale, d'une externe et d'un réseau, noirs : celui-ci divisant la surface de chacune en sept aréoles.*

Micraspis signifera, Reiche, Voy. en Abyssinie, par MM. Ferret et Galinier, pl. 26. fig. 4.

État normal. *Prothorax* noir, paré d'une bordure antérieure liée de chaque côté à une tache latérale et de deux taches subpunctiformes, flaves ou d'un flave testacé : la bordure, graduellement moins étroite dans son milieu : les taches latérales, étendues chacune jusqu'à la sinuosité postoculaire, offrant leur bord postérieur prolongé en arc dirigé en arrière d'un point voisin de la sinuosité jusqu'aux trois cinquièmes du bord externe : les taches subpunctiformes, ovalaires, un peu obliques, situées chacune sur le tiers médiaire de la longueur et le tiers de la largeur. Élytres flaves ou d'un flave testacé, parées d'une bordure suturale, d'une externe, et d'un réseau, noirs, partageant la surface de chacune en sept aréoles ou mailles flaves : la bordure suturale, à peine plus large que l'écusson : la bordure externe, couvrant le rebord et étendue jusqu'à la moitié de la base : le réseau, formé de deux lignes longitudinales et de quatre rameaux transversaux : la ligne externe, naissant au milieu de la base, passant sur le calus, prolongée parallèlement au bord extérieur sur le tiers externe de la largeur, jusqu'aux deux tiers de la longueur, puis dirigée de ce point vers la bordure suturale à laquelle elle s'unit près de l'angle apical : la ligne interne, unie à la précédente, à la partie postéro-interne du calus, obliquement dirigée vers les deux septièmes internes, au cinquième de la longueur, prolongée ensuite parallèlement à la bordure suturale, jusqu'aux deux tiers, où elle se courbe pour s'unir à l'externe, vers les trois quarts de la longueur : le premier rameau, dirigé de la ligne interne au cinquième de la longueur, vers le dixième de la suture : les deuxième et troisième, servant à lier la ligne externe au bord extérieur, l'un, vers les deux cinquièmes, l'autre, vers les trois cinquièmes : la quatrième, liant les deux lignes, de la moitié de l'externe aux quatre septièmes de l'interne : ce réseau laissant de couleur flave : 1° une maille subarrondie et une longue bande juxta-suturales ; 2° trois mailles le long du bord externe : l'antérieure et la postérieure, en forme de bandes : l'antérieure, humérale, prolongée jusqu'aux tiers : la postérieure, graduellement rétrécie des trois cinquièmes ou des deux tiers à l'angle apical : l'intermédiaire, semi-orbiculaire ; 3° deux mailles suborbiculaires, situées l'une après l'autre sur la ligne médiane, de la grosseur à peu près de la juxta-scutellaire, et formant avec celle-ci une rangée longitudinalement arquée : la postérieure de ces mailles, située vers les trois cinquièmes de la longueur.

Long. 0m,0052 (2 1/3 l). — Larg. 0m,0039 (1 3/4 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; superficiellement pointillé; brillant, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave testacé. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Palpes* noirs. *Écusson* noir. *Elytres* largement en ogive dans leurs trois cinquièmes postérieurs. *Dessous du corps* noir : côtés de l'antépectus et épimères des médi et postpectus, flaves. *Pieds* noirs : spongioles des tarses, roussâtres.

PATRIE : l'Abyssinie (collect. Reiche, *type*).

Pag. 62. *A. undecim-notata*, ajoutez à la synonymie :

Coccinella fulvimana, V. de MOTSCHOULSKY, Mem. de la Soc. i. d. Nat. d. Mosc t. 4. 2e part. p. 423 (suivant le type communiqué par M. de Motschoulsky).

Var. C. *Coccinella saliana*, FALDERMANN; Faun. entom. trans-caucas. *in* Mem. d. la Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 4. 2e part. p. 404. no 573.

Après l'*Adalia 11-notata*, ajoutez :

12 B. **A. maritima**; MÉNÉTRIÉS. *Ovale, subacuminée postérieurement. Élytres d'un rouge roux ou d'un jaune fauve, parées d'une bordure suturale et de trois bandes transversales liées à celle-ci, noires : la première, prolongée du cinquième de la suture au tiers du bord externe, très-inégale, denticulée, paraissant composée de taches parfois incomplètement unies (celles couvrant le calus, les plus longues : les externes, brusquement plus courtes) : la deuxième, vers les quatre cinquièmes de la longueur, anguleusement dirigée en arrière, après la moitié de la largeur : la troisième, vers les cinq sixièmes, subarrondie, égale à la moitié de la largeur.*

Coccinella maritima, MÉNÉSTRIÉS, Voy. au Caucase, p. 240. 1145 (suivant un exemplaire typique communiqué par M. Ménéstriés). — FALDERM. Faun. entom. trans-caucas. *in* nouv. mem. d. la Soc. i. des nat. de Mosc. t. 4. 2e part. no 577.

♂ Tête d'un flave rougeâtre ou d'un rouge de chair, parée sur sa partie postérieure d'un bandeau noir bidenté. *Prothorax* paré en devant d'une bordure d'un flave rougeâtre, liée à chacune des latérales, étroite, un peu anguleusement prolongée sur la ligne médiane. *Pieds* noirs : jambes et tarses antérieurs d'un flave rougeâtre ou d'un rouge testacé livide : tarses des autres pieds, à sole d'un rouge testacé : tarses antérieurs à premier article ovale et garni de ventouses.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré à chacun des angles de devant

d'une tache d'un flave rougeâtre ou d'un rouge livide, inégalement quadrangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant les trois cinquièmes du bord externe, à côté interne longitudinalement ou un peu obliquement prolongé, à peine jusqu'au tiers de la longueur. *Elytres* d'un rouge jaune ou d'un rouge tirant sur l'orangé, ornées d'une bordure suturale et de trois bandes liées à celle-ci, noires : la bordure suturale, de la largeur de l'écusson à sa partie antérieure, mais élargie de la base à la première bande, une fois environ plus large que l'écusson de la première à la troisième bande, réduite de plus de moitié depuis celle-ci jusqu'à l'angle sutural : la première bande, liée à la bordure suturale, du septième environ au quart ou un peu plus de la longueur, prolongée jusqu'au calus, où elle couvre le sommet de celui-ci jusqu'aux deux cinquièmes ou presque aux trois septièmes de la longueur, graduellement rétrécie de la suture au tiers interne, et renflée ensuite jusqu'au calus, dentelée à ses bords antérieur et surtout postérieur, paraissant composée de quatre ou cinq taches plus ou moins complètement unies : cette bande, étendue depuis la tache allongée du calus au bord externe, au moyen d'une tache ou de deux taches unies, incomplètement liées à celle du calus à partir des deux cinquièmes postérieurs de celle-ci, couvrant le bord externe du quart au tiers ou un peu plus de la longueur, mais plus étendue sur le rebord extérieur : la deuxième bande, paraissant formée de deux ou trois taches : l'interne, transversalement ovale, liée à la bordure suturale, vers les quatre septièmes ou un peu moins de la longueur, étendue jusques un peu au-delà du milieu de la largeur, liée à son extrémité à une ou à deux taches réunies en une : celle-ci, obliquement dirigée vers les trois cinquièmes du bord externe, dont elle reste distante du huitième environ de la largeur : la troisième bande, en forme de tache suborbiculaire, liée à la bordure suturale, des trois quarts aux dix onzièmes environ de la largeur, étendue au moins jusqu'à la moitié de la largeur.

Variations des Élytres.

Obs. J'ai dépeint tel que je l'ai vu l'exemplaire reçu en communication ; les dentelures que présente la première bande, surtout à son bord postérieur, et les interruptions plus ou moins sensibles qu'on peut apercevoir entre les différentes taches dont elle semble composée, suffisent pour indiquer que le dessin des élytres peut montrer chez d'autres individus différentes modifications.

Long. 0^m,0061 (2 3/4 l). — Larg. 0^m,0045 (2 l).

Corps ovale; convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide ou pâle. *Ecusson* noir. *Elytres* en ogive subsinueuse, et paraissant ainsi obtusément subacuminées à leur partie postérieure; rebordées ou relevées en une gouttière très-étroite et postérieurement affaiblie. *Dessous du corps* noir : épimères et médi et postpectus, d'un blanc flave. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Patrie : l'île Sara (Muséum de St-Pétersbourg, *type*).

P. 72. Ajoutez à l'observation qui suit la var. A. de la *Bulæa Bocandei* :

La huitième tache ou l'externe de la troisième rangée, est parfois réduite à deux traits courts, représentants des limites externes de celle-ci et formant deux petites taches isolées.

P. 74, après la descr. de la *Bulæa pallida*, ajoutez :

4. **B. lividula.** *Brièvement ovale, entièrement d'un blanc sale ou flavescent, en dessus.*

Coccinella pallida, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0^m,0039 (1 3/4 l). — Larg. 0^m,0030 (1 1/3 l).

Corps brièvement ovale; d'un blanc sale ou d'un blanc flavescent, en dessus. *Yeux* noirs. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave blanchâtre; majeure partie du postpectus, plaques abdominales, une bande basilaire couvrant les cinq sixièmes médiaires de la largeur des deuxième, troisième et plus brièvement du quatrième arceau du ventre, noirs.

Patrie : les provinces méridionales de l'Espagne (collect. Motschoulsky).

Obs. Elle se distingue facilement de la *B. pallida*, par son corps moins ovale, plus arrondi; par son prothorax sans taches; par ses élytres sans rebord sutural, noir.

P. 75, lig. 25. **H. Sommieri,** lisez : **H. Sommeri.**

Id. lig. 81. *Anisosticta Sommieri,* lisez : *Anisosticta Sommeri.*

P. 87, après l'*H. 12-maculata,* ajoutez :

Obs. J'ai vu dans la collection de M. de Motschoulsky, une variété ayant les élytres flaves : la tache humérale ou première, liée à la suturale antérieure : la suturale intermédiaire tronquée en devant aux trois cinquièmes de la longueur et avancée

sur la suture en bordure graduellement rétrécie : les troisième et quatrième taches liées ensemble : la première tache, tronquée en devant et réduite à une tache semi-orbiculaire : la suturale postérieure, formant de chaque côté de la suture une tache cordiforme : les pieds, d'un rouge testacé avec quelques taches, sur les cuisses, et l'arête des jambes, variablement noirâtres.

P. 87, au lieu de *H. contexta*, lisez :

H. picta; RANDALL, Coléopt. of. Massachusetts *in* Boston, journ. of. nat. Hist. t. 2. p. 51. 30.

J'ai reçu de M. Leconte un individu de cette espèce qui paraît varier beaucoup. La phrase diagnostique devrait être modifiée de la manière suivante :

Ovale. Prothorax flave, à sept taches principales, noires. Elytres flaves ou d'un flave cendré; ornées chacune d'une ligne prolongée un peu obliquement du calus aux deux tiers de la longueur, et de deux à cinq taches subpunctiformes, noires : deux, vers le tiers, au côté interne de la ligne : trois, vers le tiers de la longueur : deux de ces dernières, au côté interne, une, au côté externe de la ligne : ces taches, tantôt constituant des bandes incomplètes, tantôt réduites à deux taches : l'antérieure, près de la ligne : la postérieure, juxta-marginale.

P. 90, après *H. 5-lineata*, ajoutez :

11 B. **H. caucasica;** MOTSCHOULSKY. *Ovale. Prothorax et Elytres d'un vert métallique foncé ou obscur, en dessus : le premier, paré de chaque côté d'une bordure flave uniformément égale au douzième environ de la largeur de la base : les secondes, sans taches.*

Coccinella caucasica, V. de MOTSCHOULSKY, Descript. etc. *in* Mem. de la Soc. i. d. nat. d. Mosc. t. 5. p. 423. 41. pl. XVI. fig. n (suivant l'exemplaire typique confié par M. de Motschoulsky).

Chilocorus caucasicus, V. de MOTSCHOULSKY, Ins. du Caucase, *in* Bullet. de la Soc. d. nat. d. Mosc. t. 13. p. 190.

Long. 0^m,0052 (2 1/3 l). — Larg. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé sur le prothorax, moins finement ponctué sur les élytres, brillant, en dessus. *Tête* d'un brun vert, ornées d'une tache au côté interne de chaque œil et d'un trait longitudinal sur sa partie postérieure, flaves. *Antennes* de couleur analogue. *Palpes* obscurs. *Prothorax* subarcuément élargi et étroitement rebordé ou relevé en rebord sur les côtés; en arc dirigé en arrière et à peine bissinueux, à la base; d'un vert métallique

foncé ou obscur; orné de chaque côté d'une bordure flave, uniformément égale environ au douzième de la largeur de la base, étendue en se rétrécissant parallèlement au bord antérieur presque jusqu'au côté interne des yeux. *Elytres* arrondies postérieurement; relevées en gouttière étroite extérieurement; d'un vert métallique obscur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un vert métallique obscur : tarses d'un rouge ferrugineux. *Plaques abdominales* en forme de V, à côté externe subsinueux; prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau.

PATRIE : le Caucase, sur les feuilles du noyer (collect. Motschoulsky).

P. 90. *Harmonia buphthalmus.*

Quelque temps après l'impression de cette description, M. Ménestriés faisait connaître la même espèce sous le nom de

Coccinella contaminata, dans la Descript. des insectes recueillis par M. Lehmann. *in* Mem. de l'Acad. des sc. de St-Pétersb. t. 6 (Zoologie). p. 273. pl. 5. fig. 16.

P. 92, ligne 19 : la Buckarie, lisez : la Bouckharie.

P. 92, après la description de l'*H. 12-pustulata*, ajoutez :

La *Coccinella agnata*, ROSENHAUER, Beytr. z. Insecten-fauna. Europ. p. 64. Ne paraît être qu'une ♀ de l'*H. 12-pustulata*.

P. 94, après la *C. 12-pustulata*, ajoutez :

1 B. **C. sinuato-marginata**; FALDERMANN. *Ovale. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure flave : l'antérieure, tridentée en arrière. Élytres noires, ornées chacune de sept taches jaunes : les six premières, disposées par paires : les trois externes et la dernière, incomplètement closes, formant une bordure marginale quatrifestonnée : la dernière, non échancrée à son bord postéro-interne.*

Coccinella sinuato-marginata, FALDERMANN, Faun. Entom. trans-caucas. *in* Mem. d. l. Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 4. 2e part. n° 576.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2l). — Larg. $0^m,0024$ (1 1/10l).

PATRIE : le Caucase (collect. Motschoulsky).

Obs. L'exemplaire que j'ai eu sous les yeux diffère de la *C. 14-pustulata* avec laquelle il a une très-grande analogie par les courbures ou les lobes de la partie noire du prothorax, subarrondis, moins tronqués en devant; par le réseau noir des élytres non avancé jusqu'à la base (laissant ainsi incomplètement séparées les deux taches basilaires), non étendu jusqu'au bord externe, en sorte que

les trois taches extérieures et la subapicale forment ensemble une bordure marginale quadrifestonnée à son côté interne; par la dernière tache, semi-circulaire, plus petite, non échancrée à son bord postéro-interne; par son mésosternum paraissant presque indistinctement échancré. Sous tous les autres rapports, elle est conforme à la *C. 14-pustulata*.

P. 94, ajoutez à la synonymie de la *Cocc. variabilis*, var. B.

Coccinella biocellata, Gebler, Bemerk. *in* C. f. Lerebours, Reise. t. 2. p. 223. — *Id.* Verzeich., *in* Bullet. d. l. Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 21. p. 60.

P. 99, après la description de la *Coc. Petitii*, ajoutez :

6 B. **C. antipodum**; White. *Ovale; médiocrement convexe. Prothorax jaune, paré de deux lignes obliques, noires, liées à la base, chacune vers le tiers externe de celle-ci. Elytres d'un vert grisâtre, ornées chacune d'une tache obtriangulaire située près de l'écusson, d'une bande longitudinale et d'une bordure externe, jaunes.*

Coccinella antipodum, White, Descript. etc. *in* The Ann. a. Mag. of nat. Hist. 2e sér. t. 1. p. 66.

Long. 0m,0056 (2 1/2 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes*, d'un jaune orangé. *Prothorax* d'un jaune orangé, orné de deux lignes ou bandes noires, longitudinalement obliques, postérieurement divergeantes, liées à la base chacune vers le tiers externe de la largeur de celle-ci, un peu irrégulièrement avancée jusqu'au quart antérieur, correspondant par leur côté externe au quart interne des yeux. *Écusson* jaune. *Elytres* subarrondies aux épaules; en ogive assez étroite à leur extrémité; présentant vers les épaules une gouttière faible et étroite; médiocrement convexes; marquées de points moins petits ou plus apparents que ceux du prothorax; d'un vert grisâtre un peu obscur; parées chacune d'une tache, d'une bordure externe et d'une bande, jaunes : la tache, obtriangulaire, située près de l'écusson : la bordure, naissant à la moitié externe de la base, irrégulière, plus large dans la moitié antérieure du bord externe, où elle égale environ un sixième de la largeur : la bande, longitudinalement prolongée sur le milieu de chaque élytre, raccourcie en devant et en arrière, plus large dans sa seconde moitié, tronquée à son extrémité postérieure. *Dessous du corps* d'un rouge fauve, sur la poitrine; noir sur le ventre. Epimères du médipectus et du postpectus, d'un blanc flave. *Pieds* d'un jaune orangé.

Patrie : la Nouvelle Zélande (Muséum britannique).

P. 105, après la *Coc. 11-punctata*, ajoutez à la synonymie de ma var. A. (Hist. nat. d. Col. de Fr. p. 72) :

Coccinella tripunctata, V. de Motschoulsky, Descript. *in* Mem. de la Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 5. p. 424. 44. pl. 16. fig. 1. — *Id.* Bullet. t. 13. p. 189 (suivant les exemplaires communiqués).

P. 115, après la description de la *Coc. labilis*, ajoutez :

La *Coc. distincta*, Faldermann, Faun. ent. trans-caucas *in* nouv. Mem. d. l. Soc. i. d. Nat. de Mosc. t. 4. 2e part. p. 404. 574, se rapporte évidemment à la *C. labilis*, à en juger par un individu qu'a eu la bonté de m'envoyer M. de Motschoulsky. Chez l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux, les première et deuxième taches punctiformes, noires des élytres sont plus petites ; la juxta-marginale antérieure par sa petitesse, montre sa disposition à s'effacer, et Faldermann en décrivant sa *Coc. distincta*, paraît avoir eu sous les yeux des individus chez lesquels elle avait disparu.

23 B. **C. Sedakovii** *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré de chaque côté, aux angles de devant, d'une tache d'un blanc flavescent, irrégulièrement quadrangulaire, couvrant les trois cinquièmes du bord latéral. Elytres d'un jaune fauve, notées d'une tache flave sur les côtés de l'écusson ; ornées d'une tache scutellaire obcordiforme et chacune de quatre autres, noires : la première, en forme de gros point, sur le calus : la deuxième, subpunctiforme, vers le tiers, près du bord externe : la troisième, transversalement ovalaire du tiers à la moitié de la longueur, et du septième aux trois cinquièmes de la largeur : la quatrième, plus large que longue, vers les deux tiers, étendue du tiers aux sept huitièmes de la largeur.*

Coccinella Sedakovii, Ménétriés, *in* litter.

Coccinella valido-maculata, Motschoulsky, *in* collect.

État normal. *Prothorax* noir, paré de chaque côté, aux angles antérieurs d'une tache blanche ou d'un blanc flavescent, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, couvrant les trois cinquièmes du bord externe, dont le rebord reste noir un peu plus antérieurement, longitudinalement prolongée à peine au-delà du quart de la longueur à son bord interne, obtuse à son angle postéro-interne, sinueuse à son bord postérieur. *Elytres* d'un jaune fauve ou d'un fauve testacé ; marquées d'une tache flave de chaque côté de l'écusson ; ornées d'une tache scutellaire et chacune de quatre autres, noires : la scutellaire, obcordiforme, prolongée jusqu'au sixième ou au cinquième de la longueur : la première des autres, en forme de gros point sur le calus : la deuxième, à peine aussi grosse, voisine

du bord externe aux deux septièmes ou au tiers de la longueur : la troisième, la plus grosse, plus large que longue, irrégulièrement suborbiculaire ou ovalaire, couvrant du tiers à la moitié ou un peu plus de la longueur, et du septième aux trois cinquièmes ou un peu plus de la largeur : la quatrième, un peu moins grosse, située vers les deux tiers aux cinq septièmes de la longueur, étendue du tiers aux sept huitièmes de la largeur, de moitié au moins plus large qu'elle n'est longue à son côté externe, élargie et un peu plus avancée depuis celui-ci jusqu'à l'interne.

Variations des Élytres.

Obs. Les taches varient un peu de forme et de grosseur : la deuxième est tantôt presque carrée, tantôt suborbiculaire : la troisième, transversalement ovale ou suborbiculaire : la quatrième, parfois presque en parallélipipède, d'autrefois plus avancée à son angle antéro-interne, par conséquent plus oblique et quelquefois un peu en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur. Quelques-unes montrent chez d'autres exemplaires une tendance à se déformer, ainsi, la scutellaire s'allonge en forme de dent sur la suture : celle du calus se lie par un appendice linéaire à la deuxième.

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0072$ (3 à 3 1/4 l).— Larg. $0^m,0053$ à $0^m,0060$ (2 3/5 à 2 2/3).

***Corps* brièvement ovale ; convexe ; pointillé, luisant, en dessus. *Tête* noire, notée d'une tache blanche, subpunctiforme, au côté interne de chaque œil. *Antennes* d'un rouge testacé. *Palpes* noirs. *Écusson* noir. *Élytres* en ogive, subacuminées à la partie postérieure. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs : épimères des médi et postpectus, blanches : spongioles des tarses roussâtres.**

Patrie : La Daourie (Muséum de St-Pétersbourg ; collect. Motschoulsky).

P. 117, ligne 1re, au lieu de 25. **C. transversalis.** lisez : 25. **C. nugatoria.**

P. 121. Remplacez par l'observation suivante celle qui termine la description de la *Coc. trifasciata*. Les exemplaires provenant de l'Amérique septentrionale se distinguent en général par les taches flaves du côté du prothorax moins irrégulièrement quadrangulaires, plus brusquement distinctes de la bordure antérieure, c'est-à-dire offrant leur côté interne moins court, prolongé jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, et leur angle postéro-interne presque rectangulairement ouvert ; par les bandes des élytres, surtout les intermédiaire et postérieure, plus pâles, séparées l'une de

l'autre par un espace trois fois égal environ à chacune d'elles ; par la bande antérieure plus visiblement composée de taches unies (dont la juxta-suturale ordinairement plus postérieure, suborbiculaire ou ovale), faisant paraître cette première bande de chaque élytre bifestonnée postérieurement. Ces individus qui sembleraient constituer une espèce particulière (*Coc. perplexa*), ont tant d'analogie avec la *C. trifasciata*, qu'ils ne semblent qu'une variété locale de cette espèce. On trouve chez ces individus des modifications analogues à la var. A, et, dans ce cas, la bande intermédiaire se montre en général un peu moins rapprochée de la suture, c'est-à-dire raccourcie au côté interne.

P. 124, ligne 25, au lieu de 30. **C. repanda**; Casstroem, lisez :

30. **C. transversalis**; Fabricius. La publication du Speciès de Fabricius étant antérieure de quelques mois à l'ouvrage de Casstroem.

P. 135, après l'*A. ocellata*, aux variétés indiquées dans mon Hist. nat. d. Col. de Fr., il faut ajouter les suivantes :

Var. E. *Points noirs des élytres liés longitudinalement de manière à constituer trois lignes noires longitudinales, soit entières, soit parfois interrompues.*

Obs. Ce sont principalement les deux internes et surtout la juxta-scutellaire, dont les points se montrent moins complètement unis. Mais d'autrefois les lignes sont au contraire si complètes et si développées qu'il ne reste entre elles qu'un espace d'un jaune flave, linéaire, très-étroit et même assez souvent interrompu dans quelques points. Ces lignes se réunissent antérieurement de manière à ne laisser qu'une tache d'un jaune flave sur les côtés de l'écusson et une bordure humérale flave. La ligne juxta-suturale est prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes environ : l'externe, un peu moins : l'intermédiaire, moins encore, à peine au-delà des cinq septièmes ; mais l'externe se prolonge linéairement jusqu'à l'angle apical.

Coccinella hebraea, Linn. Faun. suec. p. 154. n° 473. — *Id.* Syst. nat. p. 580. 10. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1647. 10. — de Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 96. 7. — Schneid. Mag. p. 155. 16. var. e.

Coccinella sex-lineata, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 94. 9. — *Id.* Mant. t. 1. p. 54. 15. — *Id.* Ent. syst. t. 1. 1. p. 270. 20. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 360-28. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1646. 61. — De Villers, C. Linn. Ent. t. 1. p. 106. 31. et t. 4. p. 237. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 52. 21. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1005. 27. pl. 3. fig. 34. — Panz. Ent. germ. p. 134. 8. — *Id.* Faun. Germ. 85. 8.

Coccinella ocellata, Schneid. Mag. p. 155. 16. var. E. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 320. 77. var. 4. — Illig. Kaef. preuss. p. 437. 24. var. ε. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 14. 13. var. β. — Schoenh, Syn. ins. t. 2. p. 183. 68. var. ϑ.

P. 135. après la description de l'*Anatis ocellata*, ajoutez :

3. **A. mobilis**. *Ovale. Prothorax d'un blanc flavescent, marqué sur son disque d'une M noire. Elytres d'un jaune d'ocre testacé, ornées chacune de neuf points noirs assez petits : deux subbasilaires*

(l'externe sur le calus) : trois, en rangée transversale faiblement arquée en arrière, vers le tiers : quatre en rangée transversale aux deux tiers : les deux internes de ceux-ci, liés ou presque confondus.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un blanc flavescent; marqué sur son disque d'une sorte d'M noire, dont les branches externes se lient à sa base entre le milieu de celle-ci et le bord externe. *Elytres* testacées ou d'un jaune d'ocre testacé; ornées chacune de neuf points noirs assez petits : les premier et deuxième, subbasilaires : le deuxième, sur le calus : le premier, plus rapproché de celui-ci que de la suture : les troisième, quatrième et cinquième, en rangée transversale un peu arqué en arrière, vers le tiers de la longueur : les troisième et cinquième, sur la même ligne, rapprochés : l'un de la suture, l'autre du bord externe : le quatrième, un peu plus postérieur entre deux : les sixième, septième, huitième et neuvième, en rangée transversale ou à peine arquée, vers les deux tiers : les sixième et septième, liés ou presque confondus : le neuvième, à peu près aussi rapproché du bord externe que le cinquième : le huitième, à peine plus antérieur, plus voisin du neuvième que du septième.

Coccinella mobilis, V. de MOTSCHOULSKY, *in* collect.

Long. $0^{m},0067$ (3^{l}). — Larg. $0^{m},0048$ ($2\ 1/8^{l}$).

***Corps* ovale ou assez brièvement ovale; pointillé; médiocrement convexe. *Tête* d'un blanc flavescent : épistome et labre, noirs. *Elytres* chargées d'un pli transversal, vers les cinq sixièmes de la longueur, comme la *Cocc. variabilis* : repli d'un roux testacé obscur. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la partie médiaire du ventre, d'un roux testacé brunâtre, sur les côtés de celui-ci. *Pieds* d'un roux obscur ou brunâtre : cuisses noirâtres vers le milieu de leur bord postérieur.**

PATRIE : la Daourie (collect. Motschoulsky).

P. 135, ligne 30. Genre *Cleis*, CLEIS, lisez : *Clynis*, CLYNIS.

P. 137, au lieu de *Mysia notans*, RANDALL, lisez : *Mysia pullata*, SAY.

Coccinella pullata, SAY, Descript. of new. Spec. of Coleopt. Ins. *in* Journ. of. the Acad. of nat. Sc. of Philadelphia t. 5. p. 301. 1.

La *Cocc. pullata* dont la description est antérieure à celle de la *Cocc. notans*, est, suivant M. J. Leconte, identique à cette dernière.

Obs. Quelquefois le côté externe des élytres offre une bordure pâle, commune dans

l'exemplaire décrit par Say; d'autrefois cette bordure est peu apparente, comme chez les exemplaires que paraît avoir eu sous les yeux Randall; la tache punctiforme noire du prothorax est ordinairement isolée de la partie discale noire, mais quelquefois liée à celle-ci.

P. 139, après la *Mysia subvittata*, ajoutez :

Obs. J'ai reçu de M. Leconte un individu de cette espèce, provenant des environs du lac Supérieur, qui diffère de l'exemplaire que j'ai eu sous les yeux, par les caractères suivants : la partie latérale flave du prothorax est marquée dans son milieu, d'une tache punctiforme noire, et la ligne médiane blonde, présente à peu près la figure d'un fer de flèche dirigé en arrière. Les élytres sont d'un flave testacé, ont des bandes noires plus grêles, en partie effacées : l'interne, réduite à une ligne basilaire prolongée jusqu'au sixième de la longueur, et à une tache punctiforme, vers la moitié : la deuxième, réduite à une tache subpunctiforme, sur le calus, et à une ligne prolongée des deux tiers aux cinq sixièmes : la troisième, réduite à un trait prolongé des trois septièmes aux deux tiers. Ces bandes ou lignes varient dans leur largeur et dans la manière dont elles sont interrompues. Parfois elles sont presque confluentes; d'autrefois les deux externes au moins sont réduites à deux taches ou traits courts. A cette variation se rapporte la

Coccinella confus-signata, Leconte, *in* litter. On pourrait modifier de la manière suivante la phrase diagnostique.

2. **M. subvittata.** *Brièvement en ovale large, en ogive postérieurement. Prothorax et Elytres flaves ou d'un flave blond ou testacé : le premier, paré de deux bandes longitudinales sur le disque et souvent d'un point près du milieu du bord latéral, noirs : les secondes, ornées chacune de trois bandes noires longitudinales, inégales : les deux internes plus ou moins interrompues dans leur milieu (l'intermédiaire naissant sur le calus, terminée aux cinq sixièmes : l'interne naissant à la base, terminée à la moitié) : l'externe, raccourcie en devant et en arrière.*

P. 140, ligne 6, ajoutez à la synonymie : Gebler, Verzeich., etc. *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 21. 60. 16.

P. 144, ligne 19, avant la *Calvia 14-guttata*, mettez :

1. **C. hololeuca.** *Subhémisphérique, entièrement d'un flave blanchâtre, en dessus.*

Coccinella hololeuca, V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0045$ (2^l).

Corps subhémisphérique, pointillé; luisant; d'un flave blanchâtre,

en dessus. *Prothorax* sensiblement relevé en rebord, sur les côtés. *Elytres* faiblement relevées sur les côtés en une gouttière inclinée. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave testacé.

PATRIE : les parties élevées des montagnes du Caucase (collect. Motschoulsky).

P. 160, ligne 3, au lieu de *Cleodora*, CLEODORE, lisez : *Cleobora*, CLEOBORE.

P. 165, lig. 9. n° 3., lisez : 2.
Id. lig. 11. n° 2., lisez : 3.

P. 166, après l'*Halyzia straminea*, ajoutez :

4. **H. Pallasii.** *Ovale. Prothorax et Elytres d'un jaune roussâtre : le premier, orné sur son milieu d'une ligne blanche : les secondes, à bord sutural blanchâtre, parées chacune de huit gouttes blanches : cinq, le long de la suture (à la base, vers le tiers, les trois cinquièmes, les cinq sixièmes et à l'extrémité : les deuxième et surtout quatrième, moins voisines de la suture) : deux, presque liées au bord externe (au cinquième et aux trois cinquièmes) : une, presque sur le disque ou plus extérieurement située, vers la moitié de la longueur.*

Long. 0m,0056 (2 2/3 l). — Larg. 0m,0039 (1 2/3 l).

Corps ovale; médiocrement convexe; superficiellement pointillé sur le prothorax, ponctué sur les élytres; luisant, en dessus. *Tête* flave. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roux. *Prothorax* arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs; obtus ou tronqué au-devant de l'écusson et assez faiblement bissinueux, à la base; d'un jaune roux, mais en partie décoloré et subtranslucide, surtout près des bords antérieurs et latéraux; paré d'une ligne médiane blanche, et noté près des angles postérieurs d'une ou de deux petites taches blanches, vraisemblablement vestiges d'une bordure marginale ou d'une ligne longitudinale, plus développée chez d'autres individus. *Élytres* en ogive assez étroite à partir des deux cinquièmes ou trois septièmes postérieurs; médiocrement convexes, extérieurement relevées en une tranche subhorizontale, plus visiblement en gouttière aux épaules, égale environ au sixième de la largeur vers le tiers de la longueur, presque nulle à l'angle sutural; jaunes ou d'un jaune roussâtre, presque translucides sur la tranche, à bord sutural blanchâtre et parées

chacune de huit taches ou gouttes blanches : la première, la plus grosse, irrégulièrement orbiculaire ou presque carrée, liée à la base près de la suture, étendue jusqu'aux deux cinquièmes de la largeur : les deuxième et troisième, en rangée obliquement transversale, constituant avec leurs semblables une rangée en arc dirigé en arrière : la deuxième, ovale, limitée par le calus à son côté antéro-interne, étendue jusqu'à la gouttière, ou même, par sa partie antéro-externe, jusqu'au bord extérieur : la troisième, un peu obliquement ovalaire, de moitié moins voisine de la suture que la première, prolongée du quart aux trois septièmes de la longueur : les quatrième, cinquième et sixième, en rangée arquée sur chaque élytre : les cinquième et sixième, sur la même ligne transversale : la quatrième, plus antérieure : les quatrième et cinquième, en rangée obliquement transversale et constituant avec leurs pareilles, comme les précédentes, une rangée en arc dirigé en arrière : la quatrième, presque en losange, des trois aux quatre septièmes de la longueur, située presque sur le disque, c'est-à-dire de la moitié ou un peu plus, aux deux tiers ou un plus de la largeur : la cinquième, à peu près aussi voisine de la suture que la première, arrondie, plus postérieure que la précédente des deux tiers de la longueur de celle-ci : la sixième, sur la même ligne que la précédente, vers les trois cinquièmes, un peu plus petite, ovalaire, liée ou presque liée au bord externe : la septième, en ovale transversalement oblique, un peu moins rapprochée de la suture que la deuxième, et une fois plus distante du bord externe, vers les cinq sixièmes de la longueur : la huitième, à peu près aussi voisine de la suture que les première et troisième, liée au rebord postérieur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un flave roussâtre : épimères plus pâles.

Patrie : les îles Marianes (Muséum de St-Pétersbourg).

A la mémoire de Pallas, l'une des gloires scientifiques de la Russie, sa seconde patrie.

P. 166, après la ligne 26, ajoutez :

A. Dernier article de la massue des antennes, ovoïde (*G. Illeis*).

P. 193. lig. 19. Ajoutez à la var. β de la *Psyllobora divisa* :

Coccinella fusco-maculata, Germar, Insect. Spec. p. 620. 888 (suivant l'exemplaire typique).

P. 214, après la ligne 28, ajoutez :

3. **M. Gebleri.** *Brièvement ovale ; d'un flave roussâtre, en des-*

sus. Elytres ornées d'une bordure suturale et chacune d'une bordure suturale, noires.

Coccinella lineola, Gebler, D. V. de Motschoulsky, *in* collect.

Long. 0m,0033 (1 1/2l). — Larg. 0m,0022 (1l).

Corps ovale; pointillé; d'un flave roussâtre et luisant, en dessus. *Prothorax* marqué de chaque côté d'une tache subpunctiforme noire, située près du bord latéral, couvrant les deux tiers médiaires de la longueur. *Élytres* ovales; ornées d'une bordure suturale et chacune d'une ligne raccourcie, noires : la bordure, à peine renflée de la base au cinquième de la longueur, égale à peine au septième de la largeur, un peu plus étroite et subparallèle ensuite jusque près de son extrémité, prolongée jusqu'aux deux tiers au moins de la longueur : la ligne, naissant du tiers externe de la base, passant sur le calus et prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes, ovalairement renflée dans son tiers antérieur. *Dessous du corps* et *Pieds* flaves; trois cinquièmes médiaires du ventre, noirs.

Patrie : le désert des Kirghis.

Obs. Fabricius ayant appliqué plus antérieurement l'épithète de *lineola* à une autre espèce, j'ai été obligé de changer ce nom.

J'ai dédié celle-ci à M. Gèbler, l'un des entomologistes les plus distingués de la Russie.

P. 214, ligne 29, au lieu de TROISIÈME BRANCHE, lisez : CINQUIÈME BRANCHE.

P. 216, ligne 1re, 1. M., lisez : 1. D.

P. 254. Remplacez par l'observation suivante celle qui termine la description de la *Leis clathrata*.

Obs. Tel est l'état de la composition des élytres que j'ai eu sous les yeux et qui semble l'état normal. J'en ai vu une variété offrant le prothorax paré de chaque côté de la ligne médiane d'une tache longitudinalement arquée, produit de la tache discale et de la basilaire correspondante : les latérales nulles ; les élytres ayant la majeure partie de leur réseau ou du moins la partie interne, d'une teinte très-affaiblie, et la teinte foncière d'un roux testacé livide, par suite de l'expansion de la matière noire.

P. 267, lig. 30, après *Coccinella axyridis*, Pallas, Voy., ajoutez : première édit. t. 2 (1773), p. 726.

P. 269, après la description de *Leis axyridis*, ajoutez :

15 B. **L. aulica;** Faldermann. *Suborbiculaire ou brièvement*

ovale. Prothorax flave sur les côtés, noir sur sa partie médiaire; noté sur la ligne médiane d'une tache allongée d'un flave testacé. Elytres à tranche en gouttière inclinée; jaunes, parées en devant et extérieurement, d'une bordure noire, couvrant la base jusqu'au sixième de la longueur, égale sur les côtés au huitième de la largeur.

♂ Tête flave, parée de chaque côté à partir du milieu du bord interne des yeux jusqu'à sa partie postérieure, d'une tache noire, graduellement élargie jusqu'au vertex où elle converge avec sa pareille. Prothorax paré derrière le bord de l'échancrure, au-devant de la partie noire, d'une bordure flave, étroite, presque interrompue dans son milieu. Epimères du médipectus, flaves : celles du postpectus d'un roux jaunâtre. Sixième arceau du ventre échancré en demi-cercle dans son tiers médiaire. Pieds antérieurs et intermédiaires jaune pâle ou d'un jaune roussâtre, avec l'arête des jambes obscure ou noirâtre : pieds postérieurs d'un roux jaune, avec l'arête postérieure des cuisses et celles des jambes, noire ou noirâtre.

Coccinella aulica, Faldermann, Coleopt. ab ill. Bungio, etc. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. (Savants étrangers), t. 2. p. 451. 94. pl. V (28). fig. 11 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de St-Pétersbourg).

♀ Inconnue.

Long. 0^{m},0069 (3^{l}). — Larg. 0^{m},0051 (2 $1/3^{l}$).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe; pointillé; luisant, en dessus. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune roux : les premières, à peine obscures à l'extrémité. *Prothorax* flave sur les côtés, noir sur sa partie médiaire : celle-ci, à peine aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, prolongée sur une largeur parallèle jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, graduellement élargie de ce point à la base, dont elle couvre les trois cinquièmes médiaires, noté sur la ligne médiane d'une tache d'un jaune roux, obtriangulaire, étroite, prolongée du sixième à la moitié environ de la longueur : cette partie noire, laissant de chaque côté une bordure flave, en forme de tache ovalaire, offrant chacune, dans leur milieu, plus du tiers de la largeur. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive postérieurement; convexes, mais extérieurement relevées en une tranche sensiblement en forme de gouttière, aux épaules, égale environ au huitième de la largeur vers le tiers de la longueur, graduellement rétrécie et plus inclinée

postérieurement; d'un jaune pâle ou d'un jaune tirant sur le jaune d'ocre ou sur le jaune testacé; parées d'une bordure périphérique noire, couvrant la base jusqu'au sixième au moins de la longueur, faiblement entaillée à son bord postérieur, près de la suture sur laquelle elle s'allonge un peu plus en forme de dent commune, obliquement dirigée de la partie postérieure du calus au cinquième de la longueur des côtés, couvrant latéralement la tranche et prolongée d'une manière presque uniforme depuis la moitié de la longueur jusqu'à l'angle sutural : repli orangé, bordé de noir. *Dessous du corps* flave sur les côtés de l'antépectus; d'un jaune roussâtre sur la partie médiaire de ce segment, sur le mésosternum et la pointe antérieure du métasternum; noir sur les médi et postpectus et sur les trois cinquièmes médiaires des trois premiers arceaux du ventre : d'un jaune roux ou orangé, sur les côtés de ces arceaux et sur les postérieurs. *Pieds* colorés comme il a été dit.

PATRIE : la Chine boréale (Muséum de St-Pétersbourg, *type*).

Obs. L'exemplaire unique rapporté par Faldermann, présente vers les quatre cinquièmes de la longueur des élytres un pli transversal prolongé jusques au-delà de la moitié de la largeur. Ce pli, beaucoup plus prononcé que chez la *C. variabilis*, soit constant, soit accidentel, fait paraître les élytres plus sensiblement en ogive.

15 C. **L. Besseri**; FALDERMANN. *Brièvement ovale. Prothorax jaune sur les côtés, noir sur sa partie médiaire. Elytres noires, ornées chacune d'une tache jaune, suborbiculaire, couvrant du cinquième environ à la moitié ou un peu plus de la longueur et les trois cinquièmes médiaires de la largeur.*

Coccinella Besseri, FALDERMANN, Col. ab ill. Bungio, etc. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. (Savants étrangers), t. 2. p. 449. 92. pl. 5 (28). n° 10 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de St-Pétersbourg).

ETAT NORMAL. *Prothorax* jaune sur les côtés, noir sur sa partie médiaire : celle-ci, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, prolongée parallèlement jusqu'au milieu de la longueur, élargie ensuite, et d'une manière légèrement curvilinéaire, jusqu'à la base, couvrant les trois cinquièmes médiaires au moins de celle-ci, ou même étendue en bordure très-étroite jusqu'aux angles postérieurs et sur une partie du rebord latéral. *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache jaune : celle-ci, suborbiculaire, un peu anguleusement

avancée derrière le calus huméral, prolongée du cinquième environ à la moitié ou un plus de la longueur, couvrant les trois cinquièmes ou presque les deux tiers médiaires de la largeur.

Long. 0^m,0060 (3 1/6[l]). — Larg. 0^m,0056 (2 1/2[l]).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe; pointillé sur le prothorax, finement ponctué sur les élytres; luisant, en dessus. *Tête* noire, parée à sa partie postérieure d'une tache jaune, occupant presque toute la largeur du front, semi-circulairement avancée jusqu'à la moitié de celui-ci. *Antennes* et *Palpes* testacés. *Prothorax* subarrondi aux angles postérieurs. *Écusson* noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive, postérieurement; convexes ou médiocrement convexes, mais extérieurement relevées en une tranche rebordée, peu nettement limitée, sensiblement en gouttière inclinée jusque vers la moitié de la longueur, égale à peine au dixième de la largeur vers le tiers de la longueur, réduite à peu près au rebord à partir des quatre septièmes : repli noir, bordé de rouge testacé à son côté interne. *Dessous du corps* noir, sur les médi et postpectus, sur la partie médiaire de l'antépectus, et sur les trois cinquièmes médiaires des trois premiers arceaux du ventre; d'un rouge testacé sur les autres parties de celui-ci : épimères du médipectus, d'un blanc flavescent : côtés de l'antépectus, jaunes. *Pieds* d'un rouge testacé : cuisses et arête des jambes, brunes.

Patrie : la Chine boréale (Muséum de St-Pétersbourg, *type*).

Obs. L'individu que j'ai eu sous les yeux a les élytres chargées d'un pli peut-être constant, peut-être accidentel, lié à la suture vers les cinq sixièmes de la longueur, subtransversalement dirigé vers les trois quarts du bord externe qu'il n'atteint pas.

15 D. **L. conspicua**; Faldermann. *Brièvement ovale. Prothorax d'un blanc flavescent sur les côtés, noir sur sa partie médiaire. Elytres noires, ornées chacune d'une tache jaune, prolongée du quart aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur, un peu obliquement étendue du tiers aux quatre cinquièmes ou un peu moins de la largeur.*

Coccinella conspicua, Faldermann, Coleopt. ab ill. Bungio, etc. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. (Savants étrangers), t. 2. p. 448. n° 91 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de St-Pétersbourg).

État normal. *Prothorax* d'un blanc flavescent sur les côtés, noir

sur la partie médiaire : celle-ci, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, prolongée sur une largeur égale jusqu'à la moitié de la longueur, élargie ensuite d'une manière subdenticulée jusqu'à la base, couvrant au moins les deux tiers médiaires de celle-ci, ou même étendue un peu plus loin, en bordure graduellement rétrécie. *Elytres* noires, parées chacune d'une tache jaune, transversalement et un peu obliquement étendue du tiers interne aux quatre cinquièmes ou un peu moins de la largeur, arrondie à ses extrémités, à bords antérieur et postérieur subparallèles, prolongée du quart aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur, un peu plus antérieure à son côté externe qu'à l'interne.

Long. 0^{m},0061 (2 3/4 ^{l}). — Larg. 0^{m},0051 (2 1/3 ^{l}).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent. *Antennes* et *Palpes* d'un flave roussâtre, à extrémité obscure. *Prothorax* étroitement et faiblement relevé en rebord sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs. *Ecusson* noir. *Elytres* subarrondies ou largement en ogive, postérieurement; convexes ou médiocrement convexes; mais extérieurement relevées en une tranche rebordée, peu nettement limitée, sensiblement en gouttière inclinée jusque vers la moitié de la longueur, égale environ au dixième de la largeur vers le tiers de la longueur, réduite à peu près au rebord à partir des quatre septièmes : repli d'un roux testacé, extérieurement bordé de noir. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir, sur les médi et postpectus et sur les trois cinquièmes médiaires des trois premiers arceaux du ventre, d'un roux testacé sur les autres parties de ce dernier, et sur la partie médiaire de l'antépectus : côtés de celui-ci et épimères du médipectus, d'un blanc flavescent. *Pieds* d'un roux testacé : cuisses d'une teinte un peu plus foncée.

PATRIE : la Chine boréale (Muséum de St-Pétersbourg, *type*).

Obs. L'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux, offre sur chaque bordure maculiforme des côtés du prothorax une tache accidentelle nébuleuse ou brunâtre.

15 E. **L. spectabilis**; FALDERMANN. *Brièvement ovale. Prothorax flave sur les côtés, noir sur sa partie médiaire. Élytres noires, ornées chacune de deux taches d'un jaune flave : l'antérieure, réni-*

forme, arquée en devant, couvrant les trois cinquièmes submédiaires, vers le tiers de la longueur : la deuxième, petite, orbiculaire, située près de la suture, vers les trois quarts.

Coccinella spectabilis, FALDERMANN, Coleopt. ab. ill. Bungio, etc., *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersbourg (Savants étrangers), t. 2. p. 450. 95 (suivant l'exemplaire typique conservé au Muséum de St-Pétersbourg).

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un blanc flavescent, sur les côtés; noir sur sa partie médiaire : celle-ci, aussi large en devant que le bord postérieur de l'échancrure, subparallèle jusqu'à la moitié de la longueur, élargie ensuite, et ordinairement en arc rentrant, de ce point à la base, couvrant au moins les deux tiers médiaires de celle-ci, ou même étendue en bordure basilaire très-étroite jusqu'aux angles postérieurs et sur une partie du rebord latéral. *Élytres* noires, ornées chacune de deux taches d'un jaune flave : l'antérieure, plus grosse, réniforme, arquée en devant, échancrée à son bord postérieur, prolongée du cinquième environ aux trois septièmes ou presque à la moitié de la longueur, étendue du quart interne aux cinq sixièmes ou un peu moins de la largeur : la deuxième, beaucoup plus petite, prolongée des deux tiers aux cinq sixièmes de la longueur, et du septième interne aux trois cinquièmes de la largeur.

Long. $0^{m},0073$ (3 1/4 l). — Larg. $0^{m},0056$ (2 1/2 l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé; brillant, en dessus. *Tête* d'un blanc flavescent. *Antennes* et *Palpes* d'un jaune rouge. *Prothorax* assez étroitement relevé en rebord, sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs. *Ecusson* noir. *Elytres* arrondies aux épaules; subarrondies à leur extrémité; convexes, mais extérieurement relevées en une tranche peu nettement limitée, formant une gouttière inclinée, égale environ au huitième ou au neuvième de la largeur, vers le tiers de la longueur : repli d'un rouge jaune, bordé de noir. *Dessous du corps* noir, sur les médi et postpectus, et sur les trois cinquièmes médiaires du ventre, ou du moins des quatre ou cinq premiers arceaux de celui-ci, d'un jaune orangé sur les côtés de ces arceaux : antépectus presque entièrement jaune. *Pieds* d'un jaune roux ou d'un jaune rouge : arête des jambes, surtout des intermédiaires et des postérieures, et cuisses de la dernière paire, plus ou moins obscures.

Patrie : la Mongolie (collect. Motschoulsky; Muséum de St-Pétersbourg, *type*).

P. 243, après la ligne 16, ajoutez : SEPTIÈME BRANCHE.

P. 297, après la ligne 19, ajoutez :

***Coccinella* 18-*punctata*, Hope, *in* collect.** Et retranchez cette citation à la page suivante.

P. 344, ligne 5, au lieu de 1. D. lisez : 1. A.

P. 348, ligne 20, ajoutez à la citation : pl. 26. fig. 6.

P. 419, dernière ligne, après Mannerheim, inéd., ajoutez : Dejean, Catal. p. 460 (7).

P. 427, ligne 28, ajoutez à la citation : pl. 26. fig. 25.

P. 434, à la fin de la ligne 34, ajoutez : Guérin, Voy. en Abyss. Mss.

P. 442, ligne 13, au lieu de (Muséum de Stockholm, lisez : Muséum de Copenhague).

P. 443, ajoutez à la fin de la description de la *Cydonia cuppigera* : peut-être n'est-elle qu'une variété par défaut de la *Cyd. vicina*.

P. 447, après la description de la *Cheilomenes* 6-*maculata*, ajoutez :

La larve de cette espèce (à en juger par des larves qui se trouvaient collées sur des cartons, en compagnie de la *C.* 6-*maculata*, dans la collection de M. Hope), paraît avoir de l'analogie avec celle de la *C.* 7-*punctata*. Elle a le dessus du corps armé de quatre rangées longitudinales d'épines ; d'un cendré ardoisé ou bleuâtre : la tête et la région dorsale d'un blanc flavescent : les épines dorsales des deuxième et troisième segments, et toutes celles des quatrième et septième, d'un blanc flavescent.

P. 455, après le *Chilocorus politus*, ajoutez :

Obs. La taille de cette espèce est parfois un peu plus petite (0,0056 — 2 1/2l). Elle se distingue facilement du *Ch. melanocephalus*, par le repli de ses élytres creusé de fossettes qui manquent au repli de cette dernière espèce. Les fossettes, ou du moins les postérieures sont rendues plus profondes et plus apparentes par un rebord ou bourlet, à leur partie antérieure.

P. 457, après la dernière ligne, ajoutez :

***Coccinella distigma?* Klug, *in* Erman's, Reise. p. 49. 197.**

P. 478, après Patrie, au lieu de : mer du Sud, lisez : Iles de la mer du Sud.

P. 479, ligne 27, au lieu de : (*G. Clanis*), lisez : (*G. Cladis*).

P. 481, ligne 24, après *Chilocorus nigripennis*, ajoutez : Erichson.

P. 482. Suivant les observations faites depuis l'impression de cette page, l'*Ex. Troberti* se rattache évidemment à l'*E. nigripennis*, dont il serait l'état normal.

P. 483, après l'*Exochomus Troberti*, ajoutez :

6 B. E. russicollis. *Subhémisphérique ou très-brièvement ovale. Prothorax d'un jaune roussâtre, marqué sur la ligne médiane, à*

partir du cinquième de la longueur, d'une bande longitudinale noire, limitée en devant par une ligne transversale égale au bord postérieur de la sinuosité postoculaire, terminée postérieurement par une bande basilaire couvrant le tiers médiaire de la largeur. Elytres noires. Dessous du corps noir : cinquième arceau, moitié du quatrième et Pieds, d'un jaune roussâtre.

Chilocorus russicollis, V. de MOTSCHOULSKY, *in* collect.

Long. $0^m,0033$ (1 1/2 l). — Larg. $0^m,0028$ (1 1/4 l).

La tête, les antennes et les palpes sont également d'un jaune roussâtre ou tirant sur l'orangé.

PATRIE : les provinces orientales de la Russie méridionale.

P. 485, après la description de l'*E. versutus*, ajoutez :

7 B. **O. ibericus**; MOTSCHOULSKY. *Très-brièvement ovale. Prothorax noir. Elytres d'un rouge jaune en devant, ornées sur cette partie d'une bordure suturale croisée par une bande courte vers les deux cinquièmes ; noires sur plus de la moitié externe de leur largeur à partir des deux cinquièmes, et sur toute l'extrémité à partir des trois cinquièmes de leur longueur.*

Coccinella iberica, V. de MOTSCHOULSKY, Descrip. *in* Mem. de la Soc. imp. d. Nat. de Mosc. t. 5. p. 422. 29. pl. XVI. fig. O (suivant l'exemplaire typique).

Chilocorus ibericus, V. de MOTSCHOULSKY, *in* Bullet. de la Soc. d. Nat. de Mosc. t. 13 (1840), p. 190.

Long. $0^m,0045$ (2 l). — Larg. $0^m,0035$ (1 3/5 l).

Corps subhémisphérique ou très-brièvement ovale; pointillé; luisant, en dessus. *Tête* noire sur sa partie postérieure : moitié antérieure du front, chaperon et labre, d'un rouge jaune. *Prothorax* arqué en arrière et non sinueux, à la base ; noir, très-étroitement et peu distinctement rougeâtre au bord postérieur de l'échancrure. *Elytres* parées d'une bordure externe étroite jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, noires sur presque les trois cinquièmes externes de la largeur à partir de ce point, et sur la totalité à partir des trois cinquièmes de la longueur, d'un rouge jaune ou d'un roux jaune en devant : cette partie, ornée d'une bordure suturale croisée par une bande transversale raccourcie, noires : la bande, transversalement étendue presque jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur, vers les deux cin—

quièmes ou un peu moins de la longueur, couvrant le septième environ de la suture : la bordure suturale, une fois plus large environ que l'écusson jusqu'à la bande, de moitié plus étroite ensuite : repli noir, bordé de jaune rouge sur les trois cinquièmes internes de sa moitié antérieure. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus, d'un jaune rouge sur le ventre. *Pieds* d'une couleur rapprochée : cuisses, surtout les intermédiaires et postérieures, en partie nébuleuses ou obscures.

Patrie : la Géorgie, la Kahétie (coll. Motschoulsky).

P. 483, ligne 6, après l'*E. 4-pustulatus*, ajoutez :

Obs. Dans la collection de Linné, cette espèce est confondue avec les variétés noires à quatre taches rouges de l'*Adalia bipunctata*.

Peut-être, en raison de sa ponctuation plus fine, de sa taille généralement un peu moins petite, et de la constance de sa couleur, faut-il considérer comme une espèce distincte le *Chilocorus meridionalis*, Dejean, auquel l'*E. 4-pustulatus* se lie par des transitions insensibles ou presque insensibles de nuances.

C'est la *Coccinella floralis*, V. de Motschoulsky, Descript., etc., *in* nouv. Mem. de la Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 5. p. 423. pl. 16. f. p.

Chilocorus floralis, V. de Motschoulsky, Ins. du Caucas. *in* Bullet. de la Soc. i. d. Nat. d. Mosc. t. 13. p. 190.

L'espèce porterait alors le nom d'*Exochomus floralis*.

P. 490, ligne 10, avant **E. cinctipennis**, ajoutez : 13.

P. 490, après la description de l'**E. cinctipennis**, ajoutez :

10 B. **E. Childreni.** *Subhémisphérique. Prothorax noir. Elytres d'un roux jaune, ornées chacune vers les trois quarts de la longueur d'une tache noire en ovale subtransversal, paraissant parfois formé de deux taches unies.*

Long. $0^m,0028$ à $0^m,0033$ (1 1/4 à 1 1/2^l). — Larg. $0^m,0025$ à $0^m,0030$ (1 1/8 à 1 1/3^l).

Corps subhémisphérique ; luisant, en dessus. *Tête* et *Prothorax* noirs : celui-ci, en ogive dirigée en arrière, à la base ; rayé au-devant de celle-ci d'une ligne peu distincte. *Elytres* d'un jaune rouge ou d'un roux jaune, ornées chacune d'une grosse tache noire, couvrant des deux tiers ou un peu moins aux trois quarts de la longueur et les deux tiers submédiaires de la largeur, plus rapprochée de la suture

que du bord externe, parfois plus ou moins entaillée et paraissant formée de deux taches unies. *Dessous du corps* et *Pieds* noirs ou d'un noir brun : extrémité des jambes et tarses, d'un flave ou d'un testacé rouge.

Patrie : la Floride (collect. Hope, Muséum britannique).

Cette espèce a été découverte par M. Doubleday.

Je l'ai dédiée à M. Children, l'un des membres les plus distingués de la Société entomologique de Londres.

P. 496, ligne 3, au lieu du chapeau, lisez : chaperon.

P. 497, ligne 9, au lieu de : formé par les côtés du prothorax, lisez : par les côtés de l'épistome.

P. 500, ligne 5, au lieu de plaques abdominales arqué, lisez : arquées.

Id. ligne 29, au lieu de 0m,0020 (8/9 l), lisez : 0m,0030 (1 1/3 l).

P. 503, ligne 16, avant **P. insidiosa**, ajoutez : 2.

P. 503, après la description de la *Pentilia egena*, ajoutez :

3. **P. castanea**. *Hémisphérique; d'un brun rougeâtre, en dessus. Prothorax graduellement d'un testacé brunâtre sur les côtés ; arrondi aux angles postérieurs. Élytres munies d'un rebord horizontal étroit ; moins obscures vers les bords.*

Long. 0m,0030 (1 1/3 l).

Corps hémisphérique; très-superficiellement pointillé; lisse, luisant, en dessus. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* d'un testacé fauve ou brunâtre. *Prothorax* presque en demi-cercle dirigé en arrière, et faiblement subsinueux de chaque côté de sa partie médiaire, à la base; arrondi aux angles de derrière; brun, graduellement d'un testacé foncé, fauve ou brunâtre sur les côtés. *Elytres* convexes; relevées extérieurement en un rebord subhorizontal étroit; brunes, mais paraissant moins obscures près des bords, par l'effet du jour : repli, *Dessous du corps* et *Pieds* d'un testacé fauve livide.

Patrie : l'Amérique méridionale (Muséum de Copenhague).

P. 504, avant *Lotis neglectus*, ajoutez :

1. **L. Confucii**. *Hémisphérique. Prothorax et Élytres d'un noir brun : le premier, d'un rouge foncé près du milieu de son bord antérieur : les secondes, marquées sur la moitié interne de leur largeur de*

six rangées de points moins petits, à peine prolongées au-delà de la moitié de la longueur ; ornées chacune de deux taches ovales ou suborbiculaires, peu nettement limitées, d'un roux rouge obscur.

Long. 0m,0028 (1 1/4 l). — Larg. 0m,0028 (1 1/4 l).

Corps hémisphérique ; finement ponctué ; d'un noir brun en dessus. *Tête* d'un brun rougeâtre. *Élytres* munies d'un rebord subhorizontal à transparence rougeâtre ; marquées de points moins petits que ceux du fond, formant sur la moitié interne de leur largeur six rangées striales : la juxta-suturale, légèrement arquée en dehors et formée de points à peu près confluents : ces rangées à peine prolongées au-delà de la moitié de leur longueur ; ornées chacune de deux taches ovales ou suborbiculaires, d'un rouge foncé ou obscur, peu nettement limitées, couvrant du sixième aux deux tiers de la largeur, et, la première, du douzième au tiers ou un peu plus de la longueur : la deuxième, des quatre septièmes aux cinq sixièmes de la longueur : repli à fossettes. *Dessous du corps* noir sur la poitrine ; d'un rouge brun sur le ventre. *Pieds* d'un roux jaune.

Patrie : les environs de Canton en Chine (collect. Hope).

P. 512, après la description de la *Thalassa Montezumæ*, ajoutez :

Le ♂ a le cinquième arceau du ventre échancré ; la bordure flave des côtés du prothorax prolongée presque jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur de ceux-ci ; la base des cuisses en partie verte.

Patrie : la Nouvelle Orléans (collect. Pilate).

P. 512, ligne 30, au lieu de 2. **T. pentastigma**, lisez : 2. **T. pentaspilota**; Chevrolat.

P. 515, ligne 7, au lieu de *Hyperaspis pentastigma*, lisez :

Chilocorus pentaspilotus, Chevrolat, Coléoptères du Mexique, 1835, cinquième fasc. 124.

Hyperaspis pentaspilota, l. c. Observ.

P. 578, ligne 29. Rectifiez de la sorte la phrase diagnostique de l'espèce suivante :

26. **C. tessulata**. *Brièvement ou obtusément ovale. Prothorax et Elytres jaunes : le premier, paré de trois à sept taches rousses : les secondes, ornées d'une bordure suturale étroite, d'une bordure périphérique et chacune de six ou sept taches rousses ou d'un roux testacé : deux ou trois subbasilaires (l'interne, moins antérieure, une fois plus*

longue que large : la deuxième, sur le calus : la troisième, petite, liée à celle-ci, ou nulle), etc.

P. 580. Ajoutez après la ligne 10 : quelquefois la petite tache punctiforme liée à celle du calus, manque.

Après la *Cleothera cincticollis*, ajoutez :

8 B. **C. dorsata.** *Brièvement et obtusément ovale. Prothorax orangé, parfois paré sur la ligne médiane d'une figure obtriangulaire brune. Elytres d'un noir brûlé sur la moitié ou les deux tiers de leur partie interne, orangées extérieurement.*

Hyperaspis dorsalis, Dej. Catal. p. 459 (*T*).

Long. $0^m,0028$ à $0^m,0033$ (1 1/4 à 1 1/2 l).— Larg. $0^m,0025$ (1 1/8 l).

Corps brièvement et obtusément ovale; luisant en dessus. *Tête* flave (♂), ou orangée (♀). *Antennes* et *Palpes* flaves. *Prothorax* tronqué au-devant de l'écusson et sensiblement sinueux de chaque côté de cette troncature, à la base; orangé ou orangé nébuleux sur le dos, plus clair et plus jaune sur les côtés, surtout chez le ♂; offrant parfois sur la ligne médiane, surtout chez la ♀, une figure obtriangulaire, brune, prolongée du cinquième de la longueur à la base. *Elytres* offrant une grande tache commune, d'un noir brûlé, peu nettement limitée, couvrant les trois cinquièmes ou deux tiers de la base, limitée par le calus, subparallèle jusqu'aux deux tiers, et rétrécie de là jusqu'à l'angle sutural, offrant parfois après le calus, une dilatation externe (♀) : cette tache, souvent réduite à la moitié ou un peu moins de la largeur (♂); d'un jaune orangé à leur côté externe, en dehors de la tache commune. *Dessous du corps* d'un rouge testacé ou jaunâtre : médi et postpectus bruns (♂) ou noirs. Epimères du médipectus d'un jaune pâle (♂), ou d'un rouge jaunâtre (♀). *Pieds* d'un jaune rougeâtre (♂) ou d'un rouge jaunâtre (♀) : avant-dernier arceau du ventre faiblement échancré (♂).

Patrie : les environs de Carthagène (collect. Dejean).

P. 607, ligne 28, au lieu de étendue de la ligne médiane, lisez : couvrant à la base depuis la ligne médiane.

P. 613, après la description de la *Cleothera Gacognii*, ajoutez :

43 B. **C. tropicalis.** *Brièvement ou obtusément ovale. Prothorax*

et Elytres noirs : le premier, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue jusqu'à la sinuosité postoculaire, à peine prolongée jusqu'à l'angle postérieur, sinueusement rétrécie dans sa dernière moitié : les secondes, ornées chacune de cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, carrée, subéchancrée postérieurement : l'externe, un peu plus longue, liée au rebord externe : les troisième et quatrième, formant avec leurs semblables une rangée un peu arquée en arrière : l'interne orbiculaire : l'externe, isolée du bord : la cinquième, subapicale, échancrée en devant.

♂ Tête jaune. Prothorax paré en devant d'une bordure étroite de même couleur. Epimères du médipectus et pieds, d'un jaune rougeâtre.

Long. 0^m,0033 (1 1/2 l).

Corps brièvement et obtusément ovale. *Prothorax* noir, paré de chaque côté d'une bordure jaune, étendue en devant jusqu'à la sinuosité postoculaire, à peine prolongée jusqu'à l'angle postérieur, subparallèle dans ses trois septièmes ou sa moitié antérieure, sinueusement rétrécie de son angle postéro-interne à l'angle postérieur. *Elytres* noires, à cinq taches jaunes : les première et deuxième, presque liées à la base : l'interne, en carré un peu plus large que long, subéchancrée à son bord postérieur : l'externe, un peu plus longuement prolongée, liée sur toute sa longueur au bord externe qui reste noir, couvrant à peine plus du quart externe de la base, obtriangulaire, subéchancrée à son côté interne : la troisième, juxtasuturale, orbiculaire, couvrant un peu moins du cinquième médiaire de la longueur : la quatrième, un peu plus antérieure, sensiblement isolée du bord externe, d'un tiers plus large que longue, subéchancrée à son bord antérieur : la cinquième, isolée du bord apical, en carré large, subéchancrée en devant, moins rapprochée de la suture que les première et troisième, aussi voisine de la courbure postéro-externe que de la suture. *Dessous du corps* noir, sur la poitrine et la base du ventre, brun ou d'un brun rouge, vers l'extrémité de celui-ci : quatrième arceau séparé du cinquième, vers les deux tiers médiaires de sa largeur, par un sillon élargi ou terminé en fossette à chacun de ses extrémités.

Patrie : le Brésil (Muséum de Copenhague).

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. Levrati* dont elle n'est peut-être que l'un des sexes, cependant la forme des taches des élytres, la position de quelques-unes, le sillon ventral, rendent encore douteuse son identité spécifique avec celle-ci.

P. 648, ligne 11, après la descript. de la *C. ovato-notata*, ajoutez :

65 B. **C. Guilloryi.** *Obtusément et brièvement ovale. Elytres noires ou brunes, ornées d'une tache jaune suborbiculaire, couvrant des deux aux cinq septièmes environ de la longueur, et du sixième aux trois quarts de la largeur.*

Long. 0m,0020 (7/8 l). — Larg. 0m,0015 (2/3 l).

Corps brièvement et obtusément ovale. *Tête* brune. *Labre*, *Antennes* et *Palpes* jaunes. *Prothorax* brun ou d'un brun noir, orné d'une bordure jaunâtre, médiocrement apparente au côté interne des angles de devant et d'une partie du bord latéral. *Elytres* obtusément arrondies ou obtusément tronquées à l'extrémité; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun sur les médi et postpectus, brun ou brun rouge sur la partie médiaire des trois premiers arceaux du ventre, d'un rouge jaune, sur le reste. *Pieds* jaunes.

Patrie : la Colombie (collect. Chevrolat).

Je l'ai dédiée à M. Guillory, le président et l'âme de la Société industrielle d'Angers, et l'un des amis les plus éclairés que puissent avoir les sciences.

P. 678, après la descript. de l'*H. quadrilla*, mettez :

24 B. **H. floridana.** *Oblongue. Elytres noires, ornées chacune de deux taches jaunes : la première, suborbiculaire, couvrant du septième presque à la moitié de la longueur et les trois quarts médiaires de la largeur, obliquement coupée à son côté antéro-interne : la deuxième, en forme de bande transversale arquée, couvrant des trois aux quatre cinquièmes du bord externe, n'arrivant pas à la suture.*

Long. 0m,0015 (2/3 l). — Larg. 0m,0009 (2/5 l).

Corps oblong. *Tête*, *Antennes* et *Palpes* jaunes. *Prothorax* faiblement en arc dirigé en arrière, à la base; rayé d'une ligne au-devant de celle-ci; noir ou d'un noir brun sur son milieu, jaune sur

les côtés : chaque bordure jaune peu nettement limitée, étendue en devant presque jusqu'au côté interne des yeux, un peu arquée à son côté interne, couvrant le cinquième de la base. *Élytres* deux fois au moins aussi longues que la largeur de chacune ; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes ; obtusément arrondies à l'extrémité ; noires ou d'un noir brun ; ornées chacune de deux taches jaunes ou d'un jaune pâle : la première, couvrant les trois quarts médiaires de la largeur, du septième presque jusqu'à la moitié de la longueur, obliquement ovalaire ou subarrondie, obliquement coupée à son côté antéro-interne, depuis la partie postérieure du calus, laissant entre elle et sa pareille une sorte de tache scutellaire obtriangulaire noire : la deuxième, en forme de bande transversale arquée, liée au bord externe dont elle couvre des trois aux quatre cinquièmes, non prolongée jusqu'à la suture, dont elle reste distante d'un septième de la largeur : repli étroit, sans fossettes. *Dessous du corps* noir : ventre d'un jaune rougeâtre. *Pieds* jaunes.

Patrie : la Floride (collect. Westwood).

Elle a été découverte par cet excellent M. Ed. Doubleday, conservateur-adjoint du Muséum britannique, enlevé ces jours-ci (23 décembre 1849) à ses amis. Un mot suffira pour peindre la beauté de son âme. Un jour je lui témoignais mon étonnement et ma reconnaissance pour toutes les bontés dont j'étais l'objet de sa part, à Londres. J'ai trouvé, me répondit-il, pendant mon séjour aux États-Unis, un accueil si empressé et si cordial, que dans l'impossibilité de rendre aux Américains le bien que j'en ai reçu, je me suis promis d'acquitter cette dette sacrée envers tous les naturalistes étrangers qui viendraient visiter la capitale de l'Angleterre.

P. 700. Rectifiez de la manière suivante le tableau des Epilachnaires.

			GENRES.
Elytres	d'un cinquième au moins plus larges en devant que le prothorax à sa base ; subarrondies ou arrondies à l'angle huméral. Ongles offrant chacun de leurs crochets bifide		*Epilachna.*
	d'un sixième à peine plus larges que le prothorax, à angle huméral presque droit, peu ou point émoussé.	Ongles offrant chacun de leurs crochets bifide	*Lasia.*
		Ongles offrant chacun de leurs crochets muni d'une dent basilaire .	*Cynegetis.*

P. 800, ligne 17, au lieu de *Epilachna flavi·ollis,* lisez : *Coccinella flavicollis.*

P. 872, ajoutez à la ligne 32 : *deux, près du bord externe.*

P. 837, ligne 8, au lieu de la sixième, lisez : la septième.

P. 884, ligne 7, à la fin des Épilachniens, ajoutez :

J'ai vu dans la collection de M. Hope, un insecte en assez mauvais état, qui devrait, par ses ongles simples, c'est-à-dire dépourvus de dent, constituer un nouveau genre (*G. Ballida*) parmi les Epilachniens. Je me bornerai à en donner la diagnose.

B. Brahamæ. *Ovale ; pubescente. Prothorax et Elytres noirs : les secondes, ornées chacune de deux grosses taches d'un rouge jaunâtre, couvrant à peu près toute la longueur de chaque étui : la première, subbasilaire, la deuxième, un peu après les deux tiers.*

Long. 0m,0056 (2 1/2 l). — Larg. 0m,0039 (1 3/4 l).

PATRIE : la Chine (collect. Hope).

P. 907. Rectifiez de la manière suivante le tableau des branches qui composent la Famille des Chnoodiens.

			Branches.
Antennes insérées	vers les trois cinquièmes du côté interne des yeux, ou du moins de la partie de ce côté visible en dessus ; séparées de ces organes par des joues presque longitudinales		AZYAIRES.
	vers la partie antéro-interne des yeux.	Prothorax ne voilant qu'une partie des yeux ; très-échancré en devant : bord postérieur de cette échancrure presque en ligne droite dans ses trois cinquièmes médiaires . .	CHNOODAIRES.
		Prothorax voilant presque entièrement les yeux ; plus ou moins échancré en devant : bord postérieur de cette échancrure arqué en arrière	SIOLAIRES.

P. 908. Modifiez de la manière suivante la disposition des espèces de Chnoodaires.

1° *G. Exoplectra*, et les espèces qui composent ce genre.

Obs. On pourrait en séparer sous le nom de *Cœliaria*, les espèces dont le repli prothoracique est creusé d'une fossette, comme l'*E. erythrogaster*.

2° *G. Chnoodes*, en plaçant en première ligne les espèces à élytres noires ou d'une couleur obscure.

Obs. On pourrait également séparer sous le nom de *Dapolia*, les espèces dont le repli prothoracique est creusé d'une fossette plus ou

moins apparente, telles que les *Ch. fallax*, *cordifera*, *puberula*, *hœmatina*, *corallina*.

P. 931, ligne 5, au lieu de *Prothorax* voilant, etc., mettez :

Prothorax **voilant presque entièrement les yeux; plus ou moins échancré en devant : bord postérieur de cette échancrure arqué en arrière. Repli prothoracique toujours creusé d'une rainure ou d'une fossette.**

P. 936, après l'*Aulis lineato-signata*, ajoutez :

5. A. Aumonti. ***Ovale; pubescente. Elytres d'un noir brun, ornées chacune de trois taches subpunctiformes, d'un rouge testacé : les première et deuxième, formant avec leurs semblables une rangée transversale faiblement arquée : la troisième, un peu après les deux tiers.***

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0033$ ($1\ 1/2^l$).

Corps **ovale; peu fortement convexe; garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* obscure : labre, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* voilant à peu près complètement les yeux; d'un noir brun ou d'un brun noir sur les côtés et paré d'une bande longitudinale médiane presque égale au cinquième de la largeur, d'un rouge testacé nébuleux ou obscur entre cette bande et chaque bordure latérale. *Elytres* d'un noir brun ou d'un brun noir, ornées chacune de trois taches subarrondies d'un rouge testacé nébuleux, égale chacune presque au cinquième de la largeur : les première et deuxième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale faiblement arquée : la deuxième ou externe, aux trois cinquièmes de la largeur, presque aux deux cinquièmes de la longueur : la première, plus antérieure de la moitié de son diamètre, entre celle-ci et la suture : la troisième, un peu après les deux tiers de la longueur, du quart à la moitié de la largeur. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un rouge testacé : le premier, plus obscur : les seconds, plus clairs.**

PATRIE : la Cafrerie (Muséum de Stockholm).

J'ai dédié cette espèce à M. Guenéau-d'Aumont, major au 18e de ligne, entomologiste plein de zèle et de talent.

P. 940, ligne 31, ajoutez à la fin de l'observation.

Chez les individus offrant des modifications plus profondes du dessin, la bande

transversale est réduite à une sorte de point noir, discal. A cette variation se rapporte le *C. scutelligerus;* quelquefois même cette tache discale disparaît.

P. 941. Supprimez la description du *C. scutelligerus* qui ne paraît être qu'une variété du *C. 4-notatus.*

P. 941, ligne 29. Rectifiez ainsi la description du *C. notatulus.*

3. C. notatulus. *Ovale ou ovale-oblong. Prothorax et Elytres d'un jaune testacé livide : le premier, d'un brun noir sur son disque : les secondes, ornées d'une bordure suturale en losange allongé, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, anguleusement dilatée vers les deux cinquièmes et chacune de divers signes d'un brun noir : un arc basilaire : une sorte de C et un point, vers le milieu : un arc dirigé en arrière, un peu après les deux tiers : ces signes parfois en partie oblitérés ou liés.*

État normal. *Elytres* d'un jaune testacé livide, ornées d'une bordure suturale et de divers signes bruns ou d'un brun noir : la bordure suturale, très-étroite à la base, graduellement renflée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur où elle égale un peu moins du quart de la largeur, rétrécie de là jusqu'aux trois cinquièmes et réduite ensuite au rebord : les signes : 1° une sorte d'arc formé de deux taches unies entre elles à la base : l'externe, punctiforme, sur le calus : l'interne, entre celle-ci et la suture, allongée jusqu'au cinquième environ de la longueur ; 2° un signe formant sur l'élytre droite une sorte de C allongé, lié, ou à peu près, par le milieu de son dos à l'angle formé par la dilatation de la bordure suturale ; 3° une tache subpunctiforme, entre ce C et le bord externe ; 4° un arc dirigé en arrière, vers les trois quarts de la longueur, lié à la bordure suturale et n'atteignant pas le bord marginal, offrant à chacune de ses extrémités une saillie anguleuse en devant.

Variations des Elytres.

Obs. Quelquefois la bordure suturale se montre dilatée plus longuement ; la figure en forme de C, se transforme en espèce d'ellipse ou forme deux lignes convergeantes en devant et en arrière (*S. notatulus*), d'autrefois l'arc antérieur est réduit à une sorte de tache basilaire, la moitié antérieure du C s'efface ; la moitié postérieure s'unit à la dilatation suturale et à la tache juxta-latérale et forme avec celles-ci une bande transversale anguleuse (*Scymnus multifidus*, Chevrol.). Ce dessin varie encore de diverses manières, suivant que les signes indiqués sont plus ou moins incomplets ou plus développés.

P. 950, après la description de *Pharus 4-stillatus*, ajoutez :

3. **P. Brouzeti.** *Ovale; pubescent; noir en dessus. Elytres ornées d'une bordure apicale et chacune de deux gouttes punctiformes d'un rouge jaunâtre, situées : vers le tiers et les deux tiers de la longueur, plus rapprochées de la suture que du bord externe.*

Long. 0m,0015 (2/3l). — Larg. 0m,0011 (1/2l).

Corps ovale ou ovale-oblong; peu convexe; pubescent; noir en dessus. *Labre*, *Antennes* et *Palpes* d'un rouge testacé livide. *Prothorax* à peine obtus et peu sinueux à la base; noir. *Élytres* noires, avec le bord apical d'un rouge jaunâtre ou d'un rouge testacé; ornées chacune de deux gouttes d'un rouge jaunâtre, égales à peine au cinquième de la largeur, situées : l'une, vers le tiers : l'autre, vers les deux tiers de la longueur, du quart à la moitié environ de la largeur. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un roux testacé, nébuleux ou obscur, surtout sur les cuisses intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de l'arceau.

Patrie : le cap de Bonne-Espérance (collect. Chevrolat).

J'ai dédié cette espèce à M. Brouzet, membre de la Société entomologique de France.

P. 145, dernière ligne, au lieu de *Coc. bis-guttata*, lisez : *Calvia bis-7-guttata*.

P. 169, ligne 29, au lieu de *Coccinella cosnardi*, lisez : *Psyllobora*.

P. 1027, ligne 1, lisez : *Élytres ornées d'une bordure suturale et chacune d'une ligne raccourcie, noires.*

P. 1034, ligne 13, au lieu de 7 B. ●, lisez : 7 B. **E. ibericus.**

ESPÈCES

DONT JE NE PUIS ASSIGNER LA PLACE PRÉCISE.

Obs. Plusieurs de ces espèces sont décrites si brièvement, qu'il est difficile de les reconnaître; quelques-unes font sans doute double emploi avec celles qui figurent dans cet ouvrage.

COCCINELLA CASSIDEA. Oblonga, rubra, coleoptris punctis duodecim, thorace quatuor nigris.

FABRICIUS, Syst. entom. p. 82. 23. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 181. 83.
Hab. *in* Marylandiâ. — Le type n'existe plus.

C. FELINA. Coleoptris atris : punctis sex albis, corpore globoso.

FABRICIUS, Syst. entom. p. 87. 52. — SCHOENH. Syst. ins. 2. p. 202. 157.
Hab. *in* Americâ boreali.

C. CATENATA. Ovata coleoptris rubris, maculis annularibus atris.

FABRICIUS, Syst. El. t. 1. p. 361.
Hab. *in* Amboniâ.

C. SPHÆROIDEA. Noire, à cercle très-allongé jaune sur chaque étui.

De GEER, Mem. t. 7. p. 665. 72. pl. 48. fig. 15.

Obs. Elle semble, d'après le renflement indiqué de ses cuisses postérieures, ne pas appartenir aux Sécuripalpes.

C. MINUTA. Elytris rubris thoraceque immaculatis.

CASSTROEM, *in* THUNB. Dissert. p. 11. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 155. 14.
Hab. *in* Ind. orient.

C. JAPONICA. Elytris flavis, cruce suturate duplici maculisque quatuor nigris.

CASSTROEM, *in* THUNB. Dissert. p. 12. f. 12. — SCHOENH. Syn. 2. 169. 39.

C. OMMA. Elytris rubris, punctis novem nigris, circulo flavo circum oculos.

HERBST, Nat. t. 5. p. 278. 19. pl. 56. fig. 5. — *C. oculata*, CASSTROEM, *in* THUNB. Dissert. p. 14. f. 18. — SCHOENH. Syn. 2. 184. 91. — *C. ocularis*, OLIV. Encyc. Méth. t. 6. p. 62. 64.
Hab. *in* Cap. bon. Spei.

C. PUSILLA; *Casstroem*. Voy. p. 203 de cet ouvrage.

C. LUNATA. Elytris flavis, arcû, punctisque quinque nigris.

Casstroem, *in* Thunb. Dissert. p. 19. f. 28. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 170. 145. — *C. lunaris*, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1649. 75.
Hab. *in* Cap. bon. Spei.

C. crux; *Casstroem*. Voy. p. 373 de cet ouvrage.

C. hæmorrhoidalis. Elytris nigris, maculis duabus flavis, thoracis marginibus anoque flavis.

Casstroem, *in* Thunb. Dissert. p. — Schoenh. Syn. t. 2. p. Elle est probablement la même que l'*Exochomus versutus*.

C. lævis. Elytris nigris, punctis sex flavis, thoracis angulis anticis flavis.

Casstroem, *in* Thunb. Dissert. p. 22. f. 22. — Schoenh. Syn. t. 2. p. 200. 146.

C. novem-signata. Capite nigro, thorace punctis quatuor, Elytris novem nigris, margine fusco.

Herbst, Naturs. t. 5. p. 268. 7. pl. 55. fig. 7. — Schoenh. Syn. 2. p. 178. 67.
Hab. *in* Surinam (paraît appartenir aux Hypéraspiens).

C. punctatissima. Nigra thoracis margine elytrisque flavis, maculis 14-nigris.

Weber. Observ. Ent. p. 48. — Schoenh. Syn. t. 2. 205. 163.
Ex Americâ.

C. hemisphærica. Atra, elytris maculis tribus aurantiacis, thorace duabus marginalibus flavis.

Weber. Obs. Ent. p. 49. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. 199. 141.
Ex Americâ.

C. pulex. Nigra, capite thorace elytrorumque margine flavis.

Schoenherr (décrite par Thunberg), Syn. ins. t. 2. p. 157. 20.
Hab. extr. Europ.

C. crucigera. Subrotunda gibbosa, saturate rubra nitida, elytrorum limbo, suturâ, fasciâ mediâ, maculis quatuor atris.

Schoenherr (décrite par Gyllenhall), Syn. ins. t. 2. p. 182. 87.
Hab. *in* Ind. orient.

C. ramosa. Elytres rouges, avec deux bandes noires sinuées : la première, ayant à sa partie antérieure un rameau qui remonte, et l'autre, une dentelure.

Olivier, Entom. t. 6. p. 997. 13. pl. 1. fig. 7, a. b.

C. australis. Ovale, glabre; Elytres noires, à dix taches jaunes.

Olivier, Entom. t. 6. p. 1051. 101. pl. 7. fig.
Iles de la mer du sud.

C. RUFA. Flavescens corpore atro.

THUNBERG, Coleopt. capensia, *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7 (1820), p. 363.

C. PYGMÆA. Elytris rufis, thoracis punctis duobus abdomineque medio nigris.

THUNBERG, *in* Mem. de St-Pétersb. t. 7. p. 363.
Hab. *in* Cap. bon. Spei.

C. SIMPLEX. Elytris fulvis : marginibus nigris; thorace immaculato; abdomine in medio nigro.

THUNBERG, l. c. p. 363.

C. DIVERGENS. Elytris flavis, marginibus nigris; thoracis margine postico punctisque disci duobus atris.

THUNB, l. c. p. 363.

C. CONSATA. Elytris flavis, margine nigro : thorace flavo, margine postico maculisque quatuor atris.

THUNB. l. c. p. 364.

C. SPICILLUM. Elytris rufis, marginibus nigris; thorace atro, margine antico et lateribus disco ocellis duobus flavis.

THUNB. l. c. p. 364.

C. CRUCIGERA. Elytris rufis, marginibus atris; thoracis margine postico lunula disco cruce, lateribusque punctis nigris.

THUNB, l. c. p. 364.

C. CIRCULARIS. Elytris rubris, punctis novem nigris subocellatis, convexa, tota rufa.

THUNB. l. c. p. 365.
Ne semble pas différer de la *Cœlophora 9-maculata.*

C. 7-SIGNATA. Elytris rubris, margine punctisque novem atris; thorace bipunctato.

THUNB, l. c. p. 365.

C. 11-SIGNATA. Elytris rubris, punctis undecim nigris; corpore nigro, rufo marginato; thorace immaculato.

THUNB, l. c. p. 366.

C. OBLONGATA. Elytris atris, maculis transversis rubris; thorace utrinque macula marginali rufa.

THUNB, l. c. p. 368.

C. ATRATA. Elytris atris, guttis quatuor flavis; capite thoraceque duabus.

THUNB, l. c. p. 369.

C. ERYTHROCHILA. Ænea, thoracis lateribus elytrorumque margine testaceis.

WIEDEMANN, *in* GERMAR's Mag. t. 4. p. 183. 99.
Hab. *in* Cap. bon. Spei.

C. UNDULATA. Noire, avec une bordure sur les côtés du prothorax, une bordure onduleuse au côté externe des élytres et un point sur chacune de celle-ci, jaunes.

SAY, Descrip. *in* Journ. of the. Acad. of. Philadelph. t. 4. p. 92. C'est probablement l'*Hyperaspis elegans*, dont le nom doit être conservé, Casstroem ayant depuis longtemps appliqué l'épithète de *undulata* à une autre espèce.

C. ALBIFRONS. Elytres jaunes : suture et une tache sur chacune, noires. Tête et partie antérieure du prothorax blanchâtres.

SAY, *in* Journ. of Acad. of Philadelph. t. 4. p. 94. 6.
Amérique du nord.

C. HUMERALIS. Noire, élytres parées chacune de deux taches rouges : l'une, humérale, l'autre vers le milieu.

SAY, l. c. p. 95. 8.
Obs. Il faut vraisemblablement la rapporter à l'une des variétés de l'*Adalia bipunctata*.

C. KINGII. Pallide testacea, thorace medio maculis quinque nigris, duabus anticis elongatis, tribus postice rotundatis, elytris nigro tri-pustulatis, punctis humeralibus duobus alioque medio marginali.

W. MAC-LEAY, Catal. *in* Narrative of a Surrey, etc., t. 2. p. 454.
Côtes de l'Australie.

C. KARPOWKÆ. Nigra, capite flavo; thorace brevi, postice producto, antice margine augusto et angulis late flavis; coleoptris margine laterali maculis tribus disci flavis; pedibus anterioribus luteis, posticis piceis.

HUMMEL, Essais n° 6 (1827), p. 13.

C. VIOLACEA. Subtus ferruginea, supra nigro violacea nitida. Thoracis lateribus elytrorumque apice griseis.

PERTY, Delectus Anim. articul. p. 112. pl. 22. f. 13.
PATRIE : les bords du Rio Negro.

C. MELANOCEPHALA. Tête noire. Corcelet fauve, avec une tache noire qui commence au bord postérieur et qui remonte, en se rétrécissant, vers le bord antérieur. Elytres bleues, brillantes. Pieds fauves.

Zoubkoff, *in* Bullet. de la Soc. I. d. Mosc. t. 6. p. 339.

Patrie : la Turkménie.

C. Turkmenica. Tête jaune : front noir. Corcelet jaune, avec une tache noire qui couvre tout le bord postérieur et se divise en devant en quatre branches un peu courbées vers les côtés. Elytres jaunes, ornées d'une tache postscutellaire commune, et chacune de quatre autres, noires : une, au-dessus de la suturale : deux, vers l'angle de la base : une grande, commençant à la moitié de la longueur.

Patrie : la Turkménie.

C. Lapeyrousii. Hemisphærica rotundata, thorace testaceo, maculâ magnâ nigrâ; coleoptris rubris, margine tenui omni, suturâ fasciâ submediâ interruptâ, punctisque duobus posticis nigris.

Boisduval, Voy. de l'Astrol. p. 589. 1. pl. 8. fig. 20.

Obs. Semble se rapporter au *G. neda.*

C. gemina. Testacea, thorace margine postico maculis ferrugineis. Elytris rufis, margine, lineâ longitudinali inflexâ mediâ suturâque nigris.

Klug, *in* Erman's, Reise, p. 50. 199.

Obs. Peut-être faut-il la rapporter à l'*Alesia larvalis,* dont le nom devrait alors être rejeté.

C. persica. Hemisphærica, supra atra, polita, nitida : thorace antice utrinque pallido marginato; elytris nigris, basi fasciâ latiusculâ et maculis parvis tribus in singulo rufo-flavis.

Faldermann, *in* Mem. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. t. 4. deuxième part. p. 378. pl. 15. fig. 5.

C. cardisce. Capite fusco testaceo; thorace nigro; margine antico et laterali lineâque angustâ luteis; gutta alba ad angulum posticum; Elytris nigris singulis guttis tribus marginalibus, unicaque basali albis; disco luteo, guttis tribus albis triangulariter dispositis; pedibus luteo testaceis.

Randall, Descript. of n. Spec. of. Coleopt. of Maine, *in* Boston, Journ. of. n. Hist. t. 2. p. 32.

Patrie : Etats-Unis.

C. bi-geminata. Corpore penitus nigro, maculis quatuor rufis, duobus anterioribus ad marginem thoracis, duobus posterioribus antè apicem ad marginem elytrorum; thorace convexo.

Randall, l. c. p. 32.

C. DISJUNCTA. Capite thoraceque nigris, albo variegatis; elytris rufo-sanguineis, fasciis duabus macularibus pedibusque nigris.

RANDALL, l. c. p. 33.

C. OBLIQUA. Corpore nigro; thoracis margine lineâque mediâ angustâ, testaceis. Elytris nigris, maculâ obliquâ rufo-sanguineâ; femoribus nigris, tarsis testaceis.

RANDALL, l. c. p. 33.

C. AFFINIS. Corpore subrotundato, nigro; thorace punctulato, lateribus antice subflavis; elytris punctatis maculâ mediâ sanguineâ.

RANDALL, Descrip. of. n. Spec. of Coleopt. of Massachusetts, *in* Boston, Journ. t. 2. p. 50.

C. SIMILIS. Corpore rotundato, nigro punctulato; thoracis marginibus antico et laterali anguste flavo-marginatis; elytris postice obsoletè flavo-marginatis, maculâ mediâ grandi subcordatâ flavâ; abdominis margine flavo testaceo.

RANDALL, l. c. p. 50.

C. LUGUBRIS. Corpore nigro, rotundato, convexo lævi; margine thoracis albo; elytris albo-bimaculatis, margine exteriori antice albo postice nigro; pedibus nigro-fuscis.

RANDALL, l. c. p. 52.

C. EFFUSA. Oblongo-ovalis, capite thoraceque testaceis, hoc basi punctis duobus mediis nigris, elytris rubris, suturâ nigrâ, maculis duabus effusis nigris.

ERICHSON, *in* Arch. fur Naturg. t. 9. p. 266. 121.
Hab. *in* Angola.

C. NASSATA. Voy. p. 203 de cet ouvrage.

C. VITTATA. Subhemisphærica, nigra, nitida, thoraceis lateribus, elytrorum lunulâ posticâ antorsum angustiore, antenn arum basi, tibiis tarsisque rufis.

GEBLER, Charakteristik, etc., *in* Bullet. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 3. n° 7. p. 13. 34.

C. 18-SPILOTA. Flava, binis maculis irregularibus nigris notata; elytris 18-spilotis, maculâ scutellari communi. Corpus flavum, pectore nigricanti, pedibus, flavescentibus.

HOPE, On the Entom. of China, *in* Trans. of the entom. Soc. of. London, t. 4. p. 13. 26.

C. SUCCINEA. Succinea flava, thorace pallidiori, maculis quatuor in medio disci nigris.

HOPE, l. c. p. 13. 27.

C. TETRASPILOTA. Flava thorace antico flavo, postice nigro.

HOPE, l. c. p. 13. 28.

C. BICOLOR. *C. dimidiæ* affinis et minor, rubro-testacea thorace maculâ mediâ nigrâ elytrisque rufis apice atris.

HOPE, Synopsis of the n. Spec. of Nepaul, etc. *in* Gray's zool. Miscellany, p. 30.

C. VULNERATA. Lutea thorace elytrisque tribus pallide flavis maculis notatis.

HOPE, l. c. p. 31.

C. UNIVITTATA; HOPE, Voy. p. 357 de cet ouvrage.

C. CINCTA; HOPE, Voy. p. 387 de cet ouvrage.

C. RACEMOSA. Subhemisphærica, nigra, capite thoraceque albomaculatis, elytris flavis : fasciis duabus abbreviatis dentatis, macula marginali ante apicem sutura maculisque duabus suturalibus nigris.

GERMAR, Beytrag, etc. *in* Linnea, Entomol. t. 3. p. 245. 181.

Obs. Elle semble se rattacher à la *C. transversalis*, FABR.

C. DUODECIM-MACULATA. Elytris rufis, punctis duodecim nigris minutis distinctis.

THUNB. *in* Mem. de l'Acad. de St-Pétersb. t. 7. p. 367.
Hab. *in* Cap. bon. Spei.

C. MINIMA. Atra, immaculata.

THUNB. l. c. p. 368.

C. PULICARIS. Atra capite elytrisque postice flavis.

THUNB. l. c. p. 368.

C. TRINOTATA. Elytris rubris, hirtis, punctis tribus nigris, capite rubro.

CASSTROEM, *in* THUNB. Dissert. p. 11. f. 11. — SCHOENH. Syn. 2. 208. 192.
Hab. *in* Cap. bon. Spei.

C. GIBBA. Elytris rubris, fasciâ punctisque sex nigris.

CASSTROEM, *in* THUNB. Dissert. p. 11. fig. 14. — SCHOENH. Syn. t. 2. 181. 18.

C. BIS-QUATUOR-PUNCTATA. Suborbiculata, gibbosa, rufo-testacea pubescens, elytro singulo maculis quatuor atris.

SCHOENHERR (décrite par Gyllenhall), Syn. ins. t. 2. p. 186. 102.
Hab. in Ind. orient.

C. LUNIGERA. Capite pedibus elytrisque dimidiato-flavis.

SCHOENHERR (décrite par Thunberg), Syn. ins. t. 2. p. 207. 191.
Hab. extr. Europ.

C. PYGMÆA. Crebre punctata subvillosa, corpore supra cum pedibus et antennis ferruginea, thorace parte posteriori, scutello et corpore subtus nigris.

BRULLÉ, Exped. scient. de Morée, p. 273. 551. pl. 44. f. 12.

C. MESOMELA. Pubescens nigra, capite, pedibus thoracisque lateribus albis, elytris maculâ rotundâ, infrà medium luteâ.

KLUG. in Abhandl. v. d. Akad. z. Berlin, 1834, p. 215. 215.
Hab. Madagascar.

EPILACHNA DECEM-MACULATA. Ferruginea thorace punctis tribus nigris. Elytris maculis quinque nigris, humerali lunatâ.

REDTENBACHER, in HUGEL'S Reise p. 564. 3.
Hab. in Cachemir. montibus.

SCYMNUS STRAGULATUS. Dilatato ovalis, subdepressus, densè cinereo pubescens, antennis, pedibus, thorace lateribus, abdomine præter basin elytrisque rufis, his plagâ magnâ dorsali margineque laterali anteriore nigris.

ERICHSON, l. c. p. 240. 198.

SCYMNUS GALAPAGOENSIS. Ater pubescens; capite piceo; thorace utrinque flavo; elytris pallide testaceis, indistinctissime punctulatis: suturâ, margine anteriore, fasciâ valde flexuosâ maculisque duabus subapicalibus nigris; antennis pedibusque fulvis.

WATERHOUSE, in Annals and Mag. of nat. Hist. t. 16. p. 41.

PATRIE : l'île Jame.

SCYMNUS MARGINICOLLIS. Subhemisphæricus niger, pubescens, ore, antennis thoracisque margine antico et laterali rufo ferrugineis.

MANNERHEIM, in Bullet. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc., t. 16. p. 313.

CACIDULA VILLOSA. Oblongo-ovata, tota villosa, thorace postice sinuato-angustato rufo, lateribus explanato-marginato, basi nigro maculato; elytris piceis rufo marginatis.

FALDERMANN, in Mem. de l'Acad. d. St-Pétersbourg (Savants étrang.), t. 2. p. 437. 100.

PATRIE : la Chine boréale.

INSECTES

Décrits sous le nom générique de COCCINELLA, qui n'appartiennent pas à la Tribu des Sécuripalpes.

Les diverses espèces composant la première section (*Unicolores*) du *G. Coccinella* de Scopoli.

C. 1-punctata, LINNÉ, Syst. nat. t. 1. p. 579.
C. 18-punctata, LINNÉ, Syst. nat. t. 1. p. 582. 24.
C. surinamensis, FABRICIUS. Syst. entom. p. 79. 2.
C. 8-guttata, CASSTROEM, _in_ THUNB. Dissert. p. 24. f. 37.
C. octostagma, HERBST, Naturs. t. 5. p. 303. pl. 56. f. 13.
C. pardalina, FABRICIUS, Spec. ins. t. 1. p. 106. 72.
C. centum-punctata, HERBST, _in_ FUESSLY's, Arch. p. 45. 17. pl. 22. f. 13.
C. undata, FABRICIUS, Mant. ins. t. p. 55. 22.
C. villosa, FABRICIUS, Mant. ins. t. 2. append. p. 379.
C. petromelas, BOISDUVAL, Voy. de l'Astrol. p. 599.
C. virescens, HOPE, Synops. _in_ GRAY's, miscell. p. 21.
C. subglobosa, HOPE, Syn. _in_ GRAY's, miscell. p. 31.



TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.



TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES TRIMÈRES SÉCURIPALPES

Décrits dans cet Ouvrage.

1er Groupe. — **GYMNOSOMIDES.**

1re Famille. — **Coccinelliens** (1re Division).

1re Branche. — **Hippodamiaires.**

ERIOPIS, *Muls.*

Opposita (*Chevrol.*), *Guér.*	Chili.
Connexa, *Germ.*	Amérique méridionale, Californie.

HIPPODAMIA, *Chevrol.*

Tredecim-punctata, *Linné.*	Europe, Amér. du nord.
Xanthoptera (*Mannerh.*), *Muls.*	Russie d'Asie.
Lecontii, *Muls.*	Amér. mérid.
Septem-maculata (*Linné*), de *Geer.*	Europe cent. et septent.
Quinque-signata, *Kirby.*	Amér. boréale.
Extensa, *Muls.*	Californie septent.
Glacialis, *Fabr.*	Amér. boréale.
Quindecim-maculata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. septent.
Convergens (*Klug*), *Guér.*	Amér. du nord.
Sinuata (*Motschoulsky*), *Muls.*	Californie.

MEGILLA, *Muls.*

Innotata (*Klug*), *Muls.*	Antilles.
Quadrifasciata (*Schoenh.*), *Thunb.*	Brésil, Monte-Video.

Octodecim-pustulata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mér.
Maculata, de *Geer.*	Amér. mér. et sept.

NAEMIA, *Muls.*

Litigiosa (*Latr.*), *Muls.*	Colomb., Mex., Etats-Unis.
Vittigera, *Mannerh.*	Mex. Califor.
Episcopalis, *Kirby.*	Amér. du nord.

2e Branche. — Coccinellaires.

1er Rameau. — Adoniates.

ANISOSTICA, *Chevr.*

Novemdecim-punctata, *Linné.*	Europe et Asie occident.

ADONIA, *Muls.*

Doubledeayi, *Muls.*	Indoustan ?
Mutabilis, *Scriba.*	Europe, Algérie, Sénégal.
Parenthesis (*Melsh.*), *Say.*	Amér. septent.
Amœna, *Falderm.*	Sibér. orient.
Arctica (*Payk.*), *Schneid.*	Laponie.
? Strigata, *Westm.*	Laponie.

HYSIA, *Muls.*

Endomycina (*Dupont*), *Boisd.*	Nouv. Guin. Calab.

ADALIA, *Muls.*

Obliterata, *Linné.*	Europe.
Bothnica, *Payk.*	Europe cent. et bor.
Stictica (*Chevr.*), *Muls.*	Turquie asiat..
Fasciato-punctata, *Falderm.*	Sibérie.
Hyperborea, *Payk.*	Europe, Asie et Amér. sept.
Ophthalmica, *Muls.*	Amér. boréale.
Hopii, *Muls.*	Indoustan.
Bipunctata, *Linné.*	Europe, Amér. sept.
Rufo-cincta, *Muls.*	Europe mérid.
Alpina, *Villa.*	Alpes.
Flavo-maculata, de *Geer.*	Cap de B.-Esp., Indes, Nouv. Holl.
Signifera, *Reiche.*	Abyssinie.
Inquinata (*Chevr.*), *Muls.*	Europe centr. et mérid.
Undecim-notata, *Schneid.*	Europe.
Maritima, *Ménét.*	Russie asiat. mérid.
Deficiens, *Muls.*	Amér. mérid.
Angulifera (*Chevr.*), *Muls.*	Chili.

NESIS.

Sycophanta, *Muls.*	?

BULÆA, *Muls.*

Novemdecim-notata (*Steven*), *Gebler.*	Eur. orient. Asie occid. Egyp.
Bocandei (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Pallida (*Friwaldsky*), *Muls.*	Turquie.

2° Rameau. — Coccinellates.

HARMONICA, *Muls.*

Sommeri (*Dej.*), *Muls.*	Brés. Mozamb?
Rufescens (*Dej.*), *Muls.*	Sénég. Senn.
Arcuata, *Fabr.*	Cap. d. B.-E. Asie mér. et orient.
Ampla (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Cyanoptera (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Notulata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. du nord.
Duodecim-maculata, *Gebler.*	Asie sept. et orient. Amér. bor.
Contexta (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Margine-punctata, *Schaller.*	Europe.
Quinque-lineata (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Impustulata, *Linné.*	Europe.
Buphthalmus (*Fischer*), *Muls.*	Bouckharie.
Doublieri, *Muls.*	France.
{ Duodecim-pustulata, *Fabr.*	Europe.
{ *Lyncea*, *Oliv.*	Portugal.

COCCINELLA, *Linné.*

Quatuordecim-pustulata, *Linné.*	Europe.
Sinuato-marginata, *Falderm.*	Caucase.
Variabilis, *Illig.*	Europe.
Ancoralis, *Germ.*	Amér. mérid.
Lucasii, *Muls.*	Cordillières.
Emarginata (*Dej.*), *Muls.*	Mex. Guatem.
Petitii (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mérid.
Antipodum, *White.*	Nouv. Zélande.
Arcata, *Muls.*	Buénos-Ayres.
Eryngii (*Eschsch.*), *Muls.*	Chili.
Fulvipennis (*Reiche*), *Muls.*	Chili, Monte-Video.
Pulchella (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Menetriesi, *Muls.*	Asie or. et sept. Amér. sept. et occid.
Undecim-punctata, *Linné.*	Europe.
Hieroglyphica, *Linné.*	Europe.

Mannerheimii (*Dej.*), *Muls.*	Sibérie.
Tricuspis, *Kirby.*	Amér. sept.
Withii, *Muls.*	?
Nivicola (*Eschsch.*), *Muls.*	Sibérie orient.
Californica (*Eschsch.*), *Muls.*	Californie.
Quinque-punctata, *Linné.*	Europe.
Sancerottii, *Muls.*	Daourie.
Divaricata, *Oliv.*	Europe mér. et orient. Asie mér.
Septem-punctata, *Linné.*	Europe, Asie occid. Nord.
Labilis, *Muls.*	Europe.
Sedakovii (*Méné.*), *Muls.*	Daourie.
Monticola, *Muls.*	Amér. sept.
{ Transverso-guttata, *Fald.*	Asie sept. et orient. Amér. sept. et occ.
{ *Nugatoria*, *Muls.*	Mexique.
Trifasciata, *Linné.*	Europe, Asie et Amér. sept.
Novem-stigma, *Muls.*	Daourie.
Novem-notata, *Herbst.*	Amér. sept. Guatem.
Transversalis, *Fabr.*	Indes orient. Nouv. Hollande.
Leonina, *Fabr.*	Nouv. Hollande. Nouv. Zélande.

CISSEIS, *Muls.*

Furcifera, *Guér.*	Nouv. Hollande.

3e Branche. — **Halyziaires.**

1er Rameau. — **Myziates.**

ANATIS, *Muls.*

{ Quindecim-punctata, *Oliv.*	Amér. sept.
{ *Signaticollis*, *Muls.*	Amér. sept.
Ocellata.	Europe.
Mobilis (*Motsch.*), *Muls.*	Daourie.

CLINIS, *Muls.*

Humilis, *Muls.*	Antilles.

MYSIA, *Muls.*

Pullata, *Say.*	Amér. sept.
Subvittata (*Reiche*), *Muls.*	Amér. sept. et occid.
Ramosa (*Mannerh.*), *Fald.*	Sibérie, Daourie.
Oblongo-guttata, *Linné.*	Europe, Asie sept.

SOSPITA, *Muls.*

Tigrina, *Linné.*	Europe.
Chinensis (*Dej.*), *Muls.*	Chine.

MYRRHA, *Muls.*

Octodecim-guttata, *Linné.* Europe.

CALVIA, *Muls.*

Hololeuca (*Motsch.*), *Muls.* Caucase.
Quatuordecim-guttata, *Linné.* Europe.
Decem-guttata, *Linné.* *Id.*
Bis-septem-guttata, *Schall.* *Id.*
Albo-lineata (*Schoenh.*), *Gyllenh.* Chine.
Blanchardi, *Muls.* Amér. mérid.
Cajennensis, *Gmel.* Cayenne.
Fulgurata (*Reiche*), *Muls.* *Id.*

EGLIS, *Muls.*

Fischeri, *Muls.* Brésil.
Varicolor (*Reiche*), *Muls.* Australie
Constellata, *Muls.* Brésil.
Adjuncta (*Reiche*), *Muls.* Colombie, Mex.
Edwardsii, *Muls.* Australie.

CLEOBORA, *Muls.*

Mellyi, *Muls.* Nouv. Hollande, Tasm. Van-Diémen.

2e Rameau. — Halyziates.

HALYZIA, *Muls.*

Perroudi, *Muls.* Colombie.
Sedecim-guttata, *Linné.* Europe.
Straminea, *Hope.* Indoustan.
Pallasii, *Muls.* Iles Marianes.

PSYLLOBORA, *Chevr.*

(G. *Illeis*).
Galbula, *Muls.* Australie.
Cincta, *Fabr.* Indes orient. Java.
Bistigmosa, *Muls.* Iles du détr. de Malacca.
Cosnardi (*Chevr.*), *Muls.* Brésil.
Lata (*Perr.*), *Muls.* Colombie.
Dissimilis (*Dej.*), *Muls.* *Id.*
Margine-notata (*Dej.*), *Muls.* Madagascar.
Punctella (*Hope*), *Muls.* Antilles.
Confluens, *Fabr.* Brésil, Colomb. Cayenne.
Decipiens, *Muls.* Brésil, Colomb.

Lenta, *Muls.*	Colombie.
Luctuosa, *Muls.*	*Id.*
Nana, *Muls.*	Cuba.
Viginti-maculata, *Say.*	Amér. bor. Colomb.
Lineola, *Fabr.*	Antilles.
Roei (*Hope*), *Muls.*	Mexique.
Rufo-signata (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Divisa, *Fabr.*	*Id.*
Intricata, *Muls.*	Colombie
Graphica (*Reiche*), *Muls.*	Brésil.
{ Hybrida (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
{ *Mocquerysii, Muls.*	*Id.*
Germari, *Muls.*	*Id.*
Pussila, *Casst.*	Brésil.
Nassata, *Erichs.*	Angola.

VIBIDIA, *Muls.*

Duodecim-guttata, *Poda.*	Europe.
Bis-octo-notata (*Reiche*), *Muls.*	Arabie.

THEA, *Muls.*

Variegata, *Fabr.*	Le cap de Bon.-Espér. la Nouv. Hol.
Vigintiduo-punctata, *Linné.*	Europe.

CLEIS, *Muls.*

Mirifica, *Muls.*	Mexique ?
Lynx, *Muls.*	*Id.*

PROPYLEA, *Muls.*

Quatuordecim-punctata, *Linné.*	Europe.

4e Branche. — **Micraspiaires**

MICRASPIS, *Chevr.*

Phalerata (*Dahl*), *Lucas.*	Sicile, Algérie.
Duodecim-punctata, *Linné.*	Europe.
Gebleri, *Muls.*	Déserts des Kirghis.

5e Branche. — **Discotomaires.**

DISCOTOMA, *Muls.*

Ornata (*Buq.*), *Muls.*	Cayenne.

SELASIA, *Muls.*

Nigricollis, *Muls.*	Mexique.
Maculicollis (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Rubripennis (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Bicincta (*Det.*), *Muls.*	*Id.*
Albo-fasciata (*Dupont*), *Muls.*	Colombie ?

MACARIA (*Dej.*), *Muls.*

Erotyloides, *Guér.*	Colombie.
Rosea, *Muls.*	*Id.*
Serraticornis (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Schaumii, *Muls.*	*Id.*
Diluta (*Lacord.*), *Muls.*	Cayenne.
Sigillata (*Lacord.*), *Muls.*	*Id.*

(2e Division).

6e Branche. — **Cariaires.**

SYNONYCHA, *Chevr.*

Grandis, *Casst.*	La Chine, Manille, Java.

CARIA, *Muls.*

(G. *Caria*).	
Dilatata, *Fabr.*	La Chine, Java, le Bengale.
Duvaucelii, *Muls.*	Asie, Indes?
Sex-spilota, *Hope.*	Indoustan.
Commingii (*Hope*), *Muls.*	Manille.
Duodecim-spilota, *Hope.*	Indoustan.
(G. *Harma*).	
Regalis, *Oliv.*	Madag. Indes orient.
Dorsalis, *Oliv.*	Guinée, Bénin.
Abbreviata, *Muls.*	Afrique.

LEIS, *Muls.*

Dimidiata, *Fabr.*	Indes orient.
Basalis, *Redtenb.*	Indoustan.
Inflata, *Muls.*	Madagascar.
Javana (*Dej.*), *Muls.*	Java, etc.
Quindecim-maculata, *Hope.*	Indoustan.
Quindecim-spilota, *Hope.*	Ind. Beng. Java.
{ Vigintiduo-maculata, *Fabr.*	Guinée.
{ *Coryphæa*, *Guér.*	Madagascar.

Clathrata, *Muls.*	Guinée.
Vigintiduo-signata, *Muls.*	Sierra-Leon.
Thonningii, *Muls.*	Guinée.
Instabilis, *Muls.*	Cap de Bon.-Espér.
Conformis (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv. Hollande, Van-Diémen, etc.
Novemdecim-signata, *Falderm.*	Daourie.
Axyridis, *Pall.*	*Id.*
Aulica, *Falderm.*	Chine bor.
Besseri, *Falderm.*	*Id.*
Conspicua, *Falderm.*	*Id.*
Spectabilis, *Falderm.*	Mongolie.
Bis-sex-notata (*Mannerh.*), *Muls.*	Daourie.

PELINA, *Muls.*

(G. *Pelina*).	
Lebasii (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
(G. *Palla*).	
Hydropica (*Dupont*), *Muls.*	Mexique.

NEDA, *Muls.*

Marginata, *Linné.*	Brésil.
Miniata, *Hope.*	Indoustan.
Marginalis (*Hœpfner*), *Muls.*	Mexique.
Princeps (*Hope*), *Muls.*	Nouv. Hollande.
Ochracea, *Muls.*	Colombie.
Orbignyi, *Muls.*	*Id.*
Peruviana (*Mannerh.*), *Muls.*	Pérou.
Tricolor, *Fabr.*	Ceylan.
Perrisii, *Muls.*	Colombie.
Reichii, *Muls.*	Java.
Amandi (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
{ Norrisii, *Guérin.*	*Id.*
{ *Bremei* (Reiche), Muls.	*Id.*
{ *Finitima*, Muls.	*Id.*
{ *Fasciolata*, Muls.	*Id.*
{ *Subdola*, Muls.	*Id.*
{ *Chevrolatii*, Muls.	*Id.*
{ *Perfida*, Muls.	*Id.*
Andicola (*Reiche*), *Muls.*	Chili.
Jourdani, *Muls.*	Colombie.
Calispilota, *Guérin.*	Brésil, Mex.

DAULIS, *Muls.*

Sedecim-notata, *Fabr.*	Java, Moluques.

Separata, (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Devestita, *Muls.*	*Id.*
Testudinaria, *Muls.*	Nouv. Hollande.
Reticulata, *Fabr.*	Java, etc.
Sallei, *Muls.*	Colombie.
Amabilis, *Muls.*	*Id.*
Dilychnis, *Muls.*	Cayenne.
Vigintiduo-notata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.* Nouv. Hollande. ?
Graphiptera (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Tredecim-signata (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Conjugata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Boulardi, *Muls.*	Mariannes.
Abdominalis, *Say.*	Amér. sept.
Viridula, *Muls.*	Colombie.
Erythroptera (*Dej.*), *Muls.*	Buénos-Ayres.
Puncticollis, *Muls.*	Cayenne.
Henonii, *Muls.*	?
Binotata, *Say.*	Amér. sept.
Ferruginea, *Oliv.*	Antilles.
Munda, *Say.*	Amér. sept.
Sanguinea, *Linné.*	Antilles, Amér. sept et mér.
Pallidula (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne, Brésil.
Deflorata, *Muls.*	Colombie.
Bis-tri-signata, *Muls.*	Brésil.
Gutticollis (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mér.
Melanocera, *Muls.*	Colombie.
Conspicillata (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne.
Mæander (*Lacord.*), *Muls.*	*Id.* Mexique.
Lorata (*Germ. et Sch.*).	Brésil.
Rubida (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne.
Vigilans, *Muls.*	Colombie.

ISORA, *Muls.*

Anceps (*Dej.*), *Muls.*	Cap. de Bon.-Esp., etc.

7e Branche. — **Alesiaires.**

ALESIA, *Muls.*

Torquata, *Chevr.*	Cap de Bon.-Esp., etc.
Guerini, *Muls.*	Afrique ?
Bohemani, *Muls.*	Cafrerie.
Annulata, *Reiche.*	Abyssinie.
Inclusa (*Reiche*), *Muls.*	Cap de Bon.-Esp., Caf.
Hamata (*Schoenh.*), *Thunb.*	Sénégal.
Striata, *Fabr.*	Guin. Sén. Cap de Bon.-Esp., Caf.

Larvalis, *Muls.*	Cafrerie.
Univittata, *Hope.*	Népaul.

VERANIA, *Muls.*

Comma, *Casstr.*	Cap de Bon.-Espér., Caf., Java.
Lineata, *Casstr.*	*Id.*
Frenata, *Erichs.*	Nouv. Hollande, Van-Diémen.
Trivittata, *Reiche.*	Abyssinie.
Strigula, *Boisd.*	Nouv. Hollande.
Striola, *Fabr.*	*Id.*
Uniramosa, *Hope.*	Indoustan.
Discolor, *Fabr.*	Indes orient. Java, Chine, Nouv. Hol.
Afflicta, *Muls.*	Cap de B.-Esp. Java, Sumat.

8e Branche. — Cœlophoraires.

SYNIA, *Muls.*

Melanaria, *Muls.*	Indes orient.
Melanopepla, *Muls.*	*Id.*

LEMNIA, *Muls.*

(G. *Vola*).	
Dissecta (*Reiche*), *Muls.*	Indes orient.
(G. *Lemnia*).	
Fraudulata, *Muls.*	Java.
Saucia, *Muls.*	Indoustan.
Melanota (*Latr.*), *Muls.*	Indes orient.
Biplagiata, *Schoenh.*	Chiue, Indes orient.
Oculata, *Fabr.*	Bengale.
Mœsta (*Melly*), *Muls.*	Java.
Desolata, *Muls.*	Nouv. Hollande.

ARTEMIS, *Muls.*

Circumusta (*Melly*), *Muls.*	Chine.
Rufula (*Melly*), *Muls.*	*Id.*
Mandarina (*Melly*), *Muls.*	*Id.*

CŒLOPHORA, *Muls.*

Westermanni, *Muls.*	Bengale.
Reniplagiata (*Dej.*), *Muls.*	Java.
Congener, *Schoenh.*	Chine, Indes orient.
Vidua, *Muls.*	Java.
Versipellis, *Muls.*	*Id.*

Partita, *Muls.*	Java.
Newporti, *Muls.*	Iles Philippines.
Pupillata, *Schoenh.*	Chine, Bengale.
Novem-maculata, *Fabr.*	Java, Philip., Chine.
Bissellata, *Muls.*	Bengale, Java.
Psi, *Casstr.*	Cap de B.-Esp., Java, Japon.
{ Inæqualis, *Fabr.*	C. de B.-Esp., Iles Philip.
{ Mendica.	Manille, Nouv. Hollande.
Octo-signata, *Muls.*	Java.
Perrotteti (*Chevr.*), *Muls.*	Indes orient.
Sanguinosa, *Muls.*	*Id.*?
Coronata (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Decora, *Muls.*	*Id.*
Læta, *Muls.*	Java.
Unicolor, *Fabr.* ?	Indes orient.
Caliginosa, *Muls.*	*Id.*
Patruelis (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv. Holl., Vanik., Nouv. Hybern.

PROCULA, *Muls.*

Douei, *Muls.*	Jamaïque.

DYSIS, *Muls.*

Bis-quatuor-guttata (*Latr.*), *Muls.*	Ile de France, Australie.

BURA, *Muls.*

Cuprea (*Mannerh.*), *Muls.*	Haïti.

ŒNOPIA, *Muls.*

(G. *Pania*).	
Luteo-pustulata, *Muls.*	Indes orient.
Addicta, *Muls.*	Egypte.
(G. *Asa*).	
Dorso-notata, *Muls.*	Indes orient.
Kirbyi, *Muls.*	*Id.*
(G. *Œnopia*).	
Cinctella (*Dej.*), *Muls.*	Cap de B.-Esp., Timor.
Litterata, *Reiche.*	Abyssinie.

9e Branche. — **Cydoniaires.**

CYDONIA, *Muls.*

Circumclusa (*Chevr.*), *Muls.*	Bénin.
Lunata, *Fabr.*	Afriq. trop. et mér., Indes or., Java.
Vittata, *Fabr.*	Guinée.

Propinqua (*Dej.*), *Muls.* Cap de B.-Esp.
Triangulifera (*Guér.*), *Muls.* Madagascar, Malabarie.
Quadri-lineata (*Melly*), *Muls.* Cap, la Cafrerie.
{ Vicina (*Dej.*), *Muls.* Egypte, Nubie, Guinée, Sénégal.
{ *Cuppigera*, Muls. Egypte.
Nilotica, *Muls.* *Id.*

CHEILOMENES, *Chevr.*

Sex-maculata, *Fabr.* C. de B.-Esp., Ind. or., Java, Man. etc.
Quadri-plagiata, *Schoenh.* Indes orient., Chine, Japon, Nouv. Hol.

ELPIS, *Muls.*

Dolens, *Muls.* Madagascar.

2e Famille. — **Chilocoriens.**

1re Branche. — **Chilocoraires.**

CHILOCORUS, *Leach.*

{ Tristis, *Falderm.* Chine bor.
{ *Rubidus*, Hope. Indoust., Nouv. Hollande.
Circumdatus, *Schoenh.* Indes orient.
Melanopthalmus (*Chevr.*), *Muls.* Java.
Politus (*Hope*), *Muls.* Indoustan, Chine.
Schioedtii, *Muls.* Guinée.
Dohrnii, *Muls.* *Id.* Sénégal.
Ruficeps (*Dej.*), *Muls.* *Id.* *Id.* Abys., Cap. B.-Esp.
Cacti, *Linné.* Mexique, etc.
Rénipustulatus, *Scribe.* Europe.
Bivulnerus (*Dej.*), *Muls.* Amér. sept.
Bipustulatus, *Linné.* Europe, Afrique bor.
Midas, *Klug.* Madagascar.
Wahlbergii, *Muls.* Cafrerie.
Nigritus, *Fabr.* Indes orient.

EGIUS, *Muls.*

Platycephalus, *Muls.* Antilles.

2e Branche. — **Exochomaires.**

ORCUS, *Muls.*

(G. *Orcus*).
Janthinus (*Reiche*), *Muls.* Java.

Cyanocephalus, *Muls.*	Nouv. Hollande.
(G. *Priasus*).	
Bilunulatus (*Dej.*), *Boisd.*	*Id.*
Australasiae (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv. Hollande, Van-Diémen.
Nummularis (*Mac-Leay*), *Boisd.*	Nouv. Hollande.
(G. *Halmus*).	
Chalybeus (*Dej.*), *Boisd.*	*Id.*
(G. *Curinus*).	
Cœruleus (*Dej.*), *Muls.*	Brésil, Chili, Mexique.
(G. *Harpasus*).	
Pallidilabris, *Muls.*	Brésil.
Eversmanni, *Muls.*	*Id.*
Zonatus (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*

EXOCHOMUS, *Redtenb.*

(G. *Axion*).	
Plagiatus, *Olivier.*	Mexique, Iles de la mer des Indes.
Tripustulatus, de *Geer.*	Amér. septent.
(G. *Cladis*).	
Uva (*Schoenh.*), *Muls.*	Antilles, Buénos-Ayres.
Botrus, *Muls.*	Buénos-Ayres.
(G. *Exochomus*).	
{ Nigripennis, *Erichs.*	Egypte, Nubie.
{ *Troberti*, Muls.	Sénégal, Angola.
Russicollis (*Motschoulsky*), *Muls.*	Géorgie.
Auritus, *Scriba.*	Europe, Afrique orient. et mérid.
Versutus (*Dej.*), *Muls.*	Cap de Bon.-Espér.
{ Quadripustulatus, *Linné.*	Europe.
{ *Distinctus* (*Chevr.*), *Brullé.*	Grèce.
Marginipennis (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Foudrasii, *Muls.*	Sénégal.
(G. *Zagreus*).	
{ Bimaculosus, *Muls.*	Cayenne, Brésil, Buénos-Ayres.
{ *Cinctipennis* (Dej.), Muls.	Brésil.
Childreni, *Muls.*	Floride.
Gaubilii, *Muls.*	*Id.*
Constristatus, *Muls.*	Mexique.

BRUMUS, *Muls.*

Desertorum, *Gebler.*	Sicile, Turq. et Russie asiat., Mongolie.
Suturalis, *Fabr.*	Indes orient.

3e Famille. — **Hypéraspiens.**

1re Branche. — **Cryptognathaires.**

CRYPTOGNATHA, *Muls.*

Auriculata (*Dupont*), *Muls.*	Colombie.
Gemellata, *Muls.*	Mexique ?
Pudibunda, *Muls.*	Brésil.

ŒNEIS, *Muls.*

Obscura (*Schaum*), *Muls.*	Brésil.
Nigrans (*Melly*), *Muls.*	*Id.*

2e Branche. — **Pentiliaires.**

PENTILIA, *Muls.*

Egena (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Insidiosa, *Muls.*	Colombie
Castanea, *Muls.*	Amér. mérid.

LOTIS, *Muls.*

Confucii, *Muls.*	Chine.
Neglecta (*Dej.*), *Muls.*	Cap. d. B.-Esp., Cafrerie.
Guttula, *Muls.*	Cafrerie.

3e Branche. — **Thalassaires.**

CORYSTES, *Muls.*

Hypocrita (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.

MENOSCELIS (*Dej.*), *Muls.*

Saginata (*Lacord.*), *Muls.*	Cayenne.
Insignis (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Glauca, *Muls.*	Amér. mérid.

THALASSA, *Muls.*

Montezumae (*Chevr.*), *Muls.*	Mexique.
Pentaspilota, *Chevr.*	*Id.*
Flaviceps (*Dej.*), *Muls.*	Cuba.
Similaris, *Muls.*	Antilles ?
Reyi, *Muls.*	Brésil.
Prasina, *Muls.*	Cuba.

4e Branche. — **Thiphysaires.**

THIPHYSA, *Muls.*

Plumbea (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.

HINDA, *Muls.*

Designata (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.

5e Branche. — **Brachyacanthaires.**

BRACHYACANTHA, *Chevr.*

Westwoodi, *Muls.*	Mexique.
Bipartita (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Sellata (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Lepida (*Klug*), *Muls.*	Mexique.
Dentipes, *Fabr.*	Mexiq., Etats-Unis.
Subfasciata, *Muls.*	Mexique.
Bis-tripustulata, *Fabr.*	États-Unis, Mexique, Colombie.
Erythrura (*Chevr.*), *Muls.*	Mexique.
Flavifrons (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Ursina, *Fabr.*	*Id.*
Pygidialis, *Muls.*	Mexique.
Conjuncta, *Muls.*	*Id.*
Confusa (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Diversa (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Octostigma (*Chevr.*), *Muls.*	Mexique.

6e Branche. — **Hypéraspiaires.**

CLEOTHERA. *Muls.*

(G. *Cleothera*).	
Buqueti (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
(G. *Cyra*).	
Loricata, *Muls.*	*Id.*
Cognata, *Muls.*	*Id.*
Triacantha (*Buq.*), *Muls.*	Cayenne.
Quinque-notata (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Notata (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Onerata, *Muls.*	Colombie.
Cincticollis, *Muls.*	*Id.*
Dorsata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Crucifera (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Hexastigma (*Germ. et Sch.*), *Muls.*	*Id.*

Gracilis (*Germ. et Sch.*), *Muls.*	Brésil.
Castelnaudii, *Muls.*	*Id.*
Oseryii, *Muls.*	*Id.*
Devillii, *Muls.*	*Id.*
Melanura, *Muls.*	Colombie.
Languida, *Muls.*	*Id.*
Luteola (*Klug*), *Muls.*	*Id.*
Scutifera (*Schaum.*), *Muls.*	Vénézuéla.
Ustulata, *Muls.*	Colombie.
Tortuosa, *Muls.*	Brésil.
Fusco-maculata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Poortmanni, *Muls.*	*Id.*
Pallax, *Muls.*	Colombie.
Adhærens, *Muls.*	*Id.*
Maculosa, *Muls.*	*Id.?*
Tessulata, *Muls.*	*Id.*
Scenica (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Retigera, *Muls.*	Brésil.
Glyphica (*Schaum.*),	*Id.*
Noticollis (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Trepida, *Muls.*	Amér. mérid.
Graminicola, *Muls.*	Colombie.
Compta, *Muls.*	*Id.*
Ambigua (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.
Millierii, *Muls.*	*Id.*
Tredecim-guttata (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Turbata, *Muls.*	Brésil.
Decem-verrucata (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Humerata, *Muls.*	Cayenne.
Decem-signata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Jucunda (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Bis-quinque-pustulata, *Fabr.*	Amér. mér.
Gacognii, *Muls.*	Brésil.
Tropicalis, *Muls.*	*Id.*
Levrati, *Muls.*	Mexique.
Gaynoni, *Muls.*	Brésil.
Armandi, *Muls.*	*Id.*
Billoti, *Muls.*	*Id.*
Groendali, *Parva*, *Bourdini* — Muls.	*Id.*
Ormanceayi, *Muls.*	Colombie.
Distinguenda, (*Dej.*), *Muls.*	*Id.* Brésil.
Fasciata, *Fabr.*	Amér. mér.
Collaris, (*Melly*), *Muls.*	Colombie.
Histrionica (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*

Compedita, *Muls.*	Mexique.
Jocosa. *Muls.*	*Id.*
Serval, *Muls.*	Cayenne.
Bis-quatuor-pustulata (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Octo-pustulata, *Fabr.*	Cayenne.
Donzeli, *Muls.*	Brésil.
Sex-verrucata, *Fabr.*	Mex., Amér. mérid.
Pavida, *Muls.*	Mexique.
Sex-guttata, *Muls.*	Brésil.
Quadrisignata (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.
Ingrata (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Senegalensis (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Ovato-notata, *Muls.*	Brésil.
Guilloryi, *Muls.*	Colombie.
Flavo-calceata (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.

HYPERASPIS (*Chevr.*), *Redtenb.*

C.-nigrum, *Muls.*	Brésil.
Flavo-guttata, *Muls.*	*Id.*
Disco-notata, *Leconte.*	Amér. sept.
Exclamationis (*Melly*), *Muls.*	Brésil.
Pumila (*Dej.*), *Muls.*	Sénégal.
Lateralis, *Muls.*	Mexique.
Elegans (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Festiva, *Muls.*	Brésil, Colombie.
Rufo-marginata (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Connectens (*Schoenh.*), *Thunb.*	Antil., Mex.
Bicruciata (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Sphæridioides (*Dej.*), *Muls.*	Chili.
Trilineata, *Muls.*	Cayenne.
Trimaculata, *Linné.*	Mexique.
Cleida (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Venustula, (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Kunzii, *Muls.*	?
Sex-pustulata, *Motsch.*	Géorgie.
Fabricii, *Muls.*	?
Proda, *Say.*	Amér. sept.
Felixi, *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Quadri-maculata, *Redtenb.*	Autriche, Turquie asiat.
Quadri-oculata, *Eschsch.*	Californie.
Quadrilla, *Reiche.*	Cafr., Sénég.
Floridana, *Muls.*	Floride.
Recordata (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Lunulata, *Muls.*	Mexique.
Vittifera (*Motsch.*), *Muls.*	Kirghis.

Femorata, *Motsch.*	Kirghis, Caucase.
Signata, *Oliv.*	Amér. sept.
Inedita (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Campestris, *Herbst.*	Europe.
Concolor, *Suffrian.*	*Id.*
Centralis (*Reiche*), *Muls.*	Mexique.
Illecebrosa (*Chevr.*), *Muls.*	Espagne.
Hoffmanseggii (*Helwig.*), *Muls.*	France et Europe mérid.
Hottentota, *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Guexi, *Muls.*	Amér. septent.
Motschoulsky, *Muls.*	Russie mérid. ?
Reppensis, *Herbst.*	Europe.
Merckii, *Muls.*	Sénégal.
Peregrina (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Girodoni, *Muls.*	Afrique.
Guttata (*Motschoulsky*), *Muls.*	Kirghis.
Delicatula, *Muls.*	Cafrerie.
(G. *Oxynychus*, Leconte).	
Mœrens, *Leconte.*	Amér. sept.

2e Groupe. — **TRICHOSOMIDES.**

1re Famille. — **Epilachniens.**

1re Branche. — **Chnootribaires.**

CHNOOTRIBA, *Chevr.*

Similis, *Casstr.*	Cap de B.-Esp., Cafrerie, Abyssinie.
Assimilis (Dej.), Muls.	Sénégal, Guinée.

2e Branche. — **Epilachnaires.**

EPILACHNA, *Chevr.*

Radiata, *Guérin.*	Colombie.
V.-pallidum, *Blanchard.*	Haut-Pérou.
Stolata, *Muls.*	Colombie.
Scapularis, *Muls.*	*Id.*
Axillaris (*Perroud*), *Muls.*	*Id.*
Cruciata (*Klug*), *Muls.*	*Id.* Vénézuéla.
Madida, *Muls.*	Colombie.
Consularis (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
Proteus, *Guérin.*	*Id.*
Nigro-cincta (*Klug*), *Muls.*	Mexique.
Guttato-pustulata, *Fabr.*	Nouv. Hollande.

Patricia, *Muls.*	Santa-Cruz.
Octo-verrucata, *Muls.*	Colombie.
Bis-triguttata, *Muls.*	Haut-Pérou.
Angustata (*Buquet*), *Muls.*	Colombie.
Bonplandi, *Muls.*	Pérou.
Colorata (*Chevr.*), *Muls.*	Sénégal.
Humboldti, *Muls.*	Haut-Pérou.
Bourcieri, *Muls.*	Brésil.
Hæmatomelas, *Boisd.*	Nouv. Guinée.
Hæmorrhoa, *Boisd.*	*Id.*
Marginicollis, *Hope.*	Indoustan.
Vulpecula, *Reiche.*	Abyssinie.
Mexicana (*Klug*), *Guér.*	Mexique.
Defecta (*Dej.*), *Muls.*	*Id.* Colombie.
Fuscipes (*Reiche*), *Muls.*	*Id.* Nouv. Grenade.
Margaritifera (*Reiche*), *Muls.*	Madagascar.
Meleagris, *Klug.*	*Id.*
Spinolæ, *Muls.*	*Id.*
Quatuordecim-signata, *Reiche.*	Abyssinie.
Argiola, *Muls.*	Madagascar.
Duodecim-pustulosa, *Muls.*	Cafrerie.
Infirma, *Muls.*	Port-Natal
Luteo-guttata, *Muls.*	Nubie, Sennâr.
Delessertii, *Guér.*	Indes orient., Ceylan.
Schoenherri, *Muls.*	Cafrerie.
Parryi, *Muls.*	Afrique mérid.
Nigritarsis (*Chevr.*), *Muls.*	Sénégal.
Lupina, *Muls.*	Guinée.
Mystica, *Muls.*	Chine.
Dregei (*Dej.*), *Muls.*	Cap de Bon.-Esp.
Zetterstedtii, *Muls.*	Cafrerie.
Canina, *Fabr.*	Cap de Bon.-Esp.
Fulvo-signata, *Reiche.*	Abyssinie.
{ Hirta, *Casstroem.*	Afrique mér.
{ Insidiosa, *Muls.*	*Id.*
Obsoleta, *Oliv.*	Madag., Indes orient.
Doryca, *Boisd.*	Indes orient., Nouv. Guinée.
Consputa, *Muls.*	Nouv. Guinée.
Signatipennis (*d'Urville*), *Boisd.*	*Id.*
Boisduvali, *Muls.*	Australie?
Alternans, *Muls.*	Java.
Enneasticta, (*de Hahn*), *Muls.*	*Id.*
Compilata, *Muls.*	*Id.*
{ Tæniata, *Muls.*	*Id.* Indes orient.
{ *Phyllophaga*, Muls.	*Id.*
{ *Lyncula* (Dalman), Muls.	*Id.* Port-Natal.
{ *Sodalis* (Chevr.), Muls.	*Id.*

Grayi, *Muls.*	Indes orient.
Indica (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
Pytho (*Reiche*), *Muls.*	Java, Sumatra.
Socialis, *Muls.*	Indes orient.
{ Undecim-variolata, *Muls.*	Java, Nouv. Guinée, Van-Diémen.
{ *Diardi*, Muls.	Java.
{ Stigmula (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
{ Diffinis, *Eydoux* et *Souleyet.*	Iles Philip.
{ *Signatula*, Muls.	Java.
{ *Stolida*, Muls.	*Id.*
Argus, *Geoffroy* et *Fourcroy.*	Europe cent. et mér.
{ Pussillanima, *Muls.*	Indes orient., Java.
{ Languens, *Muls.*	*Id.*
Infausta, *Muls.*	Java.
{ Territa, *Muls.*	*Id.* Ternates.
{ *Indocilis*, Muls.	*Id.*
{ *Fatalis*, Muls.	*Id.*
{ *Lusoria*, Muls.	*Id.*
{ Dodecostigma (*Wiedemann*), *Muls.*	Indes orient.
{ *Bengalensis*, Muls.	*Id.*
{ *Congressa*, Muls.	*Id.*
{ Gradaria, *Muls.*	*Id.*
{ *Addita*, Muls.	*Id.*
{ *Victa*, Muls.	*Id.*
{ *Socors*, Muls.	*Id.*
{ Occulea, *Muls.*	Indoustan.
{ *Retexta*, Muls.	*Id.*
Chrysomelina, *Fabr.*	Europe mér., Afrique.
Bifasciata, *Fabr.*	Afrique mérid.
Reticulata, *Oliv.*	Sénégal, Guinée, Nubie, Port-Natal.
Patula (*Chevr.*), *Muls.*	Mexique.
Macularis (*Reiche*), *Muls.*	Indoustan.
Undecim-spilota (*Hope*), *Muls.*	*Id.*
Flavicollis, *Casstroem.*	Indes orient.
Dumerili, *Muls.*	*Id.*
Incauta, *Muls.*	Java.
Capicola (*Dej.*), *Muls.*	Cap de Bon.-Esp., Cafr.
Gyllenhalli, *Muls.*	Cafrerie.
Herbigrada, *Muls.*	Indes orient.
Wachanrui, *Muls.*	*Id.* ?
Sex-notata, *Muls.*	*Id.*
Olivacea (*Perroud*), *Muls.*	Mexique.
Obscurella (*Chevr.*), *Muls.*	*Id.*
Tenebricosa, *Muls.*	*Id.*
Aubei, *Muls.*	*Id.*
Particollis, *Muls.*	*Id.* ?

Pavonia, *Oliv.*	Madagascar.
Varipes (*Dupont*), *Muls.*	Mexique.
Murina (*Klug*), *Muls.*	*Id.*
Corrupta, *Muls.*	*Id.*
Varivestis, *Muls.*	*Id.*
Modesta (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Difficilis, *Muls.*	*Id.*
Discors (*Dej.*), *Muls.*	Afrique mérid.
Chenoni, *Muls.*	Guinée.
Pænulata, *Germ.*	Buénos-Ayres, Brésil.
Æquinoxialis, *Klug.*	*Id.*
Borealis, *Fabr.*	Amér. sept. et mérid.
Deleta (*Schoenh.*), *Muls.*	Sierra Leone.
Zetterstedtii, *Muls.*	Cafrerie.
Lineato-punctata, *Germ.*	Brésil.
Wissmanni, *Muls.*	Célèbes.
Paykullii, *Muls.*	Cafrerie.
{ Viginti octo-punctata.	Indes, Java, Nouv. Guinée, Australie.
{ *Implicata.*	Indes orient.
{ *Lacertosa.*	*Id.* ?
Viginti sex-punctata (*Dej.*), *Boisd.*	Nouv. Guinée, Nouv. Hollande.
Pardalis, *Boisd.*	Vanikoroo.
Mystica, *Muls.*	Indes orient.
Cacica, *Guér.*	Bolivie, Brésil.
Palliata, *Schoenh.*	Brésil.
Velutina, *Oliv.*	Guyanne.
{ Spreta, *Muls.*	Brésil.
{ *Illusa*, Muls.	*Id.*
Circumcincta, (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Clandestina (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Concolor (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
(G. *Dira.*)	
Obscuro cincta (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Placida, *Muls.*	*Id.* Bolivie.
Contempta, *Muls.*	Buénos-Ayres.
Circumflua, *Muls.*	Brésil.
Mitis (*Chev.*), *Muls.*	Mexique.
Zonula, *Muls.*	Colombie ?
Circumducta, *Muls.*	Brésil.
Virgata (*Klug*), *Muls.*	Colombie.
Amplexata, *Muls.*	Mexique.
Gossypiata (*Guér.*).	Bolivie.
Subcincta (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Tomentosa (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
(G. *Mada*).	
Fraterna (*Dej.*), *Muls.*	Cayenne.

Rufoventris (*Dej.*). *Muls.*	Cayenne.
Fairmairii, *Muls.*	Brésil.
Glaucina, *Muls.*	*Id.*
(G. *Hypsa*).	
Guineensis (*Chevr.*), *Muls.*	Guinée.
Sedecim-verrucata, *Muls.*	*Id.*
Macquarti, *Muls.*	Madagascar.
Geoffroyi, *Muls.*	*Id.*
Lacordairii, *Muls.*	*Id.*
Pierreti, *Muls.*	*Id.*
(G. *Cleta*).	
Eckloni, *Muls.*	Cap. de Bon.-Esp.
Undulata, *Casstroem.*	*Id.*
Smithi, *Muls.*	*Id.*
Polluta, *Muls.*	Mexique.
Distincta (*Casstroem*), *Muls.*	Afrique mér.
Sahlbergi, *Muls.*	Cafrerie.
Bomparti, *Muls.*	Sénégal.
Nylanderi, *Muls.*	Cafrerie.
Punctipennis, *Muls.*	Guinée.
Viginti-punctata, *Muls.*	Cafrerie.
Dufourii, *Muls.*	Guinée.
Linnæi, *Muls.*	Cafrerie.
Stephensi, *Muls.*	Indes orient ? Afrique ?
Dahlbomi, *Muls.*	Cafrerie.
Godarti, *Muls.*	Afrique orient.

BALLIDA, *Muls.*

Brahamae, *Muls.*	Chine.

LASIA (*Hope*), *Muls.*

Meridionalis, *Motschoulsky.*	Europe et Russie asiat. mérid.
Globosa, *Schneid.*	Europe, Afrique sept.
Colchica, *Motschoulsky.*	Caucase.

CYNEGETIS, *Redtenbacher.*

Impunctata, *Linné.*	Autriche, etc.

2e Famille. — Poriens.

—

PORIA, *Muls.*

Cyanea (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Sanguinitarsis, *Muls.*	*Id.*

Hæmatura, *Muls.*	Brésil.
Cæsia, *Muls.*	*Id.*
Coxalis, *Muls.*	*Id.*
Chrysomeloides (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*
Togata, *Muls.*	*Id.*
Circumflexa, *Muls.*	Colombie.

EUPALEA, *Muls.*

Formosa, *Muls.*	Colombie.
Picta, *Guérin.*	Mexique.
Suffriani, *Muls.*	Brésil.

5e Famille. — **Ortaliens.**

1re Branche. — **Ortaliaires.**

ORTALIA, *Muls.*

Variata (*Reiche*), *Muls.*	Madagascar.
Calliops, *Guérin.*	*Id.*
Flaveola, *Klug.*	*Id.*
Pallens, *Muls.*	Sénégal.
Guillebeaui, *Muls.*	Cafrerie.
Argillacea (*Reiche*), *Muls.*	Guinée.
Funesta, *Muls.*	Madagascar.
Duponti (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*

PRODILIS, *Muls.*

Pallidrifons (*Reiche*), *Muls.*	Nouvelle Grenade.

ZENORIA, *Muls.*

Ratzeburgi, *Muls.*	Brésil.
Subcostalis (*Reiche*), *Muls.*	Nouvelle Grenade.
Pilosula (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Revestita (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Linteolata, *Muls.*	*Id.*

2e Branche. — **Rodoliaires.**

AZORIA, *Muls.*

Subviolacea, *Muls.*	?

RODOLIA, *Muls.*

Rubea, *Muls.*	Java.

Rufopilosa, *Muls.*	Chine.
Ruficollis, *Muls.*	Indes orient.
Fumida, *Muls.*	*Id.*
Roseipennis, *Muls.*	*Id.*
Chermesina, *Reiche.*	Madagascar.

VEDALIA, *Muls.*

Sieboldii, *Muls.*	Mexique.
Cardinalis, *Muls.*	Nouv. Hollande.

4e Famille. — **Chnoodiens.**

1re Branche. — **Azyaires.**

LADORIA, *Muls.*

Desarmata (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.

AZYA, *Muls.*

Luteipes (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Scutata, *Muls.*	Mexique.
Pontbrianti, *Muls.*	Cayenne.
Orbigera, *Muls.*	Mexique, Colombie.

2e Branche. — **Chnoodaires.**

EXOPLECTRA, *Chevr.*

(G. *Cœliaria*).	
Erythrogaster (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
(G. *Exoplectra*).	
Tibialis (*Reiche*), *Muls.*	Mexique.
Intestinalis (*Melly*), *Muls.*	Brésil.
Fucosa (*Schaum*), *Muls.*	*Id.*
Metallescens, *Muls.*	*Id.*
Luteicornis, *Muls.*	*Id.*
Companyoi, *Muls.*	*Id.*
Vettardi, *Muls.*	*Id.*
Virescens (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Calcarata, *Germ.*	*Id.*
Ænea, *Fabr.*	Cayenne.
Stevensi, *Muls.*	Mexique.
Consentanea (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Impotens, *Muls.*	Amér. mérid.
Rubripes (*Reiche*), *Muls.*	Mexique.

Coccinea, *Fabr.*	Cayenne, Brésil.
Heydeni, *Muls.*	Brésil.
Rubicunda, *Muls.*	Cayenne.
Miniata, *Germar.*	Brésil, Mexique.
Angularis (*Chevr.*), *Muls.*	Cayenne.

CHNOODES, *Muls.*

Terminalis (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Byssina (*Klug*), *Muls.*	*Id.*
{ Deglandi, *Muls.*	Colombie, Nouv. Grenade.
{ *Dubitata* (Chevr.), Muls.	Colombie.
Innocua (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil, Colombie.
Dimidiatipes (*Chevr.*), *Muls.*	Brésil.
Ahena, *Muls.*	Colombie.
Chaudoiri, *Muls.*	Brésil.
Gravata, *Muls.*	*Id.*
(G. *Dapolia*).	
Fallax (*Dej.*), *Muls.*	Brésil.
Cordifera (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Puberula (*Dej.*), *Muls.*	*Id.*
Hæmatina (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.
Corallina (*Reiche*), *Muls.*	*Id.*

3e Branche. — **Siolaires.**

SIOLA, *Muls.*

{ Boillæi, *Muls.*	Colombie.
{ *Garnieri*, Muls.	*Id.*

AULIS, *Muls.*

(G. *Aulis*).	
Annexa, *Muls.*	Cafrerie.
Vestita (*Dej.*), *Muls.*	Indes orient.
Fædata, *Muls.*	Cafrerie.
(G. *Sidonis*).	
Consanguinea.	Colombie.
Lineato-signata (*Melly*), *Muls.*	Brésil.
Aumonti, *Muls.*	Cafrerie.

DIORIA, *Muls.*

Sordida (*Melly*), *Muls.*	Chili.
Setigera, *Muls.*	Brésil, Chili.

5e Famille. — **Scymniens.**

1re Branche. — **Cranophoraires.**

ORYSSOMUS (*Reiche*), inéd. *Muls.*

Subterminatus (*Reiche*), *Muls.*	Colombie.

CRANOPHORUS, *Muls.*

Quadrinotatus (*Boheman*), *Muls.*	Cafrerie, Cap de B.-Esp.
Notatulus (*Melly*), *Muls.*	Cap de B.-Esp.

2e Branche. — **Noviaires.**

NOVIUS, *Muls.*

Cruentatus, *Muls.*	Europe.
Sanguinolentus, *Muls.*	Australie.

3e Branche. — **Aspidiméraires.**

ASPIDIMERUS, *Muls.*

Spencii, *Muls.*	Indes orient. ?

CRYPTOGONUS, *Muls.*

Orbiculus, *Schoenherr.*	Indes orient.

4e Branche. — **Platynaspiaires.**

PLATYNASPIS, *Redtenbacher.*

Kollari, *Muls.*	Sénégal.
Villosa (*Geoffroy*), *Fourcroy.*	Europe.
Bisignata, *Muls.*	Madagascar.
Solieri, *Muls.*	Afrique.
Flavilabris (*Motschoulsky*), *Muls.*	Espagne mérid.

5e Branche. — **Scymniaires.**

PHARUS, *Muls.*

Sex-guttatus, *Schoenherr.*	Cap de B.-Esp., Sénégal.
Quadristillatus, *Muls.*	Cafrerie.
Brouzeti, *Muls.*	Cap de B.-Esp.

SCYMNUS, *Kugelann*.

(G. *Diomus*).	
Thoracicus, *Fabr.*	Amérique mérid.
{ Ochroderus, *Muls.*	Ile St-Barthélemy.
{ *Dichrous* (Chevr.), Muls.	
{ Cyanipennis (*Buq.*), *Chevr.*	
{ *Xanthaspis*, *Muls.*	Floride.
Terminatus, *Say.*	Amér. septent.
Margipallens, *Muls.*	Brésil.
Albidicollis, *Muls.*	Amér. mérid.
{ Seminulus, *Muls.*	Brésil.
{ *Morio*, Muls.	*Id.*
Myrmidon (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
{ Tardus, *Muls.*	Brésil.
{ *Piger*, Chevr.	*Id.*
Pallidipennis (*Reiche*), *Muls.*	Nouvelle Grenade.
Tantillus (*Dej.*), *Muls.*	Colombie.
Rubidus *Motsch.*	Géorgie.
(G. *Zilus*).	
Fulvipes (*Reiche*), *Muls.*	Cayenne.
(G. *Nephus*).	
Quadrilunulatus, *Illiger.*	Europe.
Quadrivittatus, *Muls.*	Cap de B.-Esp.
Incinctus, *Muls.*	Russie asiat.
Oblongo-signatus, *Muls.*	Ile Maurice.
Redtenbacheri, *Muls.*	Europe.
{ Bioculatus, *Muls.*	Amér. sept.
{ *Marginellus*, Muls.	*Id.*
{ *Guttiger*, Muls.	*Id.*
{ *Bipustulatus* (Dej.).	*Id.*
Biverrucatus, *Panser.*	Europe.
Bipustulatus, *Motschoulsky.*	Géorgie.
Obscurus (*Dej.*), *Muls.*	Amér. mér.
Castanopterus, *Muls.*	Russie.
Kiesenwetteri, *Muls.*	Sicile.
Levaillanti, *Muls.*	*Id.*
(G. *Scymnus*).	
Nigrinus, *Kugelan.*	Europe.
Pygmæus (*Geoffroy*), *Fourcroy.*	*Id.*
Americanus, *Muls.*	Amér. sept.
Pallipes (*Motschoulsky*), *Muls.*	Caucase.
Rosenhaueri, *Muls.*	Cafrerie.
Corpulentus (*Motschoulsky*), *Muls.*	Transcaucasie.
Marginalis, *Rossi.*	Europe.

Scapuliferus, *Muls.*	Cafrerie.
Apetzii, *Muls.*	Europe.
Ahrensii (*Kuester*), *Muls.*	Europe mérid.
Rufipes, *Fabr.*	Afrique sept.
Icteratus (*Reiche*), *Muls.*	Amér. sept.
Frontalis, *Fabr.*	Europe.
Quadrivulneratus, *Muls.*	Russie asiat.
Inderihensis (*Motsch.*), *Muls.*	Turkestan.
Constrictus, *Muls.*	Ile Maurice?
Nubilus, *Muls.*	Assam.
Morelleti, *Muls.*	Cafrerie.
Curtisii, *Muls.*	Assam.
Fonscolombii, *Muls.*	Brésil.
Abietis, *Paykull.*	Europe sept.
(G. *Sidis*).	
Binævatus, *Muls.*	Cafrerie.
(G. *Pullus*).	
Fasciatus (*Geoffroy*), *Fourcroy.*	Europe.
Juniperis, *Motsch.*	Géorgie.
Thiollierii, *Muls.*	Cafrerie.
Casstroemi, *Muls.*	*Id.*
Guimeti, *Muls.*	Europe mér.
Arcuatus, *Rossi.*	Europe centr.
Impexus (*Mœrkel*), *Muls.*	Chine.
Argutus (*Motsch.*), *Muls.*	Arménie.
Lœwii, *Muls.*	Mexique.
Floralis, *Fabr.*	Antilles.
Discoïdeus, *Illiger.*	Europe.
Scutellaris, *Muls.*	*Id.*
Quercùs (*Motsch.*), *Muls.*	*Id.*?
Phlœus, *Muls.*	Iles d'Amér.
Brullei, *Muls.*	Floride.
Cervicolis, *Muls.*	Amér. sept.
Auritulus, *Muls.*	Mexique.
{ Creperus, *Muls.*	Etats-Unis.
{ Astutus (*Pilate*).	*Id.*
Analis, *Fabr.*	Europe.
Hœmorrhoïdes, *Herbst.*	*Id.*
Chatchas, *Muls.*	Amér. sept.
Fastigiatus, *Muls.*	*Id.*
Apicalis (*Klug*), *Muls.*	Mexique.
Limbaticollis (*Reiche*), *Muls.*	Nouv. Grenade.
Capitatus, *Fabr.*	Europe.
Tenebrosus *Muls.*	Amér. sept.
Lacustris (*Leconte*), *Muls.*	*Id.*
Pilatii, *Muls.*	Mexique.

Braxini (*Motsch.*), *Muls.*	Géorgie.
Ater, *Kugel.*	Europe.
Biguttatus (*Motsch.*), *Muls.*	Déserts des Kirg.
Testaceus, *Motsch.*	Caucase.
Laboulbenii, *Muls.*	Brésil.
Cyanescens (*Dej.*), *Muls.*	Amér. sept.
Watherhousii, *Muls.*	?
Minimus, *Paykuli.*	Europe.
Fulvicollis, *Muls.*	France.
Gilvifrons (*Motsch.*), *Muls.*	Géorgie.
Biflammulatus, *Motsch.*	*Id.*
Formicarius (*Motsch.*), *Muls.*	Sibérie orient.
Deyrollii, *Muls.*	Cafrerie.
Oblongus, *Muls.*	*Id.*

CLANIS, *Muls.*

Pubescens, *Fabr.*	Indes orient.

BUCOLUS.

Fourneti, *Muls.*	Australie.

6e Branche. — Rhizobiaires.

HAZIS.

Menouxii, *Muls.*	Brésil.

RHIZOBIUS, *Stephens.*

(G. *Axius*).	
Burmeisteri, *Muls.*	Cap de Bon.-Esp.
(G. *Rodatus*).	
Bajulus (*Melly*), *Muls.*	Nouv. Hollande.
Canifex, *Muls.*	Australie.
(G. *Rhizobius*).	
Discolor, *Erichs.*	Nouv. Hollande.
Ventralis, *Erichs.*	Van-Diémen.
Xanthurus (*Schaum*), *Muls.*	Nouv. Hollande.
Evansii, *Muls.*	Aéloïde.
Litura, *Fabr.*	Europe.
Discimacula (*Ziegl.*), *Muls.*	*Id.*
Javeti, *Muls.*	Cap de Bon.-Esp.

6e Famille. — **Coccidulliens.**

COCCIDULA, *Kugelan.*

Scutellata, *Herbst.*	Europe.
Rufa, *Herbst.*	*Id.*





